Les Châteaux historiques (manoirs, maisons-fortes, gentilhommières, anciens fiefs) du Forez et des enclaves du Lyonnais, [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Salomon, Émile (1888-1945). Auteur du texte. Les Châteaux historiques (manoirs, maisons-fortes, gentilhommières, anciens fiefs) du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais qui ont formé le département de la Loire , par Emile Salomon (pour le texte), Gaston de Jourda de Vaux (pour les dessins). 1916-1926.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

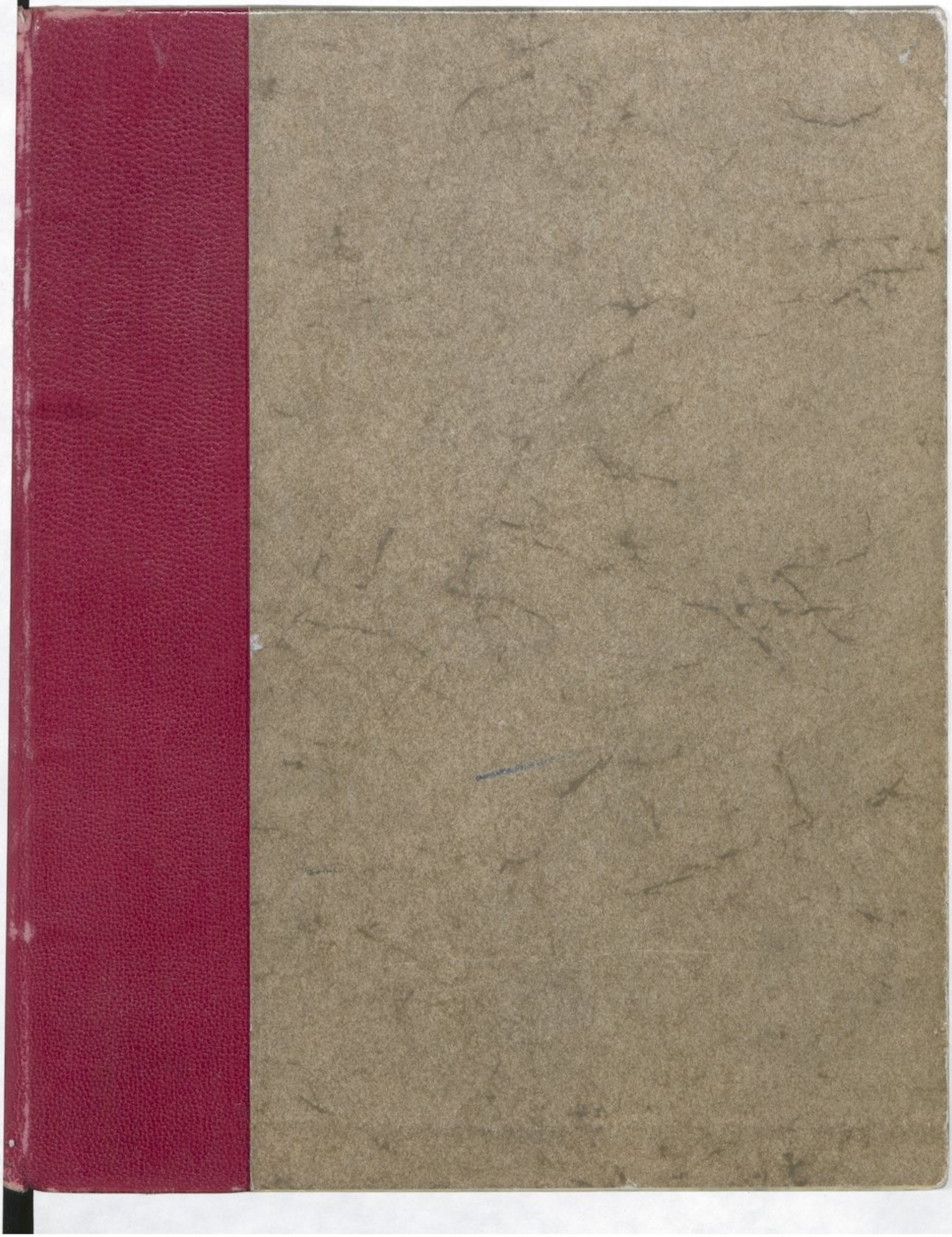

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

97
97-30

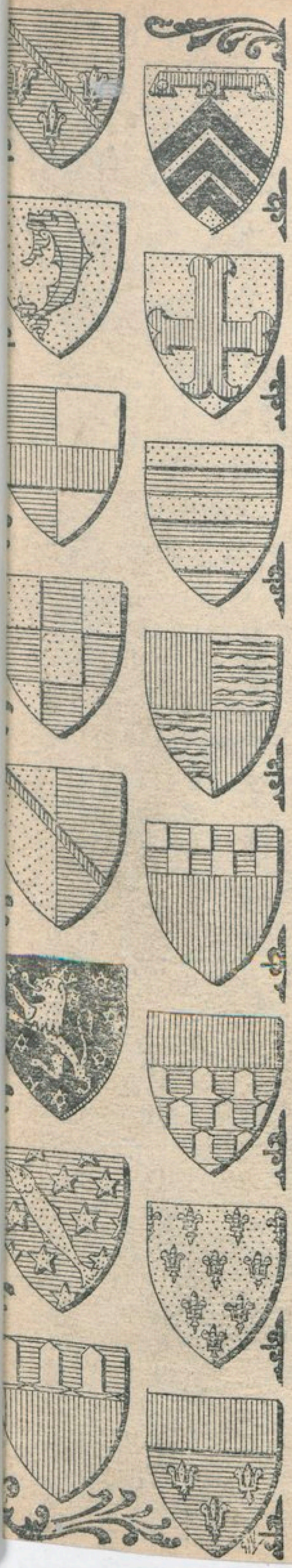

LES CHATEAVX HISTORIQVES

(Manoirs, Maisons-fortes, Gentilhommières, anciens fiefs)

DV

FOREZ

2255

ET DES ENCLAVES DV LYONNAIS, DV BEAVJOLAIS & DV MACONNAIS

QUI ONT FORMÉ LE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

PAR

ÉMILE SALOMON

DIRECTEVR DV CONSEIL DES HÉRALDISTES DE FRANCE

OVVRAGE ORNÉ DE 158 DESSINS A LA PLVME DV

VICOMTE GASTON DE JOVRDA DE VAVX

MEMBRE ET LAVRÉAT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ET DE DEVX EAVX-FORTES (ÉTATS INÉDITS)

DE FEU **HENRY GONNARD**

A 2k²
5838

TOME II

MDCCCCXXII

LE PUY-EN-VELAY
IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

(Toute reproduction de dessin interdite)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F
IMPRIMÉS.

22 f 5

LES CHATEAVX HISTORIQVES DU FOREZ

II

Modèle
2312

4° Lk² 5838

JUSTIFICATION DU TIRAGE

Il a été tiré de cet ouvrage :

3 exemplaires sur papier Japon, numérotés de 1 à 3,

20 exemplaires sur papier Hollande, numérotés de 4 à 23,

180 exemplaires sur papier Alfa.

N° [redacted]

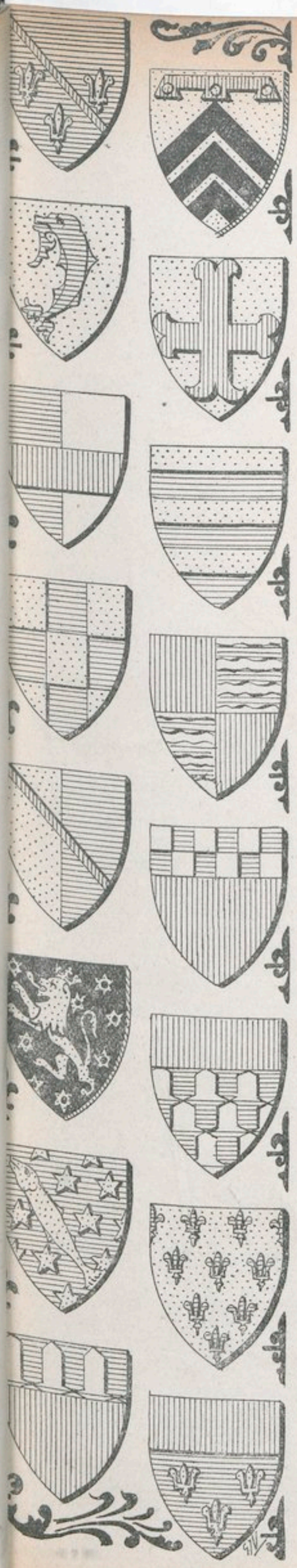

LES CHATEAVX HISTORIQVES

(Manoirs, Maisons-fortes, Gentilhommières, anciens fiefs)

DV

FOREZ

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RF
IMPRIMÉS.

DÉPOT LÉGAL
HAUTE-LOIRE
N° 27
1922

ET DES ENCLAVES DV LYONNAIS, DV BEAVJOLAIS & DV MACONNAIS

QUI ONT FORMÉ LE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

PAR

ÉMILE SALOMON

DIRECTEVR DV CONSEIL DES HÉRALDISTES DE FRANCE

OVVRAGE ORNÉ DE 158 DESSINS A LA PLVME DV

VICOMTE GASTON DE JOVRDA DE VAVX

MEMBRE ET LAVRÉAT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ET DE DEVX EAVX-FORTES (ÉTATS INÉDITS)

DE FEU HENRY GONNARD

TOME II

MDCCCCXXII

LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

(Toute reproduction de dessin interdite)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F
IMPRIMÉS

Cher pays de Forez, je te dois une offrande,
Terre où dans mon berceau, les chênes m'ont parlé,
Ta sève et ton murmure en ma veine ont coulé,
Il faut qu'un cri d'amour aujourd'hui te les rende.

(Victor de Laprade.)

C'est la cendre des morts qui créa la Patrie.

(Fustel de Coulanges.)

On n'a réellement une Patrie que quand on en connaît le passé,
qu'on peut honorer ce passé et qu'on l'aime.

(Calemard-Lafayette.)

JE DÉDIE CE LIVRE

aux artisans de notre race, les petits tabellions et les bons terriens d'Alsace,
et particulièrement à :

Honorable Léonard SALOMON, bourgeois de Balgau, l'un des modestes collaborateurs du Grand Monarque ;

A son arrière-petit-fils :

Jean SALOMON, maire de Nambsheim, sous la Restauration, *mon bisaïeul ;*

A mon père :

Xavier SALOMON, qui sut continuer si dignement, malgré les angoisses de l'exil, les traditions de notre famille et dont le souvenir reste vivant en Forez ;

A son cousin-germain :

Jules SALOMON, à qui échut la tâche non moins lourde de nous représenter, sous une annexion si dure pour son cœur, et que Dieu récompense par une verte vieillesse sur la terre française à jamais, où depuis tant de siècles les nôtres ont servi Dieu, l'honneur et le Roi.

Les Châteaux Historiques
DU FOREZ

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F
IMPRIMÉS.

AILLY

on loin du bourg de Parigny, au milieu d'un parc délicieusement ombragé, est bâti le château d'Ailly. Il se compose d'un vaste corps de logis, dont la principale façade regarde la vallée de Rhins. Au devant s'étend la cour d'honneur, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la plaine du Roannais. Des tours circulaires, amorties en coupoles, s'élèvent auprès du bâtiment central ; l'une de ces tours, séparée du corps de logis, sert de chapelle. Cet édifice, orné avec un goût parfait, renferme un autel remarquable orné de médaillons de bronze représentant les douze apôtres ; l'original serait, dit-on, l'autel principal d'une des basiliques de Rome. Les vitraux décorés des écussons des Giraud de Montbellet, Puy de Rony, Bellet de Tavernost, sont d'un ton amorti qui porte à la piété. Tout autour des murailles, des plaques de marbre, au sommet desquelles sont gravés des textes de l'Écriture, indiquent les membres de la famille Bourlier d'Ailly, dont les corps reposent dans la crypte placée au-dessous de la chapelle. Entre ce bâtiment, le château et les dépendances se trouve une cour intérieure sur laquelle s'ouvre une porte latérale surmontée d'un cimier dominant le blason des Bourlier d'Ailly : *D'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un chien passant de sable ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.* Les armes des Puy de Rony occupent le fronton triangulaire de la grande façade du château et rappellent le goût éclairé d'Octave Puy de la Batie. C'est à Ailly, en effet que ce gentilhomme droit et bon passa les dernières années d'une existence trop injustement tourmentée.

Bien que remanié au début du XIX^e^ siècle, Ailly prit sa physionomie actuelle en 1743. A cette date M^e^ Michel Caristia, architecte, et Pierre Rouge, maçon « experts nommés d'office pour procéder à la visite et faire un rapport sur les réparations nécessaires au château d'Ailly » apportèrent dans la distribution du manoir, d'importantes modifications. La magnificence de cette construction consiste moins dans son ornementation, qui est fort

sobre, que dans le grandiose de son ordonnance monumentale et dans la pureté des lignes. La seigneurie d'Ailly comprenait une partie de dime inféodée qui se lève dans la paroisse de Roanne, mandement de la châtellenie de St-Maurice, et quelques articles de rente en directe, un moulin appelé Grezollen, autrefois Mergerie, sur la rivière de Loire, paroisse de St-Sulpice, avec écluse et avaloir pour prendre les poissons. En 1179, nous voyons la dame d'Ailly abandonner la suzeraineté de sa terre à Humbert sire de Beaujeu. En 1517, Jeanne de Briennon, dame d'Ailly, fit une fondation d'une messe par semaine, à célébrer dans l'église de Parigny. Le 8 mars 1539, noble Antoine de Sugny donna le dénombrement du fief d'Ailly, paroisse de Parigny. Il était aussi seigneur du Rousset et vivait encore en 1562.

IV. Guyot d'Arcy, qui lui sucéda à Ailly, était fils d'Antoine (v. la Farge) et de Jeanne de Bussière. Les armes de cette maison : *de gueules à trois arcs d'argent posés en fasces*, se voyaient encore à Ailly à la fin du XVIII^e^ siècle. Le 27 décembre 1582, Rollin de Semur, seigneur de l'Aubépin, se trouvait au château d'Ailly, chez Guyot d'Arcy et y était retenu par une violente attaque de goutte, quand lui arriva l'ordre de comparaître devant les Grands Jours. Son fermier, un certain du Fourt, refusant de le payer, Rollin l'avait fait enfermer, malgré une vive résistance, dans les prisons de St-Just-la-Pendue, mais il s'évada et fit citer son seigneur et maître aux Grands Jours. Rollin dut partir malgré son état, mais arrivé à Clermont, il fut pris d'une nouvelle attaque de goutte et fut transporté au palais épiscopal où il se trouvait encore à la dissolution des Grands Jours, qui ne purent statuer. Guyot d'Arcy épousa au château d'Ailly, le 17 juin 1571, Anne Cambray de Montrodez, veuve d'Antoine de Sugny. Il paraît avoir joué un rôle important dans les guerres de la Ligue. Le roi Henri III lui écrivit, le 18 avril 1580, pour le prier de « continuer ses services et affection au bien de ses affaires, au pays du Dauphiné, sous la charge du seigneur de Mandelot, gouverneur de Lyon » et d'autre part, Louis de Bourbon, duc de Montpenoier, sire de Beaujeu, par une lettre datée de Champigny le 4 août 1581, le priait de protéger « ses sujets de la ville de Perreux » et de faire par ses soins que « les désordres commis par les gens de guerre soient réprimés et n'adviennent plus par cy après ». Anne de Montrodez lui donna : 1° Emmanuel, qui suit ; 2° Jacques, s^r^ de la Brosse, mort le 4 juin 1626, marié à Philiberte de la Brosse, fille de Pierre, notaire royal de St-Cyr-de-Favières et de Françoise Popule, dont : A) Guichard, 13 mars 1599; B) Emmanuel (3 mars 1607-2 déc. 1648), s^r^ de la Brosse, marié : 1° le 30 mars 1630, à Gabrielle Morin, fille de Pierre, procureur pour le Roi à Crozet, et de Gabrielle Bertrand; 2° à Nunciade Tricaud, fille d'Emmanuel, s^r^ de Villon et de Claudine Arnaud ; du 1^er^ lit : a) Jean, 15 sept. 1633, testa le 8 janvier 1668 ; b) Marie, 23 juillet 1635 ; c) Bertrand, 20 oct. 1636; du 2^e^ lit : d) Claudine (20 mai 1641-10 nov. 1670), mariée à Jean Randin, maître d'école à Saint-Cyr ; e) Emmanuel (6 oct. 1643-26 mai 1665), f) Isabeau, 23 déc. 1645; g) Bertrand, 6 janv. 1649 ; C) Antoine, 10 mars 1601 ; D) Claude, 4 juillet 1602 ; E) Jean, 7 sept. 1603, mort jeune ; F) Pierre, 27 fév. 1605 ; G) Hector, prêtre, curé de Commelle, mort le 23 janv. 1633; H) Jean (6 juin 1611-4 juin 1660) mort en Auvergne, au R^t^ de Canillac ;

I) Othon, 12 fév. 1614; J) Guy, s[r] de Pousset et de la Brosse (13 avril 1615-15 déc. 1681), marié à Colombe Coutaud, dont : a) Nunciade, 3 janv. 1639; b) Gabrielle, 16 fév. 1640, mariée le 4 fév. 1676, à Claude Jacquet, marchand du Puy-en-Velay; c) Emmanuel, 10 av. 1642; d) Claude-François (12 fév. 1644-24 oct. 1724), prêtre, curé de St-Cyr de Favières; e) Eléonore, 1[er] juil. 1646; f) Philippe (27 sept. 1648-1 mai 1681); g) Benoite (24 av. 1650-7 déc. 1651); h) Antoine-Claude, 2 fév. 1653; K) Charlotte, 12 avril 1609.

V. Emmanuel d'Arcy, s[r] d'Ailly, acheta le 1[er] déc. 1603, des commissaires du duc de Montpensier, la justice et les droits seigneuriaux que possédait le duc sur Parigny, St-Cyr-de-Favières et Combres. Le 4 juin 1638, agissant au nom et comme fondé de pouvoir

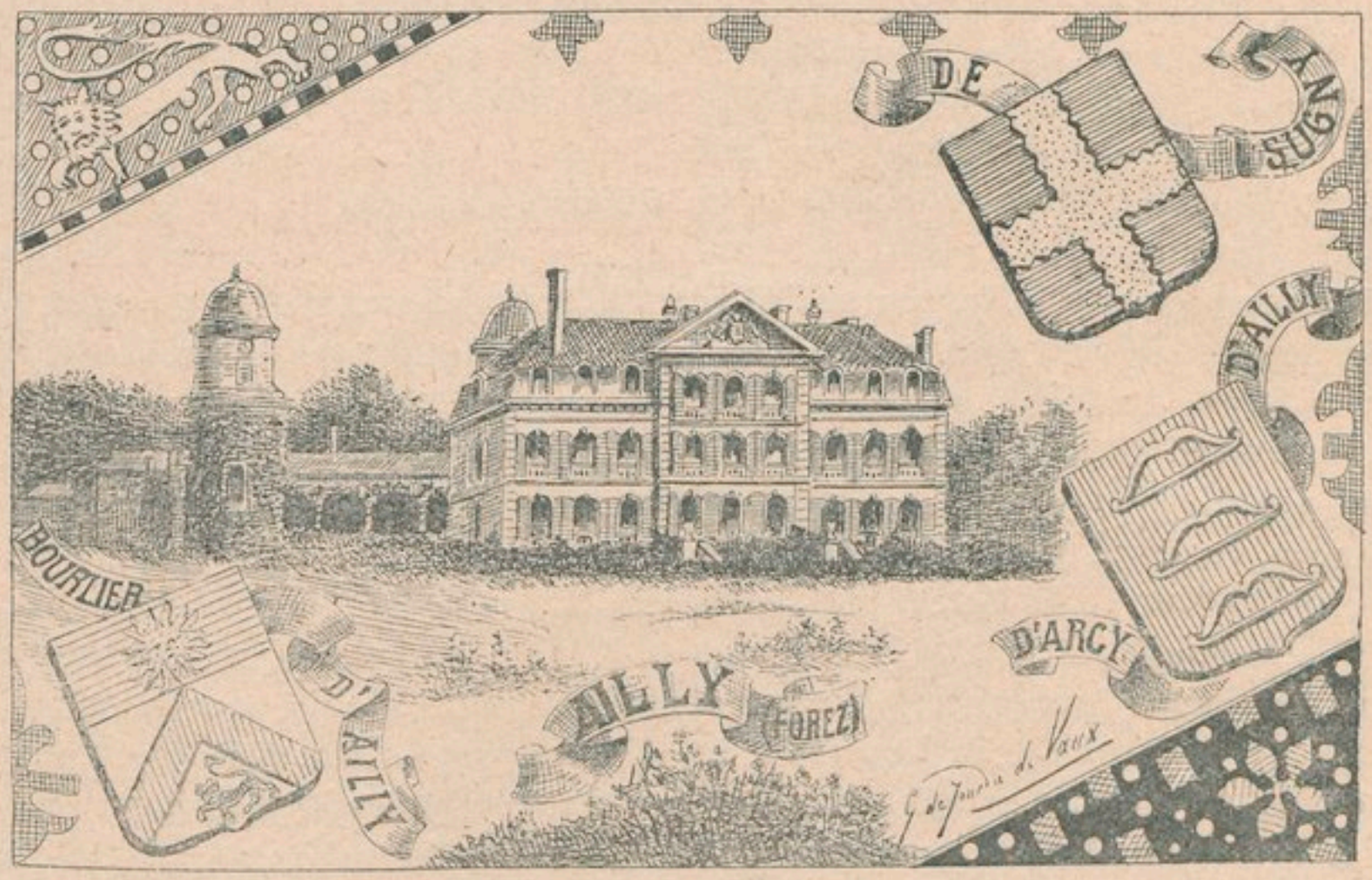

d'Antoine de Gilbertès, chanoine-comte de l'église de Lyon, il donnait aux pauvres qui étaient et seraient en l'hôpital de Roanne, tout l'enclos de l'ancien couvent que les Pères Capucins avaient audit Roanne. Il épousa, le 1[er] février 1598, Anne Blauf de Gilbertez, morte en 1641, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine, chevalier de Malte en 1625, obtint commission du Roi Louis XIII pour lever une compagnie de six vingt hommes de pied au R[t] d'Halincourt et fut tué bravement à leur tête, le 26 janv. 1636; 3° Claudine, vit en 1632; 4° Antoinette, marié le 5 octobre 1632, à Claude de Montjouvent.

VI. Jean d'Arcy, s[r] d'Ailly, Parigny, etc., guidon de la c[ie] des gendarmes des ordonnances du Roi, épousa le 22 février 1632, Louise de la Motte, fille de Jean, baron de Vachères, etc., et de Louise de Bron-la-Liègue, dont 1° Jean qui suit; 2° Christophe, 10 mars 1640; 3° Claude-Charles-Gabriel, 5 sept. 1641, reçu chevalier de Malte en 1659; 4° René, 1645, b. le 8 janv. 1648; 5° Jacques-Paul, 5 juin 1647, reçu chevalier de Malte

en 1665, capitaine de vaisseau en 1698, chef d'escadre des armées navales du Roi, en 1714; 6° Claude-Marie, 8 janv. 1648; 7° Gabrielle, 21 juin 1635, ursuline à Montbrison en 1651; 8° Marthe, 25 oct. 1636; 9° Claudine, 7 nov. 1642; 10° Marie, 1644, b. le 18 juillet 1646.

VII. Jean II d'Arcy d'Ailly, seigneur comte d'Ailly, Parigny, et capitaine de chevau-légers au R[t] de Canillac, par commission du 20 mars 1659, maintenu en 1667. Il rendit hommage d'Ailly, le 22 mars 1674, et en donna le dénombrement, reçu le 26 juin suivant. Marié 1° le 11 août 1659, à Anne de Talaru-Chalmazel, fille de Christophe et de Claude de Malain; 2° le 28 déc. 1666, à Marie-Magdeleine de Nagu-Varennes. Du 1[er] lit : Claude, 4 juil. 1660; 2° Claudine-Gabrielle, 3 oct. 1662; 3° Marie, 1[er] oct. 1663; du 2° lit : 4° Roger, qui suit; 5° Jacques-Claude, 9 av. 1671; 6° François, 31 juillet 1672, reçu chevalier de Malte, le 28 mai 1685, dans la marine dès 1691; 7° Hector-Christophe-Louis, 28 janv. 1683, chanoine-comte de Lyon, en 1696; 8° Marie-Marthe, 19 fév. 1678; 9° Gabrielle-Benoîte (5 nov. 1680-9 janv. 1681); 10 Marie-Catherine; 11° Louise-Jeanne-Marie, 29 nov. 1683; 12° Éléonore, 9 juin 1688; 13° Marie-Benoîte, mariée le 3 janv. 1713 à Mathieu Béraud de Resseins.

VIII. Roger d'Arcy d'Ailly, comte d'Ailly, s[r] de Parigny, etc., né le 29 oct. 1670, reçu en 1681 page de la Grande Écurie du Roi, marié avant 1707, à Diane-Louise Bouchaud, veuve de Charles Oudaïlles, s[r] de Bussière, dont : 1° Claude, 22 août 1707; 2° Claude-Marie, qui suit; 3° Gabrielle-Marie, 14 oct. 1709; 4° Jean-Baptiste-Marie, 27 oct. 1710; 5° Emmanuel Marie, 4 nov. 1711; 6° Marie-Catherine, 5 mai 1713, religieuse, puis prieure de Beaulieu, en 1777; 7° Jacques-Marie-Louis, 22 août 1714, reçu chevalier de Malte, en 1718, commandeur de la Marche; 8° Marie-Mathieu, 15 fév. 1716.

IX. Claude-Marie d'Arcy d'Ailly, 24 sept. 1708, s[r] de Job, marié le 20 septembre 1763, à Marie-Antoinette-Balthazard de Rostaing, fille de Jean-François, écuyer, et de Marie-Françoise de la Rivoire de la Tourrette. Le 15 nov. 1744, Élisabeth Ducreulx testait au château d'Ailly, instituant sa sœur Élise Ducreulx, héritière universelle et léguant 100 livres à l'église de Parigny. En 1753, par suite d'une réclamation des héritiers naturels de Roger d'Arcy, les seigneuries d'Ailly, Parigny, Comelle, St-Cyr-de-Favières, etc., furent mises en vente et adjugées aux frères Bourlier qui se les partagèrent.

I. Pierre Bourlier, le premier ancêtre connu de cette maison, testa le 20 sept. 1649. Il avait épousé 1° le 22 novembre 1631, Pernette Geoffray, qui testa le 25 sept. 1645; 2° le 2 janvier 1647, Catherine Tricaud, qui testa le 14 mai 1681, fille de Jacques et de Barbe Pause. Du 1[er] lit : 1° Charles, qui suit; 2° Philippe, 17 juin 1640, teste le 30 déc. 1689, directeur du séminaire St-Irénée; 3° Jean-Baptiste, 18 août 1645, marié le 5 juin 1673, à Catherine Cuzin; 4° Françoise (6 juin 1633-7 sept. 1669) mariée, le 17 janvier 1656, à Alexandre Dusoleil, fils de Jean et de Marie Viau; 5° Claudine, 26 sept. 1637, mariée, le 17 juillet 1656, à Claude Rigaud.

II. Charles Bourlier, (27 janv. 1636-21 juillet 1686), recteur de la Charité, en 1676; marié, le 19 décembre 1665, à Catherine Borde, morte à 91 ans, le 21 juillet 1736, fille de Philippe et de Catherine Bucquet, dont : 1° Philippe qui suit; 2° un fils, directeur du sémi-

naire St-Charles ; 3° Claudine, 13 août 1670, mariée le 5 juillet 1696, à Claude-Joseph Boyat, avocat au Parlement.

III. Philippe Bourlier, 5 mars 1668, trésorier de la Charité de Lyon, 1709-10, trésorier de France à Lyon (1 août 1712-1731), échevin de Lyon, 1719-20, épousa le 2 octobre 1700, Marie-Anne Messier, fille de Jacques, échevin de Lyon, en 1684, et de Jeanne Merle, dont : 1° Pierre, qui suit; 2° Marcellin, 10 mai 1704, lieutenant de cavalerie; 3° Joseph, 13 avril 1710, chanoine de St-Just ; 4° Philippe (10 nov. 1711-26 mai 1755), prêtre; 5° Claudine, 12 janvier 1707, mariée le 19 mars 1726, à Julien Le Court de Pluvy, fils de Julien et de Marguerite Charrin ; 6° Catherine, 13 août 1715, carmélite ; 7° Marie-Catherine, religieuse à Thoissey.

IV. Pierre-Philippe Bourlier de Parigny, s[r] d'Ailly, dont hommage le 7 août 1753, St-Cyr-de-Favières, Glatigny, St-Hilaire (22 mars 1702-10 août 1775), trésorier de France ; marié le 13 janvier 1732, à Marie-Anne de la Croix-Laval, fille de Jean et de Marie Pasquier, dont : 1° Philippe Bourlier de Parigny, 26 août 1732, capitaine au R[t] de Normandie; 2° Léonard, qui suit ; 3° Joseph-Marie Bourlier de St-Cyr (19 fév. 1739-13 oct. 1783), capitaine au R[t] de Béarn, chevalier de St-Louis; 4° Jean-Claude Bourlier de Commelle (20 déc. 1741-7 mai 1823), chanoine baron de St-Just, puis vicaire-général de Mâcon ; 5° Marie-Anne-Antoinette (13 mars 1746-14 oct. 1833), mariée le 30 janvier 1769, à Joseph-Charles-François de Sauzet de Fabrias, fils de Christophe et de Françoise Dumontel ; 6° Bonne Bourlier de Saligny, 29 août 1748, mariée, le 12 février 1770, à Hugues-Marie de Folliard, fils d'Abel-Hugues et d'Antoinette Dumont.

V. Léonard Bourlier d'Ailly, s[r] de Parigny, Ailly, etc. (30 juillet 1733-18 frimaire, an 2), martyr de la Révolution, conseiller à la cour des monnaies, comparant à l'assemblée de la noblesse en 1789; marié le 20 avril 1762, à Antoinette Bouvier, fille de Jean-Emmanuel, et de Jeanne Chancey, dont : 1° Pierre-Philippe, qui suit; 2° Victoire-Joséphine Bourlier de St-Cyr, 31 janvier 1769, mariée, le 10 janvier 1791, à Jean du Myrat, fils de Pierre-Emmanuel et de Charlotte-Marie de Varennes-Bissuel de Thizy ; 3° Marie-Antoinette Bourlier de Parigny, 11 mai 1765, épousa le 10 mai 1785, Joseph Baland de Chamburcy, fils de Joseph et de Sybille Pitiot. Un billet de cette époque nous apprend que « Mesdames Dussaussoy et St-Vincent ont promis de venir dîner à Ailly lundi prochain. Madame Bourlier et M[r] de Parigny prie (*sic*) M[r] Courtin de leur faire l'honneur d'y venir dîner ce jour là et d'amener M[lle] d'Allard, sa chère compagne, M[lles] de Parigny sont très empressées de la voir. Mille compliments des habitants d'Ailly. »

VI. Pierre-Philippe Bourlier d'Ailly, s[r] d'Ailly (8 av. 1763-3 frimaire an 2), martyr de la Révolution, épousa Marie-Claudine Posuel de Verneaux, morte à 35 ans, le 13 ventôse an XIII, fille de Pierre et de Françoise Boissière, dont :

VII. Pierre-Philippe-Claude-Robert Bourlier d'Ailly (1794-16 avril 1877), créé baron héréditaire en septembre 1820 avec majorat sur Ailly ; mousquetaire du Roi ; marié, le 26 avril 1820, à Clémentine-Gabrielle Puy de Rosny (13 mai 1800-13 octobre 1886, fille de Jean-François-Pierre, et de Marie-Françoise-Sophie Mesnard de Conichard,

dont : 1° Pierre-Louis-Marie-Ferdinand (1821-1 juillet 1847); 2° Pierre, qui suit.

VIII. Pierre-Claude-Marie-Gabriel Bourlier, baron d'Ailly, né le 24 avril 1823, épousa, le 24 octobre 1847, Isabelle Bellet de Tavernost, fille de Daniel et d'Alexandrine Giraud de Montbellet, dont : 1° Jacques, qui suit : 2° Marie-Madeleine, 9 juillet 1852, mariée, le 18 sept. 1873, à Charles-François-Alban, comte de Brosses, fils de Charles et de Nathalie de Villeneuve ; 3° Jeanne, 13 août 1860, mariée 1° le 19 juin 1885, à Pierre-Jules-Louis Roger Law, vicomte de Lauriston (25 juillet 1858-19 novembre 1887), fils de Louis-Charles-Alexandre, marquis de Lauriston et de Marie-Félicie Pascal ; 2° le 14 juin 1894, à Gabriel de Nettancourt, marquis de Vaubecourt, fils de Charles et de Rosalie de Rogier ; 3° Marie-Thérèse, mariée, le 2 juin 1886, à Jules, comte de Murat de l'Estang, fils d'Elzéar et d'Ida de Loya de la Creta.

IX. Jacques Bourlier, baron d'Ailly (8 août 1858-10 avril 1893), épousa le 21 juin 1888, Thérèse de Chapelle de Jumilhac, fille de Pierre-Ferdinand et de Marie-Caroline le Peletier de Rosambo. Elle possède actuellement le château d'Ailly.

Billet : *Beaujolais-Forez-Dombes, Thizy et les environs.* Tome III; H. de Jouvencel, *L'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*; *Notes de M. Amédée d'Avaize*; *Archives du Rhône : fonds de Malte*; abbé Prajoux. *Notes et documents sur Parigny*). C^te^ de M. Fleury Vindry.

AIX

Le château actuel d'Aix n'est plus la maison forte *fortalicium d'Eys,* des titres du XIV^e^ siècle, car il a été reconstruit au XVI^e^. Sa forme générale est celle d'un grand rectangle entouré d'un très large fossé aujourd'hui à sec. Trois côtés de ce rectangle sont occupés par les bâtiments ; le quatrième est fermé par un mur très épais dans lequel est percée la porte d'entrée et sur lequel on circule à la hauteur de l'étage. Ce passage était naguère abrité par une galerie en charpente s'ouvrant à l'extérieur par trois grandes arcades. Deux arches en maçonnerie jetées sur le fossé aboutissaient à un pont-levis remplacé aujourd'hui par une chaussée fixe. Un seul des angles du château, celui du nord-est possède une tourelle, qui était couverte à l'origine d'un toit à faible pente en tuiles creuses et semble faite pour l'ornement plus que pour la défense. La cour intérieure est bordée au nord et à l'ouest d'un double étage de galeries en bois supportées, au rez-de-chaussée par des piliers prismatiques de pierre, à l'étage par des poteaux de bois armés de contrefiches. Les chevrons sont peints en rouge sombre, avec filets blancs. La première pièce, au rez-de-chaussée, en partant de l'extrémité de l'aile gauche est la chapelle ; elle a conservé son portail, qui est de marbre, mais l'intérieur est entièrement démeublé. Ce n'est pas la chapelle primitive, elle fut construite par Louise-Gabrielle Pérachon de Sénozan, en remplacement de l'autre « mal située et

indécente » Pierre Terrasson, custode de Sainte-Croix, la bénit le 12 mai 1697, elle était alors « très richement ornée et embellie ». A côté une sacristie et un escalier dérobé conduisent à l'étage. Viennent ensuite la cuisine et ses dépendances. Dans le mur de la cuisine, du côté de la cour, une niche abrite le puits ; elle est ornée d'une peinture représentant Rébecca à la fontaine. Au fond, une très vaste salle qu'une méchante cloison en planches coupait en deux il y a peu de temps, occupe sur toute la longueur de la cour le rez-de-chaussée du corps du logis central. Les parois en sont entièrement revêtues de belles boiseries, à grands panneaux encadrés de moulures saillantes du XVII^e^ siècle. Le lambris à la Française, fort beau, à chevrons posés en diagonale, a ses poutres et ses sablières couvertes d'élégantes peintures. La cheminée gothique porte sur son manteau trois écussons peints. Celui du milieu, inscrit dans un cartouche est celui de la Chaise : *De sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules*. Les deux autres sont en losange, celui de gauche : *d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre étoiles d'or*, est celui de Jeanne-Marie Cotton, qui épousa en 1598 Guillaume de la Chaise d'Aix et mourut en odeur de sainteté ; celui de droite, *d'or à la bande d'azur chargée de trois roses d'argent*, appartient à Renée de Rochefort, dame du But, veuve de Godefroy de Boletière, épouse en secondes noces de Georges de la Chaise d'Aix fils de Guillaume et mère du P. de la Chaise. On peut dater cette cheminée

de 1622, date du mariage de Georges. A l'angle nord-ouest de la cour, sous la galerie, on rencontre une jolie tourelle d'escalier, dont la porte est surmontée de deux écussons mutilés en 93. Sur l'un deux on reconnaît les armes de la Bretonnière : *de gueules à cinq fusées d'or accolées en bande*. On peut conclure de cela que le château fut reconstruit autour de 1550 par Antoine de la Bretonnière, époux d'Alise du Peschier, dame d'Aix, dont les armes se trouvaient sans doute sur l'autre écusson. L'aile droite renferme, toujours au rez-de-chaussée, deux pièces très simples éclairées sur la cour par des fenêtres à croisées de pierre. Tout à fait à l'extrémité de l'aile, une autre pièce de médiocre étendue, éclairée de même, se fait remarquer par son lambris divisé en caissons rectangulaires peints assez grossièrement de grands dessins obtenus à l'aide de poncifs ; elle communique avec un cabinet voûté situé dans la tourelle d'angle qui devait être la prison. La salle dont il dépend paraît être l'ancienne chapelle mentionnée au procès-verbal de 1697. C'est donc là, que fut baptisé en août 1624 le célèbre père de la Chaise.

On monte à l'étage par l'escalier à vis contenu dans la tourelle. La colonne qui forme le noyau de cet escalier a sa base ornée de cannelures obliques et de culots renversés. Le palier supérieur est pourvu d'une balustrade de pierre ajourée de dessins flamboyants. A l'extrémité de cette balustrade, un lion couché tient un écusson veuf, lui aussi, des pièces qui le meublaient. A côté de l'escalier, à gauche, et donnant sur la galerie du corps de logis principal, une première chambre conserve une cheminée peinte au XVII^e^ siècle, de mascarons, de chutes de fruits et autres ornements simulant la sculpture. Sur la hotte, un paysage d'une bonne main, avec un homme à cheval et un porteur de faucons, et, dans le fond, un édifice couvert d'un dôme et cantonné de quatre pavillons. Puis vient une grande chambre revêtue de boiseries de la même époque à laquelle succèdent, à l'angle sud-ouest du château, puis dans l'aile du midi, trois autres pièces également boisées. Le sol de l'une d'elles est percé d'un trou carré communiquant avec les cuisines et ayant donné sans doute passage à un monte-plats. L'aile se termine par une pièce très gaie, mais sans caractère, située au-dessus de la chapelle, elle communique par une porte avec le passage établi sur le mur de clôture de la cour. Si l'on gagne l'aile droite par ce passage on rencontre une première chambre correspondant à la chapelle. Le lambris en est peint en camaïeu d'ornements courants. Un cabinet à toilette, établi dans la tourelle adjacente et dans lequel on pénètre par une belle porte entièrement peinte, a conservé intacte sa décoration du XVII^e^ siècle. Il est entouré de boiseries dont les panneaux sont ornés de petits paysages; en haut règne une tablette destinée probablement à servir de bibliothèque. Le lambris, en forme de tente, est recouvert d'une toile peinte de médaillons et d'arabesques du meilleur goût. Au centre, les armes de la Chaise. Le volet de la fenêtre est peint aussi, l'ensemble est une merveille. Le reste de l'aile droite, en revenant vers la tourelle, contient deux chambres dont les ouvertures et les cheminées sont simples. Sur le palier de l'escalier, à l'angle de la cour, une dernière chambre est carrelée à compartiments. La cheminée est peinte, un passage en remplit le manteau. D'autres peintures ornent la porte et le lambris ; les embrasures des fenêtres

sont peintes en grisaille : des dauphins enlacés y sont accompagnés de rinceaux magnifiques. Tel est aujourd'hui, le château d'Aix. Le 20 mars 1794, le corps municipal de Saint-Martin-la-Sauveté, demanda le dessèchement des fossés d'Aix, mais ce n'est qu'au XIX^e^ siècle qu'ils furent vidés, au détriment du paysage, et même de l'hygiène. Deux vastes réservoirs ont été heureusement laissés en eau. Ils sont bordés d'allées de grands arbres qui leur font un cadre d'une sombre verdure. Sur l'un d'eux, une forêt d'iris ondule au souffle de la brise. L'Aix roule à quelques pas, sur un fond de cailloux polis, des eaux pures comme le cristal.

Le plus ancien seigneur connu d'Aix est Antoine d'Aix, chanoine et maître de chœur de l'église de Lyon, curé de Saint-Martin-la-Sauveté, qui transigea en juillet 1292, avec le commandeur de Verrières, au sujet de la dîme de la Sauveté. Hugues ou Hugonni d'Eys, damoiseau, figure aussi dans plusieurs actes du premier tiers du XIV^e^ siècle. Aix porte : *D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules*. Dès 1368, la seigneurie passa dans la famille de Bonnefont. Jean de Bonnefont, seigneur d'Aix, épousa Marguerite Raybe de Saint-Marcel, qui testa le 10 oct. 1393, laissant : 1° Jean, marié à Jeanne du Pesché, d'où Jeanne, mariée à Jean de Sainte-Colombe de Saint-Priest, fils de Josserand et de Marguerite de Polargues ; 2° et 3° Falque et Artaude, religieuses à Pouilly-les-Nonains ; 4° Béatrix ; 5° Agnès, religieuse à Bonlieu ; 6° Catherine ; 7° Jeanne ; 8° Armandon, moine de Pommiers ; 9° Hugues, moine de Savigny ; 10° Guichard, substitué par son père à son frère Jean. Vers 1441, Marguerite de Bonnefont porta Aix à Amédée Brun du Peschier, d'une famille d'Auvergne. Alix du Peschier, sans doute leur petite-fille, le porta à son tour, et successivement, vers 1536 et 1546, à ses deux maris, François d'Alègre (*de gueules à la tour d'argent, accostée de six fleurs de lys d'or*) et Antoine de la Bretonnière, seigneur d'Apchiat, veuf de Françoise de Belvezet. Marie de la Bretonnière, sa fille, le porta à son tour à son époux, Georges de la Chaise, en 1563. Leur arrière-petit fils, le célèbre père François de la Chaise, naquit à Aix : « le 18 d'aoust 1624, un dimanche, à 9 heures du soir, de mademoiselle Renée de Rochefort, femme de Monsieur d'Ais, nasquit François de la Chaize. Il fut baptisé à la chapelle d'Ais, par Messire Coeffet, curé de Saint-Martin. Son parrain fut M^r^ François de la Chaize d'Ais, son oncle qui du despuis c'et fect jésuiste, et le son filieu ausy, et sa marraine, Philiberte Coton, dame de Gresolles. Dieu lui face la grâce d'estre homme de bien ! En témoignage de quoy, led. sieur Georget de la Chaise d'Ais, son père, à signé » (Livre de raison). Guillaume de la Chaize d'Aix, avait épousé Jeanne-Marie Cotton, d'où la parenté du Père Cotton et du Père de la Chaize. Renée de Rochefort, mère de ce dernier était née le 18 mars 1601, de Pierre et de Françoise Morel. François de la Chaise d'Aix fut père d'Antoine, père de Marie-Angélique, mariée en 1724, à Hyacinthe-Louis de Pellevé, comte de Flers, capitaine-lieutenant des gendarmes de Berry. Jacques de la Chaise d'Aix, seigneur du But et des Périchons, épousa Catherine de Bardonnanche, la jeune, fille de Pierre et de Marguerite Réal, et sœur de Jeanne, mariée à Louis de Badol, seigneur baron de Rochetaillée ; de Benoite, mariée à Pierre Veyre, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et de Catherine l'aînée, femme

de Hugues de Badol de Forcieux, seigneur baron de Rochetaillée. Georges-Antoine de la Chaise d'Aix, fils de Jacques seigneur de la Chaise, Aix, comte de Souternon et Saint-Germain-Laval, lieutenant-général des armées du Roi, vit ses biens adjugés par sentence de la sénéchaussée de Roanne, le 7 sept. 1716, à Louise-Gabrielle Pérachon de Sénozan, sa femme (*de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles du même*). Elle rendit hommage le 7 février 1721 et mourut sans postérité, le 27 août 1728, laissant Aix à son cousin, Joseph de Monteynard, marquis de Montfrin, qui vendit le château, terre et seigneurie d'Aix, à Alexandre de Gayardon, seigneur de Grezolles (voy. ce nom), les 23 déc. 1730 et 3 janvier 1731. Le 7 avril 1731, Antoine de Gayardon de Grezolles, fils d'Antoine-Alexandre, seigneur d'Aix en prêta hommage. Sa veuve, Louise-Victoire de Bardier de Verseilles, le prêta à nouveau, au nom et comme tutrice de leurs enfants, le 28 nov. 1753. Charles-Henri de Gayardon, comte de Grezolles, Aix, etc., capitaine aide-major au régiment de Commissaire-général cavalerie, en prêta hommage, le 23 déc. 1776.

Au XIX^e^ siècle, le château d'Aix fut vendu aux Germain de Montauzan, dont les armes sont : *D'argent à six marguerites de gueules, tigées et feuillées de sinople 3, 2 et 1 celle de la pointe accostée de deux croissants d'azur*. Il fut ensuite acquis par M^me^ la baronne Camille de Rochetaillée qui l'a fait restaurer avec un goût parfait, pour abriter un orphelinat agricole, alliant ainsi avec le plus louable mérite, deux choses sacrées : l'art et la charité.

(*Bulletin de la Diana*. Archives de M. Albert Boissier).

L'ARGENTIÈRE

Au nord-ouest de Boën, sur les bords du « doux et coulant Lignon », on remarque une demeure assez vaste entourée de frais ombrages : c'est le château de l'Argentière. Les bâtiments, qui datent du XVII^e^ siècle, sont flanqués d'une tour ronde à la flèche élancée. L'abbé de la Plagne y fit adjoindre, en 1858, une chapelle construite sur un plan cruciforme, dans le style du XIV^e^ siècle.

L'Argentière était un arrière fief de Cousan. Il est fait mention de la *Villa Argenteria*, dans une charte de 1100, de l'abbaye de Savigny, contenant donation d'une vigne audit lieu. Le 25 janvier 1322, Henry, fils de feu Hugues de Rucis, chevalier, assisté de frère Albert de Rucis, prieur de Pouilly, son frère, rendit hommage à Amédée, seigneur de Couzan, pour ses rentes de Chassieu et de l'Argentière et pour sa part de la leyde de Boën. En 1614, l'Argentière appartenait aux Pautrier, qui firent sans doute édifier le château actuel. Il passa ensuite aux Paire, qui portaient *De gueules à trois croix recroisettées d'or*. Claude Paire, seigneur de l'Argentière, épousa Charlotte Relogue, dont : 1° Claude, prêtre de N.-D. de Montbrison ; 2° Marguerite, mariée le

28 janvier 1699, à Noël Staron de Vaure, fils de Marc-Antoine, seigneur de la Rey (v. ce nom) et de Sibille-Anne Daudieu ; 3° Jeanne, mariée le 7 janvier 1711, à Jacques Gabrion, procureur ès-cour de Forez, auquel elle apporta l'Argentière. Cette famille porte : *D'argent au lion de sable, et un orle de trèfles de sinople.*

I. François Gabrion, notaire royal en 1635, épousa Catherine Giraudier, d'où : 1° Jeanne, 1636 ; 2° Jean, 1637 ; 3° Michel, qui suit ; 4° Anne, 1644 ; 5° Catherine, 1648.

II. Michel Gabrion, 1642, notaire royal, épousa Françoise Peyrenc de Moras, remariée en 1686 à Vital Reynaud. Il en eut : 1° Jacques, qui suit ; 2° Noël, prêtre en 1710.

III. Jacques Gabrion, seigneur de l'Argentière, mort en 1720, à 40 ans, épousa : 1° Marie Radisson, morte en 1710 ; 2° le 7 janv. 1711, Jeanne Paire. Du premier lit : 1° Michelle, 1703 ; 2° et 3° Vincent et Jeanne, 1705 ; 4° Louis, 1707 ; 5° Antoine (1708-1714) ; 6° Jeanne, 1709 ; 7° Noël, 1710 ; du deuxième lit : 8° Françoise, 1711, mariée le 19 nov. 1737 à Jacques Mazuyer, conseiller du Roi, fils de Jacques, capitaine châtelain de Lavieu et de Jeanne-Marie Merlin ; 9° Marguerite, 1712 ; 10° Claude, qui suit ; 11° Catherine, morte en 1720 ; 12° Catherine, 1715, mariée le 7 février 1747, à Antoine Faure, fils d'Etienne et d'Hilaire Aussède ; 13° Marianne, 1716 ; 14° René (1717-1720), 15° Pierrette, 1718 ; 17° Marie, 1719.

IV. Noble Claude Gabrion de l'Argentière, né le 9 nov. 1713, avocat, est seigneur de l'Argentière en 1740. Il épousa, le 11 juillet 1762 Catherine Richard d'où Elisabeth-Louise, 4 nov. 1763, mariée le 5 nov. 1785 à Honoré-Pierre de Lestang de Fins. Peu d'années après le manoir passa aux Staron, qui en prirent le nom et auxquels succédèrent par alliance, les Roux de la Plagne (v. la Tuilière et Vaure, t. I). Acquis il y a un demi-siècle, par M. Recorbet, de Boën, il appartient actuellement à Mme Celle.

(*Notes Gabrion, papiers Révérend du Mesnil*).

L'AUBÉPIN

Le château de l'Aubépin, construit dans un lieu où l'aubépine abondait, datait du XIII^e^ siècle et fut sans doute construit par les Thélis. Cette demeure dut être incendiée, car une tradition conserve le souvenir de la destruction du château par le feu, et un usage singulier qui subsiste à l'Aubépin, veut qu'on n'allume pas de feu la veille et le jour de Sainte-Agathe (4 et 5 février). Le château actuel ne paraît pas remonter au delà du XV^e^ siècle. Les années ont cruellement endommagé le vieux manoir, les toitures s'affaissent, les lézardes crevassent les murs, les appuis des fenêtres ont perdu leur aplomb, les jalousies vermoulues ne tournent plus sur les gonds rouillés et le couronnement de l'une des tourelles penche lamentablement. Une belle avenue conduit au vieux manoir dont l'enceinte forme un vaste quadrilatère. Laissant le mur derrière soi, on voit à gauche, des écuries, des communs, revenant en retour d'équerre parallèlement au mur; à droite, le château dont on longe la façade orientale et dont sépare un large fossé; entre le château et les bâtiments d'exploitation, s'étend la cour, ombragée de magnifiques tilleuls. La façade principale regarde le nord; le pavillon formant barbacane qui en décore l'entrée, lui donne un grand air. Cet avant corps d'un style sévère, construit en pierre de taille de couleur sombre, se compose d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages. Le deuxième étage, en encorbellement, est couronné d'une toiture à vives arêtes; à ses deux angles extérieurs, sont des tourelles en culs-de-lampe. Pour toute ornementation, la façade présente un double cordon de mascarons en relief, figurant alternativement des mufles de lions et des têtes d'hommes. Au devant de la porte d'honneur, pend la chaîne d'une cloche; à droite et à gauche, dans la muraille, deux pierres cylindriques se détachent du reste de l'appareil; une simple pression les fait tourner sur leur axe et permet de regarder à loisir le vestibule et la cour intérieure. Ces lucarnes, au besoin, pouvaient se changer en meurtrières. Dans le vestibule, au rez-de-chaussée du pavillon, on voit encore les poulies sur lesquelles roulaient les chaînes du pont-levis. Au-dessous un artiste local a décoré l'imposte d'une fresque représentant les armes de François de Sainte-Colombe (*Ecartelé d'argent et d'azur*) et de Renée-Henriette de la Guiche. A l'autre bout de la salle, se trouve une porte monumentale donnant entrée à l'intérieur du château; elle s'encadre entre deux cariatides d'hommes, supportant un entablement dont la frise est décorée d'élégants rinceaux. Sur les tympans de l'arcade, courent des branches d'olivier; un écusson ornait autrefois la clef de voûte, il est indéchiffrable et date de la Renaissance. Les vantaux de la porte sont en fer plein, renforcés de barres massives; les yeux ajourés de deux masques qui les décorent, y forment autant de judas. Une cour étroite occupe le milieu du château et en dessert toutes les parties. En face de l'entrée, sous une arcade à plein cintre, se développe un escalier de pierre donnant accès sur une galerie qui forme le premier

étage. Cette galerie devait régner sur tout le pourtour, mais elle n'occupe plus que trois des côtés de la cour et repose sur quatre étages de consoles en encorbellement ; le riche balcon qui la décorait a péri presque complètement sous l'injure du temps. Entre deux des supports, s'ouvre par une porte élégamment encadrée, un corridor qui conduit aux dépendances, office, buanderie et vaste cuisine. Sur le manteau d'une cheminée sont sculptées les armes des de Lorgue et des de Semur. A gauche de la cour se trouvent la salle à manger et les salons, mais la reconstruction de ce côté du bâtiment, entreprise au XVIII^e^ siècle, lui a enlevé tout cachet original, Dans les grandes pièces sans caractère on a réuni un certain nombre de portraits de famille ; on y voit, notamment, celui de Claude de Sainte-Colombe, cornette de chevau-légers, qui se battit en duel avec

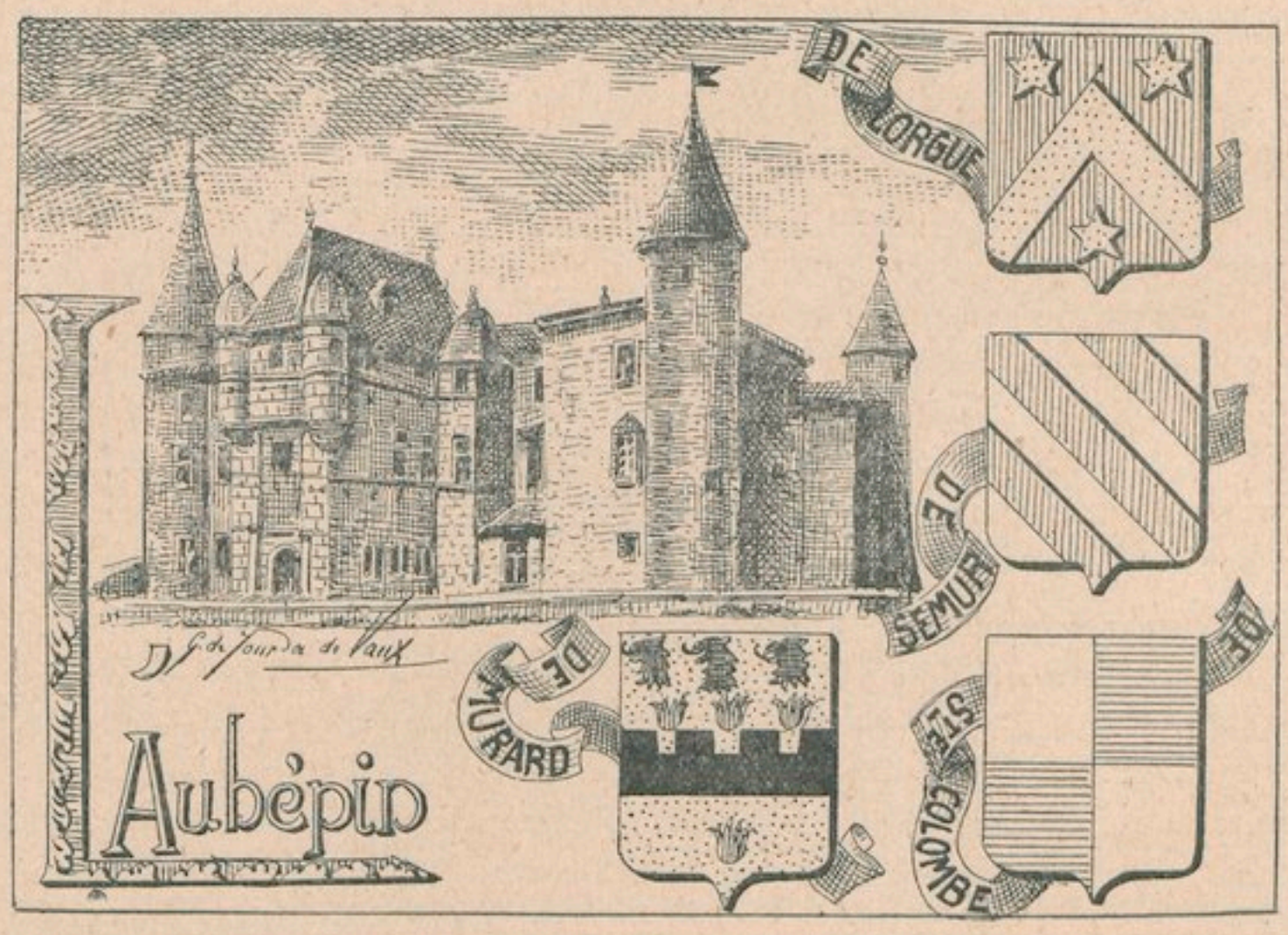

M. de Montmorency de Hallot, frère cadet du duc de Bouteville, désarma son adversaire, mais mourut trois jours après, dans l'hôtel du duc de Vendôme où il s'était réfugié pour éviter la rigueur des édits, des suites d'une blessure reçue au début du combat et qu'on croyait légère. Son portrait fait face à celui de François de l'Aubépin, qui devait être tué comme lui, à un siècle d'intervalle; son adversaire, Sébastien-Dominique Duprat de Chassagny obtint en décembre 1724, des lettres de rémission, basées sur ce fait que les deux combattants étaient bons amis et ne se battirent qu'en sortant du domicile du sieur de Pierrefitte, où ils avaient pris de copieuses libations, à la suite d'un souper. En montant l'escalier qui, de la cour, conduit au 1^er^, on trouve deux portes Renaissance ; celle de gauche est surmontée d'une niche en forme de coquille, dans laquelle on a placé une statuette en marbre blanc représentant le triomphe de Sainte Marguerite. L'oratoire,

petite construction bâtarde, appliquée entre le pavillon d'entrée et l'une des tours qui flanquent l'édifice, montre, derrière l'autel, une « mise au tombeau » peinture de l'école italienne, ornée dans les angles inférieurs, des armes des de Lorgue et des de Semur ; un autre tableau représente Sainte Madeleine en adoration. Pillé par les protestants, en 1570, l'Aubépin a perdu ses plus anciennes archives.

Le baron de l'Aubépin était, au XVII^e^ siècle, seigneur en toute justice de Croizet St-Just-la-Pendue, de la moitié de la paroisse de Fourneaux, et percevait des droits seigneuriaux à St-Just-la-Pendue, Fourneaux, Croizet, Chirassimont, St-Symphorien-de-Lay, Neulise, St-Jodard, Pinay, St-Priest-la-Roche, Cordelle, Vendranges et St-Cyr-de-Favières.

Dès 1297 l'Aubépin appartenait aux Thélis. Le 15 novembre 1424, Jeanne de Chantois, veuve de Jean de Thélis, seigneur de l'Aubépin légua l'Aubépin et Coppiers, à Louis de Lorgue, seigneur de Villars, et à Jeanne du Cros, sa femme, cette dernière parente consanguine de la testatrice. Jean de Thélis, dit de Coppiers, qui vivait en 1407 à l'Aubépin, avait dû mourir avant sa mère, Jeanne de Chantois. Les armes des de Lorgue sont : *De gueules au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.* Louis de Lorgue eut de Jeanne du Cros : 1° Catherine, mariée le 19 mars 1433, à Jacques Fillet, seigneur de la Curée ; 2° Louise, mariée le 20 juin 1441, à Girard de Semur, seigneur de l'Estang, auquel elle apporta l'Aubépin et Villars, avec leurs dépendances, à la charge pour Girard, d'écarteler ses armes : *D'argent à trois bandes de gueules*, de celles des de Lorgue; 3° Catherine, mariée en juillet 1443, à Antoine de Sainte-Colombe ; 4° et 5° Marguerite et Lionète, religieuses à Marcigny ; 6° Antoinette, religieuse à Bonlieu, puis mariée à Jean de la Personne. Girard de Semur était fils de Robert-Rollet, seigneur de l'Estang et d'Anne d'Anlenay, et frère de Guyot de Semur, seigneur de Saint-Julien-de-Cray, marié à Alix de la Villeneuve, d'où : 1° Charles, chanoine-comte de Lyon en 1492 ; 2° Pierre, seigneur de Champagny, marié à Philippe de Mignières, d'où Antoinette, mariée le 8 décembre 1514, à Jacques de Crest-Vaux; 3° Claude, religieux de Cluny. Girard de Semur prêta hommage de l'Aubépin en 1486 et eut de Louise de Lorgue : 1° Georges, qui suit ; 2° Louis, reçu gentilhomme du Roi, le 27 mars 1487, épousa Jeanne de Sugny dont : A. Antoine, co-seigneur de l'Aubépin, marié à Jeanne des Serpens dont Rollin marié à N. de Sennepont ; B. Charles ; C. Catherine, mariée à François d'Amanzé-Chauffailles; 3° Rolin, chanoine-comte de Lyon en 1492. Georges de Semur, seigneur de l'Aubépin, testa le 27 septembre 1515 ayant épousé Louise de Sugny, qui testa le 4 juillet 1520, dont : 1° Louis, seigneur de l'Aubépin, qui transigea le 12 octobre 1520, avec Antoine et Charles de Semur, ses cousins, fils de Louis de Semur, co-seigneur de l'Aubépin. Il reçut diverses terres, entre autres l'Aubépin, et testa, le 31 août 1535, en faveur de son frère Rolin, lequel donna, le 30 mars 1557, le dénombrement de l'Aubépin ; 2° Madeleine mariée en 1513 à Jacques de Thorigny, seigneur de Saint-Marcel; 3° Girard, qui suit ; 4° Rolin, chanoine comte et sacristain de l'église de Lyon ; 5° Bertrand, prieur de Juré ; 6° Jean, chanoine-comte de Lyon ; 7° Françoise, prieure de Leignieu; 8° Marguerite, religieuse de Marcigny.

Girard de Semur eut des démêlés avec son frère Rolin, car il persistait à prendre le titre de seigneur de l'Aubépin, alors que cette terre appartenait à Rolin, il en donna même le dénombrement, le 25 février 1551. Le 7 mars 1531, il avait épousé Gilberte de Busseul, fille de Guillaume, dont : 1° Jean, mort sans postérité ; 2° Rolin, chanoine-comte de Lyon, seigneur de l'Aubépin ; 3° Claudine, femme de Jacques de Sainte-Colombe, seigneur de Villette ; 4° Louis, tué au marquisat de Saluces ; 5° Françoise, vit en 1591, mariée : 1° avant 1565, à Claude de Montagny ; 2° à Louis de Luzy, baron d'Oyé ; 3° à Antoine d'Amanzé, seigneur de Fougères et d'Orvault ; 6° Madeleine, religieuse à Marcigny.

Rolin de Semur, comte de Saint-Jean-de-Lyon, devint par héritage, transactions et donations, seigneur des terres et seigneuries de l'Aubépin et Sarry, dont il jouit paisiblement ; il fit rebâtir en grande partie le château de l'Aubépin. Il testa le 1er avril 1593, laissant la seigneurie de l'Aubépin à son neveu Rolin de Sainte-Colombe, fils de sa sœur, Claudine de Semur.

IX. Rolin de Sainte-Colombe, seigneur de l'Aubépin, etc., fut troublé dans la possession de cette seigneurie par Laurent de Busseul et Diane d'Amanzé, sa femme, qui prétendaient à une moitié. Les parties transigèrent, le 25 mars 1599, les opposants abandonnèrent tous leurs droits en l'hoirie de feu Rolin de Semur, moyennant 8,000 écus. Le 31 janvier 1601, Jacques de Sainte-Colombe, Claudine de Semur et Rolin de Sainte-Colombe, leur fils, vendirent à M. et Mme d'Albon-Saint-Forgeux, sous grâce de rachat, la terre et seigneurie de l'Aubépin que ceux-ci leur affermèrent pour trois ans, au prix annuel de 583 écus, 20 sols. Le 25 février 1606, Rolin épousa Marguerite Bourgeois, fille de Claude, seigneur de Moleron et de Barbe Gontier. Il racheta, le 20 août 1608, la terre de l'Aubépin, du seigneur de Saint-Forgeux et d'Anne de Gadagne, sa femme. Il testa le 9 août 1627, à l'Aubépin, dans une chambre proche le portail, appelée la chambre vieille, laissant : 1° Charles-Philibert, mort en 1638, capitaine de chevau-légers au régiment de Beauregard ; 2° François, qui suit ; 3° Palamèdes, seigneur de Thorigny, capitaine de chevau-légers au régiment d'Harcourt, marié à la fille du seigneur de la Bastie-sur-Cerdon ; 4° Hilaire, d'abord religieux, puis seigneur de Croisel, tué en 1640, au siège de Fontarabie ; 5° Guillaume, chamarier et seigneur de Savigny ; 6° Jacques, doyen de Thélan, chamarier de Savigny, testa le 6 oct. 1630 ; 7° Pierre, 8° Benoit, morts jeunes ; 9° Hippolyte, morte jeune ; 10° Marguerite, religieuse à Savigny.

X. François de Sainte-Colombe, comte de l'Aubépin, lieutenant-colonel au régiment d'Harcourt, marié : 1° le 12 janvier 1647, à Suzanne d'Albon, fille de Pierre et de Marthe de Sassenage ; 2° le 21 février 1656, à Henriette-Renée de la Guiche, fille de Philibert et de Delle de Rye. Il testa le 21 août 1677, du premier lit vinrent : 1° Jacques, mort à Malte, à 21 ans ; 2° Marie, religieuse ; du deuxième lit : 3° Claude-Delle, qui suit ; 4° Ferdinand-François, prieur de N.-D. du Val-le-Duc ; 5° Hector (2 avril 1663-2 oct. 1736), commandeur des Feuillées ; 6° Antoinette-Henriette, religieuse à Marcigny.

XI. Claude-Delle de Sainte-Colombe, baron de l'Aubépin et Sarry, b. le 29 juillet 1657, marié le 26 août 1680, à Marie Favre, fille de Jules-César, président au Parlement de

Metz et de Marguerite de Chanlecy, dont : 1° François, qui suit; 2° Charles, capitaine au régiment d'Anjou, tué en Piémont; 3° Henriette-Marie, mariée le 12 juin 1707, à Guillaume d'Angeville, vicomte de Lompnes, fils de Nazaire-Joseph et de Catherine de Beaumont-Carra.

XII. François de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubépin, capitaine de cavalerie au régiment du duc du Maine, assassiné en mai 1724, épousa le 17 nov. 1715, Diane d'Yzerand, fille de Charles et de Claudine-Elisabeth de Sainte-Colombe. Il testa le 14 oct. 1723, et Diane, le 6 juin 1736, elle mourut le 28 oct. 1750, ayant eu : 1° François-Benoît, qui suit; 2° Claudine-Elisabeth, 10 sept. 1716, morte à trois mois; 3° Hector-Eléonor, 27 juil. 1717, mort à quatre mois; 4° Claude-Marie, 3 juil. 1719, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Bretagne-Infanterie; 5° Claude-Marie, enseigne du Roi; comte de Montuclard; mort le 25 fév. 1771; 6° Claude-Marie, comte de Sarry, capitaine d'infanterie; 7° Marie-Anne-Nicole, mariée à Charles-Gabriel de Moreton, marquis de Chabrillan, morts tous deux en 1764.

XIII. François-Benoît de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubépin (13 juil. 1718-30 oct. 1784), marié à Françoise-Marthe Poussart du Vigean, fille de Jean-Armand et de Marguerite d'Assier, morte à 38 ans, le 9 mars 1772, lui ayant donné : 1° Marianne-Amélie-Benoîte-Colombe, mariée le 24 nov. 1789, à Claude-Vital, comte de Brosse, fils de Claude-Maximilien et de Marie Fourgon de Maisonforte; 2° Diane-Eléonore, mariée à Tobie-Marie-Joseph de Montenach, fils de François-Frédéric et de Marguerite de Gottrau; 3° Hilaire-Marguerite-Joachime (1771-14 mai 1843), mariée le 22 juillet 1787, à Louis-Marie, comte du Lieu de Chenevoux (voy. ce nom); 4° Hugues-Marie-Louis, marquis de l'Aubépin, officier au régiment du Roi, mort à 24 ans, le 25 juillet 1789.

En 1849, Louis-Marie du Lieu, comte de Chenevoux, petit-fils d'Hilaire de Sainte-Colombe, qui avait apporté l'Aubépin aux du Lieu, vendait le vieux manoir au comte de Murard, dont les armes étaient : *D'or à la fasce crênelée de sable ardente de gueules, accompagnée en chef de trois têtes d'aigle rangées de sable et en pointe d'une flamme de gueules.*

Adolphe, comte de Murard (16 avril 1801-28 mai 1891) était fils de Benoit-Rose et de Marguerite Chiquet de Bresse, petit-fils de Guillaume-Louis et d'Antoinette Aymar de Francheleins, arrière petit-fils de Barthélemy-Marie et de Rose Ploton (fille de Claude et de Jeanne Palluat). Il épousa le 20 mai 1839, Joséphine de Romanet de Lestrange (19 janv. 1818-10 juil. 1901), fille d'Antoine et de Louise-Etiennette de Ferrus de Plantigny, dont : 1° Marc (25 mars 1840-31 mars 1857); 2° Jeanne-Marguerite-Blanche-Bertille, 3 sept. 1842, mariée le 16 mai 1863, à Louis-Albert, comte de Monteynard, fils du marquis Henri Raymond et de Marie-Antoinette Le Cornu de Balivière; 3° Marie-Louise-Marguerite-Gabrielle, 31 mars 1860, mariée le 3 janvier 1885, à Henri, comte de Chabannes, fils de Gaston et de Blanche de Saint-Phalle. C'est à ce dernier que revint l'Aubépin qu'il vendit vers 1904 à M. Victor Junet. Le possesseur actuel est M. Noyel.

(Ernest Leriche : *l'Aubépin en Beaujolais, Roannais illustré*; Paul de Varax : *Généalogie de la Maison de Ste-Colombe*).

BACHELARD

On aperçoit de très loin, le petit manoir de Bachelard qui a fort grand air avec ses tours d'angle, au milieu de la ceinture de verdure qui l'entoure. C'est une construction rectangulaire dont les angles sont ornés d'une tourelle au pignon aigu. A l'intérieur, on remarque un escalier majestueux avec une belle rampe en fer forgé. Dans une petite salle voisine, se trouvait jadis un petit oratoire consacré à saint Nicolas. Ce vocable, rappelé aujourd'hui par un tableau enfumé, laisse supposer que cette chapelle privée pourrait bien remonter au commencement du XVIII^e^ siècle, époque à laquelle Bachelard appartenait à une famille de Roanne où, comme on le sait, le culte de saint Nicolas, patron des mariniers, était très florissant. Bachelard est situé sur les bords de la Loire, à l'endroit où le fleuve, sortant des gorges profondes de Villerest et de Vernay, débouche dans la plaine de Roanne.

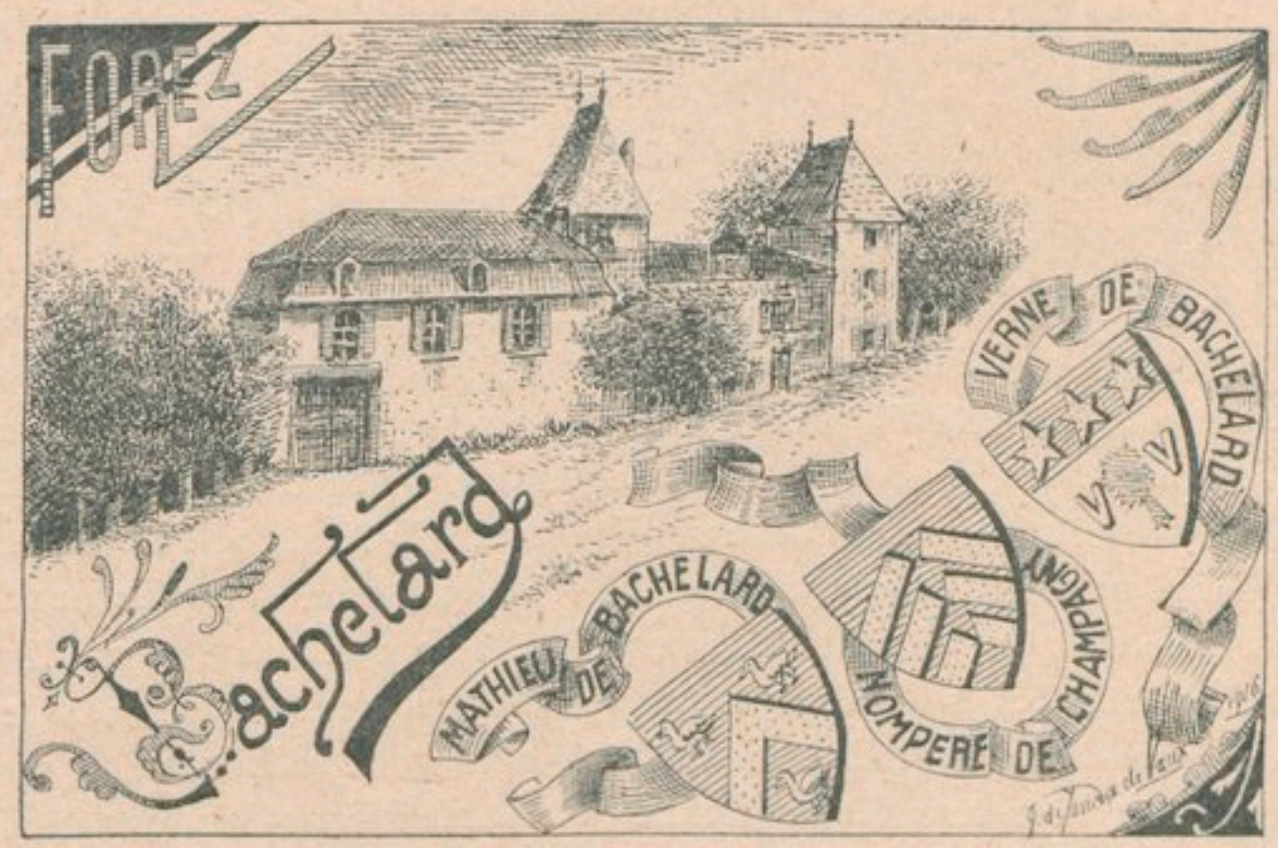

Au milieu du XVII^e^ siècle, Bachelard appartenait aux Mathieu, qui en prirent le nom et portaient : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent*. Pierre Mathieu, avocat de Roanne, fut père de Catherine, mariée à Pierre Miraud, bourgeois de Roanne, et de Claude Mathieu, avocat en Parlement, seigneur de Bachelard, puis conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage de Roanne et lieutenant criminel. Claude Mathieu de Bachelard, épousa en 1674 Claudine de Gaulne, fille de Jean et de Catherine Le Court. C'est, croyons-nous, le même personnage qui se remaria le 10 juin 1693, à Marie Courtin de Riorges, fille de Jean et de Françoise de la Mothe. De cette union naquit une fille, Claudine, qui épousa le 22 janvier 1721, Jean-Baptiste de Nompère, seigneur de Champagny (v. ce nom), fils de François et de Marguerite Courtin, et lui porta Bachelard. Le 6 avril 1791, Benoît-Marie de Nompère, seigneur de Champagny, vendait Bachelard à un habitant du pays qui le céda à son tour, en 1808, à M. Verne, juge à la cour criminelle. Cette famille a formé un grand nombre de branches; l'une d'elles était représentée par Antoine Verne (19 fév. 1628, 1700), bailli de la Roue,

fils de Jean Verne, de Marlhes. Il épousa : 1° le 20 fév. 1654, Marguerite d'Olis, fille de Jean, 2° le 22 juin 1678, Antoinette Chappuis, fille de Vital et d'Emérentienne Chassain, dont : 1° Emérentienne, 18 juillet 1680 ; 2° Antoine, 28 juin 1681 ; 3° Antoine (11 nov. 1684-20 oct. 1693); 4° Françoise, 15 fév. 1686 ; 5° Marguerite, 17 juin 1690; 6° Marie, 24 oct. 1691. Une sœur du bailli de la Roue, Claudine Verne, épousa le 17 août 1666, Thomas Chappuis, une autre sœur, Jeanne Verne épousa Pierre-François Chappot, fils de Benoit, bailli de la Roue et Saint-Anthême dont la descendance directe est représentée en Portugal. Les armes des Verne de Bachelard, représentés par Horace Verne de Bachelard, époux d'Anna Déchelette, sont : *d'argent au verne de sinople, accosté de deux chevrons renversés ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

(Abbé Prajoux : *Vernay et son pélerinage*).

LA BARALLIÈRE

Au sud de St-Just-sur-Loire, sur un petit plateau d'où partent les côtes rocheuses qui dévalent à pente rapide vers la Loire, est assis le château de la Barallière. Ce ravissant manoir fut construit de 1650 à 1656, par Antoine-Thomas de Lambertye, fils aîné de Joannès-Thomas de Lambertye, qui résidait déjà à la Barallière en 1650, et de Sybille Chirat. C'est une construction rectangulaire à trois étages, flanquée de quatre tours carrées. L'ordonnance intérieure est simple et sévère, mais elle respire le confortable et l'on se sent à l'aise dans ces vastes salles que dessert un solide escalier de pierre. Les portes de communication sont à plein cintre, hautes et commodes et toutes les conditions étaient réunies pour faire du château l'une des belles demeures du pays. Au premier étage, sur le trumeau d'une cheminée une peinture reproduit le château après son achèvement, vers 1656. Les quatre tours avaient alors une flèche élancée remplacée aujourd'hui par de simples toits à deux pentes ; enfin, à droite de la façade une tour carrée, massive, était adjacente ; on reconnaît facilement l'emplacement qu'elle occupait. Toujours au 1er étage, les murs du vestibule sont ornés de cadres peints ayant contenu des tapisseries contemporaines du château. Celles-ci n'ont été enlevées qu'au XIXe siècle, et l'une d'elles représentant des chevaux à l'abreuvoir, est encore conservée dans la cuisine, par le fermier. Au fond du vestibule, au-dessus d'une porte, sont peints deux écussons aux armes d'Antoine-Thomas de Lambertye et d'Anne Delorme, alias Delosme, sa femme : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois lions, ceux du chef affrontés; et de (sable?) à un orme de sinople, soutenu par deux lions et surmonté d'un croissant.* Les blasons ont pour supports deux lions, et sont surmontés d'un casque de chevalier, accompagné de ses lambrequins, avec un lion issant pour cimier. Au-dessus, la belle devise suivante, inscrite dans une banderole : *Sola virtus*

scopus meus est. Sur une porte extérieure est un cartouche en grès houiller, effrité aujourd'hui, mais L. P. Gras, dans ses « Inscriptions foréziennes » nous apprend qu'il y a un demi-siècle, on y distinguait un croissant, surmonté d'une croix, et accompagné en pointe d'un M. De chaque côté de l'écu, on lit encore 16 et 56. Quant à la chapelle, elle portait sur ses parois une inscription peinte, de 4 lignes, dont la première seule était lisible IESUS MARIA JOSEPH, la 3e commençait par IS., la 4e par SC au-dessous 1661. Le 29 janvier 1662, Antoine-Thomas de Lambertye « résidant présentement en la maison qu'il a fait construire de nouveau au village de la Barraillière, paroisse de St-Just-sur-Loire, parlant à messire Benoit Petit, prêtre, curé de St-Just-sur-Loire, lui a montré que dans ladite maison, au moyen étage d'icelle, il a fait construire et bâtir une chapelle en laquelle, pourveu qu'il plaise à Mgr l'archevêque de Lyon, il entend par cy-après, faire dire et célébrer la sainte messe pour faciliter ses enfants et domestiques à la dévotion, attendu que ladite maison est assez éloignée de l'Eglise dudit St-Just et que lorsqu'il pleut et tombe de la neige, lesdits enfants ne pourraient se transporter en ladite église, pour y ouïr la messe, ni Mlle Delorme, sa femme, laquelle est beaucoup infirme ». L'autorisation fut accordée le 11 mars 1662, et le 1er juin suivant, le curé Petit, ayant visité la chapelle et l'ayant trouvée en bon état, la bénit avec les cérémonies accoutumées, ayant pour assistants, messire Aubin de la Chièze, prêtre chanoine de St-Rambert, et Claude Gontaud, prêtre de Firminy.

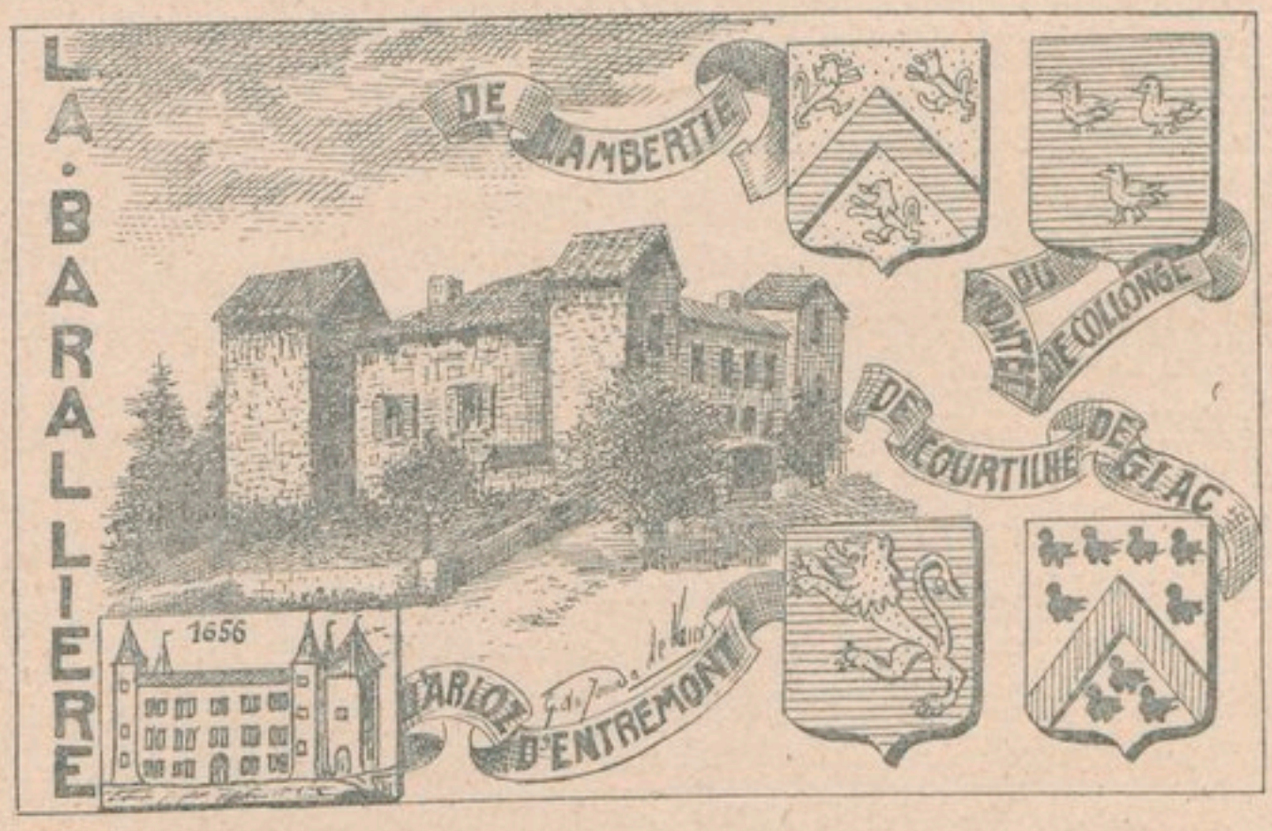

Au XIIIe siècle, la Barallière n'était qu'une modeste ferme, à laquelle une famille Barallier avait donné son nom. Antoine-Thomas de Lambertye et Anne Delorme, laissèrent le château de la Barrallière, ainsi que Cizeron, à leur fille Charlotte de Lambertye, qui épousa le 3 nov. 1665, Jean du Montet, baron de la Collonge, de la paroisse de Thias, dans la Dombe, diocèse de Lyon. Les armes de cette famille sont : *D'azur à trois merlettes d'or.* Les deux époux ne laissèrent qu'une fille, Sybille-Catherine du Montet de la Collonge, qui porta tous ses biens à Antoine d'Arloz, d'une vieille famille de Bresse, venue de Savoie, et que Guichenon dit issue des anciens rois de Bourgogne. Ses armes sont : *D'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules*; cimier : un lion du même;

supports : deux taureaux; devise ou cri de guerre : *Nobilis miles potens.* La filiation suivie de cette antique maison, remonte à :

I. Jean d'Arloz, qui traita en 1245, de concert avec ses fils, de quelques différents avec le prieur de Nantua. Il épousa Marie de Seyssel, dont : 1° Pierre; 2° Jean; 3° Gilles qui suit.

II. Gilles d'Arloz, s[r] d'Arloz en 1264, père de : 1° Gilles qui suit; 2° Milone, mariée en 1356, à Sibuet de Palagrin.

III. Gilles II d'Arloz, cos[r] de Leyment en 1314, commença à bâtir le château de la Servette, au centre des propriétés qui lui avaient été inféodées par l'abbaye d'Ambronnay. Il épousa le 7 des Ides de novembre 1312, Matheline de Laure, dont :

IV. Gilles III d'Arloz, s[r] de Leyment, en 1358, servit le comte de Savoie, Amé V, puis suivit le comte Verd en Orient. Il testa le 29 nov. 1350 et mourut en 1376, ayant épousé Catherine de Conzié, dont : 1° Gilles, qui suit; 2° Alix, mariée le 6 mars 1362, à Artaud de Maschy; 3° Jean; 4° Pierre; 5° Guigues.

V. Gilles IV d'Arloz, s[r] de la Servette et Leyment, en 1377, épousa Marguerite de Gletteins, fille de Guy, dont : 1° Antoine, qui suit; 2° Guillaume, marié à Anne de Buenc, fille de Pierre, s[r] de Marigna et Chenavel, dont : A) Marguerite; B) Agnès.

VI. Antoine I d'Arloz, s[r] de la Servette et Leyment, en 1410, à cette date les habitants de Leyment furent condamnés à faire le guet et garde en temps nécessaire de guerre, au château de la Servette, à fortifier ledit château et construire dans l'enceinte de la Servette, des maisons pour se retirer en temps nécessaire, et ledit « nobilis miles et potens Antonius d'Arloz » à leur octroyer des franchises analogues à celles que Jean, Dauphin de Viennois, avait accordées aux bourgeois et habitants de Crémieu et Lagnieu. Antoine épousa, le 14 janvier 1400, Marguerite de Castain, dont : 1° Gilles, qui suit; 2° Jacques, s[r] de Gletteins, marié en 1463 à N. de Balleyson, fille de Pierre et de N. de Sions, dont : A) Jean; B) Claude; C) Jeanne, mariée le 12 juin 1492, à Christophe de Sales, elle fut la bisaïeule de saint François de Sales; D) Claudine; 3° Guy, s[r] de la Ville; 4° Isabeau.

VII. Gilles V d'Arloz, s[r] de la Servette et Leyment, en 1460, épousa Jeanne de Nancuyse, fille de Guy, s[r] de Boha, et de Marie de Montagu, dont : 1° Galléas, dit Gallois, testa le 30 oct. 1491; 2° Pierre, qui suit; 3° Huguette, religieuse chartreusine à la Salette, en 1464.

VIII. Pierre d'Arloz, s[r] de la Servette et Leyment, testa les 13 oct. 1483 et 23 juillet 1492; marié le 16 déc. 1473, à Marie de Malaval, dame de Chareysia, fille de Guillaume et de Jeanne de Bécerel; elle testa le 20 déc. 1512, lui ayant donné : 1° Jacques, qui suit; 2° Alexandre, testa le 14 fév. 1544, marié à Antoinette du Chaffaut de Vaugrigneuse, dont : A) Claude, marié à Claudine du Saix, veuve de Gabriel de Brion, et fille d'Aymé et de Pernette de Benon, dont : a) Claude, marié à Claudine de Montjouvent dont : aa) Antoine, marié 1° à Philiberte de Seyturier, fille de Loys et de Catherine de Coudre; 2° le 18 déc. 1618, à Françoise de Bouchaut, fille d'Adrien et de Françoise de Vaulchier; du 1[er] lit : Claude, capitaine au R[t] de la Motte, tué près de Raon, en juin 1638, ayant

épousé le 14 fév. 1632, Anne-Lucrèce de Vidart, fille de Léonard, sr de Sennecey et de Jacqueline de Croisaz-Dampierre; b) Louise, mariée 1° le 6 mars 1569, à Jacques du Bellier, fils de François; 2° à Amé des Billouses; c) Marguerite, mariée le 1er mars 1594, à Guy de Crues de Ste Croix, sr de Chiloup, 1er écuyer d'Henri de Savoie, duc de Nemours; elle testa en 1615, fondant une messe toutes les semaines, dans sa chapelle de Dagnieu, dépendant de son château de Chiloup; d) Philibert. B) Claudine, mariée à François de Manuel; C) Jeanne, mariée 1° à Loys de la Chambre, sr de Meillonas, fils de Louis et d'Anne de Bologne, celle-ci veuve d'Alexandre Stuart, prince d'Ecosse; 2° à Bénigne de Jacquenay; 3° Jeanne, mariée 1° le 2 fév. 1500, à Antoine Floret, sr de St Lagier; 2° à Guillaume de Morlières; 4° Catherine; 5° Marguerite; 6° Huguette.

IX. Jacques d'Arloz, sr de la Servette, etc., grand écuyer de Philiberte de Savoie, duchesse de Nemours, testa le 20 juillet 1524; marié 1° le 12 fév. 1501, à Claudine Beourgeois, fille de Jean; 2° le 23 janvier 1523, à Madeleine Bouton de Chamilly, fille de Charles et de Marie d'Oyselet. Du 1er lit : 1° Claude, qui suit; 2° Claudine, mariée à Jean de Saubiez, sr de St-Bonnet et Fontanès.

X. Claude d'Arloz, sr de la Servette, etc., testa le 12 déc. 1559; François Ier lui écrivit, le 3 mai 1542, pour qu'il se trouve à l'assemblée de Bresse, Bugey et Valromey. Marié à Claudine-Alix de Montferrand, fille de François et de Denise de Lucinge-Faucigny, dont : 1° Humbert, qui testa le 2 oct. 1568; 2° Pierre, qui suit; 3° Louis; 4° Claude; 5° Pernette; 6° Denise; 7° Gasparde, mariée à Antoine du Tour; 8° Etiennette; 9° Claudine; 10° Marguerite, mariée à Charles Geray.

XI. Pierre d'Arloz, sr de la Servette, Leyment, Chareyzia, cosr de Grangeac, prit commission du duc de Savoie, le 5 juillet 1590, pour lever une compagnie de 200 hommes de pied. Il testa le 19 mars 1624, ayant épousé Pernette de Cusin, dont :

XII. César d'Arloz, sr la Servette, etc., épousa Madeleine de Chabaudy, qui testa le 10 déc. 1655, dont : 1° Pierre, marié à Alexandrine de Lucinge; 2° Jacques, marié à Antoinette Douffray, morte en 1689, à 70 ans, dont : A) Marie, mariée en 1674 à Pierre Mazier, de Leyment; 3° Benoit, qui suit; 4° Jeanne, mariée à Benoit Vauchier du Blandin, salpêtrier à Ambérieu; 5° Françoise, mariée à Pierre Clerc, de Chazey, menuisier-tourneur à Lagnieu; 6° Antoinette-Pernette, mariée à Louis Dunoir de la Tour d'Amblagnieu; 7° Hélène, morte le 8 mars 1688, mariée à Jacques de Quinson de Villebois.

XIII. Benoit d'Arloz, mort le 3 mai 1697, à 77 ans, ayant testé le 9 nov. 1694 et codicilé le 23 mars 1697, avec sa femme, cosr de la Servette avec Jacques de Quinson et capitaine au Rt de la Motte-Houdancourt. Le 26 juin 1669, il fut maintenu dans sa noblesse après avoir justifié, en produisant les contrats et testaments, de la filiation qui précède. Il épousa : 1° Charlotte-Renée Picard; 2° le 8 sept. 1657, Jeanne de Thöy de Longecombe, fille de Daniel et de Françoise de Vaurion. Du 1er lit : 1° Claude-François, 1654, vit en 1669; 2° et 3° Théodora et Hélène, morte en 1674, à 18 ans, religieuses à la Salette; du 2e lit : 4° Antoine, qui suit; 5° Victor, mort jeune; 6° François, 1666; 7° Claudine; 8° Marguerite, morte à 12 ans; 9° Jean-Thomas, 1er mars 1673, lt au Rt de

Thöy, puis prêtre, religieux de l'Ordre des Augustins de la Grande Manche, mort à la Barallière, le 14 déc. 1725 ; 10° François (1674-1678).

XIV. Antoine d'Arloz, 1664, cos[r] de la Servette, s[r] de la Barallière, Cizeron, baron de St-Victor, capitaine d'infanterie au R[t] de Thöy, de 1690 à 1695, marié le 15 oct. 1694, à Sybille-Catherine du Montet de la Collonge, morte le 9 avril 1720, dont : 1° Jeanne-Marie, 9 nov. 1695, religieuse à la Visitation de St-Amour, en Franche-Comté, 1719, 2° Jean-Joseph, 24 oct. 1696, servit dans les armées du Roi ; 3° Pierre-Joseph, qui suit ; 4° Honoré-Hyacinthe, qui suivra ; 5° Claude-François-Xavier, 1701 ; 6° Thérèse-Gabrielle, 1703, morte à 6 mois ; 7° Jean-Claude, 1704, mort jeune ; 8° Jean-Sébastien (1705-22 janv. 1727) ; 9° Marie-Françoise, 27 janv. 1707.

XV. Pierre-Joseph d'Arloz (1698-3 mai 1770), baron de St-Victor, comte d'Entremont, s[r] de la Barallière, Cizeron, Lagaud, etc., enseigne au R[t] de Durfort-Boissière à 11 ans, maintenu dans sa noblesse, ainsi que son frère qui suit, le 16 février 1756 ; marié : 1° le 23 déc. 1739, à Marie-Claire de Bosredon, morte le 24 janvier 1755, fille du marquis du Puy-Saint-Galmier, s[r] de Guermes, baron de Sugères et du Tour, et de Louise d'Aubusson-la-Feuillade ; 2° le 19 janv. 1761, à Virginie de Jullien du Bessy, remariée le 16 janvier 1782, à Jean-Baptiste-Pierre Gérentet de Leschaud, fils de Josué-Pierre Gérentet de Saluneaux et de Claudine Pupier de Brioude. Du 1[er] lit : 1° François-Maximilien, mort à 8 ans 1/2 ; 2° Françoise-Maximilienne, 5 avril 1746, mariée à Gaspard de Courtilhe de Giac.

XV. Honoré-Hyacinthe d'Arloz, 1699, mort tragiquement en heurtant du front, vu sa grande taille, la porte d'un caveau, servit de 1715 à 1725, dans le R[t] d'Auvergne-Infanterie, compagnies du Soleillant et Duguet, marié 1° le 27 oct. 1740, à Claudine-Catherine de Morgnieu, fille de François, s[r] de Gramond et de Josèphe du Plastre d'Ambléon ; 2° à Marguerite de Gallien, fille de François, chevalier, s[r] de la Chaux, capitaine au R[t] de Gensac et de Françoise de Randin. Du 1[er] lit : 1° Claudine-Adrienne, 1741, mariée au s[r] de Gallien de la Chaux ; 2° Gabriel, 1745, mort jeune ; 3° Claude-Anthelme, qui suit ; du 2° lit ; 4° Jean-Baptiste-François-Honoré, 19 fév. 1747, lieutenant de la marine de l'Etat, disparu en Amérique ; 5° Jean-Pierre, mai 1748 ; 6° Jean-Baptiste, fév. 1753, morts jeunes.

XVI. Claude-Anthelme d'Arloz, s[r] de Grammont, épousa le 30 janv. 1785, Gabrielle de Montillet du Châtelard, morte en 1825, fille de Thomas, dont : 1° André, mort jeune ; 2° Joseph-Alexandre, qui suit ; 3° Louise-Emilie, morte en 1867, à 81 ans, peintre ; 4° Caroline (1792-1830) ; 5° Rosalie, 1790, mariée 1° au baron Louis de Bazin du Chaney ; 2° au chevalier Philippe Ferrero, officier au service du Roi de Sardaigne ; 6° Henry-Jean-Marie-François-Elisabeth (29 nov. 1797-25 déc. 1857), ancien mousquetaire gris, chevalier de la Légion d'honneur, le 16 mai 1816, officier le 14 mai 1844.

XVII. Joseph-Alexandre d'Arloz, comte d'Entremont (1788-28 janv. 1871), épousa le 17 août 1813, Julie-Pauline de Romé du Bec, morte le 9 oct. 1842, fille de Gilles-Louis-Amable de Romé, chevalier du Bec, baptisé à Saint-Patrice-de-Rouen, le 30 mai 1759, et de Marie-Julie-Elisabeth Aubery de Folleville ; elle descendait en ligne directe et masculine

de Jean Romé, seigneur de Vouthon et oncle de sainte Jeanne-d'Arc. De cette union : 1° Marie-Louis, qui suit ; 2° Auguste-François-Antoine, né le 4 mars 1815, marié en 1875, à Marie-Claudine-Elisabeth Perron de Villette; 3° Henriette-Elisabeth-Marie-Blanche, 29 novembre 1815, mariée en 1839 à Albert Frère de la Falconnière ; 4° Louise-Emilie (8 déc. 1817-1853) mariée en 1839 à Edmond-Auguste-Jean de Riballier.

XVIII. Marie-Louis d'Arloz, comte d'Entremont (3 août 1814-6 janv. 1876) épousa le 8 mai 1844, Joséphine-Françoise-Valérie Ardaillon, fille de Jacques-Marie, maire de Saint-Chamond, député de la Loire, et de N. Convert, dont : 1° Alex, mort en bas âge ; 2° Jacques-Emile-Raoul (1846-1908) marié en 1888, à Lucie Bax de Savignac, morte le 17 octobre 1918, à 52 ans, dont : A) Marguerite-Angèle-Marie, née le 18 février 1891, mariée le 7 octobre 1913 à Charles Petit, né le 20 mai 1890 ; B) Lucie-Marie-Valérie, dite Louise, née le 5 septembre 1894 ; 3° Henri mort en bas âge ; 4° Jacques-Constant-Gustave, 1853, marié en 1880, à Cécile Petit d'Angeville de Beaumont, fille de Camille et de Marie Morin, dont : A) Marie, mariée à Charles, comte de la Fléchère de Beauregard ; B) Valérie, mariée à Joseph Drié de la Forte; C) Joséphine, mariée à François Drié de la Forte ; 5° Alexandre-François qui suit.

XIX. Alexandre-François d'Arloz, comte d'Entremont, né le 3 juin 1856, engagé volontaire le 31 août 1874, marié : 1° le 1er décembre 1877, à Anna-Maria Hart de Keating, morte le 27 octobre 1901; fille d'Edouard et d'Amanda de Keating ; 2° le 10 janvier 1905, à Camille-Emma-Julie-Eugénie Ruphy, née le 1er septembre 1860, fille d'Auguste et d'Eugénie Potier. Du premier lit : 1° Augustine-Anne-Marie-Valentine, 15 juin 1889 ; 2° Anne-Marie-Louise-Geneviève, 10 mars 1891, mariée le 29 juin 1916, à Joseph Duvernay, né le 22 juillet 1877, fils d'Hippolyte et de Marie-Louise Quinat ; 3° Irène-Anna-Marie-Valérie, 21 octobre 1892 ; 4° Elisabeth-Françoise-Anne-Marie (30 mars 1894-9 juin 1894) ; 5° Jehanne-Françoise-Anne-Marie, 12 mai 1896 ; 6° Marie-Emilie-Georgia-Christine, 1er novembre 1899.

C'est sur notre sol forézien que devait se perpétuer cette antique lignée, si les dispositions dernières de Pierre-Joseph d'Arloz avaient été respectées. Ne laissant pas d'enfant mâle, ce dernier avait, en effet, légué la Barallière, Cizeron et tous les biens des d'Arloz en Forez, à son neveu Claude-Anthelme d'Arloz, à la charge pour celui-ci de porter le titre de comte d'Entremont, et de servir une rente à sa cousine Maximilienne. Par suite de circonstances restées mystérieuses, le testament ne fut retrouvé dans l'étude du notaire lyonnais qu'il y a moins d'un demi-siècle. Récupérer l'héritage et attaquer la famille de Courtilhe ou ses successeurs était impossible, aussi les d'Arloz se contentèrent-ils de relever le titre de comte d'Entremont. La hâte avec laquelle Gaspard de Courtilhe se hâta d'aliéner les possessions des d'Arloz en Forez, permet de supposer que le testament de son beau-père ne lui était pas inconnu. Les armes des Courtilhe sont : *D'argent au chevron de gueules, accompagné de neuf merlettes de sable, 4 en chef, 2 en fasce et 1 et 2 en pointe*. Gaspard de Courtilhe, seigneur de Secondat et de Tronget, demeurant au château de Feydet, en Auvergne, épousa Jeanne de Laage, dame de Feydet et Saint-Avit, dont :

1° Marien, seigneur de Saint-Avit, Feydet et Giac, marié le 7 juillet 1672, à Anne Meusnier, veuve de Nicolas Tixier, seigneur de Badessoulle et fille de Yves, dont Claude, marié le 28 novembre 1709, à Marie-Anne Brachet de Peyrusse, d'où Joseph, né le 21 mars 1716, marié le 7 avril 1739, à Marie-Anne de Bort, d'où Pierre, né le 8 novembre 1740, marié le 13 avril 1762 à Louise-Agnès de Sarrazin, dont postérité dans les Courtilhe de Saint-Avit, et François, né le 25 février 1747, garde du corps du Roi, marié le 7 décembre 1778, à Marie-Geneviève Baudry de Villefort, d'où Pierre-Louis, né le 5 octobre 1779; 2° Jean, seigneur de Secondat; 3° Jacques, seigneur de Traiget; 4° Gaspard, seigneur de Giac, maintenu noble le 18 juin 1706 et aïeul de Gaspard de Courtilhe de Giac, marié à Françoise-Maximilienne d'Arloz. Le 10 avril 1771, ce dernier vendait la Barallière à Claude Marcoux, mort le 20 décembre 1802, marchand de Saint-Etienne, qui s'y installa, fut bientôt qualifié dans les actes de seigneur de la Barallière, Cizeron, etc. Son fils Jean-Baptiste-Claude Marcoux d'Entremont (V. Lagaud) lui succéda. En 1821, François Marcoux vendait la Barallière à Jean et Sébastien Courbon, de Saint-Etienne. Trois actes de vente firent ensuite passer la vieille demeure à Noël Berger, de Saint-Etienne, en 1827; au docteur Charles Cordier, en 1875, enfin à François Giboulot, propriétaire à l'Etrat, en 1912.

(Archives du comte d'Arloz d'Entremont; communication de M. Antonin Portallier).

BEAUCRESSON

« UN quart de lieue de Saint-Haon, dans la plaine, on aperçoit une construction en ruines, moitié ferme, moitié château, à qui ses quatre tourelles, ses fossés à demi-comblés, ses girouettes fleurdelysées conservent encore un aspect féodal : c'est Beaucresson, qui tire son nom des plantes aquatiques qui croissent en quantité dans ses fossés ». L'aspect est encore bien plus lamentable aujourd'hui. Le vieux manoir de Beaucresson était construit au milieu d'une enceinte quadrangulaire, entourée de fossés aux eaux claires et profondes. Des anciennes constructions, il subsiste encore les pavillons d'angle à moitié ruinés, le pont fixe qui unissait le château à la terre ferme, et une partie assez considérable des bâtiments d'exploitation. De l'ancienne demeure des Damas proprement dite, il ne reste qu'un petit corps de logis surmonté d'une toiture aiguë et flanqué d'une haute tour ronde. L'ensemble cependant, n'est pas dépourvu de pittoresque, et l'on s'attarderait volontiers, dans ce poétique décor, à revivre les siècles glorieux de notre histoire passée.

Beaucresson fut érigé en fief avec le titre de baronnie en 1475, en faveur de Jean Pelletier, bourgeois de Renaison, issu d'une vieille famille de Saint-Haon. Jurisconsulte éminent, chancelier de Bourbonnais, il obtint, le 2 juillet 1475, de Pierre de Bourbon,

dont il était l'ami et le favori, des lettres patentes, confirmant l'érection de Beaucresson en baronnie, et lui conférant tout droit de justice sur cette terre et celle de Benassat, dont il portait déjà le nom. A la suite de cette autorisation, Beaucresson fut fortifié, entouré de larges fossés, et un chemin public qui gênait ses fortifications, fut rejeté à quelque distance de là. L'année suivante, Jean Pelletier était autorisé à prendre le nom et les armes de l'ancienne famille de Saint-Haon : *D'argent, au chevron de sable, chargé de six croissants d'or, et accompagné de trois merlettes d'or*, avec ce verset de saint Mathieu, pour devise : « *Estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut colombæ* ». Les armes et la devise ornent encore le linteau d'une porte, à Saint-Haon. Jean Pelletier fut encore maître ès-forêts de St-Just-en-Chevalet et Saint-Haon, et prévôt de Saint-Haon et la Chambre. Son fils, Charles de Saint-Haon, se titre de seigneur de Beaucresson, Benassat et le Coudray.

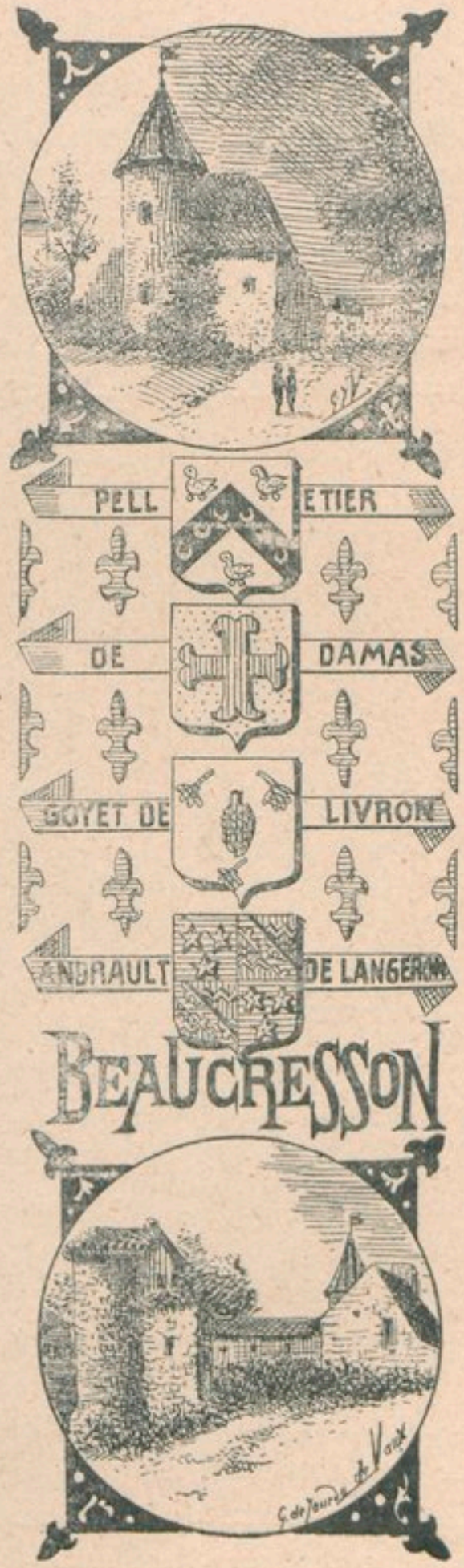

Le dernier de cette famille fut Geoffroy de Saint-Haon, qui laissa Beaucresson à sa veuve Emeraude de Nagu, qui l'apporta à Philippe Andrault de Langeron, seigneur de Beaucresson, en 1614. Anne Andrault de Langeron (v. la Molière) porta Beaucresson par mariage, le 30 avril 1616, à Georges de Damas, seigneur du Rousset. Les Damas résidèrent souvent à Beaucresson. Le 27 août 1761, Claude-Marie, marquis de Damas, et Marie-Claude-Gilberte de Drée, son épouse, vendirent Beaucresson, pour 85.000 livres, à Jérôme Goyet de Livron, seigneur de Taron (v. ce nom) qui en prêta aussitôt hommage et le renouvela, le 7 septembre 1776.

Au XIX^e^ siècle Beaucresson appartint aux Brochard, Dechastelus, Mivière et Vaudieu.

(Abbé Jh. Prajoux : *Notes et documents sur Renaison;* communication de M. Stéphane Bouttet.)

BÉCLANDIÈRE

Au milieu des bois, dans la partie septentrionale de Noailly, se dresse encore le château de Béclandière, que les gens du pays appellent Briquelandière. Deux tours d'angle assez massives flanquent le corps de logis principal. Béclandière, dont la chapelle est dédiée à Saint-Priest, appartint d'abord aux Sainte-Colombe de Saint-Priest (v. Bonvert). En 1684, Jean de Sarron de Saconay, seigneur de Béclandière eut des démêlés avec la justice pour avoir tiré un coup de fusil au visage, à Jean Oullard, son granger. Thomas de Sarron de Saconay (v. ce nom) lui succéda à Béclandière. En 1710, à la requête d'Eléonore de Damas de Thianges et de Messire Léonor-Marie du Mayne du Bourg, Béclandière fut saisi, puis adjugé à Me Chataldier, procureur à Roanne, qui le transmit à Léonor du Mayne du Bourg. Marie-Antoinette, sa fille, le porta par mariage au comte Louis de Lostanges, mais celui-ci mourut peu après, en 1757, et sa veuve vendit alors Béclandière à Pierre Terray de Rosières (14 av. 1713-19 juil. 1780), fils d'Antoine, et de Marie-Anne Dumas de Matel, et frère de l'abbé Terray. Pierre fut conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes, procureur général à la Cour des aides, intendant de la généralité de Lyon, il rendit hommage de Béclandière le 28 juin 1757 et épousa Renée-Félicité Le Nain, fille de l'intendant du Languedoc, dont : 1° Antoine-Jean, qui suit ; 2° Pauline, mariée à Michel Le Pelletier des Forts ; 3° Françoise-Marie, mariée le 17 mars 1760, à Vital-Auguste-Grégoire, comte de Nozières. Antoine-Jean Terray de Rozières, seigneur de Béclandière, etc., mort martyr de la révolution, le 29 avril 1794, maître des requêtes, intendant des finances, conseiller du Roi, intendant de Lyon, en 1789, épousa le 11 février 1771, Marie-Nicole Perreney de Grosbois, mise à mort avec son mari, dont : 1° Claude qui suit ; 2° Mélanie, mariée à Armand-Jérôme Bignon de la

Beauffe ; 3° Aglaë (1788-11 août 1867) mariée le 14 mai 1807, à François-Eugène-Gabriel-duc d'Harcourt, ambassadeur et pair de France (22 août 1786-2 mai 1865) fils de Marie, François et de Jacqueline Le Veneur de Tilières.

Claude-Hippolyte Terray (1774-11 août 1849), marié 1° en janvier 1800, à Cécile-Louise Morel de Vindé; 2° à Marie-Léontine d'Ainval de Brache ; 3° à Adèle de Maistre. Du premier lit : 1° Charles-Louis, vicomte Terray de Morel-Vindé le 1er mars 1819 (1803-15 fév. 1866) marié le 3 novembre 1839, à Louise-Henriette-Wilhelmine Rouen des Mallets, morte le 7 février 1893, dont Denise, mariée le 16 avril 1861, à Gaspard-Charles Pandin, comte de Narcillac; et Anne, mariée le 2 mars 1867, à Thibault de Rohan-Chabot; 2° Claudine-Béatrix (2 nov. 1799-29 déc. 1846), mariée le 14 mai 1821, à Pierre Godard, marquis de Belbeuf; 3° Elisabeth-Irénée (1804-27 mai 1863), mariée le 4 mai 1825, à Antoine de Monstiers-Mérinville; 4° Christine, mariée le 4 mai 1825, à Louis-Pharamond Pandin, comte de Narcillac ; du deuxième lit : 5° Claude-Maurice-Emmanuel, comte Terray (1803-7 mai 1873) marié le 11 avril 1842, à Robertine Puget de Barbantane, dont Claude-Hippolyte-Marie-Pierre, comte Terray, marié à Anne-Marie-Camille-Antoinette d'Andlau (dont Marie-Emmanuel-Camille, marié le 17 octobre 1905, à Marie-Mercédès des Michels, et Marie) et Marie-Robertine, mariée en 1867, à Maxime-Roussel, vicomte de Courcy; 6° Ernestine (1811-16 mai 1891), mariée en 1833, à Rogatien-Louis-Olivier, comte de Sesmaisons, député de Nantes. Gilbert Allier, marchand, habitait le château de Béclandière en 1790. Quelques années après, le château était entre les mains du comte Le Pelletier des Forts dont la fille épousa Guy-Antoine, marquis de Lévis. Ce dernier mourut au château de Changy, le 7 janvier 1870, ayant testé le 18 mai 1863, en faveur de son neveu Fernand, marquis de la Ferté-Meun, de qui il passa par alliance aux Noailles.

(Abbé Prajoux, *Les fiefs de Noailly* ; H. de Jouvencel, *loc. cit.*, communication de Mme Henry Buchet.)

LA BÉRARDIÈRE

QUELQUES pas de la gare de la Terrasse et contigus au château de l'Etivalière, sont les restes de l'antique manoir de la Bérardière. Le corps de bâtiment principal, remanié à une époque récente, montre encore, sur sa façade, une belle fenêtre à meneaux; les débris de quelques autres, des linteaux de porte ont été rapportés ici et là et l'un de ces fragments, qui n'est pas sans intérêt, surmonte aujourd'hui la porte d'un petit passage, à droite des bâtiments. Sur le bord de la route, le mur d'enceinte montre une amorce de poivrière et une porte d'entrée aujourd'hui murée. Ces derniers restes dénotent seuls l'ancien manoir et attirent l'attention du passant.

La famille de la Bérardière, qui posséda ce manoir pendant plusieurs siècles n'a pas

passé sans éclat parmi les contemporains. Aimond de la Bérardière vivait en 1400. L'un de ses descendants, Jean de la Bérardière, est seigneur de la Bérardière et de la Vaure, en 1490. Jacques de la Bérardière, seigneur dudit lieu et de la Vaure, épousa en 1550, Déline du Bourg, d'où Clauda, Déline et Bonne, l'une d'elles mariée à Denys Allard, fils de Louis et de Marguerite du Taillot, et Jean de la Bérardière, marié le 9 février 1575, à Antoinette Allard, fille de Hugues et de Jeanne Favre, dont deux fils, Jean de la Bérardière, seigneur dudit lieu, Soleymieu et la Vaure et Louis, qui va suivre. En 1624, Roch de la Bérardière était lieutenant de Valbenoite. Louis eut un fils, Jean-François de la Bérardière, seigneur dudit lieu et de la Vaure, marié en 1661, à Jeanne Besson de la Rochette, fille de Claude et de Jeanne Chabanacy, dont deux filles, Marie, mariée vers 1684, à Simon Nouvel, chirurgien de Firminy, mort le 1er décembre 1717 et Marthe, et deux fils, l'un fut capitaine au régimen de Crussol et l'autre, Gabriel de la Bérardière, capitaine de grenadiers au régiment de Limousin. Une substitution, créée en faveur de Jean-François, lui assurait les biens de la Bérardière, mais ladite substitution n'avait pu être poursuivie en 1716, Jean-François et ses fils étant morts jeunes. Il s'agissait de l'héritage de ses cousins-germains, les fils de Jean : Jean de la Bérardière, seigneur dudit lieu, marié à Jacqueline Michallon, avant 1671, et Claude de la Bérardière, seigneur de Soleymieu, marié le 11 octobre 1679, à Louise de Bourdon, fille de Claude. Tout cela donna lieu à de nombreux procès, les créanciers du défunt seigneur de la Bérardière, attaquèrent Me Royet, procureur du Roi, élu en ami par le seigneur de la Vaure, aux biens de Soleymieu, dudit défunt. Les biens furent recriés à la folle enchère du seigneur de la Vaure et Me Royet qui avait accepté, suivant les termes de cette procédure, une procuration d'un mineur et d'un gentilhomme qui n'a que « l'eppée et la cappe », se vit adjuger les biens, le 7 avril 1689.

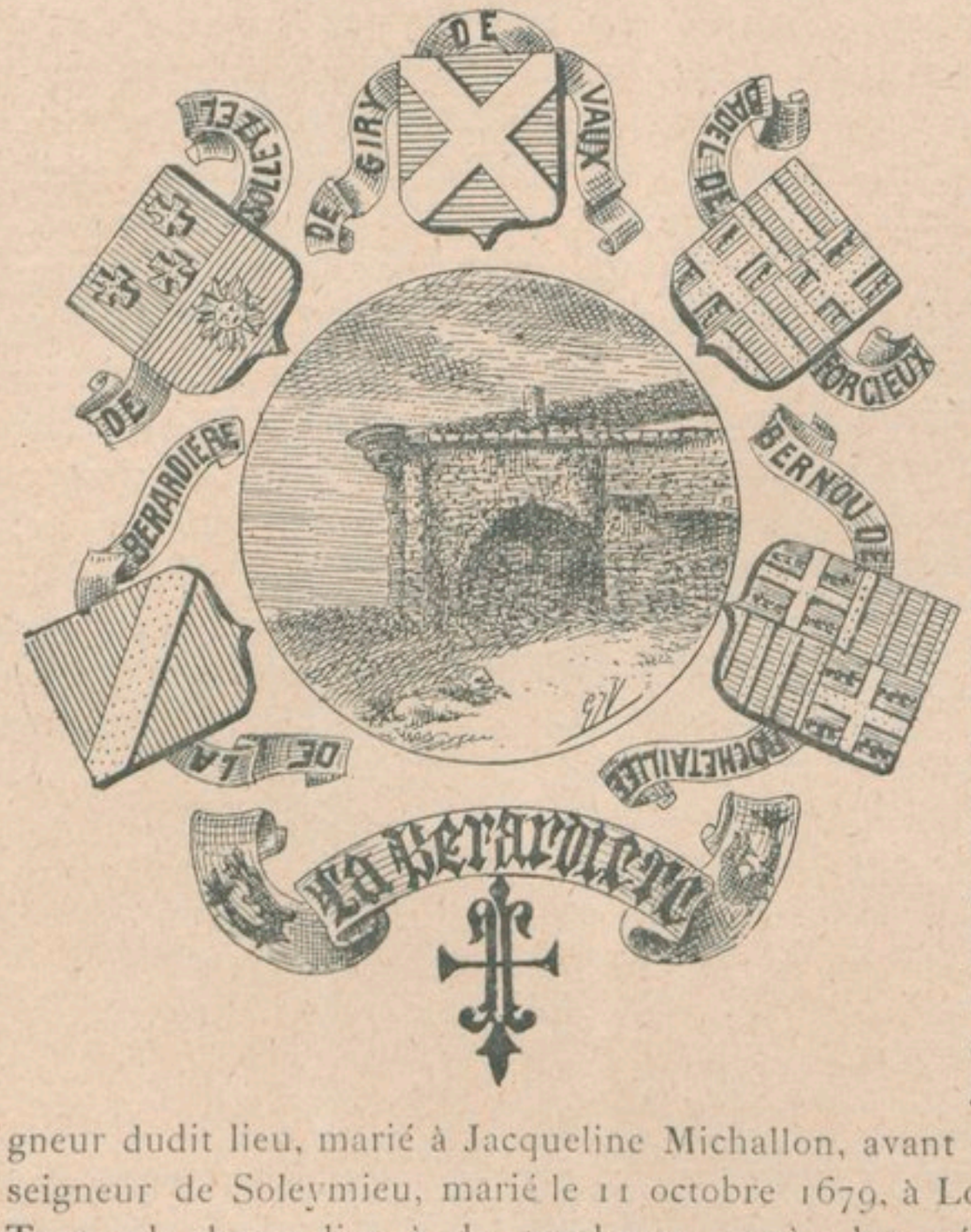

Les de Solleysel succédèrent aux de la Bérardière, dans la possession du manoir de ce nom. Vital de Solleysel épousa Marie de la Bessée, qui lui apporta la seigneurie du Cla-

pier, dont Vital, père de 1° Mathieu qui suit; 2° Catherine, mariée le 29 avril 1621, à Jean-Jacques de la Rochette, fils de Jean et de Catherine Coppier de la Murette ; 3° Jean, 26e prieur de Firminy; 4° Antoine, qui succéda au précédent le 29 avril 1630. Mathieu de Solleysel de la Bessée, seigneur du Clapier et de la Bérardière, conseiller du Roi et gentilhomme ordinaire de la Chambre, échevin de Lyon en 1639-40, fonda, le 1er décembre 1640, 13 messes à la chapelle du Clapier, et épousa Françoise Chappuis, dont : 1° Jean-François, 28° prieur de Firminy, de 1642 à 1653; 2° Marguerite, mariée le 24 janvier 1638, à Antoine Bérardier, fils de Pierre et d'Antoinette Jacquier; 3° Jacques qui suit, Jacques de Solleysel de la Bessée, seigneur du Clapier et de la Bérardière (1617-30 janv. 1680), fut un bibliophile distingué et rendit hommage le 18 juin 1674. Le 26 mai 1653, il avait épousé Catherine d'Allier, dont 1° François-Jacques, 1er gentilhomme de S. Alt. le duc de Berry, maintenu noble, le 8 janvier 1698; 2° Odet-Joseph de Solleysel, qui fut sous la tutelle d'Antoine-Joseph de Bourdon du Montcel, entra dans les ordres, et fut aumônier du Roi. Il hérita de son frère et fut le dernier de cette famille, dont les armes étaient : *De gueules, à trois croisettes d'or, coupé d'azur, au soleil rayonnant d'or ;* alias : *Écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois croisettes d'or ; aux 2 et 3 d'argent au chevron accompagné de deux roses et d'un lion de gueules ; sur le tout d'azur au soleil rayonnant d'or*. Tous les biens d'Odet-Joseph de Solleysel passèrent à son cousin, Jean-François de Giry, baron de Vaux. Pierre Giry était venu de Bagnols à Lyon, en 1626, fut émancipé par son père, Antoine Giry, le 20 février 1640 ; fut inscrit au registre de la bourgeoisie de Lyon, le 4 mai 1651, ayant épousé le 25 août 1646, Marie de la Rochette de Bressieu, inhumée le 26 décembre 1672, fille de Jean-Jacques et de Catherine de Soleysel, dont baptisés à Saint-Nizier de Lyon : 1° Antoine, 13 juin 1647 ; 2° Charlotte, 19 décembre 1648; 3° Marguerite, 21 janvier 1651 ; 4° Jean-François, qui suit; 5° Catherine, 24 mars 1654, marié à Guillaume Pralong, écuyer, secrétaire et conseiller du Roi; 6° Marie, 20 novembre 1655 ; 7° Pierre, 21 janvier 1658 ; 8° Antoinette, 23 avril 1659; 9° Pierre, 6 novembre 1660, seigneur du Perrot; 10° Joseph, 20 septembre 1662 ; 11° Thérèse, 11 janvier 1665, fit profession le 21 février 1682, au monastère de l'Annonciade, à Lyon.

Jean-François de Giry de Vaux, 3 août 1652, écuyer, baron de Vaux, seigneur de Saint-Cyr-le-Chatoux, la Bérardière, etc., conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne de France le 20 mars 1699, conseiller honoraire le 28 juillet 1710, épousa en 1690, Marie-Antoinette Jacquier, fille de Jacques, baron de Cornillon et de Catherine de la Forge, dont : 1° Pierre-François-Joseph, 18 avril 1694, marié le 6 novembre 1729, à Magdeleine-Renée de Masso, 30 mai 1711, fille de Pierre, seigneur de la Ferrière et d'Élisabeth de Chaponay, dont : A) Marie-Antoinette, mariée en 1754, à Jean-Louis de Mallide ; 2° Marie-Catherine, 1er juillet 1695; 3° François-Joseph, 27 octobre 1696 ; 4° Catherine, 19 décembre 1697, mariée le 29 octobre 1720, à Alexandre de Tircuy, chevalier, seigneur de Corcelles, etc., fils de Lazare et de Nicolle Bellet de Cruys ; 5° Odet-Joseph, qui suit : 6° François-Joseph, 31 mai 1701, testa le 11 août 1729; 7° Anne-Marguerite-Joseph, 28 juillet 1702, mariée le 23 septembre 1726 à François-Marie-Joseph Courtin de Saint-Vincent

(20 mars 1697-20 avril 1768) fils de Guy et d'Anne-Florence Sayette ; 8° Jean-Claude-Joseph, 4 janv. 1704 ; 9° Marie-Catherine-Joseph, 21 décembre 1704 ; 10° Jeanne-Marie, 12 février 1706 ; 11° Jean-Jacques-Marie, 8 mars 1707, atteint d'aliénation mentale, fut, par sentence du bailliage de Chauffour, du 17 décembre 1762, pourvu d'un curateur en la personne de Jean-Charles Mathieu, notaire royal de Bas-en-Basset ; co-seigneur de Rochebaron, il épousa Marguerite de Ricard, fille de Joseph et de Marie de Bacula, dont : A) Marie-Anne-Adélaïde, 24 mai 1737, mariée le 10 juillet 1758, à Jean-Gabriel du Fornel du Roure ; B) Marie-Françoise-Agathe, mariée le 25 janvier 1761, à Michel de la Salle, seigneur de Rochemaure, fils de François et d'Hélène de Courtilhe de Giac ; 12° Jeanne-Catherine, 16 octobre 1708 ; 13° Marie-Claire, morte le 23 juillet 1776, mariée le 20 novembre 1735 à Jean-François de Courtin de Neufbourg, fils de Jean-Claude et de Marie-Benoîte de Noyel.

Odet-Joseph de Giry de Vaux, l'abbé de Saint-Cyr, né le 14 février 1699, mort le 13 janvier 1761, reçu prêtre le 17 septembre 1723, académicien le 11 janvier 1742, etc. (V. Rochebaron, t. I[er]) acheta aux enchères, par suite d'une adjudication à son profit en date du 14 août 1749 et par acte du 14 juin 1752, devant Graly et Gayet, notaires à Lyon, des « sindics et créanciers de la direction des biens » de son frère, de qui il avait déjà acquis Rochebaron, le vieux manoir et le beau domaine de la Bérardière. L'abbé de Saint-Cyr était très lié avec son parent le marquis de Saint-Vincent et le milieu libéral où il évoluait. Sous-précepteur du Dauphin, aumônier de la Dauphine, il discutait philosophie avec les amis de Voltaire et n'avait que des rapports lointains avec l'abbé de Neufbourg (dom Courtin) qui professait une foi austère et des mœurs rigides. L'abbé de Saint-Cyr laissa un tiers de sa fortune à Saint-Vincent ; c'est sans doute cet héritage qui servit à édifier le château où furent peintes par Fragonard, avec l'esprit de Voltaire, les satires de la religion !

Quant à ses cousins de Neufbourg ils étaient tellement « vieux jeu » en morale et en politique, qu'ils allèrent jusqu'à ne pas vouloir prendre part aux États de 89, arguant entre eux (lettres de M. de Resseins) de l'esprit dangereux, présenté par ces assemblées, tandis que Saint-Vincent, vieux et près de sa mort, s'intéressa aux États du Beaujolais et son neveu Champagny, se manifesta un résolu novateur à ceux du Forez. Moins d'un demi-siècle plus tard, en 1831, leur petit-fils, le comte Jean-Baptiste-Ludovic de Courtin de Neufbourg fut l'objet d'un rapport de police extrêmement dur. Il avait fait une agitation anti-parlementaire et signé une adresse refusant de voter sous l'usurpateur ! L'abbé de Saint-Cyr revendit la Bérardière à Jacques Bernou, écuyer, seigneur, baron de Rochetaillée. La vieille demeure qui n'est plus qu'une ferme dépendant de l'Etivalière (v. ce nom) appartient toujours à cette famille.

(J. Beyssac : *Un lyonnais à l'Académie Française : Odet Joseph de Giry de Vaux ;* Baron du Roure de Paulin : *Généalagie de la famille de Solleysel ;* archives de M. Albert Boissier.)

LA BERNARDE

Le château de la Bernarde est situé sur le territoire de Renaison, dans une position superbe. C'est une construction du XVIII^e^ siècle, qui a remplacé l'ancienne maison forte de Chancé que les de Chancé, Michon de Chancé et de Berthelas avaient successivement possédée. On en remarque les délicieuses ouvertures, la toiture mansardée particulière à cette région, où finissent les toits plats et où s'annonce déjà la mode bourguignonne. Il n'est pas jusqu'au fronton triangulaire avec son œil-de-bœuf, qui ne trahisse le luxe de l'époque et le bon goût de ceux qui le firent édifier. Un parc superbe entoure le manoir, les ombrages et les massifs en font, l'été, un séjour plein d'ombre et de fraîcheur.

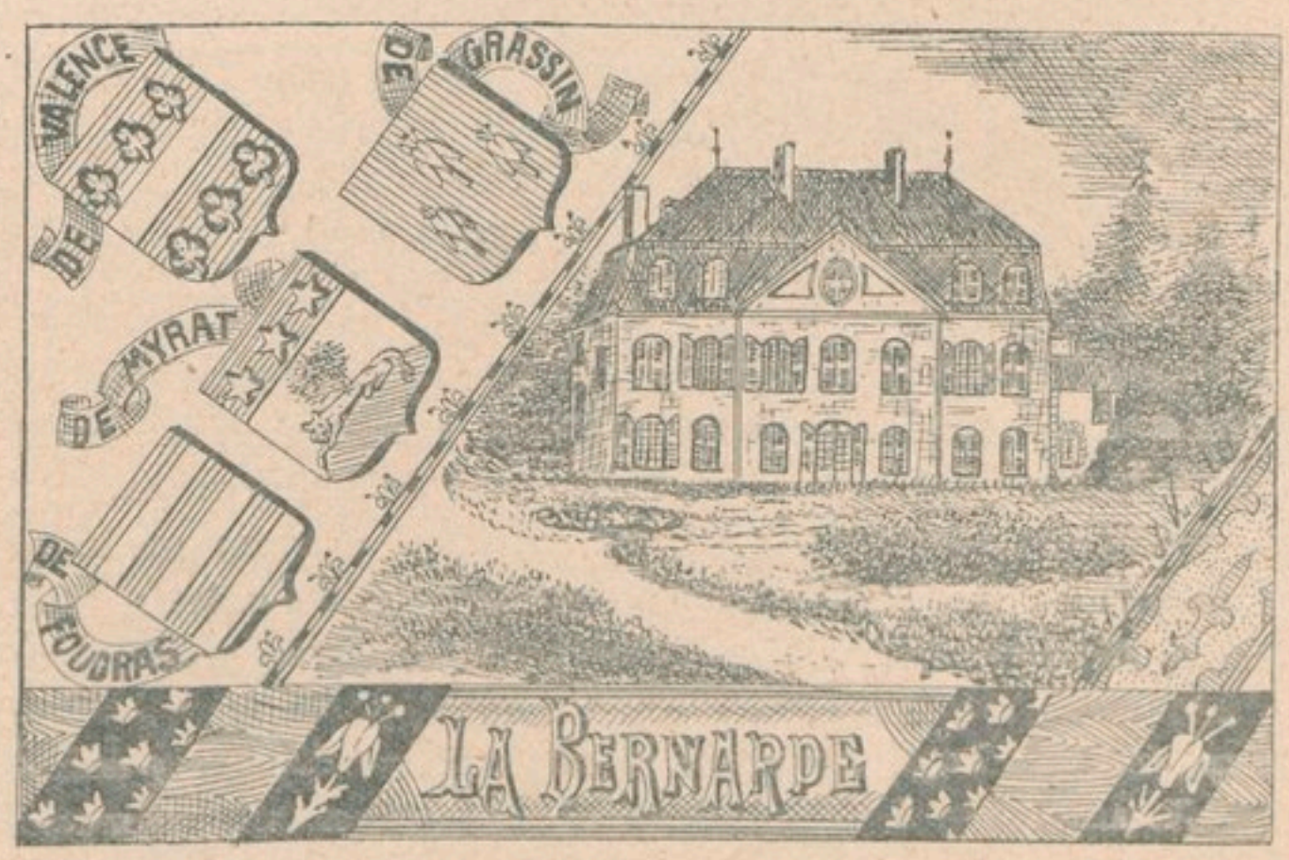

La Bernarde fut longtemps la résidence d'une branche de la famille de Valence. Benoît de Valence, seigneur de la Bernarde, épousa Pernette Le Febvre, dont Marie de Valence, mariée à Charles Audras, écuyer, seigneur de la Farge, conseiller du Roi en l'élection de Roanne, fils de Jacques.

Louis de Foudras, marquis de Courcenay et Louise-Françoise Garnier des Garets, son épouse, vendirent la Bernarde à Pierre-Emmanuel du Myrat qui en prêta hommage le 23 janvier 1762, puis de nouveau le 23 décembre 1776.

III. Pierre-Emmanuel du Myrat de Crary (v. Champlong) épousa le 14 janvier 1756, Marie-Charlotte de Varennes-Bissuel de Saint-Victor, fille de François et de Marie-Anne Guillet de Belvé, dont : 1° Jean, qui suit ; 2° François, 10 août 1757 ; 3° Jean-Marie, 10 mars 1759 ; 4° Jean-Mathieu, 27 octobre 1760 ; 5° Gabriel-Joseph, 24 novembre 1766 ; l'un d'eux, N. du Myrat d'Épercieux, officier d'artillerie, fut assassiné à la Guadeloupe ; 6° M^me^ de Rochemont.

IV. Jean du Myrat de Crary, officier de cavalerie au régiment de Conti-Dragons, épousa, le 10 janvier 1791, Victorine-Joséphine Bourlier de Saint-Cyr, fille de Léonard, seigneur d'Ailly et d'Antoinette Bouvier, dont :

V. Pierre-Émile, dit Emmanuel du Myrat, épousa, le 18 février 1813, Thérèse-Victoire de Brosse, fille de Jean-Marie-François, et de Jeanne-Sibylle de Varennes-Bissuel de Saint-Victor. De cette union ne naquirent que deux filles, la cadette Octavie, épousa, en 1842, Gabriel-Alfred Henry, baron des Tournelles (1812-31 octobre 1888), fils du baron Marie-Vital et d'Amélie de Regnauld de Parcieu ; l'aînée, Jeanne-Sybille-Victorine (1814-13 juillet 1880), épousa le 14 février 1832, Maxence-Charles-Delphin-Pierre, comte de Grassin, né le 17 décembre 1803, mort au château de la Bernarde, le 19 juin 1876, fille du vicomte Pierre-Nicole et de Charlotte-Alexandrine Basset de Haute-Maison. Les de Grassin continuent la possession de la Bernarde. Le vicomte Henri de Grassin, brigadier au 1er régiment d'artillerie, est mort à l'hôpital militaire de Châtillon-sur-Seine, le 19 septembre 1916, à 43 ans.

(Poidebard, Baudrier et Galle : *Armorial des Bibliophiles;* H. de Jouvencel; *Loc. cit.*, communication de M. Fleury Vindry.)

BOISY

Anne d'Urfé, dans sa description du Forez, dit que la première maison du Roannais est Saint-André, et il ajoute « la seconde est Boisy, qui ne doict guières à Saint-André pour le bâtiment, estant pourveue d'une plus belle salle et de plus belles chambres et ayant une tour carrée, belle et forte, qui montre bien son antiquité, ayant tout autour du château, de beaux et grands fossez et estant avoisinée de plusieurs belles touffes d'arbres, mais qui n'est ni en belle veue, ni en bon air, à cause des marez et estancs qui l'avoisinent ». Le donjon carré de Boisy, paraît remonter à la fin du XIVe siècle, il est couronné d'élégants machicoulis, en pierre calcaire, et de créneaux en brique récents ; il occupe le nord-est des constructions défensives. Au sud-est, se trouve la grosse tour ronde et aux autres angles du quadrilatère que forment les constructions défensives se voient encore deux autres tours cylindriques de moindre dimension et aujourd'hui partiellement ruinées. Ces tours étaient reliées par d'épaisses courtines que le temps n'a pas respectées. L'entrée principale est au nord, à côté du donjon : la porte ogivale est surmontée du blason des Gouffier: *d'or à trois jumelles de sable.* L'épée de grand écuyer de France, entourée du cordon de Saint-Michel est sculptée au-dessus de l'écusson. La cour intérieure est d'une rare élégance, avec ses grandes fenêtres à meneaux, et d'autres plus petites, au deuxième étage, ornées de clochetons élancés, aux sculptures délicatement fouillées qui ornent la façade septentrionale. Le corps de logis méridional, le mieux conservé, paraît remonter, ainsi que la tour ronde, au XVIe siècle: la crête du toit porte des plombs de la même époque, décorés les uns des armes des Gouffier, les autres de la salamandre de François Ier et sommés de couronnes fleurdelysées ;

les écussons sont supportés et séparés par des dragons ailés, montés et bridés par des amours. Sur la façade septentrionale, on lit encore la devise de Jacques Cœur si souvent répétée dans son palais de Bourges: *A vaillants cœurs rien d'impossible*. Elle est inscrite sur un bloc de pierre calcaire, encastré dans le mur, au-dessous des mâchicoulis, et portant sur un écusson incliné de droite à gauche, les armes des Gouffier. L'écusson est surmonté d'un casque et au-dessus, un ange aux ailes éployées soutient de ses deux mains une banderole. On lit fort bien, avec une jumelle, les mots A. VAILLAN, les lettres T et S sont supposées cachées par la main droite de l'ange, puis viennent deux cœurs entrelacés, les lettres R I, la main gauche de l'ange; des plaquages de mousse cachent les lettres suivantes, sauf SIBLE. La porte de l'escalier est encadrée de plusieurs archivoltes dont la plus extérieure est surmontée de feuillages recourbés et profondément fouillés. C'est un des meilleurs spécimens de la sculpture décorative du XV^e^ siècle existant encore dans nos régions. Les charpentes de l'aile méridionale et de la tour ronde passent à bon droit pour des chefs d'œuvre. La belle salle dont parle Anne d'Urfé est transformée en remise ; on y voit les assises d'une cheminée immense. Le bâtiment est se composait au rez-de-chaussée d'une galerie ogivale actuellement fermée et servant d'orangerie; des clefs de voûte sont aux armes des Gouffier, de Jacques Cœur et des Hangest de Genlis (*d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or*). Les appartements habitables aujourd'hui comprennent un immense salon, une salle à manger et deux chambres superposées dans la tour ronde décorées avec goût, enfin un grand nombre d'autres salles ou chambres. Du sommet de la tour ronde on peut se rendre compte du système de fortifications employé au XIV^e^ et au XV^e^ siècles. Les mâchicoulis et les chemins de ronde destinés à défendre l'approche des ramparts sont intacts, leurs ouvertures n'ont pas été bouchées.

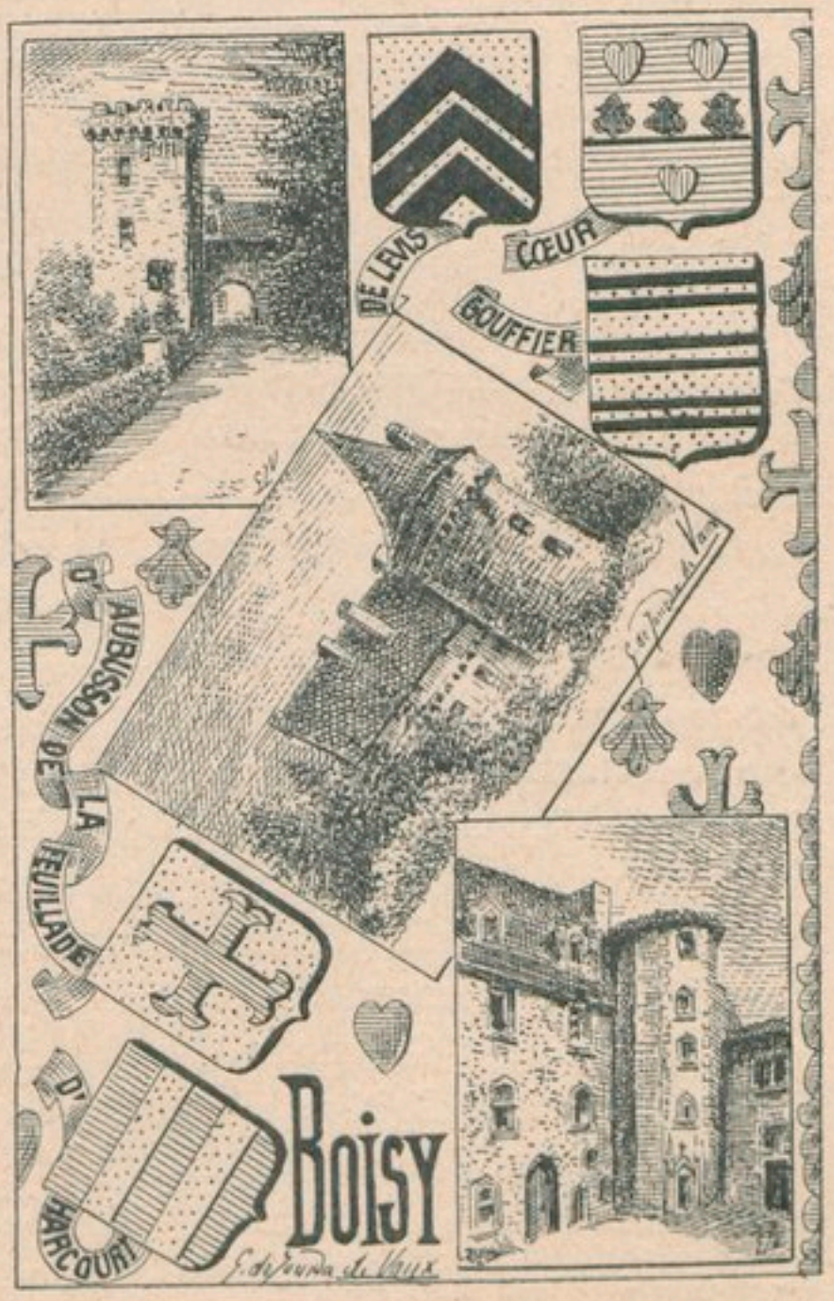

Boisy, *Boscum*, tire son nom d'un antique bois de chêne qui couvrait ce territoire au XIII^e^ siècle et dont il restait encore quelques vestiges au temps d'Anne d'Urfé. Auprès de ce modeste fief s'était fondé un prieuré minuscule de Bénédictins qui dépendait de Montverdun. Cette terre appartenait à une famille Simon qui ajouta à son nom patronymi-

que, le surnom de Saint-Haon, puis celui de Boisy. Pierre Simon de Saint-Haon est châtelain de Saint-Just en 1255, puis de Roannais, en 1270, Il eut deux fils: Pierre et Philippe Simon de Saint-Haon; puis vinrent Philibert Simon de Boisy et Uldin de Boisy qui eurent, tous deux, un fils nommé Jean. En 1362, Jean de Boisy, fils de Uldin, bourgeois de Saint-Haon, rend foi et hommage. Jean avait épousé Catherine de la Grange, sœur du cardinal, et fille de Geoffroy et de Falquette de Pierrefitte. Il en eut deux fils : Jean et Humbert de Boisy qui héritèrent du cardinal de la Grange et, avec la permission du duc Louis de Bourbon (Lettres Patentes du 6 sept. 1397), remplacèrent l'ancienne maison de Boisy par un château fort, avec tours et fossés et pont-levis. Le donjon carré paraît seul avoir fait partie de cette première reconstruction. Jean de Boisy fut évêque de Mâcon, puis d'Amiens. Le 8 décembre 1401 il rendit hommage au duc de Bourbon pour Pierrefitte. Humbert de Boisy, premier président au Parlement de Paris eut deux fils, Humbert et Jacques de Boisy, qui héritèrent de leur oncle, l'évêque d'Amiens. En 1411, Henri de Boisy constitua Jacques de Boisy, son frère, et Guillaume Roquelin, pour la vente de Pierrefitte. En 1414, Jacques de Boisy vendit Boisy à Eustache de Lévis qui, par son mariage avec Alix de Couzan, devint seigneur de la Motte, Saint-Haon et Roanne et réunit ainsi Boisy à Roanne pour plusieurs siècles. Le 8 septembre 1447, Eustache et sa femme vendirent Boisy, Roanne, Saint-Haon, etc à Jacques Cœur. Le château a conservé dans le pays, le nom du célèbre argentier du Roi Charles VII, bien qu'il ne l'ait gardé que cinq ans, à peine. Il y fit exécuter, il est vrai, des travaux considérables, soit pour le restaurer et l'agrandir, soit pour y amener les eaux de la montagne de la Madeleine. Il avait, de plus, conçu des projets gigantesques pour l'amélioration agricole et industrielle du pays, mais sa disgrâce ne lui permit pas de les exécuter. Jacques Cœur portait: *D'azur à la fasce d'argent, chargée de trois coquilles de sable et accompagnée de trois cœurs de gueules.* En 1453, Boisy fut confisqué sur Jacques Cœur et fut vendu le 5 décembre 1455 pour 10.000 écus d'or, à Guillaume Gouffier, grand dignitaire de la cour de Charles VII, d'une famille du Poitou. Guillaume Gouffier mourut le 23 mai 1495, ayant épousé 1° Louise d'Amboise, dont il eut trois enfants 2° le 15 juin 1472, Philippe de Montmorency, veuve de Charles de Mahon, qui lui en donna neuf. Du premier lit : 1° Madeleine, mariée à René Le Roy; 2° Pierre; 3° Guillaume, l'amiral de Bonnivet (1488-1525) tué à Pavie, amiral de France le 31 juillet 1518, marié 1° le 14 juin 1506, à Bonaventure de Puydufou; 2° le 8 juin 1517, à Louise de Crévecœur, dont A) François, chevalier de l'ordre du Roi le 29 septembre 1560, vice-amiral, maréchal de France, chevalier du Saint-Esprit, le 31 décembre 1578, mort le 24 avril 1594, marié le 10 février 1545 à Anne de Carnazet, morte en 1595, dont : a) Henri, seigneur de Bonnivet, né le 31 juillet 1547, chevalier de l'ordre en 1568, assassiné à la fin de 1589 dans l'église de Breteuil par de Piennes-Maignelers ; marié le 10 août 1576, à Jeanne de Bocholt ; du deuxième lit : 4° Anne, mariée le 1er mai 1507 à Raoul Vernon, seigneur de Montreuil; 5° Arthus, qui suit.

Arthus Gouffier, mort le 7 mai 1519, succéda à son père au détriment de Pierre Gouffier l'aîné du premier lit. C'était une âme ardente et chevaleresque, en même temps qu'un

lettré délicat, aussi fut-il l'ami du roi François Ier, qui érigea le 3 avril 1519, la baronnie de Roannais et la seigneurie de Boisy en duché-pairie. Sous Arthus Gouffier fut construite la plus grande et la plus belle partie du château. Il épousa, le 10 février 1500, Hélène de Hangest, morte le 26 janvier 1538, dont: Claude Gouffier, duc de Roannais, marquis de Boisy, comte de Maulevrier et de Caravas, seigneur d'Oiron et grand écuyer de France, chevalier de l'ordre du Roi, premier gentilhomme de Sa chambre, capitaine de 100 gentilshommes de Sa maison et de 50 lances de Ses ordonnances. Par lettres données à Lyon, au mois d'août 1542, il obtint l'érection en comté de la baronnie de Maulevrier. Les baronnies de la Mothe, Saint-Romain et Roanne, furent réunies à celle de Boisy érigée en marquisat; de nouvelles lettres furent données en novembre 1558. Claude testa le 3 juin 1570 et mourut la même année à Villers-Cotterets. Il avait épousé 1° le 13 janvier 1527, Jacqueline de la Trémoille, dame de Jouvelle; 2° le 13 décembre 1545, Françoise de Brosse, morte le 16 novembre 1558, dite de Bretagne, 3° le 25 juin 1559, Marie de Gainon; 4° le 16 janvier 1568, Claude de Beaune, dame de Chateaubrun et de la Carte; 5° Antoinette de la Tour-Landry, dame de Saint-Mars et de la Jaille, veuve de René Le Porc et de Claude de la Trémouille.

Revenant de la guerre il fit enfermer, et non sans motifs, sa première femme Jacqueline de la Tremoille, dans un couvent, à Chinon, où elle mourut. Un inventaire, dressé en 1532, après le décès de Simon Chanceau, receveur de Boisy, prouve que le confortable régnait au manoir, mais que le luxe en était exclu. Cet inventaire mentionne cependant dix pièces de tapisserie à fontaine dans la chambre de Madame; comme argenterie: un calice dans la chapelle; des lits bien garnis de « couestres, cuissins de plume, matherats et couvertures »; une batterie de cuisine bien complète, quantité de linge et de « toyelle » L'inventaire ajoute que Monseigneur avait emporté beaucoup de linge en Italie. Vinrent ensuite Gilbert Gouffier, puis Louis Gouffier, partisan de Gaston d'Orléans contre Louis XIII; Louis-Henri Gouffier, Arthus II Gouffier, l'inventeur des carrosses publics, grâce auxquels on pouvait traverser Paris pour cinq sous. Ami de Pascal, il se retira à Port-Royal et entra dans les ordres. L'une de ses sœurs fut, dit-on, aimée de Pascal, et ne pouvant l'épouser, se fit religieuse. Il maria l'autre à François d'Aubusson de la Feuillade, maréchal de France, et lui vendit son duché de Roannais, moyennant 400.000 livres, représentant la dot de sa sœur. Louis d'Aubusson, issu de ce mariage mourut sans enfants, léguant ses biens à Hubert-François, puis à Louis-Charles-Armand d'Aubusson, enfin, en 1780, à Catherine Françoise d'Aubusson de la Feuillade, mariée à François-Henri, duc d'Harcourt. Ce dernier émigra en 1789, et ses biens, y compris le château et es terres de Boisy, furent vendus.

Boisy appartint au XIXe siècle aux Vignat-Laborde puis à la famille Poyet. Mademoiselle Jeanne Poyet le possède aujourd'hui.

Gabriel Verchère : *Le château de Boisy. Roannais illustré*).

BONVERT

Le château de Bonvert, sur le territoire actuel de Mably, est une construction d'assez belle allure, flanquée de deux pavillons rectangulaires ; en arrière est une tourelle à la flèche élancée. Tout autour de l'édifice, court une galerie reposant sur de sveltes arcades que séparent, de face et latéralement, les escaliers qui donnent accès au château. Cette galerie est protégée par une balustrade en pierres de taille, dont les colonnettes sont d'une rare élégance. A l'intérieur, on admire deux hauts et massifs landiers, provenant de la Bénissons-Dieu, et qui ornèrent ensuite la salle basse du château de Cornillon. Hauts de 1 m. 15, ils pèsent chacun plus de 200 kilos ; ils représentent l'un et l'autre un personnage adossé debout à la tige verticale du landier, laquelle repose sur une base circulaire évidée en forme d'arc trilobé et biscautée sur tous les rebords. La queue à section carrée est en fer forgé et s'emmanche au sommet de l'arc ; les chevaliers sont coiffés d'un armet qui a bavière et garde-vue et dont, le timbre est surmonté d'une haute touffe de plumes droites. Ils portent la cuirasse complète, à plastron légèrement bombé avec arête médiane peu saillante. Cette cuirasse, recouverte par le gorgerin et les spallières en partie articulées, est reliée à un pipon de fer composé de braconnières à lames ondoyantes et de tassettes échancrées par devant et laissant paraître la cotte courte qui avait remplacé le haubergeon. Les bras sont recouverts de toutes pièces, y compris les gantelets et les rondelles fixées sur la saignée, par-dessus les cordières. Quant aux solerets, ils sont de forme carrée et raccourcis à la mesure du pied. On peut assigner à ces landiers la date de 1480, environ.

Les premiers seigneurs de Bonvert en portaient le nom. A cette maison appartenait Catherine de Bonvert, mariée au XIV^e^ siècle à Jehan des Farges.

V. Jean de Sainte-Colombe de Saint-Priest, fils de Josserand et de Marguerite de Polargues, devint seigneur de Bonvert et Bonnefont, par son mariage, le samedi après la Sainte-Catherine 1429, avec Jeanne de Bonnefont, fille de Jean, dit d'Aix, et de Jeanne du Pesché. Il en eût 1° Guillaume, qui suit ; 2° Pierre, seigneur de Talonnières, mort sans postérité ; 3°, 4° Eustache et Jacques, religieux ; 5°, 6° Hugues et Antoine, chanoines de Meaux ; 7° Jean, seigneur de Bonnefont, et Béclandière, maître d'hôtel de la duchesse Anne de Bourbon ; 8° Jean, 9° Louis, chanoines de Saint-Irénée : 10° Philippe ; 11° 12° Artaude et Marguerite, religieuses.

VI. Guillaume de Sainte-Colombe, seigneur de Saint-Priest-la-Roche, Bonvert, testa le 6 août 1501, ayant épousé le 19 décembre 1487, Antoinette de Damas, dont : 1° Charles, qui suit ; 2° Gabrielle, qui transigea avec son frère, à Bonvert, le 17 avril 1536, lendemain de Pâques ; son frère s'engagea à lui payer 15 livres tournois par an, et au cas où elle ne puisse converser avec ledit seigneur, il devra lui bailler une chambre en la maison de Talonnières, meublée selon son état, et une chambrière, avec la somme annuelle de

15 livres, 3 setiers de blé, moitié froment, moitié seigle, 2 poinsons de vin bon et pur, un lard (porc) de la valeur de 3 livres et une bicherée de terre pour y faire du chanvre, audit lieu de Talonnières. Elle épousa plus tard Louis de Lévis-Couzan : 3° Bonne, mariée à Antoine des Serpents, seigneur de Commières; 4° Jeanne, religieuse à Beaulieu ; 5° Claudine, religieuse à Saint-Jean d'Autun ; 6° Catherine, religieuse à Salles; 7° Marguerite; 8° Gilberte; 9° Jeanne, religieuse à Saint-Andoche d'Autun.

VII. Charles de Sainte-Colombe de Saint-Priest, seigneur de Bonvert, Béclandière Bonnefont, Talonnières, donna le dénombrement de ses terres en 1589. Il épousa Antoinette de la Forest, dont François, qui suit et six filles religieuses à Saint-Andoche d'Autun (2), l'Argentière, Joursey, Beaulieu et Salles.

VIII. François de Sainte-Colombe de Saint-Priest, seigneur dudit lieu, Bonvert, Bèclandière, etc, testa en novembre 1552, ayant épousé : 1° sa cousine Madeleine de Sainte-Colombe, fille d'Etienne et de Huguette de Nagu ; 2° Gilberte le Mastin. Du premier lit ; 1° Claude, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans ; du deuxième lit : 2° Antoine, capitaine au régiment du Bourg-l'Espinasse, seigneur de Bonvert, Béclandière, Bonnefond, Talonnières, acquit des commissaires du duc de Montpensier, le 14 janvier 1604, la justice et les droits seigneuriaux d'Aiguilly ; 3° Charles, chanoine-comte de Lyon, le 12 novembre 1590; 4° Louise, mariée à René de Marcellange; 5° Claire, abbesse de Saint-Jean-en-Royans ; 6° Marguerite, héritière de cette branche, qui porta Bonvert, par mariage, à Gilbert de Digoine. Les armes de cette famille sont : *Echiqueté d'argent et de sable*. Marc-Antoine de Digoine, épousa Françoise de Drée, dont Paul-Salomon de Digoine, seigneur du Palais et de Bonvert en 1668, marié le 8 février 1677, à Bénigne d'Albon, fille de Jean-Pierre et de Charlotte Namy de la Forest, dont Claude-Joseph de Digoine, seigneur de Bonvert et Talonnières, au commencement du XVIII^e^ siècle.

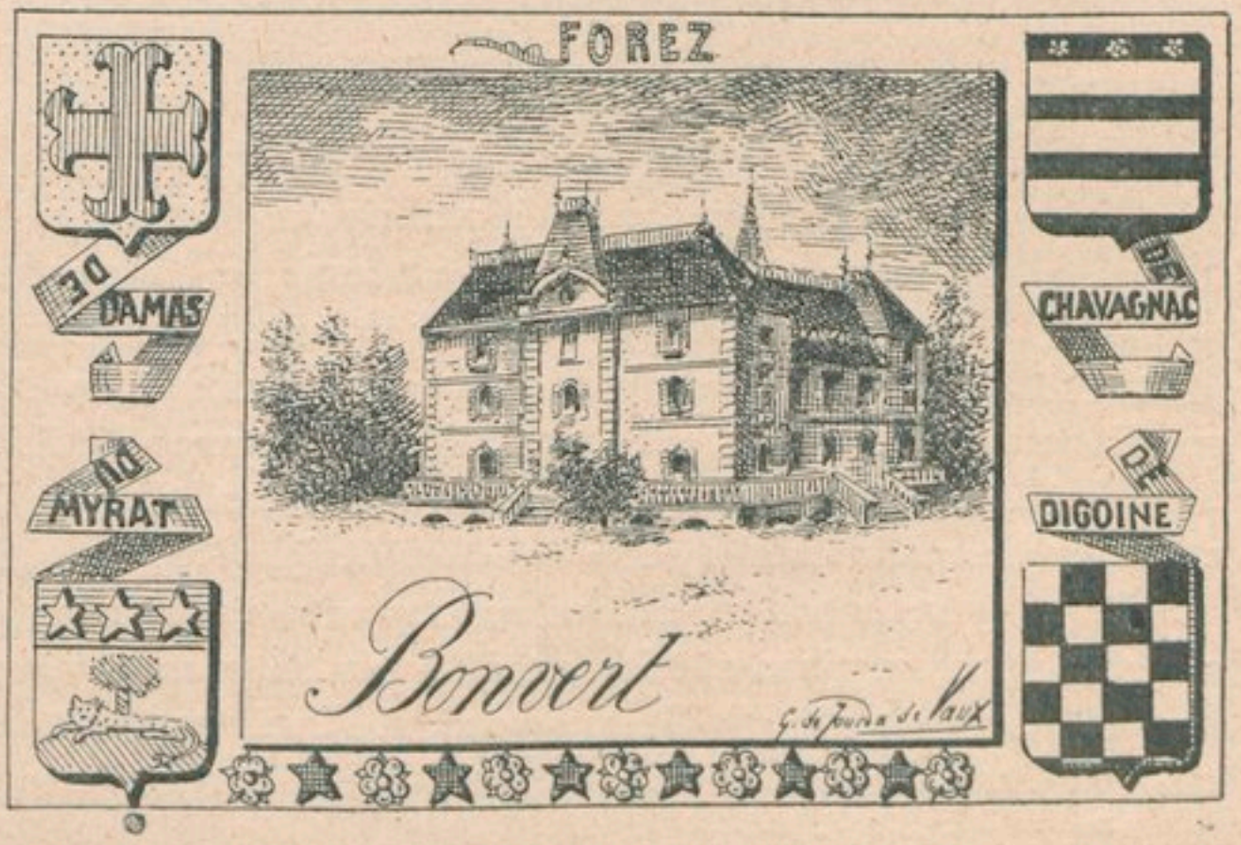

Uni ensuite aux seigneuries de Cornillon et Mably, Bonvert en fut de nouveau détaché. Claude-Mathieu de Damas d'Audour en prêta hommage le 20 août 1754, et le vendit, le 7 mars 1774, par acte reçu Cramponne, à Claude de Barthelot de Rambuteau, lequel élut en ami, par acte du 15 avril suivant, reçu Mivière, Pierre-Emmanuel du Myrat (V. Champlong).

Au XIXe siècle, Bonvert appartint au comte de Chavagnac, aux familles Berloty, Damour Olive, Roux.

M. Joannès Déchelette, député de la Loire, le posséda trois ou quatre ans et le vendit à M. F. Cathelin, exproprié en 1917, pour la construction de l'arsenal de Roanne. Le ministre Albert Thomas vint présider un banquet au château de Bonvert. Quant aux beaux arbres de l'avenue, ils furent sacrifiés cette même année ; on ne saurait assez déplorer ces actes de vandalisme que rien ne justifie.

(Abbé J. Prajoux : *Aiguilly en Roannais*; Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe*; communications de MM. Stéphane Bouttet et Fleury Vindry.)

LE BOUCHET

ENTRE Firminy, dont il dépendait sous l'ancien régime, et le Chambon, sur le penchant de la colline, est assis le petit manoir du Bouchet. Le portail d'entrée, flanqué d'une solide muraille défendue par des meurtrières, a une certaine allure qui trahit au premier coup d'œil la demeure de quelque gentilhomme de campagne. Il fut vraisemblablement réédifié par Nicolas de Martigniat dont les descendants conservent encore l'épée, les bottes et le bâton de héraut d'armes recouvert de velours violet semé de fleurs de lys d'or. Le blason qui décore le portail est mutilé, on y reconnaît cependant *une terrasse, deux arbres ou deux pals et un chef.* Le reste des constructions a été remanié, mais on y retrouve quelques fenêtres à meneaux et d'autres vestiges de la Renaissance. A l'intérieur existait une petite chapelle mentionnée dans les anciens inventaires, elle renfermait une Vierge en bois sculpté du XVIe siècle qui existe encore.

Le premier possesseur connu du Bouchet est Benoît du Bouchet, mentionné le 7 janvier 1451, au terrier de la Roère, concernant la rente des Combes et la Garde. Cette famille a essaimé dans toute la région et y est encore représentée. Voici la filiation de la branche aînée, restée au Bouchet.

I. François du Bouchet, habitant ledit lieu, paroisse de Firminy, mandement de Feugerolles, répond le 11 juin 1535, au terrier de Firminy, pour un pré qui fut de la réponse antique de Claude de Meysoncelles, au lieu de la Pra. En 1566, il reconnaît encore des biens qui furent de la réponse de Jean de Bergougnon, au terrier de Bosco, le 17 août 1397. Il fut père de : 1° Jacques, qui suit ; 2° Claude.

II. Jacques du Bouchet, laboureur dudit lieu, épousa le 11 février 1588, en présence de noble Pierre d'Arènes, seigneur de Chaponod, Madeleine de Trossieu, fille de Barthélemy, dudit lieu de Trossieu, dont :

III. François du Bouchet qui épousa le 24 janvier 1605 Jeanne Brunon, fille de Jean,

laboureur de la Ronière, dont : 1° François, qui suit ; 2° Anthoyne et 3° Denis, possessionnés de Trablaine que leur frère François, leur héritier, revendit dans la suite ; 4° Mathie, mariée à Antoine Frachon ; 5° Antoine.

IV. François du Bouchet épousa en 1627, Catherine de Veyrines, qui testa le 18 nov. 1630. Elle était fille de Jean de Veyrines, qui avait quitté le pays sans doute pour aller à l'armée et n'était point revenu et d'Alix Goussaud, qui mourut quelques années plus tard. Jean de Veyrines était fils de noble Gabriel de Veyrines, seigneur de la Martinière et de Marcelline Berjon, qui testa le 15 fév. 1615, petit-fils de noble Mathieu de Veyrines qui répondit au terrier de Firminy, le 8 oct. 1538 et qui vendit à Gabriel Beynod, chatelain de Firminy, le bois de la Martinière, pour 25 escus d'or. Mathieu était fils de noble Pierre de Veyrines et de Souveraine de la Borie, ledit Pierre, frère de noble Claude de Veyrines,

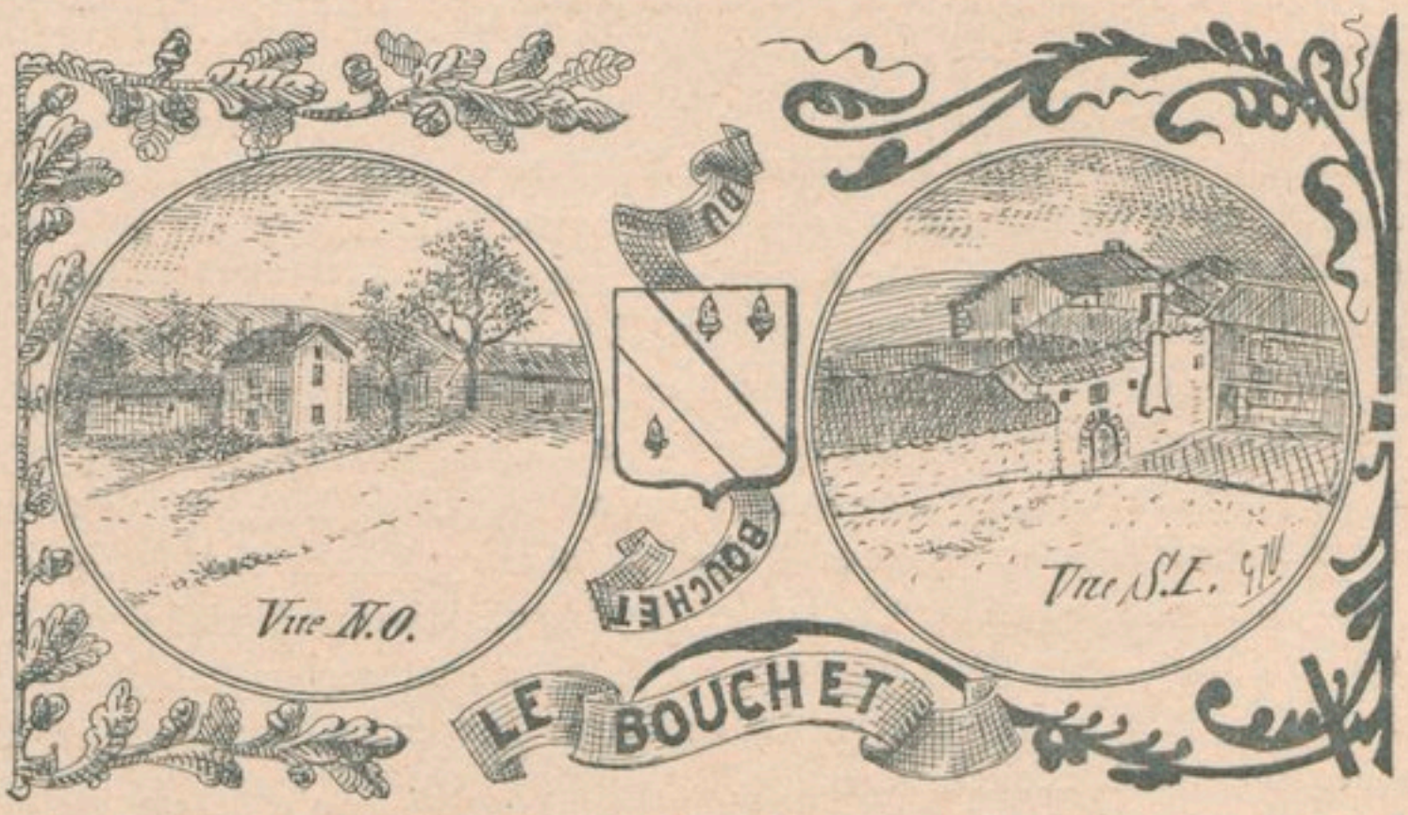

seigneur dudit lieu, ancêtre des seigneurs des Granges (v. les Granges et la Martinière, t. Ier). En janvier 1628, François du Bouchet habitait la Martinière, mais l'année suivante il dut céder ses droits à François Ansermet, fils de Jean et d'Hélène de Veyrines. Catherine de Veyrines avait d'ailleurs un frère : Gabriel de Veyrines, qui mourut en 1633, laissant une fille, Colombe de Veyrines, mariée à Antoine Phalip, d'où Gabriel Phalip. François du Bouchet acquit le 26 août 1658, un tombeau pour lui et ses successeurs dans l'église du Chambon et testa le 10 février 1659, laissant : 1° Jacques, qui suit ; 2° Jean, marié à Anne Merle, dont : A) Jacques ; B) François ; 3° Jérémie ; 4° François, coutelier au Chambon ; 5° Jacques, marié à Gabrielle Merle ; 6° Antoine ; 7° Jacques, habitant de la Réole, en Gascogne ; 8° Catherine.

V. Jacques du Bouchet transigea le 20 août 1678, avec Jean Besson, seigneur de la Rochette, pour la dîme du Bouchet, et testa le 3 octobre 1684, ayant épousé Toussainte Colombier, dont : 1° Jean, vit en 1689 ; 2° Alix ; 3° Jeanne ; 4° Marie ; 5° Anne, qui porta le Bouchet dans la famille suivante.

I. Arthus Martigniat, bourgeois de Mantes, mandement de Moras, en Dauphiné, épousa Jeanne Michel, dont : 1° Joseph, marchand bourgeois de Mantes; 2° Claude, marchand de Beaurepaire; 3° Nicolas, qui suit.

II. Messire Nicolas de Martigniat, seigneur du Bouchet, écuyer, héraut d'armes de France du titre de Dauphiné, charge acquise de Jean Celle, demeurant à Dubie, paroisse de Riotord, qui l'avait lui-même acquise de François Lenoir, le 4 juin 1674. Il entra en charge le 3 juillet 1700 et prêta serment à Versailles, le 16 septembre suivant. Il mourut à 70 ans, le 7 mars 1734, ayant épousé le 12 janvier 1698, Anne du Bouchet, qui testa le 14 février 1729 et mourut le 15, à 65 ans, lui ayant donné : 1° Jeanne-Marie, 23 oct. 1698; 2° Marie-Thérèse; 3° Jean, qui suit; 4° Antoine (13 sept. 1702-21 déc. 1703); 5° Marie-Thérèse, 29 juillet 1704, mariée le 2 juin 1731, à Michel Delaroa, notaire royal de Saint-Victor-sur-Loire, fils de Michel et d'Anne Ferrandin; 6° Jeanne-Marie (11 mars 1708-12 janv. 1721).

III. Messire Jean de Martigniat (4 janv. 1701-17 déc. 1754) seigneur du Bouchet, écuyer, héraut d'armes de France du titre de Dauphiné après son père, entré en charge le 13 juin 1721. Marié le 6 novembre 1733 à Claudine Valladier qui testa le 16 mai 1800 et mourut le 11 juillet 1801, fille de Joseph, marchand de Saint-Étienne et de Marianne Mazet, encore en possession des biens de Jean Valladier, chatelain d'Usson en 1610, son aïeul. Elle lui donna : 1° Marie-Anne (26 oct. 1734-7 sept. 1746); 2° Marie-Thérèse (19 avril 1737-30 avril 1740); 3° Claudine (19 avril 1737-21 avril 1737); 4° Charlotte (22 avril 1739-1er mai 1739); 5° Laurence (17 juin 1740-28 août 1745); 6° Jean-Baptiste (29 avril 1742-30 mai 1745); 7° Anne-Marie, 20 oct. 1743, mariée à Antoine Mathieu, conseiller du roi, notaire royal au Chambon; 8° Joseph-Marie, 23 juillet 1745; 9° Antoinette, morte le 6 juin 1747, à 15 jours; 10° Jean-Joseph, qui suit; 11° Jeanne-Marie, morte le 7 sept. 1782, à 32 ans, mariée à Jean-Blaize Dubouchet, marchand du Chambon; 12° Catherine, mariée à Jacques Leymarie.

IV. Jean-Joseph de Martigniat, seigneur du Bouchet, marié p. c. du 31 déc. 1771, et le 14 juin 1772, à Marie-Claudine Sabatier, fille d'André marchand de la Grange-du-Bois, paroisse de Saint-Didier et Jeanne-Marie Guignaud, dont : 1° Barthélemy, qui suit; 2° un fils, né et mort le 29 mars 1776; 3° Jeanne-Marie, 31 août 1777, mariée à N. Tardy; 4° Marie-Anne, 3 janv. 1780; 5° Jeanne-Marie 21 fév. 1782.

V. Barthélemy Martigniat (30 janv. 1774-30 juin 1852), maire de Feugerolles en 1822, épousa Jeanne-Marie Massardier, qui testa avec son mari le 27 janvier 1849 et mourut le 24 janvier 1856, à 79 ans, lui ayant donné : 1° Anne (1805-9 mai 1843); 2° Jean; 3° Jacques, qui suit; 4° Jean-Baptiste, marié à Claudine Gerbaud; 5° Marc-Thomas-Claude, marié à 39 ans, le 28 nov. 1857, à Marie Barralon, 33 ans, rubanière, fille de Jacques et de Marguerite Fulchiron, dont : A) Jean-Maurice, 26 sept. 1858; B) Jean-Baptiste, 23 oct. 1859; C) Marie, 30 mars 1860; D) Gabriel, 11 juin 1863, marié le 14 sept. 1889, à Marie Chapelond, tailleuse de limes, fille de Jean et de Marie Fournel, dont : a) Henri; E) Jean-Jacques, 21 avril 1865, marié à Marie Claudinon, dont a) Benoît-Marcel, 1er avril 1898;

b) Jean; c) Pierre; d) Louis; e) Marie-Antoinette, morte en 1905; f) Marguerite, morte en 1908.

VI. Jacques Martigniat, géomètre, mort le 9 oct. 1895, à 82 ans, marié le 5 avril 1864 à Marguerite Frappa, morte le 9 sept. 1892, fille de Jean-Baptiste et de Marie Bonneval, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Barthélemy-Antoine (20 août 1865-9 mars 1866).

VII. Jean Martigniat (12 août 1864-13 janvier 1916) expert-géomètre au Bouchet, agronome, chevalier du Mérite agricole, marié 1° à Rose-Antoinette Chappelon, morte le 8 déc. 1891; à 44 ans, sœur d'Antoine Chappelon, possesseur actuel du château des Bruneaux (v. t. Ier); 2° à Philomène Granger. Du premier lit : 1° Jacques, qui suit; 2° Marguerite, 30 août 1891, mariée le 29 mars 1913, à Joseph-Barthélemy-Lucien-Marie Vidal, fils de Fleury et de Julie Souvignet; du deuxième lit : 3° Joseph, 30 oct. 1900; 4° Antoinette, 29 déc. 1905.

VIII. Jacques Martigniat, 30 oct. 1889, marié le 4 déc. 1912, à Marie Rancon, fille de Pierre et de Thérèse Freyssenon, dont : 1° Gaston-Maurice, 12 oct. 1912; 2° Jean, 8 avril 1918.

(Archives du Bouchet, *Fonds du Bouchet, de Veyrines et Martigniat; Registres paroissiaux de Firminy et du Chambon.*)

LA BOUTONNE

Le château de la Boutonne est situé aux portes de Saint-Étienne, mais sur le territoire de Saint-Genest-Lerpt. Complètement remanié ces dernières années, il n'a conservé d'ancien qu'une petite tourelle qui flanque encore le mur de clôture.

Le 9 août 1499, le domaine de la Boutonne appartenait à Barthélemy, Gabriel et Jean Merley, et relevait de Curnieu. Il passa ensuite aux Frotton, et appartenait le 9 septembre 1651, à François Ferriol, d'une vieille famille de Saint-Étienne qui porte : *D'argent à trois fers de pique d'azur, posés 2 et 1, et trois merlettes de gueules, posées 1 et 2.* Un acte de 1668 mentionne Charles-Augustin Ferriol et sa sœur Marie, petits enfants de Jacques Ferriol, marchand de Saint-Étienne. Jean Ferriol épousa à la fin du XVIe siècle, Madeleine de la Veuhe, fille de Jacques et de Germaine de Murat. Jean-François Ferriol épousa Marie Jany, dont Catherine, mariée le 29 juin 1739, à François Vincent de Montarcher. Pierre-François de Peyssonneaux, époux d'Antoinette Mathevon de Curnieu, afferme pour neuf années, le 15 déc. 1677, de Joseph Elian, abbé de Valbenoîte, les revenus de l'abbaye, moyennant 1,100 livres par an. Comme il résidait alors au Bois-Monzil, où habitèrent le plus souvent les seigneurs de la Boutonne et que ce fief relevait de Curnieu, il est probable qu'il en possédait au moins une partie. Il portait : *d'azur à*

un poisson d'or, sur des ondes d'argent et trois étoiles d'or rangées en chef. Cette famille est originaire de Pélussin où une branche existe encore. Le 24 février 1682, Françoise de Rochefort d'Ailly de Saint-Vidal, veuve de Laurent de la Veuhe prêta hommage de Chevrières et la Boutonne. Le 2 avril 1759, l'hommage de la Boutonne est rendu par François Baillard du Pinet. Cette famille qui porte : *d'or à trois palmes réunies sur une seule tige de sinople*, remonte à :

I. Jean Baillard, nommé le 19 nov. 1540, châtelain de Sainte-Sigolène, testa le 29 nov. 1585, ayant épousé Marguerite de la Torreille, dont :

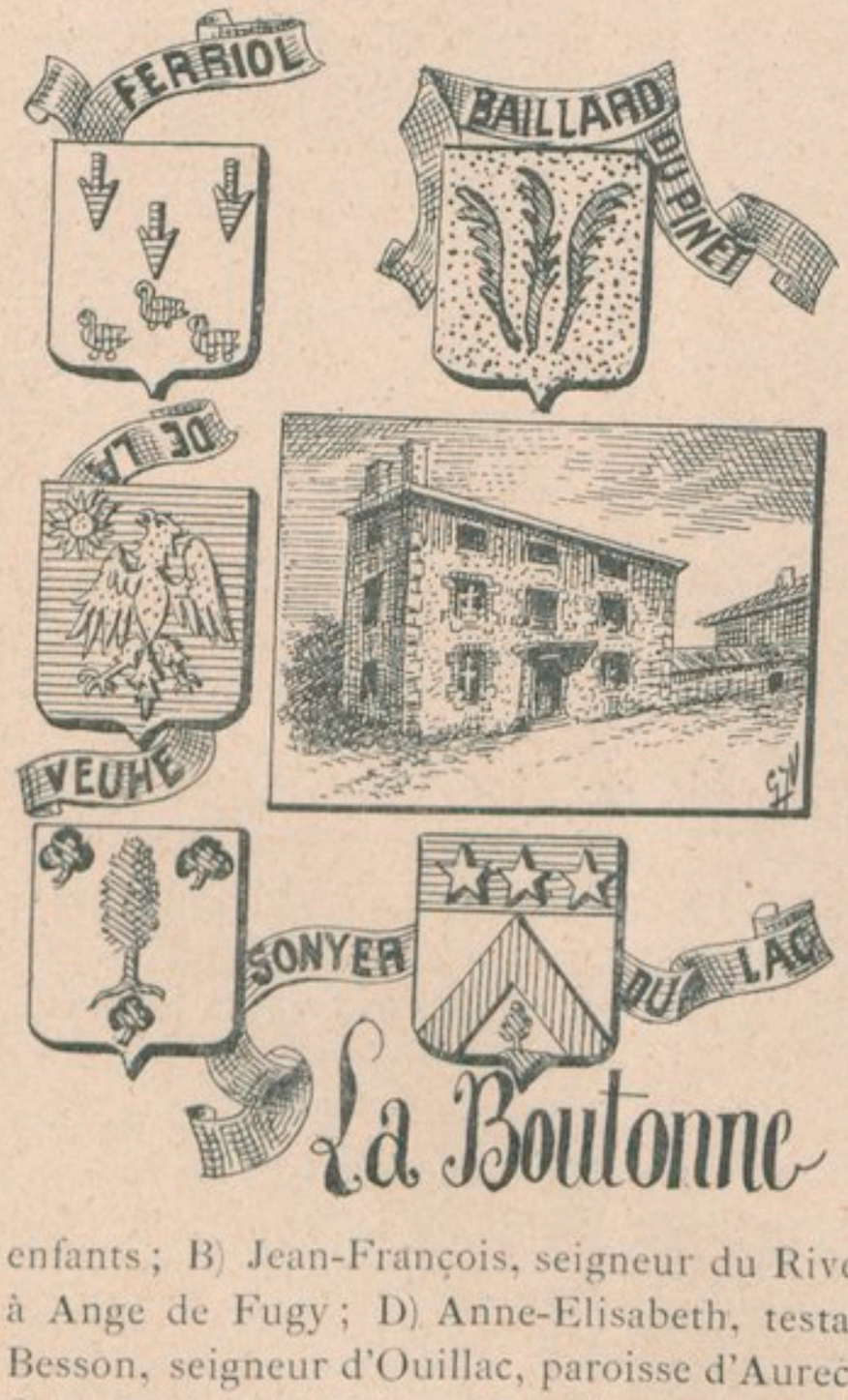

II. Jacques Baillard, marié le 18 oct. 1600, à Claude de Grandchamp, fille de Jean, maître d'hôtel du duc de Ventadour et de Fleurye Chapelon, dont :

III. Jean Baillard, seigneur des Combeaux, teste le 2 août 1686, marié le 26 oct. 1644, à Florence Pinot, fille de Pierre et de Catherine du Pont, dont :

IV. Marcelin Baillard, seigneur des Combeaux, testa le 9 mars 1699; marié le 9 septembre 1667 à Marie Ferrier, qui testa le 9 nov. 1724, dont : 1° Jean, lieutenant-général et juge-mage en la sénéchaussée et siège présidial du Puy, testa le 7 juil. 1728, mort le 4 janv. 1732, à 61 ans, marié le 8 janv. 1696, à Anne de Charbonnel de Betz, fille de Jacques et de Marguerite d'Alis, dont A) Jean-Marcelin Baillard des Combeaux, né le 1er juil. 1705, marié le 6 juin 1736, à Louise-Madeleine de Troussebois, fille de Jean-Louis et de Madeleine Gardet de Chervil dont sept enfants; B) Jean-François, seigneur du Rivet, chevalier de Saint-Louis; C) Marie, mariée à Ange de Fugy; D) Anne-Elisabeth, testa le 21 juillet 1755, mariée à noble Jacques Besson, seigneur d'Ouillac, paroisse d'Aurec, avocat en Parlement, capitaine-châtelain de Saint-Didier; E) Hélène-Claudine, mariée à Armand Gallien de Montpinoux; F) Claudine-Hélène, mariée à Jean de Chambarlhac, seigneur de Fontmorette; G) Anne-Isabelle, dominicaine au Puy, et deux religieuses augustines à St-Didier; 2° Jean-Jacques, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Sorbonne, abbé de Bussière, instituteur de Mgr le Dauphin et des enfants de France; 3° Pierre, qui suit; 4° Claudine, mariée le 15 janv. 1692, à Jean de Luzy-Pélissac; 5° Claudine; 6° Marguerite, successivement prieures de St-Didier.

V. Pierre Baillard du Pinet, mort en 1757, à 78 ans, ayant acquis le 13 mai 1751, divers

biens en Forez, notamment le Château-Gaillard, à St-Rambert, et la Boutonne, de Jean-Baptiste-Louis Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier, comte de Chevrières, maréchal de France et chevalier de la Toison-d'Or, demeurant à Paris, rue Saint-Dominique, quartier de Saint-Germain-des-Prés, paroisse de Saint-Sulpice, et de Madame Elisabeth Le Camus, son épouse. Il épousa Marie Granjon, dont : 1° Pierre-François, qui suit; 2° Jean (1710-1720); 3° Joseph, mort en 1720; 4° Marie-Marguerite, 1719, mariée à Aimé Chazal; 5° Pierre, 1717; 6° Jean-Pierre, 1718; 7° Jean-Jacques, chanoine de N.-D., vicaire général du Puy; 8° Marie-Thérèse, 1725; 9° Catherine, 1727; 10° Marguerite-Madeleine.

VI. Pierre-François Baillard de Saint-Mérat, mort en 1773, à 64 ans, épousa Augustine-Thérèse Gallien de Montpinoux, dont : 1° Marie-Marguerite, 1750, mariée le 4 avril 1769 à Durand-Antoine de Meaux, lieutenant-général au bailliage de Forez, fils d'Etienne et de Marie-Louise Puy du Périer; 2° Jean-Jacques, 1760, mort le 7 sept. 1791, testant en faveur de Marguerite-Madeleine Baillard du Pinet, qui mourut à Montbrison, le 21 juil. 1793. Sa succession fut divisée en deux parts, l'une échut à Pierre Chazal, Chazal-Lageneste, Antoine-Toussaint et Charles-Antoine Chazal, cohéritiers de feu Antoine-Régis Chazal et de la dame Baillard du Pinet, sœur à ladite défunte, l'autre à Marguerite Baillard du Pinet de Saint-Mérat, veuve de Durand-Antoine de Meaux. Avant 1776, la Boutonne avait été vendue aux Sonyer du Lac, qui portaient : *D'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un peuplier terrassé de sinople, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or;* alias : *d'argent à un arbre de sinople accompagné de trois trèfles du même.*

I. Alexandre Saunier, d'Andance en Vivarais, épousa Françoise Bory, dont :

II. Claude Saunier, maître chirurgien à Saint-Didier, mort le 15 août 1694, épousa Catherine Chavanon, dont : 1° Jean-Claude, dit Chanteloube, prêtre de Saint-Didier, puis curé des Olmes; 2° Claude-François-Octave (28 nov. 1675-7 mars 1724), capitaine de grenadiers; 3° Jean-Bapiste (1658-19 avril 1730), docteur en médecine à Avignon, le 2 nov. 1692, médecin à Saint-Didier, conseiller du Roi, maire perpétuel de cette ville, marié le 16 avril 1693, à Charlotte Sonthonas, morte le 24 nov. 1731, fille de Pierre, médecin à Lyon, dont : A) Catherine, 28 nov. 1696; B) Marie-Anne, 25 déc. 1698, religieuse de Saint-Augustin; C) François, 18 mai 1697, avocat en Parlement, juge d'Aurec puis de la baronnie de Cornillon; marié le 28 août 1728, à sa cousine-germaine, Marguerite Sonyer-Dulac, fille de Jean-François et de Catherine Laurençon et morte le 28 août 1747, lui ayant donné neuf enfants, sept morts jeunes : a) Marie-Claire, morte en 1761, épouse de Jean-Antoine Tavernier; b) Jean-François-Marcellin, 15 avril 1747, avocat en Parlement, capitaine-châtelain de Saint-Didier, marié à Pierre-Elisabeth Barou de Canson dont un fils mort jeune et trois filles : Marie-Anne-Denise-Augustine, 3 sept. 1777, mariée le 16 juin 1795 à Charles-Louis Duret et le 21 février 1797, à son cousin Hector Sonyer; Sophie-Elisabeth, morte jeune; Catherine-Claire-Barthélemie, 15 sept. 1774, mariée le 10 mars 1793 à Gabriel-Joseph Celle-Dubie; 4° Jean-François, qui suit; 5° Catherine, mariée à Antoine Allouès de la Fayette.

III. Jean-François Sonyer du Lac (1670-11 juillet 1749) médecin à Saint-Didier, épousa le 8 août 1707, Catherine de Laurençon, fille de Pierre et de Marguerite Tardy de Montravel, dont : 1° Denis-Augustin (18 août 1726-12 nov. 1798), médecin, marié le 8 sept. 1761, à Jeanne Gonin de Lurieu, fille de Jean-Baptiste et de Benoîte Chovon ; 2° Jean, qui suit ; 3° Pierre-Raphaël, 22 av. 1730, prieur de Saint-Pal-de-Mons, curé de Saint-Étienne-de-Furan, le 5 mars 1763 ; 4° Marguerite, 4 déc. 1710, mariée en 1728, à François Sonyer du Lac.

IV. Jean-Baptiste Sonyer du Lac (16 mai 1728-2 avril 1792), conseiller du Roi, premier avocat au bailliage, auteur des *Fiefs du Forez*, prêta hommage de la Boutonne et des rentes nobles du Lac et Bois-Monzil, le 16 déc. 1776. Il avait épousé, le 24 nov. 1760, Françoise Tison-Désarnaud, fille de Pierre et de Madeleine Morel, dont : 1° Hector, qui suit, 2° Jeanne-Marie, mariée le 26 juillet 1791 à Marie-Joseph-Valentin Boudinhon, juge de paix au Puy en 1820, fils de Dominique-François et de Jeanne-Marie Dubois.

V. Hector Sonyer du Lac (1773-1826) officier de dragons, conseiller général de la Haute-Loire, marié 1° le 21 fév. 1797 à sa cousine Augustine Sonyer du Lac ; 2° à N. du Fournel, dont un fils mort jeune et Fanélie, mariée à un employé de l'octroi, à Lyon.

Les prodigalités d'Hector aboutirent à une catastrophe. Ses propriétés, notamment la Boutonne, furent vendues, ainsi que sa magnifique bibliothèque de 60,000 volumes. Il mourut chez son gendre, qui était lui-même dans la gêne.

La Boutonne appartient aujourd'hui à M. Rascle, résidant au Bois-Monzil.

(*Archives de la Réardière, de la famille de Meaux et de M. Albert Boissier* ; La Tour-Varan, *loc. cit.* ; Archives de la Diana, *notes Gras* ; docteur Paul Olivier, *Ex-libris du Velay*.)

BOYER

Le manoir de Boyer, situé dans le fond de la vallée du Jarnossin, est aux trois quarts ruiné. Il paraît dater du xv^e^ siècle, et on y voit encore une échauguette et deux vastes cheminées de pierre au manteau timbré de l'écusson des Cibérand : *D'azur à trois fallots d'or, allumés de gueules*.

Noble homme Jean de Montdor, damoiseau, seigneur de Boyer, fit refaire le terrier du But, « le jour de Vénus, fête de saint André, apôtre, dernier de novembre 1487 ». Les armes de cette ancienne famille, qui descendait, dit-on, du fameux Roland et conservait son cor sont : *d'hermines à la bande de gueules*. Claude de Tenaire est qualifié en 1535, de seigneur de Boyer et Gatelier. I° Benoît de Cibérand, notaire à Charlieu, est possessionné à Boyer dès 1491 ; il acheta pour 130 livres tournois, à Claude du Saix, seigneur

de Ressins, le quart de la dîme et fut père de : 1° Jean, qui suit ; 2° Henri, père de Claudia, mariée à Jean Seurre ; 3° Philibert, religieux à Charlieu.

II. Jean de Cibérand acquit avec son frère, 11 tènements à Boyer, d'autres à Charlieu, Belmont et Chandon. En 1518, ils achetèrent la seigneurie de Boyer. Jean épousa Antoinette Faye, dont : 1° Marthe, mariée à Pierre des Fourmières, seigneur de Tigny ; 2° Annemond, qui suit.

III. Annemond de Cibérand, seigneur de Boyer, dont dénombrement le 8 mars 1539, fut père de : 1° Benoît, qui suit ; 2° Jean, docteur-ès-droits, custode de Sainte Croix de Lyon, seigneur de Boyer, mort le 14 novembre 1572.

IV. Benoît de Cibérand, licencié-ès-lois, seigneur de Boyer, dont dénombrement le 17 janvier 1547, et Gotillard, épousa le 23 novembre 1560, Etiennette Boyer, fille de Jean, seigneur de Trémoles, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Mâcon, et de Françoise de Thiard, dont : 1° Jean-Baptiste ; 2° Ponthus, qui suit ; 3° Théodore, religieux ; 4° Jeanne ; 5° Marguerite ; 6° Girarde, femme de Joachim d'Arcy, seigneur de la Farge ; 7° Hélène, religieuse à Champchanoux, en Bourgogne ; 8° Barbe, religieuse à Salles, en Beaujolais.

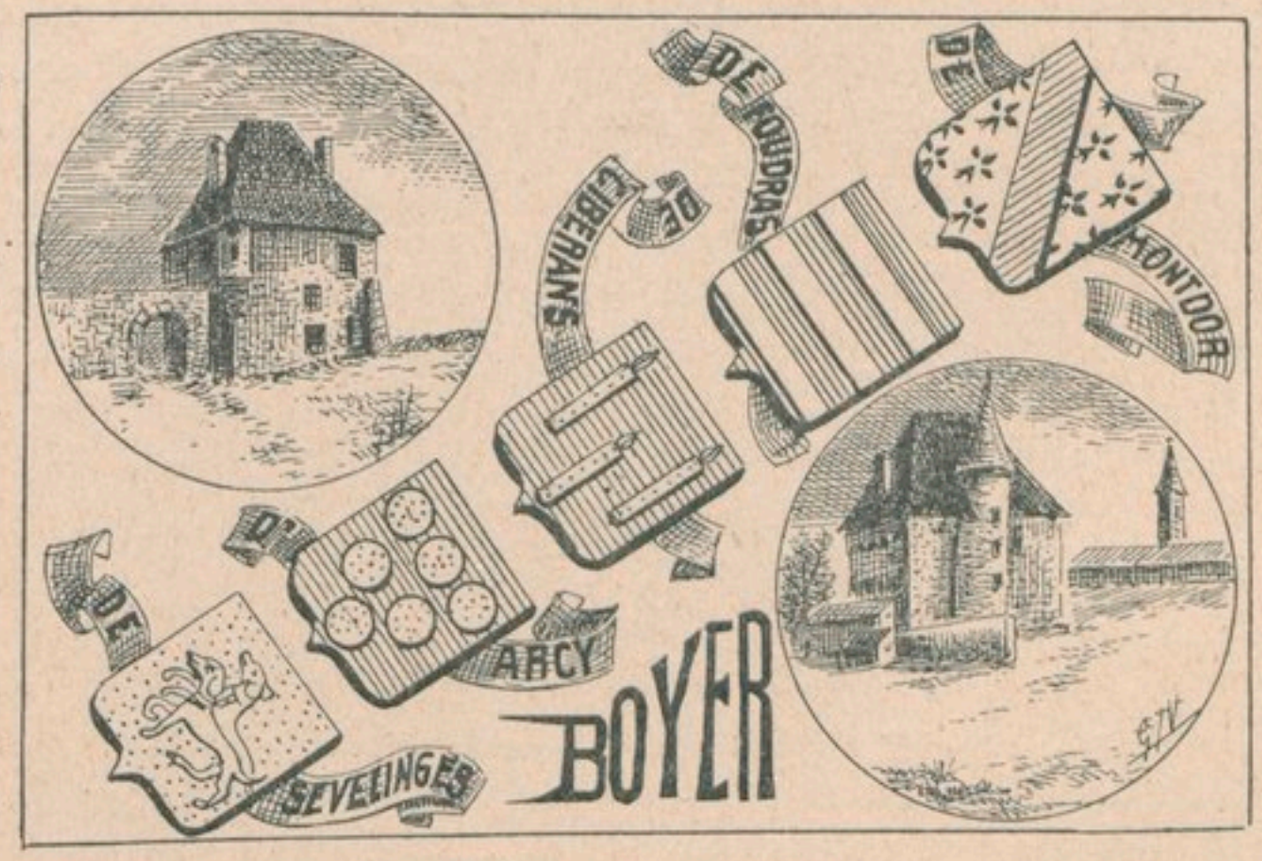

V. Ponthus de Cibérand, seigneur de Boyer dont dénombrement le 1er mars 1601, Gotillard, la Montagne et Jarnosse, lieutenant de la Compagnie de chevau-légers du marquis d'Elbœuf, bailli de Mâcon (12 oct. 1613 au 12 août 1642), comparut au ban et arrière ban, le 24 mai 1639 ; marié à Anne de Chandon. Il mourut sans postérité, laissant Boyer et Jarnosse à son neveu, Charles d'Arcy de la Varenne (v. ce nom). Passé des d'Arcy aux du Bec, Boyer revint aux d'Arcy, par le mariage le 11 février 1688, de François d'Arcy, fils de Joachim et petit-fils de Charles et capitaine au régiment de Piémont, avec Louise du Bec, dame de Boyer, morte le 4 octobre 1702. François d'Arcy se remaria à Boyer, le 1er décembre 1708, avec Marianne de Sainte-Colombe du Poyet, veuve de Pierre de Montjouvent. Du premier lit étaient nées deux filles : 1° Gabrielle-Michelle, 12 janvier 1691, mariée le 1er août 1708, avec François de Montjouvent, fils de Pierre et de Marianne de Sainte-Colombe : 2° Marguerite, 1er juin 1694, chanoinesse prébendée de Leignieu.

Nous trouvons ensuite comme seigneurs de Boyer, Maugé Duchassin, puis les Foudras, qui l'unirent à leur fief de la Place. Enfin, en 1789, la seigneurie était divisée, et appartenait aux Béraud de Ressins (v. Ressins) et aux Tallebard, famille connue depuis Jean, marchand de Joux en 1575 et dont les armes sont : *D'azur à la croix ancrée d'argent, cantonnée au 1er d'une rose de gueules, au 2e d'une étoile, au 3e d'un croissant du même, au 4e d'une croix de sable.* Claude Tallebard, 1595; Georges, 1632, Pierre, 1670, enfin Augustin Tallebard se titraient seigneurs de Sienne, terre que ce dernier vendit en 1783, à Claude-Thomas Caquet d'Avaize.

L'historien Antoine de Sevelinges, mort à Charlieu le 26 août 1879, était né à Boyer le 28 juin 1807. Il était fils d'Antoine et de Philiberte Vermorel, petit-fils de Jacques et de Françoise Fauvin, arrière petit-fils de Jean-Baptiste et de Jeanne Valence de Minardière et descendait de Jehan de Sevelinges, bourgeois de Thizy au XVIe siècle. Les armes de cette famille sont : *D'or à deux lévriers couplés au naturel,* alias : *de gueules à une montagne d'or, sur laquelle courent deux lévriers contournés d'argent, attachés par une laisse d'or, tenue par une main d'argent, mouvante du canton dextre de l'écu.*

(Billet : *Thizy et les environs* ; abbé Prajoux : *Essai historique sur le territoire de Roanne* ; Steyert : *Armorial, 2e Edition* ; Archives de M. le marquis de Vichy ; *Terrier du But* ; W. Poidebard, *Notes Héraldiques.*)

BRASSOLARD

Le château de Brassolard est situé sur le territoire de Saint-Nizier-de-Fornas, mais à une courte distance de Saint-Bonnet-le-Château. L'ancien chemin qui y conduit est coupé, à 400 mètres du faubourg de la Bernarde par la route départementale qui passe à Estivareilles et Usson. En arrivant à Brassolard, on rencontre d'abord la grange, vaste bâtiment, percé seulement d'un portail très grand (22 mètres sur 16), à ogive en plein cintre. A gauche en face du portail est un groupe en granit, placé sur une grosse dalle et représentant une descente de croix ou *Pieta* ; la Vierge, assistée de deux personnages, supporte sur ses genoux le Christ descendu de la croix. La Vierge et ses deux acolytes étant décapités, il est probable que nous sommes en présence des débris d'une croix jetée à bas et brisée par les Huguenots.

En franchissant le portail, on se trouve sous un hangar soutenu par des colonnes de pierre à section hexagonale, avec bases et chapiteaux simples, mais assez purs. Le colombier présente, au rez-de-chaussée, une pièce voutée, écurie ou poulailler, au-dessus de laquelle est une pièce à laquelle on accède par une porte à moulures, de style ogival, desservie par un escalier extérieur en pierre, de construction assez grossière ; le palier en est constitué par une meule de moulin usée. Cette pièce n'est autre que l'ancienne chapelle. Au-

dessus est le pigeonnier auquel on accède par une échelle de meunier. Cette disposition rappelle sans doute que la colombe est la figure du Saint-Esprit. Entre le colombier et le bâtiment principal est encastrée une petite construction sans doute postérieure, car le dénombrement ne la mentionne pas. Elle comporte un rez-de-chaussée, en contrebas de deux marches sur la cour, servant aujourd'hui de buanderie et ayant servi d'écurie, car on y trouve encore une auge et une petite fenière au-dessus. Cette construction masque, en partie, le bas de la tour ronde qui forme le coin de la cour; on accède à la fenière par un escalier extérieur. Le bâtiment principal dont on aperçoit le pignon en entier à travers la colonnade s'accole à la tour précitée, contre laquelle s'ouvre une porte surmontée d'un linteau d'une seule pièce, armorié. A droite de cette porte, un trou dans la muraille, a dû recevoir le scellement d'un anneau pour attacher les chevaux. A gauche de la fenêtre, une fort belle *Pieta* en granit est encastrée dans le mur; elle est remarquable, les figures de la Vierge et du Christ ont une grande richesse d'expression.

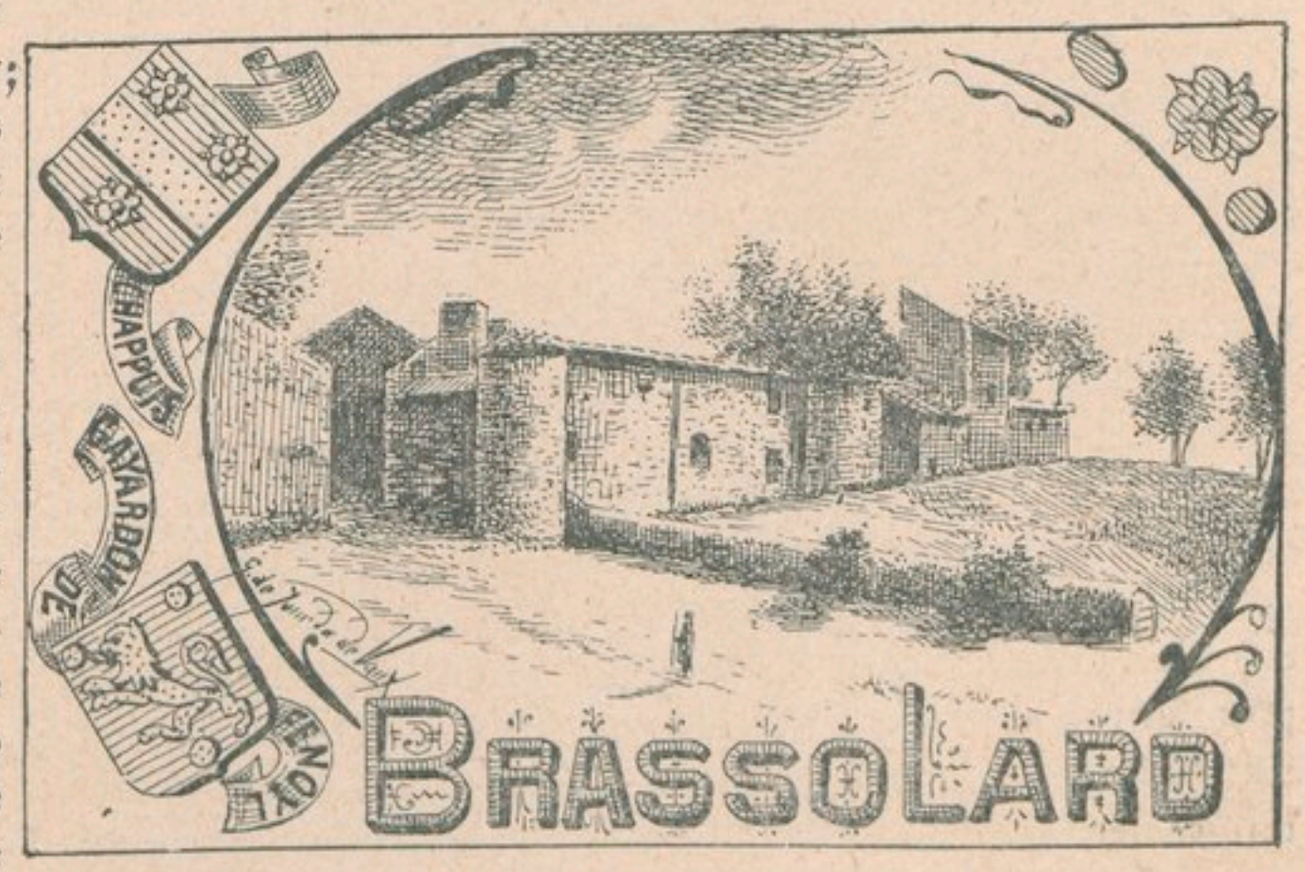

On franchit le seuil par un tambour moderne qui commande aussi l'entrée de la tour avec son escalier et sa porte sur le jardin, et on pénètre dans une belle pièce carrée de 6 mètres 70 de côté, éclairée par une grande fenêtre, percée dans un mur de 0 mètre 70 d'épaisseur. Au mur du pignon est adossée une belle cheminée en pierre, de 5 mètres de largeur. Le manteau a 3 mètres 70 d'ouverture et 1 mètre 20 de profondeur. Elle présente de grandes moulures, très harmonieuses; des colonnettes engagées supportent la tablette, par l'intermédiaire de chapiteaux. Le fond de l'une des deux cavités pratiquées dans le mur, à droite et à gauche de l'âtre, à hauteur d'appui, est formé d'une seule pierre percée d'un trou circulaire, par où l'on peut voir ce qui se passe dans la cour, et qui franchit le portail. Le mur opposé à la fenêtre présente trois enfoncements: celui du milieu, encadré d'une moulure, sert de placard. Une cloison en bois forme un office dans lequel est compris le jambage gauche de la cheminée. Dans le coin diagonalement opposé à l'entrée et dans le troisième enfoncement se dissimule une petite porte dounant accès à un escalier qui conduit au sous-sol. Cette pièce qui sert de cuisine, est dallée de pierres reposant sur une voûte, alors que les autres pièces sont planchéiées. Par une porte percée dans un mur de refend, on pénètre

dans une pièce plus petite, munie d'une alcôve, à côté de laquelle s'ouvre une porte sur un petit couloir. La dernière pièce du rez-de-chaussée a 7 mètres 70 sur 6 mètres 70, deux alcôves en boiserie sont établies de chaque côté de la porte. Dans le fond, une cheminée de 2 mètres 50 de large, est cachée par des placards en bois, encadrant une grille. A l'angle gauche, une petite porte donne accès dans un cabinet circulaire de l'une des tours. A l'angle droit, une autre porte ouvre sur un cabinet de la tour carrée. La pièce est éclairée par une grande fenêtre. De la première pièce, par le petit escalier, on arrive dans le fournial, dans lequel existent encore deux fours. De là, on passe sous la cuisine, dans une cave voûtée, assez humide qui présente dans un recoin, une niche maçonnée, qui paraît correspondre au derrière du four. De l'autre côté, le fournial communique avec une grande cuisine dallée, aujourd'hui inoccupée, munie d'une grande cheminée en pierre et éclairée par deux ouvertures sur le jardin, en contrebas duquel elle se trouve. Dans la tour ronde il y avait un évier. A côté de la tour carrée, une porte ouvre sur la cour de derrière, à laquelle on accède par deux marches. Cette porte était plus large, à l'origine ; un petit toit protège le seuil et empêche l'entrée des eaux pluviales. Au-dessus de la porte de la cuisine, une fenêtre a été murée. La petite cour carrée est percée sur deux faces d'une petite ouverture à chaque étage. La cour était autrefois complètement close, un vaste hangar prolongeait la face nord de la grange, et un mur percé d'une porte cochère rejoignait la tour carrée. En examinant la façade on voit que la fenêtre de la grande salle, et celle de la cuisine sont anciennes, leurs encadrements gardent des traces de scellements, si l'on pénètre à nouveau dans le manoir par la porte de la tour sud-est, on doit gravir quelques marches et on emprunte un escalier étroit et raide, avant de prendre pied à l'étage ; on trouve à droite, une porte donnant accès dans une petite pièce carrelée qui occupe le reste de la tour et sert de charnier. On entre ensuite dans une première pièce éclairée par la fenêtre au-dessus de la porte et par la grande fenêtre moderne. Deux cabinets ont été parquetés et plafonnés au XIX^e^ siècle. De cette pièce, située au-dessus de la cuisine du rez-de-chaussée, on passe dans un grenier. La porte de la tour ronde S. O, porte la date de 16... sa partie supérieure est en arc infléchi, comme à l'étage au-dessous.

Dans un dénombrement dressé pour Laurent Chappuis, le 21 août 1684, par Jean Tissier, expert de Chaumont, on voit que Brassolard consistait alors en « maison, chambre, fournial, cave voûtée, chapelle, colombier, petite écurie au-dessous, grange, petit jardin joignant icelle, étables au-dessous », plus divers prés et moulins, les terres de Preychou, le grand Pré, l'Ouche, la Font, le Verdier, Beauvoyre, le Champ du Tour, le Pastural Mouton, la Saigne de Fonfresde, la Bâtie, la Grande Goutte, l'Ecluse, la Goutte, etc., confinant celles de nobles André Boyer, Claude Verchière, du Besset. Le tout fut estimé 15.400 livres.

Une tradition veut que Brassolard ait été un rendez-vous de chasse des comtes de Forez, mais le premier possesseur certain du manoir est Jean de Brassolard, mentionné en 1375. Un quart de siècle plus tard, les Chappuis y sont installés. Nous savons, en effet, qu'en 1399, Laurent Chappuis, de Brassolard, devait annuellement un dément de seigle

sur sa terre de la Bâtie, à Guillaume Taillefer, curé de Saint-Bonnet. Cette famille nous paraît être celle des seigneurs de Chaumont, représentée au siècle suivant par Jean Chappuis, fils de Pierre, et marié le 3 août 1430, à Jeanne de Chaumont, fille d'Alexandre et héritière de sa maison. Jean Chappuis testa le 20 octobre 1490.

Le 30 décembre 1497, Barthélemy Chapuis, seigneur de Brassolard, Claude Chapuis, son fils, et Guillaume de la Filhe, marchand de Saint-Bonnet, vendent au curé Célarier, une rente de 9 livres 5 sols tournois et de 7 cartons 1/2 de froment, moyennant 200 livres tournois. Au début du XVI[e] siècle le possesseur de Brassolard est Gabriel Chappuis, notaire de Saint-Bonnet en 1560, qui testa le 17 juillet 1562, laissant de Claudine Verdier : 1° Claude, qui suit; 2° Christophe, procureur ès-cour et bourgeois de Lyon, marié 1° à Catherine François; 2° à Sarah Catton; du premier lit : A) Louis (v. Charlieu, t. I[er]); B) noble Pierre, docteur ès-droits, avocat ès-cour de Lyon, marié le 28 fév. 1620, à Marguerite Cholier, fille d'Alexandre, échevin de Lyon et de Françoise Frère; C) Marc, 6 sept. 1598; 3° Vital, auteur des branches de la Salle, Maubou, Montlaville et Laval (Jacques-Marie Chapuis de Montlaville, né le 24 juin 1655, était fils de Claude Chappuis de la Goutte et de Claudine Barailhon); 4° Marc, marié le 2 août 1611, à Marie de Chalencon-Rochebaron, fille de François et de Marguerite d'Aumont; 5° Gabriel, maître tailleur d'habits à Saint-Bonnet, marié à Barthélemy Nyer, qui testa le 30 nov. 1625, dont six enfants; 6° Noël, maître-cordonnier à Saint-Bonnet, marié à Anne Roche, dont deux enfants; 7° Toussainte, mariée à Jean Valanson, bourgeois de Montbrison; 8° Aimée; 9° Marie, mariée 1° à Jean Depéacieu, marchand bourgeois de Montbrison, 2° le 22 mars 1571, à Claude Desgouttes, notaire royal, procureur ès-cour de Lyon; 10° Benoîte; 11° Rose, religieuse au Puy; 12° Françoise, mariée à Jean Reymond; 13° Catherine, mariée à Antoine Séverat, élu en l'Election de Forez; 14° Claudine, mariée à M[e] François, de Saint-Rambert. Discret M[e] Claude Chappuis, contrôleur des tailles au pays de Lyonnais, seigneur de Brassolard, épousa 1° Marie de Vinols, fille de Pierre et de Marguerite Berthon; 2° le 6 déc. 1606, Jeanne Orellu, fille de Pierre, châtelain d'Apinac et de Jacqueline de Châteauneuf de Rochebonne de Labourange. Du premier lit . 1° Laurent, qui suit; 2° Claudine, mariée à M. Giraud, consul de Saint-Bonnet; du deuxième lit : 3° Marguerite 10 nov. 1613, mariée à Benoit Rigodon, avocat en Parlement; 4° Laurent, 1[er] mars 1615; 5° Toussainte, 26 mars 1616; 6° Antoine, 4 juin 1617.

Laurent Chappuis, procureur en la châtellenie de Saint-Bonnet, épousa Toussainte Boyer, fille de Pierre et de Françoise du Besset, dont : 1° Pierre, 11 déc. 1633; 2° François, 19 juil. 1635; 3° Léon, 21 déc. 1636; 4° Marguerite, 27 juin 1638, mariée le 30 janv. 1655 à Raymond de Gayardon, fils de François et de Marie de Bays (v. Grezolles) qui devint ainsi seigneur de Tiranges, Boisset, Brassolard, etc., capitaine au régiment lyonnais; il testa le 12 août 1687, laissant deux filles religieuses, Françoise et Anne et un fils Laurent de Gayardon de Gresolles, seigneur de Tiranges, Boisset, Chaumont, Montagnac, Fournier, Brassolard, etc., capitaine au régiment lyonnais, marquis de Fenoÿl après son alliance, le 29 mars 1694, avec Marguerite-Orianne de Fenoÿl, fille de Jean, seigneur de

Sérézin, et de Charlotte de Migieu, dont : 1° Laurent-Charles, qui suit ; 2° Guy, capitaine au régiment de Tallard ; 3° Antides ; 4° Gabrielle ; 5° Marie.

X. Laurent-Charles de Gayardon, marquis de Fenoÿl, etc., capitaine au régiment de Tallard, baptisé le 10 mars 1696, épousa le 7 mars 1728, Madeleine Laisné, fille d'Antoine, trésorier de la monnaie de Lyon et de Madeleine Le Fèvre, dont :

XI. Laurent-François de Gayardon, marquis de Fenoÿl (23 juin 1730-23 juillet 1783), marié à Suzanne-Andrée Chaillion de Joinville, morte le 8 février 1768, dont :

XII. Laurent-Charles-Marie de Gayardon, marquis de Fenoÿl (9 janvier 1764-17 avril 1803), officier aux gardes françaises, épousa Edme-Madeleine Masin de Valcourt, dont : 1° Laurent-Charles-Marie-Alphonse, marquis de Fenoÿl (20 déc. 1795-10 mars 1865), chevalier de Saint-Louis, épousa Marie-Françoise-Joséphine Le Menuisier de Marcheville, dont : A) Laurent, officier aux dragons de l'Impératrice, mort le 4 mars 1869; 2° Charles-Laurent, qui suit; 3° Jules (15 fév. 1800-23 mars 1817); 4° Laure-Charlotte-Madeleine (14 oct. 1793-10 nov. 1860), mariée le 28 janvier 1815, à Antoine-César Mathevon, comte de Curnieu ; 5° Alexandrine-Suzanne (28 août 1801-19 déc. 1878), mariée à Félix de Choin du Double.

XIII. Charles-Laurent de Gayardon, comte de Fenoÿl (25 déc. 1796-8 oct. 1850), page de l'Empereur (20 fév. 1811), maréchal des logis des gardes du Corps du Roi Charles X, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne, épousa par contrat signé de S. M. le 7 juillet 1828, Jenny-Félicité Bazoin (11 fév. 1805-1 déc. 1872) dont : 1° Pierre-Louis, qui suit; 2° Marie-Antoinette (21 février 1830-27 sept. 1894), mariée le 28 février 1854 à Emmanuel de Montaigne, marquis de Poncins.

XIV. Pierre-Louis de Gayardon, marquis de Fenoÿl (26 sept. 1832-16 mars 1887), conseiller général, capitaine des mobiles du Rhône en 1870-71, défenseur de Belfort, épousa le 7 juillet 1856, Marie-Caroline Le Bas du Plessis, fille de Charles, comte du Plessis, garde du Corps de Charles X, et de Laure-Adélaïde de Mengin-Fondragon, dont : 1° Charles, 20 décembre 1861, adjudant d'artillerie de marine, tué à Xélung (île Formose), dans les combats du 4 au 8 mars 1885; 2° Guy, qui suit; 3° René, comte de Fenoÿl, 30 avril 1867, marié le 27 mai 1903, à Jeanne-Alice-Marie Gourd, 11 fév. 1876, fille de François et de Pauline-Adélaïde Roussel, dont : A) Maurice, 22 août 1909; B) Raymond, 28 janvier 1913 ; C) Marie-Thérèse, 6 décembre 1904; D) Oriane, 2 février 1906 ; E) Geneviève, 22 sept. 1907; F) Xavier, 4 mars 1916; 4° Jean, père Mariste, ordonné prêtre, le 6 janvier 1895, missionnaire, le 3 mai 1895, curé de la cathédrale de Nouméa ; 5° Hugues, vicomte de Fenoÿl, 9 février 1871, marié en juillet 1895 à Antoinette Beauvarlet de Moismont, fille de Bernard-Henri-Gaston, ancien officier et de Lydie Jacquin de Cassières, dont : A) Pierre, 21 sept. 1897; B) Jean, 16 décembre 1903; C) Gérard, 27 nov. 1905; D) Yves, 15 août 1907; E) Anne-Marie, 18 mars 1896, morte le même jour ; F) Suzanne, 24 mars 1899, morte le même jour; G) Simone, 21 nov. 1900; H) Geneviève, née et morte le 1er août 1902 ; I) Monique (24-28 mai 1909; J) Marguerite, 12 fév. 1911; K) Bernadette, née et morte, le 29 août 1913; L) Odile, 16 déc. 1915; 6° Jacques,

baron de Fenoÿl, 11 janvier 1873, marié le 27 mai 1901, à Lucie de la Hamayde, dont : A) Albin, 21 avril 1902 ; B) Guy, 7 juillet 1904 ; C) Jacques, 9 juin 1906 ; D) Luc, 7 mars 1913 ; E) Ghislaine, 11 déc. 1907 ; F) Jeanne, 30 juillet 1909 ; G) Renée, mars 1911 ; 7° Jeanne-Augusta, 14 juin 1857, mariée le 7 juillet 1877, à Jean Saint-André-Lacombe, 28 mai 1855, fils d'Antoine-Henry et de Félicie Bohrer ; 8° Suzanne (7 déc. 1858-29 août 1860) ; 9° Marie-Oriane, 5 août 1860, mariée le 2 sept. 1880 à Irénée-Paul Thomé, 17 juin 1850, garde général des Eaux et Forêts, fils d'Edouard et de Louise-Thérèse-Marie Pradelle ; 10° Elisabeth, 26 avril 1863, mariée le 24 mai 1884, à Jean-Alexandre-Albin Garçin (23 mars 1844-29 mars 1920), fils de Joseph-Victor-Eugène et d'Eulalie Drapier ; 11° Suzanne, 13 octobre 1875, dame du Cénacle.

XV. Guy de Gayardon, marquis de Fenoÿl, né le 10 août 1865, marié le 8 août 1894, à Joséphine-Victoire Besson de la Rochette, dont 1° Charles, 20 août 1898 ; 2° Hugues, 31 déc. 1912 ; 3° Marie, 24 mars 1896, mariée le 6 janvier 1920 à Louis de Rivoyre ; 4° Aline, 26 octobre 1900 ; 5° Suzanne, 6 août 1903 ; 6° Elisabeth, 7 oct. 1904 ; 7° Huguette, 31 déc. 1912.

Le 14 juin 1742, devant Dupin, notaire à Estivareilles, noble Reymond Boyer de Montorcier, ancien conseiller du Roi, fondé de procuration de haut et puissant seigneur messire Charles-Laurent de Gayardon, seigneur de Fenouil, y résidant, vendait l'entier domaine dudit seigneur, situé au lieu de Brassoulard, paroisse de Saint-Nizier, consistant en bâtiments de maisons, granges, écurie, colombier, jardins, prés, terres et pâturaux, avec leurs prises d'eau, tant pour les dits prés que moulins, et tout ce qui en dépend, aisances et appartenances pour le prix de 14.000 livres, à Jean Baleyguier, marchand de Broutillet, paroisse d'Estivareilles. Cette famille Baleyguier est très ancienne dans la région : en 1509, Marcelline Veyrier, de Saint-Bonnet, déclare devoir 5 livres tournois pour l'anniversaire de son époux, Jérémie Baleyguier. En 1647, Suzanne Danizet, est veuve de Claude Baleyguier, et en 1679, nous trouvons autre Claude Baleyguier, pénitent du Gonfalon, à Saint-Bonnet.

I. Julien Baleyguier (1673-29 septembre 1733) laboureur à Broutillet, épousa Simonde Blanc (1677-6 juin 1712), fille d'André, laboureur à Montbonnet, et de N. Chabrier, d'où : 1° Jean, qui suit ; 2° Pierre, 1700, mariée en 1732 à Catherine Bernard, dont : A) Benoît, marié le 8 février 1774, à Marguerite Montet, fille d'Antoine, marchand de Chazourne et d'Elisabeth Payet, d'où Jeanne, 10 nov. 1787 ; B) Jean, 19 déc. 1741 ; C) Jean, 2 nov. 1749 ; 3° Jean-Pierre, 22 janvier 1707, marchand bijoutier à Saint-Bonnet, marié à Françoise Astier et mort à Brassolard, le 20 mai 1768.

II. Jean Baleyguier (1697-1758) laboureur et marchand de Broutillet, l'acquéreur de Brassolard, élit en 1755, sa sépulture dans le tombeau de sa famille, dans l'église d'Estivareilles. Il épousa 1° Madeleine Bufferne ; 2° Catherine Daval ; 3° Françoise Astier. Du premier lit : 1° Claudine, mariée à Jean Daval, laboureur à Vaux ; 2° Jeanne, mariée à Jean Dupin, laboureur au Pin ; 3° Marguerite, mariée à André Petit, laboureur de Claveyres, à Bas-en-Basset. Du deuxième lit : 4° Jeanne, mariée à Jean Faure ; 5° Jacqueline,

mariée à Georges Montet, laboureur à Chabanelle; 6° Jean, qui suit; 7° Marguerite; 8° Jeanne-Marie, mariée à Léonard Court, de Viviers; 9° Marguerite, mariée à Jean Badel, de St-Maurice; Du troisième lit : 10° Jean (22 nov. 1751-1794), marié à Catherine Machon; 11° Jean, menuisier à St-Bonnet, marié à Marguerite Jouve dont : A) Jean-Marie, mort le 4 juin 1806, à 10 ans; B) Jean-François; C) Claude, serrurier, marié le 16 juillet 1822 à Catherine Chabrot, fille de Jean, scieur de long et de Claudine Forestier; D) Marie, 7 nov. 1800; E) Jean-Baptiste, 13 déc. 1803; F) Jean-Marie, 6 août 1810; 12° Claudine, 4 av. 1748; 13° Marie, épouse de M. Grillet.

III. Jean Baleyguier, dit la Grise. à cause de la couleur de sa redingote, mort en janvier 1806, faisait le commerce des bois, notamment avec les constructeurs de bateaux de Saint-Rambert. En possession de Brassolard, il épousa en 1758, Marie Faure de Montarcher, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Jean-Baptiste (v. Fournier); 3° Jean-Claude, dit de Vaux (1774-1871), marchand à Saint-Bonnet, marié à Marie Bourgier, dont : A) Jean, 5 août 1801; B) Marie-Benoîte, 11 mai 1803, épouse Page; C) Marie-Benoîte, 15 déc. 1810, épouse Clavelloux; 4° Jean-Pierre, dit de Chancel, marié à Marie Mirmand, morte le 15 fév. 1806, dont : A) Jean, 5 fév. 1800; B) Marie, 13 déc. 1801, épouse Orellu; 5° Claudine, épouse Tabard; 6° Marie, religieuse Saint-Joseph à Saint-Nizier.

IV. Jean-Louis Baleyguier (20 sept. 1762-25 sept. 1845), prit en 1790 à Avignon, ses grades de bachelier et licencié en droit canonique et civil. Le 1er mai 1791, il loue à Montbrison, pour six années, une chambre garnie, rue de Moind, pour 72 livres par an. Arrêté en 1793, il fut libéré le 10 germinal, an II; en 1797 il achète de Richard-Montchaud, dans le quartier de la Châtelaine, à Saint-Bonnet, l'ancienne maison des Allard et des Berthaud de la Chapelle, pour 3,500 livres; il y établit son étude de notaire; en 1814, il fut décoré de l'ordre du Lys et nommé en février 1823, maire de Saint-Bonnet-le-Château. Le 12 messidor an IX, il avait épousé Claudine Durand, fille de Jean-Louis et de Madeleine Imbert, dont : 1° Louis, qui suit; 2° Jules; 3° Thérèse (1808-1874) mariée en 1830, à Joseph Chabalier; 4° Octavie, morte à 15 ans.

V. Jean-Louis Baleyguier (1804-1857), notaire à Saint-Bonnet en 1829, à la suite de son père, maire en 1831; épousa en 1833, Rose-Marie-Joséphine de Brye, morte le 16 avril 1842, fille de Laurent et de Victoire de Pandreau du Masboyer, dont : 1° Claude-Marie-Laure; 2° Léontine (25 oct. 1833-1855) épouse Pouzol, notaire à Montluel; 3° Jeanne-Marie-Zoé; 4° Noémie, 15 mars 1835, qui porte Brassolard à Barthélemy Audry; 5° Edwige (6 août 1837-6 juillet 1852); 6° Arthur (1840-41); 7° Marie. Barthélemy Audry était né le 22 octobre 1825, de Claude Audry et de Madeleine Carra, mariés le 29 mai 1824. Claude était lui-même fils de François Audry, vétérinaire à l'Arbresle, et de Jeanne Gonnand, et frère de Barthélemy, marié à Antoinette Marion, de Claudine, femme de Jean-Marie Chardon, huissier à l'Arbresle, et d'Etienne, mort dans l'expédition de Saint-Domingue. Barthélemy Audry épousa Marie Baleyguier, en novembre 1854, et en eut : 1° Paul-Jean-Louis (16 octobre 1855-21 mars 1917), lieutenant-colonel d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, commandeur de 2e classe de l'ordre de

Saint-Olaf de Norvège, membre de la Diana, dessinateur et aquafortiste, marié le 2 décembre 1884, à Charlotte-Eugénie-Gabrielle Pravaz, fille d'Hippolyte et de Marie-Désirée Bayart, dont : A) Marie-Pauline, 30 août 1885, mariée, en mars 1909, à Henri Carrier, nov. 1875, ancien interne des hôpitaux, fils d'Albert et de Marcelle Pourcelot; B) Hippolyte-François, 19 mai 1889, sous-lieutenant de réserve au 158e d'infanterie; 2° Jean-Baptiste, mai 1858, interne des hôpitaux, membre de la Diana, marié en 1887, à Cécile Ancel, dont : A) Paul, 1888, ingénieur à la Cie du gaz; B) Jeanne, morte en bas-âge; C) Alfred, 1893; 3° Charles, février 1865, professeur à l'Université de Toulouse, médecin de l'Hôtel-Dieu, marié, 1° en 1894, à Alice-Henriette-Andrée Péraut (1871-sept. 1895); 2° en 1898, à Jeanne Pascalon. Du premier lit : A) Robert-Eugène, janvier 1895, lieutenant au 31e bataillon de chasseurs; du deuxième lit : B) Germaine, 1899; C) Andrée, 1900; D) Hélène, 1901; E) Marcel, 1904.

(Communication de MM. le colonel Audry et le marquis de Fenoÿl).

LES BROSSES

Au sud de Firminy, à flanc de coteau, se trouve la vieille gentilhommière des Brosses que précède encore une avenue de fort beaux arbres. Ce n'est plus qu'une masure délabrée, sans grande allure, mais quelques fenêtres à meneaux, éparses dans la muraille et surtout le blason qui surmonte la porte d'entrée de la cuisine attestent encore des souvenirs que le temps n'a pas effacés. Le blason est aux armes des Chambarlhac : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, becquées et membrées de gueules*, il est surmonté d'un casque avec ses lambrequins, et soutenu par deux lions, au-dessous, on lit la date de 1681. C'est donc vraisemblablement aux Chambarlhac qu'est due la construction de ce minuscule manoir. La filiation de cette famille s'établit depuis Raymond de Chambarlhac, seigneur de l'Herm, en 1352.

Jean de Chambarlhac, descendant de Raymond, épousa le 11 août 1507, Claude de Prat, d'où Antoine, marié le 20 mai 1527, à Colombe des Estrées, d'où Claude, marié le 11 janvier 1557, à Anne Descours, d'où Antoine, marié le 21 mai 1581, à Marguerite Guilhot, dont une nombreuse postérité, et Antoine le jeune, marié le 27 novembre 1606, à Sébastienne de Chambon. Il en eut Claude, maintenu dans sa noblesse en 1669, marié le 24 octobre 1638, à Isabeau de Cortial d'où : 1° Charles, marié le 6 octobre 1689, à Marguerite de Tardy de Montravel, qui lui apporta Marthezey, d'où les Chambarlhac de Marthezey, éteints dans les Nayme des Oriolles, de même que la descendance de Florimond, fils cadet de Charles, époux d'Anne-Marie de Lagrevol; 2° Florimond, marié le 21 juillet 1673,

à Hélix de Mathias; 3° Alexandre, seigneur des Granges, vit en 1689; 4° Françoise, mariée le 27 mai 1659, à Hugues de Véron, fils de Jean et de Françoise de Châteauneuf de Rochebonne. Il est difficile d'établir, en l'absence de documents, quel est celui des Chambarlhac qui construisit en 1681, la gentilhommière des Brosses. Peut-être fut-ce Charles de Chambarlhac, seigneur de la Roche, dont le fils Claude de Chambarlhac, écuyer, seigneur de Marthezey, habite Saint-Didier, le 24 avril 1723. Il avait épousé Magdeleine de Mayosson de la Bénéventière, fille de N. et d'Anne Lhospital, dont Charles-Barthélemy de Chambarlhac, écuyer, seigneur de Marthezey, qui transige, le 24 juillet 1755, avec Joseph Baudot, écuyer, seigneur de Veaux, époux de Marianne Mayosson, résidant en son château de la Bénéventière, paroisse d'Aveizieux. Le terrier de Firminy nous apprend qu'en 1535 il y avait aux Brosses quatre tenanciers : Jean Veylon et Mathieu Veylon, Claude Brossard et Jean Brossard. A la réponse des premiers, figure comme témoin François de la Brosse le jeune, prêtre de Firminy, prébendier de la prébende de Saint-Pol, qui fit une réponse, de son côté, pour un jardin ayant appartenu à Louis de la Roère. François de la Brosse, l'aîné, aussi prêtre de Firminy, possédait une maison ayant appartenu à Jean de la Forest. Le terrier mentionne encore Lyonet Brossard, de la Colombière, tuteur d'Étienne Brossard, fils d'Étienne et de Jeanne Omeyer. Jean Brossard, fils de Lyonet, était notaire de Firminy. Quant aux anciens tenanciers des Brosses, le terrier les mentionne aussi, en remontant en arrière : Benoit Brossard, Gabriel Brossard, son père; François de l'Arnodière, ancêtre probable des Arnodier qui transigèrent en 1614 avec les de Veyrines de la Martinière.

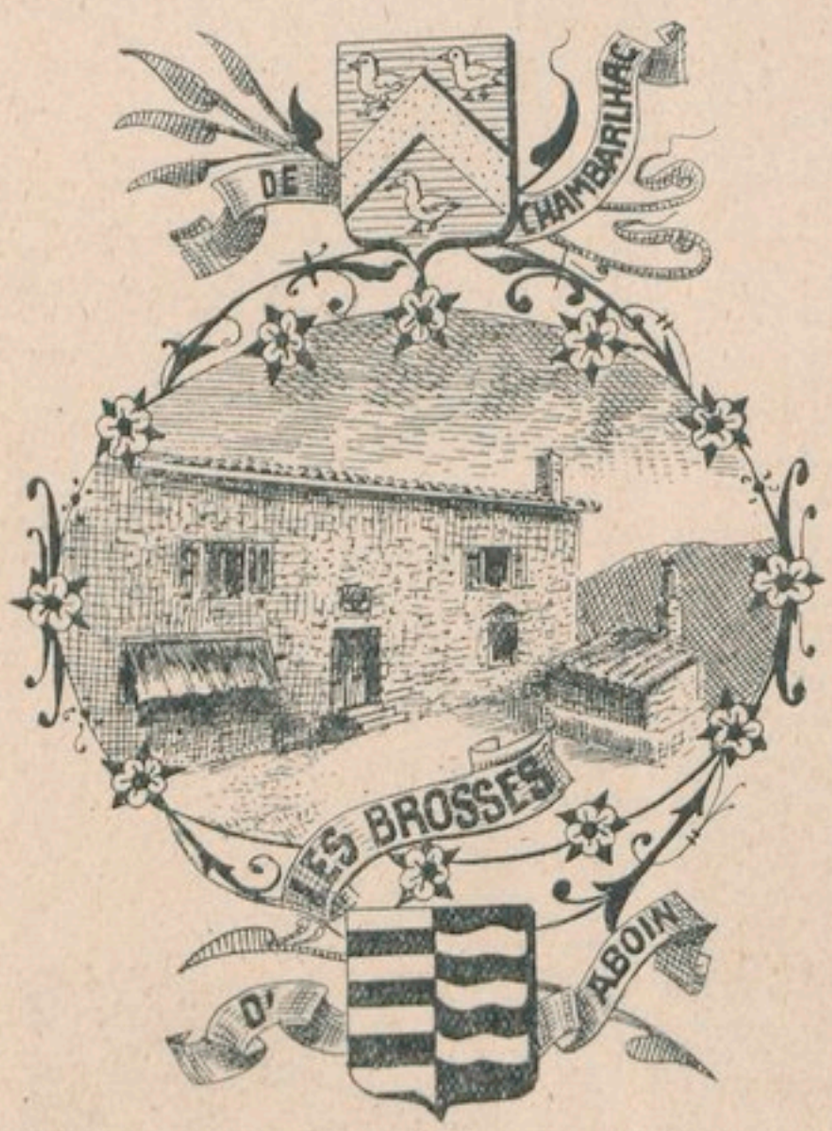

Toutefois, une gentilhommière existait sans doute aux Brosses avant 1681, car les registres de Firminy nous apprennent que le 9 septembre 1660 « un valet nommé Guillaume, de Monsieur Vincent, de Saint-Etienne, estant sur un noyer de son domaine des Brosses, en cette paroisse, est tombé et n'a point parlé, estant bon dévot, lui avons administré le sacrement de l'Extrême Onction, estant mort, l'avons ensevely le 20 desdits. Bonnard. » Le 23 février 1681, fut inhumé dans l'église de Firminy, Pierre Vincent, décédé la veille, âgé de 4 mois, étant en nourrice au lieu de Fayol, chez Jean Souchon, et fils de sieur Pierre Vincent, marchand de drap de Saint-Étienne et d'Antoinette de Chazelles. Cette famille portait : *D'or au chevron de gueules, accompagné en chef*

de deux croissants et en pointe d'un cœur du même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

En 1753, le manoir des Brosses appartenait à Philibert d'Aboin de Cordes, époux de Louise de Chazeletz. Il est aujourd'hui la propriété de l'hôpital de Saint-Étienne.

(Terrier de Firminy, *archives de M. de la Rochette*; Registres de Firminy, *communication de M. Albert Boissier*.

LES BRUNEAUX (L'Étrat)

Le château des Brunaux, qui fait partie de la commune actuelle de l'Etrat, est un luxueux château moderne, style Renaissance dont la façade, sur la route est flanquée de deux tourelles en poivrières. Bâti en 1885, sur les plans de l'architecte Durand, il contient à l'intérieur, dans la salle supérieure du grand pavillon, une fort belle collection d'histoire naturelle, créée et entretenue par M. Camille Méhier.

L'ancien château avait été construit au XVIII^e^ siècle par les Chovet de la Chance (v. Chantegrillet, t. I^er^). Il passa ensuite à MM. Clapeyron, en 1814; Jean-Baptiste Paillon, en 1835; Passerat, en 1845; Louis Pascal, en 1870; P. Couzon, en 1876; Méhier-Cédié, en 1881.

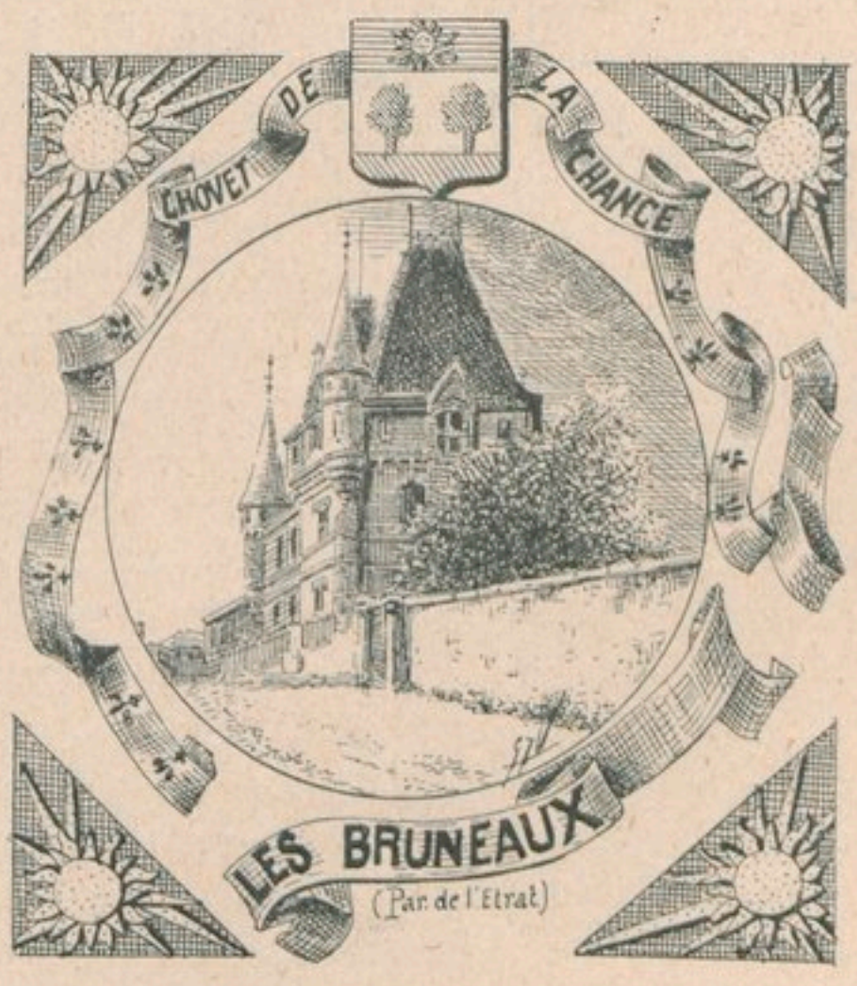

La famille Méhier semble originaire de Lagnieu, en Bresse, où on trouve en 1508, le mariage de Jean Méhier, fils de Jacques, échevin, avec Céleste Sacoste; Joseph Méhier, syndic, et son fils Louis, également échevin en 1597. Gabriel Méhier épousa M^lle^ Ferréol, d'où : 1° Marie-Antoinette, mariée à M. Granger; 2° Caroline, mariée à M. Rambaud; 3° Charles, marié à M^lle^ Fortin, dont : A) Jeanne, mariée à M. Gauthier; B) Marie, mariée à M. Manhès; 4° Alexandre (1826-1907), marié à Anne-Céline Cédié, morte en 1907, dont : A) Camille, mort en 1909; B) Fernand, marié à Marie Fayolle, d'où postérité : C) Anne-Caroline, mariée en 1878 à Paul de Morgues, baron de Saint-Germain; D) Alphonse, marié le 17 septembre 1887, à Marie Gaucher; E) Louis, juge au Tribunal civil de Mont-

brison, membre de la Diana, marié le 16 juin 1910 à Marie-Thérèse de Clérico; 5° Alphonse, marié à M^lle^ Crevas, dont Emilie, mariée à Gaston Vacher, notaire à Lyon.

(Petrus Durel : *En Forez;* Vicomte Gaston de Jourda de Vaux, *Les Châteaux historiques de la Haute-Loire*, t. I^er^, p. 278).

LE BUISSON (Roche-la-Molière)

Au sud-est du pittoresque bourg de Roche-la-Molière, le manoir du Buisson se dissimule derrière les vastes bâtiments de la Compagnie des Mines. La voie ferrée qui sert au transport du charbon surplombe l'ancienne cour d'honneur et déjà le remblai envahisseur s'élève au niveau du toit de l'aile gauche, comblant tout, pénétrant librement dans les chambres de l'antique demeure, qu'il ne tardera pas à submerger, si l'on ne se hâte de prendre les mesures nécessaires. Le château du Buisson mériterait mieux que cette triste destinée ; outre les souvenirs historiques qu'il rappelle, il est loin d'être dépourvu de tout caractère architectural. Ses ouvertures finement sculptées témoignent encore des splendeurs passées de ce petit bijou de la Renaissance. Au dessus de la porte d'entrée dont les délicates moulures sont très bien conservées, sur une pierre sculptée, en grés houillier, on voit un écusson mutilé, surmonté d'un casque et de ses lambrequins, qui était peut-être celui des Fromage. Au rez-de-chaussée, une pièce vaste et commode, servait de cuisine, on y remarque une immense cheminée, transformée au XIX^e^ siècle, et de curieux placards dans la muraille. Ce n'était cependant pas la cuisine primitive; le remblai dont nous parlions plus haut a plongé celle-ci dans une obscurité absolue, on n'y parvient plus que par une échelle en bois de quelques marches, mais elle mérite cependant une visite, son immense cheminée est formée par deux colonnes, terminées par d'élégants chapiteaux, et supportant le lourd manteau : l'une de ces colonnes est encore en place, mais l'autre a été mutilée et son chapiteau gît dans la cour d'honneur. A gauche de la cheminée, un petit réduit est envahi par le remblai et derrière la cuisine une petite pièce devait servir d'office. Le corps de bâtiment qui est à angle droit avec celui qui abrite les cuisines, conserve une vaste pièce complètement délabrée : les montants sculptés d'une belle cheminée gisent à terre. A l'angle de la cour, une tourelle polygonale, relie ces deux corps de bâtiments, mais la Compagnie des Mines a abattu sa partie supérieure, lui enlevant ainsi tout son caractère. Cette tourelle contient l'escalier tournant; quatorze marches conduisent au premier étage où sont les chambres. Cette partie du manoir semble avoir été remaniée au XVIII^e^ siècle par les Delaroa. Deux de ces chambres contiennent de belles cheminées, aux montants moulurés, surmontées d'un plaquage en plâtre, dans le style de l'époque, figurant divers attri-

buts entrelacés, des attributs de chassse notamment. Sur l'une de ces cheminées se retrouve la roue, pièce héraldique qui meublait l'écu des Delaroa. Une belle fenêtre Renaissance domine le toit actuel de la tourelle, et éclaire un petit réduit qui communique, par une échelle, avec le grenier de la vieille demeure. Ce dernier est vide, seule une chaise de cordes séculaire et délabrée, a survécu au désastre général. La cour d'honneur, encore pavée, est envahie par une végétation touffue, les terres du jardin contre lequel s'adosse le manoir augmentent sans cesse leur empire. Des bâtiments de service occupent l'aile droite qui fait face à celle que nous avons primitivement décrite. Tout cela encore habité il y a peu de temps par une famille d'artisans, est aujourd'hui complètement abandonné, les portes et les fenêtres sont ouvertes à tous les vents, beaucoup sont déjà arrachées, la pluie et les intempéries de toute sorte ont exercé leur œuvre de mort sur les plafonds et les planchers. Dans ces conditions, le vieux manoir ne saurait échapper à une destruction complète dont il est menacé de tous côtés. Des restaurations intelligentes pourraient encore être tentées à peu de frais. La tourelle serait facilement rétablie dans son état primitif. Bien que la famille du Buisson que l'on retrouve à Firminy du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle soit vraisemblablement originaire de ce lieu, elle ne paraît pas avoir jamais possédé l'habitation qui nous occupe. C'est certainement à la famille Fromage que l'on en doit la construction, car dès 1470, Denis Fromage, notaire, y était installé. De lui descendait :

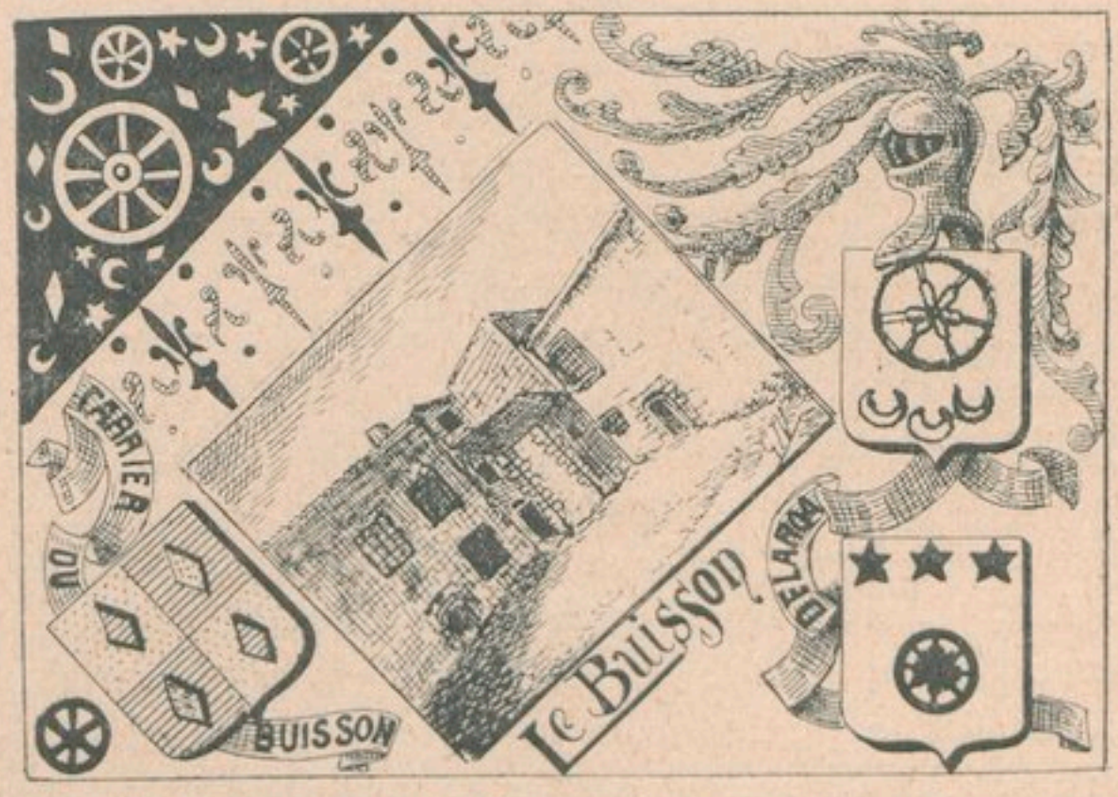

I. Nicolas Fromage, notaire au Buisson dès 1580, c'est lui qui reçut à Vuns le testament d'Antoine d'Augerolles. Il fut père de :

II. Antoine Fromage du Buisson, bourgeois de Lyon et seigneur du Buisson en 1628, père de : 1° Jean, qui suit ; 2° Catherine, mariée au sieur Chappuis et mère entre autres de Madame de Solleyzel ; 3° Gasparde, morte le 24 juin 1657, mariée à Jean Perret ; 4° Gasparde, mariée 1° le 25 novembre 1670, à Jean Ravel ; 2° à Gabriel Rival, praticien de Saint-Étienne.

III. Jean Fromage du Buisson, mort le 11 janvier 1646, marié à Agathe de la Borie, dont : 1° Anthoine, qui suit ; 2° Alexandre ; 3° Gaspard, chanoine de N.-D. de Montbrison ; 4° Jean, marié à Isabeau de la Tour, mort le 1^er^ octobre 1694, à 70 ans ; dont : A) Jean Fromage du Buisson, mort à l'Escot (les Cots) le 27 novembre 1701, à 60 ans, marié

le 26 août 1670, à Philippa Prudhomme de la Croix, morte le 11 janvier 1674, fille de Laurent et de Marguerite de Colomb ; 5° Catherine, mariée à Pierre de Colomb, seigneur du Saignard, fils de Denis et de Rose d'Allez ; 6° Gasparde, mariée le 12 février 1643, à Jean Ravachol, avocat en Parlement, garde ordinaire provincial de l'arsenal de Lyon, fils de Charles, marchand de Villebarge, paroisse de Rochetaillée et de Philippa de Fussimaigne.

IV. Anthoine Fromage du Buisson, bourgeois de Lyon, seigneur du Buisson, marié à Marguerite Laurens, dont :

V. Jean-François Fromage du Buisson, marchand du Chambon, marié en 1686, à Madeleine Fobert, veuve de Jean Cortey de Marolles, qu'elle avait épousé le 30 décembre 1676, et fille d'André, procureur d'office de Feugerolles et le Chambon et de Jeanne Boussu, dont : 1° Marie, qui vivait en 1761. A la fin du XVII^e^ siècle, le Buisson ayait été acquis des Fromage par Pierre Carrier. Son fils, Ennemond Carrier du Buisson, conseiller au bailliage de Forez, seigneur du Buisson, épousa Marie Réal, fille de Jean et de Jeanne Bernou (v. Vuns). Après lui, le Buisson passa aux Delaroa dont voici la filiation :

I. Durand Delaroa épousa vers 1430, Jeanne Durieu, dont :

II. Jean Delaroa épousa en 1465, Claudine Ducoin, dont : 1° Barthélemy, qui suit; 2° Jean.

III. Barthélemy Delaroa épousa Jeanne Durand, dont :

IV. Pierre Delaroa épousa en 1540, Louise Grézieu, fille de Lyonnet, notaire royal, dont : 1° Lyonnet ; 2° Rose ; 3° Jeanne-Marie ; 4° Barthélemy.

V. Lyonnet Delaroa, capitaine-châtelain de Saint-Maurice et de Saint-Rambert, épousa Anne Guyot, fille de Pierre, dont : 1° Philippe, qui suit; 2° Louise, mariée en 1631 à Jean Dubreuil ; 3° Jeanne, mariée à Claude Chovet; 4° Catherine mariée à Pierre Dejambs ; 5° Jeanne, mariée le 12 janvier 1643, à Pierre Grevol; 6° Anne, religieuse ursuline à Montbrison ; 7° Catherine, mariée en 1648 à Jean Bartal.

VI. Philippe Delaroa épousa 1° le 27 janvier 1641, Antoinette Deville, fille de Mathieu et de Claudine Mosnier; 2° Jeanne Cozon, veuve de Louis L'Héritier, marchand de Saint-Etienne. Du premier lit : 1° Jean-François, qui suit; 2° Anne, morte en 1720; 3° Jeanne; 4° François, avocat à Montbrison; 5° Claudine, 4 juin 1645, mariée 1° le 5 septembre 1669, à Jean Berthéas; 5° en 1681, à Claude Gonin ; 6° Ramberte, 9 janvier 1667, mariée à Jean Achard, notaire royal de Saint-Victor; 7° Michel, qui suivra 8° Pierre, 9 décembre 1670 ; 9° Jeanne-Marie, 22 novembre 1671 ; 10° François, branche du Buisson, suivra ; 11° Marie, mariée à Jean-Joseph Trablaine, notaire royal.

VII. Jean-François Delaroa du Poyet, 10 janvier 1644, épousa le 12 décembre 1679, Philiberte de Saint-Paul de Vérines, fille de Jean et de Catherine de Pontdevaux de Chaudenon, dont : 1° Jean-Baptiste, qui suit; 2° Gaspard; 3° Michel, marié le 29 octobre 1720 à Marcelline Terrenoire ; 4° Ramberte, marié à Jean Plotton.

VIII. Jean-Baptiste Delaroa épousa en 1719, Catherine Charra dont : 1° François, notaire royal de Firminy en 1746, mort en 1756; 2° Joseph, mort au service du Roi ;

3° Madeleine, mariée le 11 novembre 1735, à Jean Bastide, laboureur de la Fouillouse; 4° Anne, mariée à Pierre Giraud, marchand charpentier aux Barges.

VII. Michel Delaroa, 17 février 1669, greffier de Cornillon, et notaire de Saint-Victor épousa le 27 février 1696, Anne Ferrandin, fille de Jean et d'Anne Dubreuil, dont : 1° Michel, qui suit; 2° François, 14 février 1698; 3° Jean-Baptiste, qui suivra; 4° Jeanne (15 juillet 1702-25 juillet 1769) mariée à Antoine-Joseph Prudhomme de la Croix, fils de Denis et de Jeanne-Marie Hospital; 5° Jeanne-Marie, 25 juin 1706, mariée à Lafont, marchand de Montbrison; 6° Michel Delaroa du Bois, 25 janvier 1714, mariée à Jeanne-Françoise Aubert, le 7 novembre 1737, dont : A) Suzanne.

VIII. Michel Delaroa, 19 janvier 1697,. greffier de Cornillon, épousa le 2 juin 1731, Marie-Thérèse de Martigniat, fille de Nicolas, seigneur du Bouchet et d'Anne du Bouchet, dont: 1° Michel-Louis, qui suit; 2° Jean-Bruno 7 octobre 1737, prêtre prébendier de Saint-Eustache; 3° Jeanne-Marie, 28 octobre 1738; 4° Christine (9 mai 1740-18 février 1791) mariée à Jacques Peyrot, notaire royal de Saint-Genest-Malifaux; 5° Michel (30 avril 1740 6 novembre 1784) chirurgien-major d'abord à l'armée de Corse, puis au régiment suisse de Cartala, marié le 27 février 1775, à Gasparine Lacombe dont : A) Julie, 16 février 1777, marié à Jean Daurelle, de Trema; B) Michel-Jean-Baptiste-Grégoire de la Roa du Clos, 7 avril 1779; C) Félicité, 20 juillet 1783, mariée à Jean Bastide, laboureur à l'Etra; 6° Marie, 19 août 1745, mariée le 2 février 1775 à Marcellin Béraud, graveur à Valbenoite.

IX. Michel-Louis Delaroa, notaire à Firminy (25 août 1732-9 mars 1774) épousa le 27 mai 1764, Catherine Peyron, fille de Jean et de Jeanne-Marie Peyret dont: 1° Jeanne-Marie, 23 mars 1767, mariée le 17 juin 1792, à Jean-Louis Chaleyer, bibliothécaire de la ville de Firminy; 2° Pierre, qui suit; 3° Michel-Nicolas (6 décembre 1765-5 janvier 1766); 4° Jean-Jacques, 1 mai 1768.

X. Pierre Delaroa, 4 avril 1770, notaire à Firminy, épousa en 1817 Jeanne-Marie d'Aboin de Cordes, fille de Denis et d'Anne-Philippine du Favray,

VIII. Jean-Baptiste Delaroa de Grandpré, fixé à Echandon, mort le 2 mars 1742, épousa le 12 juillet 1734, Claudine Dubouchet, fille de Jacques et d'Antoinette Chovin, et remariée à Jean-Jacques Sevestre, receveur des fermes du Roi à Côte-Martin, dont : 1° Michel, qui suit; 2° Marie-Thérèse (17 septembre 1741-10 pluviose an 7).

IX. Michel Delaroa (18 février 1739-5 juillet 1816) bourgeois à Côte-Martin, puis receveur des droits seigneuriaux, épousa Marie Limousin, dont : 1° Claudine (9 novembre 1773-9 novembre 1813) mariée à Jean-Antoine Chomat; 2° Michel, qui suit; 3° Gabriel (5 novembre 1780-12 février 1850) marié à Agathe Garonaire.

X. Michel Delaroa (22 janvier 1778-23 mai 1848), rentier à Côte-Martin, conseiller municipal d'Unieux, marié le 15 juin 1814, à Marie Thibaud, née le 15 octobre 1797, dont: 1° Gabriel-Michel, qui suit; 2° Marie-Claudine (1 mai 1820-août 1909); 3° Jean-Antoine-Marie (2 juin 1822-14 juillet 1824); 4° Jeanne, 28 juillet 1824; mariée 1° au docteur Roux; 2° le 12 février 1849, à Antoine Massardier; 5° Jacques (6 février 1827-13 février 1827); 6° Claude (21 mai 1828-4 novembre 1850) restaurateur au Pertuiset,

marié à Catherine Merlaton, dont : A) Gabriel, 16 septembre 1850, mariée à Pauline Faverjon, dont : a) Gabrielle, morte en mai 1920 ; b) Marie, mariée à Albert Cuoq.

XI. Gabriel-Michel Delaroa (22 mars 1818-13 juillet 1891), marié à Marie Merlaton, dont : 1° Gabriel, qui suit ; 2° Antoinette (16 août 1849-juin 1871) mariée à Gabriel Vende ; 3° Jean-Louis (1851-juillet 1913) cultivateur à Echande (Unieux), marié le 12 décembre 1877, à Gabriel Avril, dont : A) Claudine, 2 septembre 1878, marié à Albert Julien, B) Jacques, 12 février 1880, marié à Elisabeth Barret ; C) Gabriel ; D) Antoinette, 13 février 1886 ; E) Marie ; 4° Martin, 1854, marié le 2 février 1883, a Catherine Chovin, dont : A) Gabriel, marié en 1916, à Marie Moulin ; B) Madeleine, mariée en 1917, à Alphonse Dellenbach ; 5° Marie, 12 février 1856, mariée à Antoine Charitat, mort en novembre 1909.

XII. Gabriel Delaroa (18 janvier 1847-1894), marchand coquetier d'Unieux, marié le 2 mars 1872, à Antoinette Faure, dont : 1° Gabriel, qui suit ; 2° Gabrielle, 2 mai 1880, mariée en 1901 à M. Behmer ; 3° Maria, 1874, mariée en 1899, à M. Pellet ; 4° Marie-Louise, 1877, mariée en 1903, à M. Honet ; 5° Claudia, 1883, mariée en 1908, à M. Sessiecq.

XIII. Gabriel Delaroa, 27 octobre 1872, marié en 1898 à Aimée Macardier, dont 1° Louis, 1898.

VII. François Delaroa du Buisson, 7 janvier 1677, épousa Benoite Dubois, dont : 1° Catherine ; 2° Claude, qui suit ; 3° Pierre, bachelier de Sorbonne, doyen des prêtres sociétaires de l'Eglise de Saint-Etienne ; 4° Benoit, marié à Catherine Tézenas, fille de Claude et de Claudine Barallon, dont : A) Marie, mariée à N. Baillot : B) Jacques Delaroa de Faverange, marié à Marie-Anne Ducurtil dont entre autres a) Jacques-Alexandre (1780-juin 1846) fixé à la Reine, à Saint-Genest-Lerpt. 5° Rose, morte en 1783, religieuse à Sainte-Marie de Saint-Etienne ; 6° Marie.

VIII. Claude Delaroa du Buisson, épousa Marie Alléon, fille d'Henri, premier échevin de Saint-Etienne en 1750, dont : 1° N.. mariée à Jean Natal Imbert ; 2° Maurice, marié en deuxième noces à N. Turgis ; 3° N... 4° Joseph, marié à N. Rivière ; 5° Claude-Henri-Maurice, qui suit ; 6° Catherine, religieuse hospitalière à Saint-Etienne ; 7° Jeanne, mariée à N. Berchou de Fontaines.

IX. Claude-Henri-Maurice Delaroa du Buisson, mort le 20 février 1844, à 92 ans épousa 1° N. Colombet ; 2° Marie-Madeleine Tézenas, fille de Jacques, seigneur du Montcel et de Marguerite Jourdan.

Du premier lit : 1° N. mariée au chevalier Décrivieux, maire de Feugerolles ; 2° N. mariée à M. Fontvieille, fabricant de rubans à Saint-Etienne.

Les armes des Delaroa sont : *d'argent à trois étoiles de sable en chef, et une roue du même en pointe* alias : *d'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'une roue de sable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*, alias : *d'argent à la roue de sable, soutenu de 3 croissants, 2 et 1*. Ce dernier blason était porté par la branche encore existante.

(La Tour Varan : *Loc. cit.* ; W. Poidebard : *Notes héraldiques* : Archives des Prudhomme de la Croix ; Registres paroissiaux de Firminy et Unieux ; *Communication de M. Albert Boissier.*)

BULLIEU

Au nord de Savignieu est assis le château de Bullieu, vaste construction carrée du XVI^e^ siècle que domine, sur la façade principale, un élégant pavillon carré en saillie. Au début du XVII^e^ siècle, Bullieu appartenait à Pierre Relogue, capitaine-major au régiment de Buscat, marié à Marguerite du Besset, dont Toussainte, 23 mars 1642. René Relogue, écuyer, seigneur de la Plagne et de Beaulieu, testa dans sa maison de Montbrison, en la grande rue, le 21 juin 1719, faisant héritière universelle Marie Chazal, sa femme, et constituant une pension annuelle de 20 livres à Jeanne de la Plaigne, sa fille, religieuse au monastère Sainte-Marie de Montbrison. Le château de la Plagne, auquel nous avons consacré une notice Tome I^er^, fut acheté en 1830, par les Courbon de Saint-Genest, d'un M. Gore, qui le tenait d'une famille Peyret, fixée ensuite à Lyon.

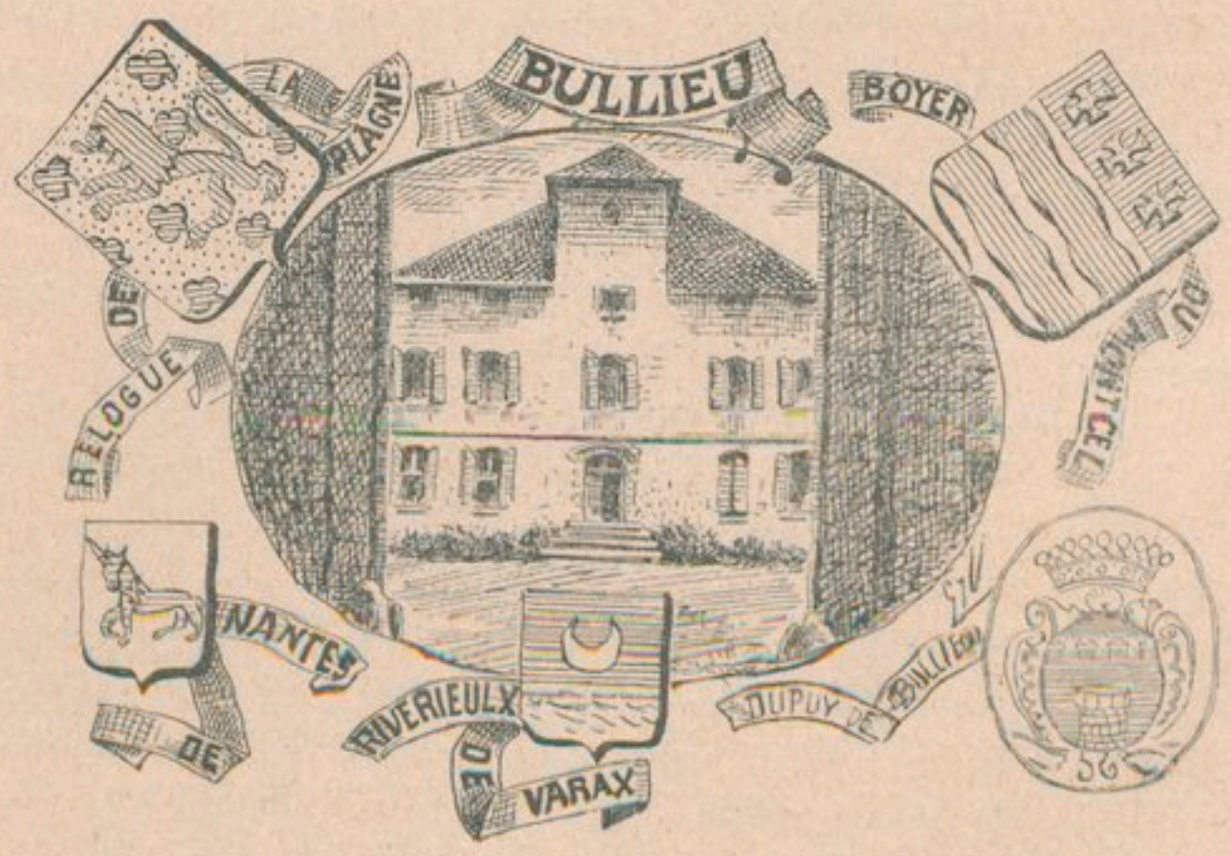

Claude-François Dupuy de Bullieu (5 avril 1720-12 juin 1786) conseiller du Roi, marié le 20 juillet 1750, à Jeanne-Marie Forissier, dut vendre Bullieu aux Riverieulx de Varax.

IV. Hugues de Riverieulx de Varax (10 janvier 1698-28 décembre 1758), fils d'Etienne et de Marie Rolland de la Place, petit fils d'Antoine et de Claudine Berthon, arrière petit-fils de Benoit Riverieulx et de Nicole Béraud était le frère de Claude, souche des Chambost. Le 13 juin 1725, il épousa Blanche Albanel, fille de Gaspard, échevin de Lyon et de Sybille Fayard, qui lui apporta la Duchère et lui donna : 1° Gaspard-Etienne ; 2° François-Claude (15 juillet 1733-15 frimaire an II) chevalier de Saint-Louis, martyr de la révolution ; 3° Jean-Claude (30 octobre 1731-16 nivose an II) martyr de la révolution, seigneur de Varax, marié le 11 juillet 1763, à Marthe-Sabine de Vidaud de la Tour, fille de Joseph-Gabriel et de Jeanne-Madeleine Gallet de Montdragon, dont : A) Claude (1766-4 septembre 1837) ; B) Jean-Jacques (18 mars 1767-3 mars 1835) marié le

7 avril 1796 à Adelaïde de Murard de Saint-Romain, dont : a) Agarithe, supérieure du Sacré-Cœur de Toulouse, morte en 1840; b) Jules mort en 1828; c) Louise, religieuse du Sacré-Cœur à Paris, morte en 1832; d) Gabriel (27 octobre 1804-4 juin 1880) marié le 19 mai 1831, à Elisabeth-Félicité de la Croix-Laval, fille de Jean et de Louise Mogniat de l'Ecluse (V. Larajasse); e) Louis (6 novembre 1807-janvier 1866) marié en 1837 à Nathalie Lantin de Montcoy, dont : André (14 septembre 1838-11 mai 1867), marié le 7 octobre 1865 à Luglienne de Jouenne d'Esgrigny; f) Zoé (1811-septembre 1846), mariée le 7 mai 1832, à Félix de Mazenod; C) Claude-François-de-Sales, 29 juillet 1776, officier au régiment de Piémont; D) Hugues-César (26 juillet 1770-16 nivose au 2), officier au régiment de Rouergue, fusillé après le siège de Lyon; E) François-Marie, fusillé à 16 ans par les républicains, le 8 décembre 1793; F) Blanche (26 octobre 1764-17 février 1843), mariée le 19 avril 1789, à Jean-Louis de Guichard veuf d'Anne-Marie Chirat et fils de François et de Marie-Anne Bertrand de Montgay; G) Hélène (1774-4 février 1842) mariée le 4 nivose au V à Claude Tircuy de Corcelles, mort le 22 juin 1843, fils de François-Joseph et de Geneviève Gayot de Mascrany; H) Anne; 4° Dominique (10 mai 1730-8 thermidor au XII): 5° Claude-César, qui suit; 6° Claude, chanoine régulier de Saint-Antoine de Viennois, prêtre conventuel de l'ordre de Malte; 7° Blanche-Anne-Marie (19 mai 1726-12 novembre 1749) marié le 1er septembre 1744 à Pierre-Timoléon Gaultier, marquis de Pusignan; 8° Marguerite-Elisabeth, 31 juillet 1736, mariée le 15 mars 1756, à Jean-Baptiste Noyel de Bereins, fils de Jean et de Madeleine Perrin de Vieuxbourg; 9° Hélène, marié le 16 juin 1761, au comte Joseph de Revol, fils de Louis et d'Avoye de Micoud; 10° Anne-Marie, morte le 24 juillet 1751; 11° Hugues-Etienne.

V. Claude-César de Riverieulx de Saint-Nizier, seigneur de Bullieu, mort à 68 ans, le 6 février 1809. D'abord chanoine de Saint-Paul à Lyon, puis marié le 25 novembre 1783, à Marie-Adelaïde de Constant, fille de Pierre et d'Eléonore de Béhague, dont : 1° Claude inhumé le 26 juin 1789; 2° Anne (7 décembre 1785-13 mai 1856) mariée le 30 juin 1809, à Michel de Reynold de Chauvency, fils de Louis Philibert et de Marie-Françoise Germain; 3° Reine, 22 septembre 1789, mariée le 10 juin 1810 à Jean-François de Borsat de la Pérouse, fils de Jacques et de Marie-Claudine Tardy. Après la révolution, Bullieu passa à Guillaume Boyer du Montcel (22 mars 1779-25 février 1830) second fils d'Antoine (v. Batailloux t. Ier) et de Catherine Courbon des Gaux. Il épousa, le 7 juin 1819, Madeleine-Thérèse-Françoise Roux de la Plagne. Bullieu échut à leur fille Marie-Thérèse-Sidonie Boyer du Montcel (29 mars 1820-24 novembre 1884) mariée le 12 janvier 1840, à Jean-François de Nantes, né le 21 octobre 1811, fils de Marc-Antoine et de Marie-Françoise Maurier. Cette famille, originaire de Virieu, en Dauphiné, porte : *D'argent à la licorne d'azur, chargée sur l'épaule sénestre d'une fleur de lys d'or*. Claude de Nantes, capitaine au régiment de Piémont, fut anobli en août 1664. pour services militaires. André de Nantes, son frère, fut père de Claude de Nantes, trésorier de France en Dauphiné. Marc de Nantes, avocat en Parlement, conseiller du Roi, fut l'ami de Boileau et mourut le 10 juin 1724. José-

phine de Nantes-Avignonnet était, en 1811, veuve de Louis-François-Abel-Henri d'Euvrard de Courtenay.

Madame de Nantes avait reçu Bullieu, lors du partage de biens qu'elle eut avec ses trois sœurs, par acte du 30 août 1853 (Chazelle, notaire à Montbrison). Après sa mort, Bullieu resta indivis entre ses enfants. Enfin, le 1er décembre 1904, devant Joseph-Antoine Rôny, notaire à Montbrison, Jean-Baptiste Dulac, agissant comme mandataire 1° de Paul-Nicolas-Jules-Adolphe Guerin, avocat, et de Jeanne-Marie-Louise de Nantes, son épouse; 2° de Victor Castilhon, ancien magistrat, et de Gabrielle-Jeanne-Louise de Nantes, son épouse; 3° d'Antoinette-Pauline-Marie de Nantes; 4° de Jacques-Français-Paul de Nantes et de Marie-Augustine Morand de Jouffrey, son épouse; 5° de Jeanne-Marie-Antoinette Brun; 6° de Maurice-Henri, vicomte de Chaignon, 7° de Marie Joseph-Gabriel-Marc de Chaignon, ingénieur des mines et de Marie-Sabine de Chaignon, son épouse; 8° de Marie-Alphonse-Joseph-René de Chaignon et de Marthe-Jeanne-Aimée Foray, son épouse. 9° de Pauline-Sabine-Louise-Marcelle de Chaignon, vendit à Antoine-Marie-Eugène Déchelette, demeurant à Roanne, la terre de Bullieu, d'une contenance totale de 182 hectares, 44 ares, 6 centiares, comprenant le château de Bullieu, ses dépendances, les terrains de réserve, le domaine du château et l'étang dit « le grand Chambaray » avec bois etc. le domaine du midi avec l'étang Perrache.

Eugène Déchelette (1846-3 août 1906) épousa : 1° en 1872, Mlle Nicolas; 2° Marie Guilloud de Courbeville, née le 3 décembre 1856. Du premier lit : 1° Victor, 1874, marié en 1901, à Elisabeth Geoffroy, dont : A) Marie-Cécile, 1902; B) Eugène, 1906; deuxième lit : 2° Charlotte, 1879, mariée à François Gonthier; 3° Antoine, 1880; 4° Jules, 1882; 5° Adolphe, 1883; 6° Charles, 1884; 7° Pierre, 27 février 1890, sergent au 87e infanterie, décoré de la croix de guerre; 8° Elisabeth; 9° Madeleine, 5 octobre 1892, mariée le 22 avril 1914, à Joseph Perrot, industriel; 10° Marie Thérèse, 13 avril 1897.

Eugène Déchelette était membre de la Chambre de Commerce de Roanne, administrateur de la Banque de France et chevalier de Saint-Grégoire le Grand; au partage de ses biens le château de Bullieu fut attribué à sa fille Marie-Thérèse, sous réserve du domaine du midi qui échut à sa fille Madeleine.

La famille Déchelette ayant acquis au XIXe siècle plusieurs châteaux importants du Roannais, nous donnerons plus loin les premiers degrés de sa généalogie (V. notices Léva et la Varenne).

(Communications de MM. Pierre et François Déchelette, Fleury Vindry, de Saint-Genest; Archives de M. Albert Boissier; de Rivoire de la Batie : *Armorial du Dauphiné.*)

BUSSIÈRE

Au sud-est de Notre-Dame de Boisset, non loin du vieux château de Pradines, presque au bord de la voie ferrée de Lyon à Roanne, mais invisible pour le voyageur à la vue duquel un tunnel le dérobe, le castel de Bussière, l'un des plus beaux monuments que la Renaissance ait laissés en Roannais, étale l'ensemble harmonieux de ses constructions. Deux belles tours rondes, deux pavillons carrés, des tourelles à la flèche élancée, lui donnent une allure toute militaire.

Bussière fut le berceau de la famille de ce nom, dont la dernière héritière, Jeanne de Bussière épousa en janvier 1524, Antoine d'Arcy, seigneur de la Farge (v. ce nom) d'où Hector d'Arcy, seigneur de Bussière, marié à Marie de Frenier. Leur fille Minerve porta Bussière, en 1596, à son époux Pierre de Rébé, qui acquit la justice et rendit hommage, le 20 janvier 1604. Ils eurent deux filles : 1° Claudine, mariée 1° à Jean de la Franchise, seigneur d'Anglure ; 2° à Guillaume d'Arias, seigneur de la Vallée ; 2° Benoite, qui porta Bussière à son époux, Antoine de Vaurion, fils d'Antoine et de Jeanne Flachat, petit-fils d'Antoine et de Claudine de Franchellins, mariés le 20 janvier 1551, arrière petit-fils de Guichard et d'Antoinette de Lambert, mariés le 7 juillet 1484, ledit Guichard, fils de Hugues et de Marguerite de Faverges, petit-fils de Guillaume et arrière petit-fils de Jean, qui testa en 1416 et fut inhumé au prieuré d'Alix. Les armes des Vaurion sont : *de sable au chevron d'argent*. Antoine était le neveu de Claude de Vaurion, marié d'abord à Odilon de Chamboraut-la-Bernadière, puis, le 16 mai 1549, à Louis de Saint-Aubin-l'Espine, mort vers 1580. En outre, il avait 5 frères : Ponthus, époux de Bénigne de Crémaux ; Jacques, chevalier de Malte ; Louis ; Pierre ; Antoine, chanoine de Saint-Pierre-de-Mâcon. De Benoite de Rébé, Antoine eut une fille, Diane de Vaurion, mariée le 3 septembre 1656, à Guillaume de Sainte-Colombe, fils de Renaud et de Claude d'Albon.

Le 11 octobre 1663, au chastel de Bussière, puissant seigneur messire Anthoine de Vaurion, chevalier, seigneur de Montmeran, Bussière, Boisset et le Chastellard, et puissante dame Anthoinette-Suzanne de Pastural, son épouse, passèrent quittance au profit de puissant seigneur messire François de Pastural, seigneur de Tronchy et autres places, pour reste de la dot constituée à ladite dame par son contrat de mariage, 28 janvier 1653. Leur fille, Catherine de Vaurion, épousa vers 1670, Louis-Philibert de la Farge. Le 3 septembre 1709, « dame Antoinette-Suzanne de Pastural, veuve de messire Antoine de Vaurion, chevalier, seigneur de Bussière et Monmerand, demeurant ordinairement à Roanne, laquelle de gré pour l'amitié qu'elle porte à Messire Victor-Amédée de la Fage, chevalier, seigneur de Vaux, Fontange, les Péronnes, élu de la noblesse du Mâconnois, son petit-fils.... a cédé, quitté, remis et transporté.. audit seigneur des Péronnes, présent et acceptant, toutes les prétentions et droits qu'elle a à exercer contre les héritiers et bientenants

de dame Eléonore de Noblet, sa mère, femme de René de Pastural, écuyer, seigneur de Tronchy, en vertu de son testament contenant substitution à son profit en cas de prédécès de François-André de Pastural, son fils, sans enfants; le cas de ladite substitution étant arrivé au profit de ladite dame de Monmerand.... ledit seigneur des Péronnes payera à ladite dame de Monmerand la pension annuelle viagère de 50 livres. » Claude de Vaurion, marié à Gabrielle de Sarron, mourut en 1704, mais le 27 avril 1681, on trouve déjà mention de Louis Oudaille, seigneur de Bussière, conseiller du Roi, contrôleur du grenier à sel de Roanne. Les armes de cette famille sont : *D'azur au chevron d'or; au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.* Charles Oudailles, seigneur de Bussière, épousa Diane-Louise Bouchaud, qui se remaria en 1707, à Roger d'Arcy d'Ailly. Non loin de Bussière était le relai de poste important de l'Hôpital, tenu en 1680 par Jean-Ignace Blanchet, qui fut remplacé par Messire P. Denis, révoqué le 8 juillet 1724. L'année suivante, le relai était tenu par Messire Charles Ferrier, ancien marchand de Roanne, reconnu par brevet royal, en date du 5 juillet 1725. Aussitôt la reconnaissance officielle de son titre, Charles Ferrier s'empressa de solliciter l'exemption des charges et la jouissance des privilèges et franchises dont jouissaient les chevaucheurs. Après quelques années passées à l'Hôpital, il se rendit acquéreur des seigneuries de Bussière et Boisset et résida au château de Bussière, mais il garda son office jusqu'à sa mort en 1741. Le fils de Charles Ferrier, seigneur de Bussière et Boisset et plus tard curé de Boisset, vendit la charge de son père à Claude Billaud, fils et petit-fils de maîtres de poste, époux d'Anne Donniol. Les armes des Ferrier sont : *D'azur à trois fers de cheval d'argent.* A la veille de la révolution, le dernier seigneur de Bussière ne pouvait songer à vivre en bonne intelligence avec son voisin de la Motte-Saint-Vincent. Nous avons sous les yeux un mémoire imprimé « Réponse pour le sieur Courtin, seigneur de Saint-Vincent, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, au mémoire imprimé du sieur Ferrier, curé de la paroisse de Notre-Dame de Boisset ». Les faits exposés valent la peine d'être reproduits ici. « Le sieur de Saint-Vincent ne s'est point écarté d'une réserve défensive très modérée, depuis dix ans qu'il est en butte aux tracasseries d'un adversaire fougueux et violent qui, après avoir débuté dans sa cure par intenter un procès criminel au père du sr de Saint-Vincent, a eu l'imprudence de venir en civil, à l'entrée de la nuit, insulter un militaire à la porte de son château, au mois de

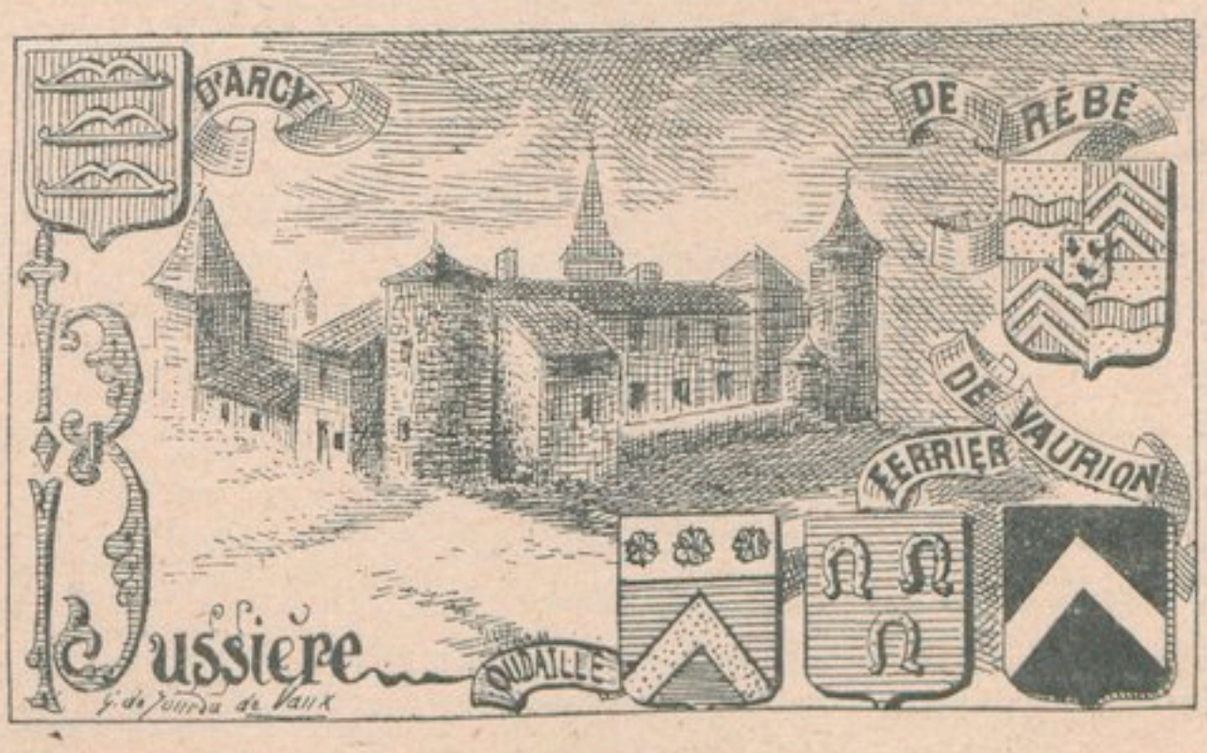

juillet 1768 ». Le 28 avril 1773, le curé avait dénoncé Saint-Vincent comme coupable de procédés et d'actions infâmes, le motif était la perception de certaines dîmes. Le mémoire, imprimé à Lyon, imprimerie d'Aimé de la Roche, aux halles de la Grenette, en 1775 nous donne des détails précis « Le sieur Ferrier lui observa avec modération que ces propos étaient de la dernière insolence, et sur le champ le s[r] de Saint-Vincent lui appliqua un coup de cravache sur le visage. Plusieurs témoins ont déposé que le s[r] de Bussière avait dit au s[r] de Saint-Vincent : « Vous êtes un insolent ». Le sieur Ferrier après avoir insulté son adversaire s'élança sur lui avant son tour, sans perdre de temps comme un furieux, et le sieur de Saint-Vincent ne put s'empêcher, surpris, de saisir le jabot de sa chemise qu'il déchira. L'on pourrait observer au curé de Boisset que cette fanfaronnade n'est pas singulièrement évangélique, s'il ne s'annonçait dans ses écrits comme un seigneur haut justicier qui prétend aux droits du glaive et de l'autel en réunissant les deux puissances spirituelles et temporelles... le sieur de Saint-Vincent eut la lâcheté d'ordonner aux six ou sept laquais qui étaient présents, d'écraser son adversaire. Sans doute que le sieur de Saint-Vincent par une inspiration céleste, prévoyant la belle équipée du sieur Ferrier, avait augmenté ce jour-là sa livrée du double de ce qu'elle est ordinairement et avait apporté ses gens exprès pour faire assommer ce redoutable champion. Ces malheureux tombèrent sur le suppliant qui était seul et le maltraitèrent au point que quelques ouvriers en eurent pitié, ils empêchèrent qu'on ne le laissât tout à fait sur la place ». M. de Saint-Vincent prouva la possession de la dime par la vente qu'en firent à ses auteurs les moines de Saint-Rigaud, curés primitifs de la paroisse de Boisset. Forcés par le décret du concile de Latran de rentrer dans leur cloître, ils nommèrent des prêtres séculiers pour desservir les paroisses dont ils étaient curés, et se réservèrent les dimes, transmises à l'acquéreur, et aussi le patronage de la paroisse, qu'ils ont encore puisque ce sont eux qui ont nommé le sieur Ferrier à cette cure. Dans ce long mémoire, le vieux gentilhomme jacobin s'appelle « un citoyen revêtu de la marque de l'honneur », une fois seulement « un gentilhomme ». L'affaire fit grand bruit et dura. Voltaire parle à plusieurs reprises dans sa correspondance de « l'affaire de Madame de Saint-Vincent ». Dom Courtin, de son côté écrivait « Dom de Saint-Vincent me mande qu'il est fort mécontent de son neveu, qui est de nouveau à Roanne, je crains bien que le comte de Saint-Vincent, en se donnant toutes les libertés sur tous les systèmes, ne s'attire les plus méchantes affaires, il n'en a point fini avec ses curés, voilà une aventure qui ne fait honneur ni à l'un ni aux autres ». Aujourd'hui, Bussière est la propriété de M. Boudot.

(Abbé Prajoux : *Notes et documents sur Saint-Cyr-de-Favières et l'Hôpital ;* Steyert : *Armorial, deuxième édition ;* Billet : *loc. cit.* ; Vicomte Oscar de Poli : *Histoire des Courtin* ; Archives de Beauvoir, *fonds du Tronchy*.)

CERVIÈRE

Le château de Cervière fut élevé en 1181 par les Comtes de Forez, qui craignaient les incursions de leurs belliqueux voisins. De la redoutable forteteresse dessinée par Guillaume Revel, en 1450, il ne reste plus aujourd'hui que quelques pans de mur. En 1297, Renaud en prêta hommage au comte de Forez. Jean de Paret, juge de Forez, lui permit en 1307, de donner en son mandement les mesures de vin et de connaître des fausses. Le 11 novembre 1362, Regnaud de Forez, curateur du comte Jean fit hommage au Roi, de Montbrison, Montsupt, Saint-Bonnet et Cervière. Passé des comtes de Forez aux ducs de Bourbon, puis réuni à la Couronne. Cervière fit partie des seigneuries engagées jusqu'en 1543, à Jean d'Albon, seigneur de Saint-André et fut démantelé, en 1637, par ordre de Richelieu. Dès lors, le châteuu ne fut plus que la prison de la châtellenie. Le 14 Juin 1686, Louis XIV cédait Cervière à François d'Aubusson de la Feuillade, en échange de la seigneurie de Saint-Cyr et de 674 arpents, 18 perches de bois près de Versailles. La châtellenie royale fut alors unie au bailliage ducal de Roanne.

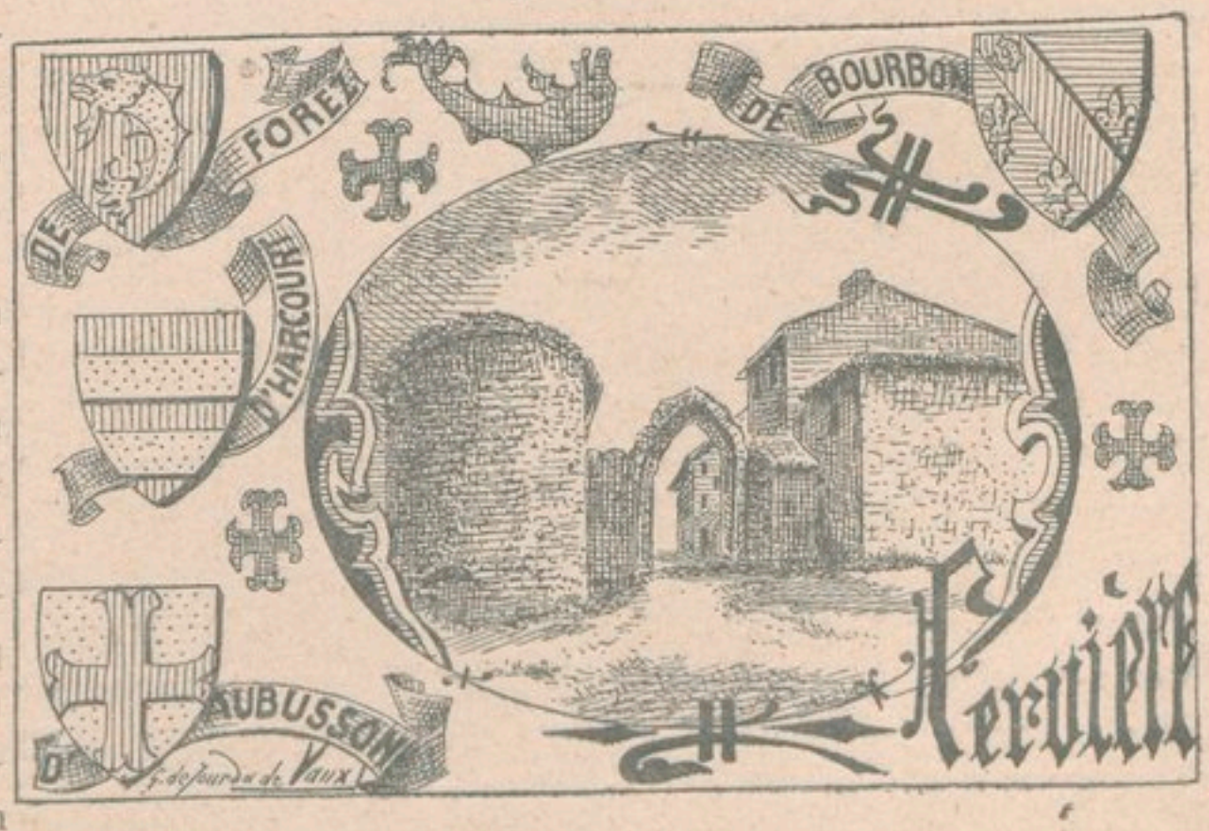

Parmi les nombreux officiers de la châtellenie, citons Jean Chassain de la Plasse, né le 6 février 1694, capitaine châtelain et engagiste de Cervière, marié à Philippe de Beauvoir de la Plasse, et leur fils Claude Chassain de la Plasse, aussi châtelain de Cervière marié en 1702, à Michelle Torrent. Gabriel Chazellet de Villette, marié à Marguerite Coupat, fils de Guillaume et de Jeanne Carton, petit-fils de Pierre et d'Anne La Rochette, fut lieutenant civil et criminel en la châtellenie de Cervière. Les mêmes fonctions furent exercées par son fils André-Geneviève, marié à Claudine Philippon et son petit-fils Guillaume, époux de Marie Veillas, né en 1756.

(Archives de la Diana.)

CHABANNES

Le vieux manoir de Chabannes est situé non loin de Marols dans les montagnes si pittoresques de Saint-Bonnet-le-Chateau. C'est une gentilhommière fort imposante avec sa large et belle façade, percée de rares ouvertures, flanquée encore d'une poivrière et dominée par une haute et svelte tour carrée, d'un type assez fréquent dans nos régions. Dans la cour intérieure on remarque une poivrière à la flèche élancée, de belles ouvertures ogivales et de curieuses fenêtres à meneaux.

C'est une branche de la grande famille de Saint-Priest, déjà possessionnée à Apinac et au Colombier, que nous trouvons la première à Chabannes. Etienne de Saint-Priest, seigneur de Fontanès eut de Catherine de Bonlieu : Etienne, co-seigneur de Fontanès vivant en 1333; François, époux d'Eléonore Maréchal (v. Apinac, t. I) et Pierre, seigneur de Fontanès, père de Henry qui testa en 1405, d'où Pierre, seigneur de Fontanès, marié à Guicharde de la Bastie d'où Jean, marié à Eustache de Rochefort, d'où Sébastien, seigneur de Boibonne et Jean, seigneur de Fontanès. marié à Antoinette de Vaudragon, d'où Anne, mariée à Pierre de Saint-Paul et Antoine seigneur de Fontanès marié 1° à Marguerite de Changi, 2° à Marguerite de la Veuhe. Du 1er lit : 1° Louis, seigneur de Fontanès, marié à Antoinette de la Porte, d'où A) Aymar, marié à Louise Harenc de la Condamine, d'où Melchior, époux de Marie de Thélis, d'où Jean, marié à Marie-Virginie de Fétans ; le dernier de cette branche fut le baron Alfred de Saint-Priest, ancien gouverneur de Monaco, mort en 1905; B) Claude, marié à Hélène de la Bessée, d'où Louise, 2e femme d'Artaud de Saint-Paul, sieur de Reveux; C) Jeanne, mariée à Jean Le Blanc, seigneur du Mas; D) Philiberte, abbesse de Saint-Claire; du deuxième lit : 2° Sébastien, marié à Marie de Valenciennes, d'où : Jeanne, mariée à Yves de Roussillon, seigneur de la Vernouse; 3° Antoine, auteur de la branche d'Albuzy (v. ce nom, T. I.). François de Saint-Priest-Albuzy laissa de Jeanne Bérardier, deux fils officiers : Antoine, mort en 1702, et Jean-Baptiste, mort en 1710, seigneurs d'Albuzy après leur père. Anne Martin, veuve de François de Saint-Priest-Albuzy, fut inhumée le 1er novembre 1702. Jean de Saint-Priest-Albuzy épousa Thérèse de Damas d'Antigny, d'où Jean-Baptiste de Saint-Priest-Albuzy, mort à 47 ans, le 4 septembre 1752, ayant épousé, le 7 juillet 1750, Marguerite Dupuy, fille de Claude et de Catherine Piatton-la-Rive.

Le 12 décembre 1669, André Gentialon de Châtelus épousa Jeanne de Saint-Priest-Albuzy. Il avait une sœur Marie-Louise Gentialon, qui épousa Antoine Ronzy, chirurgien de Saint-Marcellin et en eut 3 enfants : André Ronzy; Gabriel Ronzy, greffier de Saint-Marcellin, marié le 6 septembre 1690, à Denise Chaney fille de Pierre, juge de

Valbenoite et de Françoise Tournon ; Françoise Ronzy, marié le 30 décembre 1686, à Antoine Aubert pharmacien de Saint-Marcellin, fils de Laurent, pharmacien de Saint-Rambert et de Marguerite Poncetton, dont : Marguerite Aubert, morte à 88 ans, le 14 janvier 1775 et André Aubert (19 septembre 1690-18 décembre 1730) pharmacien à Saint-Rambert, marié à Suzanne Piard, dont : Marguerite, 13 décembre 1725, et Jeanne Françoise Aubert, marié le 7 novembre 1737 à Michel Delaroa-Dubois. Louise Gentialon de Chatelus, femme d'André Mayol, bourgeois de Saint-Etienne, devait-être également sœur d'André, lequel avait en outre une tante, Catherine Gentialon, mariée en 1645 à Pierre Assier, d'où les seigneurs de Valinches. André Gentialon de Châtelus habite Chabannes en 1692 ; il était alors pour 9 ans seigneur engagiste de Miribel, que lui avait affermé Gilbert de Gadagne d'Hostun, comte de Verdun. L'une de ses filles, Gabrielle, épousa Guillaume Chassain des Crevants (v. les Crevants). L'autre, Madeleine, épousa à Marols le 20 mai 1701, Isaac de Frotton-la-Sablière et lui porta Chabannes, qui passa ensuite à leur fils André, époux de Marie-Anne Cozon de Bayard, d'où Marie-Anne mariée le 11 août 1771 à Laurent de Flachat d'Apinac, qui devint ainsi seigneur de Chabannes. Le manoir advint ensuite à leur fille Angélique-Cécile, mariée le 12 vendémiaire, an 3, à François Courbon des Gaux de Faubert, fils de Claude-François et de Marguerite-Thérèse Alléon, d'où Paul, mort jeune et Charles, chanoine de Lyon, dit l'abbé de Faubert, mort à 70 ans, le 15 mars 1867, léguant Chabannes à Stéphanie Tézenas du Montcel fille de Jean-Auguste et d'Adèle Pérouse, et petite-fille de Jacques Pérouse, notaire royal de Saint-Alban et de Jeanne-Marie Courbon des Gaux (mariés en

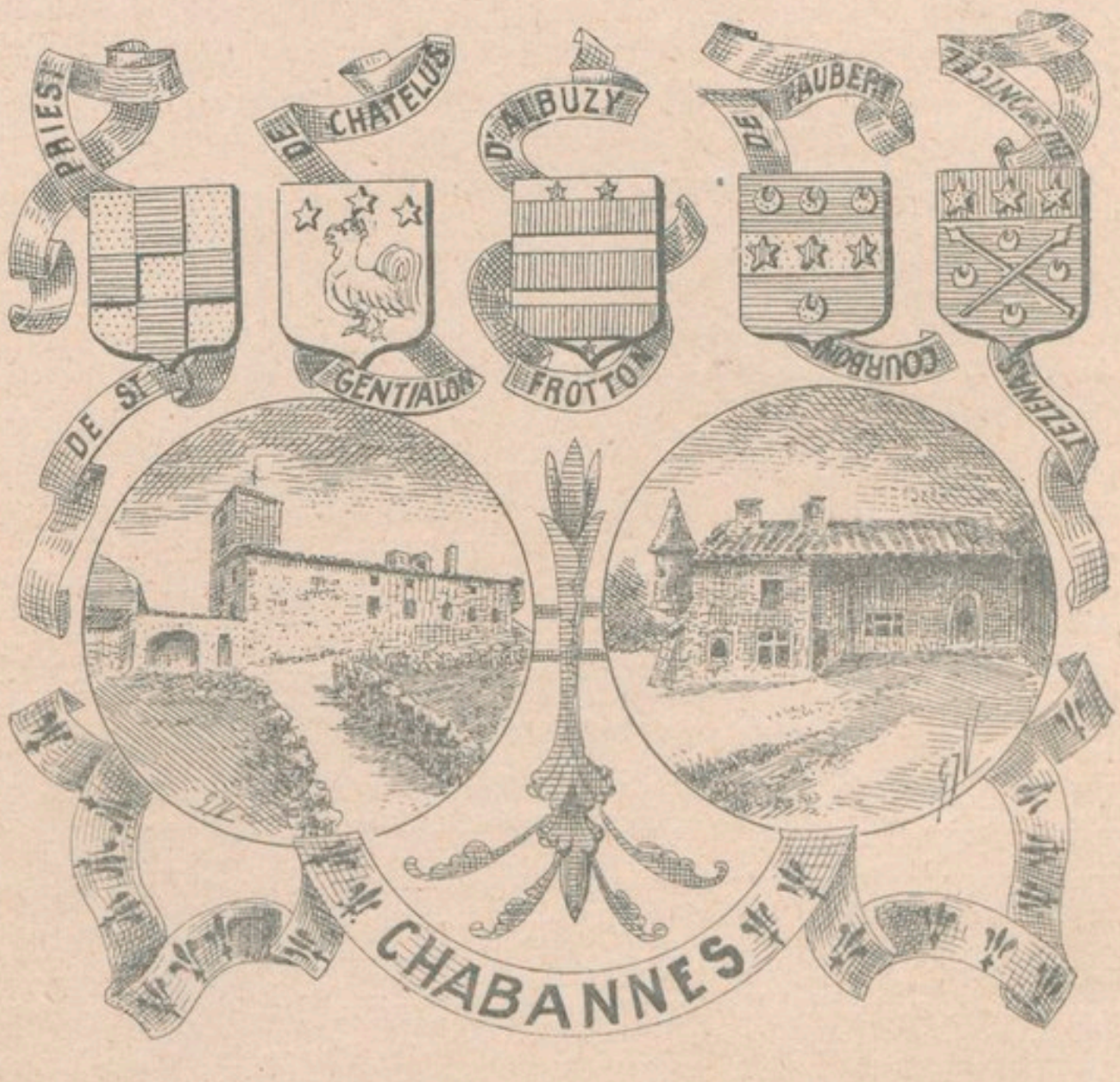

décembre 1789) cette dernière tante de l'abbé de Faubert. En 1842, Stéphanie Tézenas avait épousé Eugène Boulin. De cette union naquirent 14 enfants, dont 5 morts en bas âge : 1° Martin, officier de santé, mort en mer ; 2° Stéphane, architecte du département de la Loire, mort en 1911, marié le 25 juillet 1879, à Joséphine Barras ; 3° Marie, morte en juillet 1878, religieuse de Sainte-Elisabeth à Lyon ; 4° Adèle, mariée à N. Cochet du Belle, inspecteur du P. L. M., décédé en 1894 ; 5° Jeanne, 1858, visitandine à Saint-Etienne ; 6° Fanny, 1859, mariée à M. Gillibert ; 7° Antoinette, 1860, mariée à M. Motte, professeur de l'Université ; 8° Alice, mariée à M. Allard, percepteur ; 9° Joseph.

M. Gillibert, représentant des Pavin de Lafarge en Algérie, hérita de Chabannes à la mort de sa belle-mère. Ses deux filles ont épousé l'une M. Delay, possesseur d'une ferme-modèle près de Tunis, l'autre le docteur de Peyrecave. Quant à son fils il a pris part à la grande guerre, comme adjudant à Salonique.

(Louis de Châteauneuf : *Les degrés généalogiques des d'Urgel Saint-Priest* ; Communication de M. Joseph Tézenas du Montcel ; archives de M. Boissier.)

CHAMARANDE

Le château de Chamarande, près de Saint-Germain-Lespinasse, n'est plus la vieille maison-forte du XVI^e^ siècle, et encore moins l'ancien moulin du XIII^e^. Reconstruit complètement par les Michon, en 1780, il a été au XIX^e^ siècle, l'objet de remaniements importants. Flanqué de pavillons carrés d'une rare élégance, il abrite avec tout le confort moderne, l'une des plus vieilles dynasties françaises. Il était situé aux limites du Forez, où se trouvait sa cuisine, le reste était en Bourgogne ; en 1780 il fut reconstruit complètement en Bourgogne. Chamarande était un fief dépendant de la baronnie de l'Espinasse, mais cette suzeraineté était contestée par les seigneurs de Boisy. C'est ainsi que Gilbert Gouffier entreprit une longue procédure, pour la pendaison d'une fille, coupable d'un crime commis dans le fossé nord du château de Chamarande, lequel fossé faisait précisément la limite du Roannais et du Brionnais, du ressort du Parlement de Paris et de celui de Dijon, justices de Semur-en-Brionnais et Roanne.

En 1530, le seigneur de Chamarande était Antoine Terrière. Le manoir passa ensuite aux Athiaud de Montchanin, qui portaient : *De gueules à trois lions passant l'un sur l'autre d'or*. Benoit Athiaud, seigneur de Chamarande, eut deux fils : 1° Mathieu, échevin de Lyon, conseiller au Parlement de Dombes (19 août 1541-27 septembre 1558), mort avant le 14 décembre 1569, épousa Françoise Lhoste, dont : A) Antoine, mort entre le 26 septembre 1585 et le 14 septembre 1592, épousa Claudine de Seneton, dont : a) Pierre, né en 1571, mort avant 1631, marié à Marie d'Agrié dont postérité ; b) Marie, 1580, vit en 1601 ;

c) Claudine, née en 1590; B) Hughes, seigneur de Lissieu, mort entre le 14 septembre 1592 et le 18 février 1601, épousa Marie du Puy; C) Jeanne, 27 juin 1547; 2° Benoît, seigneur de Chamarande, marié à Claude de Ferrières, dont: A) Anne, mariée le 14 juillet 1553, à Pierre d'Ornaison, écuyer du maréchal de Saint-André, auquel elle porta Chamarande. Les armes de cette famille sont: *d'or à la bande d'azur chargée d'une onde d'argent*, alias: *de gueules à trois fasces ondées d'or.*

Originaire de Renaison, où on la trouve possessionnée dès le XII[e] siècle, elle vit un de ses membres accompagner Simon de Montfort à la Croisade contre les Albigeois; un autre fut bailli de Saint-Romain-la-Motte, puis capitaine-châtelain de Saint-Haon.

I. Benoit d'Ornaison, seigneur de la Salle, testa le 8 novembre 1520, ayant épousé le 4 mars 1505, Jeanne d'Ars-la-Raffinière, dont: 1° Jacques; 2° Pierre, qui suit; 3° Anne; 4° Charlotte mariée le 24 mars 1517, à Pierre du Terrail du Mas.

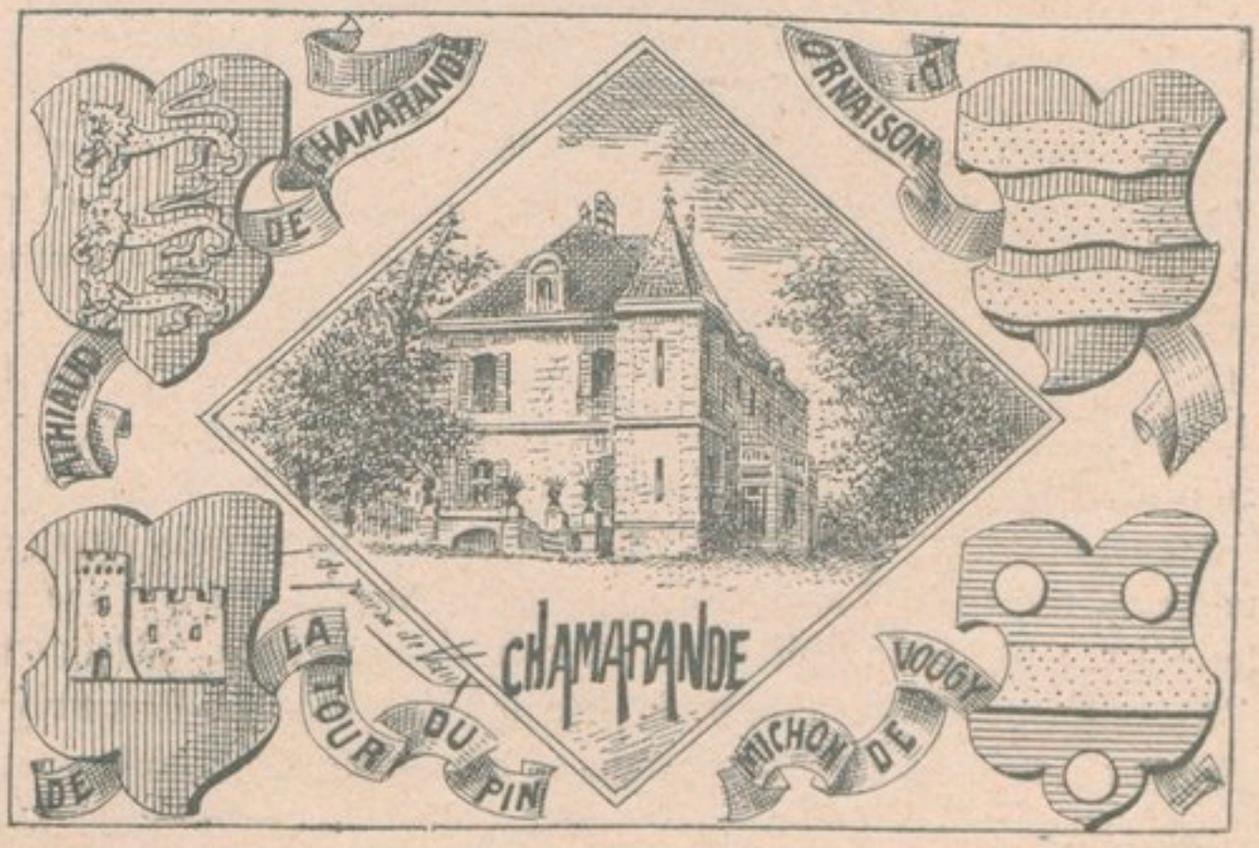

II. Pierre d'Ornaison, seigneur de Chamarande, testa le 1[er] mai 1568 et laissa d'Anne Athiaud:

III. Frédéric d'Ornaison, seigneur de Chamarande, testa le 22 octobre 1615; marié le 20 octobre 1578, à Jeanne du Lys, dont: 1° Charles, qui suit; 2° Henri, seigneur de Marmagne, mort au 17 mars 1626, capitaine au régiment de Saint-Véran, épousa Gabrielle Le Brun, vivante en 1660; 3° Suzanne, mariée le 16 juillet 1621, à François de Saint-Quentin-Saint-Pardoux.

IV. Charles d'Ornaison, seigneur de Chamarande, épousa Claudine de Digoine, morte au 7 août 1624, fille de Gilbert et de Marguerite de Saint-Priest, dont:

V. Clair-Gilbert d'Ornaison, seigneur de Chamarande, mort le 3 janvier 1691, épousa Marie de Trelon, fille de Louis et de Marie Austrein, dont: 1° Louis, qui suit; 2° Marianne, mariée le 29 août 1681, à François-Hubert de Talaru.

VI. Louis d'Ornaison, comte de Chamarande épousa, le 29 juin 1681 Scolastique d'Anglure, fille de Nicolas d'Anglure, comte de Bourlemont et de Renée de Thibault de Saint-Simon, dont: 1° Ange-François, mort sans postérité.

Clair-Gilbert vendit Chamarande, le 20 novembre 1673, pour 25.000 livres à Adrien Michon, bourgeois de Roanne, échevin de cette ville en 1696, qui en prit le nom. Il était

fils de François Michon et de Claudine Thomas, petit-fils d'autre François et de Florence Simon, mariés le 23 février 1593, arrière petit-fils de Jehan Michon et de Catherine Varinard. Adrien-François Michon de Chamarande était le neveu de Pierre Michon du Marais, aïeul du baron Alphonse-Edmond-Léon Michon du Marais, mort à 84 ans, le 12 octobre 1917, dont l'épouse, Anne-Marie Ferrouillat est morte à Lyon, le 6 août 1913, dans sa 69e année. Adrien-François mourut en 1718, ayant épousé le 31 juillet 1657, Catherine Audras, morte le 27 août 1689, fille de Charles et de Marie Valence, dont : 1° François-Marie Michon de Chamarande, 24 février 1662, marié le 5 février 1697, à Marie Dubuisson, fille de Claude et d'Anne de Guitardis, dont : A) Jean-Baptiste-Marie, seigneur de Chamarande, mort le 26 mars 1753, à 55 ans ; B) Bertrand, garde du corps du Roi, mort à 36 ans, le 14 mai 1747 ; 2° Louis (v. Vougy). Après la mort de Jean-Baptiste-Marie, précité, Chamarande advint à ses parents, les seigneurs de Vougy. Jean-Louis-Rémy Michon de la Farge, vicomte de Vougy, seigneur de Chamarande (10 juillet 1772-2 mai 1846), épousa Françoise-Renée-Jeanne de Montrichard, fille d'Henri-René et de Marie-Louise de Lombard, dont : 1° Henri, qui suit ; 2° Louis (7 novembre 1813-12 juillet 1842) lieutenant de tirailleurs algériens ; 3° Théodore-Camille-Laurent Michon, comte de Vougy (10 juin 1818-octobre 1911) président d'honneur du comité royaliste de la Loire, officier de la Légion d'honneur, marié à Brigitte-Anaïs de Keating, veuve du baron Amable Hugon, dont : A) Marie-Jeanne-Pulchérie-Christine, 27 décembre 1869 mariée le 10 juillet 1894, à Roger de Valous, fils de Camille et d'Alix Picot La Beaume.

Henri Michon, vicomte de Vougy (1807-20 décembre 1891), épousa Joséphine de Breitenbach, morte le 8 avril 1880, dont : 1° Marie (1849-16 mars 1890), mariée le 25 juillet 1868, à Marie-Joseph-Aymard, comte de la Tour-du-Pin-Chambly, fils d'Humbert et d'Alexandrine de Maussion. M. de la Tour-du-Pin-Chambly de la Charce, mourut à Chamarande, le 2 avril 1903, dans sa 65e année. Sa famille continue la possession.

(Communication de M. Fleury Vindry ; Notes manuscrites de Révérend du Mesnil.)

CHAMBOST

Le château de Chambost-sous-Longessaigne, situé aux limites du Forez, du Lyonnais et du Beaujolais, fut reconstruit au XVIIIe siècle, assez loin du château primitif, situé au milieu du village et dont il ne reste qu'un portail. Le château actuel, flanqué de deux pavillons, fut agrandi et embelli par les Riverieulx de Chambost. Une très vieille chapelle, en face de laquelle se trouve une des plus vieilles croix du Forez, datée de 1084 est située non loin du château actuel ; cette chapelle servait de sépulture aux châtelains. En 1173, le comte de Forez devait foi et hommage à

l'archevêque de Lyon, pour le château de Chambost. En décembre 1229, Humbert V de Beaujeu, se réglant avec Guy, comte de Forez, celui-ci quitta en aleu, Chambost avec ses appartenances, mandement, seigneurie, feudage et tout ce qu'il pouvait prétendre. En décembre 1247, Élisabeth de Beaujeu, veuve de Simon de Luzy et fille de Humbert V de Beaujeu, épousa Renaud de Forez et son père lui donna toutes les appartenances et dépendances de Chambost. En 1273, Arthaud III de Saint-Germain acquit de Louis de Forez, sire de Beaujeu, moyennant 350 livres, la terre et baronnie de Chambost, partie en Forez, partie en Beaujolais. Chambost appartint pendant plusieurs générations à ses descendants (v. Montrond, t. Ier). Arthaud d'Apchon, seigneur et baron de Chambost, en donna le dénombrement le 6 mars 1539, et le possédait encore en 1552. Henri d'Apchon était baron de Chambost, en 1591. La baronnie de Chambost appartenait, le 30 novembre 1597, à Gilbert d'Apchon, dont la petite-fille, Marguerite d'Apchon, mariée à René de Semur, était baronne de Chambost en 1603. Chambost fut ensuite possédé par la famille de Luzy de Quérières, qui le vendit, vers 1640, aux Thélis. Jacques de Thélis fut père de Gaspard, baron de Chambost en 1687-1705. Le 23 avril 1735, Abraham de Thélis, chevalier, baron de Chambost, seigneur de Châtel et de Clépé, dame Claude-Élisabeth Baudinot du Breuil, son épouse, et Jean-Baptiste de Thélis, écuyer, vendaient à Claude de Riverieulx, écuyer, la terre, seigneurie et baronnie de Chambost, consistant en justice haute, moyenne et basse sur toute la paroisse de Chambost et partie des paroisses circonvoisines, rentes nobles portant lods et autres droits seigneuriaux, domaines, moulins, près, terres, bois de haute futaie, taillis, garennes, etc., moyennant 70.000 livres.

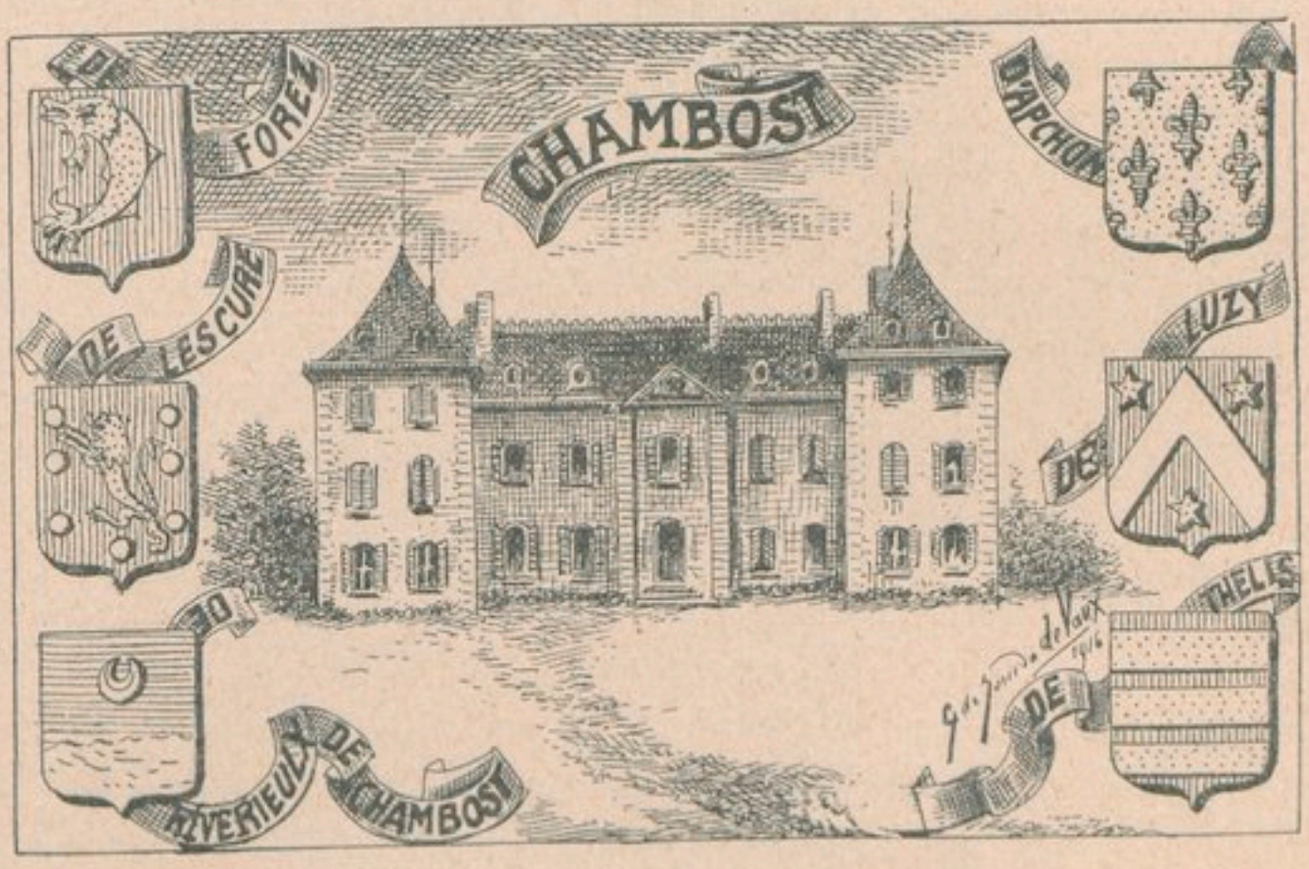

IV. Claude de Riverieulx, baron de Chambost (8 août 1701-19 av. 1790) était fils d'Étienne, seigneur du comté de Varax et de Marie Rolland de la Place et descendant au IVe degré de Benoit et de Nicole Béraud. Conseiller secrétaire du Roi, échevin de Lyon en 1739-40, prévôt des marchands de 1776 à 1778, marié le 28 avril 1731, à Hélène Morel, fille de François et d'Anne Simonnet, dont : 1° Antoine-Claude, martyr de la Révolution, marié le 20 octobre 1779, à Claudine Bertholon; 2° Dominique Claude, qui suit; 3° Blanche,

16 octobre 1737, mariée le 7 septembre 1768, à Henry Arthaud de Bellevue; 4° Marie, mariée le 17 janvier 1758, à Dominique Vouty de la Tour, mort martyr de la révolution, le 23 frimaire, an II; 5° Anne-Victoire, 25 septembre 1745, mariée le 11 juillet 1764, à Fleury-Zacharie-Simon Palerne de Savy.

V. Dominique-Claude de Riverieulx, baron de Chambost, 5 septembre 1735, mousquetaire du Roi, pourvu de l'office de capitaine-chevalier du guet de Lyon, le 23 avril 1766, épousa le 5 octobre 1767, Marie-Anne Perrin, morte le 24 novembre 1776, fille d'Antoine et de Marguerite du Soleil, dont : 1° Claude-Marie, qui suit; 2° Claudine-Antoinette (25 av. 1770-3 janv. 1850) mariée le 5 mai 1789, à Claude Bollioud de Chanzieu, tué au siège de Lyon; 3° Anne-Hélène; 4° Jean-Baptiste, morts jeunes.

VI. Claude-Marie de Riverieulx, comte de Chambost (10 janv. 1769-13 fév. 1827), chevalier de Saint-Louis, créé comte par Charles X, colonel-commandant la garde nationale sous la Restauration, député du Rhône en 1820-1822, marié le 16 octobre 1790 à Marie-Thérèse Gesse de Poisieu, fille de Georges-Antoine et de Marguerite Testel, dont : 1° Charles, qui suit; 2° Hippolyte (25 av. 1801-3 mai 1873), marié 1° à Anne-Louise de Perrin de Lépin, née le 1er juillet 1806, 2° à Gilberte-Isidore Betty Plonchamp de Cluses, morte à 66 ans, le 18 décembre 1870. Du 1er lit : A) Tancrède (1827-1901), marié le 26 avril 1853, à Édith Favier du Noyer (2 août 1835-23 fév. 1876), dont : a) Albert, 21 mai 1863, marié 1° le 21 novembre 1894, à Marie-Marguerite-Laure de Menthon d'Aviernoz (3 fév. 1865-16 mars 1897), 2° en 1904, à Valentine de Brosse (v. Vaure, t. Ier); b) Roger, 25 janvier 1867; c) Henri, 4 septembre 1871, marié le 16 février 1897, à Marie de Planta de Wildenberg, dont : aa) Amédée, 1900; ab) Édith, 2 janvier 1898; ac) Élisabeth, 1899; ad) Geneviève, 1902; d) Jeanne, 12 juin 1854, mariée le 27 décembre 1882, au baron Auguste Angleys; e) Camille, 8 juin 1857, religieuse du Sacré-Cœur; f) Marie (24 mai 1858-17 août 1882); g) Inès, 24 mars 1861, fille de la Charité; du 2e lit : B) Louis, 20 septembre 1849, marié le 21 mai 1866, à sa cousine Marie Penet de Monterno, dont : a) Gabriel (12 juin 1867-8 juil. 1884); b) Alexandre, mort jeune; c) Hubert, 24 juillet 1876; d) Georges (2 juil. 1886-20 juil. 1916), capitaine au 11e chasseurs alpins, décoré de la croix de guerre, mort au champ d'honneur; e) Marie-Louise, 16 juill. 1870, mariée le 8 janvier 1873, à René Durand de Gevigney; C) Marie, mariée à Édouard de la Barge, vicomte de Certeau; 3° Christine (5 sept. 1791-12 juil. 1872), mariée 1° le 8 mai 1812, à François-Jean-Marie de Meaux, 2° le 27 mai 1822, à David Daudé du Poussey, fils de Jean-Baptiste et de Madeleine Rambaud; 4° Émilie (6 oct. 1793-4 fév. 1873), mariée le 20 août 1812, à Edme Bachez-Deslandes; 5° Marie-Élise, 15 juillet 1797, mariée le 19 avril 1820, à Charles-Brice-Hubert Languet de Civry; 6° Hélène, 15 août 1802, mariée à Jean-Pierre-Frédéric du Coignet des Gouttes; 7° Henriette-Sabine (18 nov. 1803-13 fév. 1887), mariée 1° le 7 fév. 1824, à Louis-Charles, baron de Brosse, fils de Jean-François-Marie et de Jeanne-Sybille de Varennes-Bissuel de Saint-Victor; 2° à Théodore du Rozier, député de la Loire; 8° Ludivine (25 déc. 1805-7 av. 1855), mariée au baron Alceste de Chapuys-Montlaville; 9° Caroline (11 nov. 1807-12 janv. 1877), mariée à Gabriel-Barthélemy Penet, comte de Monterno.

VII. Charles de Riverieulx, comte de Chambost (17 sept. 1795-9 déc. 1876), garde du corps de Charles X, marié le 27 août 1823, à Léonice Labitant, fille de Jean-François et de Catherine-Sophie Imbert-Colomès, dont : 1° Claude-Anatole, 25 juin 1824, mort jeune ; 2° Anatole, qui suit ; 3° Hippolyte (1er sept. 1830-4 fév. 1914) ; 4° Marie (3 juin 1828-3 juil. 1879) ; 5° Marie-David-Colombe, 31 décembre 1832, morte jeune.

VIII. Anatole de Riverieulx, comte de Chambost (v. Bellegarde, t. Ier). La terre de Chambost échut en 1903, à sa fille Blanche, comtesse de Lescure, mère de 1° Marie-Anatole-Vivien, vicomte de Lescure, marié le 26 juillet 1911, à Germaine-Marie-Anne de Diesbach de Belleroche, fille du comte Frédéric, ancien zouave pontifical, chevalier de l'ordre de Pie IX, du Saint-Sépulcre, etc. et de Marie de Ghellinckz d'Elsghem, d'où Marie, Ghislaine et Chantal ; 2° Marie-Edwige-Geneviève. Cette famille de Lescure est, comme les Lescure de Vaugirard (v. ce nom, t. Ier) originaire de l'Albigeois, l'un de ses descendants se fixa en Gévaudan. Jean Ier, mort en 1544, haut et puissant seigneur, chevalier, baron de Lescure, etc., épousa le 5 mars 1514, Marguerite de Châteauneuf-Randon, fille de Sigismond, baron du Tournel et de Gabrielle Guérin du Tournel, dont 7 enfants : 1° Pierre IV, marié à Antoinette de Carjac, d'où postérité en Albigeois ; 2° Antoine, marié en 1550, à Jeanne de Vanelle, souche des Lescure du Gévaudan, alliés aux de Chapelle, de Ponsonaille de Grizols de Fuserolle, de Buisson de Ressouches, d'Apcher de Monbrun, de Retz de Bressoles, de Richard de Vendargues, de Beauvoir Grimoard du Roure, de la Rochenégly, de Jessé-Levas. Les armes sont : *De gueules au lion d'or, entouré de sept, alias huit besants d'argent.*

(Vicomte Paul de Varax : *Les Riverieulx* ; H. de Jouvencel : *loc. cit.* ; abbé Graule, *Histoire de Lescure* ; communication du vicomte V. de Lescure).

LA CHAMBRE

Le château de la Chambre, situé sur le territoire de Saint-Haon-le-Vieux, est une remarquable demeure Renaissance, dont la majestueuse façade est décorée d'un superbe fronton armorié, flanqué d'une tour ronde avec porte d'entrée délicatement sculptée, et d'une poivrière. Aux extrémités sont deux pavillons carrés ; d'autres tours accompagnent l'édifice. En 1660, il y avait au château de la Chambre une chapelle fondée par Antoine Blanchet, seigneur dudit lieu et dont le service était d'une messe par mois, et la rétribution de 3 livres 15 deniers.

Guillaume de la Chambre est mentionné en 1290, et Jean de la Chambre, en 1383. Étienne et Hugues de la Chambre, frères, rendirent hommage de la Chambre, en 1441. Les armes de cette famille sont : *de gueules, au château d'or, sommé de trois tours ajourées et*

maçonnées de sable. La Chambre passa en 1460, aux de Court, dont les armes sont : *Parti au 1er d'argent au pin de sinople et un lion de gueules rampant contre l'arbre ; au 2e d'argent, à trois bandes de gueules.* Laurent de Court, seigneur de la Chambre, en rendit hommage le 25 juillet 1466 et Geoffroy de Court, en 1490. En 1543, Jean d'Albon, seigneur de Saint-André, époux de Charlotte de la Roche, se qualifie seigneur de la Chambre, Saint-Haon, etc. Le fief fut ensuite acquis par les Blanchet, qui en prirent le nom et portaient : *D'azur à trois blanchets l'un sur l'autre d'argent*, quelquefois *parti d'or à trois fasces de gueules*, depuis l'alliance Thélis.

I. Jean Blanchet, lieutenant-général au siège de Roanne dès 1550, fut père de 1° Benoît, qui suit ; 2° Antoine, conseiller du Roi, lieutenant assesseur criminel à Saint-Haon épousa Claudine Guillard, veuve avant 1646, dont : A) Claudine, mariée à François Danguin, notaire ; B) Jean-Jacques, seigneur de Rhoddon en 1648, père de : a) Jean-Ignace, seigneur de Rhoddon, tenant la poste de l'Hôpital, en 1680, marié à Louise Defferie, dont : aa) Paul, seigneur de Rhoddon, marié en 1695, à Jeanne-Octavie Sauvat, fille de François, seigneur de Cerbué et d'Anne du Montet.

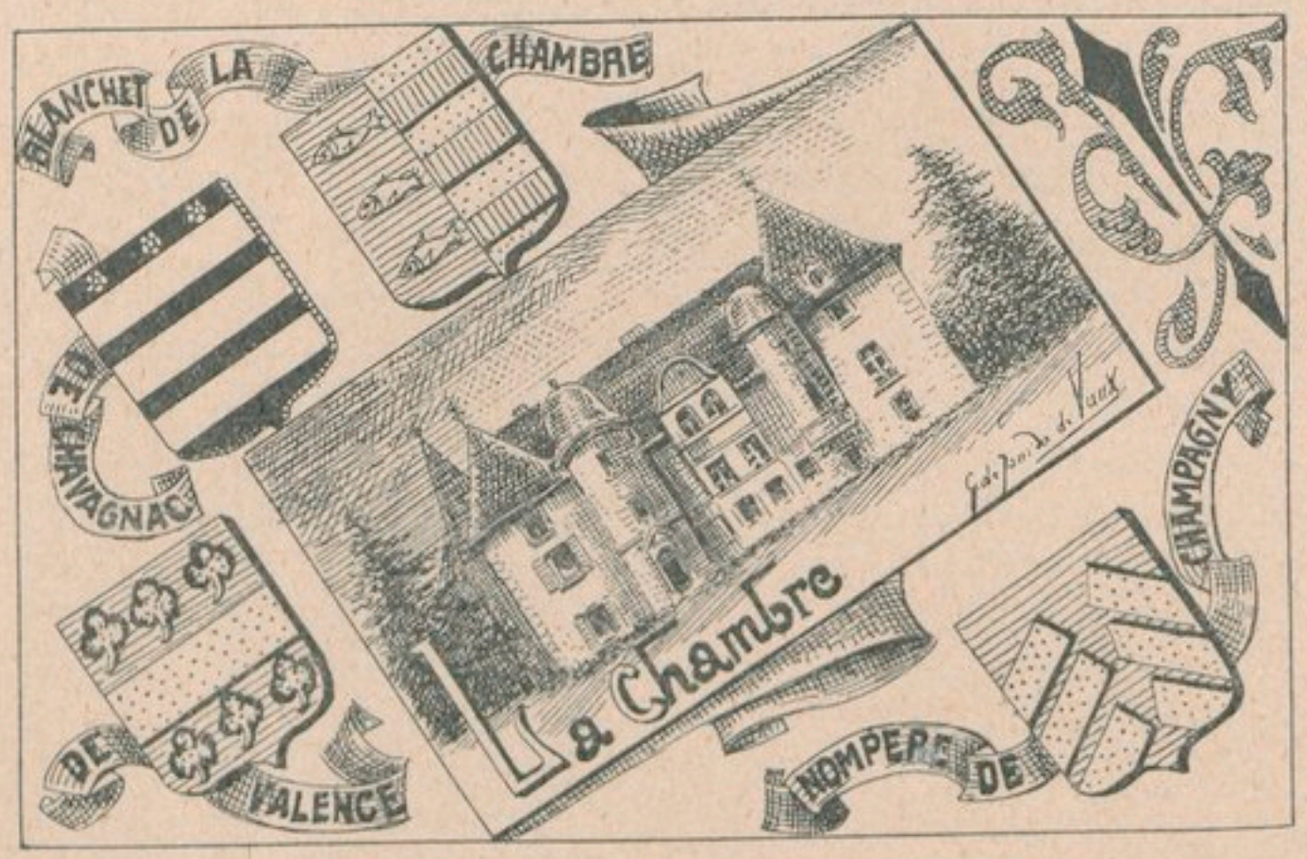

II. Benoît Blanchet, seigneur de la Chambre, père de : 1° Antoine, qui suit ; 2° Jeanne, mariée le 14 février 1623, à Pierre de Chavagnac, veuf de Marguerite de Tréméolles et fils d'Antoine et d'Antoinette de Changy.

III. Antoine Blanchet, seigneur de la Chambre, annobli par Lettres de mars 1633, registrée à la Cour des aides le 4 juin, marié en 1623, à Colombe de Thélis, fille d'Étienne et de Marthe Advisard, dont :

IV. Guy Blanchet, écuyer, seigneur de la Chambre, dont hommage le 12 mars 1674 et dénombrement reçu le 14 avril suivant, maintenu dans sa noblesse en 1668, épousa Marie Picquet, dont : 1° Guy, qui suit ; 2° Joseph, écuyer, lieutenant au régiment de Picardie, marié le 8 février 1701, à Marguerite de Mallet de Vandègre de la Goutte, fille de Claude-François et d'Hilaire Guitardis : 3° Catherine, mariée le 1er février 1705, à Antoine-Léonor de Charpin de Génetines, fils de Jean et de Marie de la Rivoire.

V. Jean Blanchet, écuyer, seigneur de la Chambre, père de : 1° Guy-Hilaire, demoiselle

qui fit don en 1768, à son cousin, Gaspard Baudinot de la Salle, écuyer, ancien lieutenant au régiment de Navarre, demeurant avec elle au château de la Chambre, du domaine de Frigoulet, à Saint-Haon-le-Vieux; 2° Antoinette Blanchet de la Chambre, mariée le 7 janvier 1736, à Victor de Chavagnac (22 juin 1711-2 août 1770) qui devint ainsi seigneur de la Chambre, fils de Paul et de Gilberte de Fradel, petit-fils d'Antoine-Henri et de Diane de Forget, arrière petit-fils de Pierre et de Jeanne Blanchet de la Chambre. Victor épousa en secondes noces, le 24 février 1770, Gabrielle-Gilberte Mourier du Carré, dont Antoine-René, dit le marquis de Chavagnac, né à la Chambre, le 30 décembre 1770, mort le 28 février 1838, ayant épousé, le 28 fructidor, an VI, Marie-Claudine-Flavie Devaulx de Chambord, dont : 1° Claude-Lucien-Ladislas, mort le 23 août 1871, marié à Anne Espierre, dont postérité; 2° Claude-Calixte, marié le 11 mai 1846, à Marguerite-Marie Devaulx de Villemouze, dont : A) Claude-René, comte de Chavagnac, marié le 31 janvier 1872, à Marie-Mathilde Vallou de Lancé, dont postérité; B) Gaspard-Joseph, vicomte de Chavagnac, marié à Louise de Berteux, dont postérité. Le château de la Chambre passa des Chavagnac aux Nompère de Champagny (v. ce nom). En 1781, le seigneur de la Chambre était Pierre Godinot, inspecteur principal des manufactures de Normandie, marié à Henriette Thomé de Saint-Cyr, dont Marie-Marguerite, émancipée en 1784. La Chambre passa ensuite aux Suchet, puis aux Valence de Minardière, qui le possèdent encore.

Marie-Isidore de Valence de Minardière (v. ce nom), 1er juin 1831, mort à la Chambre, en 1901 sous-préfet révoqué de Château-Chinon, épousa 1° le 17 juillet 1860, Marie-Thérèse de Robillard, morte le 28 mai 1862; 2° le 30 juin 1863, Hortense-Jacqueline Burignot de Varenne, fille de Jacques-Étienne-René et de Julie de Martiny, dont : 1° Marie-Joseph Claude-André, 25 février 1869, marié le 18 août 1896, à Gabrielle-Marie-Victoire Aguillon; 2° Marie-Joseph-Fernand, né à la Chambre le 28 décembre 1876, y mourut le 17 septembre 1917; marié à Gabrielle Duvergier, dont : Raoul, Jacques, Guy et Yvonne; 3° Stéphanie-Marie-Madeleine, 1871, mariée à Marie-Joseph-Antoine de Brye; 4° Marie-Marguerite-Françoise, 2 mars 1875, mariée en août 1904, à Raoul Richer-Delavau.

(Abbé Bouillet : *Histoire du prieuré d'Ambierle*; archives de la Diana; *notes Gras*; communication de M. Balloffet).

CHAMPAGNY

Le château de Champagny, à Saint-Haon-le-Vieux, a été réédifié par la famille de Cadore. Sa façade principale, flanquée de pavillons gracieux aux flèches élancées, percée de larges ouvertures, n'a conservé aucun rapport architectural avec l'ancienne maison forte des Montcorbier. Le blason de ces derniers est : *de .. au chef de ... chargé de trois merlettes de ..* Jean de Montcorbier était

capitaine-châtelain de Crozet, en 1390. Il épousa, présume-t-on, Alix de Guiardon, dont : Philippe de Montcorbier, seigneur de Villars, mort en 1427, et Girard de Montcorbier, marié à Agnette de Pierrepont, d'où Gérard II. Jean eut encore un bâtard, auquel il donna la métairie des Loges et que M. le chanoine Reure croit père de François de Montcorbier des Loges, dit Villon, le fameux Villon. Le 27 décembre 1427, noble damoyselle Agnette de Pierrepont « voyve de feu Girard de Montcorbier, jadis escuier » passe quittance à Michel Gerbaut, curé de Sail, et à Hugues Gouthaudier, curé de Chenay. Le 5 mai 1429, en son nom et comme « tuteresse naturelle et légitime de Girard de Montcorbier, son fils et dudit Girard de Montcorbier, intrage à Jean Bon un mas et un tènement dans la paroisse de Sal ». Le 8 avril 1442, avant Pâques, avec Girard de Montcorbier, son fils, seigneur de Montcorbier et des Ponters, elle fait une convention avec Pierre Moignant. Girard est encore mentionné dans un acte du 25 août 1447. Guyonnet de Montcorbier fut père de Charles, qui testa le 28 octobre 1567, marié à Gilberte Odin de Bolletières et de Nicolas de Montcorbier, marié à Antoinette de Beaucourt. L'acte de partage est du 23 juillet 1556. Pierre de Montcorbier est mentionné en 1630. Nicolas de Montcorbier fit partie, en 1562, d'une bande qui saccagea Roanne et Charlieu. Le 7 décembre 1584, une condamnation à mort était prononcée contre Luc de Montcorbier, seigneur de Champagny, et plus tard son neveu Luc, fut compromis dans une sanglante bagarre. Luc de Montcorbier testa en faveur de son neveu Luc, le 17 mai 1630, laissa 3.000 livres aux religieux d'Ambierle faisant diverses fondations. Il était fils de Jean de Montcorbier. Autre Jean était connu en 1630, comme un enragé batailleur ; il avait épousé Antoinette de Mauvage, dont une fille Catherine, qui apporta Champagny dans la maison de Nompère. Cette famille qui porte : *d'azur à trois chevrons brisés d'or*, remonte à :

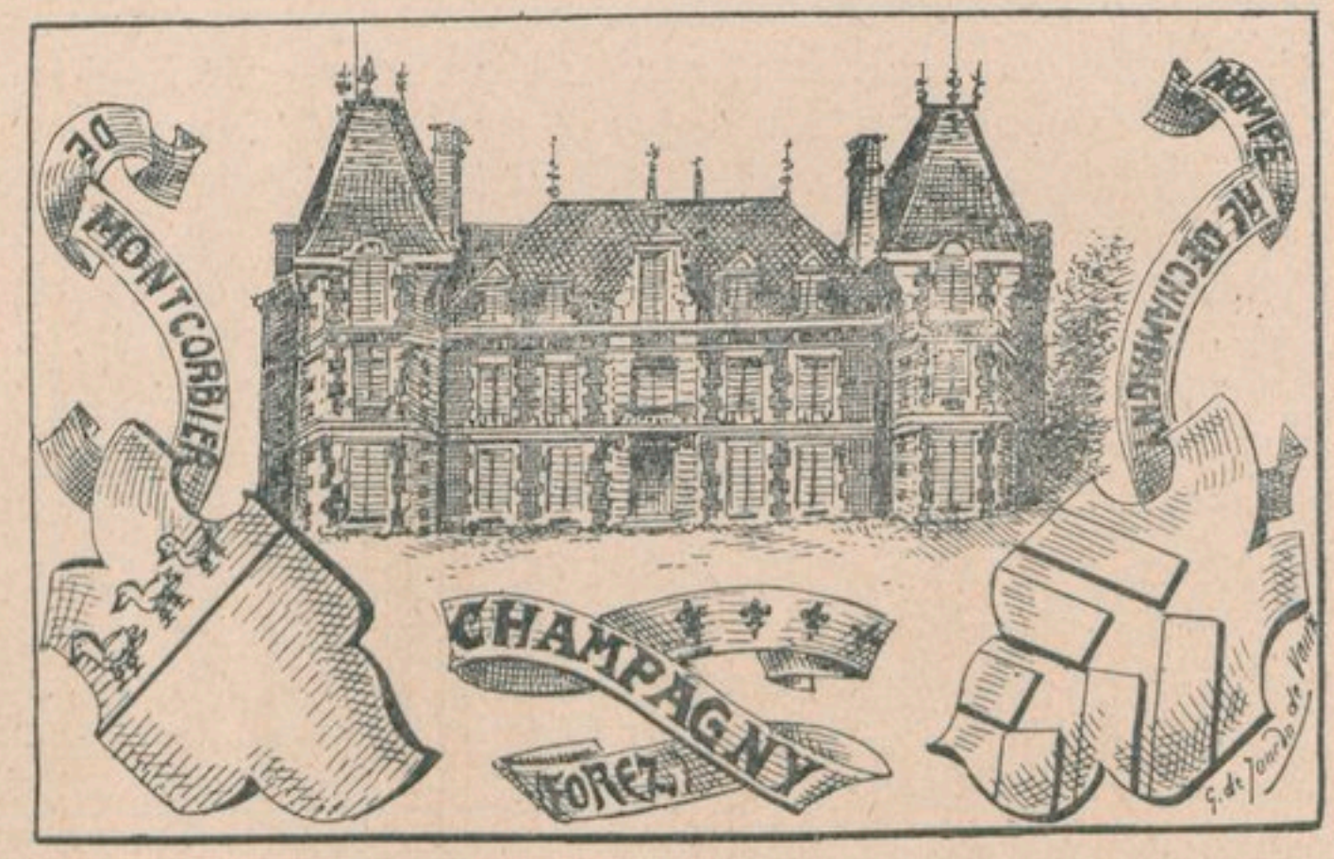

I. Noble homme Jean de Nompère, qui testa à Charlieu, le 4 septembre 1540, ayant épousé Jeanne Busson, dont : 1° Louis, qui suit ; 2° Louis ; 3° Bayle.

II. Louis de Nompère, écuyer, seigneur du Mont et Rongefer, testa le 11 juillet 1586, ayant épousé Claire des Verchères, dont : 1° Benoît, qui suit ; 2° Girard, seigneur du Mont,

marié, le 18 octobre 1576, à Antoinette Aurillon ; 3° Louis-François, seigneur de Rongefer, marié à Philiberte Perrin, dont A) Nicolas, mort le 29 mars 1669, capitaine au régiment d'Halincourt, marié à Bénigne de Foudras, dont : a) Henri, marié à Colombe Tricaud ; b) Jean-Baptiste, lieutenant-colonel au régiment de Marsillac, en 1709.

III. Benoît de Nompère, seigneur du Mont, épousa, le 29 septembre 1588, Philiberte de Bersac, veuve de Claude de Vauzelles, dont : 1° François, seigneur du Mont, qui testa le 3 mai 1635, ayant épousé Eléonore de Rostaing, fille de Tristan et d'Antoinette d'Apchon, dont Anne, mariée le 24 septembre 1657, à Antoine de Morard d'Allevard ; 2° Moïse, qui suit ; 3° Claire, mariée 1° le 20 novembre 1621, à Gilbert de Poussard ; 2° à Guillaume de la Salle.

IV. Moïse de Nompère, seigneur de Champagny, etc., baptisé le 11 juillet 1599, testa le 16 avril 1672, ayant épousé à Saint-Haon, le 5 juillet 1648, Catherine de Montcorbier, héritière de son oncle Luc, qui a prêté hommage de Champagny, le 30 avril 1674, et en a donné le dénombrement, reçu le 26 mai suivant. Ils eurent : 1° Jean-Baptiste, capitaine d'infanterie, puis entra dans les ordres, mort en 1716 ; 2° Louis-Jacques, seigneur de Vernay, lieutenant au régiment lyonnais, mort le 7 avril 1673 ; 3° Nicolas, seigneur de Nantillères, marié à Marguerite Chamerlat ; 4° François, qui suit ; 5° Moïse, mort le 2 septembre 1679.

V. François de Nompère, seigneur de Champagny, etc., dont hommage le 16 décembre 1699 ; baptisé le 11 février 1668, testa le 20 mars 1722, ayant épousé, le 12 décembre 1690, Marguerite Courtin, fille de François, et de Claudine Rambaud, dont : 1° Jean-Baptiste, qui suit ; 2° François, 19 janvier 1698, capitaine au régiment de Bigorre ; 3° Pierre, 25 avril 1700 ; 4° Anne, 10 mai 1701, mariée le 9 octobre 1715, à Jean-Louis de Barthelats ; 5° et 6° Mesdames de Burlet et de la Motte.

VI. Jean-Baptiste de Nompère, seigneur de Champagny, etc., b. le 12 avril 1693, capitaine au régiment de Bigorre, épousa, le 22 janvier 1721, Claudine Mathieu de Bachelard, fille de Claude et de Marie Courtin, dont : 1° Claude, mars 1722 ; 2° Nicolas, qui suit ; 3° Charles, qui suivra ; 4° Jean, 22 mars 1728 ; 5° Pierre, 18 mars 1732 ; 6° Claude-Marie, 28 avril 1737 ; 7° Françoise-Thérèse, 26 janvier 1722 ; 8° Marguerite-Françoise, 20 décembre 1726 ; 9° Claude-Anne, 18 mai 1734, reçue à Saint-Cyr le 9 mai 1746 ; 10° Anne, mariée le 17 janvier 1758, à Palamède-Gilbert Baudinot ; 11° Charlotte-Florence, 28 août 1742.

VII. Nicolas de Nompère, seigneur de Champagny, etc. dont hommage le 5 avril 1782, chevalier de saint Louis, capitaine de compagnie au régiment Dauphin, épousa le 9 février 1755, Marie-Marguerite de Reclesnes, fille de Benoît-Marie et de Marie de Courtais, dont : 1° Annet-Marie-Benoît-Nicolas, 2 août 1757, marié à Suzanne-Geneviève de Pras-de Piseux ; 2° le 10 floréal, an XI, à Madeleine Pelosse ; du premier lit : A) Marie-Olympe-Blanche, 1er mai 1786 : 2° Marie-Claude, qui suit.

VIII. Marie-Claude de Nompère, mort à Cayenne le 13 décembre 1789, y ayant épousé, le 17 février 1789, Marie-Anne-Elisabeth de Lingendes, dont :

IX. Nicolas-Charles-Stanislas-Louis-Marie de Nompère, comte de Champagny (6 déc. 1789-4 mai 1863), marié le 1er mai 1827, à Caroline-Marie-Jeanne-Françoise de la Fruglaye, dont : 1° Paul-François-Louis-Marie (19 av. 1828-14 mai 1898) marié le 14 novembre 1855, à Armande-Rosalie-Marie-Charlotte de Saisy de Kerampuil, morte en 1887; 2° Henri, qui suit; 3° Marie-Victoire-Elisabeth-Pauline (14 oct. 1834-10 déc. 1887) mariée le 28 octobre 1856, à Arthur de la Goublaye, comte de Nantois (15 nov. 1826-2 nov. 1888); 4° Marie-Louise-Lucie, 8 septembre 1836, mariée le 7 avril 1860, à Eudes-Armand-Marie de Quemper de Lanascol (10 sept. 1832-29 mars 1878).

X. Henri-Félix-Stanislas-Marie de Nompère, comte de Champagny (17 juin 1831-10 avril 1885), conseiller général et député des Côtes-du-Nord, sénateur, marié le 31 mai 1858 à Clémentine-Marie Audren de Kerdrel, morte le 7 mai 1893, fille de Casimir et de Sidonie Le Borgne de Kerusoret, dont : 1° Henri, qui suit; 2° Caroline-Marie-Clémentine-Henriette, 10 novembre 1860, mariée le 21 octobre 1884, à Augustin de Gouyon de de Beaufort.

XI. Henri-Clément-Nicolas-Marie de Nompère, comte de Champagny, né le 1er avril 1859, ancien conseiller général des Côtes-du-Nord, chef de nom et d'armes, marié le 25 avril 1888, à Marie-Marguerite-*Pauline* de Curel, fille de Robert-Ernest et de Marie-Anne-Mélanie Arson, dont : 1° Henry, qui suit; 2° Yves de Nompère de Champagny, qui a relevé le titre de duc de Cadore, après son adoption en 1919, par sa tante, fille du dernier duc de Cadore; né le 27 septembre 1895, officier de cavalerie démissionnaire, décoré de la croix de guerre; 3° Anne, 16 mai 1892, mariée le 30 juin 1917, à Pierre, comte de Couëssin du Boisrion, décoré de la croix de guerre.

XII. Henry de Nompère, comte de Champagny, officier de cavalerie démissionnaire, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, né le 15 septembre 1890, marié le 16 juin 1919, à Yvonne des Nouhes.

VII. Charles de Nompère de Pierrefitte, 27 juillet 1735, marié 1° le 26 juillet 1755, à Geneviève du Bost de Boisvair, fille de Claude-François et d'Elisabeth Odin de Malignière; 2° le 8 octobre 1765, à Louise-Nicole Terray, veuve de Gabriel-Joseph du Myrat et fille d'Antoine et de Marie-Anne Dumas de Matel. Du premier lit : 1° Jean-Baptiste, qui suit; 2° Louis-Annet, 4 septembre 1757, fait ses preuves pour l'école militaire en 1768.

VIII. Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, duc de Cadore (14 août 1756-3 juillet 1834). Il fut d'abord officier de marine. Après avoir séjourné à Tunis et à Smyrne, il s'embarqua sur « la Flore », qui devait annoncer à Alger l'avènement de Louis XVI. Il fit ensuite campagne sur « l'Ecureuil », fut nommé enseigne le 31 décembre 1775, lieutenant de vaisseau, le 4 avril 1780, après une campagne aux Antilles, sur la frégate « la Dédaigneuse ». Enfin, le 12 avril 1782 il fut blessé, si gravement qu'on le crut mort, d'un éclat de bois à la mâchoire. Il fut ensuite député de la noblesse aux Etats généraux de 1789, puis ministre de l'intérieur, sénateur, pair de France. Le 22 janvier 1787, il épousa Victorine-Blandine Hue de Grosbois, fille de Pierre-Antoine et de Claudine Courtin de Saint-Vincent. « Je me souviens, écrit-il dans ses *Souvenirs* avoir été

conduit à Riorges par deux dames, Mesdames de Grosbois et de Fautrières; avec elles était une enfant charmante ayant à peu près 5 ans. Mes enfants c'était votre mère. Que j'étais loin de prévoir alors le bonheur que je lui devrais un jour et cette triste fatalité, qui m'a condamné à lui survivre ». Elle lui avait donné : 1° Louis-Alix, qui suit ; 2° Franz-Joseph-Marie-Thérése, comte de Champagny, membre de l'Académie française, duc de Cadore (8 sept. 1804-4 mai 1882), marié à Jeanne-Marie-Charlotte Camus du Martroy, dont : A) Pierre-Marie-Joseph (1845-8 mai 1862); B) Blandine, 14 avril 1841, mariée le 8 novembre 1864, à Claude-Marie-Alfred, comte de la Forest-Divonne, fils du comte Marie-Hugues-Claude et de Rose de Fontette; 3° Napoléon-Marie, comte de Champagny (26 octobre 1806-31 janv. 1872), marié le 31 juillet 1836, à Adèle-Marie Corbineau, fille du baron ; 4° Jérôme-Paul-Marie-Jean-Baptiste, comte de Champagny, duc de Cadore (9 mars 1809-29 mars 1893), marié le 26 août 1852, à Marie-Nathalie Duchanoy (1826-1906) dont : 1° et 2° Pauline et Louise, 7 septembre 1853, cette dernière morte le 5 juillet 1918 ; 3° Victoire (6 juil.-1855-19 déc. 1856) ; 4° Emma, 11 octobre 1858; 5° Clotilde (28 juin 1868-11 juillet 1890). Ces demoiselles ont succédé à leur père dans la possession de Champagny, qui avait été vendu avec Pierrefitte, à M. Clerjon, par Marie-Annet-Benoît de Nompère, cousin-germain du ministre et racheté en 1855 de M. Clerjon fils qui avait alors aliéné Pierrefitte ; 5° Marguerite Nicole (18 oct. 1788-9 fév. 1837), mariée en décembre 1806, à Claude-Etienne, baron Chaillou des Barres; 6° Marie-Zéphirine (11 mai 1793-1824) mariée en 1810, à Emmanuel-Jean-François, vicomte Camus du Martroy; 7° Marie-Henriette (30 oct. 1797-11 mai 1852), mariée à Albert-Pierre-François-Xavier de Mérona; 8° Marie-Nicole-Blandine (17 sept. 1801-9 mars 1865), mariée en 1822, à Jacques de Mesnard, comte de Chouzy.

IX. Louis-Alix de Nompère de Champagny, duc de Cadore (12 janv. 1796-27 janv. 1870), marié le 12 mai 1824, à Caroline-Elisabeth Lagrange, fille du général comte Joseph et de Françoise-Jeanne de Talhouët de Bonamour dont : 1° Camille, qui suit ; 2° Francesca-Jeanne-Marie (13 sept. 1825-10 mai 1899), mariée le 4 octobre 1846, à Clément-François, prince Rospigliosi-Pallavicini, duc de Zagarolo ; 3° Marie-Adélaïde, 6 avril 1838, mariée le 6 juillet 1867, à Georges-Napoléon, baron Baude.

X. Louis-Marie-Camille de Nompère de Champagny, duc de Cadore (15 sept. 1827-3 janv. 1882), capitaine de frégate, marié le 7 mars 1854, à Marie-Charlotte-Valentine Duval de Bonneval.

(H. de Jouvencel, *loc. cit.*, le Roannais illustré ; abbé Reure : *Bulletin de la Diana.*)

CHAMPLONG

Le château de Champlong ou Chanlon, sur la paroisse de Villerest fut construit au XVI^e^ siècle par la famille de la Mure. Au XVIII^e^ il subit d'importantes modifications, car le baron de Berthelière embellit luxueusement l'intérieur du manoir. Le salon, dont le magnifique plafond a disparu, est entouré de grands et larges panneaux, représentant des scènes de la Bible : Madame Putiphar, le bain de Bethsébée, le jugement de Salomon, les filles de Loth, etc. Les personnages sont représentés de grandeur naturelle, revêtus de costumes de l'époque (fin du règne de Louis XIV et Régence) et ce qui augmente grandement l'intérêt que leur assurait déjà leur valeur artistique, c'est que les châtelains de la région et leurs « gentes dames » se retrouvent sous les traits des personnages bibliques.

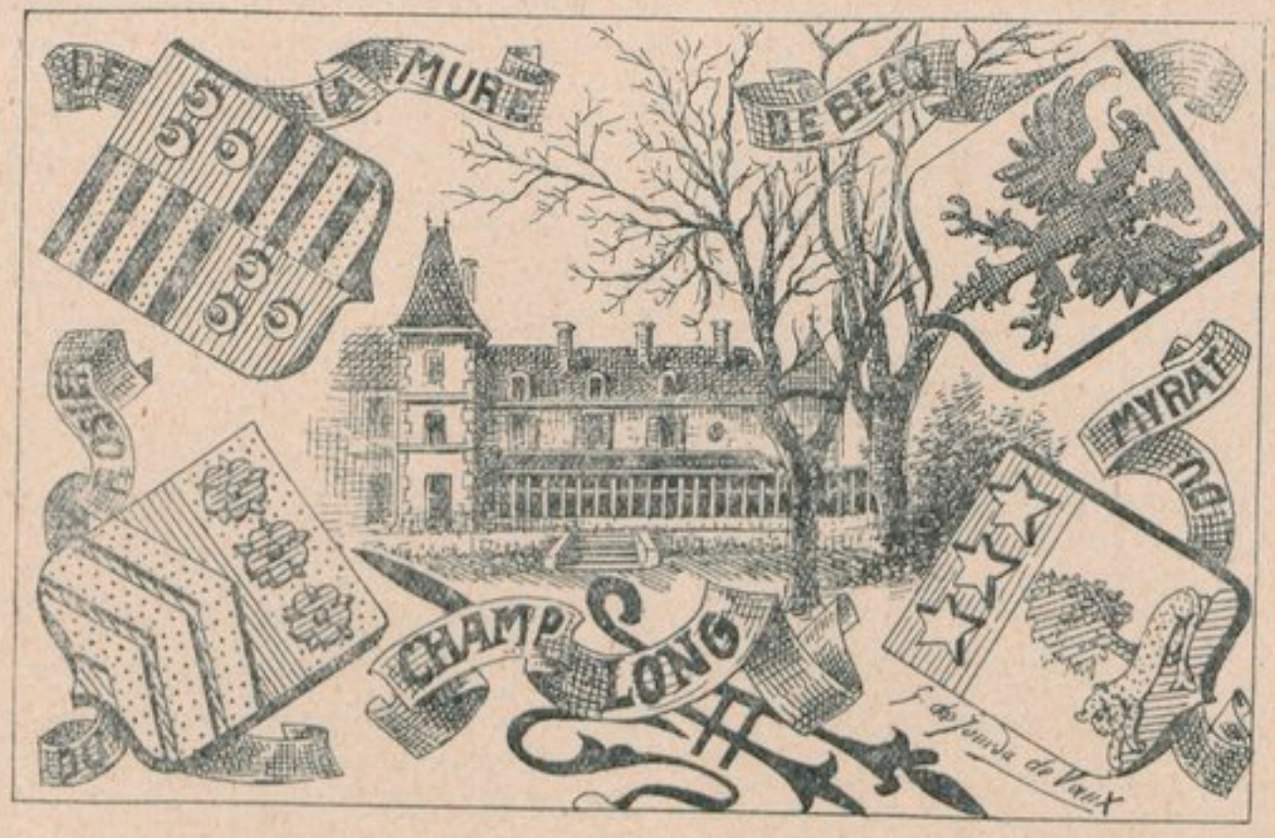

La famille de la Mure est la première que nous ayions rencontrée à Champlong.

VII. Antoine de la Mure, élu en l'Election de Forez (v. Chantois), épousa, avant 1580, Marguerite Brun, dont : 1° Pierre, qui suit ; 2° Pierre, auteur des seigneurs de Magnieu ; 3° Bernardin, chanoine de Notre-Dame de Montbrison ; 4° Guy, chanoine de Notre-Dame et curé de la Madeleine ; 5° Anne, mariée à François Daudieu ; 6° Charles, 1597 ; 7° Anne, 1599.

VIII. Pierre de la Mure, seigneur de Champlong, épousa, le 3 mars 1612, Françoise de Laval, qui testa le 21 mai 1661, fille d'Antoine, dont : 1° Nicolas, qui suit ; 2° Madeleine, 5 novembre 1628.

IX. Nicolas de la Mure, seigneur de Champlong et du Pontet, mort le 18 octobre 1689, ayant épousé, le 7 juin 1648, Bonne Rullet de la Murette, dont : 1° Joseph, qui suit ; 2° Gilbert, prêtre en 1694.

X. Joseph de la Mure, seigneur de Champlong, mort le 4 mars 1694 « de la mort d'un saint ». Il avait épousé, le 2 juin 1672, Elisabeth Coulon, fille d'Henri et de Catherine

Cornet. De cette union naquirent deux fils, Joseph, 30 août 1677, et Pierre, 13 novembre 1678, qui moururent jeunes et quatre filles : Jeanne-Henriette, 28 mai 1675 ; Renée, 1er septembre 1688, reçue à Saint-Cyr, le 20 octobre 1694, religieuse au Val-de-Grâce ; Marie-Renée (27 mars-1er avril 1694) enfin l'ainée, Elisabeth-Marguerite (1673-18 mars 1719) reçue à Saint-Cyr le 26 août 1687. Elle porta Champlong, par mariage, le 20 octobre 1701, à Louis de Becq, seigneur de Saint-Hilaire, fils de Claude-François et de Charlotte de Gelas. C'est à cette époque que se place l'acquisition de Champlong par le baron de Berthelière, fermier général dont la famille le céda à son tour au baron du Myrat en 1740.

I. Jean-Martial du Myrat, seigneur de Mons et Boussat, est le premier auteur connu de cette famille dont les armes sont : *D'argent à l'arbre de sinople, terrassé du même, la terrasse chargée d'un lion couché d'or, brochant sur le fût la tête contournée ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Il épousa Anne Darluc, dont : 1° Pierre Léonard, qui suit ; 2° N. mariée à Jean-Baptiste Dumond, avocat au Parlement de Bordeaux ; 3° Marie-Jeanne, morte le 13 juin 1718, mariée le 26 juin 1708, à François Morestin, fils de François, conseiller au bailliage de Roanne et d'Anne Michon.

II. Pierre Léonard du Myrat, mort à 85 ans, le 13 octobre 1754, conseiller du Roi, épousa le 16 novembre 1711, Jacqueline Chardon, morte à 70 ans, le 29 août 1760, fille de Claude et de Jeanne Chalon des Sarrots, dont : 1° Gabriel-Joseph, qui suit ; 2° Claude du Myrat de Champlong, qui prêta hommage de Champlong, le 5 mars 1787, le fief et château lui étant advenus après le décès de Gabriel-Joseph. Il était officier au régiment de Dauphin-cavalerie et chevalier de Saint-Louis, et épousa le 16 mai 1780, Louise du Bessey de Contenson, fille de Nicolas-Genest et de Louise-Elisabeth Mabiez de Malval ; 3° Pierre-Emmanuel (v. la Bernarde) ; 4° Joseph, mort le 25 septembre 1721, à 10 jours ; 5° Gabriel-Joseph, 21 octobre 1724, chevalier de Saint-Louis ; 6° Jean (1726-3 mars 1762) prêtre ; 7° Anne, morte à 2 ans, le 21 février 1731.

III. Gabriel-Joseph du Myrat, seigneur de Vertpré, Genouilly, Champlong, épousa le 13 novembre 1736, Louise-Nicole Terray, remariée à Charles de Nompère. Il en eut : 1° Charles-François, marié à Marie-Françoise Charry des Gouttes, morte le 20 novembre 1786 ; 2° Marie-Anne-Eléonore, mariée 1° le 11 janvier 1757, à Henri-François du Rosier, seigneur de Magnieu-le-Gabion (v. ce nom, tome Ier) ; 2° le 14 novembre 1780, à Marie-Claude de Nompère de Montcorbier.

Les du Rosier héritèrent de Champlong. Le 25 juillet 1854, Auguste Michelin, officier de cavalerie en retraite, acquit Champlong de la succession de Louise-Marie-Elisabeth du Myrat, veuve de Charles-Gustave du Rosier. Il modifia le château et lui donna son aspect actuel, encore imposant avec l'ancienne tour cylindrique et les pavillons rectangulaires. Il mourut en 1872. Le 31 mars 1891, les héritiers de sa veuve vendaient le château à Jules Rabourdin.

I. Henri-Ferdinand Rabourdin, papetier à Villerest (déc. 1812-janv. 1839), fut père de 1° Jules-Henri, qui suit ; 2° Lucie, mariée à Charles-Antoine-Emile Petit de Forest (27 nov. 1839-27 nov. 1899).

II. Jules-Henri Rabourdin, 25 juillet 1835 épousa le 2 octobre 1866, Marie-Marguerite Lasteyras, dont : 1° Henri-Léon, 17 juillet 1867, propriétaire de la papeterie de Villerest ; 2° Paul-Léon, propriétaire de Champlong par donation du 13 juin 1896, réservant à ses parents la jouissance du château et du parc qui l'entoure.

Fleury Vindry : *loc. cit.*; H. de Jouvencel : *loc. cit.* ; Le Roannais illustré ; Communication de M. Jules Rabourdin.)

CHAMPS

Au cœur de la riante et belle plaine du Forez, sur le territoire de Mornand et à 6 kilomètres de Montbrison, le château de Champs aligne au bord de la route droite et blanche, la masse imposante de ses bâtiments. Réédifié au XVIII^e^ siècle, le manoir a gardé néanmoins un certain caractère avec son portail principal, que surmonte un édicule à colonnettes et compartiments, vrai petit chef-d'œuvre. Ce portail donne accès à la cour d'honneur, qui s'étend au devant de la façade principale, décorée d'un fronton triangulaire que soutiennent de sveltes colonnes aux chapiteaux délicieusement ouvragés. Deux façades latérales, appuyées au corps principal, achèvent de faire de cette vaste demeure un monument digne d'attention.

Dès 1277, Champs est aux du Vernet. Louis du Vernet, seigneur de Grézieu et de Champs testa le jour de Saint Simon et Saint Jude 1360, voulant être enterré au cimetière de Savignieu, au tombeau de Jocerand du Vernet, son père. Il mentionne Huguette de Marzé, sa mère et Jean du Vernet, son cousin (v. la Garde, t. I^er^). Le dimanche après la fête de Saint André 1378, Huguette de Marzieu, dame de Grézieu et de Champs, testa à son tour, élisant sa sépulture au même lieu. Puis Champs passa aux de Nagu, dont les armes sont : *D'azur à trois losanges d'argent posés en fasce.* Jean de Nagu, seigneur de Magny, épousa Jeanne de Gletteins, d'où Louis, 1430, marié à Philiberte de Bleynost, d'où Guyot de Nagu, seigneur de Varennes, marié à Eléonore de Ressin, d'où Louis, marié à Adrienne de Chaneins, d'où Hugues, qui testa le 9 octobre 1537, marié à Françoise de Saint-Romain, fille du baron de Lurcy et de Claudine de Talaru, d'où Philibert de Nagu, marié le 12 mai 1542, à Jeanne Mitte de Miolans. Jacques de Lévis, seigneur de Champs, fils de Claude de Lévis-Couzan et d'Hilaire de Lettres des Prez, et frère de Jean de Lévis, seigneur de la Corée, marié à Sybille Verdier (dont Hilaire, mariée à Jacques Perrin), épousa 1° en 1584, Paule de Gaste ; 2° Louise de Rivoire. L'un des fils du 2^e^ lit, Claude, épousa en 1638, Anne de Chanlecy, fille de Ponthus, dont postérité. Sa sœur du 1^er^ lit, Marguerite, porta Champs, à Louis de Saint-Priest, dont le neveu Gilbert de Chalus, le vendit avec Couzan, le 16 octobre 1656, à Jean de Luzy (v. Couzan, t. I^er^). Le

13 juillet 1779, Louis de Luzy, marquis de Couzan, vendait Champs à Bernardin de la Mure, moyennant 30.000 livres. Ce dernier en prêta hommage le 20 juin 1782. Né le 21 février 1723, mort le 28 mars 1789, il était fils de Durand de la Mure, seigneur de Magnieu et de Jeanne-Marie Granjon, et avait épousé, le 30 avril 1748, Madeleine Le Conte, dont : 1° Claude-Philibert, 22 septembre 1750 ; 2° Hubert, 1er avril 1756 ; 3° Jeanne-Marie-Pierrette (21 juil. 1749-14 juin 1782), mariée le 3 octobre 1780, à Jean-Baptiste-Antoine Arthaud de Viry ; 4° Marianne, 27 janvier 1752 ; 5° Jeanne-Marie, 31 juillet 1760 ; 6° Marguerite (8 sept. 1763-29 mars 1791), mariée à Champs, le 17 novembre 1785, à Hector Coignet des Gouttes. Les Le Conte héritèrent des la Mure. Pierre le Conte, seigneur de Fontgrié (30 janv. 1690-11 mars 1754), conseiller du Roi, receveur des tailles en l'Election de Montbrison, était fils de Pierre, seigneur du Peyrat et d'Anne Béraud, petit-fils de Paul et de Jeanne Robineau, arrière-petit-fils de Pierre le Conte, chirurgien à Availles, en Poitou, vers 1590, et d'Anne Poirier. Il épousa, le 4 mars 1722, Claudine Devaux, fille d'Hubert et de Catherine Barjon, dont : 1° Claude-Hubert, qui suit ; 2° Claude-Philibert, seigneur de la Morye (19 mars 1725-14 mars 1785) ; 3° Madeleine-Louise, 22 août 1726, mariée à Bernardin de la Mure.

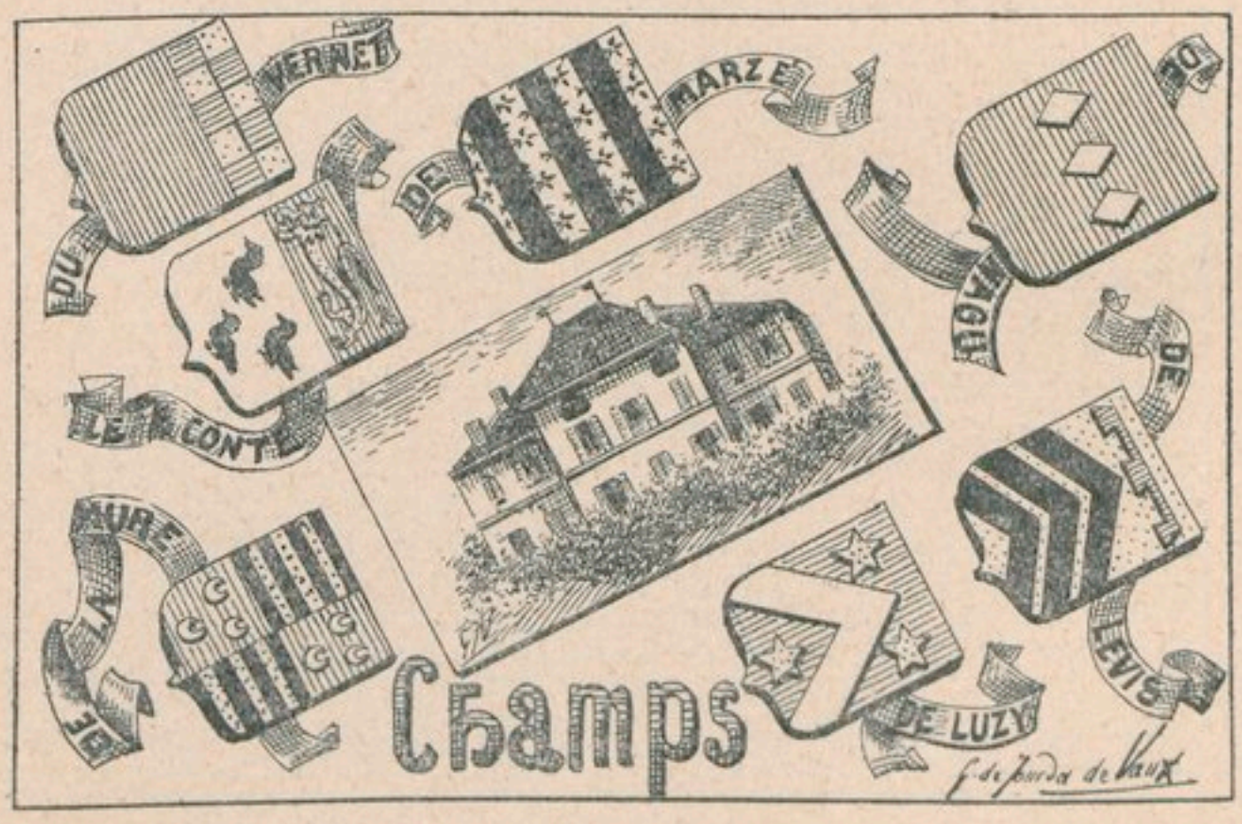

VI. Claude-Hubert Le Conte (20 mars 1723-19 mars 1794), receveur des tailles, martyr de la révolution, épousa le 30 avril 1748, Marguerite de la Mure, sœur de Bernardin, dont : 1° Pierre-Etienne, qui suit ; 2° Michel, seigneur de Villeneuve (8 sept. 1760-3 frimaire an V), marié le 9 juin 1789, à Gabrielle Souret, fille de Thomas et de Marie Seissier, dont : A) Thomas (28 vendémiaire an III-24 ventôse au VI) ; B) Alexie (20 mars 1790-6 juin 1845), mariée le 28 avril 1810, à Pierre-François-Louis de Montchanin des Paras, fils de Louis et de Jeanne Desvernay ; 3° Claudine-Anne-Marie-Julie, 1761, mariée le 24 juillet 1781, à Michel-Pascal de Serres, fils de Jacques et de Jeanne Astruc ; 4° Marie-Anne (18 mars 1764-21 mars 1827), mariée le 26 juillet 1782, à Antoine Terrasson de Fontfrède.

VII. Pierre-Etienne Le Conte (25 janv. 1755-17 mars 1794), mort victime de la Terreur, épousa le 22 juillet 1783, Marie-Anne Roux de la Plagne, fille de Pierre-Jean-Georges, et

de Louise Neyron, dont : 1° Hubert, qui suit ; 2° Marguerite (20 juin 1786-16 juin 1862), mariée à Pierre-Clément-Marie Faye ; 3° Madeleine (16 octobre 1789-16 avril 1857) mariée le 13 avril 1812, à Claude-François-Marie Simon de Quirielle, fils de Jean-Baptiste et de Jeanne-Marie Dupuy.

VIII. Jacques-Jean-Marie-Hubert-Madeleine Le Conte (26 juillet 1792-11 mars 1872), chevalier du Lys, marié le 1er juillet 1818, à Jeanne Périer du Palais, fille de Joseph-Gabriel et de Marie-Antoinette Montaigne de Poncins, dont : 1° Jean-Pierre-Etienne, (24 fév. 1822-26 oct. 1907), marié le 23 avril 1855, à Philippe-Anaïs Janvier, morte le 16 juillet 1918, à 88 ans, fille de Vital et de Louise-Henriette Pailiard ; 2° Clément-Stanislas (24 août 1823-9 avril 1871), chef de bataillon d'infanterie ; 3° Jean-Léon (2 déc. 1824-12 mars 1829) ; 4° Jean-Jules, qui suit ; 5° Marie-Mélanie (26 sept. 1820, 11 octobre 1898) ; 6° Marie-Madeleine-Félicité (3 av. 1827-14 av. 1895) ; 7° Marie-Anne, 2 avril 1832, mariée le 12 novembre 1860 à Philibert-Antoine-Emile Ravier du Magny, veuf de Marie Merle du Bourg, fils de Jean-Marie-Benoit et de Céleste Ravier du Magny.

IX. Jean-Jules Le Conte, 5 mars 1831, marié le 9 septembre 1861, à Anne-Victoire-Marie-Hortense Hue de la Blanche (14 fév. 1838-15 déc. 1914), fille de Claude-Anne-Victor et de Pierrette Courtin de Neufbourg, dont : 1° Hubert, qui suit ; 2° Jean-Ernest, 29 janvier 1865 ; 3° Marthe-Marie-Madeleine (29 janv. 1865-23 fév. 1865) ; 4° Marie-Marguerite-Clémentine-Hortense, 5 juin 1868, mariée le 9 février 1897, à Marie-Henri-Joseph-Anthelme Monroe dit Roe, fils d'Eugène et de Valentine-Georgette-Marie Turin ; 5° Marie-Félicité-Françoise, 16 août 1875.

X. Hubert-Marie-Hortense Le Conte, 7 octobre 1862, lieutenant de dragons, marié 1° le 8 janvier 1895, à Marie Neyrand (11 fév. 1872-19 nov. 1895) ; 2° le 1er décembre 1897, à Pauline de Riverieulx de Varax, fille de Louis-Régis et de Marie-Marguerite de Pomey. Du 1er lit : 1° Pierre-Marie-Jules-Antoine (16 nov. 1895-23 juil. 1900). Du 2° lit : 2° Louis, 17 septembre 1898 ; 3° Etienne, 25 mars 1900 ; 4° Pierre, 17 novembre 1901 ; 5° Jean ; 6° Marie ; 7° Marguerite. Les armes de cette famille sont : *D'argent à trois canettes ou merlettes de sable, 2 et 1 : au chef d'azur chargé d'un lion passant d'or.*

(H. de Jouvencel : *Loc. cit.*)

CHANTOIS

Les ruines informes du château de Chantois se voient encore au sommet d'un monticule escarpé qui domine le cours de la Loire. Ces amas de pierres couverts de mousse, se confondent avec les débris du camp retranché que les Gaulois avaient établi sur ce point stratégique. La chapelle Notre-Dame qui existe encore, est très simple. A l'intérieur, un mur la divise en deux parties séparant la

nef du chœur et formant campanile à l'extérieur ; la partie surélevée au-dessus de la toiture est percée de deux baies dans lesquelles se trouvaient jadis les cloches. L'abside, éclairée par deux baies romanes, est du XII^e^ siècle. Il serait encore assez facile, en continuant les fouilles déjà commencées, de dresser le plan de l'ancien château-fort de Chantois.

Au XI^e^ s., le comte de Forez ayant concédé le péage de la Loire à un Lavieu, celui-ci fit élever sur l'emplacement de l'ancien camp romain, un château-fort, chargé avec le Verdier et Saint-Maurice, de défendre le défilé de la Loire. On construisit plus tard, du côté du couchant, sur le plateau, une double enceinte dont les restes sont encore bien visibles.

Le plus ancien seigneur connu est Bernard de Chantois, qui eût de nombreux enfants, entre lesquels il paraît avoir partagé ses biens, composés de la seigneurie de Chantois, des terres voisines de la Loire, appelées plus tard « Châteaubas », du port de Chantois, et des droits de péage sur le fleuve. L'aîné des fils, Bernardin, transmit Chantois, à son fils Bochard. En 1290, il rend hommage au comte de Forez, pour sa maison forte de Chantois, paroisse de Bully, et une île sur la Loire, au-dessus du port de Chantois ; il renouvelle cet hommage, le lundi après l'octave de la Pentecôte, 30 mai 1333. La branche des Chantois établie au Port, en prit le nom. Jean du Port, fils de Bernard de Chantois, marié à Marguerite du Port, puis leur fils Pierre et leurs autres enfants, vendirent leur droit de péage et leurs terres du port de Chantois, à Guillaume du Verdier. La maison de Lavieu posséda Chantois jusqu'au milieu du XV^e^ siècle. On connaît de cette branche : Guillemette de Chantois, veuve de Jean de Beaune ; Béatrice de Chantois, femme de Jean d'Azergues, seigneur de Buffardan et Jeanne de Chantois, mariée à Jean de Thélis, veuve en 1424. Vers 1445, Marguerite de Lavieu porta Chantois par mariage à Guillaume de Rollat, qui en rendit hommage le 1^er^ juillet 1454. Un demi-siècle plus tard Chantois appartient aux de la Mure, qui en héritèrent sans doute, puisque leurs armes sont : *écartelé au 1^er^ et 4^e^ de sable à trois fasces d'or*, qui est Rollat ; *aux 2^e^ et 3^e^ d'azur à trois croissants d'argent*.

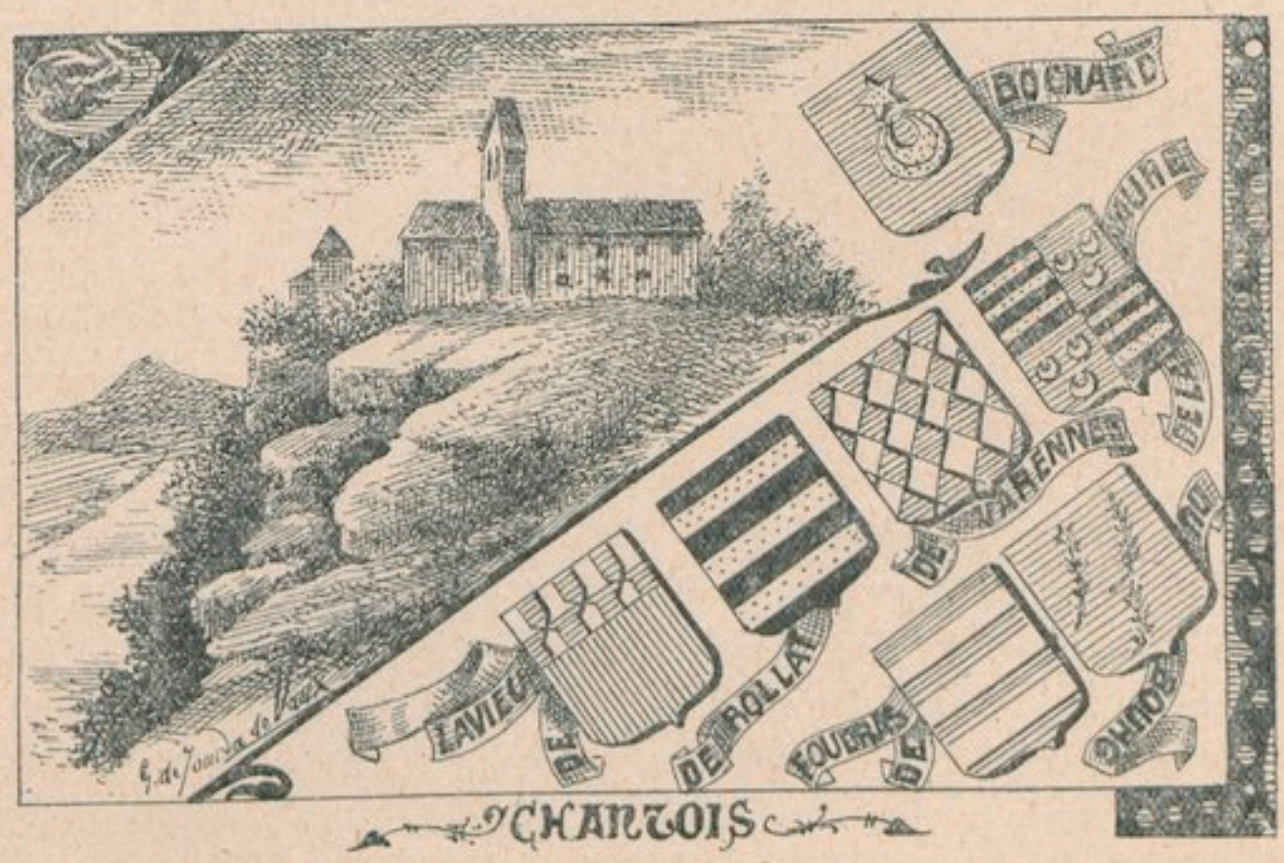

IV. Guillaume de la Mure, fils de Pierre, notaire de Saint-Maurice, et de Jeanne

Vérichon, et petit-fils de Guillaume qui vivait à Bully, en 1435, épousa Sybille de Foudras, fille de Guydo et de Françoise de Laye, dont : 1° Pierre, qui suit ; 2° Guillaume, châtelain de Donzy, puis prêtre en 1539; 3° Antoine, curé de Pradines ; 4° N. femme de Prévost Giraud.

V. Pierre de la Mure, notaire juré de la cour de Forez, mort le 7 mai 1526, épousa le 8 janvier 1511, Catherine Prévost, fille de Jean et de Marguerite de la Salle dont : 1° Pierre, co-seigneur de Chantois, marié à Françoise Chanceau, dont Philiberte, épouse de Jean Dumas, et Mathieu, co-seigneur de Chantois, marié à Antoinette Verdier, dont François, co-seigneur de Chantois, marié le 15 mars 1609, à Jeanne Gayardon de Grezolles dont : A) Pierre, mort le 26 juillet 1671, marié : 1° à Madeleine Roussier ; 2° à Jeanne de la Mure-Chantois, d'où Noël, marié le 2 juillet 1684, à Catherine Dupuy, d'où Marguerite mariée le 22 janvier 1708, à Jean-Ignace Gaulne, seigneur de la Fayolle ; B) Jean-Marie, chanoine de N.-D. de Montbrison, l'historien du Forez, mort en novembre 1675 ; C) Philiberte, 17 février 1613, femme de noble Jean-Marie Magnin ; D) Françoise, prieure de Beaulieu ; 2° Guillaume, père de Jean et de Philiberte, mariée à Etienne Fraigne ; 3e Antoine, chanoine en Poitou ; 4° Jehan, qui suit ; 5° Antoinette, femme de Simon Chastelus ; 6° Marguerite femme de Jehan Balmes ; 7° Catherine, épouse Nappart ; 8e Jeanne, épouse Chappuis ; 9° Marie, mariée à Pierre Chastelus, seigneur de Pousset ; 10° Marie, femme de Jean Gonnet, prévôt de Saint-Maurice.

VI. Jehan de la Mure, seigneur de Chantois, capitaine-châtelain de Saint-Maurice, mort le 15 décembre 1581, fit pour 1800 livres de réparations à Chantois et passa le 24 août 1570, un traité de partage avec son neveu Mathieu, pour la terre de Chantois, jusque là indivise entre eux. Le 20 novembre 1541, il avait épousé Marie du Verdier, dont : 1° Guy, qui suit ; 2° Jehan (v. Rilly) ; 3° Pierre, seigneur de Champlong, marié à Gabrielle Bouchaud ; 4° Antoine (v. Champlong) ; 5° Charles, marié à Isabelle de Laval ; 6° Christophe ; 7° Françoise, mariée le 21 décembre 1586, à Etienne de la Rivoire ; 8° Anne, mariée à Antoine de Roddes, seigneur d'Origny.

VII. Guy de la Mure, seigneur de Chantois, châtelain de Saint-Maurice, mort en janvier 1605, épousa le 29 octobre 1583, Nonciade de Ronchevol, fille de Jacques et de Denyse de Tenarre, dont : 1° Antoine, qui suit ; 2° Guy (1611-1647) chanoine de Notre-Dame de Montbrison ; 3° César, aussi chanoine et célèbre musicien ; 4° Jean, seigneur de la Motte-Camp, marié à Catherine d'Arcy ; 5° Jean, seigneur de Gouttebaron ; 6° Anne, mariée à Pierre Bouchaud ; 7° Marguerite, mariée à Charles de Chetain ; 8° Claudine, clarisse ; 9° Françoise, mariée, 1° à Antoine Dupuy, chevaucheur de l'Arbresle ; 2° à Jean de Pomey.

VIII. Antoine de la Mure, seigneur de Chantois, châtelain de Saint-Maurice, reçut le 5 juin 1612, de François de la Mure, la partie de Chantois que possédait ce dernier. Il testa le 12 avril 1631, ayant épousé, le 22 novembre 1608, Marguerite du Sauzey, fille d'Antoine et de Françoise Dumas, dont : 1° Marc-Antoine, qui suit ; 2° Marie-Françoise, visitandine ; 3° Isabelle, femme de Claude Tricaud ; 4° Catherine, ursuline ; 5° Jeanne

(7 juillet 1623-1678), mariée : 1° le 22 juillet 1636, à noble Jacques Tissier, seigneur du Soleillant; 2° le 1er mai 1664, à Pierre de la Mure.

IX. Marc-Antoine de la Mure, écuyer, seigneur de Chantois, puis prêtre lazariste après la mort de sa femme épousa le 17 février 1635, Marguerite Croppet, fille de Lambert et de Catherine Bullioud, dont : 1° Jean, tué à Candie en 1669; 2° Pierre, qui suit; 3° 4° Marguerite et Marie, visitandines.

X. Pierre de la Mure, seigneur de Chantois, dont hommage le 27 février 1683; mort à 80 ans, le 15 mars 1727, épousa le 1er décembre 1678, Charlotte du Croc (v. Saint-Polgues), dont : 1° Jean-François, qui suit; 2° Pierre, jésuite au collège de Roanne; 3° Marguerite, 13 juillet 1696, mariée : 1° le 9 août 1718, à Joseph de Foudras, 2° le 19 août 1733, à Claude de Martinière (v. Taron).

XI. Jean-François de la Mure, chevalier, seigneur de Chantois, dont hommage les 3 août 1753 et 22 mars 1757, ayant épousé, le 6 mars 1724, Françoise de Seveyrac, dont : 1° Pierre-Marie, 2 novembre 1726; 2° François-Marie, 1er juillet 1728; 3° Marguerite, 10 octobre 1729, morte au berceau. Par son testament du 22 septembre 1767, Jean-François, institua pour son héritier universel, Jean-Louis de Foudras de Courcenay, son neveu, résidant en son château de la Place, paroisse de la Gresle. Le 22 mars 1767, le nouveau seigneur qui venait de perdre un procès avec les Dames de Beaulieu, au sujet des droits de directe, vendit « la maison ancienne de Chantois, dont il ne reste plus que des murailles et une grosse tour » avec toutes dépendances, appartenances, et droit seigneuriaux, à Just-Henri du Bourg, seigneur de Saint-Polgues, pour 50.000 livres, Chantois, n'était plus qu'une ruine, car depuis le XVIIe siècle, les de la Mure résidaient à Saint-Maurice et n'avaient fait aucune réparation depuis 1722. Just-Henri du Bourg prêta hommage de Chantois, le 6 août 1767, et le renouvela, le 23 septembre 1776, pour le joyeux avènement à la Couronne du Roi Louis XVI. Chantois a appartenu au XIXe siècle à la famille Rambaud puis par alliance à Stéphane Bouttet.

(Abbé J. Prajoux : *Notes et documents sur Bully;* H. de Jouvencel : *loc. cit.;* Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe.*)

CHARLIEU

La tour majestueuse dite de la « Prison » de Charlieu, une autre tour d'angle, quelques fragments de remparts, c'est tout ce qui reste du château de Charlieu. Un plan de 1769 nous montre qu'à cette époque trois tours étaient encore debout, mais les deux portes avaient déjà disparu. Le diamètre extérieur de la grosse tour ou donjon est de 8 m. 60, sa hauteur sous comble de 21 mètres

et au-dessus d'un rez-de-chaussée voûté, aux murailles massives, épaisses d'environ 3 mètres sont superposés quatre étages séparés par des planchers en bois que soutiennent des corniches et des corbeaux en pierre taillée. Ces planchers sont certainement antérieurs au XII[e] siècle. Le donjon, à cheval sur le rempart, ne possède que deux portes étroites ouvertes dans l'axe dudit rempart, au-dessus l'une de l'autre et donnant accès l'une au premier, l'autre au second étage. Elles sont, suivant la mode romane et normande, surélevées au-dessus du sol, l'une de 3 m. 40 l'autre de 7 m. 80 et on n'y accède de l'extérieur que par des échelles. Le supplément de défense résultant de l'absence des communications extérieures du rez-de-chaussée, non seulement avec le premier, mais encore avec le deuxième étage est un détail d'architecture militaire romane excessivement rare. On arrive aux deux étages supérieurs par des escaliers en pierre de 19 et 20 marches pris dans les murs, aux dépens de leur épaisseur, qui est en moyenne de 2 m. 35 et sur le côté non exposé à l'attaque. Le rez-de-chaussée n'a pas d'autre ouverture qu'un trou rectangulaire ménagé dans le centre de sa calotte voûtée, et le premier étage est éclairé par une petite baie s'ouvrant sur la cour de l'abbaye. Aux 2[e] et 3[e] étages, d'étroites meurtrières précédées de vastes réduits de 2 mètres sur 1 m. 75, s'ouvrent sur l'extérieur au dessus des fossés. A l'étage supérieur, dans sept chambres, larges de 1 mètre en moyenne, prises dans la muraille et régulièrement espacées, s'ouvrent des baies rectangulaires dont chaque allège, de 0 m. 55 d'épaisseur est percée à la base et latéralement de deux trous carrés destinés au passage des poutres de soutien d'un hourd. Les ébrasements de ces chambres vont en s'élargissant de l'intérieur à l'extérieur. Le hourdage était supporté par 16 fortes poutres, dont 14 passaient au travers des allèges des baies, et les autres par des trous réservés dans la partie pleine de la paroi correspondant à la cage de l'escalier d'arrivée, et toutes se réunissaient au centre du cylindre, comme les rayons d'une énorme roue dont le moyeu était un poinçon vertical se combinant avec le comble. Les trous ont tous 0 m. 30 sur 0 m. 40.

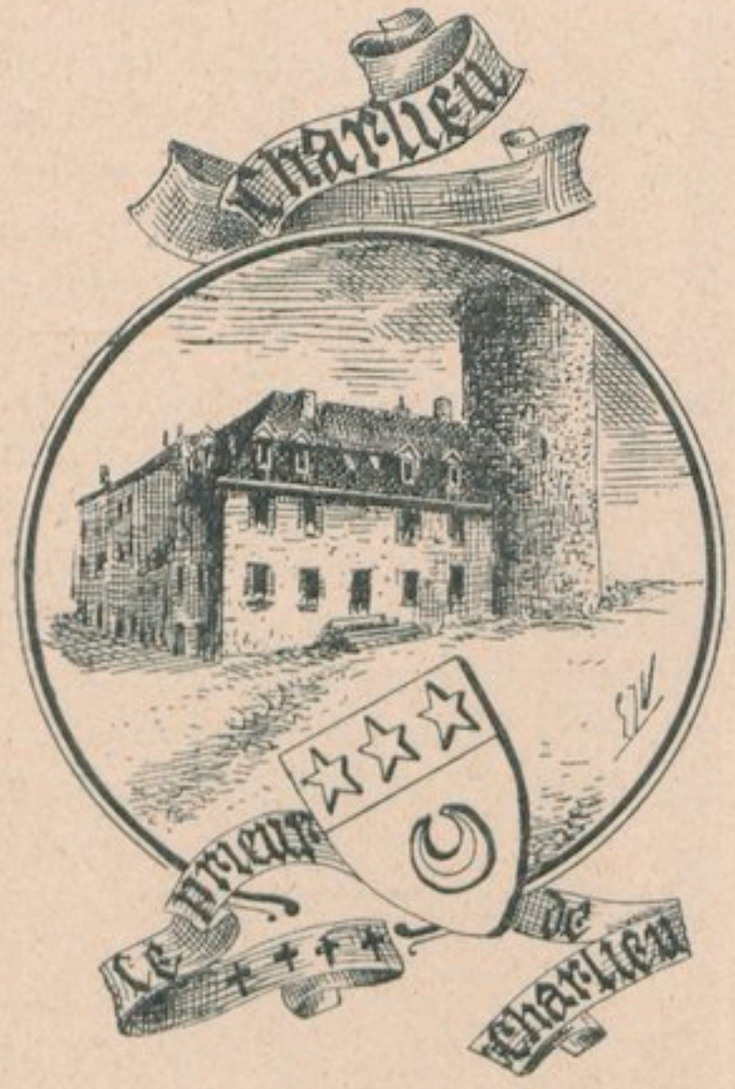

On trouve un grand écusson en haut de la muraille méridionale du logement des moines et un petit écu tenu par un ange, au sommet d'une porte gothique de la même muraille, tous deux aux armes de Simon de Ronchevol, prieur dès 1428, qui fit ouvrir les fenêtres gothiques et les portes, et construire le beau cloître. Celui-ci abrite aujourd'hui un musée archéologique où se retrouvent deux pierres aux armes de Ronchevol, sur l'une d'elles

l'écu est parti de Dupont (de Dinechin). On y voit aussi de curieux carreaux ornés d'animaux dans le goût du XIVe siècle et provenant du château de Rongefer et aussi une remarquable bretagne aux armes d'un prélat de la maison de Larochefoucauld.

Jean de la Madeleine, prieur en 1518, construisit ou répara la maison seigneuriale, aujourd'hui presbytère. Sur l'une des tours d'escalier, deux anges supportent son écu : *Ecartelé aux 1er et 4e : d'hermines à trois bandes de gueules chargées de neuf coquilles d'or, 2, 3 et 2 ; aux 2e et 3e : de.. à la fasce de.. chargée de trois étoiles* (Hochberg).

Les armes pleines de la Madeleine se rencontrent, encore au sommet de l'un des murs, sur une boiserie et à quatre clés de voûte.

Les remparts, hauts de 7 à 8 mètres, étaient interrompus de distance en distance par des tourelles de 2 m. 50 de diamètre intérieur, ainsi que nous permettent de le constater les fragments qui subsistent près du donjon sur une longueur de 7 m. 50 environ; ils étaient cernés de fossés vifs alimentés par les eaux détournées des ruisseaux de Bonnard et Somplain. On pénétrait dans l'enceinte par deux portes, celle de l'ouest était la grande Porte ou des Moines, elle donnait sur la campagne; l'autre, la petite Porte, ouvrait au levant sur la ville. L'autre tour ronde date du XVIe siècle, elle formait avec celle du réfectoire, le donjon et le haut clocher, un formidable quadrilatère de défense.

Au milieu du IXe siècle, le territoire de Charlieu appartenait en partie à Ratbert, évêque de Valence et à son frère Edouard, en partie à Boson, comte bourguignon, qui y avait un château-fort, ancienne propriété des comtes de Màcon. La fille de Boson épousa Bosin, comte dans les Ardennes et fut mère de Boson II, comte d'Autun, puis duc de Pavie et roi d'Arles et de Bourgogne, le 11 octobre 879. En 872, Ratbert et Edouard fondèrent une abbaye à laquelle Boson donna plus tard son château-fort, lors d'une maladie grave. Une haute tour ronde de ce manoir primitif, flanqua longtemps les bâtiments claustraux.

Quant au donjon, vendu avec l'ensemble du château, le 3 thermidor, an IV, il devint propriété de la ville et fut utilisé comme prison communale. Il y a quelque quarante ans, il fut menacé de destruction par un projet d'aliénation auquel fort heureusement, on renonça. Grâce à la Diana, à MM. Jeannez et Viollet-le-Duc, le vieux donjon du XIIe siècle fut classé au nombre des monuments historiques. L'ensemble merveilleux dont il fait partie, placé sous la vigilante protection de la *Société des amis des arts de Charlieu* qui y a adjoint un musée déjà fort riche et qui ne néglige rien pour dégager ces vestiges précieux d'un passé plein de gloire et de majesté, est désormais sauvé.

(Edouard Jeannez : *Bulletin de la Diana;* l'ancien Forez.)

CHATEAUMORAND

Le château de Châteaumorand est assis sur une vaste esplanade, protégé au couchant et au nord par les pentes rapides au pied desquelles le chemin de fer du Bourbonnais déploie maintenant ses quatre lignes de fer, au levant par un ravin abrupt dont on a fait, depuis, un charmant petit lac, en le fermant par une chaussée ; il n'était accessible que du côté du midi, mais là existaient de puissants travaux dont on voit encore des vestiges. Des fossés l'entouraient de toutes parts; au XIV^e^ siècle, il y avait déjà les fossés vieux et les fossés neufs, une partie de ces fossés fut conservée par Jean de Lévis, de même qu'une vieille fenêtre oubliée dans la cour intérieure. Les substructions de l'ancien castrum sont visibles dans les sous-sols du château, de même que quelques murs énormes utilisés par Jean de Lévis, un coin du parement intérieur des fossés, fait de grosses assises régulières en grés du pays et caché au fond d'une cave. Presque tout le côté nord du château avec ses lignes brisées, son allure bizarre, ses murs en talus, son aspect sombre et piteux, trahit son antique origine, bien que l'architecte de la Renaissance ait plaqué çà et là, de ravissants motifs et d'élégantes lucarnes. Les deux tourelles de la façade d'entrée peuvent appartenir à l'ancien château, elles auraient été éventrées pour en élargir les ouvertures et les encadrer de belles sculptures. Châteaumorand se compose de trois parties encastrées l'une dans l'autre, la grande façade, froide et solennelle, élevée au milieu du XVIII^e^ siècle ce qui reste du château de la Renaissance, enfin les quelques débris de la forteresse féodale, du vrai *Castrum Morandum*. Dans une pièce abandonnée, s'ouvre encore un trou béant, les prétendues oubliettes. Au XVI^e^ siècle, Châteaumorand fut complètement restauré, dans le goût qui prévalait alors, les nouvelles constructions furent assises sur les fondations du manoir, mais un terre-plein solide remplaça le pont-levis par lequel Jean de Châteaumorand était tant de fois rentré chez lui avec sa glorieuse bannière ; des deux côtés, un chemin en pente douce

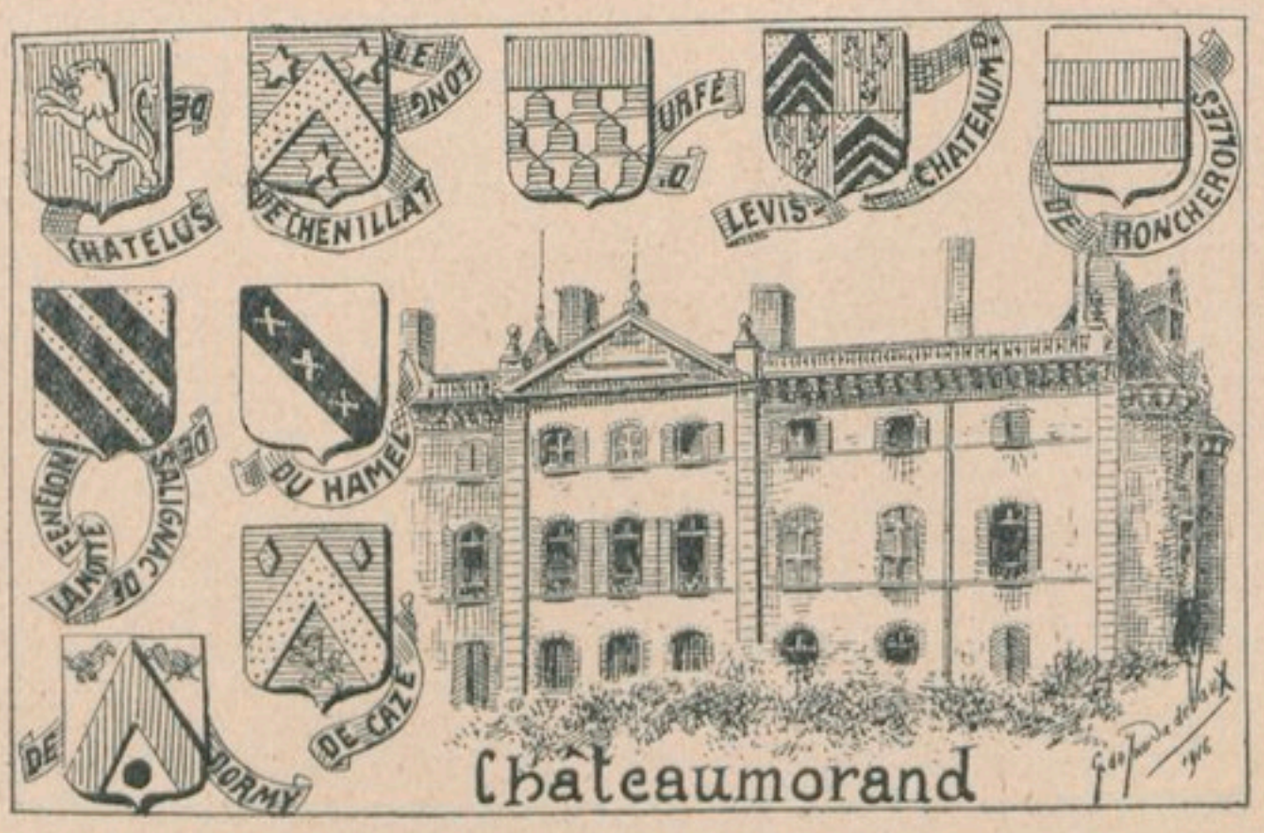

conduisait au fond des fossés, gardés par amour du pittoresque ou comme signe de noblesse. Malgré les dispositions bizarres du plan, l'absence de symétrie, un air tout féodal, le nouveau château était « une des plus belles résidences du Forez ». Cinquante ans plus tard, Anne d'Urfé dit que ce château « excédait tous les autres en commodité de bâtiments » et est « si complètement et si bien achevé qu'on ne saurait s'imaginer d'y rien faire davantage ». Cette résidence disparut presque en entier : en 1750, l'architecte Caristie démolit les deux tours saillantes du nord, rasa le côté du midi, démolit la tourelle engagée dans un angle rentrant, une des tourelles d'escalier, et éleva sur les fondations mêmes une grande façade à la Mansard, ouvrage médiocre et froid, bien qu'il soit orné d'une belle et large corniche et d'une balustrade en attique. La distribution du premier étage ne manque pas de majesté, ces grandes pièces en enfilade, ces hauts plafonds voûtés, ces boiseries de chêne qui couvrent les murailles, tout a un grand air de noblesse. On remarque, dans le salon, deux bons portraits enchassés dans les panneaux de chêne et qui représentent des marquises de Châteaumorand. Du château Renaissance, il reste au nord de jolies fenêtres garnies de leurs croisillons et une lucarne ornée d'un délicieux médaillon, une tourelle d'escalier, curieuse par sa puissante ossature de pierre et surtout le corps de logis où est la porte d'entrée. Cette façade suffit à nous consoler de tant de pertes, l'architecture civile n'a guère produit, en Forez, d'œuvre plus élégante; elle a été restaurée, il y a quelques années, par J. Michaud ; les lucarnes ont retrouvé leur grâce. Jacques de Lévis, et ses fils Jean et Antoine travaillèrent successivement à la façade. La partie centrale et les lucarnes appartiennent au plus pur style François I^er^, tandis que les fenêtres des tours latérales et de l'ancien escalier, encore un peu gothiques, accusent le règne de Louis XII ; elles ont été faites vers 1505 par Jacques de Lévis, et il est permis de croire qu'il eût recours aux mêmes ouvriers, Simon Pourret et Gonin Aujay, qui avaient bâti en 1497, la chapelle des Châteaumorand dans l'église de Saint-Martin-d'Estreaux. A une époque voisine de 1525 ou 1530 (on lit 1527 sur la porte du cabinet des archives), son fils Jean de Lévis, avança le corps central de la façade pour lui donner plus de lumière et de gaieté et il profita de ces nouveaux travaux pour ajouter aux combles des lucarnes. Antoine de Lévis, frère de Jean, acheva ces merveilles. Il ne reste aucune trace des meubles d'autrefois, des livres, des splendides tapisseries célébrant les hauts faits de Jean de Châteaumorand. Dans une pièce on remarque une grande fenêtre garnie d'un lambeau de vitrage, des volets en serrurerie finement travaillés, un plafonnage soigné, une énorme cheminée de pierre ornée d'une frise de fleurs et de fruits et de deux consoles d'une élégance un peu mystique. A remarquer aussi le bel escalier droit, récemment restauré depuis le premier étage, et deux cabinets, à droite et à gauche du vestibule, les voûtes en forme de chapelles gothiques et dont les nervures retombent sur les figures grimaçantes. C'est dans le cabinet du côté gauche, que les archives sont installées depuis le XVI^e^ siècle, toujours défendues par leur lourde porte de fer. Près du château, à droite de l'entrée, on voit un bâtiment de 45 mètres de long, autrefois éclairé par six énormes fenêtres d'un style Renaissance très simple : c'est l'ancienne galerie des portraits où un inventaire de 1673, signale quatre

grands tableaux, l'un d'eux, au fond, représentant Honoré d'Urfé, et Diane de Châteaumorand, plus 96 autres portraits. Le plafond, beaucoup trop bas pour cet immense vaisseau, était décoré de fleurons, d'arabesques, d'un dessin sobre et élégant, qui s'enlevaient en blanc sur le rouge vif des poutres et poutrelles. Au-dessus, courait un bandeau peint en détrempe d'une exécution sommaire, où l'on reconnaît les armes des Lévis et des d'Urfé. Au milieu de la longueur de cette galerie, est une cheminée à pilastres, d'un travail massif et robuste, entièrement couverte de peintures, personnages mythologiques, urnes, feuillages, écussons armoriés, chiffre combiné de Diane et d'Honoré. Cette décoration a été faite entre 1600 et 1625, mais la salle est évidemment plus ancienne. Le château de Châteaumorand est encore l'un des plus beaux du Forez. Il faut le voir, d'ailleurs dans son cadre, entouré de son magnifique jardin, au pied du bastion, couvert de fleurs et de verdure, sur lequel il est assis, avec la vaste pelouse, les groupes d'arbres disposés avec goût, son bois de vieux tilleuls, la large avenue de marronniers, enfin son étang de près de deux hectares où les arbres viennent baigner leur feuillage.

Le premier seigneur de Châteaumorand, Guichard de Châtelus, est mentionné en 1196, dans l'acte d'acquisition d'une garenne. Eustache de Châtelus mourut en 1287, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre-Laval où existe encore sa tombe. il est représenté en chevalier en costume de guerre, l'épée au côté, ayant près de lui à gauche, son écu chargé d'un lion ; à sa droite, une longue croix qui repose sur une sorte de piedestal ; cette figure a les mains jointes et se trouve sous une arcade trilobée, accostée de deux anges qui encensent. Jean I^er^ de Châtelus, seigneur de Châteaumorand, prit part à la VII^e^ croisade et mourut après 1269. Hugues de Châtelus, seigneur de Châteaumorand, mourut après 1292. La Mure cite une Bonissane d'Urfé, fille d'Arnulphe, mariée à Eustache de Châteaumorand, *mort en 1287*, sans doute celui dont la pierre tombale existe. Jean de Châtelus, fils de Hugues et seigneur de Châteaumorand, mourut vers 1403, ayant épousé Isabeau de *Bricoliis, dont : 1° Guichard, marié à Isabelle de Rochebaron ; 2° Guichard, qui suit ;* 3° Jean ; 4° Agnès, mariée en 1315, à Guy de Bourbon, seigneur de Vitri ; 5° Isabelle. Guichard de Châtelus, mort avant 1355, seigneur de Châteaumorand, épousa en 1322 ; Jeanne de Bourbon-Montperroux, dont un fils : Hugues de Châtelus, seigneur de Châteaumorand, né vers 1325, marié en 1359, à Guillemette de Sennecey. Il combattit les aventuriers anglais avec Erard de l'Espinasse et Guillaume de Vichy. En 1366, Louis II de Bourbon vint prendre possession du duché et institua son ordre de l'Écu d'Or. Hugues fut parmi les vingt-six chevaliers appelés à cette phalange d'élite ; les insignes consistaient dans un écu d'or traversé par une bande de perle avec le mot symbolique : Allen. La cérémonie d'introduction se fit en grande solennité à Moulins, *le 1^er^ janvier 1367 ; le duc* expliqua « la signifiance de l'écu d'or » et la devise, et Philippe d'Isserpent, qui maniait la parole aussi bien que l'épée, répondit par un beau discours à l'allocution ducale. En 1390, Hugues et ses deux fils, firent partie d'une croisade entreprise en Afrique, sur les terres du Roi musulman de Tunis. En 1397 Hugues fonda des messes en l'abbaye de Cusset ; le 10 février 1388, les Cordeliers de Charlieu lui prêtèrent trois francs d'or ; en 1390, il

bâtit à ses frais les trois quarts de leur cloître. Son tombeau et celui de Guillemette de Sennecy étaient aux Cordeliers de Charlieu, les statues qui les ornaient sont aujourd'hui au musée de Roanne; Guillemette est vêtue de la cotte de dessous, sans ceinture et parfaitement collante sur la taille et la poitrine, qu'elle dessine; les manches en sont serrées jusqu'aux poignets, sur cette robe est posé le surcot de cérémonie des dames nobles, à longue jupe traînante; les traits de la figure sont usés et méconnaissables. La statue de Hugues est superbe, par contre, avec son air martial; le chambellan du Roi Charles VI est représenté couché, les mains croisées sur la poitrine, la tête appuyée sur un coussin, les pieds sur un lion; il est vêtu du haubergeon de mailles, recouvert d'une armure de plates incomplète, c'est-à-dire composée de pièces de renfort isolées, et la plupart sans articulations, qui n'est pas encore l'armure pleine et correcte de 1450. Hugues eut deux fils : Guichard, qui mourut à Gênes, en revenant de l'expédition de Barbarie, et Jean qui suit; et une fille, Béatrix, mariée à Jean de Montagu.

Jean de Châtelus, seigneur de Châteaumorand, fut l'un des plus vaillants hommes de guerre de son temps. En 1355, n'ayant alors que 15 ans, il captura sous les murs de Souvigny, un aventurier anglais, Michelet La Guide, qui dévastait la contrée. En 1380, il était aux côtés de Du Guesclin et assista à ses derniers instants. Le 4 novembre 1380, Charles VI fut couronné à Reims; dans le festin qui suivit son sacre, le Roi reposa, suivant l'usage, ses pieds sur la poitrine d'une jeune gentilhomme, ce dernier était Jean de Châteaumorand. Il fut créé chevalier avec les fils des barons de France qui, la nuit précédente, avaient fait avec le Roi la veillée des armes. Plus tard, Jean se battit en duel avec un chef anglais, Guillaume Farintonne; ce dernier ayant mal aux genoux, il fut convenu qu'on ne se servirait pas des harnais de jambe, mais Farintonne, perdant la tête, perça de part en part la cuisse de son adversaire. Devant cette félonie, Buckingham désavoua son subordonné et offrit à Châteaumorand une foule de compensations, parmi lesquelles il ne voulut prendre qu'un hanap d'or. En 1380, Jean avait épousé Isabelle de Semur, mais le mariage fut annulé 25 ans plus tard : en 1407, il épousait Marie de Frolois, fille de Vaulder, seigneur de Saint-Germain-du-Plain, dont : 1° Louis, marié le 30 novembre 1419, à Françoise de Châtelus, et mort en 1419, avant son père, qui avait alors 65 ans; 2° Agnette, mariée le 14 juillet 1424 à Brémond de Lévis, qui reprit le nom de Châteaumorand, et écartela ses armes de celles des Châtelus : *de gueules à trois lions d'argent, armés, lampassés, et couronnés d'or*. Jean de Châteaumorand mourut en 1438, âgé de plus de 80 ans, ayant fondé, en l'église de Saint-Martin-d'Estreaux, une prébende pour le service de la chapelle de Châteaumorand où il repose sans doute, dans le caveau muré à jamais de la famille de Châteaumorand. Une vieille et plaisante tradition raconte que Noé entrant dans l'arche avec un énorme fardeau, interrogé sur la nature de ce qu'il portait, répondit que c'étaient les papiers de la maison de Lévis. On connaît d'autre part, l'aventure de ce Lévis, qui entrant dans une église, se découvrit devant une statue de la Vierge et se vit répondre par celle-ci : « Couvrez-vous, mon cousin ». Aucune famille sans doute, ne revendique aussi une lointaine origine. Bermond de Lévis (1405-1487) était fils de Phi-

lippe IV de Lévis, comte de Villars, seigneur d'Annonay, Roche-en-Régnier, etc., et d'Antoinette d'Anduze. D'Agnette de Châteaumorand, il eut : 1° Gilbert, mort jeune, à Rouen ; 2° Jacques, qui suit ; 3° Louis, baron de la Voulte, chambellan de Charles VIII, comte de Ventadour après son mariage avec Blanche de Ventadour ; 4° François abbé de Condat ; 5° Agnès, mariée en 1467, au seigneur de Lugny ; 6° Jeanne, mariée à Jacques Loup, seigneur de Beauvoir. Brémond de Lévis, s'attacha à la cour du duc de Bourbon et plaida contre son neveu, dans les dernières années de sa vie. Philippe IV de Lévis avait laissé ses biens à Antoine, son fils aîné, à l'exception de la Voûlte, appartenant à Brémond, son fils cadet, en vertu des dispositions testamentaires d'Antoinette d'Anduze. Les deux frères s'entendirent toute leur vie, Antoine promit d'ailleurs à Brémond, la terre de Miribel, en Forez. Mais des deux fils d'Antoine et d'Isabeau de Chartres, l'un Jean, fut premier chambellan du Roi, et mourut jeune, l'autre Antoine, comte de Villars, vendit peu à peu toutes ses possessions au duc de Bourbon. Brémond laissa vendre les biens maternels, mais pour le reste, il fit valoir une disposition du testament de Philippe IV, stipulant en sa faveur, une substitution, au cas où les biens sortiraient des mains de ses héritiers naturels ; Brémond revendiqua donc le comté de Villars.

Son fils, Jacques de Lévis-Châteaumorand (1450-1521), épousa en 1484, Louise de Tournon, sœur du cardinal, dont : 1° Jean, qui suit ; 2° Antoine, qui suivra ; 3° Isabelle, mariée en 1509, à Pierre Barton de Montbas ; 4° Catherine, mariée à Jean de Saint-Chamand, baron de Pujols ; 5° Pétronille, abbesse de Cusset ; 6° Jeanne, abbesse de Confalin.

Jean de Lévis-Châteaumorand (1491-1540), combattit en Italie, sous le roi François Ier et fut gentilhomme de sa chambre ; le 2 déc. 1539, il fut nommé sénéchal d'Auvergne. De Gilberte d'Etampes, sa femme, il n'eut pas d'enfants, et laissa ses biens à son frère, Antoine de Lévis-Châteaumorand (1500-1566), qui avait été pourvu en 1516, de l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, puis de celui d'Embrun, qu'il échangea, en 1548, contre celui de Saint-Flour. Il passa une grande partie de son temps à Châteaumorand, achevant les constructions commencées par son frère, et arrondissant ses domaines. Il laissa ses biens à sa cousine, Gabrielle de Lévis-Charlus, fille de Charles, qui descendait, comme lui, de Jean de Châteaumorand. Elle avait épousé, en 1566, Antoine Le Long de Chenillac, seigneur de Bosvert, Mauvernay, Changy, etc. Ils eurent un fils, mort jeune, et une fille, la fameuse Diane de Châteaumorand, qui naquit en 1558 et épousa, par contrat d'octobre 1571, Anne d'Urfé qui vint habiter avec elle quelques années après et prit en 1577, le titre de baron de Châteaumorand. Diane était d'une éblouissante beauté, mais comme toutes les jolies femmes elle était capricieuse, volontaire, et ne fit pas le bonheur du bailli de Forez. Il fit annuler son mariage par le Pape et entra dans les ordres ; le 15 février 1600, Diane épousait son beau-frère, Honoré d'Urfé, l'immortel auteur de *l'Astrée*. C'était un mariage d'amour que fit le sentimental Honoré, mais, lassé des caprices de sa femme qui lui donnait d'ailleurs chaque année des enfants horriblement difformes, il se sépara d'elle à l'amiable en 1606, mais revint quelquefois dans la suite, rendre hommage à sa persistante beauté. La belle Diane vint certain jour à l'abbaye de Beaulieu, tout

près du château de la Bâtie; sa belle-sœur, Marie de Neuville, femme de Jacques d'Urfé, lui envoya aussitôt son fils Charles-Emmanuel pour lui faire ses compliments et la prier de venir loger à la Bâtie. Diane répondit que les vitres étaient mal entretenues, mais son neveu lui objecta qu'elles avaient été remplacées et étaient en parfait état. « Voilà, répliqua Diane, de beaux discours que vous avez appris de votre mère, mais il en faudrait d'autres pour m'attirer chez vous ». Honoré étant mort d'une chute de cheval, le 10 mars 1625, Diane songea à quitter ce monde à son tour. Le 31 octobre 1625, elle écrivit son testament tout entier de sa main, et elle mourut le 8 mars 1626. Elle institua son héritier, Jean-Claude de Lévis-Charlus, fils de son cousin-germain Jean et de Diane de Daillon de Lude. Le 20 nov. 1625, en avancement d'hoirie, Diane lui donna à l'occasion de son mariage, la baronnie de Châteauneuf, les terres de Bosvert, Mauvernay, etc. La possession de Châteaumorand lui fut contestée par Antoine le Long, mais le 29 juillet 1664 il fut confirmé dans cette possession. Gentilhomme de la chambre du Roi, il reçut à Châteaumorand, le 15 février 1629, Gaston d'Orléans et sa suite, allant en Italie, au siège de Casal. Il mourut le 25 décembre 1672 et l'inventaire qui fut fait après son décès nous révèle les splendeurs de Châteaumorand. Il y est parlé de lits somptueux, tendus tout autour de velours noir aux armes mi-parti d'Urfé et de Châteaumorand, avec les chiffres de Diane et d'Honoré, des franges de soie et d'argent, une dentelle de quatre doigts de hauteur. L'ensemble du mobilier valait plus de 100.000 francs de notre monnaie. Le 27 octobre 1625, Jean-Claude avait épousé Catherine de la Baume-Saint-Amour, dont : 1° Gilbert, assassiné du vivant de son père ; 2° Henri-Louis qui suit ; 3° Hélène, mariée le 23 avril 1644, à François-Gaspard d'Espinchal, baron de Massiac; 4° Gabrielle, mariée le 25 avril 1663, à Alexandre de Falcoz, comte de la Blache et d'Anjou ; 5° Diane, religieuse à la Bénissons-Dieu ; 6° Catherine, religieuse à Paray-le-Monial.

Henri-Louis de Lévis-Châteaumorand (3 juin 1640-sept. 1675), épousa le 18 fév. 1667, Marguerite d'Austrein de Gravins, morte en avril 1684 et veuve de Claude-Charles d'Apchon, dont : 1° Philippe-Elzéar, qui suit; 2° Marguerite, mariée à Pierre de Sève, premier président au Parlement de Dombes; 3° Diane, sœur Marie-Xavier, religieuse à la Visitation de Lyon; 4° Marie, marquise de Valromey, morte célibataire, le 7 mai 1722 ; 5° Hélène, posthume, visitandine à Lyon, morte le 25 avril 1736.

Philippe-Elzéar de Lévis-Châteaumorand (19 août 1673-16 août 1740), rendit hommage le 23 mai 1722 et épousa le 6 janvier 1694, sa cousine Marie-Anne de Lévis-Charlus. De mœurs très légères, elle fit le désespoir des siens par ses mœurs dissolues et ses passions honteuses, son fils dut la mettre à la porte de Châteaumorand où elle voulut revenir avec son valet. Finalement elle revint à de bons sentiments, se retira à Cusset et mourut en bonne chrétienne, à Sens, en juin 1744.

Charles-François de Lévis-Châteamorand, son fils, marquis de Châteaumorand, premier baron du Bourbonnais (8 nov. 1698-22 janv. 1751) fut lieutenant-général au gouvernement du Bourbonnais, brigadier des armées du Roi, enfin le 1er mai 1748, lieutenant-général des armées du Roi. C'était un homme charmant, dont l'austère vertu contrastait

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF IMPRIMÉS

avec les mœurs de sa mère. Le 20 août 1726, il épousa Philiberte Languet Robelin de Rochefort, qui fut aussi une épouse et une mère accomplie, charitable et bonne pour les humbles. Elle mourut accidentellement, brûlée vive dans sa chambre, dans la nuit du 28 au 29 nov. 1756, ayant eu : 1° Catherine-Agnès, qui suit ; 2° Anne-Charlotte, marquise de Valromey, mariée le 7 août 1755, à M. de Clermont-Montoison, 3° Marie-Eléonore, mariée en 1759, à M. de Saulx-Tavannes, pair de France, en 1814 ; 4° Marie-Odette, 1740, mariée le 4 fév. 1760, à M. de Lignerac.

Catherine-Agnès de Lévis-Châteaumorand (19 fév. 1733-6 sept. 1783), épousa, le 23 août 1751, Louis-Marie-François-Gaston de Lévis-Mirepoix, marquis de Mirepoix, Léran et Châteaumorand, brigadier des armées du Roi, maréchal héréditaire de la Foi, colonel au régiment de Beauce le 1er déc. 1745, colonel-lieutenant au régiment de Royal la Marine, le 1er fév. 1749, enfin, en 1751, lieut.-général pour le Roi en Bourbonnais, il émigra et mourut à Venise, en 1800. Ses biens rapportaient 100.000 écus de revenus. Il eut : 1° Charles-Philibert, qui suit ; 2° Guy-Casimir-Marie-Adelaïde, comte de Lévis-Mirepoix, député (1816-17), marié à la dernière des Montaigne ; 3° Marie-Gabrielle, prieure, et 4° Elise-Victoire, religieuse des Bénédictines de Montargis ; 5° Henriette-Charlotte, chanoinesse de Metz ; 6° Marie-Thérèse, mariée à M. de Marsillac ; 7° Marie-Eléonore, morte en 1784 ; 8° Jeanne-Odette ; 9° Marie-Vincentine, mariée au marquis de Polastron.

Charles-Philibert de Lévis-Mirepoix (2 déc. 1752-27 mai 1794), député de la noblesse de Paris aux Etats-Généraux, mourut martyr de la Révolution, ayant épousé, le 10 av. 1777, Juliette-Félicité de Montboissier-Beaufort-Canillac, morte en 1807, dont : 1° Charles-Philibert-Marie-Léopold ; 2° Athanase-Gustave, 23 mars 1792, marquis de Léran, duc de Mirepoix, duc de Fernando-Luz, Grand d'Espagne, maréchal héréditaire de la foi, pair de France, épousa en 1817, Charlotte de Montmorency-Laval ; 3° Camille-Françoise-Hélène, mariée au marquis Charles Montchet de l'Aubespin ; 4° Delphine. Les meubles de Châteaumorand furent vendus aux enchères trois mois après la mort de Charles-Philibert, le séquestre fut mis sur Châteaumorand en 1798 et cette situation dura cinq ans, laissant les Lévis presque dans la misère. La terre resta indivise, ensuite, entre le duc de Mirepoix et ses deux sœurs, mais le 21 sept. 1833, le partage eut lieu et Châteaumorand fut attribué à Delphine de Lévis-Mirepoix (27 janv. 1783-31 déc. 1860), mariée : 1° à Gaspard de Vichy-Chamron ; 2° en 1806, au marquis Théodore de Roncherolles, premier baron de Normandie, mort en 1839, dont les armes sont : *d'argent à deux fasces de gueules*. De cette union : 1° Enguerrand, mort à 21 ans ; 2° Berthe, qui suit ; 3° Alix, mariée à Henri du Hamel.

Berthe-Camille-Louise de Roncherolles épousa 1° en 1829, le marquis Charles-Pierre-Louis de Salignac de la Motte-Fénelon (armes : *d'or à trois bandes de sable*) ; 2° le comte Victor-Auguste du Hamel (10 av. 1810-6 sept. 1870), qui fut député des Deux-Sèvres et dont les armes sont : *d'argent à la bande de sable chargée de 3 sautoirs d'or*. Du premier lit : 1° Henri (13 oct. 1831-1852) ; 2° Berthe-Adelaïde, mariée : 1° au vicomte de Caze, armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux losanges et en pointe d'un lion*

du même) ; 2° au marquis de Maleyssie. Châteaumorand crut avoir retrouvé, à cette époque, les splendeurs de jadis car la société qui s'y donnait rendez-vous à la belle saison était l'élite de la noblesse du pays et de la société d'alors, mais la politique a toujours coûté cher. Le 24 déc. 1864, la comtesse du Hamel et sa fille, la vicomtesse de Caze, durent vendre Châteaumorand au comte Claude-Jean-Charles de Dormy, d'une famille qui blasonne : *d'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux perroquets affrontés de sinople, et en pointe d'un tourteau de sable.* Le 9 juin 1877, la comtesse de Dormy le revendait à M. et Mme Sigisbert Maridet qui y ont fait d'intelligentes restaurations et savent apprécier les richesses de Châteaumorand.

(Abbé Reure : *Le château et les seigneurs de Châteaumorand* ; Jouffroy d'Eschavannes : *Armorial universel.*)

CHATEAUNEUF

Au sortir de Rive-de-Gier, par la route de Lyon, au point où elle rejoint celle de Givors on aperçoit, perché comme une vedette au-dessus de la voie ferrée et de la rivière de Gier, dominant superbement les amas de roches noircies qui bordent les premiers contreforts de son antique manoir, l'ancien village de Châteauneuf. Au premier plan sont les ruines du château. Un dessin de 1789 dû au célèbre graveur Jean-Jacques de Boissieu nous a conservé les lignes du château qui apparaît, face au levant, avec une haute terrasse avancée sur un mur formant arcade. La demeure seigneuriale est sur un plan rectangulaire et sa façade, percée de deux croisées à meneaux, est couronnée de créneaux. Aux deux extrémités sont deux tours carrées : celle du midi n'a ni ouverture ni créneaux, mais elle est accolée à une tour ronde d'où part, dans la direction du midi, un mur crénelé. Celle du nord est percée de quatre fenêtres à croisillons formant deux étages dont l'intérieur est au niveau des deux croisées de la façade, et de plus, elle est crénelée. Une tour ronde et crénelée lui est également adjacente et se profile jusqu'à mi-hauteur de la tour carrée. Derrière celle-ci, et orientée au sud-est, se dresse la chapelle qui est parvenue intacte jusqu'à nous. A ses pieds, on chercherait vainement aujourd'hui ce qu'avait si bien reproduit de Boissieu. Un pan de muraille d'une épaisseur d'un mètre et demi, se dresse seul, bravant les tempêtes et la rigueur des siècles. Quelques murailles rasées presque à fleur de sol, un mur d'enceinte que soutiennent encore ses contreforts, complètent ce pittoresque, mais attristant tableau. Le donjon polygonal qui se dressait au midi derrière la tour carrée, le long de la chapelle et sur le rocher, est détruit depuis des siècles, mais ses assises ont été respectées et servent de piédestal à la belle statue de la sainte Vierge, dite N.-D. d'Espérance, inaugurée le 17 septembre 1876.

Châteauneuf appartint, à l'origine, à la maison de Jarez qui possédait la presque totalité des terres de la région, puis passa aux de Glane ou de Glenne, originaires du château de ce nom, près d'Autun, qui avaient fourni plusieurs avoués ou défenseurs de l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun, dont Ponce de Glane en 1077 et Gauthier de Glane en 1232. La fille de Ponce de Glane, Alix, porta Châteauneuf à son époux, Artaud III de Roussillon qui le posséda de 1202 à 1228, époque probable de sa mort. Elle lui avait donné : 1° Arthaud IV, qui suit; 2° Gérard, seigneur de Roussillon, tige de la branche d'Anjou, mort en 1263 ; 3° Guy, archidiacre de l'Eglise de Lyon, de 1252 à 1274.

Artaud IV de Roussillon épousa : 1° Marie de Genève, fille du comte Guillaume et d'Alix de la Tour; 2° Artaude de Forez, fille du comte Guy IV. Cette alliance fit de lui un des premiers seigneurs de la province, il intervint dans toutes les affaires importantes, notamment dans le différend auquel donnèrent lieu les prétentions de la maison de Baffie sur le Comté. Il eut du premier lit : 1° Artaude, mariée à Etienne d'Oïngt, seigneur de Châtillon-d'Azergues ; et du second : 2° Guillaume qui suit ; 3° Aymar, d'abord moine à Cluny, puis archevêque de Lyon, en 1274; 4° Amédée, abbé de Savigny, puis évêque de Valence en 1270, et de Die en 1272; 5° Alix, mariée à Ponce Bastet, seigneur de Crussol ; sa dot fut de 500 livres viennoises ; 6° Béatrix, mariée à Gaudemar de Jarez, seigneur de Saint-Chamond. Le 12 février 1258, Artaud émancipa son fils aîné Guillaume et lui donna, à cette occasion, en pleine propriété, la seigneurie de Châteauneuf et toutes ses dépendances. Du vivant de son père, Guillaume intenta un procès à Renaud, comte de Forez, pour les droits qui lui venaient de sa mère, mais en 1270 l'accord était établi, car le comte Renaud légua à Guillaume, par testament, une rente annuelle de 200 livres viennoises. Guillaume testa à son tour, le 11 août 1275, et mourut en Terre-Sainte, en 1277. Il avait épousé Béatrix de la Tour, fille d'Albert III et de Béatrix de Coligny, dont : 1° Artaud V, qui suit ; 2° Albert, qui fut d'Eglise ; 3° Guillaume, prêtre ; 4° Alix, mariée lors du testament de son père, puisqu'elle reçut 50 livres, en plus de ce qui lui avait été donné en dot ; 5° Guigone, qui devra recevoir 1,000 livres et un trousseau ; 6° Éléonore ; 7° et 8° Arthaude et Catherine, qui devront se faire religieuses à Marcigny. Béatrix avait reçu de son mari

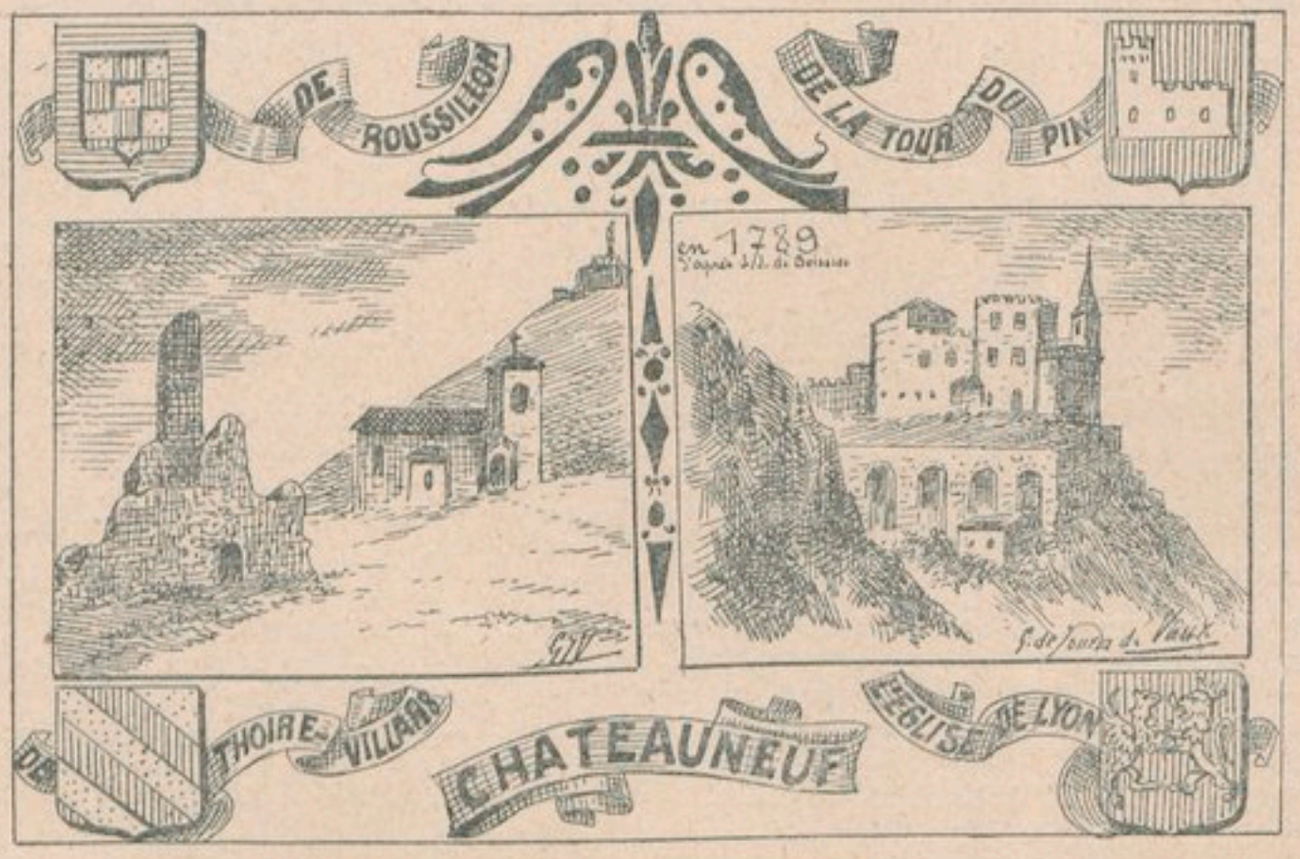

les châteaux de Nervieu et de Châteauneuf. Par acte du 24 février 1280, elle fonda la Chartreuse de Sainte-Croix. Un songe miraculeux lui avait montré une croix d'argent resplendissante au milieu de plusieurs étoiles, puis dans une nouvelle vision, elle vit la croix et les étoiles s'approcher d'elle de très près et s'élever ensuite dans l'espace pour se diriger vers le lieu où devait être bâti le monastère. Le lendemain, elle s'y rendit guidée par la croix et les étoiles, vit venir à elle le maître du domaine avec lequel elle traita; enfin, le même jour, elle vit venir à elle un maître-maçon, tailleur de pierres au service du comte de Savoie. Bien qu'elle eût peu d'argent, étant chargée d'enfants, elle vit là l'expression de la volonté divine et fonda le monastère, qu'elle ne devait pas tarder à combler de ses libéralités. Elle s'y retira plus tard, y mourut le 18 mai 1307 et fut inhumée dans le chœur, à droite du maître-autel; en 1844, ses ossements et ceux de Béatrix, femme de son petit-fils Aymar de Roussillon, furent transportés au pied du maître-autel de l'église actuelle.

Artaud V de Roussillon, seigneur de Riverie, Châteauneuf, Miribel, fut inhumé dans l'église des Cordeliers d'Annonay. Nous avons parlé de lui et de son fils Aymar, dans notre notice Miribel (tome I^er^). C'est d'ailleurs à Miribel qu'Aymar et Jeanne de Forez, sa première femme, passèrent leur lune de miel. Il laissa à la seconde, Béatrix de Roussillon, les châteaux de Dargoire et de Châteauneuf comme douaire. La fille d'Aymar, Alix de Roussillon, épousa, le 21 mai 1350, Humbert VII de Thoire-Villars et lui apporta Châteauneuf. Elle testa en sa faveur, le 22 février 1367, et Humbert épousa, en secondes noces, le 1^er^ mars 1368, Marie de Genève, fille du comte Amé et de Mahaut de Bologne, dont : 1° Alix; 2° Louise, mariée le 2 juillet 1387, à Guillaume de Vienne; 3° Humbert VIII, qui testa le 10 mars 1400 et n'eut pas de postérité de Louise de Poitiers, sa femme. Quant à Humbert VII, il avait épousé, en troisièmes noces, le 11 octobre 1383, Isabelle d'Harcourt, fille du comte Jean III, et de Catherine de Bourbon. Le 6 octobre 1400, Humbert lui donna entre autres terres, celle de Châteauneuf; il mourut à Trévoux, le 7 mai 1423, âgé de 80 ans. Isabeau d'Harcourt rendit hommage à l'église de Lyon, pour Riverie, Dargoire, et Châteauneuf, le 17 décembre 1401. Humbert VII, dans une lettre écrite, le 16 octobre 1419, aux habitants de Châteauneuf, les engageait fortement à ne reconnaître, après son décès, aucun autre seigneur que la dame d'Harcourt, à laquelle il avait fait donation dudit lieu. Ils ne devaient donc permettre à personne d'y mettre garnison, et dans le cas où Philippe de Lévis, son neveu, se présenterait, on devait lui fermer les portes de la forteresse. En 1403, Isabeau avait fait une fondation, à Saint-Symphorien-le-Château, pour un repas annuel, qui devait durer trois jours, à la Pentecôte, et réunir le clergé, les notables et la noblesse des environs. On devait tuer six bœufs gras et un nombre suffisant de moutons. Ce festin eut lieu pendant 150 ans, mais comme il avait été créé pour entretenir l'amitié et la bonne intelligence, et n'enfanta que des querelles, au sujet de la préséance, les habitants de Saint-Symphorien demandèrent au Roi et obtinrent d'affecter cette fondation à l'établissement d'un collège. Par son testament du 20 novembre 1441, Isabeau fit des fondations d'une nature moins profane. Elle légua notamment, au chapitre

de Saint-Jean de Lyon, les châteaux et seigneuries de Dargoire et de Châteauneuf. Elle fut inhumée en la chapelle Notre-Dame, aujourd'hui de Sainte-Croix, le 7 juin 1443. Les chanoines de Saint-Jean y dirent chaque jour la messe qu'elle avait fondée. Ils étaient encore seigneurs de Châteauneuf à la Révolution.

(Vachez : *La baronnie de Riverie ;* Eugène Chipier : *Béatrix, dame de Châteauneuf.*)

LE CHATELARD

Au sud-est de Pommiers, se cachent dans un fouillis de verdure, les bâtiments du Châtelard. Une partie des constructions a été réédifiée à la moderne et transformée dans le goût de notre époque, par le marquis d'Apremont. L'autre partie, plus heureuse, est encore flanquée d'une tour ronde, dont la flèche élancée et terminée par une élégante girouette s'harmonise bien avec l'ensemble des constructions et conserve à ce petit manoir un cachet de féodalité.

Le Châtelard, démembré de Nervieu fut érigé en fief en faveur des Dupuy. Cette famille a porté le blason *à la bande chargée de trois roses, et au chef à trois étoiles*, qui semble le passe-partout de toutes les familles Dupuy. Les vraies armes des Dupuy du Châtelard, figurent sur un document scellé par l'un deux : *de gueules au chevron d'argent (alias d'or) accompagné en pointe d'une colombe du même ; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même.* Sur une pièce d'argenterie, au château de Beauvoir, est gravé le même blason, mais les émaux sont intervertis et deux roses flanquent le chevron, premier et timide essai de modification.

VIII. Bénigne Dupuy, docteur en médecine à Saint-Germain-Laval, inhumé le 20 février 1665, fils de Louis Dupuy de Laval et d'Edouarde de Montaudry, marié à Charlotte Greysollon, dont : 1° Philibert, qui suit ; 2° Sébastien, mort le 15 février 1680, à 22 ans ; 3° Pierre, mort à 34 ans, le 12 janvier 1680, marié à Françoise Mayardon, morte à 70 ans, le 3 avril 1699 ; 4° Georges, prêtre, inhumé le 28 avril 1721, à 69 ans ; et sans doute : 5° Nicole, mariée à Hector Cudel, avocat en parlement, de Marcigny.

IX. Philibert Dupuy, seigneur de Cherchant et du Châtelard, mort le 28 avril 1711, à 62 ans, marié le 25 juin 1670, à Marie-Madeleine Courtin, morte le 21 avril 1711, à 62 ans dont : 1° une fille, 1 mars 1672, morte jeune ; 2° Charlotte, 8 février 1673 ; 3° Grégoire-Joseph, 9 avril 1675 ; 4° François (9 janvier 1676-1677) ; 5° Catherine, 4 juillet 1677, mariée le 2 mai 1695, à Jacques Girard, seigneur de Colombette ; 6° Charlotte-Marie, 4 août 1678 ; 7° Antoine, qui suit ; 8° Jean-Joseph, 29 juin 1782 ; 9° Georges, 27 novembre 1683, marié à Jeanne-Marie La Chaize, dont : A) Claude Dupuy du Châtelard, marié le 22 mai 1762, à Anne Courtin de Saint-Vincent, dont : a) François-Joseph-Marie, 1763,

capitaine d'artillerie, marié à Marie-Catherine Sailland, dont : aa) Louis-Auguste, 1798; ab) Clarisse, mariée à Charles-Corneille Loury; ac) Mélanie; b) Joséphine, mariée à M. Liard, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées; c) Marguerite-Sophie, mariée le 25 octobre 1809, à Jacques-Just du Bessey de Contenson; d) Anne, 28 janvier 1764 : B) Pierre-Joseph Dupuy du Châtelard, mort à 48 ans, le 7 avril 1784; C) Pierre-François, bachelier de Sorbonne; 10° Marie-Anne, 23 mars 1686; 11° Nicolas, 19 décembre 1687; 12° Joseph, 30 juillet 1691.

X. Antoine Dupuy, seigneur du Châtelard, né le 28 décembre 1679, épousa Antoinette Vial, dont : 1° Jeanne-Marie, 4 mars 1702; 2° Philibert, mort le 3 novembre 1706, à 3 ans, 3 mois et sans doute :

XI. Georges Dupuy, seigneur du Châtelard, marié à Brigitte Jullien, dont : 1° Claude-Ursule, qui suit; 2° Jeanne-Marie, morte le 24 août 1800, à 58 ans.

XII. Claude-Ursule Dupuy du Châtelard, mort le 21 juillet 1813, à 68 ans, marié le 19 mai 1789, à Jeanne-Marie-Lucrèce-Arthémise Denis de Cuzieu (30 novembre 1765-26 octobre 1845) fille de Jean-Blaise et de Jeanne-Marie Dareste, dont : 1° Jeanne-Marie-Appolline-Fortunée, mariée le 15 janvier 1818, à Pierre Tixier, licencié en droit, fils de Claude-Marie, notaire à Saint-Germain-Laval et de Jeanne Barrieu (V. Prandières). Pierre Tixier hérita du Châtelard et se remaria à Mlle de Peyrouse. Sa fille porta cette terre au marquis d'Apremont, d'une vieille famille des Ardennes, et lui donna à son tour, une fille, mariée à M. Maurice de Rivière, d'une famille de robe de Melun, propriétaire actuel. Quant à la partie ancienne du manoir, elle advint, à M. Syveton, de Boën, qui en avait hérité de Mme Rivière. Les armes de cette famille, dessinées ci-contre, figurent accolées à celles des la Chaize d'Aix, sur plusieurs lettres écrites par le notaire Syveton, de Boën, en 1787. A cette maison appartenaient : Jean Syveton, notaire royal de Palognieux, mort le 24 mars 1700 père de Jeanne, morte le 27 décembre 1702; et Pierre Syveton, fermier du prieuré de Savignieu en 1722, enfin le vaillant député nationaliste Gabriel Syveton dont on a vainement cherché à ternir la glorieuse mémoire.

Le vieux Châtelard appartient aujourd'hui à Madame Nigay.

(Abbé Cohas : *Saint-Germain-Laval sous la Révolution*; Broutin : *Familles nobles*, p. 91.)

CHAVANAY

Le château de Chavanay a conservé une partie de son enceinte et quelques restes d'un château du commencement du XV^e^ siècle, flanqués d'une haute tour ronde. Dès la fin du XIII^e^ siècle, Chavanay appartenait, comme Virieu, à Gaudemard II de Jarez, époux de Béatrix de Roussillon. En 1302, Jacques de Jarez, par l'intermédiaire de Thibaud de Vassalieu, vendit à l'Eglise de Lyon, au prix de 1000 livres viennoises, l'un des deux châteaux qu'il avait à Chavanay. Le 28 mars 1307, il fit donation de ce qui lui restait à Chavanay au Dauphin de Vienne, qui en prit possession en 1325, et le vendit en 1330, à Renaud de Forez. Plus tard, Chavanay fit partie, avec Maleval et Virieu (v. ces noms, t. I^er^) des terres échangées par Anne de France, le connétable de Bourbon, et Suzanne de Bourbon, son épouse et Antoine de Varey, seigneur de Belmont, le 26 septembre 1517, avec la clause que si les terres de Maleval, Virieu et Chavanay se trouvaient valoir plus de 500 livres de revenu, le surplus appartiendrait au connétable et à ses successeurs. En 1574, Maleval ayant été ruiné et pillé, Jean de Fay, époux de Louise de Varey, s'établit à Virieu, mais ses successeurs vinrent se fixer à Chavanay. L'aveu et dénombrement de Chavanay, fut fait, le 8 mars 1663, par Marguerite Murat de Lestang, veuve de Gabriel de Fay, Claude Murat de Lestang en rendit hommage le 1^er^ juillet 1670; le 5 février 1681, étant dans son château de Chavanay, il donne quittance, en présence d'André Béraud, prêtre-prébendier de Chavanay, et de M^e^ Jean Barbier, docteur en droits, juge de la baronnie de Maleval, Virieu et Chavanay, à M^re^ Barthélemy Peyron, prêtre aumônier des religieuses du monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Condrieu, pour 36 livres d'arrérages de servis. Une autre quittance, délivrée à M^re^ Jean Ducrest, prêtre curé de Roissey, nous apprend que le domestique de Claude de Lestang se nommait Thomas Revol, et que son procureur était Fleury du Pont. Madeleine-Sybille de la Tour de Gouvernet, veuve de Joseph-François de Grolée

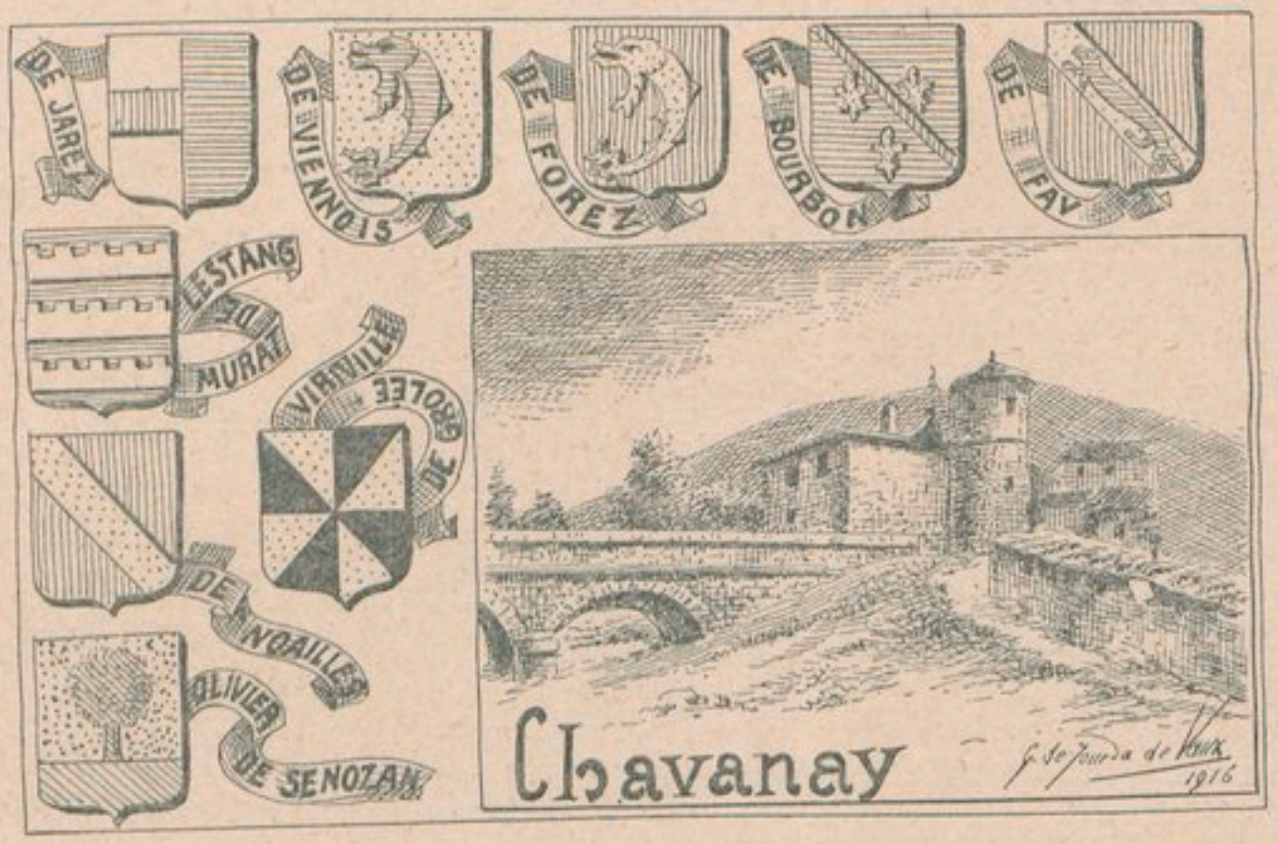

de Viriville, héritier de Claude de Lestang, prêta hommage de Chavanay, le 14 juin 1716, et Jeanne-Madeleine-Anne de Grôlée de Viriville, veuve de François Olivier de Sénozan, le 5 avril 1754. Le comte Antoine-Dominique-Just de Noailles, dont la femme Honorine de Talleyrand-Périgord, était fille de Sabine Olivier de Sénozan, s'étant vu attribuer Chavanay par le partage du 19 ventose an XII, vendit le tout, le 22 avril 1813, à Etienne Marlhier et Henri Rousselon, négociants à Lyon, qui morcelèrent les divers domaines.

(Archives de M. Albert Boissier.)

LA CHAZOTTE

Le château de la Chazotte est situé sur le bord de la route qui va de Saint-Etienne à la Talaudière. Entouré d'un mur assez élevé, il mire dans les eaux d'un lac pittoresque, son élégant profil. C'est une construction rectangulaire, fort imposante, massive, à laquelle un vieux portail donne accès, du côté du lac; à gauche sont les dépendances. Le château de la Chazotte a été complètement reconstruit, au XIXe siècle, par M. Jovin des Hayes. Son parc est superbe, on y admire notamment de beaux chênes plusieurs fois séculaires.

A la fin du XVIe siècle, le château de la Chazotte appartenait à Christophe de Bourdon, seigneur de Maleval. Peu d'années après, il était la propriété des Bérardier qui le firent reconstruire. Pierre Bérardier, qui testa le 26 août 1646, était fils de Jean, petit-fils de Jacques, arrière-petit-fils de Jean et de Jeanne Baraillon, ledit Jean, fils de Jacques, notaire à Saint-Etienne en 1439 et de Laurence Pierrefort. Benoit Bérardier, était fermier de la dîme des blés de Saint-Priest, le 17 août 1479. Pierre Bérardier épousa Antoinette Jacquier, fille de Jean et de Catherine Gérentet, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine, marié le 24 janvier 1638, à Marguerite de Solleysel, dont : A) Antoine, marié à S. Lauraine, dont Antoinette, mariée le 27 septembre 1693, à Louis de Murat de Lestang : B) Jeanne, mariée le 11 août 1699, à François de Saint-Priest, seigneur d'Albuzy, fils de Jacques et de Gabrielle du Rozier.

Jean Bérardier, seigneur de la Chazotte en prêta hommage le 16 janvier 1674 et en donna le dénombrement, reçu le 11 août 1676. Il épousa, le 30 juin 1630, Catherine Palluat, fille de Jean et de Marguerite Besset, dont : 1° Jean-Baptiste, seigneur de la Chazotte (V. Grézieu, t. Ier); 2° Jean-Baptiste, prêtre, testa le 9 octobre 1666; 3° Pierre, religieux; 4° Pierre-Joseph; 5° Marie, mariée à Pierre de Chazelles; 6° Jeanne, femme de Jean Mazenod. Pierre-Joseph Bérardier prêta hommage de la Chazotte, le 12 septembre 1722 et Antoine Bérardier, le 12 juillet 1762. Cette famille possédait encore la Chazotte à la révolution. Le manoir devint ensuite une fabrique, qu'au dire de la Tour-Varan

son propriétaire aurait bien voulu voir brûler. Il fut acquis, peu après, par les Jovin des Hayes qui le reconstruisirent. Voici la généalogie de cette famille :

I. Jean Jovin, négociant à Saint-Amadin, en Auvergne, épousa Catherine Tournade, dont :

II. Jean Jovin, né en 1700, vint à Saint-Etienne en 1725, échevin en 1752, recteur de la Charité, épousa le 30 décembre 1735, Jacqueline Peynel, dont :

III. François Jovin testa le 16 janvier 1770, blasonnait : *d'argent au tonneau de sable, abaissé sous une jauge du même; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* Echevin de Saint-Etienne en 1771, anobli en 1778, sa famille porta alors : *de gueules à la bande d'or, chargée de trois merlettes de sable, et accostée en chef d'une étoile d'or et en pointe de trois créneaux d'argent, maçonnés de sable.* Il épousa en 1763 Jeanne-Marie-Aymée Peyron dont le père « qui avait des prétentions à la noblesse et était fort riche ne vint jamais à Saint-Etienne qu'en litière à deux mules et suivi par bon nombre de ses gens; il possédait la Valencière, Saint-Romain, le Cros et la mine du Treuil ». De cette union : 1° Jean-Aimé, qui suit; 2° N. Jovin des Fayères, père d'Aimé Jovin des Fayères, créé baron par L. P. du 7 mars 1845, marié à N. Tugnot de Lagnoye, d'où une fille, Antoinette, née en 1843, eut pour parrain S. A. le duc de Montpensier, 3 autres filles et un fils; 3° Marguerite, mariée à Fernand-Marie-Joseph Neyron de la Place; 4° Marie-Anne Jovin Chavassière, morte en 1849; 5° Antoinette-Thérèse-Julie, mariée le 9 janvier 1809 à Claude-Aymé Neyron de Saint-Julien.

IV. Jean-Aimé Jovin des Hayes épousa Thècle-Victoire Jourjon, dont : 1° Anne-Marie (21 fructidor an XI-4 juin 1885), mariée le 27 février 1821, à Jacques-Henri Jordan de Sury, fils d'Antoine-Henri et de Catherine Dugas de Chassagny.

Acquis enfin par les David (V. Bazourges, t. I[er]) le château de la Chazotte appartient aujourd'hui à M[lle] Renée David.

(La Tour-Varan : *loc. cit.*; H. de Jouvencel, *loc. cit.*; W. Poidebard, *Notes Héraldiques*; Lettres d'Aimé Jovin des Fayères à la Tour-Varan, *Archives de M. Cochon, à Chambéry*.)

CHENEVOUX

Le château de Chenevoux est situé entre Bussières et Néronde, dans les montagnes qui séparent le Forez du Lyonnais. Fondé au XIII[e] siècle, ce manoir a été construit à trois époques distinctes. D'après un dessin de Martellange la construction primitive comportait un lourd donjon carré, défendant la porte d'entrée, un corps de logis sur cour, une enceinte rectangulaire flanquée de tours et d'échauguettes qu'entourait un large fossé. Au nord-est existait aussi une sorte de donjon

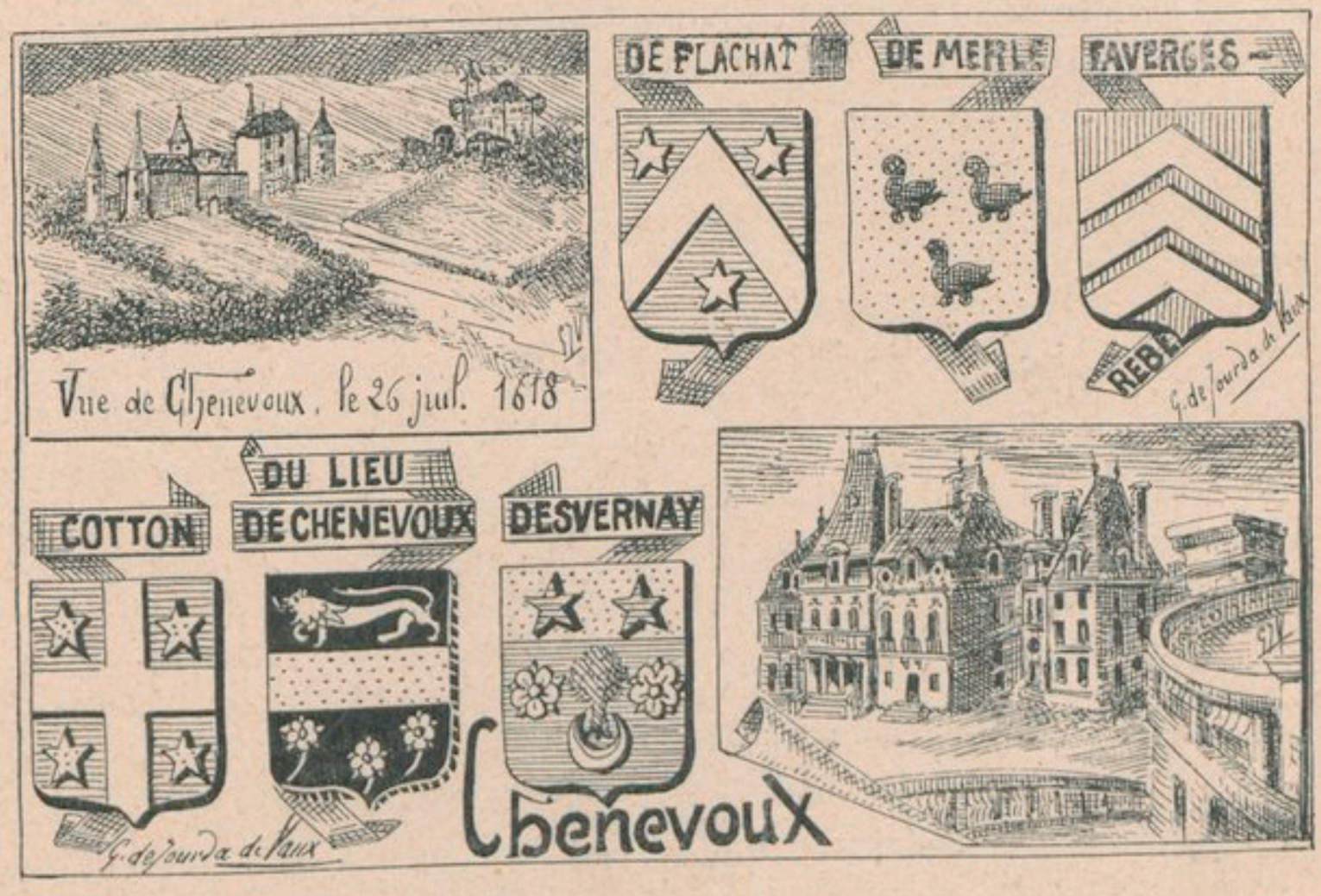

muni de moncharabys et d'échauguettes destinés à surveiller la contrée environnante et à servir d'asile en temps de péril et d'alarme, aux tenanciers et serviteurs. Plus tard, au XVII[e] siècle, les Cotton firent subir au manoir des changements importants ainsi que le prouvent leurs armoiries : *d'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 étoiles d'or*, répétées dans plusieurs parties du château et notamment sur la porte d'une orangerie. Peu après les embellissements de Chenevoux étaient achevés par les du Lieu. En 1753 un incendie dévora l'édifice avec toutes les archives ; il fut relevé en 1755 et son ancienne toiture plate fut remplacée par un toit orné de quelques mansardes. La révolution fit subir à Chenevoux bien des outrages et pour comble de malheur, un nouvel incendie vint le dévaster dans la nuit du 23 au 24 décembre 1811. Cette fois, ce fut M. Maurice Desvernay qui le releva tout en conservant le plan et une notable partie des murs du XVII[e] siècle. Actuel-

lement Chenevoux présente un mélange heureux du style Renaissance et de celui du règne de Louis XIV. Le corps principal du château, exhaussé d'un second étage, est terminé par une élégante toiture couverte en ardoises, avec pavillons au centre de chacune des façades, ce corps principal est flanqué à ses deux extrémités de deux ailes en formes de pavillon faisant saillie sur une des façades et en retrait sur l'autre ; leurs toits aigus forment avec ceux des pavillons du centre quatre grandes flèches d'un bel effet. Une galerie établie au-dessus de la toiture du corps principal relie les deux pavillons du centre et forme comme un belvédère d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur les campagnes foréziennes. On arrive à la porte principale du château par un perron de huit marches surmonté d'un portique à colonnes. La cour est ornée de quatre tilleuls plusieurs fois séculaires, un beau jet d'eau à quelques mètres de la façade principale complète l'agrément de cette résidence. Dans les appartements du château on admire un portrait en pied, attribué à Philippe de Champagne, dans lequel certains archéologues ont cru reconnaître, mais à tort, le père Cotton. Un acte du 7 août 1267 nous montre Jean de Chenevoux, seigneur de Chenevoux. Cette première famille seigneuriale portait : *d'or à une tige de chanvre sec de sinople* ; alias : *d'azur à une tige de chanvre d'or nervée de sable*. Thomas de Chenevoux épousa Girine Chersala de Monteux, sœur de Guillaume, seigneur de Saint-Priest-la-Roche (v. ce nom). De cette union vint Barthélemy de Chenevoux, mentionné en 1385 et 1390. Au contrat de mariage de Jean de Félines avec Julienne, veuve de Pierre Alcanon, le 6 octobre 1363, figure comme témoin : Guillaume de Chenevoux. En 1320 ils avaient leur tombeau dans l'église de Bussières. Anne de Chenevoux épousa en 1422, Prudent homme Thomas Flachat, notaire royal de Riverie en Lyonnais. De cette union naquit Jean de Flachat, seigneur de Chenevoux, qui testa en 1451, laissant de Briande de Montfrancon : 1° Antoine, qui suit ; 2° Pierre, qui testa le 7 mai 1506 ; 3° François ; 4° Jean, prêtre de l'église de Vienne ; 5° Isabelle, mariée à Pierre Pinatel, notaire et bourgeois de Feurs ; 6° Léonarde, mariée le 22 septembre 1449 à Jean de Chastellus, mort avant le 8 mai 1486, veuf de Catherine de Félines et fils de Martin de Chastellus et d'Alesia ; 7° Jeanne, mariée à Pierre Sourd.

III. Antoine de Flachat, co-seigneur de Chenevoux fit cession de certaines dettes, le 31 mars 1478, à la requête de Jean de Chastellus, son beau-frère. Marié, le 16 mars 1469, à Jacqueline de Montdor, fille de Claude et de Catherine de Saint-Romain, il en eut : 1° Claude, qui suit ; 2° Antoine, clerc, curé du diocèse de Poitiers en 1530 ; 3° Louis, sacristain du prieuré de Mougon ; 4° Claudine, mariée au seigneur de Montgalland.

IV. Claude de Flachat, co-seigneur de Chenevoux, testa le 11 avril 1539, ayant épousé, le 15 janvier 1522, Françoise de la Forge, dame de la Varenne, fille de Jean et de Souveraine de Villeneufve, dont : 1° Bertrand, seigneur de Flachat et la Varenne ; 2° Etienne, testa le 26 novembre 1577 ; 3° Antoine ; 4° Pierre, qui suit ; 5° Claude, religieux de l'Ile Barbe, puis prieur d'Orliac, au diocèse de Béziers ; 6° Jeanne, mariée le 21 juin 1551, à Antoine de Vaurion, fils d'Antoine et de Claudine de Francheleins.

V. Pierre de Flachat, testa le 15 décembre 1585, ayant épousé le 25 juin 1564, Antoi-

nette de Jas, fille de Jean, dont : 1° Jean, auteur des Flachat d'Apinac (v. Tome Ier, p. 6) ; 2° Antoine ; 3° Pierre, prieur de Saint-Etienne de Charnas ; 4° Marguerite ; 5° Louise ; 6° Yolande ; 7° Anne, mariée le 4 Juin 1579, à Robin de la Roche, seigneur dudit lieu.

La co-seigneurie durait depuis deux siècles. En 1446-1450 l'hommage était rendu par *Jean de Chenevoux. En 1467, Ancelise de Chenevoux épousa Louis Merle*, seigneur de Rébé et lui apporta Chenevoux. Fils d'Antoine Merle, seigneur de Rébé et d'Ancelise de Mauvoisin, héritier par moitié de Rébé avec son frère Antoine. Louis Merle fut un vaillant homme de guerre et se trouvait aux côtés du roi pendant la guerre du Bien-Public et à la bataille de Monlhéry, qui la termina en 1463. D'Ancelise de Chenevoux, il eut : 1° Philibert, seigneur de Rébé, épousa Charlotte d'Ars, et testa en 1509 ; 2° Bertrand, marié à Catherine de Sacconin, fille de Jean, seigneur de Pravieux ; 3° Guillaume, seigneur de Varennes ; 4° Claudine, mariée à Jean de Faverges ; 5° Jean, posthume, abbé de Cruas. Bertrand Merle, qui avait hérité de ses frères, mourut sans enfants, en 1538, et fit son héritier Philibert de Rivoire, qui ne lui était parent à aucun degré. Ce dernier toutefois, ne put en prendre possession. Jean Merle, abbé de Cruas, avait eu soin, en 1495 de faire stipuler par ses frères que la substitution réservée à son profit, se réaliserait au moins pour l'usufruit, à la seule condition de transmettre les biens à un membre de sa famille. Bertrand décédé, l'abbé se mit en possession de Chenevoux et des autres terres, mais il eut à se défendre contre Philibert de Rivoire et les enfants de Jean de Faverges (fils de Louis et d'Anne de Sainte-Colombe, petit-fils de Soffrey et d'Arthaude de Tholigny, mariés le 13 avril 1421) et de sa sœur Claudine Merle. Enfin tout s'arrangea à l'amiable, l'abbé abandonna Varennes à Philibert de Rivoire et à son fils Amé, et en août 1542, il céda Chenevoux à François de Faverges, son neveu, sous la réserve d'un quart donné à son frère aîné et la charge d'abandonner le nom et les armes des Faverges (*de gueules à trois chevrons d'argent* : celle des Merle étaient : *d'or à trois merlettes de sable, 2 et 1*). François de Rébé épousa, le 30 juillet 1538, Archangelle de Ronchevol, fille d'Antoine et de Françoise de Maucreux. Il testa le 28 novembre 1455 et sa femme le 10 octobre 1552. Ils eurent : 1° Claude, qui suit ; 2° Hugues, mort jeune ; 3° Jacques, seigneur de Montagny ; 4° Antoinette, mariée le 24 février 1559, à Jacques de Gilbert ; 5° Marie, prieure d'Alix ; 6° Jeanne, morte jeune.

Claude de Rébé, seigneur de Chenevoux, le vendit en 1578, à Guichard Cotton, châtelain de Néronde. La famille de Rébé continuait, car le 2 juillet 1565, il avait épousé Jeanne de Meyzé, fille de Jean et de Claudine de Saint-Trivier, dont 17 enfants : 1° Zacharie, né le 30 décembre 1567, se noya à Decize en 1610, épousa Isabeau de Reau, dont François, chanoine-comte de Lyon et Philibert, qui testa le 16 septembre 1637, marié à Diane de Saint-Germain d'Apchon ; 2° Pierre, marié à Minerve d'Arcy (v. Bussière) ; 3° Claude, archevêque de Narbonne ; 4° et 5° Jacques et François, chanoines-comtes de Lyon ; 6° Jean, prieur de Thizy ; 7° Antoine, chevalier de Malte ; 8° Claudine, mariée à N. des Prés, seigneur de Chénelette ; 9° Sibille, mariée à Renaud de Crémeaux.

Guichard Cotton s'unit aux d'Urfé pour repousser les protestants, et resta toujours fidèle

à la cause royale. Châtelain de Néronde et secrétaire de la reine, il mourut le 11 novembre 1590, ayant épousé Philiberte de Champrand, dont : 1° Jacques, qui suit ; 2° Pierre, le célèbre Père Cotton, qui ouvrit à Bourges, le cours de droit du célèbre Cujas, entra dans la Compagnie de Jésus et eut pour professeurs successifs, Saint Charles Borromée et le cardinal Bellarmin ; il termina ses études au collège de la Trinité, à Lyon, où le cardinal Pierre d'Epinac, le chargea du ministère de la prédication dans la ville de Lyon. En 1594, il prêcha le carême à Roanne, puis exerça son zèle à Grenoble, Avignon, Nîmes, Marseille. Il convertit à la religion catholique, la marquise de Créqui, fille de Lesdiguières, et réussit aussi, non sans peine, à faire abjurer ce dernier en 1622. Le vieux connétable recommanda le Père Cotton à Henri IV qui l'appela à sa Cour. Il obtint le rappel des Jésuites, exilés en 1594, leur fit rendre la direction du collège de la Trinité, à Lyon et fit ouvrir son collège à Roanne, après la mort du roi Henri IV, il devint confesseur de Louis XIII, mais quitta la Cour pour retourner à ses œuvres de charité ; nommé provincial de son ordre, il mourut à Paris, le 19 mars 1626, et fut enterré dans la chapelle du collège de Roanne où son tombeau a été ouvert au XIX^e^ siècle, puis refermé après identification de son crâne ; 3° Guichard, prieur de Riorges ; 4° Philiberte, mariée à Pierre Gayardon de Grézolles ; 5° Jeanne-Marie, mariée à Guillaume de la Chaize-d'Aix.

Jacques Cotton, seigneur de Chenevoux, reçut du roi Henri IV des lettres de noblesse et fut un vaillant capitaine. Il assista au blocus de Feurs qui se rendit au roi, en février 1594, puis au siège de Montrond, juin 1595, enfin à celui de Montbrison que Basoche, chef des Ligueurs, livra moyennant 60.000 livres tournois, que Jacques Cotton avança à la Couronne, avec le concours de Guy de la Mure et du sieur de Fornier. Pendant ce temps, le marquis de Saint-Sorlin, irrité de l'incarcération de son frère, le duc de Nemours, détenu à *Pierre-Scize* par le consulat lyonnais, parcourut le Forez et se vengea sur les terres des seigneurs royalistes ; il ne put s'emparer de Néronde, mais Chenevoux fut livré au pillage, plusieurs serviteurs et amis furent tués et plusieurs parents de Jacques Cotton furent faits prisonniers et ne purent recouvrer leur liberté qu'au prix d'une forte rançon. Jacques Cotton rendit hommage de Chenevoux, le 29 janvier 1614, et fut père de : 1° François, qui suit ; 2° Ignace, jésuite ; 3° Marie, ursuline ; 4° Thérèse, carmélite.

François Cotton, seigneur de Chenevoux, maître d'hôtel ordinaire du roi, épousa Marguerite du Hamel, dont : 1° Renée, mariée le 21 octobre 1644, à François de la Salle ; 2° Marie-Marthe qui porta Chenevoux à François-Antoine du Lieu.

III. François-Antoine du Lieu était fils de Jean-Baptiste, seigneur de Charnay (9 décembre 1600-16 octobre 1679) conseiller en la sénéchaussée de Lyon, et de Barthélemie Bastier et petit-fils d'Antoine Dulieu, venu de Bruges, en Flandres, à Lyon et de Isabeau de l'Ordre. François-Antoine avait trois frères, Jean-Baptiste, seigneur de Charnay, marié d'abord le 18 février 1659 à Anne du Bourg, puis à Madeleine du Deffand, dont postérité ; Blaise, conseiller du roi et Vespasien, bourgeois de Lyon ; et deux sœurs : Isabeau, mariée le 8 décembre 1646 à Thomas du Moulceau, et Marie, mariée le 11 avril 1652 à Charles-Jacques de Bressac. François-Antoine mourut à Chenevoux le 12 septembre 1697. Il fut

conseiller du roi en ses conseils, maître des courriers français au bureau des dépêches de Lyon et Dauphiné. De Marthe Cotton, morte le 14 février 1707, il eut 1° Jean-Baptiste, qui suit ; 2° François-Claude-Eléonore (v. Tome Ier, p. 285).

IV. Jean-Baptiste-Marie du Lieu, seigneur de Chenevoux, mourut à Lyon le 24 mai 1743, à 72 ans. Le 14 avril 1708, il avait épousé Marguerite Chappuis de Margnolas, fille de Louis et de Jeanne Cachet de Montezan, dont :

V. Claude-François-Eléonore du Lieu, seigneur de Chenevoux, dont hommage les 7 septembre 1752 et 7 janvier 1763, Pravieux, etc. (7 février 1709-19 juin 1776), capitaine au Régiment de Brion, puis au Royal-Pologne cavalerie, chevalier de Saint-Louis. épousa le 15 septembre 1751, sa cousine-germaine Clémence-Jeanne-Marie du Lieu de Chenevoux, dont :

VI. Louis-Marie du Lieu de Chenevoux, comte de Chenevoux, dont hommage le 14 octobre 1776 (13 juillet 1752-21 mai 1821), lieutenant de cavalerie, député de la noblesse de Roanne, comparant en 1789, épousa au château de l'Aubépin, le 22 janvier 1787, Hilaire de Sainte-Colombe de l'Aubépin, chanoinesse de Leigneu, morte le 14 mai 1843, fille de François-Bernard, marquis de Sainte-Colombe et de Marthe Poussard de Fors du Vigan, dont : 1° Claude, qui suit ; 2° Anne-Sylvie-Colombe-Claudine-Alexandrine (18 octobre 1790-25 septembre 1815), mariée à l'Aubépin, le 8 novembre 1814 à Philippe d'Odet d'Orsonnens, conseiller d'Etat, syndic de Fribourg, fils d'Antoine et d'Anne de Gottrau.

VII. Claude-Louis-Marie-Hugues du Lieu, comte de Chenevoux (7 janvier 1788-1827), garde du corps du roi, épousa en 1817, Rose-Louise-Caroline Perrin de Précy, fille de Louis, comte de Précy, lieutenant-général des armées du roi et de Marie de Chavannes, dont : 1° Louis-Marie du Lieu, comte de Chenevoux (mai 1818-12 octobre 1871) épousa Claudine Berry, dont Philomène du Lieu de l'Aubépin, 15 décembre 1843, mariée le 9 octobre 1863 à Charles-Théophile Le Mansois-Duprey, né le 12 juin 1840 ; 2° Diane-Gabrielle (2 mars 1821-1862), mariée au marquis Léon-César de Vallette, fils de Guillaume et de N. de la Ronde.

Le 16 décembre 1828, la comtesse du Lieu obtenait du conseil de famille l'autorisation de vendre Chenevoux. Le 19 mai 1829, elle le cédait à Augustin-Benoit Desvernay pour 301.000 francs. Né le 26 août 1786, ce dernier avait épousé le 11 novembre 1809, Louise-Etiennette de Ponthus, fille de Jean-Nicolas et de Marie Neyme. Il mourut le 4 septembre 1852, laissant Chenevoux à son second fils, Louis-Benoît Desvernay (31 mars 1814-16 octobre 1877), sous-préfet de Boni, conseiller général de la Loire, qui le légua à son neveu, Maurice-Nicolas Desvernay, comte romain (11 août 1849-2 juillet 1901), marié le 17 avril 1885, à Yvonne Franchet d'Espérey, fille de Louis et de Louise de Dion, dont : 1° Robert, 28 janvier 1886, marié au château de la Salle le 21 septembre 1916, à Marie Palluat de Besset, fille du comte Joseph et de Marguerite d'Humières, dont Yves, 1917 ; 2° Hélen, 28 mai 1887, marié le 16 juillet 1912. à Gillette Deydier de Pierrefeu, fille d'Henri et de Thérèse de Villeneuve-Esclapon, dont : A) Yvonne, 31 mai 1913 ; B) Gilles,

20 août 1914; 3° Colette, 5 avril 1895, mariée le 23 juillet 1913, au comte Guillaume de Clercq, fils du comte Louis et d'Alice Hicks de la Baume. La comtesse Maurice Desvernay continue la possession de Chenevoux.

(Broutin : *loc. cit.*; Vachez : *Le château de Chenevoux*; *Roannais Illustré.*)

CHERCHANT

Le château de Cherchant, au nord-est de Saint-Julien d'Oddes, se compose de deux corps de bâtiments rectangulaires et symétriques, que relie une haute muraille percée en son milieu d'un remarquable portail, surmonté de cinq créneaux.

Le fief de Cherchant relevait de Pommiers. Hugonin Groygnon, en son nom et en celui de Béatrix de Villon, sa femme, en fit foi et hommage, en 1335, à Guichard de Jô, prieur de Pommiers. En 1390, le seigneur de Cherchant est Jean de Saint-Romain, damoiseau, d'une famille portant : *Palé d'hermines et de gueules; au chef d'or.* C'est sans doute le même personnage que Jean de Cherchant, qui teste le 8 avril 1391, voulant être enterré à Saint-Julien-d'Oddes, au tombeau de ses prédécesseurs, en présence de Jean Hulier, curé dudit lieu. Cherchant appartint ensuite avec Valorges, aux Thélis. En 1470, la rente de Cherchant appartenait à Antoine Boterel, en 1485, à Jean Artaud; en 1541, à Marie, fille de Pierre Béraud.

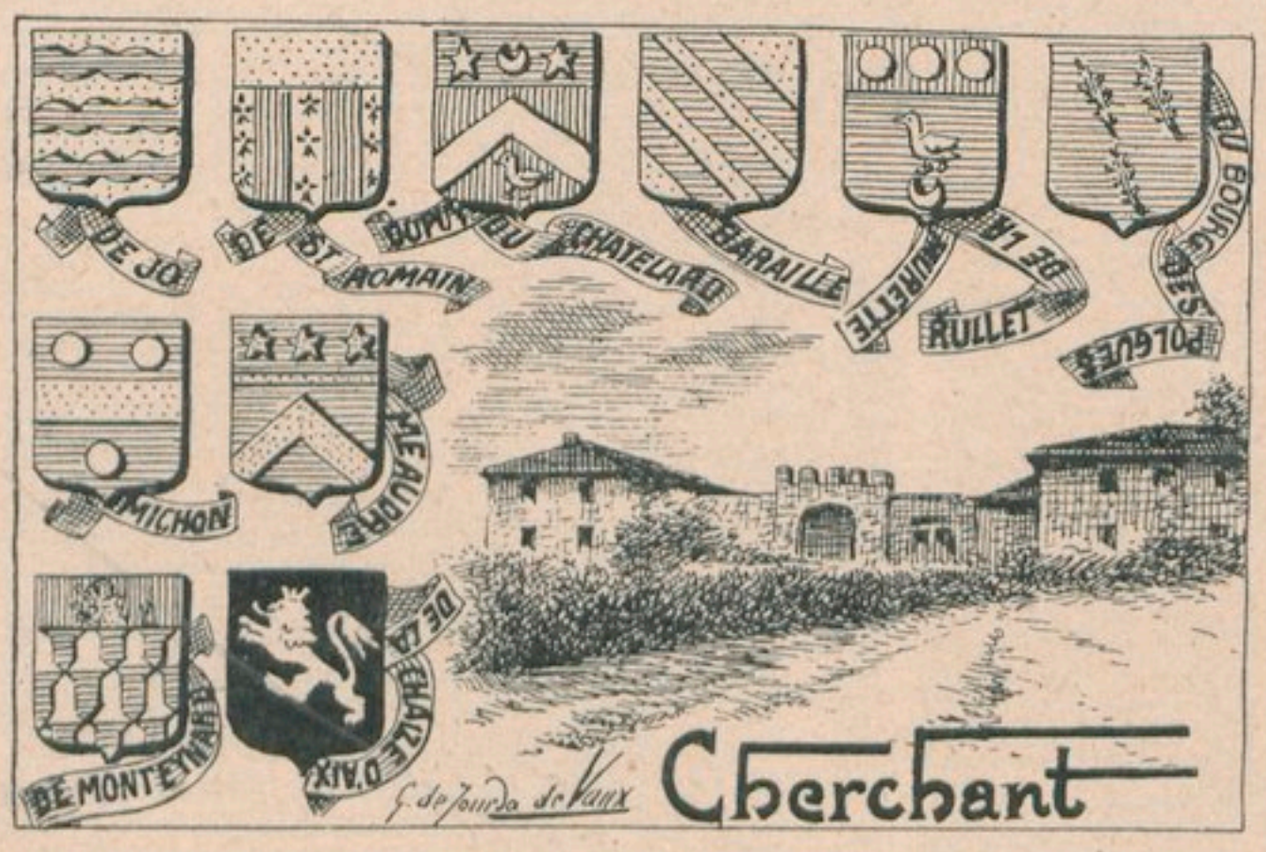

Le 2 janvier 1568, au testament de Poncenat figure comme témoin : Pierre Bonnet, s[r] de Cherchant, de Saint-Germain-Laval. En 1663, Bénigne Dupuy est qualifié s[r] de Cherchant et docteur en médecine à Saint-Germain-Laval. Quelques années plus tard, nous trouvons Philibert Dupuy du Châtelard (v. ce nom) seigneur de Cherchant,

puis le 11 janvier 1708, Jean Baraille, lieutenant en la châtellenie de Saint-Germain-Laval, seigneur de Cherchant.

Le 8 juin 1720, Adrien-François Rullet de la Murette, héritier de Jean-Baptiste Baraille, vendit le domaine et le fief de Cherchant à Emmanuel-Gaspard du Bourg de Saint-Polgues. Le 16 juin 1761, Just-Henri du Bourg revendait le tout à Louis Michon-Joannon, marchand à Saint-Germain-Laval. Cherchant appartint ensuite aux Meaudre. Le 9 juillet 1763, Claude-Edme-Joseph Bert vendit à Jacques Meaudre, la justice haute moyenne et basse du domaine Champini, à Cherchant, mais cette vente resta sans effet, par suite de la rentrée en possession par le Roi, de la terre de Saint-Germain, en 1775. Uni ensuite aux destinées de Souternon, Cherchant eut pour derniers seigneurs les La Chaize d'Aix et les Monteynard.

(Vicomte de Poli : *Histoire généalogique des Courtin ;* abbé Bouillet : *Histoire d'Ambierle.*)

CHERVÉ

Sur les premières ondulations des collines qui dominent la vallée de la Loire et de Rhins et s'échelonnent graduellement jusqu'aux montagnes du Beaujolais, dans un site exceptionnellement heureux, est assis le château de Chervé. Bien que d'une faible élévation, la vue superbe s'étend sur toute la plaine de Roanne et sur les montagnes qui, au couchant, séparent le Forez de l'Auvergne. La rivière de Rhins et la Loire coulent à ses pieds, un frais encadrement l'entoure ; c'est comme le centre d'un tableau dont le premier plan est formé par les grasses prairies, les peupliers et les aulnes sur le bord des rivières. Le château est au centre, au seuil d'un plateau qu'enserrent des bosquets de grands arbres, derniers vestiges des forêts d'autrefois. Le fond s'appuie aux coteaux qui s'étagent en arrière, couverts de vignes ; le vignoble de Chervé, jadis réputé, constituait, il y a peu d'années encore, l'un des principaux éléments de la richesse du pays.

Chacune des générations qui se succédèrent à Chervé, a laissé des restes intéressants ; chacune a fait, dans l'ensemble de l'édifice, des remaniements et des adjonctions qui révèlent les conditions de l'existence et le goût de son temps. Le gros œuvre est encore l'épaisse muraille, du temps des sires de Beaujeu, on retrouve sa forme rectangulaire, ses vastes proportions, sa masse imposante ; murs sans ornements, à peine percés jadis de rares ouvertures. Quelques pierres de taille aux embrasures accusent, par leur forme, le XII^e^ ou le XIII^e^ siècle. La Renaissance a laissé des marques nombreuses, pierres sculptées, portes, fenêtres. On doit certainement aux Perrin de Chervé d'importants aménagements. Une élégante galerie qui s'ouvrait sur la cour intérieure, existe encore, mais murée ; elle

se compose de cinq arcades, en pierres de taille, de près de 3 mètres d'ouverture ; le centre est très surbaissé et les arcades sont séparées par des pilastres robustes et carrés, avec chapiteaux et bases moulurés. Les détails d'ornementation ont, malheureusement, été martelés en partie, notamment les écussons des clefs-de-voûte et une partie des moulures.

Aux du Saix, est due la façade Nord, qui est encore celle du principal logis. Elle n'est autre que l'ancienne muraille, dans laquelle de nombreuses fenêtres furent successivement percées, et qui fut surmontée de combles majestueux, charpente de chêne à arêtes vives et à grands poinçons, en forme de carène de vaisseau renversé. Deux des vieilles tours flanquent cette façade aux extrémités. Des documents encore existants parlent de ces constructions « de nouveau édifiées » par les du Saix, au début du XVII[e] siècle. Au milieu du

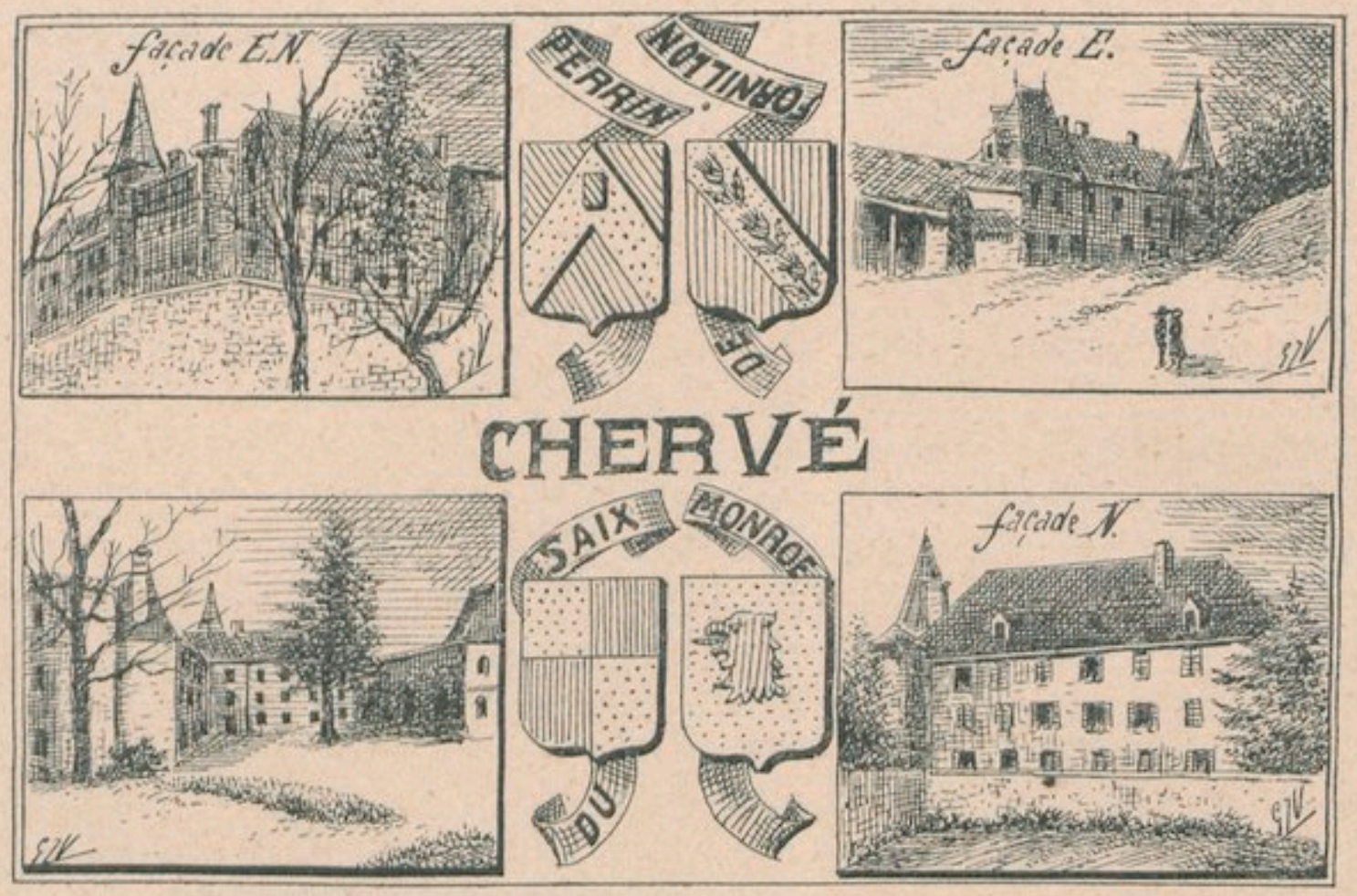

XVIII[e] siècle, Chervé qui venait d'échoir aux Fournillon de Butery, nécessitait d'urgentes réparations. L'habitation fut restaurée de fond en comble ; l'élégance des sculptures, des boiseries, des cheminées trahit le goût de la Régence et le raffinement du style Louis XV. Le mobilier est encore composé en majeure partie, des objets intéressants de cette époque. Enfin, les restaurations effectuées au XIX[e] siècle ont conservé à Chervé son caractère de vieille maison, l'une des plus notables de la région.

De tout temps, il y eut à Chervé une chapelle, désignée comme paroissiale ou vicariale, plutôt que comme oratoire domestique. Elle est mentionnée dans les visites pastorales de 1601 et 1745 faites par les évêques de Mâcon ; Perreux dépendait alors de ce diocèse, et faisait partie du Beaujolais. Cette chapelle était anciennement sous le vocable de saint Claude, puis, plus récemment sous celui de saint Louis, roi de France, et de saint

Georges ; elle avait d'anciennes fondations, entre autres quatre messes aux samedis des Quatre temps de l'année, au bénéfice du curé et des prêtres sociétaires de l'église paroissiale de Perreux. Elle jouit, en outre, de nombreux privilèges concédés par les archevêques de Lyon et par le souverain pontife. Ce monument fut restauré au milieu du XIXe siècle, l'architecture intérieure, en pierres de taille, affecte les formes du style roman le plus pur.

Avant le XVe siècle, Chervé faisait partie du domaine de Perreux, vaste et important apanage des sires de Beaujeu. Ils avaient à Chervé le siège d'une exploitation agricole. Chervé se composait alors d'une enceinte rectangulaire, faite de hautes et épaisses murailles, anglées de tours rondes qui en assuraient la défense. A l'intérieur de cette enceinte étaient disposés les logements, granges, écuries. Les sires de Beaujeu s'y réservaient un logis particulier et y résidaient au moment de leurs chasses. Attenant à Chervé, de grandes forêts de chêne s'étendaient sur le territoire des paroisses de Perreux, Saint-Vincent-de-Boisset et Notre-Dame-de-Boisset. Il reste encore quelques parties de ces forêts autour de Chervé, spécialement à Fesché, du côté de Pradines.

Le dernier sire de Beaujeu, Edouard II, résidait habituellement à Perreux. Sans enfant et très embarrassé, à la fin de sa vie, par les mauvaises affaires où il s'était bien des fois engagé, il ne devait son salut et la liberté qu'à la protection de son puissant cousin, Louis II, duc de Bourbon. Cette protection, toutefois, n'avait pas été gratuite, Edouard de Beaujeu avait dû faire son testament, le 23 juin 1400, en faveur de Louis de Bourbon. Il mourut peu après, le 11 août 1400. Dans les dernières années de sa vie, il avait fait de larges distributions de ses biens à ses officiers et à ses compagnons intimes. C'est ainsi qu'il donna Chervé en fief, sans justice, à l'un de ses plus dévoués et fidèles officiers, Jean de Samblène. Ce dernier fit bâtir, dans l'église de Perreux, une chapelle qui porte encore son nom, avec droit de sépulture pour lui et ses successeurs. Jean de Samblène, seigneur de Chervé, fonda, le 10 novembre 1420, en l'église de Perreux, une prébende sous le vocable de saint Jean et saint Antoine. Le service de cette prébende était une messe par semaine ; la nomination du prébendier appartint jusqu'à la révolution aux seigneurs de Chervé. Le revenu consistait en une dîme à prendre sur les terres sises à l'ancien confluent du Rhins et de la Loire, qui dépendent encore de Chervé. Dès 1480, on trouve les Perrin à Chervé. La tradition assure qu'ils y vinrent par héritage. Antoine Perrin, licencié-ès-droit, seigneur de Chervé, vers 1480, était le frère de Jean Perrin, co-seigneur de Chervé, abbé de Saint-Pierre-du-Pui. Jean Perrin, fils d'Antoine et seigneur de Chervé, en donna le dénombrement, le 18 mars 1539, et testa en 1549, faisant des fondations à l'église de Perreux. Son fils, Jean Perrin, seigneur de Chervé, racheta les fondations de son père, et en constitua de nouvelles, le 30 juillet 1573. Il était archier de la compagnie de M. d'Urphé, et laissa quatre enfants : 1° Jean Perrin, seigneur de Chervé, commissaire ordinaire de l'artillerie du Roi, capitaine-châtelain de Perreux, marié à Charlotte de Bongard, demoiselle de l'Etang, morte à Chervé, le 24 mars 1604, dont : A) Jean, 7 février 1595, mort en bas âge ; B) Françoise, 4 février 1596, mariée à Antoine de Rogier ; C) Gilberte, 24 mars 1597, mariée à François-Louis Nompère ; 2° Gaspard, archier de la compagnie de

M. d'Urphé puis commissaire de l'artillerie royale, testa le 24 février 1589 ; 3° Hélène, mariée à Jean de la Faige, seigneur des Claines ; 4° Gilberte, mariée, le 10 juillet 1594 à Etienne Gontier, homme d'armes de la compagnie du marquis de la Fère. Les armes des Perrin de Chervé sont : *de sinople au chevron d'or, chargé d'une billette du fond.* A la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ on trouve simultanément à Chervé, les Perrin et les du Saix, ce qui vient appuyer la tradition affirmant que la transmission ne se fit pas par une vente. Les du Saix portaient : *écartelé d'or et de gueules.* Jean du Saix, seigneur de Pierrefitte, Buffardan et Mars, testa le 9 mai 1427.

Claude du Saix, seigneur de Ressins, Rivoire, etc., épousa le 8 avril 1500, Alix de Girardières, fille de Jean et de Claude de Varennes, dont : 1° Jean, qui suit ; 2° Antoine, commandeur de Saint-Benoît à Bourg, abbé de Chazery ; 3° François, seigneur de Pierrefitte ; 4° Antoine-François, seigneur du Saix ; 5° Jeanne, mariée à Philippe de Mollard ; 6°, 7° Philiberte et Claude, religieuses à Salettes.

Jean du Saix, seigneur de Ressins et Marigny, épousa le 7 novembre 1560, Claudine d'Apinac, alias d'Epinac, fille de Pierre et de Guicharde d'Albon. Il eut en outre, de Jeanne Bordon :

Jean du Saix, homme d'armes à la compagnie d'ordonnances du Roi, puis capitaine. « Lors de l'édit de 1602, refusant désormais la noblesse de race aux bâtards des gentilshommes d'extraction, les taillables le cotisèrent ; il obtint en 1607 du roi Henri IV des lettres de légitimation recognitives de noblesse. Claude, son fils, fit confirmer sa qualité par arrêt du conseil en 1641, conformément à l'édit de 1639 ». Jean du Saix, seigneur de Chervé par son mariage en rendit hommage le 26 décembre 1600 et mourut en 1626. Le 19 juin 1586, il avait épousé Louise de Guynes, morte en 1619, fille de Guillaume seigneur des Miniers et de Claudine du Cluzet, dont : 1° Jean, se noya lors de l'effondrement du pont de Saône, à Lyon ; 2° Claude, qui suit ; 3° Pierre, aumônier du Roi ; 4° Marie.

Claude du Saix, gendarme de la garde du roi, lieutenant au régiment lyonnais, seigneur de Chervé où il mourut en 1661, épousa le 10 juin 1616, Louise de Beck, fille d'Antoine, seigneur de la Motte-Saint-Vincent, et de Françoise de Vaurion, dont : 1° Louise, 17 mai 1617, mariée à Antoine de Rossillon, seigneur de la Vernouse, fils d'Yves et de Jeanne de Saint-Priest ; 2° Jean, qui suit ; 3° Claude, chevalier du Saix ; 4° N. religieux profès de Saint-Benoît, à Charlieu ; 5° Pierre, seigneur de la Roche, surintendant de la maison du duc d'Elbeuf, marié à Marguerite de Baxter, dont Jacques.

Jean du Saix, (1618-29 mars 1706)seigneur de Chervé, lieutenant au régiment de Lyonnais, puis capitaine au régiment du duc de Condolle, puis à celui de la Motte, épousa le 9 juin 1650, Emmanuelle de Foudras, morte le 25 décembre 1675, fille de Claude et de Marguerite-Minerve d'Arcy de la Varenne, dont : 1° Jean-François, qui suit ; 2° Marguerite, 24 mai 1651 ; 3° François-Léonard (1654-9 février 1694), tonsuré ; 4° Louise, 16 février 1657 ; 5° Claude, 2 septembre 1659 ; 6° Claude, 6 avril 1660 ; 7° Léonard-Anne, 31 mars 1662 ; 8° Antoine-François, 28 juin 1664 ; 9° Charles, religieux sacristain à Savigny ; d'une Montchanin il eut une fille : Anne ; 10° Antoinette, morte le 17 décembre 1675.

Jean-François du Saix, seigneur de Chervé, où il mourut le 17 mai 1712, épousa le 20 juillet 1677, Gabrielle du Bost-Mollin, morte à 78 ans, le 10 décembre 1727, fille de Gaspard et de Claude de Sarron, dont : 1° Jean-Gabriel, qui suit ; 2° Claudine, 20 avril 1681, présentée à Saint-Cyr en 1692 ; 3° Joachim, 27 février 1684, capitaine au régiment d'Anjou, en 1706, gouverneur de Neuville, en 1708 ; 4° François-Joachim, 3 avril 1685, chevalier de Malte, le 2 juin 1703 ; 5° Louise (22 juillet 1686-20 septembre 1686) ; 6° Louise, 25 mai 1688.

Jean-Gabriel du Saix, seigneur de Chervé (13 novembre 1678-26 janvier 1744) perdit une jambe, étant page chez le maréchal de Villeroy ; épousa 1° le 30 avril 1715, Marguerite Papon de Goutelas, fille de François et de Françoise de Boucherolles ; 2° le 11 mai 1734, Marie-Anne du Rozier, morte le 15 décembre 1738, fille de Claude-François et de Claudine Grozeiller. Du 1er lit : 1° Gabriel (30 septembre 1716-7 janvier 1727) ; 2° Françoise, 24 août 1718, religieuse augustine à Roanne ; 3° Louise (11 novembre 1719-20 avril 1741) mariée le 28 novembre 1739, à Antoine de Fournillon de Butery ; auquel elle apporta Chervé ; 4° Germaine, 6 novembre 1722, religieuse augustine à Roanne ; du 2e lit : 5° Claude-Marie-François (23 mars 1735-4 avril 1735) ; 6° Jeanne-Françoise (23 mars 1735-28 novembre 1758). Ce ne fut qu'après de longs procès avec le tuteur de cette dernière, que les Fournillon de Butery (v. la Cloître) devinrent paisibles propriétaires de Chervé. Suzanne-Gabrielle de Fournillon de Butery, mariée le 12 février 1771, à Charles-Henri de Gayardon-Grezolles, lui apporta Chervé, que leur fille, Marguerite-Jeanne-Emilie, transmit à son tour, par mariage, le 16 juillet 1800, à Jacques-Hugues-Suzanne de Chaponay (1765-27 juillet 1842), fils de Pierre-Elisabeth et de Suzanne Nicolau de Montribloud. De cette union : 1° Françoise-Henriette, morte à 16 mois, le 24 fructidor, an X ; 2° Henri-Alexandre de Chaponay (20 prairial an IX-30 mars 1878) artiste et bibliophile, vendit Chervé (1847-8) et fit deux ventes célèbres des livres les plus précieux qu'il avait conservés ; 3° Marie-Anne-Suzanne-Hilaire, 27 vendémiaire an XII, mariée le 10 novembre 1830, à Jean-Marcellin-Prosper du Portroux ; 4° Henriette-Suzanne, 27 prairial an XIII, mariée le 14 janvier 1828, à Marcellin-Jean-Claude Ewrard de Courtenay ; 5° Marie-Eugénie (2 septembre 1806-8 juillet 1827) ; 6° Louise-Alexandrine (5 décembre 1807-4 février 1810) ; 7° Marie-Hilaire-Hippolyte (3 juillet 1816-1 avril 1844), mariée le 16 juillet 1838, à Marie-Louis-François Dauphin de Verna, mort en janvier 1895, à 86 ans. Il avait hérité de son beau-frère, Henri de Chaponay, des archives et de quelques livres de Chervé, qui firent l'objet, après sa mort, de la célèbre vente de Verna. Les armes des Chaponay sont : *d'azur à trois chapons d'or, deux et un.*

En 1848, Chervé devint la propriété de Louis-Antoine-Eugène Monroe, d'une très ancienne maison d'Ecosse dont le chef est maître héréditaire des terres de Fowlis, comme chef du clan de son nom, dans le comté de Ross et Cromarty. Les armes sont : *d'or à la tête d'aigle arrachée de gueules ;* alias : *de sinople à la ruche d'abeilles d'or, et une abeille issante en pointe, du même.* Dans l'usage, ce nom s'écrit M'Roe. Ulysse Monroe, chef écossais, catholique et partisan de Charles Ier, fut proscrit par Cromwell et se retira en Irlande, où

il épousa Mary Brady, d'où Owen-Roe, qui continua la lutte pour les Stuart, et épousa Catherine O'Reilly, dont : Edmond, officier aux gardes de Jacques II, puis aux gardes de Léopold de Lorraine, et Charles (17 mars 1674-13 février 1756), page de Jacques II, vint avec le Roi à Saint-Germain-en-Laye, en 1692, et épousa le 2 décembre 1702, Marguerite L'Ecusson, morte le 27 mai 1757, dont : 1° Edmond, 11 juin 1704, marié à Marie de la Place, d'où Thomas (28 novembre 1732-3 septembre 1809); 2° Charles-Dieudonné, qui suit ; 3° Marguerite (29 septembre 1707-1 mars 1762), abbesse des Clarisses de Mirecourt ; 4° Patrice-Raymond, marié à Anne Charotte, d'où : A) Marie-Anne, 1738, mariée à H. de Barry de Richeville ; B) Claude-Philippe, 1 mai 1739 ; C) Marguerite-Antoinette, 30 juillet 1740 ; 5° Anne (28 octobre 1713-7 mai 1784), Jacobite dévouée; 6° Marie, (28 avril 1715-21 septembre 1787), mariée le 21 août 1741, à Pierre Tourteau de Septeuil et d'Orvilliers; 7° Barbe, 2 mars 1720, mariée à Laurent Epailly, conseiller du Roi.

IV. Charles-Dieudonné Monroe (9 octobre 1705-8 août 1790), officier d'infanterie, marié, le 17 juin 1727, à Marguerite Sabatier, morte en décembre 1759, dont : 1° Marie-Claude, 3 septembre 1728, mariée le 27 avril 1756, à Nicolas Orsay ; 2° Charles-Claude, qui suit ; 3° Jeanne-Marguerite (14 mars 1734-13 août 1814) ; 4° François-Joseph (23 juillet 1738-28 mars 1801), officier en Autriche, colonel du régiment dragons de la Tour, général-major, 31 mai 1796 ; 5° Antoine-Eugène (21 janvier 1740-13 août 1816), l'un des 13 gardes nobles qui escortèrent Marie-Antoinette à son arrivée en France, général-major en 1796, marié en 1800, à Antoinette de Sterneck, d'où Emma-Joséphine, mariée le 26 avril 1824, à Joseph de Walisch ; 6° Barbe (3 mars 1745-11 décembre 1831).

V. Charles-Claude Monroe (20 janvier 1732-1 mars 1801), marié le 11 septembre 1769, à Claudine Tourteau de Septeuil et d'Orvilliers, morte le 20 novembre 1816, dont : 1° Charles-Marie, qui suit ; 2° Claude (20 février 1775-20 septembre 1818), cavalier sous Précy ; 3° François-Joseph (12 mars 1776-11 janvier 1838), érudit et littérateur; 4° Marie-Anne-Marcelline (6 mai 1777-12 mars 1855); 5° Eugène-Charles (16 octobre 1781-26 décembre 1820, marié en 1819 à Rose-Adélaïde de Jossaud, dont : A) Henri-Charles-Louis-Robert-Dieudonné (9 novembre 1820-9 juin 1892), 1er président de la Cour d'appel de Chambéry, 1877, marié le 14 avril 1844, à Laure Gavinet, morte le 4 juillet 1870, dont : a) Eugène, 26 juin 1847, marié le 7 août 1878, à Marie Girardon ; b) Charles (22 mai 1852-8 septembre 1904), marié le 6 avril 1884, à Marie de Pratz ; c) Marie, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul ; d) Louise ; e) Anne ; 6° Claudine-Victoire (14 septembre 1789-1 novembre 1804).

VI. Charles-Marie Monroe (27 août 1770-25 novembre 1838), marié le 14 juillet 1818, à Thérèse de Ligny, morte à Chervé, le 7 novembre 1850, dont : 1° Charles-Nicolas-François-Donald (4 avril 1820-11 mai 1900), marié le 17 avril 1850, à Angèle Meaudre, fille de Benoît-Marie et de Marie-Elisabeth Guérin, dont : A) Thérèse-Marie-Antoinette-Louise (4 octobre 1851-6 juin 1860) ; B) Charles-Henri-Marie, 20 juin 1857, marié le 2 avril 1891, à Marthe Vincent de Vaugelas, dont : a) Marie-Eugénie-Françoise-Josèphe, 30 septembre 1894 ; b) Charles-Marie-Jean-Louis, 23 septembre 1895 ; c) Marie-Alice,

3 octobre 1897 ; C) Valentine-Marie-Thérèse-Louise, 4 décembre 1862, mariée le 28 avril 1885, à Stanislas de Truchis de Varennes ; 2° Louis-Antoine-Eugène, qui suit.

VII. Louis-Antoine-Eugène Monroe (9 février 1823-9 octobre 1887), acquéreur de Chervé, marié le 10 février 1851, à Valentine Turin, fille de Jean et d'Augustine Chalandon et morte le 30 avril 1898, dont : 1° Louis, qui suit ; 2° Marie-Thérèse-Georgette-Angèle, 15 novembre 1853 ; 3° François-Marie-Maurice, 1er juin 1855, Jésuite en Alaska ; 4° Henri-Marie-Joseph-Anthelme, 26 octobre 1857, avocat à la cour d'appel de Lyon, marié le 7 février 1897, à Marguerite Le Conte, fille de Jules et de Marie-Victoire Hue de la Blanche, dont : A) Valentine-Thérèse-Marie-Juliette-Barbe, 18 janvier 1898 ; B) Marguerite-Marie-Victoire-Saint-Esprit (25 septembre 1899-6 février 1913) ; C) Marie-Thérèse-Angèle-Etiennette, 25 septembre 1899 ; 5° Angèle-Marie-Ernestine, 2 avril 1859, carmélite à Rome ; 6° Isabelle-Claudine-Clémence, 19 juillet 1861, mariée en 1885, à Joseph Richard ; 7° Jacques-Marie-Louis, 2 octobre 1862, général de brigade, commandant la 69e division d'Infanterie, marié le 28 novembre 1889, à Marthe Bergasse, fille d'Henri et de Adeline Salzani, dont : A) Donald-Marie-Henri (25 octobre 1890-20 août 1914), lieutenant au 28e bataillon de chasseurs, tué aux combats de Dieuze, en Lorraine ; B) Henri-Marie-Charles, 6 octobre 1893, lieutenant de chasseurs à cheval ; C) Françoise ; D) Jacqueline ; E) Jean, 29 janvier 1900 ; 8° Marguerite-Marie-Françoise, 6 mars 1864, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul ; 9° René-Marie-Pie-Anthelme, 12 juillet 1866, fixé dans la République Argentine, marié le 4 janvier 1908, à Henriette du Peloux, fille de Ludovic et de Valentine Deroche de Longchamp, dont : A) Richard-Marie-Henri-Valentin, 8 novembre 1908 ; B) Hugues, 17 juillet 1911 ; C) Madeleine, 20 août 1914.

VIII. Louis-Marie-Charles-Augustin Monroe (26 mai 1852-9 septembre 1906), marié le 8 septembre 1881, à Louise M. C. Galliard, fille d'Auguste et d'Albane de Neuvezel, dont : 1° Georgina-Marie-Thérèse, 29 juin 1882 ; 2° Louis-M.-Donald-Charles, 14 janvier 1884 ; 3° Melchior-Marie-Robert-Daniel, 3 juin 1885, marié le 21 octobre 1915, à Marthe Henriet, et mort au champ d'honneur le 17 septembre 1916 ; 4° François-Joseph-Marie-Eugène, 3 juin 1886, lieutenant au 2e d'artillerie ; 5° Alix-M.-Charlotte-Nicole-Edith, 7 juillet 1888 ; 6° Marguerite-M.-F.-Angèle (2 avril 1891-13-mars-1892) ; 7° Albane-Marie-Josèphe-Marguerite, 12 octobre 1892.

(Abbé Prajoux : *La paroisse et les fiefs de Perreux* ; Archives de Chervé ; Archives de la Diana ; communication de M. de Neufbourg.)

CIZERON

Le château de Cizeron est une construction rectangulaire, qu'entoure un parc séculaire, et que protège un mur d'enceinte, flanqué du côté de la route, d'une petite tourelle carrée. Cizeron est le lieu d'origine de la famille de ce nom, qui compte encore de nombreux représentants dans la région de Saint-Etienne et qui a formé un grand nombre de branches. Le manoir de Cizeron fut sans doute construit par les de la Veuhe, originaires du hameau de la Veue, à 1 kilom. au sud-ouest de Prétieu. Voici la généalogie de cette maison :

I. Baptiste de la Veuhe, marchand de Sury, en 1454, fut père de : 1° Jehan, qui suit ; 2° Bertrand.

II. Jehan de la Veuhe, dit le Vieux, marchand de Sury en 1473, fut père de : 1° Jehan, qui suit ; 2° Jacques, marchand de Lyon, testa le 21 septembre 1503, marié à Catherine Reynaud, qui testa le 10 avril 1523, alors remariée à Jean Thomassin, conseiller secrétaire du Roi ; il en eut : A) Georges, marchand-citoyen de Lyon, testa le 24 mai 1522, marié à Geneviève de Sure, dont : a) Jacques ; b) Françoise, mariée à Rolin Greffet, maître potier d'étain et bourgeois de Lyon ; c) Barthélemie ; B) Claude, religieuse de Sainte-Claire à Bourg ; C) Françoise, mariée à Eymard Thomassin ; D) Guillemette ; E) Antoinette ; 3° Antoine, s[r] de la Pra, marié à Catherine Dalmais, veuve en 1551, dont : A) Philiberte, mariée à Guichard de la Forest, notaire royal de Saint-Germain-la-Montagne ; elle teste, veuve, le 23 avril 1559 ; B) Pierre, s[r] de Changi et la Pra, marié à Claude de Fournillon, fille de feu Louis, capitaine châtelain du château d'If près Marseille, dont : a) Antoine, teste le 13 septembre 1578 ; b) Catherine, mariée le 26 mars 1579, à Jean Oliffant, fils de Jean, capitaine châtelain de Chamelet ; elle testa le 28 septembre 1582, en faveur de Guillaume de Fournillon, capitaine châtelain de Saint-Symphorien-de-Lay ; 4° Baptiste, marchand de Sury, père de : A) Philibert ; B) Marguerite, mariée à Jean Mirail, notaire royal de Sury ; C) Madeleine ; 5° Jeanne, mariée à Michel Roux ; 6° Marguerite, mariée à Jacques Costa ; 7° Sybille, mariée à Gonin Peyrolier ; 8° Bertrand, marchand de Sury, marié à Catherine Raphaël.

III. Jehan de la Veuhe, testa le 15 novembre 1531, ayant épousé Aubine Pital, dont : 1° Baptiste, qui suit ; 2° Marguerite, mariée à Antoine de Saint-Priest-d'Albuzy ; 3° Anne, mariée à Claude Henrys ; 4° Jeanne.

IV. Baptiste de la Veuhe, s[r] de Laval, marié à Madeleine Dupuy, morte le 13 juillet 1586, dont : 1° Geoffroy, bourgeois de Sury, marié à Anne de Rostaing, fille d'Antoine et de Gabrielle du Cluzel, d'où : A) Jacques, qui testa le 1[er] avril 1625, ayant épousé, le 15 septembre 1604, Anne de Rostaing (V. Sury) ; 2° Jean, archer de la C[ie] de Monseigneur le Dauphin, marié le 12 février 1556, à Yolande Boyronnet, fille de Pierre

et de Philippe Gaultier; 3° Jacques, qui suit; 4° Charlotte, mariée à Claude Souchon, marchand de Sury; 5° Jeanne, mariée à Noël de Châtillon, s[r] du Soleillant; 6° Claude.

V. Jacques de la Veuhe, marchand de Sury, testa le 7 septembre 1592, ayant épousé, en 1551, Germaine de Murat, fille de Thomas, châtelain de Saint-Victor, et d'Eléonore Forestier, dont : 1° Jehan, qui suit; 2° Claude, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage, marié à Colombe Tynel, dont : A) Germaine, 12 juillet 1586; B) Madeleine, 3 juin 1588; 3° Catherine, mariée en avril 1582, à Jean du Rozier, fils de Jean et de Claudine Perrin; 4° Madeleine, morte le 14 octobre 1637, mariée : 1° le 25 janvier 1588, à Jean Ferréol, fils de François et de Jeanne Proher; 2° le 6 juillet 1592, à Jacques du Rozier, fils de Jérôme et d'Ysabeau Orvi; 5° Anne, mariée le 18 mai 1591, à Vital Chappuis; 6° Charlotte, mariée à Jean de Laurencin; 7° Marie, mariée à Denis de Lesgallerye; 8° Isabeau, mariée à Mathieu Fortunis, docteur-médecin; 9° Rolline, mariée 1° en avril 1584, à Michel Lymosin, avocat en Parlement; 2° le 10 juin 1588, à Claude de la Tour, écuyer, s[r] du Plaix, veuf de Catherine Relogue.

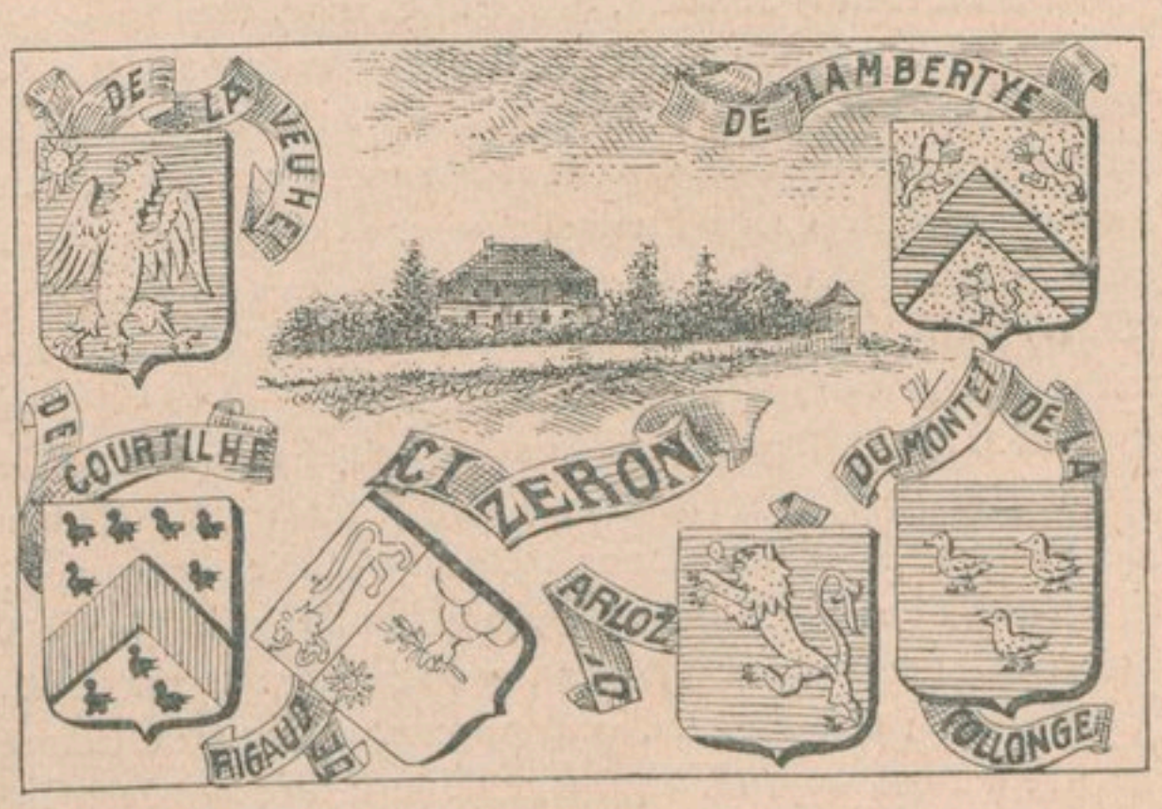

VI. Jehan de la Veuhe, testa le 18 juin 1632 et mourut le 19 février 1638, ayant épousé, le 5 avril 1606, Claudine Grollier, morte le 6 juin 1652, fille d'Humbert et de Lucrèce Albisse, dont : 1° Claude, religieuse professe au couvent Sainte-Marie; 2° Anne, 27 juillet 1610, mariée le 1[er] février 1630, à Marcellin de Fillers, fils de Hugues et de Marguerite Bayle de Chantemule; 3° Claudine, 18 janvier 1612; 4° Germaine, 3 juin 1613; 5° Jacques, 7 mai 1615; 6° Aymé, 18 octobre 1616; 7° Laurent.

VII. Laurent de la Veuhe, président trésorier général de France au gouvernement du Lyonnais, comte de Chevrières, baptisé le 10 octobre 1619, épousa Françoise de Rochefort-Saint-Vidal-d'Ailly, morte le 24 août 1669 dont : 1° Pierrette-Françoise, 12 juin 1652, qui porta Chevrières à son époux, François Andrault de Langeron; 2° Marguerite, 21 novembre 1653; 3° Thérèse-Charlotte, teste le 6 juillet 1693, religieuse; 4° Marie, 21 décembre 1657; 5° Catherine, 14 décembre 1658. Le 29 novembre 1656, Laurent de la Veuhe afferma la rente de Lestra et Cizeron à Thomas Guilhomel, notaire royal de Saint-Rambert, et à Suzanne Peyretier, sa femme. Le manoir et la rente noble de Cizeron, consistant en 17 sols et 6 deniers viennois d'argent, 20 bichets de seigle, mesure de Saint-Rambert, et 4 gélines, furent vendus par Laurent de la Veuhe, le 6 avril 1664, à Antoine-Thomas de

Lambertye. Cizeron eut dès lors les mêmes possesseurs que la Barallière (v. ce nom) : les d'Arloz et de Courtilhe. Gaspard de Courtilhe, baron de Giac, et Françoise-Maximilienne d'Arloz, son épouse, le vendirent, le 10 avril 1771, à Claude Marcoux, marchand à Saint-Etienne, qui en prêta aussitôt hommage et le renouvela, le 29 novembre 1776. Le 4 mars 1781, Claude Marcoux et Jeanne Pacalet, sa femme, vendirent Cizeron à Me Pierre Rigaud, l'aîné, commissaire à terriers à Saint-Etienne, moyennant 1.200 livres. Les armes des Rigaud sont : *De... à une main issant d'une nuée au flanc sénestre de l'écu, tenant un rameau de... et accompagné d'un soleil de... au franc canton dextre de l'écu ; au chef chargé d'un lion passant de...* Le 19 mars 1781, Jean-Baptiste Marcoux, fils et donataire de Claude, ratifiait la vente passée par ses auteurs. En novembre 1785, le nouvel acquéreur modéra les cens et les réduisit à quelques deniers, en faveur du sieur Payre, négociant, et des enfants du sieur Partarieu, agent de change.

En 1785, le château de Cizeron fut vendu par Jean-Baptiste Cizeron, à Jean-Jacques Peyret-Dubois. Cette famille, essentiellement stéphanoise et connue depuis 1373, acquit une grande renommée dans l'industrie des articles de quincaillerie à bon marché, notamment le petit couteau Eustache et les marmites de fonte, encore appelées perrettes dans nos campagnes. Voici les derniers degrés de la filiation de cette famille dont les armes sont : *D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'argent.*

VIII. Claude Peyret, fabricant de coutellerie, épousa Jeanne Javelle, dont :

IX. Claude Peyret (1666-1738) marié en 1708 à Catherine Dubois, fille d'Eustache et de Philiberte Ferriol, dont : 1° Jeanne-Marie, 1710, mariée à Pierre Royet, échevin de Saint-Etienne ; 2° Marie-Rose, 1711, mariée à Fleury Vallat, aussi échevin ; 3° Jean-Baptiste (1714-1740) ; 4° Jean-Claude, 1719, marié à M. Durivaux ; 5° Antoinette (1716-1720) ; 6° Eustache, qui suit ; 7° Jeanne-Catherine, 1720 ; 8° Jeanne-Marie, 1724, mariée à Jean Peyron, capitaine de la milice ; 9° Jean-Jacques, 1728, dit Cizeron, fabricant coutelier, rue de Lyon, à Saint-Etienne, où il fut échevin en 1753 ; acquéreur de Cizeron, marié à Jeanne-Antoinette Baudin de Monteille, fille de Jean et de Jeanne-Antoinette d'Allard, dont : A) Catherine (1754-1761) ; B) Joseph-Antoine, 1755, notaire à Annonay ; C) Jeanne, 1756 ; D) Marie-Antoinette, 1757.

X. Eustache Peyret-Dubois, 1718, épousa en 1744, Catherine Vial, fille d'André, coutelier et de Marguerite Plotton, dont : 1° Catherine, 1748, mariée à François Besson ; 2° Pierre, 1749, marié à Marie Gidrol ; 3° Jean-Claude, qui suit.

XI. Jean-Claude Peyret-Dubois, 1751, marié 1° à Jeanne-Marie Boucharla ; 2° à Jeanne-Marie Plotton. Du 1er lit : 1° Marguerite (1773-1859), mariée en 1792, à Philippe Hedde, fabricant de dentelles et banquier du Puy ; 2° Jacques, 1774, prit part à la révolte des Lyonnais puis prit du service pour sauver sa tête et mourut à Perpignan ; 3° Jacques (1776-1830), fabricant quincailler, puis fabricant de rubans, marié à Marguerite-Joséphine David (v. le Verney, t. Ier) ; 4° Catherine-Sophie, 1780, mariée le 30 frimaire, an VIII, à Antoine Thiollière (v. la Réardière) ; 5° Jean-Jacques, qui suit ; 6° Louis (1785-1861), prêtre

à Sainte-Marie. Du 2e lit : 7° Catherine-Constance-Sophie (1793-1863), mariée à Jean-Baptiste Courbon-Lafaye; 8° Jean-Jacques-Eustache, 1794, marié à Silvia de Litta-Borromée, dont : A) Anastasie, 1829, supérieure du couvent du Sacré-Cœur; B) Albert, mort militaire, en 1856; C) Ida, 1831, mariée à Jules Marteau; D) Léontine, 1834, mariée à Camille Dodox; 9° Paul, 1802; 10° Victor, 1804; 11° Claude, 1805.

XII. Jean-Jacques Peyret-Dubois, dit Lacombe (1783-1862) fabricant de quincaillerie, puis de rubans à Saint-Etienne, juge de paix à Saint-Galmier, mort au château du Verney, qu'il avait acquis. Marié en 1813 à sa nièce, Amélie Hedde, fille de Philippe et de Marguerite Peyret-Dubois, dont : 1° Emile, 1814, marié en 1859, à Victorine Pagès; 2° Henry, qui suit; 3° Sophie, 1818, mariée en 1841, à Auguste Paillon, fabricant de rubans.

XIII. Henry Peyret-Lacombe, 1816, marié en 1841, à Marie Pitiot, dont :

XIV. Jules Peyret-Lacombe, 1842, marié en 1872 à Augustine-Ennemonde-Aimée Giraud, morte au château du Verney, le 2 juillet 1916, à 68 ans. Outre les enfants cités tome Ier (v. le Verney) ils eurent encore Elisabeth, 1873, mariée au docteur Auguste Roux.

XV. Henry Peyret-Lacombe, 1874, a eu de Marthe Kemmel : 1° Louise, 1901; 2° Jean, 1903; 3° Aimé, 1906.

Il y avait à Cizeron une chapelle dédiée à saint Ambroise. Sous le second Empire, lorsque la préfecture du département de la Loire fut transférée à Saint-Etienne (1855), le château fut vendu à la ville et sert, depuis lors, de résidence d'été au préfet de la Loire.

(Sonyer du Lac : *Les fiefs du Forez;* Communication de M. Jules Peyret-Lacombe; Dossiers de M. Frécon.)

LA CLOITRE

PRÈS de l'église de Saint-Symphorien-de-Lay, on remarque un petit manoir dont la façade est décorée d'un fronton triangulaire et précédée d'un petit perron. Aux angles, sont deux tours rondes, symétriques, à la flèche élancée. C'est l'ancien château de Butery, appelé aussi la Cloître, en souvenir d'un ancien prieuré bénédictin qui l'avait précédé; ce prieuré, de l'ordre de Cluny, est mentionné au XIVe siècle. Ce fief de Butery donna son nom aux Fournillon, qui le possédèrent jusqu'à la Révolution. Les armes de cette famille sont : *De gueules, à la bande d'or, chargée de trois chardons de sinople, fleuris de pourpre.*

I. Etienne Voisin, alias Fournillon, de Saint-Symphorien-de-Lay, est connu par le partage de ses biens, qui eut lieu, le 27 octobre 1464, entre ses enfants : 1° Antoine, qui suit; 2° Stéphane; 3° Catherine : 4° Jehanne; 5° Françoise.

II. Antoine Voisin, alias Fournillon, épousa le 12 janvier 1467, Catherine de Vernoille, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Pierre, sr de la Cloître, père de Jean, qui fit en 1552, un

important traité de famille avec son cousin Jean, à propos d'un partage entre les branches, remontant à 1510.

III. Jean de Fournillon, sr de Butery et l'Espinasse, testa le 23 décembre 1523, laissant de Gasparde de la Porte :

IV. Jean de Fournillon, sr de Butery, dont il donna le dénombrement, le 7 juillet 1541, et de l'Espinasse, épousa le 7 juillet 1550, Louise de Bec, fille de Gilbert et de Pernette du Vernay, dont : 1° Claude, qui suit ; 2° Antoinette, mariée à Omer de Crevasse, dit de Brosse ; 3° Jehanne, mariée le 7 octobre 1576, à Antoine Balmes.

V. Claude de Fournillon, sr de Butery, épousa le 21 juillet 1583, Marie de Chazeron, fille de Claude et de Françoise de Carlat, dont :

VI. Pierre de Fournillon, sr de Butery, épousa le 12 juillet 1613, Jeanne du Chol, fille de Jacques et d'Hélène de la Bessée, d'où :

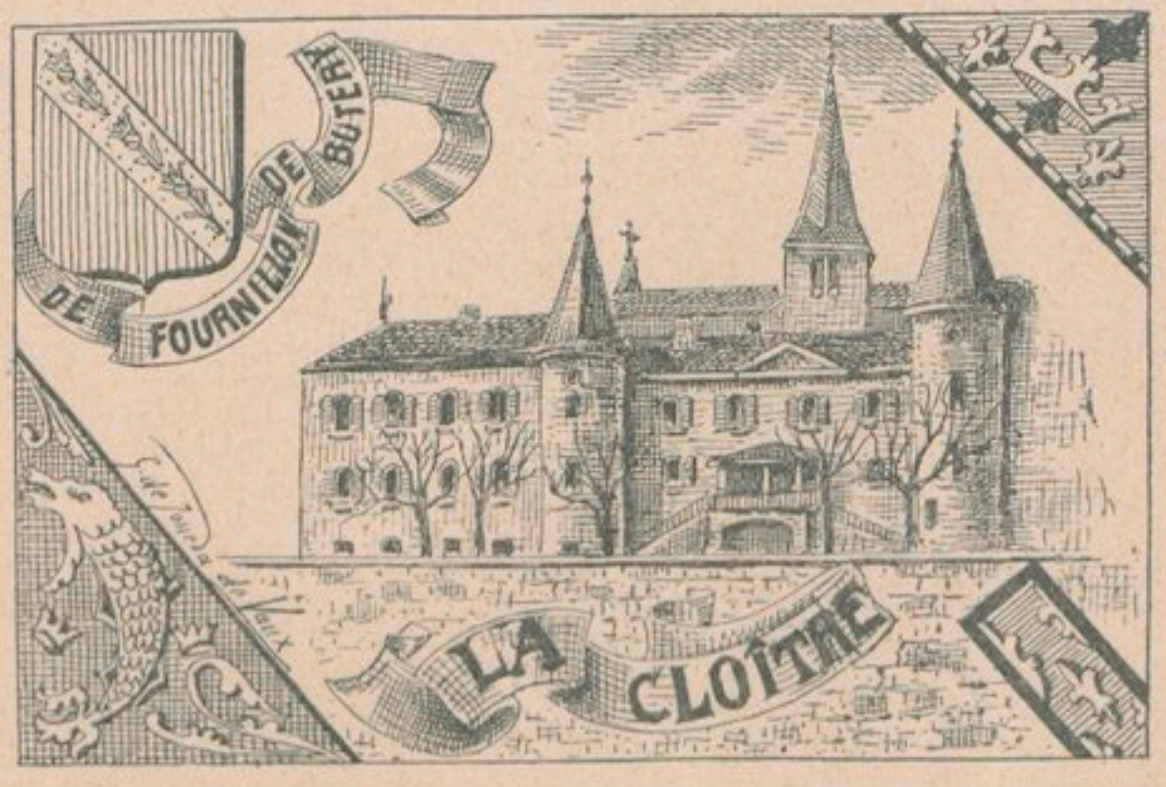

VII. Philippe de Fournillon, sr de Butery, marié : 1° le 19 mai 1647, à Madeleine du Bost-Mollin, fille de François et de Madeleine de Sainte-Colombe ; 2° le 27 janvier 1681, à Catherine Violette, veuve de François Dervieu, morte le 16 décembre 1696. Du 1er lit : 1° Pierre, qui suit.

VIII. Pierre de Fournillon, sr de Butery, épousa le 27 janvier 1681, Louise Dervieu, fille de François et de Catherine Violette, dont : 1° Adrienne-Suzanne, 1er novembre 1682, reçue à Saint-Cyr, le 13 février 1690, morte le 14 janvier 1752, mariée à Nicolas de Navergnon ; 2° Antoine, sr de Butery et de Chervé, marié à Louise du Saix, il testa en faveur de son frère ; 3° Jean-François, qui suit ; 4° Charlotte, 28 juillet 1691, reçue à Saint-Cyr, elle y mourut le 17 avril 1699.

IX. Jean-François de Fournillon, sr de Butery et Chervé, capitaine au régiment de Royal-Vaisseaux, épousa le 27 novembre 1742, Marie Giraud de Montbellet, née le 19 juillet 1719 qui testa le 24 mai 1791, fille de Georges, baron de Montbellet, et de Marie-Françoise Durret de Grigny, dont : 1° Alexandre (3 septembre 1756-23 décembre 1759) ; 2° Elisabeth (1743-18 décembre 1770), mariée, le 8 février 1769, à Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Verseilles, chevalier de Saint-Louis ; 3° Suzanne-Gabrielle (25 octobre 1745-23 novembre 1831), mariée le 12 février 1771, à Charles-Henri de Gayardon-Grezolles ; 4° Marie-Françoise-Gabrielle, 13 octobre 1747 ; 5° Marie-Anne, 20 avril

1750, mariée le 23 avril 1773, à Aymard-Joseph Dauphin de Verna, mort martyr de la Révolution, le 26 décembre 1793 ; 6° Jeanne-Louise-Gabrielle-Henriette, 11 avril 1752, mariée le 21 mars 1776, à Charles-Joseph-Mathieu Béraud de Resseins, officier au régiment de Picardie ; 7° Marie, 21 novembre 1754, mariée le 8 janvier 1782, à Barthélemy-Hugues de Ferrus de Vendranges, seigneur de Cucurieux, né le 16 septembre 1755, fils de Barthélemy et de Lucile de Palerne.

Le château de la Cloître a été transformé, au XIX^e^ siècle, en hôpital.

(Communication de M. Henri M'Roe; archives de la Diana; Fleury Vindry : *Les demoiselles de Saint-Cyr*, p. 186.)

LE CLUZEL

Le vieux château du Cluzel, au-dessous de Saint-Genest-Lerpt, montre encore une remarquable façade, flanquée de deux poivrières, et contre laquelle s'adosse, au midi, une grosse tour ronde. Au nord est une chapelle assez vaste, qui n'est pas sans caractère et qu'accompagnent des bâtiments de service.

Au début du XVII^e^ siècle, le Cluzel appartenait à une branche des Cozon de Bayard (v. ce nom, T. I^er^). Jean Cozon de Bayard, fils de Jean, épousa en 1601, Françoise de Paulat, fille de Jean et de Catherine Grégoire, dont : 1° Louis, seigneur de Bayard, qui eut d'Espérance Perrin : Louis ; Jean-Pierre époux d'Angèle de Brugairoux ; Marie-Françoise, femme de François de Rivoire ; Françoise, mariée à Pierre du Curtial, capitaine-châtelain de la Tour-en-Jarez, fils de Louis et de Jeanne Martin ; 2° Marthe, mariée à Pierre d'Allard ; 3° Anne, mariée en 1628, à Antoine Mathevon ; 4° Marguerite, mariée à Louis Miraud, bourgeois de Roanne ; 5° Jeanne, mariée à Hugues du Treuil, notaire royal à Saint-Etienne ; 6° Jean, qui suit.

Jean Cozon, s^r^ du Cluzel, épousa Marguerite Bollioud, fille de Jean et veuve de Christophe Merle, s^r^ de Charbonneau, dont :

Benoît Cozon, écuyer, s^r^ du Cluzel, marié à Catherine Goutand de la Vallée, dont : François Cozon de Rochefaye, écuyer, marié le 29 mai 1703, à Anne Beneyton, fille de Jean, marchand de la Séauve, et d'Anne Malfrey. Ce mariage le fixa en Velay. Un procès bizarre nous permet d'y retrouver sa trace. Le 4 mars 1720 « Sébastien Massardier, de la Séauve, rencontrant François Cozon de Rochefaye, l'auroit subtilement engagé de boire en la ville de Monistrol et le voyant dans un état d'ivresse l'auroit séduit à luy passer un contract de vente le même jour devant M^e^ Aubert, notaire dudit Monistrol, d'un pré près la Séauve, pour 135 livres et 3 livres d'étrennes ». Le pré valait près du double, mais comme notre gentilhomme n'avait point gardé souvenance de la vente, il revendit le pré,

le 15 mai suivant, à Marcellin Tissot, de la Séauve. Quand ce dernier voulut entrer en possession, il fut troublé par le sieur Massardier et après un procès retentissant le vendeur réussit à faire annuler la première vente.

Le Cluzel passa ensuite aux Mazenod. Jean Mazenod, conseiller du Roi, fils de Jean et d'Anne Thomé, petit-fils d'Arthaud et de Françoise Chauvin, arrière petit-fils de Mathieu et de Catherine Ravel, épousa 1° le 1er juin 1670, Jeanne Bérardier de la Chazotte, fille de Jean et de Catherine Palluat; 2° le 5 juin 1679, Marie Duon, qui testa le 12 septembre 1696, fille d'Alexandre et d'Anne Tardy de Pléney. Du 1er lit : 1° Pierre-Jean, capitaine au régiment de Saulx. Du 2e lit : 2° Jean-Baptiste, qui suit; 3° Thomas; 4° Etienne; 5° Joseph; 6° Françoise, mariée le 26 avril 1700, à André Chappuis de la Goutte, fils de Claude et d'Anne Barailhon; 7° Jeanne, mariée le 25 décembre 1703, à Claude Ferriol, fils de Jean-Baptiste et de Louise Girard; 8° Emérentienne; 9° Jeanne-Marie; 10° Catherine. Jean-Baptiste-Joseph Mazenod, sr du Cluzel, conseiller du Roi, épousa le 8 septembre 1720, Claudine Jallier d'Hautepierre, fille de Jean-Charles et de Jeanne Tessier, dont : 1° Jean Mazenod du Cluzel, 22 novembre 1722, conseiller du Roi, marié à Angélique de Harenc, fille de Gabriel-Joseph et de Jeanne Chappuis de Laval; 2° Claude, décembre 1753; 3° Jeanne.

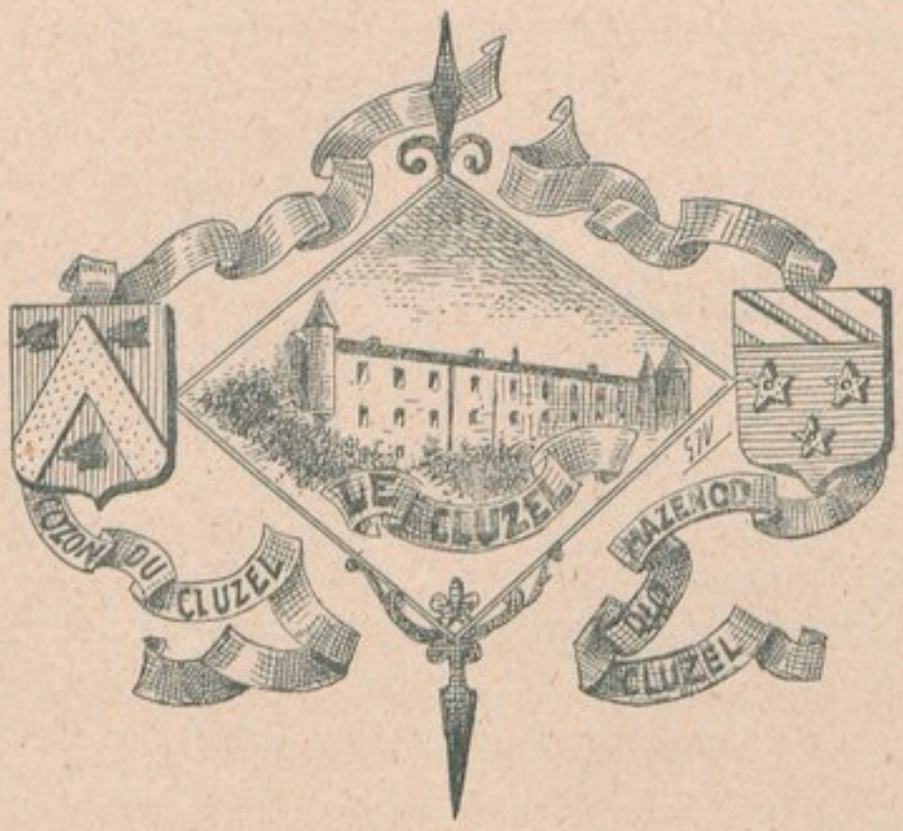

Au XIXe siècle, le Cluzel devint la maison de campagne des sœurs de Saint-Joseph de la rue Mi-Carême, à Saint-Etienne. Il appartient, depuis peu, à la Cie des mines de la Loire.

(Archives de M. Albert Boissier : H. de Jouvencel : *loc. cit.*, communication de M. l'abbé Moro; Archives de la Loire : *fonds Chaleyer*.)

CONTENSON

A bon loin de Saint-Just-en-Chevalet, au fond d'un vallon charmant, où se marient deux rivières, le Boën et l'Aix, en face des ruines majestueuses d'Urfé, est assis le château de Contenson. Entouré de forêts qui s'appuient au nord, aux contreforts de la Madeleine, ce fier manoir est aujourd'hui la résidence d'une vieille famille stéphanoise, les Bernou de Rochetaillée, dont nous avons

donné la généalogie Tome Ier. Réédifié par elle dans le style de la Renaissance par l'architecte Guinot, avec ses tours, ses flèches élancées, ses lucarnes gracieuses, ses salons richement décorés, Contenson est aujourd'hui la demeure la plus luxueuse et la plus confortable de la province. On a conservé le donjon carré de l'ancien château, aux angles arrondis, qui datait du XVIe siècle. A l'intérieur, citons entre plusieurs merveilles, la cheminée de la salle à manger; la hotte et le manteau, de vair plein, rappellent les armes des Rochefort, que l'on trouve d'ailleurs sur la bretagne. Au centre de la hotte se détache le blason des Rochetaillée, surmonté d'un casque avec couronne de baron et supporté par deux lions.

L'ancien château, qui a subsisté jusqu'en 1885 était, comme celui d'aujourd'hui, flanqué

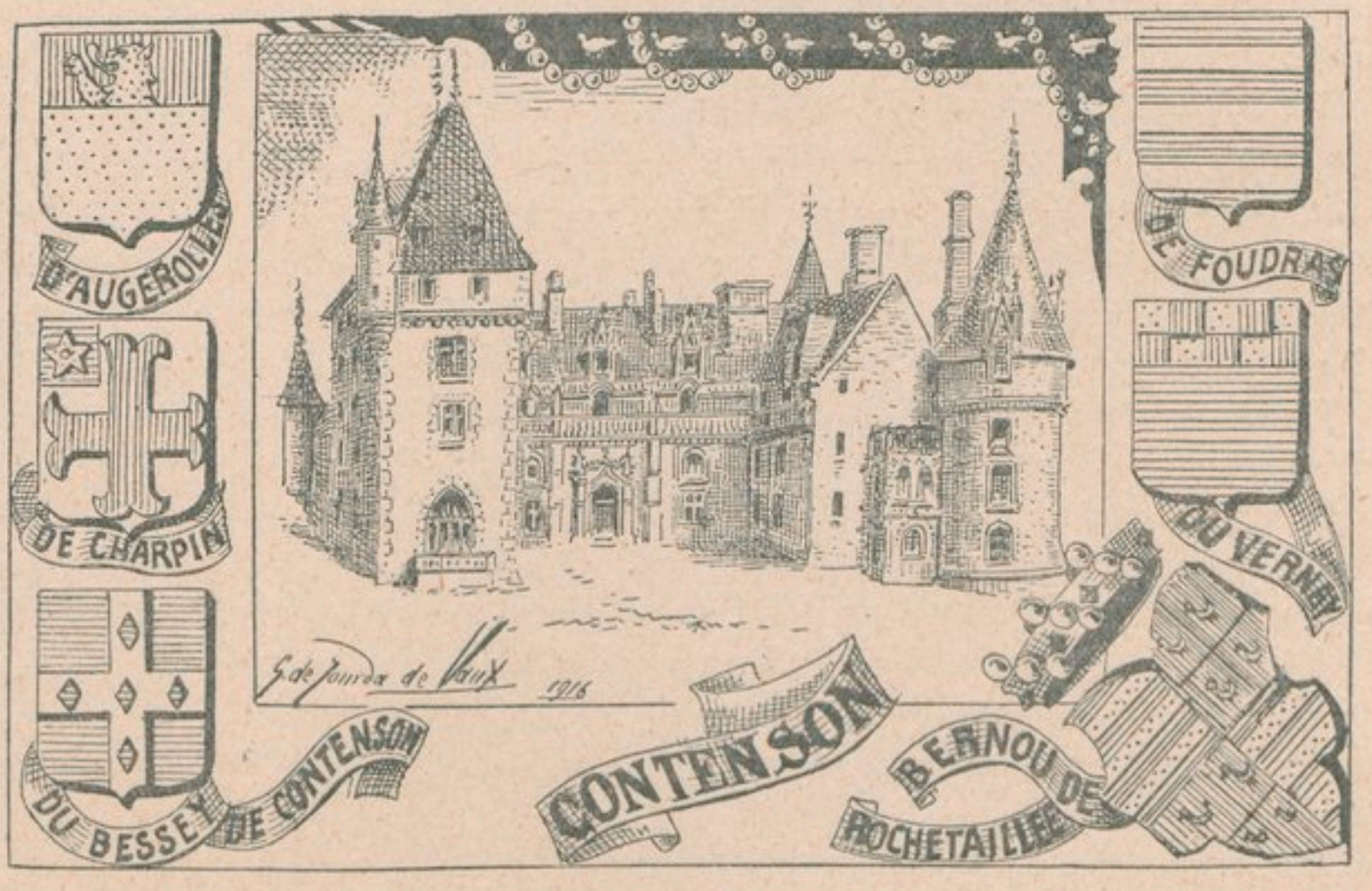

de deux tours sur sa façade méridionale; au levant, une lourde construction carrée, qui avait l'aspect d'un donjon massif et écrasé, lui donnait la majesté seigneuriale du moyen-âge. L'une de ses salles, admirablement aménagée avec ses vieilles poutres de chêne, a été conservée et sert aujourd'hui de bibliothèque. Le château avait été reconstruit au XVIe siècle.

Les premiers seigneurs de Contenson furent les d'Ogerolles. Nous trouvons, dans le cartulaire de Savigny, mention d'Arpert d'Ogerolles, en 1020, puis de Guillaume et Ponce d'Ogerolles, frères, en 1100. Rolland d'Ogerolles est choisi comme arbitre, par les moines de cette abbaye, en 1121. En mai 1291, Pierre d'Ogerolles, damoiseau, fils de feu Gaudemar, chevalier, pour subvenir au paiement de ses dettes, vend à Jean Ier, comte de Forez, pour le prix de 80 livres viennois, la moitié de son château de Feurs, avec toutes

ses appartenances, cens, servis. Cette vente fut confirmée par sa femme, Sismonde, d'une famille chevaleresque, les Gauthier d'Antoine, dont un des membres, Gauthier II, fut évêque d'Autun (1189-1224). Après cette vente, les d'Ogerolles vinrent se fixer aux confins du Forez et de l'Auvergne, et construisirent sur un point culminant, un vieux manoir auquel ils donnèrent leur nom et dont il ne reste rien aujourd'hui.

Guillaume d'Ogerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgues, rend hommage au comte, en 1320 et le 9 mai 1336, pour Contenson, grange, terres, prés, garennes, pêches, cours d'eau, etc. Guillaume d'Ogerolles, sans doute petit-fils du précédent, et fils d'Hugues, donna en 1374, tous ses biens à son neveu Guillaume du Verney, à la charge de prendre le nom et les armes des d'Ogerolles. Enfin Jeanne Boissonnelle, dame d'Ogerolles, porta Contenson par mariage, à Jean de Foudras, seigneur de Souternon (v. ce nom). Les seigneurs de Souternon et Courcenay allaient posséder Contenson pendant plus de trois siècles. Le 13 mars 1668, en l'hôtel de la Grande Custoderie, devant Plassier, notaire royal, François de Foudras, comte de l'Église de Lyon, agissant au nom de Gaspard de Foudras et de dame Marie d'Andelot, son épouse, vendait la terre et seigneurie d'Ogerolles et Contenson, à Jean de Charpin de Génetines, pour 50.000 livres et 1.000 livres d'étrenne. Presque aussitôt, l'acquéreur cédait Contenson à Jacques du Bessey, conseiller et maître d'hôtel du Roi. Ce dernier appartenait à une famille très ancienne dans la région, dont les armes sont : *D'azur à la croix de gueules chargée de cinq losanges d'or*. Pierre du Bessey est mentionné dans un terrier de 1339. Simon du Bessey, mentionné à la fin du XIV^e^ siècle, épousa Antonia, dont Jean, qui teste le 11 octobre 1419, instituant légataire universel son oncle Pierre du Bessey. Autre Pierre du Bessey, reconnaît, le 23 septembre 1496, au terrier Lestra, de Chérier, les fonds de Chaudagne, qui provenaient de la succession de Jean du Bessey. La filiation suivie s'établit depuis.

I. Jean du Bessey, notaire en 1509, mort avant 1555 et père de : 1° Simon, qui suit; 2° Guillaume; 3° Marie, mariée, le 26 août 1519, à Jean Dauvergne qui teste le 10 février 1524.

II. Simon du Bessey, notaire et châtelain de Saint-Priest, testa le 10 juillet 1584, ayant épousé sa cousine, Jeanne Marion, fille d'Antoine et de N. Dauvergne, dont : 1° Jean, châtelain de Contenson et d'Ogerolles, qui testa le 5 avril 1622, ayant épousé 1° Anne de Fossat; 2° Claudine Maisonseule veuve de Nicolas Michiel. Du 1^er^ lit : A) Jean (27 mars 1589-14 avril 1622), châtelain de Contenson, marié à Claudine Gaulne; B) César, 15 octobre 1591, chanoine de Montbrison; C) Claude, 26 septembre 1599; D) Jeanne, 4 août 1590, mariée à André-Guy Randin, châtelain de Saint-Didier-sur-Rochefort; E) Bénigne, 16 juillet 1593; F) Geneviève, 11 mars 1596, religieuse clarisse à Montbrison; 2° Guillaume, qui suit; 3° Jeanne, mariée le 20 avril 1585, à Claude Grimaud, procureur à Saint-Haon-le-Châtel.

III. Noble Guillaume du Bessey, châtelain de Saint-Priest, testa le 26 avril 1631, ayant épousé : 1° avant le 11 mars 1596, Geneviève du Suc, fille de Pierre; 2° le 23 décembre 1613, Claudine Meaudre, veuve en 1649. Du 1^er^ lit : 1° Jean, qui suit;

2° Claude (26 octobre 1597-1656), conseiller du Roi, greffier de Saint-Just, marié : 1° à Antoinette Meaudre ; 2° à Anne de Lestra ; du 1er lit : A) Etienne-Joseph (1er avril 1644-1693), marié, le 26 février 1688, à Marie de Chastres, fille de Jean, seigneur de Chavannes, et d'Antoinette Ramey, dont : A) Etienne-Joseph, 9 mars 1689, mort jeune ; B) Marguerite, 1er octobre 1646 ; C) Gabrielle, 15 mars 1649 ; du 2e lit : D) Anne, 9 juillet 1656 ; 3° Claude, 21 septembre 1599 ; 4° André-Joseph, notaire royal, châtelain de Contenson (21 avril 1600-1657), marié en 1629, à Anne-Gabrielle Boachon, dont Claude, auteur des seigneurs de la Presle, à Arthun ; 5° Jeanne, 26 août 1602, mariée à Jean de la Roche de Vernoilles, fils de Rollin, seigneur de la Roche.

IV. Jean du Bessey (12 mai 1596-30 octobre 1635) épousa, le 12 février 1628, Claudine du Rozier, fille de Jacques et de Madeleine de la Veuhe, dont : 1° Madeleine, juin 1630 ; 2° Jacques, qui suit ; 3° Claude (19 février 1634-1663), a fait branche ; 4° André, 1636, oratorien, bachelier en théologie, aumônier du Roi.

V. Jacques du Bessey, écuyer, sr de Contenson, dont il rendit hommage le 15 avril 1671 « Et à l'instant le dit du Bessey estant comparu au bureau, désarmé, la teste nue, sans manteau et ayant mis les genoux en terre et ses mains jointes entre les nôtres, a rendu la dicte foy et hommage au Roy et a prêté devant nous, le serment accoutumé et selon les formes prescrites par nos ordonnances antérieures ». Il avait épousé, le 22 novembre 1654, Claudine Gaulne, morte le 27 déc. 1713, fille de Jean-Baptiste et de Jeannette de Vinols, et mourut le 31 octobre 1701, ayant eu : 1° André-Joseph, qui suit ; 2° Jean-Claude, 14 novembre 1657, marié le 23 juillet 1701, à Jeanne-Ursule Favier ; 3° Claudine, 8 septembre 1666 ; 4° Antoinette, 29 novembre 1667 ; 5° Françoise, 2 juin 1670, mariée le 24 janvier 1690, à Augustin du Lion ; 6° Jean-Guy, 8 novembre 1664, procureur au Parlement de Paris, marié, avant 1700, à Elisabeth Pageon ; 7° Catherine ; 8° Etienne-Just, 22 octobre 1672 ; 9° Marguerite, ursuline à Roanne.

VI. André-Joseph du Bessey de Contenson (11 nov. 1660-16 sept. 1711), écuyer, avocat en Parlement, capitaine-châtelain de Saint-Just, sr de Contenson, épousa, le 23 avril 1691, Marie-Genèse Darrot, morte le 16 juillet 1741, fille de Gabriel et de Genèse Rigodias, dont : 1° Jacques-Just, 21 janvier 1692 ; 2° Claudine (1697-16 oct. 1724), mariée le 3 avril 1715, à Pierre-Joseph Ribérolles, sr des Ortz ; 3° Antoine-Caton, 6 mars 1693, mort jeune ; 4° Jacques-Just, qui suit ; 5° Etienne-Joseph-Antoine (16 juin 1695-27 sept. 1717) ; 6° Antoine-Caton (21 juillet 1696-22 février 1722), avocat en Parlement ; 7° Jean-Claude, 22 mars 1698 ; 8° Augustin, 10 avril 1699 ; 9° Marie-Elisabeth, 30 janvier 1701, mariée le 28 octobre 1726, à Jacques-Hugues Chermette, sr de la Venne ; 10° Catherine, 21 août 1702 ; 11° François-Genès (12 juillet 1703-24 décembre 1723) ; 12° Jean-Guy (v. Villechaize) ; 13° Jeanne-Ursule, 21 décembre 1705, mariée : 1° le 26 mars 1727, à Jean-Baptiste Courbon, notaire, procureur d'office de Riverie, fils de Claude et d'Anne Dugueyt ; 2° le 11 juin 1754, à Jean Martin, fils d'Antoine, de Pézenas, et de Madeleine Calvet ; 14° Claudine-Marie, 22 avril 1707, mariée, le 4 mai 1734, à Jacques Boyrat de la Varenne, conseiller du Roi, fils de Jean et de Françoise Parent ; 15° Marie-Anne Philippe, 14 novembre 1709.

VII. Jacques-Just du Bessey de Contenson (7 mars 1694-1754), s[r] de Contenson, conseiller au Parlement de Dombes, épousa, le 17 janvier 1721, Bonne-Simonne Joard, fille de Nicolas, s[r] de Montousse, etc. et de Marguerite Bruerat, dont : 1° Nicolas-Genest, qui suit; 2° Jean-Guy, 17 avril 1723, docteur de Sorbonne, doyen du chapitre de N. D. de Montbrison ; 3° Marie-Anne-Elisabeth, 12 octobre 1726 ; 4° Adrien, 20 mars 1728; 5° Nicolas-Just, 30 mars 1730; 6° Jean-Marie, 1 février 1734, s[r] des Prés, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, émigré à l'armée des Princes ; 7° Claudine-Marie, 4 août 1736 ; 8° N. religieuse de Saint-Augustin, à Roanne.

VIII. Nicolas-Genest du Bessey de Contenson, 16 avril 1722. s[r] de Contenson, etc. dont hommage le 30 juillet 1767, épousa, le 26 juin 1747, Louise-Elisabeth Mabiez de Malleval, fille de Nicolas-François, et de Jeanne de Poret, dont : 1° Jacques-Just, mort jeune en 1749; 2° Jacques-Just, qui suit ; 3° Jean-Guy, 20 juin 1749; 4° Bonne-Simone, 15 juillet 1750 ; 5° Claire, 13 février 1753, mariée à Claude-Jérôme Mathé de Balichard, fils de Claude et de Marie-Jéronime Goyet de Livron ; 6° Jeanne-Bonne-Louise, 25 mai 1756, mariée, le 18 février 1779, à Jean Jolyclerc ; 7° Louise-Marie-Philippine, 7 septembre 1755, mariée, le 10 décembre 1778, à Philippe-Emmanuel Arthaud de Viry, écuyer, fils de Jean et de Gabrielle Bernier ; 8° Louise-Marie-Philippine, 27 novembre 1757, mariée le 16 mai 1780, à Claude du Myrat ; 9° Jacqueline, morte à 5 mois; 10° Jean-Marie, 1 mars 1759; 11° Jacqueline-Claire-Benoite, 21 décembre 1760, mariée, le 23 décembre 1784, à Louis des Ollières, fils de Gilbert et d'Amable de Manovelly; 12° Jacques, 27 février 1767 ; 13° Jacques-Philippe, 1769, lieutenant des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, émigré à l'armée des Princes.

IX. Jacques-Just du Bessey de Contenson 10 avril 1754, s[r] de Contenson, etc., maire de Saint-Just-en-Chevalet, épousa : 1° le 4 août 1780, Anne-Laurence Nicolau de Montribloud, fille de Christophe-François et d'Hélène Mayeuvre de Champvieux ; 2° le 29 octobre 1809, Marguerite-Sophie du Puy, fille de Claude-Nicolas et d'Anne Courtin de Saint-Vincent. Du premier lit : 1° Jean-Guy, qui suit ; 2° Françoise-Elisabeth (15 novembre 1782-24 juillet 1862), mariée : 1° le 9 pluviose, an IX, à Louis Jacquier de Terrebasse, fils de Pierre et de Marguerite Carrier ; 2° le 20 mars 1819, à Annet-Michel de Clavière de Grave, fils de Gabriel et de Charlotte Sahuc de Planhol ; 3° Jeanne-Marie-Françoise (9 février 1788-27 septembre 1862), mariée, le 16 juin 1807, à Jean-François-Théodore, baron de Veyrac, fils de François Camille, et d'Henriette de Beauvoir du Roure.

X. Jean-Guy du Bessey de Contenson, 6 novembre 1783, marié le 28 juillet 1806 à Jacqueline-Marie Perroy de Sercy, fille de Charles-Marie et d'Anne Perrin de Daron, dont : 1° Louis, qui suit ; 2° Christophe, 19 mars 1819, lieutenant de vaisseau, marié, le 7 juillet 1851, à Louise-Clotilde du Tertre, comtesse d'Hust et du Saint-Empire, fille du vicomte et d'Anne de Couronnel, dont : A) Louis-Charles-Roger, comte d'Hust et du Saint-Empire, 21 juillet 1852, marié, le 21 mai 1874, à Marguerite-Marie-Colette de Gorguette d'Argœures, morte le 6 novembre 1887, dont : a) Guy-Christophe-Armand, 7 novembre 1875, ingénieur, marié le 25 mai 1908, à Anna d'Aboville, dont : aa) Jean-Guy-Roger-

Armand, 10 mai 1909; ab) Marguerite-Marie-Christiane-Louise, 1910; b) Robert-Louis-Roger, 12 novembre 1876; c) Alain-Joseph-Auguste, 12 décembre 1877, officier de cavalerie, marié, le 30 janvier 1909, à Hélène-Adèle-Marie Masson-Bachasson de Montalivet, née le 15 juin 1885; d) Jacques-Just-Joseph, 28 novembre 1878, marié le 2 décembre 1908, à Marie-Louise-Bérangère-Andrée Durieu de Lacarelle, 28 mai 1876, veuve du comte Maximilien de Béthune-Sully et fille de Stephen et de Gabrielle de Barthelat dont : aa) Hubert 26 mai 1910; e) Guillaume-Armand-Edouard (17 novembre 1880-19 décembre 1885); f) Stanislas-Louis-Amédée, 22 mai 1882, officier de cavalerie; g) Max-Marie-Roger, 14 octobre 1887; h) Edith-Marguerite-Marie, 14 juillet 1884; 3° Just (20 septembre 1823-1 avril 1901), marié à Elise-Théodorine, fille du baron Ducrest de Langes, dont : A) Jean, 16 avril 1854-20 août 1903; B) Ludovic, 28 février 1861, capitaine d'infanterie, marié : 1° le 12 décembre 1894, à Marie Chavanne, morte le 30 décembre 1895; 2° le 6 février 1902, à Louise Chambaud, veuve d'Henri Schwartz; du premier lit : a) Geneviève, 14 décembre 1895, C) Albert (13 février 1866-28 mars 1873); D) Christophe, 10 janvier 1868, officier de cavalerie; E) Henri (6 avril 1878-14 août 1878); F) Anne, 22 novembre 1855, mariée à Joseph de Reboul; G) Albanne, 10 mars 1859, mariée, en 1890, à Noël-Victor Lacaille d'Esse; H) Marthe, 10 janvier 1863; I) Jeanne, 18 janvier 1873; 4° Guy (27 mai 1824-28 août 1870), colonel au 5e cuirassiers, tué à Mouzon, marié à Alexandrine-Marie Legrand de Vaux; 5° Elzéar (27 mai 1826-18 avril 1866), marié à Marie-Albine Raviot de Saint-Anthot, morte le 19 août 1884; 6° Ludovic (6 janvier 1831-1863), enseigne de vaisseau; 7° Annette (26 juillet 1809-9 octobre 1861), mariée à Maurice Le Bas de Girangy; 8° Elisa, morte à 18 ans; 9° Rosalie (9 septembre 1816-1881), religieuse du Sacré-Cœur; 10° Françoise, 8 octobre 1817, mariée à Camille de Chambarlhac de Marthezey; 11° Louise (11 février 1822-1885).

XI. Louis du Bessey de Contenson, 1er décembre 1811, marié à Marie Terrasse de Tessonet, fille de Simon-Antoine et d'Anne Girard, dont : 1° Simon-Jean-Guy, baron de Contenson, 27 juillet 1844, marié, le 2 juin 1881, à Marie-Pauline Gourlez de Lamotte, fille de Charles-Maurice-Joseph, et d'Adèle-Georgette de Mesny, dont : Louis, 6 avril 1882, et Marie; 2° Nancy, mariée le 31 janvier 1867, à Max Bernard de la Vernette-Saint-Maurice. En 1869, Louis du Bessey vendit Contenson au baron Camille de Rochetaillée, lequel mourut tragiquement à Lyon, d'une chute de cheval, le samedi 19 mai 1888. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Just, le jeudi suivant 24 mai, le cortège fut évalué à 6000 personnes. De Marie-Constance de Rochefort il laissait une fille unique, Marie-Camille, née le 20 novembre 1883, mariée au prince Maurice de Broglie. De cette union est née une fille, la princesse Laure de Broglie, le 27 novembre 1904.

La famille de Broglie, originaire d'Italie, vint en France au XVIIe siècle et ne cessa de briller, dans l'armée comme dans les lettres, du plus vif éclat. L'un de ses membres, François-Marie, duc de Broglie (1671-1745), déploya une telle activité dans les guerres d'Italie, en 1733-4, que le bâton de maréchal de France lui fut octroyé, et que Louis XV érigea en sa faveur la baronnie de Ferrières en Normandie, en duché de Broglie. Son fils,

Victor-François, duc de Broglie (1718-1804), fut créé par le Roi, le 1er janvier 1759, chevalier des ordres du Roi et le 16 décembre, il était maréchal de France. Le prince Maurice est le petit-fils du célèbre duc Albert de Broglie, le président du conseil du 16 mai, le fils du duc Louis-Alphonse-Victor de Broglie, né le 30 octobre 1846, le frère du prince Louis de Broglie, de la marquise de Luppé, et de la princesse Pauline de Broglie, mariée, le 17 octobre 1910, à M. de Pange. Les armes des Broglie, sont : *D'argent au sautoir ancré d'azur*.

(Abbé Verchery : *Le château de Contenson* ; H. de Jouvencel : *loc. cit.*).

CORDES

Le château de Cordes est situé sur l'ancien chemin appartenant jadis à la Cie P.-L.-M. et longeant la voie du chemin de fer. Ce chemin fut cédé à la ville par la Cie il y a quelques années et appelé d'abord rue de Cordes, puis rue de la Tour de Varan. Le vieux manoir de Cordes fut démoli un peu avant le milieu du XIXe siècle, il était flanqué d'une tour qu'une large allée plantée de grands arbres reliait à l'ancienne route royale de St-Etienne au Puy. L'avenue partait de la cour du château sur laquelle donnait une terrasse ombragée et débouchait à peu près à hauteur de la Caisse d'Épargne actuelle. Cependant cette gentilhommière ne disparut pas complètement, la partie ancienne fut seule sacrifiée, une aile de bâtiment existe encore. On appelle toujours le « château » le quartier que constituent les habitations modernes auxquelles l'ancien manoir a fait place.

La partie du château de Cordes qui nous a été conservée est, dans sa plus grande longueur orientée au Nord-Sud. La façade principale, tournée à l'Est, est percée d'ouvertures rectangulaires dont la partie supérieure est légèrement cintrée. Un écusson qui surmonte la porte d'entrée conserve la date de 1772 et c'est bien en effet l'élégance fleurie du style Louis XV qui a laissé son empreinte sur cette partie du château. Les fenêtres montrent toujours leurs boiseries de chêne de l'époque et leurs petits carreaux bien reconnaissables à leur teinte verdâtre. La porte du rez-de-chaussée est également en chêne et possède à sa partie supérieure des panneaux en style Louis XV. Les six cheminées anciennes du château ont été conservées : quatre sont encore en place et deux autres servent de bancs dans le jardin ; ces cheminées sont en grès et datent de 1772, on n'y retrouve aucun blason mais la partie démolie en conservait plusieurs, au-dessus de la cheminée de l'une des salles et sur un tableau étaient les armes de Cordes (*De sable à trois fasces ondées d'argent*) accolées à celles de la Tour. Dans la façade ouest du château se trouvent de grands placards logés dans la muraille et qui vraisemblablement, faisaient communiquer les deux

parties du manoir. La cheminée du 1er étage est ornée d'un feston sculpté qui entoure la partie verticale de l'entablement. Une cheminée moderne remplace l'ancienne dans la salle à manger du rez-de-chaussée, mais on a conservé les panneaux de boiserie de chêne qui la surmontaient et qui gardent le cachet particulier de leur époque, de même que la glace qu'elles encadrent. Les portes massives, en chêne très dur, sont, elles aussi, ornées de panneaux à moulures et de ferrures Louis XV. Les planchers de toutes les salles sont remarquables, ils sont constitués par de magnifiques planches de chêne de 4 à 7 cent. d'épaisseur, et de 30 à 35 cent. de largeur. Signalons encore, au rez-de-chaussée, un solide galandage, véritable curiosité architecturale. Contrairement aux usages actuels, il n'est pas construit en briques, mais constitué par des aisseliers en chêne, épais de 12 cent., distants de 1 m. 50 environ, dont les deux parois sont réunies par des liteaux qui se touchent de bas en haut, et l'interstice formé par l'épaisseur des montants est rempli par un bêton très dur formé par de petits cailloux noyés dans la chaux. Les gaînes des cheminées sont aussi construites d'une façon spéciale. Elles sont formées de briques ou plottets posés à plat, et d'une épaisseur de 12 cent. ce qui fait que la grande épaisseur des gaînes produit une forte saillie. Une partie du château actuel porte dans les actes anciens, la significative appellation de « charnier »; c'est l'extrémité Nord. Là sans doute se trouvait la boucherie ou une pièce où étaient conservées les viandes. Les caves sont remarquables et forment de véritables chambres voûtées; les cintres sont formés d'un béton extrêmement dur. Ces caves se prolongent sous la partie démolie du manoir, celle-ci ne l'ayant été que jusqu'au ras du sol. En exécutant quelques réparations, le propriétaire actuel M. Revol découvrit sous le plancher quelques pièces de bronze et une d'argent à l'effigie de Louis XV, l'une d'elles portait précisément la date de 1772.

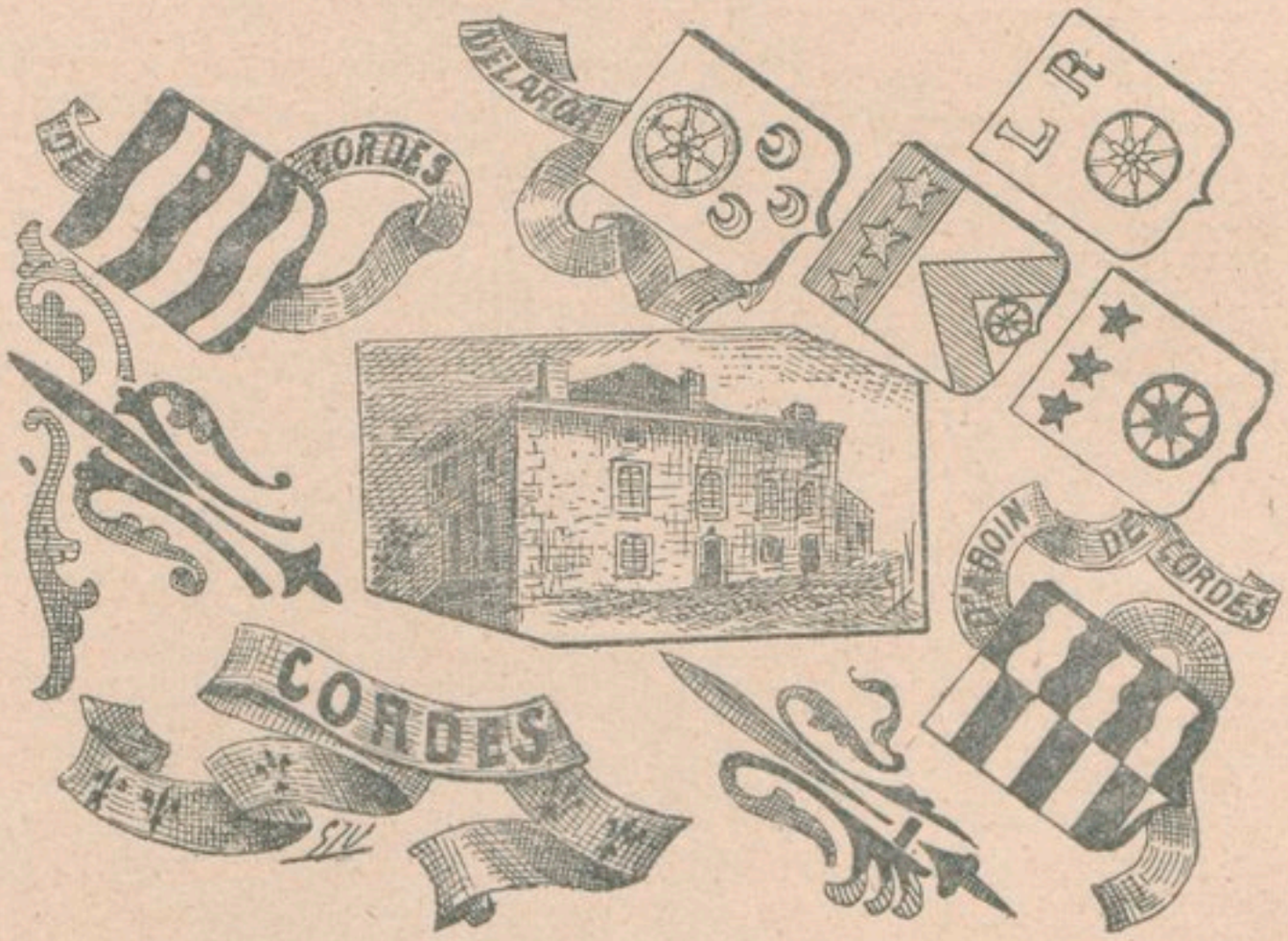

A la première famille seigneuriale de Cordes appartenait Florin de Cordes marié vers 1640 à Clauda Theillère, fille de Claude.

Denis de Cordes, s^r dudit lieu, épousa Marguerite de la Tour, fille de Charles et d'Alix du Fieu, dont Marthe de Cordes, mariée le 19 janvier 1560, à Georges d'Aboin, fils de Jean et de Marthe de Bonlieu, petit-fils de Gabriel et de Michelette de Laire, arrière petit-fils d'Amable et d'Alix d'Orselans, ledit Amable, fils de noble Pierre d'Aboin. Par ce mariage Cordes entra dans la famille d'Aboin qui en prit le nom et les armes en parti (D'Aboin ancien portait : *D'argent à trois fasces de sable*), Georges d'Aboin eut de Marthe de Cordes : 1° Antoine qui suit; 2° Gilbert, mort aux armées; 3° Gilbert, religieux de Savigny.

VI. Antoine d'Aboin, mort en 1626, épousa le 19 juillet 1599, Colombe de Chabannes, fille de Mathieu et de Marguerite de Marnas, dont : 1° Mathieu, moine de Savigny; 2° Gilbert, qui suit; 3° Georges; 4° François; 5° Catherine.

VII. Gilbert d'Aboin de Cordes, s^r de Cordes, où il mourut le 18 juillet 1676, épousa le 26 nov. 1631 Antoinette du Port, morte le 22 sept. 1652, fille de Jean, s^r des Granges et de Suzanne de Sicard, dont : 1° Catherine, 29 août 1635, morte en couches le 1^er mars 1668, mariée en 1665, à Jean-Bruno de Chazeletz, fils de Jean et de Louise de la Filhe; 2° Philibert, qui suit.

VIII. Philibert d'Aboin de Cordes (29 mai 1637-15 mars 1683), s^r de Cordes, reconnu noble en 1667, épousa le 25 nov. 1664, Marguerite de Saint-Paul, morte le 17 mai 1727, fille de Jean, s^r de Vérines dont : 1° Jeanne, 11 mars 1666, mariée le 26 août 1688, à Just-Pierre de Laurens, juge au mandement de Pleine, du lieu du Crozet, p^sse du Chambon-de-Tence, fils de Claude, s^r de Saignemorte et de Marguerite de Romanet; 2° Catherine, 3 août 1667; 3° Jean-Bruno (26 nov. 1668-18 avril 1674); 4° Gaspard (14 fév. 1670-20 avril 1715) s^r de Cordes, maintenu; 5° Jean-Gilbert, 27 sept. 1671; 6° Laurent, 4 mai 1673; 7° Marguerite 20 mars 1676; 8° Philibert d'Aboin de Cordes de Piney (2 mai 1677-15 déc. 1755) l^t de cavalerie au R^t de Commissaire général, marié le 10 juillet 1730, à sa cousine Louise de Chazeletz, morte le 25 avril 1739, fille de Jean-Gilbert et de Marie de Licques de Nirande; 9° Denis (20 juillet 1677-7 février 1720); 10° François, qui suit.

IX. François d'Aboin de Cordes (10 juin 1681-8 mars 1739), s^r de Cordes et du Clos, capitaine au R^t de Maubourg, marié : 1° le 17 juillet 1714, à Marie Anselmet des Bruneaux, morte le 7 déc. 1722, fille de Nicolas, s^r des Bruneaux et de Louise-Marie Baraille; 2° le 29 avril 1725, à Jeanne Hébrard, fille de Jacques, maître-maréchal-ferrant à Firminy et de Jeanne Rey, celle-ci mourut le 14 janvier 1732 et Jeanne Hébrard, sa fille, en 1744. Du 1^er lit : 1° Marguerite-Firmine, 11 octobre 1715, mariée le 27 juillet 1734, à Christophe de Parchas, avocat en Parlement, lieutenant de St-Didier, fils de Christophe et de Marie Besson; 2° Denis-Louis (15 avril 1717-11 sept. 1734); 3° Agathe, 17 avril 1718, mariée le 28 nov. 1741, à Jacques Chometton, bourgeois de Monistrol, fils de Mathieu et de Catherine Juge; 4° Catherine (11 sept. 1719-8 déc. 1788), mariée le 29 nov. 1758, à Antoine Sauveterre, bourgeois de Chana, fils de Jacques et de Marie Lafont; 5° Antoine, 24 janvier 1721; 6° Pierre, 14 janv. 1722; du 2^e lit : 7° Marie, 1^er avril 1726; 8° Catherine, 1728; 9° Denis, qui suit; 10° Jean-Thomas (20 déc. 1731-17 mars 1794), capitaine de grenadiers au R^t de la Marine, chevalier de St-Louis le 4 déc. 1781, martyr de la Révolution; 11° Mare-

Antoine, 19 août 1733; 12° Aymar, mort le 6 avril 1735, à 18 mois; 13° Catherine, morte le 22 mars 1737, à 17 mois; 14° Jean-Marie (7 sept. 1737-1816), qui fut d'épée.

X. Denis d'Aboin (6 avril 1730-19 ventôse, 1793), marié en 1772 à Anne-Philippine du Favray, 14 juin 1741, fille de Joseph et de Jeanne de Chambaran, dont : 1° Jean-Thomas, capitaine au R^t^ d'Angoulême ; 2° Damien-Firmin, 30 mars 1774; 3° Catherine-Anne-Louise (24 juillet 1775-1846), mariée à Jean-Baptiste Chometton, notaire à Yssingeaux; 4° Claude-Louis 1778; 5° Joseph-Marcellin (19 mars 1777-7 sept. 1818); 6° Jeanne-Marie (1 juillet 1779-1828), mariée en 1817, à Pierre Delaroa, notaire à Firminy; 7° Jean-Louis-Symphorien, 7 oct. 1781, chasseur au 8° R^t^, mort des suites d'une chute de cheval, faite à l'armée d'Espagne ; 8° Françoise-Sophie, 2 février 1784.

Le 30 avril 1812, par sentence du tribunal civil de St-Étienne, Pierre Cognat, propriétaire à St-Andéol, André Petitpierre, Étienne Brochay, Antoine Berne, propriétaire à Chassagny, Imbert Berne, maître chapelier à Lyon et François Pitiot, furent déclarés adjudicataires des biens immeubles de Jean Thomas d'Aboin de Cordes. Cet acte nous apprend qu'il y avait alors au château de Cordes, les chambres appelées de Cordes, des Étrangers, de Lyonnet, etc. Le 10 janvier 1815, les adjudicataires vendirent le château de Cordes, avec bâtiment de maître, cour, chapet, petite cour au midi, etc., à Jean-Baptiste Chometton et Catherine d'Aboin, sa femme, Jeanne et Marcellin d'Aboin, pour 22.126 fr. 25.

Le château de Cordes devint ensuite la propriété de François-Louis-Marcellin Chometton, notaire à Yssingeaux, un tiers comme fils unique et héritier de Jean-Baptiste Chometton et de Catherine d'Aboin, et les deux autres tiers par la cession que lui en fit par acte du 16 janvier 1849, son oncle Pierre Delaroa, héritier de sa femme, Jeanne d'Aboin, par testament du 7 mai 1828, héritière elle-même de Marcellin d'Aboin, son frère, par testament du 11 février 1818. Le 29 avril 1854, devant M^e^ Gonon, notaire à Firminy, Jean-François-Louis-Marcellin Chometton, agissant comme mandataire de Marie-Eulalie Gaillard, son épouse, vendait moyennant le prix de 28.000 francs à MM. Vincent Perrin, propriétaire et négociant; Joseph Charroin, tailleur de pierres; Jean Gonnet, propriétaire et maçon, demeurant tous trois à Firminy et Nicolas Lardon, extracteur de pierres, demeurant au Mas de Firminy, acquéreurs chacun pour un quart, le château de Cordes, consistant en bâtiment d'habitation et exploitation, granges, écuries, cours, annexes, aisances, jardin, prés et terres, le tout de la contenance de 6 hectares. Nous avons vu qu'une seule partie du château ne fut pas démolie; ce fut le lot de M. Nicolas Lardon, dont la fille a épousé M. Revol, ingénieur, propriétaire actuel, qui veille avec un soin jaloux sur ces vieux, mais glorieux souvenirs.

(La Tour-Varan : *loc. cit.*, communication de M. Albert Boissier, archives départementales de la Loire *fonds Chaleyer*).

CORNILLON (Mably)

Sur les bords de la Loire, et non loin de Mably, on remarque une vaste et luxueuse résidence qu'entoure un parc somptueux de trente hectares, entre le canal et la route de Roanne à Briennon. C'est le château de Cornillon, édifié de 1825 à 1830, par le comte Anglès sur le modèle d'une des villas italiennes de Frascati. Il ne reste de l'ancien manoir qu'une tour qui paraît dater du XVI^e^ siècle.

Au XIII^e^ siècle Cornillon appartenait à une famille qui en portait le nom. Geoffroy de Cornillon n'eut qu'une fille, Alix de Cornillon, qui épousa en 1311, Guichard de Thélis, fils d'autre Guichard et de Mabile de la Coste. Leur fils Jean de Thélis, s^r^ des Farges et de Cornillon, mourut en 1387, ayant épousé Catherine de Bonvert, dont Guicharde, mariée en 1331, à Guillaume Bec, et Guichard de Thélis, qui fut condamné, en 1399, à payer à Étienne Tachez, prieur d'Ambierle, une rente reconnue antérieurement par Alix de Cornillon, son aïeule. De Jeanne de Foudras, sa femme, il eut un fils Jean de Thélis qui dissipa et aliéna une partie des biens que sa famille possédait au territoire des Chambons, à Mably et à Vincie près l'étang de Cornillon. Il établit et fonda une messe, chaque semaine à perpétuité, pour le repos de son âme et de ses parents, ses prédécesseurs, pour être célébrée dans la chapelle de la maison de Cornillon, érigée en l'honneur de saint Jacques. Il épousa en 1446 Marie de Puttey, dont : 1° Louis, qui suit; 2° François; 3° 4° Louis et Guillaume, chevaliers de Malte en 1481 et 1492; 5° Gilberte, mariée à Jean de Prouville, s^r^ de Sommery; 6° Claude, marié à Antoine Mynart.

VI. Louis de Thélis obtint en 1497, « pour lui et ses gens » de Gaspard de Montrenard, écuyer, la permission de tenir un petit bateau au gué du Verger, sur la rivière de Loire, entre les ports de Pouilly et d'Aiguilly, afin de faciliter les relations entre sa maison de Cornillon et sa terre des Farges. Louis avait épousé, en 1482, Marguerite de l'Estouf de Pradines, dont : 1° Antoine qui suit; 2° Zacharie, qui renouvela vers 1510, les terriers des seigneuries de Cornillon et des Farges et racheta à Charles de Boucé, prieur d'Ambierle, la rente hypothéquée jadis sur le domaine de Cornillon, par Guichard de Thélis; 3° Guillaume, marié le 9 mai 1519, à Françoise de Rougemont, dont : A) Michel, marié le 21 janvier 1560, à Marie Landas, d'où les seigneurs de Chastel et Clépé; B) Jean, s^r^ de la Chapellerie; C) Antoine, procureur au Parlement, le 29 oct. 1583, marié à Jeanne Pitteur, d'où Charlotte, mariée à Benoit de Pomey, s^r^ de Rochefort; D) Jean, s^r^ de la Mignane, marié : 1° à Edmée de Varennes, d'où Jean; 2° à Isabeau des Paillards, d'où Philibert, marié à Éléonore de Mondoucet; 3° à Madeleine Fradet, veuve d'Hugues de Mondoucet; E) Jeanne, épouse de Jacques de Chazeron; F) Louise, mariée à N. de la Forest, s^r^ de Viry; G) Claude; 4° Louise, mariée à Romain de Marliogues, s^r^ de Sénoches; 5° Pierre, s^r^ de Puttey, marié à Louise Moutrot; 6° Claude.

VII. Antoine de Thélis, né en 1485, s[r] de Cornillon, épousa en 1532, Huguette de Saint-Romain de Lursy, fille de Rollin et de Gilberte de Gayette, dont : 1° Claude, 4 mai 1528, religieuse; 2° Nicolas (1 juillet 1529-1540); 3° Claudine (21 juil. 1530-1531); 4° Louise, 21 août 1531, morte chez Morier, à Cornillon; 5° Rollin, 24 février 1534, mort deux mois après, le samedi de Quasimodo; 6° Péronelle, 12 avril 1535; 7° Jacqueline, 21 mars 1536, morte la même année, le lendemain de N.-D. de Septembre; 8° Jehanne, 21 juin 1538, morte le 26; 9° Marguerite, 19 juil. 1539, religieuse à Pouilly; 10° Jehanne, 21 juillet 1541 (son parrain fut Louis de Thélis, s[r] de l'Espinasse, son cousin-germain, fils d'Antoine et de Jeanne de Saint-Romain); elle fut religieuse à Pouilly; 11° François, 8 janvier 1542, mis à l'école à Beaulieu, en déc. 1547; 12° Jacqueline, 6 février 1543. Leur mère mourut peu après, et pendant le veuvage d'Antoine de Thélis « luy fut donné Louis le Bourbonnais, né en mai 1548, puis une fille Toussainte, le 1[er] novembre 1549 ». Il mourut vers 1560 et laissa Cornillon à sa fille Péronnelle. Cette dernière épousa Louis d'Ogerolles, puiné de la maison de Saint-Polgues, s[r] de Commières, capitaine commandant de 100 hommes d'armes, mais elle mourut avant lui. Il se remaria alors à Marguerite des Serpens, fille d'Antoine, et fut l'une des malheureuses victimes que le baron des Adrets fit sauter en 1572, « du haut du grand donjon en bas », à Montbrison.

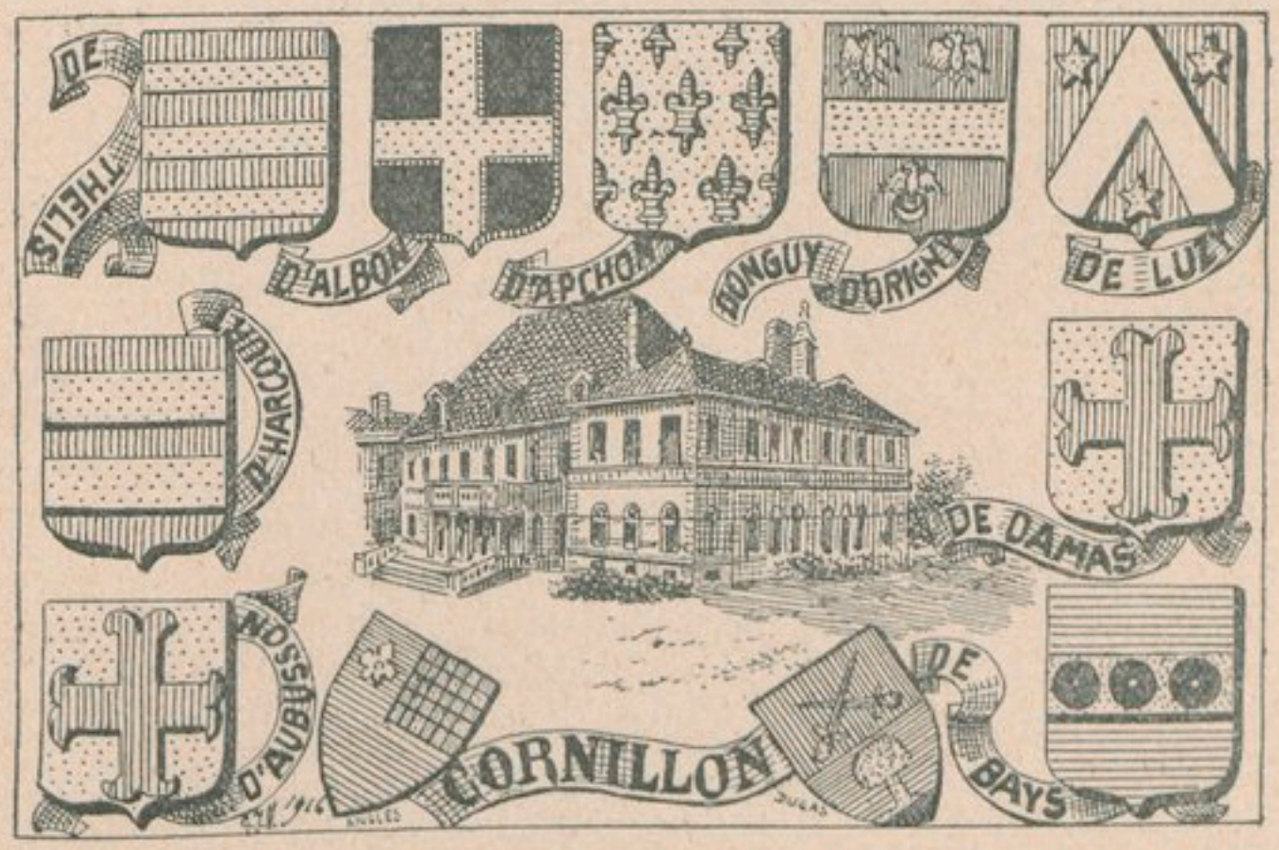

Marguerite des Serpens mourut à Commières, en 1587, en carême; sa sœur, Charlotte des Serpens, prieure de Saint-Thomas, mourut à Cornillon le 28 mai 1595. Louis d'Ogerolles avait eu deux fils, Antoine, tué en Flandre, et Claude d'Ogerolles de Thélis, s[r] de Cornillon, marié le 12 avril 1587, au château de la Lière, à sa cousine, Jeanne des Serpens, fille de Gilbert, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Gondras, etc. De cette union vinrent : 1° Philibert-Claude (30 déc. 1587-5 févr. 1588) (parrain : Philibert des Serpens, son oncle); 2° François-Claude; 3° Jacques (1[er] lundi de février 1601-1604); 4° Alexandre, 17 oct. 1602; 5° Henri, qui suit.

En 1591, Claude d'Ogerolles, passa un traité avec Guillaume de Montcelar, époux de Péronelle de Thélis, partageant les biens de cette maison, et séparant les seigneuries de Cornillon et des Farges. Jeanne des Serpens, veuve de Claude, se remaria à Achille de

Bernay du Coudray. Henri d'Ogerolles, s[r] de Cornillon et des Farges, capitaine d'une C[ie] de deux cents hommes d'armes, surnommé « Bras de Fer », se distingua au siège du château d'Hérisson « ou monté par escalade avec plusieurs autres, il a esté cause que la garnison qui estoit dedans pour M. le duc de Condé s'est rendue ». Il épousa, en 1626, Marie de Montconys, dont Jean-François-Claude d'Ogerolles de Thélis, qui enleva Elisabeth de Saint-André; il fut condamné à mort et ses biens confisqués en faveur de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, qui les rendit à la sœur du coupable, Suzanne d'Ogerolles mariée à Jean-Édouard de Bays, s[r] du Colombier, maréchal de bataille des armées du Roi. Suzanne épousa en secondes noces Claude de Damas, baron de Digoine, dont elle eut un fils, Jacques, qui fut institué héritier universel de son père, à la condition que s'il mourait sans postérité, les enfants du 1[er] lit, François et Charles de Bays, lui succéderaient, à la charge par eux, d'ajouter à leur nom, celui de Damas. Suzanne d'Ogerolles, veuve de Claude de Damas, a prêté hommage de Cornillon, le 7 mai 1674, et en a donné le dénombrement, reçu le 25 sept. suivant. L'acte d'hommage établit que le château de Cornillon était composé d'un pavillon et plusieurs chambres et salles hautes et basses avec grande cuisine voûtée.

En 1708, François de Damas, s[r] de Cornillon et des Farges, abandonna tous ses biens à son fils, Nicolas de Bays-Damas, marquis de Digoine, à l'occasion de son mariage avec Barbe-Michelle Robert de Grangemont. Celle-ci ayant eu une dot considérable, la fit hypothéquer sur les biens de son mari, si bien que dans la suite, ayant obtenu contre lui séparation de corps et de biens, elle se fit adjuger pour constituer son douaire, les terres de Cornillon, Commières et Maltaverne, auxquelles elle ajouta la seigneurie de Mably, acquise du marquis de Luzy-Couzan. Le 19 nov. 1719, elle vendit le tout à Messire Gabriel Bonnot, trésorier des fortifications du Dauphiné, secrétaire du Roi, pour 300.000 livres. Il en prêta hommage, le 20 août 1720, mais n'en jouit que peu de temps, car après avoir versé 150.000 livres, la dame de Mably contesta la validité de la vente et passa avec l'acquéreur « une transaction par laquelle il est convenu que ladite dame rentrera en possession des terres vendues à la seule condition que le sieur Bonnot demeurera déchargé des 150.000 livres restant à payer sur ladite vente ». En 1737, la vicomtesse de Mably institua par testament, comme héritier des seigneuries de Mably, Cornillon, Maltaverne, etc., son mari, Nicolas de Bays-Damas, marquis de Digoine, qui les vendit, le 18 avr. 1740, à Madeleine-Scholastique de Bazin de Besons, comtesse de la Feuillade, veuve d'Hubert-François d'Aubusson; elle en prêta hommage le 14 mars 1754.

Cornillon appartint, au XIX[e] siècle, à la famille Anglès, qui porte : *d'or à une quinte-feuille d'argent au canton sénestre, placée au canton dextre, depuis l'adjonction du franc canton de baron : échiqueté d'or et de gueules.*

Martin Anglès, s[r] de Sainte-Guitte, en 1591, était le grand-père de Charles Anglès de Sainte-Guitte, père de : 1° Antoine, qui suit; 2° Joseph Anglès de Perceval, capitaine de cavalerie, qui dut épouser Suzanne Barlier, dont : A) Jean Anglès de Sainte-Guitte, marié le 31 janv. 1758, à Marie-Anne Cholat.

IV. Antoine Anglès, notaire royal à Veyne en Dauphiné, épousa Madeleine Dupuy, dont : 1° Jean-François qui suit ; 2° Balthazar, marchand bourgeois de Lyon, marié le 1er oct. 1737, à Marie-Anne Ampère, dont entre autres : Jean-Jacques, marié en 1772, à Claudine-Marie Jalabert, d'où postérité.

V. Jean-François Anglès (1736-1822), conseiller, puis premier président au Parlement de Grenoble, député de l'Isère, en 1819, père de : 1° Jules, qui suit ; 2° Sophie-Marguerite, morte le 3 sept. 1820, mariée en 1808, à Jean-Étienne Michon de la Farge.

VI. Jean-Baptiste-Jules, baron, puis comte Anglès (1778-17 janvier 1828), reconstruisit Cornillon, baron de l'Empire, 1809, comte, 1814, ministre de la police, ministre d'État, député des Hautes-Alpes, marié à Marie-Emilie Morard de Galle, morte en 1844, dont : 1° Ernest, qui suit ; 2° Raoul, vicomte Anglès (1809-1872).

VII. François-Ernest, comte Anglès (1807-1861), représentant du peuple en 1850, marié à Louise-Victoire-Albertine, fille du baron Monnier, née en 1814, morte en 1860, dont : 1° Philippe-Bonaventure-Jules, ancien conseiller de préfecture à Aurillac, marié le 15 juin 1868, à Anne-Marie, fille d'Antoine Walterspied et de Walburge Schlegel ; 2° Marie-Wilhelmine-Ernestine, 1831, mariée en 1853, à Daniel-Auguste Corréard, général de division, officier de la Légion d'honneur ; 3° Caroline-Wilhelmine (1832-1872), mariée au baron Conrad Portalis, lieutenant de cuirassiers.

En 1867, Cornillon appartenait à Laurent-André-Marie Dugas de la Boissony. L'auteur de cette branche des Dugas, Claude-Marie Dugas de la Boissony, était le fils aîné de Joseph Dugas-Vialis et de Catherine Vialis. Il fut conseiller secrétaire du Roi et épousa le 24 mai 1774, Agathe Crozet, fille de Thomas et d'Antoinette Cayrel, dont : 1° Laurent-Louis-Claude, 17 nov. 1781 ; 2° Jacques-Antoine-Victor, 6 sept. 1783 ; 3° Camille-Joseph, 16 juin 1785 ; 4° Catherine, 8 mars 1775 ; 5° Marie-Antoinette-Jeanne, 9 août 1779, mariée le 30 nov. 1796, à Jean Guigou, fils de François-Claude Guigou de Monplaisir et de Jeanne-Marie-Claudine de Tournilhon ; 6° Laurence, 25 floréal, an 2, mariée le 23 sept. 1811, à Thomas-Catherin Bouchardier, fils de Jean-Marie et de Jeanne Crozet.

Le 2 décembre 1874, André-Marie Dugas de la Boissony vendait Cornillon à Fernand Girodon, frère d'Alfred et de l'abbé Girodon, et marié à Céline Vignon. Cette dernière le légua à son neveu, le capitaine Georges Vignon, marié à Mlle de Fraguier, sœur de la baronne Antoine de Meaux.

(Abbé Prajoux : *Aiguilly-en-Roannais* ; Bulletin de la Diana ; H. de Jouvencel : *loc. cit.* ; A. Steyert : *Armorial : Nouvelle édition.*)

LES COTS

on loin de Firminy dont il dépendait avant 1789, se dresse encore le curieux manoir des Cots. C'est une gentilhommière assez vaste qui est arrivée intacte jusqu'à nous. Un portail écussonné aux armes des Prudhomme défend encore l'entrée de la cour. Le manoir est une construction rectangulaire à deux étages avec vaste balcon sur la cour et percée de portes Renaissance et de fenêtres à meneaux. A l'intérieur on remarque quelques portraits, des sabres qui rappellent que les Autrichiens logèrent là en 1814 et surtout les très belles archives que conserve avec un soin jaloux le descendant des sieurs de la Croix.

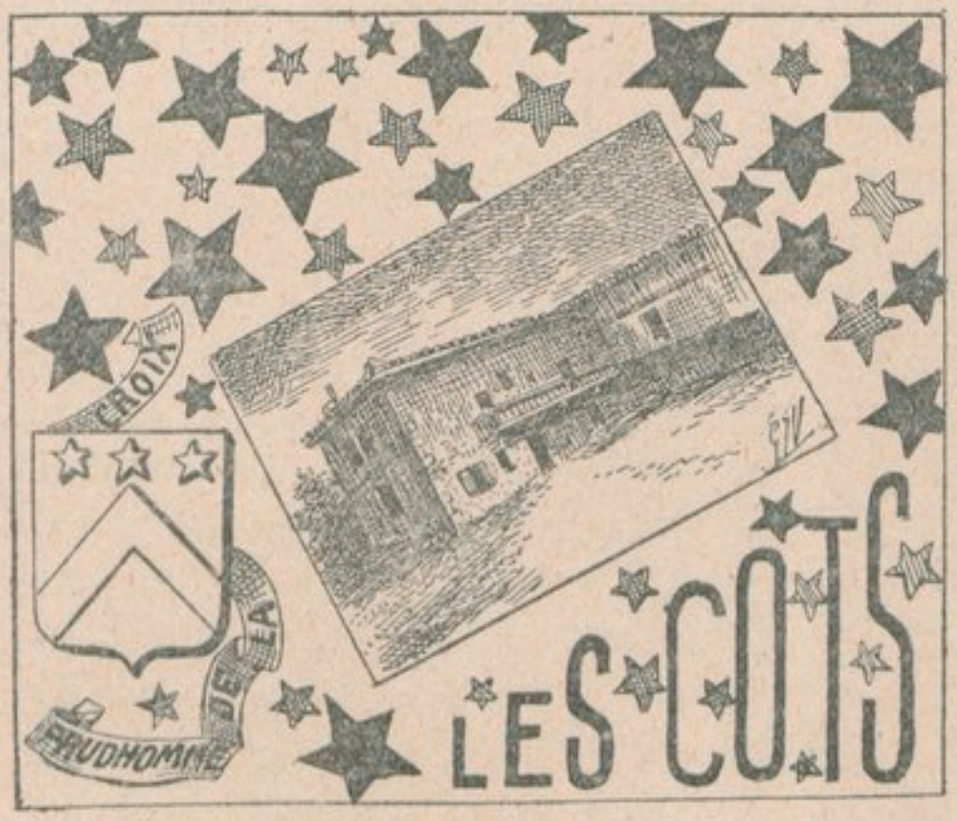

Les Cots, l'Echo, l'Eco, les Coutz, telles sont les orthographes variées par lesquelles on désigne ce lieu dans les anciens documents. Toutefois, nous adoptons la première, le nom venant incontestablement de la côte sur laquelle est assis le manoir. Le terrier de Firminy mentionne une reconnaissance de Loys des Coustz, du lieu des Coustz, paroisse de Firminy, mandement de Cornillon, et une autre de Jean des Coustz, en son nom et en celui de Denys des Coustz, son cousin, aussi du lieu des Coustz, toutes deux du 27 août 1535. Les biens étaient de la réponse ancienne de Mathieu des Coustz et de Loys Deschandon et Florète des Coustz. Le même jour, reconnaissance de Pierre Bodet et Loys des Coustz, du lieu du Hault des Coustz, pour un pré de la réponse de Mathieu des Coustz, et de Grégoire Luquet, des Coustz, père et administrateur de Anthonya et Jeanne, ses filles et de feu Françoise des Coustz, du lieu des Coustz, pour maisons et granges au lieu des Coustz, de la réponse de Benoid des Coustz. Ces biens confinaient ceux de noble Denys de Cordes. Le terrier mentionne encore Gabriel des Coutz, du grand Fau.

Au début du XVII^e^ siècle, les Prudhomme de la Croix étaient déjà installés aux Cots où ils avaient édifié, vraisemblablement à cette époque, le manoir que nous avons décrit, mais la famille des Cots n'était pas éteinte, car en 1618, un Prudhomme-Lacroix signe au baptême de Jean des Cots, où se trouve mentionné Benoît Barlet, époux d'Anne des Cots. Un demi-siècle plus tard, en 1662, nous trouvons encore une Marie des Cots, femme

de Georges Prudhomme. Symon des Cots épousa le 1er sept. 1645, Colombe Parchas, veuve d'Antoine Collard et fille de Jean et de Catherine Prudhomme de la Croix. Il en eut un fils, Philibert, le 24 fév. 1648.

I. Pierre Prudhomme, de Firminy, père de : 1° Laurent, sr des Cots, homme d'armes de la Cie de Mgr d'Halincourt, marié en 1587, à Marguerite Salichon, dont : A) noble Jean Prudhomme, sr des Cots et de la Croix, vivant encore le 26 déc. 1650. Son portrait est encore conservé par la famille, il porte l'inscription suivante : *Jean de la Croix, écuyer de la Grande Ecurie du Roy, 1615;* 2° Claude qui suit; 3° Louise, mariée à Claude Hospital.

II. Claude Prudhomme, dit le capitaine Lacroix, capitaine d'une Cie de gens de pied au régiment du sr marquis de Nérestang, sr des Cots, marié : 1° le 11 février 1595, à Catherine Baraille ; 2° à Marie-Claudine Genevit. Du premier lit : 1° Laurent, qui suit; 2° Jacques, marié à Claudine Baraille; 3° Laurent Prudhomme-Lapra, mort le 21 avril 1687, à 72 ans, marchand de Firminy, marié à Estelle Chapellon, fille de Jean, procureur d'office de Cornillon et de Louis Crépet, dont : A) Benoît, 6 août 1642 ; B) Pierre Prudhomme-Lapra (27 déc. 1648-29 mars 1716), notaire royal de Saint-Etienne, juge de Firminy, marié à Antoinette Gay, fille de Benoît et de Marguerite Besset, dont : a) Michel, bourgeois de Saint-Etienne, marié à Louise-Jeanne Lobiche ou d'Obiche de Lomont, de Caen, en Normandie, dont : aa) Jeanne (23-24 août 1711); ab) Denis, 27 sept. 1712 ; ac) Louise-Marie, 19 janvier 1714, mariée le 13 février 1736, à Pierre Viste, mort à 84 ans, le 8 pluviôse, an 3, fils de Pierre, notaire royal et commissaire à terriers, et de Marie Mizeri, de Sarras ; ad) Pierre (27 juin 1715-5 janv. 1718); ae) Jeanne-Marie, 27 août 1716; b) Benoît Prudhomme-Lacroix, marchand de Firminy, mort à 56 ans, le 7 janvier 1741 ; marié : 1° à Catherine Fayet ; 2° à Marianne Gidon ; du premier lit : aa) Simon, 27 juin 1716 ; ab) Pierre-Paul, 29 juin 1722 ; du deuxième lit : ac) Mathieu Prudhomme-Lacroix, marchand de Firminy, marié le 13 fév. 1753, à Jeanne Allary, fille de Jacques et de Louise de la Brecque, dont : aaa) Louise, mariée le 6 fév. 1776, à Martin Vitte, marchand de Firminy, fils de Pierre, ancien brigadier des fermes du Roi; et de Louise Prudhomme-Lapra ; aab) François ; aac) Marie-Anne, mariée à Joseph Vitte, laboureur et cloutier à Lapra ; aad) Dominique, 15 avril 1670, boulanger à Saint-Etienne ; aae) Jacques, voiturier, marié à Antoinette Despréaux, dont : Dominique (7 av. 1789-30 janv. 1793) ; François, mort à 22 mois, le 23 brumaire, an 9; Antoine, mort à 8 mois, le 2 fructidor, an 4 ; Claudine, morte à 2 ans, le 4 fructidor, an 4 ; aaf) Jeanne-Marie, mariée à Pierre Picard, mort le 13 germinal an 7, à 32 ans ; aag) Antoine, 23 nov. 1762 ; aah) Louise, 19 nov. 1766 ; ad) Charlotte, mariée à Nicolas Dubessy, mort le 22 germinal an 8 ; c) Jeanne, morte le 12 février 1741, à 56 ans, mariée : 1° à Antoine Chaney, greffier de Saint-Etienne ; 2° le 15 mai 1710, à Gilles de la Brecque d'Aubusson, praticien de Bayeux en Basse-Normandie, depuis 7 mois à Firminy, fils de Noël et de Marie Pavie ; 3° le 17 oct. 1722, à Philibert Ploton, marchand de Firminy ; C) Esther-Marie, 10 oct. 1652, mariée le 10 janv. 1678, à Pierre Boussu, fils de Gabriel, notaire royal au Chambon et de Philippa Méjasson :

D) Laurent, 7 mai 1645; E) Suzanne (7 fév. 1648-8 déc. 1680); mariée le 25 mai 1668, à Toussaint Dumas, marchand, natif d'Ancône, habitant à Chaponod, fils de Louis et de Catherine Rousset; F) Claudine (22 fév. 1640-2 mars 1684), mariée le 18 juillet 1659 à Jean Vincent, écuyer, contrôleur à la Douane, natif de Mizon, en Provence, fils de Claude, écuyer, et d'Ysabeau de Rivière; G) Benoîte, morte le 25 juillet 1714, mariée le 27 mai 1670, à Claude Merlaton, procureur d'office de Firminy, fils d'Etienne et de Claudine Encellin; H) Jean, 15 fév. 1644; I) Claudine (11 déc. 1650-6 mars 1697), mariée à Claude Fuvelle. Laurent paraît s'être remarié à Claudine Prudhomme, dont : J) Pierre, marchand de Firminy, marié le 27 sept. 1678, à 20 ans, à Claudine Arnodier, fille de Jean et de Benoîte Despréaux, 25 ans, dont : a) Benoîte, 28 juillet 1679; b) Claudine (18 fév. 1681-2 mars 1684); c) Laurent, 10 août 1684; 4° Barthélemy; 5° Catherine, mariée avant 1622, à Jean Parchas, marchand de la Colombière; 6° Claudine, mariée le 9 août 1637, à Anthoine Lardier, marchand de Saint-Etienne, fils de Gabriel; 7° Philippa, mariée : 1° à Jean de la Tour, écuyer, s[r] de la Grange; 2° à Pierre Berthon; elle testa le 23 fév. 1668; du deuxième lit : 8° Jean, 29 janvier 1649; 9° Laurent (21 janv. 1647-25 avril 1695), tailleur d'habits, marié le 10 janv. 1679, à Marguerite Peyronnet, veuve de Gabrielle Chor, morte le 15 mai 1697; 10° Louise, mariée le 10 sept. 1635, à Mathieu Bron; 11° Charlotte, mariée à Jean Vaulon.

III. Laurent Prudhomme, s[r] de la Croix, gendarme de la C[ie] du gouverneur de Villeroy, mort le 11 mars 1678, marié à Marguerite de Colomb (1628-24 janv. 1693), fille de Denis, s[r] du Coing et de Rose d'Allez, dont : 1° Denis, qui suit; 2° Laurent, 19 nov. 1661; 3° Philippa, morte le 11 janv. 1674, mariée le 26 août 1670, à Jean Fromage du Buisson, fils de Jean et d'Isabeau de la Tour.

IV. Denis Prudhomme, s[r] de la Croix (28 nov. 1657-17 mars 1714), épousa le 27 janvier 1693, Marie Hospital, fille d'Antoine-Joseph, échevin de Saint-Etienne et de Maria Malliquet. Elle épousa en secondes noces, le 19 juin 1714, Simon Girard, maître-chirurgien de Lyon, fils de Barthélemy et de Marie Salvie. Il en eut : 1° Antoine-Joseph, qui suit; 2° Pierre (12 nov. 1706-24 déc. 1783) dit Lacroix-Saint-Just, marié le 23 sept. 1737, à Jeanne Perrin, morte le 27 déc. 1776, fille de Denis et de Michelle Deschandon, dont : A) Simon, 16 oct. 1737, maître-armurier, marié le 23 août 1774, à Marguerite Baret, morte le 26 janv. 1781, fille de Jean et de Maurice Girard, dont : a) Marie (27 janv. 1776-8 mars 1778); b) Antoine (19 av. 1779-24 octobre 1780); c) Pierre (2 nov. 1780-7 déc. 1780); B) Antoine-Joseph, 5 mars 1743; C) Marc-Antoine, 21 août 1744; D) Gabriel-Joseph, 12 fév. 1750; E) Marie, rubannière, morte le 29 nov. 1788, à 35 ans; 3° un fils, mort le 15 janv. 1708.

V. Antoine-Joseph Prudhomme de la Croix (2 sept. 1705-26 janv. 1786), marié à Marie-Jeanne Delaroa (16 juillet 1702-25 juil. 1769), fille de Michel, notaire royal de Saint-Victor et d'Anne Ferrandin, dont : 1° Michel (24 fév. 1728-24 fév. 1781), marié à Claudine Pigniol, morte le 3 déc. 1768; 2° Simond (26 janv. 1730-30 août 1812), marié à Claudine Grimaud, dont : A) Marie, 12 nov. 1782; B) Agathe (11 mai 1784-27 mai 1785);

C) Agathe (9 mars 1786-12 mars 1786); D) Jeanne-Françoise, 28 avril 1787; E) Pierre, 23 nov. 1789; nous n'avons pas trouvé l'acte de baptême du suivant qui paraît être le frère des précédents : F) Jean-François, cloutier à Unieux, mort le 15 avril 1862, marié : 1° à Fleurie Monistrol; 2° à Catherine Roche; du 1er lit : a) Joseph, 22 août 1813; b) Jean (30 oct. 1815-24 av. 1818); c) Jean-Pierre, 23 sept. 1817; d) Pierre, 26 mars 1820; du 2e lit : e) Claude, 23 août 1822, mineur à Unieux, marié le 14 mai 1850, à Jeanne-Marie Bayon, rubannière, morte le 1er juillet 1868, à 44 ans, dont : aa) Françoise, 28 avril 1854; ab) Pierre (19-28 juin 1858); ac) Marie (29 oct. 1859-3 fév. 1860); ad) Jacques, 22 mai 1860; ae) François, 8 janv. 1865; f) Jean (19 nov. 1824-11 fév. 1827); g) Jean-Pierre, 7 sept. 1828; h) Marie-Madeleine, morte à 9 ans, le 7 mars 1836; i) Claude, 22 juin 1836, machiniste, marié le 19 oct. 1859 à Antoinette Roly, 22 ans, de Malmont; j) Antoinette, mariée le 27 janv. 1861, à André Debenoit, mineur à Unieux; k) Charles, menuisier, marié à Louise Verdielle, dont : aa) Louis-Charles, mort à 2 mois le 7 sept. 1875; 3° Jeanne-Marie (3 av. 1732-27 juin 1756); 4° Pierre, 9 sept. 1734; 5° Michel (26 mars 1737-17 avril 1815), bourgeois de Saint-Etienne, marié à Antoinette Aymard; 6° Jean-François, qui suit; 7° une fille, morte le 2 fév. 1742; 8° Michel-Aimé (17 avril 1744-20 nov. 1820); 9° Agathe; 10° Antoine (1748-23 avril 1792).

VI. Jean-François Prudhomme de la Croix (10 juillet 1739-7 vendémiaire an XIV), marié à Catherine Grimaud, morte le 29 janvier 1814, à 68 ans, fille de Claude, bourgeois de Saint-Bonnet-le-Château et de Marie Andrieu, dont : 1° Antoine-Joseph, qui suit; 2° Antoinette, 28 août 1773; 3° Michel, 12 avril 1775; 4° Antoinette, 13 mars 1777, mariée le 3 nivose, an X, à Georges Faure, fils d'André, de Firminy; 5° Pierre (12 mars 1779-29 déc. 1813); 6° Jeanne-Marie, 22 mars 1782; 7° Antoinette-Catherine, 28 juin 1788.

VII. Antoine-Joseph Prudhomme de la Croix (4 juil. 1772-8 nov. 1869), adjoint au maire d'Unieux, marié à Louise Grand, fille de Jean, fabricant de papiers à Tence, dont : 1° Louise-Catherine-Appolline, 26 avril 1820, mariée à M. Reymondier; 2° Jean-François, qui suit; 3° Jean-Michel-Etienne-Auguste, 26 déc. 1827; 4° Marie-Louise-Appolinie-Catherine-Césarine, 13 sept. 1836, mariée le 28 mai 1859, à Antoine Vialla, 38 ans, maître-menuisier à Saint-Etienne.

VIII. Jean-François-Joseph-Eléodore Prudhomme de la Croix (30 mars 1824-15 oct. 1902), marié le 28 nov. 1854, à Marie-Rose Heyraud, née en 1831, de Saint-Romain-la-Chalm, dont : 1° Marie-Louise-Agnès-Joséphine, 22 janv. 1856, mariée à Jean-Baptiste Reymondier; 2° Victoire-Joséphine, 5 juin 1863, mariée le 23 nov. 1885, à Léon-Benoît Grey, négociant en vins à Unieux, né en 1856; 3° Jean-François-Joseph, qui suit; 4° Joseph-Antoine-Bonaventure, ajusteur, 16 fév. 1868, marié à Jeanne-Marie Benéton, dont : A) Marie-Elisabeth, 18 fév. 1899; B) Léon, 16 mai 1905; 5° Antoinette, 13 fév. 1870.

IX. Jean-François-Joseph Prudhomme de la Croix, 4 nov. 1865, propriétaire actuel du manoir, marié le 22 sept. 1896, à Marie Sabot, née en 1866, dont : 1° Jean-Baptiste-Fran-

çois, 24 juin 1897, prêtre ; 2° Marius-Benoît, 11 nov. 1898 ; 3° Joséphine, 2 juillet 1902 ; 4° Marie-Louise, 17 nov. 1908.

(Registres paroissiaux de Firminy, Unieux et le Chambon ; Archives des Cots, actes originaux ; Terrier de Firminy ; Communication de M. Albert Boissier).

LA COUR

Aux portes de Firminy, au milieu d'une verdoyante prairie, on remarque une construction délabrée et sans grand caractère. C'est le petit manoir de la Cour. La grande salle du rez-de-chaussée conserve encore une cheminée de pierre assez intéressante et la porte principale était surmontée d'une pierre sculptée portant l'inscription suivante : « Ce 15e juin 1605, Messire Philibert de Nérestang, chevalier de l'ordre du Roy, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare et maître de camp d'un régiment de gens de pié entretenu pour le service de Sa Majesté, a faict faire c'est édifice ».

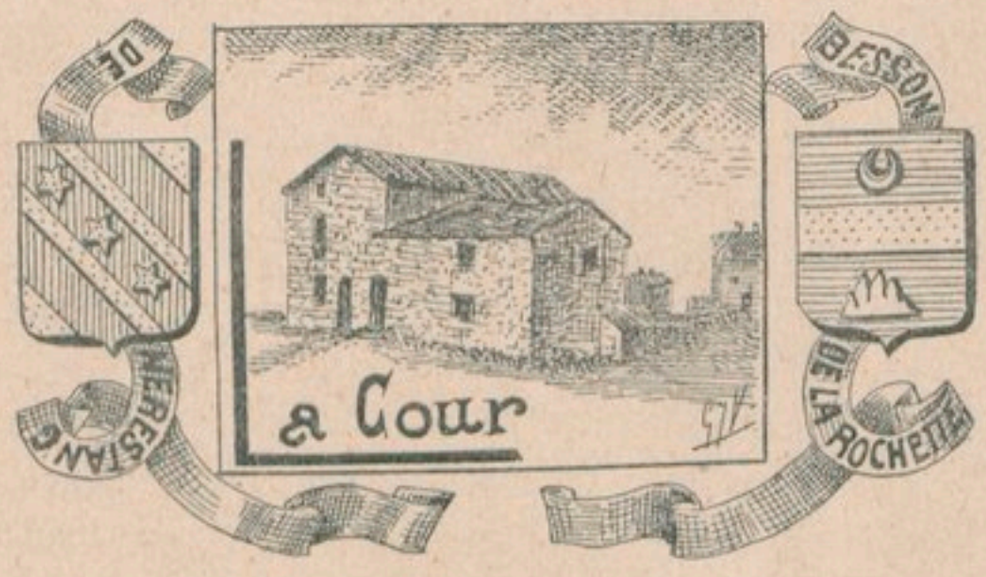

Cette pierre a été enlevée il y a quelques années et encastrée dans le mur extérieur du château voisin de Villeneuve.

Philibert de Nérestang avait épousé Cécile d'Arènes de Chaponod, fille de Jean et de Germaine Duranton et sœur de Pierre d'Arènes, époux d'Hélène de Sicard, fille de Louis et de Marguerite d'Albon. Philibert, blessé au service du Roi, testa au Pont-de-Cé, le 20 août 1620, voulant être enterré aux Carmes Déchaussés de Lyon, avec Françoise de Foudras, sa mère. Sa fille Françoise fut abbesse de la Bénissons-Dieu et son fils, Jean-Claude, marquis de Nérestang, lieutenant-général des Armées de Sa Majesté, grand maître des Ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, conseiller du Roi en ses conseils, épousa le 14 mai 1625, Ennemonde Joachime de Harlay, fille de feu Christophe, chevalier des Ordres du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant-général pour S. M. en la Ville d'Orléans, bailli du Palais de Paris, seigneur comte de Beaumont le Bois, Estain et autres places et de dame de Rabot. Il testa le 28 mai 1639, voulant que son corps soit inhumé aux Carmes Déchaussés de Lyon, fondés par son père et son cœur en l'abbaye de la Bénissons-Dieu. Il fit son fils Charles héritier universel, lui subsistuant son fils cadet Achille (v. St-Victor, t. Ier) et mentionnant ses deux filles, toutes deux appelées Françoise.

Des Nérestang, le manoir de la Cour passa, au XVII[e] siècle, aux Besson de la Rochette qui le possèdent encore aujourd'hui. Voici la filiation de cette famille dont les armes sont : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant et en pointe d'un mont d'argent.*

I. Jacques Besson de la Rochette, issu des Chapat de Verchères, d'ancienne noblesse, releva par substitution le nom de Besson de la Rochette et épousa : 1° Catherine Marnhec, 2° Antoinette Chapat, veuve de Christophe de Lagrevol. Il mourut en 1653, presque centenaire, laissant du 1[er] lit : 1° Claude, qui suit ; 2° Jacques, marié à Marguerite de Laplanche, fille de Jean, dont : A) Claude, s[r] de la Saincte, tué à 24 ans ; B) Pierre, s[r] des Fornets, marié à Anne Layes, de Tence, le 5 juin 1695 ; C) Jean-François, s[r] de Villeret, officier au Régiment de Champagne, puis capucin à Monistrol sous le nom de Père André ; D) Marie, religieuse au monastère N. D. à Yssingeaux ; E) Lucrèce, mariée à Jean de Colomb ; F) Catherine, mariée à Denis de Colomb de la Vergne, seigneur du Coin ; G) Thérèse, religieuse au monastère N. D. à Yssingeaux ; 3° N..., mariée au sieur Chapat d'Alard, puis à Claude Bousset ; 4° N..., mariée à François de Lagrevol de Villedemont.

II. Claude Besson de la Rochette, écuyer, mort en 1639, marié en 1613, à Jeanne Chabanaci, morte à Blanchon, paroisse de Firminy, le 1[er] octobre 1692, fille d'Amblard, et veuve de François de la Borye, dont : 1° Jacques, mort jeune ; 2° Jean, qui suit ; 3° Jeanne, mariée en 1661, à Jean-François de la Bérardière, s[r] dudit lieu et la Vaure.

III. Jean Besson de la Rochette, mort le 12 février 1690, à 63 ans, épousa en 1654, Claudine de Badel, fille de Simon, seigneur du Noyer, paroisse de Vernoux, dont : 1° Jacques, qui suit ; 2° Etienne, curé de Saint-Romain-des-Atheux ; 3° Claude, capitaine de dragons au régiment de Montalet ; 4° Françoise, religieuse clarisse au Puy ; 5° Marthe, religieuse à Saint-Pierre de Lyon.

IV. Jacques Besson de la Rochette, s[r] de la Cour, avocat au Parlement, mort en 1712, épousa en 1691, Antoinette de Savoie, fille d'Antoine, dont : 1° Claude, qui suit ; 2° Jean ; 3° Pierre, s[r] de la Cour, capitaine au régiment de Montalet-Dragons, marié le 5 août 1697 à Catherine de la Tour-Varan, fille de Guy-Joseph et de Laurence Dupuy de la Roche ; 4° Claudine (7 nov. 1692-12 fév. 1732), mariée en 1721, à Jean-Bruno de Chazeletz fils de Jean-Gilbert et de Marie de Licques de Nirandes ; 5° Anne, mariée en 1727, à M[e] Borie, avocat au Parlement, bailli d'Yssingeaux, fils de Pierre et de Marguerite de Laurent ; 6° Catherine ; 7° Françoise ; 8° Marthe.

V. Claude Besson de la Rochette, lieutenant au régiment de Limousin-Infanterie, mort à 87 ans, le 17 nov. 1780, ayant été confirmé dans sa noblesse ; marié en 1729, à Anne-Marie-Marguerite de la Fayolle, dont : 1° Charles-Jean, curé de Retournac de 1765 à 1818 ; 2° Jean-François-Régis ; 3° Claude-Melchior, qui suit ; 4° Pierre ; 5° Marie-Marguerite ; 6° Claudine ; 7° Rose ; 8° Marie-Antoinette.

VI. Claude-Melchior Besson de la Rochette conduit avec son épouse, à la prison de la Conciergerie à Paris. Ils y séjournèrent 4 mois, jusqu'à la chute de Robespierre et durent leur salut à un geôlier, originaire du Velay, qui omit à dessein de les nommer, lors des appels pour l'échafaud. Il mourut le 10 nov. 1812, ayant épousé, en 1788, Marie-Julie

Martel de la Brousse, dont : 1° Claude; 2° Maurice, marié à Joséphine de Chassang; 3° Régis, qui suit; 4° Pierre; 5° Henri; 6° Joseph; 7° Célestin; 8° Geneviève; 9° Rosette; 10° Julie; 11° Irène, ursuline à Monistrol; 12° Sophie, visitandine à Paray-le-Monial; 13° Thérèse, religieuse de l'ordre de Jésus-Marie, à Lyon-Fourvières; 14° Rose; 15° Victoire, mariée à Hippolyte de Chabron de Jussac, maire de Monistrol, en 1882.

VII. Régis Besson de la Rochette, mort le 1er sept. 1890, à 89 ans; marié en 1832 à Angélique, dite Aline du Peloux de Saint-Romain, dont : 1° Charles, prêtre, vicaire à Aurec, mort à Monistrol, en 1872; 2° Fanny, morte à 32 ans; 3° Jacques, qui suit; 4° Caroline, morte en 1879, mariée à Joseph Servant, de Lyon.

VIII. Jacques, dit James Besson de la Rochette, épousa en 1868, Marie-Céline Botu de Verchère, fille d'Émile, ancien procureur du Roi, à Tournon et d'Aline Guiguet de Vaurion, dont : 1° Marc, qui suit; 2°, 3° Joseph et Louise, morts en bas âge; 4° Joséphine, mariée le 8 août 1894, à Guy de Gayardon, marquis de Fenoÿl, fils de Pierre et de Marie Le Bas du Plessis.

IX. Marc Besson de la Rochette, conseiller d'arrondissement, maire de Lapte, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, épousa en 1894, Anne-Marie-Henriette de Jullien de Villeneuve, fille d'Abel, baron de Villeneuve et de Léonie de Cotton, dont : 1° Madeleine, 16 mai 1895, mariée le 7 avril 1920 à Pierre Ragonnet; 2° Jacques, 12 juin 1896; 3° Paule, 20 sept. 1900.

(Archives de M. Boissier; Registres de Firminy; Archives de la Loire.)

LES CREVANTS

A l'est de Pommiers se trouve le vieux manoir des Crevants qui est arrivé intact jusqu'à nous. C'est une construction rectangulaire un peu lourde, ajourée de gracieuses ouvertures dans le style du XVIIIe siècle et flanquée d'une massive tour carrée dont la toiture aigüe permet de reconnaître de loin, la vieille demeure seigneuriale.

D'abord en possession de la famille de Montchanin (v. les Paras), le fief des Crevants donna ensuite son nom à une branche des Chassain.

I. Gilbert Chassain marié à Jeanne Gayardon de Grezolles, dont :

II. Guillaume Chassain (1655-1729), sr des Crevants, procureur au bailliage, épousa en 1689, Gabrielle Gentialon de Châtelus, morte en 1715, fille d'André et de Jeanne de Saint-Priest-Albuzy, dont : 1° Jeanne, 1690; 2° Jeanne-Marie, 1692; 3° Jeanne-Marie, 1693; 4° Marie-Madeleine, 1695; 5° Antoine, 8 avril 1697, bailli de Nervieu, marié en 1729, à Jeanne Staron de la Chardière, dont : A) Jean-Baptiste, 1731; B) Claude, 1732; C) Clau-

dine-Marie-Pierrette-Marguerite (1735-9 août 1778), mariée en juillet 1760, à Antoine Souchon du Chevalard, fils de Gilbert et de Claudine Devaux ; 6° Jean-Baptiste, 1698 ; 7° Jean-Baptiste, 1699 ; 8° Marie-Madeleine, 1700 ; 9° Henry (1700-1705) ; 10° Anne, 1701 ; 11° Jean-Baptiste, 1702, prêtre ; 12° Jeanne-Reine-Marie, 1705 ; 13° Jean, 1707, marié le 8 septembre 1743, à Marie de Prandières, fille de Jean-Joseph, s[r] dudit lieu et d'Émérentienne Gaulne ; 14° Jacques, 1710 ; 15° Jean-Benoît, qui suit.

III. Jean-Benoît Chassain, né en 1711, avocat en Parlement, capitaine-châtelain de Saint-Germain-Laval, épousa en 1743, Marguerite Buer, dont : 1° Jean-Gaspard, 1750 ; 2° Jeanne-Marie-Claudine, 1745 ; 3° Jean-Baptiste, qui suit ; 4° Guillaume, 1747 ; 5° Jean-Marie, 1748 ; 6° Mathieu-Gabriel (1750-1751) ; 7° Jeanne, 1752 ; 8° Françoise-Gabrielle-Barthélemie, 1753 ; 9° Jean-Claude, marié à Marguerite Brunet, dont : A) Claude-Marie, 1773 ; B) Jeanne, 1774, mariée à Claude Martinet.

IV. Jean-Baptiste Chassain, né en 1746, s[r] des Crevants, épousa en 1772, Marie-Gabrielle-Françoise-Paule de la Chaise, dont : 1° Antoinette-Benoîte-Zélie, mariée : 1° le 12 août 1796, à François de Sauzéa, fils de Claude et de Marianne Baudin de Monteille ; 2° en 1821, à Vincent de Larochette.

Au XIX[e] siècle, le château des Crevants appartint à François Breton, notaire à Saint-Germain-Laval, décédé le 26 avril 1878. Ses héritiers le vendirent à M. Audiffred, alors député de la Loire, et à M. Reuillet. En janvier 1899, le manoir était acquis de M[me] Reuillet et de M. Audiffred, par M. Briéry, pharmacien à Saint-Germain-Laval.

(Archives de la Diana, note Gras; communication de M. Briéry.)

CROZET

CROZET est installé sur une croupe flanquée de deux croses ou ravins très profonds auxquels il doit sans doute son nom, et dans lesquels ont été pratiquées des routes d'accès. Quand on arrive à Crozet du côté de la Pacaudière, on aperçoit de fort loin le vieux donjon, seul reste encore visible de l'ancien château ; derrière lui se cachent les maisons du village encore abritées par la

colline. Cette situation était très favorable à la défense, car l'ennemi arrivant par la plaine pour attaquer le château se trouvait brusquement devant une côte rapide, presque verticale, qui dominait la forteresse. On découvre encore, en montant par la crose orientale, des restes de remparts, à droite, encore garnis de deux petits bastions demi-circulaires, et qui portent des maisons de toutes les époques. Si on accède au village par le ravin occidental, on côtoie un ruisseau aux eaux écumantes, puis on rencontre des fragments de murailles, des bastions convertis en jardins, etc. Une porte ogivale flanquée de deux tours à demi ruinées donne accès à des ruelles étroites et tortueuses qui conduisent tant bien que mal au pied du rocher qui portait le château.

D'après l'armorial de Guillaume Revel et divers témoignages, la citadelle du château de Crozet était un polygone irrégulier, sans toit, aux murailles hautes et épaisses, sans autre ouverture qu'une porte sombre et abrupte à laquelle on arrivait par un étroit échellier. A l'intérieur était un enclos qui servait de jardin au sonneur, et où la crédulité populaire creusait de mystérieux souterrains. Un rang d'ouvertures carrées marquait la place des poutres qui sans doute avaient jadis soutenu des hourds en charpente encorbellés sur le parapet. La nouvelle

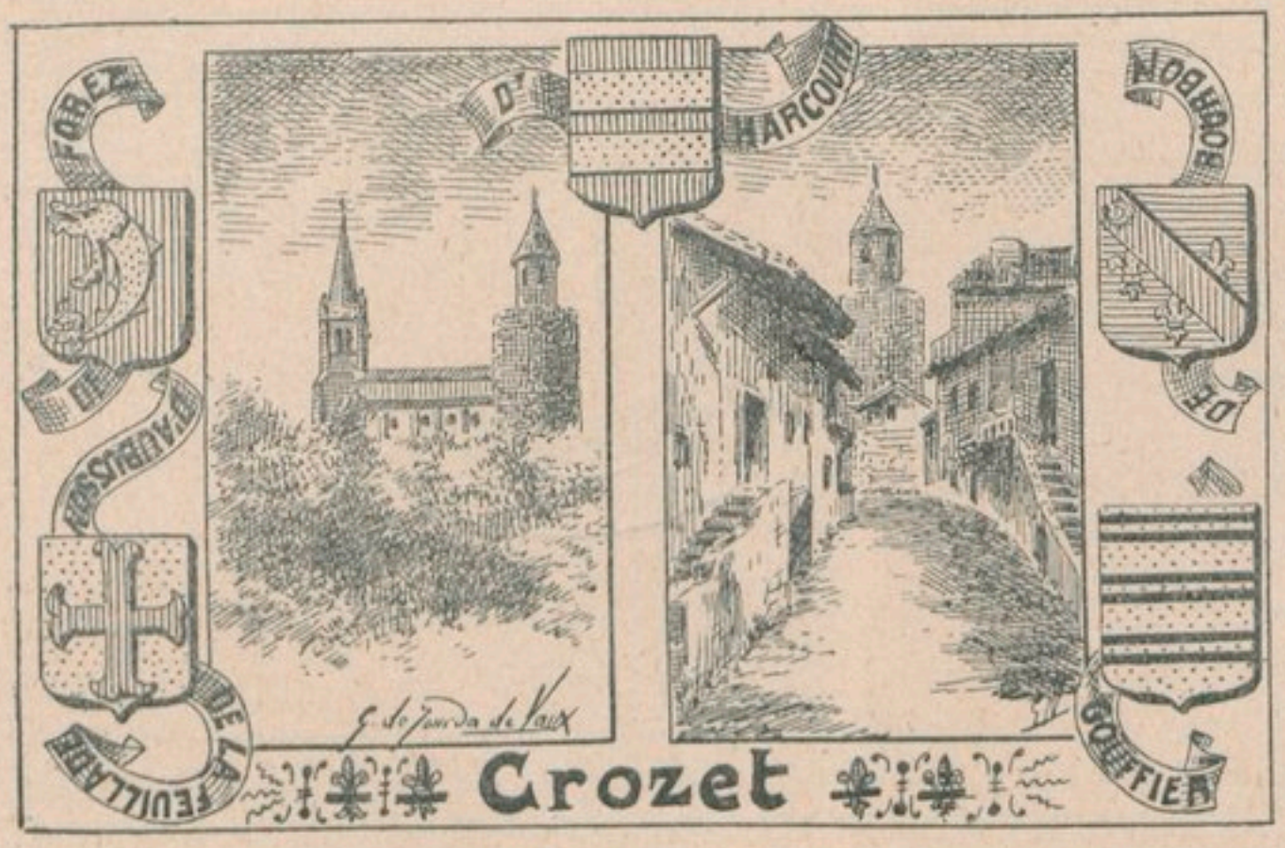

église a été édifiée sur les fondations du château, quelques assises de moellons n'ont même pas été démolies. Le donjon qui subsiste était accolé à l'un des angles de la forteresse. Au sommet, on a bâti une autre tour en retrait, couverte par une statue de la Sainte Vierge. En 1180, Artaud le Blanc, vicomte de Mâcon, obtint des moines d'Ambierle qui avaient droit de nomination à la cure de Tourzy, la permission d'établir dans son château de Crozet, une chapelle qu'il dota de cinq sols de luminaire à prélever sur le péage. Artaud III, dit le Blanc, était le dernier des vicomtes de Mâcon. A en croire la Mure, dans la première moitié du xi[e] siècle, sous le comte Gérard II, les seigneurs de Saint-Maurice « devinrent si riches et si puissants, qu'ils acquirent toutes les plus belles et fortes places du Roannais ; entre autres fut le château de Roanne, qu'ils achetèrent de ce comte, celui de Crozet, etc. ».

Artaud III « querella » les droits que le prieur d'Ambierle avait à Tourzy, mais dans la suite il s'assagit, donna à l'abbaye de la Bénissons-Dieu, une partie des biens qu'il avait au

territoire du Crozet, et reconnut qu'il ne possédait aucun droit à Tourzy. Ses deux fils, cédèrent avant octobre 1220, au comte de Forez Guy IV, tout ce qu'ils avaient au delà de la Loire, et spécialement « Crozet avec ses appartenances ». Le comte compléta cette acquisition quatre ans plus tard, en mars 1224, en se faisant céder par Marie de Bourgogne, dame de Semur, veuve de Simon de Semur, tous les droits qu'elle avait dans les territoires de Roanne, Saint-Haon et Crozet. En 1236, Guy IV concéda une charte de franchises aux habitants de Crozet, ville frontière dont il tenait à s'assurer la fidélité sans réserve. En 1275, Crozet faillit passer à la maison de Beaujeu, en vertu du premier testament de Guy VI, annulé par les suivants. Au XIV[e] siècle nos comtes agrandirent leurs possessions par une longue série d'acquisitions et obligèrent les tenanciers de l'abbaye voisine de la Bénissons-Dieu à reconnaître la haute justice de Crozet et même à restaurer ses murailles.

Le 4 février 1318, le comte Jean, en considération du mariage accordé entre son fils et la fille du duc de Bourbon, s'engageait à tenir en fief de celui-ci les châteaux et villes de Roanne, Saint-Haon et Crozet, et à lui en rendre l'hommage, mais ce lien féodal dut être de peu de durée. Par une transaction du 29 décembre 1379 entre Erard de Lespinasse, s[r] de Changy et le duc Louis II, comte de Forez, ledit Erard consentait à ce que la justice haute, moyenne et basse de « son château de Crozet » à la réserve de la justice sur douze feux, restât au duc. Il est donc probable que ce dernier avait temporairement engagé sa châtellenie de Crozet, qui lui fit retour avant 1383.

Après la trahison du Connétable, Crozet eut le sort des autres châtellenies comtales, et fut engagé jusqu'en 1543 à Jean d'Albon, s[r] de Saint-André, en 1544 à Claude Gouffier (v. Boisy). En 1566, Crozet fut l'un des mandements qui composèrent le duché de Roannais. En 1677, les châtellenies de Saint-Haon, Saint-Maurice et Crozet, furent engagées au duc de la Feuillade, sous clause de rachat perpétuel. En 1688, la Feuillade obtint le transfert à Roanne, de la justice de ces trois châtellenies et de celle de Cervière. La châtellenie de Crozet avait vécu.

(Bulletin de la Diana; Fleury Vindry : *Dictionnaire de l'État Major français au* XVI[e] *siècle*.)

LA CURÉE

Révérend du Mesnil, dans son étude sur le château de la Curée, s'est appliqué à rechercher l'étymologie de ce nom. Curata, la Curée, vient peut-être de ce qu'en cet endroit, on avait, dans de grandes chasses, donné la curée aux chiens, ou encore de Curata, bois de petits chênes, et enfin, et c'est l'hypothèse la plus vraisemblable, d'une autre traduction de Curata : droit sur les marchan-

dises qui se vendent, accordé à titre de protection et de garde données aux marchands. Quoiqu'il en soit, la Curée est mentionnée pour la première fois, dans un acte de 1268, où figure Geoffroy de la Curée, marié à Héloïse, fille de Hugues de Saint-Aubin.

Geoffroy de la Curée vendit ses biens de la Curée, alla habiter Crozet, et reprit alors son nom de Geoffroy Arod, dit Macibo, ce qui permet de supposer que sa famille était une branche des Arod. Il mourut avant 1311, laissant d'Héloïse de Saint-Aubin : 1° Jean Macibo, dit d'Arçon, mentionné le 12 mars 1343, de même que sa fille Jaquette Macibo, mariée à Pierre Bieczus, fille de Guillaume ; 2° Geoffroy Macibo, mentionné le 24 août 1311, père de Jacques et Hugues Macibo. Cette famille dut tomber dans la médiocrité car on retrouve en 1685, Antoine Macibo, laboureur à Arçon. La Curée fut donc vendue par Geoffroy, à un bourgeois de Saint-Haon, Pierre de Saligny. L'acte de vente n'a pas été conservé, mais l'acte de mutation est de janvier 1268. En septembre 1268, la vente fut confirmée par Renaud, comte de Forez, et sire de Beaujeu, au profit de Pierre de Saligny, à charge pour ce dernier de tenir sa terre en franc alleu.

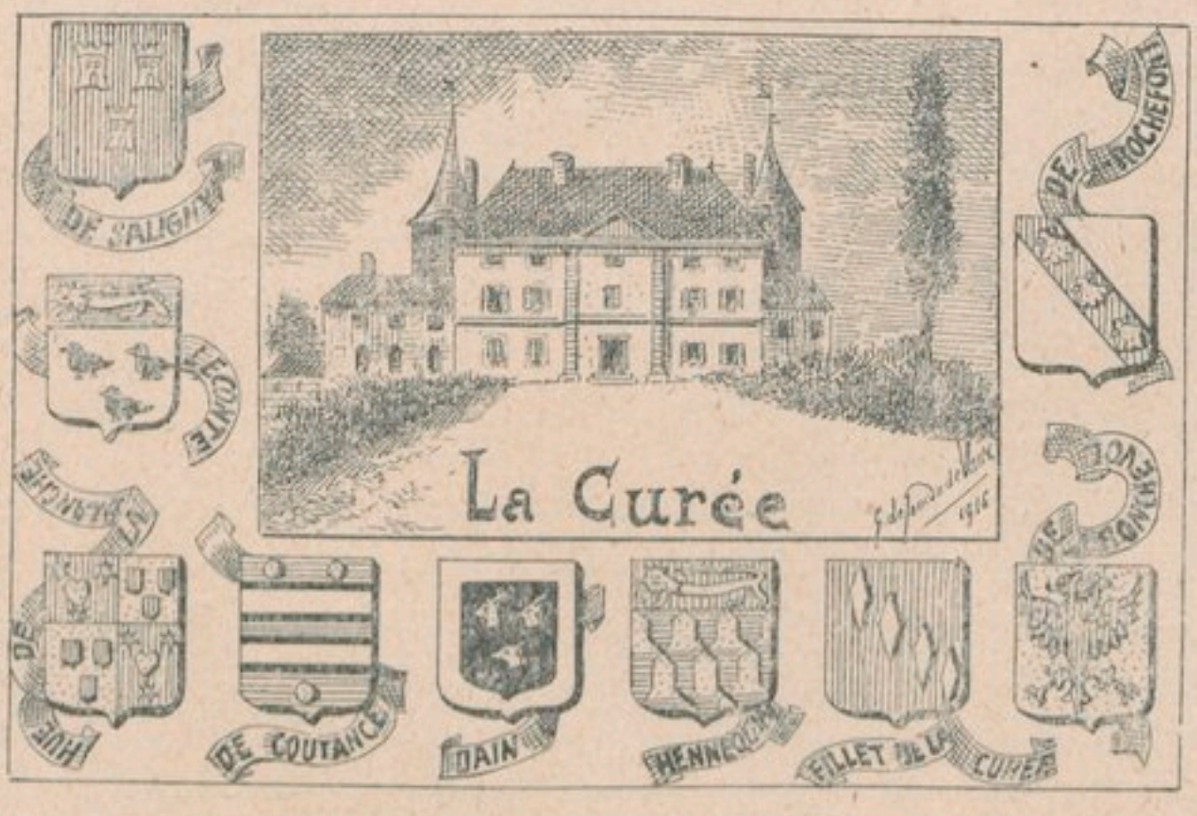

Les de Saligny, qui portent : *de gueules à trois tours d'argent,* remontent à Pierre de Saligny, qui fut père de : 1° Pierre, qui suit ; 2° Ponce, bourgeois de Saint-Haon, qui acquit avec son frère, le 21 sept. 1258, le franc alleu de la Bleternay, et fit branche. 3° Guillaume, religieux, chantre d'Auxerre ; 4° Geoffroy, bourgeois de Saint-Haon, en 1290.

II. Pierre de Saligny, bourgeois de Saint-Haon, l'acquéreur de la Curée, mourut après 1290, laissant une fille Agnès, qui porta la Curée à Pierre de Rochefort. La famille de Saligny se perpétua par Pierre, fils de Ponce, précité, et père lui-même de 1° Jean, bourgeois de Saint-Haon, qui eut d'Agnès de Lerras : Etienne, s^r de Saligny en 1390 ; Guillemette, mariée, avant 1384, à Hugues Béchivet ; Guillaume, damoiseau ; 2° Barthélemy ; 3° Guiot ; 4° Guillemette, veuve de Pierre de Cray, en 1333.

La branche des Rochefort qui posséda la Curée, portait anciennement : *de gueules à la bande d'or*. En 1100 vivaient Gausbert et Arbert de Rochefort ; ce dernier bienfaiteur du prieuré de Randans, eut d'Alexandra, Heldin de Rochefort, père de Wilhelme et de Hugues, marié à Jeanne, dont Ponce et Guillaume. Ce dernier, seigneur de Rochefort (v. ce nom t. I^er), fit en 1200, une donation au monastère de Joursey, et eut : 1° Gérard, 2° Fal-

con, chanoine-comte de Lyon, le 6 juillet 1240; 3° Hugues, co-sr de Rochefort; 4° Bernard; 5° Bonne. Gérard de Rochefort, testa en 1262, laissant : 1° Jean, marié à Gillette de Saint-Léger, fille d'Etienne, d'où : A) Eustache, dit Tachon de Rochefort, sr de Rochefort, eut de Jaquette, Ayglier Jacques, mort avant 1400, et Jean, qui laissa un bâtard, Jean, dit Cornut, marié à Péronne de Cornon, fille de Guillaume et d'Alize de Chalmazel. Elle est veuve en 1372, et en 1402, Alize, leur fille, épouse Guichard d'Urfé auquel elle apporte Rochefort; 2° Pierre, qui suit; 3° Guillaume, chanoine de N.-D. de Montbrison, mort en 1326; 4° Hugues, prieur d'Ambierle, en 1282; 5° Falque, prieure de Saint-Thomas, morte le 1er janvier 1270; 6° Pétronille, religieuse à Bonlieu; 7° Alagoyn, religieuse à Leignieu.

Pierre de Rochefort, sr de Rochefort, Saint-Pierre-la-Noaille, la Curée, se destinait aux ordres quand son oncle Falcon testa le 21 sept. 1261. Il fut bailli de Forez et, en 1317, gouverneur des enfants du comte Jean Ier. Il rendit hommage de la Curée, le 11 sept. 1333. En 1290, il avait épousé Agnès de Saligny, dont 1° Falcon, qui suit; 2° Henry, chanoine de N.-D. de Montbrison, teste le 2 novembre 1334; 3° Arthaude, religieuse de Marcigny; 4° Girard, 1337.

Falcon de Rochefort, sr de la Curée et Saint-Pierre-la-Noaille, épousa Yolande, dont Falcon de Rochefort, sr de la Curée qui testa, ainsi que l'établit un acte du 29 mars 1393, en faveur de Robert de Ronchevol.

Cette maison, qui portait : *d'or à l'aigle éployée de gueules*, remonte à Guichard de Ronchevol, mort avant 1240, marié à Béatrix, dont : 1° Guichard, marié à Falcone, remariée à Girin d'Essertines; 2° Guillaume; 3° Jacqueline, prieure de la Bruyère (1267-1300).

II. Guillaume de Ronchevol fut père : 1° Guillaume, qui suit; 2° Simon; 3° Jean, 1311, 4° Perrin, 1318.

III. Guillaume de Ronchevol, qui rend hommage le 11 février 1328, pour Marclopt et Magnieu-le-Gabion, fut père de : 1° Robert, qui suit; 2° Richarde.

IV. Robert de Ronchevol, sr de la Curée, fut père de : 1° Robert; 2° Jean, sr de Saint-Pierre-la-Noaille, marié à Philippe de Foudras, sœur de Guichard, sr de Courcenay; 3° Pierre, sr de Morlan, en 1425, marié à Louise des Serpents.

Les Fillet qui leur succédèrent à la Curée, portaient : *de gueules à quatre fusées d'argent en bande*. L'écusson, gravé au-dessus d'une des portes intérieures de la tour septentrionale, n'a pas échappé aux fureurs révolutionnaires. Guillaume Fillet, de Croset, fait en aveu, en février 1290. Il fut père de : 1° Guichard qui suit; 2° Hugues.

II. Guichard Fillet, de Croset, fut père de : 1° Guillaume, qui suit; 2° Béatrix, qui vit en 1508.

III. Guillaume Fillet, qui rendit hommage de la Curée, le 2 mars 1393. L'acte du 29 mars 1393, établit qu'il avait acquis de Robert de Ronchevol, tous les biens de Falcon de Rochefort. Il épousa : 1° en 1379, Jaquette de Some, fille de Perrin; 2° N. de la Grange, fille de Geoffroy, notaire à Ambierle, et de Falguette de Pierrefitte. Du 2e lit : 1° Jacques, qui suit; 2° Jean, évêque d'Apt en 1391, mort le 26 juin 1410, fit rebâtir à ses frais, le château de la Curée; 3° Louis, prévôt de la cathédrale d'Apt, mort en 1413.

IV. Jacques Fillet, s[r] de la Curée, mourut avant 1420, laissant : 1° Jacques, qui suit ; 2° Pierre, co-s[r] de la Curée, en 1424 ; 3° Antoine.

V. Jacques II Fillet, s[r] de la Salle, co-s[r] de la Curée, dont il rendit hommage, le 8 juillet 1441, testa en 1465 et mourut en 1466, ayant épousé, le 19 mars 1433, Catherine de Lorgue, fille de Louis, s[r] de l'Aubépin et de Jeanne du Cros, dont un fils, qui suit.

VI. Louis Fillet, s[r] de la Curée, Terrières et Boissonnelle, écuyer du roi Charles VII, fut pourvu du gouvernement de Pont-de-Cé par brevet du 28 oct. 1483, 1[er] maître d'hôtel du duc de Vendômois, capitaine-châtelain de Marcilly, le 23 novembre 1497, mort avant 1508. Marié à Françoise Jarrie, fille de Gilbert, s[r] de Clervaux, laquelle rend hommage, le 6 mai 1508, lui ayant donné : 1° Pierre, qui suit ; 2° Henri, dit de Gerfaut, chevalier, s[r] de Besson, gentilhomme du roi de Navarre.

VII. Pierre Fillet, s[r] de la Curée, la Salle, la Roche-Turpin, etc., chambellan et maître d'hôtel ordinaire du duc de Vendômois, bailli du Charollais, mort en 1555, épousa, le 8 octobre 1516, Charlotte de Chambray, fille de Jean, s[r] de la Roche-Turpin et de Françoise de Tillay, dont : 1° Gilbert, qui suit ; 2° Guillaume, co-s[r] de la Curée, fut avec son frère auprès d'Henri III, qui les aimait beaucoup, et épousa, le 2 février 1609, Catherine d'Escars, fille de François, et de Françoise de Veyrières ; 3° Jean, s[r] de la Fosse, en Vendômois.

VIII. Gilbert Fillet, s[r] de la Curée, la Roche-Turpin, etc., gentilhomme de la chambre du Roi ; en 1564, allant voir son frère Jean, « une bande d'assassins cachés dans le château de Ronsard, fondit sur lui et l'égorgea ». Il s'était fiancé le 27 décembre 1553, et avait épousé en 1554, Charlotte Errault, dame de Rilly et des Maisons, veuve de Jean de Loges, et fille d'Antoine et de Marie de Loynes, dont : 1° Gilbert, qui suit ; 2° Esther, dame de la Salle, mariée à François de Baudinot, fils de Guillaume et de Louise Moreau. Elle céda en 1627, à son frère Gilbert, à son neveu Jean du Faur, s[r] de Savignac, puis, le 18 avril 1639, à son neveu, Allin du Faur, à sa petite-nièce Ysabel du Faur, alors mariée à Antoine Daguesseau, tous ses droits sur la Curée ; 3° Judith, mariée à François du Faur, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

IX. Gilbert Fillet de la Curée, s[r] de la Curée, maréchal de camp, vaillant homme de guerre, intrépide et plein de bravoure, se signala en 1597, au siège d'Amiens où il demanda au Roi d'aller reconnaître l'ennemi. « M. le Curé, lui dit le Roi, ne vous mettez point en colère », et il permit. Gilbert épousa : 1° Marie Spisame, fille de Jean, s[r] de Bisseau et de Marguerite de Lyon, et veuve de Jean du Faur ; 2° Jeanne Hennequin, dame des Ousches, fille de Nicolas, s[r] du Perray, veuve de Georges Babou, s[r] de Bourdaisière, qui avait été tué en duel, en 1615. Il mourut le 3 septembre 1633, à 78 ans, ayant testé, le 21 juin 1624, en faveur de Jeanne Hennequin.

Cette famille, fixée à Troyes, portait : *Vairé d'or et d'azur ; au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.* Oudinot Hennequin, fils de Pierre, s[r] des Marchy-les-Saint-Bâle, avait été anobli, le 27 juillet 1306. Nicolas Hennequin, s[r] du Perray et Chauvigny, conseiller du Roi, avait épousé Renée Hennequin, fille de Pierre, s[r] de Bourville et de

Jeanne Bruslard, dont : Marie, mariée à Henry Gouffier, marquis de Boisy, et Jeanne, qui, veuve de Gilbert Fillet de la Curée dont elle hérita, épousa Gabriel d'Arenberg, sr marquis d'Oiron, colonel des suisses de Gaston d'Orléans. Elle testa le 15 février 1657, léguant la Curée ou une somme de 30.000 livres, à son choix, à Henriette Dain, femme de messire Ardouin de Coutance. Les Dain, possessionnés en Touraine, dès le xie siècle, portaient : *de sable, à trois têtes de daim d'or, aux ramures sommées de quatre cors du même; à la bordure d'argent.* Guillemot Daen, vit en 1061. Au xive degré, nous trouvons Charles Daen, écuyer, sr de la Roche-Daen, marié à Marie Binet, fille d'Emery et de Marie Goyet, dont François, qui continua la branche aînée, et Urbain Daën, sr de la Doratière, marié à Charlotte Sallière, fille de Jacques, sr de Chenets, en Touraine, et d'Anne Prieur, d'où Henriette Dain, dame de la Curée, marié le 30 mai 1655, à Ardouin de Coutance, sr de Saint-Anthoine et de la Simonnière en Touraine. Elle ne fut pas mise en possession de la Curée sans de graves difficultées suscitées par Marie Hennequin et Artus Gouffier.

Le 13 juin 1657, Me Noël, à la requête de Claude Valence, bailli lieutenant-général civil et criminel du duché de Roannais, porteur de la procuration de Marie Hennequin, vint même prendre possession de la Curée. L'acte mentionne la description de la Curée « premièrement un pont-levis et une petite cour enfermée de murailles, puis est la porte par laquelle on entre dans une salle, y ayant deux corps de logis du côté d'icelle, de matin et soir, l'appartenance de matin consistant en deux chambres de plain pied, une grosse tour à costé de l'une d'icelles chambres et dans laquelle est vue aud. chambre; deux autres petites tours rondes, en l'une desquelles est un degré en noyaux, en l'autre trois petites chambres, l'une sur caves voûtées y ayant pareillement sur lesdites deux chambres basses et dans ladite tour, deux estages, le corps de logis dudit costé de matin couvert d'ardoise, à l'exception desdites deux petites tours qui sont couvertes à thuille plate sur ladite salle est une chambre de la mesme grandeur servant de grenier et ladite appartenance du costé de soir, le bas servant à présent d'escurie qui est tout ruyné et pleuvant à plusieurs endroits et y a deux petites tours qui sont aussi couvertes de thuille plate. Le fossé qui est autour de ladite maison, sans eau et comblé en sorte qu'il est ensemencé en partie, y ayant deux caves voultées soubz ladite salle et corps de logis de matin. »

Toutefois, le 11 juillet 1661, le notaire Duplex mit Anne-Henriette Dain, en possession du château de la Curée, et un arrêt du 30 janvier 1664, ordonna le désistement des enfants de Nicolas-Alexandre de Gouffier, et d'Elisabeth de Faure de la Rodrye, son épouse. La famille de Coutance représentée au xiiie siècle siècle par Hardouin de Coutance, marié le 9 février 1250, à Marguerite de Negron, portait : *D'azur à deux fasces d'argent, bordées de sable, accompagnées de trois besants d'or, deux en chef, un en pointe.*

Hardouin de Coutance, fils de Jean, dut établir qu'étant en Touraine, il lui fallait des délais pour rendre hommage de la Curée. D'Henriette Dain, il eut : 1° César de Coutance, sr de la Curée, marié le 30 avril 1695, à Angélique-Isidore du Bois de Fontaines, fille de Jean et d'Isidore-Marie de la Fin, et veuve de Claude Cotereau, sr de la Bidouaire. Il

rendit hommage de la Curée, le 17 octobre 1714, et testa le 6 mai 1719, en faveur de son frère, à la charge pour ce dernier, de donner 400 livres de rente annuelle et viagère, à leur sœur, Marie-Henriette; 2° Victor de Coutance, s[r] de la Curée après son frère, épousa Agnès Le Pelletier et vendit la Curée lé 18 février 1723, à Claude Hue.

Claude Hue (22 oct. 1686-6 avril 1764), était fils de Gervais Hue de Cérences et de Marianne Durandet, et appartenait à une vieille famille de Normandie, remontant à Jehan Hue, anobli pour faits de guerre en 1463, et dont les armes sont : *De gueules au cœur d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même*, plus tard écartelé : *d'or à trois écussons de gueules*. Claude Hue, qui rendit hommage de la Curée, le 27 mars 1733, avait épousé, le 30 juin 1716, Jeanne-Marie Marinier, morte le 5 janv. 1758, fille de Jean et de Catherine Thiollière, dont : 1° Claude-Gervais, lieutenant-général au baillage ducal de Roanne (14 août 1717-21 sept. 1779), s[r] de la Curée, dont hommage le 12 mai 1755, marié le 23 août 1746, à Catherine du Franc, fille de Louis, dont six enfants, tous morts jeunes ; 2° Claude, qui suit ; 3° Pierre (13 oct. 1725-10 août 1747), tué au service du Roi ; 4° Claude-François Hue de la Borde (1730-23 janvier 1823), marié en 1742, à Marguerite-Madeleine de Rubercy ; 5° Claude Hue de Beaujeu (6 fév. 1731-26 mars 1768), c[ne] au R[t] de Royal-Artillerie ; 6° Pierre-Antoine Hue de Grosbois (10 mai 1735-16 avril 1771), marié le 28 mars 1769, à Claudine Courtin de Saint-Vincent, fille de Joseph-François et d'Anne-Joséphine-Marguerite de Giry, dont : A) Victoire-Blandine (2 janv. 1770-4 fév. 1821), mariée le 22 janv. 1787, à Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, fils de Charles et de Geneviève du Bost de Boisvair ; B) Claude-François-Xavier, 5 déc. 1771 ; 7° Jeanne, 18 oct. 1726, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Roanne.

X. Claude Hue de la Tour (3 janv. 1721-19 sept. 1766) épousa le 22 nov. 1746, Pierrette Duprat de Chassagny (6 déc. 1724-1807), fille de Sébastien-Dominique et de Madeleine Cogniat de la Vaure dont : 1° Claude-Marie, qui suit ; 2° Claude-Gervais, 12 juin 1753, comparut en 1789, à l'assemblée de la noblesse ; 3° Marie-Antoinette, 17 déc. 1757, mariée le 4 fév. 1777, à Philibert Bouquet de Lignières.

XI. Claude-Marie Hue de la Blanche (17 fév. 1750-17 déc. 1816), s[r] de la Curée après son oncle, dépensa 14.043 livres pour réparer le château, de 1783 à 1786, marié le 18 janvier 1774, à Thérèse-Annibal-Olympe Girard, fille de Jean-Mathieu et de Marguerite-Bonne-Olympe Claret de Fleurieu, dont : 1° Pierre-Mathieu, qui suit ; 2° Xavier-Olympe (24 janv. 1779-19 avril 1848), marié le 16 sept. 1809, à Jeanne-Claudine de Montherot, fille de Pierre et d'Etiennette Grimod-Bénéon de Riverie, dont : A) Claude-Louis-Félix (13 août 1810-4 déc. 1870), marié le 2 déc. 1834 à Marguerite-Rose Monier de la Sizeranne, dont : a) Marie-Xavier (4 juil. 1836-29 avril 1887), marié le 9 déc. 1863, à Marie Bernard, dont Marie-Mathilde-Jeanne, 20 déc. 1864, mariée en octobre 1894, à Georges de Besaucèle, mort à 34 ans, le 4 février 1903 ; b) Marie-Mathieu-Gaston, 28 juil. 1840, marié le 15 avril 1868, à Isaure Perret ; c) Jeanne-Emma (11 fév. 1838-5 juin 1910), mariée le 3 avril 1861, à Claude-Joseph-Félix Bernard de Dompsure ; B) François-Henri (4 sept. 1823-5 mars 1881) ; C) Claudine-Marguerite-Marie (19 mars 1818-29 mars 1898), mariée le

10 avril 1836, à Claude-Alfred Sordet ; D) Isabelle (8 nov. 1829-5 janv. 1869), mariée le 12 février 1849, à Ernest Génissieu ; 3° Thérèse-Gervaisine, 25 oct. 1774, morte au berceau ; 4° Marie-Antoinette (1er nov. 1783-4 déc. 1854), mariée le 18 avril 1801, à Pierre Boyer du Montcel, fils d'Antoine-Xavier et de Catherine Courbon des Gaux.

XII. Pierre-Mathieu Hue de la Blanche (29 mai 1776-31 oct. 1844), marié le 26 fév. 1801, à Anne-Victoire Girard de la Vesvre, dont : 1° Claude-Anne-Victor, qui suit ; 2° Thérèse-Stéphanie-Olympe, 23 sept. 1808, mariée le 15 fév. 1830, à Pierre-Hector Meynis du Fornel de Paulin ; 3° Anne-Xaverine-Laure, 22 fév. 1811, mariée le 14 juin 1831, à Victor Bouquet des Chaux, fils de Claude-Marie et de Pétronille Bouquet de Lignières.

XIII. Claude-Anne-Victor Hue de la Blanche (28 sept. 1803-1er nov. 1862), marié le 7 mars 1831, à Pierrette-Irma Courtin de Neufbourg (15 juil. 1813-2 avril 1871), fille de Jean-Baptiste et de Nicole-Hortense Ravel de Montagny dont : 1° Xaverine-Hortense, 12 fév. 1834, mariée le 12 avril 1857, à Clément-Edmond Révérend du Mesnil, historien et héraldiste forézien ; 2° Anne-Victoire-Marie, 14 fév. 1838, mariée le 9 septembre 1861, à Jean-Jules Le Conte, auquel elle apporta la Curée que leur descendance posséde encore (v. Champs).

(Révérend du Mesnil : *Histoire de la seigneurie de la Curée*. Archives de Beauvoir : *fonds de la Curée*.)

L'ESPINASSE

Sur les bords riants de la Tessonne, à mi-chemin de St-Forgeux à St-Germain-l'Espinasse, s'élève un castel de la Renaissance, récemment restauré ; non loin de là, au milieu d'un pré, on aperçoit une tour isolée, aux murs épais et crênelés. Ces deux monuments sont les seuls restes du siège de la baronnie de l'Espinasse. Le château de l'Espinasse est une construction de la seconde moitié du XVIe siècle, avec un portail à bossages en granit du commencement du XVIIIe. Elle s'étendait au levant, de l'autre côté de la cour, comme semblent le prouver les substructions encore apparentes d'un mur terminé par deux tourelles. Le principal corps de logis présente l'appareil très décoratif de briques de deux couleurs, disposées en losanges, et il est coiffé d'un comble aigu, sous lequel s'ouvrent d'élégantes baies à profil Renaissance. A l'intérieur on accède à deux salles basses, voûtées, où l'on distingue une large cheminée moyen-âge, par une porte à linteau horizontal, que surmonte une corniche portée sur deux balustres décorés de rinceaux. Les angles arrondis du linteau et des pieds droits sont sculptés de losanges, entre deux moulures saillantes. Le fronton de la porte principale, présente un écusson mutilé, aux armes sans doute des l'Espinasse ou des Dumayne, et sur le linteau est gravée cette inscription énigmatique : « *Aut vinci aut mori* ». Quant à la

tour, elle se dresse sur une motte artificielle autrefois entourée de fossés, dont on voit encore les vestiges. C'est un haut donjon carré, à angles arrondis et maçonnerie grossière, où l'on remarque des fragments de tuiles à rebords. Certaines traces visibles, sur la paroi extérieure des murs, sembleraient indiquer qu'à un moment donné, ce bâtiment se reliait à d'autres édifices, et faisait partie de la défense d'un ancien château. Il paraît avoir eu 4 étages, dont le dernier était constitué par une plate-forme, ajoutée après coup, et pouvant recevoir de l'artillerie. Cette plate-forme avait résisté au temps, mais elle s'effondra subitement, il y a un quart de siècle, il ne subsiste plus aujourd'hui, qu'un seul des arceaux en granit qui la soutenaient. Une porte basse, ouverte du côté du nord, permet d'entrer dans la partie inférieure de la tour. On ne voit, dans l'édifice, aucune trace

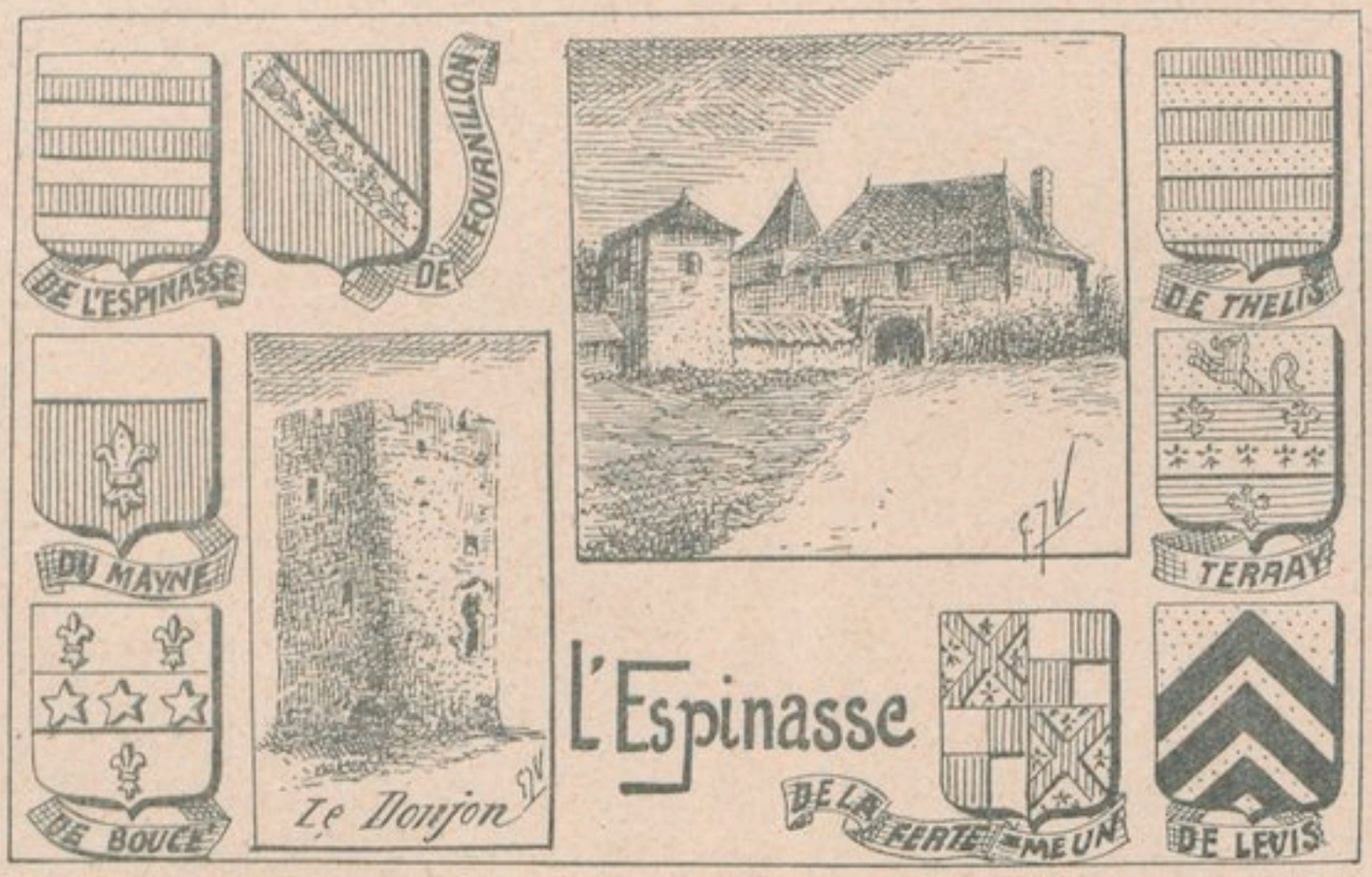

d'escalier, on devait pénétrer dans l'intérieur à l'aide d'échelles qu'on retirait après soi. La première de ces échelles, s'appliquait contre une porte ouverte dans la face de la tour, qui regarde le sud. Il y a un certain nombre d'années, on a démoli, au niveau du sol, deux angles de la tour. Cette démolition n'avait d'autre but que de se procurer des pierres, et on a été arrêté dans cet acte de stupide vandalisme, par la solidité même de la construction, mais on a ainsi mis à jour, une espèce de canal, à section carrée, de 20 centimètres de côté, creusé dans l'épaisseur des murailles et faisant le tour de l'édifice. Ce vide a dû être laissé par des pièces de bois, qui formaient chaînage dans la maçonnerie, et que le temps a réduites en poussière.

La tour de l'Espinasse a une légende que les anciens du pays racontaient naguère dans les longues veillées d'hiver. « On dit que, pendant les longues et froides nuits d'hiver, on entend souvent autour de l'ancien donjon de l'Espinasse des bruits confus de chars qui roulent, de cloches qui sonnent, d'enfants qui pleurent. La tour s'enfonce alors de quelques

lignes, et le voyageur attardé voit errer, sur les bords humides de la Tessonne, une femme au long voile blanc qui gémit tristement en regardant couler l'eau du torrent. C'est l'ombre de la ville de l'Espinasse qui, sur ses ruines, pleure sa splendeur passée. Grande, en effet, était cette ville de l'Espinasse qui un jour, disparut sous la malédiction de Dieu. Ses rues populeuses s'étendaient de Jambelière à Châtelard, ses marchés étaient célèbres dans le monde entier. Cette ville appartenait au comte de Châteauguet, seigneur méchant et cruel, sur le compte duquel on racontait, en se signant, de lugubres histoires. Il était huguenot. Un soir qu'il avait bu plus que de raison, il appela un de ses pages : « Par les cent diables, s'écria-t-il, je suis aujourd'hui bien fatigué; jusqu'ici je me suis bien amusé; mais je veux me convertir. Qu'on aille quérir le moine de Noailly ». On court aussitôt au monastère. Le père prieur ne se fait pas attendre; il s'agissait de retirer une âme des griffes du diable. Il arriva, portant entre ses mains la Sainte Hostie. Dès qu'il fut entré dans la chambre, il se met à genoux au pied du lit du moribond; toute l'assistance l'imite. Il se relève et allait s'approcher du malade pour l'exhorter à la pénitence, lorsque tout d'un coup, sort de dessous les draps blancs, la tête cornue d'un affreux bouc que l'on avait coiffé d'un béguin. Le moine se retourne épouvanté, il se trouve en face du comte lui-même, le pistolet au poing. « Moine, mon ami, tu vas de suite donner ce que tu portes à cette bête ». Le religieux, sans paraître s'émouvoir, fait un grand signe de croix et avale le corps de Notre Seigneur. A l'instant même un bruit effroyable retentit dans toute la vallée, la terre s'entr'ouvre, et la ville tout entière s'engloutit au fond des enfers, entraînant avec elle le baron maudit ».

L'histoire diffère quelque peu de la légende. Au printemps de 1590, les troupes protestantes du sire de Saulx-Tavanes résolurent de s'emparer de Marcigny, car on savait que la tour Milamperle était complètement remplie de sel, et Tavanes comptait là-dessus pour payer ses soldats. Marcigny et la tour se rendirent, mais les Ligueurs observaient les mouvements des protestants, Tavanes ayant reçu du renfort résolut de livrer bataille et décida que le lendemain matin on traverserait la Loire. Il avait à peine fait deux lieues, que les paysans l'avertirent que l'ennemi se retirait. Le capitaine huguenot pressa la marche de sa troupe et arriva à la tombée de la nuit à l'Espinasse. Le sieur de Varennes, commandant des troupes catholiques, venait lui-même d'y arriver et comptait y passer la nuit, mais il n'avait pas eu le temps ou pris la précaution de placer des sentinelles. Tavanes, sans s'attarder, ordonne au marquis de Mirabeau, son lieutenant, de charger. Il fait descendre de cheval tous les arquebusiers, car l'infanterie n'était pas encore arrivée, met le feu à une maison pour s'éclairer et se porte aux issues du village pour les garder. Le marquis se précipite dans le bourg : l'ennemi surpris fuit de toutes parts, et Tavanes tue ou fait prisonnier tout ce qui lui tombe entre les mains. L'Espinasse incendié fut alors abandonné. Il ne reste plus de nos jours que le donjon carré aux angles arrondis, situé aux limites du Forez et du Brionnais. Le château avait déjà résisté aux Anglais en 1363 et en 1441 aux Ecorcheurs, aventuriers bourguignons et anglais forts de 4.000 chevaux.

La baronnie de l'Espinasse était la 3e du bailliage de Semur-en-Brionnais. D'une

médiocre importance territoriale, elle a appartenu, par contre, à l'une des plus importantes maisons de chevalerie de la Bourgogne et du Forez. Les armes de l'Espinasse sont : *Fascé de gueules et d'argent*. Dès 1066, on trouve un seigneur de l'Espinasse, accompagnant Guillaume le Bâtard, en Angleterre. La filiation s'établit depuis Guy I^er^, mentionné dans une charte, accordée, vers 1131, par Hugues de Montaigu, à l'abbé de Saint-Julien. Il eut au moins 4 enfants : Dalmas, qui suit ; Raoul, mentionné en 1180 ; Pons et Hugues, chanoines-comtes du chapitre de Brioude. Dalmas, s^r^ de l'Espinasse, fut le père d'Eustache, qui suit ; de Geoffroy (v. St-André d'Apchon), et de Pierre de l'Espinasse, chevalier de la milice au Temple, commandeur de Celles, en 1241, parti pour la croisade, en 1218.

Eustache de l'Espinasse vivait encore, dans un âge très avancé, en 1273. Il avait accompagné saint Louis, à la croisade de 1248. Ses enfants furent : 1° Jean de l'Espinasse, s^r^ de la Clayette, mentionné de 1259 à 1270, père de Guillaume, Pierre et Jean II. Ce dernier mourut en 1320, laissant Philibert ; Guillaume, mort en bas âge ; autre Guillaume ; Humbert, moines tous deux ; Guichard et Huguette. Philibert, s^r^ de la Clayette, etc., fut surnommé le Grand, il était conseiller du Roi Charles V, et fut l'un des plénipotentiaires envoyés à Bruges, en 1375, pour la trêve conclue avec le roi d'Angleterre. Il avait épousé : 1° Guillemette de Vaux de Chizeuil ; 2° Constance de la Tour, qui lui donna : Philibert, marié à Blanche le Bouteiller de Senlis ; Odette, dame de la Clayette, mariée à son cousin, Jean de l'Espinasse ; Marguerite-Marie, mariée à Jean de Châtellier, puis à Jean de Mello. Le fils de Philibert le Grand n'ayant point d'enfant, la branche de la Clayette fut continuée par la descendance de Guillaume, oncle de Philibert, marié à Isabelle, fille d'Etienne de l'Espinasse, s^r^ de St-André, dont : Jean ; Guillaume, doyen de Paray ; Imbert, moine de Cluny ; Marie, mariée en 1365, à Jean de la Guiche. Mais revenons à la branche de l'Espinasse. Dalmas II, frère de Jean et fils d'Eustache, eut pour fils : 1° Dalmas III ; 2° Raoul, qui, avec sa femme Alix, vivait en 1277 ; 3° Eustache, le chevalier poète qui, en 1328, fait foi et hommage à Simonin, sire de Semur, partant en pèlerinage pour St-Jacques-de-Compostelle. Il fut peut-être le père de Humbert, mort en 1303, dont on voit le tombeau dans l'église de la Bénissons-Dieu. En 1303, un Guillaume de l'Espinasse rend hommage pour Pierrefitte, paroisse d'Ambierle. Le 26 novembre 1306, Humbert de l'Espinasse vend à Guillaume, s^r^ du Verdier, divers cens et servis à Villerest, dont jouissait Béatrix de Mably, sa sœur, religieuse à Beaulieu.

Dalmas III rendit foi et hommage, en 1311, pour sa maison du Bosc, et vendit, la même année, à Guillaume du Verdier, son bois de Monmelucey. En 1329, il maria sa fille Alix, à Guichard Buret, s^r^ de la Forêt, et lui donna par contrat, 50 livres tournois, à prendre sur le port de Roanne. Il fut, en 1297, légataire universel de Hugues de Foudras, s^r^ de Baignaux et substitué avec ses frères, aux enfants de ce dernier. Il avait épousé Marguerite de St-Bury, qui testa, veuve, en 1336. De cette union vinrent : 1° Hugues, sire de l'Espinasse, marié à Marguerite de Thianges, et mort en 1374, laissant : Jean, qui suivit le duc de Bourgogne dans ses guerres contre les Anglais, et épousa Odette, fille de

Philibert, sire de la Clayette ; Philibert ; Oudard ; Louise et Catherine ; 2° Erard, qui suit ; 3° Guillaume, prieur de Charlieu, puis grand doyen de Paray.

Erard de l'Espinasse, s^r de Changy, dont hommage en 1379, prit part en 1365, à la campagne de Hugues de Châteaumorand contre les aventuriers anglais qui, après la bataille de Cocherel, infestèrent la France. Il fut père de : 1° Philibert, qui suit ; 2° Jean, auteur de la branche de Thory, en Auxois ; 3° Philippe ; 4° Girard ; 5° Vincent ; 6° Guillaume ; 7° Marie ; 8° Catherine ; 9° Agnès.

Philibert de l'Espinasse, dit le Cormoran, sire de l'Espinasse, etc, servait, en 1388, dans la compagnie de Bertrand de la Tour, et acheta, en 1449, la seigneurie de St-Bonnet-des-Quarts. Il fut père de : 1° Jean, qui suit ; 2° Etienne ; 3° Louis, marié, vers 1430 à Jeanne Dauphine, dont Jean de l'Espinasse, marié, vers 1450, à Jeanne de Fricambaud, dont Antoinette, mariée à Gilbert des Salles ; 4° Jeanne ; 5° Claude ; 6° Catherine.

Jean de l'Espinasse, baron de l'Espinasse, etc., épousa, en 1425, Blanche Dauphine, fille de Béraud, des dauphins d'Auvergne. A la suite de cette alliance les l'Espinasse portèrent : *Ecartelé, aux 1 et 4, d'or au dauphin pâmé d'azur ; aux 2°, d'or au gonfalon de gueules ; au 3^e d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent brochant sur le tout ; au 4^e d'or à six fleurs de lys d'azur ; sur le tout : fascé d'argent et de gueules de huit pièces,* et au centre un écusson *de gueules, à la bande d'argent, et au lambel de même.* L'écu timbré d'une couronne de marquis ; supports ; deux lions. Devise : *Sans chimères et sans reproches.*

Jean eut onze enfants, dont : 1° Erard II, chevalier, prit le nom de Béraud Dauphin IV, en vertu du testament de sa mère, aux biens, noms et armes de laquelle il fut substitué. Il fut conseiller et chambellan de Louis XI, puis général de l'armée qui marcha contre Antoine de Luxembourg ; il mourut en 1482, ayant eu d'Antoinette de Chazerin, Béraud Dauphin, mort en 1459, et Louise Dauphine ; 2° Etienne, qui suit ; 3° Marguerite, abbesse de Cusset ; 4° Hugues, auteur de la branche de Langeac.

Etienne de l'Espinasse rendit hommage au baron de Semur, en 1488, et mourut en 1493, ayant épousé Marguerite de Balzac, dont : 1° Antoine, qui suit ; 2° Philippe, s^r d'Artaix, dont il vendit le port au prieur de Marcigny ; en 1530, il transigea avec sa belle-sœur et eut en partage, Artaix, Maulevrier et l'Hôpital.

Antoine de l'Espinasse épousa Catherine Le Clerc, fille de Pierre, mais il mourut jeune, vers 1514, laissant un fils : Marc, dit Emard, baron de l'Espinasse, s^r de Changy et Maulevrier, qui était en 1514, sous la tutelle de Dauphin d'Augerolles, s^r de St-Polgues et de Roche-la-Molière. En 1538, il fournit à Sens, l'aveu et dénombrement de ses fiefs, puis quitta le monde, fut abbé de St-Rigaud en 1557, et mourut le 8 mars 1557.

Dès le début du XIV^e siècle, les de Thélis étaient en possession d'une partie de la terre de l'Espinasse. Humbert de Thélis fut père de Guichard, marié à Catherine de Talaru, d'où Jean, s^r de l'Espinasse, testa en 1374, marié à Arthaude de Charnay, d'où Jean, marié à Antoinette du Sou, d'où Jean, époux d'Agnès Verd et Josserand (v. Valprivas, t. I^er). Charles de Thélis, fils de Jean et d'Henriette de Sarron, épousa Perrine de Naux.

Veuve, on décide en 1596, qu'elle recevra en paiement la terre de l'Espinasse si les 8000 écus qui lui sont dus ne sont pas payés d'ici deux ans. Elle donna, le 19 juillet 1601, le dénombrement de l'Espinasse et laissa Georges de Thélis, s[r] de l'Espinasse et St-Cyr-de-Valorges, marié à Claudine de Malyvert, d'où Charlotte, mariée le 21 janv. 1657, à Gaspard du Bost, fils de François et de Madeleine de Ste-Colombe, et Paul, s[r] de l'Espinasse et St-Cyr, testa le 10 août 1644, marié le 4 fév. 1683, à Jeanne Clop, veuve d'Alphonse du Chol, d'où Jacques, dernier des Thélis de l'Espinasse, testa le 14 mai 1728, ayant épousé : 1° le 23 fév. 1724 Geneviève Froment; 2° le 11 juillet 1745, Emiliane Pallu. Au XVI[e] siècle se titrèrent également s[rs] de l'Espinasse, les Fournillon de Butery (v. la Cloître). Mais revenons aux l'Espinasse. Catherine Le Clerc, mère de Marc de l'Espinasse, se remaria à Nicolas de Boucé, s[r] de Poncenat, fils de François, et frère de Françoise de Boucé, mariée d'abord à Antoine d'Epinac, puis à Jacques de Thomassin, et de Catherine de Boucé, femme de Pierre d'Epinac, frère d'Antoine. Elle lui donna deux fils, Charles et François de Boucé, qui devinrent seigneurs de l'Espinasse, à la mort de leur frère utérin. François de Boucé, le fameux Poncenat (v. Rouillères) testa le 2 janv. 1568, ayant épousé Françoise du Mayne du Bourg, dont : 1° Jacques, marié le 31 janv. 1580, à Anne-Eléonore de Dyo, mort en 1585, sans postérité ; 2° Anne, qui épousa le 9 août 1586, son cousin germain, Antoine du Mayne, s[r] de la Vaulx, capitaine de 200 hommes de pied ; 3° Suzanne, mariée le 24 oct. 1592, à Henri d'Apchon, fils de Gilbert et de Françoise de Fresnel ; 4° Marthe. Antoine de Mayne, baron de l'Espinasse par son mariage, appartenait à une famille dont les armes sont : *De gueules à la fleur de lys dor; au chef d'argent.* Il était aussi seigneur de Changy, la Motte, etc. vicomte de Monterrat, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et maréchal de camp de ses armées; il servit sous Henri II, puis embrassa le parti de la Ligue, se soumit en 1597 et fut l'héritier universel de sa femme, le 1[er] av. 1610. Le 13 mars 1621, il épousait en secondes noces, Marie de Bouyer, fille de Jean et de Rose Grosbois, dont il eut 5 fils et 4 filles. Il testa le 6 juin 1635. François du Mayne, baron de l'Espinasse, son fils aîné, fut tué en 1643, à la bataille de Furnes. Son frère Philippe, mort en 1658, lui succéda et épousa, le 14 nov. 1649, Léonore de Damas-Thianges, fille de Charles et de Jeanne de la Chambre, dont trois fils. L'aîné, Léonor-Marie du Mayne, comte du Bourg, né en 1655, page de la Grande Ecurie dès 1671, mourut en 1739, à Strasbourg, gouverneur de la Haute-Alsace et de Belfort, ayant été élevé, le 22 fév. 1724, à la dignité de maréchal de France. Le 27 août 1675, il avait épousé Marie Le Gualès de Mézaubran, morte en 1715, fille de Roland et de Jeanne-Jacqueline d'Acigné, dont Claude-Léonor du Mayne, marquis du Bourg, baron de l'Espinasse, brigadier des armées du Roi, marié à Marie-Joséphine de Rébé, dont Marie-Antoinette du Mayne du Bourg, qui porta la baronnie de l'Espinasse à Louis de Lostanges de Bedwer. Ce dernier mourut peu après, et sa veuve vendit l'Espinasse et Changy, à Pierre Terray de Rozières (v. Béclandière).

En 1800 l'Espinasse appartenait au comte Le Pelletier des Forts dont la fille Zoé le porta au marquis Guy-Antoine de Lévis, mort au château de Changy, le 7 janvier 1870,

ayant testé le 18 mai 1863, en faveur de son neveu, Jacques-Antoine-Fernand, marquis de la Ferté-Meun (armes : *écartelé aux 1 et 4 : d'hermines au sautoir de gueules ; aux 2 et 3 contre-écartelé d'argent et de gueules*). Ce dernier vendit l'Espinasse avec les terres, le petit château, la vieille tour carrée par acte du 23 décembre 1882 (Me Truche, notaire à Changy) à M. Antoine Buchet. Cette famille est originaire de St-Martin-de-Ligny. Gilbert Buchet épousa, vers 1775, A. Burthier, dont 10 enfants, parmi lesquels Thomas, marié à Charlotte Despierre, le 11 frimaire an IV, et décédé au Champceau, le 26 février 1827, ayant eu 7 enfants, dont Antoine, né en 1811, mort en 1885, marié le 23 oct. 1836, à Marie Comte, dont : 1° Charles (1838-7 fév. 1907), marié en 1871 à Clotilde Despierre, dont : a) Antony, 1878, mort au champ d'honneur; b) Julien, 1881, marié le 18 août 1909 à Thérèse Buchet ; 2° Antoine (1839-sept. 1913), marié en 1868 à Laurentine Despierre, sœur de la précédente, morte en avril 1917, dont parmi 5 enfants, Antoine Buchet, marié à Gabrielle Déchelette et possesseur actuel du château.

(*Roannais Illustré : Perroy, la Baronnie de l'Espinasse ; Bulletin de la Diana ;* Con de Mme Henry Buchet).

ESSERTINES

Le vieux manoir d'Essertines est situé sur la rive droite du Vizézy, au sommet d'un rocher très élevé qui, au midi, se rattache à la montagne par un isthme étroit. A en juger par le dessin de Guillaume Revel (1450), il consistait surtout en une haute tour carrée ou donjon, remontant peut-être au xie siècle, assise à l'extrémité et au point culminant du rocher, à pic sur le précipice. Cette tour était protégée du côté du midi, le seul accessible, par une muraille semi-circulaire crénelée et formait l'angle nord d'une enceinte de médiocre étendue dont la porte, tournée au sud-est, était surmontée d'un moucharabi et flanquée, à droite, d'une tour cylindrique. En avant de cette porte était la chapelle enfermée dans une enceinte extérieure contenant aussi de nombreuses maisons, et percée au matin d'une porte donnant passage au chemin qui tendait au pont d'Essertines. Le donjon a été rasé jusqu'à ses fondements, mais on reconnaît sans peine l'emplacement qu'il occupait. Il reste encore, du côté du soir, des pans de murs assez élevés, ayant appartenu au château proprement dit, ils se font remarquer par la régularité de leur appareil à peu près identique à celui des ruines d'Ecotay, en moellons de granit jaunâtre. Une masure rectangulaire, percée d'une grande fenêtre à ébrasements, située à l'est, devait également faire partie du château. Le terrier du Chevalard nous fait connaître un chemin de la barrière du château d'Essertines à l'église de St-Etienne, et le chemin, pavé de gros cailloux, conduisant de la porte du château à la tour d'Essertines. Cette porte devait être celle du vintain. La chapelle est intacte et se compose d'une nef

rectangulaire, précédant un chœur aussi rectangulaire, mais moins large et d'âge différent. Le mur occidental est adossé au rocher et l'on pénètre à l'intérieur par une porte latérale, tournée au nord ; deux autres ont été ajoutées plus tard, l'une regarde le midi sur la nef, l'autre au nord, donne dans le chœur ; sa moulure accuse le XVI^e^ siècle. Les fenêtres sont d'étroites fentes, comparables à des meurtrières ; leur archivolte monolithe est ornée de traits gravés simulant des clavaux alvéolés. A l'intersection de la nef et du chœur, s'élève un campanile à deux arcades, dont une colonnette centrale, coiffée d'un chapiteau à feuillages, reçoit les retombées. A l'intérieur, la nef, aujourd'hui plafonnée, a dû être recouverte à l'origine d'un lambris ou d'une charpente apparente. Le chœur est voûté en berceau ogival, l'arc triomphal repose sur des impostes chanfreinées. Le bénitier, à droite de la porte principale, est creusé dans le chapiteau d'une courte colonne torse. La serrure de la porte est très curieuse, et le verrou extérieur, à pans, est orné de gravures d'un travail très élégant. La chapelle est certainement contemporaine du château lui-même. Près de là est une fontaine où l'on vient demander la pluie, qui est peut-être une ancienne source sacrée. La légende populaire de l'enlèvement par Samson des portes d'Essertines et de leur transport au Mont-Semioure et à Châtelneuf est peut-être une allusion à la construction plus récente de ce dernier château et au rôle plus effacé que dut jouer celui d'Essertines.

Au XIII^e^ siècle, le château d'Essertines appartenait à un très riche seigneur, Albert de Thizy. Il légua à Albert de Sury, fils de Hugues, la maison d'Essertines, le bâtiment en ruines qui est au-dessus de la chapelle, et le surplus du droit qu'il a à Essertines, excepté sa part de la tour et de la courtine, qu'il a donnée au comte de Forez. Il y avait certainement co-seigneurie, car un acte de 1190 parle des droits qu'avaient sur les châteaux d'Ecotay et d'Essertines, Omar de Vernoille et Ponce sa femme, d'une part, et Pierre (d'Ecotay), sénéchal de Montbrison et sa femme, fille de ladite Ponce, de l'autre. Les de Sury étaient encore possessionnés à Essertines au XIV^e^ siècle. Plus tard, Essertines, fut réuni à Châtelneuf, qui appartint au comte de Forez et aux ducs de Bourbon, puis fut réuni à la Couronne. Au XVII^e^ siècle, Essertines redevint un fief distinct dont les Grozellier de la Chapelle (v. Chénereilles. T. I^er^) furent seigneurs engagistes jusqu'à la révolution. C'est à Essertines que Joseph-Léonard Grozellier de la Chapelle, épousa le

10 août 1773, Gabrielle Mallet de Vandègre, veuve de François-Edme de Chaussecourte, comte du Bost.

(Thomas Rochigneux : *Excursion de la Diana, Bulletin de la Diana, Janvier-mars 1894*, Notes de Vincent Durand).

L'ÉTIVALIÈRE

Le manoir de l'Etivalière fut construit par Jean Estival, puis passa aux Molin. Le 18 janvier 1645, Antoine Molin vendit l'Etivalière et le domaine du Mas, moyennant 3.400 livres, à Louis Badol. Alexandre Badol de Forcieu en fit ensuite, nous dit le chroniqueur stéphanois Beneyton, « une maison-forte de plaisance, la plus belle de ce temps là ». En 1780, les Bernou de Rochetaillée (v. ce nom, t. Ier) *héritiers des Badol*, reconstruisirent luxueusement le château de l'Etivalière, aux portes de St-Etienne. Ils l'habitèrent pendant la première moitié du XIXe siècle. Le château est précédé d'un beau mail, aux arbres séculaires. On entre dans la cour d'honneur par une belle porte en fer, du seuil de laquelle on peut voir, au delà de cette cour et d'une grande clôture que flanquent encore deux tours rondes ayant fait partie du manoir primitif, les armoiries des Bernou de Rochetaillée et de leurs alliances sculptées sur l'orangerie qui présente une belle façade avec fronton triangulaire. C'est ce bâtiment de service qui est adossé au vieux manoir de la Bérardière.

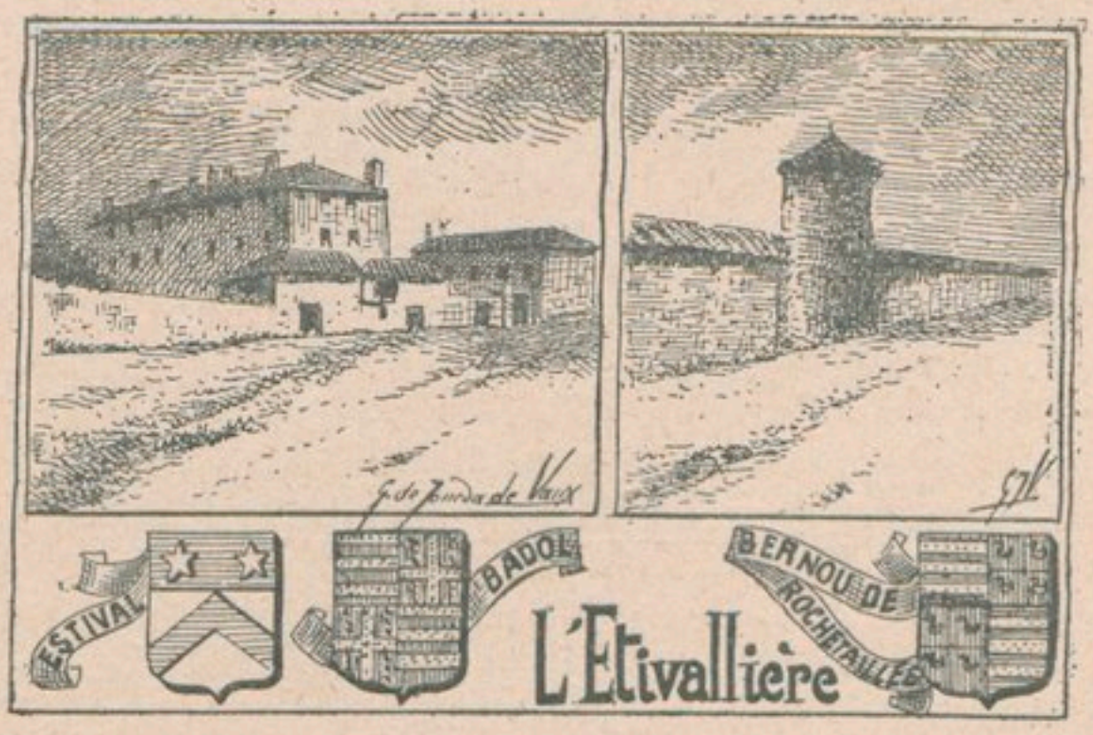

(La Tour-Varan : *Armorial et Généalogies*).

LA FARGE

A une courte distance au sud de Combres, sur le bord de la route de Régny, on aperçoit les belles ouvertures Renaissance du château de la Farge, qui se mirent dans un petit lac. De ce côté, la toiture qui menaçait ruine, a été refaite en partie. En face du portail, que l'on aperçoit à sa gauche, est une petite tour carrée ou colombier dont la flèche aiguë tranche sur la verdure qui l'entoure. L'angle nord-est du château est défendu par une haute tour carrée qui a gardé sa fière allure des anciens jours. En pénétrant dans la cour, on ne se lasse pas d'admirer la superbe balustrade de la façade, très bien conservée et supportée, ainsi que le balcon qu'elle protège, par deux massifs piliers de chêne. La porte d'entrée et les fenêtres du rez-de-chaussée ont vraiment grand air ; à droite, près de la porte de la cuisine, d'où l'on découvre encore la massive cheminée de pierre, est le vieux puits.

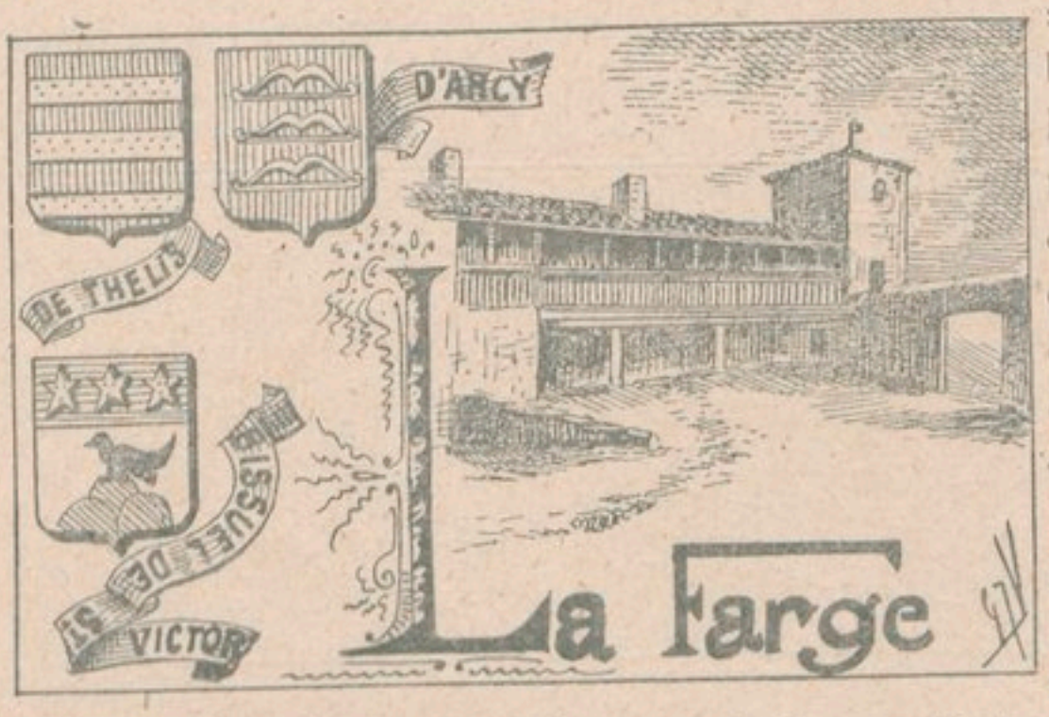

En 1294, Pierre de Thélis rend hommage pour le fief de la Farge. Philippe d'Arcy rend le même hommage en 1417.

I. Philibert d'Arcy, son fils ou petit-fils, rendit hommage au duc de Bourbon, en 1486, et épousa, le 6 août 1481, Jacquette de la Trie, fille de Jean, s[r] de Puy-Sainte-Lupaise en Berry, dont :

II. Pierre d'Arcy, s[r] de la Farge, dont il donna le dénombrement, en 1539; capitaine-châtelain de Trévoux en 1522, mort avant août 1553, laissant : 1° Antoine, qui suit; 2° Claude, s[r] de la Farge, marié à Marguerite de Bourges, qui, veuve, donna le 25 avril 1551, le dénombrement de la Varenne ; 3° Philippe, marié le 20 janv. 1553, à Marguerite de Montfriol, d'où : A) Claude, s[r] de Montfriol, marié le 14 fév. 1580, à Marguerite de Montdor, d'où : a) Claude ; b) Jean, exempté en 1683, des tailles, comme noble et issu de noble race, marié le 19 janvier 1614, à Jeanne Laborier, héritière des seigneurs de Thoiré, d'où : aa) Mathieu, maintenu en 1667, mort en 1683, ayant épousé le 18 oct. 1653, Anne Vincent de Rambion, d'où : aaa) Claude ; aab) Pierre marié : 1° le 11 février 1702, à Marie-Edmée Queste, morte en 1712 ; 2° à Geneviève Garnier. Du 1[er] lit : Jean Eucher, vit en 1707 ; Marie-Anne, 5 juillet 1705, élève de Saint-Cyr en 1714; du 2[e] lit : Elisabeth, mariée le 8 août 1740, à Camille de Musy-Vauzelle.

III. Antoine d'Arcy, s[r] de la Farge, marié 1° en janvier 1524, à Jeanne de Bussière, dame dudit lieu ; 2° en 1549, à Louise de Chameyré, fille de Philibert. Il testa en 1562, laissant du 1[er] lit : 1° Guyot (v. Ailly) ; 2° Hector, s[r] de Bussière, marié à Marie de Frenier, remariée à Jean Garin, s[r] de Saint-Blanc et Bordonnière, en Bourbonnais, et dont il eut : A) Catherine, mariée à Mathieu le Coq, s[r] de la Motte ; B) Minerve, dame de Bussière, mariée en 1596, à Pierre de Rébé-Bosvert ; C) Claudine, mariée en 1586, à François Faye, s[r] de Gâtelier et Jarnosse ; et du 2[e] lit : 3° Joachim (v. la Varenne).

La Farge passa ensuite aux de Varennes-Bissuel de Saint-Victor.

Le plus lointain ancêtre connu de cette famille est Martin de Varennes, marié avant 1476, à Alix Crozier, alias Joasson, fille de Mathieu. Originaire du hameau de Varennes, à Amplepuis, elle possédait en ce lieu et dans les environs de grandes possessions territoriales. La descendance de Martin de Varennes se fixa au hameau de Bissachières et se divisa, dans la suite, en deux branches. La cadette était représentée, en 1637, par Benoît de Varennes, laboureur d'Amplepuis, qui vendit cette année-là, à André Papot le domaine de Bissachières, de la culture de deux bœufs, quatre vaches et autre bétail ; ses enfants fixés ensuite à Brégades s'y allièrent aux Papot, Favre, Passinge, etc. La filiation de la branche aînée s'établit depuis :

I. Guillaume de Varennes, vivant à Ronno, en 1581, épousa Jeanne Bissuel, dont :

II. Jean de Varennes-Bissuel, marié à Ancélie de Pierrefeu, morte en 1638, dont :

III. Jean de Varennes-Bissuel, conseiller du Roi en l'élection de Villefranche, marié à Catherine Farges, fille de Jean et de Marthe Dutour, dont : 1° Benoît-Antoine, qui suit ; 2° Jean, marié en 1663 à Françoise de Pierrefeu ; il testa en faveur de son petit-neveu, François ; 3° Clémence, mariée le 28 janv. 1656, à Jean de Bérchoux, lieut. de juge de Lay, fils de Pierre, notaire, et de Jeanne de l'Espinasse.

IV. Benoît-Antoine Bissuel, procureur és-cour de Lyon, marié le 13 janv. 1656, à Edmée-Claude Faure, dont :

V. Jean Bissuel, docteur en droit, avocat en Parlement et és-cour de Lyon, épousa le 18 avril 1697, Charlotte Cornuel, dont : 1° François, qui suit ; 2° Jeanne, mariée le 4 janvier 1730, à Jean de Berchoux, avocat en Parlement.

VI. François Bissuel de Saint-Victor, s[r] de Thizy, la Farge, Pierrefitte, Ronno, épousa 1° le 12 juin 1733, Marie Duport ; 2° le 8 juillet 1735, Marie-Anne Guillet de Belvé, fille de Jean et de Catherine Gayet, dont : 1° Jean-Mathieu, qui suit ; 2° Marie-Charlotte, mariée le 14 janv. 1756, à Pierre-Emmanuel du Myrat de Chary, fils de Pierre-Léonard et de Jacqueline Chardon.

VII. Jean-Mathieu Bissuel de Saint-Victor, chevalier, officier aux dragons d'Autichamp né en 1738, mort martyr de la Révolution, le 4 déc. 1793. Il habita, après son mariage, le château de la Farge où il reçut en 1791, le président Lamoignon, en exil. En 1779, il acquit Trezette, de Nicolas-Jérôme Ducreux de Trezette, et en 1789, il hérita de son père, de la seigneurie de Thizy. Il avait épousé, le 10 sept. 1769, Jeanne-Sybille-Victoire Hubert de Saint-Didier, fille de Jean-Baptiste, trésorier de France à Lyon et de Jeanne-

Françoise de Savaron, dont : 1° Jean-François, 1776, engagé à l'armée du Rhin, mort en 1794, près de Wisembourg ; 2° Jean-Marie-Charles, qui suit ; 3° Marie-Victor, mort jeune ; 4° Jeanne-Sybille, 1771, morte le 27 mars 1844, mariée le 27 avril 1790, à Jean-François-Marie de Brosse de Chevagny, fils de Jean-Jacques et de Catherine Gayot.

VIII. Jean-Marie-Charles de Varennes-Bissuel de Saint-Victor (14 nov. 1778-26 déc. 1861) épousa le 10 juin 1822, Françoise-Gabrielle de Savaron de Chamousset (30 déc. 1792-14 janv. 1858), fille de François-Gabriel, baron de Chamousset (30 av. 1752-16 juil. 1840) et de Claudine-Marie-Louise Jacoud, dont : 1° Louis-Gabriel (1824-1893), agronome distingué, député du Rhône en 1871, marié à N. Gautier de Saint-Paulet ; 2° Charles qui suit ; 3° Marie-Sybille-Letty.

IX. Francois-Marie-Charles de Varennes-Bissuel de Saint-Victor (1er avril 1831-19 avril 1920) autorisé à faire rectifier les actes de l'état-civil le concernant et à porter son nom comme ci-dessus, par jugement du tribunal civil de Lyon, du 2 mai 1907. Marié le 9 oct. 1855, à Caroline Claret de Fleurieu (15 juin 1836-5 déc. 1894), fille d'Alphonse-Robert-Annibal, comte de Fleurieu et de Claudine-Elisabeth-Angèle, dite Azélie Clapeyron de Milieu, dont : 1° Pierre-Marie-Gabriel, 14 juin 1856, chevalier de Malte, a combattu pendant de longues années, avec un zèle infatigable et un grand succès, pour la cause royaliste qu'il a popularisée dans les milieux ouvriers lyonnais. Marié le 29 juillet 1885, à Clotilde de Partz de Pressy (22 fév. 1859-19 novembre 1918), dont : A) Jacques, marié en 1919 à Nicole de Curel, né le 2 juil. 1890 ; 2° Hubert (14 fév. 1859-3 fév. 1883) ; 3° Etienne (1er juin 1861-1865) ; 4° Gabriel-Jean-Marie, 14 juil. 1866, chevalier de Malte, marié le 9 sept. 1897, à Jeanne Pelletrat de Borde (27 déc. 1878-30 sept. 1903) tuée dans un accident d'automobile ; 5° Jean-Marie 14 juil. 1866, marié le 12 mai 1897, à Marie Pelletrat de Borde, né en 1876, dont : A) Guillaume, 19 fév. 1898 ; B) Antoine, 1er déc. 1899 ; 6° Carlos (23 oct. 1871-22 avril 1892). Les armes de cette famille sont : *D'argent à l'aigle de sable posée sur un mont de sinople de trois coupeaux ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Le château de la Farge appartenait en 1873 à M. Philibert Beluze. Il appartient actuellement à son neveu M. Meigeat.

(Paul de Varax : *Histoire d'Amplepuis* ; Billet : *Thizy et les environs*, tome III.)

LA FAY

Le château de la Fay, en Forez, mais dans le département du Rhône, est tout voisin de Larajasse. C'est une vaste construction rectangulaire dont la façade principale, précédée d'un jardin et d'une coquette pièce d'eau est anglée de tours rondes très imposantes. Il date du XIVe siècle, mais fut restauré au XVIIe siècle. Ses premiers seigneurs semblent être les Arod, baillis de Riverie, qui portaient : *D'or à la fasce échiquetée de gueules et de vair.*

Hugonin Arod, dit Macibo, s^r de la Fay, fut père de Jean, marié à Alix de Sarsat, d'où Falconnet, marié à Pierrette de la Liègue, d'où Eustache, marié à Philippe de Sarron. C'est certainement ce même Eustache, dont le père Falconnet testa le 4 fév. 1418, qui épousa le 30 janv. 1397, Catherine Guichard, alias Bochu, de Riverie, fille de Hugonin, chevalier, et de Béatrix Vert, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Hugues; 3° Eustache; 4° Pierre, marié à Catherine Arod, dont Marie, morte à Riverie, le 3 sept. 1518, mariée à Anthoine de Ronchevol.

Jean Arod, s^r de la Fay, épousa Jeanne de Montdor, fille d'Antoine et de Blanche d'Hoirieu, dont : Jacques Arod, s^r de la Fay, testa le 12 août 1516, ayant épousé Catherine Brunier, fille de Pierre et d'Etiennette de Balmes, dont : 1° Pierre, qui suit; 2° Louis, marié le 22 oct. 1514, à Isabeau de Gaste, fille de Jacques et de Béatrix de Ronchivol,

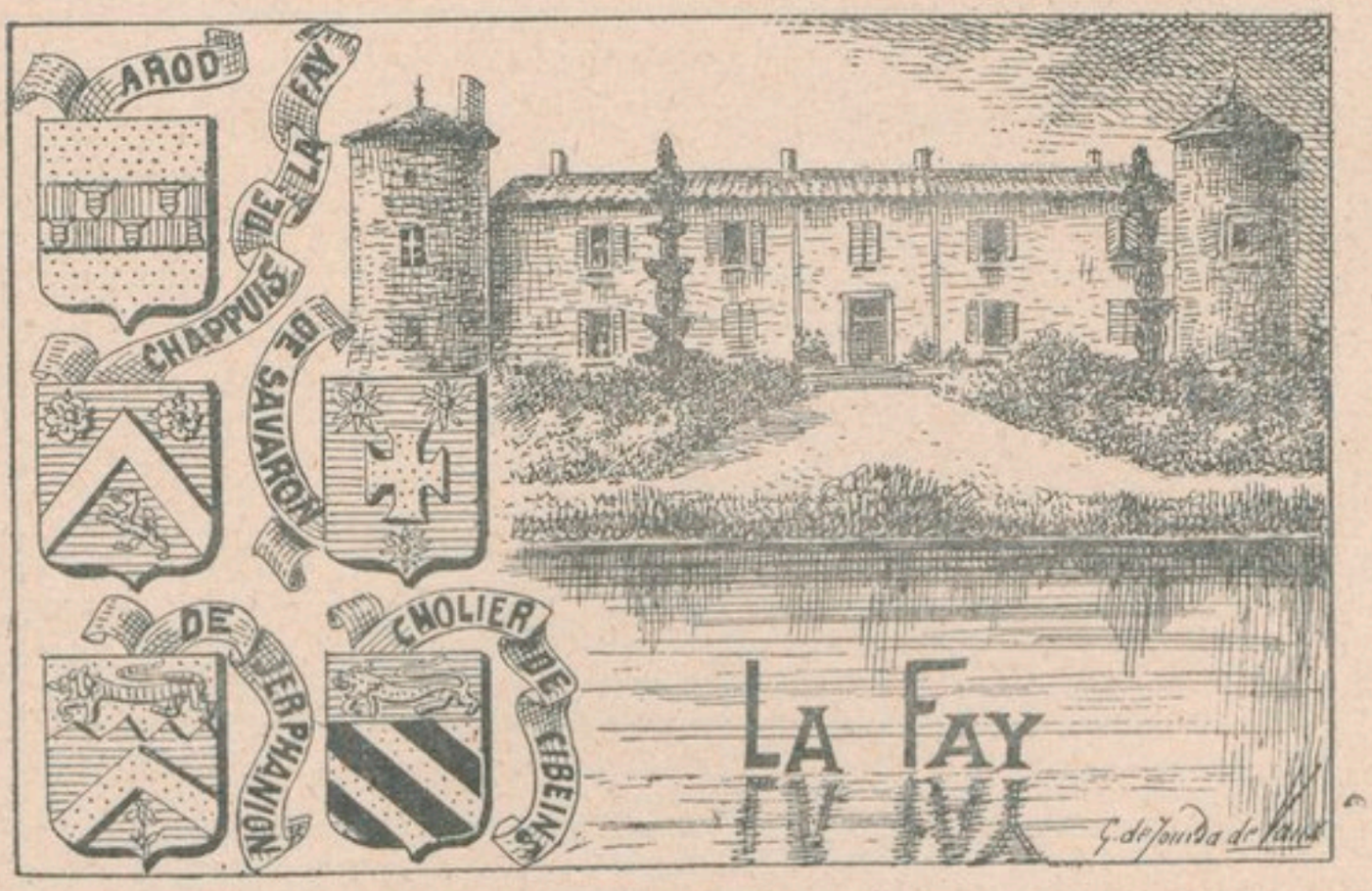

dont A) Pierre, 1519; B) Jehan, baron de Montmelas, né le 2 oct. 1530, marié le 5 fév. 1557, à Barbe de Signolles, fille de Florant et de Marguerite de Montregnard, d'où Jean-Jacques, 11 sept. 1575, marié le 3 nov. 1592, à Christine de Rancé de Glétains, fille de Philibert, et qui a continué la branche de Montmelas; C) Véronique, mariée à Philibert de Sagy ou Sauge, le 24 déc. 1554; D) Anne, morte en 1554, mariée à André de la Chance; E) Jacques, 27 fév. 1520, chanoine de Sainte-Irénée, curé de Riverie, puis de Cogny, s^r des Tours, etc.; F) François (1^er août 1523-23 sept. 1543), mort au service du Roi; G) Aubert (5 avril 1528-août 1549), mort au service du Roi — et un donné : H) Jacques, curé de Saint-Didier; 3° Marie, mariée à François Flachat; 4° Catherine, mariée à Jean, de la Meure; 5° Anne, mariée à François de Geyssant, s^r du Coing; 6° Loyse; 7° Jean, dit de la Fay, testa à Riverie, le 9 fév. 1550, devant Catherin Rambaud, notaire; 8° Jacques; 9° Guillaume, prieur cloistrier de Savigny.

Pierre Arod, s[r] de la Fay, marié le 17 janv. 1517, à Marguerite Laurencin, fille de Claude, baron de Riverie et de Sibille Bullioud, dont Jacques, mort sans postérité. La Fay passa ensuite aux Manuel, Claude Manuel, marchand de Romans, mentionné en 1564, époux de Françoise Bergère, paraît être le père de Bertrand Manuel, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, s[r] de la Fay et l'Aubépin, en 1597, marié à Catherine Girinet, dont : 1° Pomponne, qui suit ; 2° Sébastienne, mariée à Marc Arod, s[r] de Lay ; 3° Guillaume, abbé supérieur de Saint-Ruf, mort en 1570 ; 4° Anne, mariée à Guillaume de Riverie, s[r] de la Mouchonnière.

Pomponne Manuel, maître d'hôtel ordinaire du Roi, s[r] de la Fay, l'Aubépin et Mézieu, épousa Anne de Bonvoisin, et testa en faveur de son frère Guillaume et de sa sœur Anne, alors veuve de Guillaume de Riverie. Ces derniers vendirent, le 13 mars 1648, les terres de la Fay et l'Aubépin, à Antoine de Valenciennes, écuyer, s[r] de la Fougière. Le nouveau seigneur qui avait épousé le 14 nov. 1645, Françoise de la Mure de Rilly, veuve de Gaspard Perrin de Chènereilles, mourut peu après et son fils revendit la même année, la Fay et l'Aubépin à Marguerite Michel, veuve de François Chappuis, agissant au nom de son fils François Chappuis, échevin de Lyon et conseiller du Roi. Cette famille porte : *D'azur au chevron d'argent, accompagnée de deux deux roses et d'un lion d'or.*

Le 18 juin 1674, François Chappuis rendit hommage de la Fay, l'Aubépin et Vaudragon. Il avait épousé, le 19 octobre 1647, Claude Guéton, fille de Philippe, secrétaire du Roi, dont entre autres : 1° Jean, qui suit ; 2° Jean-François, capitaine au régiment Dauphin-Infanterie en 1678.

Jean Chappuis, s[r] de la Fay et l'Aubépin, mourut le 22 avril 1722, ayant épousé, le 24 août 1686, Catherine Bailly, dont deux fils. François Chappuis, l'aîné, rendit hommage le 10 juin 1722, de la Fay, l'Aubépin et Vaudragon ; il mourut en 1730, ne laissant aucun enfant de sa femme, née Vialis. François-Gabriel Chappuis de la Fay, le cadet, capitaine de cavalerie au régiment de la Ferronays, était né le 22 septembre 1692. Héritier de son frère il fut encore s[r] de Larajasse (v. ce nom) et rendit hommage le 14 mars 1735. Le 5 septembre 1725, il épousa Catherine Philibert de Chamousset, fils de Louis, secrétaire du Roi, dont Claude-Philippine Chappuis de la Fay qui épousa, le 21 juillet 1750, Jean-Pierre-Guillaume de Savaron, né le 28 novembre 1724, fils de Guillaume et de Marie-Sybille Sabot de Luzan. Cette famille porte ; *D'azur à la croix pattée d'or, accompagnée de trois soleils du même.* Guillaume de Savaron devint ainsi baron de Chamousset, s[r] de la Fay, l'Aubépin, Vaudragon. Il mourut martyr de la révolution, le 15 novembre 1793. De son mariage naquirent : 1° Guillaume-Catherin, 2 mai 1751, capitaine au régiment Dauphin-Cavalerie ; 2° Jean-François, lieutenant au régiment de Vexin-Infanterie ; 3° François-Gabriel, 30 avril 1752, chevalier de Saint-Louis, combattit pendant le siège de Lyon, puis épousa, en 1790, Françoise-Marie-Louise Jacoud. De cette union naquirent deux filles, la cadette Françoise-Gabrielle, épousa en 1822, son cousin, Jean-Charles de Varennes-Bissuel de Saint-Victor (v. la Farge) ; l'aînée, Françoise-Louise, s'unit en 1811, à Jean-Hector-Antoine de Cholier, comte de Cibeins, chevalier de Saint-Louis et

de la Légion d'honneur, elle lui apporta la Fay, Vaudragon et Larajasse, que leur fille, Gabrielle-Louise, transmit à son tour, en 1834, à Jules, baron de Jerphanion.

Les armes des Cholier de Cibeins sont : *D'or à trois bandes de sable; au chef d'azur chargé d'un lion passant d'or.* On remonte leur filiation à Claude Cholier, sr de la Colonge, qui eut de Cathèrine de la Bessée : Marc-Antoine Cholier, marié en 1569 à Claudine de Villars, d'où Alexandre Cholier, conseiller du Roi, échevin de Lyon en 1618, qui eut d'Anne de Serracin : Pierre Cholier, échevin de Lyon, marié le 12 juillet 1631, à Marie Johannyn, d'où : Daniel Cholier (1er novembre 1633-28 nov. 1700), marié en 1663 à Geneviève Amyot, dont il eut Pierre de Cholier (10 nov. 1664-1738), marié à Marie-Anne de Baronnat dont parmi 12 enfants : Louis-Hector de Cholier qui épousa Antoinette Planelli-Mascrany de la Valette, c'est de cette union que naquit Laurent-Gabriel-Hector de Cholier, qui épousa en 1780, Marie-Françoise-Suzanne de Drée. Il en eut deux fils, l'aîné fut le possesseur de la Fay, etc., et le cadet, Adolphe-Gilbert-Thérèse, s'unit en septembre 1817, à Joséphine d'Estampes, dont entre autres : 1° Pierre-Marie-Camille de Cholier, comte de Cibeins (10 février 1822-30 mars 1880), marié le 10 juin 1871 à Aimée-Julie-Valentine-Esther Privé, dont Albéric-Pierre-Joseh-Eugène, né le 13 février 1864, marié à N. Fricker, d'où Christian, 6 novembre 1903; 2° Laurent-Gabriel-Léonor de Cholier, comte de Cibeins (29 sept. 1825-28 juillet 1897), marié : 1° le 30 oct. 1861, à Berthe de Moyria-Châtillon, morte le 10 oct. 1862; 2° le 3 juin 1873 à Gabrielle de Damas d'Antigny, dont du 1er lit : Suzanne-Alexandrine, mariée le 4 oct. 1882, à Arnould-Adrien-Joseph de Mailly, prince d'Orange; du 2e lit : Joseph (12 nov. 1875-18 nov. 1911); Alexandrine, 6 juillet 1874, mariée au vicomte de Barrès.

Les de Jerphanion, originaires de Saint-Maurice-de-Lignon, en Velay, portent : *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lys d'argent, tigé et feuillé de sinople; au chef denché d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules.* Ils remontent leur filiation à Hector de Jerphanion, lieutenant de juge du Fraisse, marié à Florie de Lapome, d'où Hector, marié en 1636, à Marie Brossier, d'où Antoine, marié le 25 oct. 1665, à Anne de Pollalion de Glavenas, d'où Jean, marié le 7 mars 1706, à Anne de Cambacérès, d'où Jean-Joseph, marié le 14 janv. 1754 à Marguerite Dumas, d'où Gabriel-Joseph (15 mars 1758-15 avril 1832), baron de Jerphanion (18 nov. 1815), marié le 18 avril 1795, à Marie-Catherine-Sophie-Frédérique Giraud de Lachau, dont : 1° Jean-Joseph-Marie-Eugène (8 mars 1796-20 nov. 1864), avocat, puis évêque de Saint-Dié et archevêque d'Albi, le 9 mars 1843; 2° Jules, qui suit; 3° Marie-Anne-Louise-Jeanne-Victoire, mariée en 1822 à Jean-Marie-Edouard Allut.

VII. André-Marie-Jules, baron de Jerphanion, 24 mai 1807, marié en 1834, à Gabrielle-Louise de Cholier de Cibeins, morte le 1er juin 1871, fille d'Antoine et de Françoise-Gabrielle de Savaron, dont : 1° Gabriel-Marie-Alban, baron de Jerphanion (1835-1870), marié en 1859, à Gabrielle de Sanhard de Sasselange, morte le 24 juillet 1919, dont : A) Charles (1864-1869); B) Gabriel-Adolphe-Marie-Jean, marié le 28 juin 1898, à Marthe Veyre de Soras, dont Alban, 1901, et Antoine, 1905; C) Gabriel (1870-1872); D) Louise-

Marie-Marguerite, mariée à Joseph Léger de Lagarde ; E) Adèle-Marie-Jeanne, mariée le 26 avril 1888, à Charles de Broin ; F) Louise-Marie-Josèphe, mariée le 26 oct. 1892, à Louis Falcon de Longevialle ; 2° Jean-Victor (1842-1877), marié en 1872, à Marie-Pauline de Barbeyrac de Saint-Maurice ; 3° Louis-Franck, qui suit ; 4° Louis-Marie-Henri, 1851, blessé à Wœrth, le 6 août 1870, mort à Bâle, le 12 octobre ; 5° Ludovie, 27 sept. 1838, mariée le 4 juillet 1860, à Emmanuel de Rivericulx, comte de Varax.

VIII. Louis Franck, baron de Jerphanion (1844-1900), zouave pontifical, capitaine des mobiles du Rhône, conseiller général, marié en 1873, à Claire de Lyle-Taulane, dont : 1° Gabriel qui suit ; 2° Georges, officier de marine ; 3° Guillaume, jésuite ; 4° Jean, 5 juin 1880, marié le 18 mars 1909, à Marie de Champ ; 5° Henri, lieutenant au 7e cuirassiers, marié le 5 juillet 1913 à Alice Durand ; 6° Marie ; 7° Elisabeth.

IX. Gabriel, baron de Jerphanion, propriétaire du château de la Fay, né en 1874, mort glorieusement en Lorraine, le 20 août 1914, capitaine au 58e régiment d'infanterie, marié 1° à Anne-Marie Allamel de Bournet, fille d'Arsène et de Cécile de Lafaye ; 2° le 12 février 1904, à Laure Allamel de Bournet, sœur de la précédente. Du 1er lit : Joseph, et du 2e : François, Pierre, Guy, André, Edouard et Cécile.

(Vachez, *Sainte-Catherine-sur-Riverie* ; Paul de Varax : *La maison d'Arod.*)

FEUILLATEY

A peu de distance du bourg de la Tour-en-Jarez, dans un vallon tranquille et encore bien boisé, se trouve l'ancien château de Feuillatey que signalent deux belles tourelles en poivrières, à la flèche élancée. La porte d'entrée, à laquelle conduit un escalier de quelques marches, est surmontée d'un fronton que supportent deux magnifiques cariatides. De vastes dépendances servent encore de résidence aux fermiers. Il ne reste pas de traces de la chapelle dont l'archevêque Camille de Neufville, autorisa la construction, le 18 octobre 1664. Cette chapelle était dédiée à la sainte Vierge et à saint Pierre.

Le 4 avril 1334, Guillaume Siboud, damoiseau, rendit foi et hommage au comte de Forez, pour sa grange de Foliatier et ses dépendances et les terres qu'il tient, dans les confins de la Tour-en-Jarez. Lambert Siboud de Folhater, damoiseau, testa le 31 mai 1361, voulant être enterré à l'abbaye de Valbenoite, au tombeau de ses prédécesseurs. Il substituait à Guigues, son frère, Guillermet, fils du noble Drevet de Vernas. Le 12 juin 1361, Alise d'Ay, veuve de noble Lambert Siboud de Folhater, teste à son tour. Elle veut être enterrée au cimetière de Valbenoite au tombeau de Parpillon d'Ay, damoiseau, son frère. Elle mentionne en outre ses sœurs consanguines : Béatrix et Jehanne, dite la Gondine,

Jehan et Guillot, ses neveux, fils de sa sœur Reynaude d'Ay; Ramose d'Ay, son autre sœur.

Guy de Folhater, testa le 11 février 1377 en présence de Michel Chambon, curé de la Tour et de Zacharie Chambon, prêtre. Il veut être enterré au cimetière de Valbenoite, au tombeau de ses pères. Il fait héritère universelle sa fille Pétronille, lui substituant son autre fille Marguerite et à son défaut l'enfant dont sa femme est enceinte.

Au XVI^e^ siècle, Feuillatey appartenait à la famille Micol. Georges Micol, prêtre de la Tour et curé de la paroisse de Sainte-Laure, en Auvergne, figure dans un acte du 2 juin 1554, reçu par le notaire Jacques Charles et contenant liquidation et partage d'une ancienne association et communauté de biens existant entre les membres de cette famille.

Il semble que Feuillatey ait appartenu au début du XVIII^e^ siècle, à Benoit Soviche, marchand de Saint-Etienne, époux de Catherine Ploton, d'où Catherine Soviche, née le 19 novembre 1709, mariée le 1^er^ juillet 1749 à François de Flon, avocat en Parlement, né à Féternes en Savoie, le 10 nov. 1706, fils de Guillaume, bourgeois d'Evian, et de Laurence Lacroix. Les armes de cette famille sont : *D'azur au chevron, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.*

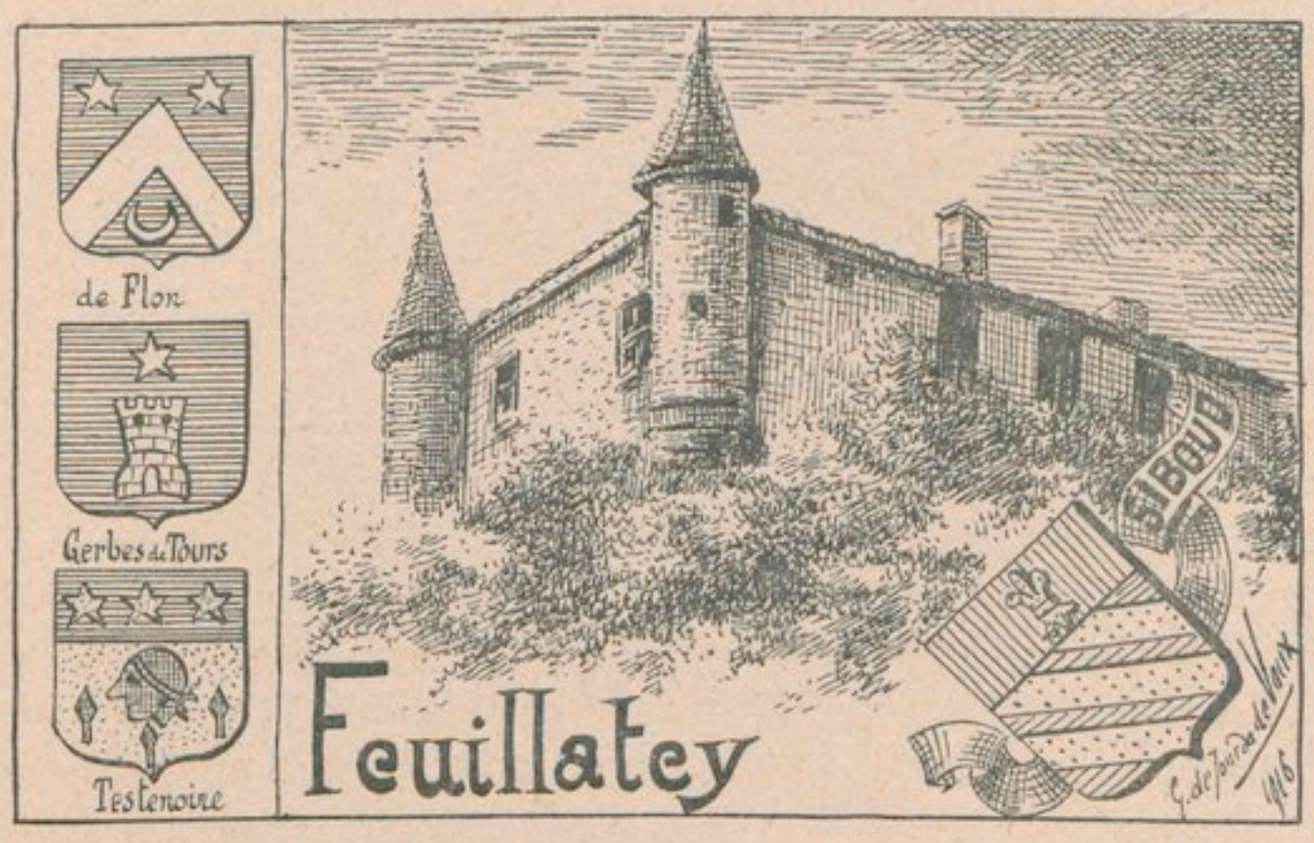

Leur fille Laurence de Flon porta Feuillatey dans la famille Gerbes de Tours, dont les armes sont : *D'azur à la tour d'argent, accompagnée en chef d'une étoile du même.*

I. Antoine Gerbe, marchand de Saint-Didier-sous-Rochefort, épousa Françoise Bard, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine, marié le 23 août 1626, à Jeanne de Fossat, fille de Christophe, écuyer, s^r^ de Saint-Didier et de Benoîte Biatron, dont : A) Guillaume, curé de Marcoux, testa le 24 mai 1699; B) Marguerite, femme de Gabriel Valézy; C) Catherine, mariée le 17 déc. 1658, à Jean Chazelle, notaire royal à Allieu; D) Claudine, femme de Mathieu Pochin; E) Isabelle, femme de Jean Gonin-Goutte; 3° N., mariée avant 1620, à André Pastural, notaire royal de Saint-Didier, fils de Jean et de Claudine Grellier.

II. Jean Gerbe, bourgeois de Tours, père de :

III. Antoine Gerbe, bourgeois de Tours, marié à Bonne Mivière, remariée le 30 mai 1701, à Jean Poyet fils de Jean et de Sibylle Vassoille. Il en eut :

IV. Antoine Gerbe de Tours (1670-1er fév. 1750), marié : 1° à Jeanne du Poyet, morte le 6 mars 1743, à 82 ans ; 2° le 26 nov. 1743, à Jeanne du Poyet, née le 8 janv. 1712, fille de Jean, me chirurgien à Noirétable, et de Gabrielle Dauvergne. Du 1er lit : 1° Antoine Gerbe de Tours de la Chaize, lieutenant civil et criminel en la ville et châtellenie de Cervière (1693-18 oct. 1765), marié le 9 fév. 1728, à Marguerite de la Valette, fille de Gilbert et d'Anne Gourbine, dont : A) Antoine-Marie, 28 nov. 1728, succéda à son père ; marié le 30 sept. 1760, à Jeanne Favier, fille de Jean-Joseph et de Jeanne Bilhaud, dont : a) Antoine-Hector, 10 août 1761 ; b) Jean-Joseph, 9 janv. 1763 ; c) Jean-Chrysostôme-Florentin, 26 fév. 1767 ; B) Pierre, prêtre prébendier, économe du séminaire de Saint-Pothin en l'Ile Barbe, né le 21 fév. 1730 ; C) François-Marie, 29 mai 1731 ; D) Jean-Chrysostôme, 21 janv. 1733, juge civil et criminel de l'Hôpital-sous-Rochefort, marié le 12 avril 1763, à Marie Payre de Bouillier, fille de Louis et de Marguerite Reynaud, dont : a) Alban-Evariste, 3 nov. 1770 ; b) Fulgence-Augustin-André, 12 août 1773 ; c) Marguerite-Sophie, 18 fév. 1764, mariée le 9 nivose, an V, à François Peyle, fils de Barthélemy et de Madeleine Léger ; d) Marie-Claudine-Antoinette, 28 nov. 1769, mariée à Jean-Marie-Joseph Coupat ; 2° Jean-Marie, qui suit ; 3° Jean-Joseph, 23 mai 1699 ; 4° Jeanne-Bonne-Marie, mariée : 1° le 29 octobre 1730, à Noël-Claude-Antoine Pastural, notaire à Saint-Didier, fils de Noël et de Catherine Coupat ; 2° le 26 nov. 1718, à Jean-Pierre-Joseph Champagny, fils de Georges, conseiller du Roi et d'Anne-Marie du Rozier ; 5° Marie-Bonne, 28 août 1700 ; 6° Jeanne-Marie, 24 nov. 1703 ; du 2e lit : 7° Gabrielle, 24 janv. 1745, mariée le 26 nov. 1768 à Jean-Baptiste Le Pain, fils de Jean-Baptiste et de Marie Soulat ; 7° Marie-Anne, mariée : 1° le 4 février 1769, à Pierre Teurraud, fils de Jacques-Michel et de Jeanne Chisage ; 2° le 20 février 1778, à Pierre-Antoine Charmet, fils de Claude et de Marie-Anne Domoys.

V. Jean-Marie Gerbes de Tours, notaire royal et procureur d'office de Saint-Didier (1696-9 oct. 1769), marié : 1° le 25 août 1726, à Louise-Joséphine Moulin, morte le 1er mai 1736, fille d'André et de Marie Michon ; 2° le 1er juillet 1738, à Jeanne de Cossu, fille de Jacques et de Claudine Allognier. Du 1er lit : 1° Antoine-Marie, négociant et commissaire en droits seigneuriaux, à Roanne, né le 10 juil. 1727, marié le 19 nov. 1754, à Marie Fialin, fille de Charles et de Gabrielle Jal, dont : A) Jean-Marie, 27 août 1755, notaire à Lyon, marié à Marie Clerjon, fille de Jean et de Marguerite Pallebot, dont : a) Paul ; b) Marguerite-Alexandrine, morte en 1811, mariée en 1809, à Aimé-Joseph Brunier-Lavaraire ; B) Edme-Joseph, négociant à Roanne, marié le 9 juin 1789, à Elisabeth Verne, fille de Jean-Michel et de Marie Chormeton, dont : a) Edme, père de : aa) N. marié à Céline Testenoire des Futs, fille de Claude-Philippe et de Marie-Anthelmette Duclaux ; C) Marguerite-Marie, 11 sept. 1759 ; 2° Jean-André, 16 juin 1728, bénédictin, sous-prieur de Mézac ; 3° Antoine-Augustin, 12 nov. 1730, bénédictin de Saint-Maur ; 4° Jean-Marie (31 août 1735-19 juillet 1746) ; 5° Jeanne-Marie, 28 juillet 1729 ; du 2e lit : 6° Marc-

Antoine, 18 juin 1739 ; 7° Claude-Antoine, qui suit ; 8° Antoine-Augustin, 15 fév. 1745 ; 9° Jean-Marie (14 juin 1747-25 avril 1761) ; 10° André-Antoine, 20 sept. 1750 ; 11° Jeanne, 13 août 1743, religieuse du Carmel ; 12° Claudine, 9 oct. 1748.

VI. Noble Claude-Antoine Gerbes de Tours, avocat en Parlement, juge châtelain de la Tour-en-Jarez, Saint-Jean-Bonnefond, procureur du Roi et 1er échevin de Saint-Etienne, sr de Feuillatey, né le 7 mai 1742. Il fut arrêté par les officiers municipaux de Saint-Etienne qui dépouillèrent son cabinet, un vrai musée, de tous titres de famille et de fortune. Ce fut principalement l'œuvre d'un sieur Bidault, avoué à Saint-Etienne et notaire à Rive-de-Gier, qui s'empara de force de la clef dudit cabinet en présence du jeune Jean-Baptiste de Tours, âgé de 6 ans. Claude-Antoine cherchait alors à rentrer en possession du fief de Tours, passé aux Le Pain. Il fut arrêté le 14 octobre 1793 et guillotiné le 18 mars 1794. Il était, nous dit Delandine « bon père, bon époux, laissant de nombreux enfants dans la douleur ». Il avait épousé le 28 juillet 1772, Laurence de Flon, dont : 1° Antoine-Jean-François, 22 nov. 1773 ; 2° Jacques-Augustin (2 mai 1779-3 sept. 1780) ; 3° Jean-André-Melchior, 6 janvier 1784, mort à 6 mois ; 4° Jean-Baptiste, qui suit ; 5° Catherine-Barthélemy-Pauline (29 mai 1775-23 déc. 1830), mariée en déc. 1795 à Jean-Marie-Joseph Lentilhon, fils d'Antoine et de Benoite Papon ; 6° Marie-Marcelline, 2 février 1777, mariée à Alexandre-François-Simon Clerjon de Champagny, mort le 13 sept. 1825 ; 7° Laurence-Henri-Louise, 24 août 1781, mariée le 6 frimaire, an VIII, à Claude-Charles Testenoire des Futs, fils de Philippe et de Bénigne Rollet ; 8° Justine-Henriette (15 janvier 1789-25 fév. 1851), mariée le 9 janvier 1803, à Michel Cornudet, fils d'Antoine et de Jacqueline Malbet.

VII. Jean-Baptiste Gerbes de Tours, 4 fév. 1786, marié le 8 janvier 1808, à Catherine-Claudine Savoye, fille de Jean-Claude et de Marie Montellier, dont : 1° Mélina, morte jeune ; 2° Jeanne-Pauline (1er nov. 1808-28 oct. 1896), mariée le 10 fév. 1827 à Antoine-Alexandre Giraud, dont : A) Fleuri-Paul Giraud de Tours (1828-1898) marié à N. Charrin ; B) Laurent-Léon Giraud de Tours, mort en 1894, marié en 1863, à Charlotte-Joséphine-Hélène Ramie, dont : a) Thérèse, 1865 ; b) Marie-Alexandrine-Clémence, 1867, mariée en 1889, à Marie-Marc, comte d'Ussel ; c) Louise-Pauline-Jeanne, 1869, mariée à Albéric-Marie Dauphin, baron de Verna ; d) Noémi, 1877, mariée en 1899 à Henri de Valfons ; C) Joseph-Marie-Camille Giraud de Tours (1836-1899) ; D) Alexandre Giraud de Tours (1841-1873), marié à N. Malgontier ; E) Marie-Noémi Giraud de Tours (1829-1878), mariée en 1848, à Joseph-Marie Granjon ; 3° Marie-Joséphine, mariée le 14 nov. 1837, à Yvan Crozet.

Laurence de Flon était morte à Saint-Etienne, à 38 ans, le 14 nov. 1792, laissant 18 domaines : Rifoix passa à Madame Clerjon, les Gouttes à Jean-Baptiste Gerbes de Tours, Feuillatey à Louise Testenoire des Futs, sa 3e fille. Les armes des Testenoire sont : *d'or à la tête de Maure de sable tortillée d'argent, soutenue de trois fers de lance de sable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*. Ils vendirent Feuillatey à la famille Dumaine. Il passa ensuite à M. Durand Badel, dont la fille a épousé l'amiral Bouxin, pos-

sesseur actuel. Une partie des dépendances, naguère en possession des Desjoyeaux, appartient à M. Garnier.

(Testenoire-Lafayette : *Histoire de St-Etienne* ; Portallier : *Victimes et martyrs* ; Communications de MM. Léon Cornudet et Th. Véron de la Combe).

LES FORGES

Le château des Forges doit tirer son nom de quelques anciennes forges, autrefois établies en ce lieu, à l'est du village de Fourneaux, dans un vallon couvert de grands bois. Les bâtiments ont été remaniés à l'époque moderne, mais paraissent remonter dans leur ensemble au XV^e^ siècle, ainsi que la chapelle, de style ogival, située à gauche de la cour et qui servait autrefois pour l'exercice du culte, à la population du voisinage.

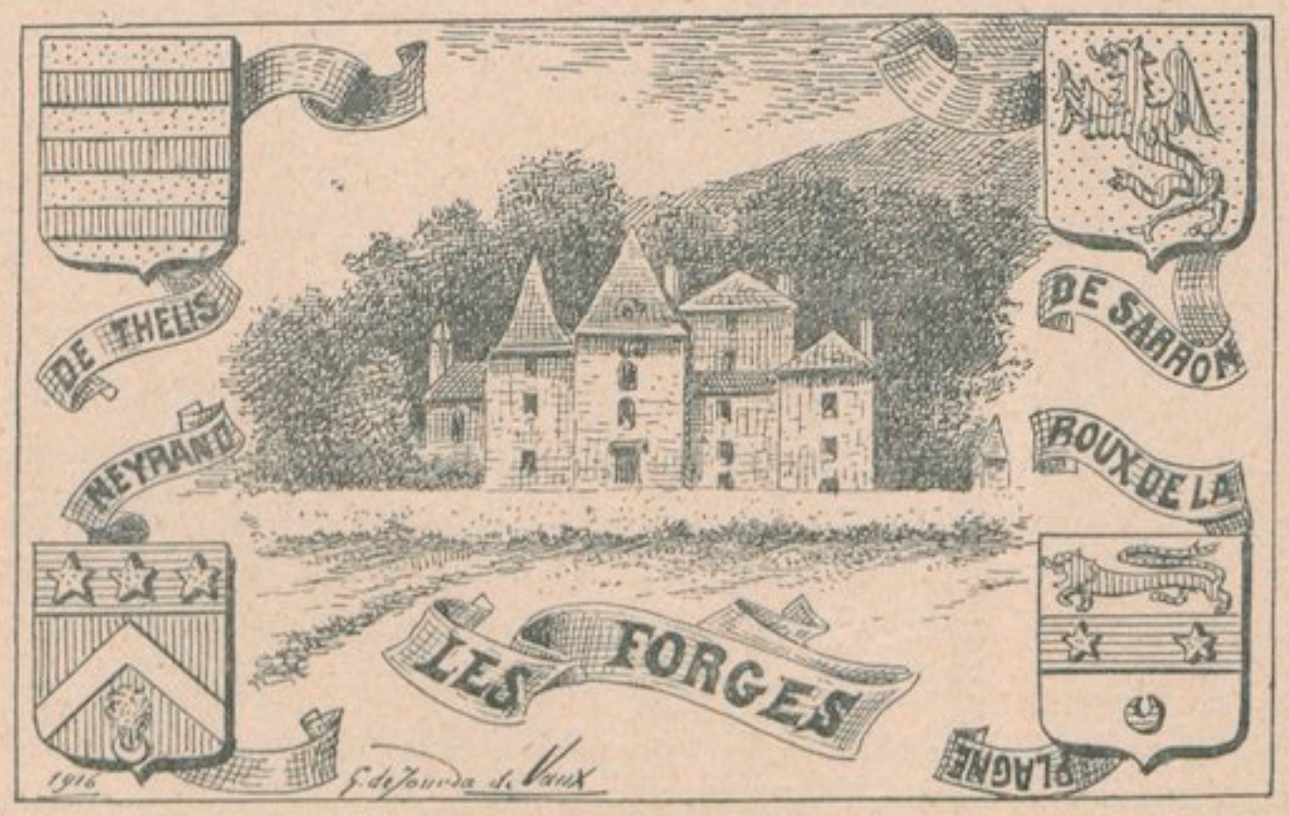

Dès 1333, ce fief appartenait aux de Thélis (v. Cornillon), Guillaume de Thélis le possède en 1430. Philibert de Thélis et Marguerite, sa sœur, épouse de Guillaume d'Ogères, le cédèrent, le 13 juin 1496, à Antoine de Sarron, en échange de la terre de Cruix, à Theizé, en Beaujolais. En 1147, Geoffroy de Sarron avait suivi en Terre Sainte, Amédée III, comte de Savoie. Humbert de Sarron, damoiseau, testa à Béligneu, le 27 août 1297. Guillaume de Sarron testa le 7 juillet 1398, mentionnant son fils, Guillaume, chanoine de Saint-Antoine de Viennois, et sa fille : Philippe, mariée à Etienne de Varennes.

I. Antoine de Sarron, s^r^ des Forges, épousa Catherine de Civrieux.

III. Antoine de Sarron, s^r^ des Forges, épousa Ancelise de Chandieu, dont : 1° Raoul, qui suit ; 2° Barbe, qui testa le 19 juillet 1530, mariée le 6 août 1512, à Antoine de Montdor.

IV. Raoul de Sarron, s^r^ des Forges, capitaine de 50 lances, épousa Antoinette Guerrier, dont :

V. André de Sarron, s[r] des Forges, épousa : 1° le 18 sept. 1535, Claude-Charlotte d'Amanzé, fille de François et de Catherine de Semur; 2° le 7 mars 1551, Antoinette de Saint-Priest, fille de Pierre et de Benoîte de Geyssan, dont :

VI. Pierre de Sarron, s[r] des Forges, marié le 11 oct. 1592, à Jeanne de Saconay, fille d'Aimé et d'Anne de Séveret, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine, né en 1599, s[r] de Bacot, marié le 17 juillet 1624 à Madeleine de Ligier-Testenoire, remariée à Saladin de Fontettes et fille de Jean et de Gabrielle de Sallemard, dont : A) Antoine, vit en 1657; B) Claudine, mariée le 4 mai 1648, à Gaspard du Bost, fils de François et de Madeleine de Sainte-Colombe; C) Angèle, mariée le 17 avril 1660, à Gaspard de Saconay, fils de Denis et de Gasparde de Beaumont-Cara; 3° François, 1607, père de Thomas qui vit en 1647,

VII. Jean de Sarron, s[r] des Forges, mort le 18 janv. 1643, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, capitaine de 100 chevau-légers de S. M. épousa 1° le 26 fév. 1629, Anne de Fay, veuve de François de Tournon, et fille d'Hector, baron de la Tour-Maubourg, et de Marguerite de la Rochenégly; 2° Isabeau de Rébé, fille d'Étienne et de Françoise de Chabeu. Du 1[er] lit : 1° François, reçu chanoine-comte de Lyon, le 10 déc. 1609, mort le 16 déc. 1643; 2° Louis, qui suit; 3° Georges, mort en 1654, capitaine au régiment lyonnais; 4° Jacques.

VIII. Louis de Sarron, baron des Forges, s[r] de Saconay, Vaudragon, mort le 19 fév. 1674, épousa le 11 avril 1655, Hélène de Rougemont, morte aux Forges, le 1[er] janv. 1697, fille de Hugues et d'Isabeau d'Albon, dont : 1° Jacques-Hugues, chanoine-comte de Lyon, vit en 1715; 2° Claude, qui suit; 3° François-Marie, 10 déc. 1665, chevalier de Malte, le 10 mai 1684; 4° Emmanuel, capitaine au régiment de Maulevrier, chevalier de Saint-Louis, marié le 26 sept. 1701, à Marie de la Fage, fille de Louis-Philibert et de Catherine de Vaurion; 5° François, chamarier et comte de l'Église de Lyon, en 1705; 6° Martienne, religieuse à Marcigny, morte le 9 avril 1714.

IX. Claude de Sarron, marquis des Forges, mort en mai 1731, chevalier de Saint-Louis, marié le 24 janv. 1696, à Marie-Geneviève du Puys, fille de Claude et de Pierrette Michon, dont : 1° Gabrielle, 12 av. 1699, religieuse au monastère de Sainte-Elisabeth; 2° Jacques-Hugues, qui suit; 3° Emmanuel, comte de Civrieux, marié à Madeleine-Aimée de Santeuil, dont : A) Marie-François, 22 juillet 1722; 4° François (1701-2 fév. 1723), prieur de Tarare; 5° Charles-Ferdinand (1705-1 déc. 1717); 6° Jean-Paul (15 avril 1707-7 nov. 1736), docteur de Sorbonne, prieur de Tarare, vicaire-général de Lyon.

X. Jacques-Hugues de Sarron, marquis de Sarron (1700-26 fév. 1786), lieutenant au régiment de Dauphin-Etranger-Cavalerie, épousa le 4 juin 1728, Marie du Bois de Pise, fille d'Antoine-Gabriel et de Marie de Pise, dont :

XI. Claude de Sarron, marquis de Sarron, s[r] des Forges, Vareilles, etc. (22 juil. 1729-20 janv. 1794), martyr de la Révolution, chevalier de Saint-Louis, épousa le 8 juin 1762, Françoise Pupil de Myons, fille de Barthélemy-Jean-Claude et de Marguerite de Séve de Fléchères, dont :

XII. Etienne-Horace-Gabriel de Sarron (27 nov. 1770-5 fév. 1814), marquis de Sarron,

épousa le 18 mai 1807, Marie-Virginie Marest de Saint-Pierre, fille de Michel et de Victoire Bruyset de Manevieux, dont : 1° Michelle-Françoise-Cornélie (17 nov. 1810-11 nov. 1854), mariée en 1827, à Dominique-César Arthaud, vicomte de la Ferrière (20 av. 1804-2 av. 1881), fils de Claude et de Marguerite de la Salle.

En 1829, la marquise de Sarron se remaria à Sylvain Larreguy, autorisé par décret impérial du 23 avril 1859 à ajouter à son nom celui de Civrieux, né en 1797 d'une famille basque originaire de Saint-Jean-de-Luz, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, mort le 6 février 1874, dont postérité. Leur petit-fils, le commandant de Civrieux est un écrivain militaire d'un grand mérite.

Au commencement du XIX^e^ siècle, le château des Forges fut vendu aux Roux de la Plagne, qui l'ont cédé il y a quelques années à Louis Neyrand.

VI. Marie-Symon-Henry Neyrand (1821-26 juin 1884) était fils d'André-Claude-Marie et de Pierrette-Elisabeth Thiollière, petit-fils d'Eustache, s^r^ de Lorette, conseiller secrétaire du Roi, qui portait : *d'azur au lion naissant de.., au chef d'argent*, et de Marie-Madeleine Buyet, arrière petit-fils d'Eustache et de Marie-Anne Jollivet, ce dernier fils de Jacques, né en 1659, notaire à Longes, capitaine-châtelain de Pavezin et de Marie Chol. C'est André-Claude-Marie, qui adopta le blason des Buyet. Marie-Symon-Henri épousa le 18 mai 1848, Sabine Coste, fille de Claude-Pierre-Victor et de Joséphine-Olympe Angi-nieur, dont : 1° Adèle, mariée le 18 août 1868, à Edouard Prénat ; 2° Joseph (1852-3 sept. 1875), ingénieur; 3° Louis, qui suit; 4° Annette, mariée le 15 novembre 1886, à Gabriel de Lambert ; 5° Nennecy, mariée le 1^er^ mai 1878, à Paul Guitton ; 6° Marie-Louise-Emilie, mariée le 3 mai 1881, à Gabriel Flachaire de Roustan ; 7° Jeanne, mariée le 19 mars 1885, à André Blachon ; 8° Elysée, 6 avril 1864, marié le 16 avril 1890, à Marie Louise Ducruet, fille de Joseph et de Marie Dugas, dont : A) Sabine, 16 mai 1891 ; B) Louis, 26 octobre 1894.

VII. Louis Neyrand, 1854, marié : 1° à Marie-Thérèse Gauthier, morte le 16 nov. 1881 ; 2° le 2 juillet 1883, à Albane Gauthier, filles de Louis et de Marie-Louise de Neuvesel. Du 2^e^ lit : 1° Henry, 30 janv. 1885 ; 2° Joseph, 10 oct. 1886, marié en 1920 à Renée Phélip, fille d'Elisée et de N. Godinot ; 3° Elisée, 1888, marié le 9 février 1920, à Marie-Antoinette Jacquemont, fille d'Eugène ; 4° Marie-Thérèse (mai 1889-29 avril 1893) ; 5° Gabriel, 3 mai 1891 ; 6° Louise, mars 1893 ; 7° Marie-Thérèse, 1 juillet 1894.

(H. de Jouvencel : *loc. cit.* ; Révérend du Mesnil : *L'ancien Forez*.)

FOURNIER

Le vieux manoir de Fournier est situé dans un vallon boisé, non loin du bourg de Saint-Nizier-de-Fornas, auquel il a donné son nom. On pénètre dans la cour par un élégant portail Renaissance, que flanquent plusieurs corps de bâtiments remaniés au XIX^e^ siècle. A droite est la porte d'entrée du manoir. Des colonnes moulurées ornées de chapiteaux du style le plus pur soutiennent un entablement dont la partie supérieure, fortement en saillie supporte un écusson effacé soutenu par deux anges. Des mâchicoulis se voient encore au dessous d'une petite ouverture, placée au-dessus de la porte d'entrée. Au fond de la cour et à angle droit avec le bâtiment que nous venons de décrire, se dresse le donjon, haute tour carrée, dont le rez-de-chaussée, voûté et ouvert, sert de remise. Au 1^er^ étage est la chapelle, qu'éclairent des fenêtres ogivales, hautes et étroites. Au second étage, deux fenêtres à meneaux accolés montrent de petites colonnes sculptées qui sont dignes d'attention. Une belle façade, éclairée de fenêtres à meneaux, est accolée au donjon du côté opposé à la cour.

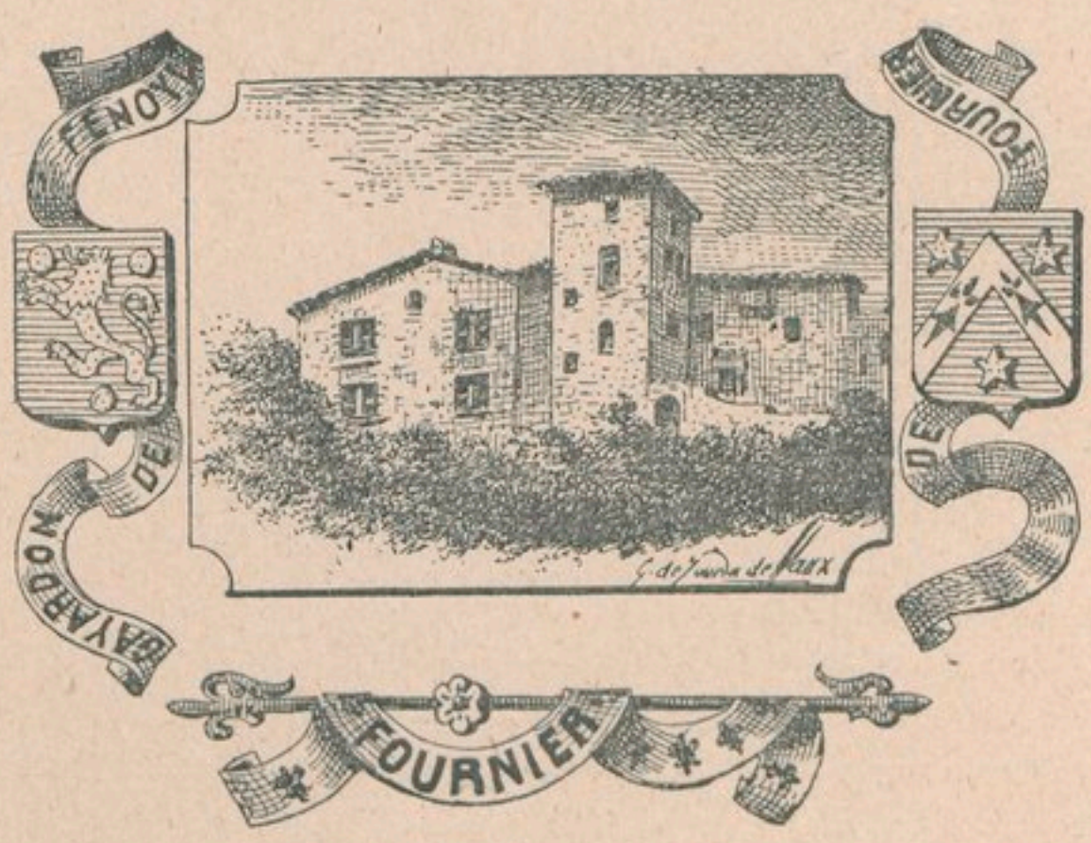

Au début du XVI^e^ siècle, Thomas de Fournier épousa Madeleine de Laire. Laurent de Fournier, époux en 1522 de Michelle Ponteil, fut père d'André de Fournier, notaire de Fournier, père de : 1° Pierre, qui suit; 2° Toussainte, mariée à Pierre du Besset; 3° Gabrielle; 4° Jean, notaire royal, marié à Gabrielle de la Goutte, dont : A) Gabriel, 31 juil. 1612; B) André, 6 mai 1615; C) Marguerite, 9 juin 1616.

III. Pierre de Fournier, conseiller secrétaire de la Reine Mère, eut de Marguerite Croppet : 1° André, qui suit; 2° Lambert, écuyer, s^r^ de Vaubresson, marié à Henriette d'Estil; 3° Françoise, mariée à Jean Domenc; 4° Madeleine, mariée à Claude Livet du Colombier; 5° Jeanne, mariée en 1625, à Jacques Faure, lieutenant d'Aurec; 6° Pierre, qui suivra.

IV. André de Fournier, capitaine châtelain de Saint-Bonnet, lieutenant général au bailliage de Forez, eut d'Anne de Gayardon de Grezolles : 1° Pierre, qui suit; 2° Jacques,

5 fév. 1626; 3° Marguerite, juin 1627; 4° Pierre, 19 mai 1628; 5° Lambert, 4 juin 1629; 6° François, 4 mars 1631, chanoine de N.-D. de Montbrison, le 26 mars 1653, curé de Chénereilles, le 6 déc. 1657, testa le 29 oct. 1681; 7° Jean, 24 sept. 1632; 8° Marguerite, 15 juin 1641.

V. Pierre de Fournier, marié à Marguerite de Musino, dont : 1° André-François, 7 août 1660; 2° André-Marie, 1662; 3° François-Marie, 9 déc. 1662; 4° Claude-François (v. t. I^er^, p. 218); 5° Anne, 1670.

IV. Pierre de Fournier, capitaine châtelain d'Aurec et Oriol, épousa Antoinette Fornel, dont : 1° Pierre, qui suit; 2° Antoinette, mariée à Jacques Philippe de Saint-Paul.

V. Pierre de Fournier de la Pérouse, conseiller du Roi et son lieutenant en la maréchaussée de Saint-Etienne, épousa Anne Chomel, fille de Jean, bourgeois de Saint-Didier et de Madeleine Ferrand, dont : 1° Claude, qui suit; 2° Marguerite, qui testa le 4 sept. 1761, mariée à Jacques Cellarier, écuyer, s^r^ de Malescours.

VI. Claude de Fournier, marié le 4 janv. 1705, à Charlotte de Bannes, dont : 1° Claude-François; 2° Jean-Claude-Ennemond, vit en 1761; 3° Jean-Pierre de Fournier de Fontenille, chanoine du Puy; 4° Claire-Marguerite (1708-7 mars 1783), mariée le 27 juin 1740, à noble Hilaire Favier de la Chomette, veuf de Michelle Molin et fils d'Hilaire et de Catherine Bouchet.

Passé par alliance aux Gayardon, Fournier fut vendu en 1791, par le marquis de Gayardon de Fenoÿl, pour 13,000 livres, à Jean-Baptiste Baleyguier, plus tard appelé de Fournier, fils cadet de Jean, possesseur du vieux manoir de Brassolard. Associé au commerce de son père, Jean-Baptiste fut maire de Saint-Nizier pendant 60 ans. Le 20 janvier 1788, il avait épousé Catherine Bourgin, fille de Jean et de Jeanne-Marie Baleydier, dont : 1° Marie, 1793, mariée à M. Grange, constructeur de bateaux à Saint-Rambert; 2° Jean-Baptiste, qui suit; 3° Jean-Claude (1794-1872), marié à Marie Arnaud, dont : A) Jean-Baptiste (1829-1849); B) Antony (1830-1900), fabricant de serrures, maire de Saint-Bonnet-le-Château (1894-1900), marié à Marie Paga, dont Claudine, mariée à M. Fauvin; C) Louis (1831-1912), fabricant de serrures, marié en 1860, à Eugénie Thavaud, dont : a) Marie, 1862, mariée à M. Tétafort; b) Joannès, 1861, marié à Anna Vaudois; c) Louise (1874-1914), mariée à M. Dheur, chef de gare à Montereau; d) Jeanne, mariée à Auguste Cussonnet, marchand de vins à Saint-Bonnet; D) Eustache (1836-déc. 1915), marié en 1861, à Zoé Tarchier, dont Marie, mariée à E. Rotheval, bijoutier à Lyon.

Jean-Baptiste Baleyguier (1793-1873), épousa M^lle^ Delaroa, dont Jules Baleyguier (1837-1913), mariée à D^lle^ Pontvielle d'où Hélène Baleyguier qui épousa M. Thiollier, commissaire-priseur à Saint-Étienne, maire de Saint-Nizier, possesseur actuel du château de Fournier.

(Communication de M. le colonel Louis Audry; Archives départementales de la Loire : *fonds Chaleyer*; Registres paroissiaux.)

GATELIER

A 600 mètres du bourg de Saint-Denis-de-Cabanne, sur le bord de la route de Charlieu, se dresse le magnifique château de Gâtelier, enveloppé de frais et poétiques ombrages. C'est une demeure très vaste, il reste toute une aile et plusieurs dépendances de la construction primitive du commencement du XVI^e^ siècle, mais le corps de logis principal est une œuvre de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Un des salons était tendu de tapisseries d'un merveilleux coloris et d'une conservation parfaite ; elles n'avaient jamais été détachées de huit panneaux encadrés de

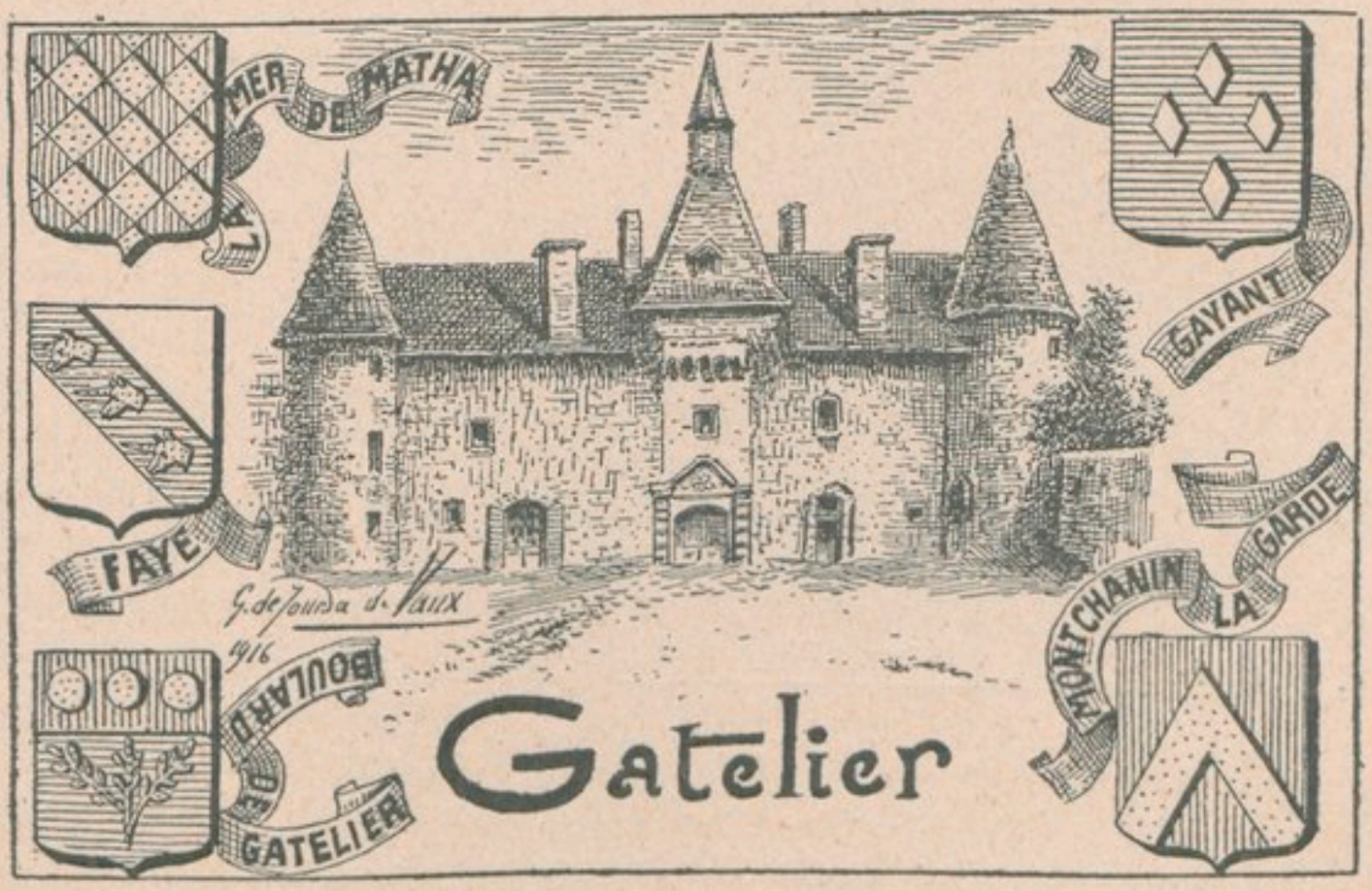

boiseries, auxquels on les avait destinées. On raconte que, sous la Terreur, le régisseur du château avait pu les sauver en remplissant le salon de foin. Elles représentaient des scènes champêtres ou villageoises, composées et peintes d'après les cartons de François Boucher, dont elles portaient la signature, avec la date de 1736. Le comte de Gâtelier les a vendues, il y a quelques années, pour en consacrer le produit aux bonnes œuvres. Un ameublement de canapés et de fauteuils, dont les bois ciselés encadraient de délicieux tapis de Beauvais, avec sujets copiés d'après Wateau, complétait cet ensemble vraiment éblouissant. Un canapé à dossier ovale, était d'une distinction et d'une fraîcheur de coloris qui en faisaient une pièce hors ligne et un très précieux objet d'art. Cet ameublement a malheureusement été aliéné, il y a quelques années. La façade principale du manoir, flanquée de deux massives tours rondes, est décorée d'une entrée monumentale. Au-dessus des élé-

gantes colonnettes du portail principal, un avant-corps en pierres de tailles, percé de meurtrières est surmonté de la toiture aiguë du pavillon, percée d'une lucarne et terminée par un lanternon d'une rare élégance. Une facade latérale est flanquée d'une charmante tourelle ou poivrière et d'un pavillon imposant. Au début du XVI[e] siècle, Gâtelier appartenait à Jacquette de Neufville et à son époux, Hector du Boys, s[r] de Pesselay. Ce dernier mourut avant elle, car veuve, elle céda ses droits à noble Claude de Tenaire, écuyer, s[r] de Gâtelier. Celui-ci, assisté d'Antoinette d'Anglure, sa femme, vendit, le 4 déc. 1535, pour 22 livres viennoises, des droits seigneuriaux à Roanne et environs à Benoît Franchon, bourgeois de Roanne. Peu après, le seigneur de Gâtelier était messire Jean Faye et c'est sa veuve, dame Catherine Jolly qui reçoit le 29 janvier 1547, d'André Descourt une reconnaissance pour le domaine Descours, qu'Antoine de Monchanin-la-Garde de Marzac vendit au siècle suivant à François Duperron, dont le fils Joseph Duperron, marchand de Saint-

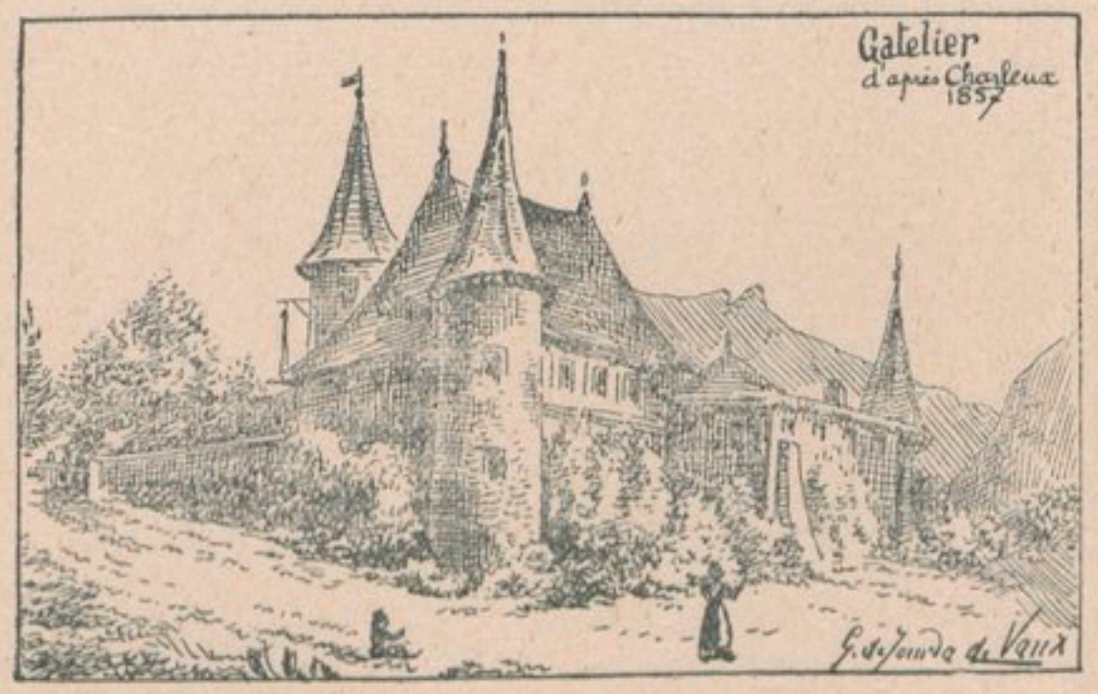

Germain-la-Montagne, refusait de payer les cens et servis à François-Hippolyte de la Mer de Matha, bien que le vendeur les eût réservés formellement. François Faye, s[r] de Gâtelier et Jarnosse, épousa en 1586, Claudine d'Arcy, fille d'Hector et de Marie de Frenier. Gâtelier passa ensuite aux Monchanin, qui portaient : *de gueules au chevron d'or*. Guillaume de Montchanin, s[r] de la Garde, avait épousé, le 3 mars 1609, Madeleine de Sainte-Colombe, fille de Jacques et de Claudine de Semur. En 1654, Hippolyte de Monchanin-la-Garde-Marzac, s[r] de Gâtelier, Mars et autres places, fit une acquisition de sa cousine Louise de Damas, fille de Christophe, s[r] de Barnaye et de Philiberte de Montchanin-la-Garde. Le 27 mai 1668, il reçoit encore comme seigneur de Gâtelier, une reconnaissance passée par François de Morard, au nom du duc de Lesdiguières. Son petit-fils, François-Hippolyte de la Mer, chevalier, comte de Matha, seigneur de *Gasteillier,* Mars et autres places est mentionné en 1706, il était encore seigneur de Gâtelier, le 13 avril 1720. Les armes de cette famille sont : *losangé d'or et de gueules*.

En 1766, Gâtelier est aux Boulard qui en prirent le nom et le possèdent encore. Leurs armes sont : *d'azur à une branche de trois rameaux de bouleau d'argent, feuillée d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois besants d'or*. Cette famille paraît avoir pour origine le Franc-Lyonnais et nous donne un exemple frappant de l'accession progressive, à la noblesse, des familles de l'ancienne France. L'échevinage, but suprême à Lyon, d'une légitime ambition allait être enfin la récompense méritée de continuels et intelligents efforts.

Léonard Boulard, teinturier de la Croix-Rousse en 1540 avait déjà franchi le premier échelon social. La filiation suivie s'établit à partir de :

I. Simon Boulard, maître boulanger, inhumé dans l'église Saint-Pierre-de-Vaise, le 23 mars 1702, épousa Andréa Simon, inhumée dans la même église, le 26 sept. 1682, dont : 1° Simon qui suit; 2° Claudine, mariée à Jean Perrin; 3° Catherine, mariée le 10 juin 1691, à Pierre Séréziat.

II. Simon Boulard (24 juin 1656-17 janvier 1688), maître boulanger à Vaise, marié le 28 janvier 1681, à Jeanne-Marie Chavassieu, remariée en 1689, à Baptiste Duclair, puis à Hilaire Roujoux, sieur de Fécamp. De cette union : 1° Jean-Simon, 31 oct. 1683; 2° Catherin, qui suit :

III. Catherin Boulard (3 avril 1686-30 oct. 1730), notaire et conseiller du Roi, marié le 17 nov. 1711, à Elisabeth Richard, morte le 9 janvier 1776, fille de Pierre et de Barthélemie Genevay, dont :

IV. Simon-Claude Boulard de Gâtellier, 6 janv. 1713, s[r] de Gâtelier, conseiller-secrétaire du Roi près le Parlement de Dijon, recteur de la Charité en 1765-8, échevin de Lyon, en 1778-9, épousa le 14 janvier 1754, Anne Clérico de Janzé, fille de Jean et de Catherine Cizeron, dont : 1° François, qui suit; 2° Elisabeth, 29 mai 1757, mariée le 8 mars 1774, à François-Roch-David de Quinson, né le 17 janv. 1729, chevalier de Saint-Louis, fils de Gaspard-Roch-Augustin et d'Elisabeth Bollioud des Granges; 3° Marie-Catherine-Victoire, 26 août 1762, mariée le 27 octobre 1778, à Laurent Basset, mort martyr de la Révolution, à Lyon, le 5 déc. 1793, à 46 ans, fils de Jean-Baptiste, président en la Cour des Monnaies, et de Marie-Louise Claret de la Tourette.

V. François Boulard de Gâtellier, s[r] dudit lieu (27 juil. 1759-11 mars 1827), conseiller au Parlement de Bourgogne, 1[er] président au bureau des finances de la généralité de Lyon, épousa, le 20 juillet 1790, Françoise Fourgon de Maisonforte, morte le 22 janv. 1845, fille de Roch-Marie-Vital et de Marie-Pierrette Robin d'Orliénas, dont : 1° Vital, qui suit; 2° Amédée, officier de cavalerie (22 prairial, an VI-1[er] oct. 1828), marié le 28 nov. 1820, à Simonne-Charlotte Bernard, fille de Pierre-Louis et de Simonne-Justine Trenau, dont : A) François (15 mars 1828-17 avril 1838); 3° Vital-Elisabeth-Charles (1807-6 sept. 1876); 4° Elisabeth (1 ventôse, an 9-1885), mariée, le 5 mai 1819, au baron Antoine de Jessé-Levas, mort le 16 déc. 1854, fils d'Henri-Joseph et de Sophie Rousset de Saint-Eloy; 5° Antoinette-Marie-Simone (11 juin 1808-12 juillet 1897), mariée le 12 février 1833, à Jacques-Marie-Alphonse de Boissieu (12 déc. 1807-1886), fils de Jean-Louis-Marie et de Marie-Louise Berthaud de Taluyers.

VI. Vital Boulard de Gâtellier, comte romain héréditaire (19 sept. 1792-14 oct. 1884), marié le 22 sept. 1822, à Philiberte-Hélène Cellard du Sordet (16 juil. 1802-15 fév. 1881), fille de Pierre-Etienne et de Louise Foillard, dont : 1° Léon, qui suit; 2° Jean-François-Gaston, 7 juil. 1830, marié le 3 sept. 1862 à Elisabeth de Vergnette (1841-3 oct. 1877); 3° Alphonse-François-Paul, zouave pontifical, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Pie IX (1840-27 juillet 1879), marié le 15 février 1868, à Marie-Louise-Marthe

de la Rochette, morte le 29 mars 1895, à 45 ans, fille du comte Ludovic et d'Herminie de la Rochette, dont : A) Joseph-Vital-Pierre, 14 novembre 1868, marié à N. de la Teyssonière ; B) Henri ; C) Jeanne ; 4° Philiberte-Caroline-Esther (17 août 1832-29 déc. 1883), mariée le 20 mai 1856, à Alphonse-François Maublanc de Chiseuil, fils du baron Henri-Charles et d'Henriette-Virginie Destutt d'Assay.

VII. Léon-François Boulard, comte de Gâtellier (18 mai 1823-10 février 1921), marié en 1858, à Catherine-Mathilde-Marie Agniel de Chênelette, fille de Théodore et d'Ernestine Michon de Vougy, dont : 1° Maurice, 30 oct. 1861, commandant au 298e rég. d'infanfanterie, chevalier de la Légion d'honneur, tué à l'ennemi le 3 décembre 1916 ; 2° Charles, qui suit ; 3° Louise et 4° Esther, 8 août 1867, religieuses du Cénacle.

VIII. Marie-Jean-Charles, comte de Gâtellier, né le 2 oct. 1865, commandant au 297e d'infanterie pendant la guerre de 1914-1918, marié le 2 juillet 1892, à Thérèse Le Rebours, fille du vicomte Adolphe-Odoard et d'Alex-Charlotte Graillet de Beine, dont : 1° François, né à Coolus (Marne), le 11 nov. 1894, maréchal-des-logis au 54e d'artillerie, tué devant Saint-Quentin le 17 avril 1917 ; 2° Louis, né à Saumur le 15 juin 1896, engagé volontaire au 292e rég. d'infanterie, tué à Quennevières, le 10 juillet 1915 ; 3° Madeleine, mariée le 7 janvier 1920, au vicomte Camille de Meaux, fils du vicomte Charles et de Madeleine Balsan, dont : Charles de Meaux, né en novembre 1920.

(Thiollier : *Le Forez pittoresque* ; *L'Ancien Forez* ; *Bulletin de la Diana* ; H. de Jouvencel : *loc. cit.* ; Grand : *La seigneurie de Cuire et la Croix-Rousse* ; Archives de la Charité de Lyon ; Registres paroissiaux de Saint-Pierre-de-Vaise ; Archives de l'auteur : *dossier la Mer de Matha* ; *Actes originaux*.)

LA GAUNIÈRE

Malgré les importantes restaurations qui y furent faites en 1813 à la suite d'un incendie et enlevèrent au manoir de la Gaunière, son allure féodale, ses étroites et caractéristiques ouvertures en trahissent encore l'ancienneté. Devant le manoir, on admire les restes de plusieurs terrasses et jardins superposés et divisés par d'élégantes colonnades de pierre, vestiges remarquables du grand siècle. Malheureusement, le propriétaire actuel a eu la funeste idée de faire abattre, en 1915, les arbres splendides, dont plusieurs avaient près de 2 mètres de diamètre, qui formaient la magnifique avenue.

Le 6 novembre 1538, la Gaunière (la Goyonnery) appartenait à Maistre Jean Ronat. notaire royal de Cornillon, dont la reconnaissance au terrier du prieuré de Firminy, fait mention de la réponse ancienne de Mathieu et Jean Merlaton. A cette époque, la Gaunière était de la paroisse de Firminy et une clef de voûte, dont le blason porte *une bande chargée de trois fleurs tigées*, aujourd'hui encastrée dans un mur de cour du prieuré de

Firminy, nous paraît provenir de la chapelle seigneuriale des Ronat. Toutefois, signalons que l'*Armorial du Velay* de Georges Paul, donne pour armes à une famille Ronat : *d'azur à un rocher d'argent surmonté en chef d'une étoile d'or à dextre et d'un croissant d'argent à sénestre.* Le seigneur de la Gaunière avait droit à une part du bénévis de l'écluse, sur la rivière d'Ondenne. Jean Ronat avait succédé comme notaire, en 1532, à Guillaume Buhet. Le 24 décembre 1626, par acte passé aux Bruneaux chez le notaire Ansermet, honorable Jehan Ronat le jeune, sieur de la Gaunière, habitant à Cornillon, héritier de feu honorable Anthoine Ronat, son frère, vendit à Laurent Prudhomme, le pré de Lambrossier. Il est qualifié, le 25 septembre 1638, au baptême de son fils Pierre, noble Jehan Ronat de la Gaunière. Il avait épousé Marie Rousson, et avait deux sœurs, Marie et Ennemonde-Joachime Ronat de la Gaunière, mariée à Guillaume Harand, procureur d'office de Cornillon. Nous trouvons ensuite Marcelline Ronat, fille d'Antoine et de Marie Peyronnet, mariée avant 1675, à Jean Bernard ; Benoîte Ronat, mariée avant 1706, à Jean de Loyes ; Jeanne Ronat, vivant en 1738, fille de Pierre Ronat et de Gabrielle Rigaud.

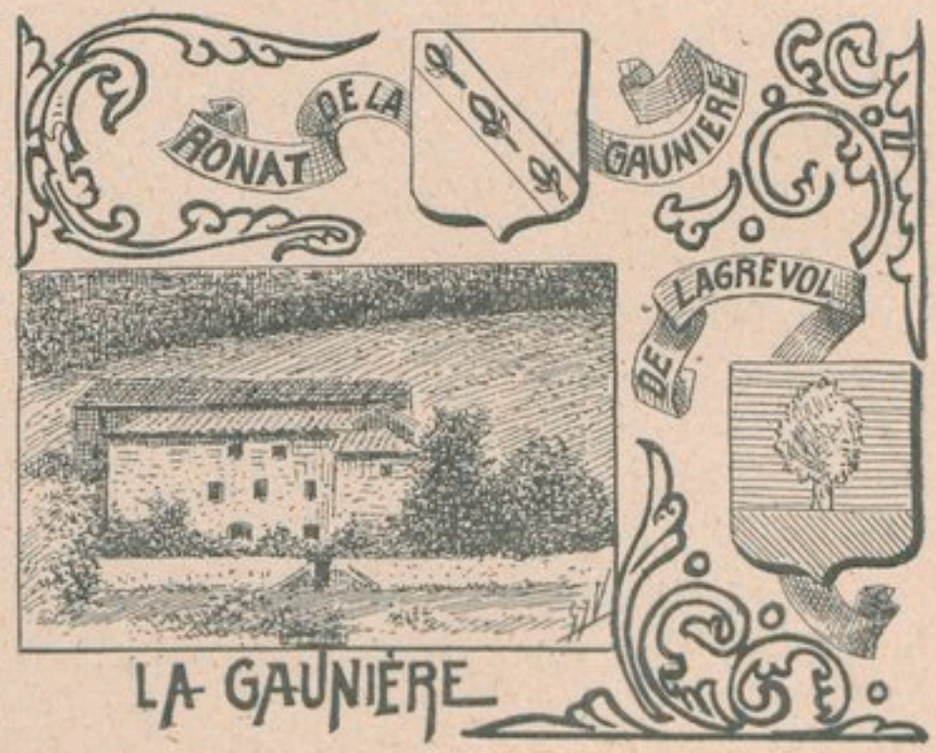

En 1719, la Gaunière fut acquise par le sieur Dulac (sans doute un Sonyer). Le domaine joignait alors un bois à M. de la Tour-Varan, un autre à M. de Martigniat. Au XIX^e^ siècle, la Gaunière passa aux Lagrevol, famille originaire de Bourg-Argental, dont les armes sont : *d'azur à l'arbre de houx d'argent, terrassé de sinople.* Le 4 mars 1276, Ponce de Bourville, donna au prieuré de Saint-Sauveur, l'alleu et le domaine direct de ses courtils de Saint-Didier de Rutianges, que tiennent de lui, Arnaud, Jean et Etienne de Lagrevol, et André du Verney. Le 21 mars 1385, à une reconnaissance de Guillaume Bochard, d'Argental, figure comme témoin, Georges de Lagrevol, de Bourg-Argental. La filiation suivie s'établit depuis Vidal de Lagrevol, lieutenant du Roi au bailliage de Montfaucon, mort en 1506, époux d'Isabeau Chapelle. La Gaunière appartient aujourd'hui à Antoine de Lagrevol, maire d'Yssingeaux, avocat, docteur en droit, né à Vernoux, le 13 juillet 1864, fils d'Hippolyte et de Louise Riou, petit-fils de Jules et de Louise Dufaure de Cîtres. Il a épousé Suzanne Trouiller, dont : Marie-Louise, Suzanne et Régis.

(Comte de Charpin-Feugerolles : *Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Rue* ; Terrier de Firminy ; Archives des Prudhomme de la Croix, *au manoir des Cots* ; communication de M. Albert Boissier.)

GÉNETINES

GÉNETINES tire son nom des genêts qui poussent encore, en abondance, aux environs. La première famille que nous y trouvons possessionnée en portait le nom. Guillaume de Génetines dit de Charbonnières, rend hommage le 10 juillet 1334, en déclarant que ses prédécesseurs ont rendu hommage, comme lui. Il testa le 5 janvier 1342, voulant être enterré au tombeau de sa famille, au cimetière de St-Romain et donnant 8 deniers aux églises de St-Romain, St-Just, St-Marcel, Champoly, Noirétable et N.-D. de l'Ermitage, pour le luminaire. Il fit des legs à sa femme Catherine, à son fils Etienne, moine de Cluny, à son fils Guillaume, dit Gomot, à ses deux filles, Béatrix et Isabelle, religieuses à Pouilly-les-Nonnains, à ses deux autres filles, Margone et Ysiote, désirant qu'elles entrent en religion également, il nomma exécuteur testamentaire, son frère Philippe, moine de la Chaise-Dieu, enfin, fit son légataire universel, Ponchon de Génetines, son fils aîné, lequel rendit hommage au comte, le 7 mai 1342.

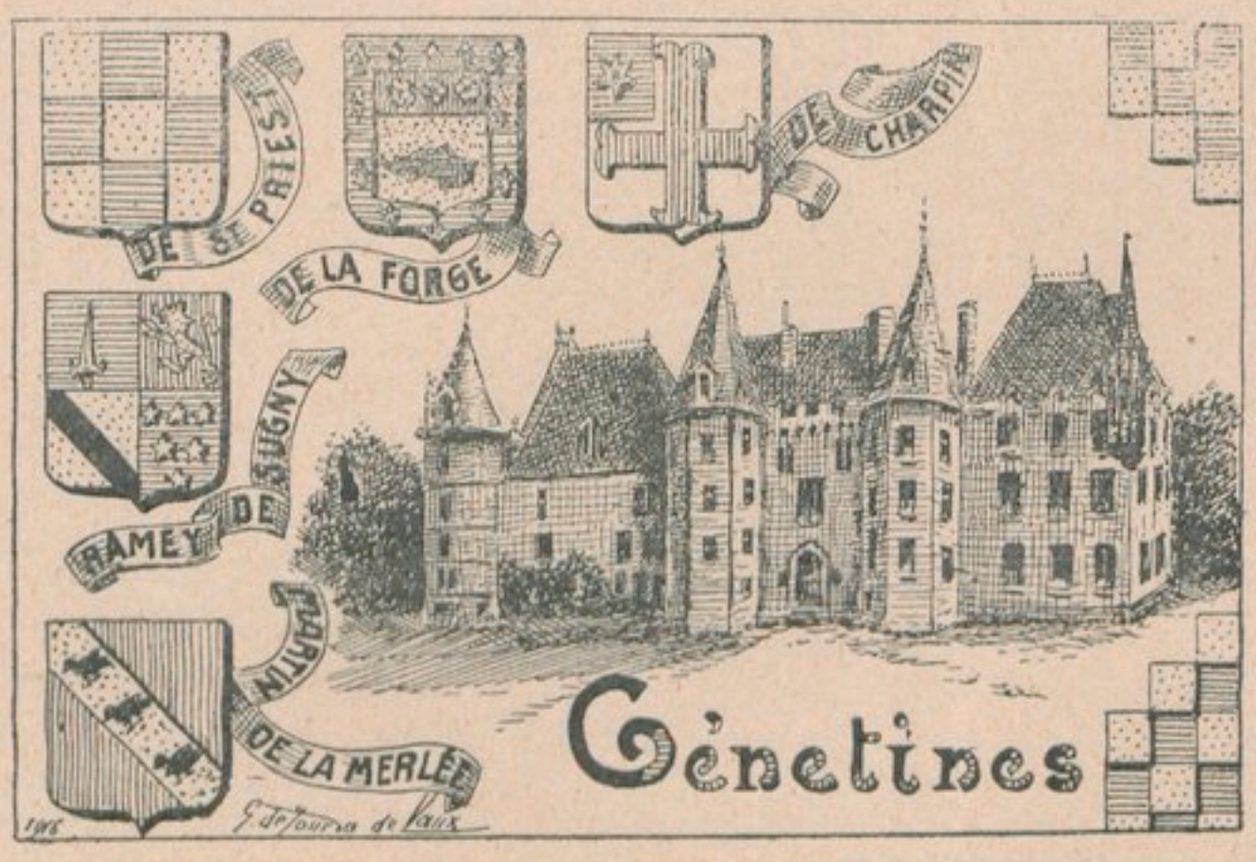

Au XV^e^ siècle, Guillaume de Génetines, époux de Pétronille de la Chassagne, fit légataire universel son fils Jehan, lui substituant Hugues d'Urgel. La substitution ne fut pas sans effet, car Jehan mourut jeune, et Hugues d'Urgel devint seigneur de Génetines pour une moitié, Pétronille de la Chassagne restant en jouissance de l'autre. Hugues d'Urgel eut une fille, Marguerite, mariée à Rolet le Mastin, s^r^ de la Merlée. Veuf, ce dernier vendit Génetines à Guillaume de la Forge, notaire et bourgeois de Cervière, fils de Pierre et de Philippe de Vaux. Les armes de cette famille sont : *d'or à la hure de sanglier de sable; au chef de gueules chargé de trois roses d'argent; à la bordure d'azur, chargée de huit fleurs de lys d'or.*

Guillaume de la Forge, épousa, le 6 août 1453, Marguerite Perrin, fille d'Antoine, châtelain de Montbrison, dont Germaine de la Forge, mariée le 28 décembre 1479, à Simon

Charpin, homme d'armes de la C^ie^ des gendarmes de Lyonnais, fils de Jean et d'Isabelle de Meys (v. Feugerolles, t. I^er^). D'un premier mariage avec Catherine de Brus, Guillaume de la Forge avait eu une fille, Jeanne, mariée à Hugues de Meys, bourgeois de Donzy. Le dernier de février 1493, Simon Charpin, par lui et Germaine de la Forge, sa femme, exposa devant Pierre de Lestra, lieutenant pour le duc en la châtellenie de Cervière, que la maison forte de Génetines « à cause de antiquité est tombée en ruyne, tellement qu'il ny a debout en ung des quartiers d'icelle que une maison, és autres quartiers ny sont que les murailles bien caducques et ruyneuses et entend et propose ledit exposant moiennant laide de Dieu, la réédiffier et reffaire forte, en la manière qu'elle estoit anciennement, et pour ce nous a supplié et requis descendre sur le lieu... nous a monstré à l'ueil entre aultres choses une grande muraillie haulte de ladite maison, en laquelle a ung grand portal de pierre taillée et au dessus dudit portal a monstré une grant pierre taillée estant audit mur et saillant hors ledit mur environ ung pié et demy, et au plus près d'icelle pierre, et a cousté austres deux pierres taillées rompues rez a rez dudit mur par lesquelles pierres est clérement cogneu que anciennement estoit un marchicollis sur ladite porte. Plus nous a monstré en ladite muraillie au plus hault, deux canonières de pierres de taillie anciénnement faictes. Et dit en oultre que sur ledit portal avoit une tour deffensable quarrée en plusieurs pars desdites muraillies avoit des crênaux et y avoit aussi des canonières, marchicoulis et barbacannes que l'on ne veoit pas à présent pour ce que les murailles sont en plusieurs lieux, tombées et abattues, mais pour en faire apparoir a produit par devant nous en présence desdits prévost et greffier dudit Cervière... » Plusieurs témoins affirmèrent qu'ils « ont veu et sceu ledit lieu de Génetines, estre de noble, ladite maison-forte et forteresse et ont veu en icelle les marchicollis, canonières, créneaulx et aultres deffenses comme en place forte, aussi la tour au dessus du portail, laquelle estoit deffensable et laquelle, naguières est tombée ». Jehan Brunelin, âgé de 70 ans déclara avoir « payé les cens et servis dans ladite tour, et y avoir pris du blé. Il y avait une chapelle dans ladite tour, comme est accoustumé avoir en places fortes ». Jehan du Mas et Antoine Grimardia, maitres maçons et ouvriers savent « ladite maison autrefois avoir esté forte, lesquels disent qu'ils l'ont veue et visitée et cognoissent bien certainement que cestoit une maison forte comme dessus est déclaré ». L'autorisation demandée fut accordée, le château fut relevé, et sauf les fossés, les murs d'enceinte et le pont-levis, tout ce qui fut alors construit subsiste encore aujourd'hui.

IV. Simon Charpin, écuyer, veuf en 1518, testa le 2 février 1529, laissant de Germaine de la Forge : 1° Gaspard, qui suit ; 2° Marie, femme d'Antoine de la Tour, s^r^ de Vaudragon.

V. Gaspard Charpin, s^r^ de Génetines, lieutenant de robe courte du bailli de Forez, testa le 3 janv. 1539, ayant épousé, le 24 sept. 1525, Jeanne d'Angérieux, fille d'Aimé, s^r^ de St-Bonnet-les-Oules, dont : 1° François, qui suit ; 2° Louis, chevalier de Malte, le 21 avril 1558 ; 3° Gaspard, chanoine de St-Just de Lyon, en 1569 ; 4° Françoise mariée à François de Chany, s^r^ de Parentignat.

VI. François Charpin, s^r^ de Génetines, testa le 15 oct. 1569, ayant épousé, le 3 juillet 1557, Gilberte Veyny d'Arbouze, fille de Michel et d'Anne Bayard, dont :

VII. Michel Charpin, s[r] de Génetines testa le 29 juin 1604, ayant épousé le 17 sept. 1590, Léonore Le Long, remariée à Nicolas de Rochefort et fille de Claude et d'Anne de la Goutte, dont : 1° Jacques; 2° Claude, capucin en 1590; 3° Anne, mariée en 1625, à Marc du Palais, s[r] de la Merlée.

VIII. Jacques Charpin, s[r] de Génetines, marié le 14 avril 1625, à Claude de Fay de la Tour-Maubourg, fille d'Hector et de Marguerite de Chamblas, dont : 1° Jean, qui suit ; 2° Emmanuel, 15 déc. 1631, chanoine-comte de Lyon, le 8 novembre 1650; 3° Hector-Jacques, chevalier de Malte en 1650; 4° Antoine, chevalier de Malte en 1659; 5°, 6° Marie et Marguerite, ursulines à Roanne, en 1662.

IX. Jean de Charpin, comte de Génetines, dont hommage les 10 oct. 1675 et 23 juillet 1684, épousa : 1° le 5 nov. 1657, Marie de la Rivoire, fille de Christophe et de Madeleine de Bonlieu; 2° le 14 nov. 1691, Marie-Madeleine Jaquette, fille de Jean-Baptiste et de Marie Le Fèvre. Du 1[er] lit : 1° Emmanuel de Charpin, comte de Génetines, marié le 31 déc. 1683, à Françoise de Belvézer de Jonchères qui prêta hommage le 30 déc. 1718, d'où : A) Jean-Gabriel de Charpin, comte de Génetines, marié le 17 janvier 1719, à Claire-Françoise de la Fare-Montclar, fille d'Antoine, marquis de la Fare et d'Engracie Alemand de Mirabel. Il fut donataire universel de sa mère, par son contrat de mariage du 14 février 1719. Deux ans auparavant la terre de Génetines avait été mise en vente, il était dû 718 livres de cens et servis, depuis 1693, à haut et puissant seigneur Monseigneur Louis, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade et de Roannais, pair de France, lieutenant-général des armées de S. M. à cause de sa châtellenie de Cervière. Le 8 mai 1717, Génetines était acquis, pour 30.000 livres, par Françoise de Belvézer de Jonchères; 2° Louis, 27 sept. 1660, comte et grand custode de Lyon, le 31 mars 1681; 3° Antoine (1664-juil. 1739) comte de Lyon, en 1690, évêque de Limoges en 1706 ; 4° Antoine-Eléonore, 16 mars 1669, reçu chevalier de Malte en 1695, puis capitaine au régiment de Fontanel, marié le 16 fév. 1705, à Catherine Blanchet de la Chambre, fille de Guy et de Marie Piquet, dont : A) un fils dont la postérité s'établit en Normandie et était représentée au XIX[e] siècle par Jean de Charpin, marié à Lucie Goulard de Curraize, dont : Claude-Benoît de Charpin, chevalier de St-Louis, mort en 1847, marié : 1° le 26 oct. 1817, à Virginie de la Taille des Essarts; 2° le 26 mai 1834, à Laure de Grimoult; du 1[er] lit : Henri-Edouard-Jean (14 déc. 1820-22 mars 1852); B) Marie-Jeanne-Antoinette, 8 oct. 1711, reçue à St-Cyr le 24 juillet 1719, y prit le voile le 29 août 1733, y mourut le 1[er] nov. 1743; 5° Léonard ; 6° Paule; du 2[e] lit : 7° Jean-Antoine qui suit; 8° Marie-Gilberte, 11 fév. 1693, reçue à St-Cyr le 15 mai 1700, y prit le voile le 24 fév. 1714, y mourut le 15 janvier 1757; 7° Agnès, 22 mai 1702, reçue à St-Cyr en nov. 1711, prieure de N.-D. de Chassignoles, se démit le 8 fév. 1781.

X. Jean-Antoine de Charpin, comte de Génetines dont hommage et dénombrement le 24 juillet 1753, chevalier de Saint-Louis, épousa le 23 avril 1750, Louise-Hilaire de Loras, fille de Pierre-Gaspard et de Marie-Marguerite du Palais, dont : 1° François-Régis, qui suit; 2° Louise-Hectorine, mariée le 8 mai 1773 à Gabriel de Morel de la Colombe, fils de

Jean-Baptiste et de Françoise de Jourda de Vaux d'où Claude-Charles dont les petits-fils ont été substitués aux noms et armes d'Apchier, le 10 mai 1836; Gilbert reçu chevalier de Malte, le 11 oct. 1784, après avoir fait ses preuves de 16 quartiers; tandis que sa sœur était reçue chanoinesse de l'ordre de Malte, en l'abbaye de Saint-Antoine-de-Viennois, à Coise-Largentière, en Forez; 3° Louise-Charlotte, morte le 8 janvier 1832, à 77 ans, mariée en 1773, au comte Jean de Talobre, fils de Jean et d'Antoinette Borrel; 4° Jeanne-Françoise, 31 mai 1755, reçue à Saint-Cyr, le 6 mars 1764, chanoinesse de Saint-Antoine-de-Viennois.

XI. François-Régis de Charpin (22 mars 1753-1828), comte de Génetines, capitaine au régiment de Bourbon-cavalerie, lieutenant des maréchaux de France pour Trévoux et les Dombes, vendit Génetines, le 23 déc. 1779, pour 27.000 livres à Jean-Marie-Antoine de Ramey de Sugny, dont le mandataire, Jean-Louis Cochard de Grandval, rendit hommage le 24 janvier 1780.

I. Jehan Ramey, le premier connu de cette famille, était notaire à Saint-Just-en-Chevalet. Il fut père de : 1° Jehan, qui suit; 2° Guillerme, femme de Jacques Jouxtant; 3° Nicole, mariée à Antoine Gaulne; 4° Thorine, femme de Claude Martin, en 1592.

II. Jehan Ramey, marié en 1565 à Françoise Chaslon, dont : 1° Jehan, qui suit; 2° Pierre, qui fit branche; 3° Claude, marié à Gilberte Papon; 4° François; 5° Antoinette; 6° Thomine, femme de Claude Chaslon; 7° Guillerme, 24 nov. 1569, mariée à Claude Pillocherie.

III. Jehan Ramey, épousa en 1601, Antoinette de Pierrefort, dont entre autres : 1° Antoine (29 fév. 1607-1664), notaire à Saint-Just, marié à Gabrielle Le Maire, dont postérité; 2° Claude, qui suit; 3° Etienne, qui a fait le rameau de la Salle.

IV. N. Claude Ramey, s[r] d'Arfeuilles (28 sept. 1608-18 av. 1678), conseiller au bailliage, marié à Antoinette Chassain, dont entre autres : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine, 1654, prêtre de l'Oratoire; 3° Vital-Marie, 27 juin 1661, aussi oratorien; 4° Jean-Baptiste, 14 oct. 1659, curé de Francheville; 5° Claude, 7 fév. 1652, bénédictin; 6° François, chanoine de Montbrison; 7° Emérantienne (20 mars 1649-11 mars 1715), mariée le 24 avril 1674, à Thomas Bussières, s[r] de la Salle, fils d'Antoine et de Louise Jotton; 8° Catherine, 1 sept. 1655, mariée le 24 fév. 1677, à Guy Michel, s[r] du Mont, fils de Nicolas et de Brigitte Genest.

V. Jean Ramey, s[r] de Montloup, etc. (5 juil. 1644-20 janvier 1707), conseiller du Roi, marié le 2 oct. 1674, à Madeleine Chaslon, fille de Jean et de Jeanne Chasnel, dont : 1° Claude, qui suit; 2° Antoine (15 nov. 1683-20 av. 1747), lieutenant d'infanterie; 3° Jean-Baptiste, 22 oct. 1692, s[r] de Grénieux, chevalier de Saint-Louis; 4° François (14 juil. 1688-1724), lieutenant au régiment de Chalmazel; 5° Jean-Claude Ramey de Molière (14 nov. 1691-31 déc. 1772), chevalier de Saint-Louis; 6° Vital-Marie, 6 fév. 1696, oratorien; 7° Emmanuel (17 août 1697-1746), gardien des Cordeliers, à Montbrison; 8° Claude-Emmanuel (6 oct. 1679-1746); 9° François (24 fév. 1686-30 nov. 1726), marié le 12 janvier 1717, à Anne Janel, dont parmi 7 enfants, Emmanuel-Antoine, 22 mai 1719, avocat en Parlement, marié le 27 juil. 1756, à Denise Briandet des Champs; 10° Antoinette (8 fév. 1682-19 juil. 1754), visitandine.

VI. Claude Ramey, 1 sept. 1675, conseiller du Roi, marié : 1° au château des Sarrots, le 29 oct. 1707, à Jeanne-Marie Girard de Beauvoir, fille de Gilbert et de Jeanne Regnard de Saint-Ange ; 2° le 14 sept. 1714, à Antoinette Chastre de Chavannes, fille de Jean et d'Antoinette Ramey de la Salle. Du 1er lit : 1° Jeanne-Marie-Madeleine, 9 juillet 1711, mariée le 9 mai 1736, à Jean-Baptiste du Roure ; du 2e lit : 2° François-Marie-Vital, qui suit ; 3° Jean-Claude, 9 fév. 1718, sr de Molière, lieutenant de dragons ; 4° Marie-Philiberte, 16 août 1722 et 5° Antoinette, 22 mai 1729, ursulines à Montbrison.

VII. François-Marie-Vital Ramey, sr de Sugny, etc. (15 août 1715-1792), marié le 23 août 1743, à Rose-Angélique de Vaurillon de Lestang, dont : 1° Antoine, qui suit ; 2° Marie-Pierre (6 juil. 1752-1781), chanoine baron de Saint-Just ; 3° Jean-Marie-Vital (4 juin 1753-21 mars 1821), général de division, comte de l'Empire avec concession du blason : *Ecartelé au 1er d'azur à l'épée haute d'argent, garnie d'or, qui est des comtes tirés de l'armée ; au 2e de gueules au lion rampant d'or ; au 3e, d'or à la bande de sable ; au 4e, d'azur à six étoiles d'argent, 3, 2 et 1.* Les armes anciennes étaient : *d'azur, à la bande d'argent.* Grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de la Couronne de fer, il n'eut pas de postérité de Mme de Saint-Cyran, née du Rival, une créole qu'il avait épousée ; 4° Marie-Jeanne-Claudine, 20 nov. 1747, mariée le 28 déc. 1774 à Jean-Louis Cochard de Grandval, fils de Louis-Joseph et de Marie-Anne Hubert et veuf de Marguerite de Chazel ; 5° Marie-Antoinette, 22 mai 1749, mariée le 1er août 1786, à Claude-Madeleine Servajean des Gouttes, fils de Philippe et de Charlotte Séguin, veuf de Catherine Basset.

VIII. Jean-Marie-Antoine Ramey de Sugny (8 oct. 1746-1804), sr de Sugny, Genétines, etc., puis préfet du Puy-de-Dôme, marié le 16 avril 1776, à Marie-Marguerite Berthelon de Brosses, fille de Damien-Antoine et de Marie-Claudine-Antoinette Allouès de la Fayette dont : 1° Marie-Antoinette, 27 sept. 1779, mariée au comte Louis de Rochefort, fils d'Antoine et de Marguerite Gras de la Bauche ; 2° Antoine-François (9 juillet 1781-1832), lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur ; 3° Louis, chevalier de la Légion d'honneur (23 juil. 1782-1820) ; 4° Marie-Gabriel, qui suit ; 5° Suzanne-Marie-Adèle, 17 juin 1786, mariée le 29 juin 1801, au marquis Marc-Louis de Tardy, fils de Jean-Jacques et de Thérèse Fermé.

IX. Vital-Marie-Gabriel Ramey de Sugny (29 août 1784-10 janvier 1856), vint habiter Génetines en 1828 et y fit les réparations strictement nécessaires, car la révolution avait rasé les tours. Il épousa en 1809, Christine-Hélène Paulze d'Ivoy, fille de Christian et d'Hélène Gaudin de Feurs, dont : 1° Marie-François-Joseph (14 sept. 1825-12 juin 1908), député, vice-président du conseil général de la Loire, marié le 3 janv. 1850, à Athanasie-Georgina Renouard de Bussière (18 sept. 1830-7 juil. 1904), fille de Théodore et de Marie-Louise Humann. Dès 1867, il commença la restauration de Génetines, les plans ayant été étudiés et dressés par le baron Frédéric de Bussière. Restituer le vieux manoir en son état primitif était impossible, les murs d'enceinte n'existaient plus, les fossés étaient comblés et le pont-levis détruit. A la fin du XVIIIe siècle, deux longs bâtiments construits

en équerre, l'un sur la façade et l'autre du côté du nord, avaient été ajoutés au vieil édifice, qui consistait en deux corps de logis séparés par une cour intérieure fermée par la grosse tour carrée, dans laquelle ont été de tout temps les archives et la chapelle, et par une autre tour, également carrée, à laquelle on accédait ainsi qu'au corps de logis de l'ouest, par une galerie en bois. Une tour hexagonale renfermait l'escalier principal, construit en granit. Deux tours rondes flanquaient au midi les grands corps de logis : c'était le vieux château. On l'a conservé tout entier et on n'y a exécuté que les travaux de consolidation et d'appropriation indispensables. Une des tours rondes, lézardée de haut en bas, a dû être rebâtie. La tour de la chapelle, dont la toiture avait été rasée, a reçu un couronnement de granit. Aux galeries découvertes, on a substitué, à cause de la rigueur du climat, des couloirs fermés. La chapelle, autrefois dédiée à sainte Barbe, a eté rendue au culte sous le vocable de la Sainte Vierge, le 3 janvier 1839. Les deux bâtiments dont nous avons parlé, moins anciens, et qui ne présentaient aucun caractère architectural, ne pouvaient être ni réparés, ni transformés, la construction était défectueuse et les murs n'étaient plus solides. On les a démolis et remplacés par les tours à six pans et le pavillon qui prolonge le corps de logis dans lequel se trouvaient autrefois les appartements principaux. Les travaux de restauration, suspendus en 1870, où Frédéric de Bussière fut tué au combat de Ladon, furent repris en 1872 sous l'habile direction de M. Michaud, de Roanne, qui restaura la chapelle, fournit les dessins relatifs à l'ornementation du rez-de-chaussée, dressa les plans et surveilla l'exécution de l'escalier que sculpta sous sa direction, M. Natale Decarlé. On a conservé ce qui restait des vieux bâtiments et remis en place ce qu'on a retrouvé des boiseries, meubles, tentures du temps passé et réussi à faire de Génetines l'un des plus beaux châteaux du Roannais ; 2° Marie-Jacques-Henri, qui suit ; 3° Marie-Louise-Helme-Gabrielle (29 janv. 1815-4 janv. 1888), mariée le 29 avril 1834 à Pierre-Léon Bérard de Chazelles, fils d'Etienne et de Madeleine de Reynaud de Mons ; 4° Marie-Thérése-Eugénie (16 mai 1819-29 janv. 1891), mariée le 18 janvier 1838, à Charles-Antoine-Henri Bernou, baron de Rochetaillée, fils de Jean-François et de Jeanne Vincent de Soleymieu.

X. Marie-Jacques-Henri de Ramey de Sugny (16 nov. 1829-1 nov. 1909), marié le 9 août 1854, à Louise-Isabelle Lebègue de Germigny, fille de Charles-Gabriel et de Marie-Louise Humann, dont : 1° Joseph-Marie-Gabriel, qui suit ; 2° Marie-François (15 mai 1861-1 sept. 1893), marié le 2 mai 1891, à Adèle-Marie-Catherine Renouard, fille de Jules-Léopold et de Marguerite Delamotte, dont : A) Vital, 23 juil. 1893 ; 3° Louis-Vital, 3 av. 1868, marié le 24 avril 1900, à sa cousine, Jeanne-Louise de Jouvencel, fille d'Olivier et d'Isabelle Bonneau du Martray, dont : A) Marie-Francisque-Henri, 10 fév. 1901 ; B) Charles-Pie-Olivier, 1 août 1904 ; 4° Charles, 5 déc. 1872, officier de dragons ; 5° Marie, 1858, religieuse de la Visitation ; 6° Marie-Louise (16 mai 1863-8 av. 1865) ; 7° Jeanne, 16 sept. 1866, religieuse Saint-Vincent de Paul ; 8° Marguerite-Marie, 15 av. 1876, mariée le 15 janvier 1898, à Armand-Hubert-Marie Michel, fils d'Edouard et de Léontine van der Heyden.

XI. Joseph-Marie-Gabriel, comte de Sugny, amiral, né le 15 fév. 1856, marié : 1° le 5 janvier 1887 à Elisabeth de Montaigne-Poncins, fille du comte Gabriel-Léon et de Noémie Périer; 2° le 26 juillet 1902, à Adèle-Marie-Catherine Renouard, sa belle-sœur. Du 1er lit : 1° Henri, 1889, mort au berceau; 2° Isabelle, 10 août 1895; du 2e lit : 3° Georgine, 2 juil. 1904; 4° Jean-Léopold, 5 fév. 1910.

(Comte de Sugny : *Le château de Génetines; l'ancien Forez 1888*; abbé Prajoux : *Le canton de Saint-Just-en-Chevalet*; H. de Jouvencel; *Loc. cit.*; Archives de M. Albert Boissier, *carton Génetines*; Fleury Vindry : *loc. cit.*; P. Donot : *Les Ramey de Sugny et leurs alliances.*)

LES GOUTTES

Le château des Gouttes, sur le territoire de Saint-Martin-Lestra, est une construction assez élégante, réédifiée au XVIIIe siècle, haute de trois étages, le dernier ouvert sur l'élégante toiture à deux pentes, refaite en partie ces dernières années. Deux pavillons rectangulaires sont en saillie et augmentent l'attrait de cette demeure à laquelle donne accès une élégante porte Louis XV, précédée d'un escalier sans prétention.

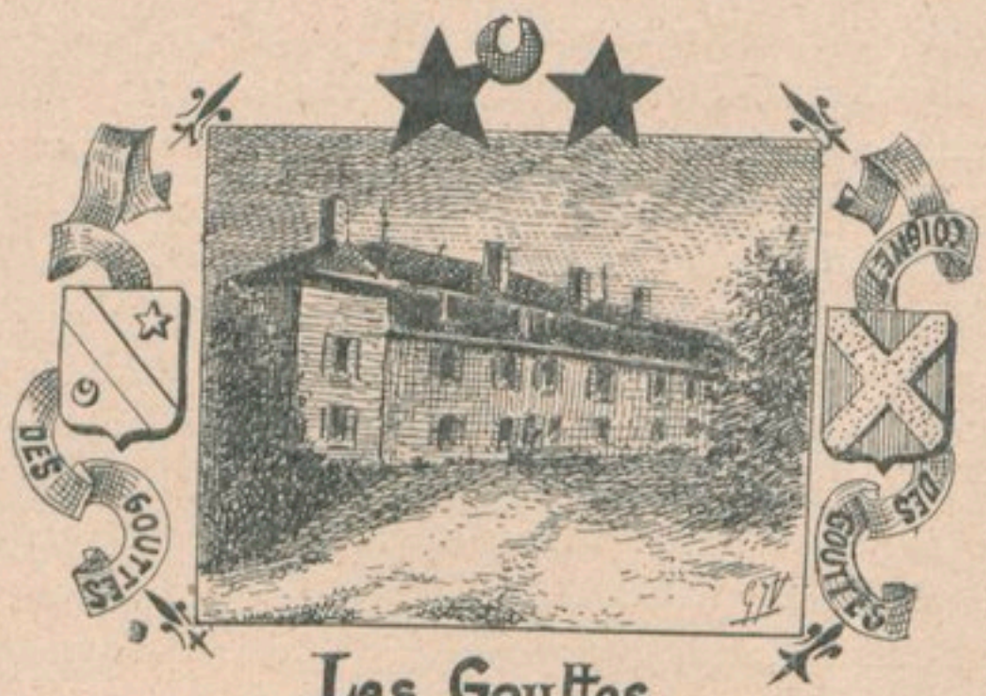

Les Gouttes

Acquis en 1646, de N. Oyssel, sr du Montal, ce fief passa à Jacques des Gouttes, qui ne laissa qu'une fille, Marguerite des Gouttes, qui porta le manoir de ce nom à son époux, Jacques Coignet, fils de Mathieu et de Marie Poirier. Leur fils Pierre Coignet, épousa Antoinette Javogues, dont Jacques Coignet, sr des Gouttes et Marclopt (v. ce nom, t. Ier), marié : 1° à Madeleine de la Chaize; 2° le 12 sept. 1650, à Louise Pierrette de Saint-Georges. Du 1er lit : 1° Marc, qui suit; 2° Hector-Hippolyte, sr du Châtelard, chevalier de Saint-Louis; 3° Antoine-Marie, prieur d'Aurec; 4° Claude, marié le 15 déc. 1678 à Anne Duvernay; du 2e lit : 5° Jacques, 6° Claude-Gabriel (v. Marclopt).

V. Marc Coignet, sr des Gouttes et de Marclopt, mort le 20 av. 1712, épousa le 11 fév. 1676, Marguerite de Tricaud du Monceau, dont : 1° Antoine, qui suit; 2° Hector, mort le 4 mai 1765, chanoine de Saint-Nizier de Lyon.

VI. Antoine Coignet des Gouttes, sr des Gouttes, lieutenant au Régiment d'Anjou,

épousa le 27 oct. 1727, Claudine Payre, fille de Benoît et d'Eléonore Tholly, dont : 1° Hector-Marc-Antoine, 5 av. 1731, s[r] des Gouttes, marié : 1° le 18 juillet 1757, à Geneviève-Hélène-Claude-Marie de Sacconins de Pravieux, fille de Jean et de Claudine Noyel ; 2° à Catherine de Chalvet de Rochemonteix, fille de Joachim et de Catherine de Chadefoux ; du 1[er] lit : A) Antoine-Jean-Claude-Hector, mort le 27 juillet 1787, marié le 17 nov. 1785 à Marguerite de la Mure (v. Champs) ; 2° Philippe-Anne-Alexandre, 15 oct. 1765, mort à la Guadeloupe ; 2° Benoît-Claude, 11 juillet 1734 ; 3° Philippe (14 juin 1735-23 sept. 1771), chanoine de Saint-Nizier-de-Lyon ; 4° Claude qui suit ; 5° Louis-Hector-Marc-Antoine, 14 oct. 1746 ; 6° Antoinette-Eléonore ; 1 juil. 1728, chanoinesse de l'Argentière ; 7° Antoinette, 2 juil. 1729 ; 8° Marguerite-Julienne, 21 août 1732, mariée le 5 déc. 1785, à Othon de Benoist de Lossanges, chevalier de Saint-Louis ; 9° Marie-Sybille, religieuse à La Bénissons-Dieu.

VII. Claude du Coignet des Gouttes, s[r] des Gouttes, 21 juil. 1738, épousa le 9 oct. 1787, Marie-Catherine de Boubée, fille d'Henri et de Marie-Anne-Claudine Lemercier, dont :

VIII. Jean-Pierre-Frédéric-Julien du Coignet des Gouttes, marié à Hélène Marguerite de Riverieulx de Chambost, fille de Claude-Marie et de Marie-Thérèse Gesse de Poisieux, dont : 1° Paul, qui suit ; 2° Hector ; 3° Claude-Marie.

IX. Paul-Marie-Christian du Coignet des Gouttes (1828-13 janv. 1907), épousa le 24 juin 1850, Sophie de Brosse (23 août 1828-6 mars 1914), fille de Louis-Charles et de Sabine de Riverieulx de Chambost, dont : 1° Henry, qui suit ; 2° Jeanne-Clémentine-Marie, 1 mars 1854, mariée le 27 nov. 1876, à Raoul-Charles-Victor-Amédée Domet de Mont, fils d'Edouard et de Pierrette-Joachime Dutour ; 3° Charlotte-Pilhomène-Marie ; 4° Marie-Gabrielle-Marthe, 24 janv. 1859 ; 5° Christine-Eugène-Marie, 23 fév. 1863.

X. Claude-Marie-Henry du Coignet des Gouttes (1852-12 mars 1906), marié à Mélanie de Boullenc, morte en 1896, dont : 1° Alain (1879-3 juillet 1916), mort d'une maladie contractée au front ; 2° Madame Henry Gaudet.

(Broutin : *Familles nobles* ; H. de Jouvencel : *loc. cit.*)

GREZOLLES

Le château de Grezolles était autrefois muni de fossés, pont-levis, hautes murailles, tours, guérites, mâchicoulis et canonnières. Il possédait une chapelle. Les troupes royales s'y logèrent en 1440, lors de la guerre de la Praguerie. En 1577 les troubles du royaume nécessitèrent sa réparation et en 1595 les gens du capitaine Gratian, faisant partie des troupes de Montmorency, y tinrent garnison pour le Roi, plusieurs mois durant. Pendant quelque temps encore on se préoccupa de

tenir le château en état de défense, puis les bâtiments furent accommodés à la moderne et aujourd'hui, à voir le manoir avec ses deux tours carrées, couvertes en tuiles plates et surmontées de lanternons, on le daterait volontiers du XVII[e] siècle. On remarque cependant, du côté du Nord, une tour ronde et une portion considérable de l'ancienne enceinte qui ont conservé leur aspect primitif. Les fossés ont été comblés et l'allée de beaux arbres qui conduisait au village, sacrifiée.

Au XII[e] et au XIII[e] siècle le château était possédé par la famille de Grezolles. Dans les premières années du XIV[e] il appartient aux Lavieu, puis à la suite du mariage d'une Lavieu avec un Allemand, ceux-ci et les Lavieu en sont co-seigneurs. Allemand porte : *De gueules semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent brochanté.*

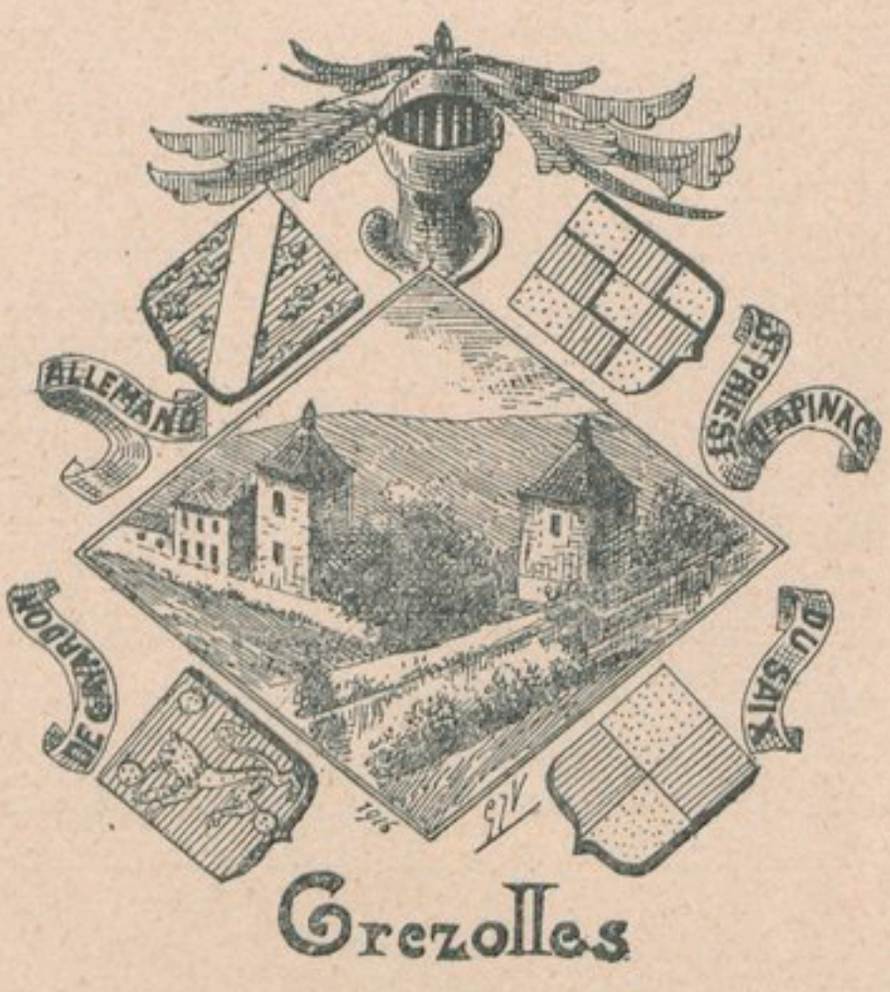

Antoine de Varennes, damoiseau, est seigneur de Grezolles, en 1458. Au milieu du XVI[e] Grezolles appartient aux d'Apinac (v. ce nom, t. I[er]). En 1564, Guicharde d'Albon, veuve de Pierre d'Apinac, en 1571 Jean d'Apinac le vendent à Jean du Saix, seigneur de Ressins (v. ce nom) et Buffardan, mari de Claudine d'Apinac. Dès 1590 Grezolles avait encore un nouveau seigneur : Guillaume de Gayardon, lieutenant pour le Roi à Saint-Germain-Laval, qui y ajouta, en 1598, la justice moyenne et basse de Luré, acquise du Chapitre de Montbrison. Guillaume était fils de Guillaume-Jean de Gayardon, capitaine-châtelain de Lavieu, et d'Isabelle de Lamberton (mariés le 6 janvier 1516), petit-fils de Pierre de Gayardon, s[r] de Luré et d'Etiennette d'Arcy. Pierre était fils d'autre Pierre et de Jeanne de Polignac de Saint-Lans (mariés le 6 juin 1432) et petit-fils d'Emmanuel de Gayardon. Guillaume de Gayardon, seigneur de Grezolles, avait épousé le 17 mai 1550, Françoise du Vernet de la Garde, dont un fils :

VI. Pierre de Gayardon, s[r] de Luré, Grezolles, etc., marié le 23 septembre 1586, à Philiberte Cotton, sœur de Pierre, confesseur d'Henri IV, et fille de Guichard et de Philiberte Champrond, dont : 1° François, qui suit ; 2° Benoît, capitaine au Régiment d'Halincourt ; 3° Philiberte, mariée à Guillaume de la Salle ; 4° Jeanne, mariée à François de la Mure ; 5° Anne, femme d'André de Fournier.

VII. François de Gayardon, s[r] de Grezolles, Luré, Chardon, Borne, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, épousa le 21 novembre 1623, Marie de Bais, fille de Jacques et de Catherine Mollu dont : 1° André, qui suit ; 2° Antoine, religieux à Ainay, en 1657 ; 3° Raymond (v. Brassolart) ; 4° Guillaume, doyen de Montbrison en 1694 ; 5° Anne ;

6° Marie ; 7° Jeanne ; 8° Eléonore ; 9° Marguerite ; 10° Charlotte ; 11° Marie ; 12° Philiberte, religieuses.

VIII. André de Gayardon, sr de Grezolles, dont hommage le 25 sept. 1674, épousa le 10 février 1654, Anne Chavet, fille de Geoffroy et d'Etiennette de Grandvaux, dont : 1° Alexandre, qui suit ; 2° André ; 3° François ; 4° Pierre ; 5° Madeleine ; 6° Anne, religieuses.

IX. Alexandre de Gayardon, sr de Grezolles, Luré, Aix, etc., épousa le 21 mai 1694, Claudine Cachet, fille de Claude, sr de Garnerans et de Jeanne Hannicart, dont :

X. Antoine de Gayardon, sr de Grezolles, marié le 17 octobre 1735 à Marguerite-Louise-Victoire de Badier, fille de Jacques et de Barbe-Louise du Pleissier, dont :

XI. Charles-Henri Gayardon, comte de Grezolles (25 nov. 1740-29 août 1819), député de la noblesse de Forez aux Etats-Généraux de 1789, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né en 1741, épousa le 12 février 1771, Suzanne-Gabrielle de Fournillon de Butery de Chervé (v. ce nom), dont : 1° Marguerite-Jeanne-Emilie (2 déc. 1771-11 déc. 1832), mariée le 16 juillet 1800 à Jacques-Hugues-Suzanne de Chaponay ; 2° Pierre-Marie-Eugène (10 fév. 1778-27 sept. 1778) ; 3° Alexandrine-Claudine-Gabrielle (5 sept. 1780-2 mai 1844), mariée le 24 nov. 1808, à Félicien Dauphin de Verna, fils d'Aymard et de Marie-Anne de Fournillon de Butery.

Les Gayardon n'aliénèrent Grezolles qu'au XIXe siècle. Le propriétaire actuel est M. Rimaud.

(Bulletin de la Diana.)

LA GRYE

Le château de la Grye, à Ambierle, présente une remarquable façade que flanquent d'élégants pavillons carrés à la flèche aigüe. Le fronton triangulaire porte les armes des de Laire d'Espagny. On remarque dans la chapelle un beau rétable forézien du XVIIe siècle, et de bons tableaux dont une toile du Pérugin, donnée par le duc de Persigny. Geoffroy de la Grye, prêtre, est mentionné en 1620. On remarque encore, au milieu de la nef centrale de l'église d'Ambierle, une dalle portant en bordure l'inscription suivante : « Cy gist noble Gilbert de la Grye, seigneur de la Brière, décédé le 21 aoust » ; au milieu, un écusson portant *une croix alésée*, et au dessus la date de 1632. On donne encore pour armes aux de la Grye : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles du même*. Les testaments d'Etienne de la Grye (1641), de Marie de la Grye (1683), etc., établissent que cette famille avait une sépulture dans l'église du prieuré. Une branche cadette était représentée à la fin du XVIIe siècle, par Jacques de la Grye, docteur en médecine à Ambierle, marié à Dlle Jolly, dont Pierre de la Grye, avocat en Parlement, père de Jean-Guy de la Grye, conseiller au bailliage de

Roanne, d'où Jean de la Grye, docteur en médecine à Renaison. Le 7 février 1605, on baptisa à Ambierle, Geoffroy de la Grye, fils de Benoît; la marraine fut Marie de Viry, épouse de M. de la Grye. La dernière de la branche aînée, Florence de la Grye, épousa Achille Bouquet, le 22 octobre 1669, et lui porta la Grye. Elle était fille d'Etienne de la Grye, et de Catherine Blanchet de la Chambre. Il résulte de l'acte de naissance d'Etienne Bouquet, fils de Blaise, qui avait épousé Catherine de la Treille, à Souillac, que cette famille était originaire du Quercy. Fervente catholique, elle périt presque entière au cours des guerres de religion qui désolèrent cette province. Etienne Bouquet, réfugié à Ambierle, y fut investi des fonctions de procureur fiscal par son compatriote Geoffroy Dumayne, vers 1600. Il fut le grand père d'Achille Bouquet. Ce dernier testa, en 1704, voulant être inhumé dans le cimetière des moines, ne se trouvant pas digne de prendre

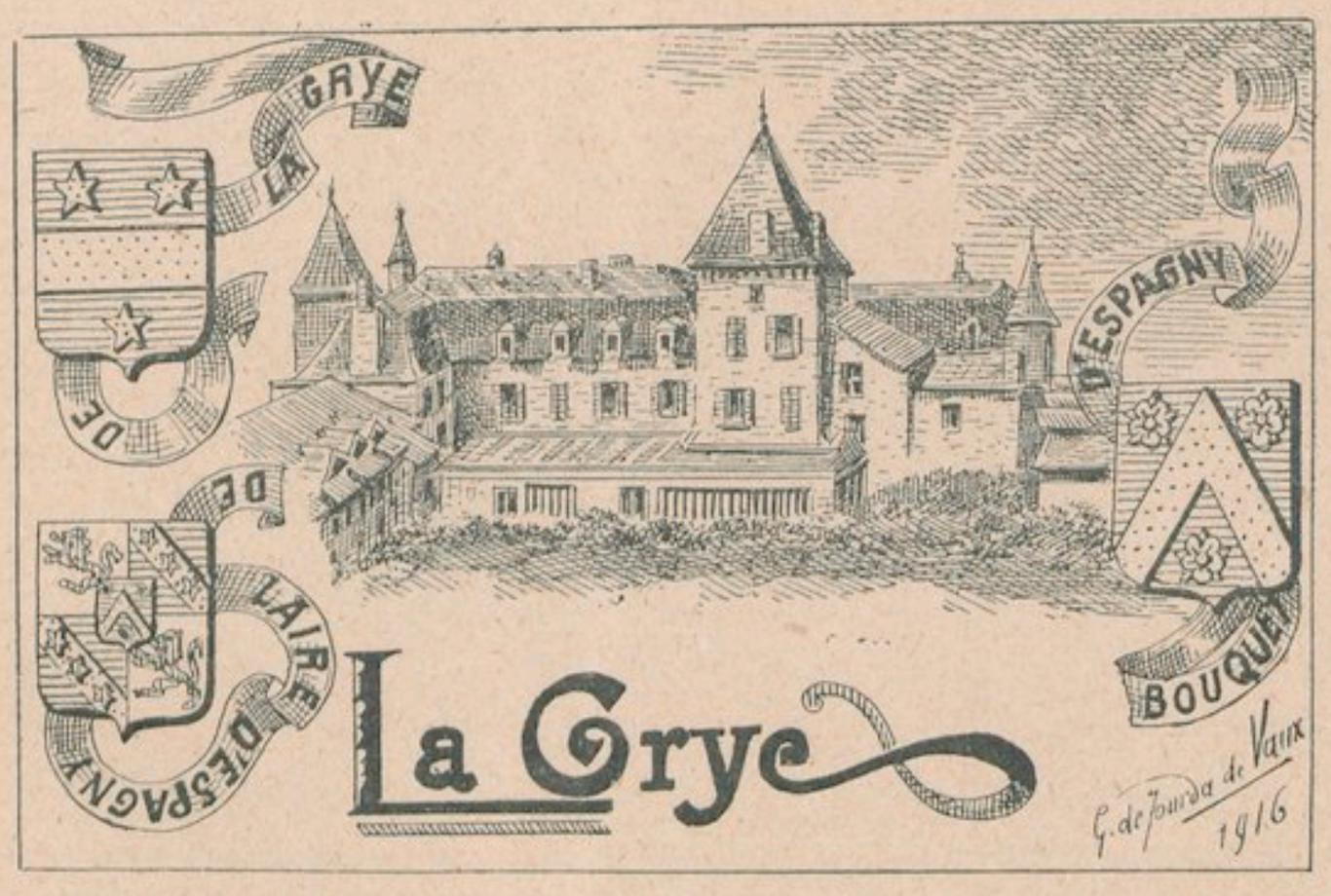

place dans le tombeau de sa famille. Achille Bouquet, religieux, vit en 1672. Dom Placide Bouquet est religieux d'Ambierle, en 1711 et Antoine-Marie Bouquet, seigneur prieur de Saint-Maurice, en 1773. Claude Bouquet, écuyer, ancien auditeur des comptes de la Chambre de Dôle, et Hilaire Bouquet sont mentionnés en 1773. Catherine Bouquet épousa en 1781, Jean Berry de la Barre. A la révolution, le seigneur de la Grye était Jacques Bouquet d'Espagny, écuyer, gendarme de la garde du Roi, marié à Antoinette-Marie Mallet, dont Gilbert, avocat en Parlement, s[r] de la Brière. Sous la révolution, Jacques Bouquet de la Grye fut arrêté, malgré un certificat de civisme que lui avait donné le maire d'Ambierle, Bouttet, le 16 nivôse an IV. Après son arrestation, sa femme restée seule, manqua souvent de pain. Des perquisitions pratiquées tous les quinze jours au château de la Grye, accompagnées de réquisitions, tarissaient toutes les ressources de la maison; le pillage éhonté des conserves, grains, salaisons, vins, provisions diverses, ne

laissait que le vide derrière lui. Mme Bouquet de Lignières, qui avait réussi à cacher avec des sacs de blé, une somme importante, venait en aide à cette détresse. Le 9 thermidor vint mettre fin à une angoisse perpétuelle et Jacques Bouquet d'Espagny recouvra la liberté. A la même époque, son parent, Claude Bouquet-Déchaux « ex noble, aristocrate lié avec les ci-devants nobles et les gens suspects » fut arrêté par ordre du comité de surveillance du district de Cusset et envoyé par le comité de surveillance de Moulins à la commission temporaire de Commune-Affranchie (Lyon). Il était accusé d'avoir désapprouvé la mort du tyran (sic), d'avoir dit que la majeure partie de la Convention nationale était de la canaille, d'avoir blâmé la révolution, d'avoir cherché à empêcher les patriotes d'aller à une fête civique et d'avoir été l'intermédiaire de correspondances criminelles entre les aristocrates de Cusset et les rebelles lyonnais. On interna aussi à Moulins quatre « filles ex-nobles, aristocrates et fanatiques » : Catherine, Henriette, Antoinette et Marie Bouquet-Chazeuil.

Jacques Bouquet de la Grye avait servi dans les gendarmes de la garde jusqu'à la réforme de ce corps, en 1775; il était ensuite entré dans les chevau-légers, se trouvait de quartier auprès de Sa Majesté en janvier 1781, et avait été promu chevalier de Saint Louis, le 4 avril 1789, à 37 ans. La révolution, qui écarta tous les fidèles serviteurs de la monarchie, brisa sa carrière avant de le jeter en prison. Rentré à la Grye, il y avait lié des rapports amicaux avec l'abbé Duchaffaut. Quand celui-ci revint de prison, le vieux prieuré qui l'avait abrité pendant 25 ans avait été vendu; il vint frapper à la porte de la Grye, et y trouva tout à son service. Il s'y installa avec un mince bagage, une vieille malle avec un peu de linge, des livres de piété et quelques documents du Prieuré, dont le registre des actes capitulaires et celui des vêtures, noviciats et professions. L'abbé Jean-Gabriel d'Almaric Duchaffaut s'éteignit paisiblement au château de la Grye, le 18 sept. 1820, à 84 ans, ayant testé le 15 déc. 1815, léguant 1,000 fr. à son frère Léon, 3,000 fr. à son neveu Balthazard et faisant Jacques Bouquet de la Grye, son héritier universel. Mais le pauvre abbé avait plus de cœur que d'argent, il ne revint à M. d'Espagny que 500 francs.

En 1867, le comte Jules d'Espagny, châtelain de la Grye, fit don à l'église d'Ambierle d'un vitrail orné de ses armes et de celles de sa femme, née Michon du Marais. Henri de Laire, comte d'Espagny, qui lui a succédé, porte : *écartelé aux 1 et 4 d'argent au lion de gueules,* qui est de Laire, en Forez et Dauphiné; *aux 2 et 3, d'azur à la bande d'or, chargée de trois étoiles de gueules,* qui est de Laire, en Auvergne et Bourbonnais; *sur le tout : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent,* qui est Bouquet d'Espagny. Devise : « *Tôt ou tard* ». Louis de Laire, vicomte d'Espagny est mort à 34 ans au château de la Grye, le 17 mars 1914. Le deuil fut conduit par son beau-frère M. Paul Duchon et MM. de Laire, ses cousins-germains.

(Abbé C. Bouillet : *Histoire du prieuré de Saint-Martin-d'Ambierle.*)

JARNOSSE

Le château de Jarnosse est une construction de diverses époques qui semble avoir été rebâtie presque en entier au commencement du XVI[e] siècle, et réparée en 1613, millésime répété sur ses murs. C'est un vaste corps-de-logis à combles rapides, qui possède encore trois fenêtres à croisillons de pierre et est muni d'une grosse tour avec échauguette de guetteur, accompagnée d'archières en forme de Tau. Au dessous de cette échauguette est encastrée une pierre qui porte les armes des Gayant : *D'azur à quatre losanges, mis en losange d'argent.* On voit aussi

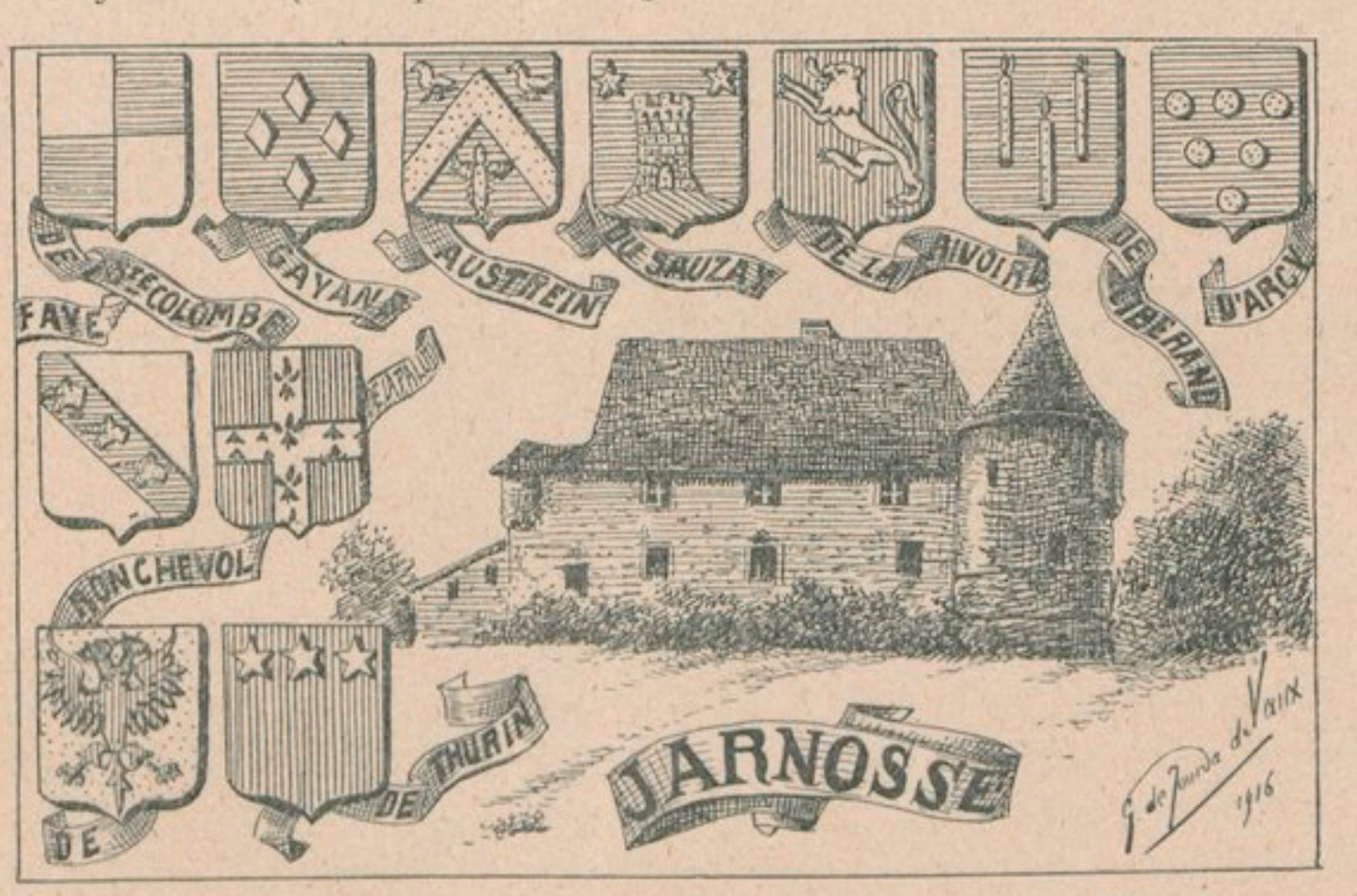

l'écusson des Sainte-Colombe, inscrit dans un losange, avec cimier et lambrequins. L'intérieur du château n'a rien conservé qui mérite d'être signalé et la chapelle n'existe plus. Le caveau de cette chapelle contenait le corps de Marc-Antoine du Sauzey, seigneur de Jarnosse mort en 1708.

Dans la seconde moitié du XV[e] siècle, le seigneur de Jarnosse était Jean de la Palud, marié à Catherine de Vitri fille d'André et d'Isabeau Raybe de Saint-Marcel. De cette union naquit Hugues de la Palud, chanoine-comte de Lyon. Les armes de cette famille sont : *de gueules à la croix d'hermines*. Dès cette époque, semble-t-il, il y avait co-seigneurie, les de Thurin, qui portaient : *de gueules à trois étoiles rangées en chef,* se qualifiant s[rs] de Jarnosse.

I. André de Thurin, s[r] de Jarnosse, trésorier de France à Lyon, en 1475, épousa Bonne Faye d'Espeisses, qui dut lui apporter cette co-seigneurie. Il en eut : 1° André, qui suit;

2° Louise, mariée à Jean de la Haye ; 3° Marie, mariée à Jean Cottereau de Maintenon ; 4° Jeanne vit en 1636, épousa Nicolas de Pierrevive, mort avant 1530 ; 5° Jacquette, marié à Benoît Buatier ; 6° Blanche, mariée à Jean Caille, morte avant le 21 mai 1523.

II. André de Thurin, sr de Jarnosse et Charly, marié à Jacquette du Crozet, dont : 1° François, qui suit ; 2° Bonne, mariée à Jean de Poirat-la-Chau.

III. François de Thurin, sr de Jarnosse et Charly, panetier de la Reine-mère, le 6 juil. 1560, testa le 18 sept. 1572, ayant épousé le 10 août 1531, Jeanne Faye, morte avant le 5 avril 1567, dont : 1° François, sr de Barnaye en 1572 ; 2° N. sr de la Cour et Jarnosse, gouverneur d'Issoire ; 3° Françoise, mariée à Charles Roger de Marigny ; 4° Philippe, marié à N. des Fiefs-Maudestour ; 5° Lucrèce, mariée le 15 avril 1567, à François de Cléraunay-Maudestour, puis, le 17 avril 1571, à Georges d'Argenson ; 6° Philibert qui suit.

IV. Philibert de Thurin, sr de Villerest, Bournay, la Gresle, conseiller au Parlement de Paris (9 janvier 1574-11 nov. 1612), mort entre le 19 nov. 1613 et 22 déc. 1617, marié à Marie Caignet de la Thuillerie, dont : 1° François, conseiller au Parlement de Paris, 8 fév. 1608, baron de Villeret, sr de Rigny-le-Féron, épousa Marie de Bérulle (22 sept. 1582, juin 1653), veuve de Christophe Hurault de Weil ; 2° Marguerite, mariée au sr des Forges ; 3° N. mariée à Francisque de Rougemont ; 4° Philibert, sr du Plessis-Précigné, conseiller au Parlement de Bretagne, le 28 sept. 1610, maître des requêtes le 30 janvier 1617, président au grand Conseil, le 16 mars 1617, conseiller d'Etat, mort entre le 31 juil. 1632 et le 5 av. 1638, épousa le 8 mars 1612, Catherine Gallier Picart de la Touche qui testa le 31 janv. 1649 ; 5° Marie.

Humbert de Chantemerle est seigneur de Jarnosse, le 12 août 1518 (v. Vougy). Nous y trouvons ensuite les Ronchevol. Minerve de Ronchevol le porta par mariage au milieu du XVIe siècle à François de Sainte-Colombe (v. le Poyet). Le 4 février 1589, honorable Etienne de la Rivoire est sr de Jarnosse. Le manoir appartient ensuite à Ponthus de Cibérand (v. Boyer), puis à Charles d'Arcy (v. la Varenne), fils de Joachin d'Arcy et de sa sœur Girarde de Cibérand. Antoine d'Arcy était encore sr de Jarnosse en 1700. D'autre part, François Faye, qui épousa en 1586, Claudine d'Arcy est qualifié seigneur de Gâtelier et Jarnosse. Les armes de cette famille sont : *d'argent à la bande d'azur chargée de trois têtes de licorne d'or*. Philippe de Gayant, sr de Jarnosse, n'eut qu'une fille, Annonciade de Gayant, mariée le 22 juin 1593, à Pierre Austrein prévôt des marchands de Lyon en 1613, qui devint ainsi sr de Jarnosse. Il était frère de Marie Austrein, mariée le 30 av. 1587 à Jean Baraillon, sr de Nantas, fils de Jean et de Marguerite Baronnat et veuf de Jeanne Vibert ; il était fils d'Henry Austrein, échevin de Lyon et de Catherine de Berny, mariés le 12 juin 1571, petit-fils d'Henry Austrein, sr de Pourainville et de Suzanne de Sarqueville, mariés le 2 nov. 1518, arrière petit-fils de Jacques Austrein et de N. de Villeservant. Il eut d'Annonciade de Gayant : 1° Charles, sr de la Pra, capitaine, mort en Hollande ; 2° Henry, sr de Jarnosse, mort en Catalogne ; 3° Camille, capitaine de chevau-légers du marquis de Caneras ; 4° Marie, qui hérita de Jarnosse et le porta à son 1er mari, Claude

du Sauzey ; elle se remaria à Louis de Trelon, dont elle eut deux filles, Marie femme de Clair-Gilbert d'Ornaison, sr de Chamarande, et Marie-Anne, mariée le 19 août 1664, à François Donguy, sr d'Origny ; 5° Jeanne, mariée : 1° à Christophe de Damas-Barnaye ; 2° à N. de l'Estouf de Pradines ; 6° Françoise, ursuline à Lyon ; 7° Catherine, supérieure des Ursulines de Lyon, en 1661.

Claude-Mathieu de Damas, marquis d'Audour (1709-26 nov. 1791) est qualifié vers 1750, seigneur de Bonvert (v. ce nom) et Jarnosse (v. la Varenne). Voici la filiation des du Sauzey.

I. Antoine du Saulzey, notaire, greffier de Saint-Clément-de-Valsonne, épousa Guillerme Guérin, dont :

II. Jehan du Saulzey, notaire royal de Saint-Clément-de-Valsonne, juge de Frontenas ; épousa le 9 octobre 1555, Madeleine Bourbon, fille de Philibert, procureur du Roi en l'Election de Beaujolais et d'Isabeau Coyron, dont :

III. Antoine du Saulzey, sr de Varennes et la Chièze, conseiller du Roi, élu en l'Election de Lyon, épousa le 29 avril 1589, Françoise Dumas, fille de Jean, écuyer, tenant la poste à Roanne, et de de Philiberte de la Mure, dont :

IV. Claude du Saulzey, sr de Varennes et Jarnosse, avocat en Parlement, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon et au Parlement de Dombes, épousa le 6 déc. 1617, Marie Austrein, dont : 1° Marc-Antoine, qui suit ; 2° Jeanne, mariée à Etienne Girard de Grandris.

V. Marc-Antoine du Sauzey (19 avril 1622-28 janvier 1708), sr de Varennes, la Molière et Jarnosse, conseiller du Roi en ses conseils, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, conseiller au Parlement de Dombes, prévôt des marchands de la ville de Lyon, marié le 10 avril 1644, à Françoise Croppet, fille de Jean-Baptiste, lieutenant criminel de robe courte en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et de Catherine Greffet, dont :

VI. Dominique du Sauzey, chevalier, sr de Jarnosse, lieutenant de vaisseau, aide-major des armées navales de S. M., chevalier de Saint-Louis, épousa le 11 février 1708, Marie Baret, dame de Celette, fille de François et d'Antoinette Prompsal, dont : 1° Marie-Catherine, mars 1709, morte jeune ; 2° Marie-Benoîte, 20 avril 1720, mariée le 25 avril 1734, à Louis de Guillet de la Platière, sr de Toussieux, Verrière, Moidières, ci-devant capitaine au régiment d'Enghien, fils de Jacques-Joseph, vivant lieutenant-colonel au régiment de Gâtinois et de Sibille Pichon ; 3° Jean-Baptiste, qui suit.

VII. Jean-Baptiste du Sauzey, né en 1716, marquis du Sauzey, sr de Rébé, Amplepuis (acquis par Marie Baret de Celette, le 1er sept. 1740) et Jarnosse, capitaine avec rang de colonel, le 26 déc. 1758, major des gardes françaises, à la mort du marquis de Cornillon, présenté au Roi le 23 mars 1766, gouverneur de Landrecies en Hainaut, grand croix de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du Roi, marié le 8 janvier 1755, à Marguerite de Blottefière, fille de Nicolas, marquis de Vauchelles. Il était encore seigneur de Jarnosse en 1789 et avait émigré comme le prouve le document suivant : « Aux citoyens adminis-

trateurs du district de Roanne. Exposent les maire et officiers municipaux de la paroisse de Jarnosse, disant qu'ils ont apposé les scellés au château de l'émigré Dusausey, rière leur commune, mais comme la loi du 19 juillet dernier touchant le brûlement des titres féodaux leur impose le devoir de procéder à ce brûlement, que d'ailleurs ils y sont invités par les citoyens de leur commune, c'est pourquoi ils requièrent que commissaire soit nommé et envoyé de votre part pour procéder à la levée desdits scellés pour faire le triement des titres afin de procéder de suite au désir de leurs concitoyens, au brûlement de ceux concernant les droits féodaux et de noblesse, — Deschavanne, maire, — Deschavanne, officier, — Deschavanne, officier, — Badèle, officier. Et au revers : Les administrateurs du directoire du district de Roanne, département de la Loire. Vu la pétition des officiers municipaux de la commune de Jarnosse, de l'autre part, le procureur dudit ouï, autorisons lesdits officiers municipaux à lever les scellés apposés dans la maison de l'émigré Dusauzay, rière leur territoire pour faire le triement des papiers de ce dernier pour en soustraire les terriers et autres titres concernant les droits féodaux et de noblesse, pour iceux être brûlés à la forme de la loi, et remettre les scellés. — Fait à Roanne, en directoire, le 13 septembre 1793, l'an II de la république une et indivisible. — Dussud, président, — J. Poquillon, vice-président, — N. M. Bergier, sup. — Lagef, Lurat s^re^. »

Au XIX^e^ siècle Jarnosse appartint à MM. Traclet et Fusy.

(Archives de la Diana, *Notes Gras*; Steyert : *Armorial, 2^e^ édition*; Gras : *Répertoire héraldique*; abbé Reure : *Histoire du château et des seigneurs de Lalière*, p. 35; communications de MM. Ferdinand Frécon et l'abbé Joseph Prajoux.)

LES JOYEAUX

Sur le territoire actuel de l'Étrat, mais dans la châtellenie de la Tour-en-Jarez, se trouve le petir manoir des Joyeaux. Il est assis sur le penchant d'un coteau couronné par le manoir de Vivert et a conservé, comme ce dernier, son ancienne physionomie. Deux tours carrées, assez basses, flanquent l'ensemble des constructions. Le portail principal s'ouvre à l'est; il donne accès à une vaste cour sur laquelle on a construit récemment un petit bâtiment.

L'alleu des Joyeaux, anciennement les Joyors est mentionné pour la première fois le 24 avril 1394. A cette date Michel dez Joyors paya pour *vestisons et recognoissances*, à Pierre Thévenart, prévôt de la Tour-en-Jarez, d'abord 10 deniers, puis 10 deniers, 7 sols, 3 poges. Le 19 avril 1466, André dez Joyors avoua tenir en emphytéose perpétuelle du comte de Forez les terres de Gratachamba, des Eversains, de la Côte et une terre dans les confins des Joyors. Le domaine des Joyors ne figure pas dans l'aveu; il constituait donc un alleu. M^e^ Mathieu des Joyors est greffier de la Tour-en-Jarez en 1522,

notaire de Malleval en 1532, procureur au bailliage de Bourg-Argental en 1537, notaire de Chavanay en 1539, lieutenant de Chavanay en 1551. En 1525, il avait renouvelé avec son collègue Chatellet le terrier du prieuré de Chavanay, relevant d'Ainay. Il signait Joyors et Joyers. En 1550, il donne une quittance au nom de son cousin, noble Antoine de Rochefort, s[r] de la Valette. Charles des Joyors, fils du précédent, est notaire à Chavanay en 1551. Claude Desjoyors est témoin, à Chavanay, en 1573. En 1554, Estienne des Joyors vivait aux Joyors. Messire Martin Desjoyors était pourvu de deux prébendes, à St-Martin-la-Plaine, en 1618. La filiation s'établit sur pièces depuis :

I. Honeste Pierre Desjors, habitant le Treuil, près St-Étienne, épousa Dauphine Pupier, dont : 1° Jeanne ; 2° Françoise ; 3° Jacques, qui suit ; 4° Claude ; 5° Dauphine qui teste le 13 fév. 1678.

II. Jacques des Joyors (1621-17 mars 1671) épousa le 17 sept. 1650, Charlotte Chappellon dont : 1° Delphine (1652-15 fév. 1677) ; 2° Clément, qui suit :

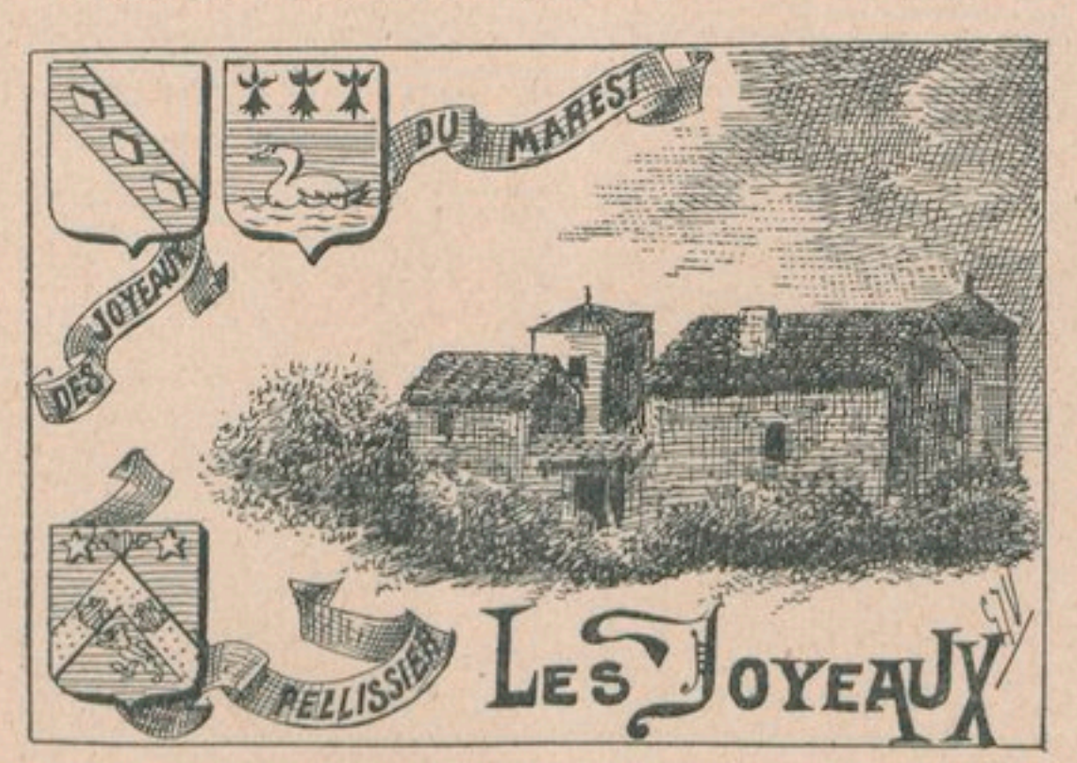

III. Clément Desjoyors (15 mai 1670-7 sept. 1730) épousa le 10 février 1705, Catherine Pitiot, veuve de Jean Cuilleron, dont : 1° Jacques, qui suit ; 2° Jean ; 3° Vital, marié : 1° le 11 fév. 1736, à Louise Gouilloud ; 2° en 1749, à Benoîte Gouilloud, du 1[er] lit : A) Jacques, mort en 1740 ; B) Pierre (déc. 1741-14 fév. 1742) ; du 2[e] lit : C) Pierre, 1750, marié le 28 nov. 1775, à Jeanne-Marie Vocanson ; D) Jean, 1775, marié le 23 fév. 1789 à Marcelline Mondet, dont : a) Alexandre, 28 janv. 1790 ; E) Claude, mort en 1768 ; F) Antoine, mort en 1776 ; 4° Jacques (1719-4 déc. 1739).

IV. Jacques Desjoyors testa au Treuil le 6 oct. 1757 ; marié à Anne Gouilloud, dont : 1° Claude, qui suit ; 2° Jeanne (déc. 1736-14 janv. 1737) ; 3° Benoîte, 1745, mariée le 19 sept. 1765, à Noël Rey ; 4° Pierre, 1748, marié le 20 nov. 1770, père d'Hugues, marié : 1° le 3 déc. 1797, à Marguerite-Sylvie Passerat ; 2° le 9 av. 1815, à Jérémie Basset, laissant : Pierre, Clémentine, Jenny, Marie, Aline et Henriette ; 5° Jean, 1748, marié le 17 fév. 1788, à Marie Furet, dont : A) Catherine, 16 sept. 1780 ; B) Étienne (28 sept. 1781-23 août 1858), chef de bataillon au 19[e] de ligne, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Empire (acte du 31 août 1813), maire d'Outre-Furens ; C) Pierre, 18 fév. 1784, marié le 21 juin 1806, à sa cousine, Jeanne-Marie Desjoyeaux, dont Antoine, dit Antonin (1814-1894) et Claude (1819-1869), morts célibataires.

V. Claude des Joyeaux, 7 oct. 1735 membre de l'assemblée municipale de Montaud en 1787, délégué aux États provinciaux et électeur du Tiers en 1789, arrêté et incarcéré le

14 pluviôse an II, élargi le 7 ventôse suivant, marié le 30 août 1760, à Marie Cotte, dont : 1° Jean, 23 juil. 1763, servit avec les Lyonnais, marié le 28 nov. 1786, à Marguerite Micol, dont : A) Anne (1787-20 mars 1846), mariée à Claude Rey; B) Claude, 19 mai 1790, marié le 23 av. 1813, à Marguerite Troyet; 2° Fleurie, 1765, mariée le 11 févr. 1785, à Claude Passerat; 3° Barthélemy, qui suit; 4° Léonard, qui suivra; 5° Benoite, 3 fév. 1780, mariée le 22 janvier 1802, à Louis Guillet; 6° Jean-Claude, 2 mars 1781, marié le 23 nov. 1807, à Jeanne Bontemps, dont : A) Claude, 27 juin 1823; B) Anne (10 av. 1825-19 mars 1830); 7° Jeanne-Marie, 29 avril 1785, mariée le 21 juin 1806, à Pierre Desjoyeaux; 8° Claudine mariée le 12 août 1789, à Antoine David.

VI. Barthélemy des Joyeaux (13 nov. 1766-21 juil. 1834), canonnier à l'armée de Précy, incarcéré puis libéré le 17 fructidor, an II, chevalier du Lys, en 1814; marié le 13 fév. 1795 à sa cousine-germaine, Jeanne-Marie Rey, dont : 1° Claude, qui suit; 2° Noël (1797-17 nov. 1881), marié en 1821, à Cécile Maillery (1801-3 mars 1835), dont : A) Antoinette-Cécile, 28 avril 1822, mariée le 29 juin 1841, à Claude-Philippe Testenoire-Lafayette, notaire, président de la Diana, chevalier de St-Grégoire-le-Grand, morts tous deux le 8 fév. 1903; il était fils de Pierre-Philippe et de Marguerite Poidebard; B) Jacques-Jules (29 juil. 1826-26 sept. 1908), marié le 19 juillet 1859, à Marie-Zoé Vachier-Douvreleur dont : a) Noël, chef d'escadron de cavalerie de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, né en 1862, marié à Jane-Annette Guy, dont Jacques et Pierre tous deux décorés de la croix de guerre; b) Léon, 22 fév. 1865, marié à Jeanne Burgensis Rebourgeon Desgaultière, dont : Marie-Marguerite, mariée à André Rhoné; Marie-Suzanne; Albert-Marcel; Marie-Magdeleine-Marthe; Marie-Mercédès-Anne; C) Louise-Annette (19 mars 1828-19 juil. 1829); D) Claude Laurent (7 août 1829-18 janv. 1849); E) François-Hippolyte (23 oct. 1830-12 mars 1883); 3° Jean-Claude, 25 janv. 1801, mort jeune; 4° Léonard, 24 av. 1802, mort jeune; 5° Louis (2 déc. 1805-3 déc. 1866), ingénieur civil des mines, maire de Balbigny, conseiller d'arrondissement, marié en 1839, à Jeanne-Théodore-Cornélie, dite Théodorine Laurent, dont : A) Marie-Louise-Théodore-Joséphine (1841-24 nov. 1909), mariée le 4 av. 1864, à Denis-Ernest Méplain; 6° Benoite, 25 fév. 1808, mariée à François Girinon.

VII. Claude Desjoyaux (25 janv. 1796-9 déc. 1832), médecin en chef des hopitaux de St-Etienne, marié : 1° à Marie Serre; 2° le 14 mars 1828, à Mathilde Frayssinous, fille de Jean-Amable-François-Denis et d'Antoinette-Victoire Le More, dont :

VIII. Noël Desjoyaux (16 août 1831-10 sept. 1864), juge suppléant au tribunal civil de St-Étienne, marié le 22 nov. 1859, à Jeanne-Marie-Françoise-Adèle Gayetty, dont : 1° Joseph, qui suit; 2° Marie-Françoise-Denise-Antoinette (11 janv. 1865-19 juin 1896), marié à Joseph Lacroix.

IX. Claude-Marie-Noël-Joseph Desjoyaux, juin 1862, ancien maire de St-Galmier et conseiller général, marié en août 1891, à sa cousine, Delphine-Claire-Célestine Desjoyaux, dont : 1° François-Noël, décembre 1893, sous-lieutenant au 14e dragons, détaché au 15e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, (deux

citations), tué à l'ennemi, à Coucy-le-Château le 26 sept. 1918, marié le 1er janvier 1918, à Emma Ruffier, sans postérité.

VI *bis*. Léonard Desjoyaux (11 nov. 1774-19 oct. 1820), marié : 1° à Antoinette Blanchard ; 2° le 18 juin 1809, à Marcelline Jaray ; 3° le 20 sept. 1816, à Marie Rabery. Du 1er lit : 1° Marie-Marguerite (1804-24 nov. 1882), mariée à Pierre-André Basset ; 2° Claude, qui suit.

VII. Claude Desjoyaux (12 août 1806-17 mai 1889), marié : 1° à Jeanne Fontanel ; 2° le 29 fév. 1832, à Marie-Claire Chosson, dont : 1° Barthélemy-Noël, qui suit ; 2° Claude, dit Claudius, intendant général de l'ambulance de St-Étienne, en 1870, maire de St-Étienne, chevalier de la Légion d'honneur (2 janv. 1836-6 mai 1883), marié le 4 mars 1872, à Marie-Philippine-Célestine Ruffier, dont : A) Delphine-Claire-Célestine, 23 mai 1873, mariée à son cousin Claude-Marie-Noël-Joseph Desjoyaux ; B) François, né et mort le 27 sept. 1875 ; 3° Louis (16 juil. 1838-17 juillet 1920) ; 4° Mathieu-Marie (3 fév. 1841-28 mai 1911), ingénieur civil des mines, chevalier de l'ordre impérial de la Rose du Brésil, marié le 6 oct. 1890, à Anastasie-Joséphine Merle.

VIII. Barthélemy-Noël Desjoyaux (19 juillet 1834-23 avril 1896), maire de Planfoy, marié le 25 janvier 1884, à Bénédicte Denis, dont :

IX. Claude-Jean-Noël Desjoyaux, né le 26 janvier 1885. Cette famille porte : *d'argent à la bande d'azur chargée de trois losanges d'argent* (cachet du XVIIe siècle, provenant de la Pareille), mais le nom de lieu, Joyors, en français s'étant traduit Joyars en latin du moyen âge, il y a lieu de remarquer qu'André Joyard fit enregistrer à l'armorial général de France (gté de Lyon), le 8 janvier 1699 : *d'azur à un arc-en-ciel au naturel, surmonté d'un soleil d'or, mouvant du chef,* armes nettement parlantes, et Jean-Claude Joyard, le 3 juillet 1700 : *d'argent à deux arcs d'azur passés en sautoir, accompagnés en chef et en pointe de deux grappes de raisin de pourpre et aux flancs de deux tourteaux de gueules*. Au XVIIe siècle on trouve aux Joyaux, les Dumarest ou du Marest, dont les armes : *d'azur au cygne nageant d'argent sur une rivière ou marais du même, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine de sable,* se retrouvent sur une bretagne du manoir. Florent du Marest avait épousé Philippa Seillon, dont Benoît, qui suit. D'une seconde femme il eut deux autres fils : François, aumônier de la Duchesse d'Orléans, et Claude, marié à Isabeau Cordelier, *fille de Charles, sr de la Grange, conseiller du Roi et de Louise Papon*, dont : Catherine-Ysabeau (3 juillet 1679-11 oct. 1712), religieuse de la Visitation à Saint-Étienne.

Benoît du Marest, épousa le 22 février 1650, Catherine de Chazelles, fille d'Antoine et de Louise de Peyssonneaux. Il testa le 15 juin 1676, devant Desverneys, notaire royal à Saint-Etienne, voulant être enterré en l'église du couvent des religieux Minimes de Saint-Etienne, léguant 100 l. à Philippa Seillon, sa mère, et à Antoine du Marest, son fils, tous ses immeubles, tant à Saint-Etienne, qu'aux lieux de la Monta et de Lestra, ainsi que son domaine des Joyors, fonds et dépendances, à la charge de payer à Philippe Seillon une pension annuelle de 200 livres. Le testateur substitue à son fils, sa fille aînée, Marie, et à

celle-ci, Marguerite et Marie-Anne, ses autres filles, leur substituant Claude du Marest, marchand et bourgeois de Lyon, son frère germain. Il fait son héritière universelle, Catherine de Chazelles, sa femme, la priant de faire faire un inventaire en présence de Me François du Marest, son frère germain, aumônier de Madame, duchesse d'Orléans, auquel il a toute confiance; enfin il la nomme tutrice et curatrice de leurs enfants. La plus jeune des filles, Marie-Anne, épousa le 7 juin 1682, Jean Courbon, fils de Barthélemy et de Jeanne des Olmes, et veuf de Marguerite Bernou et de Claudine Pourral.

Antoine du Marest, le nouveau possesseur des Joyors, fut avocat à Saint-Etienne, mais il laissa, en mourant, une succession chargée de dettes, aussi ses biens furent-ils mis en vente. Le 24 mai 1743, le domaine des Joyors était acquis par Philippe Thomas, veuve de Jacques Pélissier, bourgeois de Saint-Etienne. Les Pélissier portent : *D'azur au chevron d'or, chargé de deux coquilles de gueules, surmonté d'un cœur enflammé du même, et accompagné de deux étoiles en chef, d'un lion d'argent en pointe.*

Le premier connu de cette maison, Denis Pélissier fut le père de Maurice, marié à Antoinette du Coing, d'où Mathieu, marié le 2 octobre 1486, à Gabrielle Bayle, fille de Mathieu, sr de Martinas, d'où Jacques, père de Claude, marié à Benoîte Françon, d'où François, juge de la Valette et Valbenoite, marié en 1587, à Marie de Bourdon (v. Mure) d'où : 1° François qui suit; 2° Claude, marié à Claudine Froment, dont : A) Claude Pellissier de Bourdon, marié à Alix Chavanon, dont : Antoinette, mariée à Jacques du Fay de Villers, puis à André de Cussonnet de Lalo, et Françoise, mariée à François Descrivieux; B) François, marié en 1648 à Catherine Pellissier, fille de Jean, dont Clarisse et Claudine, femme de Jean Genthon; C) Claudine, mariée à Christophe Duon; D) Claude, marié en 1650 à Marguerite Ravel, fille de Jean et de Jeanne Denis; E) Louise, mariée à M. Gonin de Lurieu; F) Jean; G) Marie, mariée à Blaise Colombier; H) Claude, marié à Catherine David; I) Hélène, femme de Jean Griottier.

VII. François Pellissier, châtelain de Firminy, notaire royal à Saint-Etienne, épousa le 11 septembre 1651, Catherine Jolivet, fille de Genest et d'Alexie Lardier, dont : 1° Antoine, qui suit; 2° Laurent, religieux minime, mort en 1710; 3° Claudine, religieuse dominicaine à Sainte-Catherine de Saint-Etienne.

VIII. Antoine Pellissier, notaire, *conseiller du Roi*, maire de Saint-Etienne, épousa le 11 novembre 1689, *Marie Deshayes*, fille de Jacques et de Marie Bérard, morte en 1725, il mourut lui-même en janvier 1715, laissant : 1° Pierre, notaire et maire de Saint-Etienne, mort en 1747; 2° Jean-Joseph, *notaire royal, procureur*, poursuivant d'armes de France, marié le 9 janvier 1724 à Madeleine Palluat, fille de Jean et de Marguerite Bernou de Nantas; 3° Marie-Anne, mariée en 1721, à Pierre d'Assier, fils de Jean et de Marguerite Aubert; 4° Claudine, mariée en 1721, à François Desverneys, échevin de Saint-Etienne; 5° Antoine, mort célibataire en 1753; 6° Catherine, mariée le 20 décembre 1725 à Pierre Boyer de Reyriec, fils de Christophe et d'Antoinette Guigou; 7° Jacques, qui suit.

IX. Jacques Pellissier, échevin de Saint-Etienne, épousa le 4 février 1739, Philippe

Thomas, fille de François, ancien échevin de Saint-Etienne et de Marguerite Dumarest, qui eut 9.000 livres de dot. De cette union vint :

X. Pierre-Antoine Pellissier, s[r] des Joyeaux (6 octobre 1748-7 juin 1832), marié le 14 avril 1770 à Marguerite Fauvin, qui eut 7.000 l. de dot et le rendit père de : 1° Jean-Joseph, qui suit ; 2° Claude, mort en 1852, marié à Françoise Labrosse, dont Etienne, négociant de Saint-Etienne, marié à Noémie Gillier, dont Fanny ; 3° Antoine, marié à N. Fraisse, dont Joseph ; 4° Jeanne, mariée à N. Dumarest ; 5° Mariette ; 6° Madeleine, épouse Delaval.

XI. Jean-Joseph Pellissier, hérita des Joyeaux par jugement du tribunal civil de Saint-Etienne, en date du 31 août 1832. Il épousa le 11 avril 1844, N. Imbert, mais mourut sans enfants, deux ans après. L'inventaire de ses biens fut dressé le 21 novembre 1846. Il instituait sa femme légataire universelle ; les petits enfants d'icelle possèdent aujourd'hui les Joyeaux indivisément.

(Communication de M. C. N. Desjoyeaux ; H. de Jouvencel : *loc. cit.* ; La Tour-Varan : *Armorial et Généalogies.*)

LAGAUD

Non loin de la Barallière, sur le territoire de Saint-Just-sur-Loire, une demeure plus modeste, mais flanquée cependant d'une tour carrée qui n'est pas sans caractère, se dresse encore sur le bord de la voie ferrée. C'est Lagaud qui appartint comme son voisin aux de Lambertye, du Montet de la Colonge, d'Arloz et de Courtilhe, mais les Marcoux, acquéreurs des deux seigneuries ont gardé cette petite gentilhommière, elle leur appartient encore.

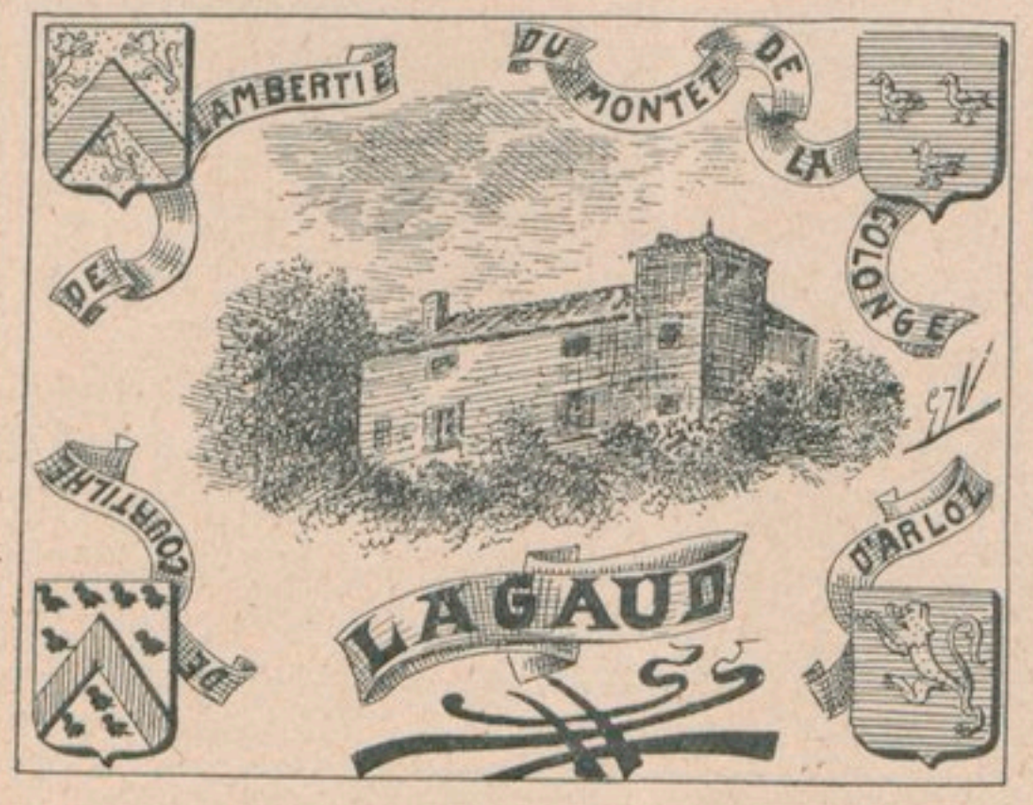

I. Claude Marcoux (18 mai 1725-20 déc. 1802), écuyer commensal de la Maison du Roi, s[r] de la Barallière, Lagaud (acquis le 10 avril 1771 de Gaspard de Courtilhe) et Cizeron, avait épousé Jeanne Pacalet (1735-19 mai 1810), dont : 1° Jean-Baptiste-Claude Marcoux d'Entremont, marié le 16 nov. 1779 à Marguerite Gonyn, fille d'Antoine-Philippe, notaire et lieutenant des terres du prieuré de Saint-Rambert et d'Angélique David, dont : A) Jeanne-Marie-Françoise, 6 sept. 1780 ;

2° Jean-Benoît, clerc ; 3° Georges, inhumé en la chapelle N.-D. de Pitié, le 21 juillet 1771 ; 4° Benoît, qui suit.

II. Benoît Marcoux, né vers 1774, sr de Lagaud, marié à Claudine-Marie Javelle, dont : 1° Claude ; 2° François ; 3° Noël, qui suit.

III. Noël Marcoux (9 ventôse, an III-mars 1878), marié en 1825, à Fanny Girard du Bessey, née le 23 août 1806, fille de Jacques, notaire en Bas-en-Basset et de Madeleine Girard, dont : 1° Hippolyte, 6 sept. 1826, marié le 28 sept. 1865, à Félicie Laforest (1832-5 avril 1875), dont : A) Mme Puthod ; 2° Marie-Olympe (1828-5 avril 1845) ; 3° Marie-Augustine, 10 juin 1831, mariée à M. Vanay ; 3° Henri, qui suit ; 4° Marie-Ernest, né le 13 nov. 1843 ; 5° Frédéric.

IV. Henri Marcoux, 26 juillet 1838, marié à N. Bontemps, dont : 1° Ludovic, commandant d'Etat-Major ; 2° Gaston ; 3° Hector ; 4° Frédérique-Antoinette, mariée à M. Bason.

(Communication de M. Antonin Portallier.)

LALIÈRE

Le vieux manoir de Lalière est situé à l'extrémité de la commune de Saint-Martin-d'Estreaux ; loin de toute grande voie, entouré de rochers, de buissons et de maigres pâturages, on y arrive en traversant des collines couvertes de bruyères. Du manoir primitif il ne reste que des substructions et quelques débris. Une partie importante de Lalière, qui subsistait à la fin du dernier siècle, appartenait peut-être à ce château primitif ; ce n'étaient déjà plus que des ruines inhabitables, mais assez entières encore pour qu'on ait pu en reconstituer le plan. Depuis, ces débris ont été utilisés pour des constructions plus récentes, ou bien achevant de s'émietter, ont roulé sur les pentes voisines, à l'exception d'un morceau de muraille, suspendu aux flancs de la montagne et d'une tour découronnée et informe, maintenant isolée dans la cour. Ce qui reste aujourd'hui de Lalière est sans doute plus moderne. C'est un simple carré allongé, flanqué au sud-ouest d'une grosse tour d'angle. Cette construction paraît être du xve siècle, avec des remaniements à la Renaissance, où l'on élargit au moins les fenêtres pour donner plus de lumière au château. Une splendide tapisserie de lierre couvre entièrement le château, au couchant et au midi.

L'intérieur est fort curieux quoique les anciens procès-verbaux de visite ne mentionnent d'intéressant qu'une salle antique, appelée « l'arsenal ». La construction du château, assis sur le bord d'un versant très rapide, a obligé l'architecte à racheter cette pente par deux étages superposés de caves, qu'on appelle vulgairement les « souterrains de Lalière ». Cette disposition étonne le visiteur et quand il arrive au second escalier, il lui semble qu'il va s'enfoncer dans les profondeurs de la terre. A vrai dire le second étage des souterrains

est plutôt le rez-de-chaussée de l'habitation, un rez-de-chaussée au-dessous de la cour, car l'une des salles basses est encore pourvue d'une immense cheminée. A l'autre extrémité, est une belle pièce, voûtée avec soin, et revêtue d'un plâtrage très fin, mais d'ailleurs sans autre ornement. On appelle cette salle « la chapelle ». Les visites pastorales des évêques de Clermont, dont dépendait la paroisse de Saint-Martin-d'Estreaux, prouvent que la chapelle était déjà fort délabrée en 1702 ; dans les visites de 1725 et 1745, il n'en est plus question. De cette salle, un étroit escalier, maintenant impraticable, conduisait au niveau de la cour. A l'étage inférieur, on voit encore des meurtrières qui, au dehors, affleurent presque le sol, et un couloir secret, qui a dû servir aussi à la défense. Si on pénètre dans les souterrains de Lalière, non par la porte principale du château, mais par une autre entrée voisine du fossé, précédée d'une sorte de perron, on s'enfonce par un couloir obscur encombré d'éboulis, et on arrive dans la grosse tour d'angle. Là, s'ouvre un trou carré et béant, qu'on appelle à tort « les oubliettes ». C'est en réalité, une chambre ronde, voûtée grossièrement et très faiblement éclairée par deux meurtrières, dont l'une donne sur le fossé, et l'autre sur la campagne. A l'entrée du sombre couloir qui y conduit, on voit un puits sur lequel on a brodé mainte charmante légende. On raconte encore, pendant les longues veillées d'hiver, que ce puits traverse toute la terre ; les ouvriers qui le creusèrent, arrivés à une prodigieuse profondeur, trouvèrent un jeu de quilles d'or ; allant encore plus avant, ils s'arrêtèrent enfin, lorsqu'ils entendirent, de l'autre côté du globe, la voix d'une bergère qui appelait son troupeau ; ce puits est d'ailleurs coupé, dit-on, par trois grilles de fer infranchissables. On dit encore que de longs souterrains, glissant le long de la montagne, unissent mystérieusement Lalière à Châteaumorand ; une sorte de caverne creusée dans le sable, trouvée il y a un demi-siècle près d'un chemin, à donné du renouveau à cette tradition. A quelque distance du manoir, on voit encore deux petites tours en ruine, dont la plus éloignée, commandait le chemin de Saint-Martin-d'Estreaux à Dianière, l'autre, le chemin de Saint-Martin à Lalière. Le château, bâti à l'extrémité d'une montagne qui s'abaisse partout, excepté au midi, par des pentes très rapides, avait surtout besoin d'être protégé du seul côté où il fut facilement accessible. Ici, en effet, le

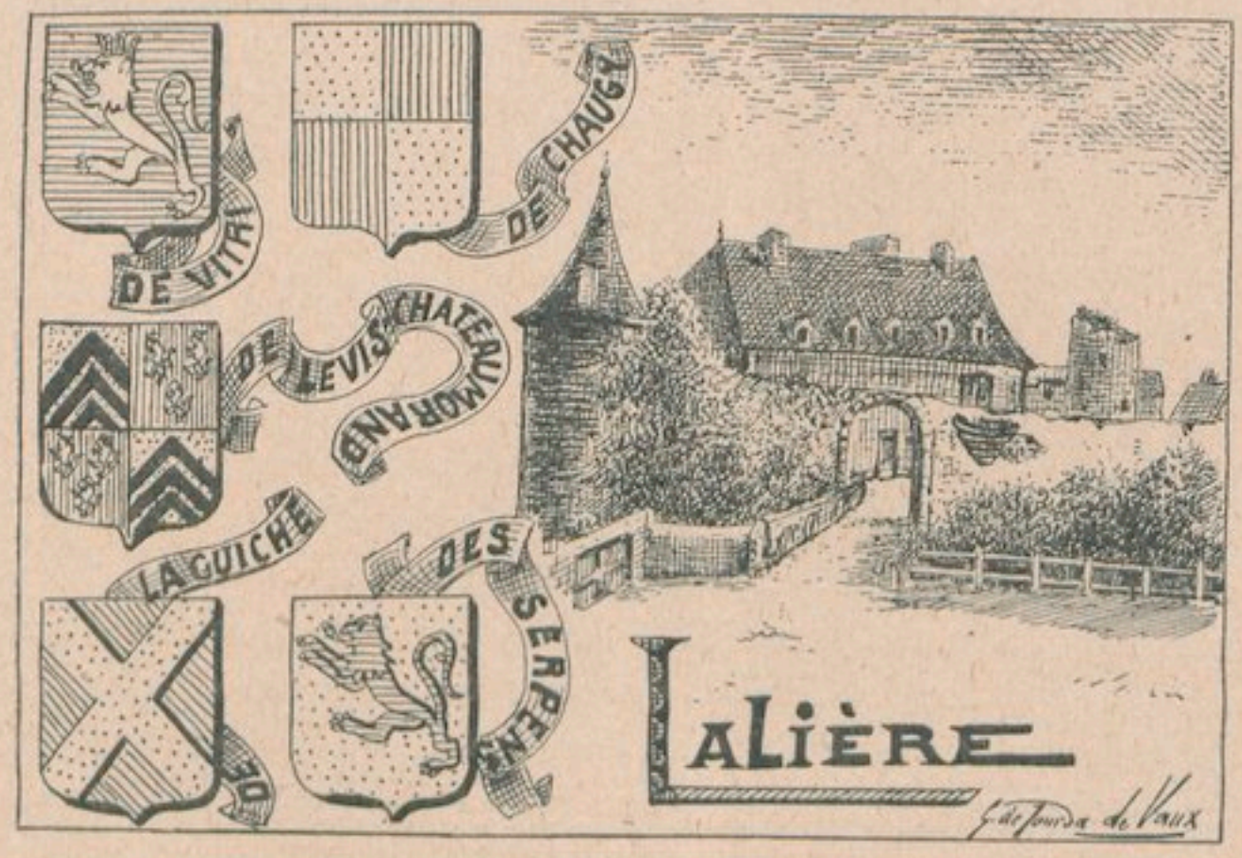

plateau a été coupé par un fossé profond, à parois verticales, et qu'on franchit maintenant sur un pont fixe, qui a remplacé l'ancien pont-levis. La porte était, en outre, défendue par des meurtrières, précédées de chambres de service laissées dans l'énorme épaisseur du mur, et par deux échauguettes, dont il ne reste que les encorbellements. La maison forte de Lalière, avec son double corps de logis, ses neuf tours, ses échauguettes et son fossé, était d'une importance fort supérieure, à celle de la plupart des petits châteaux du Roannais. Le fief n'avait cependant que la basse, et peut-être la moyenne justice, la haute, même dans le manoir, appartenait au baron de Châteaumorand; il est vrai que ce droit ne fut pas toujours reconnu. L'importance du fief cependant, avait grandi avec la maison de Vitri. Au XVII[e] siècle, la seigneurie de Lalière embrassait, outre la réserve du château, les domaines Meunier et de la Métairie, les fiefs du Bost, Butavant, Bosrond, Dianière, Ande, Larochecheffaux, du Pré et du Verger. A la fin du XVIII[e] siècle, les revenus de Lalière étaient estimés à environ 6.000 livres.

La maison de Vitri-Lalière est probablement originaire de Vitri-sur-Loire. Le premier de ce nom à Lalière, mourut au plus tard en 1287 et eut deux fils : 1° Pierre de Vitri, mentionné avec son frère dans un acte de 1287 ; 2° André de Vitri; le 20 décembre 1309, fête de saint Thomas, André de Vitri, damoiseau, s[r] de Lalière, fit l'acquisition de cens et rentes à Lenax,

En 1335, nous voyons André de Vitri, sans doute fils du précédent, rendre hommage, la veille de la fête de Sainte-Croix, à Guy de Bourbon, pour la terre de Lalière; le 26 mai 1344, il rend hommage pour un pré à Hugues de Châteaumorand, enfin, en 1340, il est nommé sergent-général du comté de Forez. Pierre II de Vitri, fils du précédent, est qualifié en 1383, dans l'acte d'acquisition d'un pré au Buisson-Rond, de « noble Pierre de Lalière, damoiseau »; le 23 janvier 1386, il reçoit le dénombrement des hommes de la terre de Lalière; en 1389 il exécute les dernières volontés de son père et fonde, en présence de son fils Philippe, une messe annuelle dans l'église de Saint-Martin-d'Estreaux. Outre Philippe, il eut une fille, Marguerite de Vitri, qui épousa Pierre des Borbes, écuyer, de la paroisse de Lubié, en Bourbonnais.

Philippe de Vitri acheta, le 24 mai 1404, de Jean de Puyclamand, divers fonds de la censive de Châteaumorand; il est encore mentionné en février 1442, et testa le 6 mars 1447. Il avait épousé Luques de Chantellot, sœur de Pierre Duc, dit de Chantellot, s[r] de la Chaize, dont : 1° André, qui suit; 2° Jean, prieur de Ris et de Saint-Germain-des-Fossés; 3° Catherine, religieuse à Cusset.

André III de Vitri, s[r] de Lalière, et en partie de Saint-Marcel-d'Urfé, fut attaché dès 1437, en qualité d'écuyer tranchant, au service de Philippe de Bourbon. Ce dernier le nomma, le 5 janvier 1455, capitaine du Châtelard en Bresse, puis le 25 mai de la même année capitaine-châtelain de Châtelneuf; en 1463 il était lieutenant-général de la baronnie de Roannais, fonctions qu'il garda jusqu'à sa mort, qui arriva avant le 21 septembre 1572. Il épousa vers 1458, Isabeau Raybe de Saint-Marcel, dont : 1° Brémond, qui suit; 2° Jacques de Vitri, chancelier des provinces de Bourbonnais, d'Auvergne et de Forez,

protonotaire du Saint-Siège, prieur de Ris, chanoine-comte de l'Eglise de Lyon, doyen de Notre-Dame de Montbrison, mort au château de Lalière, en janvier 1515 ; 3° Anne, religieuse ; 4° Catherine, mariée à Jean de la Palud, s[r] de Jarnosse.

Brémond de Vitri, s[r] de Lalière, du Bois d'Oingt, et en partie de Saint-Marcel, naquit vers 1460; en 1493 il était déjà conseiller du Roi, capitaine de la tour du pont d'Avignon, et maître des ports et passages dans la sénéchaussée de Beaucaire ; le 8 juin 1505, il est nommé garde pour le Roi, des Ponts-de-Cé, en Anjou. Il fut l'homme de confiance et le conseiller toujours écouté de Pierre II de Bourbon et de sa veuve, la duchesse Anne de France. Admis au conseil ducal, il fut l'un des exécuteurs testamentaires de Pierre II, mort à Moulins, le 10 octobre 1503. Comme conseiller et chambellan du feu duc, et capitaine des archers de sa garde, il remplit aux funérailles, l'office de maître des cérémonies. En 1504 il fut nommé capitaine de Beaujeu et bailli de Beaujolais ; il mourut en 1509. C'est à lui que l'on doit la construction de la belle chapelle de Lalière, dans l'église de Saint-Martin-d'Estreaux. Brémond avait épousé Catherine de Talaru qui mourut entre 1528 et 1531, lui ayant donné : 1° N., s[r] du Bois d'Oingt, mort jeune ; 2° Jean qui suit ; 3° Louis, dont la vie et les aventures sont étroitement associées à celles de son frère ; 4° Jacques, qui fut aussi mêlé au procès des complices du Connétable. En 1531, il est prieur de Ris, des Salles, de Saint-Germain-des-Fossés, et de Noalhat ; en 1547 il fut nommé abbé d'Evron, au diocèse du Mans, il dut mourir en 1555 ; 5° Suzanne, mariée le 17 novembre 1513, à Jean de Champ-Ropin, chevalier, s[r] de Chambort, puis en secondes noces à Gilbert d'Audricourt, s[r] de Mortillon ; 6° Françoise, religieuse bénédictine ; 7° Charlotte, aussi bénédictine ; 8° Anne, mariée le 13 mars 1528 à Claude de Galles de Saint-Marcel, fils d'Hugues, auquel elle porta la partie de la terre de Saint-Marcel qui appartenait aux Vitri ; 9° Jacqueline, dont nous reparlerons.

Jean de Vitri, s[r] de Lalière, fut l'âme damnée du connétable de Bourbon. Il semble bien qu'il fut l'un des deux gentilshommes, qui allèrent chercher à Bourg, Beaurain, l'envoyé de Charles-Quint ; déjà, avec Anne du Peloux, il avait hérissé de canons la place de Chantelle où le connétable devait plus tard s'enfermer. Après la mort de ce dernier, Jean et Louis de Vitri furent condamnés par contumace, le 13 août 1524, à être décapités au pilori de la ville de Paris, leurs têtes mises au bout d'une lance, et leurs corps pendus au gibet de Montfaucon ; leurs biens, meubles et immeubles étaient déclarés acquis au Roi et incorporés à son domaine. Les deux frères ne furent point repris, ils avaient passé au service de Charles-Quint, et Jean de Vitri, italien, docteur en théologie, nommé abbé de Pontigny, en 1578, était très probablement le fils de l'un d'eux.

Par lettres patentes de septembre 1524, François I[er] fit don du château et seigneurie de Lalière, à Jean de Lévis, mais cette donation resta sans effet, le traité de Madrid (1527), confirmé par celui de Cambrai (1529), stipula que « au regard des amis, alliés et serviteurs qui avaient suivi le parti du seigneur de Bourbon, ou de leurs héritiers, ils seront entièrement restitués en leurs biens, déclarant nulles toutes les procédures, sentences, donations, incorporations et autres actes ». Pour Lalière, cette restitution forcée fut,

vraisemblablement précédée d'un arrêt de main-levée provisoire en faveur de Catherine de Talaru et de ses filles, Anne et Jacqueline, dont les droits partiels sur la seigneurie, avaient été méconnus. Les armes de la maison de Vitri étaient : *D'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.*

Le 7 décembre 1531, Jacqueline de Vitri, héritière de la seigneurie de Lalière, épousait Pierre de Chaugy, s^r^ de Chenay-le-Châtel, Cossat et Saint-Félix, petit-neveu de Michel de Chaugy, dit le Brave, 1^er^ maître d'hôtel de Philippe Le Bon, duc de Bourgogne et l'un des conteurs des *Cent Nouvelles nouvelles;* et frère de Georges de Chaugy, protonotaire apostolique et chanoine-comte de Lyon. Les armes de cette famille sont : *Ecartelé d'or et de gueules.* Pierre de Chaugy se remaria après la mort de Jacqueline à Maximiliane de Murol, qui vit en 1564. Du 1^er^ lit, il avait eu deux filles : Suzanne, mariée le 21 août 1554, à Gilbert de Chauvigny de Blot, baron du Vivier ; et Jacqueline, qui épousa en 1550, François des Serpens, fils de Gilbert, grand maréchal des logis de la maison du Roi et d'Anne de Coligny. Jacqueline restaura Lalière et y mourut fin septembre 1613. Des Serpens porte : *D'or, au lion d'azur armé et lampassé de gueules.* Les deux époux n'eurent qu'une fille, Suzanne des Serpens, qui épousa le 3 avril 1566, Claude la Guiche, s^r^ de St-Géran, fils de Gabriel et d'Anne Soreau, petit-fils de Pierre et de Françoise de Chazeron. Claude de la Guiche fut chevalier de l'ordre du Roi, colonel d'infanterie, et mourut le 2 janvier 1592, ayant eu de Suzanne des Serpens, laquelle testa le 26 avril 1628 : 1° Philibert, mort jeune; 2° Jean-François, qui suit : 3° Antoine, mort à Lalière, le 8 mai 1577 ; 4° Godefroy, s^r^ de Chitain et Lalière. Le 7 novembre 1613, avec son frère Jean-François, il cerna Châteaumorand avec une troupe de 200 soldats, armés d'épées, pistolets et arquebuses à rouet; ils allèrent jusqu'à installer leurs gens dans l'église de St-Martin d'Estreaux, et à faire porter sur l'autel de St-Antoine, une « asnée » de vin, volée au s^r^ de Godinières ; comme le s^r^ de Châteaumorand avait été de la Ligue, les s^rs^ de Lalière purent se faire pardonner. Godefroy épousa, le 15 août 1626, Antoinette d'Albon, et testa à Avauges, le 29 septembre. Le 19 janvier 1627, il était tué en duel par Jean-Claude de Lévis-Châteaumorand ; 5° François, abbé de St-Saturnin ; 6° Françoise, épousa en 1584, Gaspard de Coligny ; 7° Marguerite, mariée le 7 janvier 1588, à Philibert des Serpens ; 8° Claudine, mariée à Élie de Gaing, fils de Foucaud et d'Antoinette de Pons ; 9° Diane, abbesse de Cusset, morte à 80 ans, le 23 juillet 1657; 10° Perrone, prieure de Marcigny; 11° Suzanne, religieuse à Marcigny.

Jean-François de la Guiche, comte de St-Géran et la Palisse, s^r^ de Lalière en 1628, maréchal de France, chevalier de l'ordre du Roi, 31 décembre 1619, mourut le 2 décembre 1632, ayant épousé : 1° en 1595, Anne de Tournon, fille de Just et d'Éléonore de Chabannes ; 2° Suzanne aux Espaules, veuve de Jean, s^r^ de Longaunay, et fille de Georges. Du 1^er^ lit : 1° Claude-Maximilien, qui suit ; 2° Marie-Gabrielle, mariée : 1° en 1614, à Gilbert, baron de Chazeron ; 2° le 12 juin 1627, à Thimoléon d'Espinay de St-Luc, maréchal de France. Elle mourut le 27 janvier 1632 ; 3° Jacqueline, mariée en 1632, à René, marquis de Bouillé comte de Créance, elle mourut en janvier 1651 ; 4°, 5°, 6°, Marie, Suzanne et Louise, reli-

gieuses à Marcigny. Du 2e lit : 7° Marie, mariée à Charles de Lévis, duc de Ventadour, fils d'Anne et de Marguerite de Montmorency, et veuf de Suzanne de Lauzières ; 8° Suzanne, morte à 21 ans. Claude-Maximilien de la Guiche, comte de St-Géran et la Palisse, sénéchal de Bourbonnais, fut mis en possession de Lalière, le 16 octobre 1647, et mourut, le 31 janvier 1659, dans sa 56e année, ayant épousé le 7 février 1619, Suzanne de Longaunay, fille de Jean, morte en 1679. De cette union naquit Bernard de la Guiche, comte de Saint-Géran, maréchal de camp, lieutenant-général des armées du Roi (15 août 1641-18 mars 1696), marié en 1667, à Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, fille de François et de Madeleine-Jourdaine Carbonnel de Canisy, dont une fille religieuse. Par transaction du 29 avril 1669, Bernard avait cédé Lalière à sa tante, la duchesse de Lévis-Ventadour.

Le 26 octobre 1669, Me Jean de Bonnet, lieutenant du sénéchal de Ventadour et fondé de procuration de Madame Marie de la Guiche, duchesse de Ventadour, marquise d'Annonay et de Chitain, comtesse de St-Géran, dame de Lalière, etc., vendit au nom de ladite dame la sie de Lalière et ses dépendances à Messire Henri de Lévis, marquis de Châteaumorand et de Valromey pour le prix de 93.500 livres et 1.500 livres d'épingles. Lalière ne fut plus, dès lors, qu'une annexe de Châteaumorand (v. ce nom) auquel sa justice fut d'ailleurs réunie, en octobre 1672. Le greffe de Lalière, cependant, ne fut racheté par le marquis de Châteaumorand, qu'en 1767. Lalière n'étant plus habité, tomba dans un délabrement pitoyable, la chapelle fut abandonnée. Les fermiers du manoir, les Donniol, y amassèrent une telle fortune que dans les premières années du XIXe siècle, ils achetèrent le vieux castel de Lalière et ses dépendances, des héritiers du comte de Lévis-Mirepoix. Le 19 juillet 1842, Émile Donniol revendait Lalière à MM. Gilbert et Jean-Marie Maridet, Mme Maridet et Sigisbert Maridet, son fils. Ces derniers firent au château, des réparations qui l'ont rendu habitable.

(Abbé Reure : *Histoire du château et des seigneurs de Lalière* ; Père Anselme : *Histoire généalogique*, t. VII.)

LARAJASSE

On aperçoit de fort loin les combles aigus du château de Larajasse, situé dans la partie du Forez aujourd'hui rattachée au département du Rhône. Bâti sur un plan rectangulaire, il est flanqué de quatre tours carrées et a été construit, au milieu du XVIIe siècle par Jean-Jacques Gayot (v. Saconay). Ses armes et celles de sa femme, Marie de la Roue, sont sculptées sur la façade intérieure. Celles des Riverieulx de Varax figurent sur le portail d'entrée. Jean-Jacques Gayot fut, échevin de Lyon ; de Marie de la Roue, qu'il épousa le 12 janvier 1661, naquirent : 1° Pierre, sr de Larajasse, marié le 30 janvier 1695, à Marguerite Carrige, d'où Pierre, 4 nov. 1702 ; 2° François (25 juillet 1673-1 janvier 1743), marié à Anne Curnillon ; 3° Jean-

Pierre, 15 mai 1675, marié le 15 janvier 1703 à Barbe Gervas, d'où Jean-André Gayot, s[r] de Larajasse, marié le 13 juillet 1734, à Marie Charreton, fille de Mathieu et de Barthémie Rougy, d'où Jean-André, père de Benoît. Le 14 mars 1735, François-Gabriel Chappuis de la Fay (v. la Fay), rendit hommage de Larajasse qu'il venait sans doute d'acquérir des Gayot. Dès lors Larajasse eut les mêmes maîtres que la Fay et passa des Chappuis de la Fay, aux de Savaron, puis aux Cholier de Cibeins et aux Jerphanion. Enfin, le 4 juillet 1860, Ludovie de Jerphanion, fille du baron Jules, et de Gabrielle-Louise de Cholier de Cibeins l'apportait à Emmanuel de Riverieulx, comte de Varax (10 août 1834-3 nov. 1914), fils de Gabriel et d'Élisabeth-Félicie de la Croix-Laval (v. Bullieu). Son frère Amédée (6 juin 1836-août 1904) épousa le 27 sept. 1860, Marthe Bouchet de Fareins, dont Félicie, 29 nov. 1863, mariée le 10 juillet 1890, à Gaspard Richard, comte de Souldtrait et Albert; un autre frère, Jules (28 av. 1838-oct. 1901), a épousé le 28 avril 1863 Suzanne Aubel de Pymont, dont: Henri, 26 janv. 1869; Jacques, 5 mai 1870, marié en déc. 1902, à Gilberte Peillon; Etienne, 12 av. 1872, marié en août 1905, à Marie-Antoinette d'Avout. Un 3[e], Paul, 25 juin 1840, historien et généalogiste distingué, a épousé le 21 av. 1866, Adèle de Pomey de Rochefort, dont Gabriel, 4 juillet 1870, marié le 23 juil. 1901, à Jehanne de Rehès de Sampigny; Hugues, 23 juil. 1873; Jeanne, 5 nov. 1871, mariée le 19 avril 1894, à Louis Rochette de Lempdes. Enfin, un 4[e] frère d'Emmanuel, Régis, né le 9 février 1843, a épousé le 26 juin 1867, Marguerite de Pomey de Rochefort, dont: Joseph, 19 juillet 1868, marié le 26 mai 1896, à Hélène Ruffier d'Epenoux; Pierre, 12 déc. 1875, marié en janv. 1904, à Germaine de Jourda de Vaux; Louis, 29 nov. 1873, marié en juin 1900, à Mathilde de Mazenod; Pauline, 12 sept. 1871, mariée en déc. 1897, à Hubert Le Conte; Suzanne, 3 août 1878, mariée en fév. 1904, à Georges de Fournoux. Emmanuel fut père de: 1° Henri (29 mars 1861-11 juillet 1916), chef d'escadron, chevalier de la Légion d'honneur, mort en héros, marié le 23 fév. 1893, à Misel Houitte de la Chesnais, fille d'Edmond et de Misel Bonnardel, dont: A) Emmanuel; B) Louis; C) Jean, engagé volontaire au 32[e] dragons, mort en héros, le 18 juin 1916; D) Robert; 2° Jean, né à la Fay, le 7 oct. 1868, capitaine de dragons, marié le

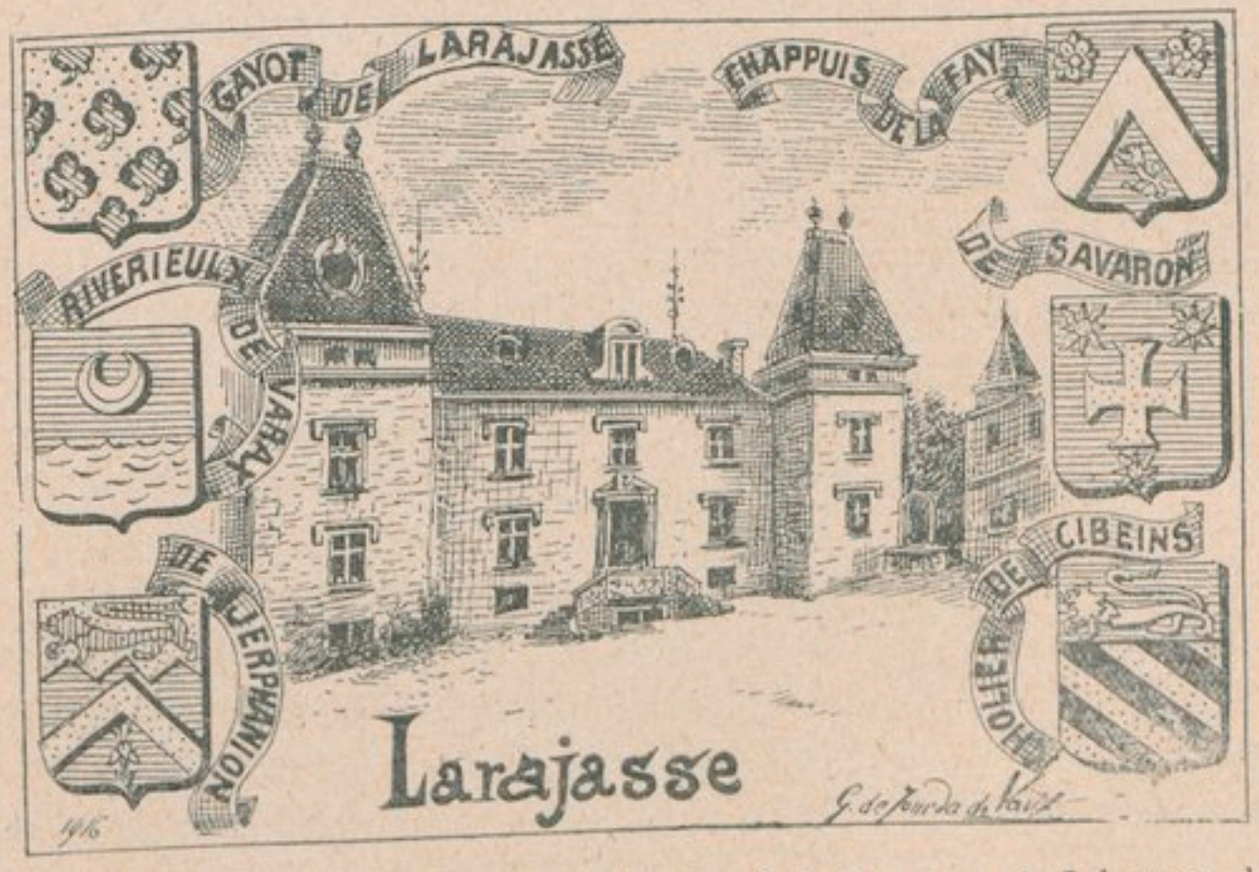

28 mai 1897, à Marie-Agnès de Virieu, d'où : A) Raoul ; B) Henri ; C) Christian ; D) Bernard ; E) Marguerite.

(Vachez : *Sainte-Catherine-sur-Riverie et ses environs* ; H. de Jouvencel : *Loc. cit.*).

LAY

La petite ville de Lay dont l'importance était assez grande autrefois, était entourée d'un mur d'enceinte, datant du milieu du XIV^e^ siècle, mais ces fortifications, qui subsistaient encore en partie au commencement du XIX^e^ siècle, ne purent la protéger contre les attaques du capitaine protestant Briquemont, qui s'en empara en 1570. Lay fut, au moyen âge, le berceau d'une puissante famille chevaleresque qui possédait aussi, au XI^e^ siècle, le château de Joux, près Tarare. Les querelles d'Aymon de Lay avec l'abbaye de Savigny sont légendaires. Au commencement du XII^e^ siècle, ses descendants cédèrent Lay à Guichard de Beaujeu, qui en fit le siège de l'une des quatre châtellenies du Beaujolais. C'est ainsi que Lay fut attribué à plusieurs reprises, à titre de douaire, aux veuves des comtes de Forez et des sires de Beaujeu, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Au commencement du XVI^e^ siècle, cette châtellenie fut cédée par Anne de France et Charles de Bourbon, à Philibert de Beaujeu-Lignières. Catherine d'Amboise, sa veuve, en jouit jusqu'à sa mort, en 1549, mais à cette date le Roi revendiqua la châtellenie. Le 7 juin 1558, les commissaires chargés de l'aliénation des justices du Beaujolais, vendirent celle de Lay à Jean Dufournel, lieutenant-général civil en la sénéchaussée de Lyon, à la charge toutefois du rachat perpétuel, ce qui permit au duc de Montpensier, de rentrer en possession de la châtellenie, le 15 janvier 1561. Lay fut ensuite possédé par les Beck, puis par les de Gonzague-Nevers, dont les armes sont : *Écartelé de gueules, au lion d'or et d'or à trois fasces de sable*, cet écusson posé sur celui de Man-

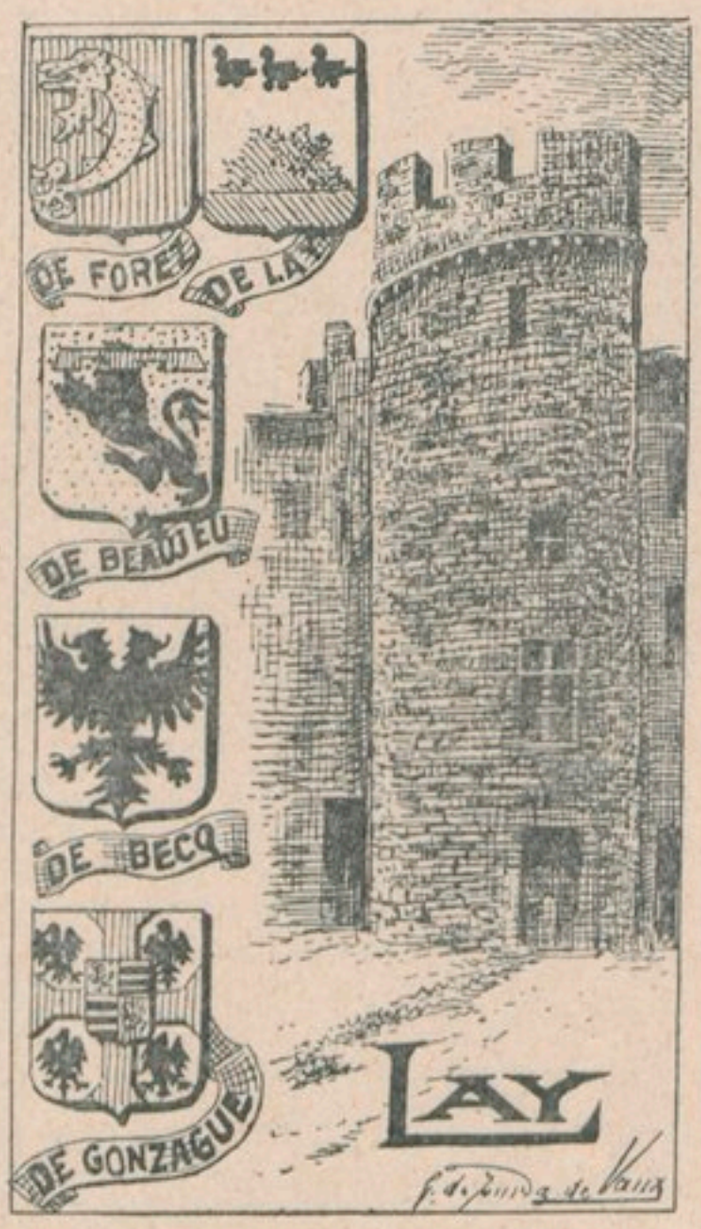

toue, qui est : *d'argent à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre aigles de sable becquées et membrées de gueules.*

(Le Forez pittoresque ; Gras : *Répertoire Héraldique* ; Th. Ogier : *La France par cantons.*)

LÉVA

Le château de Léva, au sud de Montagny, a été construit en 1894. Il a remplacé une ancienne maison forte dont la simplicité eut été écrasée par cette élégante construction. La façade principale est décorée d'une porte d'entrée avec fronton triangulaire soutenu par des colonnettes aux chapiteaux délicieusement ouvragés, à laquelle conduit un escalier monumental. Deux belles tours rondes flanquent cette façade. Léva fut vendu, le 15 février 1789, par le marquis Claude-Louis de l'Estouf de Pradines (v. ce nom) à Charles-Adrien Meaudre.

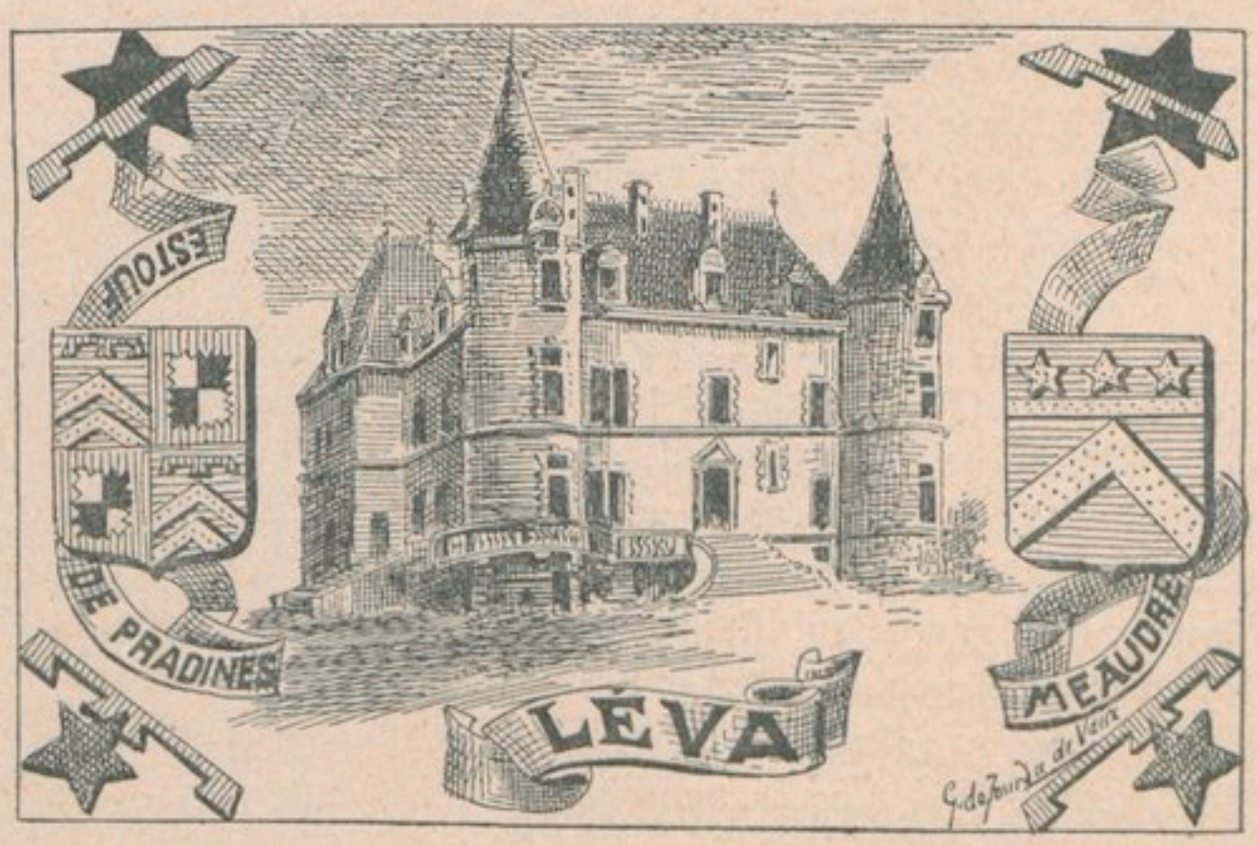

L'arrière grand-père du possesseur actuel de Léva, acheta cette terre vers 1838 et la transmit à l'abbé Déchelette, supérieur des Chartreux qui la revendit trente ans plus tard à son frère Joseph. En 1893, Georges Déchelette acheta les terrains limitrophes où il construisit son habitation, puis la mort de son père le rendit propriétaire de Léva. Ainsi se trouva consacrée l'assise solide de la famille Déchelette sur ce sol de Montagny sous lequel dorment ses ancêtres.

Jean Deschelette est mentionné comme témoin du comte de Forez Guy VI, mais il faut aller ensuite jusqu'à 1516 pour trouver mention d'Etienne Deschelette. Benoît Deschelettes, secrétaire de M. de la Rochefoucauld et s[r] d'Essertines, épousa Péronette Picard, dont : 1° François, mort avant 1614 ; 2° Charles, id. ; 3° Claude, écuyer, 1614 ; 4° Antoinette, mariée à Jean Chastelain, grenetier au grenier à sel de Thizy ; 5° Marie, femme en 1614, de Samuel, alias Jean Mercier, s[r] de Coubles. Claude Deschelette, notaire royal à

Coutouvre, est mentionné de 1598 à 1608. Barthélemy Deschelettes, tixier de Montagny, testa le 20 février 1702 en faveur de son neveu Philibert.

II. Antoine Deschelettes épousa Catherine Moyne, dont : 1° Philibert, qui suit; 2° Antoine, marié le 8 août 1678, à Jeanne Dépierre, de Régny, dont 13 enfants; 3° Benoît, marié le 15 février 1678, à Marie Guillerme, de Montagny.

III. Philibert Deschelettes, tixier de Montagny, testa le 29 avril 1705 et mourut le 1er mai. Marié vers 1691, à Claudine Roche, fille de Benoît et d'Antoinette Gondras, dont : 1° Benoît, qui suit; 2° Antoine (1er-6 sept. 1691); 3° Claude, 8 sept. 1703, marié à Jeanne-Marie Moyne; 4° Claude (4 janv. 1695-30 sept. 1702); 5° Marie, 29 janv. 1731, mariée à Antoine Déchelette; 6° Anne (6 fév. 1697-24 oct. 1702); 7° Antoine (25 mai 1699-1er oct. 1699).

IV. Benoît Déchelette, marié le 12 janvier 1706, à Madeleine Dépierre, de Régny, morte à Montagny le 17 mai 1770, à 82 ans, dont : 1° Robert, mort le 29 août 1719, à 10 ans; 2° Pierrette, 29 janv. 1713; 3° Claude-Marie, 15 fév. 1715; 4° Antoine, qui suit; 5° Philibert, 17 juil. 1719; 6° Marie, 20 nov. 1720; 7° Adrien-Benoît, 18 janv. 1723, marié le 13 avril 1750, à Madeleine Déchelette, dont : A) Benoît, 17 déc. 1751; B) Françoise, 13 déc. 1752, morte à 10 jours; C) Alexie, 4 août 1755; D) Jean-François, 30 nov. 1756; E) Marianne, 5 janv. 1758; F) Antoine, 3 oct. 1766, marié le 15 juin 1790, à Elisabeth Beluze; G) Agathe, mariée le 21 nov. 1772, à 19 ans, à Pierre Beluze; 8° Marie-Anne, 11 juin 1724, mariée le 4 nov. 1749, à Claude Beluze; 9° Jeanne-Marie, 30 avril 1727; 10° Françoise, 12 oct. 1728, mariée le 18 janv. 1752, à François Varinard, fils de Pierre; 11° Claudine, 3 janv. 1732; 12° Anna, vit en 1745.

V. Antoine Déchelette, né le 1er février 1717, marié le 16 fév. 1745 à Agathe Déroire, fille d'Antoine, marchand d'Amplepuis et de Benoîte Desvernay, dont : 1° Madeleine (21 nov. 1745-15 déc. 1753); 2° Barthélemy, 7 oct. 1747, marié à Pierrette-Fleurie Martin, du Cheval Vert, à Amplepuis, dont : A) Antoine, dit le Rosaire parce qu'il chantait au lutrin; marié : 1° le 3 juillet 1809, à Marie Varinard des Côtes, fille de Pierre-Marie, notaire royal et procureur fiscal de la prévôté de Perreux; 2° à Marie-Madeleine Billet; du 1er lit : a) Barthélemy (1810-1852), professeur au petit séminaire de Verrières, puis vicaire à St-Etienne; b) François, mort novice; c) Louis (1815-1875), professeur au petit séminaire de l'Argentière; d) Auguste, vicaire à St-Nizier-de-Lyon, puis curé des Minimes à Roanne; e) Elisabeth, morte le 23 sept. 1818, à 2 ans; f) Victor, se noya enfant, dans une pièce d'eau; g) Onésime, mort jeune; h) Maria (1817-1885); i) Victoire (1821-11 février 1888) mariée à Claudius Déchelette; du 2e lit : j) Mme Pagnon; B) Louis, habitant aux Cours-Martin, marié à Louise Grosdenis, de Perreux, dont : a) Françoise, épouse de M. Neyret; b) Victoire; c) Antoinette, mariée à M. Fouilland; d) Marguerite, morte en bas âge; C) Marie-Anne, mariée a Jean-Marie Trambouze, de Mardore; D) François-Marie, dit le Nain, 5 avril 1788; E) Agathe, mariée le 11 juin 1797, à François-Marie Chaverondier, de St-Germain-Laval; F) Antoine-Philibert, vicaire à Charlieu, puis curé à Fort-de-France, mort le 10 juillet 1831, à 38 ans; G) Jean-François (1787-28 nov. 1820)

épousa Jeanne-Marie Moine, dont : a) Pierre-François, négociant en cotons, marié à N. Viverieux, de Charlieu ; b) Marie, sœur St-Stanislas, chartreusine ; c) Antoinette ; d) François-Marie, dit Francisque (16 juil. 1818-6 avril 1902) ; e) Claudius ; H) Antoine-Barthélemy (21 av. 1790-8 sept. 1790) ; 3° Anne-Marie, 3 oct. 1749, mariée le 19 nov. 1774, à Claude Beluze, dit Grosjean ; 4° Marianne, 1er sept. 1751 ; 5° Louis, 6 déc. 1753 ; 6° Magdeleine (1er avril 1756-10 mars 1758) ; 7° François (v. la Varenne) ; 8° Catherine, 8 mai 1760, mariée le 24 août 1784 à Jean Pétel ; 9° Antoine, 22 mai 1762 ; 10° Antoine, qui suit ; 11° Jeanne-Marie, 15 janvier 1767, mariée le 10 janv. 1789, à Jean-Marie Beluze ; 12° Adrien, émigré à Paris.

VI. Antoine Déchelette, 22 mai 1762, épousa : 1° Jeanne-Marie, dite Suzanne Gardet, fille de Jean ; 2° Antoinette Dubost, morte en 1859, à 82 ans ; du 1er lit : 1° Jean (1788-6 avril 1856), marié en 1814, à Claudine-Marie, dite Mariette Deveaux, morte le 1er avril 1874, à 79 ans, dont : A) Antoine, mort le 28 avril 1875, à 62 ans, marié à Maria Crétin, morte le 22 fév. 1890, à 68 ans, dont : a) Octavie, mariée à Etienne Oudot ; b) Edouard, marié à Alice Forgeot, dont : aa) Antoine ; ab) Charles ; ac) Elisabeth, morte le 8 mai 1880, à 1 an ; ad) Bernard ; ae) Elisabeth ; c) Charles, mort le 17 juin 1875, à 29 ans, marié à Louise Bazin, d'où : aa) Marguerite ; ab) Marie-Thérèse ; d) Léon, marié à Gabrielle Forgeot, dont : aa) Jean ; ab) Germaine ; ac) Edouard ; e) Thérèse, mariée à Irénée Garrand ; B) Benoît (1816-1888), marié à Charlotte Despierres, dont : a) Eugène (v. Bullieu) ; b) Joanny, 1848, vicaire-général de Lyon, évêque d'Evreux, mort le 10 avril 1920 ; c) Marie, 1850 ; d) Antoine (1855-1860) ; e) Joséphine (1862-1865) ; f) Joseph (1862-4 oct. 1914), capitaine au 298e régiment d'infanterie, mort au champ d'honneur, archéologue distingué ; marié en 1905, à Jeanne Bournier ; C) Antonie (1819-1902), épousa son oncle Deveaux ; D) Victorine (1821-1895), mariée à Léon Chamussy ; E) Thérèse (1822-1893), sœur Ste-Marie, supérieure de l'ordre de St-Charles ; F) Joseph, 1825, marié à Françoise Dumont, dont : a) Marie (1852-1885), mariée à Henri de la Bruyère ; b) Clotilde, mariée à Joseph Coppier, avocat à Chambéry ; c) Anna, mariée à Horace Verne de Bachelard ; G) Joséphine, morte le 18 avril 1891, à 59 ans ; H) Clémence, morte le 15 avril 1880, à 42 ans ; 2° Claude-Marie, qui suit ; 3° Fleury, jésuite ; 4° Marie-Françoise, sœur St-Bernard, morte le 8 nov. 1865, à 64 ans ; 5° Jeanne-Marie, sœur Ste-Eugénie (ordre de St-Joseph), morte le 5 avril 1874, à 69 ans ; 6° Agathe, mariée à M. Pontille ; du 2e lit : 7° Claudius (1820-9 mars 1907), marié à Victoire Déchelette, fille d'Antoine, dont : A) Auguste, mort à 7 ans, en 1855 ; B) Marie-Sophie, mariée à Ernest Deveaux ; C) Marie-Louise.

VII. Claude-Marie Déchelette, mort en 1858, marié en 1824, à Philiberte Deveaux, née en 1800, dont : 1° Paul ; 2° Marin, morts en bas-âge ; 3° Joseph, qui suit ; 4° Antonin, 1827, marié en 1855, à Camille Louit, dont : A) Marie, 1858, mariée en 1877, à Cirice Teillard ; B) Berthe, 1860, mariée en 1882, à Bernard Chevalier du Fau ; 5° Virginie, 1829, mariée en 1855, à François Déchelette (v. la Varenne) ; 6° Louis, 1830, marié en 1861, à Antoinette Muron, dont : A) Gabriel, 1862, marié en 1893, à Marie-Louise Ducreux, dont :

a) Odette, 1894; b) Edith, 1896, mariée en 1919, à Paul Berloty ; c et d) Marc et Marcel, jumeaux, 1900 ; B) Jean, 1864, marié en 1898, à Claire Permezel, dont : a) Madeleine, 1899 ; b) Paul, 1900; c) Hubert, 1904 ; C) Maurice, 1867, marié en 1894 à Alice Gilardin, dont : a) Louis, 1896 ; b) Raymond, 1897 ; c) Suzanne, 1900 ; d) Christiane, 1913 ; D) Marie-Gabrielle, 1878, mariée en 1902, à Régis Descours ; E) Sabine, 1887, mariée en 1912, à Paul Permezel ; 7° Stanislas, 1832, marié en 1872, à Esther Martial, dont : A) Edith, 1873, morte jeune ; B) Paul (1874-1898) ; C) Edith, 1875, mariée en 1894, à Xavier de Montbel ; D) Elvina (1878-1886) ; 8° Jérôme (1834-1905), supérieur de l'Institution des Chartreux ; 9° Maria, 1836, mariée en 1859, à Louis-Jacques Agron.

VIII. Joseph Déchelette (1826-1902), marié en 1856, à Joséphine Dugoujard, dont : 1° Alice, 1862, mariée en 1885, à Henri Dessert ; 2° Joannès, 1864, marié en 1892, à Jeanne Châtelet ; 3° Georges, qui suit.

IX. Georges Déchelette, 1866, marié en 1894, à Marie Courbier, dont : 1° Georgette, 1895 ; 2° Joseph, 1898 ; 3° Noël, 1898 (jumeaux) ; 4° Henry (1906-1908) ; 5° Robert, 1906.

(Communication de MM. François et Pierre Déchelette; Meaudre de Lapouyade : *loc. cit.*).

LONGIRON

A une courte distance du vieux manoir de Soleymieu, en face du château de la Chazotte, reconstruit comme lui, le castel de Longiron, primitivement édifié par M. Dubouchet, montre sa belle façade flanquée de deux pavilllons. De ravissants ombrages, un mur de clôture solidement reconstruit, agrémentent et protègent les abords de cette luxueuse demeure.

Le 16 avril 1775, Catherine Ferriol, veuve de François Vincent, écuyer, conseiller secrétaire du Roi près la Cour des Monnaies de Lyon, fils d'Etienne et d'Antoinette Grandris et petit-fils de Claude et de Catherine Armand, légua par testament à Marie Vincent, sa fille, 10.000 livres en argent, à Jean-François Vincent, écuyer, son fils, les domaines de Longiron, Noailleu, la Pérotière, plusieurs rentes et 30.000 livres d'argent. Elle fit héritier universel son fils aîné Benoît (v. Montarcher, t. I[er]). Longiron fut acquis par François-Marie-Joseph Neyron (20 août 1766-20 août 1816), chevalier de l'ordre du Lys, fils de François-Marcellin, échevin de Saint-Etienne et d'Hélène Degeorge, petit-fils de François et de Benoîte Lafond, arrière petit-fils de Marcellin Neyron, greffier de Monistrol et de Marie Brun. Francois-Marie-Joseph Neyron épousa : 1°, le 11 fév. 1803, Marguerite Jovin, fille de François et d'Aimée Peyron ; 2° le 15 fév. 1813, Olympe Thiollière du Treuil, fille de Claude-Simon et de Marie-Anne Neyron. Du 1[er] lit : 1° Marie-Jeanne-Aimée, morte avant 1811 ; du 2° lit : 2° Ernest, qui suit.

V. Claude-Simon-Ernest Neyron (11 déc. 1813-1 août 1861), épousa, le 25 janv. 1837, Adèle Neyrand, fille d'André et d'Elise Thiollière, dont : 1° Antoine-Adolphe, mort le 22 janv. 1858; 2° André (17 juin 1845-4 mars 1894), marié le 26 nov. 1873, à Thérèse de Fraix de Figon, fille d'Adolphe et d'Eugénie Neyrand; 3° Louis, qui suit; 4° Olympe, 1847, mariée le 6 mai 1868, à Charles Neyrand, fils d'Antoine et de Nancy Terrasse de Tessonnet.

VI. Louis Neyron (2 déc. 1842-23 août 1893), épousa le 14 fév. 1870, Marie-Léonie Lacam, fille de Gustave et de Caroline Sarton du Jonchay, dont : 1° Ernest, 30 oct. 1870, bénédictin; 2° Gustave, 20 fév. 1873, jésuite; 3° André, qui suit : 4° Joseph, 5 juin 1883, sergent au 238e d'infanterie, mort glorieusement à Fontenoy, le 22 sept. 1914; 5° Marie, 19 mars 1877, mariée le 7 fév. 1899, à Jean Toubeau de Maisonneuve, fils d'Ernest et d'Angeline Geoffrenet de Champdavid; 6° Marguerite, 22 déc. 1878, religieuse du Sacré-Cœur; 7° Thérèse, 26 avril 1880, mariée le 30 juillet 1902, à Louis Pascaud, fils de Christian et d'Alice Frossard des Rivières; 8° Jeanne, 21 janv. 1882, religieuse du Sacré-Cœur.

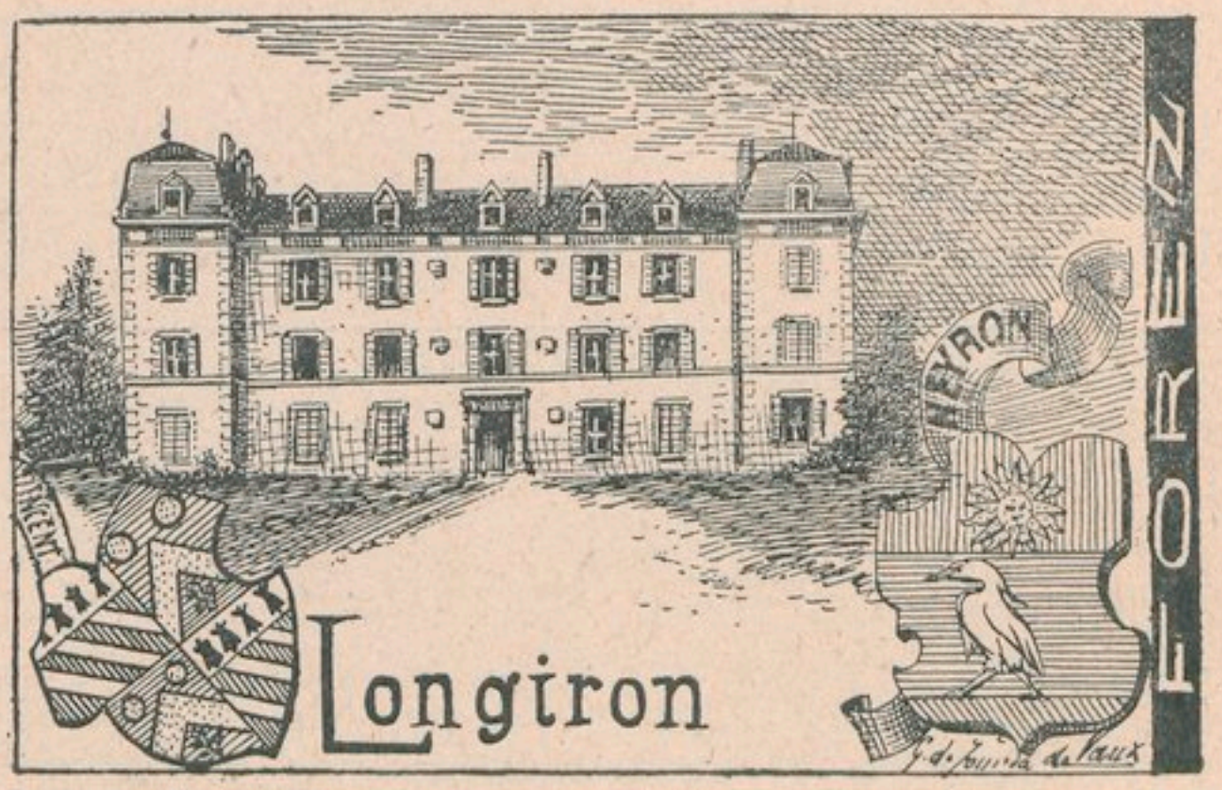

VII. André Neyron, 6 mars 1875, capitaine au 21e d'infanterie, marié le 11 juil. 1905, à Marthe Le Forestier d'Osseville, morte le 27 mai 1914, fille de Christian et de Geneviève de Révilliasc, dont : 1° Louis, 2 oct. 1906; 2° Marie-Thérèse, 5 nov. 1908; 3° Armelle, 10 juillet 1910; 4° Régis; 5° Pierre.

(H. de Jouvencel : *Loc. cit.*; W. Poidebard : *Notes Héraldiques.*)

LA MERLÉE (Saint-Just-sur-Loire)

Au nord du bourg de Saint-Just-sur-Loire, le château de la Merlée montre sa masse quadrangulaire, anglée de pavillons carrés, symétriques, et décorée d'une belle façade avec fronton triangulaire. Le château de la Merlée dut être reconstruit vers 1767, par André-Gabriel Gonin de Lurieu. De nombreuses dépendances, des pavillons, des anciens murs de clôture accompagnent cette

agréable résidence. Elle doit son nom aux Mastin de la Merlée, qui rappelaient ainsi au sein de la plaine du Forez, le vieux castel où vit encore, dans les montagnes de Noirétable, le souvenir de leurs belliqueux ancêtres (v. la Merlée, t. Ier). Le 26 août 1572, Antoine Le Mastin de la Merlée vendit la rente noble de la Merlée à Guillaume de Gadagne, sr de Bouthéon, mais soit que cette vente n'ait pas porté sur le fief lui-même, soit qu'elle n'ait pas eu d'effet, la Merlée resta aux seigneurs de Villeneuve. Jean du Creux, sr de la Merlée et Villeneuve, mourut le 14 août 1647. Le 20 oct. 1657, Antoinette du Creux (21 déc. 1610-4 sept. 1677), veuve de noble Antoine de Cohade, sr de Villeneuve, fondée de procuration de Françoise du Verdier, veuve de noble Jean du Creux, sr de la Merlée et la Roche, son héritière, constitua une rente de 312 livres 10 sols, au principal de 5.000 livres, au profit de noble Jean Fautrier, sr de Maleval, hypothéquée sur le fief de la Merlée et la Roche. Anne du Creux, sœur d'Antoinette, avait apporté le fief de la Merlée à son époux Jean-Thomas de Lambertye, sr de la Colonge. Anne du Verdier, sœur de Françoise, avait constitué, le 1er sept. 1659, « au profit de la luminaire de N.-D. de Bonson, la pension annuelle et perpétuelle de 5 livres,

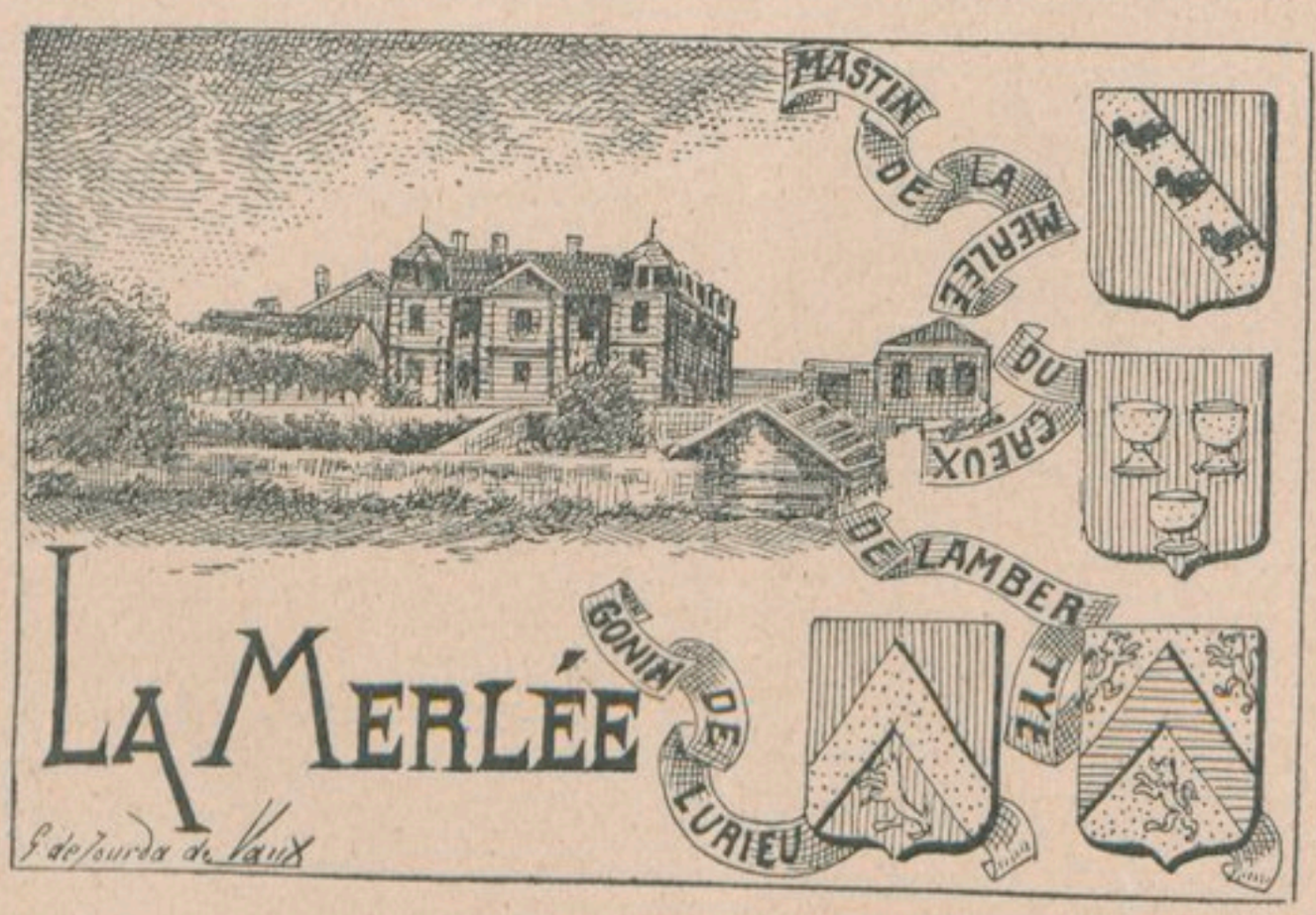

au principal de 100 livres, pour entretenir la lumière de la lampe qui est au-devant du Saint-Sacrement, pour être icelle allumée, le jeudi de chaque semaine, en l'honneur du Saint-Sacrement et le samedi en l'honneur de la Vierge ». Le 1er sept. 1683, à la requête de Messire Jean-Victor-Amédée de Crémaux, seigneur marquis d'Entraigues, subrogé aux droits de défunt noble Jean Fautrier, sr de Maleval, le fief de la Merlée et dépendances était saisi au préjudice de Jean-Thomas de Lambertye, tant en son nom qu'en sa qualité de père et légitime administrateur de ses enfants, mais le 22 janv. 1684, Antoine de Lambertye, son fils, mettait opposition pour l'adjudication du fief. Un long état, dressé à cette date, donne un détail de frais « pour le vin du messager qui a porté le mémoire ».

Jean-Thomas de Lambertye, fils cadet de Joannès-Thomas et de Sybille Chirat, mort le 25 janv. 1685, épousa Anne du Creux, le 15 fév. 1651, et en eut : 1° Antoine-Thomas, 20 juin 1653, sans doute le même qu'Antoine-Charles, mort le 7 juil. 1733, ayant épousé,

le 29 février 1727, Anne de Saint-Paul, fille de Jacques-Philippe, s[r] de Reveux et d'Antoinette de Fournier; 2° Aubin (3 oct.-1655-10 nov. 1708); 3° Aubin-Sauze, 10 janv. 1657; 4° Françoise, 21 mai 1652, mariée le 29 août 1683, à Antoine Bochu, bourgeois de Montbrison, dont : A) Jean-Baptiste, 30 oct. 1684; B) Jean, 25 av. 1688; C) Catherine-Sybille Bochu de la Collonge, mariée le 23 juillet 1718, à Jacques de Moricaud de la Galerie, dont Antoine. le 17 fév. 1720.

I. André Gonin, notaire royal et lieutenant de juge de St-Rambert, père de : 1° Thomas, qui suit ; 2° Claude, châtelain de St-Rambert, mort le 4 mai 1655, marié à Françoise Bollioud, fille de Claude, dont André; 3° Antoine, procureur du Roi à la Fouillouse; 4° Pierre, avocat au bailliage de Forez, mort le 24 juil. 1653; 5° Louis, qui testa le 30 oct. 1643, marié à Antoinette Faure ; 6° Anne, morte le 28 déc. 1660, mariée le 27 janvier 1611, à Louis Faure, qui testa le 5 oct. 1616.

II. Thomas Gonin de Lurieu (1589-15 sept. 1655), avocat au bailliage, lieutenant de juge de la Fouillouse, marié : 1° à Catherine Dallier; 2° le 5 fév. 1645, à Marguerite du Bost de la Fuste. Du 1[er] lit : 1° Pierre, 8 mars 1621, avocat au bailliage, juge de Saint-Rambert, marié à Marie Serralier, dont 2 fils et 2 filles; 2° André, 3 déc. 1627, notaire apostolique, marié à Marguerite Carrier de Monthieu, dont 8 enfants; 3° Jean-Baptiste, qui suit : 4° François, vit en 1690.

III. Jean-Baptiste Gonin de Lurieu (19 mars 1623-24 janv. 1688), conseiller du Roi, avocat au Parlement, marié le 5 fév. 1645, à Philippe du Bost de la Fuste, morte le 16 oct. 1699, dont : 1° Thomas, qui suit; 2° Pierre (3 mars 1664-5 oct. 1735), conseiller du Roi, lieutenant-général au bailliage de Forez; marié : 1° le 17 janv. 1700, à Marie Compain, morte le 28 août 1711, fille de Gaspard et d'Antoinette Rochette de Régniac; 2° le 2 janvier 1714, à Catherine Cherpy, veuve de Jacques Grimod et de Jean Vaginay. Du 1[er] lit : A) Odet (12 oct. 1704-1758), secrétaire du Roi, marié le 28 déc. 1733, à Claire Guiguet, remariée en 1762, à Paul Valentin d'Eguillon, fille de Vincent et de Jeanne Bruyas, dont 3 fils et 4 filles; B) Pierre-Thomas (21 déc. 1709-9 mars 1791), échevin de Lyon en 1758-9, marié le 22 av. 1741, à Claire de Montagny, morte le 14 av. 1753, fille de Louis et de Claire Perretière, dont : a) Catherine-Claudine, 3 juin 1743, mariée le 27 av. 1762 à Jean-Baptiste de Fisicat, baron de Rochebaron; 3° Jean-Baptiste, 15 août 1663, chanoine de St-Rambert; 4° Anne-Sybille, 19 juil. 1661, supérieure des Filles de la Charité; 5° Marguerite (1[er] juin 1652-1[er] avr. 1694).

IV. Thomas Gonin de Lurieu, 14 mars 1649, juge de St-Rambert; il acquit Essalois, en 1690, mais le 17 nov. 1701, le R. P. prieur du Val-Jésus « ayant assemblé les religieux de cette maison, au son de la cloche, à la manière accoutumée pour délibérer de leurs affaires, ledit R. P. Prieur ayant représenté les menaces que nous a fait plusieurs fois, le sieur Thomas Gonin de Lurieu, de nous faire donner plusieurs assignations par plusieurs prétendus droits, et particulièrement par celui de 20 livres de rente qu'il dit que le Val-Jésus doit au château d'Essalois, le Chapitre considérant l'inquiétude que nous cause ledit s[r] de Lurieu par les menaces, les chasses et pesches que luy et ses enfants font au

Val-Jésus.... nous étant extrêmement à charge et contre nos constitutions et que la terre d'Essalois et les autres domaines n'ont pas été vendus leur juste prix, le Chapitre a permis audit R. P. Prieur de retirer des mains dudit sieur de Lurieu, Essalois et les terres à lui vendues et aliénées, et de faire pour le retrait, tout ce qui sera nécessaire et ce qu'il jugera à propos, le Chapitre voulant mettre en exécution l'acte du Chapitre général de l'année 1692, le 4e novembre, qui a désavoué la vente faite par le Père Augustin et ordonné ledit retrait. » Par acte du 17 fév. 1703 les religieux camaldules empruntaient pour rembourser Thomas Gonin de Lurieu, 3.000 livres aux religieux de Valbenoîte, représentés par Dom Philibert Monin, prieur, et Dom Jacques Girard, sous-prieur et célerier.

Thomas Gonin de Lurieu, épousa Marie Tardy, dont : 1° Jean-Baptiste, qui suit; 2° Philippe, mariée le 21 mai 1719, à André Valla, juge de l'Hopital-sous-Rochefort.

V. Jean-Baptiste Gonin de Lurieu, 1er juil. 1697, avocat en Parlement, sr de la Merlée épousa en 1720, Benoîte Chovon (v. Montarcher, t. Ier), dont : 1° Pierre Benoît (v. le Palais, t. Ier); 2° André-Gabriel, qui suit; 3° Pierre, officier d'infanterie; 4° Jeanne, mariée le 8 août 1761, à Denis-Augustin Sonyer du Lac.

VI. André-Gabriel Gonin de Lurieu de la Rivoire, sr de la Merlée dont hommages en 1767 et 1776 : il y mourut le 7 oct. 1802, ayant acquis le 15 fév. 1784, des Girinot, les droits sur la chapelle, sous le vocable de St Rambert et Ste Catherine, en l'église de St-Just-sur-Loire. Il épousa le 14 août 1764, Marie-Thérèse Le Mau de la Barre, morte à la Merlée, le 6 sept. 1820, fille de Marin-Pierre et de Thérèse des Champs de Talancé, dont : 1° Pierre-Benoit-Nicolas, 4 juillet 1767, officier au Régiment du prince de Ligne, mort martyr de la Révolution le 19 mars 1794; 2° Marie-Gabrielle-Marine, morte le 18 août 1767.

Le colonel L. Le Mau de Talancé a retracé dans une intéressante brochure, les souvenirs de famille se rapportant à Marie-Thérèse Le Mau de la Barre. « Son mari, écrit-il, possédait, sur les bords de la Loire, en face de Saint-Rambert, la terre de famille et le château de la Merlée, vieille habitation Louis XIII, aux tuiles brunes, plantée sur une terrasse ombragée de tilleuls et séparée par une prairie de la grève de la Loire qui aux temps d'inondation venait lécher les murs de ladite terrasse..... De la terrasse de la Merlée, on jouit de couchers de soleil admirables et bien souvent Marie-Thérèse dût venir s'y asseoir à la tombée du jour, dans la mélancolie des soirs, pour rêver aux absents et regarder le soleil disparaitre lentement derrière les montagnes de Saint-Bonnet-le-Château... C'est dans cette paisible demeure, dans ce cadre sympathique que Madame de la Rivoire passa les 25 premières années de son mariage, au milieu des paysans et des fermiers qui l'adoraient pour sa bonté, sa charité et sa gaîté, menant une existence calme et heureuse qui paraîtrait bien monotome aujourd'hui. » L'auteur raconte ensuite l'arrestation de MM. de la Rivoire à la Merlée, arrestation qui fit grand bruit dans le pays et amena une protestation presque unanime, puis l'exécution de Pierre-Benoît, enfin la condamnation du père, André-Gabriel, condamné à la détention le 6 avril 1794. Après sa

mort, Marie-Thérèse Le Mau s'adonna à la piété et aux bonnes œuvres, mais elle donna malheureusement dans l'erreur janséniste et se vit, à sa mort, en 1820, refuser les derniers sacrements. Le digne curé de St-Just, l'abbé Mercier, ne se laissa pas influencer par la municipalité et il fit son devoir jusqu'au bout; mais les magistrats de la commune firent enfoncer la porte de la sacristie et les obsèques furent célébrées par deux prêtres interdits dont l'un, l'abbé Jacquemond, ex-curé de St-Médard, prononça un éloge funèbre qui n'est qu'un long tissu de blasphèmes et de calomnies.

Le 13 octobre 1821, la propriété de la Merlée, estimée à 320.000 francs, avec domaine d'une contenance de 92 hectares, 70 ares, 90 centiares, était partagée entre les Curalu et les Gonin de Lurieu de Civens. Le château avec ses dépendances fut acquis la même année par M. Gagnière, de Saint-Etienne. En 1844, il devenait la propriété de Jean-Claude Condamin et en 1876, celle de Henri Faure, dont la veuve et les trois fils l'habitent actuellement. L'aîné de ces derniers, Georges Faure, est un poète de grand talent dont la lyre vibre avec amour pour notre cher Forez. Nous ne résistons pas au plaisir de terminer cette notice par les premiers vers de son poème de guerre : *Les Petites Patries :*

St-Etienne et St-Just ! Mes petites patries
Ma ville et mon village au pays de Forez,
Où près d'un demi-siècle a palpité ma vie,
Où tôt ou tard, je m'éteindrai.
Mon cœur vous appartient depuis ma tendre enfance.
Et quel que soit demain, vous resterez pour moi,
Sous le ciel le plus beau de tous les cieux de France,
La cité-reine et le bourg-roi. . . . . .

(L. Le Mau de Talancé : *Une famille sous la Révolution; Gonin de Lurieu de la Rivoire ; la Merlée ;* communication de M. Antonin Portallier ; archives de M. Albert Boissier).

MINARDIÈRE

Le château de Minardière est situé sur le territoire de St-Martin-de-Boisy (aujourd'hui de Pouilly-les-Nonains). Il est flanqué de deux pavillons carrés qui lui donnent un cachet assez original. Au milieu du XVI^e^ siècle ce fief appartenant au s^r^ de la Dathenigne qui le vendit à Georges de Crémeaux, qui testa en 1577, fils de Claude et de Marguerite de St-Symphorien, petit-fils de François et d'Isabeau de Rollat, arrière petit-fils de Jean et de Blanche de Bouthéon. Jean était fils d'Arnould et de Marie de Lavault, mariés en 1424, petit-fils de Pierre et d'Isabeau de Grégnieu, arrière petit-fils de Robert Vernin de Crémeaux et de Fleurdelyze de Currèze, tué à Poitiers en 1356, fils lui-même d'Etienne Vernin, clerc en 1326. Georges de

Crémeaux, s[r] de Minardière, épousa le 14 juillet 1566, Anne du Chier, puis le 11 oct. 1568, Françoise de Busseuil, fille de Philibert et de Madeleine de Sercey, d'où Charlotte, qui porta Minardière par mariage, le 23 avril 1591, à Philippe Andrault de Langeron (24 déc. 1561-25 janv. 1635) (v. la Molière).

Leur fils, Hector Andrault de Langeron, vendit Minardière, le 6 février 1651, pour 44.000 livres, à Jean Valence, écuyer, secrétaire du Roi, s[r] de Vertpré et la Bernarde, marié à Virginie du May, fille de Charles et de Jeanne Charrier de la Rochette. Jean Valence mourut le 16 octobre 1653, laissant deux filles en bas-âge. Comme il lui restait à faire un dernier paiement de 2.800 livres, Minardière fut revendu et adjugé le 5 septembre 1656, pour 38.000 livres, à Claude Valence, son cousin, bailli de Roannais, s[r] des Costes. Frère de Jean, mort le 4 juil. 1658, capitaine au Régiment d'Auvergne, et de Jeanne-Marie Valence, mariée à Louis Verney, conseiller du Roi, il était fils de Louis Valence, mort le 4 fév. 1632, juge, puis bailli du duché de Roannais et de Catherine Dumas, petit-fils de Didier, châtelain de Boisy et Roanne et de Catherine Lynard, arrière petit-fils d'Antoine et d'Ysabeau Faihon, ce dernier fils de Jacques, petit-fils de Jean et de Jehanne Chassebras, mariés le 9 av. 1461, et arrière petit-fils de Jacques Valence et de Jeanne de Chavannes. Claude Valence testa le 21 sept. 1683, il fut lieutenant-général au bailliage et duché de Roannais, et épousa le 30 av. 1645, Madeleine de Montchanin, dont : 1° Claude, qui suit ; 2° Camille (1655-5 av. 1699), capitaine au Régiment de Saintonge ; 3° Jeanne-Marie, morte le 1[er] janvier 1748, à 87 ans, mariée à Pierre Michon, s[r] de Chancé, mort à 67 ans, le 29 sept. 1719 ; 4° Hector ; 5° et 6° Philiberte et Claudine, ursulines à Roanne.

VIII. Claude Valence, s[r] de Minardière (24 juil. 1654-24 déc. 1725), président en l'Election de Roannais, bailli d'épée du Duché en 1689, conseiller secrétaire du Roi en 1715, épousa le 13 mai 1680, Marie-Anne-Jacqueline Voiret, fille de Jean, président en l'Election de Roanne et de Marguerite Populle, dont : 1° Claude, qui suit ; 2° Claude-Marie, avocat en Parlement, marié le 26 juillet 1726, à Madeleine Rimoz de la Rochette, dont : A) Claude, 12 août 1739 ; B) Jeanne-Marie, 17 déc. 1740 ; C) Anne, 30 août 1741 ; D) Marie-Madeleine, 21 août 1747 ; E) Germaine-Jérôme, 10 janv. 1749 ; F) Marie-Anne-Jacqueline, 23 avril 1751 ; 3° Camille (25 oct. 1684-15 déc. 1752), prêtre, bachelier de Sorbonne ; 4° Anne, mariée le 29 mai 1708,

à Jean-Baptiste de Sevelinges; 5° Geneviève (1705-14 avril 1762), mariée à Simon Perroton de Châtelus; 6° Philiberte, bénédictine à St-Thomas-de-Sales, prieure de Ste-Marguerite-de-la-Presle, en Champagne, née en 1698, morte le 10 avril 1776; 7° et 8° Marianne et Pierrette, religieuses; 10° Jeanne-Claudine, 25 avril 1702.

IX. Claude Valence de Minardière, s[r] de Minardière (16 août 1681-8 mars 1757), grand bailli de Roannais, épousa le 30 sept. 1725, Jeanne Buron de la Verpillière, fille d'Antoine et de Jeanne Grumel de Montgaland, dont : 1° Antoine, qui suit; 2° Claude, le chevalier de Minardière, chevalier de St-Louis (23 janv. 1728-31 déc. 1793); 3° Joseph-Aimé (4 juin 1734-18 juin 1772), prêtre, chanoine de Sully au diocèse d'Orléans; 4° Claude-François, 3 avril 1737; 5° Marguerite (1730-13 mai 1778).

X. Antoine de Valence de Minardière, s[r] de Minardière (7 sept. 1726-15 janvier 1770), bailli d'épée du Roannais, marié le 3 fév. 1762, à Marie-Spirite-Claudine Marchant de Champrenard, fille de Claude-Esprit et de Jeanne-Marie Rolin de Montoux, dont : 1° François-Claude, qui suit; 2° Catherine, 6 fév. 1763, mariée le 22 oct. 1782, à Denis du Rozier de Magnieu; 3° Marguerite, 12 juin 1765, mariée le 7 oct. 1783, à Denis Gémier des Périchons; 4° César (30 avril 1767-16 juillet 1767).

XI. François-Claude de Valence de Minardière, s[r] dudit lieu (9 mai 1764-16 oct. 1829), épousa le 31 janv. 1785, Adélaïde-Marguerite-Pauline du Crest de Villaine, morte le 25 juin 1804, fille de Michel, dont : 1° Charles-Guy, 11 fév. 1793, marié le 29 fév. 1813, à Adélaïde Aynard; 2° Félix, qui suit; 3° Cécile, 26 sept. 1778, mariée le 23 août 1808, à Charles-Agricol-Nestor, comte de la Teyssonnière; 4° Louise-Aimée-Aglaé, 11 sept. 1797, mariée le 23 juin 1817, à Jacques Sarton du Jonchay.

XII. Charles-Lin-Félix de Valence de Minardière (14 janv. 1799-4 sept. 1871), marié : 1° le 5 fév. 1823, à Laure-Anne-Constance Dauphin de Verna, morte le 11 janv. 1829, fille du baron François-Marie-Gabriel et de Marie-Rose-Denise-Françoise de Digoine du Palais; 2° le 17 fév. 1830, à Marie-Françoise-Constance de la Teyssonnière, sa nièce, morte le 8 mai 1840; 3° le 8 fév. 1843, à Joséphine-Suzanne-Félicie de Montluzin, morte le 29 mars 1878, fille de Jean-Baptiste et d'Hélène Trocu de Malix-Meyrieux; du 1[er] lit : 1° Alfred, qui suit; 2° Marie-Charles-Paul (14 août 1827-6 déc. 1855), officier d'infanterie; du 2[e] lit : 3° Marie-Isidore (v. la Chambre); 4° Charles-Ernest (23 sept. 1832-19 janv. 1891), marié le 19 septembre 1859, à Nathalie de Frasneau de Gommégnies, dont postérité; 5° Marie-Jacques, 17 oct. 1834, prêtre; 6° Henriette (2 sept. 1838-30 déc. 1868), mariée le 2 sept. 1857, à Claude-Léon-Laurent de la Poix de Fréminville; du 3[e] lit : 7° Marie-Victor, 27 déc. 1843, marié le 5 av. 1869 à Marie de Marbot, morte avec ses deux filles, le 4 mai 1897, dans l'incendie du bazar de la Charité, à Paris; dont postérité.

XIII. Marie-François-Alfred de Valence de Minardière (6 août 1825-22 fév. 1904), marié 1° le 18 fév. 1852, à Marie-Anne Rogniat, morte le 31 mars 1854; 2° le 14 juil. 1859, à Marie-Aglaé Sarton du Jonchay, sa cousine, morte le 31 janv. 1872. Du 1[er] lit : 1° Marie-Laure-Octavie, 8 déc. 1852, religieuse; du 2[e] lit : 2° Marie-Joseph-Guy, 14 nov. 1860, marié le 25 janv. 1882, à sa cousine, Marie-Gustavie-Suzanne de Valence; 3° Marie-

Auguste-Paul, 9 fév. 1862, marié le 10 fév. 1898, à Marie-Alix-Gabrielle Berthin; 4° Marie-François-Jean, 8 fév. 1867, marié le 12 août 1897, à Anne des Bouillons.

Les armes de la famille de Valence sont : *D'azur à la fasce d'or accompagnée de six trèfles du même, 3 en chef, 3 en pointe.*

Le 23 novembre 1807, François-Claude de Valence vendit Minardière à une association d'acheteurs qui acquit, en même temps, Sevelinges des Sirvinges et Tramayes des Mailly-Châteaurenaud, à savoir : Benoît Plasse, notaire à Cours; Antoine Delacharme, notaire à Matour; Claude-Marie Sargnon, négociant à Amplepuis; Pierre Deville, propriétaire à St-Nizier-d'Azergues; François Lacroix, fabricant, demeurant à St-Vincent-de-Rhins, fondé de pouvoir de sieur Pierre Lacroix, son frère (Me Farges, notaire à St-Nizier-d'Azergues). Minardière passa ensuite aux Rambaud et aux Barny de Romanet. Il appartient actuellement à Mme Louis de Romanet. Les armes de cette famille sont : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe d'un lion du même.*

(Archives de Beauvoir; Communication de M. de Valence.)

LA MOLIÈRE

Le château de la Molière, à Vivans, a été restauré au XIXe siècle. On admire encore, au milieu des bâtiments aménagés à la moderne, une belle tour ronde, surmontée d'un lanternon, et de superbes lucarnes.

Il a appartenu à une famille de robe du Nivernais, anoblie au milieu du XVIe siècle, les Andrault de Langeron, dont voici la filiation :

I. Laurent Andrault, marié à N. Baudereul dont : 1° Pierre qui suit; 2° Jean.

II. Pierre Andrault, trésorier d'Auvergne, père de :

III. Geoffroi Andrault, sr de Langeron, maître-praticien à Saint-Pierre-le-Moustier marié à Gabrielle Raquier, dont : 1° Pierre, chevalier de l'Ordre du Roi, marié à Aimée du Colombier, dont : A) Jacques, bailli de Mâcon, marié en 1602, à Marguerite de la Tournelle, dont : a) Philippe, comte de Langeron, maréchal de camp, reconnu noble en 1669, mort en 1675, marié en 1641 à Claude de Faye d'Epaisses, dont : aa) Joseph, comte de Langeron, lieutenant-général des armées navales, mort en 1711, laissant de Jeanne-Madeleine de Gournai-la-Coste : Louis-Théodore, comte de Langeron, etc., marié : 1° en 1751, à Augustine-Marie de Menou; 2° à Marie-Thérèse de Damas-Crux, morte en 1763; 3° à N. de Saint-Pierre; Sylvie-Angélique, mariée à Claude de Thyard, comte de Bissy; 2° Philippe, qui suit.

IV. Philippe-Emmanuel Andrault, sr de Minardière, la Molière, Beaucresson, chevalier de l'Ordre du Roi, etc., cosr de Saint-Haon et Renaison, épousa : 1° le 23 avril 1591, Char-

lotte de Crémeaux, fille de Georges et de Françoise de Busseuil ; 2° le 2 février 1607, Emeraude de Nagu, dame de Beaucresson et de Varennes, fille de Gilbert et de Jeanne Mitte de Miolans, et veuve de Louis de Saint-Haon. Il testa le 20 janvier 1635, au château de Beaucresson « bien qu'il résidât habituellement à Minardière » ayant eu du 1er lit : 1° Hector, qui suit ; 2° Françoise, mariée en 1631, à Pierre de Corsant, comte de Bereins et Baneins ; 3° Anne, femme de Georges de Damas du Rousset ; et sans doute : 4° François, passé en Pologne.

V. Hector Andrault de Langeron, sr de Minardière, épousa le 9 avril 1635 Anne de Maine du Bourg, fille d'Antoine et de Marie Boyer de Choisy. Le 6 février 1651, il vendit Minardière à Jean Valence et acheta le marquisat de Maulevrier. Il eut : 1° François, qui suit ; 2° Philippe, chanoine de Lyon, le 5 juil. 1660 ; 3° Jean-Baptiste, 17 avril 1648, chanoine de Lyon, le 7 juin 1662, mort le 7 juillet 1662 ; 4° Pierre, chanoine de Lyon ; 5° Georges-Paul, chanoine de Lyon, le 23 déc. 1666, puis abbé de Saint-Antoine-de-Viennois ; 6° Claude-François, chevalier de Malte, 1679 ; 7° Charles, 1657, chanoine de Lyon en 1676, puis sacristain.

VI. François Andrault, marquis de Maulevrier, sr de Chevrières, épousa : 1° Madeleine de Bourbon-Busset ; 2° Françoise de la Veuhe ; du 1er lit : 1° Anne, 19 août 1669 ; du 2e lit : 2° Louis, qui suit ; 3° Christophe, lieutenant-général des armées navales en 1750.

VII. Jean-Baptiste-Louis Andrault, marquis de Maulévrier-Langeron, comte de Chevrières, chevalier de la Toison d'or, maréchal de France, en 1745, né en 1677, épousa en 1716 Elisabeth Le Camus, dont : 1° Thérèse-Elisabeth, 1717, visitandine à Lyon ; 2° Christophe-Louis, 13 sept. 1718 ; 3° Charles-Claude, qui suit ; 4° Jean-Baptiste-Christophe, vit en 1742 ; 5° Jean-Baptiste-Antoine-Charles (4-7 juin 1726) ; 6° Henriette-Sylvie, 1730 ; 7° Alexandre-Nicolas-Claude-Henry, 2 nov. 1732 ; et sans doute : 8° Alexandre-Nicolas-Claude-Hector, comte de Maulevrier et de Langeron, marié le 22 av. 1764, à N. Castel-Saint-Pierre de Crève-Cœur, dont : A) le comte Andrault de Langeron (13 janv. 1765-1831), gouverneur-général de la Nouvelle-Russie.

VIII. Charles-Claude Andrault, marquis de Maulevrier, comte de Chevrières, 8 sept-1720, épousa en 1754, Louise Perrinet de Pezeau, dont : 1° Charles-Pierre ; 2° Adélaïde.

Geneviève, mariée le 14 janv. 1783, à Alexandre-Louis-Marie-François, prince de Saint-Mauris et du Saint-Empire. Dès le XVII[e] siècle, la Molière était passée aux Forget : Paul Forget, seigneur de la Molière, capitaine au régiment Lyonnais-comté, épousa le 11 février 1630, Claudine de Thélis, fille d'Antoine, s[r] de Valorge et de Diane de Thélis. Leur fille Diane Forget, porta la Molière par mariage, le 8 août 1648, à Antoine-Henri de Chavagnac, fils de Pierre et de Jeanne Blanchet de la Chambre. Né le 26 nov. 1634, il testa le 27 janv. 1716, ayant épousé en secondes noces, Catherine des Gallois de la Tour, dont : 1° Camille, qui suit ; 2° Paul, marié le 14 juil. 1695 à Gilberte de Fradel (v. la Chambre). Le 27 juin 1704, dans un acte de vente à César de Coutance, seigneur de la Curée, il est qualifié écuyer, seigneur de la Molière, demeurant au château de la Molière, paroisse de Tourzie. Camille de Chavagnac (16 mai 1651-22 janv. 1713) épousa le 7 juin 1689, Hilaire Ollagnier, fille de Simon et de Pierrette de Girard-Beauvoir, dont : 1° Gilbert-René, qui suit ; 2° Antoine ; 3° Annet, chanoine d'Auxerre ; 4° Marie-Josèphe, 27 août 1691 ; 5° Marie-Marthe, mariée le 25 oct. 1739, à Pierre de Girard, s[r] de Vaugirard ; 6° Catherine ; 7° Jeanne.

Gilbert-René de Chavagnac, 26 août 1697, épousa : 1° le 13 fév. 1737, Marie-Catherine de Grasse, veuve d'Abraham de Baunay ; 2° le 19 janv. 1745, Françoise Harenger, qui lui donna : Gilbert-Pierre-Alexandre, marié : 1° le 19 juil. 1773, à Marie-Charlotte Gillouet d'Ovilliers ; 2° le 27 oct. 1786, à Jeanne-Rosalie du Drenec de Trédern, dont : Alexandre-Camille-Marie, le 14 fév. 1796, marié à Marie-Eugénie de Rorthays, d'où Jean-Edme-Alexandre, comte de Chavagnac (19 déc. 1817-5 déc. 1882).

En 1856, le château de la Molière appartenait à M. du Rozier (v. le Rozier, T. I[er]) qui l'avait échangé avec le comte de Chavagnac, contre une autre terre.

Il appartient actuellement à M. Alfred Peillon, marié à N. Monterrad, d'où Maurice Peillon, marié à N. Riboud et Madame Charles Guerin.

(H. de Jouvencel : *loc. cit.*; L. P. Gras : *Répertoire Héraldique;* Ogier : *La France par cantons ;* Steyert : *Armorial,* 2[e] éd. ; Archives de Beauvoir : *fonds de la Curée.*)

LE MONT

Le château du Mont, à Saint-Nizier-sous-Charlieu, est une construction assez élégante accompagnée d'une tour ronde et d'un beau portail. La chapelle, mentionnée dans un procès-verbal de visite, au début du XVIII[e] siècle, était alors un bâtiment isolé au bout d'une galerie dont elle était séparée par une balustrade en bois, elle avait 10 pieds de longueur, 7 de largeur et était éclairée au midi par un vitrail ; bien carrelée et planchéiée. L'autel était une table de bois dans laquelle était incrusté un marbre sacré, revêtu de menuiserie, dans laquelle on avait monté un

devant d'autel de soie rouge, que le seigneur d'alors, un de Guillermain, avait l'intention de faire remplacer ; aux deux côtés étaient « deux petites crédences ou armoires pour fermer les ornements ».

Les plus anciens seigneurs connus du Mont sont les de Fougères, qui portaient : *d'azur au chef losangé d'or et de gueules.*

I. Antoine de Fougères épousa Marguerite de Trezettes, dont : 1° Philibert, qui suit ; 2° Antoine, vit en 1456.

II. Philibert de Fougères, s[r] de l'Etoile épousa le 14 déc. 1456, Jeanne de Damas, dont : 1° Georges, qui suit ; 2° Claude, chanoine-comte de Lyon de 1502 à 1539 ; 3° Robert.

III. Georges de Fougères, s[r] de l'Etoile, mort avant 1539, épousa Claude de Chandieu, dont : 1° Girard, d'abord chanoine de Lyon en 1541, puis baron d'Orval, gouverneur de Mâcon, capitaine de gens de pied, marié d'abord à N. de Busseul, puis à Gilberte de Villeneuve-Le-Mastin, veuve de François de Saint-Priest ; 2° Philibert, qui suit.

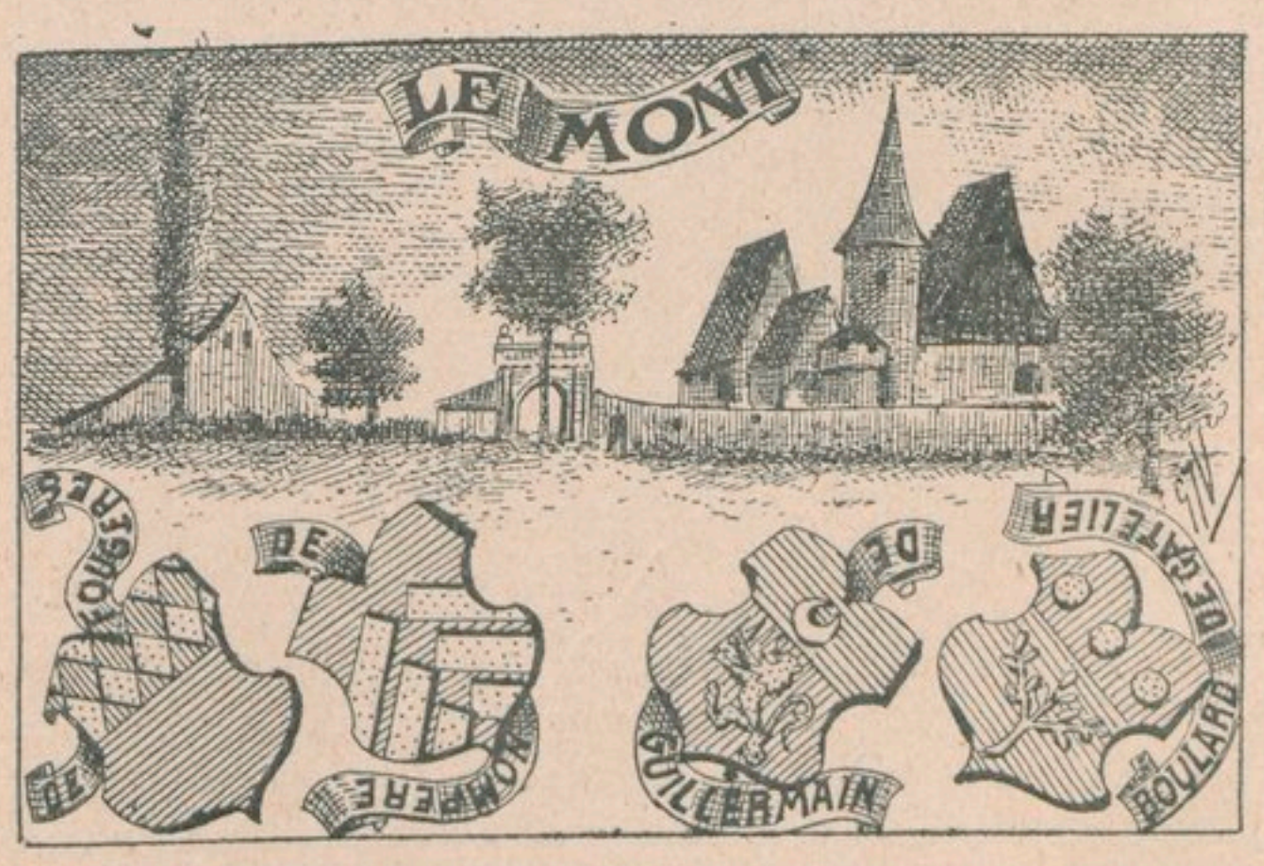

IV. Philibert de Fougères, s[r] dudit lieu, l'Etoile, le Mont, etc., enseigne à la C[ie] de Couzan, d'octobre 1567 au 2 mars 1571, mort avant le 17 sept. 1579, chevalier de l'Ordre du Roi, épousa d'abord Françoise de la Forest, puis Anne de la Magdeleine. Il n'eut que trois filles : 1° Claude, mariée à Louis de Saint-Aubin-la-Varenne ; 2° Philiberte, mariée le 20 août 1581, à Renaud de Saint-Georges ; 3° Adrienne, mariée : 1° le 13 février 1583, à Jean d'Augerolles-Saint-Polgues ; 2° le 2 janvier 1586, à Claude de Saint-Georges, s[r] de Monceau.

Le 9 novembre 1554, Philibert de Fougères vendit le Mont, pour 1.030 écus d'or, à Girard de Nompère (v. Champagny), dont les descendants le possédèrent pendant longtemps.

En 1593, le château fut assiégé et pris par le chevalier d'Auder, dont les bandes le livrèrent au pillage et l'incendièrent. Les papiers des Nompère devinrent la proie des flammes. En 1668, Antoine de Morard est seigneur du Mont et appartenances.

Le Mont passa ensuite aux Guillermain, dont les armes sont : *D'azur, alias de gueules, au lion d'or tenant une épée flamboyante d'argent ; au chef cousu de gueules ; alias d'azur,*

chargé d'un croissant d'argent. François de Guillermain, s^r du Mont, fit une fondation de 6 messes, sous la rente annuelle de 6 livres, sur la terre du Mont, le 12 déc. 1731. François de Guillermain avait épousé Marie d'Ars, dont Marie, mariée le 1^er sept. 1711, à François de Montrichard, fils d'Antoine et de Philippe-Roberte de Mathieu d'Essertines. Alexandre de Guillermain, épousa Marie-Etiennette de Sirvinges, née le 18 mai 1743, fille de Camille et de Marie-Renée Tardy de Rhins. M. de Guillermain de Montpinay épousa : 1° Marie-Cunégonde de Foudras ; 2° M^lle de Basseul. Jean-Baptiste de Guillermain, s^r des Combes, épousa Claudine Bouthier de Rochefort, dont Louise-Pétronille (20 mai 1745-21 fév. 1815), mariée le 12 avril 1767 à Jean-Louis-Eléonore de Sainte-Colombe. De cette union vint Pierre-Antoine de Sainte-Colombe (26 mars 1780-18 av. 1854), marié le 15 prairial an XI, à Louise de Guillermain (29 oct. 1782-11 déc. 1835), fille de Guillaume-Alexandre de Guillermain, baron de Saint-Romain et de Pétronille de Blancheton de la Rochepot.

En 1738, Antoine de Guillermain est seigneur du Mont et en 1779, nous y trouvons Simon-Claude Boulard (v. Gâtelier). Les derniers propriétaires ont été MM. Rougier et Beluze.

(Bulletin de la Diana ; le Roannais illustré ; Archives de la Loire ; Communication de M. Fleury Vindry.)

MONTAIGUET

Le château de Montaiguet, autrefois en Forez, aujourd'hui réuni au département de l'Allier, se compose d'un corps de logis rectangulaire de dimensions assez restreintes, flanqué de quatre tours d'angle, d'inégale grosseur. Les tours, malheureusement, ont perdu leurs toits aigus, mais la forteresse conserve son aspect vigoureux et a gardé en grande partie sa couronne de corbeaux, à la saillie puissante, qui la coiffe encore avec une réelle majesté. Le corps de logis rappelant l'emploi de la grangia dont parlent les vieux titres, se compose à tous les étages d'une vaste et unique salle, sauf au rez-de-chaussée qui est divisé et dont la principale division, voûtée en plein cintre, nous montre l'ancienne cuisine ; cette salle centrale du rez-de-chaussée, qui possède une vaste cheminée et a conservé, fixés à la voûte, des crochets de suspension, est placée au dessus d'une cave également voûtée, dans laquelle coule une source d'eau potable. De la cuisine, comme aux étages supérieurs, on a accès dans les tours d'angle, où l'on retrouve les embrasures des meurtrières. Au premier et au second étage, il existe un mur qui divise le fond de la salle (côté N.-O.), de façon à former un étroit couloir, reliant les deux tours du nord et de l'ouest. Pierre de la Fin, changeant la grange en château, changea aussi les greniers en pièces d'habitation. Chacune, éclairée sur trois faces par des fenêtres à croisillon, est pourvue d'une grande cheminée dont l'ample manteau est fort simple. La salle du 3^e étage a seule conservé apparentes les

poutres et les solives de son plafond qui sont ornées de filets et de rosaces peintes au poncif, à une époque très postérieure aux travaux de l'abbé de la Fin. L'édifice est fort exactement orienté par les angles, de telle sorte que ses tours, percées de meurtrières, regardent les quatre points cardinaux. Les visiteurs pénétraient anciennement dans le château par une porte, pratiquée latéralement et au niveau du sol dans la plus petite des tours, celle du midi, qui contient l'escalier principal à vis, éclairé par des fenêtres en accolades. La fenêtre située entre le 1er et le 2e étage a son embrasure occupée par un évier, sans doute le lave-mains des moines se rendant au réfectoire. Les trois autres tours présentent, dans leur construction, une particularité intéressante : uniformément rondes à l'extérieur, elles diffèrent de forme, entre elles, à l'intérieur. C'est ainsi que la tour de l'ouest est intérieurement carrée; celle du nord, au premier et au deuxième étage de laquelle conduisait un escalier de petite dimension ménagé dans la muraille, hexagonale; et enfin celle de l'est, cylindrique. Cette dernière contient un élégant oratoire voûté sur membrures prismatiques. Il est éclairé par deux baies en accolade et possédait primitivement un pavement en carreaux vernissés, portant le nom et les armes de Pierre de la Fin. Les douves du château sont en partie comblées; des murailles régnaient en bordure, reliant le château aux communs, et formant entre ces deux constructions, une cour close, spacieuse. A l'ouest, un pont-levis permettait de franchir le fossé et d'atteindre la porte ménagée dans la clôture, porte d'accès de la cour qui montre encore les rainures de sa herse. L'angle est de cette clôture était armé d'une forte tour qui n'est plus visible aujourd'hui que par quelques substructions. Cette tour défendait un second pont-levis qui donnait accès en face de l'entrée principale. La Mure attribue au comte du Forez, Guy II, la donation du château de Montaiguet, pour la grande partie, à l'abbaye de la Bénisson-Dieu, 1138. Toutefois, lors d'un procès qui avait commencé en 1313 et durait encore en 1349, les Bénédictins refusèrent de se soumettre à la justice des comtes de Forez, sur leur territoire de Montaiguet, prétendant que cette terre leur avait été donnée, ainsi que le château, pleinement et sans aucunes réserves, par Artaud, vicomte de Mâcon, dont ils produisaient une charte du XIIe siècle, consacrant cette donation. Dès le début de leurs difficultés, les religieux mirent leur cause et leurs possessions sous la protection directe du Roi. Ils avaient fait placer à l'extérieur de Montaiguet, que les pièces du procès nomment modestement grange, un écusson royal que Pierre de Sury, châtelain du comte de Forez, fit arracher en 1323, mais qui fut bientôt replacé sur l'ordre direct du Roi, Charles le

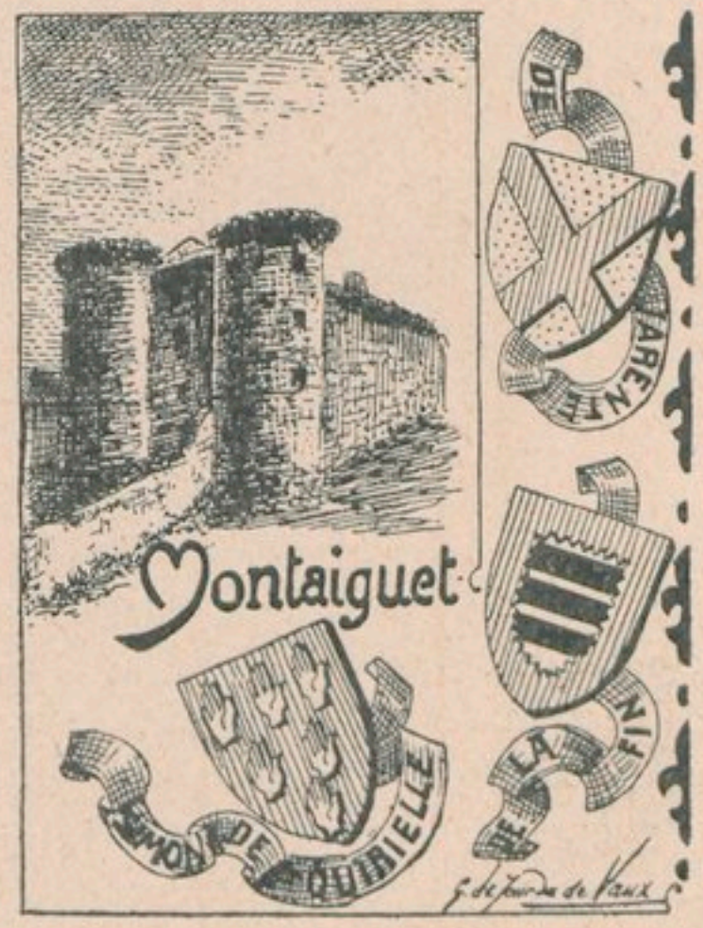

Bel. L'année suivante, les moines obtinrent du châtelain du Roi à l'Espinasse la nomination d'un sergent et gardiateur royal pour Montaiguet, le petit Bernard, ce qui n'empêcha pas l'enseigne royale d'être enlevée de nouveau et remplacée par celle du comte de Forez. En 1329, les moines obtinrent la nomination de trois sergents, Hugonet Gayloti, de Charlieu ; Hugonin Goyne, de Pouilly, et Tachon, prévôt de Cusset, remplacés trois ans plus tard par Perronin de Miribel et Guillaume Alestayre. Mais en janvier 1335, Tachon, prévôt de Crozet, escorté d'une trentaine d'hommes armés « tant à pied qu'à cheval » parmi lesquels Guillaume Fillet, damoiseau, Guillaume Gottolaz, Pierre et Guiot Favre, frères, Gaufride de Chappe, etc., se présenta à la porte de Montaiguet, et insulta l'écusson du Roi, puis un sergent, Étienne Raquin, convoqua et contraignit les habitants à voir exercer la justice du comte de Forez. Un larron qu'ils traînaient avec eux, fut hissé sur un tertre où on lui coupa l'oreille, malgré les protestations du frère Aymon, convers, maître de la « grange », qui s'empressa de faire constater le tout, en un acte rédigé par Durand, curé de Sail, notaire commissionné de l'official de Clermont. Cette hâte réciproque à vouloir exercer le droit de justice, amenait un excès de zèle qui ne connaissait plus de limites, c'est ainsi qu'un porc coupable d'infanticide, fut bel et bien condamné et pendu en 1330. Un jugement du 28 mai 1349 fut favorable aux religieux et ordonna le maintien du panonceau royal en la grange de Montaiguet, mais les difficultés ne furent point closes pour cela.

Pierre de la Fin, l'opulent et magnifique abbé qui reconstruisit le château de Montaiguet, était le 20e abbé de la Bénissons-Dieu. Originaire du fief de la Fin, à Thiel en Bourbonnais, élu abbé en 1460, il avait trois frères, Antoine, sr de Beauvoir et de Pluviers, maître d'hôtel de Jean II de Bourbon ; Hugues, sr de Fraignes, du Vergier et de Beaudéduit ; Gilbert, mort le 14 août 1540, commendataire de la Bénissons-Dieu après son frère ; et une sœur, Jeanne, mariée à Louis de Viry, sr de la Forest. On retrouve partout, à Montaiguet, ses armoiries : *d'argent à trois fasces de sable ; à la bordure denchée de gueules.* Le fils d'Antoine de la Fin, Jehan, fit une fondation, le 6 oct. 1545 à Montaiguet, à l'intention des défunts de sa famille. Il a pour collaborateur dans cet acte « très révérend monseigneur Me Anthoine de Lévis de Châteaumorand » qui avait succédé à Gilbert de la Fin. En 1610, le commandataire était Claude de Nérestang. Il imagina et réalisa l'échange original qui fit de la Bénissons-Dieu une abbaye de religieuses. L'abbesse Françoise de Nérestang fit quelques réparations au château de Montaiguet.

Le 18 août 1790, Jean-Marien de Viry, président du district du Donjon, requit le sieur Cossonnier, fermier de la seigneurie de Montaiguet, pour lui représenter les effets mobiliers qui garnissaient le château, mais le fermier déclara que le château n'était habité par personne, était même inhabitable, et qu'en conséquence, il n'y avait aucun meuble de quelque espèce que ce soit.

« Procédant ensuite à la visite du château, nous avons reconnu qu'il est composé d'un pavillon flanqué de quatre tours rondes, dont l'une contient l'escalier pour monter du rez-de-chaussée jusqu'au plus haut du château à la naissance de la charpente. Le surplus

du bâtiment contenant, par le bas, une très ancienne cuisine accompagnée de trois cabinets dont deux communiquent par un corridor, avec la même répétition d'appartements au 2e et au 3e étage, si ce n'est qu'au 3e étage les cabinets communiquent immédiatement avec la grande pièce du milieu. Au-dessus duquel 3e étage est un galetas à l'approche de la charpente ; et une cave étant au-dessous dudit château et qui se divise en quatre pièces, lesquelles sont actuellement hors de service, étant presque entièrement submergées. A côté duquel château est un bâtiment en très mauvais état servant de boulangerie, composé d'une grande pièce et d'un petit cabinet à côté, et au-dessus la répétition de la même distribution. Tous lesdits bâtiments couverts de tuiles plates. Plus, dans la même cour, un autre bâtiment couvert de tuiles creuses à un seul égout, composé d'une grande et petite écurie, au-dessus de chacune desquelles est un grenier à foin dans les mêmes dimensions que le bas. Le tout entouré de murs et de fossés. Plus dans l'avant-cour dudit château est une grange couverte de tuiles creuses et en très mauvais état ». En 1891, le château de Montaiguet appartenait à M. Debort. M. Roger Simon de Quirielle en a écrit l'histoire et habite à Montaiguet, un château moderne voisin de l'ancien. Les armes de cette famille sont : *de gueules à six mains apaumées d'argent, 3, 2 et 1.*

(Roger de Quirielle : *Montaiguet en Forez.*)

LE MONTCEL

Tout près de Saint-Etienne, sur le territoire de la Talaudière, à quelques pas seulement du château de la Chazotte, au milieu d'un terrain bouleversé et noirci par les mines, on aperçoit encore au milieu d'un bouquet d'arbres, la vieille demeure du Montcel, appartenant aujourd'hui à la Cie P.-L.-M. C'est une construction rectangulaire assez vaste, mais un peu lourde. Au XVIIe siècle, le Montcel appartenait aux Bourdon. Antoine de Bourdon est encore qualifié de seigneur du Montcel, dans un acte du 18 mars 1676. Antérieurement, le terrier Bretty mentionne un Firmin du Montcel possessionné en ce lieu. Toutefois, il paraît y avoir eu, dès cette époque, une co-propriété qui subsiste encore aujourd'hui, car les Tézenas possèdent toujours le nouveau Montcel, construction plus moderne, flanquée d'une massive tour ronde. C'est en effet les Pierrefort, vieille famille de Saint-Etienne, portant : *de ... à trois lys tigés, réunis à la base; au chef chargé de trois étoiles,* qui transmirent ce domaine aux Alléon, qui blasonnaient : *d'azur au lion d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

I. Henri Alléon, marchand de Saint-Etienne, testa le 11 fév. 1670 ; marié : 1° en 1620, à Hélène Falque ; 2° en 1654, à Antoinette Thomas ; du 1er lit : 1° Jean qui suit ; 2° Jean-Baptiste, échevin de Saint-Etienne, en 1693, marié en 1667, à Anne Courbon, fille de

Barthélemy et de Jeanne Savoie, dont : A) Barthélemy, marié à Marguerite Allard de Monteille, fille de Louis-François et de Catherine Faure, dont : a) Claude-Etienne, avocat; 3° Louis, marié à Jeanne Faure, dont : A) Catherine, mariée en 1672, à Jean Nepveu, bourgeois de Lyon ; B) Marguerite, mariée : 1° à Pierre de Mons, s[r] de Chaponod, d'où Jeanne de Mons de Chaponod, mariée le 20 janvier 1711, à Firminy, à Anthoine Moreau, capitaine-châtelain de Serrières en Vivarais, d'où les Moreau de Bonrepos ; 2° le 25 nov. 1700, à André de Luzy-Pélissac, mort le 24 fév. 1732, à 89 ans, fils d'Imbert et d'Anne Sagnard ; C) Claudine, mariée le 11 janvier 1695, à Pierre Laurenson, notaire royal de Saint-Didier, fils de Benoît et de Claudine Veylon; D) Jean-François; 4° François, marié le 1[er] juin 1683, à Marie Bernou, fille de Pierre et de Suzanne Chovel, dont : A) François Alléon-Dulac, marié en 1722, à Catherine Carrier, fille de Jean-Louis et de Madeleine Dignaron, dont : a) Jean-Louis (1723-1768), avocat à Lyon, marié le 17 sept. 1753, à Antoinette-Fleurie Ménard, dont : aa) Anne, 15 nov. 1754; ab) Philippe-Jean-Marie, 29 mars 1756; ac) Jean (13 mai 1758-2 fév. 1760); ad) Marie-Catherine-Louise-Victoire, 5 déc. 1760; B) Marie, mariée à Claude Cizeron, secrétaire du Roi, fils de Barthélemy et de Claire Berger; C) Anne, mariée à N. Pujol, drapier de Lyon ; D) Jean-Baptiste, mort en 1754; E) Jean, prêtre; 5° Pierre, procureur fiscal, marié vers le 3 juin 1674, à Anne Courtin, dont : A) Henri-Joseph, guéri en 1698, grâce à saint François-Régis, d'une paralysie, à la Louvesc, épousa, le 3 fév. 1722, Jeanne Vial, dont : a) Jacques-Joseph, marié le 7 fév. 1771, à Marie-Catherine Biétrix du Villars; b) Anne-Marie, morte le 18 fév. 1746; c) François ; d) Louise, mariée le 17 av. 1747, à Jean-Joseph Riolz; e) Marguerite, mariée : 1° le 13 janv. 1750, à Pierre-Antoine Thiollière ; 2° à Claude François Courbon des Gaux de Faubert; B) François, marchand ; C) Henri, lieutenant d'infanterie, mort en 1749; 6° Hélène, mariée en 1664, à Antoine de Savoye; 7° Jeanne, mariée en 1660 à Pierre de la Veuhe; 8° Antoinette, religieuse de Sainte-Catherine de Sienne; 9° Catherine; 10° Etiennette; du 2[e] lit; 11° Jean-Baptiste, marié à Jeanne Jamet, dont : A) Henri-Joseph, marié le 17 fév. 1718, à Claudine Perau, fille de Pierre, marchand drapier de Lyon, et de Marie-Anne Durelle; 12° Jeanne; 13° Agathe; 14° Marie, mariée à Benoît Fouin ou Fauvin.

II. Jean Alléon, testa le 18 janv. 1666; marié le 18 mai 1655, à Marie Valous, fille de Pierre, dont : 1° Henri, conseiller au bailliage de Saint-Etienne; 2° Pierre, père de :

A) Justin, échevin de Saint-Etienne en 1719, marié à Antoinette Doron, fille de Michel et de Claudine Courbon, dont : a) Michel, marié en fév. 1747, à Marie-Madeleine Thiollière, fille de Simon-Pierre et de Marie-Madeleine Rivière ; b) Barthélemy, banquier à Paris, d'où : aa) Pierre-François, huissier à Paris ; ab) Pascal, religieux ; ac) Claude Alléon des Gouttes, avocat en Parlement; ad) Jacques, marchand bourgeois de Paris ; c) Philippe; d) Gabrielle, mariée à Jacques Tézenas ; e) Jeanne, mariée en juin 1750, à Jacques Jourdan ; B) Antoinette, mariée à Philippe Béchard; 3° Antoine; 4° Maurice, qui suit; 5° Jean-Baptiste, prêtre ; 6° Catherine, mariée le 14 sept. 1700, à Henri Thoynet, fils de Pierre et de Catherine Chovin; 7° Hélène, religieuse à Saint-Etienne, testa en 1683.

III. Maurice Alléon, marchand bourgeois de Saint-Etienne, recteur de l'Hôtel-Dieu, en 1700, épousa Catherine Pierrefort, fille de Louis et de Catherine Dances, qui lui apporta le Montcel, dont : 1° Henri, échevin de Saint-Etienne en 1754, marié en 1713, à Jeanne Métayer, dont : A) Henri, marié en 1741, à N. Bonnard, fille de Joseph et de Marguerite Forette, d'où Henri-Joseph; B) Anne-Marcelline, mariée le 4 sept. 1736, à Jean-Joseph de Prandières; 2° Marie, qui porta le Montcel à Claude Tézenas.

Cette famille, originaire du hameau de Tézenas, à Bas-en-Basset, porte : *d'azur à deux fers de lance d'argent passés en sautoir et cantonnés de 4 croissants du même ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or ;* et remonte sa filiation à :

I. Pierre Tézenas, marié en 1604 à Germaine Mathevon de Curnieu, fille de Jean, dont : 1° Marcellin, qui suit; 2° Martin, arquebusier, marié à Françoise de la Veuhe.

II. Marcellin Tézenas, épousa vers 1630, Laurence de la Veuhe, dont : 1° Gabriel, qui suit ; 2° Pierre-Martin, mort jeune; 3° Catherine, mariée à N. Trablaine ; 4° Antoine ; 5° Jean, prêtre de Saint-Etienne ; 6° Antoine, marié à Marguerite l'Hermite, dont : A) Jacques, marié à Gabrielle Alléon ; 7° Charlotte, 1649, mariée en 1671 à Claude Pernetty.

III. Gabriel Tézenas, 1 av. 1640, juge domanial, vice-châtelain de la Valette, marié le 10 août 1672, à Marie du Treuil de Rhins, morte au Montcel le 12 août 1727, fille de Hugues et de Jeanne Cozon de Bayard, dont : 1° Claude, qui suit; 2° Marcienne; 3° Esther-Louise, mariée à Antoine Bourgoing, médecin ; 4° Marc-Antoine (1691-1773), marié à Elisabeth Cotelle, dont : A) Marc-Antoine-Nicolas; B) N. curé de Saint-Denis de Troyes; C) Madeleine-Elisabeth, mariée à Gabriel Blondat; D) Bonaventure (3 oct. 1740-21 av. 1799), marié à Marie-Anne de la Porte (24 mai 1759-4 sept. 1834), dont : a) Marc-Antoine-Nicolas (1788-20 av. 1863), sous-préfet d'Arcis-sur-Aube, marié à Rosalie-Elise Béot (1790-1864), dont : aa) Marc-Antoine-Nicolas-Gustave (9 oct. 1812-18 déc. 1890), sous-préfet de Montbrison, marié en 1843, à Aurélie Tarin, morte le 31 août 1902, dont : aaa) Angèle-Alice (1844-1915), mariée le 17 av. 1872, à Henri-Joseph-Camille du Potet, mort le 15 juillet 1885; aab) Marc-Antoine-Marie-Auguste-Maurice, avocat à la Cour d'appel de Paris, marié le 15 juillet 1908, à Jeanne Halphau ; ab) Antoine-Hippolyte (1815-23 mars 1896), colonel, marié à Herminie Burnod (1825-1854), dont : aaa) Antoine-Paul, général Tézenas, marié le 25 juin 1878, à Marguerite Chamboduc de Saint-Pulgent,

dont : Marc-Antoine, mort à trois mois, en 1879 ; Gustave Henri (1881-1901) ; Jeanne, 1882, mariée en 1906, au docteur Jean Tournaire, fils de Régis et de Marie Robin ; Elisabeth, 16 déc. 1884, mariée le 20 oct. 1906, à Marcel Buxtorf, fils de Charles et de Lucie Peschard d'Ambly ; René (19 déc. 1887-4 oct. 1915), marié en 1913, à Jeanne Rullier ; Marcel, 16 av. 1890 ; Jean, 26 août 1899 ; aab) Georges, 1849, inspecteur des Eaux et Forêts, marié en 1879, à Camille Forgeot, dont : Marie, 1880, mariée en 1901, à André Bertheraud ; Antoine, 1885 ; aac) Léonce, receveur des finances à Sancerre, marié en 1888, à Paule Descamps ; ac) Elisabeth-Estelle (1817-9 av. 1883), mariée en 1837, à Pierre Journé ; ad) Isabelle-Louise (1821-24 mars 1899), mariée, en 1840, à Alexandre Huguier ; b) Prosper-Bonaventure, mort le 25 juil. 1861 ; c) Augustin-Pierre, mort le 18 déc. 1826, marié à Charlotte Vernier ; d) Antoinette-Marie-Julie, mariée à Christophe-Prosper Fleuret.

IV. Claude Tézenas, 16 janv. 1678, mort au Montcel en 1733, marié : 1° à Marie Alléon, morte le 18 nov. 1710 ; 2° le 5 av. 1712, à Claudine Barallon, fille de Jacques et de Catherine Guillet de Saconay ; du 1er lit : 1° Marianne, 4 nov. 1710 ; du 2e lit : 2° Jacques, qui suit ; 3° Jean-Pierre (28 août 1714-16 mars 1753), prêtre ; 4° Louise, morte à 10 ans ; 5° Antoine (5 sept. 1715-18 nov. 1835), sr du Bois ; 6° Catherine, 8 mars 1717, mariée à Benoît Delaroa ; 7° Claude (1722-1740) ; 8° Marianne, mariée à Toussaint de Luvigny ; 9° Jean-Baptiste, 24 oct. 1720, dit le chevalier du Montcel, lieutenant au régiment de Fleury-Infanterie, se distingua en 1747, à la bataille de Lawfeld, capitaine en 1759, chevalier de Saint-Louis, en 1776.

V. Jacques Tézenas du Montcel, 20 août 1713, sr du Montcel, contrôleur ordinaire des guerres, héraut d'armes de France, marié à Lyon, le 12 mai 1750, à Marguerite Jourdan, fille de Jean, négociant et d'Antoinette Martinon, dont : 1° Benoît, qui suit ; 2° Jeanne-Antoinette, 17 av. 1751, morte jeune ; 3° Jean-Baptiste, 5 mars 1752 : 4° Jeanne-Catherine, 9 nov. 1753, supérieure des religieuses hospitalières de Saint-Etienne ; 5° Marie-Anne, religieuse hospitalière ; 6° Louise-Victoire (15 juin 1760-5 nov. 1839), religieuse hospitalière ; 7° Jean-Jacques (7 nov. 1765-11 fév. 1775) ; 8° Marie-Madeleine, 20 janv. 1767, mariée à Claude-Henri-Maurice Delaroa du Buisson.

VI. Benoît Tézenas du Montcel, écuyer, conseiller du Roi, sr du Montcel, épousa le 31 août 1784, Anne-Marie de Libois, fille de Jacques, receveur des tailles à Issoire et de N. de Montguichet, dont : 1° Jacques-Joseph, 9 août 1785, maire de Saint-Etienne de 1843 à 1846, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Agathe Balay, dont : A) Anne-Françoise 3 déc. 1816, mariée à Claudius Vignat, chevalier de la Légion d'honneur ; B) Françoise-Fanny, 28 nov. 1817 ; C) Adèle-Agathe-Pauline (16 juil. 1819-2 juil. 1881), mariée au baron Henri-Joseph Girot de l'Anglade (1782-1856) ; D) Charles-Joseph, 1er sept. 1821, marié le 30 déc. 1845, à Emma Peyret, dont : a) Marie, mariée à César Coiron ; b) Marie-Marguerite, morte à 71 ans, le 17 avril 1921, mariée à Emmanuel Allizon ; E) Hélène-Christine, 8 août 1826, mariée le 6 mai 1846, à Jean-Claude Revel ; F) Auguste-Michel-Henri, 28 sept. 1828, marié le 9 sept. 1856, à Sophie Dulac de la Pierre, morte le

20 décembre 1911, dont : a) Marguerite, mariée à Mathieu Corron ; b) Jeanne, mariée à Auguste Vaganay ; c) Marie; d) Jean, marié à N. Estienne ; e) Louis, marié à N. Picard; f) Elie ; g) André ; h) Charles ; G) Jules-Louis-André (22 nov. 1833-1859) ; H) Pierre-Frédéric (22 nov. 1833-7 mai 1834) ; 2° Marie-Alexandrine-Louise (27 juil. 1787-1793) ; 3° Jean-Jacques (16 mai 1789-20 août 1798) ; 4° Jeanne-Marie-Adèle, 8 nov. 1791, mariée à M. Vialleton, juge de paix ; 5° Jean-Auguste, qui suit ; 6° Marie-Augustine-Virginie (8 nov. 1795-19 mars 1867), supérieure des sœurs de Saint-Joseph à Lyon ; 7° Jeanne-Marie-Hélène, 4 fév. 1797, mariée à Jean-François-Camille Balleydier (1798-10 avril 1885), veuf de N. Boncompain et fils d'Antoine et de Marie Frotton ; 8° Jeanne-Marie-Adélaïde-Victorine (22 sept. 1800), religieuse Saint-Joseph ; 9° Pierre-Félix (8 avr. 1803-2 fév. 1880), receveur des finances à Issoire, marié le 20 oct. 1827, à Evelina des Hors (25 mars 1806-28 fév. 1887), dont : A) Henri, 7 av. 1834, marié le 22 mai 1860, à Amélie Clément, née le 10 déc. 1838, dont : a) Léonce, 3 juin 1862, marié le 15 oct. 1884 à Marguerite Vernière, née le 30 sept. 1865, dont : aa) Henri, 6 juil. 1885, marié le 1er déc. 1910, à Charlotte Marion, née le 9 août 1890, fille du général ; ab) Madeleine, 28 sept. 1887, mariée le 12 avril 1910, à Paul Roux, né en 1876 ; ac) Louis, 29 sept. 1887 ; marié à N. Pujol; ad) Suzanne, 27 sept. 1891, mariée à Pierre Fayolle; b) Félix, oct. 1865, marié le 4 juin 1890, à Alice Dessaigne, née en 1869, dont : aa) Henriette, 25 mars 1891, mariée à N. Marion ; ab) Georges, 10 mars 1894 ; ac) Jeanne, 1er mai 1898; B) Joseph (1835-1870), mort à Sedan ; C) Auguste (1837-1904), marié en 1865, à Marie Mauzat-Laroche, morte en 1895, dont : a) André, marié le 1er juin 1897, à Marie-Thérèse de Chassy, dont : aa) Louise, 1898; b) Félix ; c) Charles ; d) Joseph ; D) Marie (1838-19 juin 1905), mariée en 1858, à Jules Boudat (1834-mars 1901) ; E) Pauline, 1843, religieuse.

VII. Jean-Auguste Tézenas du Montcel, 7 déc. 1793, épousa le 18 oct. 1824, Adèle Pérouse fille de Jacques et de Jeanne-Marie Courbon de Faubert, dont : 1° Stéphanie, 26 déc. 1825, mariée en 1842 à Eugène Boulin, mort en 1910 ; 2° Jenny (1er avril 1830-5 av. 1921), mariée le 21 déc. 1857, à Stéphane Thévenon, conservateur des hypothèques à Belfort, mort en 1876; 3° Adèle, 3 déc. 1832, mariée en 1862, à Jules Boulin ; 4° Joseph, qui suit.

VIII. Jean-Joseph-Auguste Tézenas du Montcel (11 juil. 1834-17 février 1917), marié le 6 mai 1862, à Jeanne-Marie-Joséphine-Louise Bréchignac, fille de Paul et de Clotilde Humblot, dont : 1° Jean-Marie-Auguste, 27 fév. 1863, marié le 9 août 1890, à Françoise Verny, fille de Léonce et de Marie Brenier; 2° Jean-Marie-*Paul*, 20 sept. 1864, avocat à Saint-Etienne, bâtonnier de l'ordre, capitaine décoré de la croix de guerre en 1916, marié à Anne-Marie Balouzet; 3° Etienne-Marie-Victor, 1866, décoré de la croix de Saint-André de Russie, marié le 20 avril 1895, à Marguerite Deloche, fille de René-Dominique, officier de la Légion d'honneur et de Marie-Louise Curnier, dont : Marie, René, Jacques, Henri, Albert, Andrée, François et Georges; 4° Marie-Joseph-*Henri*, 3 sept. 1867, marié le 14 fév. 1896, à Gabrielle Ponchon, fille de Marc et de N. Harmet, dont : A) Hubert, 14 juillet 1897, médecin auxiliaire au 114e régiment d'infanterie, décoré de la médaille

militaire et de la croix de guerre, mort au champ d'honneur, le 9 août 1918; 5° Jacques-*Antoine*-Marie, 27 sept. 1869, marié le 6 juin 1899, à Blanche Peuvergne, fille de N. et de Léa Suchel, dont : A) Philippe-Jean, mort jeune; 6° Marie-Louise-Julie-Clotilde, 30 nov. 1874, directrice de l'école libre de Montaud; 7° Marie-Angèle-Léontine, 22 janv. 1881, mariée à Victor Viannay, ingénieur, lieutenant d'artillerie, décoré de la croix de guerre, en 1916, fils de Pierre et de Marie Pichat.

(Steyert : *Armorial, 2e édition*; la Tour-Varan : *Armorial*; Archives de MM. Tézenas du Montcel et Albert Boissier.)

MONTCELLIER

Au nord de Sainte-Colombe, dans une situation superbe, se dressent les pittoresques ruines du château de Montcellier. Toutes les constructions intérieures sont détruites, et leurs débris remplissent l'enceinte du vieux manoir. Les remparts extérieurs ont mieux résisté à la destruction, et sauf du côté du nord-ouest, ils s'élèvent encore à une grande hauteur sur les rochers qui leur servent d'assises. Le plan du château est celui d'un quadrilatère fort irrégulier, car ses constructions avaient suivi toutes les sinuosités de la croupe ardue qu'il couronne. Trois tours, l'une carrée, les deux autres cylindriques, flanquent l'édifice, une seule de ces dernières subsiste encore, mais détruite à moitié, du sommet à la base. Par le système de construction, le plan et même la situation, Montcellier offre une ressemblance frappante avec le château de Francheville, en Lyonnais, ce qui permet de fixer la date de sa construction.

L'entrée principale du château de Montcellier était ménagée dans la tour carrée et voûtée à tous les étages, qui flanque le monument au sud-est. Cette porte, de forme ogivale, était d'un accès difficile, placée dans un angle rentrant, elle était commandée par un avant-corps, affectant à l'extérieur, la forme d'une tour cylindrique, qui en défendait l'approche. De plus, elle était élevée à 4 mètres au-dessus du sol de sorte que primitivement au moins, on ne pouvait y accéder qu'au moyen d'une échelle, disposition qui se retrouve au château du Verdier, près Cordelle. A l'angle nord de la forteresse, on remarque aussi une autre porte ou fenêtre, placée à une hauteur de 6 mètres environ et surmontée d'une sorte d'avant-toit en maçonnerie. A cet avant-toit devait être fixée une poulie à l'aide de laquelle on introduisait dans la place, tout ce qui était nécessaire à son ravitaillement.

C'est en 1262 qu'on trouve la première mention de Montcellier. A cette date, Renaud de Forez cède à Dalmatie, épouse de Béraud de Vaux, outre 60 livres viennoises une rente annuelle et viagère de cent sous viennois sur les revenus de Montcellier, en échange des cens, servis et droits quelconques, que cette dame percevait, comme vassale du comte, dans la paroisse de Violay. En 1275, le comte Guy fit donation à Gilet, son fauconnier, de ce

que Renaud avait acquis de Dalmatie, plus quelques autres droits. Les comtes de Forez, qui avaient construit cette redoutable forteresse pour protéger leurs domaines, en firent don, au début du XIV^e^ siècle environ, aux moines de Saint-Albin, qui la possédèrent comme bien de main-morte, exempt de toute redevance féodale. Le prieuré de Saint-Albin, situé près de Sainte-Agathe, au sommet d'une montagne par où passait l'ancien chemin de Néronde à Tarare, relevait du prieuré des chanoines réguliers de Saint-Irénée, fondé au IX^e^ siècle par saint Rémi, archevêque de Lyon de 850 à 875. Le 23 juillet 1316, nous voyons Hugues de la Font, chanoine régulier de Saint-Irénée, disposer du prieuré de Saint-Albin, en faveur de Renaud de Forez, fils du comte Jean I^er^. Mais ce premier prieur ne goûta pas la vie monastique, il épousa en 1324, Marguerite de Savoie ; son frère Jean lui succéda. Le 8 mai 1410, Guichard de Chastellud, héritier de Martin, son père, en procès avec sa sœur Béatrix de Chastellud, femme de Julien de Montchalin, notaire, lui remit divers biens, et il fut convenu entre eux, que la maison haute et basse, située au-dessous du château-fort de Montcellier, serait indivise, et que Guichard aurait pour sa part, certaine grande arche déposée dans la grande tour du donjon dudit château. En 1530, Antoine Debresson, prieur de Saint-Albin, légua 650 livres, à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Son successeur fut Antoine de Rochefort, 1537, fils d'Antoine et de Claude Gaste ; il devint abbé de Valbenoite, en 1551. Le prieuré tomba ensuite en commande ; en 1650, le prieur est Etienne Bartoli, chanoine et sacristain de Saint-Just-de-Lyon, fils de Thomas, échevin de Lyon, en 1604-5 et de Suzanne de Villars. En 1683, Paul Tallemant, diacre de Paris, prieur perpétuel de Saint-Albin, nomma Pierre Delandine, à la cure de Bussière. En 1702, le prieuré de Saint-Irénée céda Saint-Albin aux chanoines de la congrégation de France ou Sainte-Geneviève. Le prieur rendit hommage de Montcellier, le 27 juillet 1727. Le dernier prieur, de 1774 à 1790, se nommait Cahouette, il était chanoine régulier de la congrégation de France. Pendant plusieurs siècles, les moines avaient trouvé à Montcellier, un refuge contre tout danger, mais à la fin du XVI^e^ siècle, la sécurité étant assurée, ils négligèrent le manoir, qui tomba en ruines peu à peu, et était inhabitable bien avant la révo-

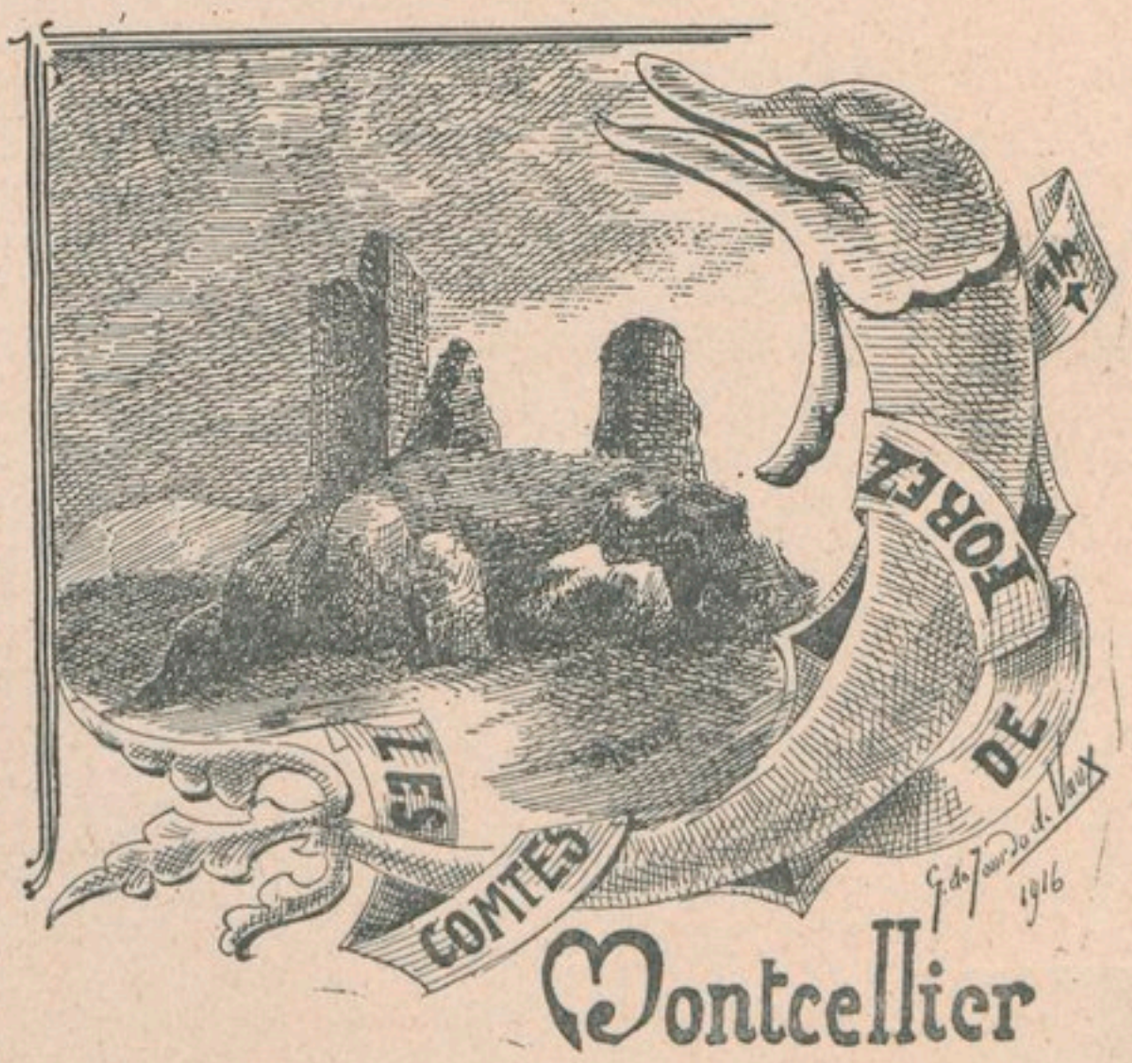

lution. A cette époque, il fut vendu comme le prieuré de Saint-Albin, et exploité comme carrière de pierres. Autour de lui se groupent aujourd'hui de misérables masures, que le vieux donjon découronné, écrase de ses masses imposantes. Un tel spectacle devait frapper l'imagination populaire. Parlez de vieux château aux paysans du pays, de Violay à Néronde, de Sainte-Agathe à Saint-Marcel, ils ne connaissent que « Montcely ». Le vieux manoir, pour eux, est une retraite hantée par tous les démons de la nuit. Les lutins, les esprits follets dansent le soir au sommet de ces murs croulants, et plus d'une fois, on a vu des dames blanches se promener dans ces ruines et s'enfuir, devant la poursuite de quelque indiscret, dans une retraite inconnue. Là aussi, se cachent des trésors immenses, laissés par les moines de Saint-Albin. Mais la porte invisible du souterrain qui les renferme ne s'ouvre que pendant la nuit de Noël, au moment où le prêtre étend les bras, à l'élévation de la messe de minuit. Plus d'un villageois a essayé de pénétrer ces mystères, à cette heure solennelle, mais toujours quelque obstacle surnaturel est venu faire échouer son dessein, et le souvenir de ces mésaventures revit dans les récits légendaires que l'on redit autour de l'âtre, pendant les longues veillées d'hiver. Vers 1830, quelques paysans, pénétrés de ces croyances, vinrent fouiller les ruines de Montcellier, pour y découvrir les trésors qui devaient les enrichir. Leurs recherches durèrent près d'un mois, mais elles n'eurent aucun succès et l'asile mystérieux où gisent les richesses si souvent convoitées est désormais réputé inviolable.

(Vachez : *Le château de Montcellier*; Revue Forézienne, 1870; Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe.*)

LE MONTET

Le petit manoir du Montet, situé au-dessous de Noailly, a été dessiné en 1846, par M. de Saint-Olive, et c'est son dessin que nous reproduisons. Il ne se distinguait pas, on le voit, du type classique de la gentilhommière de ces régions. Les premiers possesseurs paraissent avoir été les Raffin qui portaient : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois écrous du même.* Ils avaient hérité des de Bonnefont, de la terre de ce nom, à l'ouest de Noailly, que Jehan de Bonnefont, mort en 1347, avait léguée à autre Jehan, fils d'Hugues, son neveu, et fondé une prébende dans l'église de Noailly où il avait son tombeau, pour lui et ses successeurs. Il existe encore près de Roanne, un bois appelé le *Bois Raffin.* Jocerand Raffin, moine de l'Ile-Barbe, en 1310, et prieur de Cleppé, célerier de l'Ile-Barbe en 1333, se servait d'un sceau représentant saint Martin à cheval, partageant son manteau avec un pauvre, au bas est *une étoile à six rais,* sans doute le blason primitif de cette famille. Thomasse Raffin et sa sœur Catherine avaient épousé Guichard du Mortier et Guillaume du Mortier.

I. Jean Raffin du Montet, damoiseau, leur neveu, rendit foi et hommage, en 1350, à Alix de la Perrière, pour Bonnefont. Il servit sous le duc de Bourbon, en 1380 et laissa : 1° Guichard, qui suit; 2° Guillaume, vit en 1402; 3° Dalmas, prieur d'Aurec.

II. Guichard Raffin, damoiseau, fut père de : 1° Guillaume, qui suit; 2° Dalmas, bénédictin; 3° Jean, prieur de Barrault.

III. Guillaume Raffin, damoiseau, seigneur du Montet, testa en 1444 et épousa Jeanne de Varey, dont : 1° Lyonnet, qui suit; 2° Claude, prêtre; 3°, 4° et 5° : Marie, Jeanne et Thomasse, religieuses.

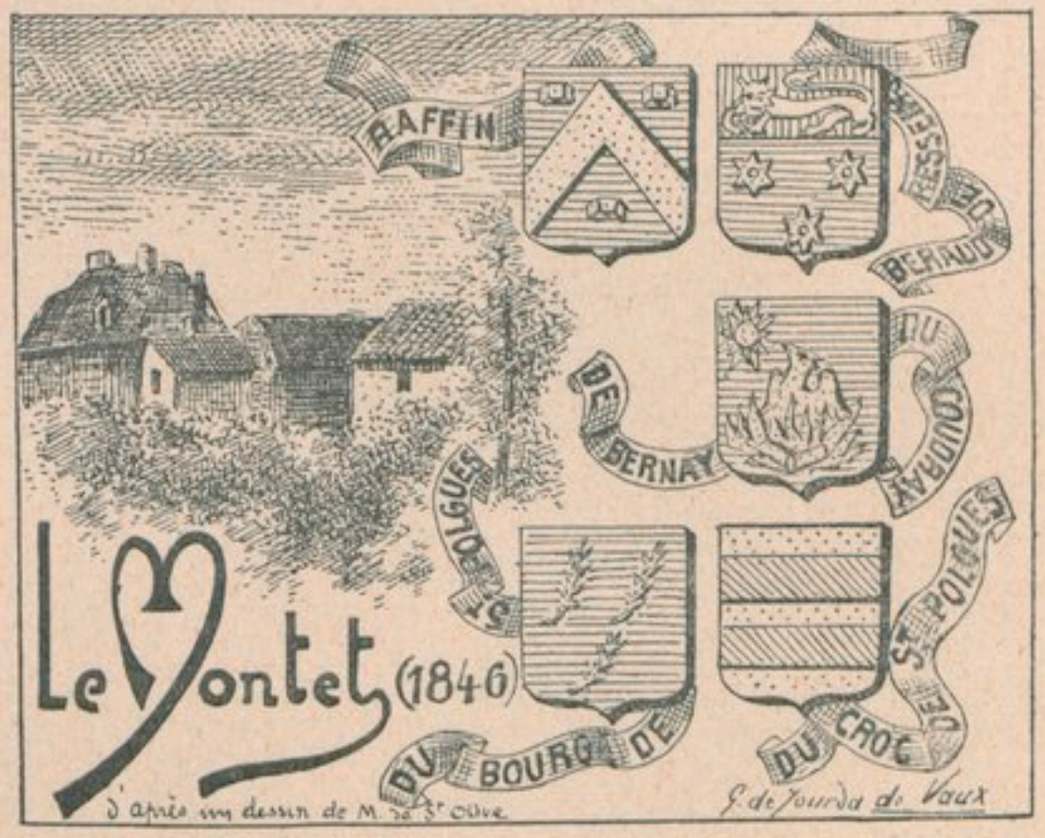

IV. Lyonnet Raffin, seigneur du Montet; fut père de :

V. Guillaume Raffin, seigneur du Montet, dont il rendit hommage au duc de Bourbon, en 1474, père de :

VI. Guichard Raffin, seigneur du Montet et Bonnefont, époux d'Antoinette de Ronchivol. Il rendit hommage du Montet, en 1539, puis en 1542, à Tristan Gouffier, sr de Boisy. En 1528, il avait vendu un bois à André Gacier. En 1650, le Montet était possédé par noble Jean Béraud, sr de Resseins (v. ce nom) et Pierrefitte, qui le donna en dot à sa fille Jeanne, mariée à Jacques de Bernay, sr du Coudray, la Motte-Boisy, maréchal de bataille ès-armées du Roi, dont les armes étaient : *D'azur à un phénix sur son bûcher d'or, regardant un soleil d'or, au 1er canton*. Le Montet passa ensuite à Françoise de Bernay, qui le porta par mariage, le 22 février 1678, à Jean-Claude du Croc, sr de Saint-Polgues. Le Montet se confondit dès lors avec les nombreuses possessions des seigneurs de Saint-Polgues (v. ce nom).

(Abbé Prajoux : *Les fiefs de Noailly*; notes manuscrites de Révérend du Mesnil.)

MONTOLIVET

Le vieux manoir de Montolivet, sur le territoire de Renaison, n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme dont la cour intérieure, que nous reproduisons, trahit cependant l'origine. Dans le jardin est une petite chapelle, construite, en 1693, par François de Sacconins, et formée par un édicule très simple, Sur les murs de cette chapelle, il fit peindre des fresques que recouvre, hélas, une

épaisse couche de badigeon. L'une d'elles, fort curieuse, a pu être dégagée par M. l'abbé Bathias : elle représente la scène du miracle de la Sainte Eucharistie et de sainte Claire. La porte est surmontée du blason des Sacconins : *De gueules, semé de billettes d'or ; à la bande d'argent, chargée en chef d'un lion de sable.* Près de la fenêtre de gauche, on lit cette inscription « *Un cadet de la maison de Bressolles, a fait faire et peindre cette chapelle en 1693* ».

Le nom de Montolivet, donné à ce territoire, remonte sans doute aux croisades. Les premiers possesseurs connus de Montolivet sont Pierre Crézençon, mentionné en 1546, au terrier Pilocherie, et Jean Bailly, mentionné le 8 octobre 1518, au terrier Linard.

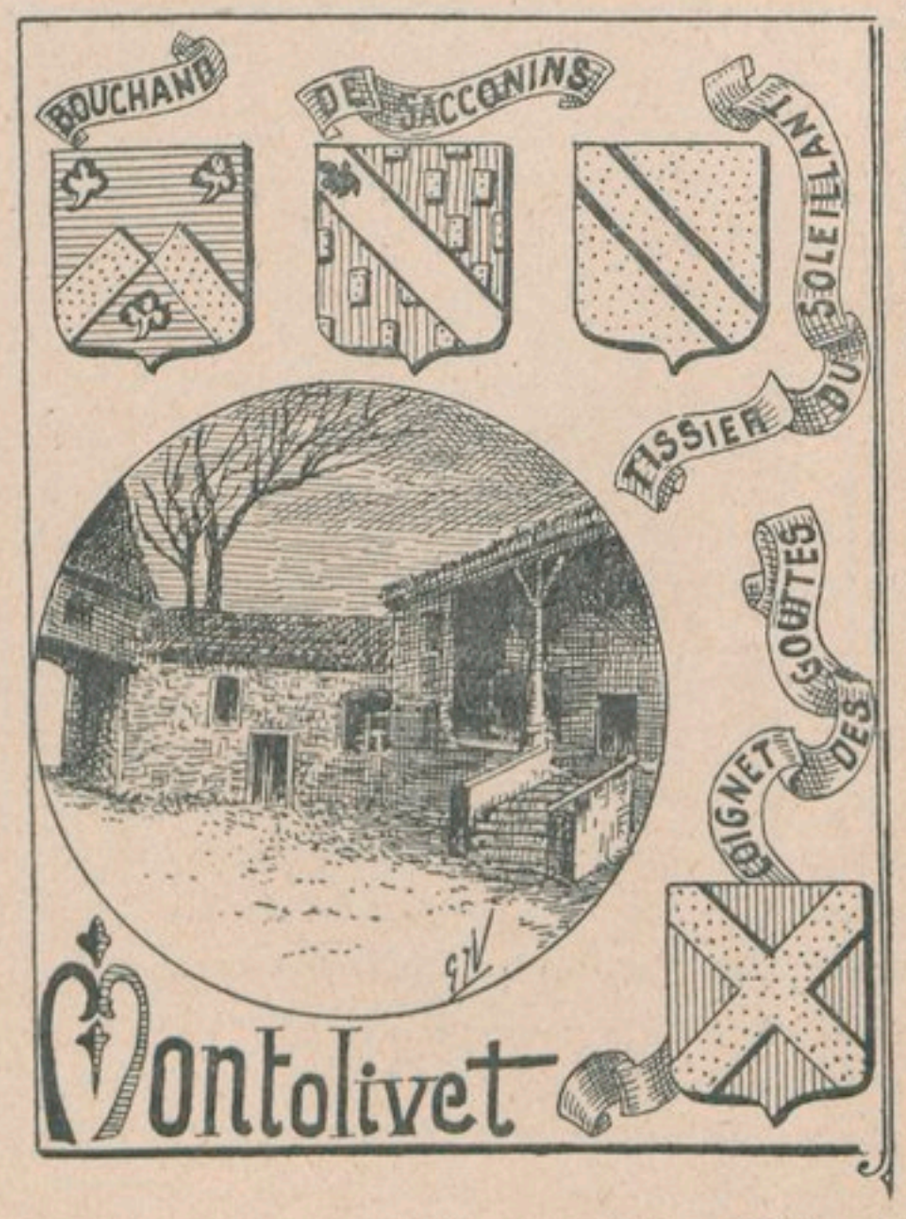

Après eux Montolivet passa aux Bouchand, qui portaient : *D'azur au chevron brisé d'or, accompagné de trois trèfles d'argent.* Pierre Bouchand vit vers 1550 et fut père de Jean, père lui-même de noble Pierre Bouchand, conseiller du Roi et maître des Eaux-et-Forêts « demeurant dans son château de Montolivet » en 1615 et 1638. C'est lui, sans doute, qui édifia le manoir actuel. Il épousa Anne de la Mure, dont : 1° Luc, lieutenant au régiment de Créqui, puis retiré à Salvizinet, marié en 1663, à Françoise Jacquelin ; 2° Nunciade, ursuline à Montbrison en 1654, morte en 1638, à 22 ans ; 3° Gabrielle aussi ursuline, morte en 1675 ; 4° Nicole-Madeleine, mariée en 1640 à Jean Tissier, s[r] du Soleillant et de la Brosse, auquel elle porta Montolivet. Le premier de cette famille, qui portait : *d'or à deux cotices de sable,* qui eut quelque célébrité fut Jean Tissier, élu en l'Election de Montbrison, marié à Marie du Rosier, dont il eut : 1° Jacques, avocat au bailliage de Forez, conseiller du Roi, marié le 22 avril 1636, à Jeanne de la Mure-Chantois et mort assassiné, le 14 août 1656, à l'étang de la Croisette, par Antoine Tricaud, s[r] du Monceau ; 2° Jean, bienfaiteur de l'hôpital de Feurs, conseiller du Roi et maître des Eaux-et-Forêts, qualifié de s[r] de Montolivet, dans un acte du 27 août 1655, testa le 26 novembre 1679, ayant épousé : 1° en 1644, Nicole Bouchand ; 2° Marguerite de Sacconins, ce qui fit passer Montolivet dans cette dernière famille ; 3° Gilbert, enseigne au régiment de Saint-Paul, puis seigneur du Buisson ; 4° Guillaume, s[r] de la Croisette, héritier de son frère Jean, épousa Marguerite de la Forge, dont deux filles : Françoise Gabrielle, qui épousa Jacques de Martinière, et Marguerite, qui s'unit à Louis du Bost,

s[r] de Boisvair; 5° Madeleine, mariée en 1644, à Louis Mayosson, s[r] de la Bénéventière.

Un document de 1662, mentionne une quittance passée par Gaspard de Sacconins, fondé de procuration de Paul de Sacconins, et de dame Antoinette de Foudras, son épouse, au profit de Gaspard de Foudras. François de Sacconins de Pravieux est seigneur de Montolivet, en 1690. Louis de Sacconins, son fils, s[r] de Montolivet en 1729, épousa Anne Mursein, dont Jean de Sacconins, s[r] de Montolivet, marié à Claudine Noyel, dont : Geneviève ; Hélène-Claude-Marie, mariée, le 18 juillet 1757, à Hector-Marc-Antoine Coignet des Gouttes, fils d'Antoine et de Claudine Payre. Le jeudi 9 août 1770, le marquis Abel de Vichy vint à Montolivet, ainsi qu'il le consigne dans son *Journal*. Il ajoute : « Donné pour boire 3 l. aux gens de madame de Sacconin ». Au XIX[e] siècle, Montolivet appartint aux Coly, Déchavanne et Gigaud.

(Abbé Prajoux : *Notes et documents sur Renaison* ; Broutin : *Châteaux historiques du Forez*, t. II. *Notes sur les familles qui ont fourni des sujets aux couvents de Montbrison.*)

MONTRENARD

En quittant Pouilly-sous-Charlieu, on rencontre en remontant la vallée du Jarnossin, à 2 k. environ, une forteresse quadrangulaire dont les murailles émergent des eaux profondes de larges fossés, et sont commandées par un donjon d'angle à trois étages, et comble aigu. C'est le château de Montrenard, demeure féodale du XIV[e] siècle, admirablement conservée, et l'un des plus précieux joyaux du Roannais monumental. Rien de plus saisissant que l'aspect sévère de ces hautes courtines, percées seulement de rares meurtrières, sans crénelage, ni mâchicoulis, sans autre relief que celui de trois échauguettes semi-circulaires flanquantes, assises aux angles sur six rangs en retrait de tours grossièrement taillées. Point de baies pour égayer cette enceinte, autres que celles qui s'ouvrent aux différents étages de la tour carrée, car les fenêtres du front méridional ont été percées après coup, comme la maçonnerie l'indique, et leurs profils datent de la Renaissance. La défense réside surtout dans un chemin de ronde, sorte de terrasse posée à l'intérieur sur l'épaisseur des murs et qu'abrite un parapet assez mince, nanti d'embrasures et d'archières, en forme de croix pattée. Une seule entrée, avec pont-levis aujourd'hui remplacé par un pont fixe, et d'une largeur à peine suffisante pour un cavalier, donne accès dans la place. Elle est fermée par une porte ogivale suraigüe, placée au fond d'un passage long de trois mètres, non voûté, qui s'ouvre en arrière d'un arc surbaissé, supportant le haut du mur et contre lequel s'appliquait le tablier du pont quand il était relevé. Un double mâchicoulis, accompagné de meurtrières en croix surmonte et protège cette entrée qui a très grand air. Les corps de logis

adossés aux courtines, mais aujourd'hui détruits, ne prenaient jour que sur la cour intérieure, et un escalier droit, réservé dans l'épaisseur des murs, conduisait aux étages du donjon. Chacun de ces étages n'a qu'une seule salle, éclairée d'une ou de deux baies étroites, prises dans les minces parements de façades de larges embrasures, qui sont voûtées en berceau brisé et garnies de bancs latéraux en pierre. Les formes de ces ouvertures sont toutes variées; baies ogivales sans linteau, baies à linteaux carrés, les uns pleins, d'autres ajourés d'un quatre feuilles et tous déchargés à la bourguignonne, par l'arc brisé d'un ébrasement extérieur. Une vaste cheminée du 1er étage, visiblement encastrée après coup dans l'ancienne maçonnerie, est un ouvrage de la Renaissance avec décoration de volutes, mais une salle supérieure a conservé sa curieuse cheminée du XIVe siècle, en faible saillie de 30 centimètres, sur la paroi, sans pieds-droits, et dont le manteau, d'un seul bloc de 2 mètres de longueur, repose sur deux corbeaux massifs à redents et très larges chanfreins Le chanfrein est d'ailleurs la seule moulure adoptée dans l'édifice, notamment sur les lèvres des croix des archières évidées dans une dalle de pierre d'une seule pièce. Etrange par son aspect de forteresse, étrange par son étonnante conservation et son curieux système défensif, ce castel de Montrenard est un sphinx qui a gardé depuis 5 siècles le secret de ses nombreuses vicissitudes. Aussi la légende s'en est-elle emparée; s'inspirant de la présence de ces curieuses croix pattées caractéristiques de l'austère édifice, elle en a fait une résidence de Templiers. Montrenard était une terre libre qui ne releva jamais d'aucun suzerain.

Les premiers seigneurs de Montrenard en portaient le nom et avaient des armes parlantes : *De gueules au renard montant d'or*. Jean de Montrenard épousa Hélinos de Trezettes, d'où Marguerite, femme d'Antoine de Feugères, et Guillaume de Montrenard, qui épousa Marguerite de Charlieu, des seigneurs de Jarnosse, qui lui apporta le fief de la Place. Il rendit hommage de ses biens le 27 sept. 1400; un autre aveu porte la date du 14 fév. 1402. Le 10 août 1407, Guillaume obtint du duc de Bourbon, Louis II, des lettres par lesquelles le duc défend à ses officiers de troubler ledit Montrenard dans la jouissance de ses droits sur les ports d'Aiguilly et Pouilly, sur la rivière de Loire, voulant qu'il en jouisse, comme ses ancêtres ont toujours fait. Le 9 avril 1408, Marguerite de Charlieu est veuve et rend hommage de la Place. Elle lui avait donné : Louis; Jean, échanson du duc Louis II, et Marguerite, mariée à Amphore de Saint-Haon.

Louis de Montrenard, sr dudit lieu, fit un aveu de ses biens au duc de Bourbon, le 27 janvier 1426, et rendit hommage de Montrenard, le 9 décembre 1441. Il épousa Jeanne de Chandée, morte en 1474, dont Gaspard et Jeanne. Gaspard de Montrenard est mentionné dans un acte concernant Edouard de Damas, sr de la Basole, son beau-frère, ce qui laisserait supposer qu'il avait épousé une Damas. Joachim de Montrenard, qui lui succéda, avait épousé Renée de Chavannes, fille de Jean, sr de St-Sulpis et de Claudine de Lancy. Guillaume de Montrenard rendit hommage de Montrenard, le 8 juillet 1539, et Louis de Montrenard, le 3 avril 1549; l'année même où ses biens étaient vendus par décret. Un blason retrouvé à Pouilly porte en parti, les armes des Montrenard et celles des Sainte-Colombe, et d'autre part, en 1588, c'est Claude de Crémeaux, époux de Jeanne de Sainte-Colombe de l'Aubépin, qui est sr de Montrenard. Les Sainte-Colombe ont donc très probablement possédé Montrenard, au XVIe siècle. Le 26 avril 1601, Philippe d'Apchon est seigneur de Montrenard et en donne le dénombrement. Il acquiert des droits de justice, le 9 déc. 1603, puis les marquis de Rébé l'acquirent des d'Apchon. Jacques de Rébé en rendit hommage le 4 mai 1601. Montrenard appartint ensuite à Jacques Chevalier, conseiller du Roi, dont la fille Philiberte, le porta par mariage à Joseph du Montet, sr des Bassets, qui précéda les Michon de Vougy (v. ce nom) qui en étaient encore seigneurs en 1789. A M. Victor Roux de Nandax a succédé récemment son neveu M. Louis Roux.

(Joseph Déchelette : *Le château de Montrenard*; Roannais Illustré ; Le Forez Pittoresque : *Jeannez, le canton de Charlieu.*)

MORLAND

La maison forte de Morland, sur le territoire de Coutouvre, est une haute construction carrée, dite tour de Morland, qui domine tout le pays. Elle porte un couronnement de mâchicoulis et les fenêtres de l'étage supérieur dont les meneaux sont détruits possèdent des embrasures avec bancs latéraux. Dans une salle à plancher de chêne existait, il y a 30 ans, une fort belle cheminée monumentale, en pierre sculptée, mesurant 2 m. 69 de hauteur, sur 2 m. 56 de largeur extérieure, et 1 m. 78 en œuvre. Elle est actuellement à Moulins et date du XVIe siècle. Deux pieds-droits, formant console et dont la face présente une décoration ciselée de losanges alternativement unis et feuillages, supportent un volumineux manteau, composé d'un trumeau de 0 m. 60 de hauteur, posé en retraite sur une corniche qui est un véritable entablement dont la frise présente, sous un rang de boutons orlés, cette inscription gravée en capitales romaines : ECCE. SIC. BENEDICITVR. HOMO. QVI. TIMET. DOMINVM. — Le trumeau est chargé d'un cartouche oblong, à extrémités déchiquetées et enroulées, qui est placé entre deux chutes de feuilles suspendues à des têtes de lions.

Un médaillon rond central contient une haute et élégante figure drapée d'une courte tunique serrée à la taille, et dont le bras droit se prépare à poser une couronne sur la tête d'un des quatre enfants qui sont à ses côtés. On voyait sur la tour, il y a peu d'années, l'écusson de noble Pierre Austrein, seigneur de Morland en 1604 : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux colombes d'argent, et en pointe d'un poisson ailé d'or.*

Morland fut d'abord un rendez-vous de chasse des ducs de Bourgogne. Pierre de Ronchevol, époux de Louise des Serpens, est s[r] de Morland, en 1425. Le 7 octobre 1426, Louise des Serpens, dame de Morland, alors femme de noble homme Jean de Courvie, écuyer, s[r] de la Gresle, vendit des maisons à Amplepuis et Saint-Symphorien de Lay, avec l'obligation de payer annuellement, au nom de ladite dame, à chaque fête de Pâques, en l'église d'Amplepuis, le pain bénit accoutumé à être distribué après la réception du corps de Notre-Seigneur. Le 17 août 1461, noble homme Jean du Cormier, s[r] de Morland, peut-être le même que Jean de Courvie, constitua une rente annuelle d'un bichet de froment et d'une coupe d'orge, mesure de Thizy, à Jean Cybérand, prêtre de St-Victor. Le 11 juillet 1601, Jean de Foudras donna le dénombrement de ses biens sur Coutouvre, château et maison forte de Morland. Il était fils de Jean, s[r] de Courcenay (v. Souternon), c'est lui qui battit les protestants à Digoin. Son frère aîné, Jean de Foudras, s[r] de Courcenay, chevalier de l'ordre le 18 avril 1588, guidon à la compagnie de Montrond d'oct. 1568 au 10 mai 1569, testa le 22 janvier 1607, ayant épousé le 9 nov. 1569, Claude Motier de Champestières, puis le 24 août 1573, Claude du Peloux, qui testa le 15 octobre 1584, veuve de Floris de Boulieu, s[r] de Jarnieu, dont : 1° Etienne, s[r] de Matour, marié le 24 mai 1590 à Marguerite de Laurencin (1 sept. 1572-29 juin 1616), dont : A) Roland, s[r] de Matour, testa le 9 fév. 1637, marié le 20 janvier 1616, à Lucrèce de Sève ; 2° Antoine, s[r] de la Gresle, époux le 2 sept. 1607 d'Eléonore de Foujeard, nous étudierons sa posterité, notice la Gresle (v. aussi Origny) ; 3° Antoine, chevalier de Malte, en 1590 ; 4° Pierre, capitaine au régiment d'Uxelles ; 5° Philippe, s[r] de Morland, homme d'armes de la compagnie de Mayenne, le 27 août 1608, épousa le 3 nov. 1618, Anne de Minecy ; il testa le 29 oct. 1639 ; 6° François, prieur de Salles en

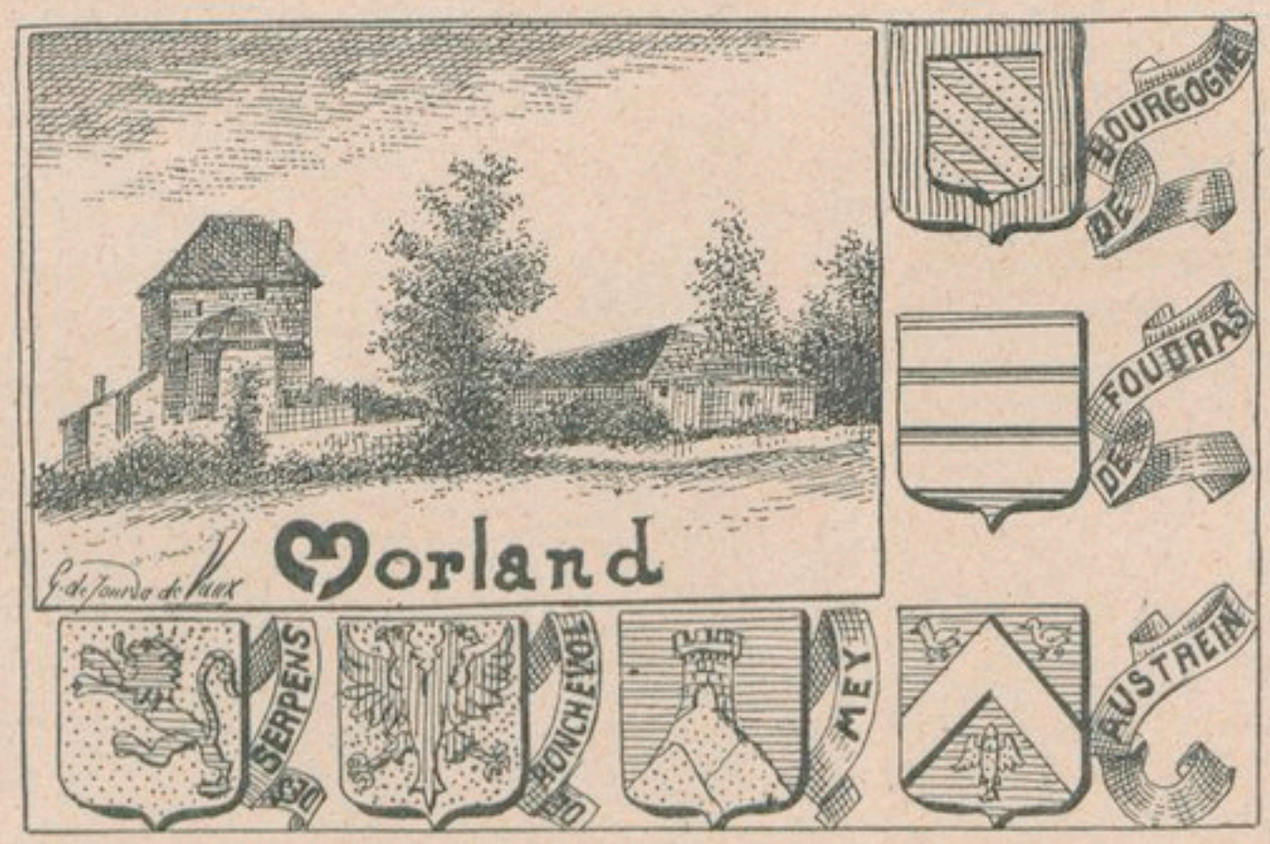

1618, doyen de Tournus; 7° Claude, sr de Saint-Etienne, marié à Marguerite d'Arcy; 8° Claude, chanoine de Mâcon; 9° Claude, religieuse à Marcigny; 10° Jeanne, mariée le 24 mai 1590, à Philippe de Laurencin, mort en avril 1595, fils de René et de Marguerite Paffy; 11° Louise.

Le 13 février 1604, noble Pierre Austrein, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Lyon, président au Parlement de Dombes (v. Jarnosse), est sr de Morland et acquiert partie de la justice seigneuriale. Au XVIIe siècle, Morland appartint au Mey, dont les armes sont : *D'azur à la tour d'argent, maçonnée de sable, posée sur trois rochers d'or.*

(Paul de Varax : *Histoire d'Amplepuis;* Billet :, *Thizy et les environs, t. II, p. 89 et 111;* Le Forez pittoresque et monumental; communication de M. Fleury Vindry.)

LA MOTTE (Noailly)

Le château de la Motte, sur la paroisse de Noailly remontait au moins au XVe siècle, ainsi que le prouve une porte gothique, ornée d'un écusson mutilé, découverte en 1895, au cours des travaux de restauration qui lui ont donné son aspect actuel. De style Renaissance, le manoir a fort grand air avec ses sveltes tours rondes et ses élégants pavillons carrés. Au commencement du XIXe siècle on remarquait encore, parmi les dépendances, une petite chapelle qui a disparu depuis.

L'abbé Prajoux nous apprend que la Motte appartint d'abord à la maison de Lespinasse et qu'en 1557, Marc de l'Espinasse étant entré en religion, cette terre passa à Charles et François, fils de Nicolas de Boucé et de Catherine Leclerc de la Forest, veuve d'Antoine de l'Espinasse. Toutefois, à cette époque troublée des guerres de religion où la famille de Boucé servit aux côtés du baron des Adrets, il semble bien qu'elle ne jouissait point de la Motte. En effet, dans un arrière-ban de 1563, on trouve Jean Odin, sr de Bouletière, qui comparaît pour son fief de la Motte-Noailly. Le 5 février 1587, par acte passé à Noailly, maison de la Motte, devant Jehan Myot, notaire à La Bénissons-Dieu, Pierre Poulard, marchand de Roanne, sieur de la Motte, achète le domaine Robergeot, de Jehan Boullyssont. Le 10 juin 1600, la Motte appartenait à Messire Geoffroy du Mayne, seigneur et prieur d'Ambierle, qui en fit donation, le 27 juillet 1600, à son neveu Antoine du Mayne du Bourg (v. l'Espinasse) qui avait précisément épousé Anne de Boucé, sœur et héritière de Jacques, fils et héritier de Nicolas de Boucé. Claude-Léonor du Mayne du Bourg n'eut de Marie-Joséphine de Rébé qu'une fille, Marie-Antoinette, qui épousa le marquis de Lostanges, mort peu après. D'après l'abbé Prajoux, elle vendit alors l'Espinasse et la Motte, à Pierre Terray de Rozières (v. Béclandière). Or les archives de la Motte contiennent l'acte de vente passé le 16 octobre 1700, moyennant 11.000 livres, par haut et puissant seigneur Messire Eléonore-Marie du Mayne, comte du Bourg-Lespinasse, sr de Changy, la Motte-

Noailly, etc., du château, terre et seigneurie de la Motte, plus les domaines Jal, Robergeot, Arnaud ou Renaud, à Jacques-Marie de Barthelat, écuyer, seigneur d'Arpheuillette. Il agissait sans doute pour le compte de son cousin-germain, Claude de Barthelat qui l'avait déjà chargé, le 26 déc. 1594, de vendre ses biens de Neufville et qui se qualifie peu après de s[r] de la Motte. Par testament du 20 oct. 1714, il fait héritière Marie Pilotte, son épouse, qui légua ses biens le 28 janvier suivant, à son neveu, Jean-Louis de Barthelat, lieutenant au régiment Royal-Cavalerie. Fils de Pierre-Louis et de Jeanne Bayard, petit-fils de Philippe et de Louise de Fradel, il appartenait à une branche cadette des Barthelat d'Arpheuillette dont les armes sont : *D'azur à un tigre passant, au naturel.* Jean-Louis avait épousé, le 9 oct. 1715, Anne de Nompère de Champagny, fille de François et de Marguerite Courtin de St-Vincent, laquelle testa le 17 déc. 1773, à 5 h. du soir, dans une

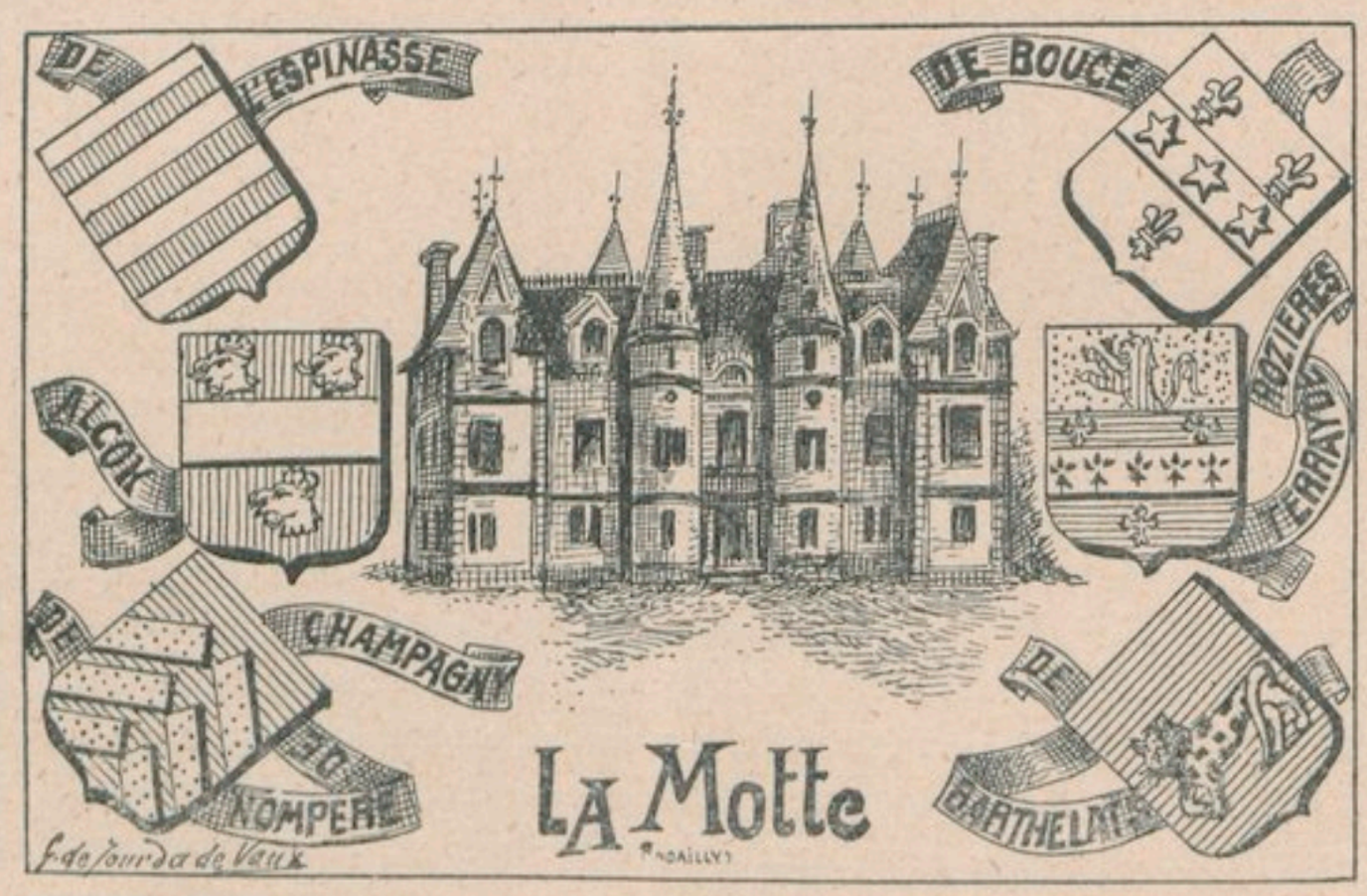

des salles basses du château de la Motte léguant ses biens à messire Nicolas de Nompère de Champagny, son neveu, sous condition d'une rente de 200 livres, au capital de 4.000 livres, dûe aux pauvres de la paroisse de Noailly. Le 24 novembre 1788, devant M[e] Thiolayron, notaire royal, Messire Anne-Marie-Benoît, comte de Nompère, seigneur de Champagny, Pierrefitte, la Motte, Bachelard et autres lieux, vendait la terre, seigneurie et château de la Motte, pour 54.000 livres plus la rente de 200 livres précitée, à Joseph Alcock, entrepreneur et propriétaire de la manufacture royale de Roanne. Cette famille qui porte : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de coq de même, crêtées et languées d'or et posées deux en chef et une en pointe* est une branche d'une famille irlandaise, naturalisée en 1775.

I. Michel Alcock (20 oct. 1714-17 mai 1785), fils de Thomas, de Birmingham, comté de Warwick, vint s'installer en France avec ses enfants et fonda à la Charité-sur-Loire, en

Nivernais et à Roanne, une fabrique d'objets de métal anglais, de « clincaillerie » et de boutons de métal de toute espèce. Louis XV lui accorda le titre de manufacture royale et le privilège pour les nobles, de contribuer à sa direction sans déroger. Michel avait épousé Lora Ropert, dont : 1° Marie, 17 mai 1740, mariée à Sir Humphries, et morte à 84 ans ; 2° Joseph, qui suit ; 3° Michel, mort en 1785, à 36 ans.

II. Joseph Alcock (20 nov. 1744-18 nov. 1793), acquéreur de la Motte, continua la direction de la manufacture. Cet établissement qui, en 1789, occupait plus de 100 ouvriers, fut dévasté en 1793, les lingots volés, les papiers brûlés. Joseph épousa le 8 août 1785, Louise Pernety, dont : 1° Joseph, qui suit; 2° Honorée, 19 nov. 1786, mariée à N. Desvernay.

III. Joseph-François Alcock (20 fév. 1790-7 nov. 1864), chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la Cour de Cassation, député de la Loire, épousa le 3 janvier 1821, Elisa Noailly, dont : 1° Clémentine (24 mars 1824-4 août 1878); 2° Alfred, qui suit; 3° Louise (1829-23 juil. 1839); 4° Joseph-Léon (12 fév. 1833-19 mars 1850).

IV. Pierre-François-Alfred Alcock (18 janv. 1827-30 mai 1904), membre du Conseil d'Etat, puis Maître des Requêtes, épousa en 1858, Claire Michelon, dont : 1° Joseph, 8 août 1878, mort au berceau; 2° Joseph-Marie-Léon, qui suit; 3° Marie, 21 avril 1881 ; 4° Emmanuel, 4 fév. 1885.

V. Joseph-Marie-Léon Alcock, 11 avril 1880, avocat au conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, épousa, le 27 avril 1903, Magdeleine Chevrier. Il continue la possession de la Motte.

(Abbé Prajoux : *Les fiefs de Noailly;* Sonyer du Lac : *loc. cit.*; A. Steyert : *Armorial, Nouvelle Edition;* Archives de la Motte; communication de M. Alcock.)

LA MOTTE-SAINT-VINCENT

DOMINANT la rivière de Rhins, en face du château d'Ailly, au-dessus de belles terrasses qui s'étagent en gradins pour lui servir de piédestal, le beau château de la Motte-Saint-Vincent expose sa façade classique, mais pleine de grâce, aux yeux émerveillés du touriste. Il domine, au couchant, toute la plaine du Roannais. Construit en 1768, il a gardé tout le cachet de cette époque et l'on croirait encore voir errer dans les allées du parc, aux côtés du trop libéral marquis, l'ombre farouche de Voltaire.

Suivant une tradition constante, Voltaire serait venu trois fois au château de la Motte-Saint-Vincent, et ce serait pendant ces séjours qu'auraient été arrêtés, d'accord avec M. Courtin de St-Vincent, les sujets des quatre panneaux d'Honoré Fragonard, sur les quatre religions du monde, qui ornaient le grand salon de la Motte. Ces panneaux sont

étroits, 1 m. 62 de haut, sur 0 m. 70 de large. Leur agencement, très décoratif, rappelle un peu les arrangements de Bérain, avec colonnettes, guirlandes, draperies volantes, culs-de-lampe, ornés de bas-reliefs et de figures accroupies, formant cariatides. Le premier représente la religion européenne ou chrétienne : le Pape y est représenté, porté sur la sedia, soutenu par un Jésuite, coiffé du chapeau, et par un Dominicain brandissant une torche. A ses pieds, sont des peuples agenouillés; le motif principal est soutenu par deux figures accroupies : l'une, sous la forme d'un homme tenant un poignard, représente l'impiété, l'autre, figure nue de femme renversée, allégorise la luxure. Un médaillon, soutenu par des guirlandes de fleurs et un bas-relief encadré dans le cul-de-lampe de base, montre des scènes de torture et de martyrisation. Le second panneau représente la religion asiatique, et est d'une originalité curieuse : il montre le grand Lama, la figure contractée, sur sa chaise percée, essayant de donner matière à la dévotion des Thibétains qui l'adorent; dans le bas relief, on voit une veuve indienne se jetant dans le bûcher où brûle le corps de son mari. Le troisième panneau est consacré à la religion africaine ou musulmane: dans un encadrement de

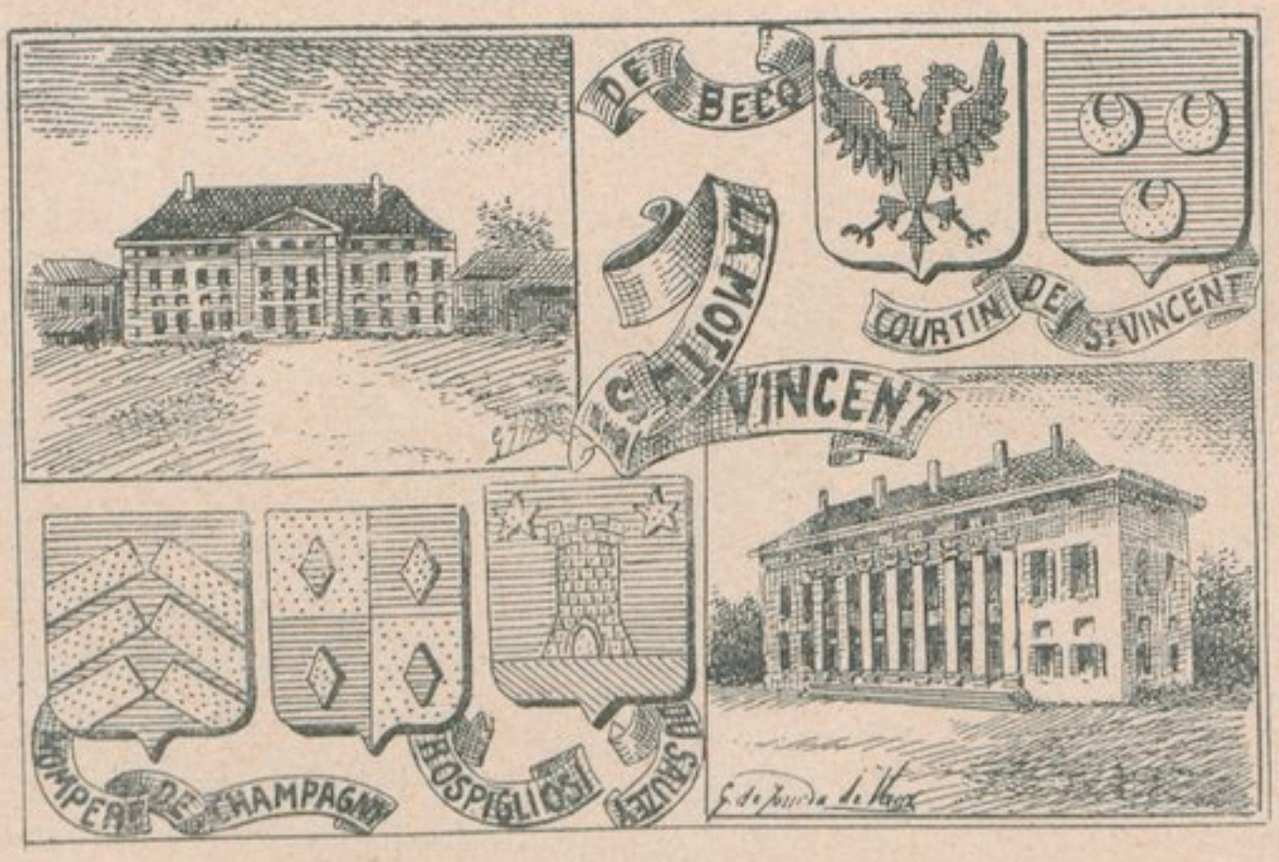

palmiers élancés, on voit le sultan d'Egypte, monté sur un dromadaire, escorté des ulémas, portant le Coran. Une sultane à genoux figure l'asservissement de la femme et sa soumission. Au sommet de la composition, un jeune homme montre le paradis de Mahomet, où s'étendent les houris, tandis qu'en bas, sur un bas-relief, un nègre compisse gravement, comme un héros de Rabelais, les têtes recueillies des fidèles. Le quatrième panneau est dédié à la religion américaine, ou du nouveau monde; il reproduit les sacrifices humains des Incas, et la Grand-Prêtre arrachant un cœur palpitant au milieu des adorateurs du Soleil. Dans les médaillons, sont reproduites des scènes de castration. Le prince Rospigliosi, gendre du neveu du dernier seigneur de la Motte, fut choqué, à bon droit d'ailleurs, des détails trop réalistes de ces panneaux. Il les fit enlever, en 1878, et ils furent acquis par M. Vallas, de Roanne. Décrits dans la plupart des ouvrages sur Fragonard et son œuvre, ils appartenaient en 1889, à M. Louis Panis. Ces panneaux sont d'une extrême ingéniosité dans l'arrangement, et on y retrouve la touche, l'esprit, la

couleur, et jusqu'à certains ports de tête de Fragonard. La décoration était complétée par des dessus de porte, peints sur toile, de forme cintrée; sur le second, se lit le monogramme : C. S. V.

Geoffroy de Becq a donné le dénombrement de la Motte, en 1441, et Philiberte de Becq, le 16 mars 1539.

II. Noble homme Jean Becq, fils de Jean et d'Anceline de St-Romain-Valorge, descendait de Guillaume Bec de Goutelas, vivant en 1297; les armes de cette famille sont : *d'argent à l'aigle à deux têtes de sable*. Seigneur de la Motte-Saint-Vincent, en 1490, Jean Becq épousa Marguerite de Saint-Priest, qui testa le 22 août 1522, laissant : 1° Gilbert, qui suit; 2° N. mariée à Guichard du Vernay.

III. Gilbert Becq, s[r] de la Motte, épousa le 26 janvier 1525, Pierrette du Vernay, dame de la Bussière. dont : 1° Adrien, qui suit; 2° Louise, mariée : 1° à André Ripaud; 2° le 7 juillet 1550, à Jean de Fournillon de Butery, fils de Jean et de Gasparde de la Porte.

IV. Adrien Becq, s[r] de la Motte, etc., épousa, le 15 février 1580, Françoise de Vaurion, fille d'Antoine et de Jeanne de Flachat, dont : 1° Pierre, s[r] du Crozet, marié à Blanche Pellot, fille de Claude. échevin de Lyon, et d'Anne Buisson; 2° Claude, qui suit; 3° Reynaud, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Bussière et Montbrison; 4° Jean-Baptiste, s[r] de la Valsonnière, testa le 2 av. 1655, ayant épousé le 20 juin 1631, Anne de Rancé de Chavannes, dont : A) Jean-Baptiste; B) Balthazar, s[r] du Crozet, marié à Marie Desplasses, fille de Claude et de Claudine Gonnet; C) Marguerite, ursuline à Trévoux; D) Eléonore, religieuse à St-Marie de Bellecour; 5° Vincent, s[r] du Crozet; 6° Louise, mariée le 10 juin 1616, à Claude du Saix, s[r] de Chervé; 7° Marie, mariée à Jean de Rancé de Chavannes de Gletteins.

V. Claude Becq, s[r] de la Motte, etc., testa le 26 avril 1640, ayant acquis le 9 déc. 1603, la justice de St-Vincent; chevalier de l'ordre du Roi, il épousa : 1° le 3 juillet 1614, Geneviève de Garreau de Bussière, veuve de Jean du Vernay et fille d'Etienne et de Christophe de Bussière; 2° le 12 août 1632, Eléonore de Chevriers, fille de Laurent et de Claudine de Seyturier, dont : 1° Claude-François, qui suit; 2° Léonard, 30 mai 1640, chanoine de St-Claude; 3° Antoinette, 28 mars 1336, chanoinesse de Villeneuve-les-Dames; 4° Louise.

VI. Claude-François de Becq, s[r] de la Motte, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa le 30 mai 1664, Marie-Charlotte de Gelas-Lautrec, qui testa le 6 oct. 1682, fille de Pierre et de Marie-Claude de Moyria, dont :

VII. Louis de Becq de la Motte-Saint-Vincent, officier au Régiment du Perche, épousa le 20 oct. 1701, Elisabeth de la Mure-Champlong, morte le 18 mars 1719, fille de Joseph et d'Elisabeth Coulon dont : 1° et 2° deux fils tués en 1734, l'un à Parme, l'autre à Guastella; 3° Louise-Elisabeth, 9 déc. 1702, peut-être est-ce elle qui épousa : 1° Anne de Changy; 2° Pierre-François de Rochefort de Beauvoir; 4° Catherine, 24 août 1706, reçue à St-Cyr, le 12 juillet 1715, religieuse trinitaire à Montdidier, le 18 sept. 1730; 5° Renée-Marguerite, 28 juillet 1708, reçue à Saint-Cyr en octobre 1719, mariée le 27 mai 1731, à

Claude Michon de Chancé (20 janv. 1687-1 mars 1737), fils de Pierre et de Jeanne-Marie de Valence de Minardière.

Le 14 août 1675, François Courtin, écuyer, s[r] de la Motte-St-Vincent et la Cour, signifia aux religieux d'Ambierle qu'il avait acquis de M[re] François-Claude de Becq, chevalier, s[r] de Boisset, les terres, fief et seigneurie de la Motte et s'était chargé de lui payer une somme de 600 livres de principal de rente due par le vendeur.

VIII. Antoine-Garnier Courtin (v. Riorges), s[r] de Châteauneuf et des Jandons, bourgeois de Roanne, né le 10 fév. 1608, épousa : 1° le 8 fév. 1628, Pierrette-Antoinette de Bouillefons; 2° le 7 nov. 1632, Claudine du Puy, morte le 25 avril 1644, fille d'Antoine et de Jeanne Joly. Deux fois veuf, il prit le parti des armes, servit aux régiments de Béthune et de Quincé. Sa valeur d'homme de guerre lui attira la bienveillance de la régente, qui par lettres du 20 mai 1647, le nomma prévôt des maréchaux et chevalier du guet à Roanne; il fut tué dans l'exercice de sa charge, en s'opposant aux troubles de la Fronde, en 1652. Il eut du 2° lit : 1° Jean (29 sept. 1633-21 avril 1661), prévôt des maréchaux et chevalier du guet à Roanne; 2° François, qui suit; 3° Guy (16 août 1642-22 janvier 1715), marié le 24 nov. 1694, à Marie-Madeleine de Lingendes, morte le 17 avril 1738; 4° Charles-Angélique, chevau-léger du Dauphin, en 1644, et 4 filles ursulines.

IX. François Courtin, s[r] de Châteauneuf (15 mars 1636-21 avril 1694), prévôt des maréchaux et chevalier du guet à Roanne, maintenu dans sa noblesse de race, en 1681, acquit en 1671, les terres et seigneuries de la Motte, St-Vincent, la Cour, et épousa, le 4 janvier 1663, Claudine Rambaud de la Noirye, morte le 15 juin 1684, fille de Jean et d'Anne du Buisson, dont : 1° Jean, s[r] de la Noirye, lieutenant des gardes de la Porte du Roi, dit le chevalier de la Motte (8 sept. 1664-21 fév. 1696); 2° Guy, qui suit; 3° Marguerite (27 juillet 1672-11 janvier 1756), mariée le 12 déc. 1690, à François de Nompère, s[r] de Champagny; 4° Marie-Anne, 1675, mariée le 31 janv. 1717, à François de Baïs de Damas, marquis de Digoine.

X. Guy Courtin de Saint-Vincent, s[r] de la Motte, St-Vincent, etc. (24 sept. 1665-11 mai 1722), lieutenant au Régiment de Gramont-Dragons, écuyer du Roi Louis XIV, major-commandant la milice bourgeoise de Roanne, épousa : 1° le 7 fév. 1695, Anne-Florence Sayette, fille de Michel et de Florence Aubert; 2° Marie-Nicole de Gand. Du 1[er] lit, il eut 13 enfants dont René, curé de Montagny en 1735, deux filles ursulines et :

XI. François-Marie-Joseph Courtin, dit le chevalier de St-Vincent (20 mars 1697-20 avril 1768), s[r] de Villechaize, garde du corps de 1720 à 1723, puis capitaine d'artillerie, chevalier de St-Louis, marié le 23 sept. 1726, à Anne-Marguerite-Joseph de Giry, morte le 8 octobre 1769, fille de François, baron de Vaux et de Marie-Antoinette Jacquier de Cornillon, dont : 1° François, qui suit; 2° Jean-François, dit le chevalier de la Motte (21 nov. 1729-1748), cornette au Royal-Pologne-Cavalerie; 3° Anne, 4 août 1733, mariée le 22 mai 1762, à Claude du Puy; 7° Anne-Claudine, mariée le 28 mars 1769, à Marie-Pierre-Antoine Hüe de Grosbois (v. la Curée).

XII. François-Marguerite-Joseph, dit le marquis de St-Vincent (14 nov. 1727-1791),

s[r] de la Motte-Saint-Vincent dont il rebâtit le château; capitaine au Royal-Pologne-Cavalerie, chevalier de St-Louis, membre du bureau d'agriculture de Roanne, épousa en 1755, sa cousine, Victoire-Blandine de Courtin de Tanqueux, fille d'Eléonore, comte de Laffemas et d'Antoinette-Victoire de Fera de Saint-Phal, alors remariée au comte de Courtin de Villiers. Il en eut un fils, François-Odet, né le 11 fév. 1756, mort à Paris avant son père.

Nous avons vu (v. Bussière) quels rapports avait le marquis avec ses voisins. Il tenait davantage à l'amitié des grands seigneurs dont la fortune valait la sienne, surtout à celle du marquis Abel de Vichy qui, catholique ardent et esprit vraiment supérieur, ne mordit jamais aux idées nouvelles. St-Vincent ne craignit point d'avoir recours à Julie de Lespinasse pour se concilier les bonnes grâces de son frère. Julie, dans ses lettres au marquis de Vichy parle souvent de St-Vincent : « A propos de bons procédés, lui écrit-elle le 24 fév. 1769, vous savez celui que M. de St-Vincent veut avoir avec vous, ne manquez pas de lui écrire ».

M. de Saint-Vincent habitait Paris, rue Royale, et suivant la mode, il portait un titre sans investiture ; il fréquentait les philosophes et même les jacobins, il fut l'ami de Voltaire et de Fragonard, et c'est du passage de l'un, du séjour de l'autre à la Motte-Saint-Vincent, que naquirent les panneaux dont nous avons parlé, vendus avec un salon et une chambre à coucher Louis XV, en 1884. Le manoir était alors un foyer des idées nouvelles ; plusieurs pièces relatives à Voltaire, encore conservées au château, parlent même de primes à l'irréligion. La parenté des Courtin s'inquiétait de ce scandale, mais la mort épargna au philosophe l'aspect affreux revêtu par ses songes ; le vieux gentilhomme jacobin n'eut pas le temps de voir son oncle, Dom Courtin, porter à 79 ans, sa belle tête sous le couperet, place de la Révolution, pour avoir continué son ministère sous le règne de la Liberté. Madame de St-Vincent se retira à Paris, dans son hôtel des Courtin de Tanqueux. Elle était bonne parente, serviable, on allait volontiers chez elle. Une lettre de Madame de Borne au « citoyen Dallard, à la Pierre » dit : « Notre pauvre Neufbourg s'est établi chez la marquise, dans son hôtel, rue Royale, afin d'être plus près de son nouveau cousin Brothier, le représentant du peuple, qui est docteur et le soigne fort bien ; il a épousé Mademoiselle de Laffemas, la nièce de St-Vincent, il y a rien de temps ». Ce Brothier finit directeur des Contributions indirectes sous l'Empire. Madame Hue de Grosbois (née Courtin), mère de la duchesse de Cadore, annonça à sa « bien chère Colombe » (Mlle de Ste-Colombe, femme de Jean-Baptiste d'Allard), que « la tante St-Vincent est morte ». La marquise laissa le château à son neveu, Jean-Baptiste Nompère de Champagny (v. ce nom). Dans un carnet de poche sur lequel Madame de Champagny notait ses dépenses, carnet également conservé à la Motte, on relève presque chaque jour, un achat de « marrons », à deux reprises « une paire de sabots pour ma petite Zoé » et cette suggestive annotation : « trente-six livres à un cavalier jacobin, qui est venu m'annoncer la mise en liberté de mon mari. » Le député aux Etats Généraux avait trouvé à St-Vincent la théorie du libéralisme, le duc de Cadore y ajouta l'expérience, courageusement apprise à travers les

périls de la Terreur, dans ce même St-Vincent. Le prince Rospigliosi, dont les armes sont : *écartelé d'or et d'azur, à quatre losanges de l'un en l'autre,* vendit en 1886, la Motte-Saint-Vincent, à Jean-Gabriel-Eugène du Sauzey (v. Jarnosse), ancien notaire à Roanne, marié le 25 janvier 1864 à Marie-Olympe Rombau, née le 26 août 1841, fille de Claude-Joseph-Léon et de Jeanne-Marie-Cécile Poidebard, châtelaine actuelle de la Motte.

(Comte de Poli : *Histoire généalogique des Courtin* ; abbé Prajoux : *La place de l'Hôtel-de-Ville de Roanne et ses monuments;* Archives du château de Beauvoir ; Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1916, p. 499-500.)

MURE

Entre Saint-Genest-Lerpt et Villars, s'étend une vallée pittoresque que décorent plusieurs de ces vieilles demeures d'autrefois, qui semblent encore parfumées des austères vertus de nos pères. L'une de ces gentilhommières, celle de Mure, domine toutes les autres et les flèches élancées de ses tourelles réédifiées se mêlent harmonieusement aux cimes des sapins de la forêt qui entoure le manoir.

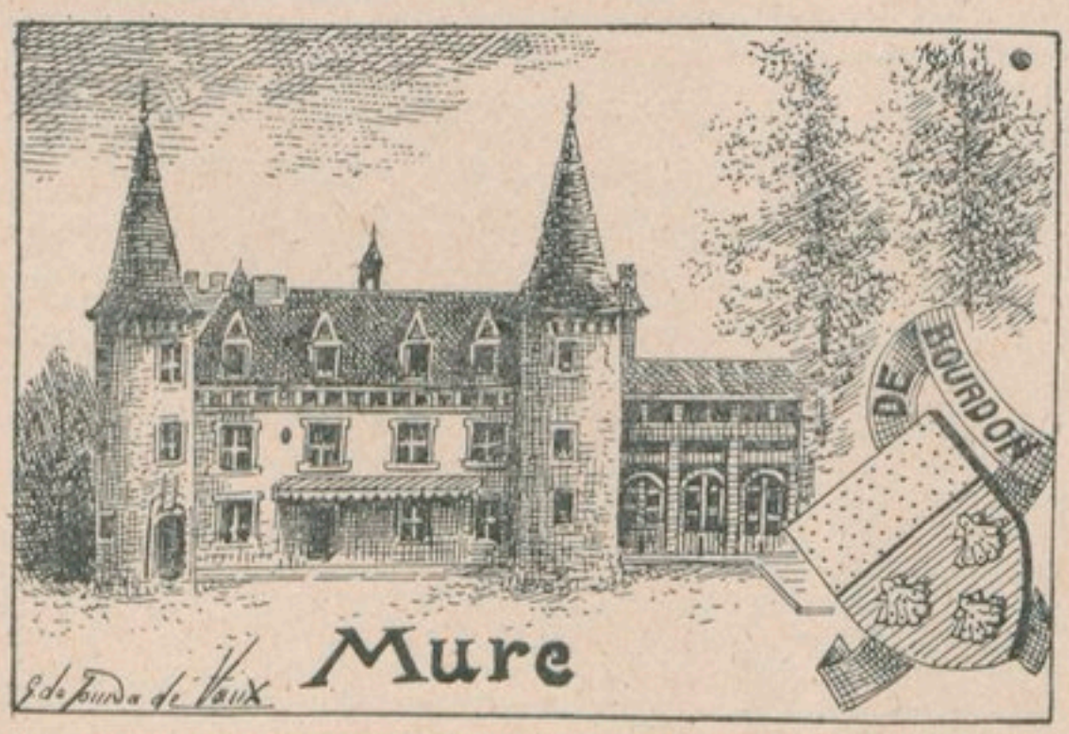

Comme la plupart des résidences du voisinage, Mure, appartenait, au XVI^e^ siècle, à la famille de Bourdon, qui dut aliéner un à un, tous ses domaines et qui se perpétua, dans une condition modeste, jusqu'à nos jours. En 1850, un de Bourdon, armurier à Saint-Etienne et pensionné de l'Etat fut en rapports avec M. de la Tour-Varan et n'ignorait rien de ses origines. Jacques de Bourdon avait fondé, au XVI^e^ siècle, la chapelle des Bourdon en l'église de Saint-Etienne, sa sœur Catherine y fonda deux messes, et son frère, Claude de Bourdon, était prêtre-sociétaire de Saint-Etienne. Jacques de Bourdon fut père de Jean (v. St-Victor et Maleval, t. I^er^) ; Antoine et Nicolas, avocats à Lyon ; Claudine, à laquelle son frère Jean lègue 1.100 livres ; Claude, maître des comptes à Bourg, avant 1582, marié à Olive du Bourg, dont Marie, mariée, en 1587, à François Pellissier. Jean de Bourdon, s^r^ de St-Victor, légua, en 1558, 40 livres tournois pour la réparation du devant du portail de la

Grand'Eglise, et à l'hôpital de Saint-Etienne, 12 bichets de seigle à perpétuité, quand le prix excédera 10 sols. Nous avons déjà cité les enfants de son fils Christophe. L'aîné des fils, François de Bourdon, sr de la Mothe, épousa, le 6 oct. 1618, Anne-Hélène du Chol, morte en 1664, dont Jean de Bourdon, sr de la Mothe, marié, en 1656, à Hélène d'Eparon, dont : Antoine ; Antoine; Jean-Antoine; Catherine. Georges de Bourdon est prêtre sociétaire de Saint-Héand, en 1669. Le frère de François, Antoine de Bourdon, sr de Mure, épousa, en 1625, Marie de Fayeul, dont : Claude, père de Louise, mariée le 11 oct. 1679, à Claude de la Bérardière ; Marie-Lucrèce ; Françoise, religieuse au Chambon.

En 1798, Mure appartenait à Pierre Fauvain, qui le laissa par succession à son frère Jacques-François Fauvain, qui le légua par testament du 15 mars 1841 à son neveu Jean-Mathieu-André Fauvain, marié le 12 juin 1826, à Madeleine Verne. Ces derniers vendirent le 1er janvier 1850, moyennant 38.000 fr. « l'entière propriété appelée Mure.... en la commune de St-Genest-Lerpt, comprenant maison et jardin de maître, bâtiments d'habitation pour le fermier et d'exploitation, cour, jardin, prés, terres, pâtures et bois composée d'un grand tènement à Mure.... d'un tènement à Trémollin.... d'un autre appelé Surieux, contenant avec les immeubles 20 hectares.... du bois taillis de la Roa, contenant 5 hectares..... » à Régis-Philippe Philip, négociant à St-Etienne, époux de Jeanne-Marie-Emilie Thiollière. Mure, longtemps indivis entre MM. Fernand, Prosper et Emile Philip et les familles Descours et Jean Neyret, fut vendu par ces derniers, le 22 mai 1919, par acte reçu de Me Balay, notaire à St-Etienne, à M. Joseph Valette, ancien négociant, demeurant à Saint-Etienne.

(Archives de M. Albert Boissier; La Tour-Varan : *loc. cit.*; communication de M. Jean Neyret.)

LA MURETTE

Le château de la Murette, sur le territoire d'Ambierle, est arrivé intact jusqu'à nous. C'est un vaste bâtiment rectangulaire où l'on retrouve encore les armes des Rullet de la Murette : *Parti au 1er d'or au lion d'azur; au 2e d'azur, à deux palmes d'or en sautoir, surmontées d'une étoile; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* D'anciens cachets portent des armes différentes : *D'azur à un oiseau d'argent soutenu d'un croissant d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants d'argent.*

Charles Rullet, sr de la Murette, se vit constituer une obligation, de 4.812 livres 6 sols, le 21 nov. 1650, par son beau-frère Nicolas de la Mure, fils de Pierre et de Françoise de Laval, lequel avait épousé le 7 juin 1648, Bonne Rullet de la Murette. En 1660 il fit une

fondation à la Murette de 4 livres, 10 deniers, pour une messe par mois, dite par le curé d'Ambierle. Charles Rullet, s[r] de la Murette, encore mentionné en 1677, avait épousé Sibille Vialon. Le 17 sept. 1629, Achille Perroy et Marguerite Rullet, sa femme, avaient fait un testament réciproque.

Adrien-François Rullet de la Murette, probablement frère de Madeleine Rullet de la Murette, mariée à Pierre Mourier, bourgeois de Saint-Haon et mort en 1765, épousa Jacqueline Maillan, dont : 1° Jean-François-Xavier, qui suit; 2° Eustache-François, émancipé en 1761, notaire royal et procureur du marquisat de Saint-André en 1776; 3° Dom Mathieu Rullet de la Murette, religieux d'Ambierle, en 1757.

Jean-François-Xavier Rullet de la Murette, bourgeois de Saint-Haon, reçut, en 1755, donation des domaines et maison de la Murette et Thoué, sur Saint-Haon-le-Vieux, et en 1761, une rente de 73 tupins de vin, évaluée à 1.500 livres. Il épousa en 1755, Marianne Maret, veuve d'Eustache Maillan, dont : Louis-Antoine-Marie Rullet de la Murette, le jeune, bourgeois de Saint-Haon, en 1789.

Le château de la Murette a appartenu, à la fin du XIX[e] siècle, à Jean-Claude Servajean. Il est aujourd'hui à son gendre, M. Berthelier.

(Abbé C. Bouillet : *Histoire du prieuré d'Ambierle*; L. P. Gras : *Répertoire héraldique*; Archives de M. Albert Boissier; Notes Révérend du Mesnil.)

NOAILLY

Le château de Noailly se compose actuellement d'un corps de bâtiment appelé le logis du prieur, accompagné de plusieurs masures, qui occupent un espace quadrangulaire assez considérable. Le bâtiment principal est une longue construction à la toiture aiguë coupée, au milieu, d'une mansarde surmontée d'un fronton circulaire. De chaque côté, les dépendances qui réunissent le corps de logis à de massives tours carrées aux toitures basses, réunies au portail par une épaisse muraille crénelée. Le portail en plein cintre est surmonté d'un fronton circulaire, et forme la façade du manoir avec les tours et les murs fortifiés qui en protègent l'entrée. A l'intérieur de la cour carrée, du côté qui regarde le village, on remarque plusieurs ouvertures grillagées à la manière ancienne, entre lesquelles se trouve encastrée dans le mur une

pierre armoriée indéchiffrable, mais où apparaît la crosse abbatiale. Entre le château et le village sont les fossés. Il y a quelques années on a trouvé dans le lit de la Tessonne, une pierre armoriée : *d'argent à la croix d'azur chargée d'un écusson fascé d'or et de sable.*

Au IXe siècle Noailly était un fief appartenant à une famille gallo-romaine. Le 10 décembre 959, une dame Emmène réunit sur sa tête toutes les possessions de cette famille de Noailly, et fit don aux moines de Savigny d'une grange à Saint-Pierre, dans sa villa de Noailly, ainsi que des villas d'Arcy et de Champagny. En 988, Adalbert, abbé de Savigny, concéda à un seigneur du pays nommé Vaudalbert et à son épouse Hundrade, l'usufruit du prieuré de Noailly. En 1297, Gaudemar de Jarez, religieux de Savigny, est prieur de Noailly, puis vinrent Hugues et Mathieu de Talaru, puis Henri de Glénac, au XVe siècle, qui fit à Noailly des réparations multiples qui l'obligèrent à aliéner Arcy. « Environ la Noël 1585, Noailly fut pillé et ravagé par les troupes du sieur maréchal de Beroz, conduite par les capitaines Reville et Lacoste, qui incendièrent une grange et la maison du sieur des Fages, fermier du prieuré. En 1586, ce furent les troupes du sieur d'Epernon qui s'y arrêtèrent et y laissèrent pour le logement vingt hommes environ qui déguerpirent à la nouvelle de l'arrivée d'une troupe de cavaliers envoyée par la Guiche. Au XVIIIe siècle, le prieuré est donné en commande à Horace de Sève, « les vieilles mazures n'étaient guère habitables » aussi fallut-il construire une maison curiale pour M. Seurre. Puis vint M. de Foudras, grand prieur de Savigny.

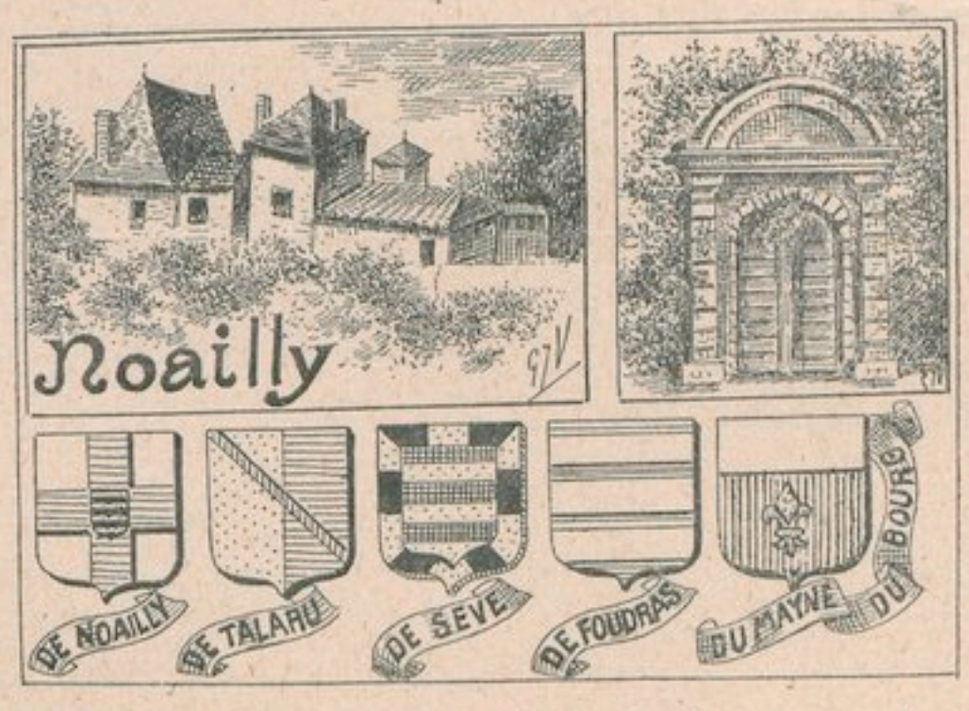

En 1784, les biens de Savigny furent donnés par tiers aux chapitres de Leigneu, Alix et l'Argentière, les revenus de Noailly étaient de 15 sols.

Philippe du Mayne, comte du Bourg, est qualifié de baron de Changy et l'Espinasse, vicomte de Montirail, seigneur de la Motte, Noailly et la Garde, dans son contrat de mariage avec Léonore de Damas de Thianges, le 14 novembre 1649.

(Abbé Prajoux : *Les fiefs de Noailly*.)

NOAILLY (Violay)

Entre Violay et Villechenève, sur le bord de la route, le vieux manoir de Noailly découpe sa fine silhouette, sur l'azur du ciel forézien. Le donjon, qui en constitue la partie la plus curieuse et la mieux conservée, est une massive tour carrée, jadis crénelée et aujourd'hui couronnée par une toiture en tuiles creuses qui laisse saillir un petit clocheton. A côté du donjon, l'ancienne entrée du manoir est encore surmontée de mâchicoulis.

Les premiers seigneurs de Noailly, paraissent être les Talaru, aussi seigneurs de Chalmazel (v. ce nom, t. Ier). VII. Antoine de Talaru, fils de Mathieu, sr de Noailly, épousa Alix d'Albon, fille de Guillaume, sr de Saint-Forgeux, dont : 1° Jean, sr de Noailly, mort jeune ; 2° Mathieu, qui suit ; 3° Guillaume, chanoine et chantre de l'Eglise de Lyon ; 4° Isabeau, mariée à Antoine de Châteauneuf de Rochebonne, sr de Leiniec.

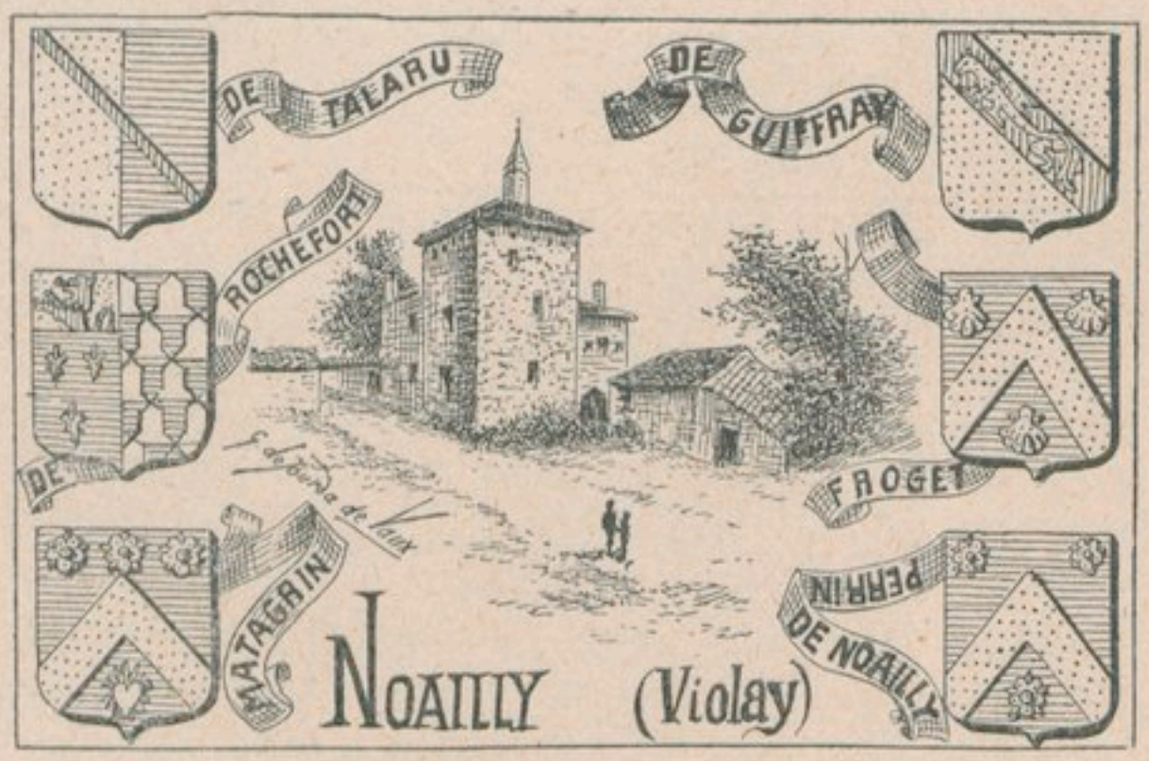

VIII. Mathieu de Talaru, sr de Noailly, épousa Jeanne de la Palu, fille de Guy et d'Aynarde de la Balme, dont : 1° Antoine, qui suit ; 2° Pierre, prieur de Roquetaillade ; 3° Amé, chanoine et précenteur de l'Eglise de Lyon ; 4° Hugues, archevêque de Lyon ; 5° Philippe, chanoine et archidiacre de Lyon, prieur de Bouvance ; 6° Marguerite, mariée à Pierre de Vers, fils de Guillaume et de Marguerite de Brancion ; 7° Agnès, mariée à Claude de Clermont.

IX. Antoine de Talaru, sr de Noailly, épousa Françoise du Bois, fille de Jacques, dont : 1° Guillaume, qui suit ; 2° Antoine, abbé d'Ainay ; 3° Jean, chanoine et archidiacre de Lyon, prieur de Saint-Benoît ; 4° Claudine, mariée à Pierre de Saint-Romain ; 5° Catherine, mariée à Jean de la Roche ; 6° Catherine, mariée vers 1490, à Brémond de Vitri, sr de Lalière (v. ce nom) ; 7° N... mariée au sire de Montbardin.

X. Guillaume de Talaru, sr de Noailly, épousa Louise de Lévis, dont : Catherine, qui épousa Laurent de Montaynard.

Paul de Varax cite une vente, faite le 3 août 1471, par Antoine de Sainte-Colombe, à Jean Réty, damoiseau, seigneur de Noailly. Ce fief passa ensuite aux Saint-Julien, du Dauphiné. Etienne Seyvert est qualifié seigneur de Noailly en 1547 et 1587. Il testa à

Bagnaux, le 17 avril 1592. Jean de Rochefort, né le 4 juin 1620, fils de Jean-François et de Jeanne de Lagier, se titrait de seigneur de Noailly; il épousa le 27 nov. 1648, Anne de Guyon de Pampelonne. Nous ne savons à quelle époque se rapporte l'antique légende que les vieux du pays racontent encore, aux longues veillées d'hiver, sur une dame de Noailly dotée de deux têtes et à laquelle on devait une ancienne cloche, qui chassait la grêle et les tempêtes.

Virginie de la Palud-Guiffray de Montaynard a prêté hommage de Noailly, le 15 oct. 1675, et en a donné le dénombrement, reçu le 6 juin 1678. Les armes des Guiffray sont : *d'or à la bande de gueules chargée d'un griffon d'argent.* Le 23 juin 1736, Laurent-Joseph-Aimé de Guiffray-Montaynard, marquis de Marcieu, vendait Noailly, à Jean Froget, maître de poste, qui en prêta hommage, le 19 octobre 1736. Pierre Froget, héritier de Jean, son frère, en prêta hommage à son tour, le 12 mars 1754 et en donna le dénombrement, reçu le 31 mars 1757. Les armes des Froget sont : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même.* En 1760, il fit une donation de 5.000 l. à sa petite-nièce, Elise Perrin, à l'occasion du mariage de cette dernière avec Pierre Goutailler, négociant à Amplepuis. Cette famille Perrin était représentée en 1631, à Nervieu, par Nicolas Perrin.

Pierre Perrin, bourgeois à Pouilly, depuis secrétaire du Roi, neveu et héritier de Pierre Froget, en prêta hommage le 25 janvier 1768. Il épousa Louise-Françoise du Creulx, fille de Jacques et de Catherine Fabry, d'où : 1° Marguerite, mariée le 23 nov. 1767, à Jérôme-Nicolas du Creulx de Trezette (v. Fontberland, t. I[er]); 2° Claude-Henry, s[r] de Noailly, mort martyr de la révolution, le 24 nov. 1793, marié le 20 janvier 1774, à Jeanne-Marie de Chavannes de Beaugrand, d'où Philippine-Pierrette, mariée l'an V, à Claude Girard du Rozet. Madame Perrin de Noailly se remaria, le 25 mars 1797, à Louis-François Perrin de Précy, « le valeureux Précy », général des Lyonnais, dont : Rose-Louise-Caroline, mariée en 1817, à Claude-Louis-Marie-Hugues du Lieu de Chenevoux. Perrin de Noailly porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles du même.* Les Perrin de Précy, qui sont de souche différente, mais leur étaient alliés par les Grumel de Montgaland et les Chavannes de Beaugrand portent : *d'or au lion de sable, rampant contre une colonne de gueules, du côté sénestre.*

IV. François Perrin de Précy, écuyer, receveur des deniers royaux de Brionnais, auteur de la branche qui nous intéresse, était fils de Jean Perrin, s[r] de Daron et Montceaux, conseiller-secrétaire du Roi et de Benoîte de Chavanne, petit-fils de Jean et de Louise Jatru, arrière-petit-fils de Claude Perrin, marchand et fermier de la baronnie d'Oyé, mort le 2 février 1680, à 75 ans, et de Claudine Matherat. Né le 28 av. 1698, mort le 27 nov. 1748, François épousa le 18 juin 1722, Marguerite Marque de Farges, fille d'Antoine, conseiller du Roi et de Jeanne Augier, dont : 1° Jeanne-Françoise, 13 nov. 1723; 2° Françoise, 5 mars 1725; 3° une fille (mars-18 av. 1726); 4° Jean, qui suit; 5° Pierre (19 oct. 1729-10 juil. 1761), employé à la brigade de Montceaux; 6° Germaine (13 juil. 1732-11 avril 1823); 7° Catherine-Nicole (15 oct. 1733-25 février 1772); 8° Jeanne-Claude (2 juin-4 nov. 1736); 9° Marie (23 sept. 1737-1[er] mars 1813); 10° Anne-Félicité (5 mars 1739-21 mai 1766);

11° Marguerite (22 juil. 1740-12 déc. 1741); 2° Louis-François (14 janv. 1742-25 août 1820), le général des Lyonnais; 13° Jean-Marie, 5 nov. 1744, lieutenant au régiment de Picardie; 14° Christophe (13 fév. 1747-28 sept. 1784), avocat en Parlement.

V. Jean Perrin de Précy, écuyer, receveur des deniers royaux, 1er oct. 1728, marié le 5 août 1753, à Gabrielle-Madeleine Grumel de Montgaland, morte le 7 juin 1782, fille de Michel-Joseph-Antoine et de Marguerite Presles, dont : 1° Armand, officier au régiment de colonel-général-infanterie; 2° Jeanne-Antoinette, 11 mai 1754, mariée le 2 août 1773, à Claude Loreton-Dumontet; 3° Marguerite (20 sept.-13 déc. 1755); 4°, 5° un fils et une fille, morts le 8 juil. 1756; 6° Christine-Philippine (8 mars 1759-14 sept. 1827), mariée le 17 fév. 1778 à Hugues-Francois Verchère de Reffye; 7° Pierrette-Antoinette, 7 nov. 1760, mariée le 15 avril 1782, à Jean-Baptiste-Théodore Dupin; 8° Pierre, qui suit; 9° Germaine-Louise, 4 juil. 1764; 10° Christophe, 29 mai 1769; 11° Jeanne-Marie-Cécile (14-22 mars 1772).

VI. Pierre Perrin de Précy (28 juillet 1762-29 juin 1822), avocat, receveur des impositions royales au bailliage de Semur jusqu'à sa supression en 1790. Il ne semble pas qu'il ait été à la hauteur de l'héroïsme de son oncle. Le 8 fructidor, an II, il écrivait de Semur au docteur Circaud : « Liberté, égalité, fraternité — Citoyen et ami. — J'ai trop de confiance en ta justice et en ton patriotisme pour ne pas espérer que tu prendras en considération la pièce ci-jointe, elle est essentielle pour moi et mes enfants, et préviendra les malheurs, dont est menacée ma caste orgueilleuse, dont jamais je me suis regardé comme membre, tu connois mon origine, c'est d'honnêtes et bons laboureurs. Si mon ayeul eut la ridicule fantaisie d'acheter des privilèges, il les avoit perdu de droit, ainsi que mon père, par leur commerce constant du bestrain, les fermes qu'ils avoient prises, j'en ai les preuves authentiques et l'édit prononce la dérogeance pour eux et leurs enfants, d'ailleurs j'ai si peu fait état de ce prétendu annoblissement (sic) que je n'ai jamais eu d'autre titre que celui d'avocat, je n'ai possédé aucun fief, Précy étoit en toute roture et j'ai épousé une plébeine — ton équité impartiale pèsera mes motifs, et comme il paroit que tu seras chargé d'envoyer la liste des ex-nobles, au comité de Salut public, tu n'hésiteras point à ne pas m'y comprendre, puisque les superbes ex-nobles me rejettent, que je n'ai jamais été dans leurs assemblées, et que si, chose impossible, leur règne revenoit, la pièce cy jointe et ma conduite constamment révolutionnaire, me seroient un titre de proscription auprès d'eux.

« Je mets mon sort entre tes mains, sûr des principes justes et fraternels qui t'animent. Salut et amitié. Perrin ». Dans sa séance de thermidor an II, la société populaire des républicains sans-culottes du canton de Semur-la-Montagne, déclara en effet vouloir conserver dans son sein le citoyen Perrin « considérant que son grand-père et son père mort depuis peu avoient constamment fait le commerce et pris des fermes, que ces occupations utiles leur avoient valu sous l'ancien régime une dérogeance honorable et qui les avoit toujours tenus séparés de la caste orgueilleuse des nobles, qu'il n'avoit jamais été à leurs assemblées, qu'ils avoient dans tous les temps préféré les foires et les négoces qui les y conduisoit, à toutes ces réunions... que tous ces faits attestés d'ailleurs par plusieurs membres

et par des écrits authentiques, étoient de notoriété publique, que la conduite politique du citoyen Perrin depuis la Révolution annonçoit assez qu'il y étoit formé longtemps auparavant, etc. A arrêté que le président (Dumont) lui donnera en son nom l'accolade fraternelle, ce qui a été exécuté ».

Le 2 août 1785, il épousa Christine-Adélaïde du Ryer, dont : 1° Jean (7 sept. 1786-8 juin 1812), poète, mort mordu par un chien, marié le 19 fév. 1811, à Marie Malard de Sormain, dont : A) Elisabeth, née et morte le 11 janv. 1812; B) Pierre-Marie-Joseph (28 déc. 1812-21 mars 1818); 2° Claude (9 janv. 1788-25 sept. 1844), marié : 1° le 15 juin 1813, à Marie-Antoinette Circaud; 2° le 25 avril 1820, à Françoise-Elisabeth-Céleste Bouillet de la Faye, dont : A) Pierrette-Marie-Anaïs, 16 déc. 1821, mariée le 14 juil. 1858, à Louis-Dominique-François-Ernest Puy de la Bâtie, fils de Pierre-Claude et de Philippine Michon de Vougy; B) Léon-Jacques-Etienne, 31 déc. 1822, entra dans les ordres et mourut en Espagne; 3° Germaine, 25 juin 1789, mariée le 20 juin 1809, à Charles Perroi, fils de Charles et de Jacqueline Perroi; 4° Anne (4 sept. 1790-5 août 1811); 5° Philippe (mars 1793-28 avril 1801); 6° Marie-Eugénie, janv. 1795, mariée le 13 mai 1815, à Louis-François-Chrétien, comte de Thy de Milly, fils d'Antoine-François et de Louise-Marthe-Catherine de Luzy-Couzan; 7° Casimir (août 1799-28 sept. 1801).

La révolution passa, puis l'Empire et... la chose impossible se réalisa. Le 14 octobre 1814, Pierre de Précy écrit à Saint-Allais : « M. le chevalier Polissard, député, a eu la complaisance de vous remettre un projet pour l'inscription de ma famille dans votre nobiliaire. Les titres que j'y ai ajoutés suffisent pour prouver l'acquisition des lettres de noblesse par mon bisayeul en 1730. Le préambule qui fait remonter les Perrin à ceux du Dauphiné est une tradition dont on a perdu les titres, veuillez toujours l'énoncer telle que je l'ai écrite... » Puis le 28 novembre 1814 : « .... après la famille Montgaland, ajoutez, alliée à la famille du grand Racine, à l'art. 7, qui me concerne directement, ajoutez : convoqué à la chambre de la noblesse d'Autun en 1789, membre de l'Académie et du collège électoral de Mâcon, chevalier du Lys,.... » Sans doute, un quart de siècle plus tôt, Pierre de Précy avait joué une haute comédie, mais avait-il le droit de s'abaisser ainsi pour sauver sa tête alors que le marquis de Vichy, pour ne citer que celui-là parmi ses voisins, se laissait fusiller au cri de : Vive le Roi? Reste-t-il même, devant la postérité, digne du titre glorieux de chevalier du Lys, c'est à elle de peser les motifs et de juger.

Au début du XIX^e^ siècle, M. Matagrin, allié aux de Chavannes, fit restaurer Noailly dans le goût moderne. Noël Matagrin, notaire royal à Saint-Laurent-de-Chamousset, capitaine-châtelain et lieutenant de juge du marquisat de Fenoÿl, épousa le 8 fév. 1763, Louise-Andrée Guillet de Châtelus, fille de Pierre et de Claudine Commarmond, dont André-Marie Matagrin, percepteur des contributions directes, marié en 1798, à Marie-Louise des Gouttes de la Salle (9 déc. 1770-20 av. 1852), fille de Benoît-Pierre-Joseph et de Catherine de Gangnières de Souvigny. Les armes des Matagrin sont : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois roses du même, et en pointe d'un cœur d'argent enflammé de gueules*. De nos jours cette famille est représentée par MM. Henri Matagrin, auteur d'une

étude sur la famille de Jussieu ; Joseph Matagrin, avoué à Bourgoin ; Ernest et Eugène Matagrin ; le docteur Gabriel Matagrin ; Aimé Matagrin ; Maria et Zoé Matagrin ; Marie-Stéphanie Matagrin est morte le 13 avril 1916, à 69 ans. Cette famille est alliée aux Rousset, Berger, Gondamin, Castex, Forestier, Annat. Noailly appartient aujourd'hui à M. Rosset.

(Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe;* Sonyer du Lac : *loc. cit.;* Joseph Sandre : *Le fief du Lac-les-Anzy et généalogie des Perrin; archives personnelles; archives de l'auteur : fonds Circaud.*)

ORIGNY

Le château d'Origny est situé sur le territoire d'Ouches, entre Riorges et Villerest. Il se compose de plusieurs corps de bâtiments qu'agrémentent d'élégants pavillons carrés. Il a donné son nom aux Donguy. Une lettre conservée aux archives du château de Beauvoir, datée de Charlieu, 17 mai 1751 et adressée à M. Chappuis de la Salle, au Tronchy, est signée : de Marcengy Donguy. Le cachet qui la scelle porte les armes de Donguy : *De gueules à la fasce d'or, accompagnée de trois aiglettes du même, celle de la pointe soutenue d'un croissant d'argent,* accolées : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux glands et en pointe d'une gerbe du même.* Ce blason est le même que celui enregistré à l'A. G, pour la dame de Martinière, veuve de Marchangy, avocat. Hiérome-Joseph Donguy, écuyer, s^r^ de Marchangy, secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Grenoble, épousa Renée Thévenard de Marchangy, dont Laurence-Marie-Louise Donguy, mariée le 12 sept. 1752 à Louis-Henri de Montrichard (24 nov. 1721-22 mars 1770), commandant au régiment d'Angoumois, chevalier de Saint-Louis. Noble Henry Donguy, s^r^ de Malfara, épousa Marie de Jussieu, dont Catherine Donguy, morte à 47 ans, le 4 avril 1693, ayant épousé, le 5 nov. 1670, Jean Bottu de la Barmondière (6 juil. 1642-1686), fils d'Alexandre et d'Elisabeth Bessié, François Donguy, s^r^ d'Origny, épousa le 19 août 1664, Marie-Anne de Trelon, fille de Louis et de Marie Austrein, dont Jeanne, mariée le 19 nov. 1695, à Bernard de Noblet, fils de Jean-Léonard et de Claude de Ganay, remarié le 30 mai 1718, à Antoinette Martin de Punétis. Jean Donguy, vicomte de Mably, épousa Jeanne Rosselain, dont : Jean Donguy, s^r^ d'Origny, marié le 3 fév. 1678, à Isabeau de Thibaut de Noblet, fille de Claude et de Gilberte Arteloup. Il donna le dénombrement de ses terres, le 12 déc. 1678. Il lui arriva en 1695 une aventure bizarre. Il revenait à Mâcon et se trouvait à 1 heure après minuit, entre Crèches et Mâcon, tout près de Varennes, accompagné de deux valets en livrée ; l'un menant un cheval de main, et l'autre conduisant un mulet chargé, lorsqu'ils furent atteints par deux jeunes cavaliers, Claude Chapotin, conseiller du Roi, et Antoine Chanorier, bourgeois de Mâcon qui venaient d'acheter des vins à la Chapelle-de-Guinchay et les avaient,

un peu trop goûtés. Ils se jetèrent sur ses gens, ce que voyant il prit son pistolet : « Mors Dieu, lui dirent alors les agresseurs, il semble que vous nous prenez pour des voleurs, nous sommes officiers et servons comme vous, nous venons de Namur ». Au moulin de la Tour, ils se placèrent au travers du chemin, mais là encore le pistolet leur fit peur. Donguy put arriver jusqu'à l'hôtel de Saint-Clément, d'où l'hôte l'accompagna avec une hallebarde jusqu'à la porte de Bourgneuf, à Mâcon. Les deux cavaliers, qui prirent encore chopine au logis Saint-Claude, ne purent être saisis, mais le 15 juin 1696, ils durent se constituer prisonniers. Jean Donguy d'Origny, conseiller-secrétaire du Roi, fit bâtir à la fin du XVII[e] siècle, le grand monastère des religieuses ursulines de Roanne. Ses armes : *de gueules à la bande d'argent, chargée de trois alérions de sable,* se voient encore dans une dépendance du couvent, sur un plafond. Sa fille, Marie-Anne Donguy d'Origny, épousa Imbert de Luzy, marquis de Couzan, fils de Jean et de Marie Dodieu. C'est par ce mariage qu'Origny entra dans la maison de Luzy. Le 25 mai 1782, Louis de Luzy, marquis de Couzan, seigneur de Chalain et d'Origny, vendit à Nicolas-Marie-Joseph de Courtin de Neufbourg, chevalier, le domaine des Rivières, paroisse de Saint-Léger, pour 12.600 livres.

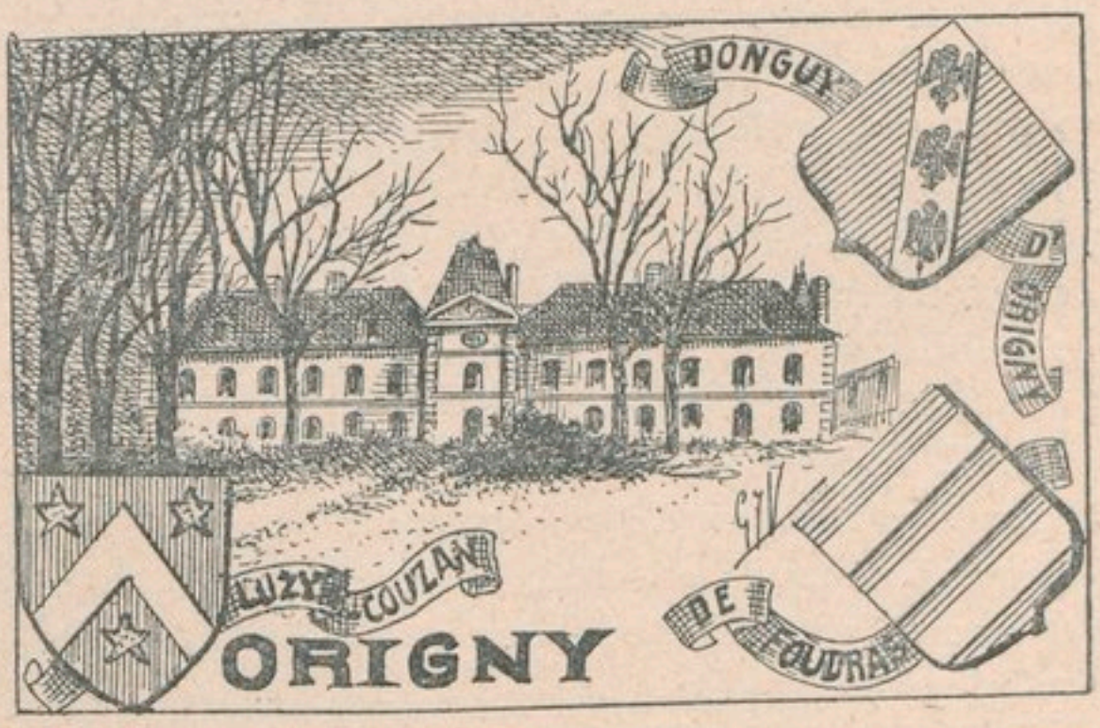

En 1793, Origny passa aux Foudras. La branche la plus illustre de cette maison, celle de Courcenay, s'était éteinte avec François de Foudras, d'abord chevalier de Malte, puis marié le 5 oct. 1719, à Marie-Madeleine-Elisabeth de Fumée, fils de Camille-Joseph et de Lucrèce de Revol, petit-fils de Jean-Jacques et d'Isabeau de la Poype, arrière-petit-fils d'Antoine et d'Éléonore de Fougerard, celui-ci fils de Jean et de Jeanne du Polloux. Jean-Louis, marquis de Foudras, capitaine au régiment de Provence, étant l'aîné de toutes les branches fut appelé à jouir de Courcenay.

XVI. Jean-Louis, marquis de Foudras, chevalier, s[r] de Beaulieu, la Gresle, Chantois, Courcenay, Mardore, etc., capitaine au régiment de Provence, épousa en 1748, Françoise-Louise de Garnier des Garets, fille de Louis, s[r] du Colombier et de Marie-Françoise-Georges de la Grange, dont : 1° le marquis de Foudras (1756-11 juin 1843), lieutenant au régiment de Bourbonnais ; 2° Barthélemy-Edme, qui suit ; 3° Pierre-Marie-Gabriel, 23 juillet 1777, admis à l'École royale militaire en 1787.

XVII. Barthélemy-Edme, comte de Foudras, chevalier de saint Louis, s[r] d'Origny, etc., servit à l'armée des Princes, marié en 1781, à Pierrette-Claudine-Anne de Fontenay, dont : 1° Charles-Louis, qui suit ; 2° Adélaïde-Léonide (24 avril 1798-28 août 1880),

mariée le 15 nov. 1819 à Pierre-Victor Chamboduc de la Garde, fils de Barthélemy et d'Élisabeth Puy de Mussieu.

XVIII. Charles-Louis, comte de Foudras, marié le 21 nov. 1813, à Blanche d'Austruge, fille de François et de Jeanne Blanchet de Puis. Il mourut à Origny, le 1er septembre 1873, faisant héritier le fils du marquis Théodorite-Charles de Foudras, descendant de :

XVII. Louis de Foudras (13 déc. 1710-23 mai 1758), chevalier, sr marquis de Demigny, capitaine de dragons, chevalier de saint Louis, marié le 8 déc. 1740, à Anne-Antoinette de Capisuchi de Bologne, fille de Camille-Antoine, marquis de Bonnecourt et d'Anne-Françoise de Cult d'Ouilly, dont : 1° Antoine-Angélique, capitaine de cavalerie ; 2° Alexandre-Henri, qui suit ; 3° Jeanne-Charlotte-Jacquette, 1742, mariée à Henri-Antoine, marquis de Belot-Villette, sr de Chevigney.

XVIII. Alexandre-Henri, comte de Foudras, mort en 1832, d'abord chevalier de Malte, puis épousa : 1° sa cousine-germaine, Marguerite de Capisuchi de Bologne, sœur de la vicomtesse de Messey, fille du marquis Charles-Camille et de Françoise-Antoinette de Choiseul-Beaupré ; 2° Marie-Antoinette, comtesse de Schlegenberg, veuve du comte de Frankenstein, de laquelle vinrent : 1° Marie-Constance-Léonide, 1797, chanoinesse du chapitre de Sainte-Anne de Bavière, en 1818, morte à Mâcon, le 29 février 1876, mariée le 21 septembre 1823, à Camille-Ferdinand-Laurent de Parseval (4 janvier 1795-26 oct. 1873) ; 2° Théodore qui suit.

XIX. Théodore-Louis-Auguste, marquis de Foudras, né au château de Falkenberg, en Silésie prussienne, le 29 octobre 1800, mort à Châlon-sur-Saône, en 1872, brillant romancier, marié en 1823, à sa cousine, Jeanne-Isaure-Monique de Faulong, dont : 1° Isaure-Caroline (1824-7 sept. 1881) ; 2° Théodorite-Charles, qui suit ; 3° Marie-Caroline, religieuse à Moulins.

XX. Théodorite-Charles, marquis de Foudras, capitaine des francs-tireurs de la Sarthe en 1870-1871, né à Nevers, le 15 nov. 1826, mort à Origny, le 27 sept. 1887, marié à Palmyre-Marie Amelin, dont :

XXI. Jacques-Louis-Alexandre, marquis de Foudras, né à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), le 14 avril 1866, mort à Andrézieux, le 14 février 1912, refusa une héritière qui lui apportait un million de dot, pour épouser, contre l'avis de tous ses parents et amis, le 30 avril 1892, Catherine Choitel, tisseuse à Roanne, née le 6 février 1865, fille de Jean-Louis et de Marielle Blennery, dont :

XXII. Roland, marquis de Foudras, sous-lieutenant au 38e régiment d'infanterie, mort au champ d'honneur, le 17 octobre 1914.

Origny fut acquis il y a quelques années par Mesdemoiselles de Grassin.

(Communications de MM. le baron de Woelmont, Stéphane Bouttet, Fleury Vindry, Antonin Portallier ; Ogier : *la France par cantons, département de la Loire*, p. 578 ; Le Roannais illustré.)

OUCHES

Du château d'Ouches, il reste quelques ruines et une grosse tour ronde d'une épaisseur peu commune. Les fourrages et les grains y ont remplacé les armes et les « fers à usage des prisonniers » de l'inventaire de 1565. Au XIII[e] siècle, Ouches était un castrum fortifié, assis au centre d'une motte circulaire de 90 m. de diamètre et que cernent de larges fossés encore ouverts. Les ruines actuelles sont du début du XVI[e] siècle et faisaient partie du manoir réédifié et habité par les d'Albon à cette époque. Deux corps de logis avec galerie haute et basse, fermaient à l'ouest et au nord, une cour rectangulaire et se rattachaient par des dépendances à la chapelle seigneuriale. Ils se terminaient à l'ouest par la forte tour encore debout et qui porte les traces des combles et des chambres qui lui étaient adossés. Cette tour, sans autres moyens défensifs que deux archières en granit, et la solidité de ses murs, épais de 1 m. 75, a 8 m. de diamètre, et 13 à 14 mètres de hauteur. Elle fut toujours coiffée d'une toiture plate en tuiles creuses d'une très forte saillie et commandait l'unique entrée de la place, sorte de barbacane avec meurtrières, placée en arrière d'un pont fixe, à deux arches, jetées sur les fossés. Tous les bâtiments, sauf la tour, ont été modernisés. La porte d'entrée d'une tourelle d'escalier polygonale a été conservée ; on l'a adaptée à une construction récente en la surélevant. Son linteau est surmonté d'une accolade à fleuron, avec retour horizontal des dernières moulures de chaque côté des pieds droits en guise de chapiteau. On remarque encore une belle cheminée, provenant du château de Vaux, écussonnée d'un griffon avec deux bustes d'hommes barbus en cariatides. La chapelle est devenue église paroissiale. Une salle rectangulaire précédant un sanctuaire étroit, voûté en berceau formait le rez-de-chaussée d'un clocher carré. Aujourd'hui le chœur a été transporté à la place de l'ancienne entrée et c'est sous le clocher, du côté de l'est, que l'église prend accès. L'élégante rangée de colonnes saillantes qui soutiennent la toiture a pris toute sa valeur et ajoute à l'ensemble de la construction un aspect de légèreté accusé encore par le voisinage massif de la vieille tour.

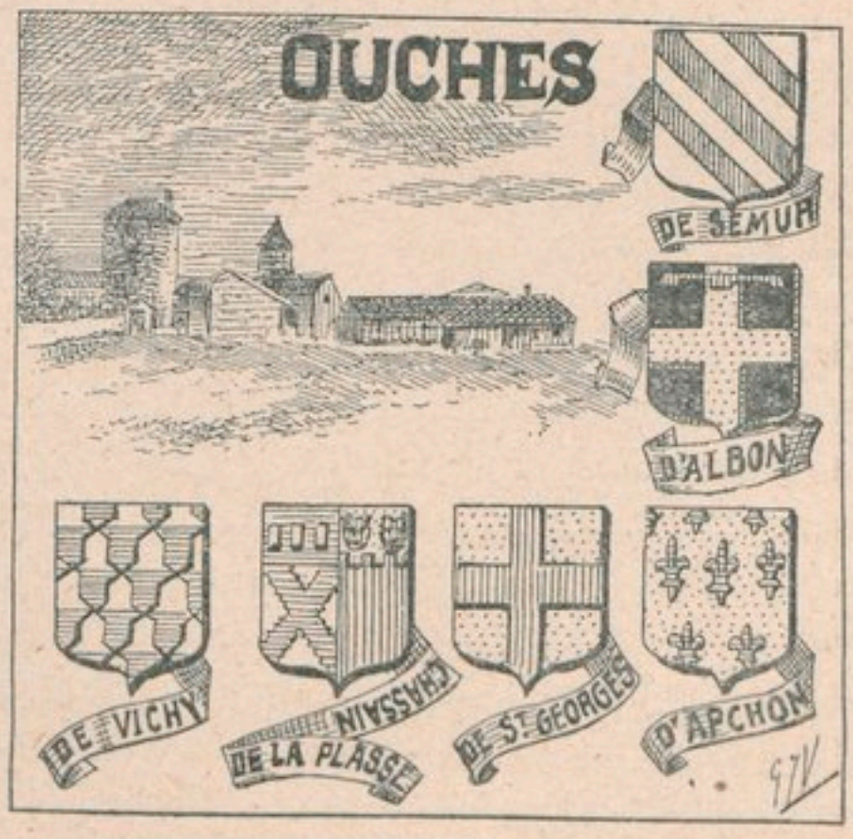

Au commencement du XII[e] siècle, Galmier et Gueffre, frères, reconnurent tenir en fief

de Guichard de Beaujeu, ce qu'ils possédaient à Ouches, et plus tard les sires de Beaujeu cédèrent l'hommage au comte de Forez. A la fin du XIVe siècle, Ouches entra par échange dans la maison d'Albon. En 1400, Philiberte de Semur apporta à son époux, Guichard d'Albon, la seigneurie d'Ouches et la moitié des terres appartenant à feu Galvagnon de Semur, son père. Ce dernier avait eu de Jeanne de Sercy, sa femme, quatre autres enfants : Etienne, chanoine-comte de Lyon en 1390, doyen de Chalon en 1419; Lancelot; Claude, marié à Jeanne de Vernay, dont postérité; Marguerite, mariée d'abord à Jean de Neufville, puis à Guillaume d'Amanzé. Guichard d'Albon rendit hommage de la seigneurie d'Ouches restée indivise entre ses deux fils, ce qui subsista jusqu'en 1481. Gilles d'Albon rendit hommage d'Ouches, le 7 mai 1441, qui passa totalement, par acte consenti en 1478 et arrêté le 17 mars 1481, à son frère Guillaume, qui y était né le 28 oct. 1408, en rendit hommage en 1456, et testa le 16 avril 1484, voulant être enterré dans l'église dudit Ouches. Il avait épousé, le 21 fév. 1437, Marie de la Palisse, fille d'Antoine et d'Annette de Sauvigny, dont : 1° Guillaume, marié le 3 sept. 1471, à Marguerite de Lévis-Cousan, qui eut 6.000 livres de dot; mort en 1474, et enterré à Ouches; 2° Henri (1447-1502), marié le 15 janv. 1476, à Anne de Montmorin, qui eut 4.335 écus de dot, père entre autres de Guicharde, mariée le 15 juin 1500, à François de Sassenage et de Guillaume, marié le 30 août 1500 à Gabrielle de Saint-Chamond, d'où Claude (v. Sugny); Bertrand (v. Saint-Marcel); Anne, mariée le 4 mai 1525, à Hector l'Hermite, sr de la Faye; Guicharde, mariée le 15 déc. 1527, à Pierre d'Epinac; Françoise, mariée le 7 nov. 1533, à Antoine de la Tour-Saint-Vidal; Gabrielle, mariée : 1° le 9 juin 1544, à Amblard de Chalus; 2° à René de Bron, sr de la Liègue; 3° Catherine, 1444, mariée : 1° en 1463, à Jean de Lavieu, sr de Poncins; 2° à Jean de Bourgogne, secrétaire du Chapitre de Lyon; 4° François, abbé de Savigny en 1493, mort en 1520; 5° Antoine, prieur de Saint-Clément. Ouches revint à la branche de Saint-André et Marguerite d'Albon l'apporta à Arthaud d'Apchon. Elle lui donna quinze enfants (v. Montrond, t. Ier). L'un d'eux, Antoine, eut de Christine d'Abin : Jean d'Apchon de Cérézat, marié : 1° le 20 oct. 1586, à Jeanne de la Chastre; 2° le 10 fév. 1602, à Jeanne de Saint-Paul, dont : 1° Claude, premier baron d'Auvergne; 2° Jacques-Artaud, comte d'Apchon, marié en 1644 à sa cousine Philiberte de Saint-Germain-d'Apchon, dont : A) Claude-Léonor, qui eut de Françoise de Blick : Philiberte-Éléonore, mariée en 1708, à Gaspard-Gilbert, marquis de Chabannes; B) Louis; C) Gabrielle-Louise, 15 juil. 1649, mariée le 17 mars 1671, à Claude de Ferrières; D) Marie; 3° Paul, baron de Vaumières, marié le 13 oct. 1657, à Marie de Jurquet, dont André-Dominique. Un autre, Jacques d'Apchon, né le 23 déc. 1538, épousa : 1° le 15 déc. 1572, Catherine Séguier de la Verrière, fille de Pierre et de Catherine Pinet; 2° Jeanne d'Epinac, veuve de Gilbert de Veyny d'Arbouze; 3° le 19 août 1600, Marguerite de la Brosse. Il eut du premier lit : 1° Emmanuel, marié à Faustine de Ricasse; 2° Claude, 14 juil. 1586, marié à Catherine de Saint-Aubin-la-Varenne, dont : A) Jacques, marié : 1° le 14 fév. 1633, à Claude de Bonnay; 2° à Claude-Marie d'Andelot, dont Marguerite, mariée le 27 juin 1673, à François Saladin de Montmorillon; B) Jehan, sr d'Usseaux;

3° Emmanuel, prieur de Saint-Germain ; 4° Faustine ; du troisième lit : 5° Louis, marié : 1° à Anne de Rochemore-Mosnier ; 2° à Claude de Scendre de Just ; du premier lit, Philippe ; du deuxième lit, Henri ; 6° Claude-Simone, mariée à Jean Arteloup. Gilbert d'Apchon, autre fils de Marguerite d'Albon, né le 18 août 1542, épousa le 11 février 1567, Françoise de Fesnel, dont Henri, marié le 24 oct. 1592, à Suzanne de Boucé de Poncenat, dont Gilbert, tué au siège de Montpellier, en 1622, et Marguerite, mariée en 1625, à Gaspard de Saint-Julien. Charles d'Apchon, né le 12 mars 1546, eut de Lucrèce de Gadagne, fille de Guillaume et de Jeanne de Sugny : 1° Guillaume, marié en 1626, à Alix d'Auterroche, dont Marie, mariée au s[r] de Montcelard ; 2° Jeanne, mariée le 22 oct. 1602, à Florisel d'Hostun.

Henri d'Apchon, frère d'Antoine et de Jacques, fut père de Jacques, s[r] de Montrond et Rochetaillée et de Philibert, marié le 4 mai 1615, à Claudine de Bron, fille d'Antoine et de Claudine de Fay, dont : 1° un fils tué en duel, à 20 ans ; 2° Claude-Charles, 16 déc. 1634, marié le 18 juin 1658, à Marguerite d'Austrein de Graveins ; 3° Gabrielle, mariée à Henri de la Tour-Saint-Vidal ; 4° Marie-Éléonore ; 5° Marie-Séraphique, religieuses de la Visitation.

Le 22 décembre 1691, Philibert d'Apchon et son frère Jacques, affermèrent pour cinq années, moyennant le prix annuel de 1250 livres, à Pierre Séguin, voiturier par eau et à dame Thélis-Dumoulin, sa femme, et à dame Marguerite Chatelus, veuve de Pierre Thélis-Dumoulin, tous de Roanne, le terre et seigneurie d'Ouches, avec la jouissance de la salle haute du château et des chambres et cabinets joignants.

Dès lors, Ouches suivit jusqu'à la révolution, les destinées de Saint-André d'Apchon, et passa des d'Albon, aux Saint-Georges, puis aux Vichy. Le dernier propriétaire, M. Raoul Chassain de la Plasse, président de la Diana, est décédé le 31 juillet 1921.

(*Bulletin de la Diana* ; H. de Jouvencel : *loc. cit.*).

LES PARAS

Le château des Paras, au nord-est de Perreux, présente une belle façade, flanquée d'une tour ronde et d'un pavillon rectangulaire. En 1745, il y avait aux Paras « une chapelle domestique, située au matin et midi de ladite maison ». A l'intérieur du manoir on remarque une bretagne, datée de 1645, et ornée d'un écusson : *de.. au sautoir de.. accompagné de deux merlettes, l'une en chef et l'autre en pointe*. La présence des merlettes qui se retrouvent dans les armes des différentes branches des du Montet, permet d'attribuer celles-ci à Benoît du Montet, s[r] des Paras, fils de François du Montet, bourgeois de Perreux, et frère de Claude du Montet, s[r] de Cerbué.

Après les du Montet, le manoir des Paras appartint à une branche des Montchanin, qui en prit le nom et portait : *d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.* Emmanuel de Montchanin des Paras, juge de Pradines et Montagny épousa Anne de Morestin, dont Louis. En 1781 nous trouvons Louis-Marie Servajan des Paras.

II. Louis de Montchanin des Paras épousa, le 4 juillet 1779, Jeanne Desvernay, morte le 17 brumaire an V, fille de Pierre-François et de Marie-Anne Villiard, dont :

III. Pierre-François de Montchanin des Paras, épousa le 28 avril 1810, Alexie Le Conte, fille de Michel et de Gabrielle Souret, dont :

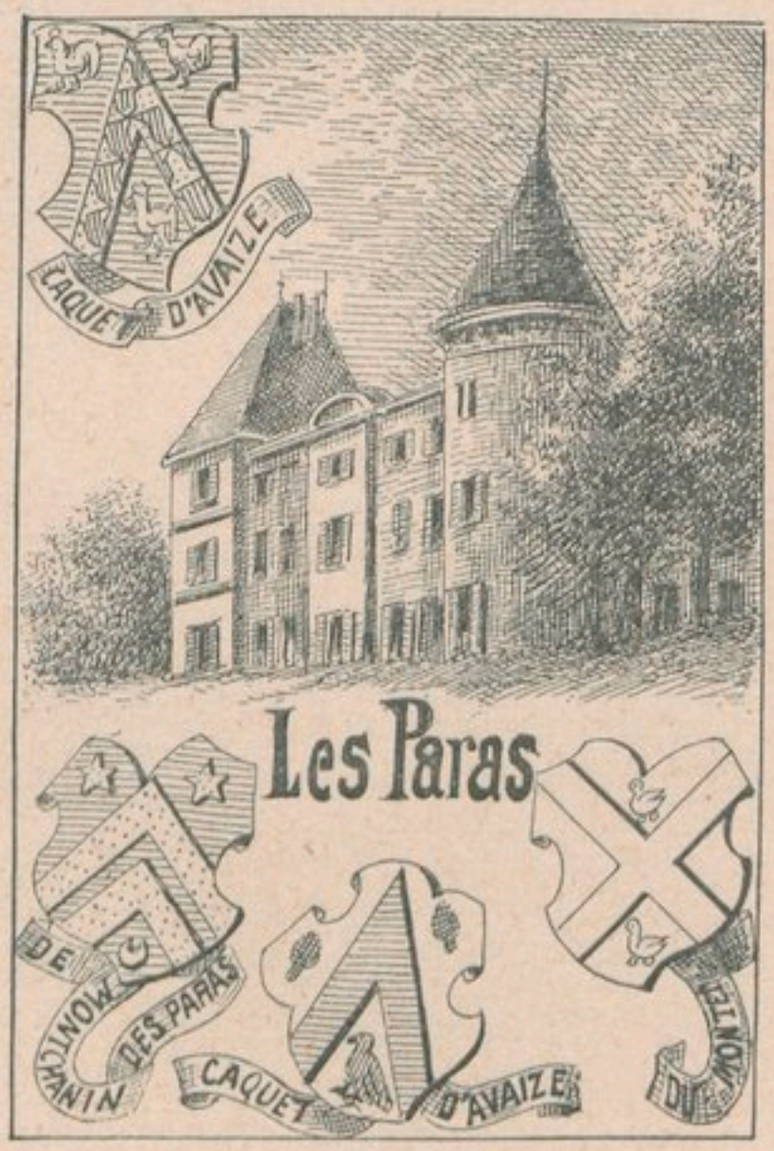

IV. Louis de Montchanin des Paras, épousa Anne-Claudine-Stoline Jeannez, dont : Léonie-Blanche-Berthe de Montchanin des Paras qui porta les Paras, par mariage, aux Caquet d'Avaize. Cette famille porte : *d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux pommes de pin de sable, et en pointe d'un perroquet de gueules, becqué et membré de sable,* alias : *d'azur au chevron vairé d'or et de gueules, accompagné de trois coqs d'argent, crettés, barbés et onglés de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.* Elle remonte à Quintian Caquet (1590-1650), marchand d'Abrest, près Vichy, en Bourbonnais, père de Simon Caquet (1624-1684), d'où Simon Caquet, fermier général, secrétaire et trésorier du Roi qui fit enregistrer ses armes le 1er juin 1729. Il épousa avant 1703, Hélène Audran, remariée avant 1724 à Jacques Pageaud, écuyer, secrétaire du Roi, et fille de Gérard, graveur ordinaire du Roi et d'Hélène Lécherie, dont : 1° Jean-Baptiste, qui suit ; 2° Claude, sr des Mures, sous-fermier général ; 3° Philippe, greffier en chef au grand et petit Châtelet de Paris.

IV. Jean-Baptiste Caquet, sr d'Avaize (fief sur Montagny, acquis le 21 mai 1735, de Renaud d'Arnas), receveur des aides à Thizy, puis receveur des gabelles et contrôleur des actes à Anse, épousa le 14 février 1730, Marie-Madeleine du Creulx de Trezette, fille de Jacques et de Catherine Fabry, dont : 1° Claude-Thomas, qui suit ; 2° Jean-François-Xavier (22 mars 1735-17 oct. 1787), prêtre-docteur en théologie de l'Université de Valence, puis directeur du séminaire Saint-Irénée à Lyon.

V. Claude-Thomas Caquet d'Avaize (1750-1830), avocat en Parlement, marié à Claudine Chavanis, dont : 1° Alphonse-Jean-Marie-François (1788-1884) ; 2° Auguste, qui suit ;

3° Jeanne-Marie-Adèle (6 août 1792-8 juin 1874), mariée le 10 février 1813, à César Jordan (17 oct. 1781-4 déc. 1861), fils de Pierre et de Marie-Elisabeth Périer.

VI. Jean-François-Marie-Auguste Caquet d'Avaize (1790-1859), maire de Tarare, marié à Judith Monterrad, dont : 1° Jean-Marie-Alphonse-Emile, 1832, marié à Stéphanie Praire de Nézieux ; 2° Amédée, qui suit.

VII. Jean-Marie-Amédée Caquet d'Avaize (2 fév. 1836-1910), savant généalogiste, marié le 3 mars 1868, à Léonie-Blanche-Berthe de Montchanin des Paras, dont : 1° René ; 2° Maurice.

(Poidebard : *loc. cit.*; Billet : *loc. cit.*, t. III ; communication de M. Florentin Benoît d'Entrevaux).

PARIGNY

A une courte distance du château d'Ailly, au sommet d'une légère éminence qui domine la plaine de Roanne, s'élève le joli petit manoir de Parigny, situé tout à côté de l'église, malheureusement réédifiée. Il attire les regards, grâce à sa tourelle Renaissance, au pignon aigu, qui flanque l'un de ses angles, et à ses belles fenêtres à croisillons qui sont arrivées intactes jusqu'à nous. On remarque encore, adhérent à la muraille, un débris de l'arc ogival qui formait le portail, donnant naguère accès dans la cour du manoir. Au bas de tour circulaire, une porte aux superbes moulures, aujourd'hui condamnée, donnait accès aux étages supérieurs par un escalier en spirale qui existe encore en entier. Cette porte fut longtemps la principale entrée du manoir, ses linteaux sculptés se réunissent à la partie supérieure pour former un arc aigu dont la pointe surmonte un écusson mutilé, mais cependant reconnaissable, il porte *une étoile, soutenue d'un croissant, et accompagnée d'un chef chargé, d'une plume à écrire posée en fasce*. On retrouve ce blason, admirablement conservé, dans un cartouche qui décore le manteau d'une immense cheminée de pierre dont les colonnettes, d'une rare élégance, excitent l'admiration des visiteurs. Cette cheminée dont les moulures s'enfoncent délicatement dans la muraille, décore le salon du 1er étage. Une autre, également du XVIe siècle, porte sur son manteau des attributs que recouvre un épais badigeon, la pièce qu'elle décore sert aujourd'hui de cuisine. Au rez-de-chaussée il en existe une autre, aussi massive, mais sans ornements.

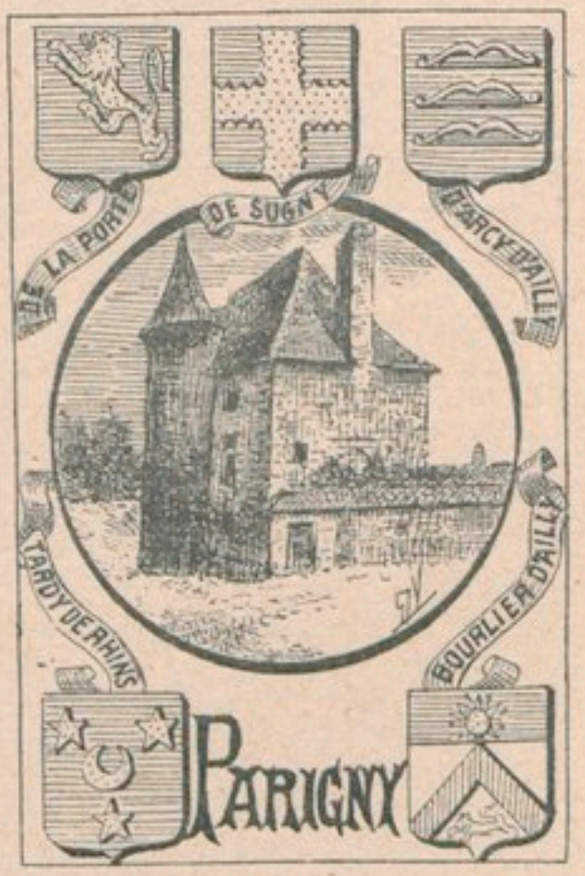

Plusieurs pièces sont restées intactes avec leurs cheminées et leurs solides plafonds. La solidité de la toiture du manoir, en carène de navire, les croisillons de ses fenêtres, la simplicité de son architecture médiévale lui ont permis de résister aux injures du temps et de faire revivre au milieu des vulgarités modernes, le style d'une époque trop tôt disparue.

Guillaume de Parigny est cité comme témoin, en 1194, dans une charte du cartulaire de Savigny; chanoine et comte de Lyon, puis précenteur de l'église métropolitaine de Saint-Jean, il mourut en 1226, laissant par testament, à l'église Saint-Etienne de Lyon, deux onces d'or *ad tabulam faciendam,* et sept onces d'argent de rente, à lever sur la garde de Parigny. Vers 1210, Humbert et Hugues de la Porte, dont les armes étaient : *d'azur au lion d'or,* seigneurs de Parigny, abandonnèrent au sire de Beaujeu ce qu'ils possédaient en franc alleu au territoire de Parigny, le reprirent aussitôt en fief, et jurèrent à Humbert de Beaujeu, hommage et fidélité en lui abandonnant le droit de censive. A partir de cette époque, Parigny devint le siège d'une prévôté. En 1601, Pierre Crozet, prévôt de Parigny, prêta hommage pour une maison-forte audit Parigny. C'est vraisemblablement le blason de ce personnage qui se lit aujourd'hui sur la cheminée.

En 1283, le prévôt de Parigny, était messire Guillaume; en 1357, il se nomme Hugonin. En octobre 1293, le droit de suzeraineté sur Parigny, Ailly et autres terres fut cédé par Jean, comte de Dreux et de Braine, et Jeanne, sa femme, fille de Humbert de Beaujeu, à Louis, sire de Beaujeu.

Du XVI^e^ siècle à la révolution, les de Sugny, d'Arcy d'Ailly et Bourlier d'Ailly, se titrèrent de seigneurs de Parigny, mais d'autre part, les Tardy de Rhins (v. ce nom) ajoutaient à leurs qualifications, celle de seigneur de la prévôté de Parigny. La vieille demeure, qui appartient à M^me^ la baronne Bourlier d'Ailly, sert aujourd'hui de presbytère. Le vénérable pasteur qui l'occupait depuis plus de trente ans y reçut toujours avec une rare complaisance les admirateurs des splendeurs du passé. Il est décédé peu après la rédaction de cette notice.

(Abbé Prajoux : *Notes et documents sur Parigny.*)

PELOUZAT

Au nord-ouest de Violay, isolé dans la montagne, le vieux manoir de Pelouzat ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Comme il ne se distingue plus, extérieurement du moins, des fermes voisines, aucune légende dorée n'a fleuri sur son modeste toit et le souvenir des anciens occupants est aujourd'hui à peu près effacé chez les paysans du pays. La cour intérieure de Pelouzat nous a conservé

quelques restes de sa splendeur passée. Après avoir passé le portail de la ferme actuelle, on trouve, à droite, la cuisine, encore ornée de sa vaste cheminée de pierre, mais dont la porte a été démolie et réédifiée. Un peu plus loin, la porte qui s'ouvre sur l'escalier desservant les appartements de l'étage supérieur, autrefois chambres de maîtres, aujourd'hui greniers et poulailler, montre encore deux colonnettes délicatement ouvragées. L'ancien salon, qui sert de cave, contient une remarquable cheminée, finement sculptée, du début du XVII[e] siècle. A angle droit avec la façade, sont les écuries; il suffit de jeter un coup d'œil sur le rez-de-chaussée, solidement voûté, pour se rendre compte que ce sont-là les restes d'une tour qui devait dominer l'ensemble des constructions, mais qui a été rasée au niveau de la toiture du bâtiment principal. Les dépendances ont été modernisées et modifiées selon les besoins de l'exploitation agricole.

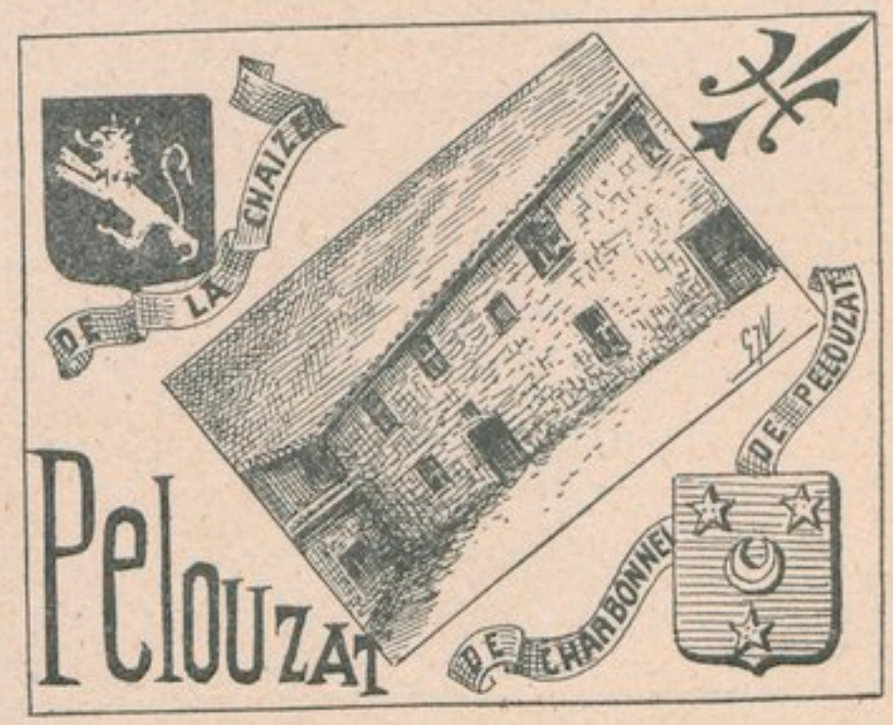

En 1638, vivaient à Pelouzat, Jean de la Chaize-Pelouzat, et son fils Claude de la Chaize-Pelouzat. Ce dernier avait épousé Bénigne de Flachat, fille de Jean et d'Antoinette d'Apinac, dont une fille, Jeanne, mariée à François du Hanlas du Bief. De ce mariage naquit encore une fille qui épousa Léonard de Charbonnel, d'une famille qui porte : *d'azur à trois étoiles d'or, 2 et 1, et un croissant d'argent en abîme,* et descend de Guy de Charbonnel, qui se distingua à la 1[re] croisade. On établit la filiation depuis Pierre de Charbonnel, marié à la fin du XIII[e] siècle, à N. de Villers, d'où Jean, marié en 1328, à Lucrèce Moreti, d'où Just, marié le 21 sept. 1354, à Jeanne de Chavanieux, d'où André-François, père de Jean, marié le 2 février 1418, à Marie de Taillefer, d'où Claude, marié le 19 août 1452, à Huguette de David, d'où Guy, s[r] du Betz, marié le 11 juil. 1501, à Guigonne Bayle, d'où Marcellin, marié en 1559, à Miracle Maurin, d'où : Guy; Guillaume; Pierre; Lucrèce; Anne, mariée à Etienne de la Tour-Varan; et Jacques, s[r] du Betz, marié, en 1589, à Marguerite de Royrand, dont Claude, mariée à Pontus d'Allez, et Marcellin, marié : 1° le 2 déc. 1617, à Antoinette de Bronac; 2° à Hélène de Besset. Du 1[er] lit : 1° Charles, 5 janv. 1638, marié à Anne de Beget, dont Jacques, marié à Marguerite d'Alès, puis à Thérèse de Colomb; 2° Claude, ursuline à Monistrol; 3° Léonard, qui suit; 4° Jacques, qui fut d'épée; 5° Suzanne, mariée à Jérôme de Fraix.

XI. Léonard de Charbonnel, s[r] de Jussac et Pelouzat, marié : 1° en 1654, à Marguerite Pometon; 2° à N. du Hanlas du Bief, dame de Pelouzat, et père de : 1° Gaspard, s[r] de Jussac, capitaine-châtelain de Saint-Didier, marié à Catherine Véron, fille de Jean et de Catherine Piquet, dont : A) Léonard, officier; B) Joseph, marié en 1742, à Catherine du Cluzel, dont : a) Michel, tué le 17 mai 1793, ayant épousé, le 11 janv. 1773, sa cousine

Etiennette de Charbonnel, dont : Joseph, fusillé comme royaliste, en 1793; 2° Jean de Charbonnel, s[r] de Pelouzat, capitaine au régiment de Vexin, dont la descendance finit par trois filles, dont Jeanne, chanoinesse comtesse de Largentière. Elles résidaient à Pelouzat, dans la première moitié du XIX[e] siècle. Après leur mort, le manoir fut vendu et appartient aujourd'hui à la famille Liange.

(Régis de Fraix : *La terre et seigneurie de Figon*; Archives de la Diana : *Notes Gras.*)

LES PLAINES

Non loin de Pradines, au milieu d'arbres séculaires, on aperçoit le château des Plaines, construction rectangulaire flanquée de deux pavillons carrés. Le 26 mai 1601, Guy de Rochebaron, époux de Philippe d'Aurelle, a donné le dénombrement de ce fief, possédé avant lui par Jean de Rochebaron, son père. Il passa ensuite aux Fabry, dont les armes sont : *D'azur au cygne d'argent*, et la devise : *Candide et secure.* Claude Fabry, bourgeois de Thizy, épousa Jeanne Voiret, dont : Gaspard et Jacques Fabry, s[r] des Plaines, conseiller du Roi, contrôleur des gabelles de Beaujolais, né en 1623, mort au château des Plaines en 1713, marié le 12 août 1659, à Marie Chavanes, dont : 1° Jean, 1660; 2° Bertrand, 17 oct. 1666; 3° François-Claude, 6 juin 1667; 4° Catherine, mariée le 24 mai 1707, à Jacques Ducreulx; 5° Madeleine, 29 mai 1673, mariée : 1° à Jean Forey, s[r] de la Ronze; 2° à Laurent Bardet, docteur en médecine; 6° Louise, mariée le 29 juin 1700, à Jacques Chermette, s[r] du Montet. On trouve ensuite François Fabry, seigneur des Plaines, conseiller du Roi, visiteur des gabelles et Louise Fabry, mariée d'abord à noble Antoine Baudesson, s[r] de la Forest, puis à noble Jean Burtin, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, avocat en Parlement. Elle testa le 21 avril 1755; les Fabry blasonnaient alors : *D'azur à trois losanges d'or; au chef de gueules à deux bandes d'argent.*

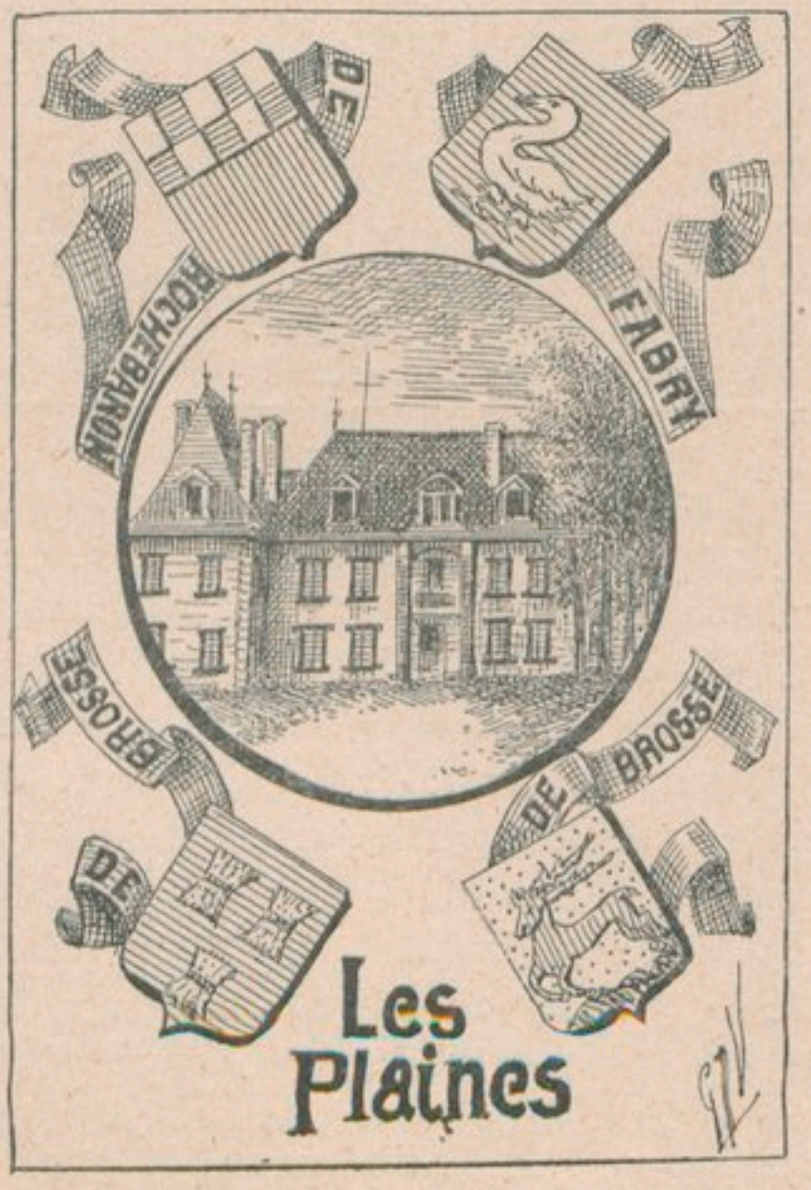

Le fief des Plaines passa ensuite aux de Brosse. Jean-Jacques de Brosse, 24 av. 1725,

chevalier de Saint-Louis, seigneur des Plaines, était fils de Jacques et de Jeanne Tessier, petit-fils de Jean et de Geneviève Charrier de la Barge, arrière petit-fils de Claude et de Chrétienne Buchet, ledit Claude, fils d'autre Claude, capitaine de la ville de Beaujeu, mort le 28 sept. 1605, et d'Anne-Marie Grisard. Jean-Jacques épousa, le 7 avril 1766, Catherine Gayot, fille de Jean et de Geneviève Agniel de la Vernouze, dont :

VI. Jean-François-Marie de Brosse de Chavagny, baron de Brosse, mort le 23 janv. 1846, marié le 27 avril 1790, à Jeanne-Sybille de Varennes-Bissuel de Saint-Victor (v. la Farge), dont : 1° Louis-Charles, qui suit ; 2° Thérèse-Victoire (1796-13 janv. 1864), mariée à Pradines, le 18 fév. 1813, à Pierre-Emmanuel-Marie du Myrat, fils de Jean et de Joséphine Bourlier de Saint-Cyr ; 3° Louise-Thérèse-Victoire-Clémentine, 22 fructidor, an XII, mariée le 14 nov. 1835, à Paul-François-Marie Barbier de Charly, fils de Louis et d'Eulalie de Vissaguet.

VII. Louis-Charles, baron de Brosse (3 pluviôse an IX-3 janvier 1846), marié le 7 fév. 1824, à Henriette-Sabine de Riverieulx de Chambost, fille de Claude-Marie et de Marie-Thérèse Gesse de Poisieux, dont : 1° Hippolyte qui suit ; 2° Gaston (1826-1er août 1880) ; 3° Marie-Charlotte-Sophie, 23 août 1828, mariée le 27 juillet 1850, à Paul du Coignet des Gouttes (v. ce nom) ; 4° Jeanne-Claudine-Noémie (14 sept. 1831-1906), mariée le 11 fév. 1851, à Eugène d'Assier.

VIII. Hippolyte-Claude, baron de Brosse (9 av. 1824-20 sept. 1899), épousa le 6 juillet 1857, Marie Roux de la Plagne, dont : 1° Gaston, qui suit ; 2° Amédée-Sabine-Edith (26 mai 1858-1865) ; 3° Valentine, juillet 1874, mariée le 6 juillet 1904, à Albert de Riverieulx de Chambost, fils de Tancrède et d'Edith Favier du Noyer.

IX. Joseph-Michel-Charles-Gaston, baron de Brosse, 26 oct. 1876, marié le 28 juillet 1903, à Marguerite de Limoge-Dareste de Saconay (22 avril 1878-6 janv. 1904), fille d'Henri-Johans et de Bathilde de Riverieulx de Chambost, dont : 1° Marie, décembre 1903.

Le propriétaire actuel du château des Plaines est M. Brun.

(W. Poidebard : *loc. cit.* ; H. de Jouvencel : *loc. cit.*)

POMMIERS

Le château de Pommiers, qui a gardé son aspect du moyen âge, est encore flanqué de quatre grosses tours rondes sur sa façade méridionale. De longues et étroites meurtrières éclairent encore les sous-sols. A l'ouest est la partie la plus ancienne du manoir, une tour et un corps de bâtiment, protégeant les restes d'une construction gothique du xve siècle. La partie orientale, comprise entre l'église actuelle et la première des quatre tours à toit conique, est la partie la plus moderne ; sa toiture est percée de mansardes. Elle renferme un bel escalier s'ou-

vrant sur le cloître et conduisant aux étages supérieurs. Le cloître est formé d'arceaux à plein cintre, supportés par des piliers carrés ; il orne de trois côtés une petite cour, fermée par l'église. Un puits, garni d'une immense margelle d'une seule pierre, occupe le centre de cette cour. Sous les arceaux du cloître ouvraient la cuisine, le réfectoire, la salle capitulaire et d'autres dépendances. L'escalier conduit à de grands corridors donnant accès, au premier étage, aux chambres des moines. Au soir et à la suite de ce cloître relativement moderne, on admire une construction ancienne qui sert aujourd'hui de presbytère, c'est le dernier débris du prieuré du moyen âge. Une large porte à cintre surbaissé, surmontée d'une armoirie illisible, et encadrée dans quelques moulures de gothique flambloyant, donne entrée à ce bâtiment et à une élégante tourelle hexagonale ; un escalier tournant y enroule ses spirales et conduit au 1er étage. Deux arcades en ogive, et de gracieuses colonnettes ornent ce premier étage ; des croisées d'un pur gothique l'éclairent. Cette partie du vieux cloître était réservée pour l'habitation du prieur commandataire. Dans une des salles du rez-de-chaussée, le juge-châtelain de Pommiers rendait la justice. Deux portes, l'une au matin, l'autre au soir, donnaient accès dans l'enceinte du prieuré proprement dit ; elles existent encore avec leur arceau en ogive, celle du soir a même conservé sa couronne de mâchicoulis.

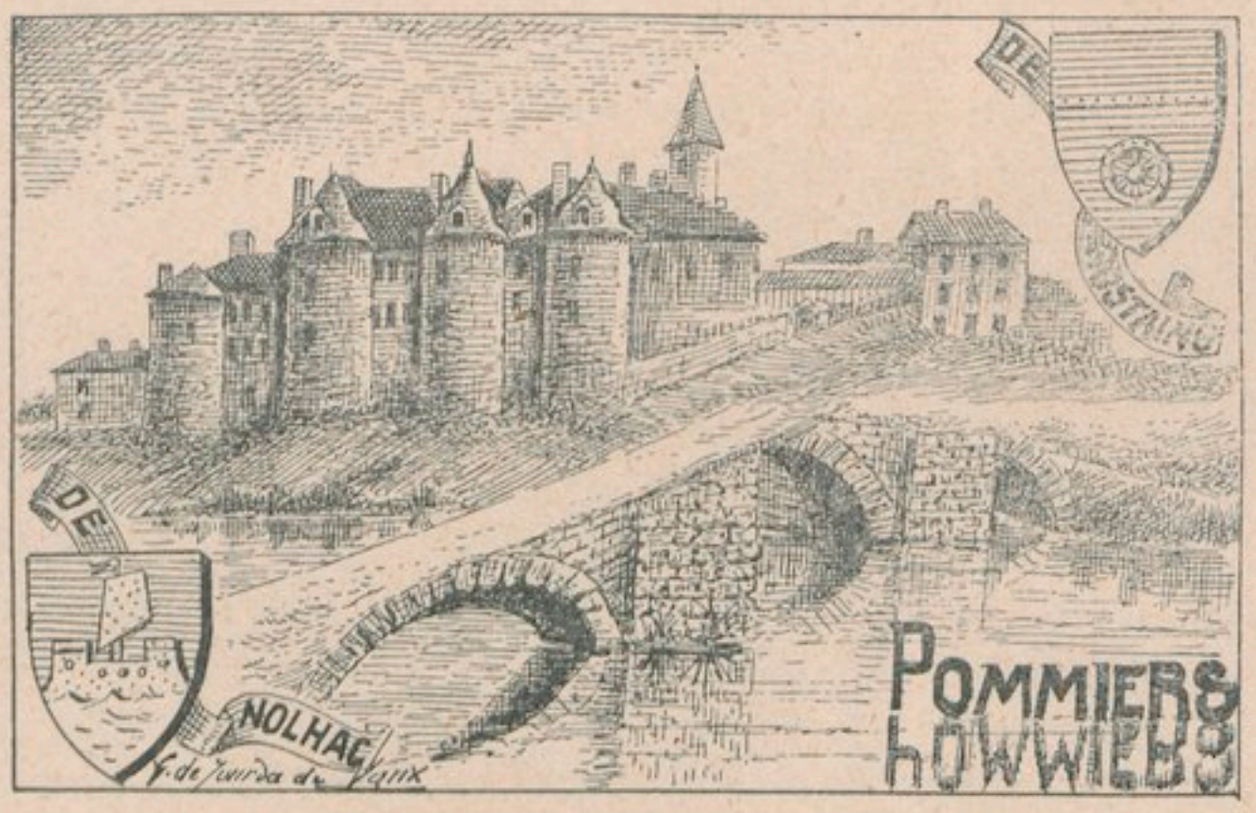

Parmi les prieurs de Pommiers, citons : Etienne de Salvage, 1264 ; François d'Ampuis, 1390 ; Pierre de Bonvin, sacristain en 1407 et 1412 ; Balthazard de Rostaing, 1600 ; Jacques de Rostaing, 1649-1670 ; Gilbert de Rostaing, 1700 ; Louis Parent, 1736 ; Raymond de Nolhac, 1743 ; Daniel Durand, 1772-1780 ; Antoine Belland, 1780 ; Claude-Fortunat Deloche, 1789-1793. Le 31 août 1743, M. de Nolhac avait cédé aux moines les bâtiments qu'il occupait au couchant à la suite des leurs. Lui et ses prédécesseurs occupaient ces bâtiments depuis que la partie du vieux prieuré comprise entre la tour à toit plat et la première tour à toit conique, était devenue inhabitable. En retour, les moines s'engagèrent à faire reconstruire ou réparer les vieux bâtiments endommagés, à faire exhausser la tour ruinée jusqu'au niveau de l'habitation et à la couvrir en tuiles creuses. Tout près du château, existe encore le vieux pont de sainte Prève sur lequel on voit

parfois, au dire des vieux conteurs du pays, des traces de sang de sainte Prève. Celle-ci était fille du comte Gérard II et d'Adalaïx de Gévaudan. Pénétrée d'un souverain mépris pour le monde, elle voulut se consacrer à Dieu et obtint de ses parents pour son apanage, la seigneurie de Pommiers. Un seigneur du voisinage la rechercha en mariage et n'obtenant aucun succès la calomnia auprès de ses frères qui ne le crurent que trop bien. Ils en arrivèrent même à décider la mort de leur sœur et étant venus la voir à Pommiers, sortirent avec elle dans le voisinage du château. Arrivés sur le pont, pendant que l'un d'eux continuait à l'entretenir, l'autre se recula et lui déchargea un si grand coup de cimeterre qu'il lui abattit la tête. Ils jetèrent ensuite le cadavre dans le puits du château. Le tombeau de sainte Prève, vierge et martyre, est dans l'église de Pommiers. Le vieux manoir de Pommiers appartient actuellement à M. Bourganel, sénateur de la Loire.

(Broutin : *loc. cit.*)

LE POYET

Le château du Poyet, à Pouilly-sous-Charlieu, est une construction rectangulaire assez élégante, un petit clocheton domine la toiture à pente brisée du manoir qu'entoure un parc magnifique. Derrière le manoir, on remarque encore des restes de fossés et un pont. Au dessus de la porte d'entrée de la chapelle, se lit la date de 1767. A l'intérieur, un tableau représente l'Assomption de la Sainte Vierge. Une visite pastorale du XVIII^e^ siècle, dont le compte rendu nous a été conservé, établit que la chapelle du Poyet était « un bâtiment isolé de trois côtés, de neuf pieds de longueur, et environ six de largeur, à la suite d'une galerie d'où l'on peut entendre la messe, éclairée par une grande fenêtre carrelée et voûtée à canne, ladite voûte peinte ainsi que les murs; elle est sous le vocable de saint Laurent. L'autel est d'une seule pierre posée sur un massif de maçonnerie, revêtu d'un cadre en menuiserie peint en marbre, dans laquelle on a monté un devant d'autel de toile peinte. Le Poyet appartint d'abord aux du Saix dont la dernière héritière le porta, par mariage, à Jean de Ronchevol, fils d'Etienne (v. Saint-Pierre-la-Noaille). Il fonda, le 23 nov. 1531, deux messes en l'église de Pouilly, et donna le dénombrement du Poyet, le 10 février 1539. Jacques de Ronchevol épousa, le 12 mars 1557, Denise de Tenarre, dont deux filles, Nunciade, femme de Guy de la Mure, s^r^ de Chantois, et Minerve-Anne de Ronchevol, qui épousa, le 7 déc. 1578, François de Sainte-Colombe, né en 1548, fils cadet d'Etienne, s^r^ de Sainte-Colombe (v. ce nom) et lui apporta le Poyet. Ils eurent : 1° Claude, jésuite; 2° Guy-Georges, qui suit; 3° Claude, s^r^ de Goutières, gouverneur d'Aigues-Mortes, capitaine d'une compagnie de gens de pied; 4° Nonciade, mariée à Gabriel de Bougnes, fils de Guyot et de Louise de Messey; 5° Claudine, mariée en 1^re^ noces, le 26 avril 1609, à

Pierre de Faujard, s[r] de Grandvaux; en 2[e] noces, à Jacques de Gayardon de Grezolles; 6[e], 7[e] Philiberte et Léonore, religieuses à Marcigny, en 1603.

IX. Guy-Georges de Sainte-Colombe, s[r] du Poyet, testa le 17 août 1635, mort en 1636, capitaine de 100 hommes d'armes au régiment de Lesdiguières, épousa le 16 sept. 1614. Laurence de Chevriers, fille de Philibert et de Marguerite de Cornon, dont : 1° Charles-Emmanuel, mort en Alsace; 2° Philibert-Alexandre, qui suit; 3° Claude, abbé de Savigny; 4° Jean-Léonor, chevalier de Malte; 5° Isabelle. religieuse.

X. Philibert-Alexandre de Sainte-Colombe-Ronchevol, s[r] du Poyet, épousa le 29 avril 1658, Gabrielle-Charlotte de la Magdeleine-Ragny, fille de Jacques et d'Elisabeth de Wissey, dont : 1° Jean-Marie, qui suit; 2° Jacques (1673-1741), chevalier de Malte, officier au régiment de la Châtre; 3° Marie-Anne, mariée le 11 déc. 1681, à Pierre de Montjouvent; 4° Claudine, religieuse à Neuville.

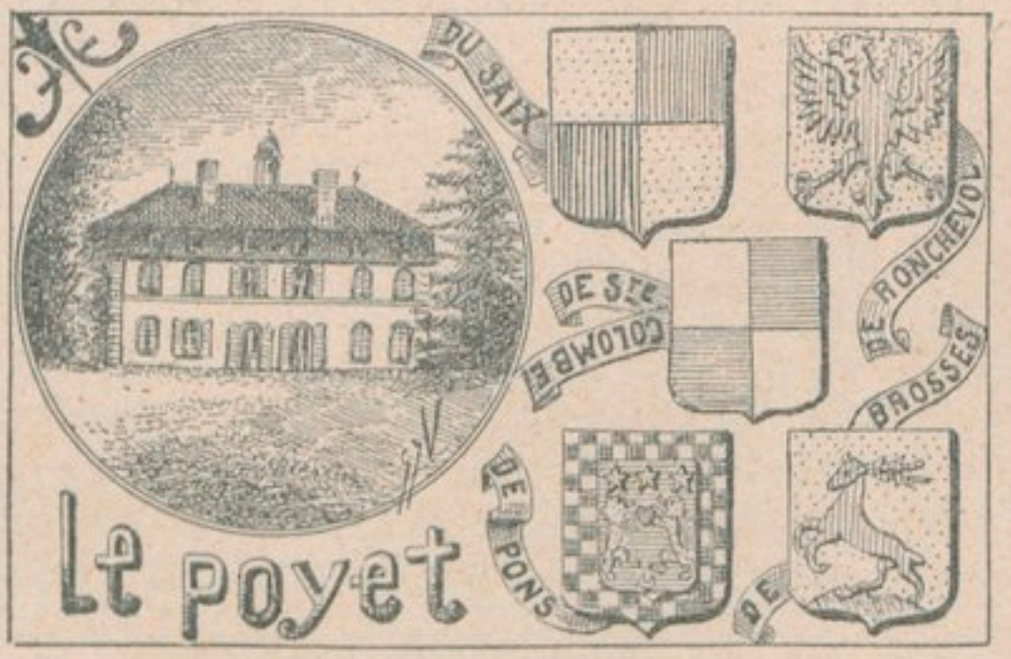

XI. Jean-Marie de Sainte-Colombe, comte du Poyet (3 fév. 1667-24 janv. 1708), chevalier de Malte, officier de dragons, épousa le 24 août 1690, Marie-Sybille de Naturel, fille de Jacques et de Jeanne de Genost de Saint-Amour, dont : 1° Jean-Eléonore, qui suit; 2° Jacques, 17 sept. 1702, chevalier de Malte, lieutenant au régiment de Toulouse, en 1724.

XII. Jean-Eléonore de Sainte-Colombe de Ronchevol, comte du Poyet et Sainte-Colombe (1697-16 juin 1762), épousa le 12 mars 1723, Marie-Anne Bottu de la Barmondière, morte le 26 juil. 1734, fille de François et de Marie-Anne Hesseler de Bagnols, dont : 1° Jean (1726-1740); 2° Jean-Louis, qui suit; 3° François-Sybille, mort jeune; 4° Marie-Jacqueline, religieuse à Saint-Pierre-de-Lyon, 1742; 5° Marie-Anne-Jacqueline, comparant en 1789, à l'assemblée de la noblesse.

XIII. Jean-Louis-Eléonore de Sainte-Colombe de Ronchevol, s[r] du Poyet, comte de Sainte-Colombe (6 fév. 1733-6 janv. 1793), martyr de la Révolution, épousa le 12 avril 1767, Louise-Pétronille de Guillermin (20 mai 1745-21 fév. 1815), fille de Jean-Baptiste et de Claudine Bouthier de Rochefort, dont : 1° Jean-Baptiste (9 fév. 1770-1816), marié à Gabrielle de Luzy-Couzan; 2° Guillaume (4 oct. 1772-1820), commandeur de Malte; 3° Pierre-Antoine, qui suit; 4° Pierrette-Marie-Colombe, 9 sept. 1771, mariée à Jean-Baptiste d'Allard (v. Rilly).

XIV. Pierre-Antoine de Sainte-Colombe de Saint-Priest, comte de Sainte-Colombe (26 mars 1780-18 av. 1854), épousa le 15 prairial an XI, Louise de Guillermin (29 oct. 1782-11 déc. 1835), fille de Guillaume-Alexandre et de Pétronille de Blancheton de la Rochepot, dont : 1° Louis qui suit; 2° Alexandrine (29 mars 1804-11 juil. 1858),

mariée au comte Charles de Pons, fils de Louis et de N. de Foudras; il possédait le Poyet, en 1856; 3° Jeanne-Théodule (21 août 1814-1875), visitandine.

XV. Louis-Gabriel-Jean-Baptiste de Sainte-Colombe-Ronchevol, comte de Sainte-Colombe et du Poyet, marquis de l'Aubépin (7 juin 1818-13 juin 1882), épousa le 7 juin 1846, Hilaire-Gabrielle-Eléonore d'Odet d'Orsonnens, morte le 15 mai 1855, fille de Philippe et de Sylvie du Lieu de Chenevoux, dont : 1° Rodolphe-Paul-Philippe, comte de Sainte-Colombe et du Poyet, marquis de l'Aubépin, camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté, né le 4 déc. 1854; 2° Sylvie-Colombe (2 avr. 1848-1 juin 1879), religieuse; 3° Blanche-Antoinette (4 oct. 1850-22 juin 1879), religieuse.

Le Poyet appartint aux Thy de Milly, puis à la famille de Brosse. Claude-Vital, comte de Brosse, né le 24 août 1760, épousa : 1° le 24 nov. 1789, Anne-Marie-Benoîte-Emilie de Sainte-Colombe, fille de François-Benoît et de Françoise Poussard de Fors du Vigan; 2° Henriette de Brosse. Du 1er lit : Raoul, comte de Brosse, né le 1er déc. 1804. Claude-Vital, était fils de Claude-Maximilien et de Marie Fourgon de Maisonforte, petit-fils de Claude et de Catherine Cottin de la Barre, arrière-petit-fils d'autre Claude, maintenu dans sa noblesse en 1708, et de Marie Chesnard. Ledit Claude était le fils cadet d'autre Claude et de Chrétienne Buchet (v. les Plaines). Le possesseur actuel du Poyet est le comte André de Brosses, marié à Mlle de Dampierre.

(*Bulletin de la Diana*; communication de M. l'abbé Prajoux; H. de Jouvencel : *loc. cit.*; communication de M. Fleury Vindry.)

PRADINES

L'ancien château de Pradines, situé sur un plateau et sur la rive droite du Rhins, n'est plus qu'une ferme anglée de tours et contenant une cheminée monumentale. Au XVIIe siècle, un l'Estouf de Pradines, le grand Sirot, fit construire une nouvelle résidence seigneuriale, sur le plan du Petit Trianon de Versailles, et fit graver, à cette occasion, sur une plaque de marbre noir, l'inscription suivante :

Si je ne puis, par ma postérité,
Du nom de grand Sirot, éterniser la gloire.
Du moins, par ce palais rempli de majesté,
J'éterniserai la mémoire.

Au XIXe siècle, beaucoup d'objets d'art furent aliénés et le château reçut des additions importantes, en même temps que ses distributions intérieures étaient modifiées. Les pièces du rez-de-chaussée sont voûtées à voûtes d'arêtes, suivant l'usage de l'époque de sa construction. Plusieurs anciennes cheminées en pierre ou en marbre noir ont été conser-

vées; deux surtout, ornées d'écussons accouplés, se font remarquer par leurs belles décorations en relief. Deux plafonds sont aussi richement décorés de moulures, de fleurs, de rosaces, d'armoiries et d'ornements très variés. On y remarque aussi un petit tableau sur bois attribué au Corrège. Les galeries du cloître, à plein cintre, soutenues par des colonnes en pierre, n'ont rien de remarquable. La chapelle, construite dans le style grec par M. Perret, architecte, auteur du grand ouvrage sur les Catacombes, a été décorée de peintures à fresque, mais ses vitraux ne sont que de simples grisailles, sans sujets ni personnages. Les premiers seigneurs de Pradines en portaient le nom et leurs armes étaient : *écartelé d'argent et de sable*. Ils se fondirent dans les de l'Estouf de Pradines, qui portèrent : *écartelé aux 1er et 4e, d'or à deux chevrons de sable surmontés d'un lambel à trois pendants de gueules : aux 2e et 3e contre écartelé d'argent et de sable; à la bordure engrelée de gueules*. Gilbert de Pradines testa le 2 juillet 1282, il élit sa sépulture au cimetière du bienheureux Pierre de Pradines, mentionnant l'anniversaire de son oncle Symon de Pradines. Il lègue à Guillemette, sa femme, son habitation dans sa maison de Pradines et l'usufruit de la moitié de ladite terre, si elle ne se remarie pas, sinon 50 livres viennoises; à Béatrix de Pradines, sa fille, qui épousa en juillet 1294, Jean de Saint-Romain, sr de Valorges, il lègue ce qu'il possède dans les paroisses de Saint-Symphorien-de-Lay et de Neaulz excepté les dîmes de Neaulz et Pradines. Il nomme héritière universelle sa fille aînée, Eymonde de Pradines, qui épousa Guillaume Richard, damoiseau, leur substituant Jehan fils de Messire Hugues Morel, son oncle, faisant exécuteur testamentaire, son frère Durand de Pradines. La famille était encore représentée par Durand, fils de Pinel de Pradines, Michel, dit Pinel de Pradines, Cuzin de Pradines, Petit Martin de Pradines et Freschet de Pradines.

I. Jean de l'Estouf, sr de Pradines, épousa Catherine Fillet, dont : 1° Robert, qui suit : 2° Hugues, prieur de Régny en 1430; 3° Jean; 4° Marguerite, mariée le 31 janvier 1389, à Robert de Ronchevol.

II. Robert de l'Estouf, sr de Pradines, épousa le 7 janvier 1415, Edmée de Lavai, dont :

III. Guillaume de l'Estouf, sr de Pradines, épousa le 3 janvier 1438, Jeanne de Sainte-

Colombe, fille de Josserand et de Jeanne Bugnette. Elle institua le 28 août 1461 une messe hebdomadaire dans l'église de Pradines. Guillaume se remaria à Catherine de Bron. Du 1er lit : 1° Antoine ; 2° Marguerite, mariée à Jean de Thélis ; du 2e lit : 3° Olivier, marié en 1497 à Guillemette de Rougemont, dont : A) Rolin, testa le 31 août 1556, ayant épousé en 1523 Isabeau de Saint-Romain, et donné le dénombrement de Pradines, le 11 mars 1539; B) Claude; 4° Robert, qui suit; 5° Thomas; 6° Renaud, sr d'Arbrettes, testa en 1521; 7° Claude, abbé de Saint-Antoine de Naples; 8° Jean ; 9° Pierre; 10° Guillaume, religieux à Cluny; 11° Marguerite, mariée en 1482, à Louis de Thélis, sr des Farges, fils de Jean et de Marie de Puttey; 12° Claudine, mariée à N. de Lestrade, sr de la Cousse ; 13° Péronnelle, mariée à Louis de Chastelus, sr de Félines ; 14° Antoinette,

IV. Robert de l'Estouf, sr de Pradines, Sirot, bailli de Langres, etc., épousa : 1° Marguerite de Rochetaillée ; 2° en 1494, Guillemette d'Angoulevent, dont : 1° Guillaume, qui suit; 2° Jean, sr de Semoutier, épousa Blanche de Lurse, dont : A) Jean, sr de Pradines, chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 21 janvier 1606, épousa Jeanne de la Tour-Tenance, dont : a) Jean, marié le 16 juillet 1586, à Anne de Luzy, d'où : aa) Jean ; ab) Catherine, mariée le 2 fév. 1626, à Philibert de l'Estouf de Pradines ; ac) Anne, baron de Conflans, page du duc de Lorraine, maréchal de Champagne, épousa le 5 fév. 1626, Jeanne de l'Estouf de Pradines, veuve de Gaspard de Thevet. Il était né en 1587 et mourut le 19 juillet 1629; ad) Nicolas, tué au siège de Verrua ; ae) Jean-Baptiste, chevalier de Malte, tué à Carignan ; b) Jean-Baptiste chevalier de Malte, commandeur de Saint-Jean-de-Laucourt en 1624 ; c) Charles, né en 1579, sr de Ténarre, marié le 4 sept. 1609, à Charlotte de la Châtre ; d) Jeanne, religieuse à Saint-Pierre de Metz en 1607 ; e) Suzanne, mariée à Pierre de la Rochette, sr d'Espinau ; f) Marguerite-Jeanne, abbesse de Benoitevaux; g) Charlotte, morte à 17 ans à Saint-Pierre-de-Metz ; h) Jeanne morte en 1636, chanoinesse de Metz, mariée à Jean du Four, sr de Trèves, puis à François de Treney ; i) Catherine, mariée à Claude de Baudier, sr de la Chapelle ; B) Jeanne, mariée à Philibert de Touloujon, sr de Riocourt; C) Claudine, dame de Saint-Pierre de Metz ; D) Anne, religieuse à Sainte-Marie de Metz ; E) Anselme, abbé de Saint-Urbain de Troyes ; F) Jeanne, prieure de Benoitevaux ; G) Catherine, abbesse de Benoitevaux ; H) I) Pierre et Jean, chevaliers de Malte ; 3° Antoine ; 4° Etiennette ; 5° Marguerite ; 6° François, sr de Rencé; 7° Claude ; 8° Jeanne, 9° Jacques, chevalier de Malte, commandeur de Nancy en 1626, grand prieur de Champagne; 10° Jacques; 11° Hélie; 12° Jeanne, mariée le 19 fév. 1520, à Jean de Chastenay; 13° Jeanne, née le 2 nov. 1506.

V. Guillaume de l'Estouf, sr de Pradines, Sirot, etc., épousa le 4 mai 1516, Jeanne de Saint-Romain, qui testa le 11 oct. 1577, dont : 1° Claude, chevalier de l'Ordre du Roi, marié le 21 avril 1545, à Claudine d'Estrac, puis à Jeanne Bouisseau, veuve de Charles Martin, dont : A) Guillaume, sr de Pradines, épousa Marie de Choisey ; B) Claude, marié à Jeanne d'Auxy, dont : a) Claude, chevalier de Malte le 18 juin 1599 ; b) Ennemond, capitaine de cavalerie en Hongrie ; c) Nicolas, sr de Pradines, né en 1581, marié à Catherine Tabourot de Véronne ; d) Geneviève, mariée à Jean de Courlon ; C) Jean, marié à Gene-

vière du Guesclin ; D) Claudine, mariée le 3 avril 1588, à François de Choisey, sr de Boijon ; 2° Marguerite, religieuse à Châteauchalon ; 3° Jacques, qui suit ; 4° Louise, mariée le 15 oct. 1544, à Jean de Martigny ; 5° Jeanne, mariée en 1536, à Pierre Pitois de Chaudenay ; 6° Claudine, religieuse à Nolaix ; 7° Anne, religieuse à Châteauchalon, le 4 mai 1571 ; 8° Jeanne, épouse de N. de Saint-Germain, sr de Rouvray.

VI. Jacques de l'Estouf, sr de Pradines, Sirot, etc., chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme de sa chambre, guidon à la Cie de Montrond, testa le 18 nov. 1588 et épousa le 29 avril 1558, Marguerite Raybe de Saint-Marcel, fille de Claude et d'Anne de Vitri-Lalière, dont : 1° Jean, qui suit ; 2° Louise, mariée le 14 fév. 1593, à Antoine Achard de Bussières ; 3° Jacqueline, religieuse à Boulieu, en nov. 1588 ; 4° Claudine, prieure de Dorieu ; 5° Jeanne, religieuse à Louhans ; 6° Marie, religieuse à Marcigny, en nov. 1588 ; 7° Catherine, mariée le 19 déc. 1583, à Claude Palatin de Dyo ; 8° Anne-Barbe, mariée le 3 déc. 1590, à Jean de la Rivière, sr de Martenay ; 9° Anne, religieuse à Saint-Thomas de Louhans, en 1588 ; 10° Nicolas, sr de Sirot, mort en 1625, marié en 1597, à Adrienne de Bordes.

VII. Jean de l'Estouf, sr de Pradines, en donna le dénombrement le 29 mai 1601, et acheta, le 29 nov. 1603, des commissaires du duc de Montpensier, la justice et les droits seigneuriaux de Pradines, érigé ensuite en marquisat. Il épousa, le 13 déc. 1590, Jacqueline de Faultrières, dont : 1° Philibert, qui suit ; 2° Pierre, sr d'Odour, marié à Anne d'Austrein ; 3° Nicolas, chevalier de Malte ; 4° Claude, prieur de Savigny ; 5° Jeanne, mariée : 1° à Gaspard de Thevet ; 2° le 5 fév. 1626, à Anne de l'Estouf ; 3° à Alexandre de Vilaines ; 6° Françoise, mariée à Hugues de la Cour, sr de Moulins ; 7°, 8° Marie et Catherine, religieuses à Marcigny ; 9° Léonore, religieuse à Salles ; 10° Anne, religieuse à Salles, puis à Saint-Pierre de Lyon, en 1623.

VIII. Philibert de l'Estouf, sr de Pradines, maître de camp, testa le 5 mai 1637, ayant épousé le 2 fév. 1626, Catherine de l'Estouf.

IX. Jacques-François de l'Estouf, chevalier, seigneur comte de Pradines, baron de la Motte et Sirot, épousa Charlotte de l'Estouf, veuve en 1678.

X. Pierre de l'Estouf, sr de Pradines, épousa Anne de Choiseul d'Ambourville, dont :

XI. Louis de l'Estouf, seigneur marquis de Pradines, baron de Sirot, né en 1686, marié le 28 fév. 1704, à Marguerite de Thélis de Valorges, née le 5 août 1682, fille de Camille Sébastien et de Marguerite Béraud, dont :

XII. Antoine-René de l'Estouf, chevalier marquis de Pradines, épousa Suzanne-Charlotte Delorme et mourut en 1773, ruiné par le jeu.

Le 15 février 1789, haut et puissant seigneur Messire Claude-Louis, marquis de l'Estouf de Pradines, officier de dragons au régiment de Hainaut, en garnison à Pont-à-Mousson, vendit à Charles-Adrien Meaudre, écuyer, la terre, seigneurie et marquisat de Pradines, avec la justice haute, moyenne et basse et dépendances, château, dîmes, rentes nobles, abénévis, moulin, blanchisserie, plusieurs étangs, prés, vignes, terres, bois et les domaines des Bois et de la Croix.

En 1795, un ancien chartreux, Dom Eustache (Jean-François Magdinier, né le 8 sept. 1750, fils de Philibert et de Claudine Verrières et frère de Claude Magdinier, fermier des rentes et dîmes du prieuré de Saint-Albin, marié à Pierrette Pramondon, dont entre autres le célèbre Jean Magdinier, né le 5 avril 1775, fusillé à Feurs, par les républicains, le 23 déc. 1793, l'un des meilleurs lieutenants de Précy, vainqueur des républicains à la glorieuse journée du 29 mai 1793 où il franchit à cheval, bride aux dents, pistolet d'une main, sabre de l'autre, les degrés de l'Hôtel de Ville de Lyon, où siégeait le Comité de Salut Public) avait fondé à Sainte-Agathe-en-Donzy, une communauté avec Mme de Bavoz et cinq religieuses, dans le presbytère. Ces religieuses élevaient des orphelins et observaient la règle de saint Benoît. La communauté fut dispersée, le 17 février 1798, en exécution de la loi du 18 fructidor an V, elle se reconstitua en 1799 et en 1803, dom Magdinier, avec le concours du cardinal Fesch acheta le château de Pradines et y installa les religieuses, le 1er avril 1804. C'est ainsi que l'ancien manoir devint l'une des maisons d'éducation les plus renommées de la région. Dom Magdinier mourut à Pradines, le 13 avril 1805. Il fut inhumé dans la chapelle. puis transféré, croit-on, lors de réparations, dans le cimetière du couvent.

(Le Forez Pittoresque; Billet : *Thizy et les environs*; Meaudre de la Pouyade : *les Meaudre*; Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe*; L'ancien Forez, t. V; Communications de MM. Fleury Vindry et François Déchelette.)

PRANDIÈRES

Le joli petit manoir de Prandières, sur le territoire de Cezay, présente une cour intérieure ornée d'un corps de bâtiment qui est un pur bijou; au-dessus d'une voûte imposante se découpe une balustrade, finement ajourée et surmontée d'une galerie. Ce corps de bâtiment est flanqué d'une tourelle hexagonale à laquelle donne accès une porte dont le linteau, relevé en accolade, est finement ouvragé; de chaque côté s'étendent les dépendances. L'aspect extérieur est imposant et sévère. On voyait, il y a peu d'années, dans une salle surmontant l'entrée extérieure, des lambris peints en grisaille.

Après avoir appartenu aux Beck (v. la Motte) nous trouvons Prandières en possession d'une famille qui en portait le nom et qui se fondit dans la suivante.

I. Jehan de Lestra, notaire et bourgeois de Cervière, mort avant le 14 sept. 1510, eut deux fils : 1° Pierre, qui suit; 2° Louis.

II. Pierre de Lestra, lieutenant de Cervière, mort avant le 15 août 1531, épousa Louise Séguyn, dont : 1° Hugues, époux de Gaillarde de la Bessie, morts tous deux avant le 13 janv. 1563; 2° Loys, qui suit; 3° Jean, qui suivra.

III. Loys de Lestra, prévôt de Cervière en 1545, châtelain d'Urfé en 1551, épousa Clauda de Prandières, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Hugues, qui suivra.

IV. Jehan de Lestra fut père de : 1° Louis qui suit; 2° Gaspard, praticien de Cervière, mort le 17 sept. 1617, épousa Françoise Châlon, fille de Jean et d'Anne Regnard, dont A) Jean, curé de Champoly, mort le 12 janv. 1663; B) Marthe, femme de Pierre Vidal, morte le 2 mai 1668.

V. Louis de Lestra, s[r] de la Garde-Pourrat, notaire royal à Cervière où il mourut le 17 nov. 1616, marié à Jeanne Perrin, dont : 1° Pierre, qui suit.

VI. Pierre de Lestra, s[r] de la Garde-Pourrat, marié en juillet 1613, à Esmare Carton, dont : 1° Gilbert; 2° Anne, mariée : 1° à Gilbert Bastier; 2° vers 1650, à Claude du Bessey, fils de Guillaume.

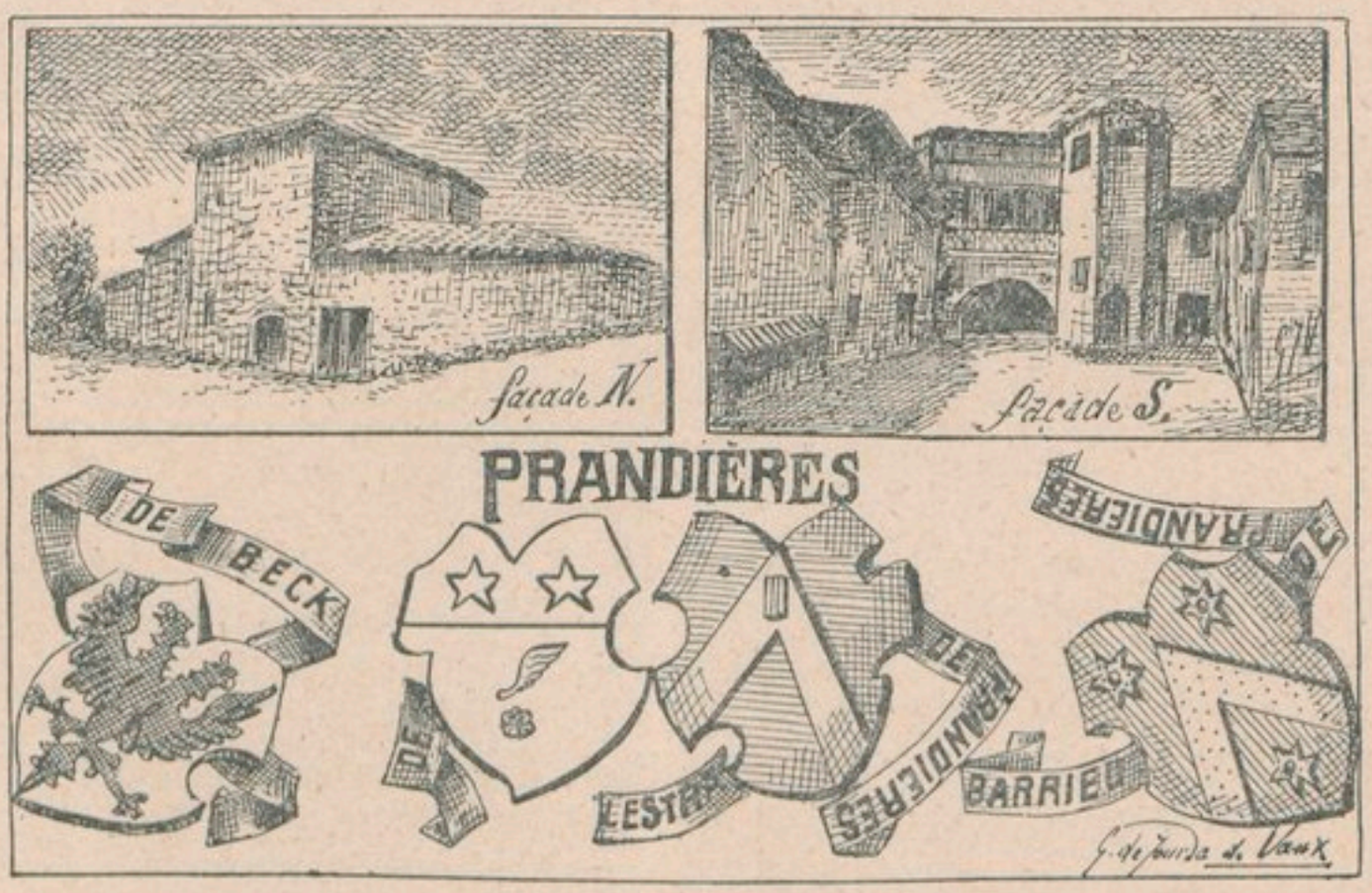

III. Jean de Lestra épousa Jeanne Meaudre, dont : 1° Pierre, qui suit; 2° Hugues, marié à Claude Chalon, fille de Guillaume et de Charlotte Perrotin, dont : A) Pierre, marié en 1597 à Renée du Verney, dont : a) Bonnet, s[r] du Puy-des-Ausses; b) Marie, mariée en 1635, à Claude Beauvoir, notaire royal de Saint-Julien-la-Vêtre; c) Marguerite, mariée : 1° le 19 déc. 1627, à Antoine Meaudre; 2° à Pierre Colonges, fils d'Antoine et de Gabrielle Carton; 3° Gilbert, prêtre sociétaire de l'église Sainte-Foy de Cervière.

IV. Pierre de Lestra, notaire royal, épousa Marguerite Meaudre, veuve de Claude de Plampuys des Estivaux, dont :

V. Jean de Lestra, marié à Claudine de Fossat, dont :

VI. Pierre de Lestra, notaire royal, marié avant 1649, à Marguerite Contamine, dont :

VII. Pierre-Louis de Lestra, marié le 2 déc. 1684, à Marie-Sybille Bourcandieu, fille de Jacques et de Claude Rachet, dont : 1° Pierre-Emmanuel, notaire royal, marié le 6 fév.

1745, à Gabrielle du Bessey, fille de Louis ; 2° Julien, qui suit ; 3° Marguerite, mariée à Claude Coste, des Salles.

VIII. Julien de Lestra, notaire royal à Cervière. épousa le 13 nov. 1731, Julienne Flachères, fille d'Antoine et de Louise Anselmet du Vernet, dont :

IX. Pierre-Louis de Lestra, notaire royal, épousa le 18 nov. 1766, Françoise Brugière, fille de Pierre et de Virginie Cusson, dont :

X. Pierre-Julien de Lestra, notaire à Cervière, marié le 16 déc. 1813, à Anne Barrat, fille de Benoît et de Marguerite Delaire, dont : 1° Madeleine-Virginie, dite Eugénie, mariée le 26 août 1844, à Benoît Deroure, fils de Benoît et d'Amable-Joséphine Dufour.

IV. Hugues de Lestra, notaire royal, châtelain d'Ogerolles et de Souternon, épousa Brigitte Meaudre, ayant eu d'un premier lit :

V. Pierre de Lestra de Prandières, s[r] de Prandières, par héritage de son oncle et parrain, à la charge de prendre le nom et les armes des Prandières. La famille porte de nos jours : *d'azur au chevron d'argent, chargé d'une billette de gueules,* mais c'est le blason imposé d'office en 1696, la correspondance du XVIII[e] siècle porte un cachet : *de ... au demi-vol de ... sur une rose de ...* ; *au chef chargé de deux étoiles.* Pierre testa le 16 déc. 1572, ayant épousé Françoise Duchef, fille de Jean et d'Anne Main-Pourtiquet, dont :

VI. Gilbert de Lestra de Prandières, s[r] du dit lieu, épousa avant 1629, Antoinette de Viry, fille de Loys, s[r] de Monternost et la Valette, et de Jeanne de Moyrond, remariée en 1649, à Etienne Boulardin. Il en eut : 1° Jean, qui suit ; 2° Antoine, qui suivra ; 3° Marie, mariée à Damien Arnaud.

VII. Jean de Prandières, mort à 70 ans, le 8 oct. 1699, lieutenant de juge de Verrières et Saint-Martin-la-Sauveté ; s[r] de Prandières dont il prêta hommage le 7 août 1674 et fournit le dénombrement reçu le 2 juin suivant. Le fief consistait en une maison, cour, colombier, jardin et pré de trois sestives 1/2 et 4 sesterées de terre. Il épousa le 1[er] déc. 1662, Claudine-Marie Huard, morte le 11 août 1716, dont : 1° Antoine ; 2° Sébastien ; 1677 ; 3° Marie-Madeleine (8-10 sept. 1680) ; 4° Jean-Joseph, qui suit ; 5° Jean-Marie, curé de Verrières ; 6° N., mariée à Jean Dumont ; 7° Antoinette, femme de Noël Barrieu ; 8° Berthe, 1695.

VIII. Noble Jean-Joseph de Prandières, s[r] dudit lieu, avocat en Parlement, marié le 17 août 1701, à Emérentienne de Gaulne, fille de Louis et d'Emérentienne Chappuis, dont : 1° Marie, mariée le 8 sept. 1743, à Jean Chassain, fils de Guillaume et de Gabrielle Gentialon de Châtelus (v. les Crevants).

VII. Antoine de Prandières, marié : 1° le 30 avril 1668, à Catherine Ducros ; 2° le 18 avril 1670, à Jeanne Huard, fille de Jean et de Philiberte Cuet, dont : 1° Jean-Joseph, qui suit ; 2° Philiberte, morte le 13 sept. 1750, mariée le 2 nov. 1700, à Antoine Mivière, notaire royal de Bussy, mort le 22 août 1746.

VIII. Jean-Joseph de Prandières, s[r] des Thévenets, marié le 11 juin 1697, à Fleurie Tamisier, fille de Pierre et de Lucrèce de Mauvernay, dont : 1° Jean-Joseph qui suit ; 2° Jeanne.

IX. Jean-Joseph de Prandières, 18 oct. 1706, épousa, le 4 sept. 1736, Anne-Marceline Alléon, fille d'Henri, échevin de Saint-Etienne et de Jeanne Métayer, dont : 1° Jean-Joseph, qui suit ; 2° Maurice, qui suivra.

X. Jean-Joseph de Prandières, épousa, le 9 juillet 1776, Catherine-Emilie Linossier, dont :

XI. Pierre-Maurice de Prandières, épousa, le 8 sept. 1807, Antoinette-Mélanie Peurière, dont : 1° Joseph-Léonard, qui suit ; 2° Jeanne-Marguerite-Emilie, mariée le 27 janvier 1845, à Henri-Stanislas Pic de Blais de la Mirandole, fils de Joseph-Eugène et d'Eugénie O'Brien.

XII. Joseph-Léonard de Prandières, mort le 15 oct. 1878, à 66 ans, marié le 23 janvier 1860, à Alexandrine-Jacqueline-Maria du Peloux de Praron, fille de François-Auguste et d'Adeline Servajeon du Bretail, dont : 1° Joseph, 1861 ; 2° Louis (1863-1913), marié en 1892, à Louise de Comeyras ; 3° Henry, qui suit ; 4° Antoinette (1867-1903), mariée en août 1894, à Noël des Bouillons.

XIII. Henry de Prandières, 20 sept. 1865, marié le 30 octobre 1894, à Marie Descosse de Fiès, dont : 1° Noël, 4 nov. 1898 ; 2° Marcelle, 14 nov. 1895, mariée le 16 février 1919, au capitaine Henri Drageon ; 3° Denise, 10 déc. 1897, mariée le 1er juillet 1920, à Jean Rouast ; 4° Andrée, 18 oct. 1899 ; 5° Odette, 22 oct. 1901, mariée le 1er juillet 1920, à Jean-Marie-Louis-François Dorlhac de la Chazotte, né le 9 juin 1898, fils de Jean-Joseph-Auguste et de Louise-Anne-Léontine Delmières.

X. Maurice de Prandières, marié le 30 mars 1780, à Jeanne-Marie Peurière, fille de Romain, ancien échevin de St-Étienne, dont : 1° Louis-Martial, qui suit ; 2° Romain, maire de St-Étienne ; 3° Mélanie, épouse de M. Jalabert.

XI. Louis-Martial de Prandières, mort en 1868, président de la Pon de la Foi, marié le 17 nov. 1809, à Mélanie Enay, veuve Lambert, dont : 1° Maurice (17 janv. 1821-10 nov. 1903), procureur général à Chambéry et à Grenoble, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Antoinette Terret, dont : A) Gabrielle, mariée au comte Alphonse de Galbert, fils du comte Oronce et de Marie Corbin de Mangoux ; B) Hélène, mariée au baron Max Favier du Noyer de Lescheraines ; C) Isabelle ; 2° Barthélemy-Martial, qui suit ; 3° Romain (1875-1900), marié en 1858, à Audrine Janvier, dont : A) *Jean*-Marie-Vital, 12 avril 1859. lieutenant-colonel d'infie en retraite, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, marié : 1° le 31 juillet 1899, à Charlotte-Antoinette-*Marie* de Combarieu (14 juin 1867-27 mai 1908), fille de Pierre-Louis-Jérôme-Gustave, capitaine de frégate en retraite, ancien commandant du régiment des mobiles de l'Isère en 1870, ancien député de l'Isère à l'assemblée nationale, ancien trésorier payeur général de la Meuse, officier de la Légion d'honneur et d'Euphrosine-Cécile-Marie-Isabelle Allard du Plantier ; 2° le 24 oct. 1910, à *Marie*-Jeanne-Emma de Boissieu, 10 mai 1873, fille de Victor-Jacques-Marie-Gabriel et de Marie-Antoinette Dugas ; du 1er lit : a) Anne-Marie-*Henriette*, 27 juillet 1900, mariée le 28 avril 1921, à Raoul, comte de Crécy ; b) Maurice-Marie-*André* (18 juillet 1902-8 juillet 1905) ; du 2e lit : c) Marguerite-Marie-Andrée, 3 nov. 1911 ; d) *Jacques*-Joseph-Marie-

Henri-Xavier, 12 mars 1914; e) Jean-Joseph-Marie-Gabriel, 8 fév. 1918; B) Louis, mort à 61 ans, le 6 avril 1921, marié : 1° à Marie Châtelard; 2° à Mary de Villeneuve-Bargemont; du 1er lit : a) Maurice, caporal au 30e d'inf^le mort au champ d'honneur, le 24 août 1914, à 24 ans; b) Andrée, mariée à Marcel Ramel; du 2e lit : c) Romée; C) Romain, 1865, marié à Marie Guichard, d'où : a) Paule, 1899, mariée en 1919 à Robert Bresson; b) Guy; c) Germaine, 1900; d) François; D) Anne-Marie (1868-1916), religieuse du Sacré-Cœur.

XII. Barthélemy-Martial de Prandières (fév. 1823-2 fév. 1907), chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de St-Grégoire-le-Grand, grand-croix de Pie X, ancien maire de Lyon, président de la Propagation de la Foi, marié le 20 juin 1851, à Rose-Marie-Louise Estienne, morte le 2 août 1895, fille de Joseph et d'Anne Sotalier, veuve Guyot, dont : 1° René-Marie-Louis, qui suit; 2° Georges, 19 février 1855, célibataire; 3° Marie-Marguerite-Irma, née le 31 juil. 1859, mariée le 26 août 1884, à Benjamin Chomel, ancien magistrat, chevalier de St-Grégoire-le-Grand, né le 5 mai 1849, fils d'Antoine et de Françoise Giraud.

XIII. René-Louis-Marie de Prandières, né le 19 oct. 1852, ingénieur civil, marié : 1° le 18 juillet 1881, à Louise Séguin, fille de Marc et de N. de Montgolfier; 2° à Renée de Roquefeuille, fille du marquis et d'Aline de Boisdavid. Du 1er lit : 1° Marc, né en décembre 1883; 2° Martial, né en décembre 1884; 3° Georgina, née le 1er février 1890, mariée le 23 avril 1908, à Joseph Demoustier, fils d'Adrien et de N. Billet; 4° Maurice, 7 juillet 1895, sous-lieutenant d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur; du 2e lit : 5° Jacqueline, née le 13 avril 1908.

A la fin du XVII^e siècle, Prandières était passé par héritage de Marie de Prandières, veuve de Jean Chassain, aux Barrieu, qui en prirent alors le nom. Les armes de cette famille sont : *de gueules au chevron d'or, accompagné de 3 molettes du même, 2 en chef 1 en pointe.*

I. Pierre Barrieu, notaire royal de Lésignieu, châtelain de Beauvoir et la Garde, mort en 1670, épousa : 1° Catherine Favier; 2° Jeanne Roue. Du 1er lit : 1° Noël, qui suit; 2° Gabriel, 28 oct. 1633, lieutenant de la baronnie d'Écotay, marié à Simonde du Blanc, dont : A) Jean-Baptiste, 1664; B) Claude-Maurice, 1674; 3° Claude, 11 fév. 1646, notaire de Lésignieu; 4° Antoinette; du 2e lit; 5° Gabriel, 8 avril 1660.

II. Noël Barrieu de Prandières, bourgeois du Montcel, notaire royal de Montbrison, marié à Antoinette de Prandières, dont : 1° Jean, 1685; 2° Jacques, qui suit; 3° Claude-Joseph, curé de St-Thomas en 1746; 4° Antoine, 1690; 5° Damien, 1693; 6° Jean-Louis, 1694; 7° Pierre, 1695; 8° Claude, 1696, curé de Prétieu; 9° Jeanne, mariée à Charles Flachères; 10° Emerentienne, 1702; 11° Marguerite.

III. Jacques Barrieu de Prandières, 1687, notaire royal, épousa, le 6 avril 1728, Antoinette Tézenas, dont : 1° Pierre, qui suit; 2° Claude-Joseph Barrieu du Montcel, 1736, marié à Félicité Groseil, dont : A) Jean-Pierre, 1773.

IV. Pierre Barrieu de Prandières, 1732, mort martyr de la Révolution, le 19 mars 1794, avocat en Parlement, épousa Marie Thynet, dont : 1° Benoît Barrieu de Prandières,

1761, mort martyr de la Révolution, le 10 février 1794, marié le 26 juillet 1791, à Marthe Forissier, fille de Jean-Pierre et de Claudine Brouret, dont : Jean-Benoît et Pierre-Benoît; 2° Jeanne, 1762; 3° Jean-Baptiste; 4° Jean-André, 1765; 5° Marguerite-Pierrette, 1773. Jeanne fut mariée le 22 septembre 1789, à Claude-Marie Tixier, procureur ès-cour de Forez, dont Pierre Tixier, marié le 15 janvier 1818, à Jeanne-Marie-Appoline-Fortunée Dupuy du Châtelard, fille de Claude-Ursule et d'Arthémise Denis de Cuzieu. Le 26 juillet 1858, M. Tixier écrivait à la Tour-Varan : « Je possède à titre successif (*sic*) la propriété de Prandières qui appartenait à mon grand-père maternel, comme héritier de sa cousine Marie de Prandières, décédée sans postérité et veuve de Jean Chassain, conseiller du Roi et maître des Eaux et Forêts, à Montbrison ». Le propriétaire actuel est M. Emmanuel Tixier.

(*Le Forez Pittoresque;* Meaudre de la Pouyade : *Les Meaudre;* W. Poidebard; *Notes Héraldiques;* Archives de M. Cochon, à Chambéry.)

LA PRESLE

Au sud d'Arthun, se trouve l'ancien fief de la Presle, composé de deux domaines, comprenant ensemble environ 200 hectares. La rivière d'Onzon y alimente quatre étangs. Le domaine du levant ou d'en bas, montre encore un vieux manoir où habitèrent les des Gouttes et une branche des du Bessey de Contenson (v. ce nom). La façade principale, qui se mire dans l'étang voisin, est flanquée d'une sorte d'aile, sur la droite, avec toiture surélevée, et percée seulement d'une porte et de quelques meurtrières. Deux portes Renaissance sont très bien conservées, l'une d'elles porte sous son linteau, un écusson illisible; le mur en granit de la grande porte garde des traces de gonds compliqués, creusés dans la pierre. Une poutre porte la date de 1771.

Le mercredi après la fête des SS. Pierre et Paul, 1384, Jean Laborier, de la Prelle, paroisse d'Arthun, élit sa sépulture en l'église d'Arthun, au tombeau de ses prédécesseurs. Jean de St-Romain de Thélis, s[r] de la Prelle en 1609, y mourut le 29 avril 1633; Pierre des Gouttes, s[r] de la Salle, fut le père de Jacques des Gouttes, s[r] de la Prelle, marié : 1° le 22 av. 1635, à Étiennette de Rancé de Chavannes de Gletains; 2° à Ysabeau de la Garde, dont Pierre-Joseph, 11 déc. 1647, marié à Claire de Rivoire (remariée le 28 mai 1676, à Antoine de Rochefort, veuf de Péronne de Girard de Beauvoir), dont : Jacques, 8 nov. 1671. Pierre-Joseph des Gouttes, s[r] de la Prelle, mourut le 19 mars 1709, ayant épousé Antoinette de la Prelle, dont : Nicolas-Joseph, 28 janv. 1700. Joseph des Gouttes de la Salle, s[r] de la Presle, épousa Catherine Barlet, dont Louise des Gouttes, qui épousa le 30 nov. 1747, Joseph-Hector du Bessey et lui apporta la Presle. Marie-Renée des Gouttes de la Salle épousa, le 21 ventôse an IX, Antoine-Pierre-Marguerite Chappuis.

Les armes sont : *De... à une banae accompagnée en chef d'une étoile et en pointe d'un croissant de...*

Claude du Bessey, l'auteur de la branche de la Presle était notaire royal et capitaine-châtelain de Contenson et Ogerolles. De Brigitte Le Mayre, il eut : 1° Michel, 1 janv. 1655; 2° Anne, 1 mars 1656; 3° Jacques, 12 août 1657; 4° Louis qui suit; 5° Gabrielle, 13 janv. 1660; 6° Jean, 17 mai 1661; 7° Jeanne, 17 nov. 1662.

VI. Louis du Bessey (14 nov. 1658-17 mars 1699), procureur d'Ogerolles et Génetines, épousa Catherine Charles, remariée à Jacques Legrand, dont : 1° Claude, qui suit; 2° Gabrielle, mariée : 1° le 14 nov. 1717, à Antoine Carton de la Barre, notaire royal; 2° à Pierre de Lestra, notaire royal de Cervière; 3° Louise, mariée le 18 fév. 1716, à Claude Dubois, fils de Jean-Baptiste et de Catherine Michon de Belair; 4° Marie-Genèse, 14 sept. 1696; 5° Madeleine, morte le 15 août 1707; 6° Marie, morte le 26 fév. 1703; 7° Catherine, 30 sept. 1700.

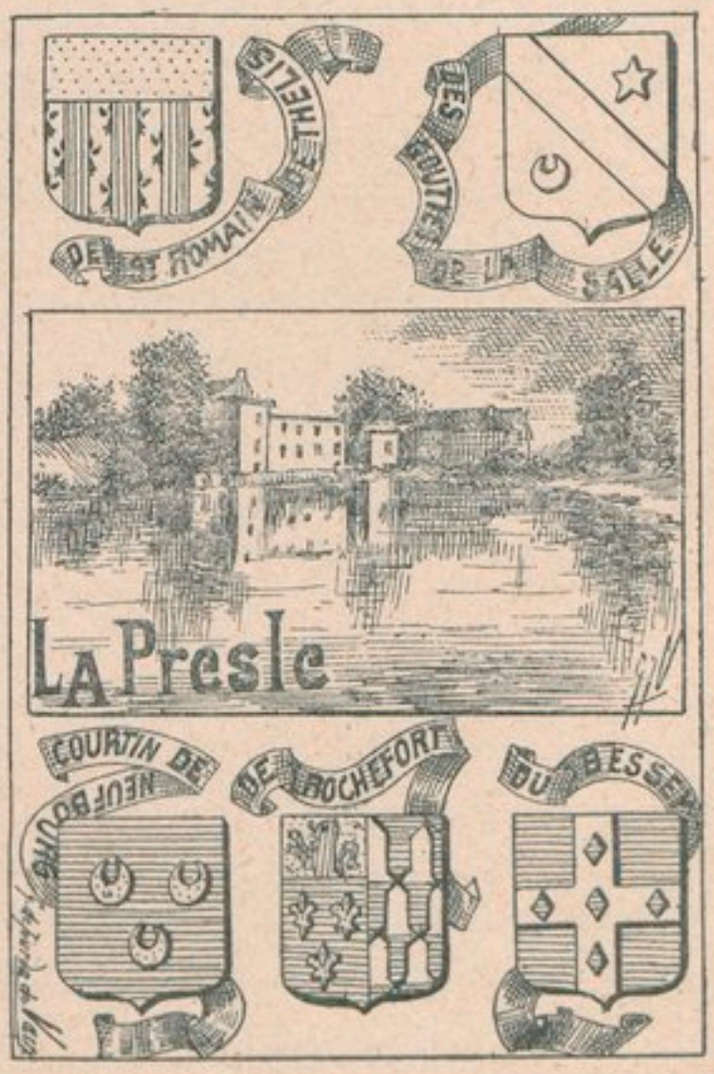

VII. Claude du Bessey, s[r] de Maisonchat (1689-1766), capitaine-châtelain de St-Just, marié à Marguerite Gaudin, morte à 84 ans, le 22 juil. 1773, fille d'Étienne et de Marianne Girard, dont : 1° Marie-Anne, 24 juin 1711; 2° Jeanne-Marie, 21 juin 1712; 3° Antoine, 1 sept. 1713; 4° Joseph-Hector, qui suit; 5° Jeanne-Marie, 9 nov. 1715; 6° Julie-Gilberte, 18 janv. 1717; 7° Claude, 29 août 1718; 8° Éléonor, 29 août 1719; 9° Jacques, 16 déc. 1720; 10° Jean-Marie, 22 janv. 1722; 11° Thérèse, 6 déc. 1723; 12° Marguerite, 23 mai 1725, mariée le 15 juil. 1756, à Jean-Baptiste Dufour, fils de François et de Marguerite Thomas; 13° Claude, 21 août 1726; 14° Jeanne-Marie-Éléonore, 6 mars 1728; 15° Claudine-Marie, 4 juil. 1731.

VIII. Joseph-Hector du Bessey, s[r] de la Presle (22 août 1714-23 février 1757), épousa Louise des Gouttes de la Salle, morte à la Presle, le 24 janvier 1786, à 60 ans, étant alors remariée à Louis-Emmanuel de Maigret. Il en eut : 1° Jean-Joseph-Gilbert, 12 déc. 1748; 2° Claude-Marie-Joseph, quit suit; 3° Louise-Claudine, 1[er] février 1750, morte jeune; 4° Claude-Jean-Gabriel (6 août 1751-28 août 1834), marié à Marie Boucon; 5° Jacques-Just-Marie, 17 nov. 1752; 6° Nicolas-Genest du Bessey, s[r] de Cachard, 6 mars 1754, marié le 14 mai 1777, à Agathe Terray, fille de Jean-Claude et de Marie Matray, dont : A) Louis-Alexandre-Emmanuel, 26 oct. 1780, marié le 3[e] jour complémentaire, an XI, à Jeanne Ballet, fille de Jean-Marie et d'Hélène Blanchon; B) Agathe-Eléonore (28 janv. 1782-16 fév. 1857), mariée le 9 janvier 1799, à Antoine-Joseph Mérand (29 nov. 1781-15 nov. 1855), fils de

Jean, laboureur au château de la Plaine, à Saint-Martin-d'Hères, près Grenoble, et de Catherine Gamet; C) Nicole, 4 oct. 1783, morte jeune; 7° Joseph-Louis, 21 mars 1756; 8° Jacques-Just, 17 mai 1757.

IX. Claude-Marie-Joseph du Bessey, s[r] de la Presle, mort le 25 nov. 1792, avocat en Parlement, capitaine-châtelain de Saint-Just, marié à Anne Goulard, dont : 1° Louise, 22 août 1782; 2° Jeanne-Marie, 3 janvier 1784; 3° Marie-Anne, 24 déc. 1785; 4° Marie-Camille, 21 sept. 1786.

A la fin du XVIII[e] siècle, la Presle appartenait aux Rochefort, car ceux-ci, qui faisaient des concessions aux sans-culottes, « défendirent à leurs fermiers de la Presle, de livrer du grain ou bétail aux muscadins ou royalistes ». Le possesseur actuel est le comte Jean-Philippe-Artus de Courtin de Neufbourg, lieutenant de chasseurs à pied pendant la dernière guerre, marié le 21 avril 1919, à Marie-Camille-*Hedwige* de Chabannes-la-Palice, née le 2 déc. 1895, fille de Jean-Alfred-Octave et de Marie-*Armande*-Mathilde, princesse de Polignac (mariés le 8 fév. 1895), dont : 1° Jacqueline-Thérèse-*Emmeline*-Yseult, 19 janvier 1920; 2° Marguerite-Aria-Alix, 28 déc. 1920.

(J. et L. Mérand : *Notes et Souvenirs*; Abbé Verchery : *le château de Contenson*; Archives de Beauvoir.)

LA RÉARDIÈRE

Sur le territoire de St-Genest-Lerpt, au pied de la colline où le manoir réédifié de Mure étale ses tourelles élancées, se cache modestement, comme une fleur timide, une gentilhommière que son corps de bâtiment rectangulaire, sa cour et son mur d'enceinte que flanque encore le colombier, tour carrée assez originale, désignent cependant à l'attention du touriste. C'est la Réardière, où l'on retrouvait récemment dans le vaste et confortable salon du rez-de-chaussée, les tentures, les meubles et jusqu'à la courtoisie d'autrefois. Le propriétaire, qui y conservait précieusement les vieilles archives, se plaisait à faire revivre, dans cette résidence, le souvenir et les mœurs de ses ancêtres.

En 1466, la Réardière appartenait à Antoine Demeure, fils de Pierre, et relevait à la fois de l'abbaye de Valbenoîte et des seigneuries de St-Priest, Rochetaillée, Reveux et Curnieu. En 1610, Gabriel Garnier, marchand de Saint-Etienne, vendit la Réardière, à Pierre Réal, « six vingt quinze livres », Mathevon, notaire royal. Les armes des Garnier sont : *D'argent au héron de sable, tenant une boule de gueules,* et celles des Réal : *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une gerbe liée du même; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* La Réardière se composait alors d'une maison, basse-cour, chapet ou ayre, grange, écurie, jardin, clos de vigne, pigeonnier, prés et

terres, en tout 54 métairées. Le 9 mars 1644, la Réardière, qui avait passé des Réal aux Le Bois, est vendue 1800 livres, par Gabriel Le Bois, marchand de Marseille, à Fleury Frotton, son beau-frère, et Françoise Planchet, sa femme. Le 9 sept. 1686, Dominique Frotton fit son testament, voulant être inhumé en l'église de St-Etienne, léguant 1000 livres à chacun de ses enfants : Roze, Jeanne, Jean, Flory, Claire, Antoine, Clément, autre Antoine, Alix, Noël, Marie, Françoise, Blaise et Eléonore, et faisant sa femme, Alix Faure, héritière universelle. Clément Frotton, fils de Dominique, et capucin de Clermont, testa le 14 nov. 1697, léguant 5 livres à ses frères et sœurs. Le 2 nov. 1716, Alix Faure testa en faveur de son fils, Jean Frotton, prêtre sociétaire de l'église de St-Etienne. C'est lui qui fit faire, le 24 septembre 1717, l'inventaire de la Réardière. Elle consistait en bâtiments de maison pour le maître, de trois étages, haut, moyen et bas, servant de cellier, basse-cour, autres bâtiments de maison, grange, estable, écurie pour le granger, jardin, enclos dans lequel il y a vigne et verger. Il vendit le tout, le 30 juillet 1720, à Barthélemy Gourgouillat, conseiller du Roi, receveur du grenier à sel de St-Etienne, pour 11.000 livres. Les armes des Gourgouillat sont : *D'azur, au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent, accosté de deux larmes du même, et surmonté de trois étoiles rangées d'or*. Le 6 août 1745, Pierre Gourgouillat, docteur en théologie, prêtre chanoine de Notre-Dame et St-Thomas de Fourvières, fils de Barthélemy, fit donation de la Réardière à son beau-frère, Jean-Claude Thiollière, marchand bourgeois, ancien échevin de St-Etienne. Voici la généalogie de cette dernière famille, qui a possédé, en outre, Essalois, Bouthéon, la Ferrière, le Verney (v. tome I[er]).

I. Jacques de Thiollière, de Thiollière, à St-Jean-Bonnefond, épousa Jeanne Riocreux, dont :

II. Antoine de Thiollière épousa Claudine Pacalet et testa le 1[er] août 1651, laissant : 1° Barthélemy, marié à Catherine Michal, dont : A) Claude, père d'Antoine, d'où Claude, postérité paysanne; B) Christophe; C) Antoine; D) Antoine; 2° Christophe, marié le 16 avril 1651, à Antoinette Chastaignier; 3° Claude, tissotier de soie à Montsalson, marié à Catherine Peyret, dont : A) Antoine, marchand de St-Etienne, marié le 29 juin 1669, à Françoise Poumerol, fille de Barthélemy et de Michelle Cizeron; 4° Antoine, marié à Philippa Terrenoire, dont : A) Antoine, marié le 1[er] avril 1704, à Madeleine Veyrier, fille de Jean, laboureur du Coing et d'Antoinette Reverdun; 5° François, qui suit.

III. François de Thiollière, testa le 28 janv. 1663, mort le 9 mai 1682, à 54 ans; marié à Anne-Marie Saulnier, morte le 29 octobre 1693, dont : 1° Claude, mort le 12 déc. 1678; 2° Barthélemy (29 oct. 1656-10 sept. 1690), marié le 26 nov. 1689, à Marguerite Jamet, fille de Pierre et de Charlotte Bourgoin, dont : A) Pierre-François, mort jeune; 3° Marie; 4° Antoinette; 5° Antoine, qui suit; 6° Catherine, 1661, mariée le 27 fév. 1685, à Jean Marinier, marchand, fille de Pierre et de Jeanne Eymard; 7° Philippa-Marie, 19 nov. 1662; 8° Agathe, 20 fév. 1664; 9° Claudine (3 janv. 1666-10 fév. 1676); 10° Jacques, 24 mars 1675, marié le 7 janvier 1700, à Jeanne Rousset, fille de Laurent et d'Elisabeth Gueylin, dont : A) Marianne, mariée le 16 mai 1730, à Marcellin Neyron, fils de Marcellin et de Marie Brun; B) Laurent, marié en 1753, à Marie-Rose Coustier. fille de Simon et de Fleurie Imbert.

IV. Antoine de Thiollière, né le 19 juin 1659, testa le 1er octobre 1719, marié le 21 janvier 1688, à Marie-Jeanne Piolat, fille de Simon et d'Anne Bonnemoz, dont : 1° Pierre, 19 janv. 1689, prêtre sociétaire et bachelier de Sorbonne; 2° Marguerite-Rose (1690-21 déc. 1775), mariée le 19 nov. 1716, à Jean-Nicolas de Sauzéa (21 nov. 1689-20 juin 1729), fils de Claude et de Claudine Bonnon; 3° Barthélemy, 23 janv. 1690; 4° Simon Pierre, 13 janv. 1691, marié à la Rochelle, à Marie-Madeleine Rivière, dont : A) Marie-Madeleine-Elisabeth, mariée en février 1747, à Guy-Michel Alléon, marchand, puis échevin de St-Etienne, fils de Justin et d'Antoinette Doron; B) Jean-Claude, prêtre; C) Antoine; 5° Jean-Claude, qui suit; 6° François (8 fév. 1693-16 oct. 1694); 7° Antoine, 20 juin 1694; 8° Pierre-François, 4 nov. 1699; 9° Pierre-André, marié le 13 janv. 1728, à Louise Ferriol, fille de Claude et de Jeanne Mazenod.

V. Jean-Claude Thiollière, né le 5 mars 1692, conseiller du Roi, changeur pour le Roi, échevin de Saint-Etienne, marié le 29 nov. 1719, à Jeanne Gourgouillat, fille de Barthélemy et de Marie-Anne Robin, dont : 1° Marie-Madeleine, 1720; 2° Pierre-Antoine, 1722, marié le 13 janv. 1750, à Marguerite-Françoise Alléon, fille d'Henri-Joseph et de Jeanne Vial, remariée en 1763, à Claude-François Courbon des Gaux de Faubert, dont : A) Jean-Claude-Joseph, 1753; B) Henri-Joseph, 1754; C) Jeanne, 1755; D) Pierre-Antoine-André, 1757; E) François, 1758; 3° Marguerite-Rose, 1723; 4° Marie-Anne, 1724, mariée à Simon Jourgeon, entrepreneur des armes pour le Roi, fils de Simon et d'Anne Martin; 5° Antoinette, 1725, mariée en 1748, à Antoine Chovet de la Chance, fils d'Antoine et de Jeanne-Marie Hue; 6° Marie-Antoinette, 1726; 7° Pierre-André, qui suit; 8° François, marchand, né en 1729, marié à Marie-Olive Rousselot, dont : A) Pierre-Antoine, 1758; B) Simon, 21 déc. 1759; C) Françoise-Marie, 1763; 9° Jean-François Thiollière de l'Isle, marchand, puis, en 1778, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, marié le 21 nov. 1758, à Marguerite Ravel, fille de Jacques et de Claudine-Tècle Jourgeon, dont : A) Jeanne-Jacobine-Josèphe-Emilie, 26 sept. 1760, mariée : 1° à Pierre Paillon; 2° le 21 avril 1781, à Pierre-André David, fils de Jean-Baptiste et d'Antoinette Boyer du Montcel; B) Pierre-André, 13 mars 1762; C) Jean-Claude Thiollière de la Côte (8 juin 1763-25 mars 1818), marié le 7 mars 1791,

à Louise Regnault, fille de Jean-Louis et de Jeanne-Louise Dugas, dont : a) Françoise-Louise, 11 janv. 1792, mariée le 12 juin 1809, à Guillaume Neyrand-Collenon, mort le 3 juil. 1834, fils d'Eustache et de Madeleine Buyet; b) Pierrette-Elisabeth (16 juil. 1793-2 oct. 1870), mariée le 8 février 1813, à André Neyrand, né le 8 fév. 1786, frère du précédent; c) Marie-Françoise, 30 prairial, an III, épouse Dugas; d) Antoine-Etienne, 8 brumaire, an V, marié en 1825, à Marie-Pierrette-Sabine Anginieur, née le 25 août 1807, fille de François-Marie et d'Adélaïde Neyrand, dont : aa) Louise-Françoise, 19 janvier 1827, mariée le 10 juin 1846, à Elisée-François-Marie-Neyrand, fils d'André-Claude-Marie et de Pierrette-Elisabeth Thiollière; ab) Antoine-Louis-Eugène, 26 juillet 1828; e) Antoine-Eugène, 15 fructidor an V, marié le 7 mai 1821, à sa cousine Jeanne-Marie-Stéphanie Thiollière de la Roche, fille d'Antoine et de Catherine-Sophie Peyret, dont : aa) Jules; ab) Camille-Antoine, 20 déc. 1826, comte romain, marié le 10 mai 1852, à Sabine-Antoinette Chaland, née le 3 juin 1833, fille de Jacques et de Marguerite-Jacqueline Thiollière, dont : aaa) Anne-Marie-Louise, 15 janv. 1855; aab) Anne-Marie-Françoise-Jeanne, 13 juin 1856, mariée le 8 fév. 1875, à Jean-Marie-Joseph de Fraix, né le 27 déc. 1849, fils de Louis-Adolphe et d'Eugénie Neyrand; aac) Marie-Joseph-Gabriel-Alfred, 23 mars 1858; aad) Anne-Marie-Marguerite-Stéphanie, 5 oct. 1859; aae) Anne-Marie-Victorine-Gabrielle, 18 mai 1864; aaf) Joseph-Marie-Alexis, 5 mai 1868; aag) Anne-Marie-Antoinette, 11 mars 1870; aah) Anne-Marie-Eugénie-Olive, 30 mars 1873; f) Jean-Claude-Simon-Henri, 27 floréal, an 13, marié le 23 mai 1837, à Françoise-Antoinette Magnin, née le 8 août 1815, fille de François et de Françoise-Martine Chaix, dont : aa) Amélie-Louise-Jeanne, 22 juillet 1838; ab) Antoine-Marie-Léon, 2 nov. 1839; ac) Louis-Antoine-Pierre, 17 juin 1841; ad) Victoire-Antoinette Mathilde (13 mai 1843-15 mai 1868), mariée le 7 sept. 1863, à Anne-François-Léon Royer de la Bastie, fils d'Etienne-Henry et de Charlotte-Sophie de Marron de Belvey; g) Elise, épouse Anginieur; h) Marguerite-Jacqueline, mariée à Jacques Chaland; D) Claude-Simon Thiollière du Treuil, 9 juin 1765, marié le 6 juin 1791, à Marie-Anne Neyron, fille d'Antoine et de Marie-Anne Jourjon, dont : a) Antoine, 24 avril 1792; b) Adolphe-Antoine, 29 messidor, an VIII, chanoine de Lyon, curé de St-Pierre-de-St-Chamond; c) Marie-Antoinette-Olympe, mariée le 12 février 1813, à Joseph-Marie-François Neyron, fils de François-Marcellin et d'Hélène Dégeorge; d) Jeanne-Jacobine-Joséphine-Amélie (18 prairial an V-6 août 1844), épouse Jacquemond; e) Jean-Claude-Gustave, 15 messidor an XII; E) Antoine Thiollière de la Roche (16 juil. 1766-7 janv. 1850), maire de Montaud, marié le 30 frimaire, an VIII, à Catherine-Sophie Peyret du Bois, fille de Jean-Claude et de Jeanne-Marie Boucharlat, dont : a) Jeanne-Marie-Stéphanie, 22 brumaire, an X, mariée le 7 mai 1821, à son cousin, Antoine-Eugène Thiollière; b) Jean-Claude, 13 nivose, an XII; c) Jean-Claude, 6 oct. 1808; d) Jeanne, 26 oct. 1811, mariée à Jules Balaÿ; e) Jeanne-Marie-Sophie, 26 juin 1813, mariée à Constant Balaÿ; f) Félix, jésuite; F) Jean-Marie-François, 5 avril 1768; G) Eustache Thiollière de l'Isle, 17 avril 1769, marié le 19 octobre 1797, à Jeanne-Marguerite Neyron, fille de Jacques et de Marie Vincent de la Bérardière, dont :

a) Jean-François, 28 messidor, an VI; b) Jacques-Victor, 6 prairial, an IX; c) Pauline-Victoire, 16 nivose, an XII; d) Jacques-Louis, 25 juin 1815; e) Hippolyte, mort à 15 ans; H) Jean-Baptiste, 16 août 1771; I) Jean-Baptiste, 27 juill. 1774; J) Michel Thiollière Duchaussis, 25 oct. 1775; K) Antoine, 31 juil. 1778; 10° Jean-Claude-Joseph, 1732, marié le 29 avril 1777, à Marie-Renée Gras de la Bauche, fille de Jean-Marie et de Françoise Gaudin, dont : a) Catherine, 3 février 1784. Marie-Renée s'associa, malheureusement, à certaines atrocités commises par Javogues dans la région de Feurs; 11° Claudine, 1753; 12° Barthélemy, 1755.

VI. Pierre-André Thiollière, échevin de St-Etienne, en 1762, marié le 29 janvier 1754, à Madeleine Mathevon de Curnieu, fille de Jean-Baptiste et de Marie Vincent, dont : 1° Marie, 1755; 2° Jeanne, 1756; 3° Pierre-Antoine Thiollière de la Réardière, 1758; 4° Marie-Anne, 22 nov. 1759; 5° Jean-Louis, 10 déc. 1760; 6° Antoinette, 14 déc. 1761; 7° Catherine, 12 nov. 1763; 8° Antoinette, 1764; 9° Guy-Michel Thiollière-Durivaux (1766-1849); 10° Jean-Claude, 1767; 11° Benoît, 1768; 12° Antoine, qui suit.

VII. Antoine Thiollière-Lassagne, 1770, marié le 7 floréal, an III, à Jeanne-Marie-Aimée Jovin, fille de Jean-Baptiste et de Jeanne-Marie Peyron, dont : 1° Pierre-Antoine, qui suit; 2° Jean-Baptiste, 16 brumaire, an VI; 3° Guy-Michel, 9 avril 1806.

VIII. Pierre-Antoine Thiollière-Lassagne, né le 7 prairial an IV, marié le 27 juillet 1820, à Ambroisine-Jacqueline-Antoinette Thiollière de la Garinière, fille de Jean-Louis et de Jeanne-Marie Miraud, demeurant à Joursey, née à Veauche, le 16 frimaire an XI, dont : 1° Jeanne, 20 septembre 1821; 2° Antoine, 29 mars 1823; 3° Jean-Baptiste, 14 sept. 1824; 4° Léon-Guy-Michel, 10 avril 1827. Jeanne-Emilie Thiollière porta la Réardière à son époux Régis Philip. Leur fils ~~Prosper~~ Emile Philip y résida sa vie durant. Ses héritiers, MM. Julien et Lucien Philip vendirent le manoir le 13 août 1917 (Me Balay, notaire) à M. Antoine-Annet Beauregard, négociant à St-Etienne.

(Archives de la Réardière; Registres paroissiaux divers; Communication de MM. Florentin Benoît d'Entrevaux et Jean Neyret.)

RÉGNY

RÉGNY était autrefois entouré d'un mur d'enceinte, dont il reste plusieurs tours. L'une d'elles domine à pic la rivière de Rhins, une autre, presque en face, servait de prisons. On en remarque d'autres, dans le haut du village, et les assises de l'une d'elles près de la gare actuelle. On respire le moyen-âge en parcourant les rues tortueuses de cette petite ville, si pleine de souvenirs du passé. Dans l'ancien prieuré on remarque des restes d'ogives, des escaliers, des cheminées anciennes et une charmante tourelle dont la sveltesse contraste avec la lourde silhouette

des grosses tours rondes. En 880, le comte Sivald fonda à Régny, sous le vocable de saint Martin, un prieuré qu'il plaça sous la dépendance des moines de Charlieu. Cette donation fut confirmée par une charte du roi Boson. Mais, en 946, le roi Louis IV d'Outremer ayant cédé Charlieu à l'abbaye de Cluny, le prieuré de Régny, fut soumis aussi à ce dernier monastère. Ce prieuré devait avoir cinq moines, non compris le prieur, et chaque jour il devait y être célébré deux messes, une grande et une basse. Le 16 décembre 1636, Hilaire de Sainte-Colombe, fils de Rolin et de Marguerite Bourgeois de Moleron, prit l'habit au prieuré de Régny et sa mère créa en sa faveur, une pension de 300 livres, mais Hilaire quitta la robe pour l'armée. Dès le XVI^e^ siècle, Régny était tombé en commande et c'est ainsi qu'en 1688, Claude de la Chaize d'Aix était seigneur prieur de Régny.

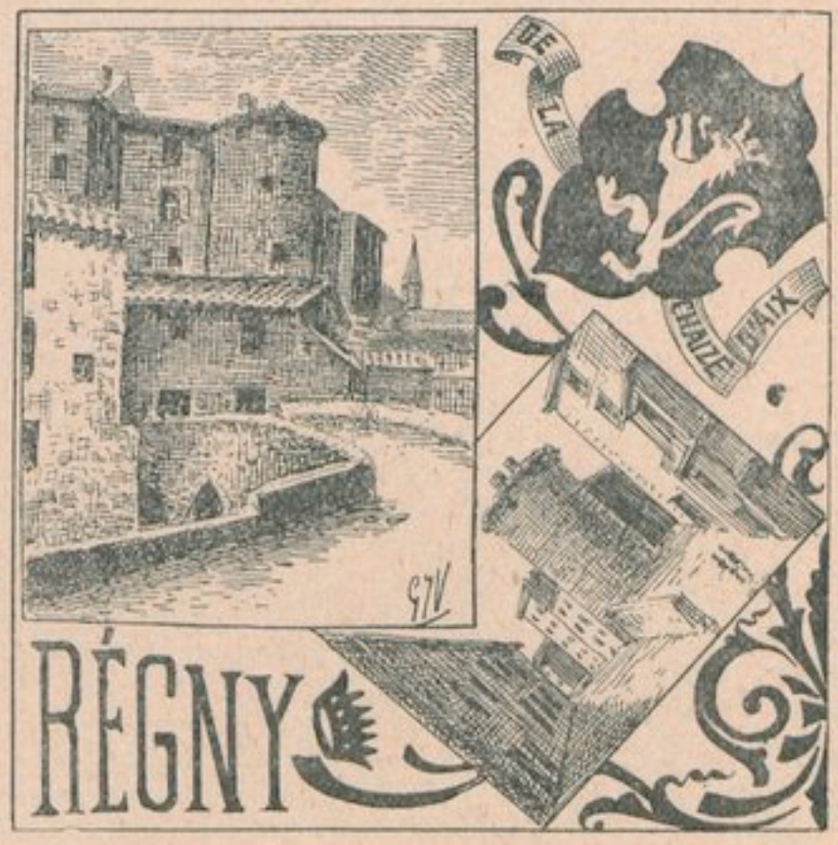

(Le Forez pittoresque et monumental ; Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe*, p. 172-173.)

RESSINS

Le château de Ressins est situé à peu de distance au-dessus du bourg de Nandax. C'est une construction très vaste, composée d'un corps de logis rectangulaire, auquel se relient deux ailes formant à l'intérieur une cour carrée ouverte à l'est. Il date du XVIII^e^ siècle et a remplacé le manoir primitif dont quelques fragments encore apparents semblent fixer la date au XV^e^ siècle. Un pont-levis, dont l'emplacement se reconnaît sans peine, donnait accès dans le castel entouré de profonds fossés, qui ont été comblés il y a 60 ans environ. On remarque, sur un des bâtiments de service, les écussons de deux des anciens propriétaires : celui des du Saix : *écartelé d'or et de gueules* (v. Chervé) et celui des Béraud : *d'azur à trois molettes d'éperons d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent*. Nulle part on ne voit celui des Morestin ce qu'explique facilement leur trop court passage à Ressins, en 1604. Parmi les travaux exécutés par M. E. Gautier, dans le but de rendre à cette demeure la physionomie du premier castel de la fin du XV^e^ siècle, il faut citer le rétablissement des meneaux en croix des fenêtres, la suppression des corniches, et surtout l'installation, dans la cour intérieure

d'un portique en pierre, de style Louis XII, surmonté d'une loge ouverte à piliers de chêne massif, taillés en balustres.

En 1664, après le décès de François Béraud de Ressins, il y avait au château « dans la chambre du trésor, un grand coffre baye où sont les papiers de la maison, en la chapelle de ladite maison et chasteau estant au second étage proche la grosse tour où s'est trouvé sur l'auteul un tableau de l'annonciation de la Vierge avec un cadre doré et verny... en la grande salle basse, deux grands andiers de cuivre à l'antique, sur le fourneau, un tableau de la conversion de Saint-Paul, sans cadre, deux tables noyer, 14 chaises de tapisserie à gros point, 10 chaises garnies de sarge de camp verte... un jeu de billiard assorty avec son tapis surjetté roze serge ; dans la chambre du défunt, deux chenets cuivre deux tables noyer et un champlit garni de rideaux à ouse, un fauteuil et un miroir avec une tapisserie de Bergame ;... à l'écurie 3 chevaux de carrosse et 2 de selle.... ».

Le vendredi vigile de saint Georges 1334, Robert de Ressins promit payer 4 livres, 11 sols, à l'acquit de Guillard Chersala de Sainte-Colombe. En 1427, en présence de Girard de Rochefort, Hélénore de Ressins, dame de Passinge, femme de noble Guyot Nagu s^r de Magny, fit dresser un terrier pour la paroisse de Chirassimont. Sa fille, Marie Nagu, dame de Passinge, femme d'Antoine de Saint-Romain, s^r de Valorges, fit dresser un nouveau terrier, en 1478, en présence de Jean Bec, s^r de la Motte. Cette terre de Passinge fut vraisemblablement le berceau de la famille de ce nom qui a brillé en Roannais d'un certain éclat.

Dès la fin du xv^e siècle, Claude du Saix, époux d'Alix de Girardières (v. Chervé), s'intitule seigneur de Ressins, que ses descendants possédaient encore cent ans plus tard. La seigneurie appartint ensuite aux Béraud de Ressins, après une possession intermédiaire très courte des Morestin. Les armes des Morestin sont : *De gueules à la bande d'argent accompagnée de deux croissants du même ; au chef cousu d'azur, chargé de trois croisettes d'or ;* alias : *De... à la fleur de lys de... accompagnée en chef de deux étoiles et d'un croissant en pointe.* David Morestin fit enregistrer à l'A. G. : *D'azur à une bande d'or, chargée de trois flammes de gueules et accompagnée de deux croissants d'argent.* Le 21 mai 1604, Claude Morestin, bourgeois de Perreux, acquit pour un ami élu ou à élire, la justice de Nandax, des commissaires du duc de Montpensier. Le 17 juillet 1604, il fit élection de Claude du Saix, s^r de Ressins.

I. Jean Béraud, chevalier, s[r] de Ressins en 1625, trésorier de France à Lyon, épousa : 1° Eléonore Richard ; 2° Marguerite Pianello, veuve de noble Jean Bertrand, s[r] du May. Du 1[er] lit :

II. François Béraud, chevalier, s[r] de Ressins, trésorier de France à Lyon, épousa le 9 octobre 1647, Françoise Charrier (8 août 1628-1672), fils de Jean et de Dorothée Mascrany, dont : 1° François, marié à Marie-Renée Courtin, morte le 14 janv. 1730, à 82 ans, fille de François et de Marguerite Populle ; 2° Mathieu, qui suit :

III. Mathieu Béraud de Ressins, dit le marquis de Ressins, s[r] de Ressins après son frère, épousa Benoîte d'Arcy d'Ailly, dont : 1° Charles-Marie-César, 23 nov. 1720 ; 2° Jean-Mathieu, qui suit :

IV. Jean-Mathieu Béraud de Ressins, chevalier, capitaine au régiment de Picardie. Il était très lié avec le marquis de Vichy. Le 31 juillet 1773, il lui adressait ses condoléances pour la mort de Madame de Vichy, et quinze jours plus tard, Madame de Ressins l'entretenait d'une terre que le marquis voulait vendre. « Mes sœurs, ajoutait-elle, vous prient de recevoir leurs empressés compliments, nous vous prions de dire bien des choses à Madame la Marquise de Vichy et de la faire resouvenir de la promesse qu'elle nous fit de passer par Carillion quand elle ira à Saint-André, la fête sera complète si vous pouviez en être, mais j'espère que ce qui est différé ne sera pas perdu ». Jean-Mathieu épousa le 8 mai 1780, Jeanne-Guillelmine Bona de Perex, fille de Jean-Baptiste et de Rose-Hyéronyme de Murard.

V. Charles-Marie-César-Jérôme Béraud de Ressins vivait en 1843. Le comte de Ressins avait vendu ses biens aux Captier, de Marcigny, et habitait Paris en 1866.

Récemment encore en possession de M. E. Gautier, dont la charité était proverbiale, le château de Ressins est aujourd'hui à ses héritiers.

(Le Forez pittoresque ; Archives de M. le marquis de Vichy ; Billet : *Thizy et les environs.*)

RESSIS

Sur une montagne escarpée qui domine toute la contrée et sur le territoire de Saint-Cyr-de-Valorges, se dressent encore les restes imposants du château de Ressis, flanqués d'une énorme tour ronde. C'est l'ancien donjon, qui servait autrefois de prison. Le dénombrement de Ressis, en 1739, nous apprend que le château, reconstruit par Claude de Sallemard, en 1628, était composé de six belles pièces, à savoir, une belle grande salle, quatre chambres, deux cabinets dans les tours qui flanquent la façade du château, une grande cuisine, le tout de plain pied, avec des planchers de 17 à 18 pieds de hauteur, une chapelle, des offices, four, caves, bûcher et la grande tour qui servait pour la prison de la justice. Tous les couverts, de

même que ceux des domaines, étaient en très bon état et refaits presque à neuf. La façade du château, sur le jardin, était tournée au midi et située sur un coteau, à la portée de deux paroisses qui étaient dans les vallons. Il y avait un jardin sur la terrasse, dont la vue, comme des autres jardins, était très belle, avec promenade en bois de haute futaie et une garenne de 200 mesures de bois. La terre de Ressis avait justice haute, moyenne et basse, avec pouvoir de constituer et destituer tous juges, châtelains, greffiers, secrétaire, procureur d'office et autres officiers locaux, droits de défenses de pêche, chasse, avec tous autres droits seigneuriaux et honorifiques, et avec droits de bancs dans les églises de Machézal, Chirassimont et Saint-Cyr. Ladite terre avait près de quatre lieues de tour. Le terrier ou rente noble consistait en argent, froment, seigle, orge, avoine, cuisse ou quartier de vache, beaucoup de lapins, quantité de poules et poulets, et était affermé 500 livres, quoique plus du tiers des emphythéotes ne payassent point. Peu auparavant, la terre de Ressis avait été affermée en totalité pour 2.000 livres.

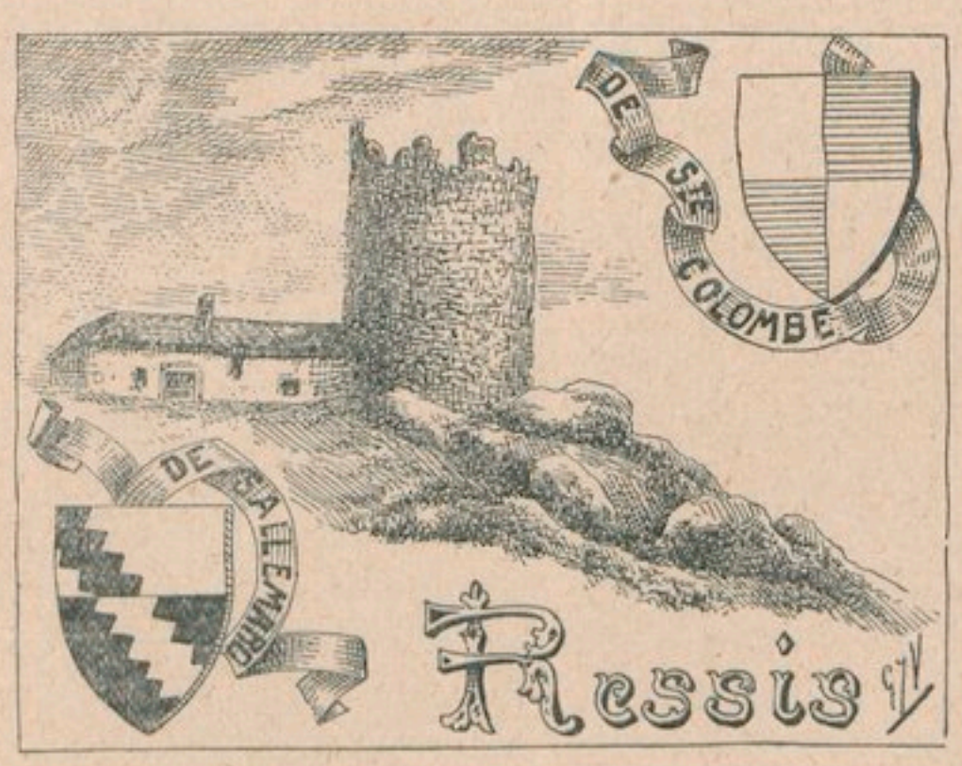

Hugues de Ressis, s[r] dudit lieu au début du XIV[e] siècle, n'eut qu'une fille, Pétronille de Ressis qui épousa Hugues de Sallemard, fils de Béraud et de Pétronille, et frère de Bernard qui fonda une prébende, le 21 avril 1345, en présence de frère Humbert de Longmont, prieur de Saint-Albin, frère aussi de Claremonde, épouse de Jean de Ronno. Il eut de Pétronille de Ressis : 1° Henry; 2° Guillaume; 3° Humbert, qui suit; 4° Albert, s[r] de Ressis, marié : 1° à Jeanne; 2° à Arthaude de Saint-Just, testa en 1400.

III. Humbert de Sallemard, s[r] de Ressis, père de : 1° Guillaume, qui suit; 2° Guichard, marié le 1[er] fév. 1423, à Marguerite de Varennes, d'où : A) Humbert, marié à Jeanne de Poysieu, dont : a) Jean, marié : 1° à Antoinette de Tarare; 2° à Florise de Chastillon, mort en juin 1517, laissant : aa) Louis, marié à Catherine Agnot de Champrenard, d'où Fleury, moine à l'Ile Barbe; b) Bertrand (peut-être le même que Bernard époux de Béatrix Arod), père de : aa) Louis; ab) Pierre, religieux de Régny; ac) Marie; ad) André, marié : 1° à Florie Regnard; 2° le 5 fév. 1537, à Guillomette de Saconay; 3° à Madeleine du Four. Du 1[er] lit : Pierre, Fleury et Claude; du 2[e] lit : Pernette, femme d'Antoine Marsault, s[r] de la Beluize; 3° Jean.

IV. Guillaume de Sallemard, s[r] de Ressis, épousa Antoinette de Varennes, mise en jouissance, le 20 fév. 1423, par Marie de Berry, comtesse de Forez, de son château de Ressis, qui avait été mis sous séquestre par ordre du duc de Bourbonnais. Marie de Berry défend à ses officiers de troubler dans cette possession, Antoinette de Varennes, qui con-

tinuera de garder « aulcuns prisonniers que Guichard de Salamart avoit prins, à cause de la brigandie dont ils étoient accoulpés ». Les époux eurent : 1° Aubert, qui suit; 2° Lyonette, mariée le 22 janvier 1424, à Guichard de Foudras, s[r] de Courcenay; 3° Jeanne, abbesse de Bonlieu; 4° Jean.

V. Aubert de Sallemard, s[r] de Ressis épousa, en 1439, Marguerite-Jeanne de Bron-la-Liègue et testa le 24 fév. 1459 et en 1467, voulant être enterré dans l'église de Saint-Cyr-de-Valorges, devant l'autel de sa chapelle, que le luminaire de ses funérailles consiste en 20 livres de cire, que 8 pauvres de notre Rédempteur soient habillés le jour de ses obsèques et portent des torches de cire ardente, en l'accompagnant de son château de Ressis à l'église de Saint-Cyr, que 40 prêtres assistent à ses funérailles, à chacun desquels il sera donné pour aumône, 6 blancs royaux et un repas convenable, etc. Il eut : 1° Bertrand, qui suit; 2° Marie, mariée le 2 déc. 1476, à Antoine de Vertamy; 3° Louise, abbesse de Bonlieu; 4° Arthaude, religieuse.

VI. Bertrand de Sallemard, s[r] de Ressis, bailli de Riverie, le 6 août 1483, chevalier de l'Ordre, épousa le 26 mai 1469, Jeanne-Catherine de Bourbon-Carency, dont : 1° Claude, qui suit; 2° Bernard; 3° Amédée, femme en 1489 de Louis de Sainte-Colombe; 4° Antoinette, mariée le 24 nov. 1499, à Aymar Harenc, s[r] de la Condamine; 5° Humberte, religieuse à Saint-Claude.

VII. Claude de Sallemard, s[r] de Ressis, épousa le 12 déc. 1498, Charlotte de Sarron, dont : 1° Claude, qui suit; 2° Antoinette, religieuse; 3° Jacqueline, morte le 3 sept. 1538, mariée à Louis de Thélis, s[r] de l'Espinasse; 4° Geoffroy, moine à Savigny.

VIII. Claude de Sallemard, s[r] de Ressis, dont hommage le 6 avril 1551, maréchal des logis à la compagnie d'Orléans de juil. 1558 au 28 juil. 1560, puis à la compagnie de Sipierre, de janv. au 3 juin 1565, épousa le 14 mars 1536, Marguerite de Thenay, dont : 1° Geoffroy, qui suit; 2° Claude, chanoine comte de Lyon, 1575, prieur de Courzieu; 3° Louis; 4° Philibert; 5° Jacques, chevalier de Malte en 1572.

IX. Geoffroy de Sallemard, s[r] de Ressis, testa le 6 déc. 1587, ayant épousé le 1[er] août 1559, Madeleine de Foudras. Le 24 octobre 1574, Alphonse d'Ornano, lieutenant-général pour le Roi, en Dauphiné et Languedoc, commandant pour S. M. en Lyonnais-Forez et Beaujolais, rappelle au seigneur de Ressis, de quelle importance est son château de Ressis, et le préjudice que cela rapporterait au service du roi, et au repos du pays, si les ennemis s'en emparaient, car ils pourraient, par ce moyen, empêcher et tenir le chemin fermé, de la ville de Lyon à Roanne, par les courses et ravages qu'ils y feraient, ledit château en étant voisin. Il doit donc être pourvu à la sûreté et à la conservation du château de Ressis. Le seigneur de Ressis fut choisi pour commander le château et place de ce nom, et le défendre avec trois soldats qu'il lèvera pour y tenir garnison et qui seront payés par le Roi, et avec les habitants du mandement de Lay, qui devront venir, à tour de rôle, pour veiller à la sûreté et conservation dudit château de Ressis. Geoffroy eut de Madeleine de Foudras : 1° Geoffroy, qui suit; 2° Claude, chanoine comte de Lyon, 1598 à 1610, prieur seigneur de Courzieu, en 1625; 3° Catherine, mariée à Pierre de

Laurens-la-Garde; 4° N..., mariée au sr de Flachat; 5° N..., mariée à Antoine de Sarron; et 3 filles religieuses à Alix.

X. Geoffroy de Sallemard, sr de Ressis, épousa le 13 février 1593, Eléonore de Guillems, b. le 20 mars 1571, fille de Jean et de Sybille de Garnier, dont :

XI. Jean de Sallemard, sr de Ressis, dont le revenu était alors de 1.915 livres, 13 sols, 2 deniers, testa le 6 janvier 1680, laissant : 1° Geoffroy, sr de Ressis dès le 8 mai 1680, mort en 1688, marié à Louise de Simiane, dont : A) Louis Joseph-François, sr de Ressis; B) Gaspard, sr de Ressis après son frère, mort le 9 octobre 1732; C) Léonie-Marguerite; D) Clémence; 2° Louis, qui suit.

XII. Louis de Sallemard, fut père du suivant :

XIII. Philippe-Guillaume de Sallemard, sr de Ressis dont dénombrement en 1739, père de : 1° Raymond, qui suit; 2° Geoffroy, chevalier de St-Louis; 3° Gaspard, officier de cavalerie.

XIV. Raymond de Sallemard, sr de Ressis, épousa Marie Jeanne Françoise de Ponchon, dont : 1° Raymond, qui suit; 2° Marie-Catherine-Gabrielle, femme de Jean François Teste, avocat au Parlement de Dauphiné.

XV. Raymond, comte de Sallemard de Ressis, lieut[t] au R[t] de Bourbon-Infanterie, épousa le 9 fév. 1781, Marie-Anne de Chabrières, dont : 1° Geoffroy, qui suit; 2° Charles, auteur de la branche de Peyrins; 3° Auguste, capitaine de dragons, chevalier de Malte, de St-Louis, et de la Légion d'honneur; 4° Aymé, chevalier de Malte, tué à Ratisbonne; 5° Louis, mort en 1830; 6° Pauline, mariée à Jean-Baptiste de Sibour; 7° Rosalie, mariée en 1825, à Joachim-François-Eugène de Saladin de Chauras.

XVI. Geoffroy, comte de Sallemard de Ressis, chevalier de Malte, de la Légion d'honneur, des SS. Maurice et Lazare, page du duc d'Orléans, épousa le 17 nov. 1813, Louise-Françoise-Alexandrine-Victoire Dupuy de Saint-Vincent, dont : 1° Francisque-Philippe, marié à Anne de Villiers La Faye; 2° Raymond, qui suit; 3° Camille, morte jeune; 4° Louise-Marie, mariée à Jules-Sylvain Merle de la Brugière de Laveaucoupet, général de brigade.

XVII. Raymond-Marie, comte de Sallemard de Ressis, chevalier des SS. Maurice et Lazare, épousa le 18 avril 1847, Gabrielle Daudé, fille de David et de Christine de Riverieulx de Chambost, dont : 1° Geoffroy-Marie, marié à sa cousine-germaine Merle de la Brugière de Laveaucoupet; 2° Humbert-Charles-Christian, officier supérieur, marié à M[lle] d'Espagnet; 3° Marguerite-Louise-Claudine; 4° Marie-Françoise-Hélène.

XVI[e] *bis*. Charles, vicomte de Sallemard de Ressis, chevalier de St-Louis, officier de la Légion d'honneur, capitaine aux chasseurs de la garde Royale, épousa Adèle Brunet, veuve de Joseph-Philippe de Rostaing, dont : 1° Auguste, qui suit; 2° Bathilde, mariée à Charles de Gigord.

XVII. Auguste, vicomte de Sallemard de Ressis, mort en 1879, marié à Marguerite de Douglas, fille du comte et de Pauline Gamon de Montval, dont : 1° Charles, qui suit; 2° Louis, capitaine de chasseurs, marié à M[lle] Hanquez; 3° Marie-Antoinette, religieuse

du Sacré-Cœur ; 4° Jacques, mort à 49 ans, en janvier 1916 ; 5° Aimée, mariée en 1899 au comte de Mouxy de Loches ; 6° Pierre.

XVIII. Charles, vicomte de Sallemard de Ressis, 1861, marié le 20 juillet 1892, à Clémence-Marie-Louise de Tardy de Montravel, fille de Marie-Philippe-Léonce et de Louise Lieffroy, dont : 1° Jehan, 17 juillet 1893. Les armes sont : *coupé d'argent et de sable, à une bande dentelée de l'un en l'autre.* Le 20 décembre 1781, Raymond de Sallemard, sa sœur Gabrielle, de concert avec leurs oncles, Geoffroy et Gaspard, avaient vendu leurs château, terre, seigneurie et rentes nobles de Ressis à François-Benoît de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubépin (v. ce nom), pour 26.000 livres.

(Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe ;* Vte de Montravel : *Généalogie Tardy de Montravel*).

REVEUX

Entre St-Etienne et St-Jean-Bonnefond, dans un vallon envahi et noirci par les mines, on remarque encore un groupe de bâtiments dont l'aspect trahit une gentilhommière des temps passés. Une tour carrée, flanque, à quelque distance, le mur de clôture. Dès que l'on a franchi le portail de cette antique résidence, on est étonné de retrouver, si bien conservé, le joli petit manoir de Reveux. La cour intérieure, encore pavée, montre, de tous côtés, d'admirables débris de sculptures et à gauche le puits seigneurial. La galerie du rez-de-chaussée, soutenue par une colonnade du meilleur goût, laisse voir au dessus des linteaux de belles portes Renaissance, des écussons mutilés. Elle aboutit à un escalier contenu dans une tour aujourd'hui rasée à hauteur de la toiture ; les appartements que dessert cet escalier, sont pour la plupart inoccupés, mais ils n'en ont que mieux conservé leur ancien aspect et on retrouve, délabrée, mais intacte, l'ancienne résidence des St-Pol. Reveux fut apporté dans cette maison, par le mariage, en 1350, d'Isabelle de Reveux avec Guillaume de St-Pol. Guichard de St-Pol est seigneur de Reveux, en 1451 ; il est encore mentionné en 1458, étant alors

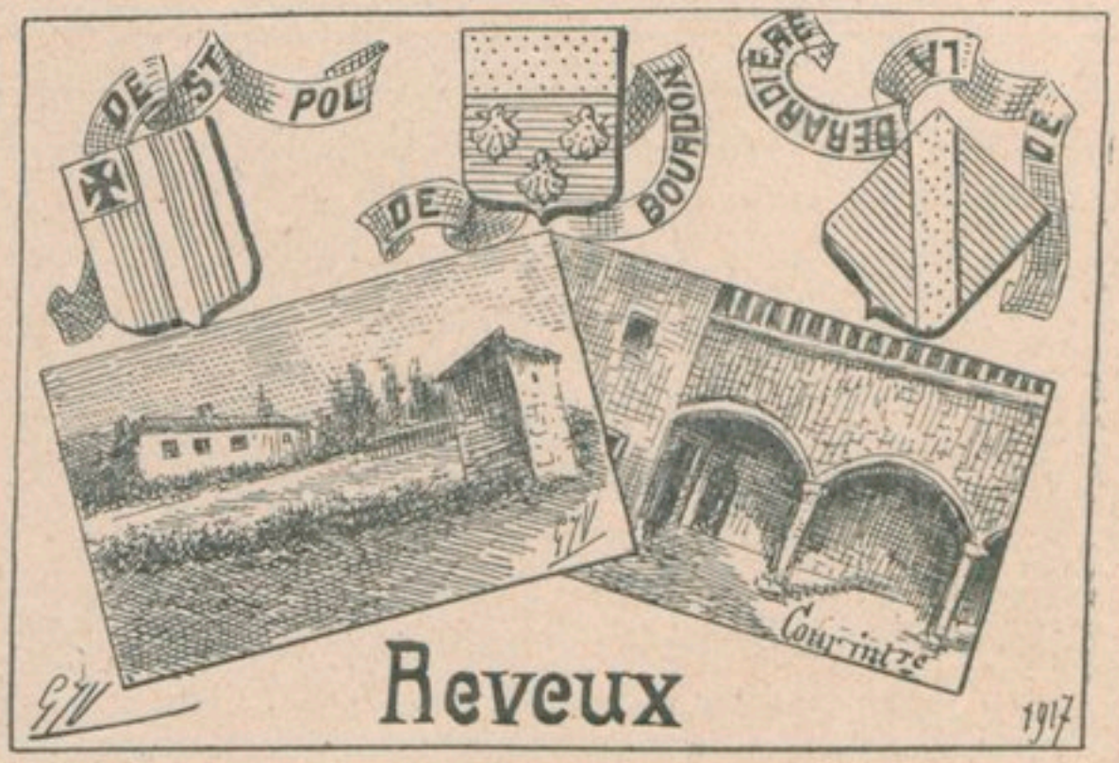

capitaine-châtelain de St-Priest. En 1532, Pierre de St-Paul, seigneur de Reveux, vend des rentes à Firminy, à Christophe de Lévis. Méraud de St-Paul, seigneur de Reveux, épousa, vers 1630, Gabrielle Harenc de la Condamine, d'où Arnaud de St-Paul, seigneur de Reveux, marié à Louise de St-Priest-Fontanès. François de St-Paul, sr de Reveux, épousa Anne Delorme, morte le 29 oct. 1702, dont : 1° Jacques-Philippe de St-Paul, écuyer, seigneur de la Quayrelière et de Reveux, mort le 5 avril 1703, marié à Antoinette de Fornier, dont : A) Claude-Charles (1693-1767), écuyer, marié le 1er nov. 1735, à Marie-Catherine Pupier de Brioude ; B) Étienne-Hector, écuyer, vit en 1740 ; C) Anne (13 av. 1688-1750), marié le 27 fév. 1727, à Antoine-Charles de Lambertie, écuyer ; 2° Pierre ; 3° Étienne ; 4° Louis, prêtre, curé de Veauche ; 5° Marguerite, mariée avant 1685, à Étienne Dufour, sr de Chazourne ; 6° Marguerite (peut-être la même), mariée le 27 nov. 1683, à Dominique Pinhac, fils de Claude, bourgeois de St-Pal, et de Marguerite Ponceton ; 7° Antoinette, mariée le 28 avril 1699, à Antoine Rudel, fils de Laurent, notaire royal de St-Rambert ; 8° Louise, morte le 3 août 1747 ; 9° Gilberte ; 10° Anna.

Le 13 juillet 1686, Louise de Bourdon, fille de Claude, petite-fille d'Antoine, sr de Mure, et de Marie de Fayeul (v. Mure), et veuve de Claude de la Bérardière, avec lequel elle avait fait un testament mutuel, le 28 août 1680, résidant avec sa sœur, Marie-Lucrèce, dans leur maison-forte de Reveux, empruntèrent à l'Hôtel-Dieu de St-Étienne, 2.000 livres sur ladite maison-forte de Reveux, dont 1.200, payées à Françoise de Bourdon, leur sœur, habitant au Chambon, qu'elles s'étaient obligées à payer par contrat, et 390 livres pour intérêts échus, se départant de ce qu'elle pourrait avoir à prétendre sur Reveux. Au début du XVIIIe s. Reveux appartenait aux du Treuil de Rhins. Le vieux manoir de Reveux appartient aujourd'hui à la Cie des Mines, qui l'a loué à plusieurs ménages d'ouvriers, qui vivent, indifférents, au milieu des grands souvenirs des Reveux et des Saint-Pol.

(La Tour-Varan : *Loc. cit.* Archives de la Loire).

LA REY

Placé sur les dernières pentes des monts du Lyonnais, presque au pied de ces coteaux boisés de pins et de chênes, qui font face, sur la rive droite de la Loire, aux monts du Forez, le château de la Rey, sur le territoire de Saint-Galmier, a l'aspect des constructions du XVIIIe siècle, sans grand cachet extérieur. Ses pierres apparentes lui donnent, d'ailleurs, l'aspect d'une construction inachevée. Il se compose d'un grand corps-de-logis, couvert en ardoises, et flanqué de deux bâtiments couverts en tuiles de Ste-Foy. La façade principale est au couchant. Celle du levant présente une entrée moins majestueuse, qui donne accès à un grand hall carré, aussi

élevé que le château et autour duquel s'enroule un bel escalier de pierre desservant les deux étages. Au rez-de-chaussée, signalons la salle à manger, très haute, donnant par trois grandes ouvertures, sur la terrasse. On y remarque deux belles consoles Louis XV, en bois doré. A côté est un minuscule salon. La partie gauche du château n'est point aménagée. Les deux étages sont desservis par un large vestibule, sur lequel toutes les chambres prennent accès. Au 1er étage, au-dessus de la partie inachevée, se trouve la chapelle, dans laquelle M. l'abbé Loridon, l'éminent historien de Savoie, bénit, le 10 août 1920, les fiançailles du vicomte Aymon de Rivoire de la Bâtie, neveu de l'auteur de l'*Armorial de Dauphiné,* avec la fille du châtelain.

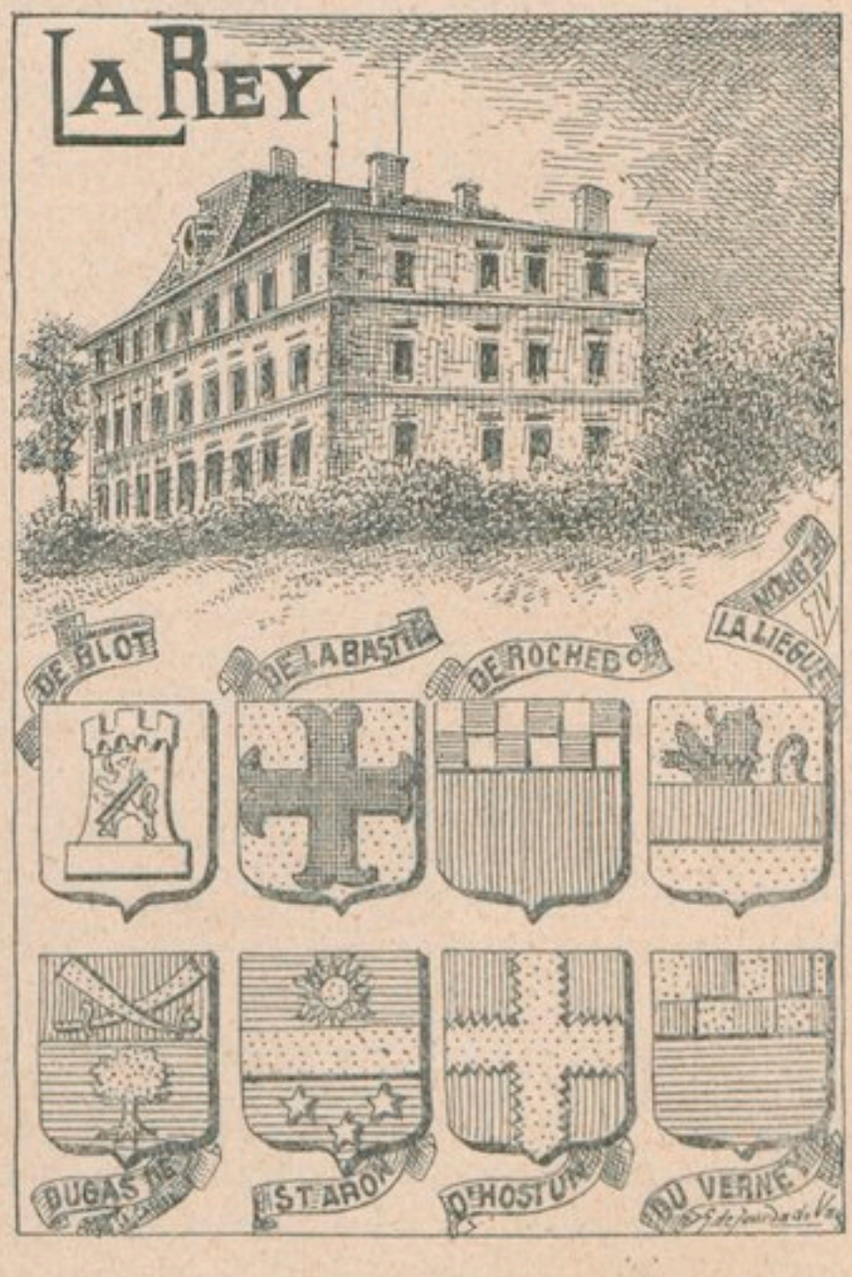

Dans l'une des chambres on remarque un très beau lit Louis XVI, ainsi qu'une magnifique commode Louis XIV, en marquetterie.

Il reste du château primitif de la Rey, une pierre sculptée aux armes de la famille de Blot, dont nous reproduisons fidèlement le blason. Elle a été retrouvée dans les matériaux d'un petit pont, près du château et encastrée dans le mur du vestibule. Au milieu du xve siècle, le seigneur de la Rey était Gonon de Blot, marié à Catherine de Boisvair, dont Françoise, abbesse de Ste-Claire de Montbrison, en 1530, et noble Arthaud de Blot, sr de La Rey, qui vendit le 8 av. 1521, la dîme de Cottance, à Antoine de Sainte-Colombe.

Le 28 juin 1597, Gabrielle de la Bâtie, dame de la Rey, femme de Pierre de Rochebaron, seigneur de Montarcher, vendit à noble Claude de Bron-la-Liègue, sr de Bellegarde, la maison-forte de la Rey, ainsi que les deux chapelles ou autels de St Sébastien et Ste Marguerite, en l'église de St-Galmier, se réservant sa vie durant le banc de cette chapelle Ste Marguerite et la sépulture en icelle après son décès.

Le 6 septembre 1641, les héritiers de Claude de Bron, vendirent à François du Verney (v. ce nom, t. Ier), le château de la Rey, avec les domaines du château et de la petite Rey, ainsi que la chapelle Ste-Marguerite, en l'église de St-Galmier, pour 22.000 livres, mais cette union de deux seigneuries ne fut pas maintenue. Un acte passé le même mois, en faveur de César d'Hostun, le rendit seigneur de la Rey et de la rente noble de St-Marcel. Fils d'Antoine d'Hostun et de Philippe de Tortal, il fut légitimé en déc. 1633, et anobli le

28 fév. 1635. En 1632, il épousa Marthe du Blanc, fille de Jehan du Blanc de Boisvair, s^r du Blanc et de la Motte de Galaure et de Barbe de Rivière, sa 2^e femme. Marthe du Blanc testa le 13 oct. 1639, en faveur de César, elle mourut le 18 et fut inhumée le 19, en la chapelle des Blanc, dans l'église de St-Médard. En 1635, César d'Hostun était capitaine de cavalerie au R^t de Montoison ; il épousa en secondes noces, Jeanne de Pampelonne, et habita ensuite la Rey. Il eut du 1^er lit : 1° Balthazar, page du marquis de la Baume, mort le 4 mars 1652 ; 2° Marthe, mariée le 12 juin 1652, à Philibert de Masso; du 2^e lit : 3° Roger, 10 août 1645; César, mourut le 4 avril 1651.

En 1652, ses héritiers, précités, vendaient la Rey et St-Marcel, à Sébastien de Chambon, chevalier, seigneur de Talayat, résidant ordinairement au château des Prests, paroisse de Montaigu en Auvergne, et à dame Gabrielle de Sarre, qu'il avait épousée le 1^er juin 1650. Par son contrat de mariage, il avait accepté la tutelle de Marie-Silvie de Rochedragon, sa fille et de défunt Annet de Rochedragon, chevalier, baron de Marcillat. Marie-Silvie reçut le règlement de tutelle, en 1661, alors mariée à Jacques de Chambon. Par testament du 10 mai 1651, Gabrielle de Sarre avait donné à Sébastien de Chambon, par forme de gain de survie, la somme de 2.000 livres, plus la moitié de tous ses biens et la jouissance de tous ses meubles.

Le 15 juillet 1655, Sébastien de Chambon revendait la Rey et St-Marcel à noble Marc-Antoine Staron. Cette famille portait, d'après les cachets du XVII^e et du XVIII^e s. : *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois étoiles rangées en chef et d'un croissant en pointe* (v. l'Argentière, v. aussi Vaure, t. I^er). Les lettres de noblesse de 1697 portent : *de gueules à l'aigle d'or ; au chef bandé d'azur et d'or*. Voici sa filiation :

1° Noël Staron, conseiller du Roi, épousa Jeanne Clépier, dont : 1° Marc-Antoine, qui suit ; 2° Toussainte, mariée le 15 juin 1650 à Jacques d'Allard, fils de Pierre et d'Antoinette Molin.

II. Noble Marc-Antoine Staron, conseiller du Roi, s^r de la Rey, épousa Sibille-Anne Daudieu, dont : 1° Jacques qui suit ; 2° Noël (v. Vaure, t. I^er) ; 3° François, 20 juillet 1654 ; 4° Simonne, morte le 11 déc. 1738, mariée à Aymé Tamisier ; 5° Marguerite 18 juin 1666.

III. Jacques Staron, conseiller au bailliage du Forez, s^r de la Rey, dont hommage le 3 déc. 1722 ; mort à 78 ans, le 20 septembre 1732, marié à Marianne Dilbert, dont : 1° Claude, qui suit ; 2° Claude-Aimé Staron de la Varenne, mort à 72 ans, le 23 avril 1766 ; 3° Pierre, lieutenant de milice, mort à 56 ans, le 16 nov. 1752 ; 4° Jean-Marie Staron de Létra, 30 juillet 1704, gendarme du Roi ; 5° Simonne, 13 nov. 1687 ; 6° Marguerite ; 7° Marie-Charlotte, 25 fév. 1731.

IV. Claude Staron, avocat ès-cour de Forez, s^r de la Rey, mort le 14 sept. 1741, marié le 23 nov. 1723, à Marie Odin de Malignières, fille de François et de Geneviève Noël, dont : 1° Damien, qui suit ; 2° Claude, mort à 13 ans, le 23 août 1746 ; 3° Noël-Antoine Staron de St-Marcel, capitaine d'inf^ie, chevalier de St-Louis, marié : 1° le 7 mars 1791, à Madeleine Papon, morte le 22 avril 1793, fille de François Papon de la Noue et de Claire Thomé de St-Cyr ; 2° à Anne Papon, fille de Jean-Marie ; du 1^er lit : A) François-Pierre,

19 avril 1793 ; 4° Noël Staron de la Chardière, lieutenant de cavalerie, mort le 14 juin 1761 ; 5° Marie-Elisabeth, mariée le 21 sept. 1762, à Laurent-Michel Battant de Pommerol, fils de Marcellin et de Catherine de Chambaran.

V. Damien Staron de la Rey, s[r] dudit lieu, épousa le 8 juillet 1762, Marie-Antoinette Guillet de Châtelus, fille de Louis-Joseph et de Marie-Anne Bouchu, dont : 1° Jacques-Pierre-Marie, 23 nov. 1767; 2° Antoinette, 24 oct. 1770; 3° Catherine, 25 sept. 1773, mariée à Antoine-Marie-Charles Dugas de la Catonnière, auquel elle porta la Rey; 4° Marie-Bonne, morte le 16 juillet 1778; 5° Claudine-Victoire, morte à 4 ans, le 18 juillet 1778; 6° Marie, morte le 18 mai 1771, à 9 mois; 7° Noël, 25 août 1786.

Voici la filiation des Dugas :

VI. Jean-Baptiste-Charles Dugas de la Catonnière (4 avr. 1726-26 janv. 1821), était fils de Charles et de Catherine Aubert de Grignon, petit-fils de Charles Dugas, s[r] de Valdurèse, et de Marguerite Charrin (mariés le 12 oct. 1680), arrière-petit-fils de Charles et de Suzanne Duboys, celui-ci fils de Jean et de Louise Gabriel (mariés le 1[er] mai 1623) et petit-fils de Pierre Dugas, à partir duquel commence la filiation suivie de cette famille dont le nom primitif était du Coignet. Jean-Baptiste-Charles fut créé baron par ordonnance royale du 20 juin 1816, confirmée par Lettres Patentes du 3 août. Le 20 janvier 1761, il avait épousé Marie Bertholet (16 nov. 1726-26 nivose, an V), fille de Jean-Baptiste et de Madeleine de Russy, dont :

VII. Antoine-Marie-Charles, baron Dugas de la Catonnière (21 juillet 1762-23 avril 1824), servit à la 5[e] C[le] des chasseurs à cheval de Précy ; marié le 12 sept. 1791, à Catherine Staron de la Rey, morte le 9 sept. 1818, dont : 1° Antoine-Jean-Baptiste-Charles, baron Dugas de la Catonnière (18 juil. 1792-26 oct. 1865), capitaine en 1825, chevalier de la Légion d'honneur, le 10 nov. 1823, décoré de l'ordre de St-Ferdinand d'Espagne (1[re] classe), le 3 déc. 1823, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, le 1[er] sept. 1857; marié en 1825, à Félicie de Prunelle, morte en 1869, fille de Félix et de Clotilde Moreau de Bonrepos; 2° Victor, qui suit; 3° Anne-Marie-Louise-Césarine, 10 sept. 1800, ursuline à Lyon.

VIII. Damien-Marie-Charles-Victor, baron Dugas de la Catonnière (22 nov. 1797-13 mai 1876), commandeur de St-Grégoire-le-Grand; marié le 25 avril 1830, à Jeanne-Octavie Périer du Palais, morte le 12 oct. 1852, fille de Gabriel et de Marie-Antoinette Montaigne de Poncins, dont : 1° Joseph-Marie-Charles-Edouard (23 sept. 1831-25 sept. 1852); 2° Charles, qui suit; 3° Jeanne-Marie-Louise (31 janv. 1837-21 mars 1890), mariée le 7 mai 1855, à Jean Duguet du Bullion, fils de Jacques et de Simonne Chirat de Montrouge.

IX. Charles, baron Dugas de la Catonnière, 2 fév. 1834, épousa le 24 mai 1859, Marie-Thérèse-Félicie Légier de Montfort-Malijay (1837-22 mai 1888), fille du baron Jean-Oswald et de Clotilde de Prunelle, dont : 1° Charles-Marie-René, qui suit; 2° Marie-Charles-Jean-Georges (7 janv. 1862-2 mars 1864); 3° Marie-Hélène-Marguerite, 18 sept. 1863, mariée le 6 août 1891, à Marie-André-Jean, comte de la Forest-Divonne, aujour-

d'hui colonel, fille de Pierre-Arthur et d'Alix de Jouffroy d'Albans; 4° Jeanne-Marie-Berthe.

X. Charles-Marie-René, baron Dugas de la Catonnière, 7 mai 1860, châtelain actuel de la Rey, marié le 14 mai 1891, à Marie-Thérèse-Victoire de Riverieulx de Chambost, fille de Jean-Claude-Anatole et de Marie-Françoise-Edwige Ranvier de Bellegarde, dont : 1° Edouard, 30 nov. 1895, blessé le 24 août 1917, croix de guerre; 2° Edwige; 3° Marie-Josèphe; 4° Charles; 5° un fils. Les armes des Dugas de la Catonnière sont : *coupé de gueules à deux cimeterres en sautoir d'or et d'azur à l'arbre d'or quelquefois terrassé de sable.*

(Maurice de Boissieu : *loc. cit.*; William Poidebard : *Généalogie des Dugas*; Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe*; Broutin : *loc. cit.*; Archives de M. Albert Boissier.)

RHINS

Sur la rive gauche de la petite rivière de Rhins et à 2 k. de son confluent, non loin de l'endroit où s'élève aujourd'hui le château de Rhins, se trouvait autrefois le petit manoir de Cozon, auquel l'ancienne famille stéphanoise des Cozon avait donné son nom (v. Bayard, t. I^er^ et le Cluzel). Abandonné par les du Treuil, il avait été restauré, en 1743, par le sieur Bigot de Clerbois qui s'y installa, il servit ensuite de logement à des ouvriers verriers et fut définitivement détruit à la fin du XVIII^e^ siècle. Hugues du Treuil, notaire royal à St-Etienne, avait épousé Jeanne-Marguerite Cozon de Bayard, qui testa le 20 avril 1688, léguant une partie de ses biens à Angélique Miraud, sa fille, et de Louis Miraud, s^r^ de Rhins, son 1^er^ mari, veuve d'Emmanuel Tricaud, s^r^ de Villon. Elle fait d'autres legs à ses petites-filles, Jeanne et Françoise du Treuil de Rhins, et à son petit-fils, Benoît du Treuil, lui substituant « pour une rente de 150 livres, qui lui était dûe sur le port de Roanne », Antoine du Treuil, qui fut plus tard seigneur de Rhins. Les armes des du Treuil sont : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une aigle d'or, tenant son aiglon et fixant un soleil du même, mouvant du franc canton.* Le nom du Treuil, jadis porté par un tènement de St-Etienne, revit dans l'appellation d'une place de cette grande et belle cité. Hugues du Treuil fut père de : 1° Jacques, qui suit; 2° Benoît, marié le 1^er^ octobre 1676, à Marie Marinier, morte le 14 décembre 1731, à 80 ans, dont : A) Jean-Pierre, échevin de Lyon, en 1731-32, marié, le 7 octobre 1728, à Françoise Pradal; B) Antoine, échevin de Lyon, en 1741-42, marié, le 26 octobre 1717, à Anne Guillet, dont : a) Jean-Pierre (6 nov. 1723-4 sept. 1749), conseiller à la cour des monnaies; b) Sébastien (23 déc. 1724-30 juillet 1761), trésorier de France à Lyon, le 5 sept. 1754; c) Claudine, mariée le 27 janv. 1739, à Claude Ruffier d'Attignat; d) Fleurie, 22 nov. 1727, mariée le

5 février 1750, à Blaise des Fours de Maisonforte; e) Marie-Anne; C) Sébastien (1684-30 juillet 1754), oratorien, en 1710; D) Feurie, mariée à Joseph Carrefeuil; E) Jeanne-Marie, religieuse à Ste-Elisabeth; F) Marie-Anne, mariée le 19 juin 1706, à Pierre Colomès; 3° Anne, mariée le 17 déc. 1665, à Antoine Blachon; 4° Marie, mariée le 10 août 1672 à Gabriel Tézenas.

II. Jacques du Treuil, président en l'Election de St-Etienne, épousa le 16 décembre 1671, Charlotte Miraud, morte le 8 décembre 1683, dont : 1° Jean-Benoît, qui suit; 2° François; 3° Jeanne, 1er nov. 1666, mariée le 5 mai 1700 à Pierre Bonnefond; 4° Françoise.

III. Jean-Benoît du Treuil, lieutenant civil et criminel de police à St-Etienne, avocat à la cour des Monnaies de Lyon, sr de Rhins, fit construire le château de Rhins avec le luxe et les goûts de l'époque, lui donna ce nom à cause du voisinage de la rivière de Rhins, et s'y installa en 1698. L'habitation était des plus confortables, ainsi qu'en fait foi un état descriptif des « biens et meubles » provenant de sa succession. Il avait épousé Catherine Carrier, fils de Pierre, sr du Buisson (v. ce nom) et de Catherine Praire, dont : 1° Jacques, sr de Rhins, marié le 7 mai 1744, et Marie-Madeleine Picon, fille de Nicolas-François, et de Marie-Madeleine Pellissier, dont deux fils, François et Jacques-François, dont la descendance était représentée au XIXe siècle par Jules-Léon du Treuil de Rhins, explorateur, né à St-Etienne en 1846, assassiné au Thibet, en 1894; 2° Antoine, sr de Rhins et bourgeois de Lyon, marié, le 29 avril 1733, à Claudine Rollin, dont : A) Jean-Benoît-Barthélemy, 11 mai 1734; B) Catherine-Claudine, 8 fév. 1738; 3° Anne-Charlotte, 1er déc. 1718.

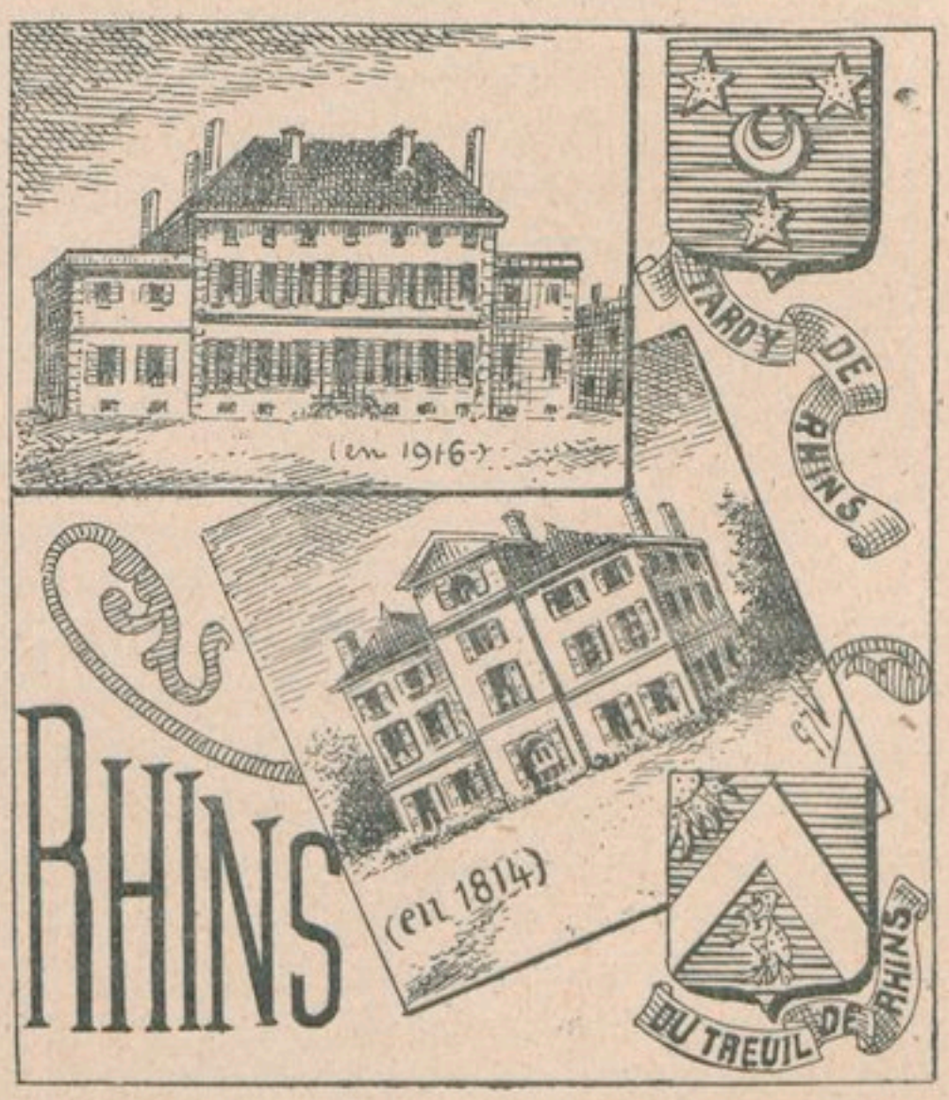

En 1720, Antoine du Treuil de Rhins, vendit Rhins à Louis Tardy, d'une famille originaire du Charollais, fixée à Perreux au XVIe siècle, et dont les armes sont : *D'azur à trois étoiles d'or et un croissant du même en abîme.*

I. Marc Tardy, sr des Mûres, est dit notaire royal à Vougy, en 1711 et ancien notaire lorsqu'il fut pourvu, le 18 oct. 1725, de l'Office de chauffecire scelleur en la grande Chancellerie de France près le Pt de Paris; en 1727 « messire Marc Tardy, escuyer, conseiller du Roi scelleur en sa grande chancellerie ». Il mourut à 88 ans, à Vougy, le 24 février 1728, ayant épousé : 1° en 1668, Catherine Cornier; 2° à Perreux, le 13 janvier

1672, Elie-Marie Servajean, fille de Louis, greffier de Perreux, dont : 1° Louis, qui suit ; 2° Jacques, écuyer, vivant à St-Haon en 1753, marié le 16 juin 1727, à Pétronille de la Faige des Claines, fille de Guillaume, écuyer, et d'Anne-Marie Vialon de Plasseboutier. Révérend du Mesnil donne à ce mariage la date du 27 nov. 1711, les notes d'Aubert de la Faige donnent bien 1727, mais appellent Jacques : Tardy du Roussy, ce qui semble une confusion avec une autre famille, nécessaire à relever, et lui attribuent 5 enfants ; sans doute Joseph-René, écuyer, mort en 1788 ; 3° Benoît, prêtre ; 4° Claudine ; 5° Marguerite ; 6° Benoîte-Charlotte.

II. Louis Tardy, l'acquéreur de Rhins (1673-2 déc. 1763), avocat en Parlement, succéda à son beau-père dans l'office de conseiller du Roi, lieutenant en l'Election de Roanne dont il est qualifié président, et écuyer en 1729 et 1735. Le 22 avril 1730, il prête hommage entre les mains de Jean-François Mignot, s[r] de Bussy, lieutenant-général au bailliage de Beaujolais, pour sa terre de Rhins, et prévôté de Parigny, avec ses appartenances et dépendances, colombier, prés, terres, vignes et paquis, le tout situé en la paroisse de Parigny en Beaujolais. Il épousa, le 29 sept. 1711, Marie-Renée-Françoise Béraud, fille de feu François, écuyer, s[r] de la Pinée et de Marie-Renée Courtin des Molières, dont : 1° Benoît, qui suit ; 2° Marie-Renée, mariée le 18 nov. 1737, à Camille de Sirvinges, écuyer, s[r] de Sevelinges, fils de Robert et de Marie de Ganay.

III. Benoît Tardy, s[r] de Rhins (1716-16 sept. 1763), écuyer, chevalier, épousa le 15 sept. 1744, Jeanne-Marie-Pierre de Saint-Cy, fille de Jean-Jacques-Pierre, s[r] dudit lieu etc., président trésorier général en la G[te] de Moulins et de N. de Vauville, elle eut 45.000 livres de dot, ce qui permit à Benoît Tardy d'acquérir le 25 février 1751, de Jean-Baptiste de Nompère, s[r] de Pierreffitte et Champagny, et de Jeanne Mathieu, son épouse, le domaine des Etives, pour 115.000 livres. Les limites de la terre de Rhins furent ainsi reculées jusqu'au petit chemin des Plaines à la rivière de Rhins. Il en eut : 1° Jean-Jacques, qui suit ; 2° Jérôme, s[r] des Mûres, ancien capitaine au R[t] de la Couronne, mort martyr de la Révolution, le 17 février 1794 ; 3° Marie-Louise, 30 juin 1745, mariée le 2 août 1767, à Jean-Baptiste de Girard, s[r] de Vaugirard (v. ce nom, t. I[er]), fille de Pierre et de Claudine Valette, morte martyre de la Révolution, le 23 mars 1794.

IV. Jean-Jacques Tardy, s[r] de Rhins, mousquetaire du Roi, du 1[er] sept. 1764 au 1[er] avril 1768, arrêté sous la Révolution, par ordre de Lapalus, enfermé dans la prison des Ursules de Roanne, condamné à mort le 2 nov. 1793 et exécuté le lendemain. « On est surpris, écrit Soulgé, de ne pas voir les Tardy de Rhins convoqués en 1789, aux Assemblées de la noblesse de Beaujolais. Peut-être le furent-ils en Forez, avec ce *Tardy. représentant son père secrétaire du Roi* ; ce serait alors une erreur de génération, le scribe ayant pu croire encore vivant le mari de M[lle] Pierre de St-Cy, Benoît Tardy, dont l'aïeul avait occupé une charge assimilée à celle de Secrétaire du Roi. En tout cas, c'est par erreur que l'abbé Prajoux cite Jean-Jacques Tardy de Rhins, comme maintenu dans sa noblesse en 1771, à cause de son bisaïeul et de son aïeul, trésorier de France à Dijon avant la révocation des anoblissements de 1715. Le maintenu de février 1772 est un

Joseph Tardy, fils de Jacques-Antoine, reçu en 1720, greffier ancien au bureau des finances de Dijon, charge occupée par son père et son aïeul depuis 1670; Joseph Tardy, écuyer, comparut en Bourgogne en 1789, ce qui empêche de le confondre avec un Joseph-René, écuyer, mort à Roanne en 1788. Le nom de Tardy est commun; en 1698, le notaire, auteur des seigneurs de Rhins, fit bien enregistrer des armes apparentées à celles des Tardy, de Dijon, mais on sait qu'à cette époque ces documents sont peu probants; un voisin de Marc Tardy, Chabrié, notaire à Yguerande, fit enregistrer les armes des Chandon, aujourd'hui éteints, alors fort gentilshommes, parce qu'il les voyait sculptées sur la maison qu'il avait acquise de ces seigneurs de Briailles! Il ne faut pas non plus confondre les Tardy de Rhins, avec les Tardy du Bois dits de Montravel, également titrés par Louis XVIII et qui sont du Stéphanois et du Velay et Vivarais. Marc-Louis, le futur marquis de Rhins, communiqua ses titres filiatifs à Chérin, en 1785, pour le service; on ne voit pas qu'il ait été officier avant 89, mais ses preuves ne furent pas suspectées, son trisaïeul avait occupé une des quatre charges de chauffecire scelleur en la grande chancellerie, anoblissant le vétéran, ou le mort revêtu et sa postérité, ainsi qu'il se voit par les lettres du 26 fév. 1788, octroyées à Jean-Antoine Sallard, scelleur en la Grande Chancellerie. Cela explique qu'on rencontre les s^grs^ de Rhins, au XVIII^e^ siècle, qualifiés écuyers et chevaliers en dehors de leurs charges de commensaux. »

Jean-Jacques épousa le 6 fév. 1769, Thérèse de Fermé, fille de Louis-Marcel, conseiller du Roi et de Marie-Ursule Le Groing de Treignac, dont : 1° Marc-Louis, qui suit; 2° Jean-Jacques, 1771.

V. Marc-Louis, marquis de Tardy de Rhins, né le 21 déc. 1769, réussit à passer en Suisse sous la Révolution. Il revint plus tard à Rhins, qu'il agrandit et dont il fit l'une des plus belles demeures du Roannais. Le 29 juin 1801, il avait épousé Suzanne-Marie-Adèle Ramey de Sugny, morte au château de Rhins, le 25 avril 1808, fille de Baptiste-Antoine et de Marie-Marguerite Bertholon de Brosses. Marc-Louis, marquis de Tardy de Rhins, fut député, maire de Roanne en 1816, président du conseil général de la Loire, poète distingué et mourut au château de Rhins, le 22 juin 1857, laissant une fille, Thérèse de Tardy, mariée le 8 sept. 1835, à Alphonse-Valentin Vaysse, vicomte de Rainneville, d'une vieille famille de Picardie; il fut député de la Loire et mourut en 1864. Sa femme mourut au château de Rhins, le 14 septembre 1885, lui ayant donné : 1° Xavier, mort en 1890; 2° Marc, mort jeune; 3° Joseph, vicomte de Rainneville, zouave pontifical à Castelfidardo, prit part, en 1870, à la défense de Paris, à la tête d'un bataillon de mobiles, fut élu député de la Somme à l'Assemblée Nationale, le 8 janvier 1871, sénateur en 1876. Il avait épousé une russe d'une grande beauté, M^lle^ Petrowovo qui suivait avec passion les débats politiques auxquels prit part son mari et dans le salon de laquelle se réunissait l'élite monarchiste. Désolé, en bon patriote qu'il était, de voir la France s'engager plus avant dans la voie démocratique au bout de laquelle sa prévoyance entrevoyait un abîme, Joseph de Rainneville quitta le pays et vendit Rhins en

bloc, à des juifs qui morcelèrent cette terre. Le propriétaire actuel du château de Rhins est M. Grosse.

(Abbé Prajoux : *Les fiefs de Rhins et de Varenne*; Portallier : *Tableau général des Victimes et Martyrs de la Révolution*; H. de Jouvencel : *loc. cit.*; Archives Nationales Z 1*a* 862; Chérin; Archives de Beauvoir; Archives de la Loire, B 603, 692, 703, 1430, etc.; Soulgé : *Privilèges et Privilégiés en Forez en 1789*, en préparation.)

RILLY

Le vieux manoir de Rilly, flanqué aux angles d'élégantes tourelles et décoré d'un fronton triangulaire, s'élève au dessus de massifs d'arbres séculaires, au nord du bourg de Cordelle. Le 15 avril 1380, Louis de Rilly, seigneur dudit lieu, et Françoise de Ressis, sa femme, déclarèrent vouloir être enterrés en l'église de Cordelle, au tombeau de Gauffred de Rilly. Françoise de Ressis ordonne qu'il soit fait dix torches de cire, lesquelles elle veut être tenues allumées pendant qu'on célébrera ses funérailles, et lorsque son corps aura été inhumé, elle ordonne que ce qui demeurera des dix torches de cire, soit distribué à l'église de St-Martin de Cordelle, à la chapelle de S[t] Jean-Baptiste de Cordelle, et aux églises de N.-D. de Laval, N.-D. de Vernay, Comelle, Parigny, St-Cyr-de-Favières et St-Priest-la-Roche; elle fait en outre divers legs, aux églises de Cordelle, Vernay, Comelle et Parigny. Rilly passa plus tard aux Becq (v. la Motte-St-Vincent), Geoffroy Beck, s[r] de Rilly, en 1420, avait hérité de Pierre Beck, curé de Quincié. Ils le vendirent le 2 mars 1574, à Jehan de la Mure, fils de Jehan et de Marie Verdier (v. Chantois), marié le 4 fév. 1589, à Jeanne Presle, fille d'Antoine et de Marguerite Giraud, dont : 1° Antoine, qui suit; 2° Jean; 3° Jeanne, religieuse; 4° Gabrielle-Thomase, supérieure de Beaulieu, en 1627 : 5° Anne, mariée à Antoine Morestin-Donguy.

Antoine de la Mure, s[r] de Rilly, dont il rendit hommage le 16 nov. 1635, épousa en 1623, Germaine Chappuis, fille de Vital et d'Anne de la Veuhe, dont : 1° Antoine, s[r] de Rilly (29 av. 1629-31 juillet 1688); 2° Louise, 1625, ursuline; 3° Françoise, mariée : 1° le 26 mai 1630 à Gaspard Perrin, s[r] de Chènereilles; 2° le 14 nov. 1645, à Antoine de Valenciennes, s[r] de la Fay; 4° Anne, mariée à Jean Perrin de Chénereilles.

Antoine de la Mure rendit hommage de Rilly, le 30 mars 1674, et en donna le dénombrement, reçu le 12 juin suivant. Il le légua la même année, à un petit-neveu de sa mère, Claude Chappuis, fille de Pierre et de Nicole-Blanche Simonelly (v. Charlieu, t. I[er]). Ce dernier en rendit hommage, le 31 octobre 1724, et épousa le 27 janv. 1721, Marie Courtin de Neufbourg, fille de Jean et de Françoise de la Mothe. Il lui laissa Rilly, en 1732, et elle le légua, en 1750, à son neveu, Jean-François Courtin de Neufbourg (v. Riorges), qui en prêta hommage, le 3 mai 1755; et dont la fille Jeanne légua Rilly, en 1793, à son

mari, le comte Louis de Fautrières. Les armes de cette famille sont : *Ecartelé aux 1 et 4 : d'argent au sautoir de sable, chargé de cinq coquilles d'or ; au 2, d'or à trois tourteaux de gueules,* qui est Courtenay ; au *3, de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or*, qui est Châtillon. Le comte de Fautrières se remaria avec sa nièce Gabrielle d'Allard, laquelle laissa Rilly à son frère, Jean-Baptiste d'Allard, époux de Pierrette de Sainte-Colombe, qui descendait au x^e^ degré de Jacques Allard, époux de Marguerite de Sainte-Colombe, s^r^ de Messillac et Montvendre, qui testa le 4 septembre 1458, dont Pierre, qui testa le 29 mars 1504, laissant de Magdeleine de Villemond : 1° Pierre ; 2° Gabriel, prêtre, qui testa le 7 janvier 1573, en faveur de ses neveux de Montvendre ; 3° Gabriel, marié : 1° le 20 janvier 1517, à Cécile du Perrier ; 2° le 25 fév. 1527, à Blanche d'Urre ; 4° Louis, qui

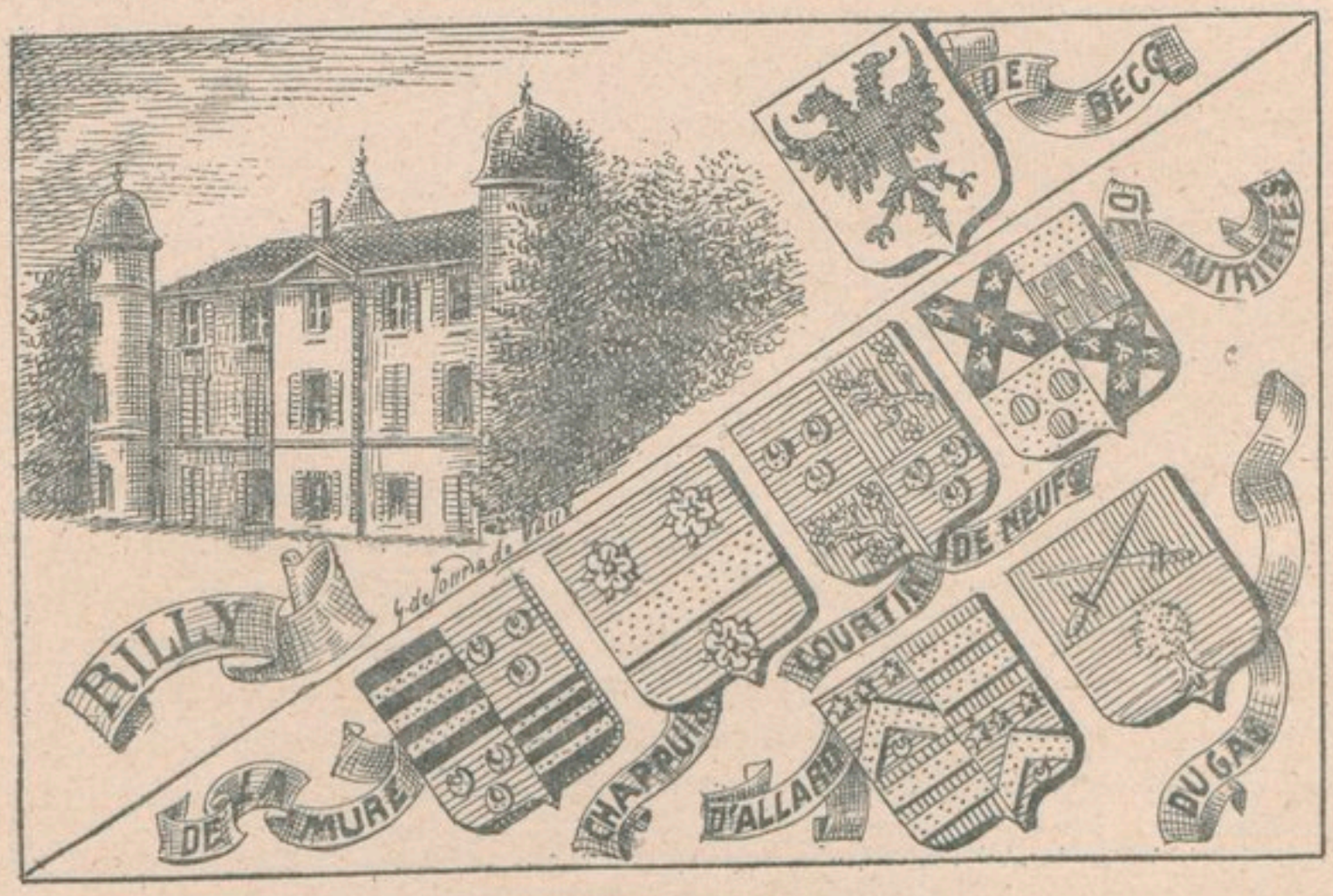

épousa le 5 août 1531, Marguerite du Taillot, dont : A) Hugues, mort en 1573, marié à Jeanne Favre, dont : Louis, marié en 1570, à Antoinette de Bertrand ; Jacques et Antoinette, mariée le 9 fév. 1575, à Jean de la Bérardière, s^r^ de la Vaure ; B) Denys, qui testa le 12 juin 1586. C'est ce dernier qui dérogea, mais son ascendance, que nous ne connaissions pas encore quand nous écrivîmes le tome I^er^ de cet ouvrage, est aujourd'hui indiscutablement établie. Il se maria trois fois, à Marguerite Gaco, N. de la Bérardière, enfin le 25 avril 1568, à Catherine Baraillon, fille de Barthélemy qui testa le 28 fév. 1610 et lui donna les enfants cités tome I^er^ (v. la Pierre). Françoise épousa Jean Berthaud, capitaine châtelain de Chambéon et Marclopt, de plus il y avait une autre fille, Philippe. Jean Allard, le fils aîné, né le 25 mai 1571, testa le 6 avril 1630, à Paradis, près St-Chamond, étant atteint de la peste. Sa première femme se nommait Toussainte Domenc, elle était de St-Bonnet-le-Château. C'est d'elle qu'il eut Pierre Allard, qui continua la descendance et

fut « par lettres royales du 9 août 1646, données à Fontainebleau, signées Louis, relevé de la dérogeance de son ayeul Denis Allard, qui a négocié, après preuves par valables titres de sa descendance » — et Françoise, mariée le 22 avril 1617 à Jacques du Rozier. C'est du 3e mariage, avec Anne de la Guiolle, que naquirent : Claude, sr de Paradis et Chavanes; Denis, sr de Paradis, capitaine au Rt de Créqui, sergent-major dans la citadelle de Verdun ; Pierre, sr de la Bruyère, marié à Gabrielle Gambalde; Jean, chanoine de St-Chamond ; et Hugues.

Le 21 février 1713, Jeanne-Marie d'Allard, fille de Denis et de Marguerite Basson, épousa Guillaume Carton des Estivaux, veuf de Simone Arthaud de Viry et fils d'Antoine et de Marguerite Ronzault. C'est par cette alliance que les d'Allard héritèrent des Ronzault (v. la Pierre, t. Ier). Marie-Claire-Josèphe d'Allard, née en 1761, fille de Jacques et de Marie-Benoîte-Jeanne de Courtin de Rilly, épousa le 29 mars 1787, André de Borne de Gagère, capitaine au corps royal du génie, fils de Jean et d'Hélène Rigaud.

Son frère Jean-Baptiste d'Allard, cousin et ami du marquis de St-Vincent, raconte dans ses lettres qu'étant jeune officier à Orléans-dragons, en 1787, il « faisait ainsi qu'il était de bon ton, partie des compagnons de la maçonnerie, où se retrouvaient les officiers presque au complet. On y discutait libéralement, comme à St-Vincent. J'ai changé d'avis depuis, j'envoyai en 1790, ma démission à la fois d'officier et de franc-maçon, je retrouvai bientôt après de ces frères désabusés au siège de Lyon. »

Le 12 janvier 1824, Jean-Baptiste d'Allard vendait « ce qui reste de la terre de Rilly, sur Cordelle, Villerest, Commelle, St-Sulpice, château et dépendances, domaines de Changy, du Bourg, Roche, Payet, du Pin, Claire, David, Fronde, bois taillis, futaye... pour 200.000 fr. à Jacques Etaix, homme d'affaires à Roanne et Reine Jacquier, sa femme, et Jean-François Etaix, fils et Agathe Durand, sa femme, tous de Dancé. Du 2 avril 1818, date de la mort de la comtesse de Fautrières, à 1824, d'Allard avait déjà vendu d'importantes parties entre Perraud, Pizey, Colombat du Vignaut, Giraud, Constantin, Chapuy, Bussière, Antoine Chassaing, Vignaud, Argiat, Berchoux, Truchet, Joly, Jacquet, Girard, Bouchard, Giraud, Philippon, Jourlain, etc. En 1818, le tout valait environ 300.000 fr. Vendu par la famille Etaix à M. Chaîne, Rilly passa ensuite à la fille de ce dernier, Mme Gaignat qui le vendit en 1882 à Yvan-Marie Dugas, né le 2 juin 1846, frère de Marie Dugas, mariée le 14 février 1863, à Joseph-François Ducruet, fils de Jean-Jacques-Guillaume Ducruet et de Louise Desgeorges et fils de Jean-Baptiste-Camille Dugas de Montbel (26 fév. 1810-12 janv. 1881) et de Laurence-Virginie Dugas-Vialis, mariés le 17 juin 1834, fils lui-même de Thomas Dugas et de Marie Ponchon et petit-fils de Camille et d'Antoinette-Victoire Crozet.

Yvan Dugas épousa, le 17 octobre 1872, Louise Neyrand, fille d'Antoine et de Nennecy Terrasse de Tessonet, dont : 1° Jean-Joseph, 29 juin 1883, marié à Odile Keller, ingénieur des mines, soldat au 16e d'infanterie, mort au champ d'honneur le 7 octobre 1914; 2° André-Robert-Marie-Joseph, 2 août 1887, lieutenant au 53e d'artillerie, tombé à l'ennemi, le 18 mars 1916; 3° Anne, mariée le 18 juillet 1894 à Marie-Pierre-Louis Ravier

du Magny, né le 16 juillet 1868, avocat, professeur aux Facultés Catholiques, fils de Philibert-Antoine-Emile et de Marie-Anne Le Conte.

(Communications de MM. de Neufbourg et Ravier du Magny.)

RIORGES

Le château de Riorges est situé sur la rive gauche du Renaison, au midi et au pied de la côte suivie par la route de Roanne à Saint-Haon. Placé en travers de la vallée basse, il est entouré de canaux abondants, combinés en viviers et en cascades. Riorges est actuellement fort voisin des faubourgs de Roanne, mais c'est par erreur que les cartes et la coutume le nomment « Neufbourg ». Le fief de ce nom, l'ancien Bourgneuf, dont on voyait encore des restes près de la gare actuelle de Roanne, il y a quelques années, appartenait, au XVII[e] siècle, aux mêmes seigneurs, les Courtin, qui en prirent le nom, ce qui explique qu'on ait pu le redonner ensuite au nouveau château de Riorges. Les sous-sols de Riorges ont de belles voûtes travaillées antérieures au XV[e] siècle, mais il ne reste rien de l'habitation primitive. Le château actuel, vaste construction rectangulaire avec perron, a été bâti par Jean-François de Courtin, en 1770. Le 20 septembre 1775, le vicaire général de Lyon autorisa la bénédiction de la chapelle, dans laquelle Madame de Courtin, à cause de ses infirmités, et Madame de Fautrières, à cause de sa grossesse, eurent la permission de se confesser et de communier, en observant toutefois, d'y faire placer une grille, conformément aux ordonnances du diocèse. « J'invite cependant ces dames, ajoutait le vicaire général, de remplir à la paroisse autant qu'elles le pourront les devoirs de religion, toujours édifiants pour les peuples ». Cette chapelle fut donnée à la paroisse en 1812. M. de Boisset a rendu à Riorges, en 1910, avec un goût remarquable, sa parure de jardins français et sa grâce intérieure. Maison privilégiée, qu'un artiste généreux ressuscite avec science et délicatesse.

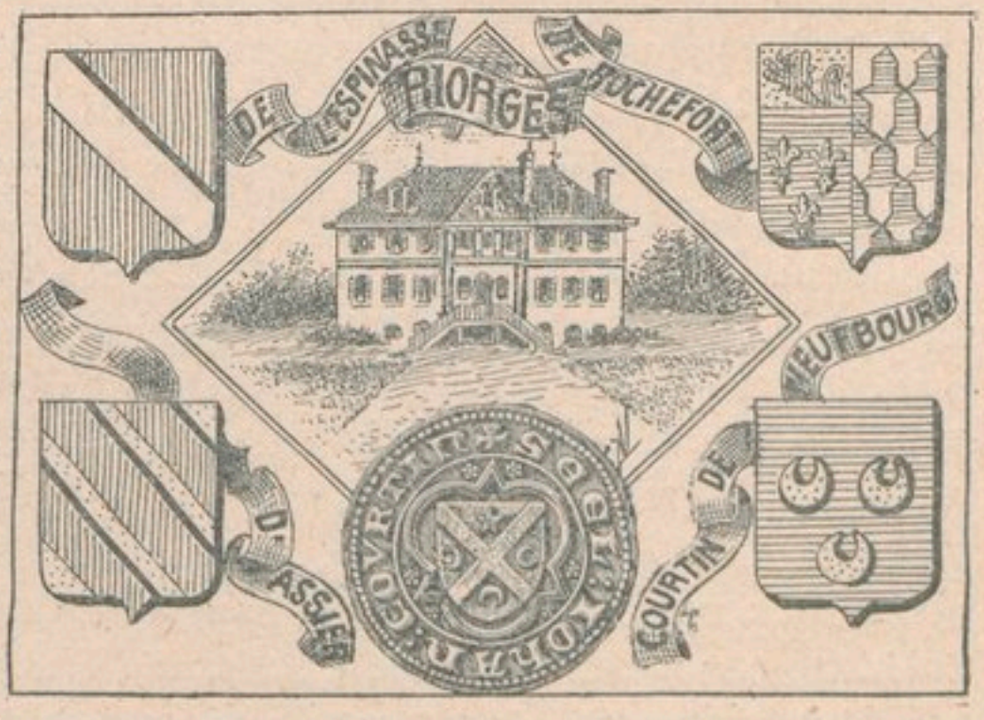

Dès le XIII[e] siècle, Riorges appartenait à la maison de l'Espinasse (v. ce nom). Au XV[e] siècle, Marguerite de Rochefort porta Riorges à Claude Courtin. Elle en avait sans

doute hérité d'une l'Espinasse, peut-être Jeanne, mariée à un Rochefort (v. la Curée). La terre était isolée des autres biens des Rochefort, et convenait à l'établissement d'une fille, dont le mari, venu de Bourgogne, ne possédait rien en Forez.

Comme les Courtin, comtes de Villiers-sur-Marne et marquis de Tanqueux, dont ils étaient reconnus et alliés, les Courtin du Forez, se rattachaient à l'ancienne maison de ce nom au Maine, qui, née à Courtin au XI^e^ siècle, s'éteignit à la fin du XVI^e^, avec Olivier de Courtin d'Abatant, chevalier de l'ordre du Roi. Mathieu, écuyer, second fils de Jean II Courtin de Soulgé et de Marie d'Assé, quitta en effet le Maine, en 1410, pour servir en Bourgogne, il peut être le même que l'auteur de la filiation ci-après ; il est certain que jusqu'au XVII^e^ siècle, les Courtin de Neufbourg portaient les armes de leurs homonymes du Maine, *un sautoir cantonné de trois croissants*. Mais à cette époque, les branches de Villiers-Pomponne et de Tanqueux brillaient d'un grand éclat, donnant des chevaliers de Malte, des ambassadeurs, de nombreux occupants de grands postes civils et militaires. Les Courtin foréziens, flattés d'être reconnus par d'aussi puissants parents, adoptèrent officiellement les armes pleines de ces Courtin, qui n'avaient conservé que les trois croissants du blason de l'ancienne maison mancelle.

I. Mathieu Courtin, homme d'armes au service du duc de Bourgogne, en 1422 et 1432, père de : 1° Jean, qui suit ; 2° Pierre, père de Perrinet, vivant à Montbrison de 1440 à 1490, père de Jean, homme de guerre du duc de Bourgogne, en 1491, père de Claude, Jeanne et Mathieu Courtin, 1542.

II. Jean Courtin eut de Jeanne de Th.... : 1° Jean, qui suit ; 2° Pierre, prêtre sacristain de Beaujeu, mort en 1497 ; 3° Antoine, auteur présumé des Courtin d'Auvergne et d'une branche non rattachée qui a fini avec Charles Courtin, époux d'Anne de Mont d'Or et Anne Courtin, femme de Pierre Alléon, en 1674.

III. Jean Courtin, marié en Bourgogne, en 1455, à Claude Ber..., dont :

IV. Claude Courtin, chevalier, 1474, marié à Marguerite de Rochefort, dame de Riorges, dont la mère devait être une l'Espinasse, et dont il eut : 1° Benoît, qui suit ; 2° Jean ; 3° Jacques, s^r^ de Belvey, marié à Catherine Trie.

V. Benoît Courtin, écuyer, s^r^ de Riorges et des Molières en Mably, mort le 23 déc. 1551, épousa Claude Aubry, morte le 20 mars 1550, dont : 1° Benoît-Garnier, qui suit ; 2° Antoine, archer du maréchal de Brissac, en 1554, tué en Piémont ; 3° Jean, homme de guerre en 1570.

VI. Benoît-Garnier Courtin, écuyer, mort en 1578, épousa Anne Dumas, morte en 1582, fille de Jean et de Philiberte de la Mure, dont : 1° Antoine, qui suit ; 2° Catherine, mariée à Guillaume Valence, mort en 1609, praticien à Roanne.

VII. Antoine Courtin, s^r^ de Riorges et des Molières, bourgeois de Roanne, mort en 1623 ; médecin-apothicaire, dérogea en 1592, en prenant à ferme, les terres du prieuré de Beaulieu, voisines des siennes. Il épousa, le 20 juin 1594, Françoise de Chastelus, morte le 24 déc. 1636, fille d'Antoine, dont, entre autres : 1° Antoine, 18 sept. 1598, oratorien se distingua lors de la peste de 1629 ; 2° Jean, qui suit ; 3° Garnier (v. St-Vincent) ;

4° François (13 déc. 1613-1660), sr des Molières, homme de guerre, receveur des tailles et élu en l'élection de Roanne, en 1657, épousa en 1641, Marguerite Populle, remariée à Jean Voiret, en 1672, dont : A) Marie-Renée (5 oct. 1648-14 janv. 1730), mariée à François Béraud de Ressins ; B) Renée, 1er mars 1652.

VIII. Jean Courtin, écuyer, sr de Riorges, Villerest, etc. (1601-1660), assesseur et premier élu en l'élection de Roanne, épousa : 1° le 20 janvier 1624, Isabeau de Lingendes, fille d'Antoine, sr de Neufbourg; elle mourut le 28 oct. 1628, laissant trois filles et le sieur de Neufbourg, chevau-léger du Dauphin, en 1664; 2° en 1633, Blanche Reymond (4 sept. 1611-12 sept. 1678), fille de Bonnet et de Florie Pouderoux, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Claude (1638-1714), marié le 12 juin 1657, à André de Pastural, baron du Tronchy, fils de René et d'Eléonore de Noblet; 3° Marguerite, prieure de Beaulieu, en 1688; 4° Marie, 24 août 1649, mariée le 25 juin 1670, à Philibert du Puy, sr de Cherchant et du Châtelard.

IX. Jean Courtin de Riorges (1634-28 janv. 1689), gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, bourgeois de Roanne, assesseur criminel et premier élu en l'Election. Par lettres du 16 juillet 1679, Louis XIV le releva de la dérogeance de son aïeul ; le 4 sept. 1680, il produisit ses faits de généalogie devant la cour des aides de Paris « justifiant qu'il est issu de l'une des plus anciennes familles nobles de la province ». Le 31 mars 1681 l'assemblée de la ville de Roanne, reconnut véritables ces faits de noblesse, et le 19 oct. 1681, un arrêt de maintenue le reconnut issu en ligne directe de Claude Courtin, époux en 1674 de Marguerite de Rochefort. Jean Courtin épousa, le 5 nov. 1662, Françoise de la Mothe, morte le 20 janv. 1738, à 103 ans « ayant tout son bon sens, aucune incommodité, et lisant sans lunettes ». Elle était fille d'Antoine, sr de Sully, et lui donna 10 enfants, dont : 1° François (1664-1705), lieutenant-général au bailliage de Forez, maintenu le 29 nov. 1697; 2° Jean-Claude, qui suit ; 3° Marie, 1670, mariée le 10 juin 1693, à Claude Mathieu de Bachelard (v. ce nom); 4° Jeanne (1684-2 juin 1750), mariée le 27 janv. 1721, à Claude Chappuis de Rilly, mort en 1748.

X. Jean-Claude Courtin de Neufbourg, sr de Riorges, Neufbourg, etc. (8 août 1665-13 nov. 1715), maintenu en 1697, se fit reconnaître « comme de même estoc » par Charles de Courtin, comte de Villiers ; il fut tué en duel par le capitaine de Bellancourt, à la suite de la réclamation faite par le sr de Riorges, d'un homme de cette paroisse, levé frauduleusement pour le régiment de Chalmazel. Il épousa, le 26 février 1702, Marie-Benoîte de Noyel, morte en 1743, fille de Jean-Baptiste et de Françoise Cartier de Sermézy, dont parmi huit fils : 1° Jean-François, qui suit; 2° Claude (4 mai 1703-1748), marié le 2 mars 1734, à Claire Mabiez de Malval (1689-2 av. 1762), fille de Louis ; 3° Jean-Nicolas (1710-1769), chanoine de Villefranche ; 4° Jacques-André, chevalier de Neufbourg, le 6 juil. 1713, capitaine-commandant au Roi-Infanterie, tué au siège de Pragues ; 8° Jean-Baptiste (24 juin 1715-9 germinal an II) dom Courtin, général des Bénédictins de Cluny, mort martyr de la révolution pour avoir « célébré la messe, porté des reliques, administré des sacrements aux catholiques, et être suspect d'émigration ».

XI. Jean-François de Courtin de Neufbourg, sr de Riorges, Neufbourg, Rilly (6 fév.

1703-20 fév. 1791), rebâtit le château et la chapelle de Riorges, de 1770 à 1775. Marié le 20 nov. 1735, à Marie-Claire de Giry, morte le 23 juil. 1776, fille de François et d'Antoinette Jacquier de Cornillon, dont : 1° Marie-Joseph (31 mars 1737-16 juin 1771), mariée le 14 nov. 1756, à Jacques d'Allard, fils de Claude et de Marguerite Punctis de la Tour ; 2° Jeanne (16 mai 1741-1794), mariée le 26 fév. 1767, à Louis, comte de Fautrières (v. Rilly) ; 3° Nicolas, qui suit.

XII. Nicolas de Courtin, dit le chevalier de Neufbourg (9 oct. 1744-10 juillet 1788), sr de Riorges, Neufbourg, Rilly, etc., baron du Tronchy, capitaine au régiment d'Artois-Cavalerie, chevalier de Saint-Louis, mort au château de Chérie d'un coup d'épée reçu en duel le 12 janv. 1788. Marié le 8 nov. 1776, à Agnès-Reine Pocquelin de Clairville, morte en mars 1789, fille de Charles et de Marguerite Lambert, dont : 1° Jean-Baptiste, qui suit ; 2° Anne-Louise, 1779, mariée en germinal, an 6, à Jean Buynand des Echelles.

XIII. Jean-Baptiste de Courtin de Neufbourg, sr de Riorges, Neufbourg, etc., parfois dit le comte de Neufbourg (7 janv. 1778-18 mars 1847), maire de Riorges pendant 25 ans, marié le 20 mai 1801, à Nicole-Hortense Ravel de Montagny, fille de Claude et de Marie de Challaye. Nous avons parlé de leur postérité, dans notre tome Ier, articles Beauvoir, la Pierre, la Bâtie (v. aussi St-Marcel d'Urfé).

Mineur en 1794, Jean-Baptiste était alors sous la tutelle du comte de Fàutrières, qui avait émigré, mais sa tante, la comtesse de Fautrières, vivait cachée chez d'anciens grangers avec l'enfant. Riorges fut mis aux enchères, à bougie éteinte, au nom de la révolution, mais Madame de Fautrières conduisit son neveu dans la salle, et lui fit souffler les bougies, prouvant qu'on spoliait un non-émigré. L'attitude de la population sauva l'audacieuse femme et l'enfant conserva Riorges.

Il existe au château de Beauvoir toute une correspondance des Sommyèvre qui, en 1818, à la mort de la comtesse de Fautrières, voulaient vendre Courcheval, à Jean-Baptiste d'Allard, mais ils l'ont encore gardé un siècle. En 1831, les Neufbourg voulaient vendre Riorges et entraîner d'Allard à l'étranger. Ils en voulaient 1.485.000 fr., on ne leur en offrait que 1.300.000 fr. En 1882, Riorges fut estimé 1.600.000 fr. Madame d'Assier eut en plus la Pierre (v. t. Ier) estimé 400.000 fr. En 1842, Gustave de Neufbourg, frère de St-Jean de Dieu, vendit à son frère Ludovic « un château avec bâtiments ruraux contigus, cours, jardins, pièces d'eau, bosquets, prés, terres, vignes, maison dite *le château Gaillard,* maison de garde, etc. », sur Riorges, le tout clos de murs, plus le domaine de la Cour, sur Riorges et Pouilly, pour 80.000 fr. Le château Gaillard est déjà mentionné en 1776.

Marie-Louise de Neufbourg, née le 13 déc. 1866, fille de Claude et de Marie-Guillaume Sirvanton, petite-fille de Jean-Baptiste Ludovic, et de Marie-Caroline Gonon-Deville (mariés le 13 juillet 1833) et arrière-petite-fille de Jean-Baptiste, précité, porta Riorges à Pierre-Charles d'Assier, le 13 déc. 1866. Les d'Assier le cédèrent, en 1908, à leur parent, M. de Boisset. Jacques de Boisset, né le 28 juillet 1886, fils d'Henri et d'Edith Audras de Béost, a épousé, le 26 avril 1919, Simonne des Hières, fille de Paul et de Madeleine de Loynes.

(Comte de Poli : *Histoire généalogique des Courtin.*)

ROANNE

Du château de Roanne, très fort au moyen âge, il reste un haut donjon carré aux angles arrondis, avec guette surmontant un comble plat à tuiles creuses.

Jean, comte de Forez, acquit de Guichard de Châtelperron et Isabeau, sa femme, la moitié de la ville de Roanne. En 1273, Guichard de Montagny délaissa par échange à Guy, comte de Forez, le quart par indivis, de la ville de Roanne et appartenances.

Le mercredi après la conversion de Saint-Paul, 27 janv. 1294, Jehan, comte de Dreux, et Jeanne sa femme, vendirent à Jehan, comte de Forez, pour 1.400 livres tournois, le chastel et ville de Roanne et appartenances et lui promirent de rendre les lettres de donation que Guiot, père dudit comte de Forez, fit à Imbert de Beaujeu, jadis connétable de France.

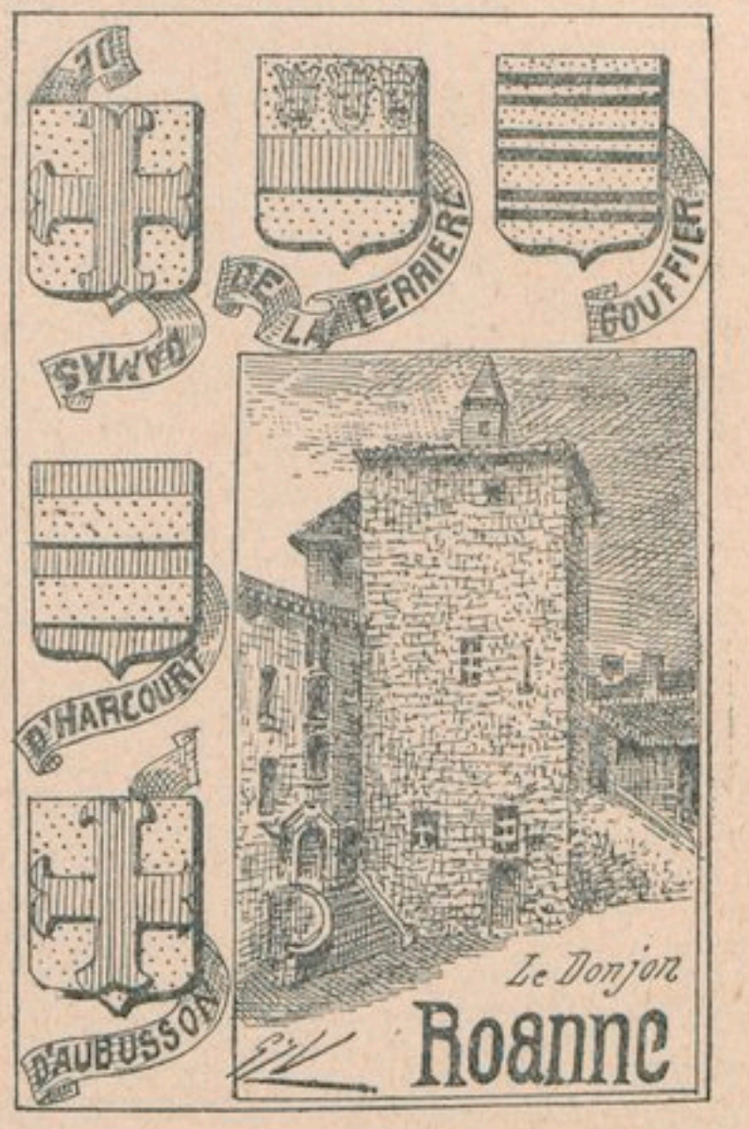

En 1346, Hugues de Couzan possédait la moitié de Roanne ; elle lui avait été apportée en dot par Alix de la Perrière à qui elle était échue par sa mère, de St-Haon, et par sa grand'mère, de Roanne.

En 1516, Anne de France et le connétable de Bourbon firent don à Arthus Gouffier, de la moitié de Roanne qu'ils avaient conservée depuis l'achat de 1291. Charles IX, par L. P. de mai 1564, créa en faveur de Claude Gouffier (v. Boisy), grand écuyer de France, les seigneuries de Boisy, la Motte et Roanne, en marquisat. En nov. 1566, le même monarque érigea ce marquisat en duché de Roannais en faveur de Claude Gouffier et de ses hoirs ou successeurs mâles, à la charge de racheter dans trois mois, des héritiers du s[r] de St-André, les châtellenies de St-Haon, St-Maurice et Crozet, comprises sous le nom de parfait de la baronnie de Roanne, pour demeurer unies audit duché. Charles IX fit lui-même le rachat de ces châtellenies et un arrêt du P[t] de Paris, du 23 déc. 1567, porta que Claude Gouffier remplirait le duché de Roannais, de terres de même estimation et prix cependant que l'érection du duché subsistera par celles dont il était composé pour lors, en fournissant au Domaine de S. M. une terre de 60 livres parisis de revenu. Louis Gouffier, petit-fils de Claude, obtint en sept. 1612 et avril 1620, des lettres d'érection en pairie de son duché de Roannais. Le petit-fils de Louis, Artus Gouffier, vendit son duché de

Roannais à son beau-frère, François d'Aubusson, comte de la Feuillade, époux de Charlotte Gouffier. En avril 1667, le Roi confirma la terre de Roannais en duché, aux mêmes clauses et conditions qu'à la 1re création. Le 16 déc. 1677, le comte de la Feuillade acquit St-Haon, St-Maurice et Crozet, il acheta aussi à titre d'échange, le 14 juin 1686, la châtellenie de Cervière. En nov. 1686, il obtint des L. P. en forme d'édit par lesquelles le Roi approuvait et ratifiait le contrat d'aliénation de ces terres qui devaient, à l'avenir, composer un seul et même corps de duché et une même juridiction. Les officiers du bailliage de Montbrison formèrent opposition à l'enregistrement, mais on transigea par une indemnité.

Le 13 juin 1752, Françoise-Scholastique-Catherine d'Aubusson de la Feuillade, fille d'Hubert et de Catherine-Scholastique Bazin de Bezons, portait par mariage le duché de Roannais, à François-Henri, duc d'Harcourt, fils aîné de Pierre d'Harcourt et de Thérèse-Eulalie de Beaupoil de St-Aulaire. De cette union naquit, le 8 mars 1753, Anne-Gabrielle d'Harcourt-Lillebonne, mariée le 11 juin 1772, à Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, duc et pair de France, fils de Jean-Baptiste et de Charlotte-Nathalie de Manneville, d'où la duchesse de Cröy, la princesse de Beauvau-Craon et la duchesse de Crussol.

Le château de Roanne a servi de palais de justice jusqu'en 1810. Il a appartenu ensuite aux familles de St-Thomas, Andrieux de Vaulx, Gouttenoire et Dumas de Vaulx. M. B. Dumas de Vaulx de Cuzieu, maire de Ste-Agathe, est mort au château de Roanne, le 27 avril 1920, à 50 ans, laissant trois fils MM. Robert, Gérard et Christian Dumas de Vaulx de Cuzieu.

(Le Forez Pittoresque; le Roannais Illustré; Communication de M. Stéphane Bouttet.)

LA ROCHE

Sur un rocher qui se dresse à pic sur la Loire, le château de la Roche ressemble à un fantôme du moyen-âge, égaré dans notre xxe siècle. A vrai dire, les restaurations qu'y fit effectuer le regretté M. Roustan ont été si intelligentes, l'illusion est si complète qu'on ne se lasse pas de contempler cette superbe silhouette qui surplombe la roche, ce manoir qu'entoure un robuste mur d'enceinte et que son donjon si bien remanié, sa tour crénelée, ses fenêtres à croisillons qui ont retrouvé leur air des anciens jours, signalent de loin à l'attention du touriste. L'ancien pont-levis a été relevé et bien que la herse ne s'abaisse plus devant le visiteur, qui trouve la terre ferme sous ses pieds, on ne pénètre pas sans émotion sous cette porte écussonnée à la mode du xive siècle et que domine une lourde couronne de créneaux qui font tout le tour de l'avant-corps. La muraille qui surplombe est crénelée elle aussi et est

flanquée à gauche par la tour ronde, à droite par une svelte tourelle dont la flèche aigüe pointe au-dessus des bois de pins qui couvrent le coteau, sur l'autre rive du fleuve. De tous côtés ont été aménagées des terrasses d'où l'on jouit d'un coup d'œil unique et d'une délicieuse fraîcheur. Le château de la Roche, qui semble cramponné à ce rocher étroit, était composé autrefois d'un corps de bâtiment de forme irrégulière, qui suivait les contours du rocher. Il était flanqué au matin, d'une tour ronde destinée à défendre le seul côté par où l'on pouvait escalader le château. L'entrée était jadis à plusieurs mètres au-dessus de l'étiage du fleuve. En 1884, quand écrivait M. Broutin, le château comprenait un bâtiment à deux étages auquel des réparations avaient été faites au commencement du siècle. La tour, qui était la partie la plus ancienne, renfermait un escalier en spirale, desservant les étages supérieurs, et plongeant dans le rocher jusqu'aux caves que la tradition populaire a transformées en oubliettes. La tour était recouverte par les débris d'un toit plat, qui avait remplacé une toiture aigüe, surmontée par une charpente carrée que l'on voyait encore en 1711. Faucheut nous a laissé, d'autre part, le récit d'une visite au château de la Roche, en 1841. On voyait alors, dans la cheminée de la cuisine, une bretagne portant le blason des Champdieu : *de sable au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules, et accompagné d'une fleur de lys d'azur*. A l'est du bâtiment, se trouvait le pied d'une vieille tour engagée dans la maçonnerie, et au flanc de laquelle existait une tourelle à cul-de-lampe, appelée cavalière ; de ce côté, une pierre jaune incrustée dans le sol à 5 m. de la cour (le sol était à 20 m. au-dessus du niveau de la Loire) indiquait que la Loire était venue là, le 11 nov. 1790. Il y a 30 ans, le château de la Roche était délabré, les plafonds effondrés, les parquets enlevés; une alcôve qui avait conservé ses boiseries, avait été transformée en cabane à lapins et ces derniers se promenaient en toute liberté dans la maison et sur le rocher. Dès 1785, les bâtiments étaient en très mauvais état et menaçaient ruine depuis longtemps, mais ces murs branlants gardaient de l'allure, ils étaient d'une sauvage et impressionnante beauté. Au XIV^e^ s. d'épaisses murailles entouraient le rocher complètement séparé de la terre ferme. La maison elle-même occupait la partie centrale, ce qui forme actuellement l'arrière-corps du logis, comprenant la cuisine et la chambre contigüe. Au devant se trouvait une petite cour, transformée plus tard en jardinet et à la place de la porte actuelle s'étendait une étroite terrasse. Le donjon se trouvait à l'autre extrémité et dominait de

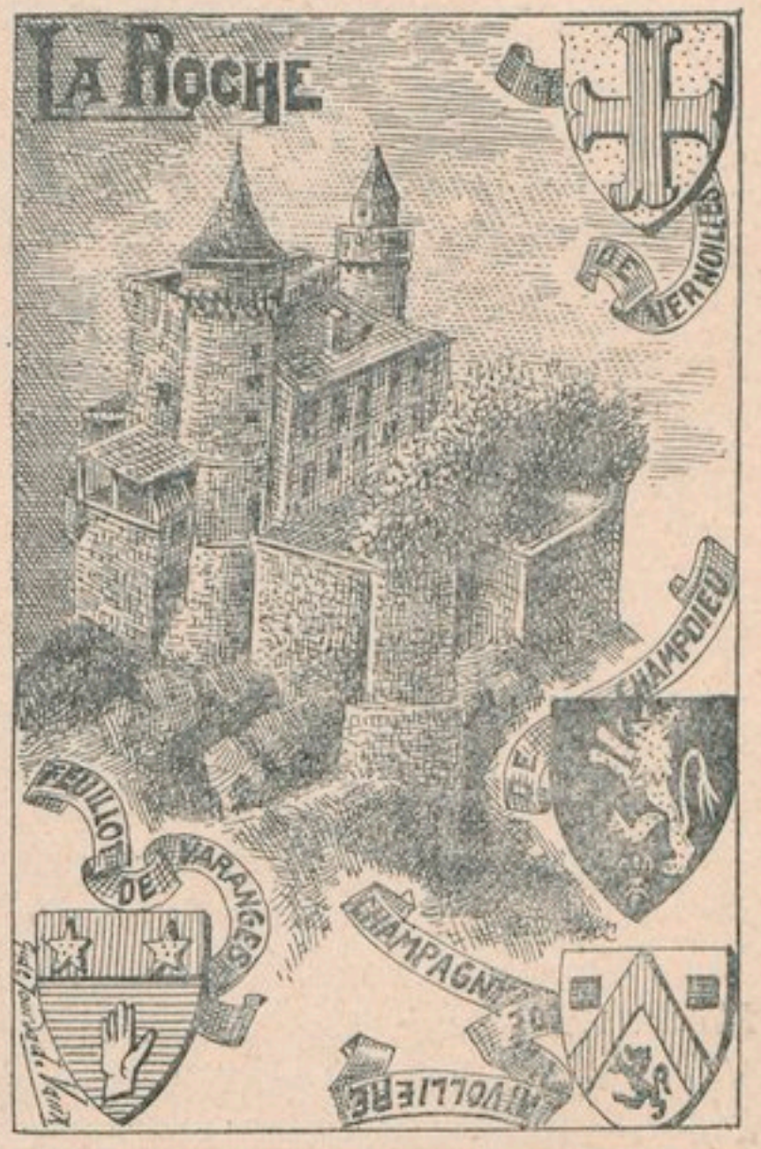

toute sa hauteur, l'étroit et profond chenal, qui forme actuellement le lit du fleuve. Il était couronné d'une toiture au pignon aigu soutenu par un hourdage formant une légère saillie et dont les intervalles étaient garnis de pierres et de mortier. Les derniers restes de la construction primitive dont on ne voit plus aujourd'hui que les assises, si dures qu'elles semblent faire corps avec le roc, n'ont disparu qu'au XVIII[e] siècle. C'est à cette époque que l'avant-corps fut construit par M. de la Rivollière.

Girard de la Roche est mentionné en 1391; après lui vint Pierre de la Roche, puis Jocerand de la Roche, qui rendit hommage, le 8 oct. 1311. Le 22 juillet 1322, l'hommage est rendu par Guillaume Groignon, s[r] des Prés, mais, le 18 juillet 1334, il est rendu par Margarone de la Roche, épouse d'Artaud du Bois. Elle le renouvelle, étant veuve, le 18 sept. 1378. En 1385, Jean de Vernoilles est seigneur de la Roche; son fils Guillaume lui a succédé, en 1393. Arthaud de Vernoilles rend hommage de la Roche, le 22 juin 1441, Cent ans plus tard, le seigneur est Claude de la Roche, qui avait repris le nom du manoir. Le fils de Rollin de la Roche, Jean, épousa Jeanne de Bessey, fille de Guillaume et de Geneviève du Suc; elle testa le 27 nov. 1646, en faveur de Bertrand de la Roche, son fils aîné; elle laissait aussi trois filles, Claude, Anne et Isabeau, religieuses ursulines à St-Symphorien. En 1639, Jeanne de Bessey, veuve de Jean de la Roche avait donné le dénombrement du fief de la Roche « dont le chasteau est basti sur un roc inaccessible sur la rivière de Loyre ». Le 23 février 1674, l'hommage est prêté par François-Bertrand de Vernoilles, écuyer, pour le château « sur une roche au milieu de la Loire, consistant en basse chambre »; le dénombrement fut reçu le 26 mai suivant. Il mourut le 8 mai 1709. Un acte du XVI[e] siècle, donne à Jean de Champdieu, époux de Souveraine de Saconay, le titre de seigneur de la Roche. En 1740, Jean-Pierre de Champagny de la Rivollière, bourgeois de Montbrison est seigneur de la Roche. Les armes de cette famille sont: *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux carrés de sable, et en pointe d'un lion du même.* Il en prêta hommage le 22 fév. 1755. De ses quatre fils, deux furent bénédictins et l'un de ces religieux périt à Lyon en 1793; deux restèrent dans le monde: Joseph et Jean-Marie. Leur sœur, Benoîte Champagny de la Rivollière, épouse de Thédore Feuillot de Varange (armes: *d'azur à une main d'argent; au chef de gueules, chargé de deux étoiles d'or*) vendit la Roche, le 9 nov. 1785, à Jean-Claude-François Bouvet, bourgeois de Lyon, pour 36.000 livres. C'est lui qui fut surpris par la crue de 1790, les eaux montèrent jusqu'au 1[er] étage du château et on eut grand peine à en retirer les habitants, mais les murs résistèrent. En 1830, Mlle Bouvet, épouse de M. Dechatelus, vendit le château de la Roche, à M. Brocard, lequel le laissa à sa fille. Cette dernière le céda, le 27 sept. 1863, à Claude Vergiat, lequel le vendit à son tour, le 13 oct. 1900, à Marie-Paul-Emile Roustan, l'imprimeur roannais bien connu, mort récemment. C'est à lui que la Roche doit sa résurrection.

(Abbé Prajoux: *Le château de la Roche,* Roannais Illustré; Broutin: *loc. cit.*)

LA ROËRE

Au sud-ouest de Roche-la-Molière, on aperçoit un château entouré d'un vaste parc ; c'est l'ancien manoir de la Roëre. La grille en fer forgé qui donne accès dans le parc, est décorée du blason des Neyron : *d'azur au héron d'argent terrassé de sinople ; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or.*

Le château a été complètement transformé au XIX^e^ siècle par l'architecte Boisson. La demeure actuelle, flanquée de deux pavillons rectangulaires et coiffée d'une lourde toiture d'ardoises, semble bien réaliser le plus heureux mélange de confort et d'agrément. La chapelle, l'orangerie, portent le même cachet d'élégance et de robustesse. L'antique manoir des la Roëre, a, d'autre part, été conservé et intelligemment restauré. Il est flanqué, à l'un de ses angles, d'une jolie poivrière du XVI^e^ siècle dont le cul-de-lampe est soutenu par une figure grimaçante. Les anciennes ouvertures moulurées existent encore. En face, à quelques mètres des bâtiments, l'architecte a restauré et exhaussé une tour carrée qui était adjacente aux anciennes écuries, qui étaient sans caractère et n'existent plus. Cette tour, haute de trois étages est ornée d'une splendide porte sculptée. Au 3^e^ étage une gargouille la surmonte et les débris d'une poivrière flanquent encore l'un de ses angles. Dans le côté de la tour qui regarde le château est encastrée une pierre sur laquelle on lit : FAIT L'ANNÉE DE LA PAIX ET DU MARIAGE DU ROI, 1660. Les verdoyantes prairies et les massifs fleuris qui entourent le manoir en font une résidence des plus agréables.

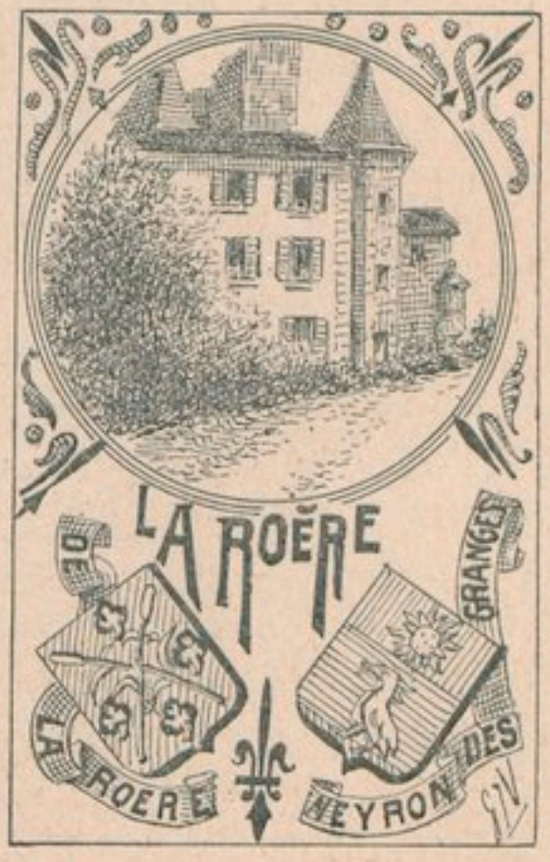

La première famille qui posséda la Roëre a formé un grand nombre de rameaux. Le 31 mai 1361, Jean de la Roëre, de la paroisse de Firminy, élit sa sépulture à St-Pierre-de Firminy, au tombeau de ses pères, mentionnant Jeanne et Mathiève, ses filles et faisant son fils, Antoine, héritier universel. En 1444, nous trouvons Jacques de la Roëre, fils d'Antoine, notaire. Le terrier de Firminy fait mention, au début du XVI^e^ siècle, de Lyonet de la Roëre, notaire royal, qui paraît avoir laissé trois fils, vivant à la même époque : Claude de la Roëre, notaire de Firminy, marié à Jeanne des Noyers, fille de Guillaume, dont Jeanne, mariée à Béraud Cornet ; Antoine de la Roëre, greffier de Firminy, marié à Souveraine Jocellin ; Denys de la Roëre. On trouve encore mentionnés : Michel de la Roëre, prêtre de St-Genest-Lerpt ; Philibert de la Roëre et Jean de la Roëre, notaires.

Au début du XVII^e^ siècle, nous trouvons Jean de la Roëre, marié à Fleurye de la Guiolle, dont : François, le 20 mai 1618 ; Denys, marié à Marie de la Guiolle, dont : Jeanne, le

14 oct. 1618. Claude de la Roëre, sergent royal de Firminy, épousa Catherine Guichetty, dont : Marcellin, 6 déc. 1618. Etienne de la Roëre, du Chambon, et Clémence de la Roëre, de Fraisse, avaient pour frère Jean de la Roëre, marié à Anne Basset, dont : Etienne, 8 janv. 1633. A la même époque vivaient : Gabrielle de la Roëre, épouse de Simon Despréaux ; Françoise de la Roëre, femme de Georges Encellin ; Jeanne de la Roëre, servante à la Beynodière, morte le 20 janvier 1669; Jacques de la Roëre, gendarme de M. le marquis de Polignac, mort le 20 février 1650, à 80 ans ; Jean de la Roëre, hoste, marié à Jeanne Gay, morte le 18 août 1647, dont : Fleurie, 23 déc. 1644 ; Jacques de la Roëre, marié le 8 janvier 1676, à Marie Montélimard, dont : Pierre, 21 mars 1677 ; Jean de la Roëre, marié à Marie Blanc, dont : Jacques de la Roëre, cloutier, marié le 2 fév. 1686, à Jeanne Delage, fille de Louis et d'Alix Souchon; Jean de la Roëre, mort le 29 oct. 1656, coutelier, marié à Anne Roure, dont : 1° Pancrace, marié à Catherine Ploton, morte le 20 avril 1661, dont : A) Agathe, 1 juillet 1654; B) Jean, 8 oct. 1657, marié le 20 juillet 1683, à Anne Ravel, de la Vaure, morte le 7 juin 1728; C) Claudine, 4 oct. 1659, mariée le 8 juin 1678, à Grégoire Basset ; 2° Fleurie, mariée le 24 août 1648, à Jean Odouard, fils d'Antoine et d'Antoinette Arnodier; 3° Jacques, religieux bénédictin, sacristain d'Aurec, dit sa 1re messe à Firminy, le 20 avril 1652; 4° Fleurie, 24 mai 1636, mariée le 15 juillet 1661, à Pierre Suc, de la Vaure ; 5° Jean-Antoine, 25 août 1638; 6° Pierre, 27 mai 1640; 7° et 8° Gaspare et Catherine, 23 avril 1642.

Pierre de la Roëre, marchand bourgeois de Lyon, était frère de Jeanne de la Roëre, femme de Jean Achard, d'autre Jeanne, mariée le 2 juin 1635, à Jean Rousset, maître-tailleur d'habits, puis marchand de Firminy ; et de honorable Jacques de la Roëre, notaire royal de Côte-Martin, mort à 45 ans, le 30 décembre 1650, marié à Hélène de la Roëre, dont : 1° Claude, qui suit ; 2° François, 24 avril 1634 ; 3° Louise, 14 mai 1636, mariée le 30 avril 1658, à Jehan Brunon, marchand de St-Etienne ; 4° Bermond, 2 déc. 1638 ; 5° Jean, 26 avril 1640 ; 6° Toussainte, 13 déc. 1641, mariée en 1662, à Blaise Dallier, fils d'André, marchand de St-Etienne ; 7° Claude (6 janv. 1643-21 mai 1687), notaire royal de Côte-Martin ; 8° Claude, 17 mai 1645 ; 9° Charlotte, 11 juin 1647 ; 10° Marguerite, 6 juillet 1648. Claude de la Roëre, notaire royal et procureur de Firminy, mort le 20 nov. 1676, marié à Claudine Morel de Chazellet, sœur de Claude, époux de Geneviève Girard de Bourzeis, et fille de Laurent et de Marguerite Gervais, dont : 1° Louise, morte le 17 sept. 1743, à 82 ans, mariée le 16 sept. 1683, à Jean-Baptiste de Flachères, fils de feu Antoine, conseiller du Roi, juge de Pouilly-les-Feurs, et de Claudine de Mousmin ; 2° Gabrielle, mariée le 5 juin 1685, à Jacques de Jerphanion ; 3° Claude, 4 août 1666 ; 4° Claude, 13 mars 1668; 5° Gabrielle, 29 juin 1672, mariée le 1er octobre 1711, à Pierre Chapelon, fils de Pierre et de Claudine Martin ; 6° Louise, 27 juin 1675.

Le dernier des de la Roëre était avoué à St-Etienne sous la Restauration ; sa fille épousa M. Quantin, maire de St-Etienne pendant les premières années du second Empire. Jean-François Caze possédait la Roëre, au début du XVIIIe siècle. Il passa ensuite à son fils, Marie-Joseph-François Caze, écuyer, marié à Marie-Anne-Pierrette Thoynet de Bigny,

lequel le vendit en mars 1767, à Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, qui le céda à son tour, le 26 février 1772, à Jacques Neyron, en même temps que Roche-la-Molière.

Pierre-Antoine-Louis Neyron des Granges, fils cadet de Jacques, s[r] de Roche-la-Molière (v. ce nom, t. I[er]), né le 13 juin 1777, mort en 1825, épousa le 4 avril 1807, Madeleine-Claire-*Amélie* Vincent de St-Bonnet, fille de Pierre et de Françoise Daudé du Poussey, dont : 1° Félix, qui suit; 2° Ludovic, mort à 17 ans; 3° Clairnie, morte en 1838, à 28 ans.

Félix Neyron des Granges, mort le 9 mai 1878, à 64 ans, marié en 1837 à Antoinette Duplay, dont : 1° Louis, qui suit; 2° Marguerite, morte en 1882, mariée le 14 nov. 1873, à Albert-Louis, baron du Blaisel.

Louis Neyron des Granges, mort le 6 janvier 1897, à 56 ans, marié le 16 mai 1868, à Camille Aynard, propriétaire actuelle de la Roëre, dont : 1° Jeanne, mariée à Joseph Ginot; 2° Henri, mort en 1889; 3° Paul, mort en 1892; 4° Marie; 5° Marthe.

(Registres de Firminy : Communications de M[me] Neyron des Granges et de M. Albert Boissier.)

ROULLIÈRE

Le château de Roullière dont il reste encore une haute tour ronde flanquant deux corps de bâtiments qui se rejoignent à angle droit, et quelques belles ouvertures, était autrefois bien plus considérable. Il se composait de trois corps de bâtiments reliés par des tours; il avait une vaste cour avec murs et portail armorié, et le tout entouré de fossés profonds que remplissait l'eau courante du ruisseau. Dans le mur, face au midi, on voit un blason sculpté : *de . . . à la fasce de . . . chargée de trois étoiles, et accompagnée de trois fleurs de lys, deux en chef, et une en pointe,* couronné d'un chapeau à trois rangs de houppes. Ce sont les armes de Charles de Boucé, prieur d'Ambierle. Dans la chapelle du château on remarque une clef de voûte aux armes des Chabannes : *de gueules au lion d'hermines.*

Dépendance du prieuré, le château de Roullière servit de résidence à la plupart des prieurs. Le prieur Antoine de Chabannes, nommé ensuite évêque du Puy, fut l'ami du connétable de Bourbon. Il ne le suivit pas dans sa rébellion contre le Roi, mais il garda fidèlement son souvenir, et en 1528, il fit exécuter le portrait du duc, avec ceux d'Arthus Gouffier, s[r] de Boisy, et de quelques autres personnages illustres de son siècle, et en orna le château de Roullière. Son successeur, Charles de Boucé, était le frère de François de Boucé, le fameux capitaine Poncenat. Il prit possession du prieuré d'Ambierle, le samedi 8 juin 1538. Il eût été un prieur ordinaire, si sa faiblesse de caractère ne l'avait entraîné du côté de son frère. Dès l'apparition de la réforme en Forez, Poncenat l'embrassa avec

ardeur et devant bientôt le plus actif lieutenant du baron des Adrets. Après avoir pris Feurs, il rejoignit des Adrets devant Montbrison et participa, ainsi qu'au château de Montrond, aux horreurs qui y furent commises. Quant à Charles de Boucé, il avait ruiné les autels de son église, chassé ses moines, profané le Saint-Sacrement, fait cesser la messe et le service divin, détruit les reliquaires et les calices, et depuis deux ans avait fait prêcher, baptiser les enfants, enterrer les morts, par un certain Guillaume Durieu, ministre et prédicant, à la mode de Genève. Un arrêt fut rendu en 1562 contre les coupables, mais ils glissèrent entre les mains de la justice. Le 12 mars 1563, un édit de pacification, dû à l'odieuse politique de Catherine de Médicis qui accordait tous les avantages possibles aux protestants cependant vaincus, permit à Poncenat de se retirer à Changy. Le 9 décembre 1563, il faisait l'acquisition de la maison forte et château de Roullière et du pré de Cousture, du grand étang de Poissie avec tous les servis, en toute justice, haute, moyenne et basse, moyennant 5.300 livres. Par testament, il légua la terre et seigneurie de Roullière, ayant 350 livres de rente ou revenu annuel à « noble seigneur Charles de Boucé, son frère ». Le 6 mai 1570, Geoffroy du Mayne, le nouveau prieur d'Ambierle, passa une transaction avec sa sœur Françoise du Mayne, veuve de Poncenat depuis janvier 1568. Par cet acte, ladite dame, agissant comme tutrice de son fils, Jacques de Boucé, renonce au bénéfice de l'acquisition faite par son mari, moyennant la restitution par le prieur du prix intégral de la vente, à savoir 5.300 livres.

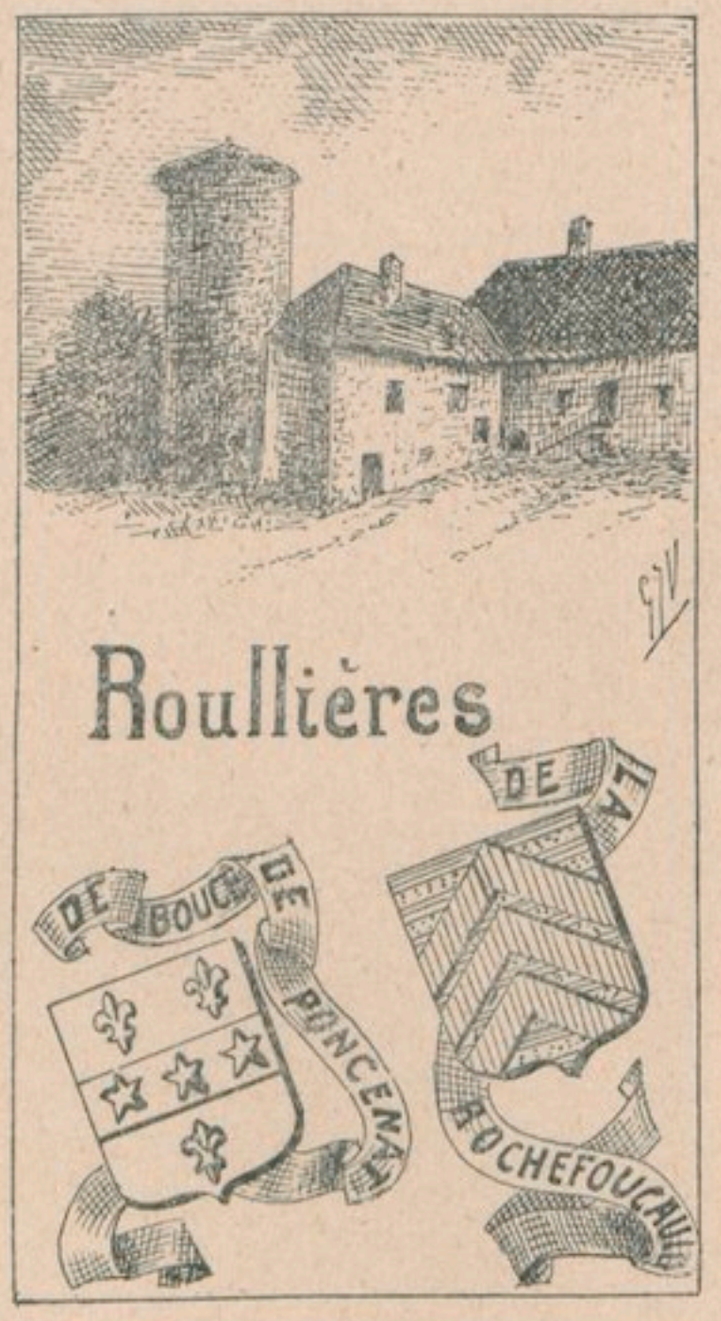

Philippe Huault de Bussy, qui succéda comme prieur à Jean-François de Damas, en 1656, habitait ordinairement le château de Roullière, se déchargeant de la direction du couvent sur dom Théolier, prieur claustral, Claude-Joseph Grassin, prieur de 1727 à 1746, habitait Paris, mais il venait fréquemment à Ambierle et résidait au château de Roullière. L'un de ses frères, Pierre-François, capitaine au Rt de Picardie, réformé en 1737 vint également y habiter à cette époque. Le 27 juin 1752, Isaac-Ignace-Germain de St-Pau étant prieur, nous voyons que « les religieux jouiront de la serve et pêcherie de Roullière et des pâturages attenants; ils pourront mettre leurs coffres à poissons dans le canal du jardin du château de Roullière et dans les fossés dudit château ». Son successeur au prieuré d'Ambierle, Jean-Baptiste-François de la Rochefoucauld de Magnac, élut domicile, comme ses prédécesseurs, à Roullière. Il s'y plaisait beaucoup et y résidait habi-

tuellement. En 1785, le procureur fiscal dut requérir contre des particuliers, qui avaient lâché l'étang de Roullière et volé au moins 200 carpes de 2 livres, avec plusieurs brochets et une carpe d'environ 16 livres. Mais la révolution arrivait; volé une première fois aux moines, et estimé avec la maison du Prieur et quelques domaines 42.593 livres 10 sols, Roullière fut racheté, le 17 mai 1791, par l'abbé de la Rochefoucauld et bientôt volé une seconde fois. Le 21 juillet 1793, les officiers municipaux d'Ambierle et les citoyens officiers de la garde nationale, escortés de 50 soldats, se transportèrent au château de Roullière. Le portail qui donnait sur le chemin tendant de St-Haon à Changy étant ouvert, ils traversèrent la cour du château et entrèrent dans la cuisine, que leur ouvrit « une fille domestique » Claudine Soufférand. Sur leur demande, elle leur fit connaître qu'il n'y avait ordinairement au château que cinq personnes : la d[lle] Guyot, Catherine Odin, la nommée Tardivon et le petit Joseph, tous au service de « Jean-Baptiste-François Larochefoucauld, cy-devant prieur d'Ambierle et acquéreur dudit château, lequel elle a déclaré ne pas avoir vu depuis longtemps ». Ils lui déclarèrent alors être venus « dans le dessein de faire une perquisition exacte de tous les appartements dudit château » et la sommèrent de leur remettre toutes les clefs des appartements, chambres, greniers, caves, ainsi que celles de tous les meubles, enfoncements, cabinets, cachettes, etc. Elle leur présenta un grand trousseau de clefs, les conduisit dans les divers appartements et dépendances du château. Après avoir tout perquisitionné, ils certifièrent n'avoir pas fait d'autre rencontre de personne que celles que la domestique leur avait indiquées. L'abbé de la Rochefoucauld, qui avait habité Roullière sans interruption pendant 25 ans, fut arrêté, condamné à la déportation et emmené à la Guyane où il resta jusqu'en 1796. Pendant ce temps ses biens étaient mis en vente, et Roullière, avec les Pierges et la maison conventuelle, furent acquis par les sieurs Garel, Sarnèse et Chartier. En 1856, il appartenait à M. de Linière-Bouquet Deschaud.

(Abbé C. Bouillet : *Histoire du prieuré de St-Martin d'Ambierle.*)

SACONAY

Le château de Saconay est situé non loin de St-Symphorien-sur-Coise, dans la partie du Forez aujourd'hui rattachée au département du Rhône. En 1550, ce manoir qui n'était encore que la maison-forte de la Carrodière, appartenait à Messire Jehan de Lemps, chevalier, seigneur du Mouchet, gouverneur de la ville de Surre, au pays et duché de Bourgogne, qui y vivait avec sa femme, Catherine de Clermont. Les armes de la famille de Lemps, sont : *Parti d'or et de gueules, au lion de l'un en l'autre,* la devise est : *De temps, j'attends.* Le 20 mai 1558, par acte passé à Lyon,

en la maison d'habitation du seigneur de Saconay, précenteur, et devant Me du Soleil, notaire royal, noble et puissant seigneur Messire Jehan de Lemps, tant en son nom qu'en celui de sa femme, vendait à noble et vénérable messire Gabriel de Saconay, chanoine et précenteur de l'Eglise de Lyon, pour une moitié, et à noble et puissant seigneur messire Aimé de Saconay, son frère, chevau-léger des gardes du Roi, et Anne de Séveret, sa femme, pour l'autre moitié, la maison-forte appelée la Carrodière, moyennant le prix de 3.550 livres tournois et une chaîne d'or du prix de 40 écus soleil.

Aimé de Saconay était venu prendre du service en France, au Régiment des gardes suisses, sous Henri II et Charles IX. Gabriel de Saconay était entré au Chapitre de Lyon, en 1525. En août 1562, il date de Saconay, son : *Discours des premiers troubles advenus*

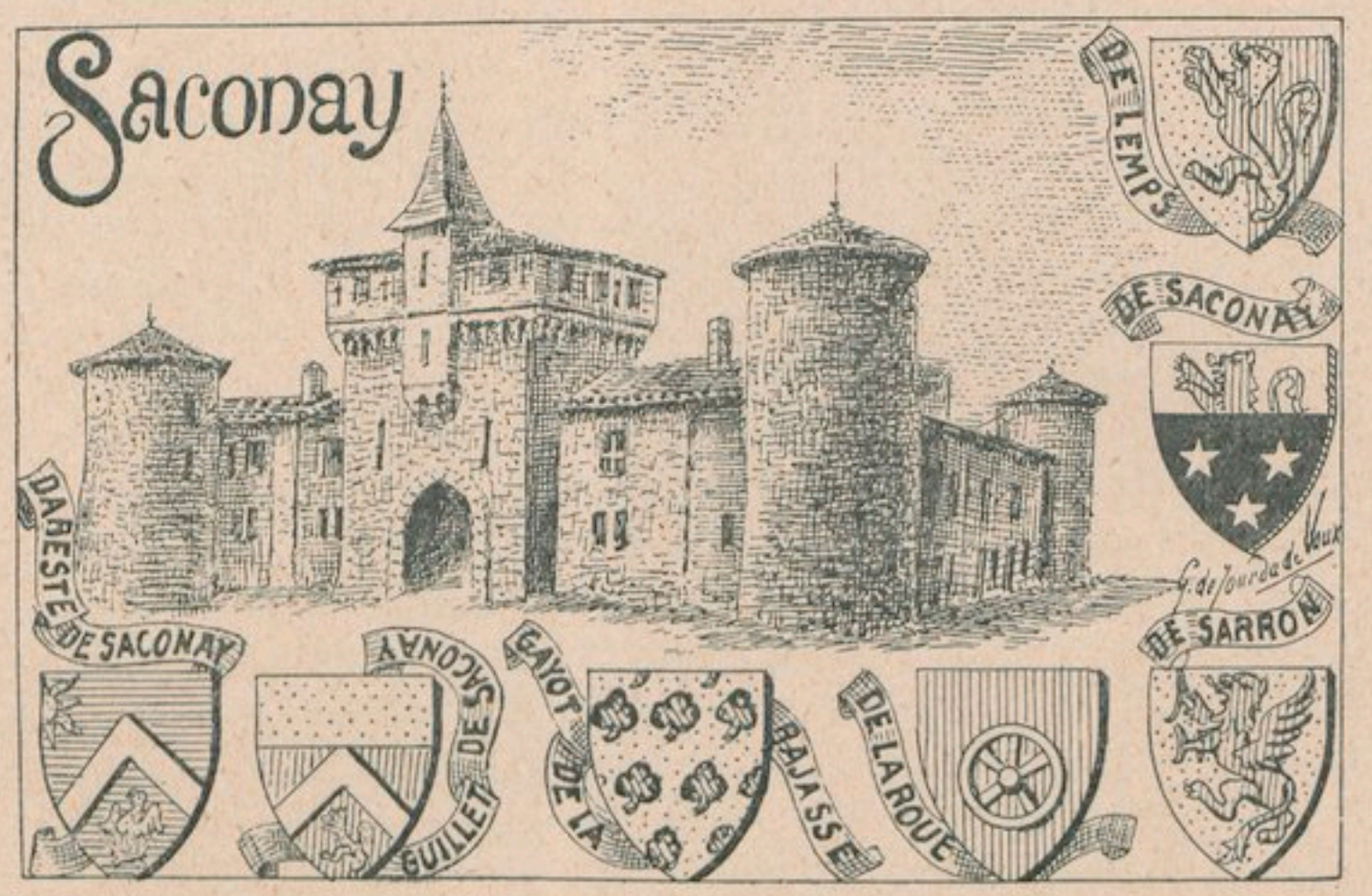

à Lyon, avec l'apologie pour la ville de Lyon : contre le libelle faussement intitulé la juste et sainte défense de la ville de Lyon ; Jouve, 1569, in-8°. Lui et son frère, adjoignirent de chaque côté un bâtiment neuf flanqué de tours, mais on reconnaît encore l'ancienne maison-forte de la Carrodière, au milieu de la façade, sur la terrasse. Saconay devint dès cette époque, un grand quadrilatère, dont les quatre angles sont défendus par des tours rondes assez élevées, couvertes d'un toit plat à tuiles creuses, et garnies de petites meurtrières en formes de croix. A leurs bases se trouvent de larges embrasures pour couleuvrines. L'intérieur, quoique remanié, mérite une mention spéciale. La salle basse du rez-de-chaussée forme deux pièces, un grand salon Louis XV éclairé par trois fenêtres, et décoré de boiseries de chêne sculptées, et un petit salon à deux fenêtres. A côté est l'office qui fut chapelle jusqu'en 1709. Ce n'est, en effet que le 4 novembre 1709 que Claude Guillet transféra la chapelle au 1er étage, elle fut bénite le 12 février 1711. On y arrive par une galerie

peinte à fresques, due à Camille Dareste de Saconay, gendre de Claude Guillet; les fresques précédentes étaient en grisaille. Dans la bibliothèque du donjon, autrefois grand salon, M. Dareste de Saconay a fait transporter l'antique cheminée de « 10 pieds de longueur, 3 pieds de profondeur et 5 pieds 1/2 de hauteur, avec deux jambages accostés de la mesme pierre, la plate bande estant tout d'une pièce dans sa longueur, poussée avec deux corniches et les armoiries de Monseigneur de Sarron » en diminuant légèrement ses dimensions et en lui restituant le blason des Sarron que la fureur révolutionnaire n'avait pas respecté. Dans une chambre, on admire une autre cheminée en pierre de taille dont les armoiries ont disparu. La prison fut d'abord établie dans la tour du levant, puis dans celle du nord; on la munit de bons barreaux pour que « les prisonniers ne rompent la muraille ». Le verrou et la serrure plate du cachot existent encore. Dans une chambre, un lit Louis XVI d'une exécution parfaite porte les armes des Dareste de Saconay. Une terrasse sur voûte a remplacé les fossés, devant la facade. Le portail primitif était à ogives, garni d'une herse et d'un pont-levis auquel conduisait une avenue de chênes séculaires. Le donjon, de style gothique, qui s'harmonise bien avec l'ensemble a été construit, en 1892, par l'architecte Bresson.

Aimé de Saconay avait épousé en 1552, Anne de Séveret, veuve de Gilbert Le Mastin, s[r] de Villeneuve (v. ce nom, tome I[er]), et fille de Balthazard, seigneur de Chaussaing, et de Péronelle de Bonnay. Aimé de Saconay avait été fait chevalier de l'ordre de St Michel, par Charles IX, en 1569, lorsqu'en mai 1572, il mourut brusquement au château de Saconay, revenant de faire un voyage au pays de Genève, au château de Bursinel, berceau de sa famille. Il fut enterré dans la chapelle Saint-Laurent, en l'église de St-Symphorien-le-Château, qui servit dès lors de sépulture aux seigneurs de Saconay, jusqu'à la révolution, Anne de Séveret restait veuve avec un fils mineur, Théode de Saconay, et quatre filles : 1° Huguette, mariée à Claude de Villette, s[r] dudit lieu; 2° Anne, mariée à François de Serrières, chevalier, s[r] de Palerme et la Palmette, gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi; 3° Jeanne, mariée à Amplepuis, le 11 octobre 1592, à noble Pierre de Sarron s[r] des Forges (v. ce nom) auquel elle apporta Saconay; 4° Gilberte, religieuse à St-Pierre-de Lyon, dont elle devint prieure conventuelle.

Gabriel de Saconay mourut à Saconay, le 3 août 1580, et alla rejoindre son frère dans la chapelle Saint-Laurent. Le 12 avril 1577, devant le notaire Laurencin, il avait fait son testament en faveur de son neveu Théode, laissant l'usufruit à sa belle-sœur. Cette dernière vécut encore près de dix ans. Quand à Théode de Saconay, il allait épouser Eléonore de Crémeaux, lorsqu'il mourut brusquement, en 1586. Les Saconay du Forez s'éteignaient après deux générations, les autres allaient continuer à Bursinel pendant 150 ans encore.

La famille de Sarron allait posséder Saconay pendant quatre générations. Ce ne fut, en effet, que le 18 juillet 1695, que noble Jacques-Hugues de Sarron, chanoine-comte de l'Eglise de Lyon, fondé de pouvoirs de noble messire Claude de Sarron, son frère, capitaine des carabiniers du Roi, marquis des Forges, seigneur de Saconay, Vaudragon, et autres lieux, vendit en son nom, à noble messire Pierre de la Roue, seigneur d'Argen-

tieux, ancien échevin de Lyon, conseiller du Roi en cette ville, la terre et la seigneurie de Saconay, consistant en château, justice haute, moyenne et basse, rentes nobles, domaines, etc., moyennant le prix de 38.400 livres.

Pierre de la Roue, né le 4 sept. 1646, était fils d'Aymé de la Roue, s[r] du Blanc et Pitaval, et de Catherine Dupoix. Il portait : *de gueules à la roue d'argent, clouée de gueules,* et avait été échevin en 1688-9. Le 27 juin 1671, il avait épousé Françoise Grimod, fille de Jean-Baptiste et de Marie Valous, dont : 1° Jean, 4 oct. 1678, marié : 1° le 11 janvier 1701, à Claudine-Alexandrine Colbenchelay; 2° à Jeanne Duxio, veuve de Louis de Gimel, dont trois fils; 2° Jean-Baptiste, 27 février 1685, marié, le 1[er] déc. 1708, à Ève-Marie Déodati, veuve d'Etienne Coréal; 3° Marie-Madeleine (27 sept. 1686-6 mars 1770). Pierre de la Roue ne garda Saconay que sept ans. Il le revendit, le 18 octobre 1702, à noble messire Pierre Gayot de la Rajasse, écuyer, s[r] de la Chapelle, moyennant 16.540 livres, plus 30 livres d'or pour étrennes. Le nouvel acquéreur était fils de noble Jean-Jacques Gayot, s[r] de la Rajasse, échevin de Lyon, et de Marie de la Roue, et frère de François Gayot (25 juillet 1673-1[er] janv. 1743), marié à Anne Curnillon; et de Jean-Pierre Gayot, 15 mai 1675, marié le 15 janvier 1703 à Barbe Gervas, dont postérité. Gayot porte : *D'or, semé de trèfles de sinople.* Le nouveau seigneur de Saconay avait épousé, le 30 janvier 1695, Marguerite Carrige, dont un fils, Pierre, né le 4 novembre 1702. Il ne garda Saconay que cinq ans, et le revendit, ainsi que la chapelle Saint-Laurent, à Claude Guillet, par actes des 24 octobre et 5 novembre 1707. Une partie des murailles menaçait ruine à cette époque, la vente fut faite moyennant le prix de 16.000 livres.

La famille Guillet a formé plusieurs branches (v. Châtelus, t. I[er]), Claude Guillet, marié le 6 août 1615 à Louise Néel, en eut, entre autres, Claude Guillet, marié le 24 janvier 1657, à Florie Saulnier. C'est de cette union que naquit, le 3 octobre 1657, l'acquéreur de Saconay. Ce dernier se maria deux fois : 1° le 25 janvier 1687, à Claire Barry; 2° à Elisabeth Loubeyrat, morte le 12 avril 1729. Du premier lit naquirent deux filles : 1° Claire, mariée le 28 janvier 1710, à noble Barthélemy Dareste; 2° Anne, 22 avril 1699, mariée, le 26 octobre 1717, à noble Antoine du Treuil, trésorier de la Charité en 1737, échevin de Lyon, en 1741-42.

En 1710, Claude Guillet de Saconay donna cette terre à sa fille Claire, s'en réservant la jouissance et les revenus jusqu'à son décès. Ce ne fut donc, en réalité, que le 5 novembre 1740, que les Dareste devinrent définitivement seigneurs de Saconay. Cette famille, originaire d'Italie, se fixa à Saint-Chamond. Son premier auteur connu est Claude Dareste, marié à Jeanne Razey, dont Antoine Dareste, marié, le 9 février 1631, à Jeanne Roland, dont Camille, qui suit.

III. Camille Dareste (19 oct. 1635-30 mars 1718) épousa, le 5 février 1667, Marie Gayot, morte le 8 sept. 1694, fille de Jean-François, et de Marie Masson, dont : 1° Barthélemy, qui suit; 2° Pierre, 9 juin 1679, chanoine de Saint-Antoine; 3° Jean-Jacques, 4° Jeanne (1668-1741), mariée, le 10 oct. 1705, à François Vialis; 5° Catherine (1676-1724), mariée, le 11 février 1696, à Jean-Baptiste Michel.

IV. Barthélemy Dareste de Saconay (22 sept. 1670-11 sept. 1738), écuyer, sr de Saconay, etc., gentilhomme de la grande Vénerie du Roi, épousa, le 28 janvier 1710, Claire Guillet, dont : 1° Camille, qui suit ; 2° Jean-Jacques, marié, le 22 sept. 1743, à Françoise Gavault, d'où les Dareste de la Chavanne ; 3° Claude, 18 août 1712, chanoine de Saint-Paul ; 4° Anne, 22 janvier 1714 ; 5° Catherine (9 mars 1715-23 sept. 1783), mariée, le 10 nov. 1733, à Antoine-Marie Burlat ; 6° Catherine-Claire (12 avril 1716-3 décembre 1749), mariée, le 16 fév. 1740, à Guillaume Gayot ; 7° Pétronille, 26 mai 1718 ; 8° Louise, 10 oct. 1719, mariée, le 24 nov. 1744, à noble André Perdrigeon, fils de François et de Marguerite Bollioud ; 9° Marie, 10 mars 1721 ; 10° Jean-Baptiste, 22 juillet 1722 ; 11° Philibert, 9 juillet 1723 ; 12° Jeanne, 22 juillet 1725 ; 13° Barthélemy, 18 mars 1728 ; 14° Claudine-Catherine, 16 juillet 1730, mariée, le 9 déc. 1760, à Pierre Teyssonnier.

V. Camille Dareste de Saconay (12 oct. 1710-20 oct. 1781), écuyer, sr de Saconay, dont hommage le 5 sept. 1754 et dénombrement le 25 janvier 1755, recteur du grand Hôtel-Dieu de Lyon, 1743-6, échevin 1758-9, déclara vouloir jouir du privilège de noblesse le 24 déc. 1759 et à cette occasion demanda et obtint du Roi Louis XVI, de substituer le fond d'azur au fond de gueules, pour distinguer sa branche qui porta depuis : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un phénix, regardant un soleil mouvant du franc canton, le tout d'or*. Il épousa, le 21 janvier 1738, Jeanne Ravachol, veuve Rigod de Terrebasse, et fille de Jean-Marie et de Benoîte Quinson, dont : 1° Jean-Marie Dareste de Pitaval, 25 juin 1740, essayeur de la monnaie de Lyon ; 2° Claude, qui suit ; 3° Jean-Claude (6 janv. 1742-14 fév. 1830), chevalier de Saint-Louis, marié à Jeanne-Séraphie Ballex ; 4° Claude-Louise, 3 nov. 1744, mariée le 15 mai 1765, à Nicolas Le Mau de la Barre ; 5° Marguerite-Victoire (28 fév. 1750-21 juin 1832), mariée le 27 fév. 1770, à Pierre-Gabriel Clérico, sr de Janzé, mort martyr de la révolution, le 13 décembre 1793. Elle repose avec son mari et ses fils dans la chapelle expiatoire des Brotteaux, à Lyon.

VI. Claude Dareste de Saconay (4 avril 1739-22 avril 1809), sr de Saconay, dont hommage les 14 déc. 1776 et 7 mai 1785 et qui, sous la Révolution, resta quatre ans sous scellés, Javogues voulant faire sienne cette demeure, ce qui la préserva du pillage. Chevalier de Saint-Louis, comparant à l'assemblée de la noblesse en 1789, il épousa le 3 sept. 1765, Anne-Catherine Siran, morte le 3 fév. 1832, fille de Joseph et de Jeanne Marinet, dont : 1° Claude-Camille-Pierre (11 mars 1769-19 juin 1824), chevalier de Saint-Louis ; 2° Jean-Baptiste, qui suit ; 3° Marie-Jeanne, 5 oct. 1775, mariée le 26 ventôse, an V, à Denis-Félicité de Garnier, comte des Garets, fils d'Eléonor et de Catherine de Godefroy.

VII. Jean-Baptiste-Marie Dareste de Saconay (10 août 1771-3 oct. 1834), capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 25 juillet 1796, Marie-Louise-Joséphine de Garnier des Garets, fille du comte Eléonor et de Catherine-Josèphe de Godefroy de la Lande, dont : 1° Marie-Victoire (1 vendémiaire, an VI-3 sept. 1871), mariée, le 16 mai 1821, à Louis-Alexandre, comte du Peloux de Praron, fils de Louis-Joseph, et d'Anne Fleurant de Rancé ; 2° Anne-Félicité, qui suit.

VIII. Anne-Félicité Dareste de Saconay (1798-19 août 1878), mariée, le 25 mars 1824, à Jean-Pierre-Louis de Limoge, mort en mars 1886, à 99 ans 1/2, chevalier de Saint-Louis, du Lys, de la Légion d'honneur, capitaine au 18e d'infanterie légère, fils de Joseph-Esprit, et de Rosalie de Digoine, dont :

IX. Léon-Jean-Marie de Limoge-Dareste de Saconay (26 mai 1826-6 mars 1896), reprit le nom de Dareste de Saconay par adoption de sa tante du Peloux, et épousa, le 7 août 1850, Anne-Zoé-Suzanne de Luzy-Pélissac, fille de François-Aymé, marquis de Luzy-Pélissac, et d'Anne-Olympe du Peloux de Praron, dont :

X. Henri-Johans de Limoge-Dareste de Saconay, propriétaire actuel de Saconay, né le 4 juin 1851, marié, le 16 juin 1877, à Marie-Charlotte-Bathilde de Rivérieulx de Chambost (v. Bellegarde, t. Ier), dont : 1° Marguerite, 22 avril 1878, mariée à Saconay, le 28 juillet 1903, à Joseph-Michel-Charles-Gaston de Brosse, fils d'Hippolyte, et de Marie Roux de la Plagne; 2° Agnès, 4 mars 1882, mariée à Saconay, le 1er juin 1909, au vicomte Bernard de Rivérieulx de Varax, capitaine au 38e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, mort à l'ennemi, le 10 oct. 1916, fils du comte Régis et de Marguerite de Pomey.

(Communication de M. Dareste de Saconay ; H. de Jouvencel : *Loc. cit.*).

SAINT-ANDRÉ-D'APCHON

Ce qui reste de la plus belle demeure du Roannais ne nous donne qu'une idée bien insuffisante d'une splendeur qui avait fait l'admiration d'Anne d'Urfé. Elle était alors « accommodée de deux belles cours, l'une entre le corps de logis du chasteau, l'autre deors. Elle est embellie des plus belles galeries qui soyent en Forez, tant closes qu'ouvertes, d'une belle terrasse sur le devant, de beaux jardins et de fort beaux vergiers ; elle est fort saine en lieu sec, en belle veue et proche de très bons vignobles ». Des beaux escaliers qui donnaient accès au manoir, il ne reste plus rien, leur démolition remonte à une cinquantaine d'années. Il faut aujourd'hui passer sous une maison particulière et descendre une rampe abrupte pour arriver au milieu de ce qui fut la cour d'honneur. De toutes les élégantes constructions qui entouraient cette cour, au nord et au couchant, il ne reste que des débris encastrés dans des bâtiments ruraux : des médaillons, des pilastres, l'arc surbaissé d'une galerie, un fragment de muraille aux briques émaillées. Les dernières ruines ont disparu il y a une vingtaine d'années, des débris de toutes ces merveilles ont été vendus ici et là : le musée de Roanne conserve outre un superbe médaillon, une pierre sculptée aux armes des d'Albon-Saint-André. La partie encore intacte du château se dresse au matin, commandant la riche vallée de Renai-

son. En 1850 on y voyait encore deux énormes tours, la « tour du costé de midy » et la « tour du costé de bize ». Cette dernière a disparu mais on en peut reconnaître l'emplacement à certains renflements de la muraille dans la maison moderne qui lui a succédé. La tour du midi, sombre et hautaine, est encore là avec sa couronne de mâchicoulis dominant la bâtisse quadrangulaire élevée au XVIII^e^ siècle pour loger, selon le goût de l'époque, les successeurs du maréchal.

Entre cette construction et le bâtiment qui a remplacé la tour démolie, s'étend la façade du manoir, vraie merveille avec son quadrillage de revêtement, formé par des briques de deux tons, les unes rouges, les autres d'un noir bleu, rehaussées de loin en loin par des médaillons de pierre jaune où le ciseau du sculpteur a semé au hasard des têtes de fantaisie et des portraits d'un réalisme savoureux.

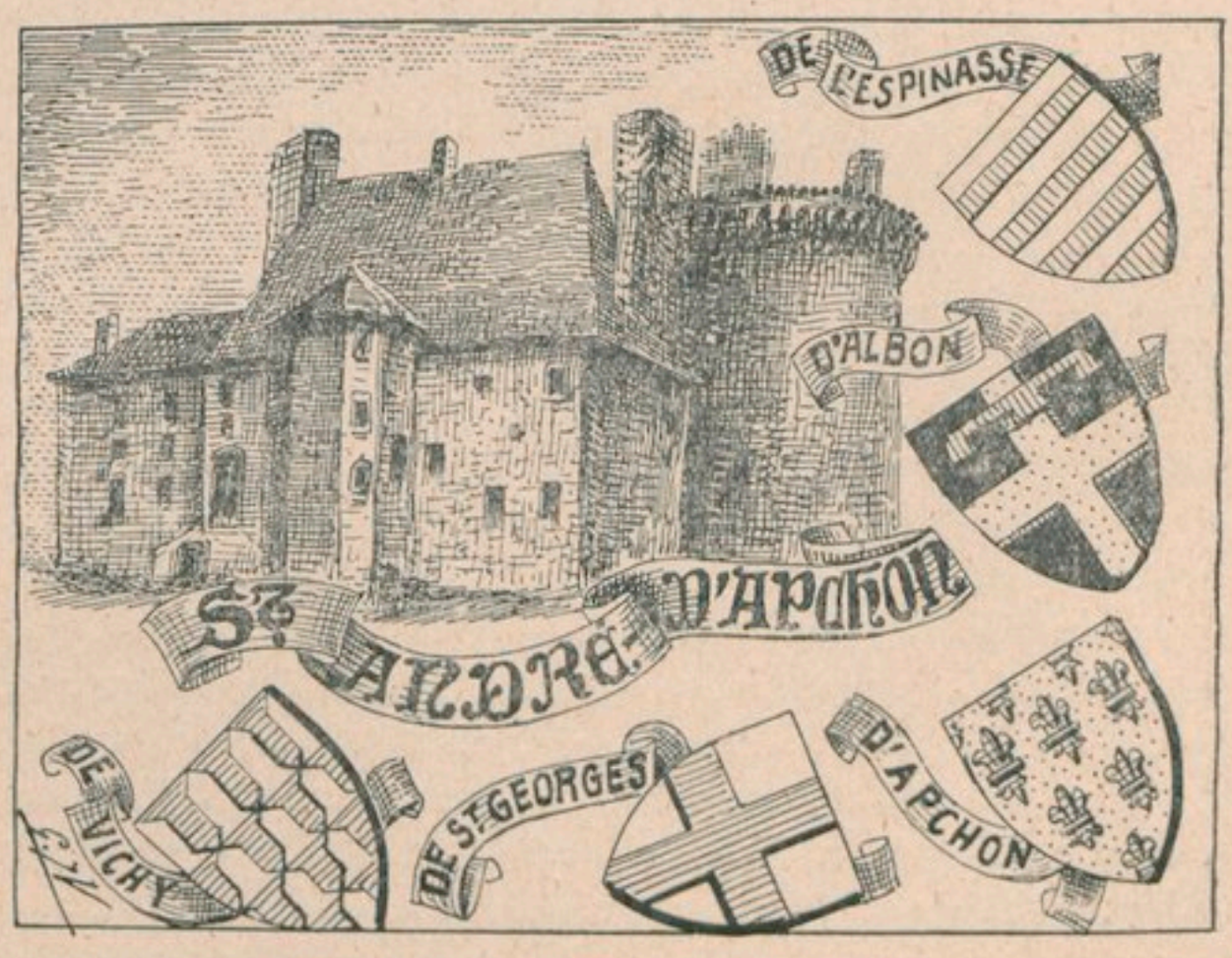

Une tourelle, la seule qui subsiste, se détache de la muraille et abrite un escalier extérieur; l'arc en accolade de la porte d'entrée et des fenêtres latérales accuse la fin du XV^e^ siècle. Contre le pied de la tourelle s'appuie, à droite, un escalier extérieur à double rampe, établi au XVIII^e^ siècle pour donner accès aux appartements. Une large baie s'ouvrant sous le palier dessert les cuisines en sous-sol. Ces cuisines immenses servent aujourd'hui de bûchers et de resserres. Devant la cheminée on voit tourner ces « broches de fer pour rostir à quinze » dont parle un inventaire de 1565; un bas-relief, décorant la retombée de l'une des nervures de la voûte représente un homme en train de dépouiller un lièvre, lequel lièvre a les proportions d'un chevreuil. A la suite des cuisines est un puits dont la disposition permet de puiser l'eau à la fois et de la cour et du sous-sol. La partie nord des bâtiments, y compris la chapelle, est détruite. De plus, les remaniements apportés au manoir par les marquis de Vichy, au XVIII^e^ siècle, le modifièrent profondément. On cherche en vain la chambre de Monseigneur « par laquelle on va au trésor » et le « buffet de bois de chesne couvrant la porte dudit trésor... qui est de fert dans la muraille de piarre », et la « chambre haulte appelée la chambre de Madame d'Apchon », et la « chambre de M. le cappitaine Monceau » dans laquelle on trouvait, en 1565, tout un arsenal. Absentes

aussi les « superbetés, belles parures, beaux meubles très rares et très exquis » qui faisaient de Saint-André la plus riche habitation du Forez. Le maréchal avait un goût particulier pour les tentures : Brantôme mentionne une tente de tapisserie de la Bataille de Pharsale, achetée après sa mort par le maréchal de Vieilleville qui en décora la grande salle du château de Durtal; on cite encore la belle tenture de David et Goliath, indiquée dans l'inventaire de 1565 avec d'autres tapisseries de Flandre représentant en onze pièces « le Trionfe de Pétal » (les Triomphes de Pétrarque), en six pièces « les Turcs, leurs chasses et embarquements », en huit pièces, l'Arion de Corsole, etc.

Les premiers seigneurs de St-André appartenaient à la maison de l'Espinasse (v. ce nom). Geoffroy de l'Espinasse, 2e fils de Dalmas Ier, est sr de St-André en 1224. A cette date il reçut une reconnaissance féodale de Hugon, pour la prévôté de St-André que celui-ci tenait de lui. En 1247, le prieur et les religieuses d'Ambierle ayant prétendu que Geoffroy faisait bâtir sa maison forte sur leurs terres, il y eut une transaction par laquelle le prieur céda à Geoffroy tous les droits que le monastère avait sur les terrains qui entouraient l'église de Saint-André. Chatard de l'Espinasse, fils de Geoffroy, mourut en 1346, laissant Etienne de l'Espinasse sr de St-André, etc., mentionné de 1304 à 1325. Le 13 mai 1334, il rend foi et hommage, au comte de Forez, pour son château de St-André, avec justice et dépendances, et pour tout ce qu'il possède à St-Just-en-Chevalet, Cervière et Renaison. Il mourut en 1343, laissant une fille, Isabelle, mariée à Guillaume de l'Espinasse, et un fils Hugues de l'Espinasse, nommé dans des actes de 1320 à 1369, avec le titre de seigneur de St-André, et en partie de Roanne, Briennon, St-Forgeux, St-Germain, l'Espinasse, Noailly, Villerest, Pouilly, Marcigny, Riorges, St-Just-en-Chevalet. Il testa le 24 juillet 1361, ayant épousé, en 1334, Alix de Commiers avec laquelle il fut inhumé, dans l'église de Saint-André, et dont il eut : 1° Gui, mort vers 1361, laissant Gui et Humbert, mentionné de 1375 à 1388 ; 2° Guichard ; 3° Guillaume, moine de Cluny, prieur d'Ambierle, en 1402 ; 4° Jean, prieur de Marcigny, en 1417 ; 5° Hugues, moine à Charlieu, en 1367; 6° Etienne; 7° Alix, mariée le 3 août 1362, à Guillaume d'Albon, sr de Curis, fils d'Henry et de Blanche Richard de St-Priest (mariés le 7 août 1327), petit-fils de Guy et de Marguerite d'Oingt. Guillaume d'Albon devint ainsi seigneur de St-André. Il avait été stipulé dans le contrat, que le second fils qui naîtrait du mariage, porterait le nom et les armes de sa mère : *fascé d'or et de gueules de huit pièces ; au lambel de trois pièces d'azur et une bordure du même*. Les enfants furent : 1° Guichard, marié en 1400, à Philiberte de Semur, dame d'Ouches, fille de Gauvignon et de Jeanne de Cevrey, dont vingt enfants, tous morts en bas-âge ; 2° Jean, qui suit ; 3° Henri, chanoine-comte de Lyon, en 1398 ; 4° Guillaume, 1379, abbé de Savigny en 1415 ; 5° Reynaud, chanoine de Lyon ; 6° André ; 7° Mathieu ; 8° Gillet ; 9° Alix, mariée le 13 mars 1384, à Antoine de Talaru ; 10° Blanche, religieuse, et 11° Péronne, abbesse de St-Pierre, en 1435 ; 12° Marguerite, prieure d'Arendon, morte en 1429 ; 13° Jeanne, 1373 et 14° Jeannette, 1376, mortes en bas-âge.

V. Jean d'Albon de l'Espinasse, sr de St-André, né en 1374, fournit l'aveu et dénombrement de St-André, le 7 mai 1441, et testa le 22 sept. 1442, ayant épousé le 30 sept.

1416, Guillemette de Laire, fille de Raoulet et de Béatrix de Balzac. Fait prisonnier en 1417, Jean fut racheté par son frère avec lequel il combattait ; il fut remis en liberté, en 1420, ayant été élu, pendant son absence, bailli et gouverneur des terres de l'Eglise de Lyon. Il eut : 1° Guillaume (v. Ouches) ; 2° Gillet, qui suit ; 3° Guichard, chanoine-comte de Lyon, en 1442 ; 4° Jean, prieur de Mornant, abbé de Savigny, mort en 1492 ; 5° Guicharde, abbesse de St-Pierre de Lyon.

VI. Gillet d'Albon, s[r] de St-André, dont hommage le 14 août 1444, mort le 13 fév. 1480, épousa le 21 fév. 1436, Jeanne de la Palisse, dont : 1° Guichard, qui suit ; 2° Philibert. chanoine-comte de Lyon, en 1465 ; 3° Jean, sacristain de Savigny ; 4° Jean, moine de Savigny, prieur de Tarare ; 5° Antoine, abbé de l'Ile Barbe ; 6° Robinet, moine de Savigny, prieur de Mornant et de Randan, mort en 1592 ; 7° Louis, chanoine-comte de Lyon, en 1491 ; 8° Guy, aussi chanoine ; 9° Guillemette, abbesse de St-Pierre, morte en 1503 ; 10° Marguerite, mariée : 1° à Louis de Rivoire, s[r] de Gerbays ; 2° à François-Louis de Belletruche ; 3° à François Paillard d'Urfé.

VII. Guichard d'Albon, né en 1438, s[r] de St-André, Ouches, etc., conseiller et chambellan de Louis XI, bailli de Montferrand, mort le 23 mai 1502, épousa : 1° le 28 avril 1466, Anne de St-Nectaire ou Sénectaire, fille d'Antoine et d'Antoinette de Montmorin ; 2° le 2 mai 1502. Catherine de Talaru, fille d'Antoine et de Françoise du Bois. Du 1[er] lit : 1° Louis ; 2° Jean, qui suit ; 3° Guy, chanoine-comte de Lyon, en 1493 ; 4° Claude, mort jeune ; 5° Jeanne, mariée à Guillaume de Laire, s[r] de Cornillon ; 6° Françoise, mariée à Arthaud de Sainte-Colombe.

VIII. Jean d'Albon, s[r] de St-André, né en 1472, mort à Fontainebleau, avait épousé le 22 janvier 1509, Charlotte de la Roche, dame de Tournoël, fille de Jean. C'est lui qui construisit le château de Saint-André, qui ne devait être achevé qu'au début du XVI[e] siècle. En 1548, le roi Henri II s'y arrêta avec toute sa cour. Jean d'Albon devait être d'Eglise, mais la mort de son frère aîné vint modifier sensiblement sa carrière. Capitaine de 50 hommes d'armes, il fit en 1512, la campagne d'Italie sous la Trémouille, en 1521, celle de Navarre, sous l'amiral de Bonnivet, en 1528, il défendit la Picardie contre les Anglais, reçut le collier de l'ordre du Roi, et prêta serment « en l'hostel commun de Villefranche » comme « bailli du Beaujolais ». En 1530, il fut fait bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, et à sa mort, le 28 déc. 1549, il était chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis, gentilhomme de la Chambre du Roi, gouverneur de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bourbonnais, Haute et Basse Marche et pays de Combrailles, fonctions qui échurent à son fils Jacques, ce dernier dut sa faveur, à une amitié de jeunesse avec le duc d'Orléans, plus tard Henri II. Jean d'Albon, très apprécié du roi François I[er], par sa valeur et sa prudence avait été pendant quinze ans le gouverneur de ce prince. Le fils du gouverneur et son élève avaient été « nourris ensemble dès leur enfance ». Le Dauphin devenu Roi « n'admettoit personne en sa chambre du matin et jusqu'à ce qu'il fut habillé, sinon le jeusne Saint-Andrey ». A peine monté sur le trône, le Roi donne à son ami le bâton de maréchal et fait de celui-ci, son plus intime confident ; il l'envoie en

ambassade auprès du roi d'Angleterre, qui le décora de la Jarretière et devint son ami. En 1552, Saint-André commande l'armée en Champagne ; l'année suivante, il chasse les Espagnols de la Picardie ; en 1554, il concourt à la prise de Mariembourg en ravitaillant la place assiégée ; en 1555, il s'empare du Catelet ; en 1557, il combat à St-Quentin, est fait prisonnier, puis mis en liberté un an après, il prépare en 1559 le traité de Cateau-Cambrésis. La paix ne le laisse pas inactif, la mort d'Henri II ne le fait pas déchoir, au sacre de Charles IX il remplit les fonctions de grand-maître de France ; en 1561, il forme avec Montmorency et François de Guise, le fameux triumvirat. Saint-André fut le Mécène de son époque et fit de ses deniers, des pensions, aux poètes et aux écrivains, « fort beau et de bonne grâce, la parole belle et l'esprit gentil, bon jugement et bonne cervelle », il fut un catholique zélé mais non cruel. Le 19 décembre 1562, il commandait l'aile droite de l'armée royale, mais l'effort du combat était porté vers le centre, où commandait le connétable de Montmorency, fait prisonnier dès neuf heures du matin. Les reitres du prince de Condé enfoncèrent deux fois les bataillons suisses et s'amusèrent à piller croyant la bataille gagnée, mais le duc de Guise, caché avec ses troupes dans un bois, fondit sur eux et les dispersa. Saint-André se joignit à lui mais emporté par son ardeur, il se trouva seul en avant avec un groupe de cavaliers. Les protestants s'en aperçurent et revinrent, le cheval du maréchal s'abattit et lui-même fut fait prisonnier. C'est alors qu'il fut tué d'un coup de pistolet à la tête par Perdriel de Bobigny, sieur de Mézières, auquel il avait jadis reproché sa condition inférieure à propos d'une affaire entre ledit Bobigny et M. de Saint-Sernin, parent des d'Albon. Marguerite de Lustrac, veuve du maréchal s'éprit d'une vive passion pour le prince de Condé, se ruina pour lui plaire, alla même, dit-on, jusqu'à empoisonner la fille qu'elle avait eu de Saint-André, Catherine d'Albon, religieuse à Longchamp, mais sans réussir à se faire épouser. Les meubles de Jacques d'Albon, ornés de ses armes : *de sable à la croix d'or, à un lambel de trois pendants de gueules,* furent vendus à l'encans « dont on ne pust guere voir la fin » tant il dura. Saint-André passa à la sœur du défunt, Marguerite d'Albon, épouse d'Arthaud X de St-Germain (v. Montrond, t. I[er]). Charlotte-Eléonore, fille de Jacques II d'Apchon et de Marie de Rattons, et petite-fille de Claude, née en 1680, morte en juin 1722, porta Saint-André à Marc-Antoine de Saint-Georges, fils de Marc et de Gabrielle d'Amanzé (mariés le 26 juillet 1662), qu'elle épousa le 24 oct. 1697. Originaires de la Marche limousine, les St-Georges portent : *d'argent à la croix de gueules*. Marc-Antoine eut d'Eléonore d'Apchon : 1° Claude (2 oct. 1701-15 nov. 1789), capitaine au régiment du Roi-Inf[ie], marié le 26 sept. 1729, à Françoise-Eléonore de Montchanin la Garde, fille d'Antoine et d'Eléonore de Fay de la Tour-Maubourg ; 2° Gabriel-Hector (17 août 1699-14 fév. 1711) ; 3° Claude-Marie, qui suit ; 4° Jacques (23 sept. 1707-6 janv. 1708) ; 5° Marie-Claudine, 9 août 1698, marié le 19 fév. 1727, à Armand-Amable de Pradier d'Agrain ; 6° Marie-Elisabeth, 30 juil. 1700 ; 7° Françoise, 13 janv. 1706 ; 8° Marie-Anne (10 oct. 1710-14 fév. 1711).

Claude-Marie de St-Georges, 18 janv. 1703, rendit hommage de St-André les 3 sept. 1753 et 6 déc. 1776 et épousa le 2 déc. 1741, Marie-Cécile d'Amanzé, fille de Marc-Antoine

et de Cécile de Falconnis, dont Claudine-Marie-Josèphe, qui épousa le 26 nov. 1764, le marquis Abel de Vichy. Originaire de la ville de Vichy, en Bourbonnais, cette famille qui porte : *de vair plein* est l'une des plus chevaleresques du royaume et il fut un temps où son influence balançait celle des ducs de Bourbon eux-mêmes. Théodebert de Vichy fut, en 1065, l'un des fondateurs de l'abbaye de St-Rigaud. Il était peut-être le grand-père du suivant par lequel on peut commencer la filiation.

I. Geoffroy de Vichy, s[r] châtelain dudit lieu, épousa en 1165, Isabeau de Lévis, fille de de Philippe et d'Elisabeth, dont : 1° Guillaume, qui suit ; 2° Bouchard, vit en 1208 ; 3° Béatrix, abbesse de Cusset, en 1205.

II. Guillaume de Vichy, s[r] de Vichy et Busset laissa : 1° Robert, qui suit ; 2° Lucie, abbesse de Cusset vers 1220 ; 3° Renaud, grand-maître de l'ordre du Temple de 1250 à 1255.

III. Robert de Vichy, s[r] de Vichy, Abret, Cusset, Busset, etc., laissa : 1° Dalmas, qui suit ; 2° Chatard, chanoine-comte de Brioude, en 1257 ; 3° Geoffroy, marié à Etiennette du Broc, veuve en 1270 ; auteur d'un rameau cadet éteint vers 1350 ; 4° Jean, s[r] de Montet, père d'Odin et de Raoul, chevalier, 1329 ; postérité éteinte en 1506 ; 5° Marquise, mariée vers 1260, à Pierre du Broc, baron de Plauzat.

IV. Dalmas de Vichy, s[r] de Vichy, cos[r] d'Abret, etc., accompagna Saint Louis à la croisade, en 1248 ; il testa en 1279, laissant : 1° Chatard, qui suit ; 2° Geoffroy, chevalier templier, visiteur général de l'ordre du Temple, en Angleterre et en France, en 1291 ; 3° Guillaume, s[r] du Breuil-Périgny et Puysagut dont hommage en 1301, marié en 1300, à Aliénor de Damas-Couzan, fille de Renaud II et de Béatrix de Montigny ; 4° Eudes, dit Oudin, cos[r] de Vichy, s[r] de Pougues, en 1328, laissa : A) Eudes, marié à Yolande d'Artey, veuve de Jean de Champlemy ; B) Mahaud, dame de Vichy, mariée à Jean de Vendat ; 5° Alasie, abbesse de Cusset, en 1319.

V. Chatard de Vichy, s[r] de Vichy, baron de Busset, etc., épousa, en 1280, Marguerite d'Abret, veuve en 1301, dont : 1° Chatard, cos[r] de Vichy, marié à Catherine Lereire, dame de Tesay ; 2° Raoul, père de : A) Raoul, marié à Isabelle de la Faye-l'Hermite ; B) Guillaume, baron de Busset et de Puysagut, marié à Isabelle de Chastelperron de Saligny, fille de Hugues, s[r] de Randan et de Saligny, d'où : a) Maragde, mariée en 1387, à Morinot de Tourzel, baron d'Allègre, chambellan du duc de Berry et d'Auvergne ; C) Jean, cos[r] de Vichy, échangé en 1314, avec Pierre de Bourbon, comte la Marche, contre la seigneurie de Gensat, en Bourbonnais, sa femme se prénommait Glayde, il mourut en 1375 ; D) Robert, prieur de St-Germain-des-Fossés, en 1343 ; E) Pierre, chanoine-comte de Brioude, en 1369 ; G) Aliénor, mariée en 1367, à son cousin Jean II de Vendat, veuve en 1411 ; G) Marguerite, épouse de Guyot Morel, écuyer du s[r] de Rochebaron à la bataille de Poitiers, où il fut fait prisonnier (1356) ; il fut inhumé dans la cathédrale de Clermont ; H) Jeanne, mariée à Jean de Montagut ; 3° Dalmais, qui suit.

VI. Dalmais II de Vichy, chevalier, cos[r] d'Abret, etc., père de : 1° Robert, qui suit ; 2° Hugues, marié à Jeanne de Tanlay, fille de Guillaume et d'Agnès de Mornay, dont :

A) Antoine, chevalier en 1419; B) Agnès, épouse de Pierre, seigneur de Chantemerle et de Gondel.

VII. Robert II de Vichy, chevalier, sr d'Abret et Lugny, épousa : 1° le jeudi avant la Purification de la Vierge 1333, Blanche de Châtel-Montagne, veuve d'Amblard de Chalus ; 2° en 1345, Marguerite, dame de Champrond, fille de feu Hugues, sr dudit lieu ; ils en rendent hommage en 1351. Il servit avec le sire d'Apchon premier baron d'Auvergne, contre les Anglais en 1358-1359. Il eut : 1° Robert, qui suit : 2° Guillaume, le Camus de Vichy ; 4° Jean, sr de la Roche et Gensac ; 4° Dalmas, sr de Luzillat ; 5° Alasie, abbesse de Cusset.

VIII. Robert III, chev., sr de Champrond, épousa en 1375, Alix de Pontgibaud, fille de Pierre et de Marguerite de Villars, dont : 1° Antoine, qui suit ; 2° Guillaume, grand panetier et premier écuyer du duc de Bourgogne, de 1416 à 1439 ; 3° Robert ; 4° Marie, abbesse de Lieu-Dieu, au diocèse d'Autun (1428-30).

IX. Antoine de Vichy, ch., sr de Champrond, Luzillat, Vendègre, demandait en 1417, au duc de Bourbon, la terre de Pontalier, en Forez, laquelle faisait partie de ses domaines. Son dévouement au Dauphin (depuis Charles VII) lui valut la confiscation par le duc de Bourgogne, qui servait les Anglais, de ses terres du Mâconnais, au profit du sire de Châtelus. Il épousa : 1° en 1400, Antoinette de Tenarre du Souterrain. fille d'Archambaud et de Marie de Bussière ; 2° en 1406, Marguerite de la Tour de Montbellet, fille d'Arnaud et de Violente de l'Espinasse-St-André. Du 1er lit : 1° Karados, qui suit ; du 2e lit : 2° Eustache, cosr de Thury, marié en 1451, à Marguerite de Sorbon ; 3° Gonin, vit en 1450 ; 4° Robert, sr d'Arfeuille, père de : A) Jean de Vichy, père de : a) Vassal, mort avant 1541 ; B) Antoinette, morte avant 1492 ; C) Jeanne, abbesse de Ste-Claire au diocèse du Puy, en 1499 ; 5° Catherine, mariée à Philippe de Messey ; 6° Jeanne, mariée le 21 février 1440, à Guillaume de Tenarre, sr du Souterrain.

X. Karados Ier de Vichy, sr de Chamron, etc., épousa le 7 juillet 1433, Marguerite de la Mer-Matha, fille de Christophe et de Marguerite de St-Quentin, dont : 1° Antoine, qui suit ; 2° Jean, qui suivra ; 3° Louis, auteur de la branche des seigneurs d'Azencourt et de Saigny, en Bourgogne, éteinte en la personne de Charles-Claude de Vichy, émigré en 1791, colonel en retraite, chevalier de St-Louis, mort en 1821 ; 4° Louise, mariée le 20 janvier 1462, à Charles de Busseul.

XI. Antoine II de Vichy, écuyer, sr de Chamron, épousa en 1475, Germaine de Montagny, fille de Jean et d'Isabeau de Saint-Priest, dont : 1° Karados, qui suit ; 2° Théodore, chanoine-comte, doyen de l'Église de Lyon en 1548, mort le 18 janvier 1569 ; 3° Antoine, prieur de la Voûte-Chilhac.

XII. Karados II de Vichy, sr de Chamron, testa le 30 nov. 1525, marié le 10 février 1508, à Germaine de Grasset, fille de Philibert, sr de Champeroux et d'Isabeau de Ternan, dont : 1° Antoine, qui suit ; 2° Philibert, sr de Chevenizet ; 3° Jean, abbé de la Voûte-Chilhac ; 4° Françoise, mariée à Guillaume de Bongard, fils d'Edme et de Catherine de Semur ; 5° Antoinette, mariée le 12 nov. 1547, à Antoine de Foudras, fils

de Jean, s[r] de Contenson et d'Anne-Marie de Seneterre; 6° Jeanne, prieure de Laveine, en Auvergne.

XIII. Antoine III de Vichy, s[r] de Chamron et Chevenizet, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et du Saint-Esprit, testa le 18 juillet 1596; marié : 1° le 26 juin 1546, à Bénigne de Saint-Symphorien, qui testa le 12 mars 1573, fille de Zacharie et de Louise Mitte de Chevrières; 2° à Catherine d'Augerolles; 3° le 4 août 1588, à Antoinette de Gorrevod, veuve de Charles de Busseul et fille de Jean et de Claude de Semur. Du 1[er] lit : 1° Karados, qui suit; 2° Antoine, chanoine-comte de Brioude, en 1580; 3° Catherine, mariée le 14 janvier 1580, à Jacques des Guillaumanches.

XIV. Karados III de Vichy, s[r] de Chamron et Cucurieux, député de la noblesse de Bourgogne, épousa le 20 août 1572, au château de Joncy, Marie-Anne de Montjournal, qui testa le 9 juillet 1590, remariée à Jean de Namy et fille de Claude et de Françoise de l'Aubépin. Karados testa à Chamron le 2 octobre 1578, laissant de sa femme :

XV. Antoine IV de Vichy, testa le 18 octobre 1610, chevalier de l'ordre du Roi, s[r] de Chamron, Chirenger, Cucurieux, Rosne, la Menue, mourut en 1614, ayant épousé : 1° Marguerite de Busseul; 2° p. c. du 10 nov. 1598, et le 14 mars 1599, Charlotte de Simiane, morte en février 1629, fille de Gaspard et de Catherine Mitte de Miolans, dont : 1° Gaspard, qui suit; 2° Antoine, chanoine-comte, doyen de l'Église de Lyon le 23 déc. 1620, mort en 1630; 3° Bertrand, s[r] de Cucurieux, mort le 24 déc. 1680; 4° Jean, 5° Laurent, né en 1608, fit ses preuves pour l'ordre de Malte, le 1[er] juin 1624; 6° François-Jacques-Louis, né à Cucurieux, le 6 janvier 1610, 7° Léonore, 1607, prieure de Sainte-Colombe-lès-Vienne, morte à Chamron le 19 février 1687.

XVI. Gaspard de Vichy, comte de Chamron, s[r] de Létang, Chemnizel, Ronno, Trezette, testa le 26 sept. 1669 et mourut peu après; épousa, le 8 juillet 1630, Hilaire d'Albon, fille de Pierre, s[r] de Saint-Forgeux et d'Anne de Gadagne dont : 1° Gilbert, qui suit; 2° Antoinette, mariée le 20 nov. 1668, à Joseph de Moreton d'Espilly, marquis de Chabrillan, fils d'Antoine et d'Ysabeau de Chaponay.

XVII. Gilbert de Vichy, comte de Chamron, etc., épousa le 9 oct. 1662, Madeleine d'Amanzé, fille de Gaspard, comte d'Amanzé et de Françoise Jaquot de Mypont, dont : 1° Gaspard, qui suit; 2° Bertrand, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, le 26 janv. 1685, tué au siège de Mayence en 1689; 3°, 4°, 5°, 6°, 7° Antoinette, Françoise, Anne et deux autres religieuses, trois à Paray, une à Marcigny.

XVIII. Gaspard de Vichy (24 janv. 1664-6 déc. 1736), comte de Chamron, maître de camp de cavalerie, reçut en 1695, à la bataille de la Marsaille, un coup de sabre à la main dont il resta estropié et eut un cheval tombé sous lui. Il testa le 1[er] août 1728 ayant épousé, le 19 fév. 1690, Anne Brulard de Sillery, morte en oct. 1711, fille de Nicolas, premier président au Parlement de Bourgogne et de Marie Bouthillier de Chavigni, dont : 1° Gaspard, qui suit; 2° Nicolas-Marie, chanoine, conseiller du Roi, vicaire général du diocèse de Rouen, trésorier de la Sainte Chapelle, le 10 oct. 1739, mort le 12 avril 1783; 3° Anne (28 fév. 1706-avril 1769), mariée le 30 juillet 1724, à

Jean-François de Suarez, marquis d'Aulan, capitaine de dragons, gouverneur de Roquemaure ; 4° un fils, né le 26 janvier 1692 et mort le 22 mars suivant; 5° Marie (1697-4 sept. 1780), mariée le 2 août 1718, à Jean-Baptiste-Jacques du Deffand, marquis de la Lande, mort le 24 juin 1750.

XIX. Gaspard de Vichy, comte de Chamron, etc., maréchal des camps et armés du Roi (27 août 1699-16 juin 1781), marié le 18 nov. 1739, à Diane-Camille d'Albon (27 janv. 1714-3 juil. 1773), fille de Claude d'Albon et de Françoise d'Albon, princesse d'Yvetot, dont : 1° Abel, qui suit ; 2° Alexandre-Mariette (21 avr. 1743-24 nov. 1768); 3° Anne-Camille, 20 mai 1745, comte de Vichy, auteur d'un rameau éteint. Il eut en outre de la princesse d'Yvetot, qui devint sa belle-mère : 5° Hilaire-Hubert, 14 juillet 1731, qui fut d'Église; 6° Julie (9 nov. 1732-22 mai 1776), « Mademoiselle de Lespinasse ».

XX. Abel-Claude-Marthe-Marie, marquis de Vichy, né le 8 oct. 1740, mort martyr de la révolution à Lyon, le 15 oct. 1793, chevalier de Saint-Louis, officier supérieur de gendarmerie, s[r] de Chamron, Montceaux, le But, Arcinges, Versaugues, Puy, Malain, Chamessons, la Borde, Sombernon, etc., marié le 24 nov. 1764 et le 5 décembre, au château de Saint-André-d'Apchon, à Claudine-Joséphine-Marie de Saint-Georges (21 nov. 1742-26 janv. 1775), fille du comte Claude-Marie et de Marie-Cécile d'Amanzé de Chauffailles, dont : 1° Abel, qui suit ; 2° Gaspard-Félix, 27 janv. 1767, capitaine au régiment de Colonel-Général-Infanterie, s[r] de la Borde et Sombernon, marié à Adelaïde-Céleste-Delphine de Lévis-Mirepoix (27 janv. 1783-30 déc. 1860), fille du marquis Charles-Philibert-Marie-Gaston et de Félicité de Montboissier-Beaufort-Canillac; elle se remaria au marquis Louis de Roncherolles.

XXI. Abel-Claude-Goëric-Cécile, comte de Vichy, 23 oct. 1765, maire de Montceaux-l'Etoile, de 1804 à 1815, député de Saône-et-Loire en 1827, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur et du Lys, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, mort le 16 septembre 1832 ; marié le 16 juillet 1831, à Sophie-Catherine Theinlot (14 août 1802-18 mai 1843), remariée à Édouard Duchemin; elle fut mère de : 1° Alphonse-Joseph, marquis de Vichy (5 sept. 1822-8 janvier 1902), marié à Louise-Augustine Prost, fille de Guillaume et d'Hilaire-Joséphine-Louise Chassain de la Plasse, dont : A) Berthe, mariée à M. de Ponchalon ; 2° Gustave, qui suit :

XXII. Gustave, comte de Vichy (19 janvier 1824-30 mai 1897), marié le 8 avril 1846, à Rose-Louise-Clara Noailly, fille de Louis-César, dont : 1° Marthe (14 juin 1846-19 juillet 1897); 2° Louis-Abel, qui suit; 3° Pierre-Alfred, dit Georges, marquis de Vichy, né le 7 août 1849, marié le 10 août 1899, à Louise Garnier, sans postérité.

XXIII. Louis-Abel, marquis de Vichy (8 février 1848-8 août 1918), marié le 26 novembre 1878, à Madeleine Simon de Quirielle, fille de Xavier et de Jeanne-Marie-Constance Richard de Soultrait, sans postérité de cette dernière.

XI. Jean II de Vichy (second fils de Karados), testa le 8 nov. 1510, marié : 1° en 1485, à Madeleine de Rollat, fille de Vassaut et de Jeanne de Mailly ; 2° le 4 sept. 1491, à Antoinette de Polignac (qui eut 16.000 l. de dot, plus 3.000 l. d'Anne de France,

duchesse d'Auvergne et de Bourbonnais, dont elle était demoiselle d'honneur), fille de Guillaume-Armand XIII et d'Amédée de Saluces, dont : 1° Gaspard, qui suit ; 2° Jean, abbé du Moutier-Neuf, en 1533, prieur de la Voulte en 1541, mort en odeur de sainteté ; 3° Anne, vit en 1511.

XII. Gaspard de Vichy, écuyer, s[r] de Luzillat, etc., épousa le 8 mars 1511, Françoise de Villatte de Jonchères, fille d'Antoine et de Blanche de Beauvoir-Grimoard du Roure, dont : 1° François, qui suit ; 2° Gaspard, mort après 1567 ; 3° Françoise, mariée le 22 janvier 1550, à François de Machat, s[r] de la Meschaussée, fils de François et de Françoise de Pompadour ; 4° Catherine, mariée en 1567, à Geoffroy de Pompadour, s[r] de Châteaubouchet, etc., veuve de Suzanne d'Escars de la Vauguyon.

XIII. François de Vichy, s[r] de Luzillat, etc., marié le 22 sept. 1558, à Françoise de Langeac, qui testa le 14 juillet 1584, dame de Berbezit, fille de Pierre et de Gilberte de Rochedragon, dont : 1° Karados II de Vichy, s[r] de Luzillat en 1584, marié : 1° le 30 août 1588, à Anne de Guilhot de Ferrières, fille de Guillaume et d'Anne du Mayne ; 2° en 1598, à Huguette Barjon ; du 1[er] lit : A) Philibert, s[r] de Luzillat, marié en 1620, à Hélène de Pompadour, fille de Jacques et d'Hélène Joussineau de Freyssinet : B) Gabriel, C) Anne, mariée : 1° le 9 mai 1606, à François de Reclesnes ; 2° à Gabriel de la Salle du Chalar, fils d'Antoine et de Philiberte de Bonnefoux ; D) Diane, mariée à Gaspard de la Forest-Bullion ; du 2[e] lit : E) Marie, vit en 1611 ; 2° François-Samuel qui suit ; 3° Claude ; 4° Françoise, mariée le 1[er] mai 1606, à François de Reclaine, s[r] de Lyonne ; 5° Gilberte, mariée le 3 février 1584, à Louis de la Chassagnole, s[r] d'Anvaux ; 6° Anne ; 7° Suzanne.

XIV. François-Samuel de Vichy, chevalier, s[r] et baron de Berbezit, gentilhomme ord. de la maison du prince de Condé en 1602, marié le 27 déc. 1600, à Mathieuve de Lastic, fille de Jean, s[r] de Gabriac et de Gabrielle d'Hérail de Lugans, d'où : 1° Jean, qui suit ; 2° Gabrielle, mariée en 1612, à François de Bénavent-Rodez, s[r] de Savignac ; 3° Anne, vit en 1611.

XV. Jean II de Vichy, chevalier, baron de Berbezit, épousa le 27 avril 1645, Michelle de Guérin de Lugeac, fille de Yves, s[r] de Pouzols et de Jeanne de Bayard, dont : 1° Gabriel, qui suit ; 2°, 3°, 4° trois filles, religieuses à Lavaudieu ; 5° Hélène, mariée le 2 juillet 1664, à Gabriel de Bosredon, fils de Guillaume et d'Hélène de Robert de Lignerac.

XVI. Gabriel de Vichy, chev., marquis de Berbezit, maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction, le 18 juin 1667, testa le 30 mai 1705, marié le 14 déc. 1682, à sa cousine, Marie-Anne de Langeac, fille de Gilbert-Alyre et de Gilberte d'Estaing, d'où : 1° Gilbert, qui suit ; 2° Roch, chanoine-comte de Brioude, en 1718 ; 3° 4°, deux filles, religieuses à Lavaudieu.

XVII. Gilbert de Vichy, chevalier, comte de Berbezit (15 oct. 1684-1744), reçu page du Roi Louis XIV, en 1702 ; marié le 22 nov. 1711, à Philiberte-Gabrielle de Thélis, 2 mai 1689, fille de Gaspard, baron de Chambost et de Claudine de Girard, dont : 1° Barthélemy, qui suit ; 2° Gilbert-Barthélemy, cap. au régiment de Poitou, chevalier

de Saint-Louis, marié le 20 mars 1751, à Jeanne de Surrel de Montchamp, née le 15 sept. 1715, fille de feu Claude-Jacques et de Marie-Anne de la Roque, dont : H) Roch-Étienne, comte de Vichy (7 juil. 1753-3 avril 1829), abbé de Saint-Ferme, aumônier de la Reine Marie-Antoinette, vicaire général du diocèse d'Evreux, évêque de Soissons, le 30 juil. 1819, évêque d'Autun, le 28 oct. 1819, Pair de France, le 23 déc. 1823, conseiller d'État, en 1824; B) Jean-Baptiste, comte de Vichy, né le 14 déc. 1758, capitaine au régiment de la Fère, émigra, servit dans l'armée de Condé, devint chambellan et officier des gardes du roi Maximilien de Bavière; C) Jeanne-Antoinette, religieuse; 3° Louis-Charles, lieutenant-colonel au régiment Royal-Etranger, chevalier de Saint-Louis, mort en émigration; 4°, 5°, deux filles religieuses; 6° une autre fille.

XVIII. Barthélemy, comte de Vichy, marquis de Berbezit, s[r] de Varvasse, etc., capitaine au régiment de Cambrésis, marié le 16 juillet 1743, à Jeanne-Hyacinthe-Huguette de Tana, fille d'Emmanuel-Frédéric et de Gabrielle de Pons, dont :

XIX. Antoine-Jean-François-Marie-Joseph, comte de Vichy, s[r] de Varvasse, etc., capitaine au régiment de Colonel-Général-Infanterie, épousa le 13 mars 1772, Thérèse de Langlard, fille de Barthélemy-Mathieu et de Claudine de Reclaine de Lyonne, dont : 1° Barthélemy; 2° Théodore qui suit; 3° Caroline, mariée en 1810, à Antoine-Gilbert de Bar, chevalier de Saint-Louis, fils de Jean-Baptiste et d'Anne Fouchier; 4° Gabrielle-Antoinette Adélaïde (17 janvier 1778-1858), reçue à Saint-Cyr le 16 av. 1787, mariée en 1805, à Jean-François de Pélacot de la Rousse, fils de Jean-François et de Charlotte de Gay de Planhol-Salezuit.

XX. Marc-Antoine-Hermant-Théodore (30 mai 1779-3 oct. 1860), comte de Vichy, marié : 1° le 5 mai 1808, à Claire-Jeanne Le Groing de la Romagère, fille du comte Vincent et de Suzanne de Mascon; 2° le 30 mai 1820, à Marie-Pauline-Aurélie de Thibault de la Carte de la Ferté-Sennectère (19 mars 1788-18 déc. 1825), fille du marquis Henri-François et de Jeanne-Marie Amelot de Chaillou; 3° le 17 janvier 1831, à Marguerite-Lucie-Joséphine de Pierre (26 juin 1806-16 juin 1883), fille de Balthazard et de Marie de Courtaurel. Du premier lit : 1° Jean-Baptiste, qui suit; du deuxième lit : 2° Charlotte-Appoline (4 sept. 1823-26 mai 1888), mariée le 20 nov. 1841, à Hélion-Vincent-Louis, comte Le Groing de la Romagère (1817-7 août 1876), fils de Charles et de Stéphanie de Montagu-Bouzols; 3° Etiennette-Augustine, dite Stéphanie (24 oct. 1825-18 mars 1880), mariée le 30 sept. 1844, à Louis-François-Dominique Rehez, comte de Sampigny d'Issoncourt (7 mars 1817-29 avril 1878); du troisième lit : 4° Caroline, 27 nov. 1831, religieuse visitandine à Saint-Sébastien; 5° Gabrielle, 4 sept. 1833, mariée le 2 juin 1858, à Marie-Alexandre-René, vicomte de Sémallé, veuf d'Antoinette Lecourt d'Hauterive; 6° Josèphe-Marie-Amélie-Georgine, dite Georgette (23 mars 1835-8 janv. 1900), mariée le 21 mai 1862, à Antoine-Emile Garnier de la Bareyre (4 juil. 1829-31 juil. 1903), juge à Valence.

XXI. Jean-Baptiste-Alfred, comte de Vichy (9 fév. 1809-27 déc. 1875), marié le 4 nov. 1832, à Améline-Jeanne-Marie-Adélaïde de Montaignac-Chauvance, née le 22 av. 1810, fille du marquis Alexandre et de Clarisse de Chaudesaigues de Châteauvieux, dont : 1° Vincent-

Gaston, comte de Vichy (10 mai 1836-9 sept. 1878), mort à Fort-de-France (Martinique); 2° Marie-Antoinette, dite Alice (24 mars 1838-6 nov. 1906); 3° Gabrielle-Isabelle (18 fév. 1840-14 juin 1908), mariée le 6 sept. 1859, à son cousin, Joachim-Ludovic Le Groing, comte de la Romagère (23 mai 1817-11 sept. 1878), frère cadet du mari de sa tante; 4° Louis-Théodore, comte de Vichy (29 janv. 1841-26 mai 1907), marié à Jeanne-Louise-Théodore Nérik; 5° Antoine-Alexandre, dit Tony, comte de Vichy (7 juin 1843-27 oct. 1909); 6° Amable-Emmanuel, qui suit.

XXII. Amable-Emmanuel, comte de Vichy (10 oct. 1846-21 janv. 1897), marié le 29 nov. 1876, à Marie-Florence Papon, née le 21 mai 1849, fille d'Antoine et de Louise Jaubourg, dont : 1° Jeanne-Louise-Madeleine, 2 nov. 1878, mariée le 18 août 1898, à Jean-Marie-Auguste-Antoine Maurice, fils de Jean-Baptiste et d'Émilie-Antoinette Teisseire; 2° Pierre-Emmanuel-Gaston, qui suit; 3° Jean-Léon-Joseph, 3 mars 1885; 4° Alfred-Renaud, 20 mai 1886; 5° Geneviève, 17 janvier 1893.

XXIII. Pierre-Emmanuel-Gaston, comte de Vichy, 19 janvier 1880, marié le 29 oct. 1903, à Philomène Dumont, fille de Joseph et de Marie Faure, dont : 1° Madeleine, 29 déc. 1912.

Ce fut le 13 germinal an VII, devant le notaire public de Saint-Haon-le-Châtel, que le « ci-devant château de Saint-André, appartenant à l'émigré Vichy » (Gaspard-Claude-Félix) et une partie des immeubles qui en dépendaient, fut vendu moyennant le prix de 81.750 francs en assignats, à quatre citoyens qui en firent aussitôt le partage et bientôt le démolirent en grande partie. Saint-André appartenait en 1856, à MM. Duret, Caquet et Lorange. Il passa ensuite à MM. Ballefin et Moulin, puis en 1880, à MM. Louis Gérard, architecte, et Debout.

(Archives de la famille de Vichy; communications de MM. S. Bouttet et Em. Grellet de la Deyte.)

SAINTE-COLOMBE

Le château de Sainte-Colombe est une construction rectangulaire, dont la façade principale, tournée au matin, est flanquée, à ses deux extrémités, de deux tourelles rondes à toit aigu. Une galerie vitrée, jadis ouverte, fait communiquer entre elles les deux tours. Au premier étage, à l'angle sud-ouest du château, une troisième tour, ou pavillon carré, également surmontée d'un toit aigu et sur laquelle sont sculptées les armes des Sainte-Colombe, complète l'ensemble de la construction. La toiture en ardoise du château et des tourelles s'élance au milieu des grands ombrages de chênes et de tilleuls, quatre fois séculaires. Le château actuel dut succéder à la forteresse primitive des Sainte-Colombe, dont on retrouve des restes dans une vieille

tour, à côté d'un portail conduisant à la basse-cour. Là, était autrefois l'entrée du château ; le rocher coupé pour y arriver laisse encore deviner le fossé qui le protégeait du côté de la montagne. Dans un ancien chemin pratiqué au-dessous du château et qui était le seul point accessible, on remarque un vieux mur qui paraît aujourd'hui soutenir la courbe du chemin, mais qui, selon M. Broutin, serait un débris des fortifications de la première enceinte.

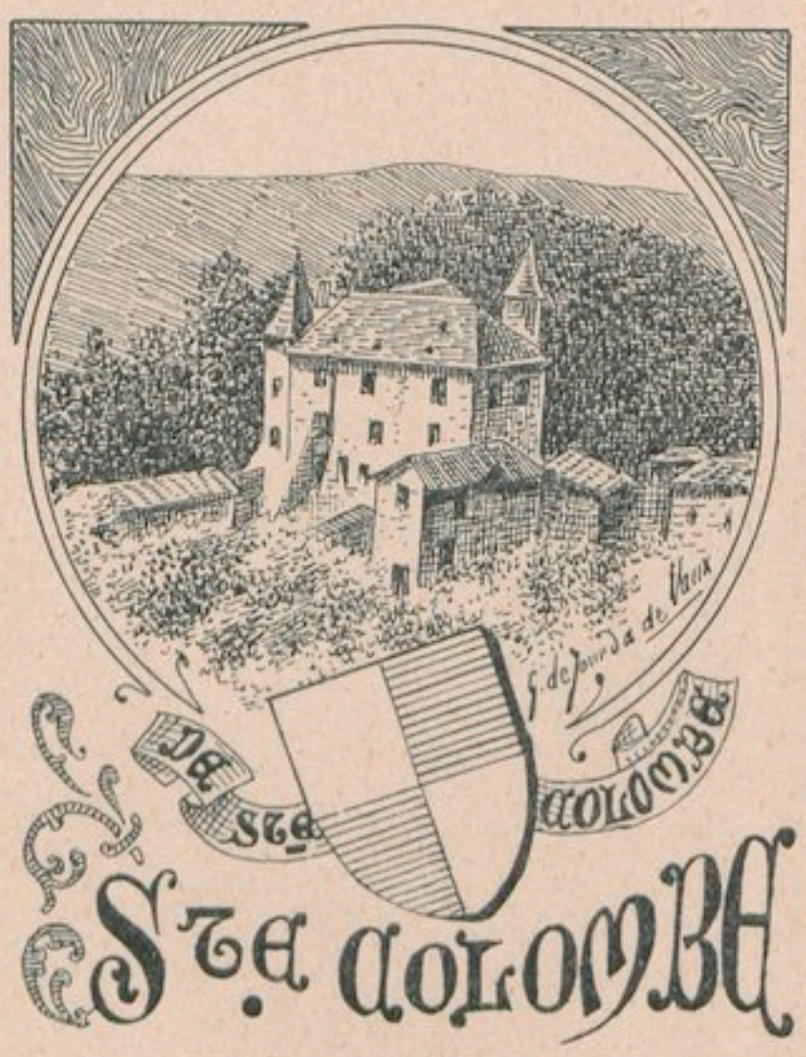

I. Guillard de Sainte-Colombe, le premier connu de cette maison, rendit hommage au comte de Forez, en 1330. Il fut maintenu en la jouissance de la haute justice, mère et mixte, impère, dans toute l'étendue de sa terre, ses prédécesseurs en ayant usé de temps immémorial, avec injonction au châtelain de Lay ou à son lieutenant de l'en laisser jouir en paix. Dans un acte de 1331, il est appelé Guillaume Chersala de Sainte-Colombe, ce qui permet de croire que les Sainte-Colombe étaient une branche des Chersala, seigneurs de Saint-Priest-la-Roche. Il fut père de : 1° Girard, qui suit ; 2° Guichard, auteur des seigneurs du Thil.

II. Girard de Sainte-Colombe, sr dudit lieu rendit hommage en 1341, et eut de Catherine de Monteux, fille d'Etienne : 1° Guillard, qui suit ; 2° N., mariée au sr de Franchelins.

III. Guillard de Sainte-Colombe, sr dudit lieu, épousa en 1363, Catherine de Monteux, fille de Guillaume, dit Chersala, dont : 1° Girard, marié le 20 mai 1406, à Jeanne du Cros, fille de Jean, sr de Curraise, et de Catherine de Rougemont ; veuve, elle se remaria à Louis de Lorgue, sr de l'Aubépin ; 2° Josserand, qui suit ; 3° Catherine, mariée en 1402, à Hugues d'Urgel, fils de Guillaume ; 4° Béatrix, bénédictine à Lyon.

IV. Josserand de Sainte-Colombe, sr dudit lieu, épousa : 1° le 5 juin 1401, Marguerite de Polargues, fille d'Amblard et d'Éléonore de Saint-Priest d'Apinac ; 2° Jeanne Bugnette, dame d'Ugny en Nivernais ; 3° Guye de Laye de Saint-Lagier. Il testa au château de Sainte-Colombe, le 29 juin 1435, ayant partagé, de son vivant, ses biens entre ses enfants, qui furent : du premier lit : 1° Jean (v. Bonvert et Béclandière) ; du deuxième lit : 2° Antoine, qui suit ; 3° Girard, sr d'Ugny ; 4° Marguerite ; 5° Philippe, religieuses à Bonlieu ; 6° Jeanne, mariée à Guillaume Le Toux, sr de Pradines ; 7° Anne, mariée à Louis de Faverges ; du troisième lit : 8° Antoinette, mariée à Antoine de Varennes, sr de Rappetour.

V. Antoine de Sainte-Colombe, sr dudit lieu, marié le 5 juillet 1443, à Catherine de Lorgue, fille de Louis, sr de l'Aubépin, et de Jeanne du Cros. Le 18 juillet 1459, il donna

le dénombrement du château de Sainte-Colombe, il mourut en 1479, ayant eu : 1° Louis, qui suit ; 2° François, religieux de Savigny ; 3°, 4°, 5°, 6° Bernardin, Jean, Claude, Josserand, morts jeunes ; 7° Georges, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem ; 8° Philippe, marié à Jeanne Maynard de Chazelles, sœur de Jean, capitaine-châtelain de Rochebaron ; 9° Julien, moine d'Ainay ; 10° Arthaud, mort en juillet 1503, ayant épousé Françoise d'Albon, fille de Guichard, s[r] de Saint-André ; 11° Antoine (v. Villette) ; 12° Catherine, religieuse à Bonlieu ; 13° Colombe, mariée le 29 déc. 1501, à Jean du Monestier.

VI. Louis de Sainte-Colombe, s[r] dudit lieu, épousa, en 1489, Amédée de Salamard, fille de Bertrand, s[r] de Ressis, et de Jeanne de Bourbon-Carency. Il donna, le 16 août 1490, le dénombrement de ses biens, et testa le 12 mai 1518, laissant : 1° Etienne, qui suit ; 2° Jacqueline, mariée : 1° à Jean du Vernet ; 2° à Claude de la Noyerie ; 3° François, chamarier de Savigny, et quatre bâtards : Georges ; Benoît ; Jean ; autre Jean.

VII. Etienne de Sainte-Colombe, s[r] dudit lieu, épousa le 27 oct. 1529, Huguette de Nagu-Varennes, fille de Hugues et de Françoise de Saint-Romain. Il donna le dénombrement de Sainte-Colombe, les 8 mars 1539 et 9 juin 1541, et testa le 19 oct. 1559, laissant : 1° Philibert, qui suit ; 2° François (v. le Poyet) ; 3° Claudine, mariée à Hippolyte de Varennes, s[r] de Rappetour, fils de Pierre et de Jeanne de Rougemont ; 4° Madeleine, mariée à François de Sainte-Colombe, s[r] de Saint-Priest, fils de Charles et d'Antoinette de la Forest ; 5° Catherine, religieuse à Salles.

VIII. Philibert de Sainte-Colombe, s[r] dudit lieu, épousa le 12 déc. 1570, Claudine de Nanton, fille de François et de Jeanne de Marcilly-Cypierre et, mourut d'un coup de pied de cheval, le 12 août 1574, laissant : 1° Regnaud, qui suit ; 2° Philiberte, morte en août 1585.

IX. Regnaud de Sainte-Colombe-Nanton, s[r] dudit lieu, mort le 29 oct. 1633, marié le 17 fév. 1598, à Claude d'Albon, fille de Bertrand et d'Antoinette de Galles, dont : 1° Claude, tué en duel, en 1622 ; 2° Regnauld, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem ; 3° François, chanoine-comte de Lyon, mort précenteur en 1668 ; 4° Louis-Rollin, religieux de Savigny, mort en avril 1671 ; 5° Claude, mort à Javan, en Piémont ; 6° Guillaume, qui suit ; 7° Claudine, mariée à François de Menthon, fille de François et de Marguerite de Chasteauvieux ; 8°, 9°, 10° Marie, Antoinette, Marthe, religieuses à Leignieu ; 11° Jeanne ; 12° Catherine, ursuline à Lyon, morte en 1671 ; 13° Hilaire, mariée à Pierre de Montjouvent, fils de Claude et d'Antoinette d'Arcis.

X. Guillaume de Sainte-Colombe-Nanton, prêta hommage de Sainte-Colombe, dont dénombrement le 28 avril 1674. Il épousa le 3 sept. 1656, Diane de Vaurion, fille d'Antoine et de Benoîte de Rébé, et testa le 22 août 1686, ayant eu : 1° Antoine, comte de l'Église de Lyon, seigneur et prieur de Tarare ; 2° Regnaud ; 3° Claude, qui suit ; 4° Claudine-Isabeau, mariée le 14 août 1691, à Charles d'Yzerand de la Grange ; 5°, 6° Benoîte, Antoinette, religieuses à Leignieu ; 7° Hilaire, religieuse à Marcigny.

XI. Claude de Sainte-Colombe-Nanton, comte de Sainte-Colombe, épousa le 12 déc. 1700, Anne-Maximilienne de Douhet de Boudes, fille de François et d'Isabeau de Beaufort-

Canillac. Il n'eut pas de postérité et sa succession fut partagée entre les branches du Poyet et de l'Aubépin; la première, à cause de son droit de primogéniture eut la seigneurie de Sainte-Colombe, mais il y eut sans doute un désaccord et les biens durent être vendus. Car nous voyons Jean-Éléonore de Sainte-Colombe du Poyet, acquérir la terre de Sainte-Colombe, 6 mars 1737, de François Gavot, receveur au grenier à sel de Saint-Symphorien, pour 50.550 livres. Il en prêta hommage le 12 janvier 1740. Son fils, Jean-Louis-Éléonore (v. le Poyet), l'a prêté le 11 mai 1773 et l'a renouvelé à cause du joyeux avènement du Roi à la couronne, le 23 déc. 1776.

Le château de Sainte-Colombe appartenait en 1884, à M. Guillard, ancien agent de change à Lyon, puis à M. A. Guillard, avocat, actuellement à M. de Corval.

(Broutin : *Châteaux historiques du Forez*, t. II; Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Sainte-Colombe.*)

SAINT-GERMAIN-LAVAL

Un titre du XII^e^ siècle nous révèle l'existence du château de Saint-Germain, qui ne devait être autre chose alors qu'une tour isolée se dressant au sommet de la colline. Des textes du XIV^e^ siècle parlent d'ailleurs d'une vieille tour : *turris vetus*. Plus tard on bâtit à côté un donjon carré, que l'armorial de Guillaume Revel (1450) représente coiffé d'une couronne de hourds. Autour du château se groupèrent les maisons, notamment celle de Godemar dont une rue de la ville porte encore le nom. Le temps des guerres étant passé, le manoir ne servit guère que de siège à la justice et peut-être d'entrepôt pour les redevances en nature dues par les tenanciers. L'auditoire était une vaste salle longue de 20 m. sur 16 de largeur; on y accédait et aux greniers placés au-dessus par une tourelle d'escalier surmontée d'une horloge qu'abritait un petit dôme. A la suite étaient la geôle et les prisons civile et criminelle. Tous ces bâtiments tombaient en ruine à la fin du XVII^e^ siècle et les officiers durent s'installer ailleurs. Ce qui reste aujourd'hui du château de St-Germain sert de geôle et de prison.

Le comte Guy IV possédait St-Germain au XIII^e^ siècle. Son testament, de 1239, contient un don de trois sous de rente pour les Hospitaliers de Verrières, à prendre à St-Germain. Par le traité qui mit fin, en 1244, à la querelle entre Guy IV et Guillaume de Baffie sur la succession du comte de Forez, le comte, indépendamment de la restitution de divers châteaux, promit à son compétiteur de lui en relâcher d'autres jusqu'à concurrence d'un revenu de 250 livres viennois (environ 25.000 fr. de notre monnaie). Il lui céda, en conséquence, les châteaux de Maymont en Auvergne et de St-Germain en Forez, avec leurs appartenances, pour être tenus de lui, en fiefs jurables et rendables.

Guillaume de Baffie ne possédait pas, cependant, toute la seigneurie dont une partie était entre les mains d'Artaud de St-Germain (v. Montrond, t. I). En juin 1248, Guillaume

de Baffie concéda une charte de franchises aux habitants de St-Germain, et Artaud de St-Germain fit de même en janvier 1250. Guillaume de Baffie dont les armes étaient : *D'or à trois molettes d'éperon de sable* mourut sans postérité dans le troisième quart du XIII^e siècle, laissant pour héritière sa sœur Eléonore, comtesse d'Auvergne. Les armes d'Auvergne sont : *D'or au gonfanon de gueules frangé de sinople*. On perd de vue alors le sort de cette part de la seigneurie qui appartenait en 1294 à Luce de Beaudiner, et à Guillaume de Poitiers, son mari (v. Cornillon, t. I). Béatrix, leur fille, la porta dans la maison de Crussol et, conjointement avec Giraud Bastet, seigneur de Crussol, son fils, la vendit en 1344, au comte de Forez, Guy VII.

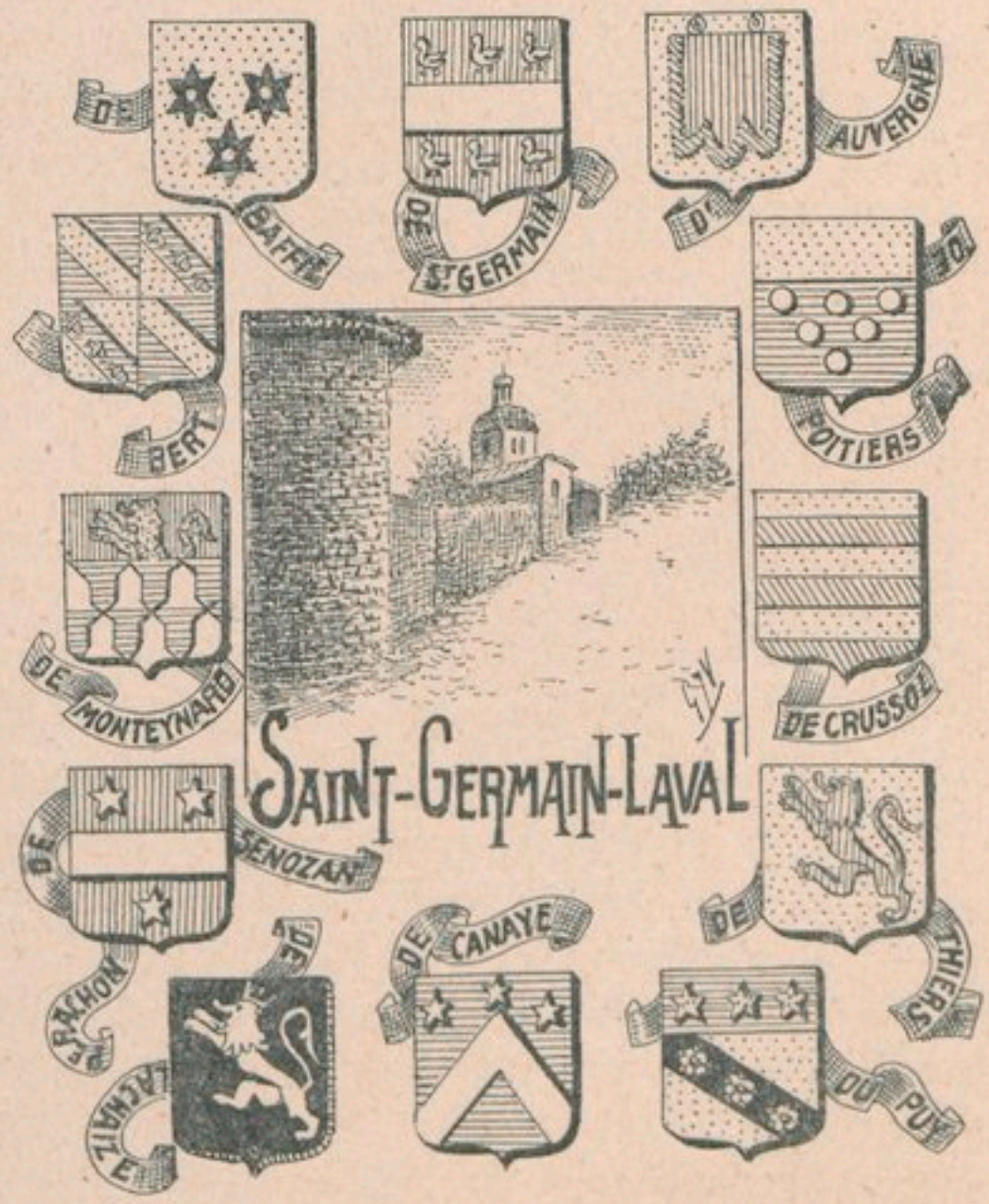

Dès 1302, le comte Jean I^er avait acquis d'Artaud de St-Germain le jeune sa part de la seigneurie de St-Germain, en toute justice, avec la grange d'Odes, en échange du château de Montrond. Mais, en 1308, il la remit à Guillaume de Thiers ainsi que les châteaux de St-Maurice, Bussy et Châtelus, contre les châteaux de Thiers et de Peschadoires en Auvergne. Toutefois, en 1320, à la suite d'une transaction avec les héritiers de Guillaume de Thiers, le comte rentra en possession de St-Germain et des autres places qu'il lui avait cédées. En 1324, Jean I^er, mariant son fils Renaud à Marguerite de Savoie, lui céda sa part de Saint-Germain-Laval et lui en confirma le don par son testament du 16 avril 1324, mais le comte Guy VII s'étant prétendu lésé par ce testament, une sentence arbitrale du 23 janvier 1337 lui restitua ce que son père possédait à Saint-Germain. Guy II testa le 16 décembre 1357 et légua à son fils Jean, plus tard comte, mais sans doute destiné alors à l'Eglise, la jouissance viagère de toute la terre de St-Germain-Laval, dont il était seul seigneur depuis l'achat de la partie appartenant à Béatrix de Poitiers et à Géraud de Crussol (1343). Saint-Germain fut de nouveau donné en jouissance viagère à Jeanne de Bourbon, veuve de Guy VII, par accord survenu entre elle et son fils, le comte Jean II, le 30 juin 1362. Dix ans plus tard, Jean II étant mort sans enfants, et Jeanne de Bourbon, ayant fait don du comté de Forez au comte Louis II et à sa femme Anne Dauphine, ceux-ci furent mis en possession de St-Germain-Laval, le mardi 22 juillet 1382. A partir de ce moment la châtellenie de St-Germain ne sortit plus du domaine comtal mais plusieurs fois elle fut aliénée sous faculté de rachat : en

1549 à Clément du Puy; le 14 février 1639 à Jacques Canaye, conseiller au Parlement; le 16 décembre 1677 à Jacques de La Chaise d'Aix, qui eut pour successeurs, en 1695, Georges-Antoine de la Chaise, son fils, et en 1716, Louise-Gabrielle Pérachon de Sénozan, femme de celui-ci, morte le 27 août 1728, laissant St-Germain à Joseph de Monteynard, marquis de Montfrin, sénéchal de Beaucaire et de Nimes, son cousin (Monteynard porte : *De vair au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or*) qui le garda jusqu'en 1750. Le 20 août de cette année-là il passa aux mains de Claude-Edme-Joseph Bert, de Paris, « intéressé dans les affaires du Roi », qui en rend hommage le 27 août 1753 et dont les filles et héritières sous bénéfice d'inventaire l'abandonnèrent d'abord, en 1767, à Marie Guillermain, leur mère, puis au Roi, qui en reprit possession le 11 novembre 1775. Bert porte : *Ecartelé aux 1er et 4e d'azur à la bande d'or; aux 2e et 3e d'or à la bande d'azur chargée de trois glands versés d'or tigés et couvert du même.* St-Germain resta alors uni au Domaine jusqu'à la Révolution.

(Vincent Durand : *Excursion de la Diana à St-Germain-Laval.*)

SAINT-HAON-LE-CHATEL

L'ancien château de Saint-Haon a donné son nom à un quartier de la ville encore entouré de murs. Il y avait trois portes, dont deux subsistent : la porte de l'Horloge, la Poterle; dix-huit tours, un donjon sur une motte, dite motte de Couzan, entourée de fossés qui ont été comblés en 1750. La Poterle était une fausse porte ouverte sur les fossés, défendue par une barbacane, et percée à l'angle sud-ouest des remparts. La belle porte ogivale de l'Horloge a encore ses anciens vantaux du XVe siècle. On a cru reconnaître au château, sous les constructions modernes et celles du moyen âge, les traces d'une enceinte construite en pierres sèches et poutres, avec fiches de fer, et antérieure à la domination romaine. Dans les remparts a été trouvée une statuette de style égyptien, en terre rouge micacée, haute de 0 m. 11 et paraissant représenter une Isis, les bras croisés sur la poitrine.

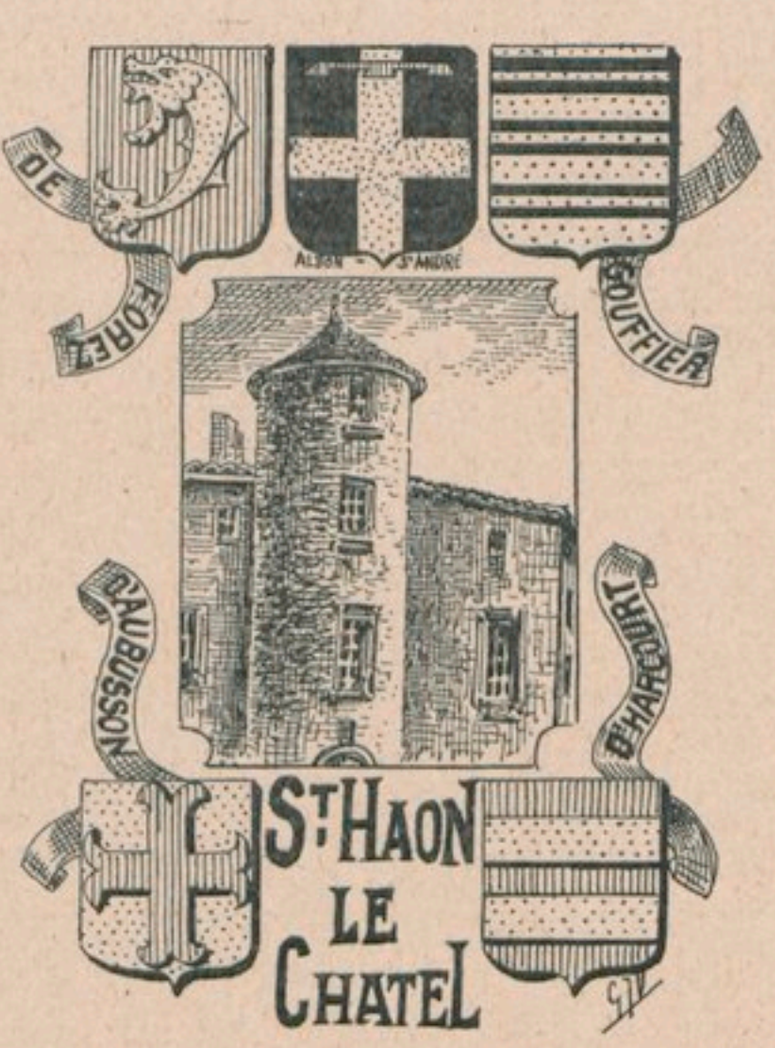

Le château de St-Haon appartint à l'origine aux comtes de Forez qui y résidaient. En 902, Arthaud de Forez date de son château de

Saint-Haon, une fondation faite au prieuré d'Ambierle. Renaud, comte de Forez, voulant donner des preuves d'amitié et de reconnaissance à ses sujets de Saint-Haon, pour les services par eux rendus, leur octroya une charte d'affranchissement, le 2 des kalendes de février 1270. Guy V confirma ces franchises, le 4 des kalendes de janvier 1277 et ordonna que le double de l'acte d'affranchissement serait déposé dans son château fort de St-Haon-le-Châtel. Jean de Bourbon renouvela de nouveau cette charte et ordonna en 1477, que Jean de Beaujeu, notaire à St-Haon, aurait le double de sa déclaration. Engagée à Jean d'Albon s[r] de Saint-André, en 1543, la châtellenie de St-Haon-le-Châtel fut rachetée par le Roi Charles IX, pour être unie au duché de Roannais, constitué en faveur de Claude Gouffier. Saint-Haon suivit les destinées de Roanne jusqu'à la Révolution (v. Boisy et Roanne). La châtellenie fut toutefois, aux XVIII[e] siècle, engagée temporairement à Claude Dupuy des Farges, qui en prêta hommage, le 21 janvier 1761.

En 1856, le château de St-Haon appartenait à M. Martin, géomètre. M[me] Jacquemont le possède aujourd'hui.

(Le Forez pittoresque ; Ogier : *La France par cantons*.)

SAINT-HILAIRE

Le château de Saint-Hilaire est un riant petit castel gothique assis à mi-côte des collines qui dominent au sud, la ville de Charlieu. Ses fenêtres sourient au plus charmant des paysages, à cet immense cirque de montagnes qui entoure la plaine de Roanne comme une garde d'honneur. Pendant longtemps les murs du manoir n'abritèrent que des moines travailleurs et austères : les Bénédictins de Charlieu. Le château de St-Hilaire est flanqué à trois de ses angles d'élégantes tourelles (celle du N.-E. est démolie) et au quatrième il s'appuie sur une grosse tour ronde à la base évasée et solide. La révolution supprima les flèches élancées des tourelles que des restaurations modernes ont pu rétablir. Dans cette demeure du XIV[e] siècle, les ouvertures sont rares à l'exception de deux grandes baies aux meneaux élégants, les autres fenêtres sont étroites mais charmantes dans leur dessin sévère et plein d'harmonie. Une porte cintrée, au dessus de laquelle existe un écusson que le temps a rongé, donne accès dans l'intérieur du château. La motte qui supporte le manoir est entourée de fossés où se réflètent ses vieux murs. Jadis, sous l'ancien pigeonnier seigneurial, en face de la porte d'entrée, un pont-levis fermait la cour ; il a été remplacé de nos jours par un pont de pierre. Les dimensions restreintes du château, sa position dans un pays boisé en face d'un site magnifique, permettent de supposer qu'il fut construit, pour servir de rendez-vous de chasse, par quelque seigneur du Beaujolais, dont dépendait alors St-Hilaire. Les archives

de Charlieu ayant été brûlées en 93, on ignore à quelle époque et comment les Bénédictins devinrent possesseurs de ce castel. Ce fut sans doute pour eux une maison de campagne où ils allaient prendre quelque repos. On leur doit la construction de la chapelle, charmant petit monument ogival collé aux murs du château. Son fondateur, le prieur de Charlieu fit sculpter ses armes sur la clef de voûte qui surmonte le chœur : *de... au croissant de... au chef de... chargé de trois étoiles*. Ce même blason se retrouve sur l'antique porte de l'abbaye de Charlieu, servant aujourd'hui de cure.

Les protestants ayant pillé et ruiné St-Hilaire, les moines résolurent de s'en débarrasser. Le 1er décembre 1635, devant Deshayes, notaire à Charlieu, un acte fut passé en vertu duquel « haut et puissant seigneur, révérend Père en Dieu, messire Claude de la Magdelaine et Ragny, seigneur prieur de Charlieu, évêque d'Autun, prenant en considération que la grande quantité de bâtiments dépendant de ladite maison seigneuriale de Charlieu, ne se peut entretenir qu'avec des frais très grands, et qui absorbe presque le revenu de la dite seigneurie et pour décharger icelle du soin dudit entretien et empêcher que ladite maison et château de St-Hilaire, ne tombe en ruines et puisse profiter à ladite maison seigneuriale de Charlieu, à ces causes de son bon gré et libre volonté a remis et transporté comme par ces présentes il remet et transporte à titre d'emphytéose perpétuel, irrévocable pour lui et ses successeurs audit prieuré, à messire Jean-Baptiste Farjot, conseiller du Roi et lieutenant criminel en l'Election de Lyon, à savoir ladite maison et château de St-Hilaire, consistant en maison haute, moyenne et basse, tours et donjons, cour close; pont-levis, fossés, jardin, etc., et tout ainsi que la dite maison se comporte, laquelle maison et château depuis longues années et depuis les troubles a été et est tombée en ruines, à la réserve sur lesdits fonds et maison, par ledit seigneur de la totale justice et droits de dîme et censive et de tous droits de lods et retenues féodales et censivales, suivant la coutume du lieu. La présente remise par bail emphytéotique et perpétuel, faite pour et moyennant le prix de 30 livres de rente annuelle et perpétuelle, et directe et censive ».

Jean-Baptiste Farjot, qualifié plus tard d'écuyer, conseiller et maître d'hôtel du Roi, chevalier et capitaine du guet de la ville de Lyon, portait : *d'azur à trois larmes d'argent*.

Il restaura la demeure délabrée, c'est à lui qu'est due la belle décoration du salon. Tout autour de cette pièce règne une frise charmante à laquelle M. Grizard a rendu son charme

et son éclat. Le peintre naïf, chargé de cette décoration, a représenté dans une suite de cartouches perdus dans un entrelacement de feuillages à la courbe légère et gracieuse où la grenade se mêle à des fruits imaginaires, tout un roman d'amour. Il est tragique ce roman. Après avoir assisté au duel que se livrent deux rivaux, on voit l'amante pleurant sur la tombe du bien-aimé qu'a trahi le sort des armes. Comme épilogue, deux cœurs enlacés s'envolent vers le ciel. M. Grizard a ajouté à cela deux vers charmants : Gentil amour souvent dolit — Printemps en fleurs trop tôt finit. On le voit, l'ensemble est charmant, d'ailleurs rien n'est changé dans ce salon, mêmes tentures, même cheminée monumentale en pierre aux fines moulures. Les meubles eux-mêmes sont encore là et les tapisseries aussi ; un plafond à la française aux solives de chêne, complète harmonieusement la salle.

Après la mort de J.-B. Farjot, le château de St-Hilaire passa à Claude-François du Beck, chevalier, seigneur de la Mothe. Son fils, Louis du Beck, chevalier, s[r] de Chambon et la Mothe-St-Hilaire, le légua vers 1746 à sa fille Renée, qui épousa Pierre-François de Rochefort.

Camille de Rochefort, leur fils, s[r] de Beauvoir (v. ce nom, t. I[er]), s'en dessaisit le 14 novembre 1768, devant Mondon, notaire, en faveur d'André Alex, notaire et procureur ès cour de Charlieu. Depuis, la terre et le château ont passé par alliances successives dans les familles de Laronzière, Pochin et Grizard.

C'est à MM. Grizard et Léon de Noury, son gendre, que l'on doit les intelligentes restaurations qui ont rendu à ce manoir gothique toute sa splendeur passée.

(Auguste du Verne : *Le château de St-Hilaire*, Roannais Illustré 1887-88.)

SAINT-JUST-EN-CHEVALET

Saint-Just-en-Chevalet, écrit Anne d'Urfé, « est une petite ville de Forez où les comtes d'Urfé font tenir la justice de leur comté, et à leur considération, a été reçue entre les villes capitales. Il a pris son surnom du grand nombre de chevaliers, lesquels y faisaient autrefois leurs demeures, et desquels on voit encore les marques des maisons ». St-Just, quoique peu central, était un bourg populeux, ce qui explique que les comtes de Forez d'abord, puis les d'Urfé y aient établi le siège de leur justice. Le prévôt de St-Just était, en 1380, maître Jean Popinat, de Ste-Menoux, en Bourbonnais, il était assisté d'Hugues de Félines, de Néronde. Hélias Dadolle, juré de la cour de Forez, était « clerc du papier » de la châtellenie de St-Just-en-Chevalet. Vers 1450, nous y trouvons Pierre Perrin, substitut de la cour de Forez, Pierre de Vaux était garde forestier des bois et forêts et Jean de Maisonseul, remplaçait Jean Verdier, dit Dugas, comme sergent ordinaire de la châtellenie.

Saint-Just-en-Chevalet qui appartenait aux comtes de Forez passa, comme les autres seigneuries, aux mains des ducs de Bourbon, leurs héritiers et successeurs. En 1507, le connétable de Bourbon ayant besoin d'argent, vendait St-Just-en-Chevalet, à Pierre d'Urfé, grand écuyer de France, moyennant 15.000 livres tournois. L'un des successeurs, Anne d'Urfé, bailli de Forez pendant les guerres religieuses « tira moult prouffit des habitants de St-Just, qui étaient ses plus fidèles subjets, lui ayant fourni plus de vingt garçons, pour aller guerroyer en Auvergne » comme il l'écrivait aux consuls et échevins de Lyon, en 1589. En 1592, Anne d'Urfé étant à Paris, St-Just fut occupé par les troupes du sieur de Leviston « qui ne laissa chose du monde dans le bourg. » En 1594, Anne d'Urfé abandonnait la Ligue et rendait hommage au Roi, de ses terres et seigneuries d'Urfé et St-Just-en-Chevalet. Le 12 juillet 1596, résolu à entrer dans les ordres, il se démit de ses charges et offices en faveur de son frère Jacques, se réservant l'usufruit de ses seigneuries d'Urfé, Saint-Just-en-Chevalet, Rochefort, etc., plus environ 3.000 écus de rente annuelle sur ses autres seigneuries. Mais son frère n'accepta pas une donation qu'il jugeait trop onéreuse, prétextant que ses charges s'élevaient à plus de 8.000 livres, de telle sorte que ce traité préparé « dans la maison d'Urfé, à St-Just-en-Chevalet », n'eut pas de suites et St-Just continua à faire partie intégrante de la terre d'Urfé. La maison d'Urfé (v. ce nom, et La Bâtie d'Urfé, t. I[er]) resta en possession de St-Just-en-Chevalet jusqu'en 1764. A cette époque eut lieu la saisie-arrêt « des terres, seigneuries, comtés et marquisat de St-Just-en-Chevalet, Urfé, Rochefort, la Bâtie, Bussy et dépendances, en la province de Forez, à la poursuite et diligence de dame Marie-Renée de Gontaut-Biron, veuve de Charles-Edouard Colbert, comte de Seignelay, au nom et comme subrogé, par arrêt de la Cour du Parlement de Paris, à la poursuite des saisies réelles, criées, ventes et adjudications par décret des biens de la maison d'Urfé, saisis réellement à la requête de Jean-Baptiste Sallière, au préjudice d'Alexis-Jean de Lascaris, marquis du Châtelet, de la dame d'Urfé, son épouse, et de Georges-André Lefèvre, curateur onéraire à l'interdiction de ladite dame, marquise du Châtelet. » En 1776, St-Just passa, avec les biens de la maison d'Urfé, aux de Simiane, qui le revendirent aux de Meaux. Le château-fort de St-Just-en-Chevalet avait été construit sur les débris de l'ancien prieuré. Il n'en subsiste plus que le mur d'enceinte, un bâtiment de service, et l'arcade en cintre surbaissé de la porte d'entrée du XVI[e] siècle. Une tour carrée, dite des Prisons, était encore debout à la fin du XIX[e] siècle. Le château

moderne, inachevé, a été commencé au XVIII^e siècle. Sur le trumeau de la belle cheminée du salon, est peint le portrait de Durand-Antoine de Meaux, lieutenant général au bailliage, martyr de la Révolution. Le châtelain actuel est le baron Antoine de Meaux (v. Querézieux, t. I^er).

(Abbé Prajoux : *Le canton de Saint-Just-en-Chevalet.*)

SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES

Le vieux manoir n'a subi aucune mutilation, il subsiste tel qu'il fut reconstruit, entre 1582 et 1587, par Jean de Talaru-Chalmazel, époux de Jeanne de Mars. Le couronnement de la tour du sud-est fut effectué seulement en 1604, mais c'est là une modification de peu d'importance. En 1606, Anne d'Urfé, dit que le château était « fort beau ». C'est une construction carrée, flanquée à trois de ses angles de fortes tours cylindriques, et entouré de profonds fossés, un pont en pierre a remplacé l'ancien pont-levis. L'entrée est précédée d'arbres séculaires et la porte, ouverte dans une tour carrée, et défendue jadis par un moucharaby dont on voit encore les consoles, a conservé son ventail en chêne, orné de têtes de clous et portant gravée la date de 1587. Cette porte, à plein cintre, ménagée dans un revêtement en bossage et flanquée de deux pilastres, est surmontée, au premier étage d'une élégante fenêtre à croisillon, ornée de pilastres cannelés que couronnent des chapiteaux d'ordre ionique.

Une galerie couverte, supportée par d'élégantes colonnes reliées par des arceaux au cintre surbaissé, entoure la cour de trois côtés. On retrouve là, et surtout dans les consoles sculptées de la corniche du premier étage et dans la façade, l'influence de l'art italien.

On admire dans le salon un portrait en pied de Turenne, attribué à Mignard, et un ameublement style Louis XIV, garni d'une superbe étoffe de brocart, qui provient de l'ancienne maison de Talaru. Un autre tableau peint sur bois, décore le trumeau de la cheminée de la salle des archives et représente le jugement de Pâris ; il appartient à l'école du Primatice. On remarque encore dans le salon le portrait du général baron Piston, puis ceux de Madame de Maintenon, de la princesse Marie-Louise de France, de M. Thomé de St-Cyr, de Claude de Talaru et de plusieurs autres membres de la maison de Chalmazel, de la reine Marie Leczinska à laquelle l'avant-dernier des Talaru fut attaché comme maître d'hôtel, puis enfin un buste en terre cuite du général baron Piston, œuvre de Chinard.

A côté du salon sont deux boudoirs, dans l'un on remarque le portrait du maréchal de Luxembourg, et, dans l'autre ceux de quatre grandes dames de la cour de Louis XIV, parmi lesquelles on croit reconnaître M^lle de la Vallière et M^me de Montespan. La salle à manger est décorée d'une belle boiserie ancienne. Dans la pièce du rez-de-chaussée de la

tour, voisine de cette salle figuré un ancien portrait de Jeanne d'Arc, semblable à celui, daté de 1581, que posséde le musée d'Orléans. L'intérieur de ces diverses pièces est entièrement peint. Tous les panneaux non remplis de figures, sont ornés de fleurs, de paysages et de rinceaux qui recouvrent jusqu'aux volets des fenêtres. Sur le manteau d'une cheminée du 1er étage est peint un hibou assailli par des oiseaux.

A l'extrémité nord-est du parc qui entoure le château, se trouve une ancienne chapelle, dédiée à saint Roch et convertie en chapelle funéraire par la famille Piston. Au devant de cet oratoire, un bel ormeau protège de son ombrage séculaire, une croix de pierre de 1601, ornée de statuettes et de deux écussons, sur lesquels se lisent les armes de Jean de Talaru-Chalmazel, écartelées de celles de Jeanne de Mars, son épouse.

La seigneurie de Saint-Marcel ne s'étendait pas au-delà des limites de la paroisse et ne comprenait que la basse justice, mais de 1639 à 1696, les Talaru devinrent seigneurs engagistes de Néronde, et, à ce titre, exercèrent les droits de fief et de justice à tous les degrés sur les paroisses de Néronde, Balbigny, St-Marcel, Neulise, St-Jodard, Piney et une parcelle de Vendranges, dite de Plagny. Au XVIIIe siècle, la même seigneurie de Saint-Marcel comprenait seulement les droits de basse justice dans l'étendue de la paroisse, une rente noble consistant en redevances de sommes et de denrées de diverse nature, les fours banaux, les droits de leyde et de charnage à Néronde, le port de Piney, deux moulins et écluses sur la Loire, et enfin le fief de Félines, consistant en maison, domaine, prés, terres et bois.

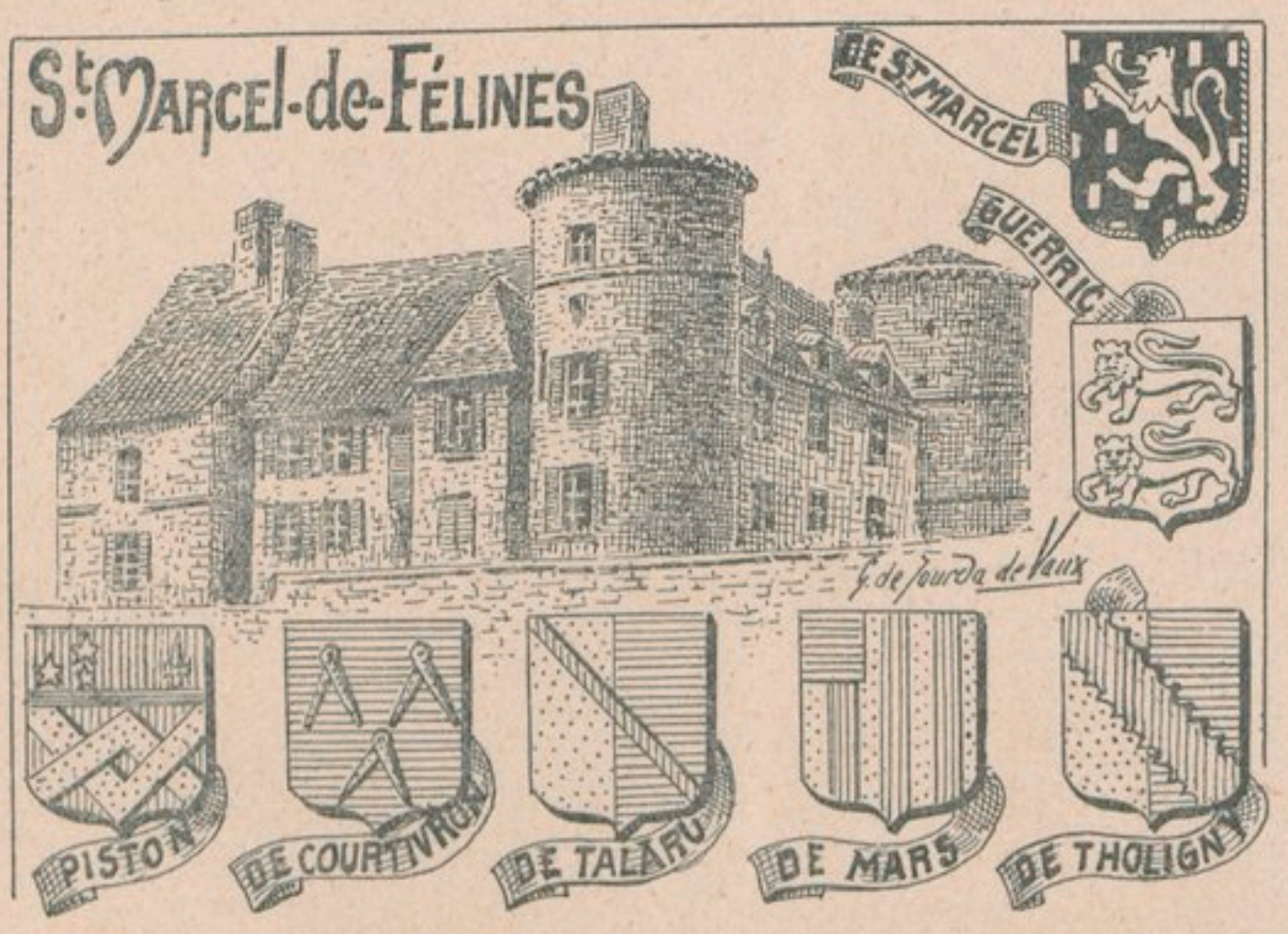

Les premiers seigneurs de Saint-Marcel en portaient le nom. Gaston et Albert de Saint-Marcel figurent, comme témoins, dans un acte de donation d'un fief au prieuré de St-Sauveur, consentie en 1095, par Ponce Pellus, chevalier d'Argental. Plus tard, Arnaud de St-Marcel possédait sur le territoire de Ste-Colombe, un fief dont Guichard, sire de Beaujeu, se réserva la suzeraineté, dans le traité que ce prince passa, le 8 mai 1222, avec Guy comte de Forez, pour fixer les limites respectives du Forez et du Beaujolais. Bonpar de St-Marcel de Félines, chevalier, et Maurice son fils, consentirent, le 21 mars 1227, sous la

caution de Guy IV, comte de Forez, un acte de vente de quelques fonds de terre à l'abbaye de la Bénissons-Dieu. Pierre de St-Marcel rend en 1378, foi et hommage au comte de Forez, pour un cellier et autres héritages situés à St-Marcellin. La branche aînée s'était éteinte, au milieu du XIII^e^ siècle, en la personne de Guy de St-Marcel, seigneur dudit lieu, qui avait épousé Anne d'Urfé, fondatrice de la chapelle d'Urfé dans l'église de St-Marcel et dont la fille Héliote épousa Etienne Guerric, fils de Foulques, chevalier et chambellan de Guy IV, comte de Forez et de Nivernais. Les Guerric portaient : *De... à deux léopards de...*

Foulques Guerric était, en 1240, bailli de Forez et lieutenant du comte. De Blanche d'Ecotay il eut : 1° Etienne, qui suit ; 2° Guillemette, mariée à Jean de Marcilly et morte en 1283, inhumée aux Cordeliers de Montbrison ; 3° N..., épouse de Girin de Saint-Symphorien, s^r^ de Chamousset.

II. Etienne Guerric, chevalier, s^r^ de Saint-Marcel par son mariage avec Héliote de Saint-Marcel, fut père de : 1° Pierre, qui suit ; 2° Foulques, marié à Clémence de Tarare ; 3° Héliote, religieuse bénédictine à la Bruyère, en Bresse ; 4° Thomas, qui eut la dîme de Chenevoux ; 5° Humbert, religieux ; 6° Elisabeth, mariée à Thomas de Génetines, s^r^ de Grezolles ; 7° Guy, possesseur de la dîme de Besse qu'il vendit à son frère Pierre, en 1272 ; 8 et 9° Blanche et Thomas.

III. Pierre Guerric, s^r^ de Saint-Marcel, par testament de sa mère rend hommage au comte en 1298 et fut bailli de Forez. Il épousa d'abord Guillemette Mitte, fille d'Ogier Mitte, puis Claude de Bance et eut du premier lit : 1° Denis, qui suit ; 2° Héliote ; 3° Antoine, religieux à Saint-Pierre de Vienne.

IV. Denis Guerric, s^r^ de Saint-Marcel en 1298, mourut en 1320 et fut père de : 1° Hugonin, s^r^ de Saint-Marcel, mort sans postérité ; 2° Jean, qui vit en 1302 ; 3° Pierre, qui suit ; 4° Bonpar ; 5° Héliote ; 6° Isabeau, religieuse ; 7° Catherine ; 8° Marguerite, mariée d'abord à Pierrre Arnaud, puis, en 1315, à Pierre de Génetines.

V. Pierre Guerric, s^r^ de Saint-Marcel, rend hommage le 30 novembre 1341 pour ses possessions de Saint-Marcellin. Il épousa, en 1353, Marguerite de Châtelus, et mourut, le 23 octobre 1396, ne laissant qu'une fille, Marguerite, mariée avant 1378, à Hugues de Tholigny, bailli de Forez. Ce dernier appartenait à une famille qui changea au XV^e^ siècle son nom primitif de Tholigny en celui de Thorigny, par suite, sans doute, de la possession du château de Thorigny, à Bibost, en Lyonnais, et dont les armes sont : *Parti d'or et d'azur, à la bande engrêlée de gueules brochante.* Hugues était fils de Guy, alias Hugues de Tholigny et d'Agnès de Lavieu ; il testa en 1380 et mourut en 1384, laissant : 1° Philippe, qui rend hommage pour Saint-Marcel, à Louis II, duc de Bourbon, et comte de Forez, en 1393, et fut tué en 1395, par les soldats des grandes compagnies, qui s'emparèrent à cette date du château de Saint-Marcel ; 2° Jacques, qui suit ; 3° Pierre, s^r^ de la Mothe, qui mourut au service de Louis de Savoie, prince de Morée ; 4° Marguerite ; 5° Hugon, commandeur de Segrey de l'ordre de Saint-Antoine, en 1402.

II. Jacques de Tholigny, s^r^ de Saint-Marcel et Montrotier, épousa Alix de Chalancon morte en 1407 et inhumée à Sainte-Claire de Montbrison, dont un fils qui suit.

III. Philippe de Tholigny, s[r] de Saint-Marcel et Montrotier, rendit hommage pour Saint-Marcel en 1421, et épousa : 1° Marie de Saint-Priest, fille de Jean, s[r] de Saint-Chamond et de Guillemette de Mello, et morte en 1424, inhumée à Saint-Pierre de Lyon ; 2° Marguerite de Bouthéon, fille de Bertrand et sœur d'autre Bertrand, chevalier, et de Jacques, prieur de Saint-Romain-le-Puy. Il mourut en 1445 et sa seconde femme en 1446. Il avait eu d'elle : 1° Jacques, qui suit ; 2° Bertrand, prieur de Sail-sous-Couzan en 1458 et doyen de Pouilly-les-Feurs en 1470 ; 3° Jean, abbé de Saint-André-les-Avignon, puis vicaire général de l'archevêque de Lyon ; 4° François, marié à Béatrix de Veauche, dame de Veauchette ; 5° Artaude, mariée le 13 novembre 1421, à Soffrey de Faverges, s[r] du Breuil et de Cendars, auquel elle apporta 1.000 francs d'or ; 6° Antoinette, religieuse à St-Pierre de Lyon ; 7° Marguerite, religieuse à Joursey ; 8° Agathe ; 9°, 10° Guillaume et Pierre, morts jeunes.

IV. Jacques de Tholigny, damoiseau, s[r] de Saint-Marcel, fut chambellan du Roy Louis XI et, en 1479, capitaine-châtelain de Sury-le-Bois. Il épousa : 1° en 1442, Marguerite de Comborn ; 2° en 1445, Catherine de Veauche, fille de Briand. Il testa en 1480, ayant eu du premier lit : 1° Philippe, qui suit ; du second : 2° Antoinette, née en 1446, mariée en 1466 à Jean de la Bastie, et morte en 1483 ; 3° Jacques, née en 1449, héritier du nom, des armes et des biens de sa mère, gentilhomme de la maison du Roi, mort à Mons en Hainaut, en 1508. Il épousa Anne du Verney ; 4° Agathe, née en 1455 ; 5° Jean, mort jeune en 1440 ; 6° et 7° Antoine et Marguerite, morts jeunes (1445-1447).

V. Philippe de Thorigny, s[r] de Saint-Marcel, fut chambellan de Louis XI et gouverneur du Quesnoy, il fut fait prisonnier de guerre en Flandre et mourut en 1509. Il épousa Jacqueline de Semur, dont : 1° Jacques, qui suit ; 2° Claude, chanoine-comte de Lyon (1486), prieur de Vernin, puis curé de Saint-Marcel et Souternon ; 3° Claudine, née le 30 novembre 1493, mariée à Jean de Boulehart, chevalier, vicomte du Chesne, s[r] du Plateau, Tornebœuf et Gravelle, fils d'Antoine et de Jeanne Havard ; 4° Colombe, née en 1494, religieuse à Alix pendant 38 ans et qui, depuis, embrassa la religion réformée et épousa Jean Héron.

VI. Jacques III de Thorigny, né le 15 janvier 1487, fut s[r] de Saint-Marcel, Veauchette, Montrotier et la Mothe des Prés. Il épousa le 5 septembre 1513, Madeleine de Semur, fille de Georges, s[r] de l'Aubépin (v. ce nom) et de Louise de Sugny. Il mourut le 30 avril 1536 et sa femme en février 1566, et tous deux furent inhumés dans l'église de Saint-Marcel, ne laissant qu'une fille Jeanne de Thorigny, qui épousa Claude de Mars de Luxembourg, d'une vieille famille du Beaujolais, dont les armes sont : *Pallé d'or et de gueules au franc canton d'azur.*

Claude de Mars, s[r] de Saint-Marcel, fut successivement guidon de Bayard, puis du marquis de Saluces, enfin du maréchal de Saint-André. Il mourut en 1565, laissant une fille, Jeanne de Mars qui épousa d'abord Jean de Seneret, s[r] de la Bastisse et de la Grange, puis, le 18 juillet 1578, Jean de Talaru, fils de Louis, s[r] de Chalmazel. Ce dernier hérita de la terre de Saint-Marcel et la transmit à ses héritiers. Les Talaru, dont nous avons

donné la généalogie dans notre tome Ier (v. Chalmazel), devaient garder le manoir jusqu'à nos jours. Claude de Talaru en prêta hommage le 30 mars 1674 et François-Hubert de Talaru, le 12 juin 1722, il reçut ainsi que son épouse, Marie-Anne d'Ornaison de Chamarande, la sépulture dans l'église de Saint-Marcel. Leur petit fils, César-Marie de Talaru, comte de Chamarande et marquis de Chalmazel, rendit hommage de Saint-Marcel, le 18 mars 1774. Par son testament du 7 mars 1839, le marquis Louis-Justin de Talaru, dernier du nom, légua, sous certaines charges, la terre de Saint-Marcel, à Charles-Marie-Philippe de Courtivron, et réserva l'usufruit au profit du marquis de Courtivron, son père. Les Le Compasseur de Courtivron, originaires de Bourgogne, portent : *D'azur à trois compas ouverts en chevron, d'or.* Ils ne possédèrent Saint-Marcel que pendant 15 ans seulement, car le marquis de Talaru mourut le 22 mai 1850, et le 26 juillet 1865, après la mort de Charles-Marie-Philippe de Courtivron, cette terre fut vendue au baron Georges-Albin Piston, fils de Joseph Piston, nommé par Napoléon, général de division sur le champ de bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805, puis baron de l'Empire le 17 mars 1808. Né à Lyon, le 30 septembre 1754, le général baron Piston mourut dans cette ville le 21 mars 1831 et fut inhumé au cimetière de Loyasse où son tombeau existe encore. Il avait épousé une fille de Jean-Antoine Thomé de Saint-Cyr, lieutenant-colonel exempt des Cent Suisses de la Garde Royale, chevalier de Saint-Louis, dont : 1° Georges-Albin, l'acquéreur de Saint-Marcel, confirmé dans son droit héréditaire de baron, par décret du 14 mai 1862 ; 2° Frédéric, avocat du barreau de Lyon, mort à 27 ans, le 20 mars 1846 ; 3° une fille, morte le 3 juin 1856, après avoir été mariée au docteur Ducoux, député de Loir-et-Cher à l'Assemblée nationale de 1871. Le baron Georges-Albin Piston est mort à Saint-Marcel, le 8 avril 1891, laissant un fils, le baron Frédéric Piston, capitaine au 36e régiment d'Infanterie, et une fille, mariée au baron du Tremblay, ancien attaché d'ambassade, décédé le 25 février 1897, à 45 ans. Les armes des Piston sont : *De gueules, coupé au milieu de l'écu par une ligne d'azur surmontée de 3 étoiles d'argent, 1 et 2, soutenue de deux chevrons d'or enlacés, l'un d'eux renversé ; au quartier des barons sortis de l'armée.*

(Vachez : *Excursion de la Diana... 13 août 1895.*)

SAINT-MARCEL-D'URFÉ

Au premier aspect, le château de Saint-Marcel a l'air d'une construction du XVIIe siècle, bâtie d'un seul jet sur un plan régulier, avec plus de souci de la commodité que du luxe. Il se compose d'un corps de logis n'ayant qu'un étage et de deux pavillons en retour plus élevés, entre lesquels règne, à l'aspect du midi, une haute terrasse pavée établie en partie sur des pièces voûtées, en partie

sur de grandes arcades. Cette disposition est du meilleur effet et donne beaucoup de caractère à des fabriques d'ailleurs assez banales. De cette terrasse on a sur le paysage avoisinant une vue des plus agréables. Au pied, s'étend une vaste cour entourée de bâtiments d'exploitation d'apparence moderne. Au nord, une autre cour, jadis entourée aussi de bâtiments, est de plain pied avec la terrasse. Des jardins plantés d'arbres séculaires forment en arrière et sur les côtés un opulent rideau de verdure. Mais cette symétrie extérieure cache des bâtisses d'âge et de plan très dissemblables, que l'architecte du XVII[e] siècle et ses successeurs, malgré toute leur adresse, n'ont pas réussi à rendre complètement homogène, comme on s'en aperçoit bien vite aux changements continuels de niveau des planchers et à la distribution compliquée et parfois peu heureuse de l'intérieur.

La partie la plus ancienne paraît être celle qui forme aujourd'hui le pavillon Est du château. Les murs en ont 2 m. 38 d'épaisseur à la base ; les angles du côté de la cour de service, sont arrondis, et ce détail trahit une très vieille tour carrée, du type de celles de l'Espinasse, Contenson, etc. Les ouvertures ont été refaites et l'appareil est recouvert par un crépissage mais néanmoins on peut dater cette tour du XI[e] siècle. Ce fut peut-être l'origine du château, à laquelle on ajouta, aux XIV[e] et XV[e] siècles, d'autres ouvrages de défense qui lui donnèrent la forme de polygone anglé de tours. Le château fut réparé en 1379, ainsi que l'apprend un inventaire de 1613. Une transaction du 13 juin 1453, entre Antoine et Jean Raybe, cousins-germains et coseigneurs de Saint-Marcel, indique que le donjon avec ses tours, ses fossés et son entrée par la porte du Colombier appartiendra à Jean Raybe ; et que la grosse tour ronde existant dans le vingtain, au nord du donjon, appartiendra à Antoine qui pourra, en outre, construire à quelque distance une autre maison forte. Cette grosse tour se retrouve, adjacente à une portion encore debout du mur d'enceinte, dans une tour cylindrique à demi cachée par les arbres, qui s'élève au Nord de la cour intérieure. Son diamètre est de 9 m. 10 ; elle est dans un état de ruine avancé et toute lézardée, ce qui doit être attribué à la mauvaise qualité des mortiers, car ses murs ont 2 m. 40 d'épaisseur au rez-de-chaussée. Elle comportait plusieurs étages de pièces voûtées en calotte. On remarque à l'intérieur des espèces de niches étroites, voûtées en

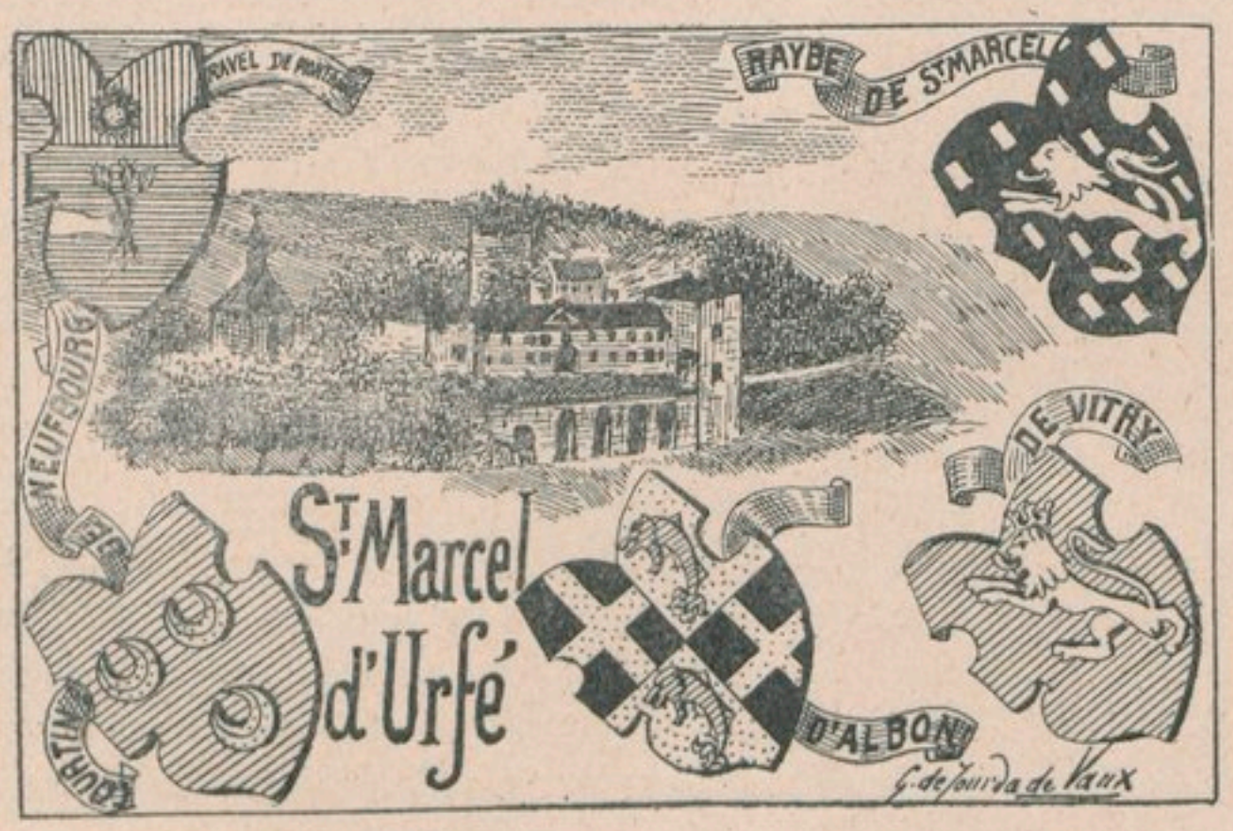

berceau, qui s'enfoncent dans la muraille et dont, faute de moyens d'accès, il est difficile de reconnaître la destination ; il n'y a pas de trace de cheminées. A 7 ou 8 mètres en matin, une autre tour d'un moindre diamètre contient un escalier à vis dont le noyau et les marches sont en chêne massif ; il dessert un petit corps de logis intercalé entre les deux tours. De 1575 à 1613, Claude Raybe paraît avoir entrepris une refonte totale du château, dans le but d'en faire une habitation plus commode ; les d'Albon achevèrent la restauration et donnèrent au château sa forme actuelle. Le vieux donjon devint un pavillon d'angle ; un pavillon semblable fut élevé en regard ; on les unit par les robustes substructions de la terrasse, sur laquelle fut assis un grand corps de logis pour lequel on mit sans doute à profit les fondations des bâtisses préexistantes. De ces constructions, le pavillon en soir et la terrasse, avec les pièces en sous-sol qu'elle recouvre, peuvent seuls être attribués à Claude Raybe. Par la forme de ses ouvertures, le corps de logis central ne peut remonter plus haut que le XVIII^e^ siècle, bien que dans le fronton surmontant la porte principale soient sculptées et peintes les armes de Claude Raybe : *de sable semé de billettes d'argent au lion du même,* surmonté d'un casque de profil, ouvert, avec lambrequins, et marqué d'une croix sur la joue ; et de chaque côté celles de Marie Papillon du Ryau, sa femme : parti au 1 de Raybe, au 2 : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois roses du même.* Dans le grand pignon qui occupe le milieu de la façade, on retrouve, au-dessus du fronton déjà décrit, le blason d'autre Claude Raybe et d'Anne de Bron-La Liègue, sa deuxième femme : *d'or à la fasce ondée de gueules ; au lion de sable issant en chef.* Claude Raybe fit aussi réparer la vieille tour, où des fenêtres de pierre style Renaissance portent sculptées, à 40 pieds du sol, ses armes et celles de sa femme, mais par une particularité due sans doute à un caprice du sculpteur, le blason des Raybe ne vient qu'après celui des Papillon du Ryau. A l'intérieur du château, on remarque dans la tour, une fresque représentant entre autres peintures abîmées un écu écartelé aux 1 et 4 de Viennois, aux 2 et 3 d'Albon. Un panneau de cheminée porte un beau trophée, avec l'écu écartelé cette fois aux 1 et 4 d'Albon, aux 2 et 3 de Viennois, le tout surmonté de la singulière couronne à l'antique des princes d'Yvetot. Une pierre de deux pieds carrés porte ces armes accolées à l'olivier des Olivier de Sénozan, et surmonté de la même couronne mais à sept pointes seulement. L'ancienne cuisine est établie sous la terrasse pavée, on y accède, de la cour de service, par un double perron. Elle est voûtée d'arêtes qui se croisent sur un pilier central coiffé de quelques moulures. D'autres piliers carrés supportent les angles de la cheminée, dont le manteau est formé d'un arc en anse de panier sur la façade principale, et d'un linteau droit sur les côtés en retour. On doit aux d'Albon, la construction de la chapelle, encore ornée à la clef de voûte de leurs armes : *de sable à la croix d'or* et située dans le jardin. C'est un petit bâtiment carré, surmonté d'un toit aigu à quatre pentes et d'un clocheton ; elle témoigne de la longue persistance du style gothique, appliqué aux édifices religieux. La porte, en arc brisé, est encadrée par une triple moulure avec bases prismatiques, simulant, mais presque sans profondeur, les ébrasements à multiples voussures qu'on observe aux portails des églises de la région.

L'intérieur est voûté d'ogives, élégamment profilées en carène et allongées encore par deux gorges latérales. La fenêtre, à l'aspect du midi, est en plein cintre et veuve de ses remplages. On peut dater cette chapelle de 1615 environ. On remarque encore à Saint-Marcel la margelle octogone d'un large puits, profond de plus de 17 mètres, qui s'ouvre dans la cour intérieure, et le curieux système de fermeture au moyen d'une chaîne, soutenue horizontalement par un anneau de la porte communiquant de cette cour au jardin. Saint-Marcel possédait, on l'a vu, un vingtain ou enceinte extérieure dont faisait partie la tour ronde cédée en 1453 à Antoine Raybe et sans doute aussi une tour carrée, aujourd'hui noyée dans les bâtiments de service de la basse-cour, le long du chemin de Saint-Marcel à Juré. Elle est élevée sur une voûte en berceau brisé ouverte au matin, comporte plusieurs étages de petites chambres, et passe pour être le clocher d'une ancienne église, ce que rien ne rend vraisemblable. On croit que la seigneurie de Saint-Marcel est un démembrement de celle d'Urfé. D'après la Mure, Arnulphe Raybe, seigneur d'Urfé, qui vivait dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, partagea ses biens entre ses deux fils : l'aîné, Arnulphe, eut Urfé, le second, Guy, reçut Saint-Marcel. Révérend du Mesnil, dans une longue étude sur les Raybe, contredit cette opinion. Il fait remonter la généalogie des Raybe à Arnulfe Rabi, échevin de Mâcon en 879-887, père d'Arnulfe, marié à Aleldi, d'où Arnulphe, père d'autre Arnulfe, d'où Arnulfe IV, père d'Archimbaud, Étienne, Hugues et Arnulfe V, marié à Constance de Montrond, d'où : 1° Durand, 2° Bernard ; 3° Arnulfe, qui suit ; 4° Giraud ; 5° Constance, religieuse à Marcigny en 1100.

VI. Arnulfe VI Raybe, s^r^ d'Urfé, père d'Allon, vivant en 1140 et de :

VII. Arnulfe VII Raybi, s^r^ d'Urfé, marié, croit-on, à Aimée d'Albon, dont :

VIII. Arnulfe VIII, s^r^ d'Urfé, marié à Béatrix, dont : 1° Arnulfe, s^r^ d'Urfé ; 2° Itier, qui suit :

IX. Itier Raybe, épousa Alaysie de la Tour-Charette, qui lui apporta la Tour (v. ce nom) ; il rendit hommage de Saint-Marcel, en juillet 1287 et testa le mercredi avant la Noël 1287. Le 26 av. 1300 il déclare tenir le château de Saint-Marcel du comte Jean I^er^, qui avait dû le faire construire pour l'opposer à Urfé. Il eut : 1° Falconnet, qui suit ; 2° Marguerite, prieure de Leigneu.

X. Falconnet Raybe, mort avant le 20 sept. 1287, épousa Agnès de la Palice, fille de Hugues, dont : 1° Hugonin, qui suit ; 2° Jean ; 3° Isabelle ; 4° Alix, religieuse de Leigneu ; 5° Arthaude.

XI. Hugonin Raybe, chevalier, s^r^ de Saint-Marcel en 1301, à la mort de son grand-père, en rendit hommage les 19 janv. 1314, 8 oct. 1322, 26 oct. 1323, 28 déc. 1328, 14 juil. 1334. Il épousa Marguerite Palatyne, fille de Hugues Palatin, dont : 1° Itier, qui suit ; 2° Falconnet, s^r^ de la Tour-Charette ; 3° Jocerand ; 4° Hugues, chanoine d'Amiens.

XII. Itier Raybe reçut en 1329 une reconnaissance de cens et servis pour Saint-Marcel, dont hommage le 26 av. 1347, année de sa mort. Il épousa Marguerite de Saint-Gérand, fille de Guillaume et de Jeanne de Thianges, dont :

XIII. Itier III Raybe, s^r^ de Saint-Marcel dont hommage le 9 nov. 1366, marié à Agnès

d'Alègre, veuve de Guy de Jarez depuis 1344 et fille d'Eustache et de Sybille de la Roue, dont : 1° Itier, qui suit; 2° Jocerand, tué par son frère Itier, pour une question d'intérêt; 3° Jean.

XIV. Itier IV Raybe, sr de Saint-Marcel, dont les biens furent confisqués, pour le meurtre de son frère, le 11 mai 1398, mais il s'en tira avec 1.000 livres d'amende; père de : 1° Perceval, qui suit; 2° Marguerite, mariée à Jean de Bonnefond, sr d'Aix.

XV. Perceval Raybe, sr de Saint-Marcel, dont hommage en 1399, 1413 et dénombrement le 20 av. 1414; marié en 1393, à Jeanne de Seissac, fille de Bertrand. Il testa en 1411, puis le 26 déc. 1426, et sa femme le 3 mai 1427, lui ayant donné : 1° Guillaume, sr de Saint-Marcel dès 1433, marié le 3 mai 1417, à Isabeau de Verney, fille de Jacques et remariée à Joseph des Serpens, dont : A) Jeanne; B) Antoine; 2° Eustache, qui suit; 3° Agnès; 4° Antoine, marié à Amée d'Urfé, fille d'Arnulphe, sr de la Bâtie et de Guillemette d'Estrées; 5° Marguerite, mariée : 1° en 1404, à Antoine d'Albon, fils de Thibaud; 2° à Audouin de Farges.

XVI. Eustache Raybe, d'abord chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, puis relevé de ses vœux, sr de Saint-Marcel, dont hommage le 6 fév. 1441, testa le 1er avril 1449; marié le 15 sept. 1434, à Marguerite de Thinière, fille de Bertrand et d'Iseult de Boulière, dont : 1° Jean, cosr de Saint-Marcel en 1466, fait prisonnier à Montlhéry, le 27 juil. 1465, marié à Marguerite de Thinière, remariée à Antoine de Mohet, et fille de Jacques, dont Léger; 2° Claude, cosr de Saint-Marcel, de 1475 à 1514, prieur de l'Hôpital en 1497, doyen du chapitre de N.-D. de Montbrison; 3° Guillaume, religieux de Saint-Benoît à l'abbaye d'Issoire, puis doyen, abbé d'Ahu, en Limousin, en 1510; 4° Antoine, qui suit; 5° Isabeau, mariée vers 1458, à André de Vitry, sr de Lalière (v. ce nom); ils transmirent à leur fils, Brémond, la moitié de la seigneurie de Saint-Marcel, mais la fille de ce dernier, Anne de Vitry, s'unit à son cousin, Claude Raybe, qui eut ainsi la totalité de la seigneurie; 6°, 7° Jeanne et Marie, religieuses à Bonlieu, en 1460; 8° Catherine, mariée à Jean du Coulde; 9° Antoinette, religieuse à Cusset.

XVII. Antoine Raybe, cosr de Saint-Marcel qu'il reconstruisit, car un acte du 2 mars 1478 est passé « en la maison neuve du seigneur de Saint-Marcel ». Il fonda, en 1480, une prébende et chapelle dans l'église de Saint-Marcel, testa les 16 av. 1480, 12 oct. 1485, mourut en 1491, ayant épousé en 1452, Marguerite d'Urfé, morte le 5 janvier 1498, fille de Pierre et d'Isabeau de Blot, dont : 1° Hugues, qui suit; 2° Catherine; 3° Gabrielle; 4° Marguerite, religieuse à Bère; 5° Marie; 6° Jeanne, mariée à Louis des Serpens; 7° Antoine; 8° Antoinette.

XVIII. Hugues Raybe, cosr de Saint-Marcel, dont hommage en 1508, testa le 4 mars 1524; marié à Yolande d'Ollette, qui testa le 12 av. 1519, dont : 1° Antoinette, mariée : 1° à Girard de Roussillon; 2° le 10 mars 1521, à Pierre de Rochefort, sr de la Valette; 2° Claude, qui suit; 3° Gabrielle, mariée : 1° à Gaspard de Montrenard; 2° le 24 janv. 1543, à Georges de Sainte-Colombe; 4° et 5°, Marguerite et Jeanne, religieuses à Bonlieu.

XIX. Claude Raybe, maître d'hôtel du Dauphin, par lettres du 7 août 1555, sr de

Saint-Marcel, dont hommage le 17 sept. 1557, testa le 18 av. 1571 et mourut le 27 av. 1575; marié : 1° le 23 mars 1527, à Anne de Vitry, fille de Brémond et de Catherine de Talaru ; 2° le 14 oct. 1540, à Anne de Bron-la-Liègue, fille de Guillaume et d'Antoinette de Marconnay. Du 1er lit : 1° Claude, qui suit ; 2° Marguerite, mariée le 29 av. 1558, à Jacques de l'Estouf, sr de Pradines ; du 2e lit : 3° Claude, curé de Châteldon en 1572 ; 4° Antoinette, mariée en 1572, à Bertrand d'Albon; 5° Françoise, mariée le 23 juin 1557, à Louis Dodieu, sr d'Epercieu, fils d'André et de Blanche du Peloux.

XX. Claude Raybe, sr de Saint-Marcel, marié le 15 sept. 1570, à Marie Papillon du Ryau, fille de Nicolas et de Claude Babou. Il testa les 26 av. 1574 et 4 fév. 1577, et mourut le 11 mai 1613, ayant légué ses biens à son neveu Claude d'Albon; sa femme testa le 9 sept. 1577. Les armes des Raybe, qui figurent à la voûte de la Diana, sont : *de sable au lion d'argent,* les billettes ne sont qu'une brisure adoptée par Jean Raybe, lors de son arrangement avec son cousin Antoine. En 1613, il y avait à Saint-Marcel « huit vingtz lyvres qui sont mentionnés par ung cathalogue qui est escript dans ung lyvre couvert de peau noyre, dans lequel lyvre sont aussi les armes des seigneurs de France ».

IX. Bertrand d'Albon, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, était fils de Guillaume et de Gabrielle de Saint-Chamond, petit-fils d'Henri et d'Anne de Montmorin, arrière petit-fils de Guillaume et de Marie de la Palisse, et descendait d'André d'Albon, vivant en 1265. Il eut d'Antoinette de Galles de Saint-Marcel : 1° Pierre, marquis de Saint-Forgeux, marié : 1° le 19 août 1597, à Anne de Gadagne, fille de Guillaume et de Jeanne de Sugny ; 2° à Marthe de Sassenage, morte le 4 déc. 1660 ; du 1er lit : A) Antoinette, mariée : 1° à Godefroy de la Guiche ; 2° à Gaspard, marquis de Sassenage, frère de sa belle-mère ; B) Hilaire, marié le 8 juil. 1630, à Gaspard de Vichy ; du 2e lit : C) Gaspard, marié à Françoise de Damas-Thianges, dont : a) Claude-Joseph, chanoine-comte de Lyon, en 1679, prieur de Montrotier; b) Camille, prince souverain d'Yvetot, marié en 1688, à Julie-Françoise de Crevant, héritière de la principauté d'Yvetot, dont Julie-Claude-Hilaire, mariée à son cousin, Claude d'Albon de Galles; c) Claude, mort jeune; d) Bertrand, chevalier de Malte, commandeur de Devesset, en 1699; e) Antoine; f) Jeanne, mariée à Jacques d'Amanzé ; g) Marthe, mariée à N. de la Baume de Suze ; h) Hilaire, mariée en 1692, à Jean-Claude-Joseph de Froissard de Broissia ; i) Antoinette ; D) Claude, chanoine-comte de Lyon, précenteur en 1642, puis archidiacre, abbé de Savigny, mort le 26 nov. 1691 ; E) Suzanne, mariée le 12 janv. 1647, à François de Sainte-Colombe ; 2° Claude, qui suit ; 3° François, chanoine-comte de Lyon, abbé et baron de Savigny, en 1607 ; 4° Bertrand, chevalier de Malte, commandeur de Montbrison en 1626, tué en 1636 ; 5° Guillaume, chanoine-comte en 1609, Doyen en 1642, mort en 1645 ; 6° Claudine, mariée le 30 av. 1598 à Regnaud de Sainte-Colombe ; 7° Marguerite, mariée le 17 juin 1607, à Christophe de Foudras ; 8° Catherine, prieure de Lavoyne ; 9° Anne, religieuse à Lavoyne, testa le 24 juin 1602 ; 10° Ysabeau, mariée à Hugue de Rogemont, mort en 1671.

X. Claude d'Albon, sr de Saint-Marcel, épousa le 2 mars 1607, Bénigne de Damas, fille

de François et de Melchionne de Nagu, dont : 1° Pierre, qui suit ; 2° Marie, femme de Thomas de Meschatin de la Faye.

XI. Jean-Pierre d'Albon, s^r de Saint-Marcel, dont hommage le 31 déc. 1636, épousa Charlotte Namy de la Forest, dont : 1° Thomas, qui suit ; 2° Claude (16 fév. 1647-16 mars 1724), chanoine-comte de Lyon le 9 nov. 1615, abbé de Savigny ; 3° Gaspard-Claude, 22 juin 1648, chevalier de Malte ; 4° Raimond, 26 nov. 1651, chanoine-comte de Brioude, en 1666 ; 5° Claude (13 av. 1654-1^er fév. 1681), chevalier de Malte ; 6° Alexandre, religieux de Savigny ; 7° Agathe, 12 mai 1641, religieuse à Leigneu ; 8° Marthe, 20 déc. 1643, supérieure de Leigneu ; 9° Bénigne, 8 janv. 1646, mariée le 8 fév. 1677, à Salomon de Digoine, fils de Marc-Antoine et de Françoise de Drée ; 10° Marion, 16 mars 1657, religieuse à Marcigny.

XII. Thomas d'Albon de Galles (18 av. 1640-30 sept. 1706), marié le 21 août 1684, à Marie-Diane d'Espinchal, morte à 99 ans, fille de Charles-Gaspard et d'Hélène de Lévis-Châteaumorand. Il fit un aveu et dénombrement pour Saint-Marcel, le 7 mai 1671, et fut nommé le 19 sept. 1674, capitaine d'une c^ie de chevau-légers. Il eut : 1° Claude, qui suit ; 2° Alexandre-François (6 nov. 1688-21 juil. 1760) chanoine de Lyon, 31 déc. 1705, prieur de Sail ; 3° Marie-Marthe, 3 av. 1691, prieure de l'Argentière ; 4° Françoise-Charlotte, 4 juin 1694, chanoinesse de Leigneu.

XIII. Claude d'Albon, 25 juin 1687, comte de Saint-Marcel, dont hommage le 30 juin 1722, prince d'Yvetot, marquis de Saint-Forgeux, lieutenant du Roi, en Forez, Lyonnais et Beaujolais, le 31 déc. 1733, marié le 15 fév. 1711 à Julie-Claude-Hilaire d'Albon, princesse d'Yvetot (28 juil. 1695-6 avril 1748), dont : 1° Camille, qui suit ; 2° Diane-Camille (4 déc. 1716-3 juil. 1773), mariée le 18 nov. 1739, au comte Gaspard de Vichy, s^r de Champron, fils de Gaspard et d'Anne Brulart de Sillery (v. St-André-d'Apchon) ; 3°, 4° deux filles, les 6 janvier et 31 déc. 1721.

XIV. Camille-Alexandre-Eléonore-Marie d'Albon (11 nov. 1724-18 fév. 1789), rendit hommage de Saint-Marcel le 25 sept. 1776. Des détails curieux sur cette résidence nous ont été conservés. Le 28 août 1759, la comtesse de Vichy écrivait de St-Marcel, à son fils le marquis Abel de Vichy, alors à l'armée du Rhin : « J'arrivai ici avec M^dé de St-Polgues le 14, j'y ai trouvé mon père en très bonne santé, M. de Pusignan y étoit, nous avons eu pendant trois jours M^des de Contenson, Flachère et Dupuis et des messieurs charmants. Madame demanda beaucoup de vos nouvelles, elle paroit s'y intéresser beaucoup ; le 24, mon frère et ma belle-sœur sont arrivés, nous avons été enchantés de nous retrouver ensemble, nous sommes tous fort agréablement en famille, je compte que nous ne partirons que le 20 septembre, nous faisons grande et bonne chère et tâchons de nous amuser, il fait un temps horrible, c'est ce qui nous fâche beaucoup, nous ne pouvons pas profiter autant que nous le voudrions des dehors d'ici qui sont, comme vous savez, charmants et mon père les a encore fort embellis. La chambre qu'il a faite au château rouge est tout à fait jolie, nous y avons dîné un de ces jours ».

Camille d'Albon se titrait prince d'Yvetot, marquis de St-Forgeux, comte de St-Marcel et de Talaru, vicomte de Varennes, baron d'Avauges. Il était capitaine de cavalerie

et épousa, le 21 août 1751, Anne-Marie-Jacqueline Ollivier (9 oct. 1729-10 janv. 1807), fille de Daniel et de Françoise de Combles. C'est elle qui fit établir sur la montagne de St-Roch ce parc gigantesque et savant qui sent l'argent de la grande finance, énorme rassemblement de charmilles, terrasses, bancs de pierre en amphitéâtre. Ce parc, aujourd'hui boisé en sapins, avec ses vastes terrasses d'où la vue s'étendait sur tout le Forez, offrait un système compliqué d'avenues de charmes, de châtaigniers, serpentant au flanc de la montagne et partant du château actuel pour aboutir à deux terrasses dont l'une est à 80 m. au-dessus du château. On remarque dans ce parc, que l'on prendrait volontiers pour celui de la Belle-au-Bois-Dormant, un sureau de 1 m. de circonférence, un lierre de 0 m. 80, des buis de 9 m. de hauteur. Jacqueline fut mère de : 1° Claude-François-Camille (1753-8 oct. 1789), marié, le 29 av. 1772, à Angélique-Charlotte de Castellane, dont : A) Victoire-Louise, 30 av. 1780, mariée à Eustache-Louis, baron de Vauquelin des Chaînes; 2° André-Suzanne, qui suit; 3° Charles-Bonaventure (22 janv. 1769-10 déc. 1846), chevalier de Malte, le 26 oct. 1789; 4° Alexandre mort jeune; 5° Suzanne-Christophe, mariée le 28 oct. 1777, à Louis-Alexandre-Jérôme de Charpin, fils de Jean-Baptiste-Michel et d'Anne-Marie Anselmet des Bruneaux; 6° Anne-Abel, mariée au comte de Chabrières de Charmes; 7° Olympe-Félicité, morte jeune.

XV. André-Suzanne d'Albon de Galles, marquis d'Albon (15 mai 1760-29 sept. 1834), marié le 17 mars 1803, à Marie-Thérèse-Alexandrine-Emilie de Viennois, fille du dernier marquis de Viennois, s[r] de Septême, dont : 1° Jean-Guigues-Marie-Alexis, marquis d'Albon (26 déc. 1803-26 nov. 1878), conseiller général du Rhône, marié le 3 juin 1830, à Marguerite-Thérèse-Emma du Val; 2° Guigues-Louis-Alexandre-François-Léon, comte d'Albon (1807-1866), marié en 1832, à Joséphine Imbert de Ballore, dont : Gabrielle, mariée à son oncle, qui suit; 3° Abel-Christophe-Raoul, vicomte d'Albon (1809-1879), retraité au service sarde, marié en 1861 à sa nièce, Suzanne-Joséphine-Marie-Gabrielle d'Albon (1836-9 déc. 1883), dont : A) Guigues-Alexis-Marie-Joseph-André, marquis d'Albon (1866-1913), marié le 3 juin 1891, à Yolande-Marie-Aimée-Maxime-Joséphine de Nettancourt-Vaubecourt, fille du comte Jean-Charles-René et de Marguerite-Laurence-Marie-Anne-Blanche, princesse de Beauffremont-Courtenay, dont : a) Antoine, 29 avril 1892, marié le 22 mai 1919, à Béatrix de Bourbon-Lignières; b) Bertrand, 16 déc. 1893, sous-lieutenant au 171[e] d'inf[te], décoré de la croix de guerre, mort glorieusement devant Verdun, le 24 juin 1916; c) Claude, 15 déc. 1894, mariée le 14 mars 1917, à Charles-Louis, comte de Kergorlay; B) Guigues-Léon-Anne-Marie-Jacques, comte d'Albon (1867-1904).

Le marquis André-Suzanne d'Albon vendit le château de St-Marcel, le 22 déc. 1805, avec sa terre de 200 hectares couvrant deux collines qui se baignent dans l'Aix, au baron Ravel de Montagny, qui le donna en dot à sa fille, Nicole-Hortense, épouse de Jean-Baptiste-Joseph de Courtin de Neufbourg. St-Marcel passa ensuite à leur fille, Françoise-Orpha, qui y est morte, presque centenaire, en septembre 1916, ayant continué jusqu'à sa mort, sans infirmités, ses œuvres de charité et de piété. Comme son aïeule, Françoise de la Mothe, qui vécut de 1635 à 1738, M[lle] de Neufbourg vit sept générations des siens.

Ses souvenirs de jeunesse étaient restés intacts, elle n'oublia jamais ni ses prétendants de jadis, tel le comte de Vougy, qu'elle faillit épouser vers 1840, ni l'aventure de son père, garde d'honneur de la duchesse d'Angoulême, lors du voyage de cette princesse à Roanne. Voyant la traîne de la duchesse s'enrouler autour du moyeu de la roue de la calèche, à la porte de laquelle il galopait, il réussit, avec la pointe de son sabre, à dégager la robe, évitant ainsi un fâcheux accident. La duchesse remercia son garde, mais ayant rencontré en émigration un comte de Courtin d'une autre branche de la famille, elle appela M. de Neufbourg « Monsieur le Comte », ce qui faisait dire plaisamment au père d'Orpha : « Et moi aussi, je suis devenu comte... courant ». M^lle^ de Neufbourg a disposé de St-Marcel en faveur de son petit-neveu, Jean-Philippe-Artus de Courtin de Neufbourg, lieutenant de chasseurs à pied, décoré de la croix de guerre. A ses enfants (v. la Presle), s'ajoute un fils : Jean-*Guy*-Marie-Gabriel-Ain, né le 24 février 1922.

(Bulletin de la Diana ; *L'Ancien Forez*, *1893* ; Steyert : *loc. cit.*).

SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE

Il est probable qu'à une époque très reculée, il existait déjà à Saint-Maurice, une haute tour servant comme celles de Chantois, du Verdier et de la Roche, de poste fortifié pour surveiller le cours de la Loire, ou pour en protéger le passage. Le donjon actuel, posé à l'angle sud-est d'une petite enceinte, en forme de quadrilatère irrégulier, assise sur le sommet d'une falaise à pic, semble dater de la fin du XII^e^ siècle. Ce donjon est un cylindre creux, de 4 m. 60 de diamètre intérieur ; ses murailles ont 3 m. d'épaisseur et 12 m. de hauteur environ. Bâti en grossière maçonnerie de moellons, il n'offre aucune pierre taillée, aucun détail pouvant renseigner sur son âge. Il n'avait d'entrée que par une fenêtre, terminée en dedans par un arc plein cintre irrégulier, et au dehors, par un linteau de granit avec arc de décharge, formé de trois pierres brutes cassées plutôt que taillées en manière de claveaux. Sous cette fenêtre, élevée d'environ 6 m. au-dessus du sol, existent encore les deux trous carrés par où passaient les poutres soutenant le plancher mobile, auquel on parvenait par une échelle. Des arrachements, régulièrement disposés à l'intérieur, à deux hauteurs différentes, indiquent la place des planchers d'étages. Il n'y avait pas de voûtes, et ce détail important, rapproché de la forme cylindrique, confirme l'âge que nous avons assigné à la tour, bien que l'absence d'appareil régulier et de soin dans la bâtisse semblent lui attribuer une plus ancienne origine. Les remparts de la petite enceinte qui contient le donjon, semblent lui avoir été soudés maladroitement. Ils montrent aussi plus de soin dans leur construction, du côté nord notamment, où tout un angle est monté en blocs taillés, portant des trous de louve. On peut donc supposer qu'ils sont moins anciens que la tour. Ils surplombent au

nord un précipice inaccessible, ce qui fait supposer qu'ils servirent d'appui à des corps de logis, ce que justifierait une fenêtre encore en place, ouvrant à plus de 5 m. du sol intérieur sur un réduit rond, porté au dehors sur deux corbeaux de pierre. Sur le front méridional et en avant de cette primitive enceinte, on en établit, au XVI[e] siècle, sur le terrain moins déclive, une seconde, avec une seule entrée à cintre surbaissé et crénelé, et de l'angle sud-ouest de ces ouvrages, une autre muraille descendit enclore le bourg, en allant s'appuyer par en bas au petit castel Renaissance des la Mure, capitaines-châtelains de Saint-Maurice. La porte principale, percée dans cette courtine épaisse de 1 m. 55, s'ouvre sous une archivolte plein cintre chanfreinée et ses ébrasements intérieurs se relèvent pour loger les vantaux qui ferment à barre rentrant dans la muraille.

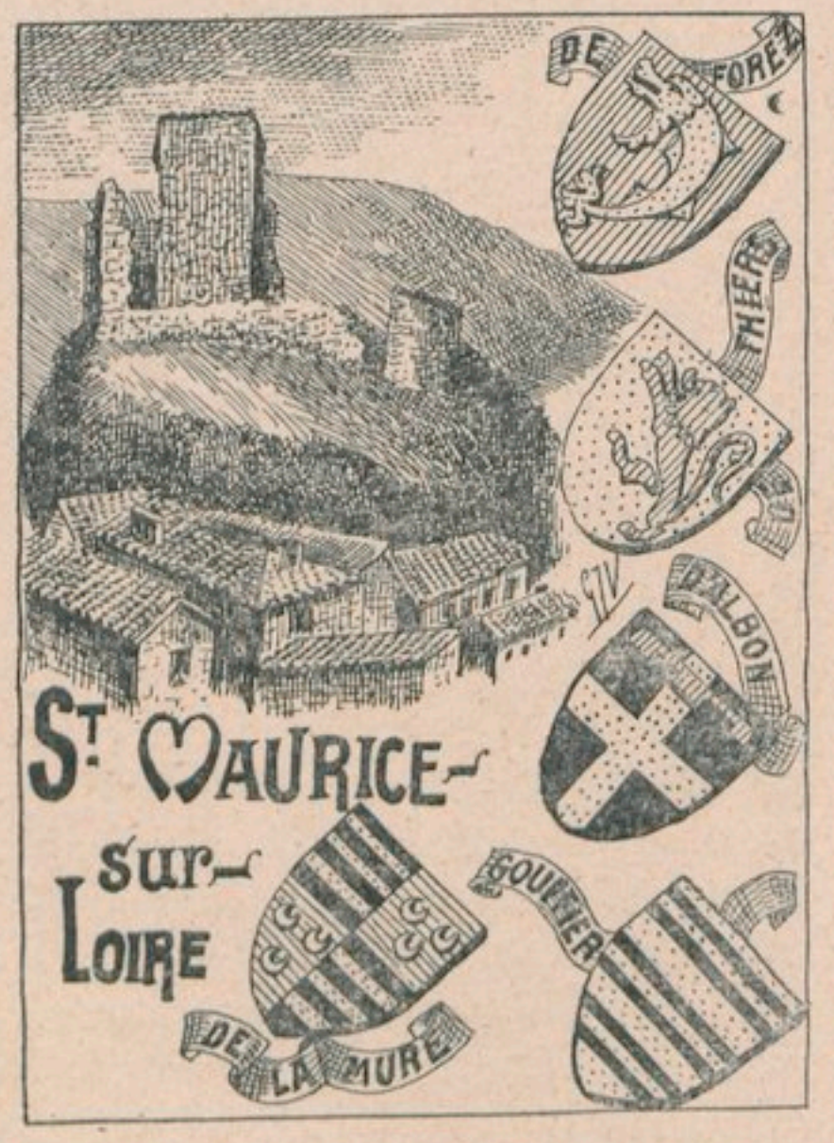

En 1020, plusieurs frères de la famille de Saint-Maurice, notamment Durand, doyen du chapitre de l'Eglise métropolitaine de Lyon, sont possesseurs du château-fort de Saint-Maurice et de ses dépendances. Durand, autorisé de son frère Théotard, donne à l'abbaye de Savigny, deux pêcheries situées au bas du château. Ce castrum fut ensuite inféodé au sire de Beaujeu, Guichard II, dans la première moitié du XII[e] siècle. En 1221, Hugues et Geoffroy de Saint-Maurice délaissèrent par échange, à Guigon, comte de Forez, la terre de Saint-Maurice. En 1222, le comte passa un accord, comme seigneur de Saint-Maurice, avec Humbert VI de Beaujeu. Le 15 mars 1320, Guillaume de Thiers et Agnès de Malmont laissèrent à leur fille Brunissant, les châteaux de Saint-Maurice, Châtelus, Bussy et Saint-Germain ; ils avaient une autre fille, Contour de Thiers ; toutes deux transportèrent leurs droits au comte de Forez.

Guichard d'Albon, s[r] de Saint-André et Ouches, reçut du duc de Bourbon la seigneurie de Saint-Maurice, fief qu'il rétrocéda à ce prince en 1499, moyennant d'autres terres. En 1543, la châtellenie de Saint-Maurice, engagée à Jean d'Albon, seigneur de Saint-André, fut rachetée par Charles IX, pour être unie au duché de Roannais, constitué en faveur de Claude Gouffier (v. Boisy et Roanne). Les la Mure, qui résidaient à Saint-Maurice et y rendaient la justice, y exercèrent une autorité incontestée : c'est ainsi que Jean-François de la Mure (v. Chantois) rendit hommage de Saint-Maurice, le 3 août 1753.

(Le Forez pittoresque et monumental ; Jacques Luillier : *Inventaire des titres du comté de Forez* ; Sonyer du Lac : *loc. cit.* ; André Steyert : *loc. cit.*).

SAINT-PIERRE-LA-NOAILLE

Le château de Saint-Pierre-la-Noaille a dû être édifié au commencement du XVI^e^ siècle. Il se signale de fort loin par le dôme de verdure que forme un quinconce de marronniers séculaires, et par une haute et puissante tour carrée, à comble aigu surmonté d'un lanternon de guetteur. Cette tour, plus ancienne que les logis qui l'avoisinent, est couronnée sur ses quatre faces par un hourd à demeure en charpente muni d'un parapet de garde, formé de croix de Saint-André maçonnées, entre des potelets verticaux. Ces potelets sont eux-mêmes assemblés avec les chevrons du comble, qui recouvre ainsi tout l'ouvrage et en assure la conservation parfaite, malgré la très forte saillie donnée au hourd pour commander le pied des murs. La cour intérieure est bordée sur un côté par un portique à piliers quadrangulaires, sans bases ni chapiteaux, séparant cinq baies fermées d'arcs à trois cintres. Au-dessus règnent deux étages superposés de ces loges ouvertes si commodes et si fréquentes dans les constructions civiles lyonnaises de la Renaissance. Ils sont portés sur des colonnes de pierre à fûts prismatiques. A signaler aussi le tympan ogival, à riches moulures, d'une porte du rez-de-chaussée.

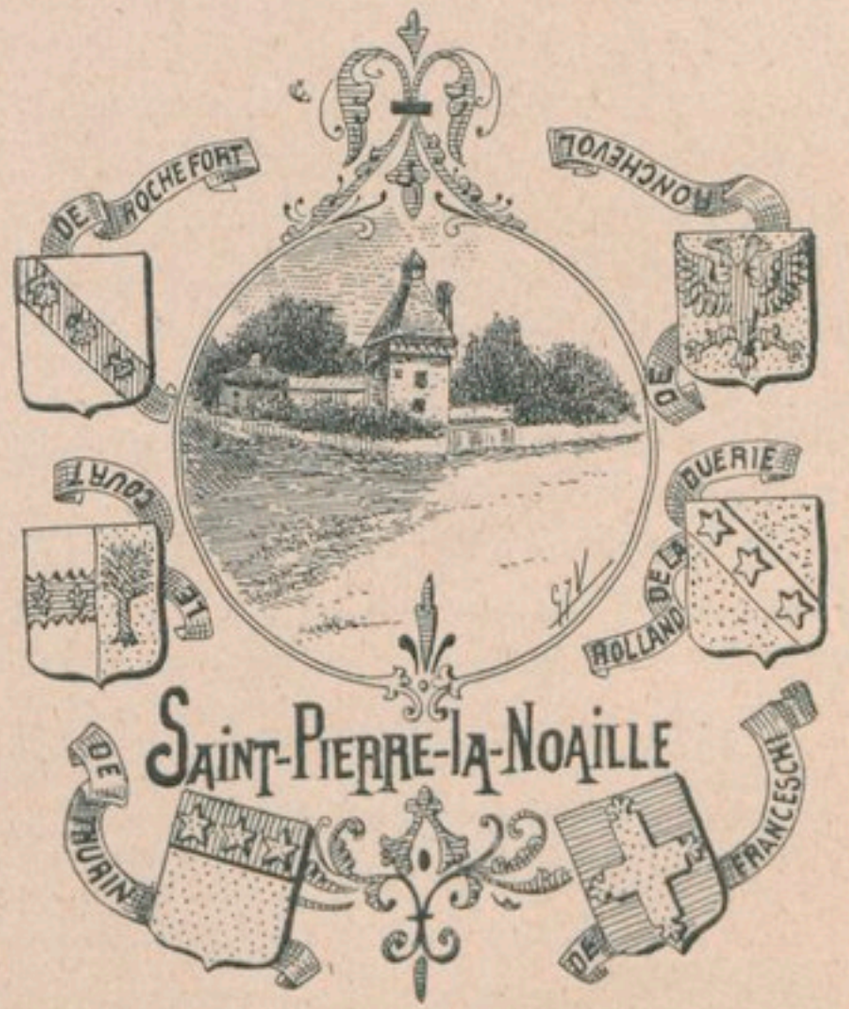

Pierre de Rochefort, chevalier, est seigneur de Saint-Pierre-la-Noaille en 1315. Le mardi après la Toussaint 1331, il fait hommage à Edouard de Beaujeu, sauf fidélité au comte de Forez. Son fils Falcon lui succéda. Guy de Rochefort, chevalier, sire de Saint-Pierre est mentionné les 1^er^ sept. 1374 et 16 sept. 1383. Yolande de Rochefort porta Saint-Pierre à Simon de Ronchevol (v. la Curée). Etienne de Ronchevol, s^r^ de Saint-Pierre-la-Noaille, fils de Guichard, fut père de : 1° Antoine, dont postérité éteinte chez les Damas; 2° Guillaume, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem; 3° Jean, marié à N. du Saix, dame du Poyet, d'où Jacques, marié le 12 mars 1557, à Denise de Tenarre, d'où Minerve, mariée le 7 déc. 1578, à François de Sainte-Colombe, fils d'Etienne et de Huguette de Nagu; et Nunciade, femme de Guy de la Mure, s^r^ de Chantois.

Jean de Ronchevol, s^r^ de Saint-Pierre-la-Noaille en 1425, avait épousé Philippe de Foudras de Courcenay. Philibert de Turin, s^r^ de Villeretz et Saint-Pierre-la-Noaille, épousa

la veuve de Philibert Turin. Simon de Franceschi, chevalier, sr de Villeretz, avait épousé Anne de Turin, d'où Joseph, baptisé le 8 mai 1647, à Charlieu, où leur hôtel existe encore. On y retrouve les armes des Franceschi : *d'azur à la croix d'or florencée*, et celles des Turin : *d'or au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or*. Au XVIIIe siècle les seigneurs de Saint-Pierre-la-Noaille furent les Rolland de la Duerie, qui portent : *d'or à la bande chargée de trois étoiles*, et les Le Court, dont les armes sont : *parti d'argent à la fasce engrélée d'azur, chargée de deux fleurs de lys d'or ; et d'or au palmier de sinople*. En 1759 est mentionné Philippe Maret, sr de Saint-Pierre-la-Noaille, fils et héritier d'André, médecin, et de Françoise Ducoing, qui l'était de Louise Maret et encore de Philippe Maret, son grand-oncle, héritier de Pierre-Laurent Maret. Philippe Maret épousa, le 10 mai 1756, Marie-Pierrette Chappuis de la Goutte, fille de Claude et de Marie de Montillet, d'où : 1° Guillaume Marest, sr de Saint-Pierre, né le 1er mai 1757, marié le 24 juin 1788, à Marie-Françoise Imbert-Colomès, fille de noble Jacques, échevin de Lyon et de Catherine-Victoire de Colomès, et remariée à Henri-René, comte de Montrichard, sr de Marchangy; 2° Michel Marest de Saint-Pierre, marié le 30 avril 1793, à Charlotte-Victoire Bruyset de Mannevieux, 6 juin 1767, fille de Louis-Claude et de Jeanne-Thérèse Guérin de la Collonge, d'où : Marie-Virginie, mariée le 18 mai 1807, à Etienne-Horace-Gabriel de Sarron, fils de Claude et de Françoise Pupil de Myons. Les armes des Marest sont : *d'azur à la colombe d'argent soutenue d'un croissant du même; au chef cousu de gueules chargé de trois coquilles d'or*.

Le propriétaire actuel est M. Marchand.

(L'Ancien Forez ; *Histoire de la Curée*; Le Forez Pittoresque; Le *Roannais illustré*; Steyert : *Armorial*.)

SAINT-POLGUES

La haute tour de granit rouge du château de Saint-Polgues domine de sa formidable silhouette les deux plaines du Forez et du Roannais. Ce château se composait d'une enceinte rectangulaire, défendue à l'angle nord-est par la tour ronde du donjon ; le bâtiment d'habitation se détachait de celle-ci pour former le côté nord d'une cour intérieure ; il n'en reste que des caves où se lit, sur une clef de voûte, la date 1581, et un pan de mur ajouré au couchant d'une très jolie baie du XVIe siècle. Au soir, un petit corps de logis en retour sert aujourd'hui de presbytère ; on y voit une salle voûtée, dont la petite fenêtre grillée a conservé un volet de fer. Une terrasse plantée de marronniers, et d'où la vue est remarquable, s'étend à la suite de ce corps de logis jusqu'à une tourelle fortifiée occupant l'angle sud-ouest; au midi s'ouvrait la chapelle; à l'est, un long bâtiment de service va rejoindre le donjon ; on y a pratiqué, au XVIe siècle, le passage qui sert d'accès à la cour.

Les premiers seigneurs de Saint-Polgues furent les d'Augerolles (v. Roche-la-Molière, t. Ier). Guillaume d'Augerolles en rendit hommage en 1317 et 1324. Après la mort tragique d'Antoine et de Jean d'Augerolles, en 1584, Saint-Polgues passa aux de la Richardie de Besse, dont les armes sont : *Ecartelé aux 1 et 4 : d'azur au lion d'or ; aux 2 et 3, de gueules à la bande d'argent, chargée de trois étoiles de sable.* En 1658, le seigneur de Saint-Polgues, est messire Charles du Croc (v. la Goutte), fils de Magdelon du Croc et d'Anne de la Goutte-Saint-Purgent, et frère de Jacques du Croc, abbé de Saint-Gilbert de Montfort, prévôt de l'église cathédrale de Clermont, et de Jean du Croc, sr de la Goutte. Françoise de la Richardie de Besse, veuve de Charles du Groc, a prêté hommage de Saint-Polgues, le 6 mars 1674, et en a donné le dénombrement, reçu le 11 décembre suivant. Jean-Claude du Croc, comte de Saint-Polgues, épousa Françoise de Bernay du Coudray, morte à 32 ans, le 20 novembre 1693, dont : 1° Jean-Claude, 9 sept. 1680; 2° Mathie, qui épousa, le 7 juin 1714, Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bozas, et lui apporta Saint-Polgues, dont il rendit hommage le 10 juin 1722. Il était fils d'Emmanuel, et de Marie-Anne de Ginestous de la Tourrette, petit-fils de Jean et de Catherine de Pertuis, arrière-petit-fils d'autre Jean et de Louise de Baudon, ce dernier fils de Jean du Bourg et de Claudine de Bellecombe, mariés le 1er avril 1554, petit-fils d'Etienne et de Jeanne de Cubières, ledit Etienne descendant au ve degré de Hugues du Bourg, sr dudit lieu, en Vivarais, en 1396. Le nouveau sr de Saint-Polgues fut père de : 1° Just-Henri, qui suit ; 2° Claude, 26 mai 1724, chevalier de Malte ; 3° Jeanne-Marie, mariée le 2 février 1740 à Jean-Baptiste-Claude-Bernard de Las, comte de Prie ; 4° Charlotte-Bernardine, chanoinesse de Leigneu.

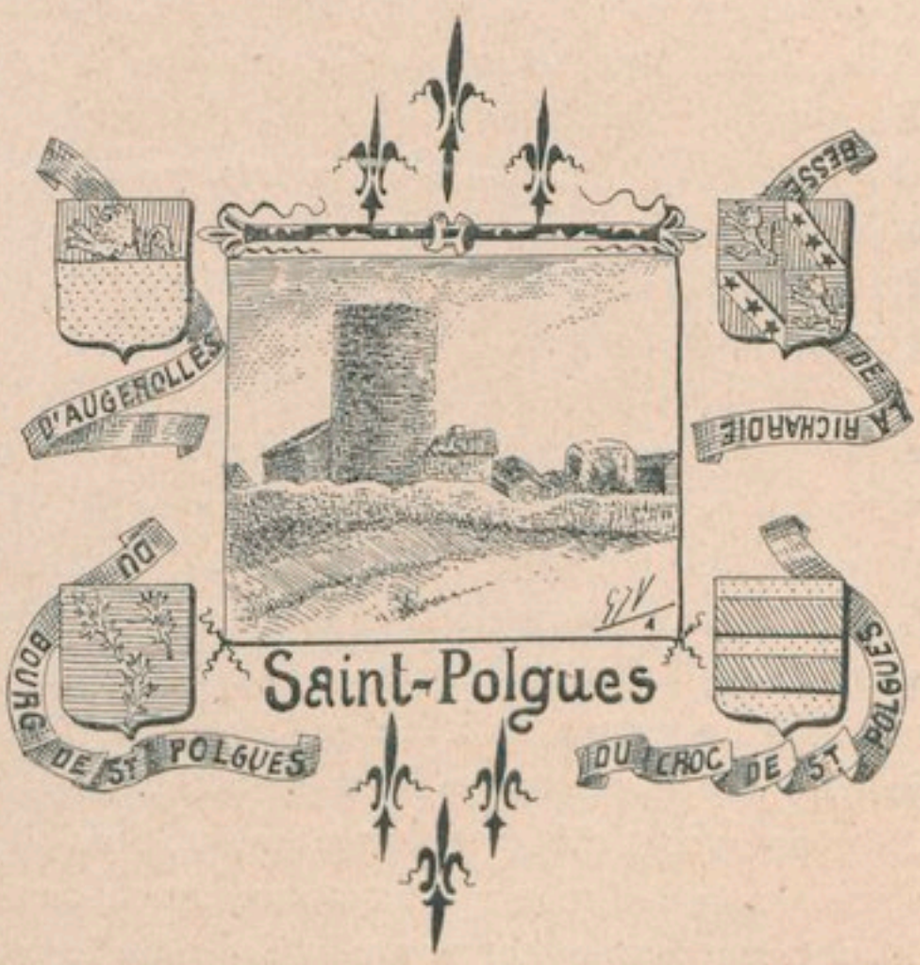

XI. Just-Henri du Bourg de Saint-Polgues, comte dudit lieu, dont hommage les 1er octobre 1753 et 23 déc. 1776, mort martyr de la Révolution, le 21 déc. 1793, épousa le 25 nov. 1736, Henriette-Françoise de la Roche-Aymon, 23 juill. 1720, fille de Nicolas-Louis et de Jeanne-Marie de la Tour d'Auvergne, dont : 1° Emmanuel-Gaspard, qui suit ; 2° Jean, 5 avril 1755, officier de Marine ; 3° Hippolyte-Marie-Madeleine ; 4° Marguerite, chanoinesse de Leigneu ; 5° Marie-Anne, 9 fév. 1747, mariée à St-Polgues, le 3 nov. 1767, à Joseph de Monteynard, marquis de Monfrin, veuf d'Henriette de Baschi d'Aubais et fils de François et de Louise de Louët de Nogaret-Calvisson ; 6° Marie, 24 janvier 1750, mariée le 3 mars 1772, à Charles-François, comte d'Oradour, fils de Charles-Gilbert et de Marie de Bordon.

XII. Emmanuel-Gaspard du Bourg de Saint-Polgues, marquis de Bozas, capitaine au R[t] de Coigny-Dragons, épousa sa cousine-germaine, Louise-Marie de Las de Prie, morte le 15 juin 1828, fille de Bernard et de Jeanne-Marie du Bourg, dont : 1° Louis, qui suit; 2° Rose-Marie, mariée à Louis de Berthier, comte de Bizy.

XIII. Louis, marquis du Bourg de Bozas, épousa Barbe-Pierrette de la Croix-Chevrières de Saint-Vallier, dont : 1° Charles-Louis, qui suit; 2° Antoine, mort à 33 ans; 3° Emmanuel, mort à 14 ans; 4° Henriette-Marie-Charlotte, morte le 27 déc. 1858, mariée le 13 août 1828, à Alfred-Louis-Albert, marquis de Chamillart de la Suze, mort le 11 juil. 1839.

XIV. Charles-Louis, marquis du Bourg, épousa Clémence Bajot de Conandre, dont : 1° Antonin-Charles-Louis, 18 août 1836, marié le 23 nov. 1864, à Louise-Marie Favard, dont : A) Antoine, 18 mars 1866, marié le 15 mai 1892, à Pauline-Marguerite Sipière, dont : Emmanuel, 1893; Guy, 1894; Marie-Thérèse, 1900; Antoinette, 1903; B) Pierre-Marie-Robert (13 av. 1871-25 déc. 1902), explorateur; 2° Marie-Antoinette, 1834, mariée en 1860 au comte Ulric de Rune; 3° Marguerite-Antonine, 1838, mariée le 30 juin 1859, à Charles-Romain-Louis Le Bœuf, comte d'Osmoy. Les armes des du Bourg sont : *D'azur à trois tiges d'épine d'argent.*

Le 25 octobre 1793, le citoyen Chartre, agent révolutionnaire de Crémeaux et délégué de Javogues, se présenta au château, pour mettre les biens et meubles sous séquestre. Le vieux manoir était habité par le comte Just-Henri du Bourg, sa fille Marie, une domestique nommée Laforge et le valet de chambre, appelé Lafont. Sur la demande qui lui fut faite de livrer sa vaisselle d'or et d'argent, le comte refusa d'abord, mais il finit par y consentir, sur les instances de sa fille et de ses domestiques. Le lendemain, Chartre vint réclamer les armes, la scène de la veille se renouvela et finalement les nombreuses armes de luxe des seigneurs de Saint-Polgues, fusils, pistolets, épées et sabres à poignées d'or et d'argent, furent saisies et inventoriées, puis on posa les scellés sur les portes de toutes les pièces et on commença l'inventaire de chacune d'elles. Cet inventaire terminé, les hôtes du château comptaient pouvoir reprendre le cours de leur vie tranquille, quand le 27 au matin, Chartre reparut, accompagné des officiers municipaux de Saint-Polgues et d'un menuisier qui avait jadis pratiqué des cachettes dans l'intérieur du manoir. Mis en présence du comte, et sommé d'indiquer les cachettes qu'il avait pratiquées, le menuisier déclara en connaître neuf, dans la grande tour et dans la salle aux petites archives. Cinq d'entre elles étaient vides, mais des quatre autres on put extraire des masses d'or et d'argent dont l'inventaire demanda trois jours et qui atteignaient un total de 433.613 livres 8 sols, y compris 2.360 livres qui appartenaient à la domestique, toutes ses économies sans doute, qu'on ne se gêna pas pour voler aussi. Trois mois plus tard le comte du Bourg était exécuté à Feurs, malgré ses 76 ans; on était sûr ainsi de mettre fin à ses protestations. Plus tard, en enlevant du château les ferrailles, fontes, cuivres, plombs, etc., on trouva encore une autre cachette, mais il paraît que Chartre s'en appropria le contenu, et on aurait retrouvé, il y a quelques années, dans le vieux manoir de Laval, de nombreux

louis à l'effigie de Louis XV. Après un siècle, la justice immanente des choses était venue rappeler l'origine scandaleuse de cette fortune, dans une affaire qui fit grand bruit. Ce serait toutefois nous écarter de notre sujet que de la rappeler ici.

M. Dubost, cafetier, est possesseur des ruines de Saint-Polgues depuis une trentaine d'années.

(H. de Jouvencel : *loc. cit.*; Mémorial de la Loire : *L'affaire de Crémeaux et le pillage du château de Saint-Polgues*; Cᵒⁿ de M. Marcel Grognot.)

SAINT-PULGENT

Le château de Saint-Pulgent est bâti dans un vallon boisé, au sud de Saint-Martin-la-Sauveté, et domine de sa belle terrasse un ruisseau qui coule vers le Lignon. Une peinture du XVIIIᵉ siècle, aux armes des Saint-Pulgent, représente le château solidement fortifié, avec fossés et pont-levis, et flanqué de trois tours rondes et d'un portail crénelé. Ce dernier existe encore, mais il a perdu son couronnement et la tour carrée qui le domine laisse supposer que le tableau, daté du 9 may 1780, n'est pas d'une scrupuleuse exactitude. Le manoir a été construit au XVᵉ siècle et renferme plusieurs belles cheminées armoriées. L'une d'elles, peut-être du XVIᵉ siècle, porte les armes écartelées des Saint-Pulgent; *aux 1ᵉʳ et 4ᵉ une rose, qui est presque une marguerite, aux 2ᵉ et 3ᵉ un chevron.* Les Chamboduc portent aujourd'hui : *Écartelé au 1ᵉʳ : d'azur à une molette d'or, aux 2ᵉ et 3ᵉ de gueules au chevron d'or; au 4ᵉ d'azur à une rose d'argent.*

Sur une sculpture, au château de Beauvoir, et dans quelques autres documents, les quartiers sont intervertis. Sur le tableau de 1780, *la rose est au 1ᵉʳ quartier, la molette au 4ᵉ.*

En juillet 1919, le propriétaire actuel a découvert près du château, deux superbes colonnes avec leurs chapiteaux, qui paraissent avoir orné la porte principale d'une villa gallo-romaine ayant vraisemblablement existé en ce lieu.

Le 15 août 1361, Isabelle, veuve d'Étienne de Saint-Pulgent, élit sa sépulture au cimetière de Saint-Germain-Laval, au tombeau de son mari, mentionnant Isabelle sa fille et faisant héritier universel Jean, son fils. L'exécuteur testamentaire fut le frère d'Étienne : Perrichon de Saint-Pulgent; parmi les témoins figure Jean Gayardon. Le dimanche après la Conception de la Sainte Vierge 1370, noble Éléonore de Clurieu, veuve de Perrichon de Saint-Pulgent (Champuljan) damoiseau, teste à son tour, elle élit sa sépulture au cimetière de Sail-sous-Couzan, mentionnant ses sœurs Alise et Marguerite, son frère Jean et faisant héritier universel Hugues *Boni Vini.*

Le 21 septembre 1375, c'est le tour de Jean de Champuljan, fils de feu Étienne, damoi-

seau. Il élit sa sépulture au cimetière de Saint-Martin-la-Sauveté, fait héritier Zacharie de Champuljan, prieur de Salt-en-Donzy, son frère, lui substituant Jean, fils de Pierre Foron, de Cervières et à celui-ci André, fils de Pierre, fils de feu Hugues Foron de la Bouteresse. Il mentionne Hugues et Jean, ses frères, fils de Jean Jureu, de Saint-Germain-Laval et Marguerite Jureu, leur sœur. Isabelle, sa mère, était la nièce de Pierre Foron. Ceux-ci lui succédèrent à Saint-Pulgent et observèrent rigoureusement la clause du testament, qui leur ordonnait de prendre le nom et les armes de Saint-Pulgent. Zacharie de Saint-Pulgent prêta hommage en 1366 et 1397, pour le fief et maison-forte de Saint-Pulgent, au commandeur de Verrières. Jean de Saint-Pulgent et son frère le renouvellent en

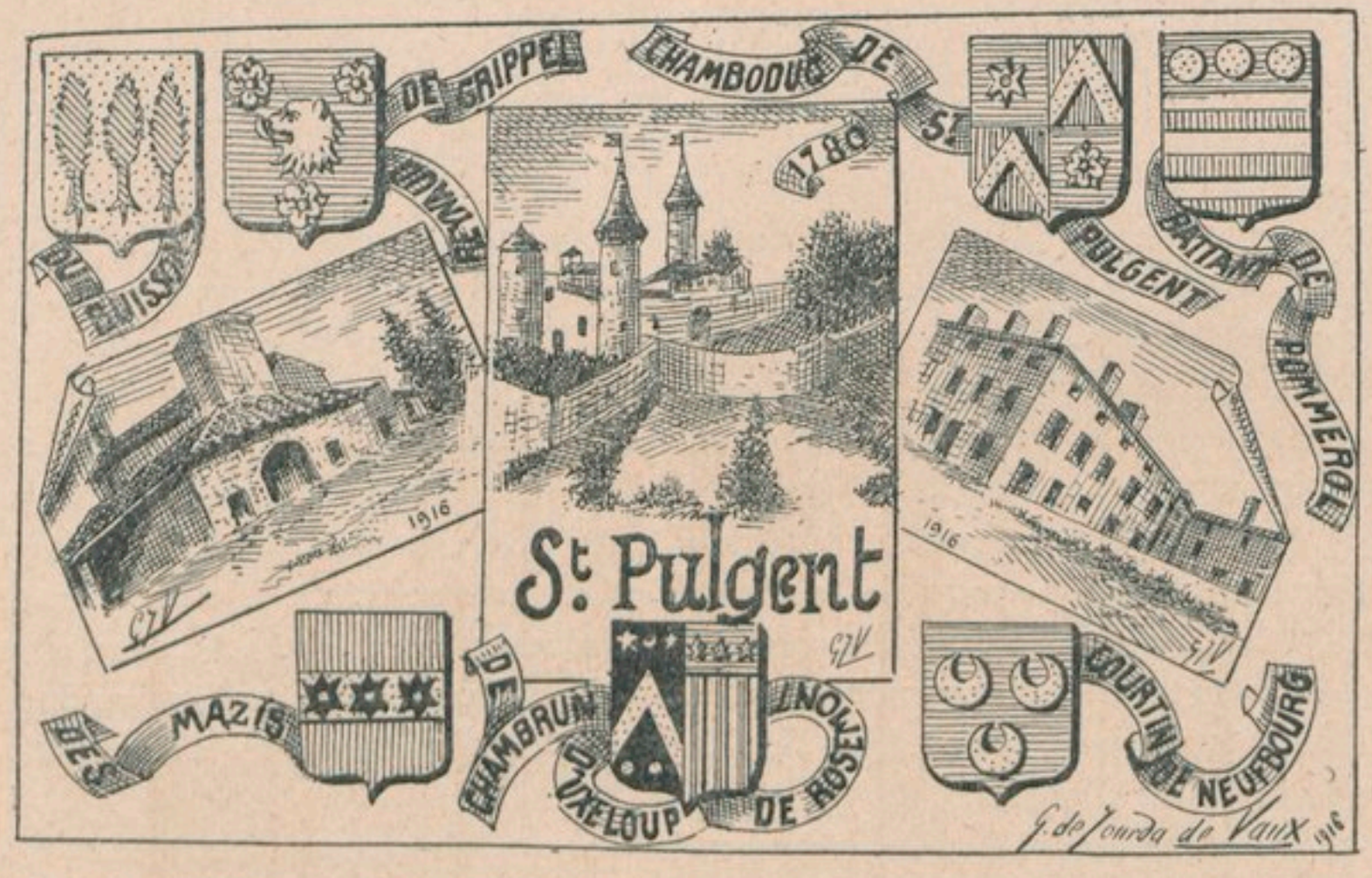

1419, noble Austregile de Saint-Pulgent en 1516 et la demoiselle de Saint-Pulgent en 1588. On trouve encore Pierre de Saint-Pulgent en 1499.

Balthazar du Buisson, s[r] de Saint-Pulgent, en prêta hommage, le 9 octobre 1617, à François du Bost de Codignac, commandeur de Verrières. Il épousa Marie de Foudras, fille d'Antoine et de Françoise de Montagny, dont : Christophe du Buisson, qui prêta hommage de Saint-Pulgent le 20 mars 1674 et en donna le dénombrement reçu le 25 septembre suivant. Il épousa Bénigne de Damas, fille de Georges et d'Anne Andrault de Langeron. Les armes sont : *D'or au buisson de sinople;* alias : *d'or à trois arbres arrachés de sinople.* Saint-Pulgent passa ensuite par alliance aux Reynaud, qui portent : *d'azur au lion d'argent, alias* pour la branche de Gripel : *D'azur à trois roses d'argent, et une tête de lion du même, lampassée de gueules, en abime.*

Pierre de Reynaud épousa, en 1550, Anne de Pons de Gripel, dont : 1° Louis, qui suit; 2° Claude, marié à Jeanne Le Loup.

Louis de Reynaud épousa en 1580, Françoise de Pons de la Grange, dont : 1° Léonard, qui suit ; 2° Balthazar, comte de Brioude en 1665 ; 3° Claude, marié en 1624, à Yolande de Beaune, d'où Léonard de Reynaud de Monts, marié en 1658, à Marie-Madeleine du Lac, d'où Jacques, marié à Marguerite de la Richardie de Besse, d'où Jean-Claude, marié à Charlotte Chappuis de la Goutte, d'où Marc-Antoine de Reynaud de Monts, né le 9 juillet 1730, chevalier de Malte, puis commandeur. Léonard de Reynaud de Gripel épousa, en 1631, Marguerite du Buisson-Saint-Pulgent, dont : 1° Jean-Joseph ; 2° Antoine, comte de Brioude.

Cette branche finit par des filles ; elles vendirent Saint-Pulgent, le 16 juin 1712, à Pierre Chamboduc. Cette famille était ancienne dans le pays car nous voyons en 1428, Jean de Chamboduc passer reconnaissance pour une terre près de la route qui va de la croix de Chamboduc vers la Pallognère. L'acte mentionne en outre, Pierre de Chamboduc. L'acquéreur de Saint-Pulgent, né le 16 nov. 1664, mort le 31 janv. 1741, était fils de Just, procureur d'office de Verrières et de Saint-Martin-la-Sauveté et de Isabelle Nabonan, et petit-fils de Germain Chamboduc et de Jeanne Lapalla. L'oncle de Pierre, Antoine, s'était fixé à Saint-Germain-Laval ; de ses deux tantes, l'une Louise, veuve de Claude Tynon, s'était remariée le 4 janv. 1672, à François Nabonan, elle mourut le 9 mai 1684 ; l'autre, Claudine-Marie, avait épousé, le 16 fév. 1677, Pierre Jacquet. Le frère de Pierre, Antoine, était curé de Saint-Sulpice ; sa sœur Claude-Marie, veuve de Pierre Jacquet, d'Arthun, s'était remariée à Michel Nabonan ; Benoite, son autre sœur, avait épousé, le 15 juillet 1695, Philibert Maillard, lieutenant de Pommiers. Lui-même fut notaire royal et juge de Bussy, et épousa : 1° le 7 sept. 1689, Blanche Champagny, morte le 14 juin 1701 ; 2° le 19 sept. 1701, Claudine de Montchanin, fille de Mathieu et d'Anne de Bussière. Du 1er lit : 1° Claude Chamboduc de Magnieu (26 fév. 1695-28 août 1758), marié le 22 janv. 1722, à Benoîte Guignot, dont Pierre, 6 juillet 1728, martyr de la Révolution, marié le 28 mars 1758 à Marianne Fourgon, dont postérité éteinte chez les Foudras (v. Origny) ; du 2e lit : 2° Thomas, qui suit ; 3° Étienne ; 4° Marie-Marcelline, mariée à Claude Guillet.

IV. Thomas Chamboduc, écuyer, sr de Saint-Pulgent, dont hommage le 11 août 1753 (16 oct. 1702-15 av. 1760), épousa le 16 oct. 1726, Jeanne-Marie Jullien (29 janv. 1712-2 sept. 1758), fille de Sébastien et de Brigitte de Chastre, dont : 1° Georges-Ambroise (2 av. 1733-20 prairial an XIII) ; 2° François-Louis, qui suit.

V. François-Louis Chamboduc de Saint-Pulgent, écuyer, sr dudit lieu (6 juillet 1739-28 mars 1765), épousa, le 29 nov. 1761, Catherine-Charlotte Chassain de Chabet de Marcilly, fille de François et de Victoire de Ruolz, dont :

VI. Pierre-Jean-Marie Chamboduc de Saint-Pulgent, écuyer, sr dudit lieu (17 déc. 1762-5 sept. 1791), officier de la marine royale, épousa le 13 mai 1788, Louise Salles, fille de Jean-Marie et de Pierrette Sauvin, dont : 1° Jean-Marie, qui suit ; 2° Pierre-Sylvain (13 mars 1791-6 juillet 1855), marié le 22 janv. 1821, à Françoise, dite Aimée Turge (13 sept. 1797-7 oct. 1879), fille de François et de Françoise Mey de Chales, dont : A) Jean-Marie-François, dit Léon (22 fév. 1822-5 juillet 1875), maire de Montbrison, marié, en 1851, à Angélique

Dejoux, morte le 2 mai 1908, dont : a) Anne-Marie-Pierre-Alphonse, 10 juin 1852, maire de Montverdun, marié le 26 sept. 1882, à Claire Jollois, dont : Léon, 1883, inspecteur des finances, médaillé militaire, marié le 28 oct. 1915, à Marie-Louise Le Maigre-Dubreuil, de Limoges ; Paul, 11 mars 1886, inspecteur des Eaux et Forêts, commandant d'infanterie, tombé glorieusement le 9 octobre 1918 ; Marie, 1888, mariée en juin 1913 à Henry Duroy, baron de Bruignac, d'une famille parlementaire de Bordeaux ; b) Michel-Joseph (9 déc. 1853-22 mars 1872) ; c) Jeanne-Marie-Marguerite, 14 août 1856, mariée le 25 juin 1878, à Paul Tézenas, aujourd'hui général ; d) Marie-Reine, 1869, mariée le 5 avril 1894, à Antoine-Max Courbon de Saint-Genest, fils d'Émile-Antoine et de Sophie-Joséphine de Clavière.

VII. Jean-Marie Chamboduc de Saint-Pulgent (22 av. 1789-15 sept. 1867), marié le 25 juillet 1813, à Marie-Joséphine Rambaud de la Vernouze, morte le 20 déc. 1820, fille de Jacques-Claude, dont : 1° Pierre-Marie-Alexis, 12 fév. 1817, chanoine de Lyon, curé de Saint-Irénée de Lyon, de Sainte-Anne de Roanne ; 2° Thomas-Louis, 1er mai 1820, mort jeune ; 3° Louise-Marie-Antoinette-Eugénie (27 juin 1814-19 mars 1894), mariée le 27 déc. 1836, à Étienne-Marie-Pascal Battant de Pommerol. A sa mort, elle légua le château de Saint-Pulgent, à sa petite-fille, Jeanne de Courtin de Neufbourg, mariée à Pierre de Chambrun d'Uxeloup de Rosemont (v. Vernoilles). Il passa ensuite à Inès de Rosemont, mariée le 7 juin 1910, au comte Jean des Mazis, dont trois fils et une fille. Cette famille porte : *De gueules à la fasce d'or, chargée de trois molettes de sable.* Le comte Jean des Mazis est fils de Pierre-Arthur et d'Amélie de la Celle, petit-fils de Louis-Auguste, né en 1783, et de Laure Robert de Saint-Vincent, arrière-petit-fils d'Alexandre-Henri, né en 1740 et de Marie-Victoire de Saint-Pol, celui-ci fils de Pierre-René et frère d'Athanase-Paul, 1750, marié en 1784 à Renée Le Vavasseur de Pontigny, dont postérité. Alexandre-Henri eut deux autres fils : 1° Henri-Victor-Chrétien, marié en 1804 à Victoire de Charette de la Colinière, d'où : A) Henri-Eugène, marié en 1834, à Caroline Lenoir de Lanchal, d'où Henriette, 1835 et Marie, 1840 ; B) Alphonse, 1806, marié en 1840, à Thérèse de Collasson ; C) Jules, 1810, marié en 1835 à Anne de Collasson ; D) Amélie, 1814, mariée en 1838, à Charles Clouet d'Orval ; 2° Alexandre-Philippe-Maximilien, 1780, marié, en 1809, à Eugénie Héart de Boissimon, morte en 1812, dont Alexandre, 1810, marié en 1835, à Blanche de Poix, dont Charles-Albert des Mazis, né en 1836.

Le 11 novembre 1918, le comte Jean des Mazis a vendu à M. Philippe Thiollier-Durand la terre et le château meublé de Saint-Pulgent, avec 200 hectares de prés et de bois, pour le prix de 200.000 fr. Le nouvel acquéreur, fils d'un historien de valeur et lui-même bon appréciateur des vieux souvenirs foréziens, appartient à une famille solidement enracinée dans notre province, puisque les archives de la Loire recèlent à la date du 25 nov. 1401, le testament d'honorable homme Jean Thiolier, marchand habitant de Feurs en Forez, qui élit sa sépulture au cimetière de l'église de Feurs, au tombeau de ses prédécesseurs.

(H. de Jouvencel : *loc. cit.* ; Sonyer du Lac, *loc. cit.* ; communication de M. de Neufbourg.)

LA SALLE

Le château de la Salle est situé non loin de la Pacaudière et une belle avenue plantée d'arbres le relie à la route nationale. Il se compose de deux corps de logis qui se coupent à angle droit. Le plus important est tourné du côté du matin, ses fenêtres ont été modernisées au commencement du XIXe siècle, ou à la fin du XVIIIe, mais il est encore flanqué d'une tour ronde au coin sud-est, et au coin nord-est d'une tourelle-échauguette, coiffée d'un toit de forme orientale et dont l'encorbellement est terminé par un culot très élégant. L'autre corps de logis, a mieux conservé son caractère ancien : deux fenêtres du XVe siècle, à double accolade, avaient encore récemment leurs meneaux. Tout près, est une tour d'âge incertain, sans doute autrefois rattachée au château. De vastes dépendances sont groupées autour de la cour du nord et témoignent de la vie large et aisée de ceux qui habitaient cette agréable résidence. La chapelle où, selon la tradition, Massillon a dit la messe, existe toujours mais elle a changé d'usage. Quant au souterrain que la légende fait communiquer avec le château de Crozet, distant de 2 kilom., c'est un passage d'environ 2 m. de hauteur sur 4 à 5 de large; de la voûte cintrée pendent des stalactites naissantes. A la suite d'éboulements on le fit murer à 30 m. de longueur et il sert actuellement de cave.

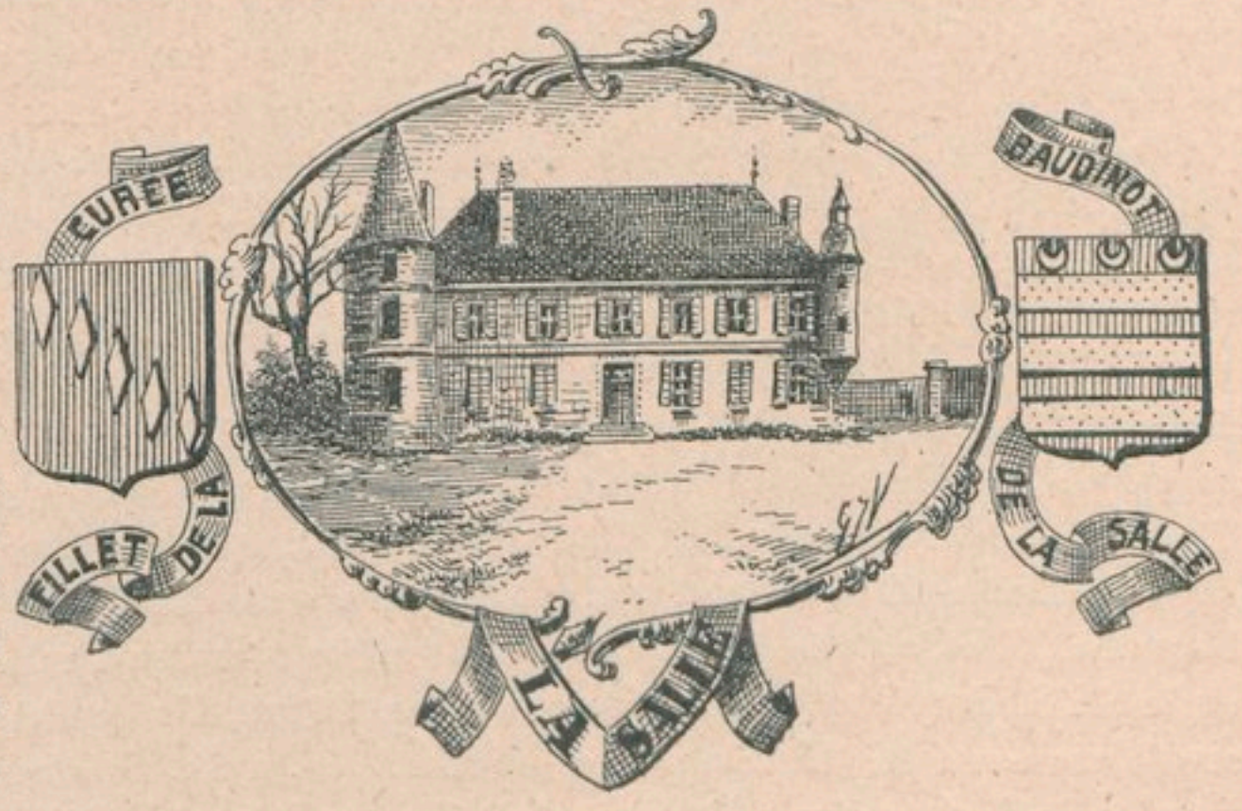

Les premiers seigneurs connus de la Salle sont les Fillet de la Curée (v. ce nom). En 1433, la Salle constitua le douaire de Catherine de Lorgue, femme de Jacques Fillet de la Curée. Le 25 mai 1597 un partage de biens eut lieu, par suite du décès de Gilbert de la Curée, entre ses deux enfants : Gilbert de la Curée, chevalier de l'Ordre du Roi et dlle Esther de la Curée, résidant au château de la Salle en Forez et jadis dame de la Curée, en son nom et par procuration de Messire François du Faur, chevalier, seigneur de la Roudary et Pougeret, y demeurant, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il advint « à ladite demoiselle, le chasteau et maison forte dudit lieu de la Salle, sis en la paroisse de Tourzye, avec led. jardin, fossez, grange, estables, masons, appartenances et

dépendances, même la vigne, la maison bastiment et fief noble près ledit chasteau consistant en 20 septerées de terres labourables contenant 5 de prés, 5 de pâturages, 7 1/2 de bois tant de haute futaie que taillis et l'estang de la Salle, l'estang des prés en haut des bois, venant de l'estang Bardon, d'un coûté l'estang de la Font Saint-Martin, la rente dûe à cause dudit fief de la Salle qui consiste en 4 escus d'argent, 9 sestiers de seigle, 295 ras d'avoyne, 50 gélines et 2 livres de cire et généralement tout ce qui dépend de la maison et terre de la Salle ». L'acte définitif est du 26 janvier 1601. Esther Fillet de la Curée porta plus tard la Salle à François de Baudinot, s[r] de la Brosse et Colore, conseiller du Roi en son Conseil d'État, fils de Guillaume de Baudinot, secrétaire intime du cardinal prince de Lorraine, et de Louise Moreau. Les armes des Baudinot sont : *de gueules à trois fasces d'or, accompagnées en chef de trois croissants d'argent*. Esther, qui avait définitivement renoncé, en 1627, à ses droits sur la Curée, mourut au château de la Salle et fut ensevelie devant l'autel de l'église de Tourzy, le 30 nov. 1640.

A François Baudinot succéda autre François de Baudinot, écuyer, seigneur de Combleste, la Salle et la Vestre. Benoît-Palamède Baudinot, écuyer, prêta, le 24 février 1674, hommage de « la maison forte ou château fossoyé à pont-levis » de la Salle. Il fut gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa Madeleine de Beaumont, morte en 1708 et mourut en 1712 ; la tutelle de ses enfants mineurs fut donnée à Charles-Palamède Baudinot, comte du Breuil, ancien conseiller au Parlement de Bourgogne. Claudine-Élisabeth de Baudinot épousa Abraham de Thélis, baron de Chambost, fils de Gaspard et de Claudine de Girard. Claude-Palamède Baudinot, s[r] de la Salle, épousa Madeleine Cadier, dont Palamède-Gilbert Baudinot, officier de dragons, marié le 17 janvier 1758, à Anne de Nompère, fille de Jean-Baptiste et de Claudine Mathieu de Bachelard. Gilbert Baudinot de la Salle, écuyer, s[r] de Lespinasse et des Colins, fils de Benoît-Palamède de Baudinot et d'Antoinette de Reclesne, épousa, le 23 fév. 1734, Jeanne Perrin de Daron, fille de Jean et de Jeanne-Marie Billaud, d'où Claude-Palamède Baudinot. Gaspard Baudinot de la Salle, écuyer, ancien lieutenant au régiment de Navarre, habitant en 1768, le château de la Chambre. Anne de Nompère, dame de la Salle, dut tester en faveur de son frère Claude (v. Champagny). Celui-ci avait épousé, le 14 nov. 1780, Marie-Anne-Éléonore du Myrat (v. Champlong). Cette dernière comparut comme dame de la Salle, en jouissant en paraphernal, à l'assemblée de la noblesse de Forez, en 1789. Elle possédait encore la Salle, en 1800. Le château passa ensuite à M. Michelet de Rochemont, puis en 1837 à M. Legendre, enfin ces dernières années à M. Marmoittou.

(Archives de Beauvoir : *fonds de la Curée*; abbé Reure : *Bulletin de la Diana* ; J. Bécaud : *Études monographiques sur le canton de la Pacaudière*, p. 20-21 ; H. de Jouvencel, *loc. cit.*).

SOUTERNON

Le château de Souternon a été reconstruit tout récemment, sauf la tour carrée, haute de cinq étages, qui flanque le corps de bâtiment principal, et une importante fraction de l'enceinte fortifiée, où l'on remarque encore une tour cylindrique. On pénètre dans la cour intérieure par un élégant portail qu'ornent, de chaque côté, de sveltes tours rondes à la flèche élancée.

Au XIII^e^ siècle, étaient seigneurs de Souternon, les de Savigny, qui portaient : *Gironné d'azur et d'or de 12 pièces, à l'écusson de gueules chargé d'une bande d'hermine posée en*

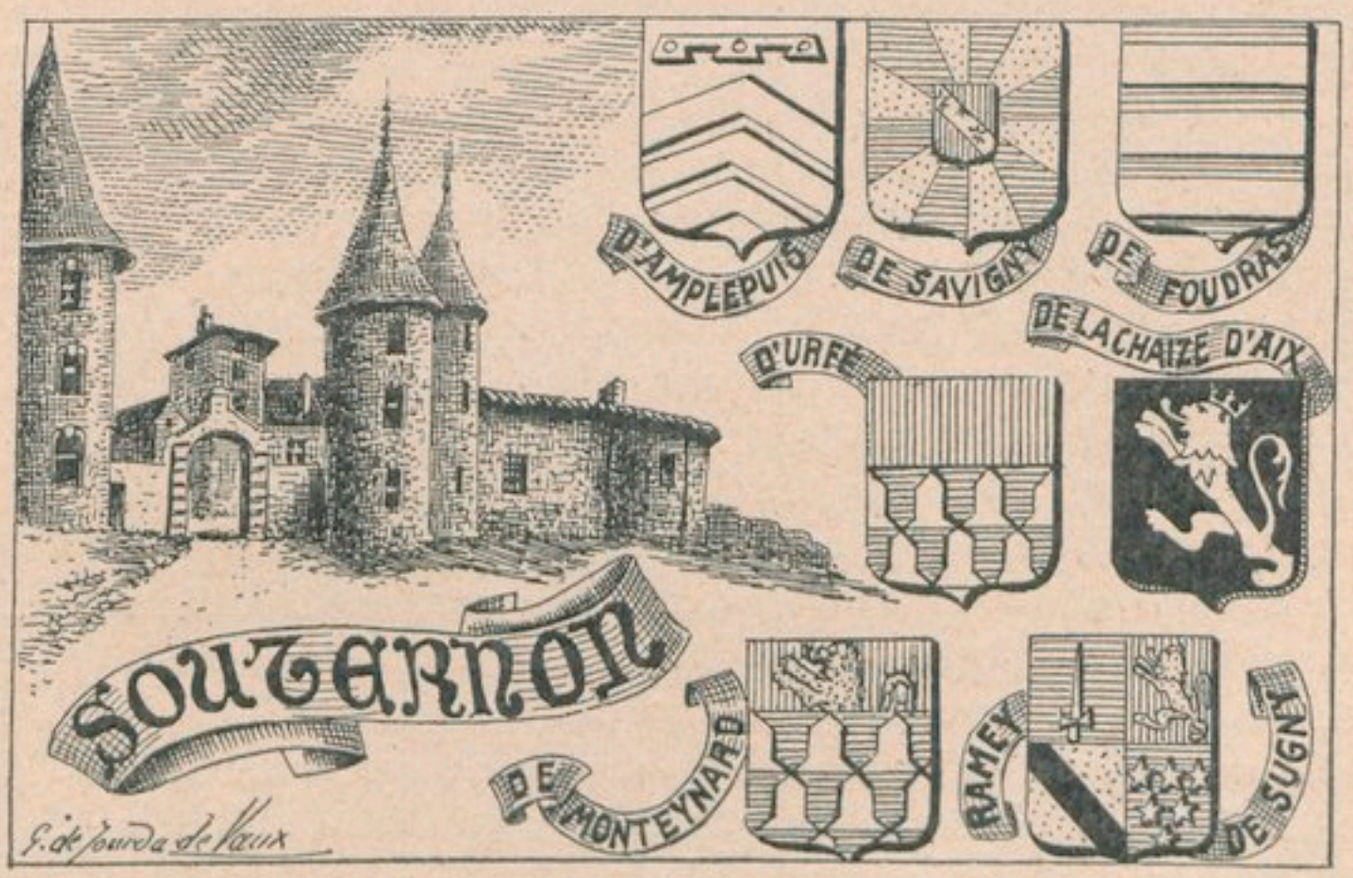

abîme. Souternon appartint ensuite aux d'Amplepuis, famille chevaleresque qui tirait son nom d'Amplepuis en Beaujolais et portait : *De.... à trois chevrons brisés d'un lambel de trois pendants, besanté de...* Girin d'Amplepuis, chevalier, fut nommé en 1275, exécuteur testamentaire du comte de Forez, Guy VII; il fut plus tard gouverneur du royaume de Navarre, puis sénéchal de Beaucaire, et laissa : 1° Etienne, dit Glairon, chevalier; 2° Alix, mariée : 1° à Péronnin de Foudras; 2° à Guillaume de Saint-Jean; 3° Princesse, qui porta Souternon dans la maison d'Achon d'Espeleu. Elle laissa une fille, Sybille, et un fils, Raymond Achon, qui entra dans les ordres, fut chanoine de Comminge en 1311, et évêque de Clermont, en 1337. Le 6 des calendes de septembre 1311, Jean I^er^, comte de Forez, lui délaissa la moitié du château de Souternon. En 1337, sous le nom de Révérend Père en Dieu, Raymond de Espello, évêque d'Auvergne, il renouvela l'hommage à Guy VII, comte de Forez. La seigneurie, toujours divisée, appartint ensuite aux de Cumbes, de Foudras et d'Urfé.

I. Puissant seigneur et chevalier Jehan Fouldras, fait prisonnier par les Anglais à Poitiers, le 13 sept. 1356, épousa le mardi après la conversion de St-Paul, 1320, Jeanne, dite Boissonne d'Ogerolles, dont :

II. Antoine de Foudras, sr de Courcenay et Contenson, épousa le 2 janvier 1379, Jeanne de Varey dont :

III. Guichard de Foudras, sr de Courcenay et Souternon, passa une transaction le 7 mars 1452 et épousa, le 22 janvier 1424, Lionette de Sallemard, fille de Guillaume et d'Antoinette de Varennes, dont : 1° Antoine, qui suit; 2° Simon, chevalier de Malte; 3° Guido (v. Tigny), 4°, 5°, 6° Jeanne, Antoinette et Marguerite, religieuses à Alix.

IV. Antoine de Foudras, sr de Courcenay, Souternon, chevalier de l'ordre et maître d'hôtel du Roi, du 11 oct. 1473 au 14 avril 1494, testa le 5 août 1498, ayant épousé le 26 juin 1454, Antoinette des Serpens, qui testa le 5 juillet 1482, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine, sacristain de Saint-Irénée, prieur de Belleville; 3° Zacharie, bénédictin; 4° Pierre, sr de la Farge, marié le 14 juil. 1505, à Antoinette Mathieu de Saint-Germain; 5° Pierre, religieux de Savigny, prieur de Taluyers; 6° Antoine, bénédictin; 7° Antoine, capitaine de gens de pied, marié le 7 sept. 1524, à Antoinette Bonan des Prez; dont: A) Simon, chevalier de Malte; B) Louis; C) Jean; D) Philippe, religieux à Bonlieu; 8° Philippe, sr de Matour; 9° Georges, sr de Matour, épousa Isabeau d'Agrain; 10° Isabelle, mariée à Pierre de la Roche, sr de la Motte-Morgon; 11° Catherine, mariée d'abord à Jean de Thélis, sr de la Farge, puis à Benoît de Sarron; 12° Jeanne, mariée en 1511, à Berthaud de Langeac; 13°, 14°, 15° Antoinette, Madeleine et Philippa.

V. Jean de Foudras, sr de Morland, Courcenay, Souternon, Contenson, etc., chevalier de l'ordre et maître d'hôtel du Roi du 26 juil. 1522 au 20 juin 1532, bailli d'Agen, épousa le 8 juin 1510, Anne de Sennectaire, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine, sr de Souternon, épousa Antoinette de Vichy et testa en faveur de son neveu Antoine, lui léguant Souternon et Contenson; 3° Madeleine, mariée le 1er juin 1526, à Philippe de Vichy.

VI. Jean de Foudras, sr de Courcenay, Morland, la Gresle, chevalier de l'Ordre, capitaine de 50 hommes d'armes, maître d'hôtel du Roi le 29 juin 1573, testa le 25 janvier 1582, ayant épousé le 5 sept. 1538, Jeanne de Choiseul-Traves, dont : 1° Jean (v. Morland); 2° René, sr de Saint-Uruge, marié le 5 juin 1576, à Diane de Thiard, dont : A) Louis, baron de Saint-Uruge, lieutenant à la compagnie de Mayenne, marié : 1° à Jeanne de Damas, morte en oct. 1607; 2° le 3 mars 1612, à Marie de Ponthoux; B) Philippe-François, chanoine de Tournus, le 30 août 1627; C) Antoine, chevalier de Malte le 4 juil. 1602; D) Jeanne, mariée à François de Franc, sr d'Anglure; E-F) Guillemette et Marguerite; 3° Jean, sr de Morland, gouverneur de Paray et de Charlieu, battit les protestants à Digoin, le 8 mars 1593, capitaine de gens de pied, né en 1560; 4° Théodore, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, se maria le 24 août 1573 et fut père de : A) Jean, testa en 1600, époux de Benoite de Brosse-Martorey; d'où Jeanne; 5° Philippe, religieux à Tournus, prieur de Salles et Gerlonges; 6° Antoine, qui suit; 7° Raymond, chevalier de Malte; 8° Madeleine, mariée le 1er août 1559, à Geoffroy de Sallemard; 9° Antoinette,

mariée d'abord à N. de l'Estouf de Pradines, puis le 13 août 1573 à Philibert de Faultrières; 10° Claudine, religieuse à Boulieu, prieure d'Alix; 11° Marguerite, mariée à N. de Gissey.

VII. Antoine de Foudras, s[r] de Souternon et Contenson, testa le 28 mars 1603, ayant épousé le 15 juillet 1577, Françoise de Montagny, fille de Claude, dont : 1° Christophe, qui suit; 2° Philippe-Claude, religieux à Tournus, grand prieur de Cluny; 3° Isaac, chevalier de Malte, commandant au régiment d'Effiat, testa le 16 juillet 1630; 4° Gaspard, chanoine-comte de Lyon, le 11 déc. 1599, testa le 24 avril 1655; 5° Reymond, né en 1585, chevalier de Malte; 6° Antoine, chevalier de Malte; 7° Christophe, chanoine-comte de Lyon en 1588; 8° Jean, capitaine au régiment d'Estissac, mort en 1630; 9° Marie, mariée à Balthasar du Buisson, s[r] de Saint-Pulgent; 10° Louise, mariée le 17 fév. 1608, à Alexandre de David-Vallière; 11° et 12° Jacqueline et Anne, religieuses.

VIII. Christophe de Foudras, comte de Souternon, s[r] de Contenson, épousa, le 17 juin 1607, Marguerite d'Albon, dont : 1° Gaspard, qui suit; 2° Antoine; 3° Gaspard, chanoines-comtes de Lyon; 4° François, sacristain de Savigny; 5° Raymond, chevalier de Malte; 6° Françoise, mariée le 17 déc. 1643, à Charles de Drée, fils de Salomon et d'Antoinette de Thiard.

IX. Gaspard de Foudras épousa, en 1651, Claudine-Marie d'Andelot, sœur de Jeanne, femme de Jean de Foudras, s[r] d'Eminy, dont : 1° Gaspard, mort à la guerre; 2° Gaspard, 3° François, chanoines-comtes de l'Eglise de Lyon. La seigneurie de Souternon fut vendue par le connétable de Bourbon à Antoinette de Beauveau, veuve de Pierre d'Urfé, le 10 février 1517, pour 8.000 livres. Louise Pérachon de Sénozan, veuve de Georges-Antoine de la Chaise d'Aix, lieutenant-général des armées du Roi, prêta hommage de Souternon, le 7 février 1721, Joseph de Monteynard, marquis de Montfrain, le prêta à son tour, le 18 août 1755. Il était fils de François de Monteynard et de Louise de Louët de Nogaret-Calvisson et avait épousé : 1° Henriette de Baschi d'Aubais; 2° Marie-Anne du Bourg de Saint-Polgues, le 3 nov. 1767 (v. Saint-Polgues). Le 22 novembre 1779, celle-ci écrivait au marquis de Vichy. « Je suis presque arrangée avec M[r] de Sugny pour la vente de Souternon, mais rien de fait encore ». Le 6 juillet 1780, Joseph marquis de Monteynard de Montfrain, François, comte de Monteynard, son fils, et Marianne du Bourg de Saint-Polgues, épouse dudit marquis de Monteynard, vendaient la terre et fief de Souternon et la rente noble de Pierrelas, à Jean-Marie-Antoine Ramey de Sugny (v. Génetines) qui en prêta hommage le 3 août 1780. Les Ramey de Sugny possèdent toujours Souternon.

(Sonyer du Lac : *loc. cit.*; Billet : *Thizy et les environs*; le Roannais illustré.)

SUGNY

Le château actuel de Sugny fut construit par Noël Boyer de Montorcier, en 1753, sur l'emplacement du vieux château, ainsi que le prouvent les caves qui reposent sur des murs de 5 à 6 pieds d'épaisseur. La partie ouest des murs d'enceinte de l'ancien château est relevée et ornée, de distance en distance, par plusieurs pavillons carrés dont quelques-uns existent encore et deux, entre autres, servent d'appui à la grille de fer qui ferme, au soir, la cour du château. Ce dernier est une grande

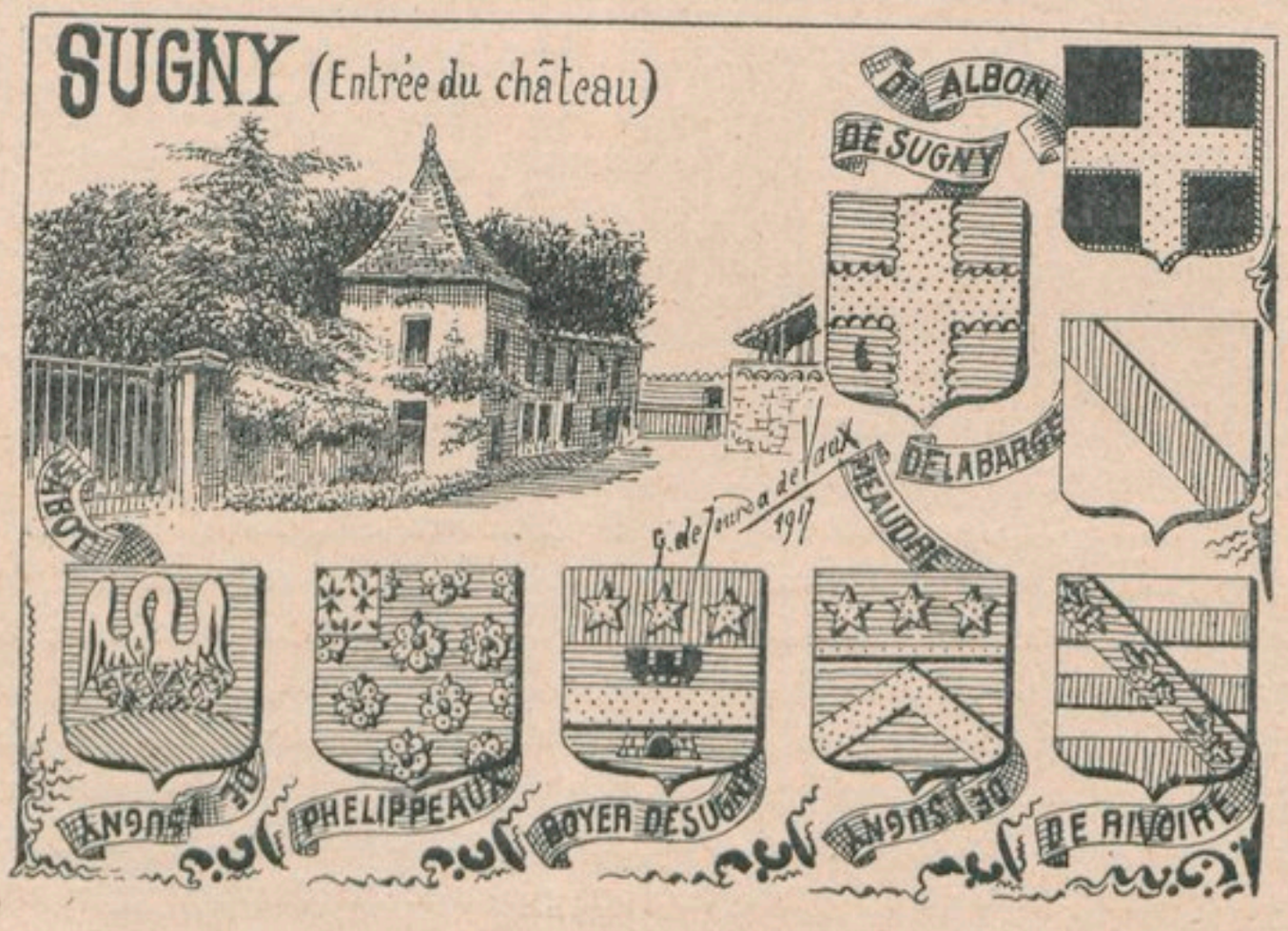

construction carrée, composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages, encadrée à droite et à gauche par de beaux ombrages. La façade principale est au levant. De grands jardins et de belles prairies s'étendent en pente douce de cette facade jusqu'au bord de la Loire.

Philippe de Sugny, fils de Mathieu, a prêté foi et hommage le 14 avril 1330 de sa maison forte de Sugny. Le 5 février 1414, Antoine de Sugny, fils et héritier de Berthon et d'Arthaude de Granval prête hommage pour Sugny et la Salle (v. ce nom, t. Ier). En 1441 Antoine de Sugny renouvelait l'hommage de Sugny, et en 1442, celui de la Salle. Il était marié à Isabeau de Montégu de Champeix et frère de Morin de Sugny. De concert avec elle il fonda en 1441, dans le couvent des Cordeliers de Montbrison, une infirmerie joignant au chœur de l'église et la dota d'une rente annuelle de 16 boisseaux de froment. Ils furent enterrés dans la chapelle qu'ils firent construire à droite du même chœur, en 1449 et 1459.

Une pierre sculptée, aujourd'hui à la Diana, rappelle cette fondation, on y retrouve le blason des Sugny : *D'azur à la croix engrélée d'or*. Mathieu de Sugny, sans doute fils des précédents, fit don, le 7 novembre 1487, au prieuré de Pommiers du quart de la dîme qu'il percevait sur les étangs Darmey. A la même époque sont mentionnés Antoine de Sugny, s[r] de Colombettes, et Louise de Sugny, femme de Girard de Semur, s[r] de l'Aubépin. En 1536, Isabelle d'Hostun, veuve d'Antoine de Sugny fonde un service dans l'église de Feurs. La famille de Sugny possédait aussi le Chevalard (v. ce nom). En 1300, Miracle de la Bâtie, fille d'Audin est femme de Falcon de Sugny du Chevalard. En 1570, Jeanne du Sugny épousa Guillaume de Gadagne. En 1557 les Sugny se fondirent dans les d'Albon qui reprirent le nom de Sugny.

Françoise de Sugny, épousa vers 1620, Claude d'Urfé, qui fut quelque temps seigneur du Sugny, mais dès 1628, la terre a fait retour à François d'Albon, marié à Antoinette de Bigny, d'où un fils : Claude d'Albon. Gilbert-Antoine, comte d'Albon, s[r] de Sugny, se maria à Paris, le 2 août 1644, à Charlotte Le Bouteiller et en eut : Charlotte-Catherine, mariée, en 1668, à Christophe de la Barge, et Marie, qui s'unit en 1681, à Gilbert de Gadagne d'Hostun. Dans le partage de la succession, Sugny échut au s[r] de la Barge, mais en 1695, à la requête des créanciers des d'Albon de Sugny, la terre fut saisie sur Marie-Jeanne de la Barge, fille mineure de Christophe, et la vente eut lieu en faveur de Gilbert-François de Rivoire, marquis du Palais, pour 120.000 livres. Les de la Barge, alliés aux de Rivoire, portaient : *D'argent à la bande de gueules*. Le 20 septembre 1716, le marquis du Palais revendait Sugny à François Sabot, qui prit alors le nom de Sugny. L'acquéreur était fils de François, s[r] de Pizey et de Jeanne Bernoud, petit-fils de Jean et de Sybille Boys, arrière-petit-fils de Pierre et de Louise Pichon, ce dernier fils de Benoît, marié en 1582 à Isabelle Cluzel. Les armes sont : *D'azur au pélican avec sa piété d'argent dans un nid d'or sur un tertre de sinople*. François Sabot de Sugny (5 février 1684-20 avril 1770) fut conseiller à la cour des Monnaies de Lyon et épousa, le 11 juillet 1719, Antoinette Hugalis, dont : 1° Jean-Baptiste (3 septembre 1721-3 novembre 1810), conseiller en la cour des Monnaies, marié : 1° le 28 août 1747, à Thérèse Bottu de la Barmondière; 2° le 10 nov. 1755 à Marguerite Delorme; 3° le 26 pluviôse an 9 à Jeanne-Marie Combier. Il eut, du second lit, Jacques-Antoine (1756-1831), marié le 1[er] septembre 1788, à Françoise Maugier, dont Pierre (4 avril 1789-5 juin 1860), marié le 17 juillet 1821, à Antoinette Gerphanion; 2° Pierre-Jacques-Marie, le 12 octobre 1723, prêtre; 3° Jeanne-Marie, 23 décembre 1724, religieuse; 4° Marie-Catherine (27 octobre 1728-27 décembre 1760), mariée le 28 août 1747 à Louis-François Bottu de la Barmondière. François Sabot de Sugny revendit sa terre, le 24 février 1720, à Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain, de Maurepas, de Palluau, marquis de Chefboutonne, etc. Le comté de Nervieu, qui comprenait Nervieu, Sugny, Grégnieu, la Roche, la Beauche, le Chevalard, fut crée en sa faveur, en avril 1720. Le comte mourut en février 1747, laissant pour héritiers : 1° sa veuve, Hélène-Angélique-Rosalie de Laubespine de Verderonne, à qui il légua l'usufruit par testaments des 1 février 1739 et 31 août 1743; 2° Paul-Jérôme, son fils, lieutenant-général des armées du Roi; 3° Jean-Frédéric Phély-

peaux, comte de Maurepas et Pontchartrain, ministre d'Etat; 4° Marie-Louise-Rosalie Phélypeaux, comtesse de Watteville, épouse séparée de Maximilien-Emmanuel de Watteville; 5° Hélène-Françoise-Angélique Phélypeaux de Pontchartrain, duchesse de Nivernais, femme de Louis-Jules-Barbon Mazarini Mancini, pair de France, grand d'Espagne, etc. Le 8 septembre 1751, un décret royal ayant prononcé la désunion du comté de Nervieu, les héritiers vendirent les terres en détail et le 8 septembre 1751, Sugny devenait la propriété de Noël Boyer de Montorcier. Les armes des Phélypeaux de Pontchartrain sont : *D'azur semé de roses d'or, au franc canton d'hermines.*

Noël était fils de Reymond Boyer de Montorcier et de Marie Chassain de Chabet, petit-fils d'André et de Catherine Chappuis de Villette, arrière-petit-fils de Pierre et de Jeanne Berthon. Pierre, auteur d'un curieux livre de raison était fils de Pierre et de Françoise du Besset, petit-fils de Pierre et d'Isabeau Allard. Pierre était le frère d'André, tige des Boyer du Montcel. Les armes des Boyer de Montorcier et Sugny sont : *D'azur à la tour d'argent, maçonnée de sable, à la fasce d'or brochante; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

Noël avait un frère, Jacques-François, b. le 5 octobre 1700 et plusieurs sœurs : Marguerite (17 oct. 1699-5 mai 1777), ursuline à St-Galmier; Marie-Catherine, morte le 15 janvier 1746, mariée à Jean-Marie Chirat de Montrouge; Antoinette, clarisse à Montbrison; Marie-Madeleine, mariée le 29 avril 1732, à Charles de Vinolz d'Agrain, fils de Jacques et de Jeanne-Marie Gallien d'Adiat. Noël Boyer de Montorcier de Sugny (6 avril 1702-8 avril 1775) fut conseiller du Roi au bailliage et épousa : 1° le 8 décembre 1725, Marianne Montaigne, fille de Jean et de Jeanne-Françoise de Laurencin; 2° le 18 janvier 1753, Marie-Christine Basset de Lestrat, fille de Jean-Claude et de Marie-Marguerite Mazille de Fouquerolles. Du premier lit : 1° Reymond, 1 novembre 1726, chevalier de St-Louis, marié le 18 juin 1776 à Marguerite Dupuy, veuve de J.-M. Chirat de Montrouge et fille de Claude et de Françoise Beraud; 2° Jean-Marie, 25 septembre 1729, s'engagea dans la C^ie^ des Indes, eut un fils : Louis, et une fille; 3° Jean-Pierre qui suit; 4° Jean-Reymond, marié à Simone Duguet; 2^e^ lit : 5° Jean-Claude-Marguerite-Brigitte, 21 mai 1755, chevalier de St-Louis, eut un fils Louis; 6° Reymond-Jacques-Victoire, 13 novembre 1759, chevalier de St-Louis, père de Louis, mort en 1884, dont une fille, mariée à Pierre Pelletier.

XIII. Jean-Pierre Boyer de Montorcier de Sugny (27 juin 1731-16 brumaire an 13), chevalier de St-Louis, épousa, le 5 octobre 1765, Marianne-Claudine Montaigne de Jas, fille de Jean-Pierre et de Louise Ramey de la Salle, dont : 1° Jeanne-Pierrette, qui meurt le 31 janvier 1844, ayant porté Sugny à Charles-Adrien Meaudre; 2° Jeanne-Marguerite-Noëlle, 22 juillet 1770, mariée à Henri-Saint-Ange Sonyer de Lubac, fils de Pierre et de Catherine Martin du Besset; 3° Marianne, 21 octobre 1773, mariée le 17 fructidor an 3, à François Servan, fils de Marie-François, et d'Antoinette-Marie Laurent; 4° Marie-Antoinette-Reine, 26 septembre 1774, mariée le 9 septembre 1801, à Jean-Antoine-Noël Beaud de Brives, fils de Jean-Antoine et de Claudine de Morandin.

Charles-Adrien Meaudre (4 septembre 1755-11 avril 1834) était le fils aîné de noble

Jacques Meaudre, s^r de Champigny, Vinolz, le Verney, avocat en Parlement, etc. et de Françoise Pirot. Il assista à l'assemblée de la noblesse de Forez en 1789, fut incarcéré à Paris sous la Révolution et sauvé par le 9 thermidor, puis membre du Conseil des Cinq-Cents, député de Roanne, etc. Il avait épousé à Sugny, le 20 février 1786, Jeanne-Pierrette Boyer de Montorcier de Sugny, dont : 1° Jacques-Auguste (29 avril 1787-30 nov. 1788); 2° Jean-Pierre-Benoît-Marie-Charles Meaudre des Gouttes (4 juin 1792-25 janvier 1843), marié le 9 juillet 1821 à Elisa Guérin, fille d'Hugues et d'Antoinette Neyron, dont une nombreuse postérité; 3° Annet-Jérôme-Camille, qui suit; 4° Adelaïde-Noëlle, mariée le 25 novembre 1809, à Alphonse de Besson des Blains; 5° Marie-Virginie (12 août 1793-17 février 1819), mariée le 2 décembre 1813, à Charles Chassain de Marcilly; 6° Nathalie-Marie-Antoinette-Valentine, 14 mai 1801.

VIII. Annet-Jérôme-Camille Meaudre de Sugny, né le 8 août 1795, mousquetaire du Roi, chevalier de la Légion d'honneur, fait héritier par le testament de son père du 1^er septembre 1832; conseiller général de la Loire, etc., épousa, le 29 avril 1824, Antoinette-Azélie Bœuf de Curis, fille de Louis-Honoré et d'Albine-Antoinette Morand de Jouffrey, décédée le 29 juin 1880, dont : 1° Anatole, qui suit; 2° Marie-Caroline, 8 novembre 1826, mariée le 2 mars 1848, à Louis-Joseph Gueymard de Roquebeau, fils de Calixte et de N. de la Mothe de Charens; 3° Marguerite-Antoinette, morte à un an; 4° Albine-Henriette-Adélaïde, mariée le 2 février 1853 à Alfred Tuja d'Olivier, fils de Maxime-Hippolyte et d'Aimée-Fanny Brochand d'Auferville; 5° Jeanne-Elisabeth-Alix (17 février 1832-11 novembre 1873), mariée le 24 octobre 1856 à René-Barbe-Marie de la Garde, comte de Saignes, fils de Félix et de Charlotte de Chazettes de Bargues; 6° Alphonsine-Elisabeth-Isabelle, 6 janvier 1835, mariée le 19 octobre 1857 à Marc-François-Denis-Gustave Vincent de St-Bonnet; 7° Jeanne-Eléonore-Edwige-Léonie, 30 mars 1836, mariée le 24 octobre 1860, à Noël-Henry de Brye de Vertamy, fils de Philibert et d'Alexandra Gallien d'Adiac.

IX. Annet-Louis, dit Anatole Meaudre de Sugny, 8 août 1833, conseiller général, maire de Nervieu et St-Germain-Laval, épousa le 18 avril 1864, Sabine-Sophie Prénat, fille d'Antoine et de Sophie de Grand Boulogne, dont : 1° Guillaume-Camille, qui suit; 2° Noël-Antoine (17 avril 1866-6 juillet 1878); 3° Henry-Auguste (v. Trémolin); 4° Georges-Antoine, 7 janvier 1875, officier, capitaine de zouaves, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, marié le 17 nov. 1903, à Antoinette Bellet de Tavernost, fille du baron Roger et de Thérèse Gillet de Valbreuze, dont : A) Louis-Robert, 1904; B) Marie-Thérèse-Caroline, 1910; C) Marie-Jeanne-Françoise, 1915; 5° Jean-Joseph (24-31 déc. 1879); 6° Louis-Robert (10 janvier 1883-16 janvier 1900); 7° Marie-Louise-Albine-Isabelle-Geneviève (24 nov. 1868-16 avril 1921), mariée le 1^er déc. 1891, à Adophe-Laurent-Camille Roche de la Rigodière, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de St-Grégoire-le-Grand, fils de Claude-Camille et d'Antoinette-Emilie-Jenny Meillet de Montessuy.

X. Guillaume-Camille Meaudre de Sugny, 28 fév. 1865, lieutenant-colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, mort au champ d'honneur,

le 28 janv. 1917 ; marié le 29 avril 1908, à Marguerite-Suzanne Mallat de la Revelière, fille de Henry-Claude et de Marie-Françoise-Madeleine Guignard, fille adoptive de son beau-père le marquis Jean de la Revelière, dont : 1° Louis-Jean, 16 nov. 1909; 2° Annik-Diane.

Les Meaudre de Sugny portent : *d'azur au chevron sommé d'une trangle et trois étoiles rangées en chef, le tout d'or*. Possesseurs actuels de la terre de Sugny, ils descendent de Françoise de Sugny, dame de Sugny, héritière de la maison chevaleresque de ce nom, et de Claude d'Urfé, baron d'Entragues, seigneur de Grénieu, Nervieu, Sugny, du chef de sa femme, lieutenant général du Roi au gouvernement du pays de Forez.

(Meaudre de Lapouyade : *loc. cit.*; H. de Jouvencel : *loc. cit.*; Broutin : *loc. cit.*).

TARON

Non loin du bourg de Renaison, on admire le château de Taron, avec son beau jardin, dessiné, croit-on, par le Nôtre. Taron, restauré ces dernières années et meublé dans le goût moderne avait sans doute été reconstruit au XVIII^e^ siècle par Gilbert II de Martinière, avec ses immenses caves et cuvages pour recevoir les récoltes des nombreux vigneronnages de Taron et Beaucresson.

C'est dans les fossés du château de Taron, ainsi que dans l'étang de Rouillère que le serpent de la légende de Jacques-Joli-Cœur « le monsieu de Boisy » court à tâtons, chaque nouvelle lune, chercher son œil, cette bague magique, diamant éblouissant, qu'il quittait chaque soir, en se couchant auprès du grand étang de Boisy et que Jacques Cœur lui ravit en « s'encafournant dans un tonneau cloué et chevillé la pointe en dehors ». La légende est charmante, Jacques Cœur pris, ni ses trésors ni l'anneau ne furent découverts, le cadenas qui les ferme n'a pas trouvé une main pour l'ouvrir.

Taron appartenait au XIV^e^ siècle, à la famille de la Chaux, très importante dans la région, dont les armes étaient : *D'azur au lion léopardé d'or; à la bordure engrelée du même ; au chef d'or chargé d'une aigle naissante de sable*. Au XII^e^ siècle, Guillaume de la Chaux, s^r^ de Vaux, possédait à Renaison une maison forte appelée de Calvi ou de Calcé. Taron ne fut cependant, à l'origine, qu'une simple ferme dont plusieurs familles du pays prirent le nom. A l'une d'elles appartenait Marguerite de Taron, épouse de Jean d'Arpheuille, cordonnier de St-Haon-le-Châtel, qui teste en 1434. En 1500, Taron fut acheté par un tabellion de St-Haon, Jean Taron, poussé sans doute par quelque tradition familiale. Dans la première moitié du XVII^e^ siècle, il appartient aux de Martinière, notaires à Changy en 1500 et portant : *D'or à trois fasces ondées de sinople ; au chef de gueules*.

I. Claude de Martinière, notaire royal de St-Haon-le-Châtel, lieutenant de juge de Saint-André d'Apchon fut père de :

II. Louis de Martinière, s[r] de Taron en 1638, marié le 6 février 1615 à Jeanne de Bartelat, fille de Gilbert et de Catherine Guesdon, dont : 1° Gilbert, qui suit; 2° Pierre, curé de Renaison.

III. Gilbert de Martinière, s[r] de Taron avant le 25 mai 1653, date à laquelle de concert avec Renée Durand, son épouse, il « dote d'une rente annuelle de 5 livres, la chapelle qui est la 3[e] en descendant du chœur et du côté de l'Evangile, sous le vocable de St-Claude à charge pour le curé de Renaison, de 5 messes à célébrer chaque année. A cette occasion le s[r] de Taron reçut la jouissance de cette chapelle « avec droit de sépulture, bancs à accoudoirs et balustres, lesquels ne pourront excéder la hauteur de trois pieds et demi ». Le 1[er] janvier 1654, Gilbert de Martinière acquit du comte du Mayne, les trois quarts de la coseigneurie de Renaison, et quatre ans plus tard, un autre quart des Damas. Il mourut avant 1670. Le 8 mai 1674, sa veuve, Renée Durand, rendit hommage au duc de la Feuillade, pour Renaison et Taron « la justice haute, moyenne et basse qu'elle partage avec le Roi, avec le droit de nommer des officiers dans ladite justice. » Il eut deux fils : 1° Gilbert, qui suit; 2° Jacques, s[r] du Soleillant, marié à Françoise-Gabrielle Tissier, d'où : A) Gilbert, mort en 1737, marié le 19 avril 1731, à Colombe Montagne; d'où Laurence, mariée le 27 avril 1752, à Antoine-Laurent du Fornel; B) Renée, morte le 20 nov. 1721, mariée à Guillaume Chaulce, veuf d'Emérentienne Punctis et fils de Louis et de Marguerite Le Roux de Prunerie.

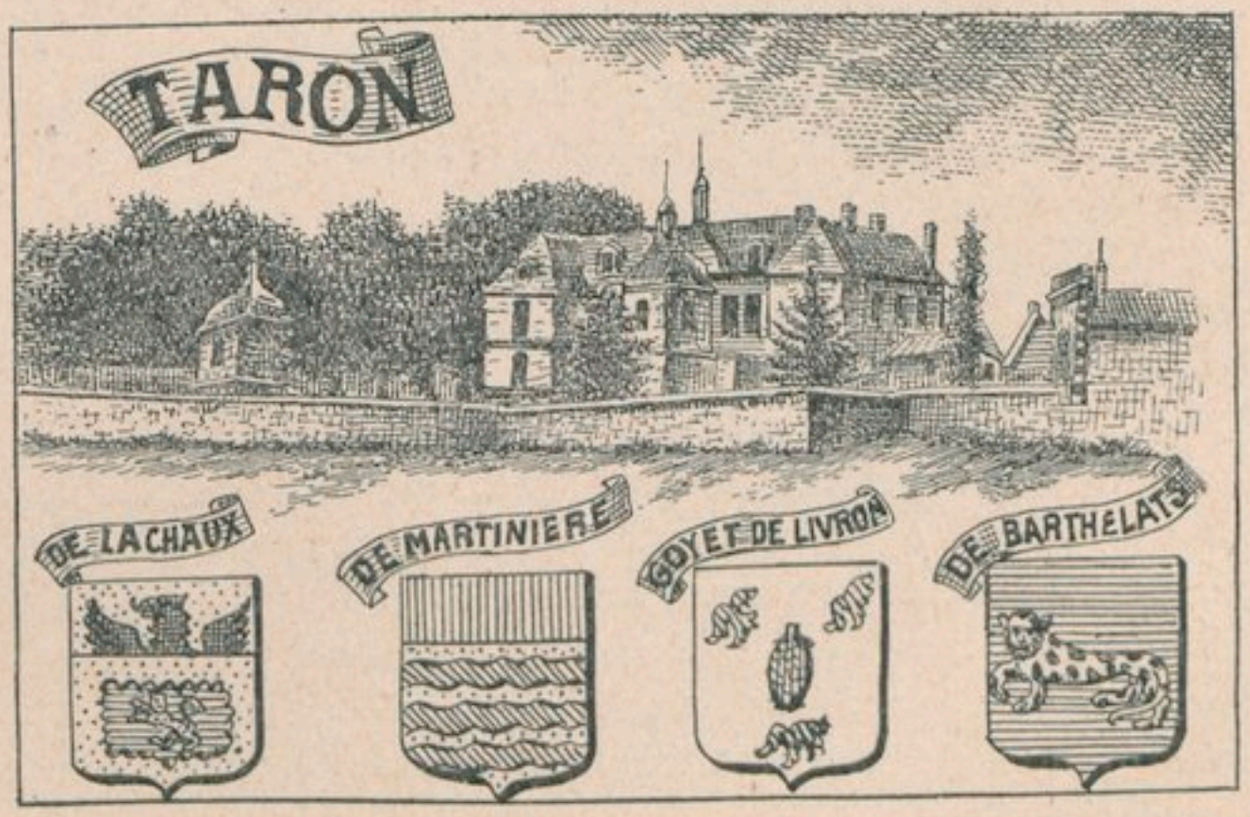

IV. Gilbert II de Martinière (1653-27 mars 1725), anobli en 1678, épousa Anne Blanchet de la Chambre, morte le 3 juin 1731, dont : 1° Jacques-François, écuyer, ingénieur ordinaire du Roi, l[t] au R[t] de Richelieu, mort à 36 ans, le 10 mars 1735; 2° Louis, écuyer, capitaine au R[t] de Bourbon cavalerie, s[r] de Taron après son frère, prit part à la guerre de la succession d'Autriche, testa le 3 mai 1743 et mourut à Aix-la-Chapelle; 3° Claude, s[r] des Creux et de Fleury, marié à Marguerite de Chaubois, remariée à Joseph de Foudras-Fleury et morte le 23 janvier 1781, à 89 ans; 4° Renée-Antoinette, mariée à Pierre de la Faige, s[r] des Claines. Louis de Martinière fit héritiers pour un sixième les pauvres de Renaison de même que ceux de St-Haon. On nomma le curé Bouquet, administrateur desdits biens et d'accord avec les autres héritiers il demanda la mise en vente de la terre

de Taron et de la co-seigneurie de Renaison qui furent acquises, le 6 sept. 1746, par Jean Goyet de Livron, Cette famille porte : *D'argent à trois ancolies de sinople, tigées et feuillées du même, 2 et 1, et une pomme de pin de gueules, en abîme.*

Jean Goyet de Livron, s^r de Taron, dont hommage les 4 sep. 1756 et 7 sep. 1776, etc., était le frère de Germaine, mariée le 29 janvier 1727 à Charles-Marie du Sauzey, fils de François et de Marie-Madeleine Colombier, et le fils de Jérôme Goyet, mort le 25 avril 1740 et de Catherine Bourg, mariés le 1^er mai 1685.

Jean fut secrétaire du Roi et mourut le 22 avril 1750, ayant épousé Françoise Le Vasseur de Néré, dont : 1° Jérôme, qui suit ; 2° Marie-Françoise-Achille (1721-8 mars 1762), mariée le 16 janvier 1738, à Jean-Jérôme du Creulx (v. Fontberland, t. I^er) ; 3° Madeleine, mariée le 14 janvier 1745, à Pierre Papon, s^r d'Orgeval, fils de Claude et de Marguerite Sauvat ; 4° Louise-Claude, 29 janvier 1729, mariée le 22 février 1746, à Claude Mathé de Balichard, fils d'Hector-Joseph et de Marie-Anne du Bost de Trémolin ; 5° Germaine-Jéromine, mariée le 16 janvier 1748, à Pierre-André Rimoz de la Rochette, fils de François et de Madeleine Pondoude ; 6° Simone, 4 juillet 1732, mariée le 3 juin 1768, à Jean-Noël de Laval, fils de Louis.

Jérôme Goyet de Livron, s^r de Taron, Beaucresson, Magnieu-Hauterive, St-Haon, etc., 6 mars 1725, conseiller du Roi, épousa : 1° Nicole-Pierre de Sainay, morte le 5 avril 1773 ; 2° le 9 sept. 1773, Marie-Anne Gémier des Périchons, fille de Louis et de Charlotte du Rosier. Du 1^er lit : 1° Benoît-Simon (16 oct. 1754-15 mai 1770) ; 2° Jeanne-Jéronime (20 juin 1751-9 mai 1772), mariée le 29 déc. 1770, à Augustin de Veyny, fils de Philippe et de Marguerite Dauphin de Montrodez. Du 2^e lit : 3° Jean-Jérôme, 4 juillet 1774 ; 4° Louis-Stanislas-Xavier, 22 nov. 1775, marié à Marie-Rosdovie de Pontgibaud, dont : A) Théophile, 7 frimaire an XIII ; B) Euphémie-Marianne, 7 ventôse an X ; 5° Catherine-Charlotte (30 nov. 1780-28 déc. 1869), mariée : 1° le 13 nivôse an 6, à son cousin-germain, Jean-Louis-François de Laval d'Arlempdes, dont un fils ; 2° le 15 juin 1816, à Antoine-Claude-Marie de Barthelats d'Arfeuillettes, fils de Jean-Claude et de Jeanne-Emérentienne de Flachères de Leyvert. Catherine-Charlotte fut légataire universelle de son père. De son second mariage elle eut le 7 avril 1817, une fille, Jeanne-Marie-Xavière de Barthelats, qui épousa le 4 janvier 1835, Maximilien-Louis, comte Duclaux de l'Etoile, né le 15 avril 1806, officier d'Etat-Major, fils de Maximilien et de Gasparde-Lorize Hugon de Givry, dont postérité. Taron appartint ensuite à M. Reynaud, à M. Faure, enfin à un fabricant roannais, M. Bréchard.

(Frédéric Noëlas : *Légendes et traditions foréziennes* ; abbé Prajoux : *Notes et documents sur Renaison* ; H. de Jouvencel : *loc. cit.*).

TIGNY

Le château de Tigny est situé au nord-est de Pouilly-sous-Charlieu, sur le bord de la rivière de Charlieu, tout à côté du légendaire pont du diable.

En 1528, le seigneur de Tigny était Pierre des Fournières, capitaine-châtelain de Charlieu, marié à Marthe de Cibérand, fille de Jean et d'Antoinette Faye.

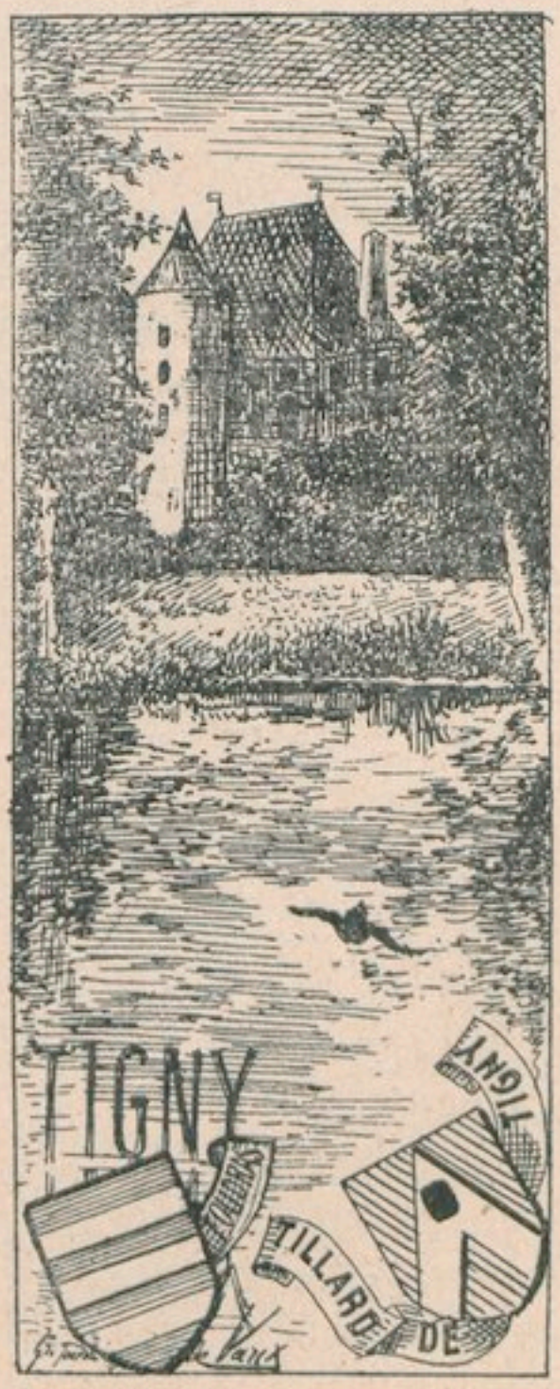

Il passa ensuite à une branche des Foudras, dont voici la filiation :

IV. Guido de Foudras, fils de Guichard et de Lionette de Sallemard (v. Souternon), chevalier de Malte, sr du Pin, testa le 10 avril 1505, ayant épousé le 28 sept. 1484, Françoise de Laye, dont : 1° Jean, qui suit ; 2°, 3°, 4° Antoine, Philibert et Pierre, morts au service ; 5° Claude, religieux à Savigny ; 6° Sybille, mariée en 1495, à Antoine de la Mure ; 7° Marguerite ; 8° Catherine ; 9° Louise.

V. Jean de Foudras, sr de Rontalon, le Pin, épousa le 24 juin 1524, Anne de Balarin, dont :

VI. Jean de Foudras, sr de Tigny, Rontalon, le Pin, capitaine de gens de pied, le 24 fév. 1563, épousa le 25 janvier 1556, Claudine de Fournier (sans doute des Fournières), puis Jeanne d'Aveyse ; père de : 1° Pierre, mort en 1603 ; 2° Jean, qui suit ; 3° Sybille, mariée, en 1595, à Antoine de la Mure, sr de Châteaubas ; 4° Françoise ; 5° autre Sybille ; 6° Marguerite ; 7° Catherine.

VII. Jean de Foudras, sr de Tigny, le Pin, homme d'armes de la Cie de Gadagne-Bouthéon, en 1596, testa le 16 oct. 1639, ayant épousé le 13 janvier 1589, Marguerite de Chalencon-Polignac, dont : 1° Jacques, qui suit ; 2° Louise-Marguerite, mariée à Claude de Damas ; 2° Marguerite, mariée le 13 août 1644, à Jean Perines, généralissime des troupes de Mathias, roi de Bohême et de Hongrie ; 4° Diane ; 5° Claudine.

VIII. Jacques de Foudras, dit de Bulurin, sr de Tigny, épousa le 29 avril 1626, Louise de Gletteins. En 1662, Catherine de Foudras, dame du Pin et de Tigny, épouse séparée de biens de Jean Perrin, écuyer, adressa une plainte, au sujet d'un vol à main armée commis dans sa maison de Tigny.

En 1689, Claude-Marie Tillard fut institué procureur d'office de Charlieu.

En 1739, Gilbert Tillard est qualifié : seigneur de Tigny, avocat en Parlement. Son fils, capitaine-châtelain de Charlieu, était en possession du fief en 1789. Les armes de cette famille sont : *De sinople au chevron d'argent, chargé d'une billette de sable.* Mme Anita Guinault, née Tillard de Tigny, est actuellement en possession.

(Archives de la Loire ; communication de M. Fleury Vindry.)

LA TOUR-CHARETTE

L'ancien fief sans justice de la Tour-Charette est situé à deux kilomètres de Balbigny, sur la route de Néronde. Une tour carrée du XVe siècle est actuellement la partie la plus ancienne du château auquel elle a donné son nom. La demeure primitive datait du XIe siècle. Entre 1115 et 1118 elle appartenait à Vivion de Charette qui figure, avec Hugues de Cinget, comme témoin de Guillaume le Gras, dans une transaction passée par ce dernier avec Guichard de Beaujeu, au sujet du droit de suzeraineté de Guichard sur la moitié du château et châtellenie de Néronde. Au siècle suivant, la maison de Charette s'éteignit en la personne d'Arthaude de Charette qui transmit cette terre à ses deux filles : Agnès et Alix. Agnès épousa Béraud de Vassalieu (v. ce nom, t. Ier), qui rend hommage, en 1289, au comte Jean Ier, pour sa maison noble de Charette et le renouvelle le 28 mars 1299. Alix épousa un Charpinel et laissa à son fils Hugues Charpinel la part indivise qu'elle possédait de cette terre. Cette indivision subsista longtemps entre les Charpinel et les Raybe, srs de St-Marcel d'Urfé, qui paraissent avoir succédé aux Vassalieu dès 1312, date à laquelle Hugues Raybe rendit hommage pour la maison de Charette qui lui était échue du chef de sa mère. Le 22 mars 1331, un acte de partage passé sous forme d'échange entre Hugues Charpinel et Hugues Raybe attribuait au premier la seigneurie de Charette, mais il n'eut pas un effet immédiat car Hugues Charpinel rend hommage, en 1333, à Guy VII comte de Forez, et Hugues Raybe, le 14 juillet 1334. La seigneurie était encore indivise en 1341, lors de l'hommage rendu

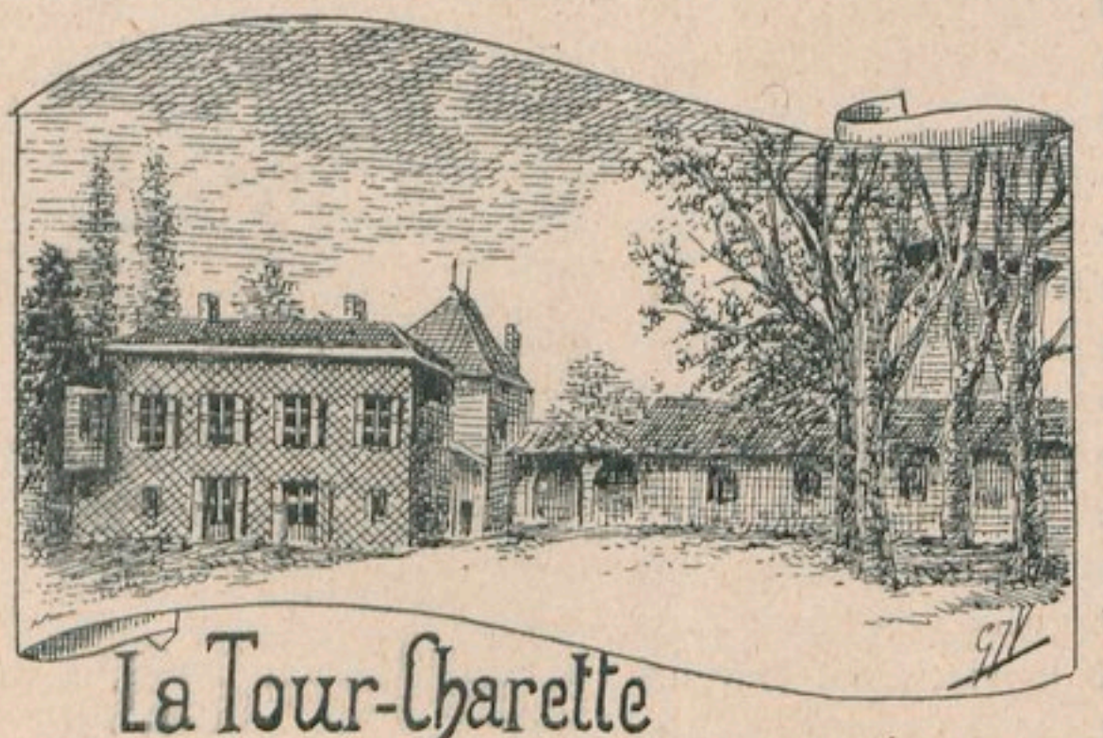

La Tour-Charette

par Béatrix Charpinel, fille d'Hugues, et femme d'Hugues de Talaru. Mais, peu après, il n'est plus question des Charpinel. En 1347 l'hommage est rendu par Ythier Raybe, fils d'Hugues, puis, en 1347, par son frère Falconet Raybe, enfin, en 1366 et 1377, par le fils de ce dernier, Hugonin Raybe, damoiseau.

Les armes des Charpinel sont : *fascé d'or et d'azur*, et celles des Raybe : *De sable semé de billettes d'argent, au lion du même brochant.*

Le 2 février 1383, Hugonin Raybe vendit à Arthaud de Boisvair, écuyer, s[r] dudit lieu, pour 450 livres tournois, la maison forte de Charette, appartenances et dépendances, chapelle ou prébende, au mandement de Néronde, et généralement tous cens, servis et autres droits par lui possédés au comté de Forez, en déclarant mettre ledit Arthaud, acquéreur, en réelle possession des choses vendues, par la tradition des clefs de la maison forte de Charette. La maison de Boisvair, qui portait : *Coupé d'or et de gueules, à un arbre de sinople brochant,* s'éteignit au milieu du XVI[e] siècle dans les Riverie, par le mariage de Catherine de Boisvair avec Hector de Riverie, seigneur de la Rivière, auquel elle apporta en dot le château et fief de Pélussieux. Les armes des Riverie sont : *D'azur au chevron d'or chargé de trois coquilles de gueules et accompagné de trois étoiles d'or.* Au commencement du XVII[e] siècle, la Tour-Charette appartenait à Pierre Raverie, d'une famille originaire d'Italie. L'un de ses membres, Claude Raverie, conseiller de ville à Lyon, en 1557, 1562, 1568, avait épousé Catherine de Châtillon, fille de Noël, seigneur du Soleillant. Un autre, Jean Raverie, s[r] de la Chaux, fut échevin de Lyon en 1612. Pierre Raverie, s[r] de la Tour-Charette, fut pourvu, en 1631, de l'office de capitaine châtelain de Néronde, résigné par Jacques Cotton, s[r] de Chenevoux. En 1635 il s'en démit à son tour, en faveur de Jean Rambaud, s[r] de la Noërie, lieutenant en la châtellenie et prévôté royale de Néronde. Les armes des Raverie, sont : *D'azur au léopard d'or ; au chef du même chargé d'une aigle de sable.*

Le 4 octobre 1650, Pierre Raverie et Anne Pupier, sa femme, vendirent le fief de la Tour et la maison forte de Charette à Jacques Punctis qui en rendit hommage le 14 novembre 1650. La Tour appartint ensuite à Louis Punctis de la Tour, puis à son gendre Gilbert Camus, s[r] d'Yvours et de Bagnols, qui en rendit hommage le 28 avril 1722. Comme il mourut sans enfants, en 1745, la Tour, Boën, Montarboux, Palognieu et Chorignieu passèrent à un neveu de sa femme Jacques Punctis, beau-père de Louis-François-Marie (v. Boën), qui rendit hommage pour la Tour et Boën les 15 février 1754 et 3 déc. 1776, et mourut victime de la Révolution. Peu après sa mort, le château de la Tour fut acquis par Claude Patissier, qui le vendit à Jean-Baptiste Bérardier de Grézieu, ancien chanoine d'Ainay et curé de Néronde, qui mourut le 20 août 1824. La Tour fut ensuite possédée successivement par M. Périer du Palais (v. ce nom, t. I[er]), le baron du Châtelet, M. Balthazar Maussier, négociant à St-Etienne, lequel l'acquit en 1843 et y fit faire d'importantes réparations. En 1850, le château passa à son frère, Victor Maussier, fabricant de rubans à St-Etienne, qui le vendit en 1853, à M. Badel, banquier à Paris, qui le modifia profondément. En 1870, il était acquis par Antonin Dupuy de Querézieux (v. ce nom, t. I[er]) qui le revendit, vers 1885, à M. Maurice de Montaigne-Poncins, aujourd'hui marquis de Poncins.

(Vachez : *Excursion de la Diana, 1895.*)

TRABLAINE

on loin du Chambon le voyageur qui se dirige sur St-Etienne aperçoit, à une courte distance de la route, un groupe de bâtiments que domine une tour carrée et que défend un portail armorié. C'est le petit manoir de Trablaine, berceau de la famille de ce nom. Le 10 avril 1385, Jeanne de Trablayne, fille de Clément de Trablayne, déclare par testament vouloir être enterrée au cimetière du Chambon, au tombeau de ses prédécesseurs. Elle fait un legs à St-Pierre de Firminy, en présence de Jean Michel, curé du Chambon. Au XVII[e] siècle il y eut au moins co-propriété en faveur de François, Anthoine et Denis du Bouchet (v. le Bouchet). Toutefois, vers 1660, nous y trouvons le notaire Trablaine, marié à Catherine Tézenas. Jean-Joseph Trablaine, notaire royal, épousa Marie Delaroa, fille de

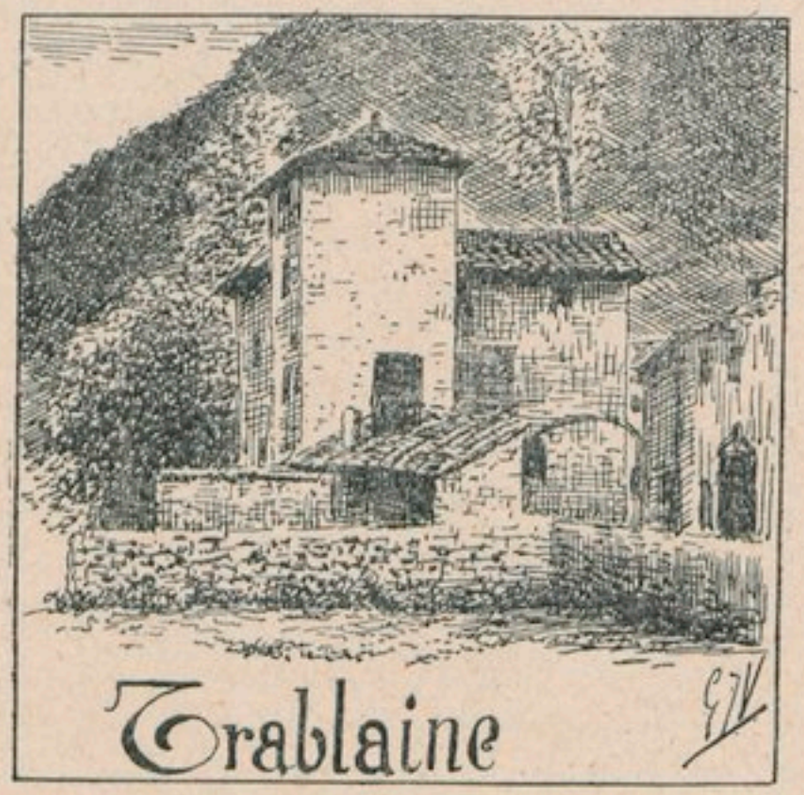

Philippe et d'Antoinette Deville, d'où Marie, mariée à Joseph Pupier de Brioude. On trouve encore Antoine Trablaine, en 1708, et Jean-Baptiste Trablaine, en 1743.

Jean Trablaine le jeune, notaire royal et procureur ès cour de Forez, épousa Jeanne Pierrefort, dont Hélène, mariée le 21 oct. 1752,. à Blaise Frotton, fils de Noël et de Marguerite de la Roëre, dont : 1° Jean-Baptiste ; 2° Mathieu, marié à Rosalie Marcoux ; 3° Marie (24 déc. 1768-14 janv. 1821), mariée le 10 brumaire an IV, à Antoine Balleydier, mort le 14 mars 1834, fils de Jacques et de Jeanne Chavassieux. De cette union, naquit Benoît Balleydier, marié à d[lle] Malgontier-Dugas et héritier des Trablaine.

Le manoir appartient actuellement à M. Chalendon.

(Archives départementales de la Loire ; communication de M[me] Henry Buchet.)

TRÉMOLIN

Le château de Trémolin est situé à environ 2 km. de Saint-Just-en-Chevalet, sur la route qui conduit de ce bourg à Saint-Germain-Laval. Il a été, ces dernières années, l'objet d'une transformation presque complète ; il ne reste plus, de l'ancien manoir, qu'une partie d'une vieille tour carrée, qui paraît remonter au XIII[e] siècle.

Guillaume de Trémolin est cité dans un acte du 2 août 1400. La même année, Robert de Trémolin figure comme témoin dans un acte passé par noble homme Guillaume de Génetines. Jean de Trémolin, écuyer, est seigneur dudit lieu de 1431 à 1463. Il fit construire la chapelle de Trémolin et y fonda une prébende dont le service fut, dans la suite, transféré dans l'église paroissiale de Saint-Just. En 1439, il sollicita et obtint du duc de Bourbon, la permission « de faire fossoyer, fortifier et mettre en état de défense son manoir de Trémolin ». A sa mort, vers 1463, il fut enterré dans l'église de Saint-Just. Il laissa tous ses biens à sa nièce, Philippa du Bost, fille d'Antoine, écuyer, s[r] de Pramenoux, et de Catherine de Montmorillon. Philippa porta Trémolin à son époux, André de la Pérouse, qui portait : *d'or au sautoir de sable* et conserva ce manoir jusqu'en 1490. Philippe du Bost de Trémolin lui succéda de 1490 à 1500, par suite d'une transaction intervenue entre André de la Pérouse, ancien seigneur de Trémolin, Philippa du Bost, sa femme, et deux seigneurs dont celui du Sauvage époux de Jeanne de la Pérouse, et Catherine de la Pérouse, filles des précités. De 1500 à 1524, Philippa du Bost, devenue veuve, reprit le fief de Trémolin, en l'absence d'Antoine du Bost, secrétaire du duc de Bourbon. En 1524, Antoinette du Bost, fille d'Antoine et de Catherine de la Pérouse, ayant épousé Philippe de Rux, écuyer, s[r] de Cerbué, reçut en donation les biens de son père. Philippe de Rux fut ainsi s[r] de Trémolin, de 1524 à 1540. Pendant ce temps, Antoine du Bost, attaché à la fortune du duc de Bourbon, guerroyait en Italie contre la France. Déclaré traître à sa

patrie, il fut inscrit sur la liste des proscrits dont les biens étaient confisqués. Antoine du Bost fit alors, en faveur de son fils, Jean du Bost de Trémolin, une donation définitive dont la validité fut contestée par les possesseurs actuels du fief. On conclut alors un arrangement dans lequel il était dit que, faute d'héritier direct dans la maison de Philippe de Rux la seigneurie de Trémolin reviendrait à Jean du Bost ou à ses descendants.

Etienne de Rux (1540-1560) succéda à son père. Il fit édifier, à ses frais, une chapelle dans l'église paroissiale de Saint-Just : elle fut placée sous le vocable de sainte Anne et devant le tombeau des seigneurs de Trémolin. Il épousa Claudine de la Merlée et augmenta les dépendances de Trémolin, en y ajoutant le village d'Ecra. Il ne laissait pas d'héritier et, en vertu de l'acte précité, ses biens passèrent à Jean du Bost. Jehan du Bost de Trémolin, fut seigneur dudit lieu et de Cerbué, de 1560 à 1578. En 1578, le Parlement

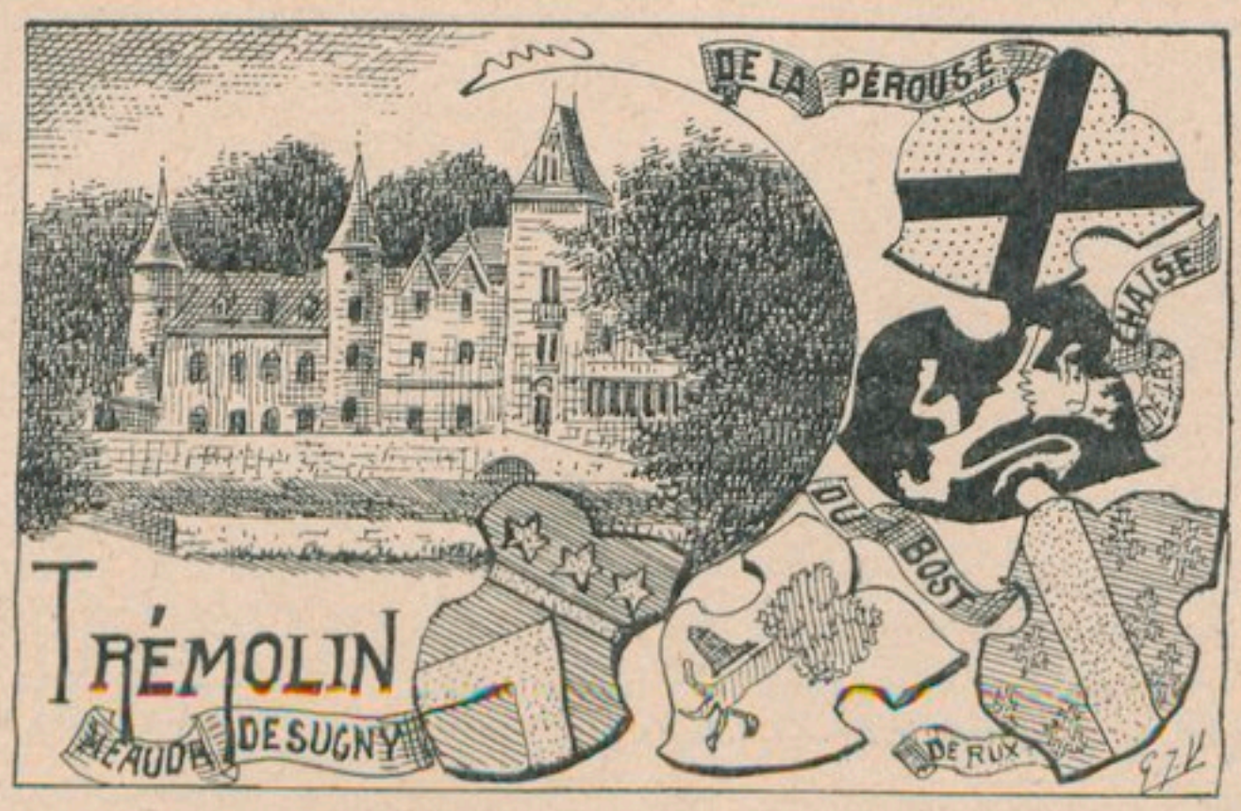

de Paris ayant été saisi d'une cause de nullité au sujet de la donation faite par Antoine du Bost et postérieure à la confiscation, Jean du Bost jugea prudent de se défaire de ses biens, dont un simple arrêt de la cour aurait pu le déposséder, et il vendit Trémolin à Georges de la Chaise d'Aix, s[r] d'Aix (v. ce nom), qui conserva ce fief quelques années, le vendit a un membre de la famille du Bost, en reprit possession, huit ans après, sur le bruit d'une nouvelle déclaration du Parlement, relative aux biens confisqués; enfin, en 1614, le revendit définitivement à Claude du Bost, fils de Jean et d'Adrienne de Tenay. Claude du Bost, s[r] de Trémolin, devint, grâce aux d'Urfé, juge et procureur d'office de Saint-Just-en-Chevalet, épousa en 1582, Nicolle Dussut de Marsins et mourut en 1638, ayant eu deux fils : Claude et César. Claude II du Bost, garde du Corps du Roi dans la compagnie des gardes Ecossaises sous Louis XIII, puis capitaine de cavalerie, était fils de César du Bost et avait été institué héritier de Trémolin par son grand-père et son père. Il épousa Jeanne de Gaulne, fille d'Antoine, s[r] de la Fayolle et de Germaine de Pierrefort, et mourut à 37 ans, en 1657, d'une blessure reçue au service. Il fut enterré dans sa chapelle, en l'église de Saint-Just. Barthélemy du Bost, son fils, hérita ainsi de Trémolin, à l'âge de 9 ans. Il fut porte-arquebuse de Sa Majesté, procureur-fiscal et juge-châtelain d'Ogerolles et Génetines. En mai 1671, puis le 26 avril 1674, il rendit hommage de Trémolin. De Diane de la Grye, fille du s[r] de la Bruyère, il eut un

fils, Pierre, qui lui succéda, et deux filles : Catherine, mariée à Pierre Chartres, bourgeois de Saint-Just-en-Chevalet, et Marie-Anne, mariée à Hector-Joseph Mathé, sr de Balichard, fils d'Etienne et de Marguerite-Claudine Michon.

Pierre du Bost, avocat en Parlement, volontaire au Rt Dauphin-cavalerie, gendarme de la garde du Roi, juge et lieutenant en la jon d'Urfé, sr de Trémolin de 1705 à 1740, date de sa mort, en prêta hommage le 5 mai 1722, et épousa Jeanne-Eléonore Martinet des Eschaux, fille de Philippe, sr des Eschaux et de Chazelles dont : 1° Claude, qui suit; 2° Jacques, prêtre; 3° Marie-Anne, mariée à Mre Philippon de Marcins.

Claude III du Bost, dit le Subdélégué, sr de Trémolin, de 1740 à 1784, en prêta hommage les 10 juin 1754 et 25 avril 1777, mort le 25 octobre 1784, épousa : 1° Gabrielle Brunette de la Tour du Mayet; 2° Mlle du Try de Luré. Il n'eut pas de postérité et fit héritier son frère, l'abbé Jacques-Just du Bost, prébendier de N. D. de la Chirat, à Saint-Marcel d'Urfé, puis de la prébende des Trémolins, curé de Saint-Marcel d'Urfé, chanoine de N. D. de Montbrison, mort en 1795, instituant pour héritière sa nièce, Jeanne Philippon de Marcins. Les armes des du Bost sont : *D'argent au chêne, arraché de sinople, glandé d'or à une tête de loup de sable, issant du pied de l'arbre.* Jeanne-Marie-Eléonore Philippon de Marcins, était alors veuve de Jacques Petit des Foretz, d'Ambierle, dont elle eut sept enfants. L'une des filles, Eléonore-Benoîte Petit des Foretz, hérita de Trémolin et le porta par mariage à Louis Guillien, en 1796. D'abord sous-lieutenant nommé par les officiers municipaux de Clermont-Ferrand, au bataillon de la Poterne et quartier-maître dans la légion envoyée sur les frontières d'Espagne, Louis Guillien fut ensuite nommé commissaire de la Convention dans le Puy-de-Dôme et la Lozère. Sous le premier Empire, il devint sous-inspecteur aux Revues, puis délégué à Capoue et à Naples. Nommé sous-inspecteur aux Revues de la garde et sous-intendant de 1re classe, il fut élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il fut ensuite maire de Saint-Just-en-Chevalet et conseiller général de la Loire. Les sept enfants qu'il eut d'Eléonore mirent Trémolin en vente, mais ce fut l'un d'eux qui le racheta en 1836 : Paul Guillien, officier comptable de l'armée, conseiller général de la Loire, chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut en 1866, laissant Trémolin à sa veuve, Nathalie-Victoire Charbonnier qu'il avait épousée en 1838, laquelle le légua à son tour à sa famille. Jean-Michel-Henry Charbonnier, conseiller général, maire de Saint-Just-en-Chevalet, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 9 mai 1915, à 58 ans, a légué Trémolin à son neveu Henry-Auguste Meaudre de Sugny, fils cadet d'Anne-Louis et de Sabine-Sophie Prénat (v. Sugny), né le 22 août 1872, marié le 24 décembre 1900, à Suzanne de Missolz, fille de Léon et de Marie-Thérèse Charbonnier, *dont : 1° Jacques-Auguste, 1910*; 2° Andrée-Sabine-Marie, 4 nov. 1901; 3° Sabine-Marie-Noëlle, 6 janv. 1903; 4° Pernette 1918.

(Abbé Prajoux : *Le canton de Saint-Just-en-Chevalet*; Archives de M. Albert Boissier).

URFÉ

Le château d'Urfé n'est plus qu'une ruine, mais c'est une ruine pittoresque. Situé au point culminant du territoire de Champoly, ses tours éventrées, que l'on désigne sous le nom de Cornes d'Urfé, dominent la plaine qui s'étend à ses pieds. Ces deux tours, circulaires, sont envahies par une végétation luxuriante ainsi que le reste des murailles, et le tout forme le tableau le plus impressionnant que l'on puisse trouver. Du côté du Nord, les abords immédiats du château sont abrupts et rocheux ; à l'est et au midi, on remarque les vestiges d'un fossé, et d'un ouvrage peu élevé, probablement pour le canon, et du XVI^e^ siècle. L'enceinte est quadrangulaire. Une grosse tour ronde, sans doute l'ancien donjon, en occupe le saillant sud-ouest, sa circonférence tangente aux prolongements des courtines, se relie avec elles par des murs en retour, battant son point mort. Une tourelle, à l'angle nord-ouest, portait le nom de Tour Rouge ; l'angle nord-est était arrondi, et l'entrée, percée aux deux tiers de la façade orientale, s'ouvrait en berceau ogival sous une tour carrée, dont deux faces étaient intérieures, et deux extérieures au mur d'enceinte, déterminant ainsi un angle rentrant qui battait les abords, de face et de profil de la porte. Celle-ci était défendue, en outre, par un assommoir percé dans la voûte, et sous lequel on passe aussitôt le seuil franchi. Les appartements devaient s'appuyer à la paroi sud, ils étaient reliés à l'entrée par une galerie. Outre le château proprement dit, il existait au nord et à l'est, une enceinte extérieure ou vintain, renfermant de nombreuses maisons qui abritaient les vassaux en temps de guerre.

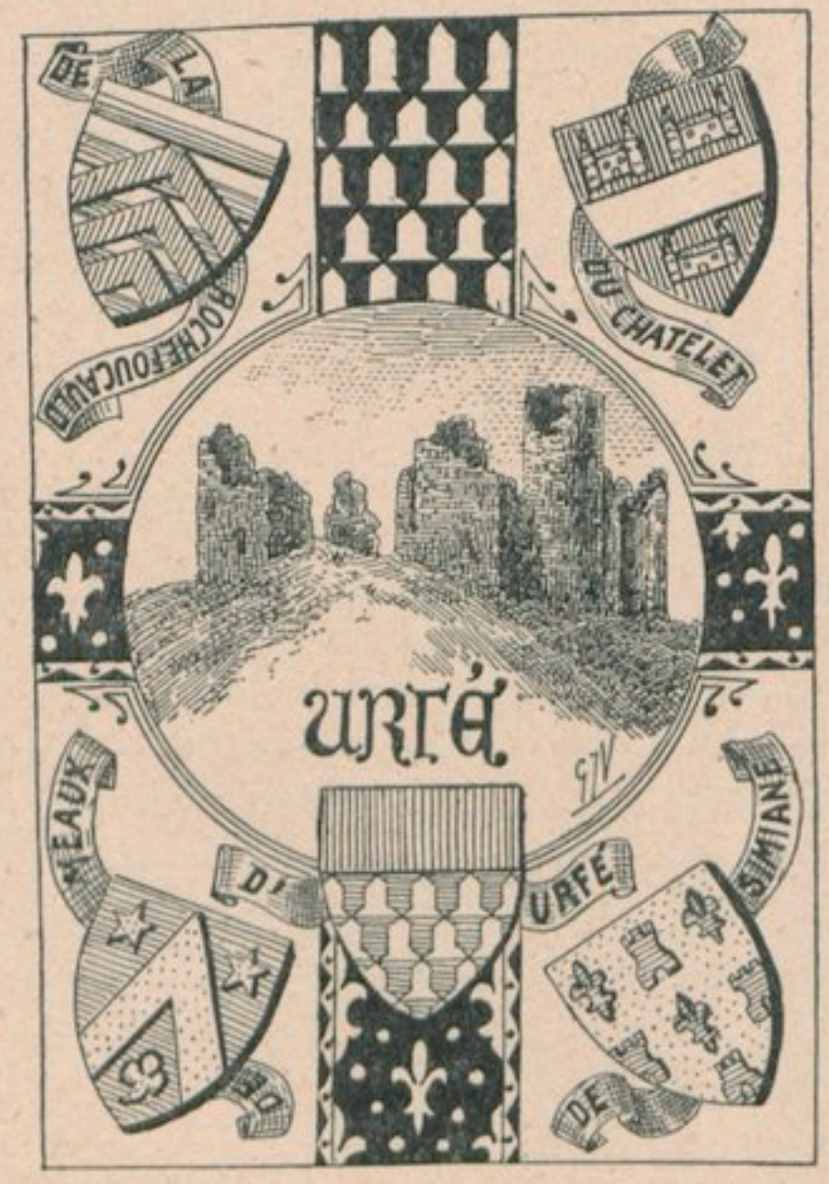

« Urfé a été accomodé modernement, par Anne d'Urfé, de galeries, belles salles, belles chambres, belle terrasse, beau jardin, et d'un verger duquel on ne tire point de commodité que pour la vue, pour estre ce chasteau basti en lieu si hault, comme le marque Bellefforest, qu'il se voit presque de tout le païs. Le plus beau qu'il y ait faict dresser, est un cabinet où il y a beaucoup d'antiques, de beaux tableaux, belles tables de marbre et de cèdres, et plusieurs aultres choses fort rares... Ce lieu est en si bon air que je tiens du

maistre que, depuis treize ou quatorze ans qu'il y a faict sa résidence tous les estés consécutifs, il n'y a veu personne tomber malade et, s'ils y sont venus malades d'ailleurs, ils y ont esté fort tôt guéris ». On croit que le château avait été construit, au début du XIVe siècle, par Guichard d'Urfé. Anne d'Urfé, dont venons de citer la description de son manoir, le fit restaurer car il avait été délaissé pour la Bâtie. Il restaura également la chapelle, qui servait d'église paroissiale. On retrouve les ruines de cette chapelle, en dehors de l'enceinte fortifiée, au sud-est du donjon, au bas d'une pente. Elle se compose d'une salle rectangulaire terminée par une abside semi-circulaire, moins large, à droite et à gauche de laquelle deux autels étaient appliqués au mur. Elle était dédiée à saint Etienne et avait été construite, en 1444, par Pierre Ier d'Urfé. Lors de la visite pastorale de 1662, cette chapelle était déjà ruinée et on dut faire une supplique à Charles-Emmanuel de Lascaris d'Urfé, qui la releva. Elle fut de nouveau restaurée en 1764.

Le 10 avril 1704, d'importantes restaurations furent faites au vieux manoir des d'Urfé. Le devis qui en a été conservé nous sera un guide précieux. « Premièrement il convient grosser ou crépir la tour Rouge, du costé de soir et bize de trente pieds de rondeur et soixante d'hauteur. Plus, crépir les courdons ou meurtrières de ladite tour, de 15 pieds de rondeur sur toute leur hauteur. Plus, au haut de ladite tour, au-dessous des meurtrières, du côté de soir, reprendre trois toises de muraille. Plus, à la tour du Canon, mettre au couvert 2 douzaines de planches de chêne de 6 pieds. Plus, au couvert de la salle, mettre 8 chevrons chêne de 6 pieds, 2 douzaines de planches de chêne de 6 pieds... Plus à la petite tour du matin qui est à l'entrée de ladite salle, il convient mettre au couvert une douzaine d'aix de chêne de 6 pieds et 4 chevrons de 6 pieds. Plus, dans ladite salle, mettre un pillier de 12 à 13 pieds d'haut, sur 10 pouces en carré, avec une oreille et deux grosses crosses, pour soutenir le second tiran, qui est cassé. Plus, à l'entrée du degré du chasteau, crépir environ une toize de muraille et boucher les trous et mettre un pied-droit de 18 pieds.. plus, à la galerie, en entrant, mettre deux pilliers de 3 pieds 1/2 chacun.. pour soutenir la salle du couvert de ladite galerye. Plus, à ladite galerye, joignant la maison, passer une solle de 18 pieds de long, de 6 à 9 pouces d'escarissage, pour soustenir le couvert, et la faire soustenir à l'extrémité du costé de la cyterne, par un pied-droit de 7 à 8 pieds, de 6 à 8 pouces. Plus, à ladite galerye, du costé de la chambre du coin, y mettre trois pilliers de 3 pieds 1/2 pour soustenir la solle du couvert de ladite galerye. Faire une chaney de bois chêne de 34 pieds de long pour recevoir les eaux du couvert pour entrer dans la citerne, et faire un tuyau de 10 à 12 pieds, aussi de chêne, pour recevoir l'eau qui tombera de ladite chaney et mettre 3 douzaines d'aix de sapin au couvert de ladite galerye du costé de ladite chambre du coin. Plus, au couvert de ladite galerye, près le degré du donjon, passer une sablière de 14 pieds, de 7 à 10 pouces, et passer au plancher de ladite galerye, de l'autre costé dudit degré, une solive de 10 pieds, de 7 à 8 pouces. Plus, mettre un pillier à la chambre du coin, de 25 pieds d'haut, pour apuyer le tiran du couvert qui est pourry, et eslever ledit tyran et le joindre à l'arbalestier, mettre un pied-droit de 5 à 6 pieds de long, de 7 à 9 pouces au-dessous du plancher de la galerye près la cyterne. Plus,

à la chambre de Madame, passer une poutre de 18 pieds de long, de 8 à 10 pouces, pour soustenir les trois poutres de ladite chambre qui sont cassées, et mettre deux pilliers de 22 pieds, de 8 à 10 pouces, pour soutenir ladite poutre. Plus, à la cuisine ou chaufoir, abatre le tuyau, le couvrir à tuile creuse, y passer 4 chevrons de 16 à 18 pieds et une sablière de 12 à 15 pieds. Plus, mettre à la plate-forme de la grand tour deux pilliers de 6 pieds avec des anguardons pour soutenir les deux tirans du milieu qui sont cassés. Plus, grosser à chaud et sable la muraille de la plate forme et celle de la muraille du donjon du costé de midi, depuis le toict jusques en haut, qui est d'environ 35 pieds d'haut, sur 18 à 20 pieds de large et y refaire, dans ladite estendue environ deux toises de muraille. Plus, grosser à chaud et sable les créneaux de la muraille depuis la Tour de la chambre du coin jusqu'à la tour du Canon pour empêcher que les pierres en tombant ne rompent les tuiles. Plus redresser les deux bras des croisées de pierre, l'une de la fenestre de la chambre de Madame, et l'autre de la chambre du coin. Plus, passer 8 chevrons à la grand tour du côté de bize et y mettre une douzaine d'aix de chêne. Plus, allonger un bout du couvert de l'escurye en entrant du chasteau par le grand pont levis, d'environ 2 toises, pour faire tomber les eaux à côté du fossé et démolir la muraille pour pouvoir poser le couvert dessus à nyveau du couvert qui est à présent, mettre 8 chevrons au couvert et faire une porte à deux batans et racommoder la fenestre. Plus, recouvrir à neuf toutes les tours et bastiments, tant dudit château, chapelle, grange et escurye y joignant. Plus, engraver toutes les tuiles le long des murailles, à chaud et à sable. Plus à la tour Rouge, reprendre la muraille par le fondement. Plus au coin de ladite tour, du costé de soir, y réparer une bresche d'environ 5 pieds d'haut sur 2 de large. Plus à ladite escurye en entrant, faire à neuf la muraille du costé de soir, dans l'estendue de deux toises et demy ou environ de long, sur 3 toizes d'haut, et poser les eslundes d'une porte de 6 pieds et celle d'une fenestre de trois piedz de large sur 4 d'haut, et faire et réparer la muraille du costé de midy et y faire environ 4 toises de murailles ». Pierre Chambrias, m^e^ charpentier couvreur à Noirétable et Antoine La Roche, m^e^ masson audit lieu et Anglerand, furent chargés d'exécuter les réparations précitées par Jacques Plichon, sieur d'Urtebize, gentilhomme de la grande Venerye de France, fondé de la procuration de haut et puissant seigneur Joseph-Marie de Lascaris, marquis d'Urfé et de Baugé.

I. Wlphe le vaillant, fils de Wlphe le Robuste, prince en Allemagne, revenant avec le Roi Louis le Gros en 1125 épousa Aymée de Viennois, parente du comte de Forez. « C'est ce qui l'obligea de s'establir dans le pays, où il fit bastir avec permission de ce comte, au plus haut et éminent lieu qui y soit, un chasteau auquel il donna son nom et parce que le double V qui commençait alors son nom tenait de l'allemand, il le retrancha et en sa place mit un accent sur la fin de son nom afin que sa prononciation en fut plus française et au lieu de Wlphe, se fit appeler Ulphé ».

II. Raimbe (le Bon) vivait de 1173 à 1200, père de :

III. Arnulphe Raybi, marié à Béatrix, vivant en 1223 et inhumée à Bonlieu, dont :

IV. Arnulphe, dit Raybi, vit en 1255, marié en 1240 à Clémence de Mauriac, dont :

1° Arnulphe, qui suit; 2° Guy, qui eut Saint-Marcel (v. ce nom); 3° Marquise, mariée à Falconnet Verd, chevalier, en 1347; 4° Bonissan, mariée à Eustache de Châteaumorand, mort en 1287.

V. Arnulphe d'Ulphé passa en 1324 une transaction avec Girin de Roussillon, commandeur de Verrières; marié en 1278 à Marguerite de Marcilly, dont : 1° Arnulphe, qui suit; 2° Marguerite, mariée à Jean de Saint-Symphorien, s[r] de Chamousset; 3° Clémence, mariée au s[r] l'Hermite de la Faye; 4° Catherine, mariée à N. de Sallemard; 5° Helvis, testa en 1370, mariée à Guillaume de Beauclair.

VI. Arnulphe d'Ulphé épousa, en 1355, Falconne de Montagny, fille de Guichard et de Sibille d'Albon, dont : 1° Guichard, qui testa le 17 juillet 1412, s[r] d'Urfé, marié à Péronne de Cornon, veuve de Jean du Cornu, s[r] de Rochefort et fille de Guillaume et d'Alize de Chalmazel; 2° Arnulphe, qui suit; 3° Ithier.

VII. Arnulphe d'Ulphé, d'abord seigneur de la Bâtie (v. ce nom, t. I[er]), puis d'Urfé, épousa : 1° en 1380 Antoinette de Paillard, morte en 1382 laissant ses biens aux d'Urfé, à la condition que le puiné de la famille prenne le nom de Paillard; 2° en 1399, Guillemette d'Estrées, fille de Péronin et d'Aymée de la Baume-Fromentes, dont : 1° Jean, qui suit; 2° Catherine, mariée le 6 août 1416, à Astorge de Salhens, s[r] de Mauriac; 3° Aymée, mariée à Antoine Raybe, s[r] de Saint-Marcel; 4° Gabrielle, mariée en 1428, à Jean de Brienc.

VIII. Jean d'Ulphé épousa en 1408, Eléonore de Lavieu dont : 1° Pierre, qui suit; 2° Antoine, religieux de la Chaise-Dieu, prieur de Saint-Sauveur.

IX. Pierre d'Urfé, s[r] d'Urfé, Rochefort, la Bâtie, testa en 1443; marié à Isabeau de Blot de Chauvigny, morte le 19 avril 1480, dont : 1° Pierre, qui suit; 2° Claude; 3° Jean, s[r] de Rochefort, testa le 8 oct. 1503, marié : 1° à Isabeau de Langeac, dame d'Oroze, veuve de Louis du Breuil; 2° à N. de Clermont de Lodève; 3° à Marguerite d'Albon, fille de Guichard, s[r] de Saint-André et d'Anne de Semur; du 1[er] lit : A) François, s[r] d'Oroze; B) Isabeau, mariée à Gabriel de Grôlée; du 3° lit : C) Antoine, mort jeune; D) Jeanne, mariée au s[r] de la Baume; E) Antoinette, mariée à François de Chazeron; 4° Aymée, religieuse à Sainte-Claire de Moulins; 5° Claudine; 6° Jeanne, prieure de Pouilly.

X. Pierre d'Urfé testa le 9 août 1508, mort le 10 octobre, conseiller et chambellan de Jean II, duc de Bourbon et comte de Forez, bailli de Forez en 1486, marié : 1° en 1487, à Catherine de Polignac, morte le 5 fév. 1492 et inhumée avec son mari à la Bâtie; 2° Antoinette de Beauveau, fille de Pierre et de Marguerite de Montberon, dont :

XI. Claude d'Urfé, s[r] d'Urfé et Souternon, mort en 1558, épousa le 6 août 1532, Jeanne de Balzac d'Entragues, inhumée à Bonlieu, le 9 mai 1542, fille de Pierre et d'Anne Malet de Graville. Claude d'Urfé fut nommé bailli de Forez en 1535, fit son entrée à Montbrison le 25 avril 1536, il fut aussi chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Henri II. Il eut : 1° Jacques, qui suit; 2° Claude, baron d'Entragues (24 oct. 1536-9 mai 1589), s[r] du Sugny et la Salle, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de Sa chambre, marié à Françoise de Sugny, remariée à Claude d'Albon, dont : A) Thomas, assassiné au château d'Entragues; B) Renée; C) Isabeau, mariée le 5 octobre

1595, à Claude de Crémeaux, fils d'Antoine et de Françoise Prunel; 3° Antoinette, 9 oct. 1542; 4° Antoinette, 1533; 5° François, 2 nov. 1535; 6° Louise, 27 déc. 1537, mariée le 13 déc. 1553, à Gaspard de Montmorin, s[r] de Bouthéon, fils de François.

XII. Jacques d'Urfé, né à la Bâtie, le 9 mai 1534, mort le 23 oct. 1574, chevalier de l'Ordre du Roi, bailli de Forez en 1558, épousa, le 23 mai 1554, Renée de Savoie-Tende, fille de Claude et de Marie de Chabannes, dont : 1° Anne, marié le 22 oct. 1571, au château d'Ecotay, à Diane Le Long de Chenillac, née le 30 nov. 1561; 2° Claude; 3° Jacques, qui suit; 4° Christophe, s[r] de Bussy, capitaine de 50 lances des ordonnances de Savoie, mort peu avant le 2 déc. 1597, épousa : 1° Charlotte de la Chambre, veuve de François Coste, comte du Pont-de-Veyle; 2° Marie de la Forest, fille de Jean, baron de Grisse et de Françoise Cœffier d'Effiat, dont : A) Charlotte-Emmanuelle, mariée le 11 juin 1621, à Henri de Maillard, marquis de St-Damien, comte de Tournon; B) Marie-Philiberte, mariée à Antoine de Roquefeuil, s[r] de la Bastie; 5° Honoré, qui épousa la belle Diane de Châteaumorand après son frère (v. t. I[er], art. La Bâtie); 6° Antoine, prieur de Montverdun et de St-Flour, mort le 1[er] oct. 1594; 7° Françoise, mariée avant 1573, à Claude de Rochefort, s[r] de la Valette, fils d'Antoine et de Claude de Gaste de Lupé; 8° Marguerite, mariée à Antoine de Bron-la-Liègue, fils de René et remarié à Claude de la Fay; 9° Madeleine, « belle et vertueuse », mariée à Parme, à Paul-Camille de Cavalque; 10° Gabrielle; 11° Catherine, « belle d'esprit et de corps », mariée : 1° le 25 fév. 1582, à Jean du Planet, s[r] de Beyviers en Bresse; 2° à Antoine de Montfaucon, s[r] de Montaigu; 12° Diane; 13° Louise, religieuse de Cusset.

XIII. Jacques II d'Urfé, bailli de Forez en 1599, mort, le 6 mars 1657, à plus de 100 ans, marié à Marie de Neufville, fille d'Antoine, baron de Magnac, dont : 1° Emmanuel, qui suit; 2° un fils, mort jeune; 3° Geneviève, mariée le 10 mai 1640, à Charles-Alexandre, duc de Croy, puis à Antoine de Mailly; 4° Anne-Marie, religieuse de Ste-Claire; 5° Gabrielle; 6° Elisabeth-Aymée, religieuse de Ste-Claire.

XIV. Charles-Emmanuel d'Urfé, mort le 2 nov. 1685, à 81 ans, épousa le 25 avril 1633, Marguerite d'Allègre, fille de Christophe, dont : 1° Louis, 30 mai 1647, sacré évêque de Limoges le 10 janvier 1677, mort le 30 juin 1695; 2° François, Doyen de N.-D. du Puy, mort au château de Bâgé; 3° Claude-Yves, prêtre de l'Oratoire, visiteur de son ordre en 1733; 4° Emmanuel, Doyen de l'Eglise de N.-D. du Puy, en 1686; 5° Bonaventure-Charles-Maurice, comte de Sommerive, mort le 14 sept. 1682, à 30 ans; 6° Joseph-Marie, qui suit; 7° Marie-Françoise, mariée en 1652, à Jean de la Rochefoucauld-Langeac; 8°, 9° Marie-Louise et une autre fille, religieuses de Ste-Claire.

XV. Joseph-Marie d'Urfé, né en 1652, mort à Paris le 13 octobre 1724, bailli de Forez, épousa en 1686, Louise de Gontaut, morte en 1739, fille de François et d'Elisabeth de Cossé-Brissac. Il testa en faveur de son petit-neveu Louis-Christophe de la Rochefoucauld-Langeac, à charge de relever nom et armes. Ce dernier fut bailli de Forez en 1724 et mourut à 30 ans, le 7 janvier 1734, ayant épousé, le 11 sept. 1724, Jeanne Camus de Pontcarré, dont : 1° Alexandre-François (juillet 1733-12 oct. 1742); 2° Adélaïde-Marie-

Thérèse, 6 août 1727, mariée le 7 mai 1754, à Alexis-Jean, marquis du Chastellet, mort le 29 avril 1761, veuf de Jeanne Regnault, qu'il avait épousée le 3 mars 1741 et qui était morte sans laisser de postérité ; 3° Agnès-Marie (27 février 1732-1 juil. 1756), mariée en 1754 à Paul-Edouard Colbert, comte de Creuilly, mort le 26 fév. 1756.

Alexis-Jean, marquis du Chastellet, qui devait relever à son tour le nom d'Urfé était fils de Jean, comte du Chastellet (29 août 1662-15 déc. 1733) et de Suzanne-Geneviève Talon, morte en août 1728, mariés en 1689 ; et petit-fils de Jacques du Chastellet, chevalier, s[r] de Fresnières, mort en 1710, ayant épousé le 9 mai 1660, Catherine du Verdier, fille de Jean et de Marie Pavillon. La filiation de cette illustre maison s'établit depuis Camille du Chastellet, s[r] dudit lieu, à Aire, en Artois, marié le 8 février 993 à Anne Wilsbeck.

Cette famille a été confondue à tort par les historiens foréziens, dont nous avons répété l'erreur t. I[er] (v. la Bâtie), avec une autre famille du même nom portant la bande fleurdelysée. Les armes sont : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois châteaux d'or, girouettés du même, crénelés et maçonnés de sable.* Le marquis du Chastellet qui prêta hommage le 6 sept. 1754, eut 3 fils, qui naquirent au château de la Bâtie : 1° Alexis-Jean-Camille (19 av. 1755-29 nov. 1756) ; 2° Arnulphe-Robert-Marie (26 août 1756-2 janvier 1757) ; 3° Achille-François, 3 novembre 1759, qui s'empoisonna à la prison de la Force, le 20 mars 1794, vers 6 h. du matin. Le volumineux ouvrage que M. A. David de St-Georges a consacré au lieutenant-général des armées de la République, n'a pas réussi à blanchir sa mémoire. Ce travail n'est qu'un pamphlet contre la noblesse au rôle de laquelle l'auteur n'a rien compris, un chant d'amour à la révolution et à la démocratie dont il ne paraît pas avoir soupçonné la dangereuse infériorité.

François-Louis-Hector de Simiane, acquéreur, en 1765, du marquisat d'Urfé et du comté de St-Just (v. ce nom) en prêta hommage, le 23 août 1768, et le renouvela pour le joyeux avènement du Roi, le 3 déc. 1776. Il était fils d'Antoine-François et de Marie de Laire de la Tour-Goyon et petit-fils de François et de Marie Pourroy. Le 16 octobre 1781, François-Louis-Hector de Simiane, Marie-Esther-Emilie de Sévérac, sa femme et leur fils, Charles-François, comte de Simiane (marié en 1779 à Diane-Adélaïde de Damas), vendirent Urfé et St-Just à Durand-Antoine de Meaux (v. Querézieux, t. I[er]). Le possesseur actuel est le baron Antoine de Meaux.

(Auguste Bernard : *les d'Urfé* ; A. David de St-Georges : *Achille-François de Lascaris d'Urfé, marquis du Chastellet*).

VAREILLE

Le vieux donjon ruiné de Vareille, situé entre Chirassimont et Fourneaux, est une tour carrée, à quatre étages, seul reste d'un ancien château, bâti sur un plan rectangulaire, au fond d'une vallée, où des eaux abondantes permettaient de remplir facilement les fossés qui, récemment encore, l'entouraient de tous côtés, et que l'on franchissait sur un pont en pierre de deux arches. Ce vieux donjon, qui remonte au moins au commencement du XIV^e^ siècle, et ressemble à ces hauts donjons carrés, élevés en si grand nombre, au XII^e^ siècle, dans la vallée de la Loire, est fort bien bâti ; ses murs ont une grande épaisseur, le rez-de-chaussée et l'étage supérieur étaient voûtés. Malheureusement, la gaine de la vaste cheminée du 2^e^ étage, ménagée dans la muraille, a entraîné sa ruine et il s'est écroulé à moitié, de la base au sommet. Mais il n'a subi, d'un autre côté aucun remaniement ; ses ouvertures étroites, ses créneaux ses longues archières n'ont rien perdu de leur caractère primitif, et son aspect, fort pittoresque, est complété encore par un lierre qui le recouvre aujourd'hui d'un vert manteau de feuillage.

Jean et Guillaume de la Visière, s^rs^ de Vareille, vivent en 1413 et 1429. Jean Girin, s^r^ de Vareille, fils de Guillaume de la Visière, est mentionné en 1450. Noble Antoine de la Visière, damoiseau, s^r^ de Vareille, fils de Jean de la Visière, alias Girin, frère de Jean de la Visière et d'Antoinette de la Visière, femme de noble Guiot de Rigni, testa, le 5 nov. 1459, léguant la terre de Brégades, à Amplepuis, à Janette, son autre sœur, femme de noble Nicolas Troignard, alias du Mortier.

Le 3 nov. 1540, Claude Patarin, premier président au parlement de Bourgogne, et le 19 avril 1552, Denise Patarin sa fille, donnèrent le dénombrement du fief de Vareille. Les armes de cette famille sont : *Ecartelé aux 1 et 4, d'azur à la bande d'or, sommée d'une étoile à six points du même; aux 2 et 3, d'azur à trois pals enclavés d'or; au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent;* alias : *D'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'une roue du même.*

Il advint ensuite à la maison de Sarron, qui l'unit au fief des Forges (v. ce nom).

(Paul de Varax : *Histoire d'Amplepuis* ; Billet : *loc. cit.*).

VARENNE

Non loin des bords de la Loire, à une courte distance du Coteau, sur le bord de la route de Commelle, on aperçoit la toiture aigüe d'une tourelle qui surmonte les murailles noircies par les ans, d'un ancien manoir. C'est Varenne, et la route qui y conduit n'est autre que le grand chemin Sayette, antique voie romaine de *Rodumma* à *Forum Segusianorum*. L'origine de ce manoir doit donc se perdre dans la nuit des temps, car c'était la coutume des conquérants des Gaules d'élever des « manses » aux bifurcations des grands chemins, le « mas » ne tarda pas à prendre de l'importance, en raison du voisinage du port de Roanne et du gué qui permettait de traverser le fleuve en cet endroit.

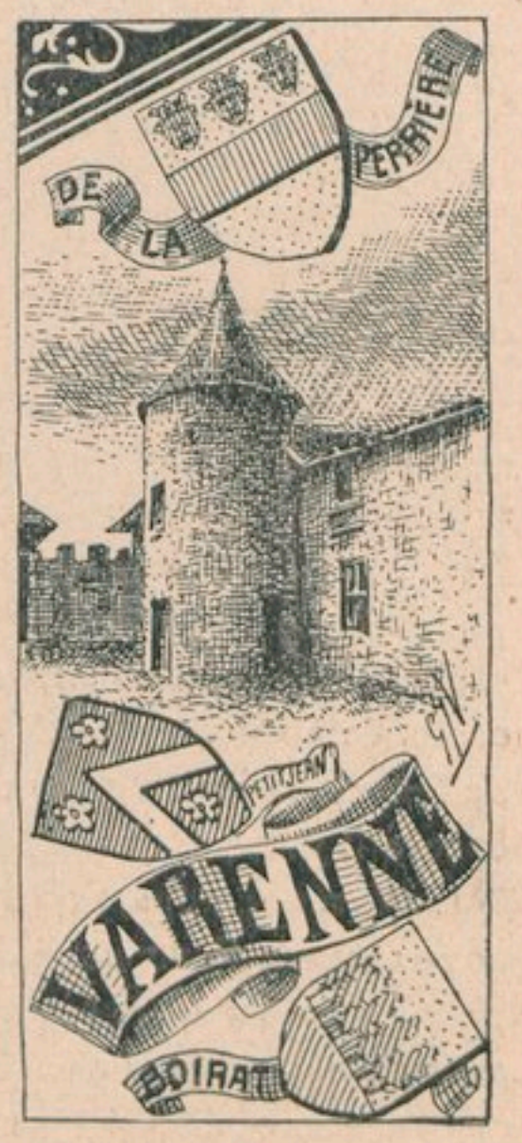

Le manoir actuel de Varenne présente un corps de logis rectangulaire, flanqué d'une tour ronde jadis couronnée de créneaux, mais découronnée depuis, diminuée d'un étage et surmontée d'un pignon aigu. Le mur qui relie le grand portail et son auvent rustique à la maison d'habitation qui a gardé ses vieilles et pittoresques fenêtres, est orné de créneaux qui cherchent à lui donner un aspect redoutable.

Dans les premières années du XIV^e^ siècle, le territoire de Varenne appartenait à Guy de la Perrière. Des difficultés s'étant élevées entre son suzerain, le comte de Forez, et Guichard VII, sire de Beaujeu, Guy de la Perrière dut, le 28 oct. 1323, céder les droits qu'il pouvait avoir sur Commelle et Varenne, consistant en terres, cens et rentes; pour le dédommager, le comte lui céda d'autres rentes féodales à St-Romain-en-Roannais. Guy mourut en 1343, et fut enterré dans l'église du prieuré de Beaulieu, qu'il avait fait reconstruire à ses frais. Il laissa ses biens à sa veuve, Alice de Saint-Haon, et une rente obituaire et perpétuelle à lever sur les terres de Varenne, à l'église qui abritait son tombeau. Au milieu du XIV^e^ siècle, Guy de Couzan, fils d'Alice de la Perrière, réclama, au nom de sa mère, le territoire de Varenne. Le 6 août 1513, Hugonin Agnez, alias Bœron, habitant de Varenne, comparut armé d'une « arbaleste garnie de douze trectz et espée » à la revue des habitants de Roanne et des villages voisins, qui avaient droit de se retirer dans le château de cette place et, à ce titre, y devaient guet et garde. Nous retrouvons sans doute les descendants de ce personnage dans les Boirat qui firent construire le manoir actuel et en prirent le nom. Claude Boirat est échevin de Roanne en 1681; Jean Boirat, lieutenant particulier au bailliage du duché de Roannais, est qualifié de s^r^ de la Varenne, en 1705-1707. Dans

des actes qui le concernent, il est nommé simplement : Jean de la Varenne, et sa femme, Françoise Parent : madame de la Varenne. Le domaine dont elle hérita payait 25 livres de tailles et impositions, en 1718. Leur fils, Jacques Boirat, s[r] de la Varenne épousa le 4 mars 1734, Claudine-Marie du Bessey, fille d'André-Joseph, s[r] de Contenson et de Marie-Genèse Darrot. En 1759, Jacques Boirat de la Varenne, contrôleur ordinaire des guerres, qui portait : *D'or à une forêt de sinople sur une terrasse du même,* fit une donation de 3.000 livres à Marie-Genèse Chermette, sa nièce. Varenne passa à sa mort à Jacques-François Petitjean de Belleville, frère de Charles-François et fils de noble François-Marie-Hyacinthe, commensal de la Maison du Roi, contrôleur des guerres, époux de Marie-Françoise Chermette. En 1779, Varenne appartenait à M. Billaçois, imposé de 77 livres, dans le supplément des tailles de 1789.

(Abbé Joseph Prajoux : *Les fiefs de Rhins et de Varenne* ; Steyert : *loc. cit.*)

LA VARENNE

A peu de distance de Coutouvre se dresse encore le château de la Varenne, construction du XVI[e] siècle, à cour intérieure très exiguë. Il est flanqué d'une grosse tour cylindrique et d'un donjon carré qui reste imposant au milieu des constructions remaniées qui l'entourent. Dans une vaste salle du rez-de-chaussée à solivage de chêne, une cheminée en pierre sculptée ornée d'une plaque en fonte de fer, armoriée : *de gueules à trois arcs d'argent en fasces,* blason des d'Arcy se voyait encore il y a quelques années, mais elle a disparu.

La Varenne appartint longtemps aux Chameyré qui portaient : *d'azur à la bande d'or, accompagnée d'une étoile du même et d'une rose d'argent*. Geoffroy de Chameyré, écuyer de Hugues de Talaru, accompagna ce dernier à la croisade de 1191. Guichard de Chameyré est mentionné en 1459. Philippe de Chameyré, écuyer, s[r] de la Varenne, en donna le dénombrement, le 11 mars 1539. Zacharie de Chameyré est seigneur de la Varenne en 1562. Claudine de Chameyré porta cette terre à Antoine d'Arcy (v. la Farge).

V. *Joachim d'Arcy, leur fils, s[r] de la Varenne, Coutouvre et Essertines*, gendarme de la C[ie] du duc de Guise, donna le dénombrement de la Varenne, le 23 déc. 1601. Il épousa le 9 février 1580, Girarde de Cibérand, dont : 1° Charles, qui suit ; 2° Ponthus, religieux de Cluny, prieur de Salles, mort le 18 mars 1655 ; 3° Marguerite-Minerve, mariée : 1° le 3 juin 1612, à François de Mussy, s[r] de Sathonay ; 2° le 4 oct. 1625, à Claude de Foudras.

VI. Charles d'Arcy, s[r] de la Varenne et Coutouvre (1581-13 avril 1661), épousa le 14 fév. 1611, Bénigne de Damas-Estieugue, morte le 3 déc. 1640, dont : 1° Joachim, qui suit ; 2° Catherine, mariée le 26 janv. 1645, à Jean de Varennes-Rapetour ; 3° Jeanne, religieuse de Leigneu.

VII. Joachim d'Arcy, s[r] de Coutouvre, la Varenne, la Tour d'Essertines, Jarnosse, etc. (26 avril 1626-10 nov. 1686), testa le 22 déc. 1683, maintenu en 1667, épousa le 14 oct. 1647, Claudine de Vaurion dont : 1° Antoine, qui suit; 2° François (v. Boyer); 3° Charles, 25 janv. 1655, chevalier de Malte en 1667; 4° Antoine, 1656, chevalier de Malte avec son frère; 5° Claude, morte le 22 janv. 1664; 6° Etienne, mort le 1[er] fév. 1664; 7° Marie, morte le 16 juin 1664; 8° Claude, 26 oct. 1686, mort le 27.

VIII. Antoine d'Arcy, s[r] de la Varenne, Coutouvre, Jarnosse, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, né en 1656, fit enregistrer comme armes : *D'azur à 6 besants d'or, 3, 2, 1,* en 1698, et testa le 25 sept. 1713, ayant épousé, le 4 nov. 1696, Thérèse du Chastel du Kerlec-Lautralle, dont : 1° Antoine-Joseph, qui suit; 2° Marie-Thérèse, 13 juin 1700; 3° Marie, 5 juin 1701; 4° Marie-Josèphe (11 janv. 1706-15 oct. 1710).

IX. Antoine-Joseph d'Arcy, dit le comte de la Varenne, s[r] dudit lieu et Coutouvre, 31 janv. 1699, mort avant le 25 janvier 1738; marié le 11 août 1720, à Thérèse de Villeneuve de Vence, dont : 1° Jean-Baptiste, vit en 1737; 2° Marie-Roseline (5 déc. 1720-26 av. 1778), mariée à la Varenne, le 22 juillet 1749, à Claude-Mathieu de Damas, comte d'Audour, qui devint ainsi seigneur de la Varenne et Coutouvre. Cette branche descendait d'Hugues Damas, s[r] de Marcilly, fils aîné de Robert et d'Isabelle de Montagu.

Claude-Hippolyte de Damas d'Audour épousa Etiennette de Bergier, dont : 1° Jean-Eléonor, qui suit; 2° Renaud, marié le 10 fév. 1706, à Anne-Marie Septurier, fille de Jean-Joseph, baron de Lyonnères, et de Philippine de Degmont-Bulli.

Jean-Eléonor de Damas, né en 1682, épousa le 13 février 1705, Claudine Barthelot de Rambuteau, fille de Philibert et de Marie de Rymon. Il testa le 6 mars 1737, laissant : 1° Claude-Mathieu, qui suit; 2° Philibert, mort en 1730, à 17 ans; 3° Marie, mariée le 5 sept. 1735, à Léonor de Reclaine, marquis de Digoine.

Claude-Mathieu de Damas, marquis d'Audour, s[r] de Bonvert, Jarnosse et la Varenne (1709-26 nov. 1791), mousquetaire du Roi en 1731, capitaine de cavalerie en 1733, présenté au Roi, le 2 mars 1749, maréchal de camp, le 1[er] mars 1780, eut de Marie-Roseline d'Arcy : 1° Marie-Thérèse de Damas d'Audour, mariée : 1° à M. de Tenay, marquis de Saint-Christophe; 2° au s[r] Br'uys des Gardes; 2° Claudine-Alexandrine de Damas, mariée

à Antoine de Mailly, marquis de Châteaurenaud (15 nov. 1742-12 juin 1819), député de Saône-et-Loire à la Convention, maire de Vesoul en 1800, remarié à Anne-Rosalie Receveur.

Le 3 mars 1777 le chevalier de Mandelot reçut avis de son neveu Bataille « le remboursement de Mr d'Audour ne sera plus renvoyé et liquidé dans le mois d'avril, Mde de Damas vend sa terre de la Varenne et par cet arrangement la fait finir, mon procureur me le mande et ce que Mr de Dortan vous en dit s'y rapporte bien, cela arrangera bien mes affaires ». C'est sans doute à cette époque que le château de la Varenne fut acquis par M. de Lancry, marquis de Prouleroy.

En 1821, le château de la Varenne était acheté à des marchands de biens par le sieur Traclet. En juin 1887, il était acquis par Camille Déchelette, descendant de :

VI. François Déchelette (31 mai 1758-4 mai 1833) (v. Léva) fixé au Vessin (Thizy), puis au Buis, épousa : 1° le 25 juin 1783, Marie Giraud, veuve de Barthélemy Vindrier; 2° le 25 février 1816, Marie Jacquet, fille de François, notaire de Saint-Maurice, et d'Elisabeth Jars, dont : 1° Pierre-François, qui suit; 2° Barthélemy, dit Rémi (24 mars 1818-5 juin 1886), président de la Chambre de commerce de Roanne de 1870 à 1873, adjoint au maire de Roanne, marié le 14 février 1844, à Louise Nourrisson (1818-20 avril 1891), dont : A) Henry (7 janvier 1845-23 fév. 1901), industriel, successeur de son père, marié le 6 sept. 1869, à Louise Moreau, de Charlieu, née le 1er juin 1850, dont : a) Henri, (2 sept. 1870-15 juillet 1880); b) Gabrielle, 24 juin 1872, mariée le 9 janvier 1899, à Antoine Buchet; c) Albert, 31 mai 1874, industriel, marié le 27 juin 1899, à Yvonne Goyon, dont : aa) Jacques, 10 avril 1900; d) Marthe, 8 juin 1878, mariée le 9 juin 1902, à Jean Vincent; e) François, 3 août 1881, marié le 8 mai 1919, à Marguerite Lesbros, dont : aa) Françoise, 2 août 1920; f) Isabelle, 27 mai 1886, mariée le 17 janvier 1911, à Jean Magdinier, docteur en médecine à Saint-Etienne, tombé glorieusement devant Verdun, le 24 sept. 1916; B) Francisque (juillet 1847-12 oct. 1864); C) Hortense, 20 mars 1861, mariée le 28 janvier 1890, à Jean Jacquier de Vacheron.

VII. Pierre-François Déchelette (1817-22 juin 1865), marié en 1855, à Virginie Déchelette, dont : 1° Marie (14 sept. 1856-22 sept. 1856); 2° Paul (4 nov. 1857-24 février 1858); 3° Louise (1858-20 oct. 1873); 4° Camille, qui suit.

VIII. Camille Déchelette, 19 avril 1862, marié le 31 janvier 1889, à Paulette Barlet, fille de Louis-Jacques et de Marie-Pauline Gagnière, dont : 1° Eustache, qui suit; 2° André, 22 fév. 1891, mort glorieusement à la Taulette, le 22 sept. 1914; 3° Yves, 14 mai 1893; 4° Stanislas, 4 janvier 1897; 5° Louise, 13 juin 1900.

IX. Eustache Déchelette, 8 janvier 1890, marié le 14 janvier 1920, à Marie-Antoinette Pointet, fille de Joseph et de Geneviève Pupier.

(A. Steyert : *Armorial*; Communications de MM. François et Camille Déchelette; Perraud : *Châteaux du Mâconnais*; P. de Varax : *Généalogie de Sainte-Colombe*; Léon Quantin : *Ex-libris de Mailly de Châteaurenaud*, in *Archives de la S. F. des Collectionneurs d'Ex-libris*, 1909, p. 56.)

VAUDRAGON

Rien de plus séduisant ne peut se présenter devant les yeux du touriste, que les ruines imposantes du vieux manoir de Vaudragon. Ses deux tours massives dominent pittoresquement la Coise, et, au clair de lune, semblent environnées d'un cadre de légende romantique, qu'accentue encore le nom même de ces ruines, Vaudragon, *Vallis Draconis,* Vallée du Dragon, lointaine évocation de souvenirs de veillées d'hiver, de vieux récits aujourd'hui perdus, sur quelque reptile monstrueux, dragon volant ou vouivre au corps de feu et à l'œil de diamant. Le chemin de fer de l'Ouest-Lyonnais qui, de Lyon tend à Saint-Symphorien-sur-Coise, passe au pied des ruines de Vaudragon, mais elles surgissent brusquement à un détour, sur le bord même du chemin, à quelques mètres du touriste, et l'impression n'est plus la même. Les deux tours, vues alors d'un autre côté, révèlent trop la morsure inguérissable des siècles et leurs flancs béants, elles donnent l'impression d'un voyageur qui, parvenu au terme de son voyage, s'est assis pour ne plus se relever.

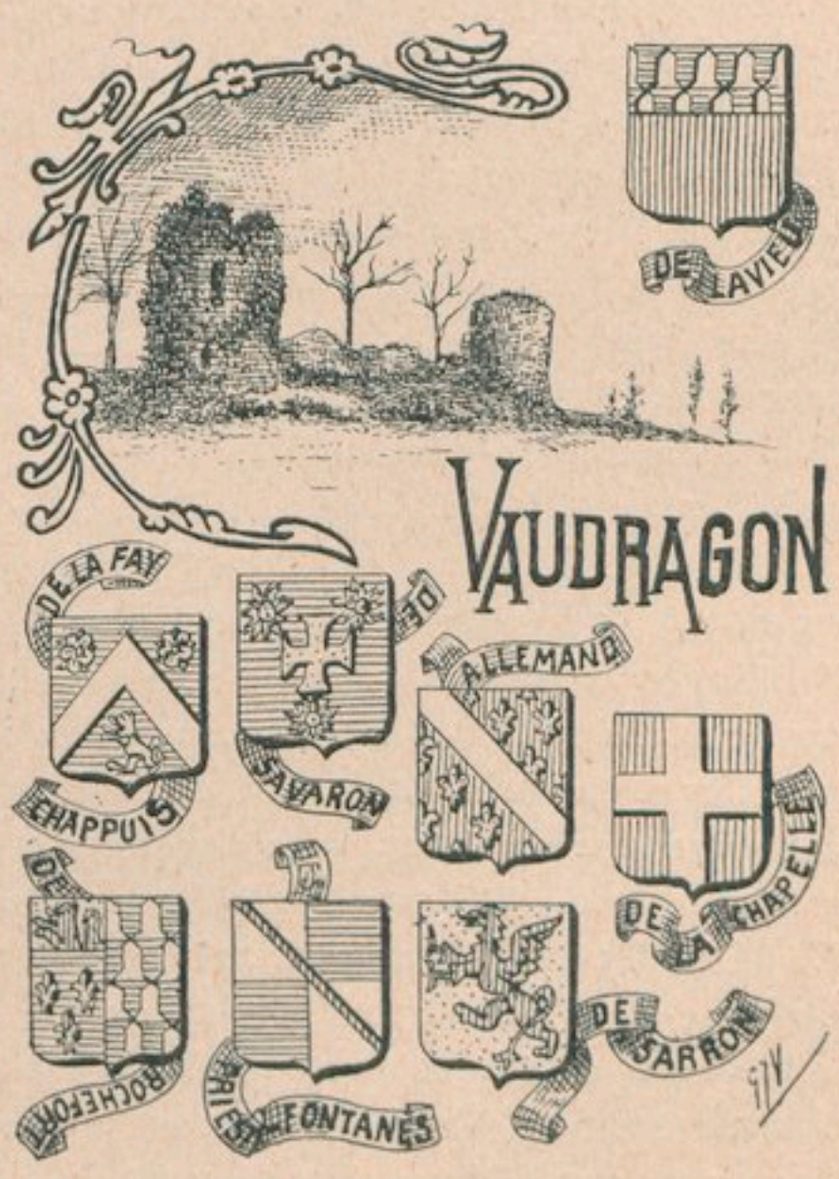

Au temps de sa splendeur, Vaudragon était un château rectangulaire, ceint de hautes murailles, et défendu par six grosses tours. De tout cet appareil de force et de puissance, il ne reste que des pans de murs couverts de lierre. Des fossés qui devaient l'entourer jadis, il ne reste aucune trace; de l'enceinte fortifiée, il ne subsiste plus d'entier qu'une partie des murs du côté de l'Orient, ainsi que les deux tours méridionales, reliées par une courtine à moitié détruite. Des arbres de toute essence, des chênes, des peupliers, des frênes, des pommiers sauvages ont poussé et grandi partout, dans l'enceinte de la vieille forteresse, dans les tours et jusqu'au sommet des remparts qui s'écroulent. Les hommes, cependant, ont fait plus que le temps pour la destruction du vieux manoir, si l'on reconnaît encore les fondations de l'enceinte et des tours centrales, leurs pierres ont servi à édifier les maisons voisines. Seul, dans la grande cour, le puits seigneurial donne toujours son eau limpide, aux habitants de l'humble ferme assise au pied des tours du vieux château, comme une fidèle et incorruptible gardienne.

Le château de Vaudragon fut construit, à la fin du XIII^e^ siècle, avec les matériaux du vieux manoir de Pizey qui avait été détruit par un incendie. On montre encore le chemin étroit, escarpé, un vrai chemin du moyen âge, qui servit au transport de ces matériaux. C'est en 1309 qu'il est question pour la première fois, du château de Vaudragon. A cette date, Hugues de Lavieu en rend hommage à Jean I^er^, comte de Forez. Il le renouvelle en 1311, puis en 1314. Nous avons vu (v. Ecotay, t. I^er^) que le 3 juillet 1324, Hugues de Lavieu échangeait avec Renaud de Forez, le château de Vaudragon et le lieu de Pizey, contre la baronnie d'Ecotay. Quatre ans après, le 8 avril 1328, le comte de Forez vendait Vaudragon à Hugues de la Chapelle, pour 4.000 livres tournois, en s'en réservant l'hommage. Cette famille qui porte : *de gueules à la croix d'argent*, a fourni Josserand de la Chapelle, abbé de Saint-Pierre de Vienne, 1306-1318. Bertrand de la Chapelle, frère de Hugues, archevêque de Vienne, de 1328 à 1353; Pierre de la Chapelle, chanoine de l'Eglise de Vienne, en 1364; Briançonne, sa sœur, abbesse de Saint-André-le-Haut. Hugues de la Chapelle vit encore en 1342, il est qualifié : *nobilis et potens vir dominus Hugo de Capella, miles, dominus Vallis Draconis*. Il eut trois enfants : Pierre, Artaud et Briançonne. Pierre de la Chapelle, héritier de la seigneurie de Vaudragon, fut chanoine de Saint-Maurice-de-Vienne. Dans un acte de 1364, il est qualifié : *Venerabilis et discretus vir Petrus de Capellæ, Viennensis canonicus, Dominus Vallis Draconis, filius Hugonis militis Domini dicti loci.* Son frère Artaud lui succéda, et paraît être le dernier du nom à Vaudragon. La famille s'éteignit dans les Poilfort de Janziec.

Vaudragon passa ensuite aux Allemand, famille représentée dans la région, en 1120, par François Allemand, et dont les armes sont : *de gueules, semé de fleurs de lys d'or; à la bande d'argent brochante.* Jacques Allemand rendit hommage de Vaudragon, à Louis de Bourbon, comte de Forez, le 12 novembre 1393. Le 30 juin 1441, sa fille, Catherine Allemand, rend le même hommage à Charles de Bourbon.

En 1530, Vaudragon appartient à Jean de Saint-Priest, fils de Pierre, s^r^ de Fontanès, et d'Eustache de Rochefort. Il avait épousé Antoinette, dame de Vaudragon, qui testa le 17 avril 1550, en faveur de ses enfants. L'aîné Antoine de Saint-Priest fut s^r^ de Vaudragon, mais en 1557, Vaudragon appartient à Odile de la Tour. Antoine de la Tour, s^r^ de Vaudragon, épousa Marguerite Charpin, fille de Simon, s^r^ de Génetines, et de Germaine de la Forge.

En 1580, Huguette de la Tour le porta à Nicolas de Rochefort, fils d'Antoine et de Claude Gaste de Lupé (v. la Valette, t. I^er^). Les Rochefort possédèrent Vaudragon pendant près d'un siècle. La seigneurie appartint ensuite à Louis de Sarron, s^r^ des Forges, et de Saconay (v. ces noms), qui mourut le 19 février 1674. Quelques années auparavant, il avait dû vendre Vaudragon aux Chappuis de la Fay. Ces derniers le transmirent, avec la Fay (v. ce nom), aux Savaron de Chamousset qui le possédaient encore en 1789.

(Vachez : *Vieux châteaux du Lyonnais.*)

LA VAURE

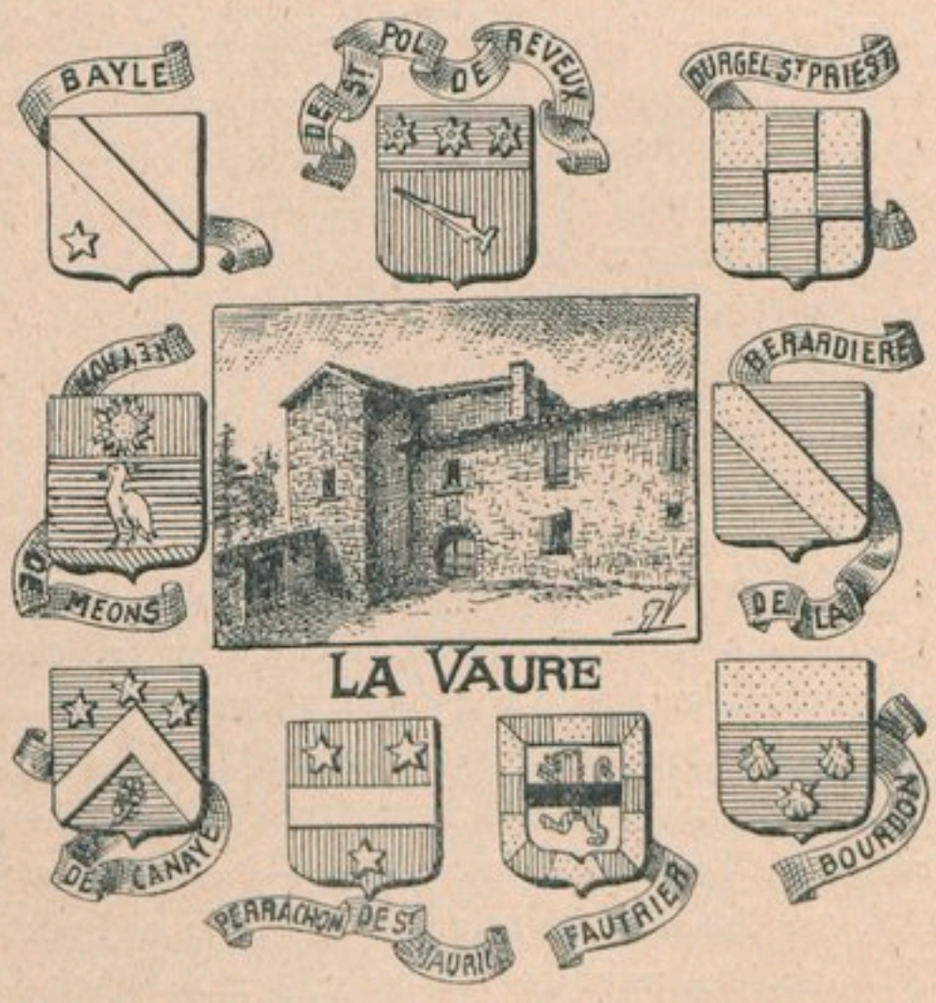

Au une courte distance de la Talaudière, sur la route de Saint-Chamond, on remarque une vieille maison-forte, au centre de laquelle des ouvertures gothiques indiquent l'ancienne chapelle seigneuriale, aujourd'hui convertie en fruitier. La porte d'entrée du manoir, défendue par une construction d'un aspect assez bizarre, est surmontée d'un écusson incliné, portant une bande, accompagnée en pointe d'une étoile ou molette avec deux lions pour supports, et surmonté d'un casque avec ses lambrequins : ce sont sans doute les armes des Bayle. Cette partie du château, constituée par une charpente en bois, où s'adapte une maçonnerie solide, est très ancienne. Le pavillon rectangulaire de l'entrée est séparé, par un passage voûté, de l'antique cuisine qu'orne une belle cheminée dont l'immense manteau porte les armes des Saint-Pol de Reveux : *De gueules, à l'épée en bande d'argent, garnie d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois molettes d'or.*

Sur ce corps de bâtiment, s'appuie à angle droit l'aile gauche, décorée du côté de la cour, d'une superbe galerie. Elle renferme les appartements des anciens possesseurs, la chapelle et une belle salle, où se réunissaient, avant 89, les Pères Minimes. Cette salle est ornée de peintures murales, fort bien conservées, représentant des vues de la Vaure, de Sorbiers, de l'aqueduc romain, et de nombreux blasons des seigneurs de la Vaure. Au pied de l'escalier, se lit la date de 1588. Il est probable que le manoir, qui avait été pillé et incendié par les Huguenots, fut remanié à cette époque. Les bâtiments étaient entourés d'un fossé rempli d'eau, alimenté par une jetée ou prise d'eau, qui existe encore, sur le ruisseau d'Onzon. Le fief de la Vaure, sur la paroisse de Sorbiers, consistait en maison forte, haute, moyenne et basse, avec cour, fossés et jardins, granges, terres, moulins, bois et étangs. Il était limité au midi, par le chemin de la Tour à Saint-Chamond, au nord par celui de la Monta de Saint-Chamond, au nord et au sud, par celui de Montchal à Sorbiers, et celui de Saint-Etienne à Valfleury. Le fief existait déjà au XIII^e^ siècle, il appartenait alors à Gaillard de la Vaure. Son fils, Guillaume de la Vaure, en rendit hommage, les

12 av. 1329 et 15 déc. 1333. Au milieu du XIV^e^ siècle, la Vaure appartenait aux Durgel-Saint-Priest. Hugues d'Urgel, s^r^ de la Vaure, donna cette maison-forte, avec tous les droits en dépendant, à son neveu, noble Guillaume Bayle. Ce dernier est qualifié de seigneur de la Vaure, dans l'acte de fondation de la prébende de Sainte-Catherine, dans l'église de la Tour-en-Jarez, le 12 nov. 1389. Le 11 sept. 1428, noble Guillaume Bayle, damoiseau, seigneur de la Vaure, fit son testament. Il veut être enterré à Valbenoite, dans la tombe de ses prédécesseurs, il veut qu'on convoque le jour de sa sépultúre, au monastère ou à l'église de l'abbaye de Valbenoîte, 100 prêtres pour célébrer des messes et les offices divins et que l'on donne à chacun d'eux, 5 sols tournois et une réfection corporelle convenable, il prescrit l'emploi de 25 livres de cire; il veut que, par continuation de sa sépulture, on donne dans ses maisons de la Vaure, un repas aux prêtres présents et à ses amis les pauvres de Jésus-Christ, que pour ce repas on tue quatre bœufs, quatre porcs, et que ses exécuteurs testamentaires pourvoient à la quantité nécessaire de froment, de seigle et de vin, et enfin il demande que pour le dernier jour de sa sépulture, on convoque, tant dans sa chapelle de la Vaure, que dans l'église de Sorbiers, cinquante prêtres pour célébrer des messes et des offices divins. Il lègue à l'abbaye de Valbenoîte, une rente annuelle et perpétuelle de 20 sols tournois, à la charge par les moines de célébrer à perpétuité dans leur chapelle de Sainte-Croix, au jour anniversaire de sa mort, une messe avec procession sur sa tombe, offrandes, suffrages et autres offices accoutumés. Les héritiers du testateur devront y assister et donner à chaque religieux un gros ou florin valant 15 deniers tournois. Après les Saint-Pol de Reveux, qui furent peut-être les héritiers de Guillaume Bayle, les de la Bérardière (v. ce nom) possédèrent la Vaure pendant deux siècles. En vertu d'un testament mutuel du 28 août 1680, entre Claude de la Bérardière et Louise de Bourdon, sa femme, la Vaure passa aux Bourdon qui le transmirent aux Fautrier, dont les armes sont : *D'argent au lion de gueules, à la fasce de sable brochante, chargée d'une étoile du champ posée à sénestre; à la bordure componée de gueules et d'or.*

Cette famille était lorraine. A Jean Fautrier (v. Maleval, t. I^er^) succéda son fils Etienne. La terre de la Vaure, vendue par décret sur Charles Fautrier, écuyer, s^r^ de Maleval et la Vaure, comme héritier bénéficiaire de son frère Etienne, fut adjugée par décret de la sénéchaussée de Saint-Etienne, séant à Montbrison, du 5 sept. 1654, à Pierre Perrachon, s^r^ de Saint-Maurice, Villeneuve-le-Plat, Bellecour, etc., conseiller du Roi, demeurant à Lyon, qui la revendit à M^re^ Jacques de Canaye, s^r^ de Saint-Héand, conseiller du Roi, le 6 octobre 1664. Le nouvel acquéreur avait épousé Marie-Espérance Fautrier, sœur de Charles. Il céda à son tour la Vaure aux R. P. Minimes de Saint-Chamond, pour le prix de 18.000 livres. Nous voyons, le 23 oct. 1668, le R. P. Henry, supérieur des Religieux Minimes, réclamer 12 livres 8 sols, dûs pour 12 années de servis échus à la Toussaint 1667, sur les biens de Pierre du Curtial. Les Pères Minimes portaient : *D'azur au dextrochère armé d'argent.* Ils eurent à soutenir de longs procès avec les Pupil et les Cozon de Bayard, mais ils vécurent en vrais seigneurs, s'occupant de leurs voisins.

En 1721, le frère Marchand écrit à M^e^ Tézenas, le propriétaire du Montcel : « Veuillez

me donner l'heure de votre commodité pour vous aller voir au Montcel, signon que vous vouliez bien faire l'honneur de venir goûter de mon vin blanc à la Vaure ».

Les Pères Minimes rendirent hommage le 6 déc. 1777. Le domaine de la Vaure, saisi sur eux à la révolution, fut vendu comme bien national et adjugé à M. Royet. Le 21 frimaire an XI, il était donné par contrat de mariage, à Lucie Royet, épouse d'André-Antoine Neyron de Méons. Le 26 mai 1821, les deux conjoints le cédaient à Catherine-Emilie et Claudine-Adèle Syméon. Enfin, par contrat de 1853, il était attribué à Pierre-Jules Syméon, père de Madame Vacher, propriétaire actuelle.

(Broutin : *Châteaux, t. Ier, p. 272-273*; Testenoire-Lafayette : *Histoire de Valbenoite;* Notes de M. Vacher; Archives de M. J. Tézenas du Montcel.)

VAUX

Les restes du château de Vaux consistant principalement en un corps de bâtiment rectangulaire et un pavillon du meilleur style qui offre encore quelques restes de mâchicoulis, offrent une rare élégance de proportions, de style, de profils et de détails. Une des cheminées, en pierre sculptée, timbrée de l'écusson des Sarron : *d'argent au griffon de gueules,* est un précieux objet d'art. Les deux personnages en ronde-basse, terminés en gaine, qui servent de pieds-droits, sont modelés avec une science achevée. Les ornements des consoles rappellent les plus nerveuses ciselures de l'époque de Louis XVI, et sur le manteau, se déroulent deux rubans terminés en houppes et qui étaient dorés et brunis. Un des plus remarquables plafonds à caissons en menuiserie de chêne, orne actuellement un des salons du château de Ressins, tandis que la cheminée précitée est à Ouches. La petite chapelle du château est dédiée à saint Jean.

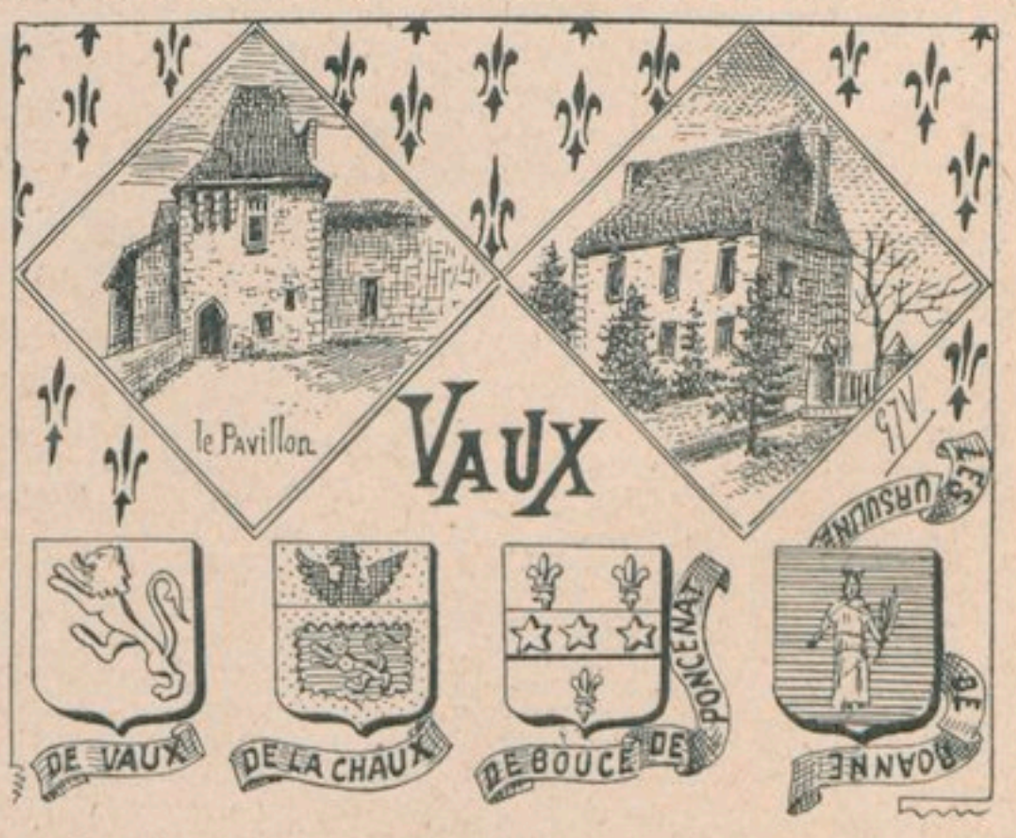

Le château de Vaux fut donné, au XIIIe siècle, par Dalmais de Roanne, à Jean et André de la Chaux. Il passa ensuite aux de Vaux, dont le blason portait *un lion*, puis de ceux-ci, par alliance, à Claude, marquis de Sarron (v. les Forges), qui le reconstruisit. Il devint ensuite la propriété des de Boucé de Poncenat (v. l'Espinasse). Le baron de Poncenat,

arrière-petit-fils du fameux chef huguenot, le vendit, au milieu du XVII[e] siècle, aux Dames Ursulines de Roanne, qui portaient : *D'azur à une Sainte Ursule d'or, couronnée du même, tenant de sa main gauche une palme d'argent.*

Le château de Vaux appartenait en 1856, à M. Barthaud, actuellement à MM. Prat et Hanette, pour parties.

(Le Forez Pittoresque; Ogier : *la France par cantons, d[t] de la Loire, p. 731*).

LE VERDIER (Cordelle)

Le vieux manoir du Verdier est situé sur le territoire de Cordelle, en face de la colline escarpée qui portait le château de Chantois et au pied de laquelle la Loire vient briser ses eaux. Cette ancienne forteresse est un beau reste de l'architecture militaire du XIII[e] siècle. Il n'en subsiste plus que des restes de murailles, indiquant encore le plan du château, et deux tours, son beau donjon cylindrique, dont la porte d'entrée est à plus de 4 m. au-dessus du sol, est dans un bon état de conservation et se dresse fièrement à une grande hauteur.

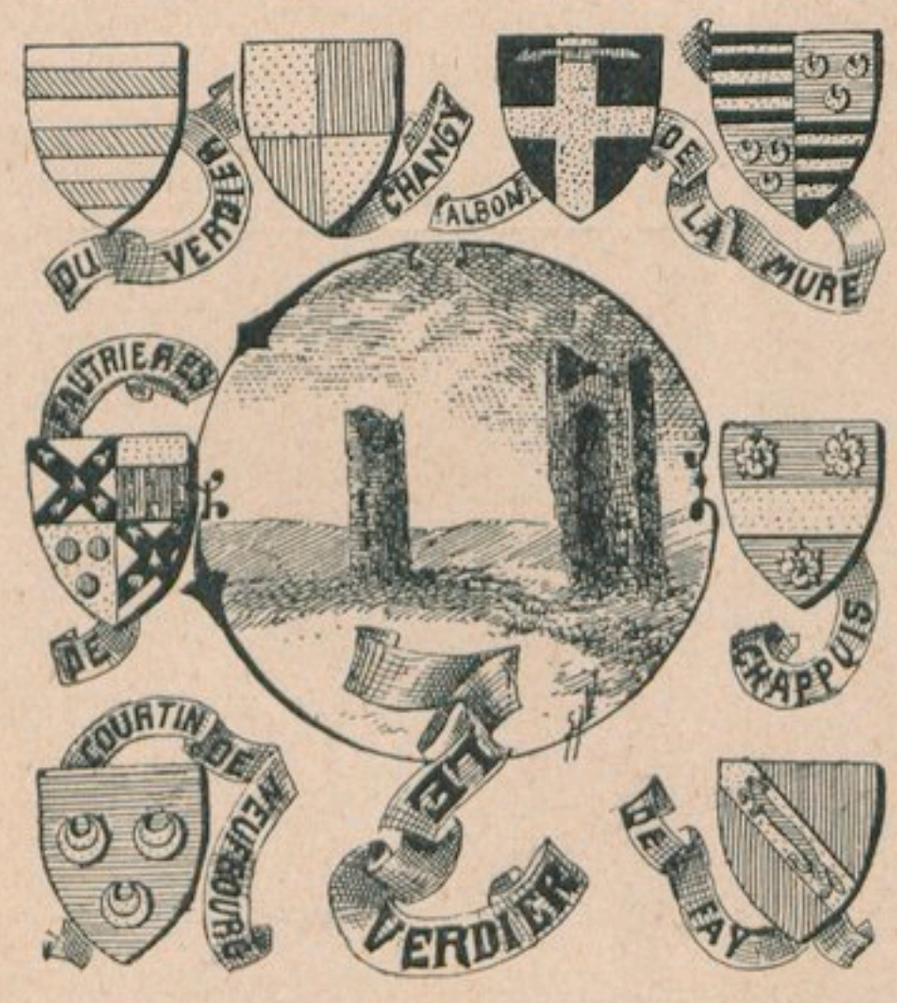

Guillaume du Verdier, damoiseau, est seigneur du Verdier, en 1267. Son fils, Guillaume du Verdier, chevalier, sergent d'armes du Roi, rendit foi et hommage au comte de Forez, pour sa maison forte du Verdier et la seigneurie de Cordelle, au mandement de St-Maurice, le mardi après les Rameaux, 1299. En 1307, il acheta de Raoul Mitte de Mons, des fiefs, cens et rentes dans la paroisse de Cordelle. Son fils, autre Guillaume du Verdier, chevalier, seigneur de Cordelle, rendit foi et hommage au comte de Forez, pour le Verdier, en 1333. Il eut 5 enfants : Barthélemy, père de Guichard; Béatrix; Dalmas; Garonne, mariée à Jean Rigaud; Bonne, mariée à Pierre Rigaud. Les armes des du Verdier sont : *D'argent à trois fasces de sinople.* Le 14 juin 1343, Barthélemy Barbier acquit de Guillaume du Verdier, par criées, le château du Verdier avec appartenances et dépendances, moyennant 1459 livres, 17 sols tournois, laquelle terre Guy, comte de Forez, retint pour le même prix. Les comtes de Forez donnèrent

plusieurs fois le Verdier, en douaire à leurs veuves. Le château conserva toujours une certaine importance stratégique. En 1563, notamment, Mathieu et Jean de la Mure, le défendirent avec succès contre les protestants et empêchèrent ainsi la surprise des villes de Lay et de Thizy.

En 1506, Jean de Changy, chevalier, et ses frères Gilbert et Antoine, écuyers, rendirent foi et hommage au duc de Bourbon pour les seigneuries de Changy, d'Urbize, de Crozet et du Verdier. Ce château fit ensuite partie des terres engagées à Jean d'Albon, s[r] de Saint-André, jusqu'en 1543 (v. Boisy et Roanne). Le 23 octobre 1561, François et Imbert de Fay, frères, vendirent à Pierre et Jean de la Mure, frères, cos[rs] de Chantois (v. ce nom), Changy et la maison, cave et cour du château du Verdier, pour 2.137 livres. André de la Mure, s[r] de Changy et Rilly, en prêta hommage le 30 mars 1674, et en donna le dénombrement, reçu le 12 juin suivant. Claude Chappuis, écuyer, chevalier de Saint-Louis, en prêta hommage le 31 octobre 1724, et Jean-François Courtin, chevalier, le 3 mai 1755. Le dernier seigneur du Verdier fut le comte Louis de Fautrières (v. Rilly), dont les biens passèrent plus tard aux d'Allard. Les possesseurs, au XIX[e] siècle furent MM. Vial-Boussaud et Vassoilles.

(Luillier : *Inventaire des titres du comté de Forez*; Sonyer du Lac : *loc. cit.*; L'Ancien Forez).

VERNAY

Les hautes murailles en ruines du château-fort de Vernay entourent aujourd'hui sa petite église et rien n'est plus symbolique que cette protection qu'accorde encore le géant du passé à l'humble sanctuaire qui représente le présent. Devant ce beau tableau, en admirant ce merveilleux paysage, on est saisi malgré soi par la puissance irrésistible de la tradition, on comprend à merveille que seul le passé peut fournir l'énergie nécessaire à l'harmonie du présent. La partie centrale des ruines de Vernay se compose d'un vaste rectangle, formé par de hautes et épaisses murailles. La partie qui domine le cours de la Loire est, en partie, éboulée, mais le reste, qui dessine une cour devant l'église, se dresse encore à une grande hauteur. De l'autre côté, les murs du château forment le mur latéral de la chapelle de la Vierge. Il est percé d'une porte au cintre surbaissé, sans ornement, qui donne accès dans la cour qui s'étend devant l'église. Il ne reste de cette partie qu'une seule tour, qui a été transformée en clocher. Du côté du village, autour des murailles, on reconnaît encore l'ancien chemin de ronde. Du même côté, on peut suivre la seconde enceinte des remparts auxquels sont adossées maintenant les maisons du village. Elle se continuait du côté du fleuve, où l'on voit très distinctement les anciens murs de soutènement des glacis, avec l'emplacement des

tours, nettement dessiné. Cette seconde muraille renferme, dans son enceinte, le cimetière, où elle est encore indiquée par les restes d'un mur et d'une tour destinés à protéger l'angle extérieur des fortifications. Au-delà de cette seconde enceinte, un fossé large et profond défendait l'approche des murailles, du côté où elles étaient accessibles; la berge de la Loire étant suffisamment abrupte pour mettre le château à l'abri d'un coup de main. De la forteresse primitive du XIII^e^ siècle, il ne reste aujourd'hui que la salle basse du clocher, éclairée d'une petite fenêtre ogivale, et l'abside de la chapelle de la Vierge. Tout le reste, hautes et épaisses murailles, remparts et tours de seconde enceinte, fossés et glacis est postérieur à 1562, date à laquelle le chateau « fut mis en état, à cause de sa bonne assiète » par Guy de la Mure et son frère, pour résister aux bandes des religionnaires. Les habitants contribuèrent à ces réparations, pour une somme de vingt écus d'or. Ce château, toutefois, n'eut plus la même solidité et dut, d'ailleurs, être bâti à la hâte, car, 150 ans après, il n'y avait plus, au dire du curé du temps, que quelques chambres logeables. L'emplacement du château-fort de Vernay avait été occupé, primitivement, par une villa gallo-romaine. A la fin du XIII^e^ siècle, un pont reliait Vernay, au pittoresque village de Villerest, que l'on aperçoit en face des ruines. Il était déjà en ruines en 1408, car, à cette date, Benoît Chol, damoiseau, châtelain pour le comte de Forez et Barthélemy Guichard, lieutenant de Girard Testu, notaire royal, châtelain pour le prieur de Marcigny, autorisent les habitants à démolir les piles du pont de Villerest, et à employer les pierres à leur usage.

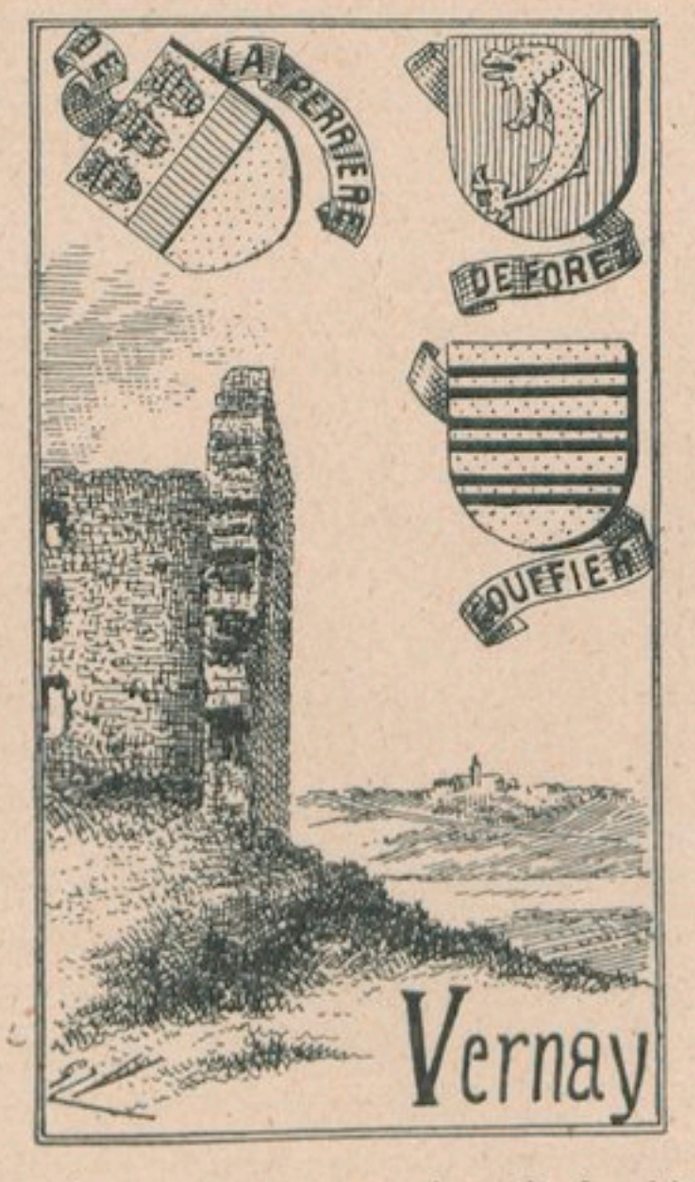

Au XI^e^ siècle, Vernay faisait partie de la seigneurie de Roannais, qui appartenait à une famille de même nom. L'un de ses membres, chanoine de l'Eglise de Lyon, laissa des terres au Chapitre dont il faisait partie, et un autre, qui avait fondé le prieuré de Saint-Jean-sur-Saint-Maurice, lui donna également des terres à Vernay, et des droits seigneuriaux, entre autres celui de nomination à la cure. Ces seigneurs de Roannais, de la maison de Saint-Maurice possédèrent Vernay jusqu'en 1221. A cette date Hugues de Saint-Maurice vendit Saint-Maurice et Vernay, au comte Guy IV. Son frère, Geoffroy de Saint-Maurice, ratifia la vente, en 1243, et céda au comte toutes les terres qu'il possédait en Roannais. En 1271, le comte de Forez, tenant à reconnaître les services de Renaud de Villerest, lui donna à titre de pension, la dîme des raisins qu'il percevait à Vernay et à Villerest. Le mardi avant les Rameaux 1307, Renaud, devenu chanoine de Montbrison et archidiacre de Macôn légua à son suzerain, 60 livres tournois, ainsi que sa maison et son pressoir de Vernay.

Cependant, une partie de la terre de Vernay, appartenait à la maison de la Perrière, comme le prouvent plusieurs hommages de Guy de la Perrière. Après la mort de Guy VII, Vernay fit partie du douaire de Jeanne de Bourbon, et fit retour au comte après sa mort, comme l'établit la prise de possession, des 22-28 juillet 1382. Les comtes de Forez avaient fait de Vernay le siège d'une châtellenie, dont le prévôt était, en 1335, Jean Chovet; en 1382, Barthélemy Dufraigne; le 4 juin 1390, Antoine Sylvestre.

En 1321, Simon de la Brosse était châtelain de Vernay; en 1338, le même emploi était occupé par Guyonnet, damoiseau, et en 1346, par J. Doilhet. André Tenet était clerc du papier de Vernay et Villerest, en 1392. Au milieu du xv[e] siècle, la châtellenie de Vernay fut supprimée et réunie avec Villerest à celle de Saint-Maurice. Vernay fut engagé jusqu'en 1543, avec les fiefs précités, à Jean d'Albon, s[r] de Saint-André. Lorsque le comté de Forez eut été réuni à la Couronne, ces terres continuèrent à faire partie de la baronnie de Roannais, qui appartenait alors aux Gouffier. Pendant les guerres de religion et de la Ligue, le château fut successivement pris et occupé par les deux partis. En 1586, les capitaines La Farge et l'Ospital laissèrent leurs soldats se livrer à un pillage en règle. En 1589, les ennemis de la Ligue, occupèrent le château de Vernay pendant vingt jours, mais au début de 1590, les Ligueurs le reprirent, déclarant qu'il est « fort et en assiette forte, qu'il faudrait le canon et une armée pour l'avoir, comme déjà il a été surpris par les ennemis de la Sainte Union, qui a été la ruine du pays ». Dans la suite, les habitants de Vernay n'eurent plus à « faire à tour de rôle, le guet et garde chaque jour et nuit à quatre hommes, depuis soleil levé jusques à l'autre, à peine de l'amende, d'un écu et dix sols, pour l'homme qui sera mis au lieu du défaillant ». Ils laissèrent tomber leurs murailles, le château de Vernay avait vécu. Seul l'antique sanctuaire n'a rien perdu de sa splendeur passée et les générations continueront longtemps encore à venir prier la mère de Dieu, se souvenant toujours qu'elle est aussi reine de France.

(Abbé Prajoux : *Vernay et son pèlerinage.*)

VERNOILLES

L'ancien fief de Vernoilles est situé sur la rive nord de la rivière d'Aix, à l'est de Pommiers. L'ancien manoir est converti en ferme, il a gardé son ancien portail, ses fossés à demi comblés que domine une petite tour carrée. Les prairies qui l'entourent sont arrosées par l'Aix. Vers 1840, on a bâti au dessus du manoir, au sommet du coteau, une habitation plus saine, dont la terrasse domine la plaine, au sud.

La première famille seigeuriale de Vernoilles en portait le nom et ses armes étaient : *d'or à la croix ancrée de gueules.* Falque de Vernoilles accompagna Guy V à la croisade

de 1248, il fut maréchal de France sous saint Louis, Philippe III et Philippe le Bel. Jocerand de Vernoilles épousa en 1300, Alix de Barges (v. la Roche) et Omar de Vernoilles, la fille de Ponce Blanc de Mays. En 1334, une alliance fait passer Vernoilles à la maison de Jo qui portait : *fascé ondé d'or et d'azur*. En 1461 est mentionné Pierre de l'Eschallier damoiseau, seigneur de Vernoilles. Cette famille portait : *d'or au sautoir de gueules*. Au XV^e^ siècle Vernoilles est aux d'Alcanon (*de gueules à un lion d'argent couronné d'or*) et en 1470 à Jean de Tréméolles, damoiseau, seigneur dudit lieu époux, en 1467 de Françoise de Barges, fille d'Etienne et probablement d'une Alcanon. Broutin a dû voir un acte où Jean de Tréméolles ne portant pas encore le nom de sa femme, prenait la qualité de s^r^ de Vernoilles, puisqu'il attribue ce Tréméolles aux Vernoilles. Il eut, sans doute, outre Jean

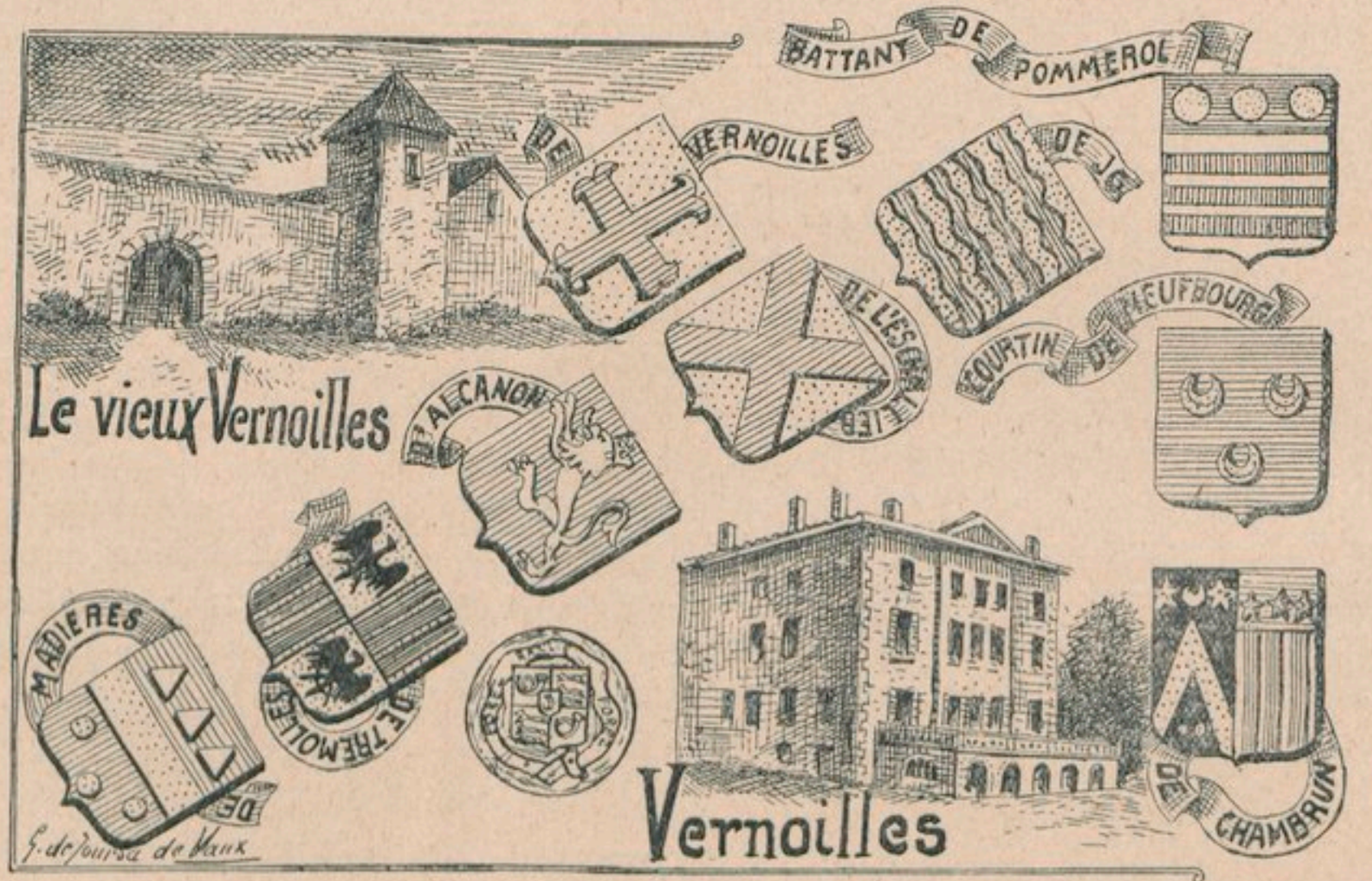

qui continue les Tréméolles de Barges-Merlieu et le Tronchy, et Antoinette épouse en 1492, de Gabriel du Peloux, Antoine (?) qui resta à Vernoilles et y fit branche, les Tréméolles du Tronchy n'ayant jamais pris la qualification de seigneur de Vernoilles.

En 1562 est mentionné noble Pierre de Tréméolles, né en 1520, habitant Montbrison, marié à Marguerite Mayol, née en 1522. Le 16 septembre 1628, nous trouvons Philippe de Tréméolles, écuyer, seigneur de Vernoilles et de la maison forte de Morenolz, jouxte le chemin de Montbrison à Bulieu (v. Montrouge, t. I^er^). Gabrielle de Barge, qui vend en 1627 aux Chirat devait être sœur de Philippe. En 1628, le paiement n'était sans doute pas effectué et Philippe gardait provisoirement ses droits. Il fut père d'Antoine de Tréméolles de Vernoilles, écuyer, seigneur de Morenolz et peut-être coseigneur de Tréméolles, époux : 1° en 1648, d'Antoinette de Montdor, fille de Jean et d'Antoinette Péret; 2° le 23 novembre

1653, de Michelle du Palais la Merlée ; du 1er lit : Jacques de Tréméolles, marié en 1680 à Catherine des Gouttes de la Salle, fille de Philippe et de Jeanne de la Plasse, dont Charles de Tréméolles, père de Benoîte, qui porte Vernoilles aux Madières. Les armes de cette dernière famille sont : *de gueules à trois besants d'or; au chef d'azur, chargé de trois triangles d'argent, soutenu d'or.* Probablement issus des seigneurs de Madières, au Vigan, dont une étude parue en 1918, dans la *Nouvelle Revue Héraldique,* établit la communauté d'estoc avec les Ginestous, les Madières du Lyonnais et du Forez remontent leur filiation à :

I. Honorable homme Mathieu de Madières, marchand et citoyen de Lyon, en 1579, marié à Chrestienne Saulnier, dont : 1° Mathieu, qui suit ; 2° Louis, dr ès-droits, avocat en Parlement et ès-cours de Lyon, marié à Catherine Gaultier, fille de Jean et de Clémence Trye ; 3° Catherine, mariée : 1° le 29 janvier 1581, à Octavien Vannelle, marchand de Lyon ; 2° le 3 fév. 1606, à Louis Petit (v. notice Vauberet, t. Ier).

II. Mathieu de Madières le jeune, bourgeois de Lyon, marié : 1° à Marie Thèvenard ; 2° à Marie Gaultier, fille de Jean et de Clémence Trye. Père de : 1° Claude, marchand bourgeois de Lyon, sans alliance ; 2° Anne, mariée : 1° à Paulin Bouchard ; 2° le 17 juin 1624, à André Duguet, lt au grenier à sel de Feurs ; 3° Laurent, md drapier et bourgeois de Lyon, b. le 26 fév. 1588, marié le 12 fév. 1614 à Isabeau Sonthonnas, fille de Claude et de Laurence Dutroncy, dont : A) Mathieu, 18 fév. 1615 ; B) Jacques, 21 mars 1616 ; C) Claude, échevin de Lyon en 1664-1665, mort le 28 fév. 1673, marié : 1° le 1er déc. 1634, à Jeanne de Gimel ; 2° le 17 janv. 1640, à Catherine Stoppa, dont du 1er lit : a) Louis, trésorier de France, marié en 1668 à Madeleine Pichon, dont postérité ; b) Jean, cne d'une cie de chevau-légers ; marié à Judith Girardot ; du 2me lit : c) Madeleine, mariée à Jean de Gimel ; d) Raymond, marié le 9 sept. 1680, à Marguerite du Soleil, dont postérité ; e) Claude, sr de Milly, marié en 1684, à Catherine Colombi, dont postérité ; D) Catherine, mariée en 1646, à Jacques Chanory, élu en l'Election de Saint-Etienne ; E) Antoine, md bs de Lyon, marié le 24 nov. 1647, à Lucrèce de Rochefort, dont postérité ; 4° Jacques, qui suit.

III. Jacques de Madières, lieutenant criminel à Saint-Germain-Laval, mort en 1676, marié à Jeanne Craponne, dont : 1° Jean, qui suit ; 2° Anne, mariée à Melchior Chavanes, notaire royal ; 3° Pernette, morte le 14 mars 1715, mariée le 14 fév. 1662, à Pierre Meaudre, fils de Pierre et de Péronelle de Fougerolles.

IV. Jean de Madières, avocat, lt criminel à Saint-Germain-Laval, marié le 28 oct. 1669, à Sibille-Anne Béraud, fille de Jean-Baptiste, capitaine châtelain de Lay, dont : 1° Jacques, mort jeune ; 2° Annet-François, qui suit.

V. Annet-François de Madières, avocat, bailli de Nervieu, sr de Vernoilles après son alliance avec Benoîte de Tréméolles, morte le 24 juillet 1765, à 65 ans. Il en eut : 1° Antoine-François, qui suit ; 2° Charles, mort en 1754 ; de Philiberte Bouffaron, il eut en outre : 3° Claudine, à laquelle il donna 1.000 livres de dot, en la mariant, en 1724, à Pierre Durand, cordonnier de Saint-Germain-Laval, fils de Claude et de Claudine Rondy, dont elle eut un fils, postérité existante.

VI. Antoine-François de Madières, avocat, juge de Pommiers, s[r] de Vernoilles fit en 1781, une déclaration pour l'ensemencement des fossés comblés du château de Vernoilles. Il avait prêté hommage les 21 juil. 1755 et 16 déc. 1777 et mourut le 26 fév. 1801, ayant épousé en 1763, Jeanne-Louise de Borne, fille de Jean, s[r] du Buisson dont : 1° Jean-Benoît, 1764 ; 2° Jean-Baptiste ; 3° Hélène, qui porta Vernoilles aux Battant de Pommerol, dont voici la filiation :

I. Antoine Battant, 1559, marié à Catherine Cellier, dont : 1° Georges, qui suit ; 2° Claude, procureur au bailliage de Chauffour.

II. Georges Battant, marié à Marie Fouret ou Fouez, dont : 1° Claude, 1633 ; 2° Anne, 1634, mariée à Michel Gay, de Saint-Bonnet ; 3° Antoine, qui suit ; 4° Marguerite, mariée à Pierre Assier, de Valenches ; 5° Claudine, mariée à Barthélemy Pomier, hoste de Saint-Maurice-en-Gourgois ; 6° Antoine-Michel, 1638 ; 7° Antoine ; 8° Marcellin, 1640, prêtre en 1661 ; 9° Anne, 1641, mariée, en 1661, à Jean Gay.

III. Antoine Battant, 1635, marchand, marié à Claudine Gagnaire, dont : 1° Michel, qui suit ; 2° Gabrielle, mariée à Gabriel Baillad ; 3° Marguerite, 12 juin 1664, mariée à Pierre Palay ; 4° Anne, 20 mai 1666, religieuse à Bourg-Argental ; 5° Gabrielle, 1672, mariée à Pierre Gidrol ; 6° Hélène, 30 mars 1676, mariée à André Syméon, notaire royal ; 7° Claudine, mariée à Jean Grégoire.

IV. Michel Battant de Pommerol, 29 mars 1659, s[r] de Pommerol, conseiller du Roi, marié à Catherine Verchère de la Batie, fille de Vital et de Lucrèce Boyer, dont : 1° Marie-Catherine, 25 juillet 1689 ; 2° Laurent (24 juin 1692-25 sept. 1736), mort à Tortorel et enterré dans l'église d'Estivareilles, marié en 1732 à Lucrèce Dépérey (remariée en 1736 à Joseph Franchet, d'où les Franchet-Dépérey), dont : A) Marcellin, mort en 1744 ; B) Madeleine, morte en 1741 ; 3° Michel ; 4° Marcellin, qui suit ; 5° Christophe.

V. Marcellin Battant de Pommerol, mort en 1638, avocat en Parlement, juge de Saint-Rambert et Saint-Maurice, marié en 1720 à Catherine de Chambaran (30 juill. 1699-22 juillet 1738), fille de Pierre et d'Isabeau de Ravilias, dont : 1° Laurent-Marie, 13 août 1724 ; 2° Laurent-Michel, qui suit ; 3° Hélène, 1725, supérieure des Ursulines de Montbrison, 1775-90 ; 4° Elisabeth (20 juillet 1727-1765).

VI. Laurent-Michel Battant de Pommerol, 1725, marié le 21 sept. 1762, à Marie-Elisabeth Staron, fille de Claude et de Marin Odin de Malignières, dont : 1° Damien, qui suit ; 2° Jacques-Laurent (1763-1786) ; 3° Noël, 1764 ; 4° Pierre-Joseph, 1765.

VII. Damien Battant de Pommerol, 1762, avocat en Parlement, président du tribunal de Montbrison, député de la Loire ; marié le 7 sept. 1786, à Hélène de Madières, dont : 1° Antoine-François (1787-1792) ; 2° Auguste, 1792, épousa Élise Parat, dont : A) Raymond (1838-1872), marié en 1861 à M[lle] du Couédic de Kergoualer ; B) Louis (1837-1860) ; C) Hélène (28 juin 1828-1[er] janvier 1903), mariée le 18 juin 1849, à François Jullien (v. Virieu, t. I[er]) ; 3° André (1797-1858) ; 4° Joséphine-Charlotte, morte en 1886 ; 5° Julie ; 6° Clara ; 7° Étienne-Marie-Pascal (8 av. 1806-15 nov. 1846), marié le 27 déc. 1836, à Louise-Marie-Antoinette Chamboduc de Saint-Pulgent, d'où Marie-Anne-Laurence qui

porte Vernoilles le 25 janvier 1859 au comte Jean-Baptiste de Courtin de Neufbourg, fils de Jean-Baptiste-Ludovic et de Fleurie-Marie-Caroline Gonon.

A cette époque, se tenait à Vernoilles l'un des derniers équipages du Forez, un vautrait avec lequel MM. de Chambray, Meaudre de Sugny et Courtin de Neufbourg chassaient le sanglier dans la forêt de Bas, et parfois le loup. M. de Neufbourg était maître d'équipage. Nous donnons la reproduction de l'un des boutons. Il porte un écu, *écartelé aux 1 et 4 d'azur à une trompe d'or; aux 2 et 3 d'argent à trois chiens courants de sable, sur le tout : de gueules au dauphin d'or, qui est Forez* : une ceinture autour de l'écu, porte : *Forez Rallie Forez*. Un bouton pour les gardes portait un lièvre courant, sur une banderole portant : *Rallie Forez*.

Jeanne de Courtin de Neufbourg (20 oct. 1859-7 mai 1915) porta Vernoilles à son époux, Pierre de Chambrun d'Uxeloup de Rosemont, dont les armes sont : *Parti au 1, de sable au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant, accosté de deux étoiles d'or, et en pointe de deux besants d'or; au 2 d'argent à trois pals de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Les Chambrun, originaires du Nivernais, ont fourni deux conseillers au P[t] de Metz, en 1750, deux combattants à l'armée de Condé, un chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur (1815), etc. Madame de Rosemont laissait 5 filles : 1° *Inès*-Marie-Josèphe, 3 août 1886, mariée le 7 juin 1910, au comte Jean des Mazis; 2° Marie-Joseph-*Albane*, 2 avril 1888, mariée le 10 nov. 1919, à Gustave de Gaches de Venzac; 3° Jeanne-Marie-*Thérèse*, 14 déc. 1892; 4° Marie-Jeanne-*Anne*, 25 janv. 1895; 5° Marie-Jeanne-*Gabrielle*, 24 janv. 1896.

(Broutin : *loc. cit.*; abbé Cohas : *Saint-Germain-Laval sous la Révolution*, C[on] de M. de Neufbourg; *Bulletin de la Diana*, janvier-mars 1921, p. 11.)

LA VERPILLIÈRE

Le château de la Verpillière, près de Saint-Symphorien-de-Lay est une belle et luxueuse demeure. Sa façade principale, à laquelle deux magnifiques escaliers donnent accès, est précédée d'un élégant portique et ornée d'un fronton triangulaire. A droite, elle est flanquée d'un pavillon carré, en retrait, surmonté d'un lanternon. La façade sud présente un corps de bâtiment flanqué d'une tourelle à toiture aigüe; en arrière sont les dépendances ornées d'un élégant pavillon carré que flanque une gracieuse tourelle. De délicieux ombrages, des jardins dessinés avec goût, enfin un beau lac dans lequel se mire la fière silhouette du château, achèvent de faire de la Verpillière, un séjour vraiment enchanteur.

Les premiers seigneurs de la Verpillière en portaient le nom. En 1400, Clémence de la Verpillière le porta à Pierre de Thélis (v. Valprivas, t. I[er] et Cornillon); à cette famille

avaient succédé, dès 1516, les Fournillon de Butery (v. Chervé). Antoine Buron, s[r] de la Verpillière, épousa Jeanne Grumel de Montgaland, dont Jeanne, mariée le 30 sept. 1725, à Claude Valence de Minardière.

Les armes des Buron sont : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois colombes d'argent,* identiques, en tous points, à celles des Presle qui leur succédèrent.

Vers 1680, la Verpillière est à Claude Dumoulin-Trézangles, fils de Pierre-Antoine, capitaine-châtelain de Saint-Symphorien-de-Lay, et petit-fils de Jean et de Catherine Colombet, et frère de Pierre-Antoine, marié à Marie du Troncy.

Le 17 mai 1726, Pierre Presle, ancien échevin de Lyon, vendait la Verpillière, moyennant 150.000 livres, à Jacques Le Clerc du Fresne, dont les armes étaient : *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois annelets de sable.* Fils de Claude-Jean Le Clerc,

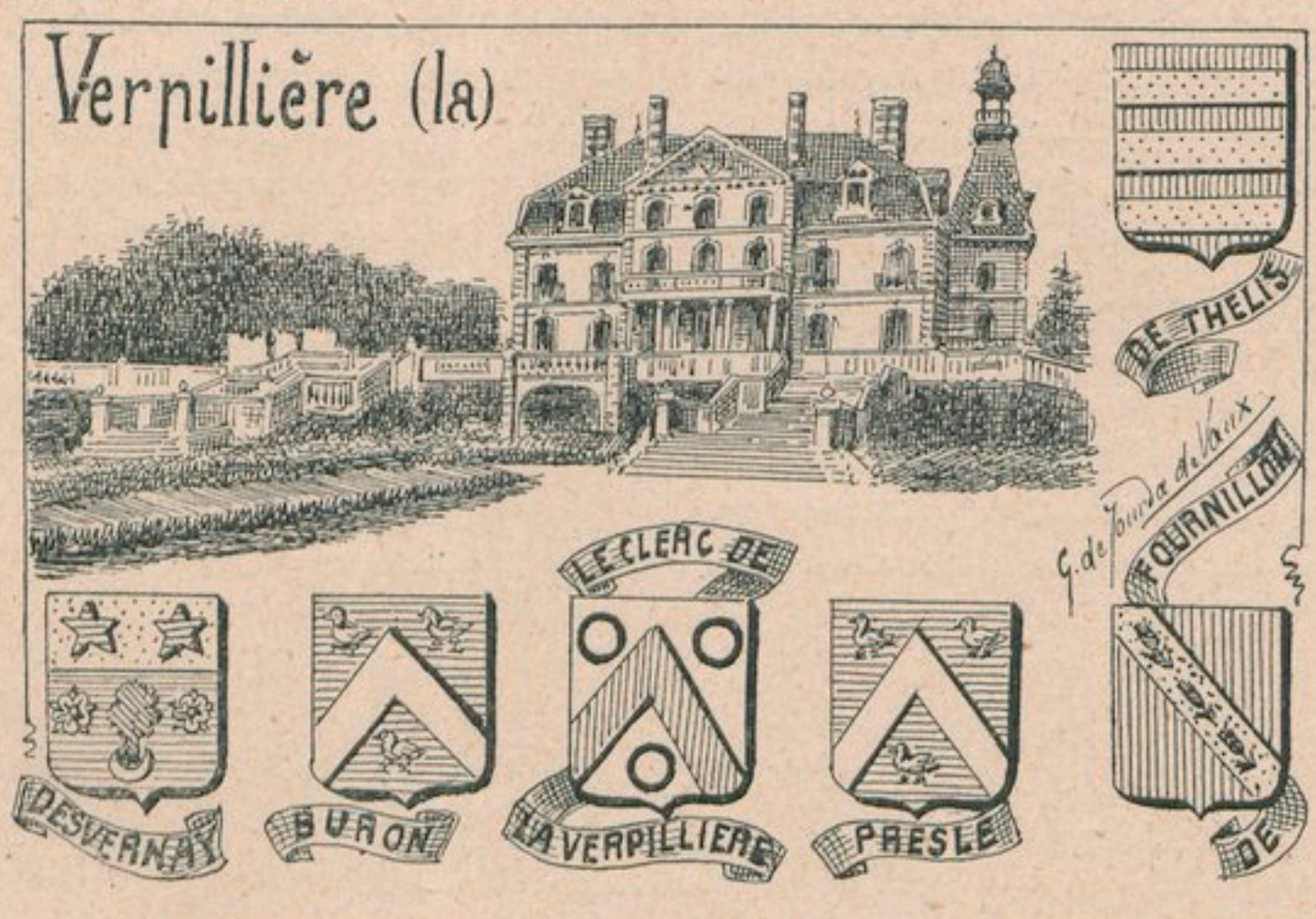

s[r] du Fresne et de Marie Durandeau, marié le 13 déc. 1652, Jacques Le Clerc du Fresne (1667-6 nov. 1747), capitaine des gardes de Villeroy, chevalier de Saint-Louis, épousa Marie-Isabelle de Thosse, fille de Pierre et de Christine Arest, dont : 1° Charles-Jacques, qui suit ; 2° Louis (1709-21 mars 1769), capitaine de grenadiers au R[t] Lyonnais, chevalier de Saint-Louis ; 3° Marie-Aline, religieuse à Sainte-Élisabeth de Lyon.

Charles-Jacques Le Clerc du Fresne, capitaine au R[t] Lyonnais, chevalier de Saint-Louis prévôt des marchands de Lyon, reçut à la Verpillière ses amis lyonnais. Une lettre du 1[er] nov. 1765, adressée par M[lle] Cholier à sa cousine, M[lle] de Franquières, fournit des détails sur cette réception : « Il y avait 100 personnes d'invitées et la consommation du jour fut de 12 moutons, 1 veau 1/2, 100 livres de bœuf et 50 volailles, ce qui doit donner une idée du reste. On dit que les amusements furent aussi bruyants à proportion, de sorte que plusieurs dames en sont revenues lasses et excédées de plaisir ». Charles-Jacques

épousa, le 15 nov. 1734, Catherine de Boisse, fille d'Antoine-Joseph et de Françoise Perrichon, dont : 1° Jacques-Catherin, qui suit; 2° Camilles-Charles, 27 fév. 1741, testa le 6 juil. 1784, chanoine d'Ainay, le 10 juil. 1753, puis colonel au R[t] de l'Ile Bourbon, gouverneur de Pondichéry, chevalier de Saint-Louis, père de Camille-Pondichéry, dont postérité en Bretagne.

Jacques-Catherin Le Clerc du Fresne de la Verpillière (1[er] nov. 1738-1794), major de la ville de Lyon, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 24 janv. 1764, Marie-Gabrielle Croppet d'Irigny, fille de Jean-Louis et de Marie-Anne Hesseler de Bagnols, dont : 1° André-Jean-Baptiste, 5 mars 1770, chevalier de Saint-Louis au titre de marquis de la Verpillière, en 1815, marié le 1[er] comp[re] an III, à Sybille Guinet de Montverd, dont : A) Charles-Jean-Baptiste Le Clerc, marquis de la Verpillière (1800-31 janv. 1866), marié le 5 juillet 1836, à Chalotte-Victorine Hubert de Saint-Didier, dont : a) Théodore-Pamphile Le Clerc, marquis de la Verpillière (9 août 1839-1909), officier de cavalerie, marié le 31 août 1871, à Élisa Monlun, dont : Charles (27 déc. 1875-27 juil. 1907), marié le 10 juillet 1902 à Odette-Mathilde Bontoux-Laville; b) Pauline, 22 janv. 1841, mariée le 5 sept. 1865, à Bruno de Garnier des Garets; B) Pauline-Françoise (9 frimaire an X-9 fév. 1864), marié le 4 sept. 1821, à Antoine Poncet, chevalier de Maupas; 2° Marie-Anne-Charlotte (13 oct. 1765-11 déc. 1846), marié le 28 déc. 1784, à François Catalan, s[r] de la Sarra et Longchêne. Vers 1758, les Le Clerc vendirent la Verpillière aux Desvernay, qui possèdent encore le manoir, et dont les armes sont : *d'argent au verne arraché de sinople*; alias : *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux maillets d'argent et en pointe d'un verne terrassé du même.*

I. François Desvernay, né à Tramayes, en Mâconnais, épousa avant 1639, Jeanne Dallier, dont :

II. Philibert Desvernay, 24 fév. 1639, épousa à Régny, le 7 juil. 1670, Benoîte Janot, fille de Pierre et de Jeanne Péricard, dont : 1° Jacques, qui suit; 2° Léonard, 25 oct. 1678, juge de Régny, dont le cachet portait : *D'azur au verne arraché et soutenu d'un croissant d'argent, accosté de deux roses d'or; au chef du même chargé de deux étoiles d'azur.* Il épousa le 23 fév. 1705, Anne Ponchon de Saint-André, dont : A) Pierre (27 oct. 1720-12 nov. 1780), marié le 10 mai 1757, à Charlotte de Berchoux, fille de Joseph, juge de Lay, et de Jeanne de Varennes-Bissuel, dont : a) Sébastien (15 déc. 1763-1[er] août 1824), avocat, puis agent de change à Lyon, marié à Françoise Hutte, dont René Desvernay, marié à Laure Arcis, dont René et Félix Desvernay, 19 av. 1852, bibliothécaire de la ville de Lyon, archéologue distingué; b) Joseph-Léonard (13 sept. 1759-21 juil. 1828), maire de Régny, marié à Camille Bardet, dont René-Germain, marié le 28 av. 1813, à Philiberte Masson; c) Marie-Léonarde (13 sept. 1758-6 fév. 1820), mariée le 13 juil. 1779, à Pierre Duvierre; d) Jeanne-Pétronille, 28 oct. 1760, mariée le 7 sept. 1786, à Sébastien Mulsant, fils d'Étienne et de Marie Chevrot; e) Pierre-Léonard (13 juil. 1769-1830), capitaine de chasseurs, chevalier de la Légion d'honneur; B) Marie-Adrienne, 16 janv. 1707, mariée à Jean-Marie Duperray; C) Jeanne-Marie, 5 mai 1708, mariée le 10 janv. 1730, à Antoine

Vally; D) René, s[r] de la Ronze, capitaine-châtelain de Thizy, marié à Pétronille Forest de la Ronze; E) Jean-François (1[er] mars-1713-20 brumaire an IX), notaire à Régny, marié le 9 fév. 1740, à Jeanne-Marie Vally, dont : a) Léonard, 10 mai 1742; b) Jacques-François, 29 juin 1743; c) Pierrette, mariée le 13 juin 1786, à Pierre Farges, maître-chirurgien à Régny, fils de Claude-Marie et de Marguerite Desvernay; F) Benoîte, 15 août 1714, mariée 1° à Gabriel Cortey; 2° à Pierre Depierre; G) Pierrette, 15 oct. 1715, mariée à Pierre-François de Villaine; H) Jacques s[r] de la Fontaine, 17 nov. 1716, marié le 5 fév. 1743, à Françoise Jobert, dont postérité; I) Sébastien (10 fév. 1718-3 juin 1778), receveur du grenier à sel de Thizy; J) Anne-Renée, 15 juil. 1719, supérieure des ursulines de Charlieu; K) Jeanne, 14 août 1725, mariée à Jean-Baptiste Reguilliat, fils de Christophe, bourgeois de Lyon; L) Jean, 3 juil. 1729, prêtre, docteur de Sorbonne, curé de Fleurie; 3° Anne (29 août 1674-18 fév. 1630), mariée le 9 juin 1692, à Henry Bassot, fils de Claude et de Jeanne Dutreyve; 4° Jeanne, 12 mai 1673, mariée le 26 juil. 1696, à Camille de Chizelle, greffier de Charlieu; 5° Françoise, 19 juin 1676, mariée le 9 sept. 1698, à Pierre Chevrot; 6° Benoîte, 18 janv. 1680, mariée le 9 juin 1704, à Antoine Jars; 7° Pierre-François (18 oct. 1682-26 juin 1762), marié à Philiberte Jacquetton, dont : A) Gabriel, échevin de Roanne en 1749, père de Pierre-François Desvernay des Mouilles, qui a fait branche; B) Pierre-François, dont postérité à Montagny; C) François, postérité à Saint-Victor; 8° Claude-Antoine (3 mai 1685-1730), prêtre, curé de Pradines; 9° Pierrette, 29 janv. 1690, mariée à Pierre Pramondon; 10° Pierre, 26 mars 1694, marié à Madeleine Marcot, dont postérité à Pradines; 11° Jean, 17 av. 1691, marié à Bonne Andrillat de Vareilles, fille de Claude, capitaine-châtelain de Tarare et de Jeanne Bissuel, dont postérité.

III. Jacques Desvernay, épousa : 1° Marie Presle; 2° Marianne Grobert. Du 1[er] lit : 1° Léonard, 25 sept. 1701, marié à Marguerite Josserand, dont 10 enfants; 2° Marianne, mariée le 22 juin 1729, à Pierre Longère; 3° Pierre-Marie, 22 juin 1704, marié à Benoîte Carriget, dont : A) Antoine-Marie, 18 sept. 1730; B) Benoîte, mariée à François Sautet de Villeneuve; C) Jacques-Fleury, 23 janv. 1733, marié à Antoine Miraud, dont Pierre-Marie, père de Joséphine, mariée à Théodore Laurent; D) Perrette, 2 juin 1734, mariée à Jean-Pierre Dubost; du 2° lit : 4° Pierre-François, qui suit; 5° Claudine, religieuse de Sainte-Élisabeth, à Roanne; 6° Marianne, 2 août 1714, mariée à Honoré Audra, fils de Mathieu, bourgeois de Lyon; 7° Claude (11 juil. 1716-12 mars 1777), bachelier de Sorbonne, curé-archiprêtre de Néronde.

IV. Pierre-François Desvernay, 15 sept. 1717, conseiller secrétaire du Roi, épousa le 16 sept. 1742, Marianne Villiard, fille de Benoît et d'Élisabeth Ozanna, dont : 1° Jacques-Benoît-Marie, s[r] du comté de Souvigny, Grézieu, la Verpillière, 16 juillet 1748, marié à Augustine de Reveton, fille de Raphaël-Henri et de Marie Audra; 2° René-Jean-Louis, 1 sept. 1750, docteur de Sorbonne, curé de Villefranche, député du clergé aux E. G. de 1789; 3° Antoine, qui suit; 4° Élisabeth, 25 mars 1744, mariée le 13 janv. 1761, à François-Louis-Étienne de Lambert, fils de Louis; 5° Marie-Anne, 19 av. 1746, mariée le 24 mai 1773, à Joseph-Thomas Dupuy de la Grandrive; 6° Anne, 19 avril 1747, mariée le

22 janv. 1766 à Guillaume Vullierot; 7° Claudine Marie, 23 nov. 1752, mariée le 17 oct. 1769, à Jean-Baptiste Humblot, échevin de Villefranche, député du Beaujolais, en 1789; 8° Jeanne (1760-17 brumaire, an V), mariée le 4 juil. 1779, à Louis de Montchanin des Paras; 9° Dorothée-Claudine, 15 juin 1761, mariée le 7 janv. 1784, à Pierre Dumas, fille d'Antoine et de Marie-Anne Thyvend.

V. Antoine-Marie Desvernay (10 déc. 1751-28 janv. 1828), chev. de la Légion d'honneur, président du Conseil général de la Loire, marié à sa cousine, Marie-Anne-Eléonore-Jeanne-Claudine Desvernay, fille d'Antoine et de Marianne Audra, dont : 1° Auguste Benoît, qui suit; 2° Pierre-François (19 juil. 1778-22 janv. 1780); 3° Honoré, 15 oct. 1779; 4° Élisabeth-Claudine, 7 déc. 1791.

VI. Auguste-Benoît Desvernay, 26 août 1786, épousa le 11 nov. 1809, Louise-Etiennette Ponthus de la Bourdelière, fille de Jean-Nicolas et de Marie Nesme, dont : 1° Antoine-Marie, qui suit; 2° Louis-Benoît, possesseur de Chenevoux; 3° Renée-Louise-Maria (1 mai 1817-30 déc. 1888), mariée, le 18 av. 1837, à Louis-César Guérin.

VII. Antoine-Marie Desvernay (12 mai 1812-16 mars 1875), marié, le 23 mai 1840, à sa cousine Louise-Jeanne-Hélène Laurens, morte le 6 fév. 1883, fille de Nicolas et de Jeanne-Cécile Humblot, dont : 1° Arnould-Benoît, qui suit; 2° Arnould-Georges (20 juil. 1843-15 juil. 1876); 3° Maurice-Nicolas (v. Chenevoux); 4° Marie-Louise-Victoire, 9 mars 1851, religieuse du Sacré-Cœur; 5° Jeanne-Louise-Cécile (10 juil. 1854-7 fév. 1890), mariée le 11 mai 1874, à Léon Bouthillon, baron de la Serve, fils de Louis et de Marie Aloyse de la Chapelle.

VIII. Arnould-Benoît-Augustin Desvernay (14 sept. 1841-4 mars 1887), épousa le 16 juillet 1867, Adèle-Marie-Jeanne Neyrand, fille d'Antoine-Louis et de Nancy Terrasse de Tessonnet, dont : 1° Antoine; 2° Élise-Antoinette-Marie, 29 déc. 1869, mariée le 18 juillet 1892, à Hubert Meaudre des Gouttes; 3° Hélène-Charlotte-Marie, 24 déc. 1872, religieuse.

(Poidebard, Baudrier et Galle : *Armorial des Bibliophiles*; Billet : *Beaujolais, Forez, Dombes, Thizy et les environs*, t. III; H. de Jouvencel : *loc. cit.*).

VERRIÈRES

La commanderie de Verrières, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, relevait de la langue d'Auvergne. Les bâtiments étaient distribués sur les côtés d'un vaste quadrilatère accolé à l'église du côté du midi, le tout était entouré d'un profond fossé et un pont-levis précédait la porte d'entrée. On a gardé souvenir d'une tour qui défendait l'angle S.-E. A l'angle N.-O. une autre tour est encore debout et protège l'entrée de l'église. Elle est percée d'ouvertures accusant le XVI^e^ siècle et porte, encastré à l'extérieur dans un cadre circulaire de la même époque, un écu chargé

de trois coquilles rangées en chef. Le corps du logis principal occupait le côté oriental de la cour et faisait retour au midi. Son gros œuvre subsiste toujours, mais il a subi de telles transformations dans les temps modernes, qu'il est difficile de se rendre compte des dispositions primitives. Cependant, on remarque au rez-de-chaussée un reste de cloître ou galerie couverte supportée par des colonnettes octogonales à chapiteaux feuillagés, qui paraissent contemporaines de l'église. Au-dessus régnait une seconde galerie en charpente, dont les poteaux et les jambettes sont aujourd'hui cachés sous des boiseries figurant une série d'arcades portées sur des piliers carrés, à la mode d'une loggia italienne.

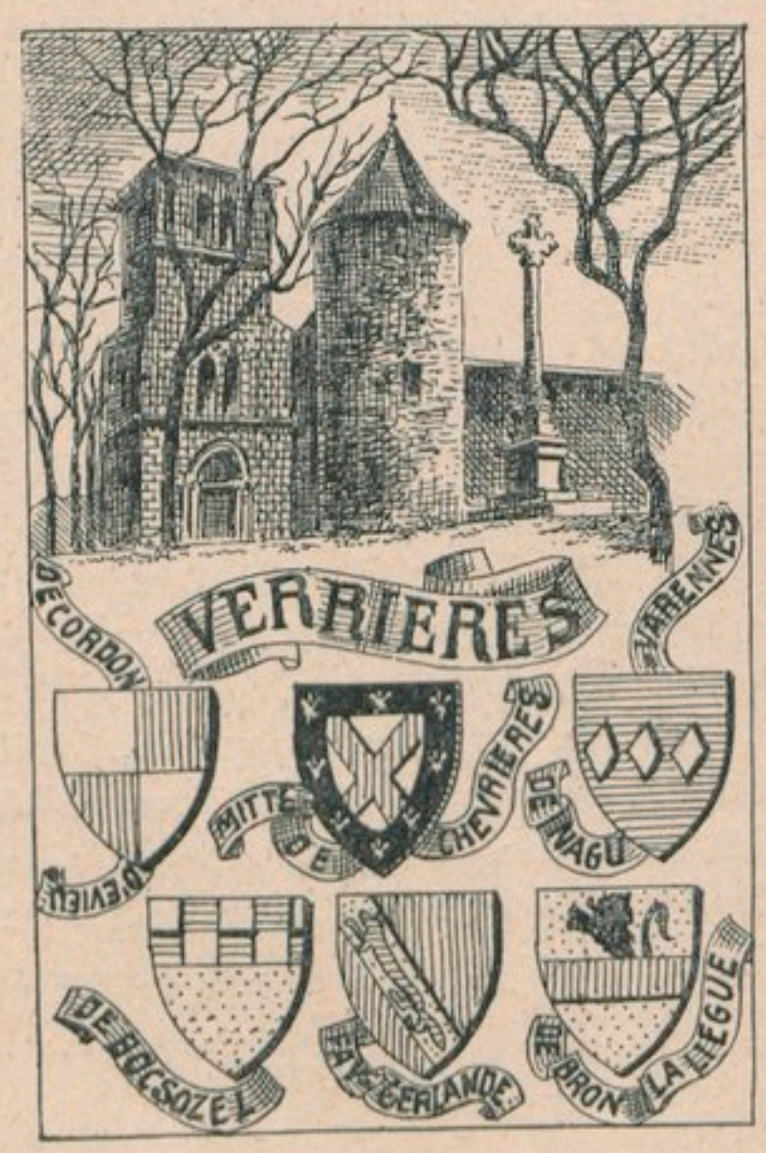

Quelques rares détails d'architecture, une porte ayant conservé son verrou de bois glissant dans l'épaisseur de la muraille, une cheminée dont le manteau porte un écusson mutilé, celui de Bourbon peut-être, une fenêtre à l'embrasure encore garnie de ses bancs de pierre, d'autres fenêtres veuves de leurs croisillons, sont d'ailleurs à peu près tout ce que l'on peut observer d'ancien à l'intérieur. Celui-ci renferme une belle collection d'œuvres d'art, rassemblée par M. Félix Thiollier, propriétaire actuel.

Voici quelques-uns des commandeurs de Verrières : Guillaume Audebert, 1287; Antoine Pont, 1292; Girin de Roussillon, 1318-1326; Artaud de Saint-Romain, 1329; Girin de Roussillon, 1332; Girard de Montaigu, 1345; Bigot de Solages, 1368, 1395; Antoine du Vernet dit Porus, 1396, 1415; Claude de la Jasse, 1419; Antoine de Montcupt, 1432; Dauphin de la Marche, 1458; Édouard du Puy, 1458; Jean Lavre, 1505, 1513; Jean d'Iserant, 1518-1521; Jacques Mitte de Chevrières, 1523; Jean de Vallin, 1530-1537; Albert de Faucon, 1544-1546; Hugues de Nagu-Varennes, 1555; Charles de Thianges, 1558-9; François-Philippe de Saint-Viance, 1587, 1592; Just de Bron de la Liègue, 1600-13; François du Bost de Codignat, 1614, 1637; Anne de Chaste de Gessan, 1657, élu grand maître de l'Ordre en 1660; Charles de Fay de Gerlande, 1662-1666; Jacques de Cordon d'Évieu, 1667-1679, dont les armes : *Écartelé d'argent et de gueules,* sont peintes deux fois dans l'église; François de Bocsozel de Montgontier, 1684-1693; Hector de Saint-Georges, 1698-1699; Gilbert de Fougères du Cluzeau, 1712-13; François Foucault de Beaupoil de Saint-Aulaire, 1718-30; Claude Aubery de Vatan, 1737; Jean-Philibert de la Tour-Maubourg, 1739-58; François-Léonard d'Ussel de Châteauvert, 1761-64; Jean-Alexis de Boislinard de Margou, 1766, 1785, mort en 1786, dans sa 102e année; Claude-Marie de

Sainte-Colombe de l'Aubépin, 1789; Jean-Hyacinthe d'Ussel de Châteauvert, 1789. Depuis la fin du XVII[e] siècle la Commanderie de Verrières a eu ordinairement pour titulaire le grand bailli de Lyon.

(Bulletin de la Diana.)

VILLECHAISE

Le château de Villechaise est une vaste construction rectangulaire dont le fronton triangulaire porte les armes des du Bessey. C'est en effet Jean-Ferréol du Bessey, qui fit rebâtir le manoir dont la bénédiction eut lieu le 17 octobre 1774.

En 1334 le seigneur de Villechaise est Oliver du Bost. Dans la suite, le fief passa aux Mastin de la Merlée.

Jacques-Gilbert du Palais prêta hommage de Villechaise le 16 mars 1674 et en donna le dénombrement, reçu le 25 sept. suivant. Son fils, Pierre du Palais la Merlée, laissa Villechaise à sa veuve, Marie-Diane Sayette, fille de Michel, s[r] des Ardillats, gentilhomme de la maison du Roi, procureur du Roi en l'élection de Roanne et de Florence Aubert. Diane épousa, en 2[e] noces, en 1718, Marc Chassain de la Plasse, mort en 1741. Elle mourut en 1737, léguant Villechaise au fils de sa sœur Anne-Florence : François-Joseph Courtin de Saint-Vincent, écuyer, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis. Ce dernier en prêta hommage le 15 décembre 1753 et le vendit en 1760, à Jean-Guy du Bessey, né le 22 mars 1698 (v. Contenson), avocat en Parlement, qui rendit hommage le 27 juillet 1771. Il épousa, le 18 janvier 1734, Catherine Rousset, fille de Jacques et de Marianne Plassier; 2° le 11 mai 1755, Marie Gontier-Jobert, veuve de Michel Perroy, et fille de Jean-Baptiste, notaire royal, et de Marie Jobert, dont, du 1[er] lit : 1° Marianne-Juste, 30 mars 1737, mariée : 1° le 11 mai 1756, à Jean du Sauzey, fils de Charles et de Germaine Goyet; 2° le 24 avril 1759, à Claude Perroy de la Forestille, avocat en Parlement, fils de Charles et de Claudine Simonet; du 2[e] lit : 2° Jean-Ferréol, qui suit.

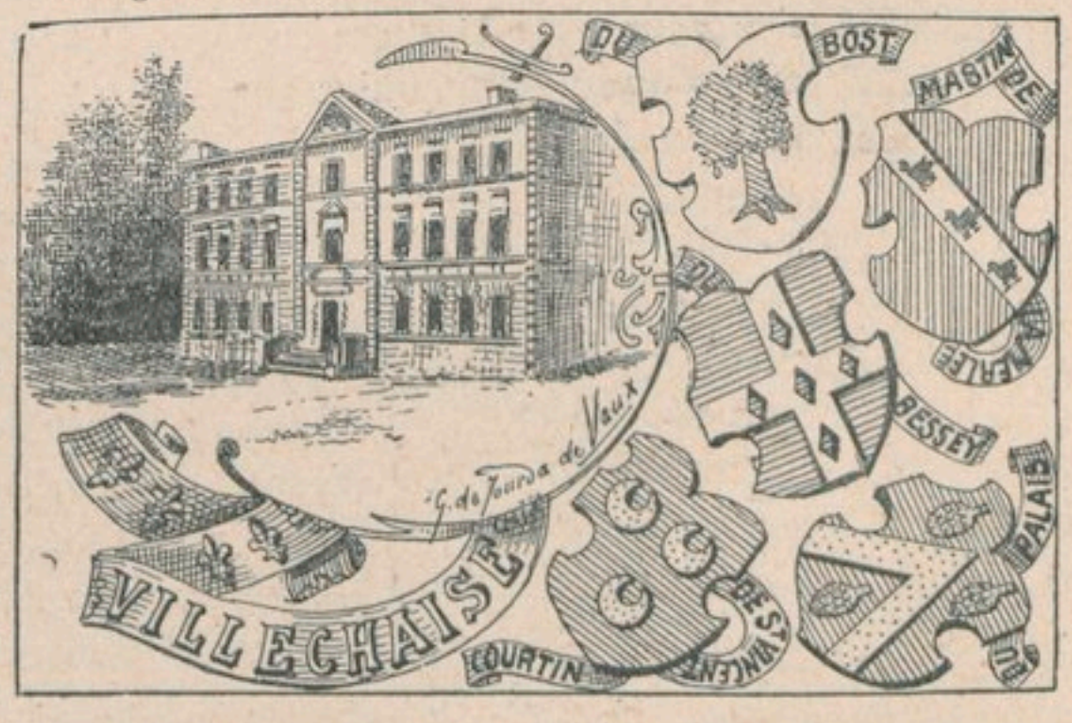

VIII. Jean-Ferréol du Bessey, s[r] de Villechaize, né le 17 déc. 1750, épousa le 9 mai 1775, Antoinette Chazellet de Mirabel, fille de Jacques et d'Anne-Marie Viallard, dont :

1° Jacques, qui suit; 2° Claudine-Antoinette, 9 mai 1780, mariée à Jean-Baptiste Pupier de Brioude, fils de Claude-Antoine et de Madeleine David.

IX. Jacques-Just-Claude-Marie du Bessey de Villechaize, 2 avril 1798, épousa le 4 janvier 1820, Clotilde-Catherine Tixier, fille de Jean-Marie et de Marie-Anne Chosson, dont : 1° Anne-Marie-Désirée (25 janv. 1821-21 avril 1884), mariée le 26 mai 1846, à Jean-Marie-Etienne Jangot, fils de Jean-Claude et de Marie-Antoinette Guillermin, dont postérité; 2° Marie-Anne-Antoinette-Emma (14 juin 1841-1921), mariée le 9 novembre 1858 à Fleury Giraud, fils d'Antoine et d'Antoinette Gonin.

(H. de Jouvencel : *Loc. cit.*; Compigne : *Loc. cit.*).

VILLEREST

L'ancienne place forte de Villerest est située sur une colline très élevée de la rive gauche de la Loire et presque à pic sur le fleuve qu'elle dominait, de même que Vernay, qui lui fait vis-à-vis. Son enceinte paraît avoir été à peu près quadrangulaire et c'est sur son front méridional que se trouvent les fragments d'un rempart long d'environ 90 m. sur 1 m. 50 de hauteur et 5 de largeur, éboulis compris. Cette muraille, non pourvue de fossés, était formée de blocs de rochers soudés les uns aux autres par l'action du feu. Ces pierres de granit porphyroïde ont l'aspect de scories et sont plus ou moins effritées à l'intérieur. Elles sont revêtues d'une glaçure de verre de couleur blanchâtre et vert foncé, et par cette fusion superficielle sont collées les unes aux autres. Villerest était une ville fermée d'une enceinte de murailles non fossoyées et flanquées, tous les 20 m., de tours tantôt rondes, tantôt rectangulaires. Une des portes encore intactes est un ouvrage du XIII^e^ siècle, d'excellentes proportions. A l'extérieur, elle s'ouvre sous un arc ogive en tiers point peu élevé. Les vantaux fermaient à barre. A l'intérieur, entre deux arceaux plus élevés, un vide non voûté permettait de faire pleuvoir tous les projectiles ordinaires de défense sur les assaillants qui eussent brisé les portes. Les seules pierres taillées de l'ouvrage sont les claveaux de granit ou de porphyre de trois archivoltes.

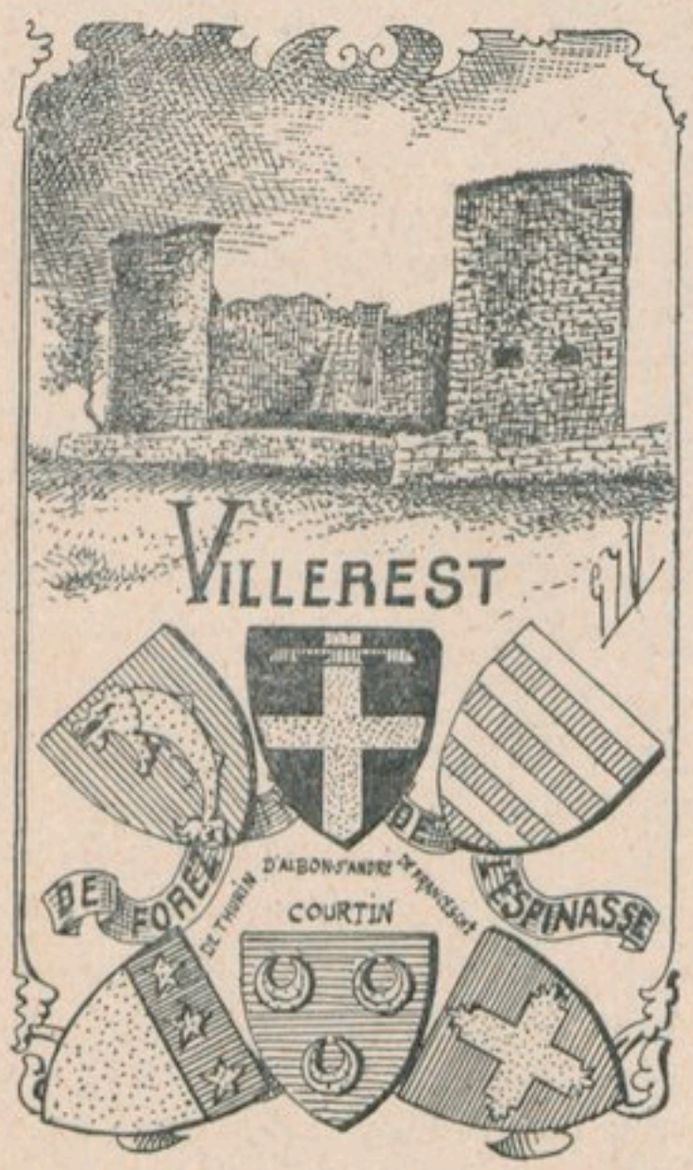

En 1273, Guichard de Montagny délaissa par échange à Guy, comte de Forez le quart des droits sur Villerest et Saint-Sulpice. Le dimanche après la Saint-Luc 1280 un accord fut passé entre Jean, comte de Forez, et Regnault, sr de Villerest, qui avait fait édifier de nouveau, une garenne audit Villerest, laquelle s'étendait jusqu'au dedans de la seigneurie et justice commune entre le comte de Forez et le prieur de Marcigny; par cet accord le comte délaissa au sr de Villerest, sa vie durant, la chasse de Commières. Villerest fit partie des seigneuries engagées à Jean d'Albon, sr de Saint-André, jusqu'en 1543, où elle fut unie à Saint-Maurice, Saint-Haon, etc. César Faure, abbé de Gismont, prieur commandataire de Marcigny, ordre de Cluny et co-sr avec le Roi, du bourg de Villerest et dépendances, en prêta hommage le 17 mai 1674 et en donna le dénombrement, reçu le 19 juin suivant. Jean Courtin, écuyer (v. Riorges) fut seigneur engagiste de Villerest dans la 1re moitié du XVIIe siècle. Les de l'Espinasse et au XVIIe siècle les de Turin et de Franceschi (v. Saint-Pierre-la-Noaille) se titrèrent aussi seigneurs de Villerest.

(Le Forez pittoresque; Le Roannais Illustré).

VILLEROY

Sur la paroisse de Chandieu, à une petite distance au nord du merveilleux château de Vaugirard, un ancien manoir, aujourd'hui converti en ferme, attire les regards. C'est la maison-forte de Villeroy. Les dépendances ont été reconstruites, mais le donjon est intact. C'est une construction rectangulaire très élevée qui paraît remonter au XIVe siècle. Au nord et au midi, les façades sont étroites, par contre celles du couchant et du levant sont très larges. Au levant s'étend une vaste cour à laquelle donne accès un portail sans caractère. La façade opposée est aménagée pour la défense. Une seule ouverture, à une grande hauteur, l'éclairait; elle était de plus soutenue par de puissants contreforts, l'un d'eux existe encore.

Les premiers seigneurs de Villeroy ne sont pas connus. Les premiers possesseurs dont on retrouve la trace sont les Puy (v. le Périer, t. Ier). Barthélemy Puy appelle Villeroy « un simple héritage dans l'inventaire des biens qu'il a plu à mon Créateur prester en ce monde, à moy Barthélemy Puy ». Seigneur du Périer dans la plaine et de Chazelles dans la montagne, il devait cens et servis au prieur de Chandieu. Il y avait entre eux des contestations au sujet des eaux qui, à travers Villeroy, vont arroser le pré Monzil, qui était au prieur. En 1522, Barthélemy Puy et son oncle, le curé de Verrières, fuyant la peste qui désolait Montbrison, se retirèrent dans leur maison-forte de Villeroy. Trente ans plus tard, « Maistre Barthélemy Puy, seigneur du Périer et contrôleur de Forests, se rend complaignant contre maistre Denys Trunel, seigneur du Poyet et esleu de Forests et

Claude Trunel, chastellain de Montbrison frères et dit qu'à raison de son domaine de Villeroy, il y a une prairie, nomée les Mouilles, subjecte à descente d'eaux en grande abondance et que pour la vuidange d'icelle il a droict et possession, de les faire descendre et passer par un fossé métrail commençant en son dit pré et traversant un grand chemin sous un pont de bois fait exprès, et de là en un pré nommé de l'Hospital appartenant esdits défendeurs ». Les frères Trunel avaient comblé le fossé et clos leur pré, prétendant que le fossé, de 5 pieds de largeur et 3 de profondeur comprendrait une grande partie du pré, de plus qu'ils n'ont pas besoin de l'eau. Ils furent condamnés, firent appel au Parlement de Paris et un arrêt du 11 mai 1554 limita la profondeur du fossé à 2 pieds 1/2 et confirma le jugement, y ajoutant les dépens de la cause d'appel.

En 1601 Pierre Puy vendit Villeroy à Vital Chappuis, mais dix ans plus tard, en 1611, il demanda un supplément de juste prix. L'acquéreur ne voulut, bien entendu, rien savoir

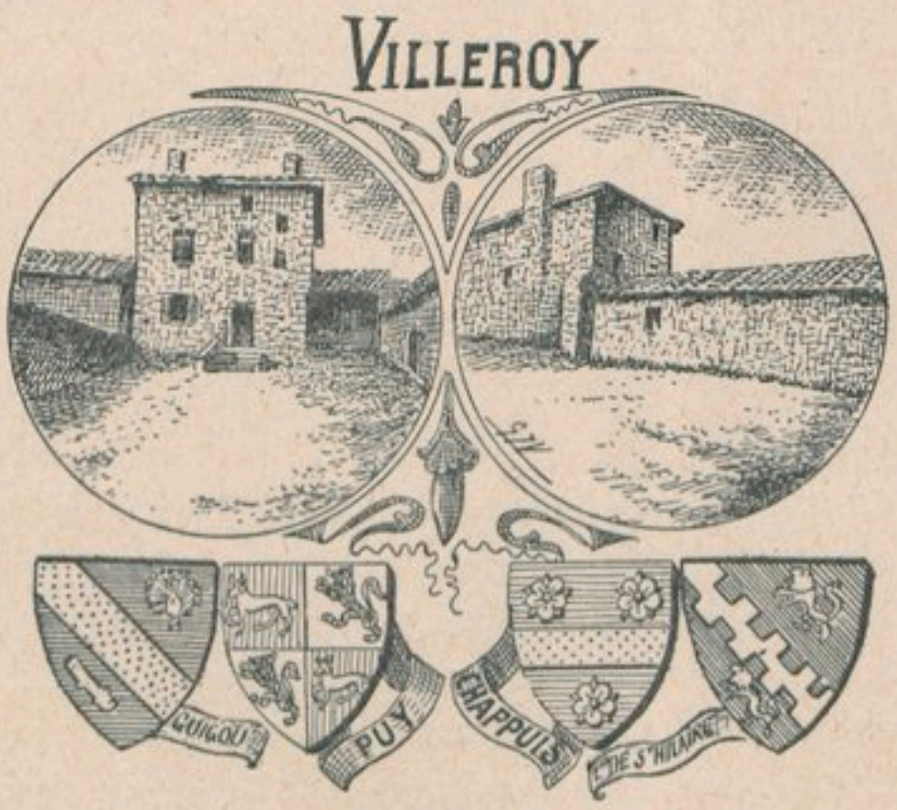

et Hugues Ravachol, lieutenant particulier au bailliage, fit procéder à une expertise qui établit que le domaine comprenant prés, pâtures, terres labourables, étangs, chênes de haute futaie, ledit domaine chargé de 7 à 8 livres de cens et servis, valait 20.000 livres. Pierre Puy estimait : « la sétive de pré fauchable et portant 2 herbes, 100 livres ; la sétive des pasquiers, 50 livres ; la septerée de varennes et de terres fromentables, l'une dans l'autre, 100 livres ; la cartonnée d'étangs, 20 livres et celle de bois de chênes de haute futaye, 60 livres ». Il faisait valoir les commodités dudit domaine, proche de cette ville de Montbrison, les terres tout autour de la maison, les prairies entourées de beaux arbres de chesne et le bois, aussi proche, qui se pourrait vendre beaucoup. Vital Chappuis, de son côté, faisait remarquer que « les terres varenne sont en terrain fort petit et partout de peu de valeur, les prés et la plupart d'iceux ne rapportent que bien peu et encore d'herbe grossière, joint les incommodités de deux ruisseaux qui joignent les fonds dudit domaine du côté de bise et de vent, inondant souvent partie desdits fonds ; et pour les bois ils ne sont de grand rapport d'autant qu'ils ne rapportent aucun glandage et se tondent de 8 en 8 ans. La sétive de pré, pour n'être iceux prés francs et ne rapportant grande herbe, vaut seulement 60 l., la sétive de pasquiers 30 l., la septerée de terres labourables, 96 l., la cartonnée d'étangs 20 l., la septerée de bois 500 l. ». Le demandeur estimait l'hectare de pré 720 l., le défendeur 432, l'hectare de paquier 360 contre 216 l., l'hectare de terres labourables 171-164 ; l'hectare d'étangs 480 des deux côtés ; l'hectare de bois chêne 1440 contre 800. « Lors de la vente d'iceluy

domaine, les fonds n'étaient de si grande valeur comme à présent. Lors de la vente dudit domaine les fonds, en ce pays de Forez, n'étaient en la valeur estimée ci-dessous, pour la rareté de l'argent, et que plusieurs autres beaux domaines estaient en vente dès lors ».

Les Chappuis (v. Charlieu, t. I[er]) devinrent donc possesseurs de Villeroy. Anne Chappuis de Villette, qui testa en 1728, à 68 ans, le porta par mariage à Jean Guigou des Granges, mort à 80 ans, en 1730, et enterré aux Ursulines.

Les deux époux eurent : 1° Marie-Thérèse, 1691; 2° Marie-Anne, 1695; 3° Marguerite, 1695, religieuse visitandine; 4° Antoine, qui suit; 5° Antoinette, 1700, mariée à M. de Benac de la Frédière; 6° Pierre, 1697, s[r] de la Chaux, substitué à son frère pour Villeroy; 7° Anne-Thérèse, 1701; 8° Claire-Thérèse (1703-1710); 9° Anne-Marie, 1703, héritière de Villeroy, testa en faveur de sa nièce Jeanne-Marie en 1772; 10° Françoise-Germaine, 1708. Antoine Guigou de Foris, 1696, écuyer, conseiller du Roi, testa en 1740. Marié à Louise Favre, qui testa en 1766 et mourut peu après, à 65 ans, dont : 1° Jean-Pierre, 1732, testa en 1753, novice à l'abbaye de Sainte-Allyre-lès-Clermont; 2° Jean-Baptiste, id. testa en 1750; 3° Jean-Baptiste-Marie; 4° André-Toussaint-Marie, 1738; 5° Jean-Baptiste, 1734, clerc tonsuré en 1766; 6° Jeanne-Marie (1739-4 juill. 1777), mariée le 15 février 1763, à Antoine-Joseph de la Pierre Saint-Hilaire lequel avait acquis des Maubou de Foris, le 30 août 1770, la partie indivise pour 56900 l. Quelques années après le domaine de Villeroy était estimé 53519 l., enfin à la révolution, il y eut encore deux évaluations, l'une par les sieurs Crozet et Lavagne, l'autre par Jean-Baptiste Roche, notaire et Joseph Justamont, géomètre à Noirétable, pour le partage de la succession Saint-Hilaire entre Hiacinthe Durand Monistrol, capitaine au 5[e] R[t] d'artillerie légère et la citoyenne Lapierre-Saint-Hilaire, d'une part, et la république d'autre. Ces évaluations furent de 36.030 fr. et de 37.834 fr. Les armes des Guigou étaient : *D'azur au lion d'argent; au chef cousu de gueules chargé de deux croissants d'argent;* alias : *d'azur à la bande d'or accompagnée en chef d'un paon rouant d'argent et en pointe d'un bâton écôté du même.* Quant à celles de Saint-Hilaire, le cachet d'Antoine-Joseph porte : *de sinople à la bande contre bretessée d'argent, accompagnée de deux lions du même, l'un en chef, l'autre en pointe.* Leur *Livre de Raison* permet de remonter de deux degrés la filiation donnée t. I[er] (v. Valprivas). Benoid de la Pierre, époux de Clauda Verdier, était né le 6 nov. 1551, de Claude Pierre, procureur au bailliage de Chauffour, et de Fleurie de Mars, mariés le 25 oct. 1545. Claude était fils d'Amé Pierre, notaire, mort le 11 août 1537, marié le 4 sept. 1496, à Loyse Boyer, fille de Pierre et de Jeanne de la Filhe.

Le propriétaire actuel de Villeroy est M. Lafond, la vieille demeure n'est plus qu'une ferme.

(Bulletin de la Diana ; Arrests de Papon ; Notes de Révérend du Mesnil.)

VILLETTE

Le château de Villette s'accroche aux flancs d'un pittoresque coteau, que couvrent en partie de belles forêts. Il a été récemment, l'objet de réparations importantes qui ne lui ont pas enlevé son cachet en le modernisant. Ses deux tourelles, sa remarquable façade au fronton triangulaire, se détachent sur le fond vert sombre des bois voisins et rappellent encore la gloire des Sainte-Colombe et des Rochefort.

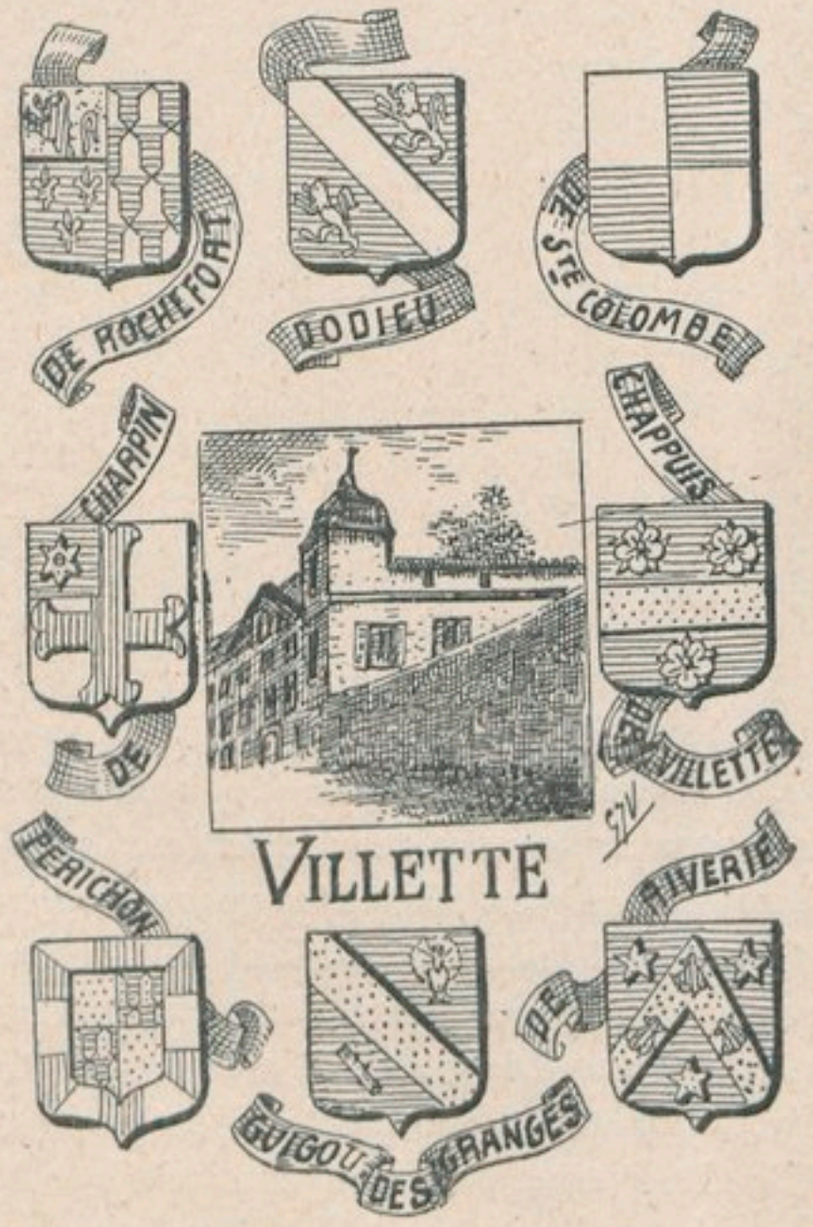

Les premiers seigneurs de Villette semblent être les Tarare. Guy de Tarare, chevalier, testa en 1330, en faveur de Poncet de Rochefort, son petit-fils. Il laissait deux filles légitimes, Agnès et Isabeau, et une bâtarde Georgette. Agnès de Tarare épousa : 1° Anceau Parent, damoiseau, le même à coup sûr qu'Ancelin de Villette, cité en 1327 par M. de Varax ; 2° Foucher de Jô qui rend hommage de Villette, avec sa femme, le 24 juin 1334. Elle laissait du 1er lit : Zacharie, Girine et Agnès, l'une de ces deux filles épousa peut-être Poncet de Rochefort, d'où naquit peut-être Guigonne, épouse de Jean de Jons, damoiseau, cousin de Jean Fontaneis, alias Aiglier, damoiseau de Mons, qui teste à Villette en 1421. Rappelons ici que Tachon de Rochefort, sr dudit lieu (v. t. Ier), en 1323 avait épousé Jacquette Ayglier, d'où Jean, sr de Rochefort, en 1349-1355, d'où Jean, dit Cornut, sr de Rochefort en 1376.

I. Jean de Rochefort, époux d'Ysabeau de Tarare est bien, en tout cas, l'ancêtre certain des srs de Villette, Beauvoir, la Valette, etc. C'est donc par erreur, qu'à la suite de tous les auteurs qui ont abordé la question, nous avons indiqué (t. Ier) Guyonnet comme fils de Falcon. Jean eut d'Ysabeau : Poncet et Guyonnet, qui suit :

II. Guyonnet de Rochefort rendit hommage en 1378, pour sa maison-forte de Villette près Villechenève et tous ses biens de Violay, au mandement de Néronde, qu'il tient de son frère Poncet de Rochefort. Ce dernier ayant hérité de Guy de Tarare à la charge de prendre ses armes, l'écu *parti de vair et de gueules* doit être celui des Tarare, Guyonnet eut d'Egline de la Valette : 1° Ponce, qui suit ; 2° Jean (v. la Valette, t. Ier).

III. Ponce de Rochefort, s[r] de Villette en prêta hommage le 27 juillet 1415, et testa le 11 nov. 1421, ayant épousé Isabelle d'Ecotay, fille de Chatard, dont : 1° Jacques, qui suit ; 2° Guillaume, moine de l'Ile Barbe en 1428 ; 3° Guyard, damoiseau, possessionné à Souternon en 1448, père de Jean, marié à Philippe de la Rivière, d'où Bertrand, souche des seigneurs de la Thuilière, la Veaurette, Beauvoir (Arthun) (v. ces noms) ; 4° Guyonnet, qui suivra.

IV. Jacques de Rochefort, s[r] de Villette, avait le droit de tenir, lever, exiger et recevoir sur les animaux de toute espèce qui paissaient sur sa montagne de Boussivre, paroisse de Violay, un tribut accordé entre lui et les propriétaires desdits animaux ; il possédait, en 1422, des cens dans les paroisses de Villechenève, Affoux, Panissière, Violay et Ste-Colombe. Il avait épousé Isabeau de Thorigny, veuve en 1472, d'où :

V. Pierre de Rochefort, s[r] de Villette et Epercieu en 1504 mourut cette année-là laissant d'Antoinette de Montroignon cinq enfants mineurs : François, Louis, Catherine, Isabelle et Gabrielle, leur mère fut nommée tutrice dans une assemblée de leurs parents tenue à Epercieu, le 19 novembre 1504. Antoinette de Montroignon vendit à noble Jean Dodieu, fils de Jacques, secrétaire du Roi et son élu dans le comté et pays de Lyonnais, représenté par son tuteur, messire Jean Dodieu, chanoine de St-Paul et St-Just de Lyon, le 15 juillet 1505 et pour 1.000 livres tournois, les revenus, cens, servis, lods, vends, investizons et reconnaissances, dépendant du château de Villette et dus tant au lieu de Villette qu'à Villechenève, St-Jean-de-Panissière, Violay, Cottance, Rosier, Affoux, Joux, etc. Jean Dodieu qui portait : *d'azur à la bande d'argent, accostée de deux lions du même,* prêta hommage de Villette, le 15 sept. 1511 ; Antoinette de Montroignon, lui vendit, le 4 octobre 1512, moyennant 200 livres, la plus-value de ladite maison-forte et de ses dépendances. Le 7 septembre 1518, François de Rochefort racheta, pour le prix de 2.730 livres, de noble Jean Dodieu, le château et seigneurie de Villette.

IV. Guyonnet de Rochefort parait avoir épousé une Chabeu ; ce seigneur de Beauvoir fonda une messe hebdomadaire dans l'église de Verrières.

V. Antoine de Rochefort paraît avoir eu de Marguerite de Sallemard : 1° Etienne, qui suit ; 2° Louise, mariée le 26 juin 1504, à Mondon de Vertamy.

VI. Etienne de Rochefort, écuyer, s[r] de Beauvoir en 1530 et 1531, mourut avant 1540, ayant épousé Aymare de Beauzac, qui testa le 24 sept. 1572, voulant être enterrée dans l'église de Verrières, chapelle et tombeau de ses prédécesseurs. Par codicille fait le 26 mars 1573, dans la salle basse de Beauvoir, elle reporte sur la tête d'André, Jacques, Aymar, Marguerite et Sybille de Tréméolles, un legs de 1.000 l. fait à leur mère, morte dans l'intervalle. Etienne de Rochefort eut d'un 1[er] lit : 1° Claude, s[r] de Beauvoir, en 1540. et d'Aymare de Beauzac ; 2° Pierre, qui suit ; 3° Antoinette, mariée au château de Beauzac le 1[er] juin 1551, à noble homme Claude du Patural, seigneur dudit lieu, fils de Jacques et de Jeanne d'Aurelles de Colombines, elle eut 1.500 l. de dot, 200 de robes, des intérêts sur la rente de Claude de Rochefort et ses prédécesseurs à St-Anthême et Montpeloux ; 4° Perrinette, mariée le 15 janvier 1558, à noble Gabriel de Tréméolles, écuyer, s[r] dudit

lieu, Barges et Merlieu ; enfin il y eut un bâtard ; 5° Gabriel, vivant en 1573 et ayant toujours été nourri à Beauvoir.

VII. Pierre de Rochefort, écuyer, seigneur de Beauvoir, était le 2 nov. 1571, lieutenant de la Cie d'hommes d'armes du prince de Navarre, mais il mourut avant le 24 sept. 1572, laissant :

VIII. Blaize de Rochefort de Beauvoir, héritier universel de sa grand'mère, fut le dernier de cette branche à laquelle les du Patural succédèrent. Claude du Patural et Antoinette de Rochefort avaient eu 5 enfants : Guillaume, qui épousa en 1592, Alix de Vertamy, fille de Blaise-André et de Madeleine de la Bretonnière ; Louis, qui suit ; Blaize, sr de Chérie et du Champceau ; Perrine et Jacqueline. Louis du Patural, écuyer, épousa en 1587, Gilberte Papon, d'où : Blaize, qui suit ; Claude, marié en 1621 à Catherine de Chavagnac ; Ylaire, Charlotte et Anna.

Blaize du Patural, écuyer, sr de Beauvoir par transaction passée le 9 février 1626, après le décès de Blaize de Rochefort, avec Claude de Montaguet, sr du Rochain, les recteurs de Toulouse, etc., épousa Catherine de Serre, mais ce vaillant capitaine qui devait perpétuer à Beauvoir une vieille race féodale auvergnate, eut une fin tragique et prématurée. Il testa dans son château de Bauzac, le 26 janvier 1631, « blessé de deux coups d'arquebuse, l'un au petit ventre qui le met à jour, l'autre qui lui perce la main et le bras droit », il élit sépulture en l'église paroissiale de Bauzac, en la voûte au-dessous du chœur, commande une litre funèbre dedans et dehors ladite église et en toutes les autres chapelles qu'il a en autres lieux. De sa femme Catherine de Serre, remariée à Gaspard de Flachat d'Apinac, il laissait : Isabeau, Dorothée et Justine, posthume, mariée le 22 avril 1646, à Jehan de Cusson, écuyer, seigneur de Laroux, fils de Balthazar et de Madeleine de Gamon, assistée d'Antoine de Vertamy, sr de Blayrac, son oncle paternel par alliance, en son nom et pour Louys de Vertamy, écuyer, sr dudit lieu, frère utérin du feu sr de Beauvoir et oncle de ladite demoiselle, etc. Ce mariage préparé par René du Patural, « pour obvier à la ruine de la maison de Beauvoir », eut lieu au château de Chérie, en présence de messire Gaspard de Vichy, comte de Chamron, Nicolas de Nompère, sr de Rongefer et la Huchette, Charles de Sirvinges, sr de Malestroit, etç. Le 9 février 1647, Jean de Cusson vendait Beauvoir à Christophe de Talaru-Chalmazel, baron d'Ecotay. Pendant près de trois siècles, cette terre fut liée à Ecotay. Ce n'est qu'en avril 1920, que Marie de Meaux, épouse d'Odile de Bonand-Montaret la vendit à Jean-Louis Clairet, de Verrières, pour 70.000 fr. (v. t. Ier, p. 38-40).

Quant au château et terre de Villette nous allons les trouver en possession d'un allié des Rochefort, mais d'une branche collatérale. Antoine de Ste-Colombe, avait, en effet, épousé Rose de Rochefort, fille de Guillaume, sr de la Valette et de Jeanne Mitte de Chevrières, dont : 1° Georges, qui suit ; 2° François.

VII. Georges de Sainte-Colombe, sr de Villette, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa le 24 janvier 1533, Gabrielle Raybe de St-Marcel, fille de Hugues et testa les 13 juillet 1562, 6 oct. 1567 et 24 mars 1569, laissant : 1° Jacques, qui suit ; 2° Claude,

mort en janvier 1588, ayant épousé Catherine de Tabernier, dame de Pointières, dont : A) Marguerite, visitandine à Bellecour ; B) Jeanne, mariée le 4 mars 1612, à Louis de Molan, fils de Jean et d'Aynarde de Maubec ; C) Madeleine, mariée le 1er juin 1614, à François du Bost, sr de Cerbué, fils de Jean et d'Adrienne de Tenay ; 3° Antoine, religieux de St-Benoit, à Savigny ; 4° Marguerite, mariée : 1° en 1566, à René de Bron, sr de la Liègue ; 2° à Antoine de Murat, sr de l'Estang ; 5° Jeanne, mariée : 1° le 3 nov. 1565, à André Dodieu, sr de Rivas et Epercieu, fils de Louis et de Marie Rousselet, et veuf de Blanche du Peloux, qu'il avait épousé le 20 mai 1559 ; 2° le 27 août 1588, à Claude de Crémeaux.

VIII. Jacques de Sainte-Colombe, sr de Villette, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa le 29 décembre 1570, Claudine de Semur, fille de Girard, sr de l'Aubépin et de Gilberte de Busseul. En 1580, il donna le dénombrement de sa terre de Villette, consistant en cens, servis et rentes, la plus grande partie portable au château de Villette ; en corvées, charrois et manœuvrées à volonté, lods ; les habitants de ladite seigneurie étaient sujets à guet, garde et réparation du château. Il y avait deux dimes, celle de Cottance et celle de Montz, 8 domaines, un colombier ; le revenu total pouvait aller à 1311 écus. Jacques testa le 6 déc. 1597, laissant : 1° Rolin (v. l'Aubépin) ; 2° Hilaire, religieux de Savigny ; 3° Antoine, 17 janv. 1584, sr de Thorigny, mort au siège de St-Antoine ; 4° Charles, jésuite, testa le 1er déc. 1603 ; 5° Madeleine, mariée le 3 mars 1609 à Guillaume de Montchanin, sr de la Garde.

En 1606, Rolin de Ste-Colombe donna le dénombrement de Villette, terre en toute justice avec de beaux droits seigneuriaux ; elle est à 6 lieues de Lyon, à côté de Tarare. Il y a une belle et forte maison, très commode, quoiqu'elle soit en pays de montagne, accompagnée d'assez belles dépendances, jardin et vergers pleins de bons fruits, de quantité de bois de taille et haute futaie, d'un des meilleurs colombiers qu'il se puisse guères voir, de très belles garennes et de quantité de prés, d'environ 80 à 100 charettes de foin, outre le beau terrier qu'il y a et les dîmes. Le 12 avril 1612, Rolin de Ste-Colombe, vendit les château, maison, terre et seigneurie de Villette, consistant en justice haute, moyenne et basse, rentes en dépendant, droit de sépulture, banc et places dans l'église de Villechenève, à noble Vital Chappuis, conseiller du Roi, et élu en l'élection de Forez, moyennant 39.700 livres tournois. Vital Chappuis (v. Charlieu, t. Ier) eut d'Anne de la Veuhe, Claude Chappuis, sr de Villette, marié le 4 fév. 1617, à Marie Reymond. Leur fils, Michel Chappuis, prêta hommage de Villette, le 10 février 1674 et en donna le dénombrement le 3 septembre suivant. Il épousa, le 8 oct. 1658, Catherine Henrys, dont Pierre Chappuis, sr de Villette, marié le 12 sept. 1688, à Claude Chassain, fille de François et de Marguerite Daudieu, dont Anne-Claude, 23 avril 1694. Le 22 août 1707, Pierre Chappuis, étant dans son château de Villette, constitua pour son procureur, Louis Punctis de la Tour afin de recouvrer la somme qui lui était dûe par Pierre Ligoz, bourgeois de Violay.

Le 8 juin 1718, Jean Guigou, sr des Granges, et Anne Chappuis, sa femme, vendaient Villette à Nicolas Périchon et Marie Jourdan, qui le revendirent, le 17 octobre suivant, à Camille de Riverie. Il en possédait déjà une partie, car il rend hommage le 13 mai 1691

et fournit le dénombrement le 9 août 1696. En sa faveur, Villette fut érigé en marquisat, par L. P. de juin 1719, avec la Rivière et les Olmes. Il en prêta hommage le 7 mai 1720 et le dénombrement fut reçu le 7 septembre suivant. Le 25 octobre 1777, Pierre-Camille de Riverie (v. Donzy, t. I[er]) fit donation de Villette, à Jean-Baptiste-Michel de Charpin, comte de Feugerolles. Il y a quelques années Villette appartenait à M[me] Houdia. Il est aujourd'hui la propriété de son gendre, M. Mantélier, de Tours.

(Paul de Varax : *Généalogie de la maison de Ste-Colombe*; Sonyer du Lac : *Loc. cit.*; Archives de M. Albert Boissier.)

VILLOSON

A l'est et non loin de la gare de la Pacaudière se dresse encore le manoir de Villoson. C'est une vaste habitation construite d'un seul jet, sur un plan régulier, en forme de fer à cheval. Les ailes étaient accompagnées de deux tours rondes, à toits polygonaux, mais il n'en reste plus qu'une, celle du midi s'étant écroulée il y a quelques années.

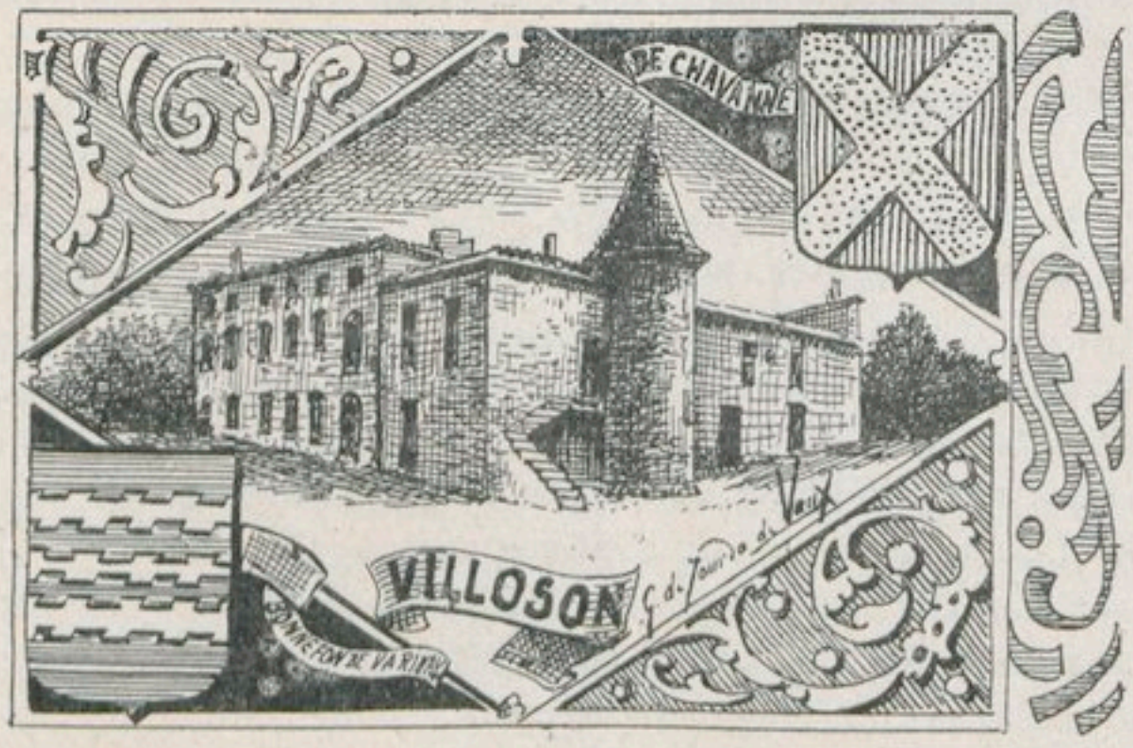

Les avant-corps des ailes n'ont été percés d'aucune ouverture, sur les façades qui regardent la gare de la Pacaudière. Cette particularité donne un air bizarre à cette gentilhommière qui, malgré son originalité, n'est pas dépourvue d'élégance. La longue façade de l'est, surtout, en impose par sa majesté, malgré la simplicité de son architecture.

En 1250, dans la donation faite par Artaud, vicomte de Mâcon, à l'abbaye de la Bénissons-Dieu il est question de Béatrix de Villauson. Au commencement du XVII[e] siècle, Villoson appartenait à Jacques Desmanèches, notaire, ancien agent d'affaires de Diane et d'Honoré d'Urfé. Les archives de Châteaumorand contiennent encore le livre des dépenses d'Etienne Desmanèches, époux de Suzanne de Raix, qui régit pareillement les biens des seigneurs de Châteaumorand. Françoise Desmanèches porta Villoson, par mariage, à François Bonnefon de Varinay, d'une famille qui portait : *d'azur à trois fasces bretessées et contre-bretessées d'argent, accompagnées en pointe d'un filet du même.* Avant le

15 novembre 1642, les deux époux avaient vendu Villoson à noble Pierre Duvergier, lieutenant particulier, civil et assesseur criminel en la châtellenie de Crozet, mort en novembre 1679. C'est lui, sans doute, qui fit reconstruire le château. Sa sœur Antoinette, avait épousé Noël Daudieu, s[r] de Chambœuf.

En 1760, Pierre Maurin Desgrivet est qualifié « seigneur de Villauzon ». Cette famille porte : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de maure de sable tortillées d'argent*. Dans son acte de décès, du 14 octobre 1779, messire Antoine-Philibert Déchavanne, écuyer, lieutenant-général au bailliage de Roanne, époux de Catherine Crocquet de Belligny, est qualifié « seigneur de Beaugrand et Villauzon ». La famille de Chavanne (v. la Forêt, t. III) portait : *de gueules au sautoir d'or*. La fille d'Antoine-Philibert de Chavanne porta Villoson à son époux, Henry-Charles, comte de Baussancourt, maire de la Pacaudière, mort à Troyes, le 28 mars 1815. M[me] Desmegrigny, née de Baussancourt, le possédait en 1830. Il passa ensuite à M. Bouillet de la Faye, d'une famille qui porte : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois besants du même; au chef de gueules, sontenu d'une fasce d'or, et chargé d'un croissant entre deux étoiles d'argent.*

Les derniers propriétaires sont M. Fessy et M[me] Brandin.

(Abbé Reure : *Bulletin de la Diana; La vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé; Histoire du Château et des seigneurs de Lalière, p. 113;* Communication de M. Stéphane Bouttet.)

VIVERT

Le curieux manoir de Vivert, situé sur le territoire de la Tour-en-Jarez, à moins de cinq minutes du manoir des Joyeaux, assis sur la pente du coteau couronné par Vivert, a conservé son aspect d'autrefois. C'est une maison-forte, aujourd'hui transformée en ferme, encore entourée de son mur d'enceinte et défendue par deux tours rondes, qui ne sont pas sans caractère. Tout autour, de vieilles croix, des sentiers pierreux, des maisons de jadis à peine remaniées, de beaux ombrages, ont conservé au paysage de Vivert tout son carctère pittoresque.

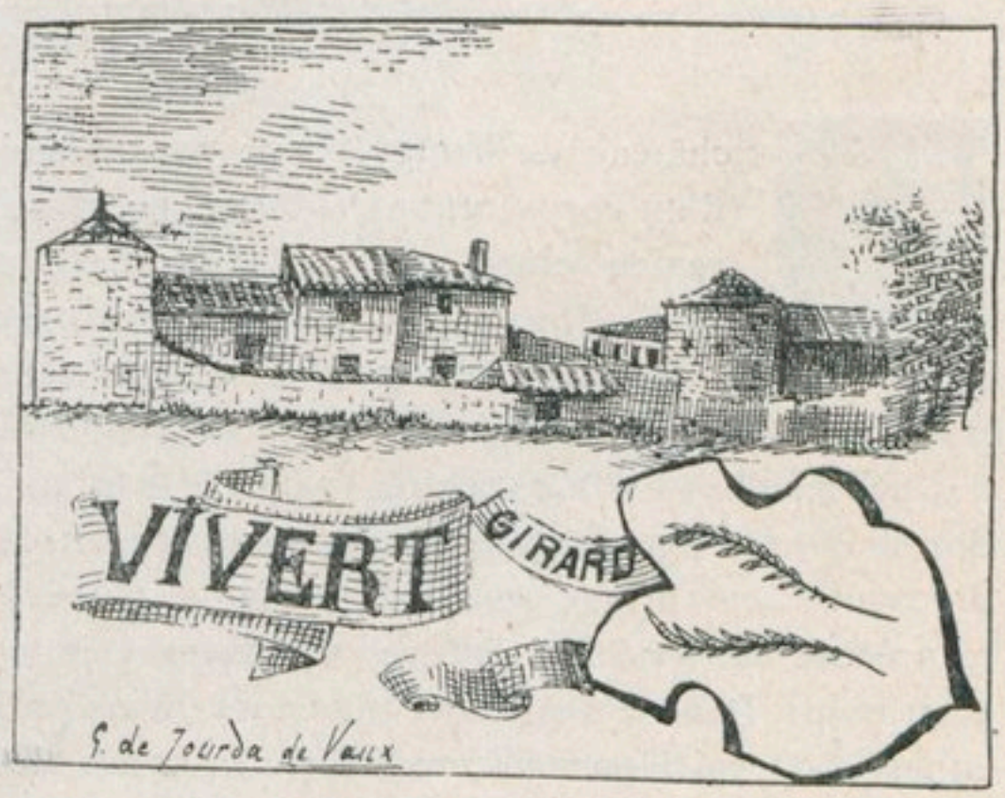

Le 12 novembre 1389, Jean de la Goutte, curé de la Tour et seigneur de Vivert, fonda

avec Guillaume Bayle, seigneur de la Vaure, la prébende de Sainte-Catherine, en l'église de la Tour.

Dès la fin du XVI^e^ siècle, Vivert appartenait aux Girard, enrichis dans la fabrication des armes. Pierre Girard, père de Jean-Louis, l'acquéreur de Roche-la-Molière (v. ce nom, t. I^er^) avait pris l'entreprise de la manufacture royale d'armes de St-Etienne, et le 13 mai 1740, il acheta une charge de secrétaire du Roi. De Marguerite Gardieu, Jean-Louis eut un fils donné : Barthélemy-Louis Girard de Faverange, qui fut élevé dans la maison de Pierre Girard, son aïeul, et reçut de lui, dans le partage des biens qu'il fit entre ses trois filles, la somme de 10.000 livres que M. et M^me^ de St-Perrieux furent tenus de lui payer à sa majorité; jusque là ils devaient pourvoir à son entretien. Il devint l'un des premiers magistrats de St-Domingue, fit partie du Conseil supérieur de Port-au-Prince, fut receveur de l'octroi et des amendes, etc. Le 6 sept. 1791, à Lyon, il fut parrain de Louis-Barthélemy Guilloud de Courbeville. Marie Girard, veuve d'Antoine Thomé, écuyer, avait testé le 1^er^ déc. 1671. Les armes de cette famille sont : *d'argent à deux palmes de sinople.*

Au XIX^e^ siècle Vivert fut acquis par Jean-Antoine Piégay, notaire à St-Héand ; mort le 31 janvier 1887, laissant trois enfants : Antoine, notaire à St-Héand ; Amédée et Anaïs, héritière de Vivert, morte le 25 août 1915, mariée à Guillaume Sirvanton, mort en 1898, d'où Marie-Claire Sirvanton, qui porta Vivert à son époux, Philibert Baudot-Sirvanton, ingénieur civil des mines, chevalier de la Légion d'honneur, fixé à St-Chamond.

(Testenoire-Lafayette : *Histoire de St-Etienne*; W. Poidebard : *Notes héraldiques*; Communications de MM. Philibert Baudot-Sirvanton et Jehan de Courbeville.)

VOUGY

Le château de Vougy, vaste construction de l'époque Louis XV, se compose d'un corps central, allongé, percé de deux rangs de fenêtres à linteaux légèrement cintrés, et accosté de deux pavillons carrés faisant retour à ses extrémités. Il se recommande par son ordonnance majestueuse, par les grandioses proportions de sa cour d'honneur et de son parc de 50 hectares; il passe à bon droit, pour le Versailles roannais. Le regretté comte Michon de Vougy, homme de goût, épris des choses d'art et de curiosité, l'avait, à la fin du XIX^e^ siècle, noblement relevé d'un abandon trop prolongé. Il avait notamment reconstitué le grand salon en pur style du milieu du XVIII^e^ siècle ; il est revêtu de boiseries d'une exquise élégance. Une antichambre qui le précède est ornée de tentures d'Aubusson et meublée de quelques riches fauteuils au petit point. Dans le vestibule, plusieurs objets précieux sollicitent l'attention : un portrait équestre du roi Henri IV, de l'école française du commencement du XVII^e^ siècle et qui proviendrait du château de la Bâtie, un portrait de Cinq-Mars, deux épis de toiture en

faïence de Rouen, et un magnifique sarcophage antique en marbre blanc, de 2 m. 20 de longueur, sur 0 m. 80 de haut, décoré de strigiles et de deux têtes de lions du plus grand caractère. Il provient d'Ecully, où il servait de fontaine dans une cour de l'habitation de M. Jars, ancien député du Rhône, beau-père du comte de Vougy. On remarque dans l'église de Vougy un blason portant *une croix ancrée, chargée en cœur d'une rose cantonnée de quatre autres roses*. Le château fut commencé en 1736, en 1748 on posa 700 carreaux à 25 croisées, en 1751, on construisit l'aile gauche, la grange à blé, le pressoir, trois écuries et la cave voûtée.

Vicard de Moles est mentionné en 1200.

Antoine de Moles, que portait : *d'argent au sautoir de sable,* était seigneur de Vougy, en 1400. Henri et Méraud, ses fils, rendirent hommage de Vougy, en 1406. Henri de Moles,

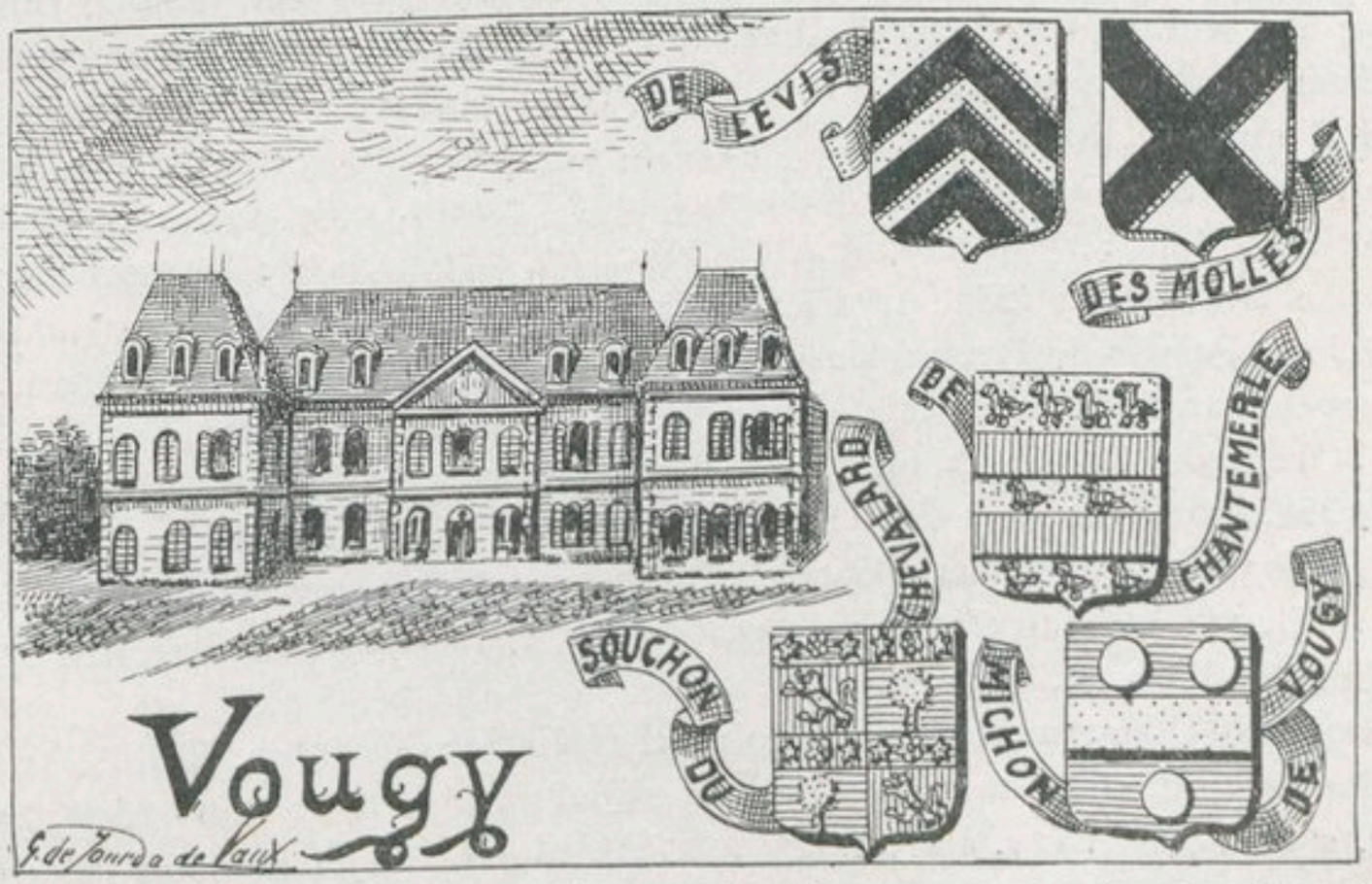

s[r] de Vougy et Claudine de la Palu, sa femme, fondèrent, en 1488, la chapelle seigneuriale de Vougy. Henry de Moles mourut sans enfants, en 1493, et substitua Philippe de Chantemerle, son neveu, fils de sa sœur, aux nom et armes des de Moles. Les armes des Chantemerle étaient : *D'or à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même, rangées en orle.* Phillippe donna le dénombrement de Vougy, le 6 mars 1539. Voici, d'autre part, la généalogie de cette famille, fournie par un manuscrit de la B. N.

I. Philibert de Chantemerle, s[r] de la Clayette, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, père de :

II. Louis de Chantemerle, s[r] de la Clayette, échanson (2 oct. 1429-18 oct. 1450) du duc de Bourgogne, bailli de Mâcon, m[e] d'hôtel de la duchesse de Bourgogne (8 nov.-4 déc. 1437), conseiller d'Etat de Bourgogne, mort le 30 avril 1465, épousa Françoise de Chastellux, dont : 1° Hugues, qui suit ; 2° Etiennette, morte avant 1477, mariée en 1468 à

Jacques d'Amanzé; 3° Françoise, mariée à Odet de Malain-Lux, remariée à N. de la Menüe-Perrigny.

III. Hughes de Chantemerle, s[r] de la Clayette, bailli de Charollais (31 janv. 1482), conseiller d'Etat, chambellan (17 juil. 1484), vit en 1495; épousa Marie de St-Priest, et fut père de : 1° Louis, dit de Molles (24 avril 1495), héritier d'Henri de Moles, s[r] de Vougy, Maizilly, Nay, etc.; 2° Humbert, qui suit; 3° Philippe, dit de Moles, s[r] de Vougy, Bosvert, Maulvernay, le 12 août 1518, lieut[t] à la C[ie] de son frère le Bâtard (19 juil. 1525-6 févr. 1526), enseigne aux gentilhommes de la maison du Roi, le 30 juin 1546; il eut un fils : Humbert, prieur de N.-D. de Jougny, le 30 mai 1554; 4° Aimar-Marc, le célèbre bâtard de la Clayette, gouverneur et bailli d'Auvergne (22 août 1518-3 mai 1522), conseiller d'Etat, chambellan, capitaine des gendarmes (28 mai 1509-fév. 1527), s[r] de Nay, Marsangy, la Fraigne, 21 janv. 1507; 5° Jacques, religieux de Cluny, abbé de Rigny, près Vermenton; 6° Françoise, religieuse à la Veine près Clermont-Ferrand; 7° Renée, religieuse à Marcigny.

IV. Humbert de Chantemerle, s[r] de la Clayette, Jarnosse, St-Hilaire, etc., le 12 août 1518, m[e] d'hôtel du Roi (15 fév. 1527-22 juin 1546), épousa entre le 17 mai 1521 et le 24 août 1522, Anne-Jeanne de Bellenave, née le 14 sept. 1497, veuve de Renaud de la Roche-Aymon, dont : 1° Marc-Aimar, qui suit; 2° Antoine, s[r] de Montpré; 3° Jean, tué au siège de Dinant, en 1552; 4° Pierre, chevalier de Malte; 5° Louise (11 sept. 1570), mariée à Jean Palatin de Dyo; 6° Jeanne, épousa le capitaine Bourg de Forez.

V. Marc-Aimar de Chantemerle, dit de Moles, baron de la Clayette, Vougy, etc., chevalier de l'Ordre du Roi, le 12 mars 1571, gouverneur de Charollais, échanson du Roi, 13 avril 1558, mort entre le 2 fév. 1573 et le 3 juil 1576, épousa le 30 juin 1546, Cécile de Boucart, puis Claude de Damas-Digoine, morte entre le 26 nov. 1572 et le 11 oct. 1599. Il eut : 1° Claude, qui suit; 2° Alix, 9 mars 1619, épousa le s[r] de Bresche; 3° Minerve; 4° Philibert, s[r] d'Arnay; 5° Jean; 6° Péronne.

VI. Claude de Chantemerle, dit de Moles, chevalier de l'Ordre du Roi, l[t] à la C[ie] du duc d'Aiguillon, 17 juil. 1608, mort entre le 26 juillet 1618 et le 19 mars 1619, baron de la Clayette, s[r] de Vougy, Nay, Marchangy, marié le 26 oct. 1589 à Léonore Palatin de Dyo, qui testa le 7 sept. 1603, puis à Louise de Rivoire, veuve de Jacques de Lévis-Couzan, et fille de Balthazard et de Gabrielle de la Barge.

Lorsqu'il était enfant, son « gouverneur » était Antoine de Busseul, écuyer. Le 19 mai 1604, Claude avait acquis des commissaires du duc de Montpensier, la justice de Vougy.

En 1610 les Lévis leur succèdent à Vougy. En 1670, Jacques de Lévis-Chantemerle, marquis de Lévis, est seigneur de Vougy, Chalain-le-Comtal, etc., et en 1707, le marquis de Lugny. Louis Michon l'acheta en 1713, pour 90.000 livres. Cette famille porte : *D'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois besants d'argent*. Louis Michon (12 nov. 1675-juil. 1721), devint seigneur de la Farge et Vougy, par son mariage, le 2 janvier 1702, avec Françoise Thévenard de la Farge, fille de Jean-Louis et de Louise de Vaginay, dont Jean-Marie Michon de la Farge (16 oct. 1707-4 sept. 1770), s[r] de Vougy, écuyer du Roi, chevalier de saint Louis, marié le 25 septembre 1731, à Catherine Dauger, fille de Jacques et de Margue-

rite des Fossés de Watteville. De cette union naquit Jean-Louis Michon de Vougy (27 juin 1732-1802), chevalier de s[t] Louis, créé comte de Vougy par L. P. de 1766. Ce premier comte de Vougy avait l'humeur belliqueuse. Le marquis de Vichy qui notait fidèlement les faits divers survenus en Roannais nous a conservé, à la date de 1773, le récit impartial de ses campagnes. « Le comte de Vougy fait la guerre à une jeune femme, sa parente, et n'ayant pu la vaincre militairement, il a recours aux voies judiciaires, il attend de Thémis un triomphe que Mars lui a refusé, mais il ne sera pas plus heureux avec l'un qu'avec l'autre et la victoire lui échappera toujours, de quelque manière qu'il la poursuive. Le sieur Servajan a la plus grande partie de ses biens dans la paroisse de Vougy, il vivait dans la meilleure intelligence avec le sieur de Vougy, d'autant plus que ce dernier est parent au 4[e] degré de la dame Servajan, du chef de Françoise Thévenard, qui avait épousé Louis Michon, dont le comte de Vougy est petit-fils, ce fut Louis Michon qui acheta la terre de Vougy, laquelle n'a été érigée en comté que depuis environ quatre années; si nous recherchions plus haut, nous verrions que les aïeux du comte de Vougy se sont distingués dans le commerce et dans d'autres professions qu'ils ont exercées avec autant d'honneur que d'adresse et de répartie. Le sieur de Vougy, devenu comte, devint beaucoup plus difficile sur les procédés, il se persuada qu'on ne pouvait rien lui disputer, et trouva fort mauvais que le sieur Servajan refusât de lui payer certaine dîme qu'il n'avait pas droit d'exiger. On cessa de se voir et la petite vengeance du comte de Vougy fut de retirer la permission qu'il avait donnée au sieur Servajan de chasser sur sa terre. Dès ce moment, le sieur Servajan cessa de chasser sur la terre du comte de Vougy, mais il usa de la permission qu'il avait de chasser sur les terres des seigneurs voisins; on observera que le sieur Servajan a droit de chasser sur une garenne qui lui appartient et que pour raison de ce droit, il paie une redevance. Mais un trait qu'il est difficile de pardonner au sieur de Vougy est d'avoir affecté de chasser continuellement sur les fonds du sieur Servajan, dans le temps qu'ils venaient d'être ensemencés et de les avoir traversés avec des chevaux. Le 19 octobre 1771, le sieur Servajan se proposa d'aller voir ses terres, il trouva qu'il y avait partout beaucoup de chiens... la dame Servajan s'habilla en amazone et prit un fusil, son mari qui l'accompagnait prit une canne et un parasol; ils partirent dans cet équipage sans avoir aucun chien avec eux. L'un et l'autre ne quittèrent point le chemin. A quelque distance de la maison, la dame Servajan, qui n'avait dans son fusil que de la poussière, tira un coup en l'air pour le charger à balles. Le comte de Vougy qu'ils n'avaient point aperçu se promenait à cheval, amené par le coup de fusil qu'il avait entendu, il partit au galop et vint en facteur à la dame Servajan; celle-ci, d'abord intimidée, traversa un fossé avec précipitation et se jeta dans un chaume, mais ce ne fut pas une habile... le sieur de Vougy, sans égard ni pour le sexe, ni pour la jeunesse de la dame Servajan, franchit le fossé et dit à cette dame du ton le plus dur, qu'il fallait lui rendre les armes. Notre jeune amazone entreprit de combattre et se flatta de vaincre ce nouveau Thésée; le succès passa ses espérances, elle n'eut qu'à présenter le bout de son fusil, aussitôt le comte de Vougy tourna bride et se retira. Débarrassée d'un ennemi moins

redoutable qu'on ne l'aurait imaginé, la dame Servajan continua sa route. A l'égard du comte de Vougy, il rentra dans son château, peu satisfait de l'aventure, mais bien disposé à l'arranger ; il fit appeler son procureur fiscal et l'instruisit de ce qui s'était passé ; celui-ci, plein de zèle pour son seigneur, rendit plaintes, non seulement pour le fait de chasse, mais encore pour de prétendues injures, proférées contre le comte de Vougy ». La sentence qui fut rendue, aboutissant à l'incompétence pour la réparation des prétendues injures, ne fut pas très goûtée du comte de Vougy, il interjeta appel dans sa propre juridiction. La dame Servajan disait d'ailleurs de lui depuis le procès « qu'il s'appelait Michon, qu'il était le fils d'un marinier et que c'était un comte pour rire, qu'il était son parent, mais qu'il était le moindre et qu'elle en avait de plus distingués ». Cette affaire banale en apparence eut un grand retentissement dans le pays. Le comte de Vougy avait surtout fait preuve de maladresse et manquait de galanterie, la fortune de sa maison avait été rapide et sa hâte à oublier ses origines amusait fort les gentilshommes du voisinage. La dame Servajan des Gouttes était jeune et jolie, elle était la femme d'un avocat, enfin elle mettait en relief, avec une grâce touchante, les défauts de son sexe. C'était plus qu'il n'en fallait, aussi ses juges déclarèrent-ils que « le sieur de Vougy s'appelle Michon de Vougy, prononcer son nom n'est pas une injure,... elle a ajouté qu'il était le fils ou le petit-fils d'un marinier, mais si toutes les fois qu'on s'entretient dans la société de la naissance d'un homme, cela donnait lieu à des procédures, les tribunaux en seraient accablés... la dame Servajan a dit que le sieur de Vougy était un comte pour rire ou de nouvelle date, c'est là une plaisanterie sans conséquence, au surplus le sieur de Vougy ne prit la qualité de comte que parce que sa terre a été érigée en comté depuis 4 années... » Le comte de Vougy prétendait encore que sa cousine n'avait pas le droit de porter les armes, il se vit répondre que « les lois romaines accordent le port d'armes aux avocats, que ce fait a été confirmé par un arrêt célèbre du P[t] de Grenoble ; or, si le mari a le droit de prendre les armes, nul doute que la femme ne puisse pratiquer aussi ce privilège. La profession d'avocat est aussi noble que celle de militaire, il faut dans l'une et dans l'autre, du courage et des libertés. Le comte de Vougy a d'abord voulu que la dame Servajan lui rende les armes, il veut aujourd'hui qu'elle lui fasse des excuses, il y a dans cette prétention, un excès d'amour-propre ; pour des excuses il ne doit point en attendre de la dame Servajan, et s'il persiste à exiger que les femmes lui rendent les armes, il doit savoir que ce n'est pas avec des menaces, mais en suppliant qu'il obtiendra cet avantage ».

Le comte de Vougy avait épousé, le 23 mars 1759, Angélique-Julienne de Casaubon, morte le 21 déc. 1789, fille de Jean-Maurice et de Claude Le Pas de Hureaux, dont : 1° Jean-Étienne qui suit ; 2° Jean-Louis-Rémy (v. Chamarande) ; 3° Marie-Jeanne-Eugénie-Élisabeth, mariée le 21 août 1787, à Pierre-Louis du Bost de Rouvray ; 4° Anne-Adélaïde-Victoire, 16 avril 1768, mariée le 15 déc. 1789, à Jean-Baptiste-François-Théodore du Rosier ; 5° Dominique-Louise, 20 avril 1770, mariée au comte de la Roche-Négly ; 6° Louise-Marguerite-Alexandrine, 17 mars 1774, mariée au comte de Morges ; 7° Angélique-Philippe-Claudine, 7 avril 1776, mariée le 27 vendémiaire, an V, à Pierre-Claude

Puy de la Bâtie; 8° Louis-Maximilien, 1 mars 1777; 9° Jean-Louis-Claude-Philippe, mort à Metz, élève au collège St-Symphorien, le 13 sept. 1793, à 14 ans.

Jean-Etienne Michon, comte de Vougy, 21 mars 1767, chevalier de Saint-Louis, député de la Loire, épousa en 1801, Sophie Anglès, morte à Vougy, le 3 sept. 1820, fille de Jean-François et de Marianne Bonnins de Vienne, dont : 1° Jules-Emilien Michon, comte de Vougy (10 janv. 1809-1885), marié à Néresta Jars, morte le 28 nov. 1869; 2° Jeanne-Françoise-Elisabeth-Félicie (18 prairial an X-4 sept. 1901), mariée, le 1er juin 1829, à François-Lucien Souchon du Chevalard, conseiller général de la Loire, fils d'Hubert et de Marguerite-Angèle du Rosier; 3° Louise-Suzanne-Ernestine (27 nov. 1811-4 sept. 1878), mariée le 6 juin 1832, à Jacques-César-Hélène-Théodore Agniel, comte de Chénelette (23 pluviôse an V-23 janv. 1880), fils de Jean-Baptiste et de Charlotte-Françoise de Ferrary. Le château de Vougy appartient aujourd'hui à Mme Jules Souchon du Chevalard, qui y réside. Elle a vendu le château du Chevalard (v. ce nom, t. Ier) à M. Viallard.

L'alliance des Michon de Vougy et des Valous ayant fixé ces derniers en ce lieu, nous croyons utile de donner sur eux quelques notes encore inédites. Jacmet Valoux est cité en 1380 dans le terrier de l'abbaye de Valbenoîte, et Jean Valoux, en 1450. Pierre Valoux et sa femme Claude reconnaissent, en 1458, tenir une terre du duc de Bourbon, comte de Forez. La filiation commence à : I. Jean Valoux, de St-Jean-de-Bonnefonds, qui, le 5 juillet 1491, reconnaît tenir en fief de Jean de St-Priest, marquis de St-Chamond, une terre à la Glocid, près St-Laurent d'Agny. Il eut entre autres : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine, qui suivra.

II. Jean II Valoux, marié à Rose Bonichon, remariée à Antoine Brossart, marchand de St-Etienne et fille de N. et de Marguerite Jacquier. Elle testa en 1545, faisant des legs à ses enfants du 1er lit et voulant être inhumée dans la chapelle des Valoux en l'église de St-Jean-de-Bonnefonds. Leurs enfants furent : 1° Jean, qui suit; 2° Gabriel; 3° Etienne, procureur d'office en la châtellenie royale de St-Jean-de-Bonnefonds, en 1569.

III. Jean II Valoux (1514-1560), notaire royal et greffier de St-Jean-de-Bonnefonds, père de :

IV. Gabriel Valous, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, d'abord notaire royal à Lyon (provision le 9 janv. 1573), puis à St-Etienne en Forez après la mort de Pierre Allard, 30 sept. 1575, prévôt royal et receveur pour le Roi, des châtellenies de St-Jean de Bonnefonds et du Fay, charge qu'il résigna le 2 av. 1614, au profit de son fils cadet. Il mourut en 1619, laissant de Marie Thévenet, fille de Gabriel, capitaine châtelain de St-Jean-de-Bonnefonds, gentilhomme de la chambre du Roi et héraut d'armes de sa compagnie : 1° Christophe qui suit; 2° Gabriel, auteur des Valous, de Lyon, encore représentés; 3° Pierre, avocat en Parlement; 4° Antoinette, femme de Jean Montaland, notaire royal, capitaine-châtelain de la châtellenie royale de St-Genis-Terrenoire.

V. Christophe Valous, avocat en Parlement, président en l'Election de Forez (lettres du 1er déc. 1632), épousa Benoîte Réal, fille de Jean et Catherine Mollin et testa en 1645,

laissant : 1° Christophe, qui suit ; 2° Benoîte, femme de Claude Ravel ; 3° Françoise, femme de Philibert Tardy, conseiller au bailliage de Bourg-en-Bresse ; 4° Isabeau, qui testa en 1662 ; 5° Marie, femme de Claude de Laval, bourgeois et marchand de St-Etienne, veuve en 1699 ; 6° Catherine.

VI. Christophe II Valous, avocat en Parlement, fixé à St-Jean-de-Bonnefonds, marié le 26 juin 1661, à Marie du Coignet, dont il n'eut qu'une fille, Marie Valous, femme en 1678, de Joseph de Villecheize, écuyer, seigneur du Pizey, fils de Jean, écuyer.

II. Antoine Valoux, procureur d'office de la châtellenie de St-Jean-de-Bonnefonds en 1545, père de :

III. Jean Valoux, épousa Antoinette Gillier, fille d'Antoine, dont : 1° Jean, prêtre ; 2° Roland, qui suit ; 3° Anne, femme de Jean Farnay, notaire royal ; 4° Marguerite, femme de Christophe Mazenod, fils de Mathieu et de Catherine Ravel.

IV. Roland Valous, notaire royal à St-Romain-en-Jarez, marié : 1° le 1er mai 1588, à Marguerite Tenoux, fille de Gaspard, notaire royal à St-Romain-en-Jarez ; 2° à Jeanne Payre ; 3° à Gabrielle Mathevon, fille de Laurent, notaire royal et capitaine châtelain de St-Etienne et de Jeanne Javelle. Du 2e lit : 1° Jean, qui suit ; 2° Clément, mariée à Catherine de Beaubrueille, fille de Blaise, écuyer, secrétaire du duc d'Orléans, dont : A) Blaise Valous, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France près le Parlement de Dijon, seigneur de Chazeuil, en Champagne, mort sans alliance ni postérité en 1677, faisant héritier universel son frère Jean de Valous ; 3° Blaise, curé de St-Héand, archiprêtre de Mornant, en 1661 ; 4° Marie, mariée le 25 sept. 1635 à A. Vivier ; 2° à Jean-Baptiste Grimot, notaire royal, seigneur de Montjelas, fils d'Antoine et de Guillemette Payre ; 5° Françoise, femme de Guillaume Chorel, sr de Kernelin ; du 3e lit : 6° Etienne, juge de St-Romain-en-Jarez, en 1628, marié à Claudine Chorel, dont : A) Melchior, avocat en Parlement, secrétaire général du Procureur du Roi près le Parlement de Grenoble, marié à Jeanne Benoist, testa sans enfants, à Lyon, le 17 nov. 1732 ; B) Rolland, notaire royal à St-Etienne, marié à Louise du Poyet, d'où deux fils célibataires ; C) Nicolas, juge général du prieuré de St-Romain-en-Jarez, en 1694 ; D) Isabeau, mariée le 12 fév. 1651, à Antoine Anthony, notaire royal à St-Chamond ; E) Sibille, mariée le 10 oct. 1663, à N. Vaubertrand, notaire royal ; 7° César, juge et châtelain du Sardon et Valfleuri, greffier en chef des finances à Lyon, testa en 1665, marié à Etiennette Grimod, sans postérité ; 8° Jean, prêtre, docteur en théologie, curé de St-Héand, prébendier de N.-D. de St-Romain, vit en 1649 ; 9° Antoine, curé de St-Romain-en-Jarez, vit en 1623.

V. Jean de Valous, écuyer, volontaire, puis enseigne aux Gardes, capitaine au Rt du Plessis-Praslins, maréchal de bataille en 1668, commissaire d'artillerie, enfin maréchal de camp, maintenu dans sa noblesse, le 27 janv. 1671. De Claudine du Couffre, il eut :

VI. Jean II de Valous, écuyer, seigneur de Chaseuil, en Champagne, capitaine de cavalerie, l'un des 200 chevau-légers de la garde du Roi, tué à Fleurus, en 1690, à environ 38 ans. Marié en 1679, à Anne du Bois de Courchamp, fille de Denis, écuyer, sr de Cour-

champ et de Denise Mariotte, dont : 1° Blaise, qui suit ; 2° Marie, 10 janv. 1682, femme de Jean-Baptiste Beaux, écuyer ; 3° Catherine, 1683, mariée le 24 nov. 1699, à Jean-Claude du Bois, écuyer, cos[r] d'Orain, l[t] de dragons au R[t] de la Reine, fils de Jean-Claude, écuyer, et d'Elisabeth de Mellin.

VII. Blaise de Valous, écuyer, s[r] de Chaseuil, Renève, Oisilly, l'un des 200 chevau-légers de la garde du Roi en 1704, écuyer du Roi en 1721, marié : 1° le 30 nov. 1703, à Huguette du Bois de la Rochette, fille de Jean-Claude et d'Elisabeth de Mellin ; morte le 7 déc. 1704 ; 2° à Marthe de Trémolles, morte le 1[er] octobre 1714 ; 3° à Jeanne Morelet, morte le 27 juil. 1721 ; 4° le 1[er] juin 1722, à Marie Jarry. Il mourut à Til-Chatel, le 13 mai 1740, laissant : du 1[er] lit : 1° Jean-Claude, qui suit ; du 2° lit : 2° Jean-François, écuyer, s[r] d'Orsain, b. le 21 déc. 1713, capitaine au R[t] d'Auvergne-Inf[ie], chevalier de St-Louis, représenté, en 1789, aux derniers Etats de la Noblesse de Bourgogne, mort en émigration ; marié le 28 mai 1757, à Barbe Quirot, fille de Philippe, écuyer, et de Jeanne Jacquinot, dont : A) Barbe-Henriette (29 sept. 1764-5 juin 1834) ; B) Louise-Françoise-Césarine, 10 janv. 1773, mariée le 20 oct. 1801, à Louis-Charles de Montarby, ex-chevalier de Malte, capitaine au R[t] Royal-Navarre, etc., fils d'Etienne-Louis, chevalier, et de Gabrielle de Rose ; 3° Catherine (25 av. 1710-14 sept. 1772), mariée le 28 fév. 1730, à Claude-Antoine de Mongin, écuyer, fils de Guillaume et de Gabrielle Jobelot ; du 3° lit : 4° Jacques, 4 mai 1717, marié à Nicole Besson ; 5° Louis, marié à Marie de Boussard ; leur dernier descendant : Jean-François-Louis-Ferdinand est mort le 16 nov. 1854.

VIII. Jean-Claude de Valous, écuyer, s[r] de Chaseuil, Orsilly, etc. (27 nov. 1701-1778), marié : 1° à Jeanne Faramont, morte à 22 ans, le 25 janv. 1740, fille de Jean-Claude ; 2° le 4 fév. 1743, à Barbe Michel d'Attricourt, morte en 1811, fille de Jacques, chevalier, trésorier de France, etc., et de Jacqueline Mochot ; du 2° lit : 1° Jean-Louis, 22 juin 1746, chanoine de la Ste-Chapelle de Dijon, mort en émigration ; 2° Jacques Auguste, 30 août 1751, religieux à Saint-Germain-d'Auxerre, mais ancien mousquetaire gris, servit à l'Armée des Princes et y fut blessé mortellement.

Les représentants actuels de la famille de Valous sont : d'une part : 1° Guy-Camille-Marie de Valous, né le 1[er] nov. 1891, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Paris ; 2° Camille-Marie-Antoine de Valous, né le 27 nov. 1902 ; fils de Paul-Marie-Constance, Gouverneur de L. L. A. A. R. R. les Princes de Bourbon-Parme, mort le 4 déc. 1916, et de Marthe-Marie-Joséphine Lugné de Poë, ex-dame d'honneur de S. A. I. et R. l'archiduchesse Bianca d'Autriche et de S. A. R. la Duchesee de Parme ; d'autre part : Marie-Octave-Roger de Valous, né le 1[er] juillet 1864, capitaine d'Infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, époux de Christine Michon de Vougy.

(Archives du marquis de Vichy ; abbé Poirier : *Metz, p. 445, col. 2 ;* communications de MM. Fleury Vindry et Guy de Valous ; H. de Jouvencel : *loc. cit.* ; le marquis de la Jonquière : *Notes sur la famille de Vougy.*)

VUNS

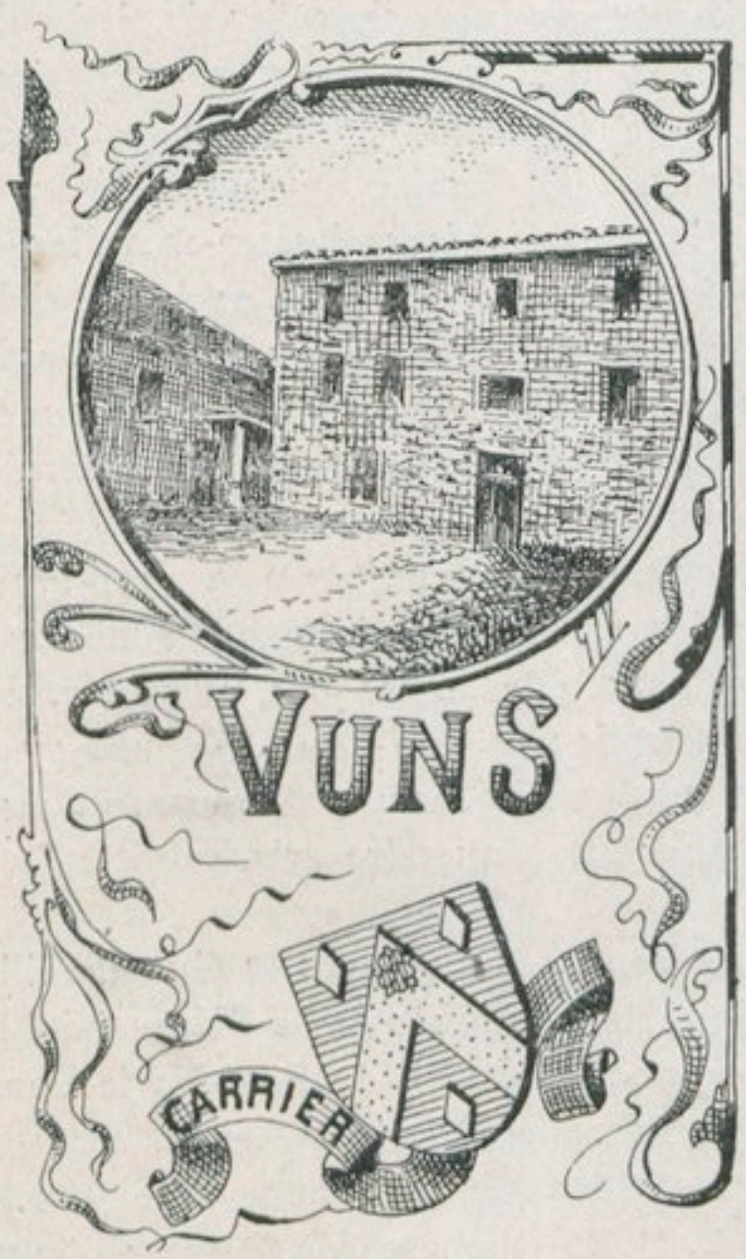

Près de Roche-la-Molière, à une courte distance du manoir du Buisson, se trouvent les restes encore considérables de l'ancien château de Vuns. Cette résidence avait été luxueusement embellie, au XVII^e^ siècle, par Pierre Carrier. Le naïf dicton suivant, rapporté par le chroniqueur Beneyton, avait cours chez le bon peuple de St-Etienne : « Qui a vu Versailles a tout vu, qui n'a pas vu Vuns n'a rien vu ». A l'extrémité du village plusieurs pierres sont encastrées dans le mur très épais d'une dépendance du manoir, mur que soutiennent de puissants contreforts. L'une de ces pierres porte la date de 1553, on voit aussi des figures grimaçantes, un lion, plusieurs écussons sculptés. La cour voisine présente aussi quelques restes de la même époque et un blason, cette cour donne accès à d'anciens appartements où l'on retrouve un spécimen des merveilleuses boiseries de Vuns. C'est une crédence du XVII^e^ siècle, finement ouvragée, où sont sculptées des têtes très expressives, une tête d'homme et une tête de femme — peut-être celles de Pierre Carrier et de son épouse — des fleurs de lys, le monogramme du Christ, des ornements et attributs divers. A quelques mètres de là, dans le haut du village, on voit les restes du château proprement dit. C'est une bâtisse solide et robuste, complètement transformée, mais qui garde encore quelques ouvertures de l'époque. Dans l'un des angles de la cour, un débris de colonnade encore debout donne une idée des merveilles disparues et permet de constater que pour n'être point la demeure du Roi-Soleil, Vuns n'en était pas moins un vrai palais. Deux belles pierres sculptées, l'une avec la date de 1679, portent les armes des Carrier : *D'azur au chevron d'or, chargé sur la pointe d'une rose de gueules, et accompagné de 3 losanges d'argent,* avec casque et lambrequins, elles sont dans un parfait état de conservation. Le puits occupait l'un des angles de la cour, on reconnaît encore son emplacement. Les communs font face à la façade principale, on y retrouve sur plusieurs ouvertures, les armes des Carrier. Toutes les merveilles de Vuns ne sont hélas plus là, tout ce qui a pu être enlevé,

a été dépecé et vendu. La compagnie des Mines a établi dans le manoir des logements ouvriers et si ces grands murs ont retrouvé la vie, ce n'est pas celle des anciens jours. Si la grande ombre de Pierre Carrier pouvait venir errer parmi les restes épars de la splendeur de jadis, elle serait sans doute bien attristée de voir pareil spectacle et peu rassurée sur le goût artistique de ceux qui lui ont succédé depuis deux siècles et demi.

D'abord en possession des Fromage, descendants de ce Nicolas Fromage qui y reçut, le 31 mars 1584, le testament d'Antoine d'Augerolles (v. le Buisson), Vuns passa aux Carrier. Claude Carrier, originaire de St-Rambert, fixé à St-Etienne, épousa Marie Sambrisson, dont : 1° Jean, marié à Claudine Bajolin, fille de Jacques et de Sybille Pellissier, dont : A) Jean-Baptiste, marié : 1° à Marie Deville, fille de Jean; 2° le 24 juin 1605, à Hélène Tamisier, fille de Pierre et de Lucrèce Mauvernay, dont : du 1er lit : a) Marie, mariée à Marc-Antoine Bertholon; b) Joseph, marié à Madeleine Mayol; c) Antoine, marié à N. Buyet; du 2e lit : d) Jacques-François Carrier de Monthieu, marié en 1734, à Claire Duchon, fille de Clément, médecin, et de Marie de Lagrevol, dont : Jean-Joseph, Hélène, Marie-Anne; 2° Ennemond, qui suit.

II. Ennemond Carrier, graveur, échevin de St-Etienne, épousa Catherine Praire, dont : 1° Pierre, conseiller et procureur du Roi, marié : 1° à Germaine Duchon; 2° à N. Deville, dont : A) Ennemond (v. le Buisson); B) Antoinette, mariée en 1691, à Annet Blachon; C) Catherine, mariée à Jean-Benoît Dutreuil de Rhins, fils de Jacques et de Charlotte Miraud; 2° Jean-Louis, qui suit; 3° Robert, marié en 1696, à Jacqueline Duplessis, fille de Jean et de Marie Titon, dont : A) Maximilien, marié à Antoinette Crozet; 4° Etiennette, † à 95 ans, le 1er juillet 1753, mariée le 4 sept. 1679, à Antoine Mogniat (13 juin 1649-18 nov. 1717), fils de Pierre et de Gabrielle Bigot.

III. Jean-Louis Carrier, entrepreneur des armes pour le Roi, marié le 1er nov. 1682, à Madeleine Dignaron, fille de Fleury et de N. Gouilloud, dont : 1° Pierre, qui suit; 2° Jean-Louis, marié à Catherine Gervais; 3° François, contrôleur du grenier à sel, marié à Catherine Nachard, fille de Claude, dont : A) Jean-Louis, marié : 1° à Catherine Basson; 2° à N. Verdellet; 4° Jean, marié : 1° à Madeleine Goyet, fille de Jérôme et d'Elisabeth Olivier; 2° à Marguerite Bonnand, fille de Joseph et de Marguerite Forette; du 1er lit : Etienne et Jean-Louis; du 2e, Maximilien, prêtre, Benoite, Marguerite et Marie; 5° Marguerite, mariée le 3 sept. 1715 à André de Brioude, fils d'André, bourgeois de Lyon et de Marguerite Mayoud.

IV. Pierre Carrier, juge des traites et gabelles de Forez, épousa en 1712, Antoinette Gendre, fille d'Etienne et de Jeanne Molin, dont Ennemond.

Vuns appartient aujourd'hui à la Cie des Mines.

(La Tour-Varan : *loc. cit.*).

ADDITIONS & ERRATA

P. 50, l. 38. Simone de Gayardon de Fenoÿl a épousé, le 30 mai 1922, Charles de Montléon.

P. 63. BULLIEU. — A signaler une cheminée ornée de deux belles cariatides et les dalles du vestibule marquées D et D. B. (Dupuy de Bullieu). La légende veut que la gendarmerie ait fait de Bullieu, une caserne pour arrêter le seigneur de Montrond.

Le 1er septembre 1921, le château de Bullieu, avec deux domaines et la réserve, 180 hectares sur le Vizézy, était acquis par M. Louis Jullien de Pommerol (v. la Bruyère, t. Ier), pour 300.000 francs.

P. 70, ligne 3, *lire* : officier de marine *et non* officier de santé.

ligne 12, *lire au lieu de* : adjudant à Salonique; maréchal des logis de chasseurs, puis au 10e cuirassiers, s'est battu en France et en Orient.

P. 86, l. 18. Jean-Ernest Le Conte a épousé, en 1920, Madeleine du Chambon.

P. 128, l. 19. La description donnée est conforme à un document manuscrit du XVIIIe siècle, mais les cachets de famille portent : *d'azur à la croix d'argent chargée de cinq losanges du champ,* et les armes portées actuellement par la famille sont : *d'argent à la croix de gueules chargée de cinq losanges d'or.*

P. 176. Eustache, fils de Jacques et de Madeleine Rogier, sa 2e femme.

P. 191. Le château des Gouttes a été acquis, en 1922, par M. Léon Godinot, ingénieur à Lyon.

P. 215, l. 23 : *lire* Bonnier *et non* Bournier.

P. 224. MINARDIÈRE. — Les marchands de biens que nous avons cités revendirent peu après le château de Minardière à Pierre-Thomas Rambaud, écuyer (14 mars 1754-20 fév. 1845), fils de Pierre-Thomas Rambaud de la Sablière et de Marie Briasson, député du Rhône aux Cinq-Cents, baron Rambaud et de l'Empire (L. P. des 21 sept. 1808 et 25 mars 1813) avec majorat au titre de baron de la Sablière, enfin confirmé dans son titre de baron avec règlements d'armoiries : *d'azur à l'épervier essorant d'or, posé en bande* (la famille portait : *d'azur à l'aigle éployée d'or; au chef d'argent chargé de trois étoiles de sable*), par L. P. du 10 mars 1815 et du 26 mars 1829, portant l'établissement du majorat sur le château de Minardière; maire de Lyon de 1818 à 1826, il avait épousé le 10 avril 1789, Marguerite Favre, fille de Claude et de Françoise Durand, dont : Charles, baron Rambaud (17 déc. 1790-8 fév. 1869), marié le 22 janv. 1820, à Marie-Thérèse-Emma Passerat de la Chapelle, morte le 15 av. 1865, fille de Gabriel-Claude-Honoré et de Françoise Durand, dont : 1° Louis-Charles, baron Rambaud, mort le 1 janv. 1899, possesseur de Minardière, marié à Edith Morin, dont Magdeleine et Marguerite, mariées successivement au comte Armand de Wissock; 2° Sophie (21 janv. 1821-27 mars 1884), mariée le 22 av. 1842, à Gaspard Crocquet de Béligny; 3° Marie-Honorine,

27 fév. 1823, mariée le 2 fév. 1846, à Antoine Ponchon de St-André; 4° Gabrielle-Victoire (2 fév. 1825-31 mars 1879), religieuse de St-Vincent-de-Paul; 5° Marie, religieuse dominicaine.

Le 1er mars 1869, le baron Louis Rambaud vendit Minardière au beau-frère de sa sœur, Gabriel Barny de Romanet, commandant d'artillerie, mort en juillet 1871, marié à Louise Ponchon de St-André, dont : 1° *Léonard*-Jean-Michel, 1856, officier de cavalerie, mort de fatigues contractées au front, le 16 février 1915, marié à Isabelle de Veyssière, dont : A) Bernard, 28 janvier 1894, lieutenant-aviateur, officier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre (12 cit.), etc., mort accidentellement le 23 sept. 1921; B) Pierre, lieutenant-aviateur, croix de guerre; C) Marie-Louise, mariée à Jean Richou, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre; D) Chantal, sœur Marie-Saint-Gabriel, missre en Afrique; 2° *Pierre*-Marie-Edmond-Simon, 12 sept. 1860, lieutenant-colonel d'artillerie, mort de fatigues contractées au front, le 29 mars 1918, marié à Marguerite Billioud; 3° Louis, qui suit; 4° Gabriel-Louis-Marie-Léonard (1869-17 oct. 1890), mort à St-Cyr d'une chute de cheval; 5° Marie, 22 janv. 1858, religieuse du Sacré-Cœur le 24 déc. 1879, morte accidentellement, le 13 janvier 1895; 6° Jeanne, 1864, mariée à Joseph des Boscs.

Louis-Joseph-Antoine Barny de Romanet, propriétaire de Minardière après la mort de sa mère, survenue le 19 oct. 1909, était né le 7 mars 1862 et mourut d'un accident de cheval, le 29 sept. 1915. Il avait épousé, le 14 juin 1904, Henriette-Marie-Clémentine-Aimée de Boutiny, née le 16 oct. 1878, fille de Charles et de Jeanne de Charpin-Feugerolles, dont : 1° Charles-Louis-Marie, 22 mars 1905; 2° Marie-Jeanne-Louise, 25 août 1906; 3° Elisabeth-Marie-Fernande, 3 juillet 1908; 4° Gabriel-Henri-Gustave, 5 avril 1910; 5° François-Alexis-Jean, 18 fév. 1912; 6° Mélanie-Jeanne-Marie, 16 oct. 1913; 7° Marguerite-Marie-Jeanne, 23 avril 1915.

P. 226. LA MOLIÈRE. — Alfred Peillon est mort le 2 mai 1917, laissant la Molière à sa veuve dont huit enfants : 1° Maurice, 1874, marié le 18 juillet 1906 à Suzanne Riboud, d'où 6 enfants; 2° Gilberte, 1875, mariée le 4 déc. 1902, au comte Jacques de Riverieulx de Varax; 3° Louise, 1876, mariée le 19 mars 1902, à Jacques Regnault de Lamothe; 4° Antoine 1878, capitaine de cavalerie, croix de guerre, marié en 1903, à Anne Fayard, dont 6 enfants; 5° Régis, 1879, avocat à Lyon, marié en 1914, à Germaine Brosset-Heckel, dont 4 fils; 6° Marguerite, 1882, mariée en 1903, à Charles Guerin; 7° Anne-Marie, 1884, marié le 11 avril 1907, à René Chomette, sorti de St-Cyr, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre; 8° Alfred, 1886, capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, marié le 6 octobre 1919, à Edith Brosset-Heckel, dont 2 fils.

P. 245. MORLAND. — *Ajouter à la liste des seigneurs :* Maurice Lachasse de Morland, avocat du Roi, du 19 août 1743 à 1766, né à Thizy, le 5 nov. 1692, fils d'un tisserand. Les armes sont : *d'azur au lévrier courant d'or; au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.*

P. 255. NOAILLY. — Le 21 nov. 1789, Messire Philibert Joseph de Foudras fit la déclaration des revenus et charges du prieuré de Noailly, en Forez. Le 30 avril 1791, le château de Noailly fut vendu aux enchères et adjugé pour 46.000 livres à Anne-Cécile de Foudras, dont le frère fut maire de Noailly. Le 21 sept. 1808 elle testait en faveur de sa nièce Paule-Marie-Delphine de Foudras, mariée à Louis-Marie-Richard de Pons. Le 26 janvier 1826 elle laissa par testament tous ses biens à son mari et à ses sept enfants. Le château appartint ensuite en entier

à Louis-Marie-Richard de Pons, chevalier des ordres royaux de S[t] Louis et de la Légion d'honneur, et à sa fille Reine-Claire-Laurence de Pons lesquels le vendirent, le 1[er] juin 1841, à Alphonse-Sylvestre Roussel, docteur en médecine à Lyon. Sa veuve, Pauline-Marie-Claire Saint-Olive, Charles Payen et Jeanne-Emilie Roussel, son épouse, et Jean-Alphonse-Clément Roussel, en leur nom et pour Pauline-Adélaïde Roussel, mineure vendirent le château de Noailly, le 6 mars 1855, à Joseph-François Alcock, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la Cour de Cassation. Il appartient aujourd'hui à sa petite-fille Marie Alcock, mariée le 3 janvier 1905 à Xavier Fouques du Parc d'une famille qui porte : *d'or à trois faucons de gueules grillés d'argent et posés 2 et 1.*

P. 312, l. 37, *lire* le 20 janvier 1886 *et non* le 13 déc. 1866.

P. 398. LA VARENNE. Le dernier seigneur de la Varenne, M. de Lancry, marquis de Pronleroy, maréchal des camps et armées du Roi, appartenait à une famille de Picardie, dont les armes sont : *d'or à trois ancres de sable, 2 et 1*, quelquefois écartelé : *de gueules à trois billettes d'argent, 2 et 1*. « Homme d'un mérite distingué, solide, d'une douceur et d'une candeur d'âme qui le rendent estimable et respecté de ceux qui le connaissent », M. de Pronleroy avait épousé, en 1764, Catane de Casaubon, sœur de Madame de Vougy. Il en eut, le 2 août 1768, un fils, Maxime, auquel sa grand'mère Casaubon, morte le 26 nov. 1779, légua « un étui de mathématiques de 30 louis ». M. de Pronleroy fut exécuteur testamentaire et reçut « une boîte d'or émaillé ». En mars 1767, il avait fait conclure le mariage de sa belle-sœur, Marie-Henriette de Casaubon, avec le marquis de Bourron.

(*Archives de la S[té] F[se] des Collectionneurs d'Ex-libris.* Juin 1901, p. 93 ; le marquis de la Jonquière : *Notes sur la famille de Vougy.*)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R F IMPRIMÉS

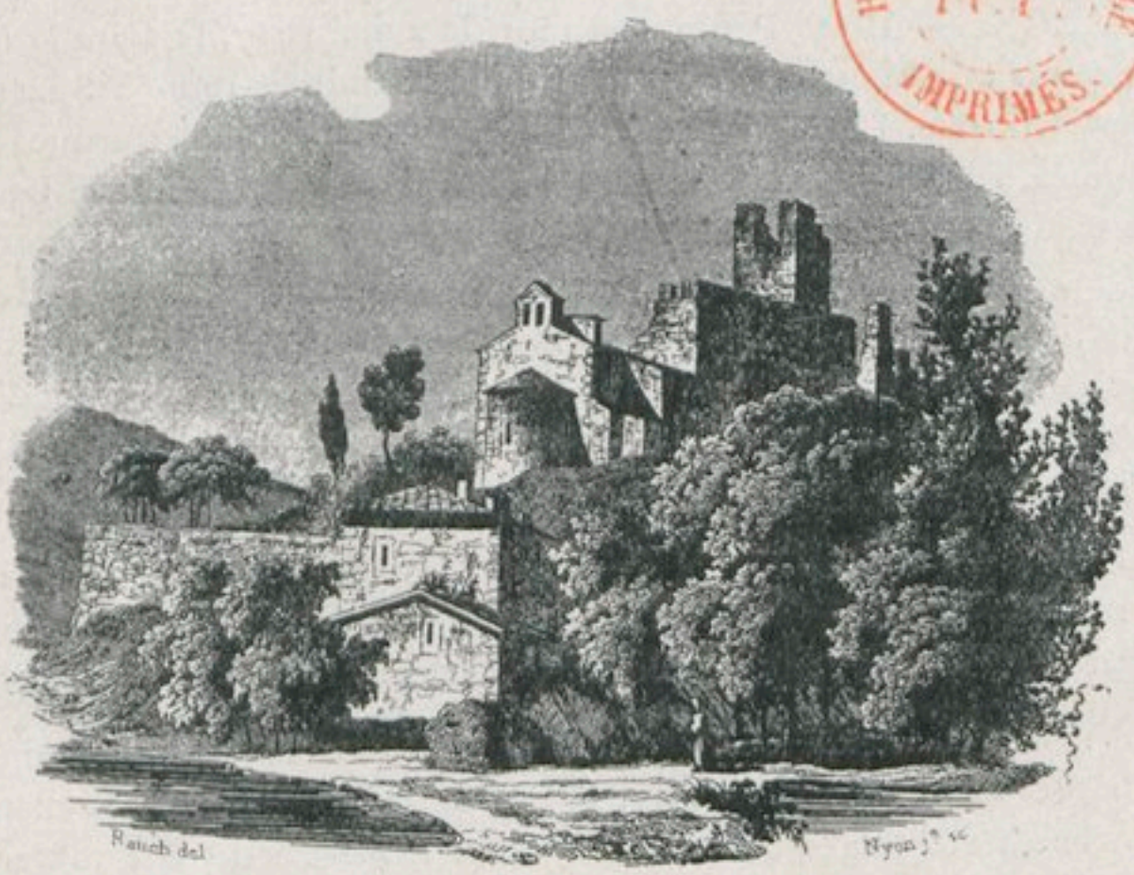

Les ruines d'Ecotay en 1830.

Table des châteaux traités dans ce volume

Ailly (Parigny). 1
Aix (St-Martin-la-Sauveté). 6
l'Argentière (Boën). 10
l'Aubépin (Fourneaux). . . 12
Bachelard (Commelle). . . 17
la Barallière (St-Just-sur-Loire. 18
Beaucresson (Renaison). . 24
Béclandière (Noailly). . . . 26
la Bérardière (St-Etienne). 27
la Bernarde (Renaison). . . 31
Boisy (Pouilly-les-Nonains) 32
Bonvert (Mably). 36
le Bouchet (Le Chambon). 38
la Boutonne (St-Genest-Lerpt). 41
Boyer. 44
Brassolard (St-Nizier-de-Fornas). 46
les Brosses (Firminy). . . . 53
les Bruneaux (l'Etrat). . . . 55
le Buisson (Roche-la-Mol.). 56
Bullieu (Savignieu). 61
Bussière (N.-D. de Boisset). 64
Cervière. 67
Chabannes (St-Jean-Soleymieu). 68
Chamarande (St-Germain-Lesp.). 70
Chambost. 72
la Chambre (St-Haon-le-Vieux). 75
Champagny (St-Haon-le-Vieux). 77
Champlong (Villerest). . . . 82
Champs (Mornand). 84
Chantois (Bully). 86
Charlieu. 89
Chateaumorand (Saint-Martin-d'Estreaux). 92
Châteauneuf. 99
le Châtelard (Pommiers). . 102
Chavanay. 104
la Chazotte (la Talaudière). 105
Chenevoux (Bussières). . . . 107
Cherchant (St-Julien-d'Oddes). 112
Chervé (Perreux). 113
Cizeron (St-Genest-Lerpt) 120
la Cloître (St-Symphorien-de-Lay). 123
le Cluzel (St-Genest-Lerpt). 125
Contenson (St-Just-en-Chevalet). 126
Cordes (Firminy). 132
Cornillon (Mably). 136
les Cots (Unieu). 140
la Cour (Firminy). 144
les Crevants (Pommiers). . 146
Crozet. 147
la Curée (Vivans). 149
l'Espinasse (St-Forgeux). . 155
Essertines. 161
l'Etivalière (St-Etienne). . . 163
la Farge (Combres). 164
la Fay. 166
Feuillatey (La Tour-en-Jar.). 170
les Farges (Fourneaux). . . 174
Fournier (St-Nizier-de-Fornas). 177
Gâtelier (St-Denis-de-Cabanne). 179
la Gaunière (Fraisses). . . . 182
Génetines (Saint-Romain-d'Urfé). 184
les Gouttes (St-Martin-Lestra) 190
Grezolles. 191
la Grye (Ambierle). 193
Jarnosse. 196
les Joyeaux (l'Etrat). 199
Lagod (St-Just-sur-Loire). . 204
Lalière (St-Martin-d'Estreaux). 205
Larajasse. 210
Lay. 212
Lévá (Montagny) 213
Longiron (la Talaudière). . 216
la Merlée (St-Just-sur-Loire) 217
Minardière (Pouilly-les-Nonains). 221
la Molière (Vivans). 224
le Mont (St-Nizier-sous-Charlieu). 226
Montaiguet. 228
le Montcel (la Talaudière). 231
Montcellier (Ste-Colombe). 236
le Montet (Noailly). 238
Montolivet (Renaison). . . . 239
Montrenard (Pouilly-sous-Charlieu) 241
Morland (Coutouvre). . . . 243
la Motte (Noailly). 245
la Motte (St-Vincent). 247
Mure (St-Genest-Lerpt.). . . 252
la Murette (Ambierle). . . . 253
Noailly. 254
Noailly (Violay). 256
Origny (Ouches). 260
Ouches. 263
les Paras (Perreux). 265
Parigny. 267
Polouzat (Violay). 268
les Plaines (Pradines). . . . 270
Pommiers. 271
Le Poyet (Pouilly-sous-Charlieu). 273
Pradines. 275
Prandières (Cezay). 279
la Presle (Arthun). 284
la Réardière (St-Genest-Lerpt). 286
Régny. 290
Ressins (Nandax). 291
Ressis (St-Cyr-de-Valorges) 292
Reveux (St-Jean-Bonnefond) 297
la Rey (St-Galmier). 298
Rhins (le Côteau). 302
Rilly (Cordelle). 306
Riorges. 309
Roanne. 313
la Roche (St-Priest-la-Roche) 314
la Roère (Roche-la-Molière) 317
Roullière (Ambierle). 319
Saconay. 321
Saint-André-d'Apchon. . . . 326
Sainte-Colombe. 337
Saint-Germain-Laval. 340
Saint-Haon-le-Châtel. . . . 342
Saint-Hilaire. 343
Saint-Just-en-Chevalet. . . 345
Saint-Marcel-de-Félines. . . 347
Saint-Marcel-d'Urfé. 351
Saint-Maurice. 360
Saint-Pierre-la-Noaille. . . 361
Saint-Polgues. 362
Saint-Plugent (St-Martin-la-Sauveté). 365
la Salle (la Pacaudière). . . 369
Souternon. 371
Sugny (Nervieu). 374
Taron (Renaison). 378
Tigny (Pouilly-s.-Charlieu). 381
la Tour-Charette (Balbigny) 382
Trablaine (Le Chambon). . . 384
Trémolin (St-Just-en-Chevalet). 385
Urfé (Champoly). 388
Vareille (Chirassimont). . . 394
Varenne (le Coteau). 395
la Varenne (Coutouvre). . . 396
Vaudragon 399
la Vaure (Sorbiers). 401
Vaux (St-Romain-la-Motte) 403
le Verdier (Cordelle). . . . 404
Vernay (Commelle-Vernay) 405
Vernoilles (Pommiers). . . . 407
la Verpillière (St-Symphorien-de-Lay). 411
Verrières (St-Germain-Laval). 415
Villechaize (St-Julien-la-Vêtre). 417
Villerest. 418
Villeroy (Chandieu). 419
Villette (Violay). 422
Villoson (La Pacaudière). . 426
Vivert (L'Etrat). 427
Vougy. 428
Vuns (Roche-la-Molière). . . 436

Table des familles citées dans cet ouvrage

(d'après leur nom patronymique)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

A

d'Abin 264.
d'Aboin de Cordes 55, 59, 134, 135.
d'Aboville 130.
d'Abret 331.
Achard 58, 318.
Achard de Bussières 278.
d'Achon d'Espeleu 371.
d'Acigné 160.
Advisard 76.
Agniez 395.
Agniel de Chénelette 182, 433.
Agniel de la Vernouze 271.
Agnot de Champrenard 274.
d'Agrain 372.
d'Agrié 70.
Agron 216.
Aguillon 77.
d'Aiguillon 430.
d'Ainval de Brache 27.
d'Aix 9, 170, 171.
Albanel 61.
Albisse 121.
d'Albon 15, 37, 64, 67, 71, 76, 116, 138, 144, 149, 175, 192, 209, 251, 256, 263 à 265, 313, 326, 328 à 330, 333, 334, 339, 343, 350, 353 à 358, 360, 373, 375, 391, 405, 407, 419.
Alcanon 108, 408.
Alcock 246, 247, 440.
d'Alègre 9, 355, 392.
Alemand de Mirabel 186.
d'Alès 269.
Alestayre 230.
Alex 345.
d'Alis 42.
Allamel de Bournet 170.
d'Allard 5, 28, 52, 70, 122, 125, 232, 251, 274, 300, 307, 308, 312, 376, 405, 433.
Allard du Plantier 282.
Allary 141.
Allemand 192, 400.
Alléon 60, 69, 231 à 234, 282, 288, 310.
d'Allez 58, 142, 269.
Allier 27.
d'Allier 29.
Allizon 234.
Allognier 172.
Allouès de la Fayette, 43, 188.
Allut 169.
d'Almaric du Chaffaut 195.
d'Amanzé 14, 15, 175, 264, 330, 333, 334, 356, 430.
d'Amboise 34, 212.
Amelin 262.
Amelot de Chaillou 336.
Ampère 139.
Amyot 169.
d'Amplepuis 371.
d'Ampuis 272.
Ancel 53.
d'Andelot 128, 264, 373.
d'Andlau 27.
Andrault de Langeron 25, 43, 121, 222, 224, 225, 366.
Andrieu 143.
Andrieux de Vaulx 314.
Andrillart de Vareilles 414.
d'Anduze 96.
d'Angérieux 185.
d'Angeville 16.
Anginieur 176, 289.
Anglerand 390.
Anglès 74, 136, 138, 139, 433.
d'Anglure 71, 180.
d'Angoulevent 277.
d'Anlenay 14.
Annat 260.
Anselmet des Bruneaux 39, 134, 183, 281, 358.
Anthony 434.
d'Apcher de Monbrun 75.
d'Apchier 187.
d'Apchon 73, 79, 97, 109, 160, 243, 264, 265, 327, 330, 332.
d'Apremont 102, 103.
d'Arc 23, 348.
Arcis 413.
d'Arcis 339.
d'Arcy 2 à 4, 45, 64, 65, 88, 109, 116, 164, 165, 180, 192, 197, 245, 268, 293, 396, 397.
Ardaillon 23.
d'Arenberg 153.
d'Arènes 38, 144.
Arest 412.
d'Argenson 197.
Argiat 308.
d'Arias 64.
d'Arloz 19 à 24, 122, 204.
Armand 216.
d'Armas 266.
Arnaud 2, 178, 281, 349.
d'Arnay 430.
Arnodier 54, 142, 318.
de l'Arnodière 54.
Arod 150, 166, 167, 168, 294.
Arouet de Voltaire 30, 66, 247, 251.
d'Arpheuille 378.
d'Ars 71, 109, 228.
Arson 80.
Artaud 112.
Arteloup 260, 265.
d'Artey 331.
Arthaud de Bellevue 74, 176.
Arthaud de Viry 85, 130, 308.
d'Assé 310.
d'Assier 16, 69, 203, 271, 312, 410.
Astier 51.
Astruc 85.
Athiaud de Montchanin 70, 71.
d'Attricourt 435.
Aubel de Pymont 211.
de l'Aubépin 333.
Aubert 59, 69, 125, 203, 250, 417.
Aubert de Grignon 301.
Aubery de Vatan et Folleville 22, 416.
Aubry 310.
d'Aubusson de la Feuillade 22, 35, 67, 138, 149, 186, 314, 379.
Audebert 416.
d'Auder 227.

Audiffred 147.
Audra 414, 415.
Audras 31, 72.
Audras de Béost, 312.
Audran 266.
Audren de Kerdrel 80.
d'Audricourt 208.
Audry 52, 53.
d'Augerolles 57, 159, 227, 333, 363, 372, 437.
Augier 257.
Aujay 93.
d'Aumont 49.
d'Aurelle 270.
d'Aurelles de Colombines 423.
Aurillon 79.
Aussède 11.
d'Austrein 71, 97, 197, 198, 244, 245, 260, 265, 278.
d'Austruge 262.
d'Auterroche 265.
d'Autun 91.
d'Auvergne 341.
d'Auxy 277.
d'Aveyse 381.
d'Avout 211.
Avril 60.
Ayglier 151, 422.
Aymar de Francheleins 16.
Aymard 143.
Aynard 223, 319.
d'Azergues 87.

B

Babou 152, 356.
Bachez Deslandes 74.
de Bacula 30.
Badel 52, 173, 384.
de Badel 145.
Badèle 199.
de Badier de Verseilles 10, 124, 193.
Badol de Forcieux 9, 10, 163.
de Baffie 100, 340, 341.
Baillad 410.
Baillard du Pinet 42, 43.
Baillot 60.
Bailly 168, 240.
Bajolin 437.
Bajot de Conandre 364.
Baland de Chamburcy 5.
de Balarin 381.
Balay 234, 253, 289, 290.
Baleydier 178.
Baleyguier 51, 52, 178.
Ballefin 337.
Ballet 285.
Ballex 325.
Balleydier 235, 385.
de Balleyson 20.
de la Balme 256.
Balmes 88, 124, 166.
Balouzet 235.
Balsan 182.
de Balzac 159, 329, 391.
de Bance 349.
de Bannes 178.
de Bar 336.
Barailhon 49, 105, 126, 197, 307.
Baraille 113, 134, 141.
Barallier 19.
de Barbeyrac de St-Maurice 170.
Barbier 104, 404.
Barbier de Charly 271.
Bard 171.
Bardet 270, 413.
de Bardonnanche 9.
Baret de Celette 142, 198.
de la Barge 74, 375, 430.
de Barges 408.
Barjon 85, 335.
Barlet 140, 284, 398.
Barlier 138.
Barny de Romanet 224, 439.
de Baronnat 169, 197.
Barou de Canson 43.
Barralon 40, 60, 234.
Barras 70.
de Barrès 169.
Barret 60.
Barrieu de Prandières, 103, 281, 283, 284.
Barrot 281.
Barry 324.
de Barry de Richeville 118.
Bartal 58.
Barthaud 404.
de Barthelats 79, 131, 246, 379, 380.
de Barthelot de Rambuteau 37, 397.
Bartoli 237.
Barton de Montbas 96.
de Baschi d'Aubaïs 363, 373.
Basoche 110.
Bason 205.
Basset 32, 181, 188, 200, 202, 318, 376.
de Basseul 228.
Basson 308, 437.
Bassot 414.
Bastet de Crussol 100, 341.
Bastide 59.
de la Bastie 15, 68, 299, 350.
Bastier 110, 280.
Bataille de Mandelot 398.
Bathias 240.
de la Batie 375.
Battant de Pommerol 301, 368, 410.
Baude 81.
Baudereuil 224.
Baudesson 270.
de Baudier 277.
Baudin de Monteille 122, 147.
Baudinot du Breuil, 73, 77, 79, 152, 370.
Baudot de Vaux 54.
Baudot-Sirvanton 428.
de Baudon 363.
Baudry de Villefort 24.
de la Baume 97, 300, 356, 391.
de Baunay 226.
de Baussancourt 427.
de Bavière 336.
de Bavoz 279.
Bax de Savignac 23.
de Baxter 116.
Bayard 185, 246.
de Bayard 335.
Bayle 203, 401, 402, 428.
Bayle de Chantemule 121, 269.
Bayon 143.
de Bays 49, 138, 192, 250.
Bazin 215.
de Bazin de Besons 138, 314.
de Bazin du Chaney 22.
Bazoin 50.
de Beaubrueille 434.
de Beauclair 391.
de Beaucourt 78.
Beaud de Brives 376.
de Beaudiner 341.
de Beauffremont-Courtenay 358.
de Beaufort-Canillac 339.
de Beaujeu 2, 73, 113, 115, 149, 212, 264, 268, 313, 343, 360, 361, 382, 395.
de Beaumont 16, 137, 175, 245, 320, 370.
de Beaune 35, 87, 367.
de Beaupoil de St-Aulaire 314.
Beaurain 208.
Beauregard 290.
Beauvarlet de Moismont 50.
de Beauveau 373, 391.
Beauvoir 280.
de Beauvoir de la Plasse 67.
de Beauvoir du Roure 75, 130, 335.
Beaux 435.
de Beauzac 423.
du Bec 45.
de Bécerel 20.
Béchard 233.

Béchivet 150.
de Beck 83, 116, 124, 136, 212, 249, 250, 279, 292, 306, 345.
de Beget 269.
de Behague 62.
Behmer 60.
de Bellancourt 311.
Belland 272.
Bellarmin 110.
de Bellecombe 363.
de Bellenave 430.
Bellet de Tavernost 1, 6, 29, 377.
de Belletruche 329.
du Bellier 21.
de Belot-Villette 262.
Beluze 166, 214, 215, 228.
de Belvezer de Jonchères 186.
de Belvezet 9.
de Bénac de la Fredière 421.
de Benavent-Rodez 335.
Benéton 143.
Beneyton 125, 163, 436.
Benoist 434.
de Benoist de Lossanges 191.
de Benon 20.
Béot 233.
Berain 248.
Bérard 203.
Bérard de Chazelles 189.
Bérardier 29, 68, 105, 126, 384.
de la Bérardière 27, 28, 145, 253, 298, 307, 402.
Béraud 59, 61, 73, 85, 104, 112, 278, 376.
Béraud de Resseins 4, 30, 46, 125, 239, 291 à 293, 304, 311, 409.
Berchou de Fontaines 60.
Berchoux 308.
de Berchoux 165, 413.
Bergasse 119.
Berger 24, 232, 260.
Bergère 168.
Bergier 199.
de Bergier 397.
de Bergougnon 38.
Berjon 39.
Berloty 38, 216.
Bernard 51, 154, 181, 183.
Bernard de Dompsure 154.
Bernard de la Vernette 131.
de Bernay du Coudray 138, 239, 363.
Berne 135.
Bernier 130.
Bernou de Rochetaillée 10, 30, 58, 126, 127, 131, 163, 189, 203, 232.
Bernaud 375.
de Berny 197.
de Béroz 255.
de Berry 294.
Berry 111.
Berry de la Barre 194.
de Bersac 79.
Bert 113, 342.
de Berteux 77.
Berthaud de la Chapelle 52, 307.
Berthaud de Taluyers 181.
Berthéas 58.
de Berthelas 31.
Berthelier 254.
de Berthelière 82, 83.
Bertheraud 234
Berthelon de Brosses 188, 305, 437.
de Berthier de Bizy 364.
Berthin 224.
Bertholet 301.
Bertholon 73.
Berthon 49, 61, 142, 376.
Bertrand 2.
de Bertrand 307.
Bertrand de Montgay 62.
Bertrand du May 293.
de Bérulle 197.
de Besaucèle 154.
de la Bessée 28, 68, 124, 169.
Besset 105, 141.
de Besset 269.
du Besset 48, 49, 61, 177, 376.
de Bessey 316.
du Bessey 83 103, 128 à 131, 280, 281, 284 à 286, 357, 396, 417, 418, 438.
Bessié 260.
de la Bessie 279.
Besson 134, 435.
Besson de la Rochette 28, 39, 51, 145, 146.
de Besson des Blains 377.
Besson d'Ouillac 42.
de Béthune-Sully 131, 319.
Beynod 39.
Biatron 171.
Bidault 173.
Bieczus 150.
Biétrix du Villars 232.
Bignon de la Beauffe 26.
de Bigny 375.
Bigot 437.
Bigot de Clerbois 302.
Bilhaud 172.
Billaçois 396.
Billaud 65, 370.
Billet 214, 283.
Billioud 435.
des Billouses 21.
Binet 153.
Bissuel de St-Victor 165, 166, 414.
Blachon 176, 303, 437.
du Blaisel 319.
Blanc 51, 318.
du Blanc 283, 300.
Blanc de Mays 408.
Blanchard 202.
Blanchet de la Chambre 65, 75 à 77, 186, 194, 226, 262, 379.
de Blancheton de la Rochepot 228, 374.
Blanchon 285.
Blauf de Gilbertez 3.
Blennery 262.
de Bleynost 84.
de Blick 264.
Blondat 233.
de Blot 229, 355, 391.
de Blottefière 198.
Boachon 129.
Bochard 183.
de Bocholt 34.
Bochu 219.
de Bocsozel 416.
Bodet 140.
Bœuf de Curis 377.
Boileau 62.
du Bois 38, 175, 256, 316.
du Bois de Courchamp 434, 435.
du Bois de Fontaines 153, 329.
de Boisdavid 283.
de Boislinard de Margou 416.
de Boisse 413.
de Boisset 309, 312.
Boissière 5.
de Boissieu 99, 181, 282.
Boisson 317.
Boissonnelle 128.
de Boisvair 299, 383, 424.
de Boletière 7.
Bollioud 74, 125, 181, 219, 325.
de Bologne 21, 101.
Bolvier 51.
Bon 78.
Bona de Perex 293.
Bonan des Prez 372.
de Bonand-Montaret 424.
Boncompain 235.
de Bongard 115, 332.
Bonichon 433.
Boni Vini 365.
de Bonlieu 68, 134, 186.
Bonnard 154, 233.
Bonnardel 211.
Bonnand 437.
de Bonnay 264, 323.
Bonneau du Martray 189.
Bonnefon de Varinay 426.
Bonnefond 303.
de Bonnefont 9, 36, 238, 355.
de Bonnefoux 335.
Bonnemoz 288.
Bonnet 112.
de Bonnet 210.
Bonneval 41.
Bonnins de Vienne 433.
Bonnon 288.
Bonnot 138.
Bontemps 201, 205.
Bontoux-Laville 413.
de Bonvert 36, 136.
de Bonvin 272.
de Bonvoisin 168.

des Borbes 207.
Borde 4.
de Bordes 278.
de Bordon 363.
Bordon 116.
Borie 145.
de la Borie 39, 57, 145.
de Borne de Gagères 251, 308, 410.
Borrel 187.
Borromée 110.
de Borsat de la Pérouse 62.
de Bort 24.
Bory 43.
des Boscs 439.
de Bosredon 22, 335.
du Bost 117, 124, 160, 175, 219, 240, 366, 380, 385 à 387, 416, 417, 425, 432.
du Bost de Boisvair 80, 154.
Botorel 112.
Bottu de la Barmondière 260, 274, 375.
Botu de Verchère 146.
de Boubée 191.
de Boucart 430.
de Boucé 112, 136, 160, 245, 265, 319, 320, 403.
Bouchard 308, 409.
Bouchardier 139.
Boucharlat 289.
Bouchaud 4, 65, 88, 240.
de Bouchaut 20.
Boucher 179.
de Boucherolles 117.
Bouchet 178.
du Bouchet 38, 39, 40, 59, 384.
Bouchet de Fareins 211.
Bouchu 301.
Boucon 285.
Boudat 235.
Boudinhon 44.
Boudot 66.
Bouffaron 409.
de Bougnes 273.
de Bouillé 209.
Bouillet de la Faye 259, 427.
de Bouillefons 250.
des Bouillins 224.
des Bouillons 282.
Bouisseau 277.
Boulard de Gatellier 179 à 182, 228.
Boulardin 281.
de Boulehart 350.
de Boulière 355.
de Boulieu 244.
Boulin 70, 235.
de Boullenc 191.
Boullyssont 245.
Bouquet de Lignières 154, 155, 194, 195, 379.
Bourbon 198.
de Bourbon 2, 3, 13, 16, 24, 34, 36, 67, 94, 96, 101, 104, 115, 138, 149, 162, 164, 207, 208, 212, 225, 230, 239, 242, 243, 295, 313, 319, 331, 339, 341, 343, 346, 349, 358, 373, 385, 400, 407.
Bourcandier 280.
de Bourdon 28, 29, 105, 203, 231, 252, 253, 298, 402.
Bourg 380, 430.
du Bourg 28, 89, 110, 113, 239, 252, 357, 363, 364, 373.
Bourganel 273.
Bourgeois 21.
Bourgeois de Moleron 15, 291.
de Bourges 164.
Bourgier 52.
Bourgin 178.
de Bourgogne 19, 149, 158, 209, 244, 264, 310.
Bourgoin 228.
Bourgoing 233.
Bourlier d'Ailly 1, 4 à 6, 31, 268, 271.
Bournier 215.
de Bourron 440.
de Bourville 183.
de Boussard 435.
Bousset 145.
Boussu 58, 141.
de Bouthéon 221, 350.
Bouthier de Rochefort 228, 274.
Bouthillier de Chavigni 333.
Bouthillon de la Serve 415.
de Boutiny 439.
Bouton de Chamilly 21.
Bouttet 89, 194.
Bouvet 316.
Bouvier 5, 31.
Bouxin 173.
de Bouyer 160.
Boyat 5.
Boyer de Choisy 225.
Boyer de Montorcier 45, 48, 49, 51, 62, 155, 203, 288, 374, 376, 377, 410, 421.
Boyrat de la Varenne 129, 395, 396.
Boyronnet 120.
Boys 375.
du Boys 180.
Brachet de Peyrusse 24.
Brady 118.
de Brancion 256.
Brandin 427.
Brantôme 328.
de Brassolard 48.
Bréchard 380.
Bréchignac 235.
de la Brecque 141.
de Breitenbach 72.
Brenier 235.
de Bresche 430.
de Bressac 110.
Bresson, 283, 323.
Breton 147.
de la Bretonnière 8, 9, 424.
Bretty 231.
du Breuil 391.
Briandet des Champs 187.
Briasson 438.
de Bricolis 94.
de Brienc 391.
de Briennon 2.
Briéry 159.
de Brion 20.
de Brioude 437.
Briquemont 212.
de Brissac 310.
du Broc 331.
Brocard 316.
Brochand d'Auferville 377.
Brochard 25.
Brochay 135.
de Broglie 131, 132.
de Broin 170.
Bron 142.
de Bron-la-Liègue 3, 264, 265, 277, 295, 299, 353, 356, 392, 416, 425.
de Bronac 269.
Brossard 54.
Brossart 433.
de Brosse 74, 270, 271, 372.
de la Brosse 2, 54, 264, 407.
des Brosses 6, 16, 32, 35, 166, 191, 275, 326.
Brosset-Heckel 439.
Brossier 169.
Brothier 251.
Brouret 284.
Broutin 315, 338, 408.
Bruerat 130.
de Brugairoux 125.
Brugière 281.
Brulard de Sillery 333, 357.
Brun 63, 82, 216, 271, 288.
Brun du Peschier 9.
Brunelin, 185.
Brunet 147, 296.
Brunier 167, 172.
Brunon 38, 318.
de Brus 185.
Bruslard 153.
Bruyas 219.
de la Bruyère 215.
Br'uys des Gardes 397.
Bruyset de Mannevieux 176, 362.
de Brye 52, 77, 377.
Buatier 197.
Buchet 161, 271, 275, 398.
de Buckingham 95.
Bucquet 4.
de Buenc 20.
Buer 147.
Bufferne 51.
Bugnette 277, 338.

Buhet 183.
Buisson 249.
de Buisson de Ressouches 75.
du Buisson 57, 250, 366, 367, 373.
Bullioud 89, 168.
Buret de la Forêt 158.
Burgensis-Rebourgeon-Desgaultière 201.
Burignot de Varenne, 77.
Burlat, 325.
de Burlet, 79.
Burner 233.
Buron de la Verpillère, 223, 412.
Burthier 161.
Burtin 270.
de Busseul 15, 222, 225, 227, 332, 333, 425, 430.
Bussière 308.
de Bussière 2, 64, 165, 249, 332, 367.
Bussières 187.
Busson 78.
Buyet 176, 289, 437.
Buynand des Echelles 312.
Buxtorf 234.

C

Cachet de Garnerans et Montezan 111, 193.
Cadier 370.
Cahouette 237.
Caignet de la Thuillerie 197.
Caille 197.
Calvet 129.
de Cambacérès 169.
Cambray de Montrodez 2.
de Camus 384, 392.
Camus du Martroy 81.
de Canaye 342, 402.
de Capisuchi de Bologne 262.
Captier 293.
Caquet d'Avaize 46, 266, 267, 337.
Carbonnel de Canisy 210.
Caristia 1, 93.
de Carjac 75.
de Carlat 124.
de Carnazet 34.
Carra 52.
Carrefeuil, 303.
Carrier 53, 58, 130, 219, 232, 303, 436, 437,
Carrige 210, 324.
Carriget 414.
Cartier de Sermézy, 311.
Carton 67, 280, 285, 308.
de Casaubon 432, 440.
de Castain 20.
Castel-Saint-Pierre de Crèvecœur, 225.
de Castellane 358.
Castex 260.
Castilhon 63.
Catalan de la Sarra, 413.
Cathelin 38.
Catton 49.
de Cavalque 392.
Cayrel 139.
de Caze 98, 99, 318.
Cédié 55.
Célarier 49.
Cellard du Sordet 181.
Cellarier 178.
Celle 11, 40, 43.
de la Celle 368.
Cellier 410.
de Cevrey 328.
Chabalier 52.
Chabanacy 28, 145.
de Chabannes 16, 134, 209, 264, 286, 319, 392,
de Chabaudy 21.
de Chabeu 175, 423.
Chabrié 305.
Chabrier 51.
de Chabrières 296, 358.
de Chabron de Jussac 146,
Chabrot 52.
Chadefoux 191.
du Chaffaut de Vaugrigneuse 20.
de Chaignon 63.
Chaillon de Joinville 50.
Chaillou des Barres 81.
Chaine 308.
de la Chaise 7 à 10, 103, 110, 113, 147, 190, 269, 291, 342, 373, 386.
Chaix 289.
Chaland 289.
Chalandon 119.
de Chalencon-Rochebaron 49, 349, 381.
Chalendon 385.
Chaleyer 59.
de Challaye 312.
Chalon des Sarrots 83, 280.
de Chalus 84, 264, 332.
de Chalvet de Rochemonteix 191.
de Chambaran 135, 301, 410.
de Chambarlhac 42, 53, 54, 131.
Chambaud 131.
Chamboduc de Saint-Pulgent 233, 262, 367, 368, 410.
Chambon 171.
de Chambon 53, 300.
du Chambon 438.
de Chamborant la Bernarde 64.
de la Chambre 21, 75, 160, 392.
de Chambray 152, 411.
Chambrias 390.
de Chambrun de Rosemont 368, 411.
Chamerlat 79.
de Chameyré 165, 396.
de Chamillart de la Suze 364.
de Champ 170.
de Champagne 108.
Champagny 172, 367.
de Champagny de la Rivollière, 316.
de Champdieu 315, 316.
de Champlemy 331.
de Champrand 110.
de Champrond 332.
Champrond 192.
de Champ-Ropin 208.
des Champs de Talancé 220.
Chamussy 215.
de Chancé 31.
de la Chance 167.
Chanceau 35, 88.
Chancey 5.
de Chandée 243.
de Chandieu 174, 227.
de Chandon 45, 305.
de Chaneins 84.
Chaney 68, 141.
de Chanzi 68.
de Chanzy 76, 249, 405.
de Chanlecy 16, 841.
Chanorier 260.
Chanory 409.
de Chany 185.
de Chantemerle 197, 332, 429, 430.
de Chantois 14, 87.
Chapat de Verchères 145.
Chapelle de Jumilhac 6.
de Chapelle 75, 183.
de la Chapelle 400, 415.
Chapelon 318.
Chapelond 40, 42.
de Chaponay 29, 117, 193, 333.
Chapotin 260.
de Chappe 230.
Chappelon 41, 141, 200.
Chappot 18.
Chappuis 18, 29, 48, 49, 57, 74, 88, 111, 121, 126, 260, 281, 284, 306, 311, 362, 367, 376, 400, 405, 420, 421, 425.
Chappuis de la Fay 168, 211.
Chapuy 308.
de Charbonnel 42, 269, 270.
Charbonnier 387.
Chardon 52, 83, 165.
de Charette 368, 382.

Charitat 60.
Charles 171, 285.
de Charlieu 242.
Charmet 172.
de Charnay 159.
Charotte 118.
de Charpin 76, 128, 185 à 187, 358, 400, 426, 439.
Charpinel 382, 383.
Charra 58.
Charreton 211.
Charrier de la Rochette 222, 271, 293.
Charrin 5, 173, 301.
Charroin 135.
Charry des Gouttes 83.
Chartier 321.
Chartre 364.
Chartres 387.
de Chartres 96.
Chaslon 187.
Chasnel 187.
Chassain 18, 67, 69, 146, 147, 187, 265, 281, 283, 284, 334, 367, 376, 377, 417, 425.
Chassaing 308.
de la Chassagne 184.
de la Chassagnole 335.
de Chassang 146.
Chassebras 222.
de Chassy 235.
Chastaignier 287.
de Chaste de Gessan 416.
de Chasteauvieux 339.
du Chastel du Kerlec-Lautralle 397.
Chastelain d'Essertines 213.
du Chastellet 393.
de Chastellud 238.
de Chastellus 108.
de Chastellux 429.
de Chastelperron 331.
Chastelus 88.
de Chastelus 277, 310.
de Chastenay 277.
de Chastillon 294.
de Chastre 367.
de la Chastre 264.
Chastre de Chavannes 188.
de Chastrès 129.
Chataldier 25.
de Châteauguet 157.
de Châteauneuf-Rochebonne 49, 54, 75, 256.
Chatelard 283.
du Châtelet 346, 384.
Chatelet 216.
Chatellet 200.
de Châtellier 158.
de Châtel-Montagne 332.
de Châtelperron 313.
de Châtelus 92 à 96, 159, 207, 332, 349, 391.
de Châtillon 121, 307, 383.
de la Châtre 277.
de Chaubois 379.
de Chaudessaigues 336.
de Chaugy 209.
Chaulce 379.
de Chaumont 49.
de Chaussecourte 163.
de Chauvigny de Blot 209, 391.
Chauvin 126.
de la Chaux 378, 403.
de Chavagnac 38, 76, 77, 226, 424.
Chavanes 270, 409.
de Chavanieux 269.
Chavanis 266.
Chavanne 131.
de Chavanne 427.
de Chavannes 111, 222, 243, 257.
Chavanon 43, 203.
Chavassieux 181, 385.
Chaverondier 214.
Chavet 193.
Chazal 43, 61.
de Chazel 188.
de Chazeletz 55, 134, 145.
Chazelle 63, 171.
de Chazelles 54, 105, 202, 203.
Chazellet de Villette 67, 417.
de Chazeron 159.
de Chazerin 124, 136, 209, 391.
de Chazettes de Bargues 377.
de Chenevoux 108, 109.
Cherin 305.
Chermette 129, 270, 396.
Cherpy 219.
Chersala 108, 338.
Chesnard 275.
de Chetain 88.
Chevalier du Fau 215.
Chevrier 247.
de Chevriers 249, 274.
Chevrot 413, 414.
du Chier 222.
de la Chièze 19.
Chinard 347.
Chiquet de Bresse 16.
Chirat de Montrouge 18, 62, 218, 301, 376, 408.
Chisage 172.
de Chizelle 414.
de Choin du Double 50.
de Choiseul 262, 278, 372.
de Choisey 277, 278.
Choitel 262,
Chol 176, 406.
du Chol 124, 160, 253.
Cholat 138.
Cholier de Cibeins 49, 168, 169, 211, 412.
Chomat 59.
Chomel 178, 283.
Chomette 439.
Chometton 134, 135.
Chor 142.
Chorel de Kernelin 434.
Chormeton 172.
Chosson 202, 418.
Chovel 222.
Chovet 407.
Chovet de la Chance 55, 58, 288.
Chovin 59, 60, 233.
Chovon 44, 220.
de Cibérand 44, 45, 197, 244, 381, 396.
de Cinget 382.
Circaud 258, 259.
de Civrieux 174.
Cizeron 120, 122, 181, 232, 287.
Clairet 424.
Clapeyron de Milieu 55, 166.
Claret de Fleurieu 154, 166, 181.
Claudinon 40.
Clavelloux 52.
de Clavière, 130, 368.
de la Clayette 159.
Clément 235.
Clépier 300.
de Cléraunay-Maudestour 197.
Clerc 21.
de Clerq 112.
de Clérico 56, 181, 325.
Clerjon de Champagny 81, 172, 173.
de Clermont 98, 256, 321, 391.
Clop 160.
Clouet d'Orval 368.
de Clurieu 365.
Cluzel 375.
du Cluzel 120, 269.
du Cluzet 116.
Cochard de Grandval 187, 188.
Cochet du Belle 90.
Coeffet 9.
Coeffier d'Effiat 392.
Cœur 33, 34, 378.
Cognat de la Vaure 135, 154.
de Cohade 218.
Coignet 190.
du Coignet des Gouttes 74, 85, 190, 191, 241, 271, 301, 434.
du Coing 203.
Coiron 234.
Colbenchelay 324.
Colbert de Seignelay 346, 393.
de Coligny 100, 209.
Collard 141.
de Collasson 368.
de Colomb 58, 142, 145, 269.
Colombat du Vignaut 308.
Colombet 60, 412.
Colombi 409.
Colombier 39, 203, 380.
du Colombier 224.
de Colomès 303, 362.
Colongis 280.
Coly 241.
de Combarieu 282.
Combier 375.

de Combles 358.
de Comborn 350.
de Comeyras 282.
Commarmond 259.
de Commiers 328.
Compain 219.
Comte 161.
Condamin 221.
de Condolle 116.
de Constant 62.
Constantin 308.
Contamine 280.
Convert 23.
de Conzié 20.
Coppier de la Murette 29, 215.
Corbin de Mangoux 282.
Corbineau 81.
Cordelier 202.
de Cordes 132 à 134, 140.
Cordier 24.
de Cordon d'Evieu 416.
Coreal 324.
du Cormier 244.
Cornet 83, 317.
Cornier 303.
de Cornillon 136, 198.
de Cornon 151, 274, 391.
du Cornu 391.
Cornudet 173.
Cornuel 165.
Corréard 139.
Corron 235.
de Corsant 225.
Cortey de Marolles 58, 414.
de Cortial 53.
de Corval 340.
de Cossé-Brissac 392.
Cossonnier 230.
de Cossu 172.
Costa 120.
Coste 176, 281, 392.
de la Coste 136.
Cotelle 233.
Cotereau 153.
des Cots 140, 141.
Cotte 201.
Cottereau de Maintenon 197.
Cottin de la Barre 275.
de Cotton 7, 9, 107 à 111, 146, 192, 383.
de Coudre 20.
du Couédic de Kergoualer 410.
de Couessin du Boisrion 80.
du Couffre 434.
du Coulde 355.
Coulon 82, 249.
Coupat 67, 172.
de la Cour 278.
Courbier 216.
Courbon de St-Genest, etc. 24, 61, 62, 69, 70, 123, 129, 155, 203, 231 à 233, 235, 288, 368.
de Courbon 277.
de Couronnel 130.
Court 52.
de Court 76.
de Courtaurel 336.
de Courtenay 307.
de Courtilhe 22 à 24, 30, 122, 204.
Courtin de Neufbourg et St-Vincent 5, 17, 29, 30, 65, 66, 79, 80, 86, 102, 130, 154, 155, 232, 246, 247, 250, 251, 261, 286, 293, 304, 306, 308 à 312, 358, 359, 368, 405, 411, 419.
de Courtois 79.
de Courvie 244.
Coustier 288.
de Coutance 153, 154, 226.
Coutaud 3.
Couzon 85.
Coyron 198.
Cozon 58, 69, 125, 233, 302, 402.
Cramponne 37.
Craponne 409.
de Cray 150.
de Crécy 282.
de Crémeaux 64, 109, 218, 221, 222, 225, 243, 323, 392, 425.
Crépet 141.
de Créqui 110.
de Crest-Vaux 14.
du Crest de Villaine 223.
Crétin 215.
du Creulx de Trezettes 165, 257, 266, 270, 380.
du Creux 218.
de Crevant 355.
Crevas 56.
de Crevasse 124.
de Crévecœur 34.
Crézençon 240.
du Croc de St-Polgues 89, 239, 363.
Crocquet de Belligny 427, 438.
de Croisaz-Dampierre 21.
de la Croix-Chevrières 364.
de la Croix-Laval 5, 62, 211.
Cromwell 117.
Croppet 89, 177, 198, 413.
du Cros 14, 152, 338.
de Croy 314, 392.
Crozet 139, 173, 268, 308, 421, 437.
du Crozet 197.
Crozier 165.
de Crües de Ste-Croix 21.
de Crussol 314.
de Cubières 363.
Cudel 102.
Cuet 281.
Cuilleron 200.
Cujas 110.
de Cult d'Ouilly 262.
de Cumbes 371.
Cuoq 210.
Curalu 221.
de la Curée 150.
de Curel 80, 166.
Curnier 235.
Curnillon 210, 324.
de Currèze 221.
du Curtial 125, 402.
du Cusin 21.
Cusson 281.
de Cusson 424.
Cussonnet 178.
Cuzin 4.

D

Dadolle 345.
Daguesseau 152.
de Daillon de Lude, 97.
Dain 153.
Dallier 219, 318, 413.
Dalmais 120.
de Damas 10, 24 à 26, 34, 36, 37, 68, 138, 160, 169, 180, 198, 224, 225, 227, 243, 255, 313, 320, 331, 356, 361, 366, 372, 379, 381, 393, 395 à 398, 430.
Damour 38.
de Dampierre 275.
Dances 233.
Danguin 76.
Danizet 51.
Dareste de Saconay 103, 323 à 326.
Darluc 83.
Darrot 129, 396.
de la Dathenigne 221.
Daudé du Poussey 74, 296, 319.
Daudieu 11, 82, 261, 300, 356, 423, 425, 427.
Dauger 430.
Dauphin 159.
Dauphin de Montrodez 380.
Dauphin de Verna 117, 125, 173, 193, 223.
Daurelle 59.
Dauvergne 128, 172.
Daval 51.
David 106, 122, 201, 203, 204, 288, 393, 418.
de David 269, 373.
Debenoit 143.

Debort 231.
Debout 337.
Debresson 237.
Decarlé 189.
Dechastelus 25, 316.
Déchavanne 241.
Déchelette 18, 38, 63, 161, 213 à 216, 398.
du Deffand 110, 334.
Defferie 76.
Degeorge 216, 289.
de Degmont-Bulli 397.
Dejambs 58.
Dejoux 368.
Delacharme 224.
Delage 318.
Delaire 281.
Delamotte 189.
Delandine 173, 237.
Delaroa 40, 56 à 60, 69, 135, 142, 178, 234, 384.
Delaval 204.
Delay 70.
Dellenbach 60.
Delmières 282.
Deloche 235, 272.
Delorme 18, 19, 278, 298, 375.
Demeure 286.
Demoustier 283.
Denis 65, 202, 203.
Denis de Cuzieu 103, 284.
Déodati 324.
Depéacieu 49.
Dépérey 410.
Depierre 214, 414.
Déroire 214.
Dervieu 124.
Descamps 234.
Deschandon 140, 142.
Deschavanne 199.
Descosse de Fiès 282.
Descours 53, 216, 253.
Descourt 180.
Desgeorges 308.
Desgouttes 49.
Deshayes 203, 344.
Desjoyeaux 174, 200 à 202.
Desmanèches 426.
Desmegrigny 427.
Despierre 161.
Despierres 215.
Desplasses 249.
Despréaux 141, 142, 318.
Dessaigne 235.
Dessert 216.
Destutt d'Assay 182.
Desvernay 85, 107, 111, 112, 214, 247, 266, 413 à 415.
Desvernay 85, 107, 111, 112, 214, 247, 266, 413 à 415.
Desverneys 202, 203.
Devaulx de Chambord 77.
Devaux 85, 147.
Deveaux 215.
Deville 58, 224, 385, 437.
Deydier de Pierrefeu 111.
Dheur 178.
de Diesbach 75.
Dignaron 232, 437.
de Digonie 37, 71, 223, 326, 357.
Dilbert 300.
de Dion 111.
Dodox 123.
Doilhet 407.
Domenc 177, 307.
Domet de Mont 191.
Domoys 172.
Donguy d'Origny 198, 260, 261.
Donniol 65 210.
Dorlhac de la Chazotte 282.
de Dormy 99.
Doron 233, 288.
de Dortan 398.
Douffray 21.
de Douglas 296.
de Douhet de Boudes 339.
Drageon 282.
Drapier 51.
de Drée 25, 37, 169, 357, 373.
du Drenec de Trédern 226.
de Dreux 268, 313.
Drié de la Forte 23.
Dubessy 141.
Dubois 44, 60, 122, 285.
Dubost 215, 244, 365.
Duboys 301.
Dubouchet 40, 59, 216.
Dubreuil 58, 59.
Dubuisson 72.
Duc de Chantellot 207.
Duchanoy 81.
Duchef 281.
Duchemin 334.
Duchon 195, 437.
Duclair 181.
Duclaux 172.
Duclaux de l'Etoile 380.
Ducoin 58.
Ducoing 362.
Ducoux 351.
Ducrest 104.
Ducrest de Langes 131.
Ducreulx 4.
Ducreux 215.
Ducros 281.
Ducruet 176, 308.
Ducurtil 60.
Dufaure de Citres 183.
Dufour 281, 285.
Dufour de Chazournes 298.
Dufournel 212.
Dufraigne 407.
Dugas 106, 139, 176, 282, 289, 301, 302, 308, 345.
Dugoujard 216.
Duguet 22, 301, 376, 409.
Dugueyt 129.
Dulac 63, 183.
Dulac de la Pierre 234.
Dumaine 173.
Dumas 169, 198, 222, 310, 415.
Dumas de Matel 26, 80, 88, 142.
Dumas de Vaulx 314.
Dumond 83.
Dumont 5, 15, 259, 281, 337.
Dumontel 5.
Dumoulin-Trézangles 412.
Dunoir de la Tour d'Amblagnieu 21.
Duon 126, 203.
Duperray 413.
Duperron 180.
Dupin 51, 258.
Duplay 319.
Duplessis 437.
Duplex 153.
Dupoix 324.
Dupont de Dinechin 91.
Duport 165.
Dupuy 88, 102, 103, 112, 120, 139, 145, 284, 343.
Dupuy de Bullieu, etc., 61, 68, 86, 376, 384, 438.
Dupuy de la Grandrive 414.
Dupuy de Saint-Vincent 296.
Duprat de Chassagny 13, 154.
Durand 52, 55, 58, 170, 230, 272, 308, 379, 409, 438.
Durand de Gevigney, 74.
Durandeau, 412.
Durandet 154.
Duranton 144.
Durelle 232.
Duret 43, 337.
Durieu 58, 131, 320.
Durivaux 122.
Duroure 281.
Duroy de Bruignac 368.
Durret de Grigny 124.
Dusoleil 4.
Dussud 199.
Dussut des Marsins 386.
Dutour 165, 191.
Dutreyve 414.
Dutroncy 409.
Duval de Bonneval 81.
Duvergier 77, 427.
Duvernay 23, 190.
Duvierre 413.
Duxio 324.
de Dyo 160.

E

d'Ecotay 162, 349, 423.
d'Ecrivieux 60, 203.
d'Elbeuf 45, 116.
Elian 41.
Enay 282.
Encellin 142, 318.
Epailly 118.
d'Eparon 253.
d'Epernon 255.
Errault 152.
d'Escars 152.
d'Escars de la Vauguyon 335.
de l'Eschallier 408.
d'Espagnet 296.
aux Espaules 209.
Espierre 77.
d'Espinay Saint-Luc 209.
de l'Espinasse 94, 149, 155, 158 à 160, 165, 245, 309, 310, 328, 332, 419.
d'Espinchal 97, 357.
d'Essertines 151.
d'Estaing 335.
d'Estampes 169.
Estienne 235, 283.
d'Estil 177.
Estival 163.
de l'Estouf de Pradines 136, 198, 213, 276 à 278, 338, 356, 373.
d'Estrac 277.
d'Estrées 355, 391.
des Estrées 53.
Etaix 308.
d'Etampes 96.
d'Euvrard de Courtenay 63, 117.
Eymard 288.

F

Fabry 257, 266, 270.
de la Fage 64, 65, 175.
des Fages 255.
de la Faige 116, 304, 379.
Faihon 222.
Falcon de Longevialle 170.
de Falconnès 331.
de Falcoz 97.
Falque 231.
Faramont 435.
de la Fare-Montclar 186.
de la Farge 64, 407.
Farges 165, 224, 414.
de Farges 355.
des Farges 36.
Farintonne 95.
Farjot 344, 345.
Farnay 434.
Fauchent 315.
de Faucon 416.
de Faujard 274.
de Faulong 262.
du Faur 369.
Faure 11, 51, 52, 60, 143, 165, 177, 219, 221, 232, 287, 337, 380, 419.
du Faure 152, 153.
Fautrier 218, 402.
de Fautrières 81, 278, 307, 308, 309, 312, 373, 405.
Fauvain 253.
Fauvin 46, 178, 204, 232.
Favard 364.
de Faverges 64, 109, 338, 350.
Faverjon 60.
Favier 129, 172, 283.
Favier de la Chomette 178.
Favier du Noyer 74, 271, 282.
du Favray 59, 135.
Favre 15, 28, 165, 230, 307, 421, 438.
de Fay 104, 175, 186, 203, 265, 330, 405, 416.
de la Fay 392.
Fayard 61, 439.
Faye 45, 86, 165, 180, 196, 197, 224, 381.
de la Faye l'Hermite 331.
Fayet 141.
de Fayeul, 253, 298.
Fayolle 55, 235.
de la Fayolle 145.
de Félines 108, 345.
de Fenoyl 44.
de Fera de St-Phal 250.
de la Fère 116.
de Fermé 188, 305.
Ferrand, 178.
Ferrandin 40, 59, 142.
de Ferrary 433.
Ferréol 55, 121.
Ferrero 22.
Ferrier 42, 65, 66.
de Ferrières 71, 264.
Ferriol 41, 122, 126, 216, 288.
Ferrouillat 72.
de Ferrus de Plantigny 16, 125.
de la Ferté-Meun 27, 161.
Fesch 279.
de Fesnel 265.
Fessy 410.
de Fétans 68.
de Feugères 242.
Feuillot de Varanges 316.
Fialin de Persigny 172, 193.
des Fiefs-Maudestour 197.
du Fieu 134.
de la Filhe 49, 134, 421.
de Fillers 121.
Fillet de la Curée 14, 151 à 153, 230, 276, 369, 370.
de la Fin 153, 228 à 230.
de Fisicat 219.
Flachaire de Roustan 176.
Flachat 64, 167.
de Flachat d'Apinac 69, 108, 109, 249, 269, 424.
de Flachères 281, 283, 318, 357, 380.
de la Fléchère de Beauregard 23.
Fleurant de Rancé 325.
Fleuret 234.
de Flon 171, 173.
Floret de St-Lagier 21.
Fobert 58.
Foillard 181.
de Folliard 5.
de la Font 237.
Fontaneis 422.
Fontanel 202.
de Fontenay 261.
de Fontettes 81, 175.
Fontvieille 60.
Foray 63.
Forest de la Ronze 414.
de la Forest 37, 54, 120, 136, 227, 335, 339, 392.
de la Forest-Divonne 81, 301.
Forestier 52, 121, 260.
Forette 233, 437.
Forey 270.
de Forez 67, 72, 73, 87, 100, 101, 104, 127, 148 à 151, 162, 170, 199, 212, 213, 229, 230, 236, 237, 264, 313, 328, 340 à 343, 345, 346, 348, 349, 360, 361, 371, 382, 390, 395, 400, 404, 406, 419.

de la Forge 29, 108, 184, 185, 240, 400.
Forgeot 215, 234.
des Forges 197.
de Forget 77, 226.
Forissier 61, 284.
Fornel 178.
du Fornel du Roure 30.
Foron 366.
Fortin 55.
Fortunio 121.
de Fossat 128, 171, 280.
des Fossés de Watteville 431.
Foucault de Beaupoil St-Aulaire 416.
Fouchier 336.
de Foudras 31, 46, 79, 88, 89, 116, 128, 136, 144, 151, 158, 228, 241, 244, 245, 255, 261, 262, 275, 295, 332, 333, 356, 361, 366, 367, 371 à 373, 379, 381, 396, 439.
de Fougerard 261.
de Fougères 227, 416.
de Fougerolles 409.
Fouilland 214.
de Foujeard 244.
Fouques du Parc 440.
Fouret 410.
Fourgon de Maisonforte 16, 181, 275, 367.
Fournel 40.
du Fournel 44, 379.
de Fournier 110, 177, 178, 192, 219, 298, 381.
des Fournières 45, 381.
de Fournillon de Butery 114, 117, 120, 123, 124, 160, 193, 249, 412.
de Fournoux 211.
des Fours 303.
Frachon 39.
de Fradel 77, 226, 246.
Fradet 136.
Fragonard 30, 247 à 249, 251.
de Fraguier 139.
Fraigne 88.
de Fraix 217, 269, 289.
Fraisse 204.
de Franc 372.
du Franc 154.
de France 208, 212, 334.
de Franceschi 362, 419.
de Franchellins 64, 108, 338.
Franchet 111, 410.
de la Franchise 64.
Franchon 180.
François 49.
Francon 203.
de Frankenstein 262.
de Franquières 412.
Frappa 41.
de Frasneau de Gommégnies 223.
Frayssinous 201.
de Frenier 64, 165, 180.
Frère 49.
Frère de la Falconnière 23.
de Fresnel 160.
Freyssenon 41.
de Fricambaud 159.
Fricker 169.
Froget 257.
de Froissard de Broissia 356.
de Frolois 95.
Fromage du Buisson 56 à 58, 142, 437.
Froment 160, 203.
Frossard des Rivières 217.
Frotton 41, 69, 235, 287, 385.
de la Fruglaye 80.
de Fugy 42.
Fulchiron 40.
de Fumée 261.
Furet 200.
de Fussimaigne 58.
Fusy 199.
Fuvelle 142.

G

Gabriel 301.
Gabrion 11.
de Gaches de Venzac 411.
Gacier 239.
Gaco 307.
de Gadagne 15, 69, 218, 265, 333, 356, 375.
Gagnaire 410.
Gagnière 221, 398.
Gaignat 308.
Gaillard 135.
de Gaing 209.
de Gainon 35.
de Galbert 282.
Gallet de Montdragon 61.
Galliard 119.
de Gallien 22.
Gallien de Montpinoux 42, 43, 376, 377.
Gallier Picart de la Touche 197.
des Gallois de la Tour 226.
Gambalde 308.
Gamet 286.
de Gamon 424.
Gamon de Montval 296.
de Ganay 260, 304.
de Gand 250.
de Gangnières de Souvigny 259.
Garcin 51.
de la Garde 284, 377.
Gardet 215.
Gardet de Chervil 42.
Gardieu 428.
Garel 321.
Garin de St-Blanc 165.
Garnier 164, 174, 286, 334.
de Garnier des Garets 31, 225, 261, 296, 413.
Garnier de la Bareyre 336.
Garonaire 59.
Garrand 215.
de Garreau de Bussière 249.
de Gaste 84, 167, 237, 392, 400.
Gaucher 55.
Gaudet 191.
Gaudin de Feurs 188, 285, 290.
de Gaulne 17, 88, 128, 129, 147, 187, 281, 386.
Gaultier 121, 409.
Gaultier de Pusignan 62.
Gauthier 55, 176.
Gauthier d'Anthoine 128.
Gautier 291.
Gautier de St Paulet 166.
Gavault 325.
Gavinet 118.
Gavot 340.
Gay 141, 318, 410.
de Gay de Planhol 336.
de Gayant 196, 197.
de Gayardon de Grezolles et Fenoÿl 10, 49, 50, 51, 88, 110, 117, 124, 146, 177, 178, 192, 193, 274, 365, 438.
Gayet 30, 165.
de Gayette 137.
Gayetty 201.
Gayloti 230.
Gayot de Mascrany 62, 166, 210, 211, 271, 324, 325.
de Gelas 83, 249.
Gémier des Périchons 223, 380.
Gendre 437.
Genest 187.
de Génetines 184, 349, 385.
Genevay 181.
de Genève 100, 101.
Genevit 141.
Genissieu 155.
de Genost de St-Amour 274.
Genthon 203.
Gentialon de Châtelus 68, 69, 146, 281.
Geoffray 4.
Geoffrenet de Champdavid 217.
Geoffroy 63.
Gérard 337.

Geray 21.
Gerbaud 40, 78.
Gerbes de Tours 171 à 173.
Gérentet 22, 105.
Germain 62.
Germain de Montauzan 10.
Gerphanion 375.
Gervais 318, 437.
Gervas 211, 324.
Gesse de Poisieu 74, 191, 271.
de Gévaudan 273.
de Geyssant 167, 175.
de Ghellinckz d'Elsghem 75.
Giboulot 24.
Gidon 141.
Gidrol 410.
Gigaud 241.
de Gigord 296.
Gibardin 216.
de Gilbert 109.
de Gilbertès 3.
Gillet de Valbreuze 377.
Gillibert 70.
Gillier 204, 434.
Gillonet d'Orvilliers 226.
de Gimel 324, 409.
de Ginestous-la-Tourette 363, 409.
Ginot 319.
Girard 126, 131, 142. 154, 220, 285, 308, 318, 370, 428.
Girard de Beauvoir 188, 226, 284, 335.
Girard de la Vesvre 155.
Girard de Vaugirard 102, 198, 226, 304.
Girard du Bessey 205.
Girard du Rozey 257.
de Girardières 116, 292.
Girardon 118.
Girardot 409.
Giraud 88, 123, 173, 283, 306, 308, 398, 418.
Giraud de Lachau 169.
Giraud de Montbellet 1, 6, 49, 59, 124.
Giraudier 11.
Girin 394.
Girinet 168.
Girinon 201.
Girinot 220.
Girodon 139.
Girot de Langlade 234.
de Giry de Vaux 29, 30, 154, 254, 312.
de Gissey 373.
de Glane 100.
de Glénac 255.
de Gletteins 20, 384, 381.
Godard de Belbœuf 27.
de Godefroy 325.
Godinot 77, 176, 438.
Gondamin 260.
Gondras 214.
Gonin-Goutte 171.
Gonin de Lurieu 44, 58, 203, 204, 217, 219 à 221, 418.
Gonnaud 52.
Gonnet 88, 135, 249.
Gonon 135, 312, 411.
Gontaud 19.
de Gontaut-Biron 346, 392.
Gonthier 63.
Gontier 15, 116, 417.
de Gonzague-Nevers 212.
Gore 61.
de Garguette d'Argœuvres 130.
de Gorrevod 333.
Gottolaz 230.
de Gottrau 16, 111.
de la Goublaye 480.
Gouffier 32 à 35, 70, 149, 153, 239, 313, 314, 319, 329, 343, 360, 407.
Gouilloud 200, 437.
Goulard de Curraize 186, 286.
Gourbine 172.
Gourd 50.
Gourgouillat 287, 288.
Gourlez de Lamotte 131.
de Gournai de la Coste 224.
Goussaud 39.
Goutailler 257.
Goutand de la Vallée 125.
Gouthaudier 78.
de la Goutte 177, 186, 363, 427.
Gouttenoire 314.
des Gouttes 190, 259, 284, 285, 409.
de Gouyon de Beaufort 80.
Goyet 153, 437.
Goyet de Livron 25, 380, 417.
Goyne 230.
Goyon 398.
Grand 143.
de Grand-Boulogne 377.
de Granchamp 42.
Grandris 216.
de Grandvaux 193.
Graillet de Beine 182.
Graly 30.
Grange 178.
de la Grange 34, 151, 261.
Granger 41, 55.
Granjon 43, 85.
de Granval 374.
Gras de la Bauche 19, 188, 290.
de Grasse 226.
de Grasset 332.
de Grassin 32, 262, 320.
Gratian 191.
Greffet 120, 198.
Grégoire 125, 410.
de Grégnieu 221.
Grellier 171.
Grevol 58.
Grey 143.
Greysollon 102.
Grézieu 58.
de Grezolles 192.
Grillet 52.
Grimardia 185.
Grimaud 128, 142, 143.
Grimod de Bénéon 154, 219, 324, 434.
de Grimoult 186.
Griottier 203.
Grisard 271.
Grizard 344, 345.
de Grizols de Fuserolle 75.
Grobert 414.
de Grolée 104, 105, 391.
Grollier 121.
Grosbois 160.
Grosdenis 214.
Groseil 283.
Grosse 306.
Groygnon 112, 316.
Grozeiller de la Chapelle 117, 162.
Grumel de Montgaland 223, 257, à 259, 412.
de la Grye 193, 194, 386.
Guerin 63, 118, 198, 226, 377, 415, 439.
Guérin de la Collonge 362.
de Guérin de Lugeac 335.
Guérin du Tournel 75.
Guerric 349.
Guerrier 174.
du Guesclin 95, 278.
Guesdon 379.
Gueton 168.
Gueylin 288.
Gueymard de Roquebeau 377.
de Guiardon 78.
Guichard 167, 283, 406.
de Guichard 62.
de la Guiche 12, 15, 158, 209, 210, 255, 356.
Guichenon 19.
Guichetty 318.
de Guiffray-Monteynard 257.
Guignard 378.
Guignaud 40.
Guignot 367.
Guigon 139.
Guigou 203, 421, 425.
Guiguet de Vaurion 146, 219.
Guilhomel 121.
Guilhot 53.
de Guilhot de Ferrières 335.
Guillard 76, 340.
des Guilaumanches 333.
de Guillems 296.
Guillermain 342.
de Guillermain 227, 228, 274.
Guillerme 214.
Guillermin 418.
Guillet de Saconay 31, 165, 198, 201, 234, 259, 301, 302, 322, à 325, 367.
Guillien 387.

Guilloud de Courbeville 63, 428.
Guinault 382.
Guinet de Montverd 413.
Guinot 127.
de la Guiolle 308, 317.
de Guise 330.
de Guitardis 72, 76.
Guitton 76.
Guy 201.
de Guynes 116.
de Guyon de Pampelonne 257.
Guyot 58, 282, 321.

H

d'Halincourt 3, 141.
Halpha 50.
de la Hamayde 51.
du Hamel 98, 99, 110.
Hanette 404.
de Hangest de Genlis 33, 35.
du Hanlas du Bief 269.
Hannicart 193.
Hanquez 296.
Harand 183.
d'Harcourt 15, 27, 35, 101, 314.
Harenc de la Condamine 68, 126, 295, 298.
Harenger 226.
de Harlay 144.
Harmet 235.
Hart de Keating 22.
Havard 350.
de la Haye 197.
Héart de Boissimon 368.
Hébrard 134.
Hedde 122, 123.
Hennequin 152, 153.
Henriet 119.
Henry 402.
Henrys 120, 425.
d'Hérail de Lugans 335.
Héron 350.
Hesseler de Bagnols 274, 413.
Van der Heyden 189.
Heyraud 143.
Hiks de la Baume 111.
des Hières 312.
Hochberg 91.
d'Hoirieu 167.
Honet 60.
des Hors 235.
Hospital 59, 141, 142.
d'Hostun 265, 299, 300, 375.
Houdia 426.
Houitte de la Chesnais 211.
Huard 281.
Huault de Bussy 320.
Hubert de St-Didier 165, 188, 413.
Hue de Grosbois 80, 81, 86, 119, 154, 155, 250, 251, 288.
Hugalis 375.
Hugon de Givry 72, 380.
Huguier 234.
Hulier 112.
Humann 188, 189.
Humblot 235, 415.
d'Humières 111.
Humphries 246.
Hurault de Weil 189.
Hutte 413.

I

Imbert 52, 204, 288.
Imbert-Colomès 75, 362.
Imbert de Ballore 358.
d'Iserant 416.

J

Jacoud 166, 168.
Jacquelin 240.
Jacquemond 221, 289.
Jacquemont 176, 343.
de Jacquenay 21.
Jacquet 3, 308, 367, 398.
Jacquetton 414.
Jacquier 29, 105, 250, 308, 312, 433.
Jacquier de Terrebasse 130.
Jacquier de Vacheron 398.
Jacquin de Cassières 50.
Jacquinot 435.
Jal 172.
Jalabert 139, 282.
Jallier d'Hantepierre 126.
Jamet 232, 288.
Janbourg 337.
Janel 187.
Jangot 418.
Janot 413.
Janvier 86, 282.
Jany 41.
Jaquette 186.
Jaquot de Mypont 333.
Jaray 202.
de Jarez 100, 104, 255, 355.
Jarrie 152.
Jarry 435.
Jars 398, 414, 429, 433.
de Jas 109.
de la Jasse 416.
Jatru 257.
Javelle 122, 205, 434.
Javogues 190, 290, 325, 364.
Jeannez 91, 266.
de Jerphanion 169, 170, 211, 318.
de Jessé-Levas 75, 181.
de Jô. 112, 408, 422.
Joard 130.
Jobelot 435.
Jobert 414, 417.
Jocellin 317.
Johannyn 169.
Jolivet 203.
Jollivet 176.
Jollois 368.
Jolly 180, 193.
Joly 250, 308.
Jolyclerc 130.
de Jons 422.
Jordan de Chassagny 106, 267.
de Jossaud 118.
Josserand 414.
Jotton 187.
de Jouenne d'Esgrigny 62.
de Jouffroy d'Abbans 302.
de Jourda de Vaux 187, 211.
Jourdan 60, 233, 234, 425.
Jourgeon 288.
Jourjon 106, 289.
Jourlain 308.
Journé 234.

Joussineau de Freyssinet 335.
Jouve 52.
de Jouvencel 189.
Jouxtant 187.
Jovin des Hayes 105, 106, 216, 290.
Joyard 202.
des Joyeaux 199 à 202.
Juge 134.
Julien 60.
Jullien 103, 367, 410, 438.
de Jullien du Bessy et Villeneuve 22, 146.
Junet 16.
Juren 366.
de Jurquet 264.
de Jussieu 260.
Justamont 421.

K

de Keating 23, 72.
Keller 308.
Kemmel 123.
de Kergorlay 358.

L

de Laage 23.
Labitant 75.
Laborier 164, 284.
Labrosse 204.
du Lac 367.
Lacaille 131.
Lacam 217.
Lachasse de Morland 439.
La Chaize 102.
Lacombe 59.
Lacoste 255.
Lacroix 171, 201, 224.
de Lafaye 170.
Lafond 216, 421.
Lafont 59, 134, 364.
Laforest 205,
Laforge 364.
Lagef 199.
de Lagier 257.
Lagrange 81.
de Lagrevol 53, 145, 183, 437.
La Guide 95.
de Laire 134, 177, 193, 195, 329, 393.
Laisné 50.
Lambert 282.
de Lambert 64, 176, 312, 414.
de Lamberton 192.
de Lambertye 18, 19, 122, 204, 218, 298.
de Lamoignon 165.
de Lancry de Pronleroy 398, 440.
de Lancy 243.
Landas 136.
de Langeac 335, 372, 391.
de Langlard 335.
Languet de Civry 74.
Languet Robelin de Rochefort 98.
Lantin de Montcoy 62.
Lapalla 367.
Lapalus 304.
de Laplanche 145.
de Lapome 169.
Lardier 142, 203.
Lardon 135.
La Roche 390.
de Larochefoucauld 91.
La Rochette 67.
de Larochette 147.
de Laronzière 345.
Larreguy de Civrieux 176.
de Las de Prie 363, 364.
Lasteyras 84.
de Lastic 335.
de Laubespine de Verderonne 375.
Lauraine 105.
de Laure 20.
de Laurencin 121, 168, 244, 245, 323, 376.
de Laurençon 43, 44.
Laurens 58, 415.
de Laurens 134, 296.
Laurenson 232.
Laurent 201, 376, 414.
de Laurent 145.
de Lauzières 210.
Lavagne 421.
de Lavai 276.
de Laval 82, 88, 253, 380, 434.
de Lavault 221.
de Lavieu 87, 192, 264, 349, 391, 400.
Lavre 416.
Law de Lauriston 6.
de Lay 212.
de Laye 88, 338, 381.
Layes 145.
Le Bas du Plessis 50, 131, 146.
Lebègue de Germigny 189.
Le Blanc 148.
Le Blanc du Mas 68.
Le Bœuf d'Osmoy 364.
Le Bois 287.
Le Borgne de Kerusoret 80.
Le Bouteiller 158, 375.
Le Brun 71.
Le Camus 43, 225.
Lécherie 266.
Le Clerc 159, 160, 245, 412, 413.
Le Compasseur de Courtivron 351.
Le Conte 85, 86, 119, 155, 211, 266, 309, 438.
Le Coq 165.
Le Cornu de Balivière 16.
Le Court 17, 62.
Le Court de Pluvy 5.
Lecourt d'Hauterive 336.
L'Ecusson 118.
Leczinski 120.
Le Febvre 31, 50.
Le Fèvre 186, 346.
Le Forestier d'Osseville 217.
Legendre 370.
Léger 172.
Léger de Lagarde 170.
Légier de Montfort-Malijay 301.
Legrand 285.
Legrand de Vaux 131.
Le Gras 382.
Le Groing 305, 336, 337.
Le Gualès de Mézaubran 160.
Le Long de Chenillac 94, 96, 97, 186, 392.
Le Loup 366.
Le Maigre Dubreuil 368.
Le Maire 187.
Le Mansois-Duprey 111.
Le Mastin 37, 184, 323.
Le Mau de la Barre 220, 325.
Le Mayre 285.
Le Menuisier de Marcheville 50.
Lemercier 191.
Le More 201.
de Lemps 321, 322.
Le Nain 26.
Lenoir 40.
Lenoir de Lanchal 368.
Le Nôtre 378.
Lentilhon 173.
Le Pain 172, 173.

Le Pas de Hureaux 432.
Le Peletier de Rosambo 6.
Le Pelletier des Forts 26, 27, 154, 160.
Le Porc 35.
Le Rebours 182.
Lereire 331.
Le Roux de Prunerie 379.
de Lerras 150.
Le Roy 34.
Lesbros 398.
de Lescure 75.
de Lesdiguières 110, 180, 274.
de Lesgallerye 121.
de Lestang de Fins 11.
de Lestra 129, 185, 279, 280 à 285.
de Lestrades 277.
de Lettres des Prez 84.
Le Vasseur de Néré 380.
Le Vavasseur de Pontigny 368.
Le Veneur de Tilières 27.
de Lévis 27, 34, 37, 42, 84, 92 à 98, 101, 160, 208 à 210, 230, 256, 264, 298, 331, 334, 357, 430.
de Léviston 346.
Leymarie 40.
L'Héritier 58.
L'Hermite 233, 391.
L'Hermite de la Faye 264.
Lhospital 54.
Lhoste 70.
Liange 270.
Liard 103.
de Libois 234.
de Licques de Nirande 134, 145.
Lieffroy 297.
de la Liègue 167.
du Lieu de Chenevoux 16, 107, 110, 111, 257, 275.
du Lion 129.
de Ligier-Testenoire 175.
de Lignerac 98.
de Ligny 118.
Ligoz 425.
de Limoge 271, 326.
Limousin 59.
Linard 240.
de Lingendes 79, 250, 311.
de Linière 321.
Linossier 282.
de Litta-Borromée 123.
Livet du Colombier 177.
des Loges 152.
de Lombard 72.
de Longaumay 209, 210.
Longère 414.
de Longmont 294.
Lorange 337.
de Loras 186.
Loreton-Dumontet 257.
de Lorgue 13, 14, 152, 338, 369.
Loridon 299.
de Lorraine 118, 277.
L'Ospital 407.
de Lostanges 26, 160, 245.
Loubeyrat 324.
de Louët de Nogaret 363, 373.
Louit 215.
Loup de Beauvoir 96.
Loury 103.
de Loya de la Creta 6.
de Loyes 183.
de Loynes 152, 312.
de Lucinge-Faucigny 21.
Lugné de Poë 435.
de Lugny 96, 430.
de Luppé 132.
Luquet 140.
Lurat 199.
de Lurse 277.
de Lustrac 330.
de Luvigny 234.
de Luxembourg 159.
de Luzy 15, 42, 73, 84, 85, 138, 232, 259, 261, 274, 277, 326.
de Lyle-Taulane 170.
Lymosin 121.
Lynard 232.
de Lyon 152.
du Lys 71.

M

Mabiez de Malval 83, 130, 311.
de Mably 158.
Macardier 60.
de Machat 335.
Machon 52.
Macibo 150, 167.
de Mâcon 229, 426.
de la Madeleine 9, 227, 277, 344.
de Madières 409, 410.
Magdinier 279, 398.
Magnin 88, 289.
de Mahon 34.
de Maigret 285.
Maillan 254.
Maillard 204, 367.
de Maillard 392.
Maillery 201.
de Mailly 169, 224, 334, 392, 398.
Main Pourtiquet 281.
de Maintenon 347.
de Maisonseul 345.
Maisonseule 128.
de Maistre 27.
de Malain 4, 430.
Malard de Sormain 259.
de Malaval 20.
Malbet 173.
Malet de Graville 391.
de Maleyssie 99.
Malfrey 125.
Malgontier 173, 385.
Mallat de la Revelière 378.
de Mallet de Vandègre 76, 163, 194.
de Mallide 29.
Malliquet 142.
de Malmont 360.
de Malyvert 160.
de Mandelot 2
Manhès 55.
de Manneville 314.
de Manovelly 130.
Mantelier 426.
de Mantoue 212.
de Manuel 21, 168.
de Marbot 223.
de Marcellange 37.
Marchand 362, 402.
de Marchangy 260.
Marchant de Champrenard 223.
de la Marche 416.
de Marcilly 151, 339, 349, 391.
de Marconnay 356.
Marcot 414.
Marcoux d'Entremont 24, 122, 204, 205, 385.
Maréchal d'Apinac 68.
du Marest 202, 203.
Marest de St-Pierre 176, 254, 362.
Maridet 99, 210.
Marinet 325.
Marinier 54, 288, 302.
Marion 52, 128, 235.
Mariotte 435.
Marlhier 105.
de Marliogues 136.
Marmoitton 370.
de Marnas 134.
Marnhec 145.
Marque de Farges 257.
de Marron de Belvey 289.
de Mars 347, 348, 350.
Marsault de la Beluize 294.
de Marsillac 98.
Marteau 123.
Martel de la Brousse 146.
Martellange 107.
Martial 216.
de Martigniat 38, 40, 41, 59, 183.
de Martigny 277.
Martin 129, 187, 214, 277, 288, 318, 343.
Martin de Punétis 260.
Martin des Pomeys 68, 125.

Martin du Besset 376.
Martinet 147.
Martinet des Eschaux 387.
de Martinière 89, 240, 260, 378, 379.
Martinon 284.
de Martiny 77.
de Marzé 84.
du Mas 185, 421.
de Maschy 20.
Mascrany 293.
de Mascon 336.
de Masin de Valcourt 50.
Massardier 40, 59, 125, 126.
Massillon 369.
de Masso 29, 300.
Masson 324, 413.
Masson-Bachasson de Montalivet 131.
Mastin de la Merlée 184, 218, 227, 386, 417.
Matagrin 259, 260.
Mathé de Balichard 130, 380, 387.
Matherat 257.
Mathevon de Curnieu 41, 50, 125, 233, 286, 290, 434.
de Mathias 54.
Mathieu 30, 40.
Mathieu de Bachelard 17, 79, 304, 311, 370.
de Mathieu d'Essertines 228.
Mathieu de St-Germain 372.
Matray 285.
Maubec 425.
de Maublanc de Chiseuil 182.
de Maucreux 109.
Maugié Duchassin 46.
Maugier 375.
de Mauriac 390.
Maurice 337.
Maurier 62.
Maurin 269.
Maurin des Grivets 427.
Maussier 384.
de Maussion 72.
de Mauvage 78.
Mauvernay 437.
de Mauvernay 281.
de Mauvoisin 109.
Mauzat-Laroche 235.
du May 222.
Mayardon 102.
Mayeuvre de Champvieux 130.
Maynard de Chazelles 339.
du Mayne du Bourg 26, 155, 160, 194, 225, 245, 255, 320, 335, 379.
Mayol 69, 408, 437.
Mayosson de la Bénéventière 54, 241.
Mayoud 437.
Mazarini-Mancini 376.
de Mazenod 62, 105, 126, 211, 288, 434.
Mazet 40.
Mazier 21.
Mazille de Fouquerolles 376.
des Mazis 368, 411.
Mazuyer 11.
Meaudre 113, 118, 128, 129, 213, 278, 280, 281, 376 à 378, 387, 409, 411, 415.
de Meaux 43, 74, 139, 182, 346, 347, 393, 424.
de Médicis 320, 329.
Méhier 55, 56.
Meigeat 166.
Meillet de Montessuy, 377.
Méjasson 141.
de Mellin 435.
de Mello 158, 350.
Ménard 222.
de Mengin-Fondragon 50.
de Menou 224.
de Menthon d'Aviernoz 74, 339.
de la Menüe 430.
Méplain 201.
de la Mer de Matha 180, 332.
Mérand 285.
Mercier 213, 221.
Merlaton 60, 142, 183.
Merle 5, 39, 109, 125, 202.
Merle de la Brugière de Laveaucoupet 296.
Merle du Bourg 86.
Merley 41
Merlin 11.
de Mérona 81.
de Meschastin de la Faye 357.
Mesnard de Conichard 5, 81.
de Mesny 131.
de Messey 262, 273, 332.
Messier 5.
Métayer 233, 282.
Meusnier 24.
Mey 245.
Mey de Chales 367.
Meynis du Fournel de Paulin 155.
de Meys 185.
de Meysoncelles 38.
de Meyzé 105.
Michal 287.
Michallon 28.
Michaud 93, 189.
Michel 40, 168, 187, 189, 324, 384.
Michelet de Rochemont 370.
Michelin 83.
Michelon 247.
des Michels 27.
Michiel 128.
Michon de Vougy et du Marais, etc. 31, 70 à 72, 83, 113, 139, 172, 175, 182, 195, 222, 243, 250, 259, 285, 359, 387, 428 à 433, 435, 440.
Micol 171, 201.
de Micoud 62.
de Migieu 50.
Mignard 347.
de Mignières 141.
Mignot de Bussy 304.
de Minecy 244.
de Mirabeau 157.
Mirail 120.
Miraud 17, 125, 290, 302, 303, 414, 437.
de Miribel 230.
Mirmand 52.
de Missolz 387.
Mitte de Chevrières 84, 225, 333, 349, 404, 416, 424.
Mivière 25, 37, 172, 281.
Mizeri 141.
Mochot 435.
Mogniat de l'Ecluse 63, 437.
de Mohet 355.
Moignant 78.
de Molan 425.
de Moles 429, 430.
Molin 163, 178, 300, 437.
de Mollard 116.
Mollin 433.
Mollu 192.
Monceaux 327.
Mondet 200.
Mondon 345.
de Mondoucet 136.
du Monestier 339.
de Mongin 435.
Monier de la Sizeranne 154.
Monin 220.
Monistrol 143, 421.
Monlun 413.
Monnier 139.
Monroë 83, 117 à 119.
de Mons 232.
de Monstiers-Mérinville 27.
de Montagnet 424.
de Montagny 15, 219, 313, 332, 366, 373, 391, 419.
de Montagu 20.
de Montagut 95, 331, 336, 397.
de Montaignac 336.
de Montaigne 98.
de Montaigne de Poncins 50, 86, 190, 301, 376, 379, 384.
Montaland 433.
de Montarby 435.
de Montaudry 102.
de Montbardin 256.
de Montbel 216.
de Montbéron 391.
de Montboissier-Beaufort-Canillac 98, 334.
du Montcel 231.
de Montcelar 137, 265.
de Montchalin 237.
de Montchanin 85, 116, 146, 180, 222, 266, 267, 330, 367, 415, 425.

Montchet de l'Aubespin 98.
de Montconys 138.
de Montcorbier 77 à 79.
de Montcupt 416.
de Montdor 44, 108, 164, 167, 174, 310, 408.
de Montégu de Champeix 374.
Montélimard 318.
Montellier 173.
de Montenach 16.
Monterrad 226, 267.
de Montespan 347.
Montet 51, 52.
du Montet 19, 22, 76, 204, 243, 265, 266.
de Monteux 338.
de Monteynard 10, 16, 113, 256, 342, 363, 373.
de Montfaucon 392.
de Montferrand 21.
de Montfort 71.
de Montfriol 164.
de Montfrancon 108.
de Montgalland 108.
de Montgolfier 283.
de Montguichet 234.
de Montherot 154.
de Montigny 331.
de Montillet du Chatelard 22, 362.
de Montjournal 333.
de Montjouvent 3, 20, 45, 274, 339.
de Montléon 438.
de Montluzin 223.
de Montmorency 13, 34, 98, 191, 210, 330, 347.
de Montmorillon 385.
de Montmorin 264, 329, 356, 392.
de Montpensier 212.
de Montregnard 167.
de Montrenard 136, 242, 243, 355.
de Montrichard 72, 228, 260, 362.
de Montroignon 423.
de Montrond 354.
Morand de Jouffray 63, 377.
de Morandin 376.
de Morard d'Allevard 79, 180, 227.
Morard de la Salle 139.
Moreau 152, 370, 398.
Moreau de Bonrepos 232, 301.
Morel 9, 44, 73, 276, 331.
Morel de la Colombe et Chazeletz, 186, 187, 318.
Morel de Vindé 27.
Morelet 435.
Morestin 83, 266, 291, 292, 306.
Moreti 269.
Moreti 269.
de Moreton-Chabrillan 16, 333.
de Morges 432.
de Morgnieu 22.
de Morgues de Saint-Germain, 55.
de Moricaud de la Galerie 219.
Morier 137.
Morin 2, 23, 438.
de Morlières 21.
de Mornay 331.
Morne 215.
de Mortier 238, 394.
Mosnier 58.
de la Mothe 17, 306, 311, 358, 377.
Motier de Champestières 244.
Motte 70.
de la Motte 3, 79.
du Moulceau 110.
Moulin 60, 172, 337.
Mourier 254.
Mourier du Carré 77.
de Mousmin 318.
Moutrot 136.
de Mouxy de Loches 297.
Moyne 214.
de Moyria-Châtillon 169, 249.
de Moyrond 281.
Mulsant 413.
de Murard 16, 62, 293.
de Murat de l'Estang 6, 41, 104, 105, 121, 425.
de la Mure 82, 83, 85, 87 à 89, 94, 110, 148, 167, 168, 191, 192, 198, 229, 240, 249, 253, 273, 306, 310, 354, 360, 381, 405, 406.
de Murol 209.
Muron 215.
Mursein 241.
de Musino 178.
de Mussy 396.
de Musy-Vauzelle 164.
Maynart 136.
Myot 245.
du Myrat 5, 31, 32, 37, 80, 83, 130, 165, 271, 370.

N

Nabonan 367.
Nachard 437.
de Nagu-Varennes 4, 25, 37, 84, 225, 292, 339, 357, 361, 416.
Namy de la Forest 37, 333, 357.
de Nancuyse 20.
de Nantes 62, 63.
de Nanton 339.
Nappart 88.
Natal-Imbert 60.
de Naturel 274.
de Naux 159.
de Navarre 424.
de Navergnon 124.
Nayme des Oriolles 53
Néel 324.
de Negron 153.
de Nemours 110.
Nepveu 232.
de Nérestang 141, 144, 145, 230.
Nérik 334.
Nesme 415.
de Nettancourt-Vaubecourt 6, 358.
de Neufville 264, 392.
de Neufville de Villeroy 117, 138, 142, 170, 180, 341.
de Neuville 97.
de Neuvezel 119, 176.
Neyme 111.
Neyrand 86, 176, 217, 289, 308, 415, 438.
Neyret 214, 253.
Neyron 86, 106, 216, 217, 288, 289, 317, 319, 377, 403.
Nicolas 63.
Nicolau de Montribloud 117, 130.
Nigay 103.
de Noailles 27, 105.
Noailly 247, 334.
de Noailly 255.
de Noblet 65, 260, 311.
Noël 153, 300.
de Nolhac 272.
Nompère de Champagny 17, 30, 77 à 81, 83, 115, 154, 227, 246, 250, 251, 304, 370, 424.
des Nouhes 80.
Nourrisson 398.
de Noury 345.
Nouvel 28.
Noyel 16.
de Noyel 30, 62, 191, 241, 311.
de la Noyerie 339.
des Noyers 317.
de Nozières 26.
Nyer 49.

O

d'Obiche de Lomont 141.
O' Brien 282.
d'Odet d'Orsonnens 111, 275.
Odin 245, 321.
Odin de Bolletières et Malignières 78, 80, 300, 410.
Odouard 318.
d'Ogères 174.
d'Ogerolles 127, 128, 137, 138.
d'Oingt 100, 328.
Oliffant 120.
d'Olis 18.
Olive 38.
Olivier 437.
Olivier de Sénozan 105, 353, 358.
Ollagnier 226.
d'Ollette 355.
des Ollières 130.
des Olmes 203.
Omeyer 54.
d'Oradour 363.
de l'Ordre 110.
O'Reilly 118.
Orellu 49, 52.
d'Orléans 97.
d'Ornaison 71, 198, 351.
d'Ornano 295.
Orsay 118.
d'Orselans 134.
Orvi 121.
Oudailles 4, 65.
Oudot 215.
Oullard 26.
d'Oyselet 21.
Oyssel 190.
Ozanna 414.

P

Pacalet 122, 204, 287.
Paffy 245.
Paga 178
Page 52.
Pageaud 266.
Pageon 129.
Pagès 123.
Pagnon 214.
Pailiard 86.
de Paillard 391.
des Paillards 136.
Paillon 55, 123, 288.
Paire 10, 11.
de Palagrin 20.
du Palais 186, 409, 417.
Palatin de Dyo 278, 354, 430.
Palay 410.
Palerne de Savy 74, 125.
de la Palisse 264, 329, 354.
Pallebot 172.
Pallu 160.
Palluat de Besset 16, 105, 111, 126, 203.
de la Palud 196, 208, 256, 257, 429.
de Pampelonne 300.
Pandin de Narcillac 27.
de Pandreau du Mas-Boyer 52.
de Pange 132.
Panio 248.
Papillon du Ryau 353, 356.
Papon 117, 173, 187, 202, 300, 337, 380, 424.
Papot 165.
Parat 410.
de Parchas 134, 141, 142.
Parent 129, 292, 396, 422.
de Paret 67.
de Parigny 268.
de Parseval 262.
Partarieu 122.
de Partz de Pressy 166.
Pascal 6, 35, 55.
Pascalon 53.
Pascaud 217.
Pasquier 5.
Passerat 55, 200, 201.
Passerat de la Chapelle 438.
Passinge 165, 292.
Pastural 171, 172.
du Pastural 64, 65, 311, 423, 424.
Patarin 394.
Patissier 384.
Paul 183.
de Paulat 125.
Paulze d'Ivoy 188.
Pause 4.
Pautrier 10.
Pavie 141.
Pavillon 393.
de Pavin de Lafarge 70.
Payen 440.
Payet 51.
Payre 122, 172, 191, 241, 434.
Peillon 211, 226, 439.
de Pélacot 336.
Pellet 60.
Pelletier de Saint-Haon 24, 25, 376.
Pelletrat de Borde 166.
de Pellevé de Flers 9.
Pellissier 203, 204, 253, 303, 437.
Pellot 249.
Pellus 348.
Pelosse 79.
du Peloux 119, 146, 208, 244, 282, 325, 326, 356, 408, 425.
Penet de Monterno 74.
Pérachon de Sénozan 6, 10, 342, 373.
Perau 232
Péraut 53.
Perdriel de Bobigny 330.
Perdrigeon 325.
Péret 408.
Péricard 413.
Périchon 425.
Périer 267.
Périer du Palais 86, 190, 301, 384.
Pérines 381.
Permezel 216.
Pernetty 233.
Pernety 247.
Pérouse 69, 235.
de la Pérouse 385.
Perrachon 402.
Perraud 308.
Perreney de Grosbois 26.
Perret 57, 154, 276.
Perretière 219.
Perrichon 413.
du Perrier 307.
de la Perrière 239, 313, 395, 407.
Perrin 79, 121, 135, 142, 181, 280, 381.
Perrin de Chervé 113, 115, 116.
Perrin de la Corée 84, 125, 168, 184, 306, 345.
de Perrin de Lépin 74.
Perrin de Noailly 257.
Perrin de Précy 111, 118, 130, 201, 257 à 259, 279, 370.
Perrin de Vieuxbourg 62, 74.
Perrinet de Pezeau 210.
Perroi 259.
Perron de Villette 23.
Perrot 63.
Perrotin 280.
Perroton de Châtelus 223.

Perroy de Sercy et la Forestille 130, 254, 417.
de la Personne 14.
de Pertuis 363.
Peschard d'Ambly 234.
du Pesché 9, 36.
Pétel 215.
Petit 19, 23, 51, 409.
Petit d'Angeville 23.
Petit de Forest 83, 387.
Petitjean de Belleville 396.
Petitpierre 135.
Petrowovo 305.
Peurière 282.
Peuvergne 236.
Peyle 172.
Peynel 106.
de Peyrecave 70.
Peyrenc de Moras 11.
Peyret 59, 61, 122, 123, 234, 287, 289, 290.
Peyretier 121.
Peyrolier 120.
Peyron 59, 104, 106, 122, 216, 290.
Peyronnet 142, 183.
Peyrot 59.
de Peyrouse 103.
de Peyssonneaux 41, 202.
Phalip 39.
Phélip 176.
Phélippeaux de Pontchartrain 375, 376.
Philibert de Chamousset 168.
Philip 253, 290.
Philippon 67, 308.
Philippon de Mareins 387.
Pianello 293.
Piard 69.
Piatton La Rive 68.
Pic de Blais de la Mirandole 282.
Picard 21, 141, 213, 235.
Pichat 236.
Pichon 198, 375, 409.
Picon 303.
Picot La Beaume 72.
Picquet 76, 186.
Piégay 428.
de Piennes-Maignelers 34.
de Pierre 336.
de la Pierre de Saint-Hilaire 421.
Pierre de Saint-Cy 304.
de Pierrefeu 165.
de Pierrefitte 34. 151.
Pierrefort 231, 233.
de Pierrefort 105, 187, 385.
de Pierrepont 78.
de Pierrevive 197.
Pigniol 142.
Pillocherie 187.
Pilotte 246.
Pinatel 108.
Pinet 264.
Pinhac 298.
Pinot 42.
Piolat 288.
Piquet 269.
Pirot 377.
de Pise 175.
Piston 347, 348, 351.
Pital 120.
Pitiot 5, 123, 135, 200.
Pitois de Chaudernay 278.
Pitteur 136.
Pizey 308.
de la Place 118.
de Plampuys des Estivaux 280.
Planchet 287.
Planelli de la Valette 169.
du Planet 392.
de Planta de Wildenberg 74.
Plasse 224.
de la Plasse 409.
Plassier 128, 417.
du Plastre d'Ambléon 22.
du Pleissier 193.
du Plessis de Richelieu 67.
Plichon d'Urtebize 390.
Plonchamp de Cluses 74.
Ploton 16, 58, 122, 141, 171, 318.
Pochin 171, 345.
Pocquelin de Clairville 312.
Poidebard 201, 252.
Poilfort de Janziec 400.
Pointet 398.
de Poirat la Chau 197.
Poirier 85, 190.
de Poitiers 101, 341.
de Poix 368.
de la Poix de Fréminville 223.
de Polaillon de Glavenas 169.
de Polargues 9, 36, 338.
de Polastron 98.
de Polignac 192, 286, 318, 334, 335, 396.
Polissard 259.
du Polloux 261.
Pometon 269.
de Pomey 86, 88, 136, 211, 326.
Pomier 410.
de Pompadour 335.
Poncet de Maupas 413.
Ponceton 298.
Poncetton 69.
de Ponchalon 334.
Ponchon 235, 308.
Ponchon de Saint-André 413, 439.
de Ponchon 296.
Pondoude 380.
de Pons 209, 275, 333, 366, 367, 439, 440.
de Ponsonaille 75.
du Pont 42, 104.
Pont 416.
de Pontdevaux de Chaudenon 58.
de Pontgibaud 332, 380.
de Ponthoux 372.
de Ponthus 111, 415.
Pontille 215.
Popinat 345.
Populle 2, 222, 293, 311.
Poquillon 199.
de Poret 130.
du Port 87, 134.
Portalis 139.
de la Porte 68, 124, 233, 249, 268.
du Portroux 117.
Posuel de Verneaux 5.
du Potet 233.
Potier 23.
Pouderoux 311.
Poulard 245.
Poumerol 287.
Pourcelot 53.
Pourral 203.
Pourret 93.
Pourroy 393.
de Poussard 79.
Poussart du Vigean 16, 111, 275.
Pouzol 52.
Poyet 35, 172.
du Poyet 172, 434.
de la Poype 261.
de Poysieu 294.
Pradal 302.
Pradelle 51.
de Pradier d'Agrain 330.
de Pradines 276.
Praire de Nézieux 267, 303, 437.
Prajoux 245, 304.
Pralong 29.
Pramondon 279, 414.
de Prandières 147, 233, 279, à 284.
de Pras de Pizeux 79.
Prat 404.
de Prat 53.
de Pratz 118.
Pravaz 53.
Prénat 176, 377, 387
de Prés 109.
Presle 306, 412, 414.
Presles 258.
Prévost 88.
Prieur 153.
Privé 169.
Proher 121.
Prompsal 198.
Prost 334.
de Prouville 136.
Prudhomme de la Croix 58, 59, 140 à 144, 183.
Prunel 392.
de Prunelle 301.
Puget de Barbantane 27.
Pujol 232, 235.
Punctis de la Tour 312, 379, 384, 425.
Pupier 384, 398.
Pupier de Brioude 22, 200, 298, 385, 418.

Pupil de Myons 175, 362, 402.
de Pusignan 357.
Puthod 205.
de Puttey 136, 277.
Puy de Rony, la Batie, etc. 1, 5, 43, 259, 262, 419, 420, 433.
du Puy 22, 71, 130, 250, 311, 342, 416.
de Puyclamand 207.
de Puydufou 34.
du Puys 175.

Q

Quantin 318.
de Quemper de Lanascol 80.
Queste 164.
Quinat 23.
Quinson 325.
de Quinson 21, 181.
Quirot 435.

R

Rabery 202.
de Rabot 144.
Rabourdin 83, 84.
Rachet 280.
Racine 259.
Radisson 11.
Raffin de Montet 238, 239.
Ragonnet 146.
de Raix 426.
Rambaud 55, 74, 79, 89, 167, 224, 250, 368, 383, 438, 439.
Ramel 283.
Ramey de Sugny 129, 187 à 190, 305, 373, 376.
Ramie 173.
de Rancé de Glétains 167, 249, 284.
Rancon 41.
Randin 2, 128.
de Randin 22.
Ranvier de Bellegarde 302.
Raphael 120.
Raquier 224.
Raquin 230.
Rascle 44.
de Rattons 330.
Ravachol 58, 325, 420.
Ravel 57, 126, 155, 203, 288, 312, 318, 358, 434.
Raverie 383, 384.
Ravier de Magny 86, 308.
de Ravilias 410.
Raviot de St-Anthot 131.
Raybe de St-Marcel 9, 196, 207, 208, 278, 339, 352 à 356, 382, 383, 391, 424.
Razey 324.
Réal 9, 58, 286, 287, 433.
de Réau 109.
de Rébé 64, 160, 165, 175, 243, 245, 339.
de Reboul 131.
Receveur 398.
de Reclaine 335, 336, 397.
de Reclesne 79, 335, 370.
Recorbet 11.
Regnard 294.
Regnard de St-Ange 188, 280.
de Regnauld de Parcieu 32.
Regnault 289, 393.
Regnault de Lamothe 439.
Reguilliat 414.
de Rehez de Sampigny 211, 336.
Relogue 10, 61, 121.
Renouard de Bussière 188 à 190.
de Ressin 84.
de Ressins 292.
de Ressis 294, 306.
Réty 256.
de Retz de Bressoles 75.
Reuillet 147.
Reure 78.
Revel 67, 148, 161, 234, 340.
de la Revelière 378.
Reverdun 287.
Révérend du Mesnil 144, 155, 304, 354.
de Reveux 297.
Reville 211.
de Révilliasc 217.
de Reveton 414.
Revol 104, 133, 135.
de Revol 62, 261.
Rey 134, 200, 201.
Reymond 49, 311, 425.
Reymondier 143.
Reynaud 11, 120, 172, 380.
de Reynaud de Gripel 366, 367.
de Reynaud de Mons 189.
de Reynold de Chauvency 62.
Rhoné 201.
de Riballier 23.
Riberolles de Ortz 129.
Riboud 226, 439.
de Ricard 30.
de Ricasse 264.
Richard 11, 119, 181, 276, 293.
Richard de Montchaud 52.
Richard de St-Priest 328.
Richard de Soultrait 211, 334.
de Richard de Vendargues 75.
de la Richardie de Besse 363, 367.
Richer Delavau 77.
Richon 439.
Rigaud 4, 122, 183, 308, 404.
Rigod de Terrebasse 325.
Rigodias 129.
Rigodon 49.
de Rigni 394.
de Rilly 306.
Rimaud 193.
Rimoz de la Rochette 222, 380.
Riocreux 287.
Riolz 232.
Riou 183.
Ripaud 249.
Rival de Soleillant 22, 57.
du Rival 188.
de Riverie 168, 383, 425, 426.
Riverieulx de Chambost et Varax 61, 62, 72 à 75, 86, 170, 191, 210 à 212, 256, 271, 296, 302, 326, 422, 439.
Rivière 60, 103, 233, 288.
de Rivière 103, 142, 300.
de la Rivière 278, 423.
de Rivoire 84, 109, 125, 284, 299, 329, 375, 430.
de la Rivoire de la Tourette 4, 76, 88, 186, 197.
de Rivoyre 51.
de Roanne 403.
Robert de Grangemont 138.
de Reynold de Lignerac 335.
Robert de St-Vincent 368.
de Robespierre 145.
de Robillard 77.
Robin 234, 288.
Robin d'Orliénas 181.
Robineau 85.
Roche 49, 143, 214, 421.
Roche de la Rigodière 377.
de Roche de Longchamp 119.
de la Roche 66, 76, 109, 256, 316, 329, 372.
de la Roche-Aymon 363, 430.
de Rochebaron 94, 270, 299.
de Rochechouart 314.

de Rochedragon 300, 335.
de Rochefort 7, 9, 68, 127, 131, 150, 151, 186, 188, 200, 237, 249, 257, 284, 286, 292, 309 à 311, 345, 355, 361, 392, 400.
de Rochefort d'Ailly 42, 121.
de la Rochefoucauld 213, 320, 321, 392.
de Rochemont 31.
de Rochemore 265.
de la Rochenégly 75, 175, 186, 432.
de Rochetaillée 277.
de la Rochette 29, 182, 277.
Rochette de Lempdes 211.
Rochette de Régniac 219.
de Roddes 88.
de la Roëre 38, 54, 317, 318, 385.
de Rogemont 356.
Roger de Marigny 197.
Rogier 438.
de Rogier 6, 115.
Rogniat 223.
de Rohan-Chabot 27.
Roland 324.
Rolin de Montoux 223.
Roland de la Duerie 362.
Rolland de la Place 61, 73.
de Rollat 87, 221, 334.
Rollet 173.
Rollin 303.
Roly 143.
de Romanet 16, 134.
Rombau 252.
de Romé du Bec 22, 23.
Ronat de la Gaunière 182, 183.
de Roncherolles 98, 334.
de Ronchevol 88, 90, 109, 151, 167, 197, 239, 244, 273, 276, 361.
de la Ronde 111.
Rondy 409.
de Ronno 294.
Rony 63.
Ronzault 308.
Ronzy 68, 69.
Ropert 247.
de la Roque 336.
de Roquefeuil 392.
de Roquefeuille 283.
Roquelin 34.
de Rorthays 226.
de Rose 435.
Rospigliosi 81, 248, 252.
Rosselain 260.
Rosset 260.
de Rossillon 116.
de Rostaing 4, 79, 120, 272, 296.
Rotheval 178.
Rouast 283.
Roue 283.
de la Roue 210, 323, 324, 355.
Rouen des Mallets 27.
Rouge 1.
de Rougemont 136, 175, 197, 277, 338, 339.
de Rougier 228.
Rougy 211.
Roujoux de Fécamp 181.
Roure 318.
du Roure 188.
Roussel 50, 440.
Roussel de Courcy 27.
Rousselet 425.
Rousselon 105.
Rousselot 288.
Rousset 142, 260, 288, 318, 417.
Rousset de St-Eloy 181.
Roussier 88.
de Roussillon 68, 100, 101, 104, 355, 391, 416.
Rousson 183.
Roustan 314, 316.
Roux 38, 59, 123, 235.
Roux de la Plagne 10, 11, 62, 85, 120, 176, 271, 326.
Roux de Nandax 243.
Royer de la Bâtie 289.
Royet 28, 122, 403.
de Royrand 269.
du Rozier 74, 83, 105, 117, 121, 129, 172, 223, 226, 240, 308, 380, 432, 433.
de Rubercy 154.
de Rucis 10.
Rudel 298.
Ruffier 201.
Ruffier d'Attignat 211, 302.
Rullet de la Murette 82, 113, 253, 254.
Rullier 234.
de Rune 364.
de Ruolz 367.
Ruphy 23.
de Russy 301.
de Rux 385, 386.
de Rye 15.
du Ryer 259.
de Rymon 397.

S

Sabatier 40, 118.
Sabot 143, 168, 375.
de Saconay 175, 294, 322, 323.
Sacoste 55.
de Sacconin de Pravieux 109, 191, 239 à 241.
Sagnard 232.
de Sagy 167.
Sahuc de Planhol 130.
Sailland 103.
de Sainay 380.
de Saint-Allais 259.
Saint-André-Lacombe 51.
de Saint-Aubin-l'Espine 64, 150, 227, 264.
de Saint-Bury 158.
de Saint-Chamand 96.
de Saint-Cy 304.
de Saint-Cyrand 188.
de Sainte-Colombe 9, 12 à 16, 26, 36, 37, 45, 64, 109, 111, 124, 160, 175, 180, 196, 197, 228, 243, 251, 256, 273 à 275, 277, 291, 292, 295, 297, 299, 307, 329, 337 à 340, 355, 356, 361, 417, 422, 424, 425.
de Saint-Gérand 354.
de Saint-Germain 73, 278, 340, 341.
de Saint-Georges 190, 227, 265, 330, 331, 334, 416.
de Saint-Haon 225, 242, 313, 395.
de Saint-Jean 371.
de Saint-Julien 256, 265.
de Saint-Just 294.
de Saint-Léger 151.
de Saint-Marcel 348, 349.
de Saint-Maurice 360, 406.
de Saint-Mauris 226.
de Saint-Olive 238, 440.
de Saint-Pau 320.
de Saint-Paul 58, 68, 134, 178, 219, 264, 297, 298, 368, 401, 402.
de Saint-Phalle 16.
de Saint-Perrieux 428.
de Saint-Pierre 224.
de Saint-Priest 68, 71, 84, 105, 110, 116, 120, 146, 160, 175, 184, 192, 227, 249, 264, 269, 298, 332, 338, 350, 356, 400, 402, 430, 436.
de Saint-Pulgent 365, 366.
de Saint-Quentin-Saint-Pardoux 71, 332.
de Saint-Romain 84, 108, 112, 137, 249, 256, 276, 277, 284, 292, 339, 416.
de Saint-Sernin 330.
de Saint-Sorlin 110.
de Saint-Symphorien 221, 333, 349, 391.
de Saint-Thomas 314.
de Saint-Trivier 109.
de Saint-Viance 416.
de Saisy de Kerampuil 80.

du Saix 20, 44, 114, 116, 117, 124, 192, 249, 273, 291, 292, 361.
de Saladin de Montmorillon 264, 296.
de Sales 20.
de Salhens 391.
Salichon 141.
de Salignac-Fénelon 98.
de Saligny 150, 151.
Sallard 305.
de la Salle 30, 79, 88, 110, 176, 192, 335.
de Sallemard 175, 293 à 297, 339, 372, 381, 391, 423.
Salles 367.
des Salles 159.
Sallière 153, 346.
de Saluces 335, 350.
de Salvage 272.
Salvie 142.
Salzani 119.
de Samblène 115.
Sambrisson 437.
de Sanhard 169.
de Santeuil 175.
Sargnon 224.
Sarnèse 321.
de Sarqueville 197.
de Sarrazin 24.
de Sarre 300.
de Sarron 26, 65, 117, 159, 167, 174 à 176, 295, 296, 323, 362, 372, 394, 400, 403.
de Sarsat 167.
Sarton du Jonchay 217, 223.
de Sassenage 15, 264, 356.
de Saubiez 21.
Saulnier 288, 324, 409.
de Saulx-Tavanes 98, 157.
Sautet de Villeneuve 414.
Sauvat de Cerbué 76, 380.
Sauveterre 134.
de Sauvigny 264.
Sauvin 367.
de Sauzéa 147, 288.
de Sauzet de Fabrias 5.
du Sauzey 88, 196, 198, 199, 252, 380, 417.
de Savaron 166, 168, 169, 211, 400.
de Savigny 371.
de Savoie 20, 21, 101, 145, 174, 237, 341, 349, 392.
Savoye 173, 232.
de Savoye 232.
Sayette 250, 417.
de Scendre de Just 140.
Schlegel 139.
de Schlegenberg 262.
Schwartz 131.
Séguier de la Verrière 264.
Seguin 188, 265, 283.
Séguyn 279.
Seillon 202.
de Seissac 355.
Seissier 85.
de Sémallé 336.
de Semur 2, 13 à 15, 73, 95, 149, 158, 159, 175, 180, 264, 328, 332, 333, 350, 375, 391, 425.
de Senectaire 329, 333, 372.
de Seneret 350.
de Seneton 70.
de Sennecey 94, 95.
de Sennepont 14.
Septurier 397.
de Sercey 222.
de Sercy 264.
Séréziat 181.
des Serpens 14, 37, 94, 137, 151, 209, 244, 355, 372.
de Serracin 169.
Serralier 219
Serre 201.
de Serre 424.
de Serres 85.
de Serrières 323.
Servajean des Gouttes 188, 254, 266, 304, 431.
Servajeon du Bretail 282.
Servan 376.
Servant 146.
de Sesmaisons 27.
Sessiecq 60.
Seurre 45, 255.
de Sève 97, 175, 244, 255.
de Sevelinges 46, 223.
de Sévérac 393.
Séverat 49.
de Séveret 175, 322, 323.
Sevestre 59.
de Seveyrac 89.
de Seyssel 20.
de Seyturier 20, 249.
Seyvert 256.
Siboud 170, 171.
de Sibour 296.
de Sicard 134, 144.
de Signolles 167.
de Simiane 296, 333, 346, 393.
Simon 72, 181.
Simon de Boisy 33, 34.
Simon de Quirielle 86, 231, 334.
Simonelly 306.
Simonet 417.
Simonnet 73.
de Sions 20.
Sipière 364.
Siran 325.
Sirvanton 312, 428.
de Sirvinges 224, 227, 304, 424.
de Solages 416.
du Soleil 74, 322, 409.
de Solleysel 28, 29, 57, 105.
de Some 151.
de Sommyèvre 312.
Sonthonas 43.
Sonthonnas 409.
Sonyer de Lubac 376.
Sonyer du Lac 43, 44, 183, 220.
de Sorbon 332.
Sordet 155.
Soreau 209.
Sotalier 283.
du Sou 159.
Souchon 54, 121, 147, 318, 433.
Soufférand 321.
Soulat 172.
Sourd 108.
Souret 85, 266.
Souvignet 41.
Soviche 171.
Spisame 152.
Staron de la Rey 11, 146, 300, 301, 410.
de Sterneck 118.
Stoppa 409.
Stuart 21, 118.
de Suarez d'Aulan 334.
Suc 318.
du Suc 128, 316.
Suchel 236.
Suchet 77.
de Sugny 2, 14, 265, 268, 350, 356, 374, 375, 378.
de Sure 120.
de Surrel de Montchamp 336.
de Sury 162, 229.
Sylvestre 407.
Syméon 403, 410.
Syveton 103.

T

Tabard 52.
de Tabernier 425.
Tabourot de Véronne 277.
Tachez 136.
Tachon 230.
de la Taille des Essarts 186.
Taillefer 49, 260.
du Taillot 28, 307.
de Talaru 4, 71, 84, 159, 208, 209, 255, 256, 328, 329, 347, 348, 350, 351, 356, 383, 396, 424.
de Talhouët de Bonamour 81.

Tallebard 46.
Tallemant 237.
de Talleyrand-Perigord 105.
de Talobre 187.
Talon 393.
Tamisier 281, 300, 437.
de Tana 336.
de Tanlay 331.
de Tarare 294, 349, 422.
Tarchier 178.
Tardivon 321.
Tardy 40, 62, 220, 434.
de Tardy 188.
Tardy de Montravel 44, 53, 126, 297, 305.
Tardy de Rhins 228, 268, 303 à 305.
Tarin 233.
de Taron 378.
Tavernier 43.
Teillard 215.
Teisseire 337.
de Tenaire 44, 180.
de Tenarre 88, 273, 332, 361.
de Tenay 386, 397, 425.
Tenet 407.
Tenoux 434.
de Ternan 332.
du Terrail 71, 350.
Terrasse de Tessonet 131, 217, 308, 415.
Terrasson 7, 85.
Terray de Rosières 26, 27, 80, 83, 160, 245, 285.
Terrenoire 58, 287.
Terret 282.
Terrière 70.
du Tertre 130.
Tessier 126, 271.
Teste 296.
Testel 74.
Testenoire 172, 173, 201.
Testu 406.
Tétafort 178.
Teurraud 172.
de la Teyssonière 182, 223.
Teysonnier 325.
Tézenas du Montcel 60, 69, 70, 231, 233 à 236, 283, 303, 368, 384, 402.
Thavaud 178.
Theillère 133.
Theinlot 334.
de Thélis 12, 14, 68, 73, 76, 87, 112, 136 à 138, 159, 160, 164, 174, 226, 265, 277, 278, 295, 335, 370, 372, 411.
de Thenay 295.
Théolier 320.
Thévenard 260, 409, 430, 431.
Thévenart 199.
Thévenet 433.
Thévenon 235.
de Thevet 277, 278.
de Thianges 158, 354, 416.
de Thiard 45, 372, 373.
Thibaud, 59.
de Thibault de St-Simon, 71, 336.
de Thibaut de Noblet 260.
de Thiers 341, 360.
de Thinière 355.
Thiolayron, 246.
Thiollier 178, 368, 416.
Thiollière 122, 154, 176, 216, 217, 232, 233, 253, 287 à 290.
de Thizy, 162.
de Thoire-Villars 101.
de Tholigny 109, 349, 350.
Tholly 191.
Thomas 38, 72, 203, 204, 231, 285.
de Thomassin 120, 160.
Thomé 51, 77, 126, 300, 347, 351, 428.
de Thorigny 14, 349, 350, 423.
de Thosse 412.
de Thoÿ de Longecombe 21.
Thoynet de Bigny 233, 318.
de Thurin 196, 197, 361, 362, 419.
de Thy de Milly 259, 275.
de Thyard de Bissy 224.
Thynet 283.
Thyvend 415.
Tillard de Tigny 381, 382.
de Tlllay 152.
de Tircuy de Corcelles 29, 62.
Tison-Désarnaud 44.
Tissier 49, 89.
Tissier du Soleillant 240, 379.
Tissot 126.
Titon 437.
Tixier 24, 103, 284, 418.
de la Torreille 42.
Torrent, 67.
de Tortal 299.
Toubeau de Maisonneuve 217.
de Toulonjon 277.
du Tour.
de la Tour-Charette 354.
de la Tour d'Auvergne 363.
de la Tour du Mayet 387.
de la Tour du Pin 72, 100, 104, 158, 159, 185.
de la Tour-Landry 35.
de la Tour-Montbellet, 332.
de la Tour-Saint-Vidal 264, 265.
de la Tour-Tenance 277.
de la Tour-Varan, 57, 105, 121, 132, 134, 142, 145, 183, 252, 269, 284.
de la Tour-Vaudragon 400.
Tournade 106.
Tournaire 234.
de la Tournelle 224.
des Tournelles 32.
de Tournilhon 139.
Tournon 69.
de Tournon 96, 175, 209.
Tourteau de Septeuil 118.
de Tourzel d'Allègre 331.
Trablaine 58, 233, 384, 385.
Traclet 199, 398.
Trambouze 214.
de la Treille 194.
de Trelon 71, 198, 260.
du Tremblay 351.
de Tréméolles 76, 408, 409, 423.
de la Trémoille 35, 329.
de Trémolin 385.
de Trémolles 435.
Trenau 181.
de Treney 277.
du Treuil de Rhins 125, 233, 298, 302, 303, 324, 437.
de Trezettes 227, 242.
Tricaud, 2, 4. 79, 88, 302.
de Tricaud du Monceau 190, 240.
Trie 310.
de la Trie 164.
Trocu de Malix-Meyrieux 223.
Troignard 394.
du Troncy 412.
de Trossieu 38.
Trouiller 183.
de Troussebois 42.
Troyet 201.
Truche 161.
Truchet 308.
de Truchis de Varennes 119.
Trunel 419, 420.
du Try de Luré 387.
Trye 409.
Tugnot de Lagnoye 106.
Tuja d'Olivier 377.
Turge 367.
Turgis 60.
Turin 86, 119, 362.
Tynel 121.
Tynon 367.

U

d'Urfé 32, 33, 93, 94, 96, 97, 115, 116, 151, 209, 326, 329, 345 à 347, 349, 355, 371, 373, 375, 378, 386, 388 à 392, 426.
d'Urre 307.
d'Ussel de Châteauvert 173, 416, 417.

V

Vacher 56, 403.
Vachier-Douvreleur 201.
Vaganay 235.
Vaginay 219.
de Vaginay 430.
du Val 358.
Valanson 49.
de Valence 31, 46, 72, 77, 153, 222 à 225, 250, 310, 412.
de Valenciennes 68, 168, 306.
Valentin d'Eguillon 219.
Valette 253, 304.
de la Valette 172, 422.
Valézy 171.
de Valfons 173.
Valla 220.
Valladier 40.
Vallas 248.
Vallat 122.
de Valette 111.
de la Vallière 347.
de Vallin 416.
Vally 414.
Vallon de Lancé 77.
de Valous 72, 232, 324, 433 à 435.
Vanay 205.
de Vanelle 75.
Vannelle 409.
de Varennes 116, 136, 157, 174, 294, 338, 339, 372, 396.
de Varennes-Bissuel de St-Victor 5, 31, 32, 74, 165, 166, 168, 271, 413.
de Varey 104, 239, 372.
Varinard 72, 214.
de Vassalieu 104, 382.
Vassoille 172.
Vassoilles 405.
Vaubertrand 434.
Vauchier du Blandin 21.
Vaudieu 25.
Vaudois 178.
de Vaudragon 68.
de Vaulchier 20.
Vaulon 142.
de Vauquelin des Chaines 358.
de la Vaure 401.
de Vaurillon de Lestang 188.
de Vaurion 21, 64, 65, 108, 116, 175, 249, 339, 397.
de Vauville 304.
de Vaux 158, 184, 236, 345, 403.
de Vauzelles 79.
Vaysse de Rainneville 305.
de Veauche 350.
Veillas 67.
de Vendat 331.
Vende 60.
de Vendômois 152.
de Ventadour 96.
Verchère de la Batie 48, 410.
Verchère de Reffye 258.
des Verchères 78.
Verd 159, 167, 391.
Verdellet 437.
Verdielle 143.
Verdier 49, 84, 88, 306, 345.
du Verdier 87, 88, 158, 218, 393, 404, 421.
Vergiat 316.
de Vergnette 181.
Vérichon 88.
Vermorel 46.
de Vernas 170.
de Vernay 264, 355.
du Vernay 249.
Verne 17, 18, 172, 215, 253.
du Vernet 84, 124, 128, 183, 192, 416.
Verney 222.
du Verney 280, 299, 350.
Vernier 234.
Vernière 235.
Vernin de Crémeaux 221.
de Vernoilles 123, 129, 162, 316, 407, 408.
Vernon de Montreuil, 34.
Verny 235.
de Véron 54, 269.
de la Verpillère 411.
Verrières 279.
de Vers 256.
de Vertamy 295, 423, 424.
de la Veuhe 41, 42, 68, 120, 121, 129, 225, 232, 233, 306, 425,
Veylon 54, 232.
de Veyny d'Arbouze 185, 264, 380.
de Veyrac 130.
Veyre 9.
Veyre de Soras 169.
Veyrier 51, 287.
de Veyrières 152.
de Veyrines 39, 54.
de Veyssière 439.
Vial 103, 122, 232, 288, 405.
Vialis 139, 168, 324.
Vialla 143.
Viallard 417, 433.
Vialleton 235.
Vialon de Plasseboutier 254, 304.
Viannay 236.
Viau 4.
Vibert 197.
de Vichy 94, 98, 241, 251, 259, 265, 293, 327, 331 à 337, 356, 357, 372, 373, 424, 431.
Vidal 41, 280.
de Vidart 21.
de Vidaud de la Tour 61.
de Vieilleville 328.
de Vienne 101, 104.
de Viennois 20, 353, 358, 390.
Vignat-Laborde 35, 284.
Vignaud 308.
Vignon 139.
de Vilaines 278.
de Villaine 414.
de Villars 169, 237.
de Villatte de Jonchères 335.
de Villauson 426.
de Villecheize 434.
de Villemond 307.
de Villeneufve 108.
de Villeneuve 6, 111, 283, 397.
de la Villeneuve 14.
de Villerest 406.
de Villers 269.
de Villeservant 197.
de Villette 323.
Villiard 266, 414.
de Villiers-la-Faye 296.
de Villon 112.
Vincent 54, 142, 398.
Vincent de Montarcher 41, 216.
Vincent de Rambion 164.
Vincent de Soleymieu 118, 189, 289, 290, 319, 377.
Vindrier 398.
de Vinols 49, 129, 376.
Viollet-le-Duc 91.
Violette 124.
de Virieu 212.
de Viry 194, 230, 281.
de la Visière 394.
de Vissaguet 271.
Viste 141.
Vitte 141.
de Vitri 196, 207 à 209, 256, 278, 355, 356.
Viverieux 215.
Vivier 434.
Vocanson 200.
Voiret 222, 270, 311.
Voisin 123
Vouty de la Tour 74.
Vullierot 415.

W

de Walisch 118.
Walterspied 139.
de Warignies 210.
Wateau 170.
de Watteville 376.
Wisbeck 393.
de Wissey 274.
de Wissock 438.

Y

d'Yzerand 16, 139.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS.

LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00178586 5